This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,076,801

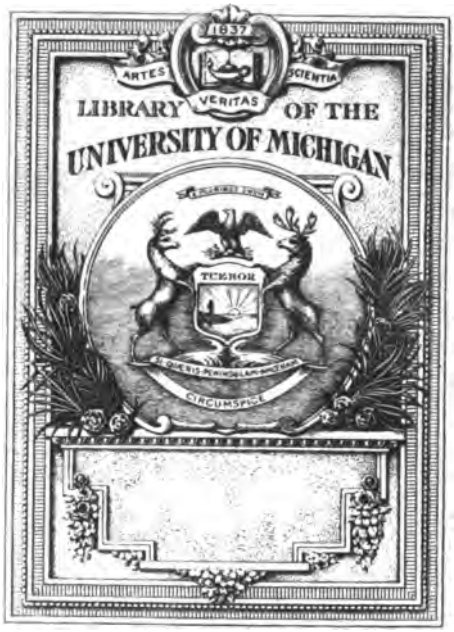
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

AP
20
R48

AP Oct. 46 K.

REVUE

DE PARIS.

LV.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.

Nouvelle Série. — Année 1838.

TOME CINQUANTE-CINQUIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.

1838.

Contin.
Hiersemann
2-14-29
17800

DONA LUISA.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— Halte! cria don Sancho d'Avila en poussant son cheval hors du chemin. Capitaine Rodriguez, savez-vous où nous sommes?

— Sur la frontière, à quelques lieues de Badajoz, s'il faut en croire ce pâtre auquel votre seigneurie eût peut-être bien fait de ne pas tant se fier. S'il a dit vrai, nous tenons la bonne route, et demain nous pourrons entendre la première messe en Espagne.

— Non, nous passerons encore cette nuit en terre de Portugal. Par Santiago! je jure de ne plus m'aventurer ainsi sans guide à travers un pays ennemi. Rangez votre troupe à la lisière du bois et placez les sentinelles, capitaine Rodriguez; il fait noir ici comme à la porte de l'enfer.

La nuit était obscure, la campagne déserte; d'un côté du chemin s'étendait un petit bois de frênes; de l'autre le Guadiana roulait à travers les rochers ses ondes impétueuses; le calme profond des airs n'était troublé que par le mugissement des eaux et les bruits confus qui bourdonnent dans la feuillée pendant les belles nuits d'été. Les

soldats qui gravissaient lentement ce chemin à peine frayé où l'on ne voyait rien à deux pas devant soi, s'arrêtèrent au commandement du capitaine Rodriguez; ils étaient une vingtaine, tous à cheval avec leur lancille au bras et deux pistolets à l'arçon de la selle. Cette escorte environnait deux femmes qui montaient de robustes genets à tous crins qu'elles maniaient avec beaucoup de hardiesse. Leurs grandes capes les couvraient de la tête aux pieds et ne laissaient voir que leurs gants brodés et le bout de leurs bottines de cuir fauve; elles avaient le visage caché par un ample capuchon sous lequel éclataient leurs prunelles brillantes. A travers ce sombre vêtement qui dérobait les deux voyageuses à tous les regards, on devinait pourtant à la grace, à la fierté de leurs mouvemens, qu'elles étaient jeunes et belles. Don Sancho avait mis pied à terre.

— Madame, dit-il en s'avançant, la tête découverte, il faut passer ici cette nuit. Une absolue nécessité peut seule m'excuser de vous faire coucher ainsi en plein champ.

La dame sauta légèrement à terre, sans toucher la main que lui présentait le noble seigneur qui voulait lui servir d'écuyer, et elle répondit avec une tristesse pleine de fierté :

— Pourquoi des excuses, don Sancho? elles ne me sont point dues; vous pouvez me traiter selon votre bon plaisir, je suis votre prisonnière.....

— Ah! madame, interrompit-il vivement, ai-je eu le malheur de vous en faire apercevoir? En tout cas, c'est la faute des circonstances impérieuses et difficiles où nous sommes; mais dans tout ce qui ne concerne pas votre garde et la sûreté de votre personne, c'est vous qui commandez et non pas moi.

— Je ne m'en suis pas aperçue, murmura-t-elle en se tournant vers sa compagne. Viens, Isabelle; il faut se soumettre au droit de la guerre, au droit du plus fort : allons dormir à la belle étoile.

Elles s'assirent à l'écart, d'un air accablé, et restèrent silencieusement appuyées l'une sur l'autre, tandis qu'on dressait une espèce de tente pour les abriter. Les soldats avaient allumé un feu de broussailles; des bouffées de flammes illuminaient par intervalles ce groupe immobile et la figure raide et basanée de don Sancho. Les deux femmes avaient rejeté en arrière le capuchon qui les masquait, et le vent humide de la nuit déroulait les longues boucles de leur chevelure. L'une était brune et belle; son front élevé, ses yeux couronnés de longs sourcils avaient une indicible expression de calme et de fierté. Elle paraissait n'avoir guère que vingt ans; mais cette fleur de

jeunesse et de beauté était déjà pâlie. L'autre dame était blonde et jolie, mais elle n'avait pas cette auréole de grandeur qui rayonnait autour de sa compagne.

— Mon Dieu! dit-elle d'une voix plaintive et en relevant sa tête fatiguée, quelle longue route! Quand arriverons-nous?

— Hélas! et où allons-nous? dit l'autre dame. Que Dieu nous soit en aide! Don Sancho, ajouta-t-elle en se tournant vers le vieux cavalier avec un geste à la fois hautain et suppliant, mon inquiétude est grande, je l'avoue; d'un mot vous pouvez la dissiper, et je ne vois pas pourquoi tout ce mystère. Que je sache seulement quel couvent va me servir de prison.

— Madame, répondit-il avec un sourire, vous allez habiter chez des bénédictines.

— Et dans quel pays? Est-ce dans quelque ville d'Espagne?

— C'est à Badajoz.

— A Badajoz! s'écria-t-elle avec un brusque mouvement; à Badajoz! La cour d'Espagne y est depuis le commencement de cette guerre; c'est donc vers Philippe II que vous me menez, moi, doña Luisa de Portugal! Ah! il valait mieux nous ensevelir sous les murs de Beja! Il fallait me tuer, don Sancho! Par le Christ! je sens là que j'eusse plus aisément pardonné à mon bourreau qu'à mon geôlier!

— Madame, j'obéis aux ordres du roi, mon maître et le vôtre, répliqua fièrement le vieux seigneur.

Doña Luisa recula d'un pas et leva les yeux et les mains au ciel comme pour implorer son assistance.

— Madame, reprit don Sancho, ce n'est pas à la cour d'Espagne qu'on oubliera les égards dus à votre malheur; j'ai vu le bon vouloir du roi et son affection à votre personne dans les ordres qu'il m'a envoyés; il vous mande près de la reine.

— Pour lui servir d'otage, dit amèrement doña Luisa. Fasse le ciel que mon père vienne bientôt payer ma rançon à la pointe de son épée!

A ces mots, elle prit le bras d'Isabelle et se retira lentement dans la tente qu'on venait de lui dresser pour la nuit. Deux peaux d'ours étaient jetées par terre, et sur une espèce de coffre qui servait de table, on avait mis quelques provisions; un flambeau de bois résineux éclairait d'une lumière sombre et vacillante ce repas d'ermite et ce lit de soldat. Doña Luisa s'assit, et perdant subitement sa fière contenance, elle fondit en larmes; Isabelle, muette et consternée, s'était

mise à genoux et serrait dans ses mains les mains froides de la princesse.

— Jésus-Maria! dit-elle tout en pleurs, qui nous délivrera? La cour d'Espagne sera une dure prison. Il y aura autour de votre altesse autant d'espions que de dames de service; l'on me gardera aussi à vue; il faudra vivre dans l'incertitude des évènemens, dans la crainte de plus grands malheurs. Si nous tentions cette nuit de nous échapper! Nous sommes encore en Portugal, il n'y a pas un couvent, pas une maison, pas une pauvre cabane où l'on ne nous donnât asile; vous n'aurez qu'à paraître, à dire : « Je suis doña Luisa, la fille de don Antonio, la fille de votre roi que les Espagnols viennent détrôner! » tous les bons Portugais vous feront un rempart de leur corps comme à Beja!

— Hélas! comme à Beja ils se feraient tuer et ils ne me sauveraient pas. Je suis lasse de disputer aux terribles chances de la guerre ma liberté, ma vie; que la volonté de Dieu soit faite! Isabelle, je dois à l'orgueil de mon rang de ne pas plier devant nos ennemis, de montrer une ame ferme au milieu de si grands revers. Mais que m'importe aujourd'hui la place que je dois occuper en ce monde! Toutes mes espérances ne sont-elles pas au ciel, et tout ce que j'ai aimé dans la tombe? Isabelle, prions pour les morts.

Elles se mirent à genoux et restèrent long-temps ainsi soupirant et pleurant au milieu de leurs oraisons. Peu à peu la fatigue ferma leurs yeux; elles tombèrent dans cet assoupissement qui n'est ni la veille ni le sommeil; elles ne pleuraient plus, elles ne pensaient plus, mais elles avaient encore une perception incomplète des objets extérieurs, elles entendaient comme dans un songe les bruits du dehors, le hennissement des chevaux et le cri des sentinelles qu'on relevait d'heure en heure.

Une affection déjà éprouvée par le malheur unissait ces deux jeunes filles dont l'une était née près du trône et dont l'autre appartenait à la plus grande famille de Portugal. Doña Luisa était l'arrière-petite-fille de Manuel-le-Grand; d'abord destinée au cloître, elle passa ses premières années dans le couvent de Santa-Clara où d'autres infantes étaient venues, avant elle, ensevelir à la fleur de l'âge l'orgueil de leur rang et l'espoir d'une alliance royale. Elle allait renoncer au monde dont le bruit était à peine arrivé jusqu'à elle; déjà l'on préparait la cérémonie de sa prise d'habit, lorsque le duc de Bejà son père la rappela près de lui. Le roi don Sébastien régnait alors; c'était un

prince jeune et brave qui eût pu choisir une épouse dans toutes les maisons royales de l'Europe; il aima doña Luisa et voulut l'élever au trône. La novice de Santa-Clara fut près d'échanger son voile contre une couronne; mais les liens de parenté s'opposaient à ce mariage et il fallut demander des dispenses en cour de Rome. Des intrigues politiques, suscitées par l'Espagne qui avait espéré que l'infante, fille aînée de Philippe II, serait reine de Portugal, entravèrent les négociations. Tandis que son ambassadeur les poursuivait près du Saint-Père, don Sébastien alla faire la guerre en Afrique. Les commencemens de cette croisade avaient été heureux; le roi était près de ramener son armée victorieuse; on préparait à Lisbonne les fêtes de son retour et de son mariage, quand on reçut la nouvelle de sa mort. Il était tombé dans une sanglante bataille, sous les murs d'Alcazar-Quivir, et l'élite de sa noblesse avait péri à ses côtés. Les premières familles du Portugal furent décimées par ce grand désastre qui refoula pour toujours la puissance chrétienne de l'autre côté du détroit de Gibraltar. La nation entière prit le deuil; elle aimait ce monarque auquel semblait promis un si long avenir de gloire, et l'avénement du vieux cardinal don Henrique fut salué par les regrets des grands et du peuple.

Doña Luisa ne rentra pas au monastère de Santa-Clara; elle alla fonder à Beja un couvent de bénédictines, pour y passer le reste de sa vie. Mais le sort lui gardait de nouvelles grandeurs et de nouveaux revers. Son père succéda à la couronne de don Henrique, auquel la mort ne laissa pas le temps de quitter la pourpre romaine pour se marier, et l'infante se vit un moment sur le premier degré de ce trône où elle avait dû s'asseoir. Mais elle ne fit que passer dans cette haute fortune. Philippe II descendait aussi, par sa mère, de Manuel-le-Grand, et il revendiqua son héritage. La pensée des rois catholiques Ferdinand et Isabelle avait été, un siècle auparavant, de réunir toute la Péninsule sous le même sceptre; ils voulurent la réaliser en mariant leur fille aînée au roi don Manuel. Mais la mort avait déjoué ces calculs politiques : la jeune reine de Portugal était descendue au tombeau sans laisser d'enfans, et sa sœur, Jeanne-la-Folle, avait porté l'héritage des rois catholiques dans la maison d'Autriche. Philippe II devait accomplir ce qu'avaient voulu en vain Ferdinand et Isabelle. La mort de don Sébastien l'avait délivré du seul obstacle qu'il n'eût osé forcer, et, depuis la bataille d'Alcazar-Quivir, il songeait à s'emparer du Portugal par droit de succession et par droit de conquête. Il laissa pourtant régner don Henrique; mais, le jour où

don Antonio était proclamé à Lisbonne, l'armée espagnole, commandée par le duc d'Albe, arrivait aux frontières, et bientôt la guerre fut déclarée.

Doña Luisa était allée s'enfermer à Beja; elle y fut assiégée par les troupes du roi catholique. Les habitans défendirent leur ville et la jeune princesse jusqu'à la dernière extrémité; mais les Espagnols emportèrent la place d'assaut, et don Sancho d'Avila ne put arrêter, deux jours durant, l'incendie et le pillage; il fit seulement respecter les églises et les couvens. Doña Luisa étant ainsi tombée en son pouvoir, il reçut l'ordre de la conduire à la cour du roi son maître, et la triste prisonnière dut partir sans savoir quel sort on lui réservait : don Sancho venait de le lui apprendre au moment d'entrer en Espagne. De tous ceux qui l'avaient environnée au temps de sa grandeur, il ne restait à l'infante qu'une amie, c'était Isabelle, dont le dévouement avait résisté à tant de vicissitudes. Cette jeune fille, proscrite aussi, avait une dot que plus d'une princesse souveraine eût pu envier; elle était l'unique descendante des ducs d'Avero, et les titres, les richesses immenses qui, pendant des siècles, s'accumulèrent dans cette puissante maison, étaient réunis sur sa tête.

Isabelle avait fini par s'endormir profondément. La princesse, les cheveux défaits, pâle et les yeux à demi ouverts, paraissait lutter contre un songe pénible; parfois elle écoutait instinctivement, la tête penchée à l'ouverture de la tente. Un chant lointain s'élevait dans le silence de cette nuit calme et sereine; tantôt ces accens plaintifs semblaient mourir, emportés par le vent; tantôt ils retentissaient pleins et sonores. La princesse écoutait toujours, et ses lèvres murmuraient, comme dans un rêve, les sons qui frappaient son oreille. Peu à peu cette perception devint si nette, que doña Luisa s'éveilla tout-à-fait, et dit, en se soulevant brusquement : Isabelle, entends-tu? Qui chante ainsi? mon Dieu!

— Quelque soldat, sans doute.

— Non, non! Écoute. Ne reconnais-tu pas cet air?

Isabelle, frappée de surprise, fit un signe affirmatif, et mit un doigt sur sa bouche en montrant la sentinelle, immobile à quelques pas. La même voix chanta, pour la seconde fois, le même refrain lent et plaintif.

— C'est l'adieu, l'adieu de don Sébastien! s'écria l'infante en appuyant son visage couvert de larmes sur l'épaule d'Isabelle; c'est l'air qu'il composa en partant. Celui qui le chante ici n'a pu l'apprendre que de sa bouche!... C'est quelqu'un de ceux qui l'avaient suivi et qui

se sont sauvés de ce pays infidèle et maudit où il est mort! C'est un ami, c'est un secours que le ciel nous envoie!

Elles s'avancèrent tremblantes sous les regards de la sentinelle, qui ne bougea pas. Tout se taisait maintenant; on n'entendait plus que le bruit sourd des eaux et le cri de l'alouette qui traversait les airs. Déjà les étoiles pâlissaient, et, vers le levant, une blanche lueur annonçait le jour. La rive ombreuse du Guadiana était voilée d'une légère brume à travers laquelle brillaient quelques feux éloignés. Les hommes du capitaine Rodriguez dormaient, couchés sur la terre nue, et enveloppés de leurs *capas*. Quelques-uns se chauffaient autour d'un tas de broussailles allumé au bord du chemin.

— Je n'entends plus rien, dit Isabelle; votre altesse s'était trompée: c'est quelque soldat espagnol qui chantait là-bas, au bord de la rivière, en menant boire son cheval. Voici déjà le jour; on va sonner le boutesselle.

L'infante baissa la tête, et dit avec une sombre résignation: Eh bien! nous allons partir, et, dans quelques heures, la fille du roi de Portugal entendra les ordres du roi d'Espagne. Que Dieu lui inspire de m'exiler dans quelque couvent, loin de sa cour! Isabelle, ce n'est pas là le sort que tu devais avoir près de moi!...

— Madame, interrompit vivement la jeune fille, mes espérances sont mortes comme les vôtres; mon père est tombé en combattant à côté de don Sébastien, et des mains infidèles les ont jetés dans la même sépulture. Non, rien ne m'attache plus à ce monde; je serai religieuse dans le couvent fondé par votre altesse.

L'infante secoua la tête, et passant sa main sur le front d'Isabelle avec une affection pleine de tristesse, elle lui dit: Non, madame la duchesse d'Avero, non; je n'accepte pas votre dévouement. La plus noble, la plus riche héritière de Portugal n'abandonnera pas le rang où Dieu l'a mise, pour se cacher dans un cloître. Je veux que tu te maries, Isabelle; je veux que tu épouses un bon et loyal Portugais, un de ceux qui ont suivi notre adverse fortune. Quel plus beau prix pourrions-nous lui donner pour son courage et sa fidélité? Tu acquitteras une de ces dettes que les rois contractent dans des temps malheureux, une de ces dettes de reconnaissance que des titres, des trésors, ne sauraient payer. Tu seras heureuse ainsi, plus heureuse que dans un couvent. Je te connais bien: tu ferais une mauvaise religieuse.

— Votre altesse pense donc que je regretterais les vanités du

monde? Hélas! n'ai-je pas vu déjà d'assez terribles exemples de leur instabilité, de leur néant?

— Non, ce n'est pas l'éclat d'une haute condition que tu regretterais; ton ame est sans orgueil, tu as toutes les vertus d'une plus humble fortune; mais, pauvre enfant, il y a dans ce monde des biens dont tu ne te détacherais pas. Il te faut une vie plus riante et plus douce que celle d'un couvent; il te faut la liberté, les molles habitudes où tu as été nourrie.

— Hélas! madame; et vous-même, ne les regretterez-vous point? Au milieu des mortifications, des longues prières, ne jetterez-vous jamais un regard en arrière; et alors votre sacrifice ne vous paraîtra-t-il pas trop grand?

Doña Luisa joignit les mains et leva les yeux au ciel avec une morne exaltation. — Non, dit-elle, non, puisque celui que j'ai aimé n'est plus sur la terre.

Les deux jeunes filles s'assirent à l'écart, au pied d'un chêne dont les branches robustes formaient, au-dessus de leur tête, un immense dôme de verdure; les oiseaux chantaient dans ces fraîches ramées; le vent du matin chassait mollement les nuages, et le soleil venait de se lever radieux au fond de la vallée où le fleuve roulait ses eaux rapides. Le chemin étroit et dominé par des rochers à pic, suivait les sinuosités du rivage; çà et là quelques bouquets de saules plongeaient leurs longs rameaux dans les ondes et formaient d'impénétrables abris sous lesquels le héron faisait entendre son cri monotone. A l'extrémité du vallon s'élevait une de ces antiques tours qui ont gardé le nom mauresque d'*atalayas;* elle dominait encore cette contrée déserte, et son faîte crénelé couronnait une éminence au pied de laquelle passait le chemin.

— Je ne sais où nous sommes, dit doña Luisa; quelle solitude! aussi loin que la vue peut s'étendre, pas un village, pas une habitation; il semble que le chemin n'aboutit qu'à cette tour ruinée au sommet de laquelle vole une nuée d'hirondelles.

— Avant le lever du jour j'ai pourtant aperçu des feux à travers le brouillard, observa Isabelle, et tantôt il m'a semblé voir là-bas, entre les saules, un homme vêtu autrement que les soldats du capitaine Rodriguez.

On avait relevé les sentinelles, tout était déjà prêt pour le départ. Don Sancho s'approcha.

— Madame, dit-il en se découvrant d'un air aussi cérémonieux que

s'il eût abordé doña Luisa dans les salons du Buen Retiro, me voici à vos ordres. J'espère que vous vous êtes un peu reposée, cette nuit, de la fatigue d'une aussi pénible route.

Elle ne répondit que par un geste hautain, et Isabelle dit avec une certaine ironie : — Son altesse ne voudrait pas vous faire attendre, cavallero; elle est prête à partir.

Le vieux courtisan s'inclina avec cette politesse grave qu'il avait apprise à la cour de Charles-Quint, et répéta en s'adressant à la princesse : — Madame, je suis à vos ordres.

Cette affectation de ne point lui donner le titre d'altesse, à elle, la duchesse de Beja, infante de Portugal, la blessait profondément; c'était la première fois qu'on lui parlait ainsi, et elle comprenait que cette violation de l'étiquette avait quelque grave motif politique.

— Mon Dieu! pensa-t-elle, on veut donc nous mettre si bas qu'il ne nous reste pas même les honneurs dus à notre nom?

Don Sancho alla au-devant du capitaine Rodriguez, et tous deux cherchèrent à s'orienter avant de poursuivre leur route; ils n'avançaient qu'avec crainte dans ce pays soumis par la force, mais prêt à la révolte, et où ils ne pouvaient rencontrer que des ennemis. Don Sancho regarda le fleuve qui, resserré entre les rochers, s'écoulait en nappe rapide et profonde.

— Nous devons être aux environs de Jurumeña, dit-il; le Guadiana est sur la frontière, et l'autre rive, c'est la terre d'Espagne; par le Saint-Suaire! j'avancerais plus volontiers de ce côté-là que de celui-ci. Ne pourrait-on pas passer?

Le capitaine Rodriguez hocha la tête et répondit tranquillement :

— Oui, s'il y avait un pont.

— Plus haut peut-être nous trouverons un gué?

— Je ne le crois pas. Votre seigneurie n'entrera en Espagne que devant Badajoz.

— Vous estimez que nous avons encore pour trois ou quatre heures de chemin, capitaine Rodriguez?

— Ainsi soit-il! je n'ai répondu de rien à votre seigneurie. J'ai hâte de sortir de ces défilés où quelques hommes arrêteraient une armée. Par Notre-Dame de Guadalupe! il ne faudrait qu'une mauvaise rencontre là-bas, sous ce vieux fort; nous n'irions pas plus avant. Le pâtre qu'a interrogé hier votre seigneurie n'avait pas mentionné ce passage.

Don Sancho se tourna soucieux, et regarda un moment l'*atalaya*

dont les murs démantelés se découpaient nettement sur le limpide azur d'un beau ciel.

— Il n'y a que des hibous là-haut, dit-il; capitaine Rodriguez, envoyez quelques-uns de vos hommes à la découverte, prenez toutes les précautions qui peuvent assurer notre marche; puis, à la grace de Dieu et en avant!

Comme il achevait ces mots, deux soldats remontèrent le chemin en menant devant eux un jeune homme vêtu d'une saye de berger et armé seulement d'un gros bâton noueux; il s'avançait d'un pas résolu, comme quelqu'un qui va sans se faire prier.

— Par Santiago! s'écria le capitaine Rodriguez, c'est le manant qu'a interrogé hier votre seigneurie. Il mène paître ses chèvres un peu loin, ce me semble.

— Holà! dit don Sancho en faisant signe qu'on amenât cet homme devant lui; je ne m'attendais pas à te trouver deux fois sur notre chemin, mon compagnon. Ça, dis où nous sommes? Tu t'es vanté hier de connaître le pays; si tu t'es trompé et que nous nous soyons fourvoyés, je te ferai pendre au premier carrefour, pour servir de guide à ceux qui viendront après nous.

Le pâtre s'inclina sans paraître ému de cette menace, et répondit en langue portugaise :

— Votre seigneurie fera de moi selon son bon plaisir; je ne me suis guère trompé, en tous cas; Mousaras est bien loin derrière nous, et de là-bas on doit voir les clochers de Jurumeña. La nuit cependant j'aurais pu prendre un endroit pour l'autre.

— Et maintenant, tu reconnais ton chemin?

— Nous sommes sur la frontière, à quatre heures de marche de Badajoz.

— Comment se fait-il que tu nous aies suivis?

— J'ai marché toute la nuit pour venir demander justice à votre seigneurie; quand elle m'a rencontré hier, j'avais un troupeau de douze chèvres; aujourd'hui il ne m'en reste pas une seule. J'ai été poursuivi par des Espagnols, que Dieu les fasse mourir de male faim! ils ont tué toutes ces pauvres bêtes pour les manger un vendredi!

Cette explication toute simple détruisit les soupçons de don Sancho; il savait que la garnison de Beja battait souvent la campagne et pillait le pays conquis.

— On t'a tout pris, dit-il; eh bien! tu te feras soldat, et d'abord tu vas marcher avec nous jusqu'à Badajoz.

On partit. Doña Luisa et Isabelle étaient placées au centre de la troupe, qui allait au pas sur cette route pierreuse et coupée de profonds ravins. Le capitaine Rodriguez remarqua que le pâtre cherchait à se rapprocher des prisonnières, et poussant son cheval sur lui, il dit brusquement :

— Marche devant nous, maraud, puisque tu nous sers de guide, et prends garde à toi! le seigneur don Sancho a promis de te faire pendre au premier carrefour, si tu ne nous mets pas dans le bon chemin, et c'est moi qui exécuterai la sentence.

Le pâtre passa fièrement entre les chevaux et alla se mettre en tête de la colonne. Personne ne parla plus, on n'entendait que le bruit des pas sur les caillous roulans, et de temps en temps quelque apostrophe énergique du capitaine Rodriguez. Tout à coup le pâtre se prit à chanter le refrain qui, la nuit précédente, avait réveillé doña Luisa; il n'avait pas achevé la première mesure qu'on lui imposa silence; mais un seul mot avait suffi pour attirer l'attention de l'infante; elle se pencha, éperdue, vers Isabelle, et lui dit tout bas : Cet homme n'est pas ce qu'il paraît être; regarde-le, l'as-tu vu déjà?

Isabelle fit signe que non.

— Sous ce déguisement nous ne le reconnaissons peut-être pas; mais tu l'as entendu, Isabelle : ah! cette nuit, je ne m'étais pas trompée!

Elles observèrent alors attentivement le pâtre. Il marchait seul en avant; le sayon de berger n'ôtait rien à la noblesse de sa taille; il portait la tête haute sous son grossier chapeau de spart, et de longs cheveux bruns paraissaient entre les larges mailles de sa résille. Une fois il se tourna et montra son profil d'une beauté sévère.

— Non, madame, je ne l'ai jamais vu, ni votre altesse non plus, dit Isabelle, avec un soupir; ceci est un inconcevable hasard...

Elle n'avait pas achevé ces mots que deux coups d'arquebuse se croisèrent sur le chemin. On était au pied de l'*atalaya*, il y eut un moment de confusion. Don Sancho rallia quelques hommes et se plaça devant sa prisonnière; le reste de la troupe suivit le capitaine Rodriguez, qui cria, en piquant des deux : Par le corps du Christ! passez et balayez le chemin.

Il y eut une minute de silence, puis vingt coups d'arquebuse retentirent comme un long tonnerre répété par les profonds échos, et une fumée blanchâtre s'éleva entre les rochers, des deux côtés du chemin.

— Il faut se battre, dit froidement don Sancho, nous sommes tombés dans une embuscade! Alors, le pistolet à la main, il se mit à la

tête de ses cavaliers, et tenta de tourner un bouquet de saules qui masquait l'angle du chemin et protégeait les assaillans. Mais l'eau était profonde, la rive escarpée, et l'on perdit quelques momens à tenter inutilement ce passage.

Le pâtre courut à doña Luisa, restée seule avec sa compagne, au milieu du chemin, et saisissant la bride de son cheval, il dit rapidement : Madame, n'ayez pas peur! quelques hommes déterminés à délivrer votre altesse, gardaient ce passage... Mettez pied à terre, et tandis qu'on se bat ici, fuyez vers l'atalaya...

Elle sauta hardiment entre les rochers et Isabelle la suivit; le pâtre marcha devant elles. A vingt pas derrière eux on se battait; quelques hommes postés à l'angle du chemin tenaient la troupe du capitaine Rodriguez entre deux feux; plusieurs Espagnols étaient tombés, et il semblait que pas un ne pourrait passer à travers ces ennemis invisibles.

Cependant doña Luisa avait déjà atteint le sentier qui serpentait sur la croupe aride de la colline; guidée par le pâtre, elle fuyait vers l'atalaya à travers ce terrain coupé où il semblait impossible de la suivre, lorsque don Sancho remonta la rive, après avoir vainement tenté de tourner la position des assaillans; il vit alors que sa prisonnière allait lui échapper. L'intrépide cavalier lança son cheval parmi les rochers, et coupant le sentier que gravissait l'infante, il lui barra le passage. Elle recula, et le pâtre qui la guidait lui dit en l'entraînant : —Madame... n'ayez pas peur... Gagnez l'autre côté du ravin et vous êtes sauvée!...

Mais don Sancho ne lui en laissa pas le temps; il fondit sur elle, et la saisissant d'une main, de l'autre il déchargea son pistolet dans la poitrine du pâtre qui tentait de la défendre : le malheureux tomba en jetant un cri sourd. Don Sancho souleva l'infante, malgré sa résistance, et, la mettant devant lui, il s'écria : — A présent, nous passerons ou ils la tueront.

A cet aspect un cri s'éleva parmi les assaillans, le feu cessa, et don Sancho regagna librement le chemin. Doña Luisa était comme ployée sous le bras de fer qui la tenait; elle sentait une odeur de sang et de poudre, elle apercevait, comme emportée dans un tourbillon, la terre qui semblait fuir sous ses pieds, Isabelle les mains levées au ciel, et çà et là des morts couchés dans la poussière. Tout-à-coup ceux qui avaient arrêté la troupe du capitaine Rodriguez, se montrèrent au bord du chemin, et parmi eux doña Luisa vit distinctement un cavalier vêtu à la mode des Arabes, d'un burnous blanc, et la tête cou-

verte d'un casque de fer. Il était jeune, beau de visage, et de longs cheveux d'un blond vif flottaient sur ses épaules; une moustache épaisse tombait sur sa lèvre marquée d'une cicatrice profonde. A son aspect doña Luisa jeta un cri, étendit les bras et perdit connaissance : c'était le fantôme du roi don Sébastien, c'était un mort relevé du tombeau, c'était une vision de l'autre monde qui venait de lui apparaître.

— En avant! cria le capitaine Rodriguez, *Castilla y Portugal por el rey?* En avant.

Don Sancho entoura l'infante de ses deux bras et la soutint sur sa poitrine, immobile, comme morte; la troupe se serra autour de lui, et passa hardiment sous les yeux de l'ennemi, qui n'osa plus faire feu sur elle.

II.

Philippe II attendait à Badajoz que le duc d'Albe eût conquis le royaume de Portugal, il avait voulu rester sur la frontière qu'il ne devait passer que pour aller se faire couronner à Lisbonne; de cette position, il dominait le théâtre de la guerre, et commandait son armée. La reine, les infantes, toute la cour d'Espagne, avaient quitté le somptueux palais du Buen-Retiro, les sombres magnificences de l'Escurial, pour suivre le roi dans cette petite ville, devenue, pour un moment, le centre d'où partaient les ordres souverains auxquels on obéissait jusqu'aux extrémités du monde. Philippe II eût pu habiter le vieil Alcazar qui commandait la ville haute; mais il préféra le couvent des bénédictines à la forteresse mauresque, au sommet de laquelle saint Ferdinand planta la croix. Les religieuses avaient ouvert la porte de clôture pour recevoir cet hôte royal et sa suite; on pénétrait librement dans ce lieu dont jamais auparavant des regards profanes n'avaient parcouru l'enceinte; mais, selon l'usage établi à la cour d'Espagne, nul autre homme que le roi ne dormait sous le même toit que la reine. Les portes du couvent étaient cependant ouvertes tout le jour aux grands qu'y appelait leur service; mais le soir, dès que le roi était couché, il congédiait ses chambellans, ses gentilshommes, et jusqu'à ses valets de chambre; il ne restait autour de lui que les dames de la maison de la reine. Il est vrai qu'au seuil du monastère veillaient la garde espagnole et la garde allemande, et que les gentilshommes de service avaient tous une clé pour entrer le lendemain matin chez le roi. L'abbesse des bénédictines s'était retirée

avec son troupeau dans un corps de logis séparé, et Philippe II habitait sa cellule. Là, comme à l'Escurial et à Madrid, il vivait en moine couronné, au milieu de toutes les grandeurs et de toutes les austérités qui peuvent enorgueillir ou mortifier la faiblesse humaine. Le cabinet où il dictait les ordres qui décidaient du sort des nations était un oratoire; on y voyait, à côté du sceau royal et de l'épée de Charles-Quint, une tête de mort et un chapelet de chartreux.

La troupe décimée du capitaine Rodriguez était arrivée vers le soir à Badajoz. Don Sancho d'Avila, après avoir pris le devant pour rendre compte au roi de sa mission, attendait sa prisonnière à la porte du couvent. Doña Luisa avait achevé cette pénible route, couchée dans une espèce de litière, faite à la hâte avec des branches d'arbre; un manteau de soldat, jeté sur elle, la couvrait comme un drap mortuaire; depuis le moment où don Sancho l'avait si hardiment enlevée sous les regards de ceux qui tentaient de la sauver, elle était tombée dans une sorte d'anéantissement. Elle n'avait pas proféré une seule parole, et la pâleur, l'immobilité de ses traits, pouvait faire douter qu'elle fût vivante. Cependant, quand les portes s'ouvrirent devant elle, quand sa litière s'arrêta au pied du grand escalier, où deux dames de la maison de la reine étaient venues l'attendre, elle se souleva en frissonnant, et jeta autour d'elle un regard morne et rapide; puis passant ses mains sur son front, elle tâcha de prendre une plus ferme contenance, et descendit seule de sa litière. Don Sancho s'inclina devant elle, avec respect, avant de la remettre aux dames qui s'étaient avancées pour la recevoir.

— Madame, dit-il, ma mission est finie, daignez me pardonner ce qu'elle a eu de rigoureux pour vous.

— Don Sancho, répondit fièrement la princesse, vous avez osé mettre la main sur moi, doña Luisa, infante de Portugal, c'est un crime que vous paieriez de votre tête si le sort des armes vous livrait à notre justice; mais je vous pardonne cet outrage que ne devait pas craindre, d'un homme tel que vous, une femme, une princesse. Allez, et que Dieu vous garde.

Ceci se passait dans le cloître, à la lueur des flambeaux que portaient deux hommes vêtus de la livrée royale. Doña Luisa suivit lentement les dames qui semblaient destinées à veiller sur elle. C'étaient deux vénérables personnes habillées de noir et coiffées comme des nonnes avec de grands voiles raides et flottans. Tout était sombre et silencieux dans le vaste édifice; on eût dit que les religieuses seules l'habitaient. Des femmes en robes traînantes, des cavaliers couverts

du chapeau, qu'ils avaient le droit de garder sur la tête, même en présence du roi, passaient comme des ombres, dans le cloître, le long des corridors mal éclairés par quelques lampes attachées devant les images des saints; ces grands seigneurs, ces grandes dames, se saluaient sans parler et poursuivaient leur chemin sous ces voûtes profondes, dont le pas le plus léger réveillait les échos.

Doña Luisa, habituée aux splendides magnificences de la cour de Portugal, pensa que don Sancho l'avait trompée en lui disant qu'elle allait voir le roi d'Espagne; un moment, elle se crut dans quelque couvent transformé en prison d'état; mais elle reconnut la demeure d'un souverain en entrant dans l'appartement qui lui était destiné. Une tenture de Flandre cachait les murs de la cellule; au pied du Christ d'ivoire debout près du lit, il y avait un bénitier formé d'une grande coquille nacrée, et sur la toilette, parée comme un autel, une glace de Venise brillait enchâssée dans un de ces cadres dont le merveilleux travail avait souvent occupé toute une vie d'artiste.

Doña Luisa était brisée corps et ame par la fatigue et les émotions terribles de cette journée; mais une ferme volonté la soutenait; la grandeur même de son infortune relevait son courage. Ses yeux noirs avaient une indicible expression de sérénité souffrante; une fugitive rougeur animait ses joues pâles; elle était d'une beauté singulière sous ce long vêtement dont les sombres plis marquaient sa taille élevée. Il y avait la majesté d'une reine et la fierté timide d'une jeune fille dans son attitude, dans son regard plein de douceur et de tristesse.

Cependant une des deux dames avait déployé une robe de soie; l'autre, qui venait d'avancer un siége devant la toilette, dit en faisant une profonde révérence à doña Luisa :

—Madame, vous plaît-il de changer d'habits? Vous n'avez qu'un moment; le roi vous mande sur l'heure.

Elle frissonna et répondit d'une voix lente :

—Je suis prête; c'est ainsi que je veux paraître devant lui.

Les deux duègnes se regardèrent d'un air stupéfait. Doña Luisa releva sa mante et rejeta en arrière ses longs cheveux.

—Je suis prête, répéta-t-elle d'un ton qui prévenait toute observation.

Les duègnes lui firent une seconde révérence et marchèrent devant elle. Doña Luisa les suivit d'un pas ferme; mais à mesure qu'elle avançait, son regard troublé ne distinguait plus que des lueurs vacillantes à travers de grandes ombres, il lui semblait que les dalles de

la galerie fuyaient sous ses pas et qu'un abîme s'ouvrait devant elle; un long bourdonnement résonnait à son oreille comme si toutes les cloches du couvent eussent tinté à la fois. Elle ferma les yeux, son cœur battait avec une violence inégale, et elle se sentit défaillir lorsque, après avoir traversé une chambre où il n'y avait absolument personne les dames qui l'accompagnaient s'arrêtèrent. L'une d'elles dit à voix basse en lui désignant une petite porte :

— Entrez seule, madame, c'est l'ordre du roi.

Doña Luisa passa instinctivement le seuil; la portière retomba derrière elle en frôlant ses cheveux; elle resta immobile et droite en face de Philippe II. Il avait jeté un regard oblique et rapide du côté de la porte.

— Asseyez-vous, doña Luisa, dit-il sans relever la tête.

A cette voix elle sortit tout à coup de son abattement; le sentiment de sa situation lui revint; les battemens de son cœur s'apaisèrent, et au bout de quelques momens elle regarda autour d'elle d'un œil rassuré. Elle était seule avec le roi. Il lisait accoudé sur une petite table couverte de dépêches; un chandelier d'argent à plusieurs branches jetait une vive lumière sur ses mains blanches comme celles d'une femme; et son visage demeurait à demi caché dans l'ombre d'un abat-jour qui amortissait l'éclat des bougies. Philippe II avait alors cinquante-trois ans; il était usé par le travail, par le poids immense du pouvoir, pourtant il conservait quelques-uns des avantages de sa jeunesse. Sa taille était encore agile et souple; ses traits, sillonnés de rides précoces, avaient une pâleur animée, ses cheveux étaient rares; mais comme ceux de son père Charles-Quint, ils conservaient, malgré l'âge, leur nuance d'un blond équivoque. Sa physionomie était empreinte d'une majesté calme qui imposait le respect; son regard était froid, terne, profond, et celui sur lequel il se levait le soutenait difficilement. En ce moment il semblait absorbé dans la lecture d'une volumineuse correspondance ouverte devant lui et dont il relevait les dates une à une. Doña Luisa eut le temps d'examiner ce visage impassible sur lequel il semblait que nulle impression de l'ame ne pût se refléter; puis comme effrayée de son immobilité, elle détourna la vue, regarda le prie-dieu, le Christ de grandeur naturelle et les autres ornemens qui faisaient ressembler le cabinet du roi à une chapelle; plusieurs tableaux, représentant des sujets tirés de la légende, couvraient les murs; parmi ces saints solitaires, ces saintes martyres, doña Luisa reconnut avec étonnement trois portraits de femmes d'une beauté vivante; ces têtes, dont deux

portaient une couronne royale, semblaient sortir du cadre et abaisser leur regard sur Philippe II.

Rien n'interrompait le silence de ce singulier tête-à-tête ; les bruits du dehors n'arrivaient pas dans ce lieu retiré, à travers la solitude des pièces qui le précédaient et les épaisses tentures baissées devant les portes; long-temps doña Luisa n'entendit que le balancement régulier de l'horloge et le frôlement des papiers que le roi parcourait d'un coup d'œil et amoncelait devant lui. Enfin il releva la tête et dit en cherchant du regard dans l'ombre projetée par l'abat-jour :

— Approchez, doña Luisa.

Elle se leva lentement et resta debout à quelques pas de la table.

— Avez-vous été traitée avec tous les égards qui vous sont dus, comme je l'avais commandé? reprit le roi.

— Don Sancho d'Avila n'a point outrepassé les ordres de votre majesté, répondit-elle, il m'a gardée avec vigilance et il s'est comporté en homme déterminé à m'amener ici morte ou vivante.

— En effet, c'étaient mes ordres, dit froidement Philippe II. En même temps il regarda doña Luisa avec quelque étonnement; on ne lui avait peut-être jamais parlé ainsi; il y avait dans l'accent et la contenance de cette jeune fille, un reproche hardi auquel il ne s'attendait pas.

— En vous faisant passer en Espagne, reprit-il plus doucement, j'ai voulu vous mettre à l'abri des dangers que vous eussiez couru dans un pays ravagé par la guerre. Votre place est près de la reine, et quand elle quittera Badajoz vous la suivrez à Madrid.

— Sire, répondit doña Luisa avec une dignité triste, vous êtes le maître de mon sort, j'obéirai; mais je déclare ici en recevant vos ordres, que j'y cède par force. Ma place n'est pas à la cour d'Espagne, elle est près du roi mon père, ou dans quelque retraite ignorée du monde; j'avais espéré que le bon plaisir de votre majesté serait de m'enfermer avec les dames bénédictines.

— Nous ne voulons pas que nos sujets portugais puissent dire que nous vous avons ôté la liberté, doña Luisa.

— Pourquoi, sire, puisque vous en avez le droit? Ne me traitez pas en princesse votre parente; traitez-moi comme la fille de votre ennemi; c'est la seule grace que je demande.

— Prenez garde que nous vous l'accordions, dit le roi avec une espèce de sourire; nous n'avons jamais frappé un ennemi qu'il n'ait crié merci à genoux. Que Dieu et sa sainte mère vous gardent d'encourir notre colère : elle est terrible.

— La colère de Dieu seul est à craindre, sire.

Philippe II regarda doña Luisa, dont les yeux restèrent baissés; il y eut encore plus d'étonnement que de colère dans le geste qui lui échappa, et presque aussitôt il dit froidement :

— Le duc d'Alba est aux portes de Lisbonne, il a pris Villaviciosa, Evora, Setubar et plusieurs autres villes; partout mes sujets rebelles font leur soumission et déjà je suis maître du Portugal.

— Par droit de conquête, sire, vous êtes le plus puissant prince de la chrétienté, et vos armées pourront encore vous gagner d'autres états.

— Dieu me garde d'ajouter jamais, par une guerre injuste, un seul fleuron à ma couronne! J'ai soutenu mon droit les armes à la main, parce qu'il est légitime; la justice ecclésiastique et séculière a prononcé...

— Prononcé la déchéance de mon père? Alors elle a consacré une usurpation : la mort seule, sire, peut ôter du trône celui que sa naissance y a mis.

Philippe II fit un signe de tête affirmatif et répondit :

— Mais don Antonio, votre père, n'est que le bâtard d'un infant de Portugal.

A ce mot doña Luisa recula d'un pas; son front se couvrit d'une rougeur subite, elle s'écria :

— Votre majesté sait que doña Violante, mon aïeule, fut la femme légitime de l'infant don Luis! Nul n'en a douté jusqu'ici, et mon père a porté le titre de duc de Beja jusqu'au moment où il a pris celui de roi de Portugal.

— Les preuves, les témoins de ce mariage! Il n'y en a point.

— Les preuves! répéta doña Luisa avec un étonnement qui dominait ses autres impressions, les preuves! Mais, sire, elles existent; écoutez la voix publique, elle vous les donnera. Quel doute peut s'élever en face d'un fait qui s'est passé devant la nation entière? Don Luis mon aïeul aima doña Violante de Gomez pour sa rare beauté; il l'épousa, et bientôt elle mourut en lui laissant un seul enfant, don Antonio de Portugal, mon père. Certes, il n'est point de généalogie plus claire et de descendance plus aisée à vérifier.

Philippe secoua la tête et dit avec une froide décision :

— La preuve de ce mariage manque. Le saint père, qui voit avec douleur le scandale de ces prétentions, l'avait demandée, don Antonio n'a pu la donner; il n'existe aucun acte de célébration, rien.

— Alors, ces preuves que votre majesté demande ont été anéanties.

Celui qui a commis cette iniquité s'en repentira devant Dieu au jour de sa mort.

Il y eut un silence; doña Luisa, le regard morne et baissé, semblait chercher la force de supporter cet outrage.

— Ainsi, reprit-elle enfin, la branche aînée de la maison royale de Portugal portera désormais les armoiries brisées des bâtards, elle perd son rang, ses titres, son héritage! Je comprends à présent pourquoi don Sancho d'Avila semblait oublier, en me parlant, qu'il s'adressait à une infante; votre majesté lui avait signifié notre déchéance.

— Nous n'avons point résolu légèrement une question si grave; des casuistes l'ont examinée, et ils ont reconnu notre droit en déclarant que la naissance de don Antonio est illégitime...

— Votre droit, sire! interrompit doña Luisa; mais ils ont donc oublié qu'après le duc de Beja, vient, avant votre majesté, le duc de Bragance?

Le roi chercha parmi les papiers épars devant lui, une feuille de vélin au bas de laquelle pendait un sceau que reconnut doña Luisa.

— Ceci, dit-il, est une lettre écrite de la main de don Juan de Bragance : il nous assure de son dévouement et de sa fidélité; il fait acte de soumission.

— Traître! dit doña Luisa avec un profond mépris.

Le roi la regarda avec la même expression d'étonnement; mais cette fois il ne s'y mêlait aucune nuance de colère. Il jeta la lettre du duc de Bragance parmi le tas de papiers qu'il bouleversait d'un air distrait, et dit, en s'accoudant sur la table : Asseyez-vous, doña Luisa, je ne vous congédie pas encore.

Elle s'inclina et demeura appuyée au dossier du fauteuil qu'il lui montrait. Alors il releva l'abat-jour qui projetait son ombre autour de la table, et le faisceau de bougies dont l'éclat était amorti par une double gaze jeta un reflet resplendissant sur doña Luisa. Philippe II considéra un moment avec une secrète admiration ce visage d'une beauté si pure, cette physionomie empreinte de tant de douleur et de fierté; il se laissa aller à une distraction profonde; on eût dit que quelque souvenir à la fois triste et doux le préoccupait; puis il passa une main sur ses yeux et dit brusquement : — Un bruit étrange a couru en Portugal; depuis quelque temps on dit que don Sébastien n'est pas mort, et mes ennemis tâchent d'accréditer cette nouvelle. En avez-vous entendu parler, doña Luisa?

Elle devint fort pâle et répondit d'une voix altérée : — Non, sire; mais cela peut être vrai.

— Dieu ne laisse pas revenir en ce monde ceux qu'il a reçus dans sa gloire.

— Sa miséricorde peut avoir conservé la vie à don Sébastien. Pendant la bataille d'Alcazar-Quivir, le roi disparut dans la mêlée, mais personne ne l'a vu mort.

— Deux années ont passé depuis, et personne non plus ne l'a revu vivant. Aujourd'hui un rebelle, un fourbe tente d'en imposer au peuple, il prend audacieusement le nom de don Sébastien; si c'était lui véritablement qu'un miracle, la volonté de Dieu, ramène dans ses états, vous en seriez déjà instruite, doña Luisa.

Il la regarda comme s'il eût voulu pénétrer au fond de sa pensée; mais elle soutint impassible cette muette interrogation, et ne répondit que par un geste négatif.

— L'on est à la recherche de cet aventurier, reprit Philippe II, il paiera de sa vie cette fourberie; j'ai ordonné qu'aussitôt qu'il serait pris on le passât par les armes, sans autre forme de procès.

— Ah! sire! interrompit doña Luisa, épouvantée, si c'était véritablement don Sébastien? Les voies de la Providence sont infinies, elle peut nous le rendre... Vous êtes juste, sire, vous êtes un grand prince, vous craignez Dieu; vous ne voudriez pas paraître devant lui chargé d'un tel forfait, fût-il involontaire; vous ne voudriez pas, pour garder votre droit à la couronne de Portugal, laisser répandre le sang d'un roi votre parent.

Philippe II fit un geste d'impatience, sa physionomie immobile s'anima, et il dit d'un ton de raillerie amère : — Ainsi donc, vous croyez à la résurrection de don Sébastien? Par la sainte messe! je ne m'attendais pas à vous voir entrer dans cette audacieuse fourberie. Nous agirons sans précipitation, doña Luisa. Ne faudrait-il pas envoyer un sauf-conduit à ce prétendu roi pour qu'il vînt jusques à nous se faire reconnaître.

— Il viendra, sire, il viendra s'il est vivant, comme je l'espère, comme je le crois.

— Ah! vous en êtes sûre, interrompit Philippe II, et pourtant vous venez de me dire que vous n'aviez reçu aucune nouvelle, aucun message.

— Non, sire, non rien. Depuis que je suis tombée au pouvoir de don Sancho, il faisait bonne garde auprès de ma personne, il ne laissait approcher ni amis, ni ennemis, et pendant notre pénible route, je n'ai parlé qu'à une de mes dames, prisonnière comme moi.

— La duchesse d'Avero? Vous ne tarderez pas à la revoir; le ca-

pitaine Rodriguez retourne à la frontière avec de nouvelles troupes, il va traquer cette poignée de rebelles, et il ne leur fera point de quartier; cette jeune fille seule sortira vivante de l'atalaya.

— Dieu sauve le roi! murmura doña Luisa, d'une voix si basse que Philippe ne put l'entendre.

Elle avait jusque-là dominé tout ce qui s'élevait en elle de douleur et d'effroi, mais enfin elle défaillit, car elle avait souffert au-delà des forces humaines. Un nuage se répandit sur sa vue, et ses genoux tremblans faiblirent. Un moment elle lutta contre ses angoisses; mais ses sens l'abandonnèrent, sa pensée s'éteignit, et elle tomba sans vie aux pieds de Philippe II.

— Jésus-Maria! s'écria-t-il avec une espèce d'émotion; doña Luisa, qu'est-ce que ceci? Qu'avez-vous?

Il saisit une clochette d'argent posée sur la table, mais il s'arrêta au moment de sonner; il n'appela personne et releva lui-même l'infante. Elle ne respirait plus, les battemens de son cœur avaient cessé, elle était comme morte. Le roi passa ses mains sur cette tête immobile, il se pencha sur cette bouche pâle et muette pour saisir une plainte, un souffle, et il n'entendit rien, il ne sentit que le contact d'un visage froid comme le marbre; alors il se releva avec une singulière émotion, et déposant doña Luisa dans son fauteuil, il resta debout et ne détourna plus de dessus elle son regard sombre. Des pensées rapides et tumultueuses s'élevèrent en lui; il retrouva dans son cœur des passions qu'il croyait mortes : depuis long-temps aucune femme jeune et belle ne s'était trouvée ainsi seule en sa présence, et il ne voyait devant lui chaque jour que le visage blême et maladif de la reine. A l'aspect de doña Luisa, il sentit tout à coup qu'il pouvait encore aimer comme autrefois d'un amour ardent, jaloux, implacable. Cette situation dura quelques minutes; enfin, la jeune fille rouvrit les yeux et soupira profondément comme quelqu'un qui s'éveille au milieu d'un songe pénible.

— Doña Luisa, dit le roi, dont le visage avait déjà repris son masque impassible, la force de l'ame est plus grande en vous que celle du corps. Souffrez-vous moins à présent?

— J'ai cru que j'allais mourir, répondit-elle d'une voix faible et en essayant de se lever.

— Venez, dit le roi en la soutenant, vos femmes sont là, elles vous attendent; je vous laisse à leurs soins; une nuit de repos vous guérira. Demain je vous présenterai moi-même à la reine.

Il s'interrompit; et touchant la robe de doña Luisa d'un air de re-

proche bienveillant, il ajouta, avec un sourire : Ma prisonnière a voulu paraître devant moi dans ses habits de combat. Pauvre jeune fille, mal habituée à la guerre, et qui s'évanouit quand on parle devant elle de passer quelques hommes au fil de l'épée!

Il la reconduisit jusqu'à la porte, et quand elle eut franchi le seuil, il s'approcha de la fenêtre, et, caché derrière les vitraux, il la vit traverser le cloître, appuyée sur les deux duègnes; elle avait disparu entre les piliers, que ses yeux la suivaient encore, et long-temps il demeura là, plongé dans une étrange préoccupation. Son ame était remplie de trouble; il essaya d'échapper à ses pensées par la prière; mais cet homme dont le pouvoir sur tous était si absolu, n'avait aucun empire sur lui-même, il n'avait que l'habitude de la dissimulation. Sa piété était sincère; mais il avait foi en sa justice comme en celle de Dieu, et, dans son orgueil, il croyait être toujours sans péché. Aucun scrupule n'alarma sa conscience; il s'assit à la place que venait de quitter doña Luisa, et se dit en lui-même : La reine est d'une santé qui laisse peu d'espoir de la conserver... Que Dieu ait pitié d'elle!... Nous pouvons la perdre... Je n'ai qu'un fils... Le bien de l'état voudrait que je prisse une nouvelle épouse.

III.

Une morne et fastueuse étiquette gouvernait la cour de Philippe II; la reine doña Anne d'Autriche n'avait jamais fait un pas qui ne fût réglé par cette puissance occulte; à Badajoz, comme à Madrid, elle ne sortait qu'en litière et suivie de ses dames pour visiter les couvens et faire des neuvaines dans les églises. Quand elle mettait pied à terre, elle ne pouvait marcher que sous un dais, et il n'y avait que deux hommes au monde, le roi et son confesseur, qu'elle pût entretenir sans témoins. Pourtant l'étiquette lui commandait envers ses inférieurs, c'est-à-dire envers toutes les personnes de la cour indistinctement, une familiarité dont on ne voyait l'exemple dans nul autre pays; elle devait tutoyer tout le monde, excepté les grands dignitaires de l'église et les ambassadeurs. Ses dames la servaient un genou en terre, quelle que fût leur naissance; à la vérité, les grandes d'Espagne avaient, en se relevant, le droit de s'asseoir devant elle. Mais elle se mourait au milieu de sa grandeur, rongée par l'ennui, et peut-être par une de ces douleurs secrètes qui ne finissent qu'au tombeau. Elle avait emporté de l'Allemagne, sa patrie, un souvenir que n'effaça jamais l'orgueil du rang où elle était montée, et souvent la reine

d'Espagne pleura devant Dieu le temps où elle avait espéré devenir duchesse de Gratz.

Philippe II ne régla pas le rang que doña Luisa tiendrait à la cour, elle fut simplement présentée à la reine; mais hormis le titre d'altesse qu'on ne lui donna point, elle eut les mêmes prérogatives et les mêmes honneurs que les infantes. Elle entendait la messe dans la tribune de la reine, elle pouvait entrer chez le roi sans avoir été mandée, et partout elle avait le pas sur la camarera-mayor; comme les infantes, elle était nuit et jour environnée et gardée à vue par les dames attachées à sa personne. Elle se trouva ainsi plus séparée du reste du monde que si les grilles d'un couvent se fussent fermées sur elle, et elle demeura livrée au tourment d'une incertitude que rien ne venait éclairer. Elle essaya vainement de savoir quel succès avait eu l'expédition du capitaine Rodriguez, et quel était le sort d'Isabelle. Ceux qu'elle interrogea feignaient de l'ignorer ou l'ignoraient réellement. Enfin elle osa s'adresser directement au roi, qui lui répondit avec distraction, et comme s'il eût oublié ce qui s'était passé :

— Les rebelles sont dispersés; il y a maintenant une garnison espagnole dans l'atalaya; la duchesse d'Avero doit être en sûreté dans quelque couvent où l'aura conduite le capitaine Rodriguez. Le vieux reître est capable de la mettre à rançon comme quelques cavaliers tombés en ses mains pendant cette guerre.

On ne s'occupait point chez la reine des affaires de l'état; le roi souffrait à peine qu'on y parlât des évènemens qui se passaient en Portugal, et qu'on s'y réjouît de ses victoires; le temps s'écoulait dans l'ennui d'une vie indolente, murée comme celle du cloître, et qui n'avait d'autre distraction que les pratiques d'une dévotion minutieuse. Ces sombres habitudes allaient à la situation de doña Luisa; elle garda l'attitude fière et résignée qui convenait à son malheur. La reine éprouvait un intérêt plein de pitié pour cette jeune fille, comme elle étrangère et isolée au milieu de sa cour; elle la traitait avec une familiarité affectueuse que permettait l'étiquette, et dont elle n'usait pas toujours vis-à-vis des infantes, filles de Philippe II.

Le roi parlait rarement à doña Luisa; mais son regard terne et perçant ne la quittait pas, et toujours son fauteuil à dossier couronné touchait le coussin où elle était assise. Il observait avec un intérêt jaloux sa tristesse, l'abattement contre lequel elle luttait, et l'émotion douloureuse qu'elle tâchait de dissimuler chaque fois que quelque nouvelle des évènemens qui se passaient hors de la cour, parvenait jusqu'à elle.

Cependant la maladie de langueur qui, depuis long-temps, minait les jours de la reine, faisait des progrès que ne voyait point cette cour, dont les soins l'obsédaient. Elle subissait mourante les mêmes obligations, les mêmes devoirs puérils, qui avaient rempli sa vie. Seule, elle comprenait combien sa fin était proche, et elle dissimulait cette longue agonie, comme elle avait dissimulé les peines profondes qui causaient sa mort. Elle n'envisageait pourtant pas sans effroi le terrible passage de ce monde à l'éternité; et parfois, saisie de terreur, elle priait Dieu de la sauver, elle pleurait sur sa jeunesse écoulée dans les tristes honneurs de la souveraine puissance, sur le terme prématuré de ses jours dévorés par les soucis de sa grandeur.

Un soir, doña Luisa était seule près du lit de la reine, qui, faible, oppressée, reposait les mains jointes et le regard levé vers le Christ qu'elle priait dans son cœur. La camarera-mayor et quelques dames veillaient assises devant la fenêtre, dont les rideaux relevés laissaient pénétrer un air tiède et lourd. De longs éclairs illuminaient les blanches arcades du cloître; l'orage grondait au loin, et les nuages déchirés flottaient comme de grands lambeaux noirs dans le ciel où brillaient encore quelques étoiles. Un silence profond régnait dans cette vaste chambre, qui servait naguère aux assemblées capitulaires; deux grands candélabres, chargés de bougies odorantes, projetaient leurs vives clartés jusqu'au fond de l'alcôve royale, dont les courtines de damas blanc étaient entr'ouvertes. A côté du lit, élevé sur trois marches comme un trône, il y avait un petit guéridon sur lequel étaient posés quelques livres. Doña Luisa, assise sur la première marche, lisait à haute voix un volume posé sur ses genoux; c'étaient les œuvres de Fray Luis de Léon.

Depuis un moment la reine n'écoutait plus les accents de cette poésie pleine d'une foi si vive, d'une si suave tristesse; elle avait laissé retomber sa tête sur les carreaux de satin, et se couvrait le visage avec son mouchoir de dentelle, comme pour fuir la lumière resplendissante que reflétaient les miroirs, les dorures, de ce somptueux appartement. Doña Luisa interrompit sa lecture, et dit, en baissant la courtine :

— Jésus-Maria! on est ici comme dans une chapelle ardente; votre majesté est fatiguée de cette grande clarté?

— Oui, répondit la reine d'une voix brève; mais l'heure de mon coucher n'a pas sonné, et la camarera-mayor ne fera pas éteindre les bougies une minute plus tôt, dussè-je en mourir. Poursuis ta lecture, Luisa; ces vers sont beaux.

La jeune fille acheva la traduction du psaume *Miserere mei;* puis après avoir tourné la page, elle se tut subitement.

— Eh bien! j'écoute, dit doucement la reine; et comme doña Luisa ne continuait pas, elle s'empara du livre, y jeta un coup d'œil et reprit avec un tremblement dans la voix : Ah! c'est un sonnet sur la mort de don Carlos!

Elle ferma les yeux et retint la main que doña Luisa avançait pour reprendre le livre. Il y eut un long silence. Le nom de don Carlos réveillait des souvenirs de terreur et de pitié dans l'ame de ces deux femmes; la mort du fils aîné de Philippe II était un de ces évènemens terribles dont le vulgaire n'apprend jamais les véritables motifs et qui restent un secret dans les familles royales. Doña Luisa s'était agenouillée au chevet du lit; elle s'aperçut que la reine pleurait et elle osa lui dire tout bas :

— Seigneur mon Dieu! votre majesté souffre.

— Oui, je souffre beaucoup, répondit la reine au milieu de ses sanglots; je vais bientôt mourir.

— Madame, il ne faut pas désespérer ainsi de la bonté de Dieu; il gardera la vie de votre majesté pour le bonheur du roi, pour le bien de son peuple.

— Dieu m'a condamnée : la cloche de Belilla a sonné.

— La cloche de Belilla! répéta doña Luisa sans comprendre pourquoi un fait qui paraissait si simple jetait la reine dans une telle épouvante.

— Tu ne sais pas ce que cela présage? La cloche d'argent de Belilla a le don de prophétie; elle sonne seule chaque fois que quelque personnage éminent est près de quitter ce monde. Elle a sonné pour la mort de don Carlos, pour celle de la jeune reine d'Espagne Élisabeth de France... A présent elle annonce ma fin prochaine...

— Qui a pu rapporter ceci à votre majesté? dit doña Luisa, qui a osé l'entretenir de ces présages funestes qu'on n'est jamais sûr d'avoir bien expliqué? On vous trompe, madame!

— Le roi, c'est le roi! murmura-t-elle dans une angoisse inexprimable, en se soulevant haletante, le regard vague et animé, la bouche décolorée.

Doña Luisa frémit; elle s'apercevait d'un prompt et affreux changement dans cette physionomie ordinairement souffrante, mais calme; il semblait que le souffle de la mort l'eût déjà touchée.

— Depuis hier mon ame est frappée de terreur, reprit la reine avec effort; le roi, l'ai-je bien compris, mon Dieu! je tremble devant lui,

je n'ose l'interroger... Je sens la vie près de me manquer, quand son regard tombe sur moi... Écoute, Luisa, il faut l'aller trouver sur l'heure, et tu sauras... il te dira si véritablement Dieu a manifesté sa volonté.

— Sainte Vierge Notre-Dame! je ferai tout pour complaire à votre majesté; mais comment entrer ainsi, sans être mandée, dans le cabinet?

— Tu le peux, les infantes en ont le droit, et tu as ici toutes les prérogatives de leur rang; ainsi l'a voulu le roi. Va, te dis-je, et ne crains rien, le temps presse.

Doña Luisa traversa avec une sorte de frayeur le long corridor qui séparait la chambre de la reine du cabinet. En la voyant paraître, le roi fit un geste d'étonnement, et un sourire éclaira sa physionomie.

— Doña Luisa! dit-il, c'est vous! à cette heure!

— Oui, sire, répondit-elle avec plus de crainte qu'elle n'en éprouva la première fois qu'elle était entrée dans ce lieu défendu; je n'ai dû venir que pour un grave motif.

— Bien; et qu'avez-vous à nous demander? Parlez sans crainte.

— Sire, c'est de la part de la reine que je viens. Quelques paroles de votre majesté l'ont frappée de terreur... Il faut la rassurer...

— J'ai ordonné des prières pour elle, dit froidement le roi; aujourd'hui on a commencé une neuvaine dans toutes les églises d'Espagne, afin que Dieu la reçoive dans sa grace s'il lui plaît de la rappeler.

— Sire, est-elle donc si mal qu'il ne faille plus songer qu'au salut de son ame? Voyez cependant la sécurité de tout ce qui l'environne; il semble qu'on ignore son danger; tout se passe comme à l'ordinaire; aujourd'hui même elle s'est levée pour entendre la messe. Non, sire, elle n'est pas si près de la mort, mais un mot de votre majesté l'a jetée dans d'étranges frayeurs; elle croit que Dieu la rappelle et qu'il a manifesté sa volonté par un miracle; elle croit que la cloche de Belilla a sonné pour annoncer sa fin prochaine.

— Il est vrai, dit le roi en se signant, ce prodige a eu lieu le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge.

Doña Luisa avait été élevée par les religieuses de Santa-Clara dans la dévotion superstitieuse de cette époque. Sa foi était simple et profonde; elle croyait fermement aux miracles; pourtant elle osa manifester quelque doute sur ceux de la cloche de Belilla.

— La religion de votre majesté peut avoir été trompée, dit-elle; qui a entendu cette cloche miraculeuse? qui peut dire avec certitude que Dieu lui a donné le don de prophétie?

— Elle le doit à son origine, répondit gravement le roi; elle a été fondue avec les trente deniers pour lesquels le traître Judas vendit notre Seigneur....

Doña Luisa, consternée, se signa à son tour; au milieu de ses propres peines, elle était profondément touchée du terrible spectacle qu'elle venait de voir.

— Sire, dit-elle avec des larmes, je vais prier près du lit de la reine.....

Elle allait sortir; Philippe II la retint d'un geste à la fois impérieux et bienveillant :

— Asseyez-vous, doña Luisa, dit-il après un moment de silence; je vous accompagnerai tantôt chez la reine. Comme l'air est lourd! Par ce temps d'orage l'esprit souffre comme le corps, et ne peut s'appliquer à rien. Je n'ai pas ouvert les dépêches que nous envoie le duc d'Albe.

Il repoussa un paquet de lettres encore intact et s'accouda sur la table. Doña Luisa regardait d'un air rêveur les trois portraits de femmes placés en face du roi; il leva les yeux au ciel, et dit avec un soupir, comme s'il eût répondu aux pensées de la princesse :

— Elle sont mortes jeunes!

Il reporta alternativement son regard sur doña Luisa et sur le premier portrait, qui représentait une belle jeune femme aux cheveux ondulés et flottant sur de frêles épaules.

— Marie de Portugal vous ressemblait, reprit-il; elle avait votre âge quand je l'ai perdue. C'est une sainte qui prie pour moi dans le ciel.

— Elle était la mère de don Carlos, dit la princesse avec un calme qui paraissait démentir la terrible portée de ses paroles.

Philippe II tressaillit intérieurement; un sombre éclair sembla jaillir de ses prunelles bleues, et il dit avec véhémence et d'une voix altérée :

— Don Carlos, mon fils!.. Voilà la première fois depuis douze ans qu'on ose prononcer son nom devant moi!... Pourtant je n'ai pas passé un seul jour sans me souvenir de lui. Qui sait comment le vulgaire a osé juger sa fin? Qui sait de quelles accusations m'auront noirci mes ennemis? J'ai su les bruits répandus par la cour de France; ils sont un outrage à la mémoire d'Élisabeth. Moi jaloux de don Carlos! Moi frappant en lui l'amant de la reine! Une haine aveugle a pu seule inventer ces abominables suppositions. Don Carlos était un fou furieux; il est mort victime de lui-même, frappé de ses propres

mains, et sans s'être repenti de ce forfait inoui. La reine sa belle-mère le craignait et le haïssait; car elle savait ce qu'elle aurait dû attendre de lui s'il m'eût succédé... Oui, tel était le fils que la postérité m'accusera peut-être d'avoir assassiné.

Pendant cette espèce de justification, prononcée d'un ton rapide et plein d'émotion, doña Luisa, pâle et agitée, ne manifestait sa surprise que par de sourdes exclamations.

— Voilà pourtant quels sont les jugemens humains! reprit Philippe II avec amertume; ils expliquent aveuglément des choses que Dieu seul connaît; ils osent sonder la conscience des rois!

Il s'interrompit, et sembla faire un effort pour échapper à ces réflexions, qui peut-être l'avaient préoccupé souvent, mais qu'il n'avait jamais formulées devant personne.

— Doña Luisa, reprit-il en désignant les autres portraits, vous reconnaissez aussi ces deux reines?

— La première est Marie d'Angleterre; la seconde, Élisabeth de France.

— Oui; Marie, qui mourut trop tôt pour la gloire de notre sainte religion et le bonheur de ce pays hérétique où règne aujourd'hui la fille bâtarde de Henri VIII; Élisabeth, que mon peuple, en sa vénération, avait surnommée la sainte reine. Jamais un plus noble front ne porta une plus belle couronne. L'une repose dans les tombeaux de Westminster, l'autre m'attend dans la chapelle souterraine de l'Escurial. Trois femmes déjà ont passé sur mon trône, et bientôt peut-être...

— Non, sire, dit doña Luisa, frappée d'une terreur mêlée de pitié; ayez meilleure confiance en la bonté, en la justice de Dieu.

En ce moment des pas précipités remontèrent le long du corridor, et il sembla que des voix effrayées se répondaient dans la chambre de la reine. Presque aussitôt la camarera-mayor parut.

— Sire, dit-elle, la reine vient de se trouver tout à coup fort mal; elle demande ses médecins et son confesseur.

— Venez, sire, s'écria doña Luisa; la présence de votre majesté calmera cette crise. Quelques paroles d'espérance et de consolation peuvent sauver la reine.

Philippe II fit signe à la camarera-mayor de le précéder, et, se tournant vers doña Luisa, il dit d'un air de résignation indifférente:

— Allons, et que la volonté de Dieu s'accomplisse!

La reine était renversée entre les bras de ses femmes; une longue défaillance succédait aux convulsions qui l'avaient saisie. Philippe II

s'assit près du lit, et donna ses ordres à la camarera-mayor. Il était alors près de minuit. En un instant la nouvelle du danger où était la reine se répandit dans le couvent; toutes les dames auxquelles leurs fonctions donnaient l'entrée de la chambre accoururent. Les médecins environnèrent le lit; le confesseur prit la place qu'il ne devait céder à personne, pas même au roi. Un autel fut dressé en face de l'alcôve. On alla chercher les reliques de toutes les églises de Badajoz, et les religieuses se levèrent pour commencer les prières de quarante heures.

La reine sortit enfin de ce long évanouissement qui ressemblait à la mort; mais la vie ne se manifesta chez elle que par les faibles battemens de son cœur et des plaintes inarticulées. Ses yeux restèrent fermés; son visage et ses mains conservèrent une pâleur livide. Ce fut dans cet état qu'elle reçut les derniers secours de la religion, que l'évêque de Badajoz vint lui administrer au milieu de la nuit.

Un morne silence régnait dans cette chambre, où se tenaient debout plus de cent personnes. La lumière des bougies pâlissait dans l'air ardent qu'aspiraient tant de poitrines haletantes. Au dehors, l'orage éclatait avec une horrible furie; le tonnerre grondait, et les éclairs jetaient incessamment à travers les vitraux leurs blêmes lueurs. C'était un spectacle frappant et terrible que celui de cette reine expirante, de ces visages consternés qui regardaient son agonie, de cette pompe lugubre dont on environnait ses derniers momens. Elle était depuis si long-temps débile et souffrante, que la fin de sa longue maladie frappait les esprits comme l'évènement le plus inattendu. Il semblait à tous qu'elle devait traîner jusqu'au terme ordinaire cette vie languissante. Le roi était allé s'agenouiller dans l'oratoire; il priait, assisté de son aumônier, et de la porte, qui s'ouvrait au chevet du lit, de temps en temps il regardait la reine. Au milieu de la nuit, il se retira.

Vers le matin, la mourante se releva tout à coup, et promena autour d'elle un regard encore vivant. Son confesseur lui présenta le Christ; elle le pressa sur ses lèvres, et dit d'une voix ferme :

— La cloche de Belilla sonne... Dieu me rappelle... Je veux mourir avec l'habit du tiers-ordre de Saint-François.

La camarera-mayor se hâta de lui mettre par-dessus ses dentelles la robe de laine grise, et de lui passer autour du corps la ceinture de corde, qu'elle avait déjà portées pour accomplir un vœu. Dès ce moment, elle parut s'affaiblir rapidement. Sa jeunesse luttait pour-

tant contre la mort; elle semblait se ranimer, et chaque fois un anéantissement plus profond succédait à cet effort de la vie. Doña Luisa, assise près du lit, suivait avec une morne stupeur les progrès de cette cruelle agonie; jamais le néant des grandeurs humaines ne l'avait frappée comme en ce moment. Elle les prit en pitié devant cette grande leçon. La camarera-mayor avait quitté un moment le chevet du lit. Doña Luisa vint s'agenouiller à cette place, et, prenant les mains moites et déjà froides de la reine, elle les pressa sur sa bouche. La mourante fit un mouvement, et son regard éteint s'arrêta sur ce regard plein de douleur qui pleurait sur elle. Une dernière lueur de volonté, d'intelligence, de vie, la ranima; une dernière pensée s'échappa de ses lèvres :

— Luisa, murmura-t-elle, tu vois, je meurs..... Prends garde de devenir reine d'Espagne!...

Et quelques momens après elle expira.

Mme Charles Reybaud.

(*La suite au prochain numéro.*)

TRACES

DE L'HISTOIRE

DANS L'ALGÉRIE.

Si nous cherchons autour de nous parmi les diverses professions, au milieu de toutes les conditions sociales, celle qui, par le plus grand nombre de points, représente le mieux la France actuelle dans ce qu'elle a de nobles tendances, et offre le type le moins incomplet de ses sympathies élevées, il semble que ce type se rencontre chez les officiers de nos corps savans. Depuis qu'ils ont vu sortir de leurs rangs le premier génie des temps modernes, ils suivent avec plus d'ardeur encore la double voie tracée pour eux vers la gloire par un si illustre camarade, qui, en s'asseyant sur le trône impérial, voulut conserver son siége à l'Institut. Ces hommes d'élite portent dans le rude métier de la guerre les habitudes plus douces de la science; et leur courage intrépide, qui ne l'a jamais cédé à celui des plus vaillantes cohortes, les rehausse d'un reflet martial parmi les autres savans dans les réunions académiques. Hommes d'exécution, de dure expérience, leurs théories savent éviter les divagations d'une imagination toute spéculative. La rectitude de jugement si nécessaire à l'officier en campagne, pour faire face à mille hasards imprévus, s'applique avec fruit, dans les armes savantes, à une foule d'observations, auxquelles les officiers de ces corps sont prédisposés par de fortes études et par l'usage d'exercer constamment leur intelligence. Ainsi peuvent-ils s'initier aisément et vite aux études même qui paraissent le moins en rapport avec leur éducation mathématique, lorsque vient à s'offrir quelque belle occasion de recueillir des faits nouveaux sur le théâtre de la guerre, pour les transmettre aux hommes dont le savoir spécial a la mission de les expliquer

et de les mettre en œuvre. Chez ces nouveaux observateurs, l'expérience est suppléée d'abord par l'exactitude scrupuleuse, dont les études mathématiques donnent l'habitude; bientôt, de leurs entretiens journaliers sur la nouvelle spécialité offerte à leur exploration, surgissent de plusieurs côtés des ressources improvisées, et comme un attirail scientifique de campagne.

Telle est à peu près la situation où viennent de se trouver en Afrique plusieurs jeunes officiers de l'artillerie et du génie, en présence de nombreux fragmens d'inscriptions latines, monumens si précieux pour l'archéologie. Déjà nos savans y reconnaissent les dernières traces du séjour des Romains dans ces contrées où la conquête arabe jeta un nuage obscur qui force brusquement l'histoire à un temps d'arrêt. Le séjour des officiers dont nous parlons à l'École polytechnique, pendant ces dernières années, les avait heureusement préparés à de pareilles recherches, dont ils puisaient le goût dans la vaste érudition d'un de leurs professeurs, M. Hase, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Les copies d'inscriptions qu'ils s'empressaient de transmettre à ce savant illustre, au fur et à mesure des découvertes, d'autres adressées directement à l'Académie ou à son secrétaire perpétuel; celles enfin qu'a fait connaître, à différentes époques, le *Moniteur algérien*, ont fourni à M Hase la matière d'un rapport fait à l'Académie sur quarante-trois inscriptions latines, récemment découvertes dans l'ancienne régence d'Alger. Ce rapport contient le texte de toutes ces inscriptions, dont nous allons essayer de faire connaître les principales, par des traductions accompagnées de quelques développemens, pour en indiquer l'intérêt historique aux personnes mêmes que leurs études rendent étrangères à l'épigraphie.

Il n'est pas inutile de montrer d'abord par quels degrés successifs nous arrivons à pouvoir offrir, en toute confiance, ce dernier résultat. Rarement une inscription antique n'est pas altérée. Celles qui nous sont parvenues sur des tables de bronze ne se comptent que trop aisément, surtout dans les pays livrés aux ravages d'une suite de conquêtes, et de conquêtes du moyen-âge. Toujours, d'ailleurs, les monumens de métal, par l'appât offert à la cupidité ou par les ressources qu'y trouve la pénurie des temps difficiles, ont dû leur destruction au choix même d'une matière regardée comme moins périssable. Quant aux inscriptions solennelles tracées sur le marbre des plus nobles frontons, souvent elles ont subi le sort réservé à la grandeur dans les vicissitudes de la fortune.

Les rares fragmens de ce qu'on pourrait appeler les archives lapidaires d'une colonie romaine, quelques monumens votifs, les dédicaces de quelques statues, d'humbles pierres funèbres signalant le passage, sur la terre, de quelques hommes plus ou moins obscurs, tels sont à peu près les seuls documens dont l'épigraphie puisse espérer les ressources dans les parties de l'Afrique où les sectateurs de Mahomet avaient remplacé violemment la domination romaine. L'archéologie ne dédaigne aucun de ces documens; les

plus insignifians, en apparence, lui fournissent parfois de singuliers traits de lumière, que l'on chercherait vainement dans le protocole pompeux du style affecté aux grands monumens publics.

Toutes les inscriptions recueillies par nos officiers d'Afrique, à l'exception d'une seule, qui est à Paris à la Bibliothèque, sont restées dans le pays. « Elles ne nous sont connues, dit M. Hase, que par des copies faites à la hâte, pendant des marches pénibles, et pour ainsi dire sous le feu des tribus insurgées. On conçoit que souvent le mauvais état de la pierre n'a pas permis de bien distinguer les caractères, que plus d'une fois une lettre a dû être prise pour une autre dans les calques ou les dessins que nous reproduisons tels que nous les avons reçus. » Le docte rapporteur a tenu compte de ces altérations plus que probables, dans la manière dont il a restitué ces inscriptions. Son travail, qui peut se classer parmi les plus brillans exemples de sagacité offerts par l'érudition, a cela de particulier, qu'avec toutes les réserves d'une défiance modeste, jamais peut-être l'expérience archéologique ne s'est mise en avant avec plus de hardiesse et avec un plus sûr sentiment de sa force. En effet les copies, obtenues par les moyens que nous venons de citer, donnaient lieu à un double exercice : remplir, par des conjectures, les lacunes qu'offrent les pierres, opération dont la critique savante peut d'abord apprécier le mérite; puis, dans les parties conservées, indiquer toutes les lettres qui doivent avoir été mal lues. Or, ces corrections, qui pourraient sembler téméraires si les monumens n'existaient plus, deviennent un appel à l'attention de nos officiers, qui peuvent les revoir pour la plupart, et vérifier si elles n'ont pas été mieux lues à Paris, d'après des copies imparfaites, que la première fois d'après les monumens même. Quand le savant académicien va être sorti victorieux de cette épreuve, on conçoit quelle autorité recevront les conjectures qu'il a proposées pour remplir les lacunes auxquelles ne peut s'adapter le même genre de vérification (1).

Un exemple textuel nous paraît ici nécessaire pour faire estimer à toute sa valeur un tel exercice archéologique. On en comprendra la puissante fécondité, par les notions qu'a pu fournir un fragment aussi tronqué que celui-ci, trouvé à Ghelma :

VII
MP·IIII·COS·V·PP
KALAMENSES
DD PP FC

(1) Depuis que cet article est écrit, la vérification dont nous parlions s'est faite, et d'une manière triomphante pour les corrections de M. Hase. Nous en avons eu la preuve par de nouvelles copies envoyées d'Afrique, et que M. Dureau de La Malle a bien voulu nous communiquer. Elles sont jointes à un nombre beaucoup plus considérable d'inscriptions nouvellement recueillies, où M. Dureau de La Malle et M. Hase ont aperçu déjà plusieurs notions intéressantes pour l'histoire.

« Cette inscription, dit M. Hase, prouve d'une manière incontestable que Ghelma représente l'ancienne Calama. Déjà vers la fin du premier siècle de notre ère, Calama devait être une ville d'une certaine importance, puisque l'an 104 de Jésus-Christ, le corps de ses officiers municipaux consacra un monument à Trajan, vainqueur de Décébale. »

Or, voici comme, à l'aide de l'histoire et de la numismatique, M. Hase arrive à montrer ces faits dans la restitution complète de ce fragment : L'empereur qui, sous son cinquième consulat, fut proclamé *imperator* par les troupes pour la quatrième fois, et qui exerçait alors pour la septième fois une autre magistrature, laquelle, d'après l'ordre constant des titres impériaux sur les inscriptions et les médailles, est nécessairement la puissance tribunitienne, ne peut être que Trajan, et l'évènement principal répondant à cette époque de son règne est la défaite du roi des Daces. Le texte entier de l'inscription votée, à cette occasion, par les habitans de Calama, a dû être :

IMP·CAESARI
DIVI NERVAE F
NERVAE TRAIANO
GERMANICOPONT
MAX·TRIB·POT·VII
IMP·IIII·COS·V·PP
KALAMENSES
DD PP FC

C'est-à-dire : *A l'empereur César, fils du divin Nerva, Nerva Trajan Germanique, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la septième fois, proclamé imperator pour la quatrième fois, consul pour la cinquième fois, père de la patrie : les habitans de Calama lui ont consacré ce monument, par décret des décurions, aux frais du public.*

Après cet unique exemple, nous citerons seulement un véritable tour de force par lequel le coup d'œil si sûr de M. Hase a fait sortir tout aussi légitimement une inscription entière de deux bouts de ligne, qu'un raffinement d'exactitude avait fait publier, dans cet état de mutilation, par le savant voyageur Shaw. Il les avait trouvés sur le portique d'un petit temple à Kasbaïte, au nord-est de Sétif.

. . . . . AEAVG
. . . . . PR·CLXV

En voici la restitution :

HADRIANO AVGVSTO COS·III·PP· SABINAE AVG
RESPVBLICA . . . . . VM EX D.D.DED.A.PR.CLXV

C'est-à-dire : *A Adrien Auguste, consul pour la troisième fois, père de la*

patrie, et à Sabine Auguste, la république des . . . . . a consacré ce monument, par décret des décurions, l'an de la province 165.

M. Hase motive ainsi ce rétablissement conjectural d'après l'ère provinciale d'Afrique, fixée par M. Dureau de La Malle, et dont une année est indiquée, comme date, par les trois dernières lettres du fragment. Le savant rapporteur fait coïncider cette année avec un voyage d'Adrien en Afrique. « En effet, dit-il, l'empereur Adrien visita l'Afrique; il y fit élever des monumens, y répandit des bienfaits, et si l'année provinciale 165 répond à l'année 132 de notre ère, le temple de Kasbaïte, élevé alors par la reconnaissance ou par la flatterie, pouvait être également dédié à Sabine, qui accompagnait peut-être l'empereur, comme elle avait déjà fait avec lui, au mois de novembre 130, le voyage de Thèbes en Égypte. »

Plus de difficultés se présentaient, et une sagacité plus grande encore était indispensable pour rétablir et interpréter les inscriptions relatives à des particuliers, et dont plusieurs sont d'une basse latinité. Mais la citation textuelle de quelques-unes de ces inscriptions ainsi complétées entraînerait des développemens étrangers à notre objet. Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de consulter le texte original de toutes les inscriptions que nous allons passer en revue, les trouveront dans le rapport de M. Hase, qui a été imprimé complet à l'Imprimerie Royale, in-4°, 1838, et que le *Journal des Savans* avait donné en trois fois dans ses numéros des mois de juillet, novembre et décembre 1837.

L'auteur a divisé son travail en quatre parties. La première comprend les inscriptions trouvées à Tlemcen, Arsew et aux environs, partie ouest de l'ancienne régence. Elles lui ont été adressées, pour la plupart, d'abord par M. Mangay, capitaine du génie, puis par M. Eugène Dubern, capitaine adjudant-major au 2e des chasseurs d'Afrique. Elles sont au nombre de dix-huit.

Dans la seconde partie se trouvent seulement trois inscriptions découvertes à Alger, ville voisine de l'ancienne Rusguniæ, par M. Adrien Berbrugger: « Il paraît, dit M. Hase, que l'agglomération de la population maure et turque sur ce qu'on appelle le massif d'Alger y a fait disparaître depuis long-temps les monumens anciens qui, surtout dans les pays mahométans, doivent leur intégrité ou leur existence à ce qu'il n'y a point de ville moderne dans les environs. »

Une récolte plus abondante a formé la troisième partie, comprenant les inscriptions copiées à Bougie par le zèle studieux des officiers de la petite garnison qui, confinée à cette extrémité orientale de notre colonie, a fait tourner les loisirs de son isolement au profit des études de tout genre, par la formation d'une société *d'Essais et recherches*, organisée sous les auspices de M. le colonel de la Rochette, commandant supérieur. L'archéologie s'est trouvée principalement représentée dans cette société par M. Faulte, lieutenant à la 4e compagnie du génie, et par M. Paul Prieur, payeur militaire de

la place, aux soins desquels l'Académie a dû les copies de six inscriptions importantes.

La quatrième partie est consacrée aux inscriptions de Bône et de Ghelma, au nombre de seize, d'un intérêt très varié, et qui s'augmente encore en présence des traces nombreuses de la civilisation et de la prospérité de l'ancienne Calama. Ces inscriptions ont été communiquées par MM. Brunel, lieutenant au 10e régiment d'artillerie, de Champéron, capitaine au 3e de chasseurs, et Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique. Ces officiers ont dû se féliciter du soin et de l'exactitude qui leur avaient fait recueillir jusqu'aux lettres éparses sur treize morceaux de pierre, perdus dans un tas de décombres, et où ils reconnurent les débris d'une même inscription; car ils peuvent la voir aujourd'hui rétablie en entier dans le rapport de M. Hase, sous le n° 40. Ces treize fragmens, maintenant assemblés, offraient comme un jeu de *patience* où l'érudition la plus solide pouvait seule gagner la partie.

Dans chacune de ces quatre divisions les inscriptions sont rangées, autant que possible, d'après l'ordre chronologique. Une précision rigoureuse dans la double indication du lieu où a été trouvé le monument et de la date qu'on peut lui assigner, était nécessaire dans un rapport destiné à établir devant l'Académie des inscriptions l'origine, l'authenticité, l'état de conservation de chacun de ces monumens, et les circonstances de leur découverte. Telle est la disposition du travail de M. Hase, qui va nous fournir quelques déductions historiques.

Nous avons cité le texte même d'une des inscriptions qui prouvent que Ghelma est l'ancienne Calama. M. le capitaine Brunel en décrit ainsi les ruines, pres de notre camp retranché, à moitié chemin entre Bône et Constantine, station que les évènemens des deux dernières campagnes ont rendue célèbre: « La ville était bâtie sur les bords d'un ruisseau, au nord au-dessous du camp. Un théâtre assez bien conservé, des arceaux de voûtes et des citernes ne laissent aucun doute sur la position qu'elle occupait. A l'époque de l'invasion des barbares, elle succomba comme tant d'autres, et les pierres de ses monumens servirent à fonder la citadelle..... L'enceinte de celle-ci, dont le développement est d'environ mille mètres, est formée de deux murs parallèles, dont l'écartement est rempli par des décombres, de la terre et des moellons jetés pêle-mêle; sa hauteur moyenne pouvait être de trente pieds, à en juger par quelques parties restées intactes. La ville devait posséder un grand nombre de monumens et de temples; car les chapiteaux, les fûts de colonnes, les corniches et autres ornemens, tous en marbre rose, gisent épars de tous côtés, sans compter ceux qui, plus nombreux encore, sont entrés dans la construction de la nouvelle enceinte. Les inscriptions restées exposées pendant tant de siècles à l'action de l'air et de l'humidité, sont en général mutilées et difficiles à lire; mais il en est beaucoup d'autres qu'il sera possible de retrouver intactes, parce qu'elles ont été placées dans les fondations et protégées par la terre. La face nord-est promet sous ce rapport une moisson

abondante; et les premiers déblais, exécutés par M. le capitaine du génie Hackett, en ont mis à découvert un assez grand nombre. » — M. Hase a ajouté: « La notice de M. Brunel est datée de Bône, le 24 février 1837; la même année, 13 octobre, M. le capitaine Hackett trouva une mort glorieuse pendant l'assaut qui livrait Constantine à nos troupes. »

Au milieu de ces ruines encore si expressives, c'est vraiment un précieux monument qu'une inscription offrant, en quelque sorte, le procès-verbal de la fondation de cette forteresse. Cette inscription est aussi baroque par les idées que par le style. En voici à peu près la traduction:

« *Treize tours s'élevaient toutes à la suite les unes des autres. Cet ouvrage admirable à peine construit, est vu par l'apôtre Pierre. Des thermes sont construits..... Ce qu'aucun des ancêtres n'avait pu élever, la main du patrice Salomon l'établit. Personne ne peut emporter d'assaut ce rempart; la protection des martyrs le défend. L'apôtre Pierre, Clément et Vincent martyr gardent l'entrée de la forteresse.* » (1)

M. Brunel a bien reconnu les restes des treize tours dont il est question au commencement de cette inscription singulière. « Aucun empereur, dit M. Hase, n'est nommé dans ces phrases d'une latinité barbare, dans plusieurs desquelles un rhythme ïambique semble dominer, et qui sont, en outre, interrompues par une lacune; mais si nous avons bien lu les mots altérés, la mention du patrice Salomon nous autorise à fixer vers l'an 540 la date de la dédicace, et par conséquent nous apprend à quelle époque furent élevées les tours et les murailles qui existent encore aujourd'hui. En effet nous savons qu'en 539 Salomon, envoyé par Justinien, revint pour la seconde fois en Afrique, qu'il y resta pendant quatre ans, qu'il environna de murailles toutes les villes, et que, s'il faut en croire Procope, son contemporain et son ami, l'Afrique devint, par la modération de ce sage gouverneur, la contrée la plus heureuse de l'empire. Le passage où l'on parle des thermes est fort obscur; peut-être l'auteur de l'inscription a-t-il voulu désigner le lieu où reposaient au milieu de l'enceinte certains saints révérés, tandis que les corps des autres, également protecteurs de la ville, ne s'y trouvaient point. »

De cette inscription, nous remontons successivement par une suite d'autres monuments épigraphiques, sinon jusqu'à la fondation, du moins jusqu'à

(1) Les lecteurs qui désireraient consulter les originaux même des inscriptions que nous aurons occasion de traduire ou de citer, les retrouveraient aisément dans le rapport de M. Hase, et reconnaîtraient que nous n'avançons rien dans les considérations suivantes qui ne soit justifié par ces inscriptions. La citation exacte du numéro de chacune des inscriptions qui nous fournissaient un fait ou une donnée précise eût entraîné une multitude de renvois, qu'un travail de pure érudition pouvait seul admettre. Les personnes qui auraient lu le mémoire de M. Hase avant la lecture du présent article, se rappelleront aisément la plupart des sources, et nous sommes en mesure de les indiquer toutes avec le plus minutieux détail aux personnes qui pourraient trouver quelque intérêt à un examen ainsi détaillé.

l'époque de la splendeur de Calama sous les Antonins; et, en rapprochant les témoignages de ces monumens, d'un passage de saint Augustin et d'un passage d'Orose, les seuls de toute la littérature ancienne où il soit fait mention de Calama, nous pouvons essayer de reconstruire un abrégé de l'histoire de cette ville.

Nous savons par saint Augustin qu'elle était colonie romaine. Mais une ville existait-elle déjà, du temps des rois numides, au lieu où fut constituée cette colonie? M. Dureau de La Malle a répondu affirmativement à cette question en établissant que l'ancienne ville de Numidie devenue colonie romaine sous le nom de Calama s'appelait auparavant Suthul, puisqu'un même fait historique, la capitulation de Posthumius, surpris par Jugurtha, est placé, par Salluste, sous les murs de Suthul, et, par Orose, sous ceux de Calama. La différence du temps où vivaient ces deux historiens explique très bien cette dénomination différente appliquée à la même localité. Or, l'un et l'autre désignent cette place comme renfermant les trésors de Jugurtha, et située précisément au lieu où saint Augustin indique en effet la situation de Calama, entre Constantine (ou Cirta) et Hippone (aujourd'hui Bône), mais un peu plus près de cette dernière ville. C'est exactement la position de Ghelma (1). Et Shaw avait dès long-temps remarqué que les Turcs prononcent ce mot *Kalma*.

D'où vint à la colonie romaine le nom de Calama, ou, d'après l'orthographe du temps, suivant les inscriptions, *Kalama?* Une circonstance locale pourrait mettre sur la voie de cette étymologie; savoir, s'il croît des roseaux sur les rives du *Rubricatus*, aujourd'hui la Seibouse.

Commençant ainsi avec l'empire, Calama n'eut point à souffrir des violens et avides proconsuls de la république, car le temps des Verrès était passé; et sous les tyrans les plus monstrueux qu'offre la liste des Césars pendant les trois premiers siècles de notre ère, les provinces furent incomparablement plus heureuses, plus calmes, plus légalement administrées, qu'aux époques glorieuses de la république. Les provinces de l'Afrique peuvent être citées au premier rang de celles où la prospérité matérielle prit alors le plus d'extension. L'étonnant accroissement de Carthage, qui se releva de ses ruines pour devenir, par son importance, la seconde ville de l'empire, en est le plus éclatant témoignage. Dès lors, nous ne pouvons être surpris de la prospérité de Calama, prospérité d'autant plus grande, sans doute, qu'elle a moins occupé l'histoire. Si les protestations officielles pouvaient signifier quelque chose, on serait en droit d'attribuer autant à un sentiment de reconnaissance pour son bien-être, qu'aux habitudes d'une flatterie devenue coutume, les monuments que cette ville votait aux empereurs. Elle aurait pu même, par les motifs que

(1) M. le capitaine Brunel nous décrit notre camp de Ghelma comme « assis sur une colline aplatie, qui s'abaisse, par une pente douce, jusqu'aux rives de la Seibouse, dont la vallée s'élargit en cet endroit pour former un vaste bassin, bordé de toutes parts par des montagnes élevées et souvent couvertes de neige. L'air y est pur et sain; les terres des environs ont été constamment cultivées par les Arabes, qui en ont reconnu la fertilité. »

nous avons exposés plus haut, adresser à un très mauvais prince des hommages qui eussent été l'expression de son état prospère. Mais les noms de Trajan, d'Antonin-le-Pieux, de Claude-le-Gothique, seuls empereurs auxquels nous voyons jusqu'ici ses monumens consacrés pendant les trois premiers siècles, sont des noms qui, de toute façon, peuvent honorer ceux qui les honorent.

L'état de prospérité dont jouissait Calama y développa au plus haut degré le goût des beaux-arts. « Dans la même contrée, dit M. Hase, où aujourd'hui toute image d'un être vivant est regardée avec horreur et brisée avec fanatisme, les habitans de Calama n'étaient pas restés en arrière des villes qui, en Espagne, dans les Gaules et en Italie, cultivaient le plus les arts du dessin. » En effet, il semble qu'ils allaient avec empressement au devant de toutes les occasions d'élever des statues. L'élégance des mœurs, ainsi transportée dans le tranquille séjour d'une ville éloignée du centre des commotions politiques, en rendait la résidence chère à ses citoyens, qui mettaient leur ambition à remplir les charges municipales. La première était confiée à un magistrat qui avait le titre de *Curator reipublicæ*. Il était secondé par deux duumvirs, quatre quatuorvirs, des édiles, le tribunal des décurions, et l'assemblée du sénat. Excepté peut-être la dignité de sénateur, toutes ces fonctions étaient temporaires; et presque toujours leur renouvellement donnait lieu à l'érection de quelque statue, soit élevée par le magistrat sortant de charge, pour acquitter l'engagement qu'il en avait pris avant son élection, ou seulement pour fixer le souvenir de son administration; soit décernée publiquement au magistrat lui-même comme récompense honorifique.

On peut conclure d'un tel ordre de choses, que les charges municipales étaient remplies par une aristocratie vraiment d'élite, dans laquelle figuraient honorablement les familles Annia-Ælia, Nicia, Julia, Rusticia, Setia, Vibia. Parmi les personnages qui remplirent la place d'administrateur de la république (*Curator reipublicæ*), nous pouvons citer Sextus Julius Rusticianus, Basilius Carrenianus Appicus, et Valentinus. On voit aisément la noble direction que prenait l'ambition des citoyens dans cette ville d'un ordre inférieur, par des traits comme ceux-ci : un membre de la famille Rusticia, nommé Noster, mais dont nous n'avons pas le prénom, et un membre de la famille Julia, qui avait pour prénom Caïus, mais dont le surnom ne nous est pas parvenu, élevèrent chacun une statue à Hercule, en souvenir de leur sacerdoce; Lucius Vibius Saturninus, qui, en obtenant la dignité de quatuorvir, avait pris l'engagement d'élever à Hercule une statue de trois mille sesterces, en fournit une de six mille; Caïus Nicius Annianus, après avoir été décurion et prêtre de Neptune-Auguste, laisse par son testament une somme de cinq mille sesterces, pour élever une statue à ce dieu dans la *Place basse;* et ses héritiers Restitutus-Honoratus, son neveu, fils de sa sœur Maxima, et Caïus Nicius Agrippinus, son frère, y dépensent six cent quarante sesterces de plus. Quelquefois, d'un autre côté, un personnage de distinction, moins favorisé de la

fortune, et voulant courir, comme ses égaux, la carrière des charges municipales, remplissait plus difficilement les engagemens de ce genre : Quintus Nicanius Honoratus, après les honorables emplois d'édile et de duumvir, fut obligé de prendre deux termes afin de pouvoir acquitter les cinq mille sesterces, prix de la statue qu'il avait promise à Neptune-Auguste, pour obtenir les honneurs du duumvirat (1).

Quant aux statues élevées à des citoyens, aux frais du public, voilà ce qui donnait même à d'obscures localités une sorte de grandeur, si différente des habitudes mesquines de nos petites villes, et même de nos plus grandes. C'est presque un évènement en France, qu'une statue élevée à un illustre mort. Dans la petite ville de Calama, les citoyens en décernaient une par souscription à Lucius Annius Elius Clemens, pour récompense de ses services. Bientôt le sénat élevait, aux frais du public, cinq statues à la fille du même personnage, Annia Elia Restituta. Il est vrai que cette dame dota la ville d'un théâtre dont les ruines sont encore remarquables aujourd'hui (2), et dont la construction lui coûta quarante millions de sesterces. On voit une tradition de famille dans cette noble réciprocité d'honneurs et de services entre un riche citoyen et sa patrie; la progression qu'on y remarque fait comprendre quelle était l'efficacité de ces témoignages solennels de la reconnaissance nationale. Ajoutons comme dernier trait sur Elia Restituta, qu'elle était revêtue d'un caractère dont la sainteté s'accorderait peu, dans l'ordre de nos idées, avec la fondation d'un théâtre: elle était prêtresse perpétuelle de Jupiter (3).

Mais personne n'ignore que dans l'antiquité païenne la tradition religieuse présidait toujours à ce qu'il y avait de plus brillant, de plus animé, et même de plus libre dans les réjouissances publiques. Les habitans de Calama ne furent pas moins zélés pour le culte des faciles divinités du polythéisme, que passionnés pour l'art auquel il devaient les moyens d'en multiplier les images. Outre cette dévotion particulière que nous venons de leur voir pour Neptune et Hercule, un culte ingénieusement symbolique leur faisait adresser des vœux à deux autres divinités, la Victoire et la Fortune: à la première comme ayant présidé à leur origine coloniale, suite de la conquête de la Numidie par les Romains; à la seconde comme auteur de leur douce et constante prospérité.

(1) Cette inscription mérite d'être rapportée en entier : *A Neptune Auguste. Quintus Nicanius Honoratus, fils de Quintus Nicanius Maximus, de la tribu Papiria, édile, duumvir, ayant promis pour les honneurs du duumvirat une statue de cinq mille sesterces, en a d'abord payé trois mille neuf cent soixante, puis en ayant ajouté mille quarante, a dédié la statue.* — Les diverses inscriptions dédicatoires dont nous appliquons ici les données précises se trouvent sur les piédestaux qui servaient de bases aux statues dont elles relatent l'origine.

(2) Voyez ci-dessus ce qu'en dit M. Brunel.

(3) Voici tout ce qui reste de cette précieuse inscription, dont la fin manque : *A Annia-Elia-Restituta, flaminique perpétuelle, en reconnaissance de l'insigne libéralité de l'acte par lequel elle a accordé quarante millions de sesterces pour faire un théâtre. L'ordre du sénat ayant décrété qu'il lui serait élevé cinq statues pour ce motif, comme aussi pour les services de son père, Lucius-Elius-Annius-Clemens, flamine d'Auguste, père de la patrie, à qui les citoyens avaient déjà élevé une statue par souscription.....*

« Une ville romaine, dit M. Hase, fondée par la Victoire, protégée par la Fortune, devait honorer ces deux divinités tutélaires de l'empire. » Et ce fut une piété dirigée par le sentiment de l'art et des convenances, qui, sous le quatrième duumvirat d'Aurelius Aristobulus, avec l'autorisation de Macrin, quatrième lieutenant du préteur de la province, Sextus Julius Rusticius, citoyen et administrateur de la république de Calama, d'accord avec le très illustre sénat, transporta les statues de ces déesses, d'un endroit mal tenu et peu fréquenté, dans un lieu plus convenable, à lui appartenant, et qu'il mit, pour cet effet, à la disposition de la ville.

Même après avoir embrassé le christianisme, ce qu'ils firent d'assez mauvaise grace, les habitans de Calama conservèrent, en partie, ce zèle pour le bon entretien des monumens publics; et sous le règne de Théodose, Valentinus, administrateur de leur république, se fit avec raison un titre d'avoir restauré d'une manière décente un édifice religieux, placé près de la tombe d'un saint, et que la tièdeur de ses concitoyens, pour ne rien dire de plus, avait laissé tomber dans un état de dégradation et de malpropreté fort peu édifiant.

Au reste, ce peu de zèle des habitans de Calama pour la nouvelle religion ne fut pas manifesté seulement d'une manière négative. Ils étaient du nombre de ces partisans intrépides de l'ancien culte « qui ne tenaient aucun compte, dit M. Beugnot, des changemens arrivés dans la conscience de leurs patrons, et affectaient de les regarder comme fidèles au culte héréditaire, quoique en effet ils ne le fussent plus. » Ainsi quelques uns d'entre eux, dans la seconde moitié du quatrième siècle, consacrèrent un sanctuaire à Constance, fils de Constantin-le-Grand, comme un hommage dû à sa *divine vertu*. Vers le même temps, Basilius Carrenianus Appicus, administrateur de la république, emploie pour la dédicace d'une statue, une formule de date qui parait n'avoir pas été usitée dans sa ville; c'est le nom du consul de cette année; mais il trouvait dans cette désignation une occasion d'associer son nom à celui du véritable patron des derniers païens, Quintus Aurelius Symmaque, sous le consulat duquel on était alors. Les citoyens de Calama ne se bornèrent pas à ces manifestations inoffensives; ils se montrèrent hostiles aux chrétiens: quand la loi générale de 407, qui achevait de proscrire le polythéisme, fut publiée dans la Numidie, ils n'en tinrent aucun compte. Le 1er juin 408, ils célébrèrent publiquement une de leurs solennités, et firent passer des troupes de danseurs devant la porte même de l'église, contre laquelle ils lancèrent des pierres, pour dissiper la résistance que les clercs avaient voulu leur opposer. Et lorsque, au bout de plusieurs jours, l'évêque voulut faire exécuter les lois, ils assaillirent de nouveau l'église avec des pierres. Les prêtres, ne pouvant obtenir justice, protestèrent par un acte public. « Ce n'était encore de la part des païens qu'un prélude, dit M. le comte Beugnot, à qui nous empruntons tous les détails de ce récit; ils reviennent une troisième fois contre l'église, et finissent enfin par y pénétrer et y mettre le feu, ainsi qu'aux maisons de ceux qui la desservaient; un moine s'offrant à eux,

ils le tuent; les autres fuient ou se cachent. L'évêque même, du fond de sa retraite, entendait les cris de ceux qui le cherchaient pour le mettre à mort, et qui disaient qu'ils n'auraient rien fait, s'il leur échappait.... Ce qu'il faut observer, c'est que les principaux habitans, ceux qui formaient la curie, encouragèrent sous main cette sédition; car saint Augustin dit que, pendant toute sa durée, c'est-à-dire depuis quatre ou cinq heures du soir jusque très avant dans la nuit, on ne vit qu'une seule personne, et encore était-ce un étranger, faire quelques efforts pour arracher des mains du peuple les serviteurs de Dieu ou les choses saintes qui avaient été pillées.... Cette affaire fit beaucoup de bruit en Afrique. Un païen de Calama, nommé Nectarius, homme sage et considéré, s'efforça d'obtenir de saint Augustin l'oubli des crimes commis par ses frères. Possidius, l'évêque de Calama, se rendit à la cour pour solliciter la punition des coupables: ses démarches ne réussirent pas (1). »

L'adoption d'une religion à laquelle ils étaient aussi mal préparés, si elle ne causa pas la décadence politique des habitans de Calama, du moins coïncida malheureusement avec cette décadence, qui suivait celle de tout l'empire. On est presque humilié de voir un membre de la noble famille Setia, dans une inscription où il déplore ses malheurs particuliers, employer un latin tellement corrompu, qu'il tient déjà de la langue romane; et la trivialité du style, même de quelques idées, ne jure pas avec l'incorrection des formes grammaticales. « Setius Fundanus, dit M. Hase, semble regretter d'avoir payé des honoraires (*honores*) pour l'instruction de ses deux fils morts avant lui. Déjà il avait perdu sa femme Germana, et la sœur de cette dernière, Julia Prima, lorsqu'il fit ériger ce monument, où l'on a laissé en blanc le chiffre indiquant l'âge de Fundanus, qui vivait encore. »

Enfin l'on a déjà vu comment quelque grand péril, lors des irruptions des Barbares, convertit à la hâte, en matériaux d'une citadelle, tous les chefs-d'œuvre de l'art qui restaient encore à cette ville déchue, en témoignage de sa splendeur passée. « A des momens donnés, dit M. Hase, toutes les nations ont été trouvées faibles. Avec la perte de l'esprit militaire, arrivaient les invasions des Barbares; et au siècle de Théodose, et même auparavant, il fallait se réunir dans un espace plus circonscrit, pour mieux résister à l'ennemi qui était aux portes. Alors s'élevaient partout de nouvelles enceintes, dans la construction desquelles on employait des pierres tumulaires, des statues plus ou moins mutilées, des bas-reliefs, des frises et autres parties de grands monumens, restes d'un temps plus heureux. »

C'est à l'aide d'un seul passage de texte et avec quatorze inscriptions, en partie tronquées, mais dont les lacunes sont si heureusement remplies par l'érudition de notre savant maître, que nous avons pu esquisser ainsi, d'une manière authentique, l'histoire de la ville de Calama.

(1) *Histoire de la destruction du paganisme en Occident*, tom. II, pag. 164, 165.

Celle de l'antique Saldæ n'est pas éclaircie de même par les inscriptions trouvées à Bougie, beaucoup moins nombreuses d'ailleurs que celles de Ghelma. L'une seulement, dont la belle conservation a été parfaitement reproduite, grace au soin qu'a mis à la dessiner M. Paul Prieur, payeur militaire à Bougie, nous prouve que Saldæ est bien la ville antique qui occupait ce même emplacement. On hésitait, jusqu'alors, entre Choba et Saldæ; mais les mots *patrono coloniæ* sont décisifs en faveur de cette dernière ville; car Choba n'était pas colonie romaine. Les notions que nous fournit l'inscription très curieuse dans laquelle se trouvent ces mots, se rapportent à un personnage considérable, qui, après avoir été revêtu d'une quantité d'emplois, d'honneurs et de distinctions, s'était probablement retiré dans sa vieillesse à Saldæ, où il avait consacré à Neptune une courte inscription trouvée aussi par nos officiers :

Dédié à Neptune Auguste, par Sextus Cornelius Dexter, fils de Sextus, de la tribu Arnia, et chef de la justice à Alexandrie.

Les termes succincts de l'inscription de cette pierre votive ont suffi pour faire reconnaître, d'une manière certaine, ce même personnage dans l'épitaphe où la reconnaissance d'un parent fixa sur le marbre le relevé complet de ses titres et état de services :

A Sextus Cornelius Dexter, fils de Sextus, de la tribu Arnia, proconsul d'Asie, chef de la justice à Alexandrie, administrateur de la ville Neuve et du mausolée, commandant de la flotte de Syrie, ayant reçu du divin Adrien une lance d'honneur et un drapeau, comme récompense de sa conduite pendant la guerre contre les Juifs, chef du premier escadron impérial-bis de la cavalerie coloniale, tribun militaire de la huitième légion Auguste, chef de la cinquième cohorte des Rétiens, commandant du génie pour la troisième fois, protecteur de la colonie;

A ce parent généreux en souvenir de ses bienfaits :

Publius Blesius Felix, capitaine de la deuxième légion Trajane-vaillante.

« Le *cursus honorum* de Sextus Cornelius Dexter, dit M. Hase, cette mobilité d'emplois, ce singulier mélange de fonctions militaires et civiles par lesquelles le talent ou la faveur faisaient passer successivement le même individu, mériteraient d'être l'objet d'un examen détaillé. Ce long état de services peut donner une idée, non-seulement de l'administration de l'empire telle qu'elle était à l'époque des Antonins, mais aussi de l'éducation et des études des jeunes Romains, études qui étaient censées les douer d'une aptitude universelle puisqu'ils devenaient, à leurs yeux du moins et dans l'opinion de ceux qui disposaient des emplois, propres à parcourir les carrières les plus diverses. »

De tant de titres, nous avons vu par l'inscription qui précède celle-là, que

Dexter lui-même prenait seulement le titre de chef de la justice à Alexandrie. Il était aussi, dans la même cité, administrateur de la ville Neuve et du mausolée. Quoiqu'il ne soit pas dit dans l'inscription que ce fût un mausolée d'Alexandrie, nous savons aujourd'hui que c'était bien un monument de cette ville, probablement le fameux tombeau d'Alexandre-le-Grand ; et cette notion nous est fournie par une autre inscription du même temps, trouvée à Lyon, et à laquelle ce rapprochement donne un nouvel intérêt. Dans cette inscription, communiquée à l'Académie par l'intermédiaire de M. Lajard, un de ses membres, de la part de M. le docteur Comarmont, Caïus Julius Celsus, maître des requêtes et directeur des impositions, administrateur des provinces lyonnaise et aquitanique, etc., etc., avait, entre autres titres semblables à ceux de Cornelius Dexter, celui de *procurator neas poleos et mausolei Alexandriæ*.

La flotte de Syrie, dont le même Dexter avait eu le commandement, n'était connue jusqu'ici que par un petit nombre d'inscriptions, auxquelles celle-ci vient ajouter son autorité; et, en parlant de la circonstance où il reçut une lance d'honneur et un drapeau, le rapporteur dit : « Entre les années 132-135, dans la guerre occasionnée par la révolte des Juifs en Palestine, sous Barchocébas, Cornelius Dexter avait obtenu de l'empereur Adrien des distinctions d'honneur. Il avait donc rivalisé, par sa valeur ou par ses talens, avec Caïus Popilius Carus, *donato donis militaribus a divo Hadriano ob Judaicam expeditionem* (suivant une inscription déjà connue). Il est probable qu'il obtint ces récompenses, prix de quelques actions d'éclat, vers le commencement de sa carrière militaire. »

Des quatre autres inscriptions de Bougie, deux sont de simples épitaphes, et deux autres des inscriptions officielles, l'une fort endommagée, à la mémoire de l'empereur Galère, qui mourut en 311; l'autre complète, votée par la province de Mauritanie pour le salut de Caracalla. Trois surnoms fastueusement dérisoires que cet empereur avait successivement accumulés, prouvent qu'on doit rapporter cette inscription aux derniers temps de son règne, qui finit en 217. On y lit, en effet, les surnoms de Parthique très grand, Britannique très grand, Germanique très grand.

Ces débris de l'histoire retracent la même variété qu'offrent toujours les faits de ce monde, nous conservant les traces ici du mal, là du bien. A côté de l'adulation officielle pour un tyran, nous pouvons citer l'expression bien méritée de la gratitude d'une grande ville envers un citoyen généreux. Nous la trouvons dans une des inscriptions qui proviennent d'Alger :

A Lucius Cadius Rogatus, fils de Lucius, de la tribu Quirina, décurion, édile, duumvir : Les duumvirs quinquennaux de Rusguniæ, dont l'assemblée se tient dans cette même ville, lui ont élevé ce monument par souscription, pour le service qu'il a rendu, en faisant venir du blé, et en s'opposant ainsi aux progrès de la disette.

Cette ville de Rusguniæ était située sur le bord oriental de la rade d'Alger, où ses restes occupent près d'une demi-lieue de terrain entre l'embouchure de l'Hamize et le cap Matifou. M. Berbrugger, par qui l'inscription a été transcrite, l'a découverte à Alger dans une maison dont tous les matériaux, au dire des indigènes, ont été apportés des ruines de Rusguniæ.

Quant à cette disette dont la sage mesure de Cadius Rogatus empêcha les progrès, c'est un fait curieux que la mention d'un tel fléau dans une province que sa fertilité habituelle faisait surnommer le grenier de l'Italie, et où l'agriculture est encore dans un grand état de prospérité. Peut-être ce fléau inaccoutumé se fit-il sentir à l'époque du règne d'Adrien dont parle Spartien, où l'Afrique fut privée de pluie pendant cinq années consécutives.

Si nous sommes réduit à des conjectures sur la date de plusieurs de ces inscriptions, nous avons des indications précises à cet égard pour la plupart de celles qui nous restent à examiner.

A Bône, l'ancienne Hippone, si connue par les écrits de son immortel évêque, on n'a trouvé qu'une inscription, apportée à Paris, où on la voit aujourd'hui à la Bibliothèque. C'est une épitaphe chrétienne, datée du 3 des kalendes de septembre, l'an 24 de Carthage. Il s'agissait de déterminer cette ère, qu'on remarque aussi sur plusieurs médailles de Justinien. C'est ce qu'a fait M. Dureau de La Malle (1), en la fixant à l'année 533, où la capitale de l'Afrique proconsulaire fut délivrée des Vandales par Bélisaire. Cette inscription est donc de l'année 557.

Nous avons parlé plus haut de l'ère provinciale d'Afrique, que M. Dureau de La Malle a pu fixer à l'an 33 avant J.-C. C'est d'après cette ère que sont datés la plupart des monumens épigraphiques de Tlemcen, que M. Hase a pu ainsi rapporter aux années 397, 454, 465, 478, 482.

Sur deux autres inscriptions datées, il y a incertitude au sujet de la lettre numérique C. Cette lettre, qui peut augmenter de cinquante ans au moins et de quatre-vingt-dix-neuf ans au plus un nombre où elle serait substituée à un autre chiffre (2), contribue à fournir ici les dates de 557 et 558 de l'ère vulgaire. Si cette lecture est exacte, il serait prouvé que la ville romaine dont les ruines se trouvent à deux lieues de Tlemcen (3) existait encore après la

(1) Dans ses *Recherches sur la topographie de Carthage*. Les beaux résultats historiques obtenus dans ce travail ont rangé M. Dureau de La Malle parmi les membres les plus zélés de la Société pour l'exploration et les fouilles du sol de l'ancienne Carthage. L'idée d'appliquer au sol jusqu'ici inexploré de cette ville fameuse ces fouilles intelligentes, dirigées par l'art et l'érudition, qui ont été si productives dans l'Étrurie, n'est déjà plus un projet. Un acte passé chez Me Lairtullier, notaire, et souscrit par un certain nombre d'amateurs éclairés pour des sommes plus ou moins fortes, a permis de commencer cette exploitation scientifique, à laquelle le bey de Tunis a donné son consentement. Les produits de cette entreprise, que devraient encourager tous les riches archéologues, sont susceptibles d'offrir non-seulement des raretés toutes nouvelles à l'art, mais aussi des profits notables à la spéculation.

(2) Selon qu'il y aurait à la place un L (50), un I (1), ou l'un des chiffres intermédiaires V et X (5 et 10).

(3) « Tlemcen est situé, dit M. Hase, sinon sur l'emplacement même, du moins dans la

destruction de l'empire des Vandales. Le nom de cette ville antique ne nous est pas connu, malgré les dix-sept inscriptions qu'elle a fournies. Toutes ces inscriptions, en y ajoutant celle d'Arzew (1), ne sont que des épitaphes, à l'exception de deux, consacrées, comme monumens votifs, à des dieux topiques, Avusva et Aulisva, dieux invincibles. La rédaction de la plupart de ces épitaphes indique des monumens chrétiens, malgré la formule païenne D. M. S. (*Diis Manibus sacrum*), formule dont plusieurs savans archéologues, et en dernier lieu notamment M. Raoul Rochette, ont constaté la présence sur des tombeaux chrétiens (2). M. Raoul Rochette explique cette bizarrerie par l'influence des habitudes populaires, qui prévalait encore en plusieurs points et chez beaucoup de personnes sur le génie même du christianisme. Les progrès effrayans de la barbarie, qui coïncident avec cette transition de l'antique religion à la nouvelle, enveloppent déjà de ténèbres ce point de l'histoire, et donnent ainsi du prix aux moindres monumens qui viennent y projeter quelque clarté.

Un fait qui nous a frappé en examinant avec attention les épitaphes, c'est le grand nombre de longévités qu'elles constatent. Nous y trouvons, en effet, trois personnes mortes à l'âge de soixante-dix ans, une à soixante-quatorze, une à soixante-quinze, trois à quatre-vingts, deux à quatre-vingt-cinq, une à quatre-vingt-onze; et ces exemples, recueillis dans une vingtaine d'épitaphes rassemblées fortuitement, font, il nous semble, de la salubrité de la contrée, un éloge qui n'est pas sans intérêt pour nous aujourd'hui.

Tout se réunit pour encourager les efforts de nos officiers dans l'investigation des monumens d'un pays où nous avons signalé notre installation par l'extinction de la piraterie, fléau aussi ancien que la navigation, où la douceur des mœurs françaises achèvera ce qu'a commencé la victoire, en étendant insensiblement l'influence de nos arts, de nos lumières, de notre civilisation.

proximité d'une cité romaine dont les ruines, s'il faut en croire les indigènes, se trouvent à deux lieues plus loin, au sud-ouest, sur un affluent de la Tafna. Son importance est suffisamment démontrée par les débris de tout genre qu'on rencontre à chaque pas dans la ville actuelle. La plupart des seuils des portes sont des fûts de colonne en beau marbre blanc; des pierres portant des inscriptions ont été employées à la construction du Méchouar; d'autres font partie des murs d'une mosquée en ruine, appelée *Agadir*, mot qui, dit-on, signifie *muraille* en langue berbère; elle est située à l'est de la ville. Enfin, au cimetière des juifs, à droite du chemin qui mène à Mansoureh, toutes les pierres qui recouvrent les morts proviennent de monumens romains, et sur beaucoup d'entre elles on aperçoit des inscriptions latines. »

(1) C'est l'épitaphe de Sextus Cornelius Honoratus, fils de Sextus, de la tribu Quirina, pontife, revêtu des grades de la cavalerie, administrateur aux appointemens de 60,000 sesterces, administrateur de la Mésopotamie et de la Mauritanie. Elle lui fut consacrée par Marcus Cécilius Cécilianus, son héritier légataire.

(2) *Mémoire sur les antiquités chrétiennes des catacombes*, dans le tome XIII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, pag. 176 et suiv. M. Raoul Rochette y réfute l'interprétation *Deo maximo sancto*, que Fabretti avait cru devoir substituer à *Diis Manibus sacrum*, comme l'avait déjà lu avec raison dom Mabillon. Le révérend père Lupi, cité par M. Raoul Rochette, a apporté une preuve sans réplique de cette lecture en alléguant une inscription chrétienne où les mots *Diis Manibus* se trouvent en toutes lettres.

Quel plus noble but que d'éclairer l'avenir de notre conquête par les imposantes leçons du passé. Et si du petit nombre de monumens déjà communiqués à l'Institut on peut tirer ce faisceau de notions instructives que nous venons de chercher à rassembler, quelle riche moisson ne promet pas le dépouillement attentif de ces ruines voisines de Tlemcen, les pierres couvertes d'inscriptions latines que les officiers du brick *le Loiret* ont vues, en 1836, à Arzew, l'ancienne *Arsenaria*, les monumens que M. Lapène, chef d'escadron d'artillerie, a recueillis aux environs de Bougie avec le zèle le plus assidu, et dont les copies ne sont pas encore parvenues? « Enfin, dit M. Hase, si jamais les évènemens militaires conduisent nos troupes sur le territoire de la tribu d'Ettoudja, à quatre lieues de Bougie, nous osons signaler aux officiers commandant cette expédition l'aquéduc à deux étages qui s'y trouve, et qui amenait anciennement l'eau à la ville. S'il est vrai, comme le disent les indigènes, que les arcades de cet aquéduc, au nombre de trente-trois, portent plusieurs inscriptions, que surtout on en remarque une près de la source qui a trois ou quatre mètres de hauteur et de largeur, ce monument épigraphique est peut-être le plus important de tous ceux qu'on a trouvés jusqu'à présent sur un littoral où dorment tant de débris de la langue et des arts des Romains. »

On a beaucoup parlé, peut-être un peu trop, a s ces derniers temps, de l'importance des travaux sur l'histoire nationale. Mais tout ce qu'on a dit de bon sur ce sujet peut s'appliquer avec plus de raison aux monumens authentiques et inexplorés d'une contrée qui est, restera et deviendra chaque jour plus française, où nos établissemens, fondés par la victoire, comme l'antique Calama, seront de même, espérons-le, protégés par la fortune, et de plus, grace au zèle éclairé de nos officiers, par ce sauf-conduit de la science, que respeete la civilisation des grands peuples.

B. DE XIVREY.

TRADITIONS FINLANDAISES.

Entre les sauvages montagnes de la Laponie et les deux principaux golfes de la mer Baltique, il existe une contrée pittoresque, curieuse, qui, à travers toutes les vicissitudes du temps, a conservé, comme notre Bretagne, sa langue ancienne et sa poésie. C'est la Finlande. Elle s'étend du cinquante-neuvième au soixante-huitième degré de latitude. De longues chaînes de forêts la traversent en plusieurs sens, et une multitude de lacs la sillonnent de toutes parts. Sous le point de vue topographique, elle ressemble à quelques provinces de la Suède, à la Wermelande, à la Dalécarlie; sous les autres rapports, elle ne ressemble à rien. Elle a son caractère et sa physionomie à elle Peu de voyageurs ont parcouru cette vaste province, mais ceux qui y ont été font un tableau curieux de ses habitations de paysans, ouvertes par le haut, éclairées par quelques torches de résine, inondées de fumée, de ces bains à vapeur où les hommes et les femmes s'en vont ensemble dans une température de soixante degrés pour se rouler ensuite dans la neige, de ces réunions du soir où les jeunes gens chantent en accompagnant le *lek*, où le devin habile conjure les morts et fait fuir les mauvais esprits.

L'histoire primitive de la Finlande est un des points les plus obscurs qui existent dans les annales du Nord. Les philologues, les antiquaires, ont cherché à découvrir l'origine de cette population, qui resta si long-temps plongée dans la barbarie, et il s'est élevé entre eux une controverse qui, depuis plusieurs siècles, n'a pas encore été résolue. Les uns ont représenté les Finlandais comme alliés de très près aux Samoïdes; d'autres, ayant trouvé quelque rapport entre leur langue et la langue hébraïque, ont prétendu qu'ils descendaient d'une de ces dix tribus d'Israël qui furent emmenées captives en Assyrie.

Ce qui semble bien démontré, c'est qu'ils sont venus des contrées asiatiques, ainsi que les Hongrois, dont la langue a une analogie frappante avec

la leur. Les Russes les appellent encore non pas *Finlandais*, mais *Tschudi* (altération de *Scythi*). Klaproth les fait descendre de l'Ural, mais sans indiquer à quelle race de peuples ils appartiennent.

Ce qui paraît également démontré, c'est qu'ils ont précédé dans le Nord la migration de la race d'Odin. C'est l'opinion émise par Leibnitz, soutenue par Schlœzer, Lagerbring, Suhm, Rühs, et en dernier lieu exprimée aussi par Geiier.

D'après les vagues traditions rassemblées avec peine sur ce sujet, d'après les études comparatives de langue et de mœurs, il est très probable qu'autrefois la partie méridionale de la Suède était occupée par les Lapons. Ce sont là probablement les *dwergar* (les nains) dont parlent les sagas. Les Finlandais arrivèrent ensuite et chassèrent vers le nord ces tribus nomades. Les Finlandais avaient déjà quelques notions d'industrie et d'agriculture. Ils savaient défricher le sol, labourer la terre, et ils étaient remarquables par leur force physique. Ce sont peut-être eux que les anciennes traditions appellent *jottar* (géans). Plus tard, les Ases pénétrèrent aussi dans la Scandinavie. Une lutte s'engagea entre eux et les habitans du pays. N'est-ce pas là cette lutte des géans et des Ases dont parlent si souvent les sagas, et qui, du domaine de l'histoire, a passé dans celui de la mythologie?

Geiier, dans son savant tableau des annales du Nord, admet ces trois migrations de peuples. Quand et comment elles ont eu lieu, c'est ce qu'il est à peu près impossible d'établir.

L'histoire de Suède remonte, par le chant des scaldes, par le livre de Snorr Sturleson, plus d'un siècle au-delà de la naissance de Jésus-Christ; l'histoire de Finlande est à peine indiquée avant le milieu du XIIe siècle. A cette époque, toute cette contrée était encore païenne. Nul élément de civilisation n'avait pénétré au milieu de cette race ignorante; nul couvent ne ralliait encore les hommes amis de la retraite et de l'étude. Le peuple cultivait çà et là quelques champs peu productifs, et du reste vivait de chasse et de pêche, ou de piraterie. Saint Eric, roi de Suède, résolut de le convertir. Il partit vers l'année 1156 ou 1157, s'avança à l'est de la Finlande, subjugua plusieurs districts, et y laissa une colonie. Un prélat l'accompagnait dans cette expédition : c'était l'évêque Henri d'Upsal. Dans le zèle qui l'animait pour la propagation du christianisme, il abdiqua sans hésiter sa dignité d'évêque pour les pénibles fonctions de missionnaire. Il parcourut le pays, il prêcha, il baptisa quelques personnes; puis il mourut, victime de sa croyance. Un de ces hommes farouches, auxquels il ne craignait pas d'adresser des reproches, le tua pour ne plus entendre ses sermons. Plus tard il fut canonisé et devint le patron de la Finlande. On lui bâtit une magnifique église à Abo; on enferma ses reliques dans une châsse d'argent, et elles firent plusieurs miracles.

Après l'évêque Henri, d'autres missionnaires suédois entrèrent encore en Finlande, mais ils ne faisaient que peu de progrès dans l'esprit du peuple. D'une part les pratiques superstitieuses du paganisme étaient trop profondé-

ment enracinées dans l'esprit de ces races grossières pour qu'il fût possible de les anéantir du premier coup; de l'autre les prêtres suédois, ne connaissant pas la langue du pays, étaient obligés d'avoir recours à des interprètes. Leur sermon devenait par là fort long, peu attrayant, et l'interprète malhabile le tronquait parfois tellement qu'il le rendait méconnaissable. Après de longues années d'efforts et de persévérance, les prédicateurs s'aperçurent enfin qu'ils avaient obtenu un résultat; et ce résultat, ce n'était pas d'avoir arraché de l'ame des Finlandais les traditions païennes, c'était d'y avoir fait adjoindre quelques idées chrétiennes. Les pauvres gens ne pouvaient renoncer à adorer les dieux qu'avaient adorés leurs pères, mais ils avaient entendu vanter si souvent la vertu des saints et des apôtres, qu'ils crurent devoir faire une concession en leur faveur. Ils les admirent, dans leur mythologie, comme des êtres d'une nature supérieure. Ils célébrèrent dans leurs chants, ils invoquèrent dans leurs prières les idoles de leurs ancêtres et les images des missionnaires, les esprits des eaux, des bois et les anges, les héros finlandais et les vierges chrétiennes. On demandait un jour à un Finlandais quelles étaient les deux plus grandes divinités. Il répondit : C'est le dieu Wœinœmœinen et la vierge Marie.

Pour achever la conversion de cette race rebelle, il fallait que l'épée vînt au secours des missionnaires.

Vers le milieu du XIIIe siècle, Birger Jarl étendit les conquêtes d'Éric-le-Saint et donna la Finlande à un de ses fils à titre de duché. En 1293, Torkell Knudtsson, régent du royaume, acheva de soumettre la contrée et y bâtit une forteresse. L'évêque Pierre de Westeros l'accompagnait dans cette expédition. Il employa, pour propager le christianisme, des moyens plus énergiques que ses prédécesseurs. Il avait autour de lui des soldats qui ajoutaient un terrible argument à ses exhortations. Les Finlandais, qui refusaient encore de croire à la puissance du vrai Dieu, ne pouvaient s'empêcher de croire à la puissance d'une pique aiguë portée par une main robuste. Ainsi, moitié par force, moitié par entraînement, toute la nation se fit baptiser, et la conquête religieuse sanctionna la conquête politique. Le pape donna à la Suède le pays qu'elle venait de convertir au christianisme. Les prêtres bâtirent des églises, les rois des forteresses. Ici on vit s'élever un cloître, et là le palais d'un gouverneur. Les rois de Suède comprenaient l'importance du pays qu'ils venaient de réunir à leur royaume, et, après l'avoir subjugué par la force, ils cherchèrent à se l'attacher par de sages institutions.

Cependant, les Russes n'avaient pu voir d'un œil indifférent cette invasion d'une armée étrangère dans un pays voisin du leur. Plusieurs fois déjà ils s'étaient jetés au sein de la colonie suédoise, pillant, brûlant, massacrant tout ce qu'ils rencontraient, et les malheureuses familles, exposées à ces sanglantes irruptions, avaient été contraintes de se réfugier comme des animaux dans les forêts. La dernière expédition de Torkell Knudtsson avait surtout pour but de protéger les Finlandais contre ces cohortes russes qui deve-

naient sans cesse plus nombreuses et par là même plus hardies. Les papes prêtaient leur appui aux armées suédoises. Ils promettaient des indulgences à ceux qui soutiendraient cette croisade religieuse dans une contrée nouvellement convertie. Ils publiaient des bulles contre les Russes; mais les Russes se souciaient peu de tous les brefs romains et de toutes les excommunications. Ils continuaient à envahir la Finlande et à la ravager. Parfois ils surprenaient, à l'improviste, les habitans dispersés à travers les vallées, sans défense, et alors tout était dévasté. Mais parfois l'alarme était répandue dans les provinces; les Finlandais, rassemblés en corps de bataille, attendaient l'ennemi. Comme ils étaient d'un caractère turbulent et cruel, on leur avait défendu d'avoir des armes. En cas d'invasion, ils combattaient avec des frondes, ou avec des pieux aigus, durcis par la flamme. Ils portaient des armures faites de peaux d'élan et des casques ornés de griffes d'animaux. Les uns s'avançaient au devant de leurs adversaires avec un grand lacet qu'ils leur jetaient habilement autour du cou. D'autres emmenaient avec eux des chiens qui, en aboyant, en se jetant au milieu de la cavalerie, épouvantaient les chevaux et mettaient le désordre dans l'escadron.

Cette résistance opiniâtre des Finlandais et le secours que leur prêta la Suède, effrayèrent les Russes qui ne revinrent plus aussi fréquemment. Mais dès qu'une guerre éclatait entre la Russie et la Suède, la Finlande était aussitôt envahie. Les Russes, accouraient là comme pour traverser le golfe qui les séparait de Stockholm. La plus cruelle de ces invasions est celle qui arriva sous le règne de Charles XII. Tandis que le vainqueur de Narva traversait, en conquérant, la Pologne, les Russes entrent en Finlande, la trouvent sans défense, brûlent les villes et les villages, pillent les magasins, égorgent les bestiaux, massacrent les habitans. A cette guerre d'extermination succède la famine. C'était la seconde dans l'espace de cinq ans. Les hommes, exténués de faim, s'en allaient chercher des racines dans les champs ou des écorces d'arbres dans les bois. Les femmes, plus faibles, tombaient inanimées sur la route, où elles tendaient en vain, aux passans, une main desséchée. On vit alors des malheureux s'en aller dans les cimetières déterrer les morts, et des mères dévorer le corps de leurs enfans. Les matières corrompues dont le peuple se nourrissait engendrèrent des maladies contagieuses. La population avait été décimée par ce fléau en 1697. Elle le fut de nouveau en 1704.

La Finlande était anéantie. Elle ne recouvra sa force, elle n'oublia ses blessures que sous le règne d'Adolphe-Frédéric et sous celui de Gustave III.

La dernière invasion des Russes a été moins cruelle, mais plus décisive. En 1807, ils entrèrent en Finlande, et ils y sont restés. La Suède déplore encore aujourd'hui la perte de cette province, qui lui resta si fidèlement attachée pendant plus de six siècles.

A travers les guerres du moyen-âge, les désastres produits par les mauvaises récoltes, à travers les souffrances et le découragement du peuple, les

lettres et les sciences n'avaient pu faire que peu de progrès. Il n'y avait dans tout le pays ni bibliothèque, ni gymnase. Il y avait seulement six cloîtres mal dotés où quelques religieux enseignaient un peu de latin et de théologie. Il y avait dans les campagnes quelques maîtres d'école qui s'en allaient d'une paroisse à l'autre enseignant à lire, parfois à écrire; rien de plus.

Gustave Wasa donna quelque impulsion aux études. Il abolit les cloîtres et les remplaça par des écoles élémentaires. Il fonda un gymnase à Abo et y plaça six professeurs, deux de théologie, un d'éloquence latine, un de logique, un de mathématiques, un de physique. Les élèves pouvaient, en sortant de là, devenirs pasteurs de campagne. Ceux qui voulaient acquérir plus de science entraient à l'université d'Upsal.

Mais les livres étaient encore fort rares. On avait vu au XVe siècle un riche propriétaire donner une ferme pour un recueil de légendes. Un autre acheta, pour 180 marcs d'argent, deux livres de messe. Au XVIe siècle, l'invention de l'imprimerie n'avait pas encore étendu ses bienfaits jusqu'à la Finlande. On traduisit la Bible à l'époque de la réformation, et on ne put la publier complètement. C'eût été, pour les pauvres habitans de cette contrée, un livre trop cher. On ne publia que le livre de Moïse et quelques passages des prophètes. La première imprimerie établie à Abo, date de 1620. C'était l'unique établissement de ce genre qui existât dans le pays. Il ne put se soutenir. Deux ou trois autres lui succédèrent et ne furent pas plus heureux. La première imprimerie finlandaise est postérieure à la fondation de l'université. Elle date de 1642. Les professeurs s'en servirent pour publier leurs dissertations; les prêtres pour publier des livres de dogme et de prières. C'était là toute la littérature du pays.

Un homme qui a beaucoup fait pour la prospérité de cette province, un homme que les paysans avaient surnommé leur père, le comte de Brahe, qui fut élu gouverneur-général de la Finlande, essaya de donner plus de développement à l'instruction, et remplaça le gymnase d'Abo par une université. Six professeurs furent appelés à y faire leurs cours. Les uns étaient pris parmi les maîtres du gymnase; d'autres venaient de Stockholm. Quelques personnes dotèrent la nouvelle université, et l'on fit des collectes dans toutes les paroisses pour les étudians pauvres. Cette institution donna un peu plus de vie à la capitale de la Finlande, et fortifia les études. Mais les livres étaient toujours rares et chers. Les livres classiques n'arrivaient qu'en petit nombre. La Bible ne parut complète qu'en l'année 1642. Elle avait été imprimée à Stockholm aux frais du gouvernement.

Les professeurs, chargés d'instruire la jeunesse, restaient arrêtés dans la fausse science des siècles précédens. L'un d'eux enseigna très sérieusement jusqu'à l'année 1647 l'astrologie. Le peuple croyait aux sorciers. Les prêtres les signalaient à la sévérité des juges, et les juges les condamnaient rigoureusement. Il y eut des procès de sorciers jusqu'au XVIIIe siècle. En 1641, le tribunal poursuivit un mendiant qui faisait métier de guérir les maladies et

de découvrir les choses volées. Tout son crime était peut-être de n'avoir rien découvert et rien guéri. Il fut condamné au feu. Un pauvre ouvrier fut accusé d'avoir écrit, avec son sang, une lettre au diable pour lui demander 200 écus. La somme était modeste. Le diable n'avait sans doute jamais acheté une ame honnête à si bon marché. Aussi ne se fit-il pas prier. Il accourut avec les 200 écus, mais alors l'ouvrier eut peur, fit le signe de la croix et confessa son crime. Un prêtre fut accusé d'avoir conjuré les mauvais esprits. Un paysan subit un long et sévère procès parce qu'il pouvait s'emparer des couleuvres et les tenir entre ses mains, sans qu'elles lui fissent aucun mal. Un étudiant tomba un jour du haut d'une église et se releva sain et sauf. Le peuple cria au sortilége. L'étudiant fut appelé devant les juges, et parce qu'il avait eu le bonheur de ne pas se broyer les membres on voulait le brûler. Dans des cas semblables, il ne fallait rien moins que l'intelligence d'un homme comme le comte de Brahe, et l'ascendant qu'il avait sur le pays, pour sauver de la mort un innocent.

Le XVIIIe siècle, en augmentant la prospérité matérielle de la Finlande, accrut aussi ses moyens d'instruction. Il y eut enfin à Abo une imprimerie et une librairie permanentes. Il y eut des écoles dans les villes, dans les campagnes, et l'on vit apparaître çà et là des professeurs habiles et quelques écrivains. Jamais cependant cette prospérité matérielle et ce développement n'ont été portés aussi haut que depuis 1808. La Russie a laissé à la Finlande ses institutions, ses lois, sa religion, sa langue, et elle lui a ouvert de nouveaux débouchés de commerce; elle a développé son industrie, elle lui a donné ce dont cette province avait besoin avant tout : l'argent. La Finlande a maintenant une université, trois gymnases, huit écoles latines, cinq écoles de district, des écoles de pédagogie, de commerce, des bibliothèques et des collections scientifiques. La population qui, pendant des siècles, n'avait pris aucun accroissement, a plus que doublé dans l'espace de soixante ans. En 1780, elle ne s'élevait pas à 600,000 habitans. En 1838 on en compte près de 1,300,000.

En parcourant les annales littéraires de la Finlande, on n'y trouve que peu de pages saillantes, peu de livres modernes dignes d'être étudiés (1). Mais ce qu'il y a de curieux dans cette vieille colonie asiatique implantée au nord, ce sont ses traditions mythologiques et ses croyances religieuses; c'est sa poésie populaire qui remonte jusqu'aux temps du paganisme et qui vit encore dans le cœur des habitans.

Cette poésie porte le nom de *runo*, et celui qui se distingue dans ces compositions populaires, s'appelle *runonickat* (artiste chanteur). Les vers sont ordinairement de huit syllabes, sans rime, mais allitérés. Ils sont accompagnés d'une mélodie simple et touchante où il entre presque toujours plus de tristesse que de gaieté. Les paysans chantent leurs runos avec le *kantele*,

(1) Je dois signaler pourtant les œuvres d'un jeune poète de Helsingfors, M. Runeberg, qui méritent d'être étudiées et analysées à part.

instrument à cinq, à sept, et quelquefois à neuf cordes. Souvent aussi ils abandonnent le kantele; ils se posent l'un en face de l'autre, se prennent deux à deux par la main, se courbent et se relèvent en mesure, et chantent ensemble ou alternativement.

Autrefois ce goût du chant était beaucoup plus répandu en Finlande qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans chaque district, dans chaque paroisse, il y avait des improvisateurs habiles, des hommes qui, sans avoir jamais étudié les règles de la versification, composaient, sous le toit enfumé du paysan, des poésies harmonieuses dont toute la famille répétait le refrain, et qui passaient d'une génération à l'autre. C'était ainsi que les Finlandais entendaient raconter les mythes de leurs pères, c'était ainsi qu'ils célébraient leurs émotions. Chaque fête de chalet entraînait sa runo, chaque scène d'amour était mise en chant. On avait salué par des chants la naissance d'un enfant, on déposait avec des chants le vieillard dans sa tombe.

Mais ici comme partout l'industrie a déjà fait tort à la poésie. Les habitans des cités sont plus occupés de leur commerce que de leurs traditions. Les chiffres ont remplacé les vers, et le bruit de la filature étouffe le son du kantele. Dans l'intérieur du pays on trouve encore quelques vestiges des anciennes habitudes nationales. « On trouve encore, dit Schrœter, des paysans qui peuvent traiter avec un sentiment profond, avec une perfection artistique, l'idée qu'on leur propose, composer avec ardeur la mélodie de leurs vers, et les chanter comme autrefois avec le kantele héréditaire. Leur langue est si belle, si riche, si forte, que ses expressions les plus ordinaires, transportées dans un autre idiome, nous étonneraient par leur originalité. Cette richesse de langage apparaît dans les circonstances les plus habituelles de la vie. Les Finlandais l'aiment et la recherchent. Leur poésie a un caractère extrêmement hardi. L'élément lyrique y domine à un si haut degré, qu'il efface l'élément historique ou épique. C'est par là surtout qu'elle est très remarquable, ainsi que par la richesse de ses images, par ses nuances variées à l'infini et dont aucune traduction ne peut rendre les teintes délicates, enfin par les traces de son origine orientale (1). »

Cette poésie a vécu long-temps parmi le peuple, sans attirer les regards des savans. M. Schrœter, que je viens de nommer, est le premier qui ait entrepris de l'étudier pour la faire connaître. Il vivait à Upsal, au milieu de plusieurs Finlandais. Il recueillit quelques-uns de leurs chants les plus renommés, et les traduisit en allemand. D'autres ont été traduits en suédois dans le calendrier poétique d'Atterbom et dans divers journaux. Les Finlandais ont eu honte d'avoir si long-temps montré tant d'indifférence pour leur poésie nationale. Ils ont publié dernièrement un recueil assez étendu de runos.

Ces chants doivent être divisés en trois parties distinctes : 1° chants mythiques; 2° chants de trolles ou de sorcellerie; 3° chants lyriques.

Les chants lyriques sont les plus récens, les plus nombreux et les plus

(1) *Finnische Runen*, in-8°, Upsal, 1819.

populaires. Ce sont ceux qui retracent les évènemens de la vie, les émotions de l'ame, ceux que le paysan improvise encore dans une réunion d'amis, dans une heure de fête, ou dans une heure de deuil. Ils sont graves et mélancoliques. Rarement le rire y apparaît, ou c'est un rire amer. La pensée qu'ils expriment est toujours mêlée de tristesse, et les couleurs poétiques qui l'entourent sont comme des nuages sombres traversés par quelques rayons. Ils ont été faits par le peuple et pour le peuple. Ils racontent la vie du pâtre, les craintes ou les espérances du laboureur, les voyages du paysan à travers les neiges de l'hiver. Ils racontent les amours des enfans du peuple, les désirs inquiets de la jeune fille qui attend un fiancé, et la douleur de celle qui vit abandonnée. Tous ces chants ont un singulier caractère d'originalité et d'énergie. On voit qu'ils sont sortis du cœur comme un cri d'amour, ou comme un soupir. Ils ont été modulés sans effort, ils se sont développés sans art et sans travail. Nulle expression factice ne les dépare, nulle figure de rhétorique n'en altère la rude simplicité, nulle image d'emprunt ne se mêle aux images natives du sol et du caractère finlandais.

Une jeune fille songe à son amant, qui est loin, et elle s'écrie :

« Ah! s'il venait, celui que je regrette! S'il paraissait, celui que je connais si bien! Comme mon baiser volerait sur sa bouche, quand même elle serait teinte du sang d'un loup. Comme je serrerais sa main quand même un serpent s'y serait entrelacé! Le souffle du vent, que n'a-t-il un esprit, que n'a-t-il une langue pour porter ma pensée à mon amant, pour m'apporter la sienne, pour échanger des paroles chéries entre deux cœurs qui s'aiment! Je renoncerais à la table du curé, je rejetterais la parure de sa fille, plutôt que de quitter celui que j'aime, celui que j'ai tâché d'enchaîner pendant l'hiver et d'apprivoiser pendant l'été. »

Une jeune fille trahie et délaissée exhale ainsi sa douleur :

« Qui donc m'a mise en ce monde? Qui donc m'a dévouée à tant de jours mauvais, à tant d'amers chagrins? Hélas! ma bonne mère, au lieu d'enfanter une fille qui devait tant souffrir, que n'as-tu plutôt passé ton temps à laver des pierres, à emmaillotter un morceau de bois, à caresser une touffe de gazon. Mon père m'a quittée ainsi qu'un fuseau. Mon frère s'est éloigné comme l'écureuil des forêts de sapins, ma sœur a passé devant moi comme le poisson sur une côte de sable. Il n'y a plus d'enfans de ma mère, il n'y a plus de sœur à qui je puisse dire mes soucis, à qui je puisse raconter mes souffrances. J'aime mieux les raconter à la tige d'arbre, au buisson qui ne les confieront à personne. J'ai plus de douleurs qu'il n'y a de poires de pin dans les forêts, de petites pointes vertes sur leurs rameaux, et de boutons sur les genèvriers. Il n'y a pas dans toute la paroisse un cheval assez fort pour porter mes douleurs. Le matin, je pleure à la fenêtre; le soir, sur le seuil de la grange; la nuit, sur le chemin du pâturage. »

Voici un autre chant, plus douloureux encore, un chant de paysan dont un crime a fait un outlaw :

« Où donc as-tu été? Où donc as-tu été, mon joyeux enfant? — Ma mère, j'ai été au bord de la mer. J'ai été au bord de la mer. — Qu'as-tu fait là? — J'ai abreuvé les chevaux. — D'où vient cette terre sale qui tache tes vêtemens? — C'est que les chevaux ont piétiné. — Pourquoi ton épée est-elle teinte de sang? — C'est que j'ai tué mon frère unique. — Où songes-tu à t'en aller? — Bien loin d'ici, dans les contrées étrangères. — Où as-tu laissé ton vieux père? — Dans la forêt, il va couper du bois et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ta vieille mère? — Dans sa demeure. Elle file de la laine et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ta jeune épouse? — A sa toilette. Elle en aimera un autre et ne désire plus me revoir. — Où as-tu laissé ton jeune fils? — A l'école où il reçoit le fouet. — Où as-tu laissé ta jeune fille? — Dans les bois. Elle cueille des fraises et ne désire plus me revoir. — Quand reviendras-tu dans ta maison? — Quand le soleil se lèvera au nord, quand les pierres danseront sur l'eau, quand les plumes pourront descendre au fond de l'abîme, quand tous les hommes paraîtront devant le trône de Dieu. »

Les chants de trolles sont ceux que les prétendus sorciers de la Finlande emploient dans leurs conjurations. Ils ont dans la forme plus de hardiesse encore que les chants lyriques, et plus d'étrangeté dans l'expression. Mais ils sont généralement peu connus, car les hommes qui s'en servent les gardent comme un mystère, et ne les révèlent qu'à leurs adeptes.

Les chants mythiques sont les plus anciens. La plupart datent de l'époque païenne, et remontent, par la tradition, jusqu'aux siècles les plus reculés; d'autres ont été composés dans les premiers temps du christianisme. C'est la partie la plus belle, la plus imposante de cette poésie populaire, et leur essor audacieux, leur forme singulière, révèlent leur origine antique. Ils sont tour à tour graves et élevés comme une prophétie, obscurs comme un oracle sibyllique, majestueux comme l'épopée de tout un peuple, surchargés d'images et d'allégories comme une fable orientale. Ces chants sont malheureusement en petit nombre, et ne présentent que des notions mythologiques, à tout instant brisées et incomplètes. C'est pourtant là qu'il faut chercher la religion primitive de la race finlandaise, et en les étudiant de près, en y adjoignant quelques traditions orales qui vivent encore parmi le peuple, on finit par suivre assez bien, mais non pourtant sans quelque interruption, les traces d'un principe théogonique et cosmogonique

Le caractère essentiel de cette cosmogonie, c'est la personnification des forces de la nature, le principe de fécondité, caché sous une figure symbolique, comme dans la mythologie indienne, l'idée du chaos exprimée par un mythe. Kawe, l'un des plus anciens dieux, a été enfermé trente ans dans le ventre de sa mère, Kunotar (fille de la Force). Un jour, il déchire les entrailles qui le retiennent, et paraît à cheval, avec un casque sur la tête, et son épée. Le monde n'a pas été créé par Kawe, mais par son fils, Wœinœmœinen, le dieu de l'harmonie. Un oiseau mystique dépose un œuf sur les genoux de Wœinœmœinen, qui le fait éclore dans son sein, et le laisse tomber dans l'eau.

L'œuf se brise. La partie inférieure de la coquille forme la terre, la partie supérieure le ciel; le blanc liquide devient le soleil, le jaune la lune, et les écailles de la coquille sont changées en étoiles.

Le monde est sorti d'un œuf. Le fer est sorti de la poitrine de trois jeunes filles. L'une d'elles tire de son sein du lait blanc, la seconde du lait rouge, la troisième du lait noir. Le lait blanc produit le fer brut, le lait rouge l'acier, le lait noir le fer épuré (1).

Quand le dieu de l'harmonie eut organisé le globe terrestre et les astres, Kawe, son père, créa les hommes; puis il confia l'air et les vents à Ilmarinen, le tonnerre à Uko.

Au-dessus de ces divinités, il y avait un dieu unique, absolu, un principe immuable, supérieur à tous les êtres, existant de tout temps. Les traditions le nomment Jumala, et n'en disent rien de plus.

On vénérait cet être éternel, mais on ne l'invoquait pas. Le dieu chéri des Finlandais, le dieu dont le nom reparaît le plus souvent dans les runes et dans les prières, c'est Wœinœmœinen. Comme Prométhée, il avait apporté le feu du ciel sur la terre; comme Orphée, il avait révélé aux hommes le pouvoir de la musique. Ce fut lui qui façonna le kantele, cet instrument national que l'on entend encore souvent résonner dans la demeure des paysans de Finlande. Il fit un kantele avec une carcasse de poisson et des crins de cheval, un autre avec un tronc de chêne. Un jour, il aperçut au bord de la mer un bouleau desséché qui courbait, en gémissant, sa tête sous la brise, et se plaignait d'être seul, de ne point voir de berger s'asseoir sous ses rameaux, de ne pas entendre la voix des hommes, le bruit des fêtes. Le dieu le coupa par la tige; puis demanda des cheveux à une jeune fille; et avec ces blondes tresses de la jeune fille et ces branches mélancoliques du bouleau solitaire, il se fit un nouveau kantele. Il s'en alla chanter au sein des bois, au bord des eaux. La nature lui enseigna ses mélodieux accords, et ses accords ébranlèrent la nature.

Quand il eut façonné avec des planches de chêne et des crins d'étalon son premier instrument, il invita les femmes à l'essayer, et nulle d'elles ne put en faire vibrer les cordes vigoureuses. Puis il appela les hommes, les guerriers, les héros, mais leurs bras ne furent pas assez nerveux, ni leurs mains assez fortes pour tirer quelques sons suivis du merveilleux instrument. Alors Wœinœmœinen le prit, en toucha toutes les cordes, et à l'instant tous les êtres animés s'approchèrent de lui pour l'entendre. L'oiseau sortit de son nid; la sirène de sa grotte de cristal; l'ours de sa tanière. Les hommes se sentirent émus jusqu'au fond de l'ame; les animaux penchèrent la tête vers le joueur de kantele, oubliant leurs guerres habituelles et leur instinct vorace. Le dieu lui-même fut attendri par ses chants et pleura. Ses larmes coulèrent

(1) Une autre tradition rapporte que le lait blanc produisit l'argent, le lait rouge l'or, le lait noir le fer.

le long de ses joues, le long de sa barbe blanche, et traversèrent ses cinq manteaux, ses huit robes de laine.

Le géant Joukkawainen le défia un jour de chanter mieux que lui. Le dieu lui passa sa lance à travers le corps. La musique de Wœinœmœinen est la musique du cœur, de l'héroïsme, des nobles pensées. La musique de Joukkawainen est le cri de douleur du blessé, le râle du mourant.

Wœinœmœinen était le principe d'ordre, de justice, d'harmonie. Le mauvais principe était représenté par les géans, par Kalewa, père de douze fils prodigieusement forts et de plusieurs filles, qui ont formé les montagnes en portant des morceaux de roc dans leurs tabliers. Une de ces filles, qui s'était égarée dans la campagne, rencontra sur son chemin un homme qui labourait la terre. Elle prit sur le bout du doigt l'homme, les chevaux, la charrue, les porta à sa mère, et lui demanda ce que c'était que ce petit homme qui s'amusait ainsi avec son attelage. — Hélas! lui répondit la mère, ce sont ces êtres-là qui nous ont fait quitter le pays. Nous avons lutté en vain. Il a fallu fuir devant eux.

Outre ces êtres primitifs, ces puissances rivales, les Finlandais admettaient encore une quantité d'esprits bons ou mauvais, bienveillans ou dangereux, répandus à travers les bois, les champs, les eaux. Les uns sont blancs, les autres noirs. Les uns brillent comme des étincelles de neige ou des étincelles de feu, les autres voltigent autour des cimetières. Si l'on va chercher un os de mort dans le cimetière, si on l'apporte dans la chambre d'un homme que l'on hait, c'en est fait de son repos; car les mauvais esprits se précipitent sur lui.

Il y a dans les forêts un être redoutable qui égare le voyageur et fascine le bûcheron. Il apparaît tantôt sous la forme d'un corbeau, tantôt sous celle d'un chien, d'un homme ou d'un oiseau inconnu. Il y en a d'autres qui habitent dans les troncs d'arbres, et que l'on invoque en allant à la chasse. Il y en a qui, comme les trilby d'Ecosse, protègent le foyer de la famille et les troupeaux des paysans. On les appelle Maahinen. Quand on entre dans une nouvelle demeure, il faut tâcher de se les rendre favorables en leur offrant du pain et du sel. Si on les irrite, ils deviennent très dangereux. Si l'on prend soin d'eux, il n'est sorte de service que l'on ne puisse leur demander. Dans l'incendie qui éclata à Stockholm en 1759, on vit ces petits elfes éteindre eux-mêmes le feu d'une maison. Il y a le long des lacs des musiciens magiques, des *Nakki*, les frères des nixen d'Allemagne et des nek de Suède, qui apparaissent sur le rivage avec une harpe d'argent, et mêlent de douces chansons aux soupirs de la brise.

Les Finlandais croient aussi aux spectres qui gardent les caisses d'or enfouies dans la terre. On leur offre trois têtes de brebis ou un coq rouge pour les engager à découvrir l'endroit où ils renferment leurs trésors. On les voit parfois la nuit auprès du feu, essuyant leurs belles pièces d'argent massif et les faisant reluire aux yeux des voyageurs.

Les Finlandais croient à la Mara, monstre hideux qui se roule sur la poitrine de l'homme pendant qu'il dort et l'empêche de respirer. Ils offrent des sacrifices à Jabuniakka, mère de la mort, pour qu'elle prolonge leur vie, ou qu'elle les fasse mourir au même endroit que ceux qu'ils ont aimés; et puis ils ont quelques croyances spiritualistes charmantes que l'on aime à recueillir comme une bonne pensée. Quand un enfant vient au monde, ils invoquent Junxakka, la jeune vierge qui prend soin des enfans, qui veille sur eux pendant le sommeil de leur mère, guide leurs premiers pas, et les empêche de tomber.

Quand ils sont blessés, ils invoquent Mehilœinen, l'esprit de la foi, l'oiseau céleste qui peut aller au-delà des mers chercher le miel et l'huile dont ils ont besoin, ou s'élever au-dessus des étoiles pour y prendre le baume divin qui les soulagerait.

Qnand ils tombent malades, ils disent que c'est leur ame qui s'en est allée dans le pays des morts. Les ames qui sont là cherchent à la retenir, le corps désolé la rappelle. Si le langage des ames la séduit, si elle se plaît mieux dans l'autre monde, le corps languit et meurt.

Mais souvent aussi ils attribuent leurs maladies à un sort que l'on a jeté sur eux, et alors ils appellent à leur secours le *Trollkarle*. Le Trollkarle est l'oracle, le conseil, le médecin de la famille finlandaise. C'est lui qui retrouve les choses perdues et volées; c'est lui qui prédit l'avenir; c'est lui qui guérit les blessures. Il porte ordinairement sur lui, en guise d'amulette, un os de mort qui a, dit-on, un singulier pouvoir. La nuit on le voit errer autour des églises, s'arrêter dans les cimetières, fouiller dans les tombeaux, invoquer les esprits. Au moyen-âge, on l'eût brûlé pour tous ses méfaits. A présent on le traite en ami. Ainsi va la civilisation. Quand le Trollkarle arrive auprès du malade, il n'apporte avec lui ni poudre pharmaceutique, ni flacons étiquetés. Le digne homme se soucie peu de la science des universités. Il a sa science à lui. Il chante, et ses chants cabalistiques qu'il prononce à voix basse et en tournant autour de lui des regards effarés, comme s'il apercevait de mauvais génies, ces chants, dont personne ne connaît l'origine et le mystère, effraient le démon qui tourmente le malade et le forcent à s'enfuir. Les incrédules peuvent rire de cette façon d'exercer la médecine, mais les paysans de la Finlande assurent qu'elle a souvent produit des guérisons miraculeuses. Puis le Trollkarle est le plus philantrope, le plus généreux des médecins. Il traverse à pied les montagnes, les marais, pour venir au secours de celui qui souffre. Ses consultations se paient avec une tasse de lait ou une cruche de bière; et s'il s'agit d'une cure importante qui nécessite l'emploi de ses plus sages combinaisons, on lui donne un verre d'eau-de-vie. Il est vrai qu'il n'a jamais étudié dans aucune école et qu'il n'est pas gradué. Mais il faut prendre garde de l'offenser, car il appartient au *genus irritabile vatum*.

Il y a d'autres Trollkarle que l'on n'admet pas aussi facilement dans l'intérieur des familles et pour lesquels on éprouve tout à la fois un sentiment de crainte et de respect. Ce sont ceux qui ont eu des relations directes avec

le diable, et qui vont lui rendre chaque année une visite de politesse au *Blaakulla*. Cette visite a lieu ordinairement dans la nuit de Pâques. Alors les paysans placent des pieux et des faux sur le seuil de leur porte, afin d'ôter aux voyageurs ensorcelés l'envie d'entrer. Alors si l'on monte sur le toit d'une habitation qui a été abandonnée trois fois, on voit passer, dans les airs, la société du diable, on entend des rires sardoniques et des chants impies. Les sorcières vont là avec la cargaison de laine et de crin qu'elles ont volé pendant l'année, et chacun se range selon la hiérarchie des grades autour du bouc infernal, et l'on danse et l'on boit, et il se passe sur ces rochers de Blaakulla des choses horribles, que nulle voix humaine n'ose raconter, que nulle plume ne peut décrire.

Du reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Finlandais sont si profondément versés dans les sciences magiques. Au moyen-âge, ils étaient déjà, ainsi que les Lapons, renommés pour leur sorcellerie. Ils trafiquaient de leurs prédictions et de leurs maléfices. Ils vendaient le vent et la tempête. Un respectable voyageur allemand qui explora le nord sur la fin du XVIIe siècle, raconte qu'il acheta d'un Finlandais, un mouchoir, où il y avait trois nœuds qui renfermaient le vent. Quand il fut en pleine mer, le premier nœud lui donna un délicieux petit vent d'ouest sud-ouest, qui était précisément celui dont il avait besoin. Un peu plus loin, comme il changait de direction, il ouvrit le second nœud, et il survint un autre vent non moins favorable. Mais le troisième nœud produisit une horrible tempête, et c'était, sans doute, dit le naïf conteur, une punition de Dieu, que nous avions irrité en faisant un pacte avec des sorciers (1).

Le même écrivain raconte que, lorsqu'il visita la Laponie, il trouva là des gens qui avaient une singulière manière de voyager. Quand ils partaient dans leurs petits traîneaux, ils se penchaient sur leurs rennes et leur disaient tout bas à l'oreille l'endroit où ils voulaient aller. A l'instant les rennes se mettaient en route, et il n'y avait plus besoin de guide pour les gouverner.

L'esprit crédule et superstitieux apparaît dans plusieurs pratiques habituelles et dans plusieurs traditions anciennes. Quand les paysans finlandais tuent un ours, ils l'apportent en grande pompe dans leur demeure, l'étendent sur une table de bois poli, lui mettent sur le corps des rameaux d'arbres, des fleurs et des rubans, puis le poète de l'endroit prend la parole, et lui adresse une harangue en vers : « O cher ours! lui dit-il, ours puissant et superbe! nous te remercions de ne pas avoir brisé nos épieux, désarmé nos bras, déchiré nos membres; tu es venu à nous paisiblement, et tu vois avec quelle solennité nous te recevons. Raconte aux autres ours les honneurs que nous t'avons rendus, afin qu'ils viennent à nous comme toi et qu'ils se laissent prendre. » Après cette allocution, la famille se partage l'ours, et celui qui l'a tué porte une médaille à sa boutonnière ou met un clou de cuivre à son fusil.

Les Finlandais ont aussi, comme les habitans de la Norvége et de la Suède,

(1) *Reise nach Norden*, Leipzig, 1706.

des histoires de géans qui bâtissent en quelques jours une église, et, comme les Allemands, des histoires de nains qui ont parfois besoin du secours des hommes, qui les font venir dans leurs grottes souterraines, et récompensent richement leur visite. Ils ont des histoires religieuses qui dépeignent sous de vives couleurs la puissance du remords et la loi d'expiation. En voici une qui m'a été racontée par un prêtre du pays :

Il y avait autrefois, dans une paroisse de la Finlande, un jeune homme qui vivait dans l'impiété et la débauche. Ni les prières de ses parens, ni les exhortations du prêtre, n'avaient pu le détourner de ses funestes penchans. Son oreille était fermée à tout conseil salutaire, et son cœur à tout sentiment de vertu. Calomnier les ministres de Dieu, courir la nuit et le jour à des fêtes scandaleuses, séduire les femmes, mentir aux hommes, tout cela n'était pour lui qu'une agréable distraction. Un jour il se fiança en même temps avec trois jeunes filles, les fit venir le soir chez lui, et, après avoir abusé de leur innocence, les enferma dans un hangar et les brûla toutes trois. Ce dernier crime ne fut pas connu de la paroisse. Les jeunes filles avaient disparu; on ne savait où elles étaient allées, et personne ne soupçonnait le coupable. Mais quelques jours après cet évènement, on le trouva étendu sur le seuil de la porte, le visage livide et le corps couvert de taches bleues. On pensa qu'il était entré la nuit en lutte avec le diable. Par pitié pour la mère de ce malheureux, le prêtre consentit à le faire porter en terre sainte. On l'ensevelit avec les prières et les cérémonies d'usage, et plus d'une femme trompée par lui vint jeter, par un sentiment évangélique, l'eau bénite sur sa tombe. Le lendemain, au moment où le sacristain allait sonner l'*Angelus*, la première chose qu'il aperçoit, c'est le corps de cet homme couvert de son linceul et debout dans une niche à côté de la porte extérieure de l'église. Il accourt avec effroi raconter cette apparition au prêtre, qui se figure que des amis du mort l'auront eux-mêmes enlevé à son cercueil, et ordonne qu'on l'enterre de nouveau. Mais, le jour suivant, il est déjà revenu à la même place, et le jour suivant encore, et personne n'est entré dans le cimetière. Alors le prêtre comprit que cela se faisait par la volonté de Dieu, et laissa le mort dans sa niche. Peu à peu son linceul tomba par lambeaux, ses membres se desséchèrent, ses yeux fondirent dans leur orbite, la chair de son corps disparut, et il ne resta qu'un squelette hideux, devant lequel personne n'osait passer sans faire le signe de la croix.

De longues années s'écoulèrent; le vieux prêtre mourut, et fut remplacé par un jeune prêtre frivole et sceptique comme beaucoup de jeunes gens. Un soir, il avait réuni à sa table une société joyeuse. Au milieu de la gaieté bruyante et de l'effervescence produite par de nombreuses libations de bière, le prêtre se met à parler du mort qui est dans sa niche, se moque des histoires que le peuple raconte là-dessus, et demande si quelqu'un ne veut pas aller chercher cet horrible cadavre pour qu'on le regarde d'un peu plus près. Mais, à ces mots, tous les convives se taisent, tous les esprits sont glacés

d'effroi, car il était nuit, et c'était la redoutable nuit de Noël, où les morts se lèvent de leur tombe pour s'en aller prier dans l'église. Cependant le prêtre ne veut pas renoncer à sa coupable fantaisie. Il appelle une jeune fille qui avait la candeur de son âge et la force de l'innocence : — Écoute, Catherine, lui dit-il, je te donnerai trois beaux riksdalers d'argent si tu veux aller chercher le mort et l'apporter ici. La jeune fille sort, et revient un instant après avec le squelette, dont les os rendent un son lugubre en tombant sur le parquet. On s'approche de lui, on le touche de tous les côtés, on rit de sa piteuse figure, puis on ordonne à la jeune fille d'aller le remettre dans sa niche. Elle sort de nouveau; mais, au moment où elle le dresse contre la muraille de l'église, tout à coup le cadavre s'anime, la serre avec ses deux bras, durs comme des barres de fer, et lui dit : — Tu es venue m'enlever à la place que j'occupe, pour me livrer à la risée et au mépris; il faut que tu expies ton crime, il faut que tu meures. La malheureuse Catherine pousse des cris de désolation, et appelle à son secours la Vierge et les saints. En l'écoutant ainsi prier, le mort semble s'attendrir. — Eh bien! lui dit-il, il y a encore un moyen de te sauver. Entre dans cette église, tu verras trois jeunes filles à genoux devant l'autel. Ce sont mes trois fiancées que j'ai fait mourir. Depuis ce jour, je n'ai plus ni sommeil, ni repos, et je ne puis ni redescendre dans la tombe, ni franchir le seuil du saint temple. Il faut que je reste ici jusqu'à ce qu'elles m'aient pardonné. Voilà cinquante ans que j'attends en vain l'heure de ma délivrance; va donc les trouver, et prie-les pour moi.

Catherine ouvre en tremblant la porte de l'église. Toute la nef est éclairée comme aux grands jours de fête, et les modulations d'un chant doux et plaintif résonnent vers la voûte. Elle aperçoit au pied de l'autel trois jeunes filles couvertes d'un long voile blanc, à genoux, les mains jointes, et chantant les psaumes. Elle s'approche, et demande grace pour le mort qui est à la porte. — Non, non, s'écrient à la fois les jeunes filles, point de grace pour lui!

— Retourne près d'elles encore une fois, dit le squelette à Catherine, qui est venue avec effroi lui rapporter la fatale réponse. Catherine revient et s'écrie : — Faites-lui grace, si ce n'est par pitié pour lui, au moins par pitié pour moi. — Non, non, point de grace! répondent les jeunes filles. — Retourne encore une fois, dit le squelette, et si ta prière n'est pas exaucée, c'en est fait de toi pour la vie, c'est est fait de moi pour l'éternité.

Catherine revient, se jette à genoux, pleure et s'écrie : — Faites-lui grace! je vous en conjure au nom de notre Sauveur!

Les jeunes filles s'attendrissent, murmurent tout bas le mot de pardon. Les chants cessent, les cierges s'éteignent, et le squelette descend de sa niche et se couche dans sa tombe.

X. Marmier.

BULLETIN.

La France et l'Angleterre offrent, en ce moment, deux spectacles bien différens. En Angleterre, le couronnement avec sa pompe et ses fêtes, des cris d'allégresse et de *loyalty* en faveur de la reine, un vif empressement de toute la population de l'Angleterre à témoigner son attachement à sa souveraine, et, comme pour mieux le montrer encore, une sorte de renouvellement et de redoublement d'adhésion politique, dans la chambre des communes, à son gouvernement. En France, au contraire, il semble, à entendre certaines déclamations et à lire certains journaux, que la royauté ait étendu sur nous une main de fer, que son despotisme devienne plus intolérable chaque jour, que la discussion soit étouffée, la voix des chambres méconnue, toutes les libertés du pays foulées aux pieds. Et cependant à qui s'adressent, d'un côté du détroit, ces hommages; et de l'autre, ces attaques? Là, à une jeune reine qui n'a encore donné que des espérances, qui n'a rien pu faire pour ses états que monter paisiblement sur un trône solidement assis et environné de sujets fidèles. Ici, à un prince qui a accepté le pouvoir au milieu d'une de ces crises où la possession du trône n'est qu'une suite de dangers et de sacrifices, à un roi qui a vaincu les partis sans toucher aux libertés, qui a doté son pays de la constitution la plus libérale, et qui a risqué dix fois sa vie pour avoir persisté à vouloir l'ordre, la paix et le bien de tous!

Il y a comme un mot magique en France, avec lequel on séduit sûrement les esprits vulgaires; c'est : *empiètement du pouvoir*. On a beau se sentir parfaitement libre, voir les lois exécutées, entendre, dans les chambres et hors des chambres, les déclamations les plus violentes, qui attestent au moins de la liberté, voir le gouvernement en butte aux attaques mêmes de ses fonctionnaires, on n'est pas moins charmé de dire que le gouvernement empiète. Si l'on ne peut se prouver qu'on n'est pas libre, ni se persuader que les chambres ou la presse sont enchaînées, on se console en disant que les ministres

sont esclaves, que la royauté en fait les instrumens aveugles de ses volontés. La conclusion est qu'il n'y a plus de gouvernement parlementaire, que la représentation nationale est anéantie; et, pendant ce temps, on débat vivement les questions dans le conseil; elles ne sont adoptées, après de longues discussions, qu'à la majorité; les chambres votent, l'une pour, l'autre contre le ministère; n'importe, les prérogatives parlementaires sont en danger, le pouvoir royal usurpe tout, et, si l'on n'a recours à quelque coup d'état populaire, la France sera bientôt perdue!

Il y a trois ans consécutifs que nous entendons ce langage, et, cependant, le gouvernement représentatif n'a pas encore péri, que nous sachions. Au contraire, il nous semble marcher d'une allure assez vive. Quant à l'accusation d'obéissance passive aux volontés du roi, de la part des ministres, nous avons entendu adresser ce reproche tour à tour à M. Guizot, à M. de Broglie, à M. Thiers, au maréchal Soult, et à tous ceux qui ont été ministres. Casimir Périer lui-même était signalé, pendant son ministère, comme l'instrument des volontés de la cour, et ce n'est qu'à sa mort qu'on l'a relevé de cette accusation pour la porter sur les ministres qui avaient le tort d'être vivans. C'est le tour des ministres actuels; ils subissent les conséquences de leur condition, comme d'autres la subiront après eux; même M. Thiers, même M. Guizot, quand viendra pour lui cet heureux moment, si désiré et attendu avec tant d'impatientes boutades, le moment d'être ministre!

On a inventé un mot pour cette chose, afin de la résumer et de pouvoir la reproduire plus souvent: c'est *la présidence réelle*. Quand les attaques parlementaires contre un cabinet n'ont pas réussi, quand, après tout, la majorité a été pour lui, on exhume la présidence réelle. Cela veut dire qu'on ne sait plus à quoi se prendre; car qui nous prouvera que nous avons ou que nous n'avons pas la présidence réelle? Si les sages pensées du roi dominent dans un conseil, il est évident que la présidence réelle n'existe pas; la présidence réelle consisterait donc à marcher toujours contre les volontés du roi. Les chambres ont repoussé à trois fois l'intervention en Espagne; la présidence réelle eût été constatée, si le ministère avait fait marcher nos troupes en Espagne, malgré le roi et les chambres. Les doctrinaires voulaient l'abandon de l'Afrique; le roi, qui entend mieux la dignité de sa couronne, était d'accord avec son ministère pour y rester et pour s'y établir d'une manière définitive. Pour démontrer aux doctrinaires que la présidence est réelle, il eût fallu suivre, sans doute, l'impulsion de MM. Jaubert et Desjobert, et heurter de front la chambre. Est-ce là ce qu'on voulait?

Et ce sont les doctrinaires qui mettent en avant ces prétendues usurpations de la couronne sur le pouvoir parlementaire! On commence à douter que la vérité soit pour quelque chose dans les discussions politiques, quand on voit tenir un tel langage par M. Guizot et par M. Duvergier de Hauranne. Il y a peu de jours, c'était l'ancien ministre qui émettait ces idées dans un recueil périodique. Aujourd'hui, M. Duvergier de Hauranne relaie M. Guizot. La

liberté et la démocratie n'ont pas aujourd'hui de plus ardens défenseurs que les doctrinaires, et il est à désirer, dans l'intérêt même de la cause qu'ils défendent, qu'ils restent le plus long-temps possible en dehors des affaires; car une fois au pouvoir, on sait quel usage ils en font. Nous ne nous attacherons pas à répondre au long écrit de M. Duvergier, qui n'est que la répétition, en moins bons termes, de l'article de M. Guizot, publié peu de temps auparavant. Les argumens n'y sont pas nombreux, mais en revanche les déclamations s'y trouvent en abondance. L'administration se désorganise, le pouvoir s'abaisse; il y a, sous la tranquillité dont nous jouissons, un mal réel; rien ne s'oppose, en apparence, au libre jeu du gouvernement représentatif, et cependant il est embarrassé. Puis viennent les accusations; le pays n'a pas les lois qu'il attendait, et le ministère est coupable de trahison pour n'avoir pas présenté des lois sur les sociétés en commandite, et sur le système pénitentiaire, qu'il élabore avec soin en ce moment. Il est vrai que des canaux, des chemins de fer ont été votés, que les grandes questions d'Espagne et d'Afrique ont été résolues, que le gouvernement a été pourvu d'hommes et de subsides pour faire respecter notre puissance au dehors, que vingt lois d'utilité publique ont été votées; mais l'esprit méticuleux de M. Duvergier de Hauranne ne voit que les deux lois qui lui manquent. Dans la session prochaine, si le ministère les présente, on le verra employer tout ce que Dieu lui a donné d'activité tracassière, pour les faire échouer, et courir de banc en banc solliciter des boules noires, comme il a fait dans tout le cours de la session. N'importe, il s'attache aujourd'hui à ces deux lois. La France va périr, parce que le système cellulaire n'a pas été établi cette année; et l'agiotage, dont la probité publique fait chaque jour justice, va tout dévorer, faute de cette loi des sociétés en commandite, que les embarras de la session ont fait ajourner. C'est avoir du malheur que de n'exhumer de toute une session que des griefs pareils, et, en vérité, prendre la plume pour si peu de chose, c'est se moquer un peu de la crédulité de son public et abuser de la joie complaisante de l'opposition, qui accueille avec empressement dans ses journaux de si pauvres déclamations.

Un autre grief plus important, mais plus mal fondé encore, c'est que la fin de la session laisse les deux chambres aux prises. Il n'en est rien. La chambre des pairs a repoussé le projet de loi de conversion proposé par la chambre des députés. Le ministère l'avait déjà repoussé comme inopportun. Le vote de la chambre des pairs lui donne raison; et la question de l'inopportunité l'emporte, puisque la loi ne sera discutée de nouveau que l'année prochaine. La chambre des pairs a examiné sérieusement et consciencieusement le projet de loi de la chambre des députés. Elle l'a repoussé; c'était son droit. Si, chaque fois qu'une chambre différera d'avis avec l'autre, il s'élevait ce qu'on veut bien nommer une collision, le gouvernement représentatif serait impossible en France. Si les doctrinaires ont le secret de faire voter toujours les deux chambres d'accord, qu'ils le disent; et si la recette est bonne, ils

auront vraiment mérité le ministère. Mais jusqu'ici les doctrinaires n'ont pas été réputés comme des hommes très habiles à établir l'harmonie et la concorde. Il est vrai qu'après avoir quitté le ministère à propos de la conversion qu'ils repoussaient, ils l'ont préconisée dans cette session, de même qu'ils ont adoré tout ce qu'ils avaient brûlé auparavant; mais cette souplesse de caractère les suivrait-elle au pouvoir? D'ailleurs n'est-ce pas ce qu'ils reprochent, très injustement, il est vrai, au ministère? La chambre des pairs a usé de son droit avec modération. Il n'y aura pas d'émeute au sujet de son vote, ni dans la chambre des députés ni ailleurs; nous en sommes bien fâchés pour les doctrinaires; et la question des rentes, quand elle se représentera, dégagée de beaucoup d'illusions qu'on y avait attachées, se décidera par l'accord des deux chambres, sous des formes qui satisferont les propriétaires sans trop nuire aux rentiers. L'affaire est assez importante pour la discuter deux années de suite, et pour la voter deux fois.

A propos d'un arrêt de la cour de cassation au sujet de la législation de 1814 sur l'observation du dimanche et de la nomination d'un évêque à Alger, le gouvernement est en butte aux attaques du vieux libéralisme, qui croit que la France ne saurait être heureuse et indépendante qu'en abjurant tout sentiment religieux. Nous ne serions pas étonnés de voir les doctrinaires, qui ont long-temps combattu l'influence de l'esprit de Voltaire en France, prendre fait et cause avec le libéralisme de 1820 contre le gouvernement. En attendant, le clergé ne ménage pas, de son côté, les doléances, et M. Tharin, ancien évêque de Strasbourg, voyant que chacun écrit un pamphlet, s'est mis aussi à publier le sien. M. Tharin demande à quelle époque arrivera le triomphe de l'église catholique en France, et il se répond : « Cet avenir heureux nous semble très prochain. Le jour de la victoire commence à se lever pour l'église chez un grand peuple qui combat pour elle et pour son roi. Il nous semble que le jour du bonheur, dont on aperçoit les premiers rayons en Espagne, au milieu des nuages de la tempête, va bientôt luire aussi pour la France. » Ainsi, au moment où le parti légitimiste tourne les yeux vers la Russie, et s'écrie, en parlant de l'empereur : « Son empire, jeune et étranger aux bouleversemens politiques, attend un mot de lui pour étouffer l'anarchie qui déborde sur l'Europe, » l'église tourne ses yeux vers don Carlos, pour rétablir l'ordre moral en France. Voilà pourtant à quel degré de dégradation tombent les partis extrêmes. Un évêque de France, des gentilshommes français, d'anciens ministres, des fonctionnaires qui ont joué un rôle important dans le pays, se tournent les uns au nord, les autres au midi, et supplient l'étranger de s'emparer des affaires de leur pays! La France s'instruira-t-elle enfin à ce spectacle, et quand elle entendra les organes de ce parti accuser le gouvernement de juillet de fléchir devant les puissances étrangères, ne rira-t-elle pas de pitié en voyant d'où viennent ces accusations, dignes pendans des plaidoyers du parti doctrinaire contre l'usurpation de la couronne sur le pouvoir parlementaire?

Après le pamphlet de M. Duvergier de Hauranne, le pamphlet de M. Tharin, nous avons eu le pamphlet de M. Laity. Le procès dont il est l'objet nous commande le silence; mais la première séance de la cour des pairs a déjà justifié le ministère d'avoir attaché quelque importance à cet écrit et aux circonstances qui ont accompagné sa publication.

Lucien Bonaparte a paru, il y a peu de jours, au spectacle, à Manheim, dans la loge de Mme la grande-duchesse de Baden. Il arrivait des bords du Rhin, où il avait mis quelque ostentation à visiter les places fortes. Depuis, il a tout à coup disparu, et l'on ignore où il se trouve aujourd'hui. Quant au jeune Louis Napoléon, nous pensons que ses amis l'ont dissuadé de la pensée qu'il avait, dit-on, de se faire juger par la chambre des pairs, comme l'auteur de la brochure publiée par M. Laity. Il paraît certain que quelques exaltés du parti légitimiste voyaient avec plaisir les tentatives du jeune Bonaparte, comme ils verraient tout ce qui peut troubler la paix de la France. Une lettre de M. de Chateaubriand, citée dans la brochure de M. Laity, et répétée par les journaux, indique cette tendance du parti légitimiste; après Henri V et les républicains, disait M. de Chateaubriand, dans cette lettre écrite en 1832, il n'y a pas de nom qui aille mieux à la France que celui du prince Louis Bonaparte. — M. de Chateaubriand, dont le caractère, si noble et si élevé, avait si bien étudié les besoins de la France sous la restauration, qu'il a combattue et presque renversée, ne cédait-il pas, en écrivant cette lettre, il y a quelques années, à un double mouvement de chagrin pour l'état de troubles où était alors le pays, et de courtoisie envers une famille qui l'avait accueilli avec empressement dans son exil volontaire? Faire usage de cette lettre, six années plus tard, comme d'une patente de roi légitime, c'est peut-être outrepasser les intentions de celui qui l'a écrite. — Mais il n'importe. Il suffit de faire observer que des trois gouvernemens recommandés à la France par M. de Chateaubriand, l'un, de son aveu (et cet aveu résulte de son opposition et de son admirable livre sur le congrès de Vérone), ne comprenait rien aux besoins de la France; et les deux autres, la république et l'empire, n'ont fondé qu'un intolérable despotisme que M. de Chateaubriand a combattu noblement durant toute sa jeunesse. Dans cette même brochure se trouve une lettre du jeune Louis Napoléon à M. Odilon Barrot; mais on ne cite pas la réponse de l'honorable député. Nous croyons qu'on a eu ses raisons de l'omettre, et qu'elle pourrait bien être la réfutation de celle de M. de Chateaubriand.

On parle d'un nouveau journal du soir qui va paraître sous le titre du *Nouvelliste*. Il s'annonce comme ayant pour fondateurs et patrons politiques, M. Thiers et M. Ganneron. Parmi les principaux actionnaires on remarque M. le comte de S.....o, M. Herbault, marchand de modes, et on assure que la direction sera confiée à M. Grimaldi, ancien directeur du théâtre italien à Madrid. Ce journal se publierait sous les auspices de l'opposition, et serait aussi l'organe de l'ancien ministre, sur la coopération duquel on paraît compter.

— L'Académie des Sciences morales a tenu hier sa séance annuelle, avec le même concours d'auditeurs qu'aux deux années précédentes. La plus aimable et peut-être aussi la plus nombreuse partie de l'auditoire n'avait pas été effrayée de la gravité des lectures annoncées à l'avance, et, à en juger par cette affluence, toujours la même aux séances académiques, on croirait presque que l'austérité des sujets n'a plus besoin, dorénavant, pour être acceptée avec faveur par une élégante assemblée, d'être protégée et animée par l'accompagnement de quelque discours plus littéraire, de quelque parole vive et exclusivement spirituelle. — M. Dupin, président de l'Académie, a ouvert la séance par un vif résumé sur les mémoires couronnés et sur les sujets proposés en prix. M. Mignet, secrétaire perpétuel, a lu ensuite un long éloge de Livingston, qui se distingue par les mêmes qualités que ses précédens travaux sur Sieyès et Rœderer, et dont l'élévation soutenue a excité, à plusieurs reprises, des applaudissemens. L'intérêt qui s'attachait à la vie politique et aux éminens écrits de M. Livingston, a inspiré à M. Mignet quelques-uns de ces mouvemens oratoires, habilement contenus, qui font toujours impression sur une assemblée. M. Blanqui, élu récemment membre de l'Académie des Sciences morales, a lu, pour terminer la séance, un mémoire sur l'emploi de l'armée pendant la paix. A des vues nouvelles ce morceau joint plusieurs aperçus qui pourraient soulever de vives contradictions : peut-être serait-il bon de réserver pour les seules séances particulières de l'Institut, une matière aussi sujette à controverse et si peu éclairée encore.

— Un petit volume de poésies de MM. de Maricourt et Tourneux, intitulé *Chants et Prières*, se distingue, par une inspiration tendre et naïve, de la foule des poésies nouvelles. Sans doute la forme qui revêt ces hymnes et ces confidences n'appartient pas en propre aux jeunes écrivains. Leur recueil offre çà et là des réminiscences des *Harmonies* et des *Consolations*, et malheureusement aussi des *Odes et Ballades*, dans leurs parties les plus puériles. Mais sous cette forme empruntée se révèle un talent véritable, auquel la critique doit ses encouragemens, et peut même conseiller l'indépendance.

— Le nouveau roman de Bulwer, *Alice ou les Mystères*, suite d'*Ernest Maltravers*, a paru chez le libraire Fournier.

F. Bonnaire.

DOÑA LUISA.

DEUXIEME PARTIE.

IV.

Les somptueuses funérailles de la reine d'Espagne occupèrent plus long-temps les gens de la cour que la maladie qui l'avait mise au tombeau. Pendant une semaine, son corps, exposé dans une chapelle ardente, fut gardé par toute sa maison. Quatre dames des plus illustres familles de la monarchie espagnole se tenaient au chevet du lit de parade dont les sombres ornemens éclataient à la lueur de mille cierges. Nuit et jour on disait l'office des morts dans l'église des Bénédictines où un peuple immense se pressait pour apercevoir, sous le drap de velours noir, cette tête livide autour de laquelle rayonnait une couronne : la mort des grands est un spectacle qui console la foule des misérables; ils comprennent ainsi seulement l'égalité des hommes devant Dieu.

Philippe II manifesta sa douleur par ce luxe de cérémonies funèbres et le deuil universel qu'il ordonna. Dès-lors il s'enferma dans une vie plus que jamais solitaire, inaccessible. Le couvent des Bénédictines devint une retraite aussi impénétrable que si la porte de clôture n'eût pas été ouverte. Les religieuses, qui s'étaient retirées dans la partie de leur maison qu'on appelait le vieux cloître, ne vivaient pas plus séparées du monde que les dames de la cour.

Le roi se plaisait dans cette existence murée comme celle d'un char-

treux; il avait une de ces ames fortement trempées qui résistent à l'ennui d'une solitude absolue. Le sentiment de sa grandeur, peut-être les calculs d'une haute prudence l'avaient toujours tenu isolé, au milieu de sa cour et même de sa famille. Il était sans affection, sans familiarité pour ses plus assidus serviteurs; son conseiller intime, l'inexorable ministre de ses vengeances, le duc d'Alba lui-même ne l'abordait pas sans crainte. Une seule fois, ayant osé entrer dans le cabinet sans être annoncé, le roi lui dit avec une froide colère :

— Cette hardiesse mériterait la hache!

Pourtant il savait donner à propos sa confiance, il élevait ceux qui le servaient bien, il récompensait dignement le dévouement, les talens politiques, le courage militaire et même le génie des sciences et des beaux-arts; mais il n'eut point de favoris et il ne fit jamais la fortune d'un de ses sujets par un simple motif d'attachement et de bon vouloir; jamais puissance ne fut plus absolue et plus redoutée que la sienne; les plus grands tremblaient devant un signe de sa volonté; mais personne ne l'aima, pas même ceux qu'il combla d'honneurs et de richesses.

Pendant les premiers jours qui suivirent les funérailles de la reine, Philippe II ne revit pas doña Luisa, il semblait même avoir oublié qu'elle habitait sa cour. Rien n'était changé cependant pour elle, on lui rendait les mêmes respects; elle était environnée d'un cortége de duègnes qui, sous prétexte de la servir, la surveillaient nuit et jour. Elle ne sortait de son appartement que pour aller, chaque matin, entendre la messe avec la famille royale. Elle présentait l'eau bénite aux deux infantes qui lui faisaient une grave révérence et n'osaient lui parler, tant elles étaient tout à la fois fières et timides; toutes trois prenaient place sans distinction de rang; derrière elles se mettaient les dames d'honneur et, un peu en avant, les menines, jeunes filles de haute condition qui servaient les princesses du sang royal. Le prie-dieu, élevé sur deux marches au milieu de la tribune, avait été recouvert d'un drap noir sur lequel était posé un missel aux armes d'Autriche et de Castille. Doña Luisa, agenouillée près de cette place vide, songeait souvent aux dernières paroles de la reine. D'abord cette espèce d'avertissement lui avait causé une surprise pleine d'effroi; mais elle avait fini par le regarder comme le rêve sinistre, la pensée incomplète et dénuée de sens, d'un esprit qui s'éteint. Une inquiétude plus vive que celle de son propre avenir dévorait sa vie. Prisonnière au milieu de tant de grandeurs, elle ignorait ce qui se passait dans le reste du monde, comme si les murs d'un cachot n'eus-

sent laissé pénétrer jusqu'à elle ni un rayon de soleil ni le son d'une voix humaine. Ses jours s'écoulaient dans une épouvantable contrainte, sous la garde de vingt femmes attachées à son service et dont la vigilance épiait tous ses pas.

Doña Luisa n'obtenait un moment de solitude qu'en se retirant dans un petit oratoire pratiqué dans la vaste embrasure d'une des fenêtres de son appartement, et auquel un rideau de soie servait de porte. Ses dames ne la suivaient pas dans ce réduit, qui n'avait point d'issue, et dont la fenêtre grillée donnait sur le grand cloître. C'était une religieuse qui avait arrangé cette espèce de chapelle au fond de sa cellule, habitée maintenant par doña Luisa. Une planche étroite et recouverte d'une nappe brodée servait d'autel à une image de Notre-Dame-de-Guadalupe; toute sa décoration consistait en deux vases de terre où s'épanouissaient des fleurs cueillies dans le préau; un siége étroit et dur comme un banc d'église, et une natte de jonc complétaient l'ameublement. Cette pauvreté faisait contraste avec les riches ornemens et la tenture frangée d'or qui couvrait les murs blanchis à la chaux de la cellule. Doña Luisa passait des heures entières assise devant la fenêtre aux barreaux de laquelle grimpaient les tiges sarmenteuses d'un jasmin; elle regardait le ciel, elle écoutait les bruits confus qui s'élevaient au-delà des hautes murailles du monastère, et, frappée d'un sombre découragement, elle murmurait : — Mon Dieu! quelle dure prison! je suis enfermée ici corps et ame; la plus affreuse solitude ne me serait pas pire que cet isolement au milieu de tant de gens qui me surveillent encore mieux qu'ils ne me servent. Mon Dieu! quel a été le sort de tous les miens! je ne sais pas même si ceux pour lesquels je prie nuit et jour sont au ciel ou sur la terre!

Un matin, doña Luisa fut réveillée par les cloches qui sonnaient à toute volée; on entendait au dehors des salves de mousqueterie, et les canons de la forteresse tiraient de minute en minute. De lointaines acclamations dominaient le bruit de l'artillerie et le carillon de tous les clochers de Badajoz.

Doña Luisa se souleva pâle et troublée :

— Qu'est-ce que ceci? s'écria-t-elle; on se bat dans la ville ou bien on tire le canon en signe de réjouissance; entendez-vous, doña Barbara?

— J'entends, madame, répondit la duègne en venant tirer les rideaux du lit.

— Et savez-vous pourquoi tout ce tumulte?

— Non, en vérité, madame.

— Ceci n'est point un mystère, un secret d'état, je pense. Un peuple entier pousse des cris de joie là dehors; je crois qu'on pourrait, sans se compromettre, me dire pourquoi.

La duègne fit un geste négatif et s'agenouilla en disant :

— Voilà l'*angelus* qui sonne : *Ave Maria...*

Doña Luisa s'était levée, on l'habilla; quand elle fut prête, au lieu d'aller à son prie-dieu pour dire ses oraisons du matin, elle marcha vers la porte.

— Madame, où voulez-vous aller? s'écrièrent ses femmes en lui barrant le passage d'un air effaré.

— Chez le roi, répondit-elle en les écartant d'un geste impérieux; suivez-moi, doña Barbara.

Il était alors environ six heures du matin, personne ne passait par les longues galeries encore toute pleines d'ombre et de fraîcheur; le soleil commençait à luire sur les grands arbres du préau. Le silence profond qui régnait dans le monastère étonna doña Luisa; tandis que la joie publique éclatait au dehors, tout semblait muet et désolé dans cette sombre demeure. Les pages du roi et quelques gentilshommes étaient déjà à la porte de la salle qui précédait le cabinet; tous se rangèrent devant doña Luisa. Elle passa sans obstacle et entra seule chez le roi.

Il n'y avait personne dans le cabinet; elle resta debout en face de la table et ses yeux s'arrêtèrent sur un quatrième portrait placé à la suite des autres; c'était celui de la feue reine. A l'aspect de cette morne série, doña Luisa fut saisie d'une sorte d'effroi; il lui sembla que les regards de ces jeunes femmes étaient fixés sur elle et qu'elles lui disaient : Prends garde de devenir reine d'Espagne!

— Doña Luisa! murmura une voix derrière elle; et quelqu'un laissa retomber sur la porte le lourd rideau de soie qui la fermait : c'était le roi qui venait d'entrer sans bruit. A l'aspect de la princesse, il n'avait pu dissimuler entièrement un mouvement de surprise et de satisfaction.

— C'est vous, madame, reprit-il; nous vous remercions de cette visite. Ce doit être une heureuse journée que celle-ci, puisque je la commence avec vous.

Ces paroles, d'une galanterie empressée, étaient fort étranges dans la bouche de Philippe II. Doña Luisa, étonnée, n'y répondit que par un geste plein de tristesse; elle se sentait troublée d'une crainte vague. En ce moment la colère du roi lui eût causé moins de frayeur que ces marques d'une bienveillance singulière; mais l'intérêt puissant qui

l'avait amenée devant lui domina bientôt toutes ses autres impressions.

— Sire, dit-elle, la plupart de vos jours sont marqués par de nouvelles prospérités; si Dieu vous frappe, il vous console. Prenez pitié de ceux que sa colère laisse dans l'affliction. Hélas! je viens à vous pour savoir mon sort. Qu'annoncent ces salves d'artillerie, ces acclamations qui m'ont éveillée? Ah! sire, quel nouveau malheur dois-je déplorer?

— Dieu, qui vous afflige, vous consolera. Espérez en lui et en ma bonne volonté pour vous, doña Luisa.

— Sire, vous ne me répondez pas, s'écria-t-elle avec désespoir.

En ce moment, les fanfares et les acclamations s'élevèrent plus bruyantes à la porte du monastère; le cri de *viva España y Portugal!* retentit jusque sous les voûtes du cloître. Philippe II se tourna vers les fenêtres en disant : — Le peuple se réjouit d'une de ces victoires qui décident du sort des états....

Doña Luisa frémit. — L'armée portugaise ne rendra pas Lisbonne, dit-elle impétueusement. Sire, vous êtes le maître de quelques villes que la trahison vous a livrées; mais tous n'imiteront pas la lâcheté du duc de Bragance. Cette guerre sera longue, et qui sait comment elle peut finir?...

— Elle est finie, répondit froidement Philippe II; nous avons pris Lisbonne; je suis roi de Portugal.

— Mon père est mort! s'écria doña Luisa avec un long gémissement.

— Il vit encore.

— Alors, sire, il est votre prisonnier?

Le roi ne répondit pas; il contemplait, recueilli dans des pensées d'orgueil et de bonheur, cette belle jeune fille dont le sort était entre ses mains; qu'il pouvait, d'un seul mot, ensevelir au fond d'un cloître ou mettre sur le premier trône du monde.

— Sire, reprit doña Luisa, renvoyez-moi vers mon père; ordonnez qu'on nous enferme dans la même prison. Vous venez de m'assurer de votre bonne volonté; accordez-moi cette grace, la seule que je vous demande, la seule que je veuille recevoir de votre majesté.

— Voilà une parole bien fière, dit le roi avec quelque ironie, mais sans aucun mécontentement. La grace que vous nous demandez est véritablement hors de notre pouvoir : don Antonio n'est pas notre prisonnier, il ne s'est pas fait tuer sous les murs de Lisbonne; il a fui.

— Quiconque a fait un semblable rapport à votre majesté en a menti! interrompit doña Luisa. Vous n'avez pu croire, sire, à une action si lâche. Il ne s'agit plus ici des droits que vous attaquez ni du rang de celui qu'on outrage; il s'agit de l'honneur d'un soldat: les soldats portugais ne fuient pas, et ne demandent jamais quartier.

— Don Antonio a disparu pendant la bataille, et on ne l'a pas trouvé parmi les morts.

— Sa destinée sera-t-elle donc semblable à celle de don Sébastien! murmura doña Luisa, devenue tremblante; et la question qu'elle eût voulu adresser au roi resta sur ses lèvres. Il la comprit pourtant, et il dit, comme s'il eût répondu à sa pensée : — L'imposteur qui avait osé se montrer sous le nom de don Sébastien a échappé aux gens que nous avions envoyés pour faire prompte et bonne justice de ses fourberies; quelque soin qu'on ait pris, nul n'a pu découvrir sa condition ni ce qu'il est devenu.

Le cœur de doña Luisa cessa un moment de battre; elle sentit s'évanouir à la fois son espoir et ses craintes; elle crut qu'un fantôme, une illusion de ses sens, l'avaient abusée : la tombe qu'elle avait vue ouverte venait de se refermer. Les autres affections qui lui restaient en ce monde ne pouvaient la consoler, et pourtant elles se réveillèrent plus vives au milieu de cette profonde affliction. Doña Luisa, le regard morne et levé au ciel, semblait avoir oublié la présence du roi; son esprit avait franchi l'espace qui la séparait de ceux qu'elle aimait, et elle murmura, dans l'amertume de sa douleur et de son isolement : — Hélas! Isabelle!

— Qu'est-ce? dit Philippe II. Vous parlez de la jeune duchesse d'Avero?

— Ah! sire, je serais moins à plaindre si elle était près de moi! s'écria doña Luisa, subitement revenue aux terribles réalités de sa position, et près de descendre à la prière pour obtenir la seule consolation qu'elle entrevît dans son malheur.

Le roi ne répondit pas; il prit la plume, écrivit une ligne, et sonna un page auquel il remit ce papier, après l'avoir scellé. Doña Luisa suivait ses mouvemens avec anxiété; elle attendait qu'il lui dît que la grace qu'elle venait de solliciter lui était accordée. Mais Philippe II jeta la plume sans paraître songer à ce qu'il achevait de faire, et, se tournant vers la princesse, il lui dit : — Votre médiation, madame, ne sera peut-être pas inutile pour achever de pacifier ce royaume, déjà soumis. Don Antonio peut s'être enfermé dans quelqu'un des châteaux-forts qui bordent la côte; ce serait une téméraire folie de pré-

tendre y tenir long-temps, et vos conseils pourraient l'en dissuader. En quelque lieu qu'il se soit réfugié, la résistance est impossible. Qu'il fasse sa soumission, et je la recevrai à merci, sinon...

—Eh! que pourra de plus votre colère, sire? interrompit doña Luisa. Vous lui avez ôté sa fille, ses états; vous lui déniez même l'honneur d'une naissance légitime : que lui laisseriez-vous donc en le recevant en grace?

— La vie, répondit Philippe II.

Doña Luisa avait ce courage ferme et réfléchi qui grandit dans les situations extrêmes; elle se tourna vers le Christ, et, montrant au roi cette divine image devant laquelle il se prosternait chaque jour, elle lui dit : — Les puissans de la terre ont un plus terrible compte à rendre devant Dieu que le commun des hommes; leurs actions sont jugées par celui qui seul est grand, et devant lequel vous-même, sire, êtes misérable et petit. Sa justice est inexorable; elle vous condamnera si vous versez le sang de mon père : il y va de votre salut, de votre gloire ici-bas! Sire, un roi ne livre pas au bourreau l'ennemi qu'il a vaincu sur le champ de bataille.

— Il lui livre les traîtres et les rebelles, répondit Philippe II, sans paraître ému de pitié ni de colère par ces paroles hardies, prononcées d'une voix pleine de larmes. — Mais votre crainte va trop loin, doña Luisa : nous n'avons point mis à prix la tête de don Antonio, et nous vous promettons de nous souvenir qu'il est votre père; ce titre lui sera une puissante sauve-garde contre notre ressentiment. Rassurez-vous donc, madame, et fiez-vous à l'avenir que Dieu vous garde : peut-être en votre vie n'avez-vous jamais été si près qu'aujourd'hui du sort le plus glorieux; croyez-en ma bonne volonté pour vous.

Ces paroles avaient un sens si clair et si profond, que doña Luisa ne put s'y méprendre; elle sut pourtant dissimuler sa surprise et son effroi; son visage garda la même expression de douleur résignée; seulement une légère pâleur monta à ses joues, et elle détourna la vue en s'inclinant, comme pour rendre graces au roi de sa promesse.

Il y eut un silence. Philippe II, assis en face de doña Luisa, semblait absorbé dans ses pensées. Il avait l'air parfaitement calme, et pourtant une secrète joie, l'orgueil de ses nouveaux succès, rajeunissaient son front; il songeait aux grands desseins qu'il avait déjà accomplis, et à l'avenir qui semblait encore immense devant lui. Le vieux monarque qui venait de conquérir un nouveau royaume, et dont le cœur ravivé battait d'amour, était plein de volonté, d'implacables passions comme trente ans auparavant, lorsque, dans la vi-

gueur et l'orgueil de sa jeunesse, il était allé partager le trône de Marie d'Angleterre; comme à l'époque plus récente où la fille aînée du roi de France lui fut amenée pour ceindre cette couronne fatale à toutes celles dont elle toucha le front. Mais ces passions fougueuses ne débordaient jamais; elles étaient comme la flamme cachée des volcans dont la sourde violence fait trembler la terre et creuse des abîmes sans qu'aucune explosion décèle son existence. Jamais Philippe II n'avait senti avec tant de plénitude le bonheur orgueilleux de la souveraine puissance; son regard embrassait le monde sans qu'il y trouvât son égal, et peut-être en ce moment le génie de Charles-Quint, son père, lui rappelait-il le projet d'une monarchie universelle.

— Dieu nous a béni, dit-il en achevant tout haut sa pensée, il nous a fait grand entre tous les rois de la terre, il nous a épargné les revers et les afflictions auxquels les destinées humaines sont sujettes; sa bonté nous laissera sans doute assez de temps ici-bas pour accomplir ce que nous avons si heureusement commencé.

Doña Luisa soupira profondément. Cette abnégation de tous les sentimens naturels au cœur de l'homme, le spectacle de cette grandeur solitaire l'étonnaient douloureusement. Ce monarque dont la reconnaissance orgueilleuse remerciait Dieu de tant de prospérités, avait vu la mort impitoyable décimer sa famille, et portait le deuil de sa quatrième femme.

— Un grand souci me préoccupe pourtant, reprit le roi; la succession au trône n'est pas suffisamment assurée; le prince des Asturies est faible et maladif. Que Dieu nous le conserve! mais si nous le perdions? Je sais que ma fille aînée, l'infante doña Clara, est digne du rang où elle serait alors appelée; elle est pieuse, prudente, ferme en ses volontés; j'ai confiance en elle, malgré son jeune âge, et je crois qu'elle porterait dignement le sceptre de notre aïeule Isabelle-la-Catholique, mais qui partagerait le gouvernement de ses vastes états? Qui ferait-elle roi d'Espagne, de Portugal, des Pays-Bas, de Naples, de Sicile et des Indes? J'ai cherché dans toutes les familles souveraines de la chrétienté, sans trouver un prince auquel je voulusse donner, avec la main de l'infante, l'espoir de ma succession. Il me faut d'autres héritiers, et la raison d'état veut que je me remarie.

Doña Luisa ne répondit à cette manifestation inattendue que par un geste d'assentiment.

— Les princesses de la maison de France sont toutes mariées, reprit le roi; d'ailleurs j'ai déjà eu assez d'affaires à démêler avec

madame la reine-mère. Il y a une fille dans la maison de Lorraine, mais elle est bien jeune, et les Lorrains me donneraient peut-être de l'embarras; ils ont une ambition trop insatiable, ils sont trop remuans. J'ai jeté les yeux sur la maison impériale d'Autriche, sans plus de succès. La reine douairière de France, la veuve du roi Charles IX, est une grande et pieuse princesse; mais nous sommes trop proches parens. Aucune de ces alliances ne saurait me convenir. J'ai cherché ailleurs et mon choix est fait, il étonnera le monde entier. Vous l'apprendrez, doña Luisa, quand le deuil de la feue reine sera fini. En attendant, gardez pour vous seule ce que je viens de vous dire. Bientôt je vous reverrai. Allez, et que Dieu soit avec vous, madame.

Elle s'inclina devant la main qu'il lui tendait, et que, selon l'étiquette, elle aurait dû baiser; mais toute son ame se révolta contre cette espèce d'hommage, et elle toucha seulement de son front ses longs doigts pâles qui, en se retirant, caressèrent sa chevelure. Elle s'en alla, l'esprit plein de trouble, confondue dans l'étonnement et la frayeur de ce qu'elle venait d'entendre. L'ambition de remonter au rang qu'elle avait perdu, l'espoir de relever les siens, ne la touchaient point; elle avait vu de trop près le sort de la feue reine pour accepter l'héritage de sa terrible grandeur. Au moment où elle passait le seuil de son appartement, quelqu'un qui l'attendait à la porte souleva vivement le rideau de soie et se précipita au devant d'elle. C'était la jeune duchesse d'Avero.

Doña Luisa jeta un cri.

— C'est toi! c'est toi! dit-elle, j'avais tant prié Dieu de nous réunir! Je venais de le demander au roi, et je n'osais l'espérer. Isabelle, enfin c'est toi!

Elle l'embrassa étroitement; puis, jetant un rapide coup d'œil sur le cercle de dames qui les environnait, elle retint cette effusion d'attendrissement et de joie.

— Où étais-tu? D'où viens-tu? reprit-elle plus calme.

— Hélas! madame, depuis un mois je suis ici; depuis un mois je vois chaque jour votre altesse dans l'église, à travers la grille du chœur, où j'entends la messe avec les religieuses.

— Et le roi savait que tu étais là?

— C'est par son ordre que le capitaine Rodriguez m'y a amenée; mais votre altesse ignorait donc mon sort? Oh! quelle terrible prison! Ceux qui y vivent sont comme de pauvres ames déjà passées dans l'autre monde.

Doña Luisa s'appuya sur Isabelle et entra dans l'oratoire. Elle s'assit, la jeune fille se mit à ses genoux, et la princesse, n'ayant point la force de parler, l'interrogea d'un regard fixe et désolé. Isabelle leva les mains vers le ciel, et dit avec l'élan d'une vive espérance, d'une joie profonde : — Don Sébastien est vivant. Dieu, qui nous l'a rendu, le sauvera de ses ennemis!

Doña Luisa mit en pâlissant ses deux mains sur la bouche d'Isabelle; et, regardant avec frayeur le rideau de soie, dont les plis semblaient frôler sous une main furtivement avancée, elle dit très bas : — Tais-toi! tais-toi! on nous écoute!... — Et laissant aller sa tête sur l'épaule de la jeune fille, elle pleura long-temps, en répétant dans son cœur : C'était lui! il est vivant! Mon Dieu! soyez à jamais béni! A votre voix les morts se lèvent! Vous vous manifestez aux peuples par un si grand miracle pour consoler leur misère et pour soumettre l'orgueil des puissans de la terre! Gloire à vous, mon Dieu! qui venez au secours du faible et de l'opprimé!

— C'est ici comme chez les dames bénédictines, murmura Isabelle avec un soupir; jamais seules que pour prier et dormir, c'est la règle.

— Hélas! oui, dit très bas doña Luisa avec une ardente impatience, mais ce soir, ce soir, nous descendrons dans le préau; là, nous serons encore sous les yeux de ces femmes, mais elles ne pourront nous entendre.

Elle se tourna avec inquiétude vers le rideau, et dit à haute voix: Allons, Isabelle, raconte-moi comment tu es retombée aux mains du capitaine Rodriguez, et ce qui s'est passé au siége de l'Atalaya.

— Ah! madame, répondit naïvement la jeune fille, cela ferait une belle relation, et bien digne de figurer dans les meilleurs livres de chevalerie. Il y a eu de beaux faits d'armes; quelques braves chevaliers se sont défendus contre cinq cents hommes, dans une place ouverte; la plupart se sont fait tuer sur la brèche...

— Et les autres?

— Les autres ont été faits prisonniers par le capitaine Rodriguez, qui les aura mis à rançon, selon sa coutume. Sans doute ils sont libres à présent.

— Quelle horrible incertitude! murmura dona Luisa. Achève, Isabelle, dis-moi comment toutes ces choses se sont passées.

— Vous vous souvenez, madame, de ce terrible passage de l'Atalaya, et comment je restai au bas du chemin, tandis que don Sancho d'Avila emmenait votre altesse. Il ne songeait guère à moi en ce mo-

ment, et il ne se souciait pas de ce que je deviendrais. Dès que la troupe du capitaine Rodriguez fut hors de vue, plusieurs cavaliers sortirent du ravin. Ils me trouvèrent au milieu du chemin, où j'étais tombée de lassitude et de frayeur en voulant courir après votre altesse, et ils me conduisirent à l'Atalaya. On venait d'y transporter un homme blessé en nous défendant.

— Ce pauvre pâtre?

Isabelle secoua la tête, et dit avec un grave sourire : Ce pauvre pâtre s'appelle don Juan de Matha; il est le fils d'un riche marchand de Lisbonne. Au temps du roi don Sébastien, il passa en Afrique pour gagner des lettres de noblesse. Votre altesse sait que tout sujet portugais, d'une famille honorable, les obtient en allant, avec un certain nombre de soldats équipés à ses frais, combattre les infidèles, et que l'on appelle communément ces nouveaux gentilshommes les Africains. Don Juan de Matha commandait une compagnie de cinquante hommes à la journée d'Alcazar-Quivir, et il resta sur le champ de bataille parmi les morts.....

La grosse cloche du couvent interrompit brusquement Isabelle, et la voix nazillarde de dona Barbara dit derrière le rideau : Madame, voilà le dernier coup de la messe qui sonne; leurs altesses vont se rendre à l'église, nous vous attendons.

V.

Le grand cloître des Bénédictines était formé par quatre galeries voûtées qui environnaient le préau. De légères colonnes accouplées soutenaient les arceaux à plein cintre, dont l'ornementation annonçait une époque plus ancienne que celle de l'architecture gothique; leurs fûts grêles supportaient des chapiteaux chargés de sculptures d'un goût bizarre et qui représentaient pour la plupart des figures symboliques, des mythes empruntés aux traditions du paganisme; de larges dalles couvertes de caractères rongés par le temps pavaient le préau, et parmi ces tombes qui renfermaient, disait-on, les ossemens de cent religieuses martyrisées par les infidèles, croissaient de grands rosiers blancs et des ancolies aux fleurs violettes. Au milieu, il y avait un puits ombragé par de magnifiques lauriers. Ce triste jardin servait naguère de promenade aux bénédictines; elles y cultivaient les fleurs qui croissaient pâles et languissantes à l'ombre de ces hautes murailles. Doña Luisa aimait à descendre au préau vers le soir et souvent elle y restait tard, à la grande mortification de ses dames

qui avaient peur dans le cloître après le soleil couché, et qui tout en la suivant récitaient leurs patenôtres. On ne s'étonna point de la voir y conduire Isabelle aussitôt que la chaleur du jour fut tombée, et doña Barbara se relâcha un moment de sa surveillance en restant à l'entrée du cloître avec les autres duègnes.

Doña Luisa s'assit sur la margelle du puits, et attirant Isabelle à son côté, elle lui dit :

— Enfin nous pouvons parler librement! personne n'écoute. Il est donc vrai! c'était lui et non pas un fantôme; tu l'as vu aussi?.... il t'a parlé.....?

— Oui, madame, don Sébastien est vivant. C'est une miraculeuse histoire. Après la bataille d'Alcazar-Quivir, lorsque les infidèles vinrent dépouiller les morts, ils le trouvèrent sans casque, sans armure et avec une blessure profonde au visage; pourtant il respirait encore. Personne ne le reconnut. Un marabout, c'est-à-dire un prêtre, un saint parmi ces mécréans, cherchait à faire des esclaves chrétiens pour les convertir à ses abominables croyances. Il s'empara de ce pauvre corps presque sans vie, et soit par magie ou autrement, il parvint à lui rendre quelque vigueur; mais l'esprit du roi était troublé; il ne se souvenait de rien et il ne savait pas son sort. Don Juan de Matha, qui était blessé et prisonnier comme lui, s'attacha à le soigner et à le servir comme c'est le devoir d'un loyal sujet. Le marabout les emmena loin, bien loin dans les terres, à travers des montagnes où campent des tribus sauvages. Ces infidèles n'avaient jamais vu de chrétien, et ils traitaient les prisonniers comme les soldats de Caïphe traitèrent Jésus; mais le roi ne sentait pas ces ignominies, tant il était malade d'esprit et de corps, et don Juan croyait à chaque instant que Dieu allait le rappeler après ce long martyre. C'est ainsi que près de deux ans ont passé et que l'on a cru dans toute la chrétienté que don Sébastien était mort. Enfin la raison lui revint et il guérit de ses blessures. Le désespoir s'empara de lui quand il considéra ce qu'il était devenu. C'en était fait de sa vie, si l'on eût découvert qu'il était le roi de Portugal, et il n'avait nul espoir d'obtenir sa liberté par rançon; il résolut de fuir avec don Juan de Matha. Après mille dangers, tous deux parvinrent à gagner la côte, et une barque les ramena en Portugal. Le roi se croyait sauvé, mais il a trouvé dans son propre royaume un ennemi plus puissant, plus cruel que les infidèles auxquels il venait d'échapper. Philippe II, averti de son retour, a fait publier dans toutes les villes et villages et mettre à la porte de toutes les églises et de tous les couvens une ordonnance qui dit :

« Nous promettons, en foi et parole de roi, de donner vingt mille écus d'or à celui qui livrera, mort ou vivant, l'imposteur qui a paru dans notre royaume de Portugal sous le nom de notre bien-aimé cousin le roi don Sébastien, mort à la journée d'Alcazar-Quivir (Dieu l'ait en sa gloire!); de plus, si celui qui livrera le dit individu a commis un crime, quel qu'il puisse être, nous le lui remettons, et s'il n'est pas noble, nous l'ennoblissons.... »

— Il n'y a point d'exemple dans l'histoire des rois d'une telle cruauté et d'une si détestable hypocrisie! s'écria doña Luisa. Assassiner celui pour lequel on prie! Feindre une sévère justice en commettant un crime!.... Mais le roi catholique ne croit donc pas en Dieu?

— Don Sébastien proscrit, et forcé de se cacher dans ses propres états, est venu aux environs de Béjà. Votre altesse était prisonnière, il a tenté de la délivrer. Don Juan de Matha a osé aborder don Sancho d'Avila pour lui indiquer le passage de l'Atalaya....

— C'est donc là que s'était réfugié don Sébastien? interrompit la princesse qui respirait à peine pendant cet étrange récit.

— Oui, madame; il y a dans ce vieux fort quelques chambres où l'on peut dormir à l'abri de la pluie. Le pays est désert aux environs et l'on croyait que les Espagnols ne s'aventureraient pas deux fois dans ces défilés dangereux. Non jamais, jamais le souvenir des jours que j'ai passés dans l'Atalaya ne sortira de ma mémoire. Je dormais dans une grande chambre dont l'unique fenêtre n'avait ni volet ni vitraux. Des hirondelles avaient suspendu leurs nids aux poutres du plafond et voletaient sur ma tête dès que l'aube commençait à poindre. D'abord j'avais peur dès que je me trouvais seule entre ces quatre murs nus et noirâtres; mais on s'habitue promptement aux privations d'une telle vie. Quel dénuement, quelle héroïque pauvreté autour de ce roi que j'avais vu naguère si puissant! Ses chambellans, ses écuyers, ses majordomes étaient tous représentés en la personne de don Juan de Matha. Un pauvre moine lui servait de chapelain; il disait la messe dans une salle basse, assez semblable à un caveau; car dans ce château-fort, bâti par les Maures, il n'y a point de chapelle. On dirait que ces mécréans en sont sortis hier, tant les traces de leur séjour y subsistent partout. Les cyprès qui ombragent la cour intérieure ont été plantés par leurs mains, et les versets du Coran sont écrits en mille endroits sur les murailles. Quelques gentilshommes portugais s'étaient réunis autour de don Sébastien; mais cette troupe dévouée ne pouvait rien que se faire tuer à son service; elle n'était

pas assez nombreuse pour traverser le royaume et aller joindre l'armée portugaise devant Lisbonne. Tel était pourtant le projet du roi; mais son adverse fortune lui préparait d'autres dangers. Un matin je fus éveillée par de grands cris et des coups d'arquebuse. Je courus à la fenêtre, mais elle était si élevée au-dessus du sol, que je ne pus rien voir; seulement je sentais l'odeur de la poudre, et il me semblait qu'un nuage de fumée s'élevait au-delà du rempart. Il y eut un moment de silence; puis encore des coups d'arquebuse. Le jour commençait à peine. Je crus que quelque traître avait livré don Sébastien et que l'heure de notre mort à tous était venue. Alors j'eus grand' peur et je me mis dans un coin de la chambre à prier Dieu. Un peu après, quelqu'un frappa à la porte : c'était don Juan de Matha. Il tenait son épée de la main gauche, car la blessure que don Sancho d'Avila lui fit à l'épaule droite n'était pas guérie. — Venez, madame, s'écria-t-il; les Espagnols sont devant l'Atalaya; nous serons pris ou tués, car il est impossible que nous résistions à des forces si supérieures. Je vais vous mettre en lieu de sûreté....

— On a découvert que le roi est ici? interrompis-je.

— Non, me répondit don Juan; car on nous eût déjà sommés de le livrer en offrant pardon et merci pour tous les autres.

Il m'entraîna à travers des passages que je ne connaissais point. Tantôt le bruit s'éloignait, tantôt il semblait qu'on se battait derrière nous. Il y avait des momens où le feu cessait et il se faisait un profond silence; puis de nouvelles clameurs s'élevaient avec un bruit pareil à celui du tonnerre. Don Juan me guidait le long d'un escalier tournant qui semblait aboutir à un abîme. A mesure que nous descendions, l'obscurité devenait plus profonde; enfin je sentis un terrain uni sous mes pieds. « Restez ici, madame, me dit don Juan; vous y êtes en sûreté. Quand tout sera fini là-haut, je reviendrai si je suis encor vivant; si j'ai été tué... — Non, non, interrompis-je; j'ai moins de frayeur des coups d'arquebuse que de cette affreuse obscurité : je veux remonter avec vous. S'il faut mourir aujourd'hui, espérons que Dieu nous fera miséricorde. — Il tenta encor de me décider à rester dans cette espèce de puits; mais j'éprouvais tout à la fois une terreur et un courage que personne ne saurait comprendre sans s'être trouvé en une telle situation. Nous remontâmes dans la salle basse, et don Juan me quitta....

Isabelle se tut; les larmes la gagnaient à ce souvenir.

— Continue, dit doña Luisa avec un faible sourire et en lui serrant les mains. C'est un brave et loyal cavalier que ce don Juan de Matha;

une noble dame ne dérogerait pas en accolant ses armoiries à celles de ce gentilhomme d'hier, qui a mieux fait son devoir que tant d'illustres seigneurs dont l'origine remonte au temps du roi don Pelayo.

— Je restai seule, reprit Isabelle; j'essayai de prier Dieu, mais cela me fut impossible. J'écoutais, voilà tout; j'écoutais avec de mortelles angoisses ces coups, ces clameurs effroyables, qui se succédaient à des intervalles égaux. Enfin le feu se ralentit, puis je n'entendis plus rien qu'un bruit confus. Alors je me relevai, j'ouvris la porte et j'allai au-devant de l'ennemi; car je venais de comprendre qu'il était entré dans l'Atalaya. Il n'y avait personne dans les salles, non plus que dans la cour intérieure : je courus aux murailles. Les Espagnols avaient franchi la brèche; un nuage de poussière et de fumée m'empêchait de rien voir; je n'entendais que des gémissemens, des voix confuses, un sourd et horrible tumulte; il n'y avait personne autour de moi; on se battait à l'arme blanche dans la première enceinte. J'allai encore en avant. Tout à coup j'entendis, au-dessus de ma tête, un bruit inconnu, comme si des démons invisibles eussent sifflé dans l'air : c'étaient les balles qui passaient autour de moi. Et aussitôt une longue explosion retentit sous la voûte où je m'étais réfugiée : je tombai....

— Oh ciel! tu étais blessée?

— Non, madame; mais je venais de voir don Juan de Matha couché, tout sanglant, devant la herse. Quand je revins à moi, je me trouvai dans la grande cour, appuyée contre la muraille. Le roi et don Juan de Matha étaient assis plus loin, et couverts de leurs capas toutes déchirées et sanglantes. Nous étions environnés d'Espagnols. Le capitaine Rodriguez était blême comme un mort; deux de ses soldats le soutenaient tandis qu'il passait en revue ses prisonniers; car il avait une main emportée. Il allait comme un furieux, se plaignant, blasphémant tout haut. Son alferez le suivait pour recevoir ses ordres. Il s'adressa à moi pour savoir combien d'hommes il y avait dans l'Atalaya. Quand je lui répondis qu'ils étaient dix ou douze, il regarda autour de lui d'un air stupéfait, et en disant : — Si peu de monde!... Et ils ont tenu quatre heures derrière cette porte!... Je ne dirai pas que vous mentez; mais la peur vous a troublé l'esprit, madame. — Seigneur don Rodriguez, lui dis-je, me voici votre prisonnière une seconde fois; je compte que vous ne refuserez pas de me délivrer, moyennant rançon? Il hocha la tête et me répondit : — Si le roi le permet, après que je vous aurai conduite à Badajoz. — Ces deux ca-

valiers, dis-je encore, en lui montrant le roi et don Juan de Matha, pourront aussi vous donner une bonne rançon en échange de leur personne. Il les regarda de travers et murmura : — Qu'est-ce que ces gens-là? Sommes-nous ici sur leurs terres? Comment se nomment-ils? — Ce sont de bons gentilshommes, répondis-je, effrayée de ces questions; ils m'ont secourue quand je suis restée seule sur cette route déserte. Traitez-les bien, je vous en prie, seigneur don Rodriguez. Alors il me promit de leur rendre la liberté s'ils pouvaient lui payer seulement quelques centaines de pistoles; et je vis bien, au peu d'importance qu'il y attachait, que nul soupçon n'était dans son esprit. Il s'éloigna; je m'approchai des prisonniers. Le roi était debout; on lui avait ôté ses armes. Il était couvert d'une mauvaise cape; mais, à son air, à la majesté de sa personne, je tremblais pourtant qu'on ne le reconnût. — Madame, me dit rapidement don Juan de Matha, ayez bon courage et bon espoir pour nous. Bientôt nous serons libres, et, en recevant notre rançon, le capitaine Rodriguez ne refusera pas de nous donner un sauf-conduit pour traverser l'armée espagnole. Le roi était blessé au bras. — Une balle m'a touché, me dit-il. C'est la première fois que je me bats contre les Espagnols, et, par la sainte messe! j'espère que ce ne sera pas la dernière. Allez vers doña Luisa, et racontez-lui ce que vous avez vu. Qu'elle prie pour nous.

On les emmena, et le capitaine Rodriguez me fit conduire dans le camp qu'on avait dressé, pour la nuit, au bord de la rivière. Les Espagnols n'osèrent pas rester dans l'Atalaya; ils y mirent le feu. Les portes et les solives brûlèrent; mais les murailles restèrent debout, avec leurs fenêtres béantes et noircies par les flammes. A ce spectacle je ne pus retenir mes larmes; j'aimais ce lieu où j'avais souffert tant de privations et d'angoisses. Le lendemain nous partîmes. J'allais à cheval avec l'arrière-garde, et jamais je ne pus approcher des prisonniers. En arrivant, le capitaine Rodriguez était fort mal de sa blessure. On m'amena ici pour m'enfermer chez les dames bénédictines. Les bonnes sœurs ne savaient rien de ce qui se passe au-delà des grilles du parloir, ou peut-être feignaient-elles, devant moi, de l'ignorer. J'aurais pu me croire à cent lieues de la cour d'Espagne, si je n'eusse entendu tous les jours la messe en face de la tribune royale, où je voyais votre altesse à côté des deux infantes.

Doña Luisa avait écouté ce récit, le cœur palpitant d'étonnement et de joie; mais bientôt l'incertitude où il la laissait réveilla en elle une ardente et douloureuse impatience : Seigneur mon Dieu! dit-elle avec ferveur, que votre main ne me tienne pas plus long-temps suspendue

sur cet abîme! Prenez pitié de mes angoisses, et donnez-moi enfin la vie ou la mort!

Son regard plein de larmes mesura avec horreur ces formidables murs qui la séparaient du monde; elle demeura absorbée dans de terribles et profondes pensées, ne sachant à quoi se résoudre ni quel moyen tenter pour sortir de cette situation.

— Le roi! dit tout à coup Isabelle en tressaillant; madame, n'est-ce pas le roi qui vient de ce côté? Ah! sans l'avoir jamais vu, je le reconnais!

Dona Barbara et les autres dames étaient debout et alignées comme des soldats sous les armes à l'entrée du cloître. Philippe II venait de passer devant elles; il s'avançait, suivi seulement du comte de Mora, son camarero-mayor. En entrant dans le préau, il s'arrêta un moment et jeta autour de lui un regard lent et sombre; on eût dit qu'il craignait de fouler cette terre consacrée; puis il traversa avec précaution les allées sinueuses qui s'égaraient entre les tombes. Il semblait absorbé dans un morne recueillement. A tous momens il se signait et s'arrêtait pour lire les inscriptions de ces pierres éparses et couchées dans les gazons humides. Le comte de Mora était resté à l'entrée du cloître, avec les duègnes, que l'étiquette tenait toujours debout et comme pétrifiées dans cette respectueuse attitude.

— Jamais le roi n'était descendu ici, dit dona Luisa. L'on assure que c'est parce que sa piété se fait un scrupule de marcher sur les reliques cachées sous ces tombeaux; je crois plutôt qu'il craint de voir ainsi de près les choses qui parlent si haut de la mort. Jésus-Maria! il vient à nous!

Elles s'étaient levées. Le roi, qui d'abord n'avait pas eu l'air de les apercevoir, s'approcha et salua doña Luisa en mettant la main à son chapeau. Les deux jeunes filles, interdites et troublées, s'inclinèrent; il les invita du geste à se rasseoir, et dit, en montrant Isabelle :

— Dona Luisa, quelle est cette dame?

— Sire, c'est la duchesse d'Avero, répondit-elle, étonnée de cette question; j'allais vous rendre grace de me l'avoir rendue.

— Elle est bien jeune pour porter seule un si grand titre et gouverner de si belles possessions, observa-t-il en la regardant fixement; nous la marierons en Espagne.

Isabelle devint pâle et détourna la vue avec un faible geste de refus que le roi ne parut pas remarquer.

— Voici un triste lieu de promenade, reprit-il; doña Luisa, vous y venez tous les jours?

— Oui, sire; j'aime l'ombre de ces arbres, j'aime à voir le ciel au-dessus de ma tête, et par-delà ces murailles, les oiseaux qui volent libres dans l'air.

— Ah! vous ne vous êtes point encore accoutumée à cette réclusion, dit le roi avec une certaine ironie; ce séjour vous paraît plus triste que celui des Bénédictines de Béja; j'avais cru le contraire. Que regrettez-vous donc ici?

— Ah! sire, répondit-elle tristement, vous le savez, car je vous ai supplié, j'ai pleuré devant vous.

— Eh bien! n'ai-je pas écouté favorablement votre prière; la grace que vous demandiez, ne l'avez-vous pas obtenue?

Doña Luisa fit un geste affirmatif et serra contre sa poitrine la main d'Isabelle, en disant : — Sire, j'ai senti vivement cette marque de votre bonté.

— Je pensais, reprit le roi, que vous aviez l'habitude de la retraite; vous avez passé les premières années de votre vie dans le couvent de Santa-Clara, et vous deviez même y prendre le voile?

— Il est vrai, dit-elle, troublée à ce souvenir; la main de Dieu, en me retirant de ce saint asile, m'a jetée dans un monde plein de vicissitudes, ou j'ai souvent regretté les jours de ma première jeunesse. Oui, j'étais heureuse alors! Mais le monastère de Santa-Clara ne ressemblait pas à celui-ci. Qu'il faisait doux le soir sous les grands orangers du préau! Que les rives du Mondego étaient riantes au soleil couchant! Combien de fois, à la fenêtre de ma cellule, j'ai regardé ce beau ciel, ces belles eaux, ces frais ombrages!

— Et maintenant un caprice de jeune fille vous fait regretter l'aspect des champs; vous voudriez revoir le pays où vous êtes née? Ce désir peut être satisfait.

— Votre majesté pourrait permettre... Je passerais cette porte, je sortirais d'ici!... s'écria doña Luisa.

Le roi secoua la tête et montra du doigt une tour carrée qui s'élevait au-delà des murs du cloître. Cet édifice, de construction évidemment sarrazine, avait été enclavé dans le monastère, et servait de clocher à l'église des bénédictines. Il était couronné d'une campanille, chef-d'œuvre de quelque artiste chrétien. Une légère balustrade avait remplacé les vieux créneaux mauresques, et une grande croix de fer s'élevait triomphante au-dessus de ces restes de l'islamisme.

— Venez, madame, dit Philippe II; sans sortir d'ici je peux vous faire voir deux royaumes.

Un signe avertit le camarero-mayor, qui marcha le premier, et fit ouvrir les portes de la tour. Souvent le roi montait à cette espèce de belvédère, dont l'escalier, pareil à l'échelle de Jacob, semblait aboutir au ciel. Dona Luisa jeta un faible cri en arrivant sur la plate-forme. Le grand air, les flots de lumière, le paysage immense qui l'environnait, lui causèrent une sorte d'éblouissement. Elle s'appuya sur Isabelle et respira profondément, comme si elle se sentait revivre dans cette nouvelle atmosphère.

De ce point élevé la vue parcourait un horizon immense, inondé des feux du soleil couchant; mais l'œil se fatiguait en vain à chercher quelque détail au milieu de ces vives oppositions d'ombre et de lumière. Le Guadiana seul ressortait comme une écharpe blanche déroulée sur ce fond changeant et voilé d'une légère brume. Au pied de la tour, les rues sombres et tortueuses de Badajoz formaient un labyrinthe dominé par les murailles crénelées de la forteresse qui commandait la ville. .

— Eh bien! doña Luisa, dit le roi en s'accoudant sur la balustrade, ne voilà-t-il pas un magnifique tableau? Vous pouvez, du regard, passer la frontière et retourner en Portugal. Mais, tout ce pays, c'est l'Espagne. Aujourd'hui, la ligne qui séparait les deux états n'existe plus; ils forment un seul royaume, soumis au même sceptre. Maintenant, vous êtes Espagnole, doña Luisa.

Elle garda un triste silence. Il y avait dans l'accent de Philippe II une joie hautaine et triomphante qui la glaçait; cette protection, ces égards dont il l'entourait, lui causaient un invincible effroi. Pourtant elle n'avait point compris entièrement les sentimens du vieux monarque; elle n'avait point vu la passion ardente, implacable, qu'elle lui inspirait. Ce visage austère, ridé par les soucis du pouvoir plus encore que par les années, n'exprimait qu'une sévérité altière, et l'amour qui bouillonnait au cœur ne se reflétait pas dans ces yeux fixes et fauves, toujours arrêtés sur la jeune princesse.

Doña Luisa s'appuyait à l'angle de la balustrade qui regardait l'Alcazar, dont les tours inégales s'élevaient à l'autre extrémité de la ville. La campanille était au même niveau que le faîte crénelé du vieil édifice; on distinguait le plan des fortifications intérieures, la cour, où manœuvraient en ce moment quelques soldats, et un étroit jardin couvert par d'immenses murailles. Tandis que doña Luisa suivait d'un regard distrait ces évolutions militaires, le roi lui dit:

— Le capitaine Rodriguez a perdu une main dans sa dernière expédition; il ne peut plus servir dans l'armée : pour récompense de ses

loyaux services, je lui ai donné le commandement de cette forteresse.

A ces mots, Isabelle et la princesse échangèrent un regard; toutes deux avaient compris qu'il serait possible d'apprendre du roi lui-même des choses que personne ne pouvait leur dire. La duchesse d'Avero, que le respect et la crainte avaient jusque-là rendue muette, dit, toute tremblante : — Sire, le nom du capitaine Rodriguez me rappelle que j'ai été sa prisonnière avant que votre majesté daignât me prendre sous sa garde et protection. J'avais craint alors de partager le sort des autres captifs qu'il amenait en Espagne.

— Le capitaine Rodriguez avait reçu mes ordres, répondit le roi avec une bienveillance qui ne lui était pas ordinaire. Il se serait gardé de traiter une fille de votre rang selon les lois de la guerre.

— Et ces cavaliers qui sont arrivés ici, comme moi, sous la conduite du capitaine Rodriguez, quel est leur sort? reprit-elle, encouragée. Votre majesté a-t-elle daigné permettre qu'on leur rendît la liberté moyennant une rançon?

— Les prisonniers faits à l'Atalaya? ils étaient quelques-uns, tous gens d'assez petite condition, n'est-ce pas?

— Sire, ils se sont battus en bons gentilshommes. L'un s'appelait don Juan de Matha; les autres, je ne sais pas leur nom. Le capitaine Rodriguez avait promis de supplier votre majesté en leur faveur, afin d'être autorisé à les renvoyer en Portugal, après qu'ils lui auraient compté quelques mille pistoles.

— Oui, je me souviens à présent, dit le roi avec distraction; don Sancho d'Avila m'a touché un mot de ceci en me présentant le capitaine Rodriguez. Ces gens-là étaient gardés dans la forteresse. Les uns sont morts de leurs blessures; on ne m'a pas reparlé des autres.

Isabelle jeta une plainte étouffée; ni la présence du roi, ni la crainte de découvrir le secret de son cœur, ne purent contraindre son désespoir; elle cacha son visage dans ses mains et fondit en larmes. Doña Luisa, pâle, attérée, mais plus maîtresse d'elle-même, serra silencieusement dans ses bras la triste jeune fille, en disant : Pardon, sire, pardon! Vos paroles l'ont cruellement frappée!...

— Que signifie ceci? dit-il froidement. Qu'importe à la duchesse d'Avero le sort de ces hommes? L'un d'eux était-il son fiancé?

— Sire, je ne sais; elle ne m'a rien dit; mais je comprends tout à ses larmes.

— Ah! dit-il étonné; le capitaine Rodriguez a donc fait capture de quelque grand de Portugal?

— Non, sire. Isabelle vous a dit le nom de celui... Il s'appelle don Juan de Matha....

— Une mésalliance! interrompit-il sévèrement. La duchesse d'Avero ne s'est donc pas souvenue que, pour son mariage, elle a maintenant besoin de mon agrément?

— Sire, dit doña Luisa, suppliante; je réponds de son obéissance aux ordres de votre majesté. Vous voyez sa douleur; prenez pitié d'elle! qu'elle sache du moins le sort de celui que sans doute elle ne reverra jamais! Sire, s'il n'est pas mort, ordonnez qu'il soit libre ainsi que ses compagnons d'infortune : c'est une grace que je vous demande à genoux.

Le roi, étrangement surpris, la releva sans répondre. Il n'eut aucun soupçon de la vérité; mais les larmes de doña Luisa l'irritaient contre ceux dont elle prenait les intérêts avec tant de passion; il éprouvait un secret dépit, une sourde jalousie en la voyant ainsi soumise et suppliante en leur faveur; elle faisait pour eux ce qu'elle n'avait pas fait pour elle-même : c'était son intercession qui, sans qu'elle s'en doutât, allait les perdre.

— Ah! sire, reprit-elle, ne vous laisserez-vous point toucher! Ma voix n'éveillera-t-elle pas en votre cœur un sentiment de miséricorde? Hélas! je vous prie comme je n'avais jamais prié que Dieu!

— Je le vois, interrompit-il avec une inflexible décision; mais tant de soumission et de ferveur seront pourtant inutiles.

Il y eut un silence. Doña Luisa et sa compagne n'osaient plus élever la voix et restaient appuyées à la balustrade dans une morne attitude. Le soleil venait de disparaître, les oiseaux nocturnes voletaient autour de la campanille; un chaud crépuscule succédait au jour. Tout à coup la ville s'illumina, les fanfares, les cris de joie se réveillèrent, le canon de la forteresse retentit; c'était la fête du matin qui recommençait.

— Le peuple se réjouit, dit Philippe II; ce soir il y a jeux de cannes et course aux flambeaux sur la grande place. Que Dieu pardonne la frivole vanité de ces spectacles! Venez, doña Luisa.

Elle jeta encore un regard au-dessous d'elle comme pour dire adieu à la terre, aux bruits du monde; il lui semblait qu'elle allait redescendre dans un sépulcre.

— Venez, doña Luisa, répéta le roi en lui offrant la main pour descendre l'escalier.

Les lampes suspendues aux voûtes du cloître jetaient de pâles clartés; il faisait sombre dans le préau, et les pierres blanchâtres

éparses dans la verdure ressemblaient à des spectres immobiles. Philippe II jeta un regard à travers les arceaux et dit, en laissant aller la main de doña Luisa :

— N'avez-vous point peur en passant devant ce lieu pavé de tombeaux?

— Non, sire, répondit-elle; ces images de la brièveté du temps, du pouvoir souverain de la mort, me consolent; les saintes dont les reliques dorment sous ces tombes me protégent; car je les ai souvent priées. Leurs regards s'abaissent ici et veillent sur moi.

Doña Luisa s'était arrêtée; sa belle et noble figure ressortait comme une apparition dans l'ombre immobile des arceaux; elle montrait du geste les formes fantastiques couchées sur le noir tapis de gazon, au-dessus duquel les lauriers balançaient leur feuillage sonore. A cette époque, les croyances religieuses étaient vives et entières; les articles de foi avaient autant d'autorité sur les esprits les plus élevés que sur la multitude ignorante; les miracles étaient acceptés sans discussion comme des faits évidens, et l'on croyait à l'intervention continuelle du ciel dans les choses de la terre. Les paroles de doña Luisa frappèrent le roi d'une crainte superstitieuse; il frémit et s'humilia dans son ame devant ce pouvoir occulte auquel il avait foi comme en sa propre puissance. Son regard troublé se détourna de la princesse comme s'il eût tremblé de voir une de ces saintes qu'elle invoquait se dresser entre elle et lui. Il s'appuya au bras du comte de Mora et dit d'une voix mal assurée :

— Je ferai bâtir une église sous l'invocation des bienheureuses martyres qui reposent ici. Dieu vous garde, dona Luisa! ne m'oubliez pas dans vos prières.

Il s'éloigna. Les dames qui attendaient dans le cloître en disant leurs patenôtres, entraînèrent aussitôt la princesse. Jamais l'observation exacte de l'étiquette ne leur avait tant coûté.

— Jésus Maria! s'écria doña Barbara, je serais morte de frayeur si je n'avais eu sur moi la relique de sainte Ursule! Savez-vous, madame, que souvent la nuit on entend gémir dans le préau les ames damnées des Sarrazins qui ont martyrisé les saintes religieuses?

Le jour suivant, Philippe II resta long-temps enfermé avec son confesseur. La piété dont toute sa vie donna l'exemple était sincère; mais la foi ne dompta pas en lui les mauvaises passions; la crainte des châtimens de l'autre vie ne l'arrêta point dans ses implacables volontés, parce qu'il croyait toujours pouvoir racheter son péché par son zèle à défendre les intérêts de la religion catholique. Sa dévotion

ardente, cruelle, inconséquente, ne le gêna jamais; pour tranquilliser sa conscience, il lui suffisait de se faire absoudre du fait par l'intention; ce fut ainsi qu'il accomplit sans remords les plus mauvaises actions de sa vie.

Dès que le confesseur se fut retiré, le capitaine Rodriguez, qui avait été mandé, entra chez le roi; c'était la première fois qu'il se voyait seul en face de son souverain, et le rude homme de guerre, peu habitué aux façons de la cour, était plus troublé que s'il se fût agi d'aller se faire tuer à la tête de sa compagnie.

— Capitaine, lui dit le roi, je veux savoir de votre bouche quels sont les prisonniers que vous avez faits à votre dernière expédition et quelle rançon vous en avez tirée.

— Sire, répondit le vieux reître d'un ton piteux; c'est une capture qui, sur mon ame! ne m'a pas enrichi : je n'ai pas touché un seul maravédis de ces quatre cavaliers. Deux d'entre eux sont morts après avoir été soignés à mes dépens, et j'ai même fait dire quelques messes pour le repos de leur ame....

— Quels étaient ces hommes? interrompit le roi.

— Sire, l'un s'appelait don Alvaro d'Acuña, et l'autre don Christoval de Melo, deux vieux soldats qui avaient fait la guerre en Afrique.

— L'un de ceux qui ont survécu s'appelle don Juan de Matha; qu'en avez-vous fait?

A cette question, le capitaine Rodriguez se troubla et répondit en balbutiant :

— C'est un personnage d'assez peu d'importance.... j'ai cru pouvoir le laisser aller....

— Sans rançon? interrompit encore le roi.

— Non, sire; je n'aurais osé sans l'agrément de votre majesté; c'est au contraire pour aller chercher sa rançon et celle de son compagnon d'armes qu'il est parti en me donnant sa parole de revenir dans quarante jours; demain ce terme expire. D'ailleurs l'autre prisonnier, resté en otage, me répond de don Juan de Matha.

— Quel homme est celui-ci? Dites tout ce que vous savez.

— Sire, c'est un jeune et brave cavalier assez mal accommodé de la fortune, à ce que je soupçonne. Je l'ai amené ici avec des blessures qui ne sont pas encore guéries, et long-temps j'ai cru que l'argent de sa rançon servirait pour ses funérailles. Il a des façons d'homme de grande condition, et pourtant il me paraît aussi dénué que le bienheureux saint Jean-de-la-Croix. Je le laisse libre sur sa parole

qu'il ne sortira pas de l'Alcazar. Il ne parle à ame qui vive, et passe une bonne partie de son temps à composer des sonnets.

— Quelque poète de cour! dit le roi avec dédain; comment se nomme-t-il?

Le capitaine Rodriguez hésita un moment avant de répondre à cette question toute simple, et le roi reprit avec un regard sévère et défiant :

— Je vous demande son nom.

— Sire, répondit le capitaine, je l'ignore. Lorsque, selon l'usage, j'ai sommé mes prisonniers de me déclarer, une main sur le Christ, leurs noms, titres et condition véritables, celui-ci a refusé de répondre; je n'ai pas insisté dans la crainte qu'il se parjurât en prenant un faux nom.

— Voilà qui est d'une charité fort prudente, dit le roi avec ironie, ainsi vous auriez laissé aller cet homme sans savoir qui il est? Par le saint suaire! si le fait était venu à notre connaissance, nous vous aurions sévèrement traité, capitaine Rodriguez!

— Ah! sire, s'écria-t-il, prêt à se jeter aux pieds du roi, je vous demande grace pour cette faute que je n'ai pas commise!

L'instinct de défiance et de jalousie qui avait porté Philippe II à ces minutieuses investigations ne s'arrêta pas là. Il ne devait point pardonner aux malheureux dont la liberté avait été sollicitée par les pleurs et les prières de doña Luisa. Il était jaloux de ce vif intérêt, du souvenir qu'elle gardait de ces hommes qu'elle avait connus peut-être dans un autre temps plus heureux pour elle; aucun sentiment de générosité, de justice, n'arrêta l'effet de ces vagues soupçons, de ce ressentiment mesquin et cruel. — Capitaine Rodriguez, dit-il de cette voix impérieuse à laquelle nul n'avait jamais désobéi; ces prisonniers sont des sujets rebelles, des ennemis de notre autorité; ils ont été pris les armes à la main dans un pays déjà soumis; la loi de la guerre ne peut plus leur être appliquée; ils doivent être considérés comme traîtres au roi et à l'état. Nous leur faisons cependant grace de la vie; mais la liberté, ils ne l'auront jamais, jamais, entendez-vous? ils iront travailler aux galères de Ceuta ou aux mines du Nouveau-Monde. Telle est notre volonté; nous vous chargeons de la faire exécuter sous un bref délai. Allez.

VI.

Quelques heures plus tard, le capitaine Rodriguez fit parvenir aux mains du roi un message ainsi conçu : « Sire, le prisonnier, que j'ai « sommé de me déclarer son nom après lui avoir annoncé qu'il allait « être mis aux fers pour partir avec quelques malfaiteurs condamnés « comme lui aux mines, a juré sur le Christ qu'il était don Sébastien « de Portugal. J'attends les ordres de votre Majesté. »

Philippe II était environné des grands de son conseil quand le camarero mayor lui remit cette lettre. Après l'avoir lue sans le moindre signe d'émotion, il la posa sur la table; et la couvrant de sa main, il dit : Don Sancho, achevez de nous lire vos dépêches.

Don Sancho d'Avila était arrivé de Lisbonne le matin même, et l'importance des nouvelles qu'il apportait avait paru telle, que le roi, après lui avoir donné audience, venait de mander son conseil. Le drapeau espagnol flottait sur la ville conquise ; mais les habitans se défendaient encore au milieu des ruines et de l'incendie allumé par eux. Les moines exhortaient le peuple à cette résistance désespérée en accréditant le bruit étrange de la résurrection du roi don Sébastien. Cette nouvelle propagée dans les provinces pouvait produire un soulèvement général ; au seul nom de don Sébastien, l'armée portugaise était près de se rallier, et il était à craindre que quelque imposteur, profitant de cette disposition des esprits, fît naître une révolte. Don Antonio, blessé pendant la bataille et sauvé par les siens, avait gagné Oporto et proclamait lui-même le prochain retour du roi son neveu.

Le conseil jugea que ceci était une ruse de guerre pour exciter les Portugais à la révolte. Chaque membre proposa à son tour les mesures qu'il croyait propres à déjouer ce grossier artifice. Les avis divers dans les moyens et l'application étaient unanimes dans leur cruelle rigueur : le roi se taisait ; mais à travers son masque impassible perçait une morne satisfaction. Après que chacun eut parlé, il remit à don Sancho d'Avila le message du capitaine Rodriguez en lui commandant de le lire à haute voix. Après cette communication, il dit avec l'accent bref et rapide qu'il prenait toujours pour annoncer ses volontés : — Nous devons rendre grace à Dieu qui a mis en nos mains cet imposteur ; son châtiment ne se fera pas attendre. La nouvelle de sa mort publiée en Portugal mettra fin à toutes ces trames. Depuis le commencement de la guerre, les rebelles ont préparé cet artifice. Le gouverneur de Tavira nous avait signalé l'apparition de cet homme qui a tenté de se faire reconnaître dans l'Alentejo et dont

la trace s'est ensuite perdue. Depuis trois mois sa sentence est prononcée, elle sera exécutée demain. Nous laissons ainsi au coupable le temps de préparer sa dernière confession. Que Dieu lui fasse miséricorde !

L'approbation du conseil fut unanime ; chacun vit la main de Dieu dans cet évènement. Parmi ces personnages éminens, il y en avait plusieurs qui étaient allés à la cour du Portugal et qui connaissaient le roi don Sébastien. Nul ne demanda cependant à constater par son témoignage la non-identité du prisonnier avec le roi défunt ; nul ne parut douter de son audacieuse fourberie. Don Sancho d'Avila fut le seul qui osa faire une observation, non dans l'intérêt de la vérité, mais par l'effet d'une prudente prévision.

— Sire, dit-il, sans doute cet aventurier a quelque trait de ressemblance avec don Sébastien ; les ennemis de votre Majesté affirmeront que c'est lui véritablement ; ne faudrait-il pas, avant de le faire mourir, mettre à découvert toute sa vie ?

— Nous y aviserons, dit le roi. Vous êtes homme de bon conseil, don Sancho ; ce soir, vous viendrez prendre mes ordres.

Dès que Philippe II eut congédié les grands du conseil, il manda doña Luisa et Isabelle. Toutes deux eurent, en comparaissant devant lui, le pressentiment de quelque grand malheur ; jamais son aspect n'avait causé à la princesse une si profonde crainte. Il était assis dans le haut fauteuil, surmonté d'un dais qui lui servait de trône quand il présidait le conseil ; son visage sombre et pensif était encadré dans un chapeau de velours noir ; il s'accoudait sur la table autour de laquelle des siéges épars et vides annonçaient qu'une réunion venait d'avoir lieu.

— Doña Luisa, dit-il en la regardant fixement, savez-vous pour qui vous me sollicitiez hier ?

A cette question un sentiment indicible d'épouvante et de joie la saisit ; elle comprit que don Sébastien était vivant ; mais que son salut ou sa perte étaient aux mains de Philippe II.

— Sire, répondit-elle en pâlissant, je vous ai prié pour de malheureux prisonniers.

— Des gens qui vous sont inconnus ? des misérables que votre charité protége ?

— Des Portugais, sire, des soldats couverts de blessures.

— Et pour lesquels la duchesse d'Avero vous avait supplié d'intercéder ? Vous m'avez dit le nom de l'un d'eux ; l'autre, aujourd'hui même a déclaré celui qu'il prétend être le sien.

Il s'interrompit et mit sous les yeux de doña Luisa la lettre du capitaine Rodriguez. Elle y jeta un seul regard et dit avec une sombre énergie :

— Eh bien ! sire, vous savez maintenant la vérité.

Il reprit la lettre et répondit froidement : Cet aventurier sera pendu demain aux créneaux de l'Alcazar.

A ces mots, doña Luisa, tremblante, éperdue, tomba aux genoux du roi, en s'écriant : — Non, sire ! vous ne voudrez pas un si grand crime !.. Vous m'écouterez... don Sébastien est revenu... C'est lui, c'est un roi, c'est le fils de votre sœur que vous assassineriez !.. Dieu l'a délivré; de retour dans ses états, il a été contraint de se cacher, sous peine de mort... Ah ! sire, il ne le devait pas, il ne devait pas douter ainsi de votre justice; il devait venir à vous, et se faire reconnaître... N'y a-t-il pas ici des gens qui auraient témoigné de la vérité ! Qu'ils viennent, sire; montrez-leur don Sébastien, et ils le reconnaîtront tous...

Philippe II hocha la tête avec une froide impatience, et un pénible sourire desserra ses lèvres contractées. — Sire, reprit doña Luisa, vous avez droit de vie et de mort sur vos sujets; mais les rois, vos pareils, ne relèvent que de la justice de Dieu. Vous voyez dans don Sébastien un ennemi. Son seul crime envers vous, c'est son droit à la couronne que vous avez conquise. Oserez-vous l'en punir? Il n'y aurait point d'exemple d'un tel forfait. L'empereur Charles-Quint, votre père, laissa la vie à son plus grand ennemi, le roi François Ier. De nos jours, une femme hérétique, Élisabeth d'Angleterre, retient la reine d'Écosse prisonnière depuis quinze ans, et sa haine n'ose pas toucher à cette tête royale...

Le roi ne répondait rien; son visage immobile ne trahissait aucun des sentimens de haine et d'amour qui l'agitaient à l'aspect de cette jeune fille, dont les larmes, la véhémente douleur, étaient d'une beauté si souveraine. — Sire, reprit-elle encore, vous n'êtes pas convaincu... Mais il y a ici quelqu'un dont je peux invoquer le témoignage. Isabelle a vu don Sébastien, elle l'a reconnu; que votre majesté daigne l'interroger... — Parlez, madame la duchesse d'Avero, dit froidement Philippe II.

Isabelle s'avança, tremblante, et raconta brièvement les faits qu'elle avait appris et ceux dont elle avait été témoin dans l'Atalaya; sa douleur, l'effroi de sa situation donnaient à ses paroles une éloquence vive et vraie. Le roi l'écouta avec le même visage impassible, tandis que doña Luisa, dont ce récit ravivait à la fois l'espérance et

les craintes mortelles, étouffait ses larmes et priait en son cœur. Dieu seul a su quelle conviction entra en ce moment dans l'esprit de Philippe II; peut-être s'arrangea-t-il avec sa conscience en restant dans le doute. Quoi qu'il en soit, sa volonté était arrêtée, inébranlable: rien ne devait la fléchir; car elle avait pour motif les plus violentes passions de son cœur, l'ambition et la jalousie. Lorsque Isabelle eut achevé son récit, il lui dit sévèrement : — Voilà, certes, un tissu de fourberies et de mensonges fort habilement arrangé; nous ne vous en ferons point complice, et nous voulons croire que vous avez été trompée, madame la duchesse. Ce misérable subira son châtiment, et nous ne pousserons pas plus loin les effets de notre justice, de crainte d'avoir à punir des personnes qui nous sont chères...

— Sire, interrompit doña Luisa, point de grace pour moi!.. Mais suspendez ce terrible arrêt! Si quelque jour vous aviez un remords... Ce sang serait versé... Dieu ne pardonnerait pas... Hélas! que peut maintenant votre prisonnier? Laissez-lui la vie, la vie que nul regret ne peut racheter... Vous m'accorderiez celle du plus grand criminel, si je la demandais ainsi à genoux...

— Ceci est un crime d'état, de lèse-majesté; nous ne pouvons le pardonner, dit le roi, avec une inexorable décision.

— Sire, dit doña Luisa, en se relevant avec l'énergie d'une douleur sans espoir, prenez garde, il faudra me condamner aussi, car toute ma vie je rendrai témoignage contre vous... Je dénoncerai devant toute la chrétienté le crime que vous aurez commis... Don Sébastien a été reconnu... On l'a vu... D'autres voix s'uniront à la mienne pour proclamer la vérité... En vain vous le traînerez à un infâme gibet, et vous y attacherez la sentence qui le déclarera un traître et un imposteur; quand il sera mort, les peuples diront que c'était le roi don Sébastien, et que vous l'avez assassiné...

Elle s'arrêta brisée, étouffée par les sanglots. Philippe II se taisait. Ces paroles audacieuses le frappaient à la fois de colère et d'inquiétude. Il savait quel parti ses ennemis pouvaient tirer d'une telle accusation; il craignait les doutes de la multitude, et peut-être la vengeance de quelque fanatique; il craignait surtout les derniers momens de celui qu'il avait condamné. Il fallait que sa fin fût publique, et peut être quelqu'une de ses dernières paroles retentirait-elle parmi la foule. Philippe II se rappelait quels ennemis lui avait suscité la mort du comte d'Egmont; un sentiment de prudence l'arrêta; il calcula rapidement qu'un autre moyen pouvait le délivrer de don Sébastien.

Doña Luisa comprit l'hésitation du roi, elle crut qu'un mouvement

de justice et de miséricorde s'élevait en lui, et elle tomba derechef à ses genoux, n'ayant plus la force de le supplier que par ses larmes. Il se pencha comme pour la relever, et retint dans sa main pâle et décharnée les deux mains qu'elle étendait vers lui.

— Madame, dit-il, c'est votre obstination à soutenir la fourberie de cet homme qui l'envoie à la mort. Si vous ne persistiez pas dans une erreur si étrange, s'il confessait hautement son crime, s'il déclarait qu'il a pris faussement le titre et le nom de don Sébastien de Portugal, nous pourrions lui faire grace de la vie.

— Quoi, Sire, s'écria doña Luisa épouvantée, il devrait se renier lui-même, et moi je soutiendrais par mon témoignage cet affreux mensonge qui le rayerait sans retour de son rang ici-bas?.. Jamais, jamais! Il ne voudra pas sauver sa vie à ce prix!

— Que Dieu sauve alors son ame! dit le roi avec une commisération hypocrite. Nous permettrons qu'un prêtre l'assiste à ses derniers momens. Son repentir pourra trouver grace devant le ciel, et plus heureux que nous, pauvres pécheurs, il peut entrer demain dans la béatitude éternelle. Allez, madame, ajouta-t-il, en congédiant du geste doña Luisa, allez, et priez Dieu pour l'ame de ce malheureux!

Elle hésita un moment, puis vaincue par son désespoir, elle s'écria : — Eh! bien, sire, que faut-il faire? que faut-il dire? je consens à tout ce qui peut sauver sa vie! me voici soumise; qu'ordonnez-vous?

— Que vous ne vous laissiez pas abuser plus long-temps par ce grossier mensoge; mais le salut de cet homme ne dépend pas de vous seule; s'il persiste dans sa fourberie, il sera pendu demain.

— Ah! que Dieu nous fasse miséricorde! murmura doña Luisa.

— Les personnes qui s'intéressent au sort de ce malheureux, pourraient aller lui dire que sa vie dépend de cette déclaration, reprit le roi en se tournant vers Isabelle; nous ne leur refuserons pas un ordre pour pénétrer jusqu'à lui.

— Sire, dit doña Luisa avec résolution, ainsi vous accordez la vie et la liberté au prisonnier, s'il déclare que le nom et le titre qu'il a pris n'étaient pas véritables?

— Nous lui accordons la vie et la liberté, sous condition qu'il sera banni du royaume, qu'il sera déporté dans quelqu'une de nos possessions des Indes orientales, d'où il ne pourra sortir sous peine de mort.

— Et quel garant, sire, de votre promesse?

— Ma parole royale, je la donne, madame.

Elle alla vers le prie-dieu, et dit, en montrant un livre ouvert : — Sire, jurez-le aussi par les saints évangiles.

— Je le jure, répondit-il en étendant la main. Madame la duchesse d'Avero, approchez.

Il prit une feuille de papier et écrivit : « A l'alcade de la forteresse de Badajoz, don Rodriguez Nuñez. Notre bon plaisir est que la duchesse d'Avero puisse entrer dans l'Alcazar et visiter les prisonniers commis à votre garde. Vous l'aurez pour entendu. Moi, le roi. »

— Tenez, ajouta-t-il ; vous êtes libre d'user de cet ordre. Si ce malheureux veut avouer son crime, des témoins, que nous allons désigner d'avance, seront prêts à recevoir sa déclaration ; s'il persiste, tout est fini ; il n'y a plus d'espoir pour lui que dans la miséricorde de Dieu. Quant à son compagnon, don Juan de Matha, voulant user de clémence à son égard, nous le bannissons à perpétuité de toute l'étendue de nos états, et nous ordonnons la confiscation de ses biens au profit du couvent des bénédictines de Badajoz. L'arrêt en sera expédié aujourd'hui même. Allez.

Doña Luisa ne pleurait plus ; l'énergie d'une résolution généreuse éclatait dans son regard ; elle était calme, résignée, prête à tout. Dans les situations extrêmes et inévitables, le sang-froid s'accroît toujours ainsi, en proportion du péril. Il y a un sens profond dans ce vieux proverbe espagnol qui dit : Dieu nous garde des douleurs que nous pourrions supporter sans mourir !

Doña Barbara attendait à la porte du cabinet. La princesse ne put échanger un seul mot avec Isabelle ; ses dames l'environnèrent dès qu'elle fut rentrée dans son appartement, et, pour échapper du moins à leurs regards, elle se réfugia dans l'oratoire. Isabelle, l'ordre du roi à la main, dit à doña Barbara de tout disposer pour qu'elle pût se rendre à l'Alcazar sur l'heure même. Aussitôt une des duègnes fit avertir le grand-écuyer qu'une dame de la maison des infantes allait sortir, afin qu'il envoyât l'équipage et la suite convenable. La jeune duchesse revêtit le costume que les femmes de cette époque portaient pour sortir à pied ou en litière. C'était une ample mante noire, assez semblable à un domino, qui couvrait tout l'habillement, et dont les manches ouvertes traînaient jusqu'à terre ; un voile de taffetas cachait leurs cheveux, et elles déguisaient leurs traits sous une espèce de masque noir et camard, pareil à ceux qu'on appelait alors, en France, touret de nez. Quand cette toilette fut achevée, Isabelle entra dans l'oratoire. Doña Luisa priait agenouillée.

— Bientôt je serai de retour près de votre altesse, dit la jeune fille

en se tournant d'un air de défiance vers le rideau qui seul les séparait des argus attachés à leurs pas; je vais faire tous mes efforts pour accomplir les ordres du roi. Ayez bon espoir, madame.

Doña Luisa s'était levée. Sans dire un seul mot, sans expliquer son intention autrement que par son geste, elle fit signe à Isabelle de quitter sa mante et de l'en revêtir; elle lui ôta son masque et s'en couvrit le visage, après avoir caché sous le voile de soie ses longues tresses noires. Isabelle se mit à genoux devant l'image de Notre-Dame de Guadalupe : doña Luisa la baisa au front et sortit de l'oratoire, l'ordre du roi à la main. Les duègnes, devant lesquelles elle passa, ne conçurent aucun soupçon; celle qui devait l'accompagner se mit à sa suite, et elles descendirent. Une litière attendait déjà à la porte du couvent: doña Luisa y monta seule. Deux pages menaient les mules; la duègne et un valet à la livrée du roi suivaient à pied. Elle traversa ainsi la ville et entra sans obstacle dans l'Alcazar. Toutes les portes s'ouvrirent devant l'ordre du roi; le capitaine Rodriguez vint au-devant de doña Luisa, et l'arrêta pour la complimenter.

— Madame, dit-il, assez étonné qu'elle n'eût répondu que par un geste de remerciement à son discours, je vais vous conduire moi-même près du prisonnier; c'est un pauvre homme dont l'esprit me paraît dérangé, et j'attribuerais plutôt sa déclaration à la folie qu'à quelque intention coupable. Pour m'assurer de lui, je l'ai enfermé dans la plus haute chambre de la tour.

Il offrit la main à doña Luisa pour monter : la duègne les suivait. Quand ils furent au haut de l'escalier et que la porte fut ouverte, doña Luisa dit : — L'ordre du roi porte que j'entrerai seule.

Au son de sa voix, la duègne et le capitaine Rodriguez tressaillirent. Ils eurent un soupçon; mais ils n'osèrent pas s'y arrêter, tant le fait paraissait étrange, impossible. Ils s'inclinèrent en silence, et doña Luisa passa seule le seuil de la porte, qui se referma derrière elle. Don Sébastien était debout, le front appuyé aux barreaux de la fenêtre. Le soleil était près de se coucher, et sa lumière enflammée éclairait en plein les murailles blanches et nues de cette chambre, meublée comme la cellule d'un capucin. Le prisonnier ne s'était pas retourné en entendant ouvrir la porte.

— Sire! murmura derrière lui une voix tremblante et arrêtée par les pleurs. Il frissonna, et se retint, en pâlissant, aux barreaux de la fenêtre; car ses genoux se dérobaient sous lui à l'aspect de cette femme voilée.

— Sire, c'est moi, reprit-elle en ôtant son masque.

— Luisa! s'écria-t-il. Tous deux restèrent un moment immobiles, éperdus; puis, les mains unies, ils s'assirent à côté l'un de l'autre, et ne purent long-temps se parler que par de muets regards. Hélas! de ce monarque couronné au berceau et dont la jeunesse fut si puissante, si glorieuse, il ne restait qu'une ombre. Ses traits, d'une beauté si noble, étaient haves et défigurés; son regard vague n'avait plus cette fierté souveraine qui commandait aux hommes; l'esclavage et la maladie avaient éteint l'auréole qui environnait jadis ce noble front: le roi n'était plus qu'un être débile et à jamais brisé par l'effroyable tempête à laquelle il avait survécu. Un sentiment de pitié, de dévouement, de respect, plus fort que l'amour, s'empara du cœur de doña Luisa à l'aspect d'une si grande infortune; elle fléchit le genou devant son royal fiancé, et s'écria douloureusement: — Ah! sire, combien vous avez souffert!

Il passa la main dans ses longs cheveux, et, découvrant son front, traversé d'une large cicatrice, il dit:—Vous m'auriez toujours reconnu à cette marque, n'est-ce pas?

Et comme elle lui répondit vivement par un geste affirmatif, il ajouta:—Mes bons Portugais me reconnaîtront quand je me montrerai à eux. J'ai trop différé; j'ai trop écouté de prudens conseils.... J'ai trop ménagé ce peu qui me reste de vie.... Que Dieu me garde de mourir ici!... Mais, quand j'aurai chassé les Espagnols de mon royaume, quand nous serons à Lisbonne, quand vous aurez été couronnée reine de Portugal,... alors,... doña Luisa, je le sens, ma fin sera proche; car ma vie se sera épuisée dans l'accomplissement de mes desseins. J'irai vous attendre près des rois mes ancêtres, dans le royal monastère de Belem.... là-bas.

Il s'arrêta, faible, anéanti, et montrant de la main, à travers la fenêtre, les montagnes de Portugal.

— Sire, dit doña Luisa, de toutes ces espérances que vous me faites concevoir, je n'en veux qu'une, c'est celle de partager votre sort pendant les années que vous resterez sur la terre: Dieu, qui vous a miraculeusement sauvé, vous conservera. Mais savez-vous où vous êtes et quels dangers vous environnent? Écoutez-moi, car nos momens sont comptés. Sire, vous êtes au pouvoir de votre plus cruel ennemi; il a résolu votre mort...

— Il n'osera! interrompit don Sébastien.

— Hélas! sire, avec lui l'effet suit toujours la menace.

— Mais toute la chrétienté lui demanderait compte de mon sang! Sa puissance est grande, mais pourtant il n'osera pas frapper si haut,

vous dis-je! Il a fait tomber d'illustres têtes, mais celle d'un roi! Non, non, il aura peur d'y toucher!

— Son abominable hypocrisie a trouvé le moyen de justifier ce forfait inouï en vous accusant de mensonge et de fourberie, répondit doña Luisa; ah! sire, vous ne savez pas encore jusqu'où va sa duplicité!

Alors elle raconta brièvement ce qui s'était passé, l'entrevue qu'elle venait d'avoir avec Philippe II, et les conditions qu'il mettait à sa clémence. Don Sébastien, que ses paroles avaient d'abord ému d'étonnement et d'indignation, l'écouta avec une attention triste et calme. Quand elle eut achevé, il dit froidement :

—Je reconnais la politique cauteleuse et cruelle de Philippe II. Cette déclaration le délivrerait plus sûrement de moi que ma mort : elle imposerait silence aux protestations de mes partisans. Alors il serait bien véritablement roi de Portugal; moi vivant je lui aurais légué mon héritage. Je suis son prisonnier, et pour rançon il me demande mes droits, mon rang, mon nom, tout ce que je suis... Par le Christ mort sur la croix, je ne me rachèterai pas à ce prix! Que mon sang retombe sur lui!

Doña Luisa se tourna avec effroi vers la porte, et leva ses mains jointes au ciel comme pour lui demander encore un instant. Puis elle se jeta aux genoux de don Sébastien et lui dit avec véhémence :

— Sire, je n'ai qu'un moment pour vous parler, pour vous persuader... Voyez, je suis à vos pieds, je vous demande grace pour votre vie, pour la mienne! Ne les condamnez pas toutes deux par votre refus! Eh! qu'importe ce titre, ces grandeurs, dont vous avez vu de près le néant? Ah! sire, les plus humbles ici-bas sont les plus heureux! Autrefois, il m'en souvient, vous aviez souvent envié le repos d'une vie sans ambition, exempte des cruels soucis du pouvoir. Alors vous me disiez que l'orgueil de ce rang suprême ne valait pas le bonheur que vous donnait mon amour. Eh bien! si je vous suis toujours chère, vivez pour moi... Je vous suivrai dans votre pauvreté, dans votre exil... Nous irons nous cacher dans quelque contrée solitaire du Nouveau-Monde; nous oublierons ce que nous avons été. Le roi de Portugal sera véritablement mort; mais don Sébastien vivra, il vivra pour moi seule! Ah! je bénirai alors les volontés de Dieu!

Elle embrassait les genoux de don Sébastien, son regard plein de douleur et de prière était fixé sur lui. Il ne répondait pas.

— Sire, reprit-elle, ils vont venir! Au nom du Christ et de sa sainte mère, laissez-vous gagner à mes larmes... Je sais qu'au fond de votre

ame il y a une voix qui crie les mots de gloire, d'honneur!.. Tristes fantômes dont l'orgueil humain a fait des dieux... La gloire! c'est l'admiration aveugle de la foule qui applaudit les plus heureux! L'honneur! ah! ce n'est pas dans une obstination insensée qu'il consiste!.. S'il fallait racheter votre vie par une lâcheté, par une trahison, je ne vous la demanderais pas ainsi à genoux, sire; je vous laisserais mourir, je mourrais avec vous; mais cette couronne que vous tenez de Dieu, vous pouvez l'abdiquer sans remords et sans honte.

Elle lui parla long-temps ainsi avec des pleurs, des instances, des alternatives terribles de douleur et d'espoir. Il ne répondait rien à ces prières ardentes; mais sa pâleur, l'anxiété de son regard décelaient la lutte cruelle qui s'élevait en lui.

Tout à coup doña Luisa s'interrompit et écouta en frémissant; des pas se faisaient entendre dans l'escalier; on s'arrêta devant la porte.

— Sire, s'écria doña Luisa d'une voix éteinte, ils viennent... c'en est fait; les voilà! Sire, prononcez notre arrêt de vie ou de mort!

Il fit un brusque mouvement, et l'entourant de ses bras, il serra contre sa poitrine, avec une sorte de frénésie, cette belle tête pâle et défaillante.

— Eh bien! soit, je le veux! s'écria-t-il, je veux avec toi la vie, la liberté!

— Oui, murmura-t-elle en répondant à cette étreinte passionnée; oui, libres, heureux ensemble pour toujours!

Quand la porte s'ouvrit, doña Luisa était debout et elle avait eu le temps de reprendre son voile et son masque. Le capitaine Rodriguez parut accompagné de deux soldats qui portaient des flambeaux; car il faisait déjà sombre.

— Madame, dit-il, les personnes de votre suite vous attendent avec inquiétude; il est temps de vous retirer si vous ne voulez pas vous trouver de nuit dans les rues de Badajoz.

Doña Luisa comprit que personne encore ne l'avait reconnue, et cette certitude lui rendit son sang-froid.

— Capitaine, dit-elle, votre prisonnier est prêt à faire telle déclaration qu'exigera le bon plaisir du roi. Vous devez avoir reçu déjà des ordres à ce sujet?

— Oui, madame, répondit-il troublé au son de cette voix qu'il hésitait pourtant à reconnaître, sa majesté a désigné le révérend père Cyrillo, notre chapelain, et don Jaïme de Sanusa, mon lieutenant, pour recevoir avec moi les aveux du prisonnier. Ils sont ici.

— Eh bien! mandez-les et que tout ceci s'achève en ma présence pour que je puisse en rendre compte au roi.

Elle alla s'asseoir près de don Sébastien et lui dit à voix basse :

— Mon seigneur, c'est la vie que vous m'allez donner en rachetant la vôtre... Que ne puis-je vous rendre grace à genoux! Tournez les yeux vers moi, voyez, je suis heureuse... Non, je ne crains plus rien! Philippe II a juré sur les saints évangiles, il a donné sa parole royale. Bientôt vous serez libre... Oh! quelle joie de renoncer pour vous au reste du monde et de vous suivre par-delà les mers!

Cette voix aimée, ces paroles de dévouement et de tendresse, vibrèrent dans le cœur de don Sébastien; il oublia sous leur influence l'orgueil de sa vie passée; il eut peur de la mort qui eût brisé ce nouvel avenir que l'amour de doña Luisa lui promettait. Dailleurs l'ame enfermée dans ce corps débile n'avait plus son énergie première; elle avait faibli dans ses souffrances, et son audace, son bouillant courage ne s'éveillaient plus que sous le coup de quelque impulsion puissante.

Les témoins mandés par le capitaine Rodriguez arrivèrent bientôt. Ils étaient suivis de l'écrivain ou greffier, qui enregistrait les condamnations prononcées par l'alcade, car la forteresse étant une juridiction indépendante, le gouverneur n'obéissait qu'au roi, et, dans les affaires criminelles, il remplissait à la fois les fonctions de grand-prévôt. Les témoins se rangèrent autour de la table; le greffier ouvrit son écritoire de corne, et déployа une feuille de papier marquée au timbre royal. Au lieu de procéder à un interrogatoire régulier, il rédigea une déclaration dont les termes semblaient arrêtés d'avance, tant ils étaient explicites et violens. Cependant, avant de finir, il somma le prisonnier de lui déclarer son véritable nom.

— Sébastien, répondit-il d'une voix altérée, mais sans hésiter.

— Et votre profession?

— Soldat.

Le greffier fit tout haut la lecture de cette espèce d'acte mortuaire. Don Sébastien l'écouta avec une tranquille attention et les yeux fixés sur doña Luisa. Le greffier lui présenta la plume; il signa d'une main ferme; puis les témoins mirent leur nom au-dessous de ce nom détrôné. Tout était fini, lorsque le capitaine Rodriguez, se tournant vers doña Luisa, lui dit :

— Vous devez signer aussi cette déclaration, madame. En cas d'absence ou de mort des témoins officiels, vous pourriez être appelée et interrogée sous serment. Telle est la loi.

La princesse eut un mouvement de surprise et de frayeur; puis, prenant résolument son parti, elle signa : Luisa de Portugal.

— Madame! s'écria le capitaine Rodriguez.

— Je prends tout sur moi, interrompit-elle fièrement. Exécutez les ordres que vous avez reçus. Dès ce moment votre prisonnier est libre...

— Pas encore, madame, répondit le capitaine Rodriguez; il doit d'abord être conduit sous bonne escorte à San Lucar, où il s'embarquera pour l'île de Luçon, lieu de son exil. Il aura pour compagnon don Juan de Matha...

— Juan est ici! il est de retour! interrompit don Sébastien avec une grande émotion.

— Oui; le digne cavalier est arrivé, comme il l'avait promis, le quarantième jour, dit le capitaine Rodriguez avec un soupir; il apportait sa rançon et la vôtre, mais la justice du roi s'est chargée de votre rachat.

— Hélas! mon noble Juan! mon ami! murmura don Sébastien; il revenait avec un autre espoir!

— Madame, dit le capitaine Rodriguez en présentant la main à doña Luisa, l'heure est avancée; on va baisser le pont-levis.

— Allons! dit-elle; et se tournant vers don Sébastien, elle lui montra le ciel, comme pour le prendre une dernière fois à témoin de sa promesse.

Tandis que ceci se passait dans l'Alcazar, rien encore n'avait été ébruité au couvent des Bénédictines, et le roi attendait avec une certaine impatience le succès qu'il se promettait de l'entrevue du prisonnier avec la duchesse d'Avero. Tout était tranquille dans l'appartement de la princesse. Pourtant, ce qu'elle prévoyait était arrivé. Doña Barbara n'avait pas tardé à regarder au joint des rideaux ce qui se passait dans l'oratoire, et elle avait failli tomber à la renverse, de saisissement, en apercevant, à la lueur de la lampe qui brûlait nuit et jour sur l'autel, Isabelle agenouillée devant Notre-Dame de Guadalupe. L'apparition d'un horrible fantôme ne lui eût pas causé plus de frayeur que la vue de cette belle tête blonde. Le vieille dame était une prudente personne, qui servait à la cour depuis le premier mariage du roi; elle calcula promptement qu'il y avait moins de péril à se taire qu'à découvrir cette hardie substitution, qui pouvait rester un secret entre elle et la princesse, et, sans rien dire, elle s'assit près de la portière pour empêcher les autres dames de regarder dans l'oratoire. Elle attendit ainsi deux heures dans des inquiétudes mortelles. Enfin, la princesse rentra avec le même bonheur qu'elle était

sortie, sans avoir été reconnue. Doña Barbara arrêta d'un signe les autres duègnes, qui s'avançaient pour ôter à dona Luisa son voile et sa mante, et elle la laissa aller aussitôt dans l'oratoire. Ce qu'elle avait prévu arriva : au bout d'un moment, la princesse et Isabelle reparurent ensemble; l'une avait repris le vêtement que l'autre venait de quitter, et personne ne soupçonna ce qui s'était passé. La dame qui avait accompagné doña Luisa imita prudemment le silence de doña Barbara, et si elle avait conçu quelque doute, elle ne le manifesta pas.

C'était un samedi, veille de la fête de tous les saints, jour de vigiles-jeûnes. La princesse s'assit devant la collation qu'on lui servit; mais elle ne toucha point à ce léger repas. Les violentes émotions qu'elle venait d'éprouver palpitaient encore en elle; sa main froide et tremblante serrait la main d'Isabelle, qui, non moins agitée, cherchait dans son esprit quelque moyen d'échapper à l'épouvantable contrainte que la présence des dames de service leur imposait. Mais cette situation ne dura pas long-temps. Un page du roi fit demander doña Barbara, qui, au bout d'un moment, rentra tout effarée.

— Madame, dit-elle, sa majesté vous mande.

Doña Luisa sentit que le moment qui devait décider de son sort était venu; elle savait combien était terrible la colère de Philippe II; mais elle ne la craignait pas pour elle-même, après avoir assuré le salut de don Sébastien. Elle marcha d'un pas ferme et rapide jusqu'à la porte du cabinet, où elle entra seule. Le roi était debout; il avait à la main la déclaration de don Sébastien.

— Doña Luisa, dit-il en affectant un calme que démentait le frémissement de ses lèvres, est-ce là votre seing?

— Oui, sire, répondit-elle en jetant les yeux sur le papier qu'il lui montrait.

Et sur-le-champ elle raconta comment elle était parvenue à mettre en défaut la surveillance de ses duègnes, et à pénétrer jusque près du prisonnier. Philippe II l'écouta sans l'interrompre; ensuite, il lui dit avec une ironie amère :

— Voilà une audacieuse tromperie! Mais vous pouviez vous l'épargner, madame; il fallait nous dire le désir que vous aviez de voir ce misérable. Nous ne vous aurions certes pas refusé la permission accordée à la duchesse d'Avero. Si bas et si vil que soit cet homme, votre charité pouvait descendre jusqu'à lui. On a vu jadis une grande princesse, l'infante doña Marguerita, pénétrer dans les prisons, et consoler les criminels, dont elle obtenait souvent la grace. On louait, on vénérait cette haute pitié qui s'humiliait ainsi.

Doña Luisa ne pouvait se méprendre à ces paroles pleines d'une si fausse pitié, d'un si cruel dédain, et elle répondit avec une dignité humble :

— Sire, si j'ai failli, excusez-moi. J'ai besoin de votre pardon...

— Ah! interrompit le roi avec une espèce de sourire, vous avez donc à solliciter une nouvelle grace?

— Sire, celle-ci me regarde; c'est la plus grande qu'il soit en votre pouvoir de m'accorder. Sire, je vous demande la liberté.

— Votre liberté, eh! qu'en feriez-vous?

— Je partirais, sire, je m'éloignerais pour toujours, et jamais le souvenir de ce dernier bienfait ne sortirait de mon cœur.

Philippe II ne répondit que par une sourde exclamation de surprise et de rage; ses soupçons n'étaient pas allés si loin; il n'avait pas cru doña Luisa capable d'un tel amour ni d'un tel dévouement.

— Sire, reprit-elle, Dieu m'a inspiré des sentimens conformes à ma fortune. J'ai été chassée de ma patrie, déchue de mon rang; j'ai vu la ruine et l'humiliation de tous les miens; je dois abjurer l'orgueil de ma première condition, et descendre à celle d'une humble sujette de votre majesté. Une nouvelle vie s'est tout à coup ouverte devant moi...

— Doña Luisa, interrompit le roi avec une sourde violence; oseriez-vous me dire toute la vérité?

— Oui, sire, si vous m'interrogez, répondit-elle intrépidement.

— Vous voulez suivre le sort d'un misérable...

— Sire, interrompit-elle avec véhémence, pour vous, pour le reste du monde, cet homme est un grand coupable auquel vous avez fait grace; pour moi, c'est le roi don Sébastien, celui que j'ai forcé de racheter sa vie et la mienne par une lâcheté... Sire, je fus sa fiancée, je l'aime... Je suis à lui pour la vie, pour l'éternité; vous me demandiez la vérité, la voilà.

Philippe II avait pâli, un éclair de fureur jaillit de ses yeux; mais il retint la terrible explosion de sa colère, et dit avec un froid dédain :

— Votre erreur me fait pitié, doña Luisa... Il y a dans tout ceci quelque maléfice, quelque tromperie du démon.

A cette supposition terrible, doña Luisa frémit; elle savait combien de victimes Philippe II avait livrées à l'inquisition, et de quels ennemis l'avait délivré le saint tribunal.

— Sire, s'écria-t-elle, quel que soit cet homme, souvenez-vous que vous avez juré, par votre parole royale et sur les saints évangiles, de

lui laisser la vie et la liberté à des conditions qu'il a accomplies; le saint père lui-même ne vous relèverait pas d'un tel serment.

Il y eut un silence. Le roi s'était assis, la tête baissée, le front appuyé sur sa main, dont le tremblement nerveux trahissait la violente agitation qu'il voulait dissimuler. Doña Luisa, debout en face de lui, se taisait, et attendait dans une affreuse anxiété la réponse du vieux monarque. D'abord elle avait osé interroger des yeux sa physionomie inflexible; puis comme fascinée par le regard qu'il levait sur elle, la jeune fille avait senti un frisson d'épouvante et d'horreur; l'amour autant que la colère éclatait dans ce regard fixe et profond.

— Doña Luisa, dit enfin Philippe II, retirez-vous; demain je vous rappellerai. D'ici là Dieu m'aura inspiré ce que je dois faire pour vous. Si vous avez quelque complice, qu'il vous garde le secret sur sa vie; dites-le à la duchesse d'Avero.

En rentrant dans son appartement, la princesse ne trouva plus doña Barbara ni ses autres femmes; elles étaient remplacées par des dames d'une plus haute condition, et qui avaient servi déjà les infantes. Ce changement s'était fait avec si peu de bruit, qu'Isabelle s'en était à peine aperçue. A sa grande surprise, on l'avait laissée seule un moment; puis les nouvelles dames étaient venues attendre doña Luisa. Elles entrèrent aussitôt en fonction. Les cent yeux d'Argus n'étaient pas plus ouverts et plus clairvoyans que ceux de ces femmes vouées à une surveillance encore plus vigilante que celle de doña Barbara. Doña Luisa ne put adresser, sans témoins, une seule parole à Isabelle.

Malgré la promesse du roi, deux jours s'écoulèrent dans une horrible attente. Doña Luisa tremblait, non pour la vie de don Sébastien, elle savait que le roi ne violerait pas un serment prononcé sur les saints évangiles, mais elle perdait l'espoir d'obtenir sa propre liberté. Son courage n'était pourtant pas abattu; l'avenir était long devant elle; et dans l'énergie de son dévouement et de sa volonté, elle ne voyait que la mort qui pût la séparer à jamais de don Sébastien.

Enfin, le matin du troisième jour, elle reçut un message du roi qui la mandait sur-le-champ; elle se sentit saisie d'un funeste pressentiment, et, malgré la présence de ses dames, elle se jeta tout en pleurs dans les bras de la duchesse d'Avero. Avant de s'en séparer, elle lui dit :

— Isabelle, si nous ne devons pas nous revoir, souviens-toi de mes dernières paroles. N'accepte l'alliance d'aucun Espagnol; que ta main soit la récompense de l'un de ceux qui furent fidèles à notre

mauvaise fortune! Entre tous, don Juan de Matha est celui qui t'a le mieux méritée.

En traversant les salles qui précédaient le cabinet du roi, doña Luisa s'aperçut qu'il y régnait un certain mouvement. Les pages nu-tête et le manteau court sur l'épaule, allaient et venaient comme pour transmettre des ordres. Le capitaine des cent hommes qu'on appelait *la guardia de Espinosa*, et qui avaient le privilége d'entourer en voyage la personne du roi, attendait à la porte du cabinet.

Philippe II fit un pas pour venir au devant de doña Luisa; malgré la contenance impassible qu'il affectait, une sourde joie éclatait dans son regard.

— Madame, dit-il, aujourd'hui même la cour va me suivre à Elvas où je m'arrêterai quelques jours; ensuite nous irons à Lisbonne. Vous y viendrez, doña Luisa, et c'est là que vous apprendrez quelle haute fortune nous vous destinons.

— Sire, répondit-elle, quelles que soient les grandeurs dont votre majesté veut m'honorer, je les refuse.

Ces paroles furent dites à voix basse, mais avec l'accent d'une énergique résolution. Philippe II comprit cette résistance invincible; il s'y attendait peut-être. Son implacable amour ne vit plus alors qu'une terrible et dernière satisfaction, celle de la vengeance.

— Eh bien! madame, dit-il froidement, vous êtes libre.

— Sire, je vous rends grace! s'écria-t-elle, et sa voix s'éteignit; un sentiment de défiance et de crainte glaçait, malgré elle, sa reconnaissance; son regard éperdu semblait encore interroger le roi.

— Oui, répéta-t-il, vous êtes libre. Je vous laisse ici maîtresse de vous-même. Dans une heure je serai sur la route de Portugal. Déjà les équipages de la cour et les compagnies de la garde sont hors des portes. Voulez-vous, madame, venir voir le bel ordre de ma suite? Venez, je vais vous le montrer.

Doña Luisa, étonnée et saisie d'une crainte vague, suivit le roi qui ne lui avait pas laissé le temps de répondre. Le comte de Mora les précédait; il resta au bas de l'escalier de la campanille. Le roi monta le premier; il gravissait rapidement les marches usées en entraînant d'une main la princesse. Elle avait peur, sa tête se troublait. En ce moment la pensée lui vint qu'elle était destinée à quelque affreux supplice. Pourtant elle se rassura en arrivant sur la plate-forme. Un doux soleil d'automne éclairait les rives du Guadiana; l'air était d'une pure transparence et laissait voir tous les détails de ce paysage immense. Un grand mouvement régnait dans les rues et hors des portes

de Badajoz. En deçà du pont, toutes les compagnies de la garde du roi étaient sous les armes, et les casques de fer poli, les piques, les lancilles aux légères banderolles formaient deux lignes étincelantes. Mais doña Luisa jeta à peine un regard sur ce tableau riant et animé. Ses yeux tournés vers l'Alcazar cherchaient au sommet de la plus haute tour la fenêtre grillée derrière laquelle était don Sébastien. Le roi la laissa un moment à cette préoccupation, puis il lui dit lentement :

— Une étrange aventure est arrivée hier dans l'Alcazar. Le gouverneur venait de passer en revue la garnison; les soldats manœuvraient dans la grande cour au son des tambours et des trompettes. Le prisonnier dont vous avez obtenu la grace allait partir pour San-Lucar en compagnie de quelques malfaiteurs condamnés aux mines. Cette troupe était dans la cour au moment où les alferez levaient leurs drapeaux et que la musique redoublait ses fanfares aux cris mille fois répétés de *Viva Espana y Portugal!* alors le prisonnier s'est jeté en avant du front de bandière en criant: A moi! *Portugal por el rey!* je suis don Sébastien !..... Mais qui le croira, maintenant qu'il a dit et signé qu'il était un aventurier?

Il se tut, et considéra avec une cruelle joie doña Luisa, qui, pâle, attérée, muette de saisissement, l'interrogeait d'un regard égaré.

— Cet homme ayant ainsi démenti sa déclaration, reprit le roi, nous sommes déliés de notre serment, et nous avons ordonné que justice fût faite....

— Et tout est fini! interrompit doña Luisa avec un sourd gémissement.

— Pas encore, répondit Philippe II, en regardant du côté de l'Alcazar.

Elle comprit qu'il était inutile de demander grace, que rien ne pouvait sauver don Sébastien. La pensée d'une mort prompte et certaine lui vint alors; elle mesura de l'œil l'élévation de la tour, et se pencha les bras étendus sur cet abîme. Mais la crainte de l'autre vie l'arrêta. Elle eut peur en damnant son ame, d'être séparée pour l'éternité de celui qu'elle aimait, et que Dieu allait recevoir. Elle voulut fuir, mais Philippe II lui barra le passage et la retint violemment : Regardez! dit-il en la ramenant du côté de la balustrade qui faisait face à l'Alcazar.

Une forme humaine était suspendue aux créneaux de la tour, et s'allongeait avec une faible oscillation sur la muraille grise. Un flot de peuple réuni au pied de la forteresse regardait en haut. En ce

moment il applaudit par de sauvages acclamations. A cet aspect doña Luisa jeta un cri perçant et tomba affaissée sur elle-même, comme si quelque coup invisible l'eût frappée d'une atteinte mortelle. Le roi la regarda un moment d'un œil fixe, et dit tout haut : Je l'aimais !

Puis il descendit.

Quand doña Luisa revint à elle, au bout de quelques momens, elle se souleva et gagna les premières marches de l'escalier. Elle s'assit et resta là tout le jour, plongée dans un complet anéantissement. Toutes ses facultés d'intelligence et de réflexion étaient éteintes, et la douleur instinctive qu'elle éprouvait ne s'exprimait que par des larmes rares et de faibles gémissemens. Vers le soir, cependant, il lui sembla entendre comme des voix d'en haut qui l'éveillaient, et tout à coup la conscience de sa situation lui revint. Elle écouta ; ce chant était celui des religieuses, qui, après le départ de la cour, venaient de refermer la porte de clôture et faisaient, en procession, le tour du cloître.

Doña Luisa descendit et vint se jeter aux pieds de la prieure : Ma mère, lui dit-elle, je suis restée ici pour n'en plus sortir ! Les religieuses, étonnées de cette apparition, l'environnèrent ; on l'interrogea.

Alors elle déclara sa naissance et protesta de nouveau de sa résolution.

—Ma fille, répondit la prieure, je savais que vous étiez ici ; un ordre du roi avait devancé votre résolution ; demain vous prendrez le voile.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Un an plus tard, doña Luisa prononça ses vœux. Jamais recluse n'eut une vie plus séparée du reste de la terre ; le couvent fut pour elle une prison inaccessible ; elle y était environnée d'une surveillance qui ne laissait parvenir jusqu'à elle aucune nouvelle de ceux qu'elle avait laissés dans le monde. Ce ne fut que dix-huit ans plus tard, à la mort de Philippe II, qu'elle apprit le sort de ceux pour lesquels elle priait tous les jours. Son pays avait subi le joug espagnol, Don Antonio, son père, était mort dans l'exil, après avoir légué ses droits à la couronne de Portugal au roi de France Henri-le-Grand. La duchesse d'Avero, dépouillée de son titre et des biens immenses de sa maison, pour avoir refusé de donner sa main à un sujet espagnol, avait épousé dans l'exil don Juan de Matla.

Mme CHARLES REYBAUD.

ORLAND DE LASSUS.

Une infinité d'écrivains qui s'occupent de la biographie des hommes illustres pour donner des pages aux journaux, aux dictionnaires, aux recueils, aux magasins ornés d'images, aux galeries de portraits, s'empressent d'ouvrir les dictionnaires déjà publiés, et, sans trop se soucier de l'exactitude et du soin que leurs prédécesseurs ont mis dans la rédaction de ces livres, ils en copient les articles en les abrégeant s'il le faut; en ajoutant quelques broderies à ce texte si l'imprimeur a du blanc à remplir, et demande un supplément de manuscrit. Cette manière de travailler est fort commode sans doute pour un littérateur à la page; elle n'aurait aucun résultat nuisible si le type de tant de copies était bon; mais cela ne se rencontre pas toujours. Si le patron est défectueux, si le premier auteur mal informé s'est trompé; s'il a commis des erreurs volontaires pour dénigrer un rival ou présenter un ami sous le jour le plus favorable, tous les copistes reproduiront ces aberrations avec un aplomb imperturbable, ils affirmeront sur la parole du maître, et ne douteront nullement de la véracité des faits consignés dans ce livre imprimé. Cette file de menteurs innocens, d'acheteurs qui cèdent à leur voisin l'écu faux qu'ils ont reçu la veille, continuera son commerce jusqu'à ce qu'un homme laborieux, un homme de conscience, prenne la ferme résolution de collationner l'œuvre de ses devanciers, et se dévoue à consacrer six ans, dix ans de recherches, à un travail que d'autres feraient en six heures.

Orland de Lassus, le prince des musiciens de son temps, le chef de l'école allemande, le compositeur favori de Charles IX (et ce roi

n'était pas du tout barbare en musique), Orland de Lassus dont les ouvrages avaient rempli le monde, je le dis sans figure, était comme ces demi-dieux des temps héroïques dont on citait les hauts faits sans pouvoir indiquer précisément les lieux, les époques, où ces prouesses avaient été exécutées, sans avoir la certitude qu'elles appartenaient au demi-dieu livré à l'admiration des hommes. Le nom même d'Orland de Lassus était une énigme que nos contemporains ne cherchaient plus à deviner, quand H. Delmotte, notaire à Mons, nous en a livré le mot. Vous voyez que les notaires savent quelquefois compulser avec une érudite patience les protocoles de l'art, et rassembler les pièces d'un procès agité depuis trois siècles, pour mettre d'accord les colicitans, et donner un dispositif appuyé sur des faits, un dispositif qui doit avoir toute la force de la chose jugée.

Orlando di Lasso, Roland Lassus, Roland Lassé, Orland de Lassus, tous ces noms ont été donnés au même musicien par ses biographes. On n'était pas d'accord sur le lieu et l'époque de sa naissance quand H. Delmotte trouva la solution de toutes ces questions dans les *Annales du Hainaut* par Vinchant, manuscrit autographe possédé par la bibliothèque de Mons. Voici le curieux passage qui d'un seul coup trancha tant de difficultés:

«L'an 1520, fut né en la ville de Mons, Orland dit Lassus; ce fut en cest an que Charles V fut coronné empereur à Aix-la-chapelle, il fut de son temps le prince et phénix des musiciens, d'où vient ce verse:

« Hic ille Orlandus lassum qui recreat orbem. »

« Il fut né donc en la rue dicte Gerlande à l'issue de la maison portant l'enseigne de la Noire Teste, Il fut enfant de chœur en l'église Saint-Nicolas de la rue de Havrecq. Après que son père fut par sentence judicielle contraint de porter en son col un pendant de fausses monnoies et avec iceluy faire trois pourmaines *(promenades ou tours)* publiquement à l'entour d'un hour *(échafaud)* dressé pour avoir esté convaincu d'estre faux monnoyer, le dit Orland qui s'appelait *Roland de Lattre* changea de nom et surnom, s'appelant *Orland de Lassus* et ainsy quitta le pays et s'en alla en Italie avec Ferdinand de Gonzague qui suivait le parti du roi de Sicile. »

Je ne puis m'empêcher de plaindre les amateurs du romanesque et du merveilleux. Quel vaste champ pour leur fertile imagination, que les commencemens de la carrière d'un homme dont on ignorait l'origine et le nom! Tous leurs rêves s'évanouissent; H. Delmotte a découvert que cet artiste, dont le nom supposé a donné lieu à tant de jeux

de mots qui ont fait les délices du siècle où il vivait, se nommait tout bonnement comme tant de Montois s'appellent encore à présent, et qu'il était fils, non de parens illustres, mais bien d'un faux monnoyeur, exécuté comme tel.

Je dois citer ici un des nombreux calembours que le nom de Lassus inspira; le vers inséré dans les *Annales du Hainaut* est reproduit, il est vrai, mais *con variazioni*.

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem.

On nous a conté d'après Samuel à Quickelberg et bien d'autres, que Lassus fréquenta les écoles dès son enfance, et que, parvenu à sa septième année, il reçut une excellente éducation musicale. Ses progrès furent rapides, sa voix pure et mélodieuse charmait ses auditeurs à tel point, que l'un d'eux enleva secrètement l'enfant de son école à trois différentes reprises. H. Delmotte prouve que ces enlèvemens n'ont pas pu avoir lieu, et que Lassus, âgé de seize ans au moins, changea de nom et s'expatria pour se dérober aux conséquences de la condamnation infamante de son père.

Ferdinand de Gonzague commandait alors un corps de l'armée de Charles-Quint; la campagne terminée, il se rendit en Italie. Son jeune protégé l'accompagna. A dix-huit ans, Lassus quitta Ferdinand de Gonzague et suivit Constantin Castriotto, qui le conduisit à Naples, où il demeura deux ans et plus chez le marquis de Terza. Sa voix de soprane s'était changée en une voix de ténor; plus âgé, il chanta la partie de basse, comme le dit une de ses épitaphes, qui n'est pas la moins singulière :

Étant enfant, j'ai chanté le dessus;
Adolescent, j'ai fait la contre-taille;
Homme parfait j'ai résonné la taille,
Mais maintenant, je suis mis au bassus.
Priez, passant, que l'esprit soit *là-sus*.

A vingt-un ans environ, il vint à Rome, où l'archevêque de Florence lui fit l'accueil le plus bienveillant. Il demeura chez ce nouveau protecteur à peu près six mois, après lesquels il obtint la place de maître de chapelle de Saint-Jean-de-Latran. C'était en 1541. Quel honneur pour le jeune Belge! On le jugea digne à vingt-un ans de remplir dignement de telles fonctions. Une telle carrière, parcourue d'une manière aussi brillante que rapide, semblait ne devoir rien laisser à désirer à Lassus. Depuis deux ans il administrait la maîtrise de

Saint-Jean-de-Latran avec autant de gloire que d'habileté, lorsqu'il fut rappelé, vers 1543, dans sa patrie par le danger que couraient ses parens attaqués d'une maladie grave. Le désir ardent de les revoir l'emporta sur toute autre considération. Hélas! ce doux espoir de la piété filiale fut trompé cruellement, ses parens avaient cessé de vivre.

Sa douleur lui fit abandonner bientôt sa ville natale, qui d'ailleurs n'offrait à ses vastes connaissances qu'un théâtre trop resserré. Jules Brancaccio, d'une famille noble, amateur éclairé des beaux-arts, l'emmena en Angleterre, en France. Lassus vint ensuite fixer sa résidence à Anvers dont le séjour lui plaisait; il y demeura deux ans. Il s'y rendit cher par ses talens, la diversité de ses connaissances et l'aménité de son caractère franc et ouvert. Fêté partout, il passait toutes ses journées avec les personnes les plus distinguées par leur instruction, leur science, leur esprit, leur naissance. L'illustre musicien avait à cœur d'inspirer, de répandre et de propager le goût de la musique. Il fut assez heureux pour voir ses efforts couronnés d'un succès tel que sa réputation s'étendit au loin et parvint à la cour des souverains.

Albert V dit le Généreux, duc de Bavière, invita Lassus à se rendre à Munich; c'était en 1557. Il lui fit de nobles propositions et l'engagea particulièrement à mener avec lui plusieurs musiciens distingués des Pays-Bas, afin de rehausser le lustre et d'ajouter à la réputation de sa chapelle déjà célèbre. La Belgique était, au XVIe siècle, la pépinière qui fournissait des musiciens à toute l'Europe; ses virtuoses étaient assez nombreux pour qu'elle en donnât à toutes les capitales. On les nommait les *patriarches de la musique*, ce qui prouve que leur mérite, leurs talens, étaient depuis long-temps reconnus. On admirait surtout la beauté de leur voix, et leur habileté pour la composition. Les Belges remplissaient alors le rôle que jouèrent plus tard les Italiens.

Lassus, désirant justifier à Munich la réputation qui l'y avait précédé, se fit remarquer par son érudition, son esprit, ses bons mots, sa gaieté, sa conduite irréprochable, et surtout par la beauté de ses compositions, à tel point que le duc Albert conçut une vive affection pour son maître de chapelle. Heureux de cette bienveillance, ayant trouvé le port qui lui permettait de se reposer enfin des tourmentes de ses premières années, Lassus consacra ses loisirs à l'amour. Regina Weckinger, fille d'honneur de la maison ducale, attira ses regards, toucha son cœur; en 1558, ils se marièrent. Les liens qui attachaient

Lassus à sa nouvelle patrie, à son noble protecteur, se resserrèrent encore par cette union. Le bonheur domestique augmenta l'ardeur de son zèle et rendit son imagination plus féconde et plus brillante. Ses talens reçurent la récompense qui leur était due : Albert le nomma, en 1562, maître de sa chapelle, l'une des plus célèbres de l'époque. Elle se composait de quatre-vingt-douze musiciens de toutes les nations et d'une habileté partout reconnue.

Je vois, parmi les chanteurs, douze basses, quinze ténors, treize contraltes, seize élèves de la chapelle, et six sopranistes. Des détails authentiques sur cette chapelle, transmis à H. Delmotte par M. Schmiedhamer, conservateur de la bibliothèque royale à Munich, nous apprennent que, sous la maîtrise de Lassus, en 1577, onze timbales, sept violons, sept basses, sept ténors et trois hautes-contres faisaient partie de la musique du duc. Ces ténors et hautes-contre de violons jouaient alors les parties intermédiaires, confiées maintenant aux seconds violons et aux violes. Mais onze timbales, bon Dieu! onze timbales! ce qui suppose onze paires et par conséquent vingt-deux bassins : quelle abondance! Comment Lassus gouvernait-il ces baguettes roulantes et frappantes? c'est ce que les historiens auraient dû nous expliquer, à nous surtout que les quatre modestes bassins mis en jeu par Meyerbeer, dans *Robert-le-Diable*, frappaient d'une certaine surprise. Lassus en avait dix-huit de plus à son service.

Un grand nombre d'ouvrages avaient déjà fondé la réputation de ce maître. A Munich, son talent prit un essor immense : chef suprême de la chapelle, encouragé par les éloges du duc, par l'excellence des musiciens qu'il dirigeait, par le nombre toujours croissant des personnes qui se rendaient auprès de lui pour profiter de ses leçons ou de ses conseils, sa verve s'enflamma, toutes ces causes agirent fortement sur son esprit, et ses nouvelles productions se firent remarquer par une vigueur, une élégance de style que l'Europe entière admira. Partout on le proclama le prince des musiciens; il éclipsa les plus grandes renommées musicales de l'époque, et n'eut de rival que l'illustre Palestrina. Ces deux souverains se partagèrent l'empire du monde chantant : l'un régnait sur le midi, l'autre donnait des lois au septentrion. Les princes, les rois, suivant l'impulsion de cet enthousiasme, comblèrent Lassus des récompenses les plus flatteuses.

Le 7 décembre 1570, à la diète de Spire, l'empereur Maximilien, de son propre mouvement, donne des lettres de noblesse à Lassus et à ses enfans légitimes, ainsi qu'à ses descendans des deux sexes. Le pape Grégoire lui envoie l'éperon d'or et le glaive des chevaliers de

Saint-Pierre, *de numero participantium*, dont il est armé par les nobles chevaliers Onorato Cajetano, Angelo Mazzatosta, dans la chapelle papale de la cour, avec tout le cérémonial requis en pareille circonstance. Le manuscrit de Vinchant ajoute : « Père Philippe Bosquier dit que le roi de France l'anoblit de la croisade de Malte. »

En 1571, Lassus vint à Paris, où Charles IX le reçut avec tant de bienveillance et de distinction, qu'Adrien Leroy s'en étonne et dit naïvement à ce prince, dans une dédicace : « Vous avez accueilli Orland d'une manière telle, qu'il peut se glorifier d'avoir reçu de vous plus d'honneurs, de preuves d'affabilité, de libéralité, que ceux qui, cette année, vinrent de l'étranger pour vous offrir leurs hommages. » Charles IX fit de très riches présens à Lassus, qui lui était présenté par ce même Adrien Leroy, musicien distingué de son temps, et, de plus, imprimeur et marchand de musique. Digne confrère de l'illustre voyageur, Adrien offrit sa maison à Lassus, qui l'habita pendant son séjour à Paris.

Charles IX, excellent musicien, garda un souvenir profond de Lassus, le phénix de l'époque, ainsi qu'il se plaisait à l'appeler. Aussi, lorsque le remords vint le tourmenter plus tard, après le massacre des huguenots, l'impression que lui avaient faite les *Psaumes de la Pénitence*, l'une des plus belles compositions de ce maître, vint se représenter à son esprit troublé. Dès lors il voulut que Lassus en personne, à la tête des musiciens de la cour de France, lui fît entendre les accens plaintifs et lamentables d'un roi pénitent; et, ce désir s'accroissant de toute la force de son repentir, il offrit à Lassus la maîtrise de sa chapelle, avec un traitement considérable. Veneur habile, intrépide, passionné, la chasse ne lui donnait plus aucune distraction : cet exercice ayant toujours une catastrophe sanglante, il le prit en horreur. La musique seule pouvait apporter quelque soulagement aux tortures morales du roi musicien. On espéra que, nouveau David, Lassus ramènerait le calme dans l'esprit de l'autre Saül.

Orland ne veut point quitter Munich où son existence est si complètement heureuse. La reconnaissance lui fait considérer comme un devoir sacré de rester auprès d'Albert. Bien que le duc voie avec peine le départ de son musicien favori, de celui qu'il se plaît à nommer la perle de sa chapelle, ce prince généreux l'engage à ne pas lui sacrifier des avantages plus grands que ceux qu'il pouvait lui procurer à sa cour. Lassus était bon, il n'hésita plus à se mettre en route lorsque Albert, qui avait pris Charles IX en pitié, lui eut persuadé que son talent pourrait seul adoucir les tourmens de ce malheureux roi. Il partit

donc, mais à peine eut-il fait la moitié de la route, qu'il reçut la nouvelle de la mort de Charles IX, arrivée le 30 mai 1574. Lassus se hâta de rebrousser chemin, il revint à Munich où le duc s'empressa de le réintégrer dans ses fonctions, et le combla de nouvelles faveurs. Le 23 avril 1579, il lui assura des appointemens de quatre cents florins pendant tout le reste de son règne. Ce prince mourut quelques mois après, le 24 octobre suivant. Le duc Guillaume V, qui lui succéda, ne changea rien à ces dispositions.

Lassus avait placé, dans la caisse du trésor, 4,400 florins; cette somme était le fruit de ses économies. L'église défendait aux laïques de retirer l'intérêt de 5 pour 100, alors établi avec l'assentiment du pouvoir séculier. Après avoir perçu, pendant plusieurs années, l'intérêt de ses fonds, Orland s'alarme, ses scrupules religieux lui font prendre la résolution de rendre au duc tous les intérêts déjà reçus, en déclarant que sa piété ne lui permet point de jouir d'un bien que l'église s'est réservé, et qu'il doit ce sacrifice à la bonne mère qui prend soin du salut de son ame avec tant de sollicitude. Le duc feignit d'accepter la somme renvoyée, mais il fit délivrer à Lassus un acte par lequel une somme équivalente lui était donnée en propriété. Ce bon prince rendit ainsi le calme à la conscience timorée du musicien, sans diminuer son avoir.

Lassus était un vrai chrétien, ses actions le prouvent; le peuple de Munich en voulut faire un saint : s'il ne fut pas canonisé solennellement, on lui accorda toute la vénération, tous les respects qui sont le partage des élus de Dieu. Lassus avait fait un miracle et certes ce prodige, ajouté à tant d'autres qui tenaient déjà ses contemporains sous le charme, vint donner à son nom un éclat sans pareil.

En 1584, le jour de la Fête-Dieu, un violent orage éclata sur la ville de Munich. Le duc Guillaume, voyant approcher l'heure où le prince, évêque d'Eischtaedt, devait sortir avec la procession de l'église de Saint-Pierre, ordonna d'aller voir sur la tour si l'orage pouvait durer long-temps encore. De sombres nuages amoncelés ne laissaient aucun espoir. Après une longue hésitation, le duc ordonne que l'on présente l'ostensoir sous le porche de l'église, en psalmodiant le chant prescrit par le rituel. Mais à peine Lassus, à la tête de sa chapelle, a-t-il commencé le motet : *Gustate et videte quam suavis sit Dominus timentibus eum*, que la pluie, la grêle, le tonnerre, le vent cessent de tomber, de gronder, de siffler. Le soleil chasse les nuages et se montre dans sa plus magnifique splendeur. La procession se met en marche d'un pas lent et solennel, elle parcourt la

ville et rentre sans le moindre accident. Le peuple émerveillé crie au miracle avec transport; il remarque même que toutes les fois que Lassus et ses musiciens reprennent le motet, le soleil resplendit de tout son éclat, tandis qu'il semble se cacher lorsque les chants cessent. Il observe encore qu'une épouvantable nuée crève au moment où la procession est rentrée. Cet évènement, qui n'avait pourtant rien de surnaturel, frappe l'esprit de la multitude; elle se précipite au pied des autels, et, dans son pieux enthousiasme, elle regarde Lassus comme un être divin. Après un semblable triomphe, le motet *Gustate* fut adopté dans les processions faites pour obtenir le beau temps.

Fréneuse de la Vieuville dit qu'il a entendu la messe d'Orland, *Domine Deus noster*, à huit parties, écrites en grosses notes qui filent sur trois ou quatre mesures, et que cette messe a été chantée au concile de Trente.

Le duc Guillaume donna à Lassus un jardin à Meising, il assura à Regina, femme de ce maître, une pension viagère, et prit soin de deux de ses fils. Orland continua de s'acquitter avec un zèle ardent de ses fonctions de maître de chapelle, et consacra le reste de son temps à la composition, disant que, Dieu lui conservant la santé, il ne lui était pas permis de rester sans rien faire. Ce travail opiniâtre, dans un moment où le repos lui devenait si nécessaire, eut des suites déplorables. La vie de Lassus avait été la plus laborieuse qu'on puisse imaginer; le nombre de ses compositions connues s'élève à deux mille trois cent trente-sept. Son génie fécond était sans cesse en activité; cette tension continuelle exigeait impérieusement de la distraction, du repos. Au lieu de s'arrêter, il redoubla ses travaux; aussi, la nature épuisée refusa-t-elle à Lassus un secours dont il avait abusé. Ses facultés mentales l'abandonnèrent tout à coup. Un jour qu'il revenait de Meising, il ne reconnut pas sa femme Regina; il avait perdu l'esprit.

La santé d'Orland s'améliora, mais sa raison ne revint point. Devenu mélancolique et sombre, il parlait toujours de la mort. Lassus ne vécut pas long-temps dans cet état, il expira en 1595, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses restes furent déposés dans le cimetière de l'église des Franciscains à Munich; on lui éleva un superbe tombeau en marbre rouge, haut de trois palmes et demi, large de sept. Ce monument, divisé dans sa longueur en deux parties, contient, dans le centre de sa partie supérieure, un bas-relief représentant l'ensevelissement du Christ, composé de sept figures. Dans le fond, à droite, on distingue

Jérusalem ; à gauche, le Calvaire. Une épitaphe en douze vers latins se lit sur les deux côtés de ce bas-relief. Dans la partie inférieure du sarcophage, se trouvent au centre les armoiries de Lassus et celles de sa femme. Sur la droite, on compte huit figures de femmes agenouillées ; la première a, vis-à-vis d'elle, un enfant au maillot ; la seconde un écusson portant les armes de Lassus et un autre blason. La première de ces femmes est Regina Weckinger, épouse du défunt ; la seconde est Regina de Lassus, l'aînée de ses filles, mariée à un seigneur d'Ach. Les six autres, qui portent toutes la coiffure de demoiselle, sont les filles et les petites-filles d'Orland. Sa femme et ses filles sont seules revêtues des habits de dame. Au côté opposé, sont aussi représentés, à genoux, Lassus et neuf fils ou petits-fils.

Ce tombeau resta dans le cimetière des Franciscains jusqu'en 1800 ; il fut sauvé lors de la destruction de ce lieu de sépulture, par M. Heigel, artiste du théâtre de la cour, grand admirateur de Lassus. Il le déposa dans son jardin qui devint la propriété de Mlle de Manntich. En 1830, il appartenait encore à cette demoiselle. C'est dans ce jardin que M. Schmiedhamer le découvrit après de longues et pénibles recherches.

Ferdinand, Rodolphe, Jean, Ernest, fils de Lassus, se sont distingués ensuite comme musiciens et comme compositeurs.

Orland de Lassus fut un des hommes les plus remarquables de son siècle, tous les auteurs qui parlent de lui sont d'accord sur ce point. A cette époque brillante des fastes de la musique où les artistes belges étaient considérés comme les plus habiles, il fut jugé digne d'être appelé leur prince ; glorieux surnom que ses contemporains lui décernèrent aux applaudissemens du monde musical.

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem
Discordemque suâ copulat harmoniâ.

Ces vers, faits à sa louange, sont devenus proverbe, tant ils ont été cités souvent et reproduits au bas des portraits de ce maître.

Adrien Leroy, dans la préface de son petit *Traité de Musique*, dit, en parlant de Lassus : « Ce grand maître et suprême ouvrier, l'excellente et docte veine duquel pourroit seule servir de loi et reigle à la musique, attendu que les admirables inventions, ingénieuses dispositions, douceur agréable, propreté naïve, naïveté propre, traits signalés, liberté hardie et plaisante harmonie de sa composition fournissent assez de sujet pour recevoir sa musique, comme patron et exemplaire, sur lequel on se peut seulement arrêter. »

Le père Philippe Bosquier poussait l'enthousiasme pour son compatriote à un tel point, qu'il faisait son éloge même dans ses sermons, l'appelant, en chaire, *mon Orland*, *notre Orland.*

Jean Daurat a trouvé dans *Orlandus de Lassus*, cette anagramme : *Laurea donandus es.*

Les auteurs de l'époque le célébrèrent, le prince Albert même lui rendit cet hommage. Les rois, les princes, les grands le recherchèrent, l'accueillirent avec bienveillance, et se plurent à accepter la dédicace de ses œuvres. Musicien, compositeur excellent, il était encore un savant remarquable par la variété, l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Poète, il adressa une ode à Charles IX et des vers français au duc de Bavière. On le distinguait pour la finesse de son esprit, l'aménité, la douceur de son caractère, les charmes de sa conversation. Enfin, Samuel à Quickelberg vante la beauté de la voix de Lassus, et dit l'avoir entendu chanter à la chapelle ducale avec un plaisir extrême.

Orland ne se borna point à exciter le goût de la musique par le talent et l'originalité qu'il déploya dans ses compositions, il rendit des services d'un autre genre et non moins importans à cet art. C'est lui qui introduisit dans la musique les premiers passages chromatiques; Burney l'affirme. La mesure lui doit aussi de grands perfectionnemens: Werkmeister dit qu'il a réduit à deux plus de quatre-vingts signes de mesure, et cela en se servant, pour indiquer le mouvement, des mots italiens, *lento, adagio, andante, allegro,* etc., qui sont encore en usage.

Lassus a été mis en parallèle avec Palestrina; c'est un honneur insigne que d'avoir disputé la palme à un tel rival. Empruntons une page à Burney :

« Si l'on voulait comparer le style de ces deux musiciens belges (Lassus et Cyprien de Rore) avec celui de Palestrina, voici la différence que l'on trouverait entre eux. Les deux compositeurs belges ayant passé la plus grande partie de leur temps dans les cours, y ont acquis un genre de mélodie plus brillant et plus léger que celui de Palestrina, qui, restant toujours à Rome, et composant principalement pour l'église, possède une gravité naturelle et caractéristique empreinte dans toutes ses compositions.

« Nous devons pourtant dire, que la musique de chapelle de Cyprien de Rore et d'Orlando Lasso est très inférieure à celle du maître italien, en ce que les efforts que font les deux premiers pour être graves et solennels n'aboutissent qu'à les rendre tristes et lourds, et

ce qui, chez le Romain, est dignité naïve, ne vaut guère mieux chez les Belges que la démarche guindée d'un nain juché sur des échasses. A part la musique sacrée, ils préparaient mieux leurs couleurs, et savaient enrichir leur palette des teintes les plus neuves et des modulations les plus brillantes. Leurs successeurs ont fait un usage fréquent de leur manière de composer, surtout en ce qui regarde la peinture dramatique. »

Ce jugement est trop sévère et Burney se montre partial en faveur de Palestrina. C'est à tort qu'il fait marcher de front Cyprien de Rore avec Orland de Lassus qui n'avait de rival au monde que Palestrina.

Les portraits d'Orland sont au nombre de quinze, s'il faut en croire le rapport des auteurs; mais en faisant la part du double emploi, on peut compter qu'il en est resté au moins huit différens et authentiques. On peut en voir un dans le cabinet de M. Farrenc, amateur de curiosités musicales. Ce portrait a été détaché du frontispice d'un des ouvrages imprimés de ce maître.

M. Schmiedhamer a fait un relevé général, bien incomplet encore, de toutes les compositions d'Orland de Lassus : leur nombre total est de 2,337; celui des motets est de 780; 53 messes dont deux *Requiem*, 180 *Magnificat*, 34 hymnes, 429 chants sacrés y figurent. Le nombre des compositions profanes, parmi lesquelles on remarque 233 madrigaux, est de 765.

En voyant ce formidable total, on croirait que cette somme est le fruit du travail, non pas d'Orland tout seul, mais des neuf Lassus agenouillés sur le bas-relief du tombeau en marbre rouge. Non, c'est Lassus qui a fait ces milliers de compositions qui existent imprimées ou manuscrites; on doit supposer qu'un grand nombre ont échappé à la connaissance de ses biographes. Une telle fécondité paraît moins surprenante, quand on sait de quelle manière procédaient les maîtres de ce temps. La musique était alors une œuvre de calcul plutôt qu'une inspiration du génie. Dès qu'un musicien possédait le fond de la science, et qu'il pouvait, d'une main hardie et sûre, combiner des accords et les faire marcher harmonieusement sur le papier, il travaillait du matin au soir, il n'avait pas besoin de se reposer pour attendre d'heureuses inspirations. La mélodie, telle que nous l'entendons, le motif qui chante et se dessine sur les masses harmonieuses n'existait point encore. On se contentait alors de belles et savantes marches d'accords, sillonnées par les dessins, les figures du contrepoint. Certes, le génie n'était point étranger à plusieurs de ces com-

positions; l'inspiration y brille quelquefois, mais c'est un luxe dont à la rigueur on pouvait se passer.

Le peuple des écoutans ne demandait point cette mélodie qui nous charme, que nous recherchons avec tant d'avidité; si parfois on la lui donnait, il s'y montrait à peu près insensible, à moins qu'elle ne fût prise dans son répertoire, dans les chansons populaires que tout le monde chantait. Alors il se trouvait sur son terrain; la première mesure avait signalé l'air grivois, la chanson de cabaret, la romance d'amour ou de chevalerie, dès long-temps gravés dans tous les cœurs, et que tous avaient chanté. Ce thème choisi par le compositeur, et traité avec toutes les ressources de l'art, fixait l'attention générale; on se plaisait à goûter les ingénieuses broderies dont le maître avait orné ce vulgaire canevas. L'amant souriait à sa maîtresse au moment où la romance exprimait les tendres sentimens qu'il éprouvait pour elle; le guerrier portait la main à son épée, quand défilaient les nobles refrains de la chanson de *l'Homme armé;* l'ivrogne préparait la monnaie qui devait mettre à sa disposition, après vêpres, un broc du meilleur vin. C'était une suite de jubilations inspirées par la musique sacrée, une succession de souvenirs agréables, d'espérances flatteuses, de désirs certains d'être bientôt satisfaits.

Vous croyez peut-être que ces divers sentimens étaient la conséquence de l'expression mémorative des cantilènes, des refrains, des combinaisons de notes et de sons. Les tableaux de la musique n'étaient privés d'aucuns de leurs agrémens; les chansons de toutes les espèces, et quelles chansons, bon Dieu! je n'oserais citer quatre vers de la plus décente; les chansons de galanterie, de cabaret ou de corps-de-garde, étaient reproduites dans les messes, les motets, les hymnes religieuses, avec leurs paroles. La voix d'homme qui n'était ni trop grave ni trop aiguë, exécutait la chanson avec ses paroles : *Il est jour, belle, éveille-toi; — Margot laboure, laboure; — Hélas! j'ai sans merci; — A l'ombre d'un buissonnet; — quand Madelon va seulette; — c'est Margot la mal.....* etc. Cette voix, placée au milieu de l'édifice harmonieux, était dominée par les sopranes et les contraltes, les basses et barytons manœuvraient sous elle, et chantaient *Magnificat, Kyrie eleyson, Crucifixus etiam pro nobis, Salve regina, Ave maris stella*, etc., à grand renfort de fioritures du contrepoint le plus sévère et le plus élégant. La chanson profane *tenue* avec fidélité par la voix médiaire s'avançait mélodieusement, entourée de ce cortége harmonique et d'une religieuse solennité. Comme l'office de

cette voix médiaire était de *tenir* le motif donné, le thème choisi, de le tenir ferme en dépit de toutes les broderies souvent extravagantes des musiciens dépourvus de goût, on appela cette voix *teneur*, celui qui tient; les Italiens, par la même raison, lui donnèrent le nom de *tenor*. (1)

Un compositeur était sûr d'un succès d'enthousiasme quand il savait à propos écrire une messe, un motet sur la chanson à la mode, la chanson faite sur une aventure galante ou politique du jour. Au moment où Louis XIII préparait une expédition pour l'île de Candie, Gantez s'empressa de composer une messe sur la chanson : *Allons à Candie, allons*, qui courait les rues. Cette messe fut accueillie avec un enthousiasme tel, à l'église de l'Oratoire, où elle fut exécutée, que les pères oratoriens imaginèrent de mettre l'office en vaudevilles, et de le chanter sur des airs connus, au grand contentement du peuple parisien et des seigneurs et dames de la cour qui prirent en affection l'église de ces bons pères. Les habitués du Louvre les appelèrent *les pères au beau chant*.

(1) Nous devrions nous servir du mot français *teneur*, au lieu de le traduire en italien pour l'employer dans nos discours. Quelle nécessité d'emprunter à nos voisins des mots que nous possédons? Pourquoi dire *mezzo-termine*, quand nous avons *moyen-terme*? Est-ce pour se donner l'agrément de prononcer d'une manière ridicule ce mot étranger? Pourquoi dire un *quintetto*, quand nous avons le mot *quintette*? Passe pour *quintetto*; mais nos éditeurs impriment en belles lettres ornées *un quintetti*. Oseraient-ils imprimer *un animaux*, *un chevaux*, *un canaux*? La faute est la même en disant *un quintetti*. D'autres sont plus grotesques encore; ils écrivent *des quintettis*, *des altos*. Les Italiens, qui ne savent pas bien le français, ne connaissent point ces *finesses* de notre langue; ils n'imaginent pas que l'on puisse emprunter aux autres ce que l'on possède soi-même. Ces Italiens traduisent tout ce qui peut et doit être traduit. Tamburini, par exemple, Tamburini qui n'est point aussi exercé sur le français que ses compatriotes Lablache et Rubini, s'exprime bien mieux quelquefois; il parle mieux français que la France entière quand il dit : une voix de teneur, la partie de teneur. Il ne dira jamais : une voix de *tenor*; il croirait mêler très mal à propos un mot italien dans un discours français. Tamburini a raison.

Prenons aux étrangers les mots que nous n'avions pas, tels que *macaroni*, *vermicelle*, *violoncelle*; mais gardons-nous bien de leur donner une prononciation bizarre pour imiter ridiculement la prononciation italienne. Dites *vermicelle*, *violoncelle*, tout naturellement, en bon français, comme vous dites *missel*, *nacelle*, *sarcelle*. C'est pour imiter en quelque sorte la prononciation du *c* italien que l'Académie française veut que nous prononcions *vermichel*, *violonchelle*. Cette imitation n'est qu'une singerie grossière et grotesque. J'ai vu avec plaisir que l'Académie avait profité des observations déjà faites dans mon *Dictionnaire de Musique*; elle a renoncé à *violonchelle*, et permet à tous les Français de prononcer *violoncelle*. Mais la docte assemblée a deux fois tort en écrivant *fausset* pour désigner la petite cheville destinée à boucher le trou fait avec le poinçon ou foret à une futaille, en écrivant encore *fausset* pour désigner la voix de tête. On doit écrire *fosset*, puisqu'il s'agit d'une cheville qui va fermer une *fosse* faite avec un *foret*. Nous donnons le nom de *faucet* à la voix de tête, parce qu'elle n'est point formée dans la poitrine, mais dans la gorge, *inter fauces*; témoin cet hémistiche

La fécondité de Lassus m'étonne moins que la fécondité de Mozart. Celui-ci joignait à ses productions harmonieuses une abondance de mélodies que son illustre prédécesseur n'était même pas obligé de chercher. Si les besoins du moment lui en prescrivaient l'emploi, Lassus n'avait qu'à choisir parmi les milliers de chansons à boire, à danser, parmi les chants de guerre et les romances d'amour. On voit, par ce qui nous reste des recueils de ce temps, que les chansonniers étaient alors plus fertiles en menue musique, en pièces fugitives que ne le sont aujourd'hui les faiseurs d'albums. Ce n'est pas avec une douzaine de ces bagatelles qu'un auteur osait se présenter aux *dilettanti*, il en jetait à la fois deux ou trois cents. Plusieurs de ces chansons faisaient fortune et méritaient l'honneur d'être chantées à l'église, aux processions, aux réunions pieuses. Les maîtres fameux, choisissant ces thèmes favoris pour les travailler, étaient à peu près dans la position de nos arrangeurs de musique de piano. Depuis que ces messieurs se sont dispensés d'inventer, et qu'ils se contentent de broder en caprices, fantaisies, bluettes, mosaïques, étincelles, talismans et

vox faucibus hæsit, cent fois répété par Virgile et les autres poètes latins. Vous voyez que ce mot *faucet*, d'origine antique, n'offre aucun rapport avec les qualités justes ou fausses d'une voix. L'Académie tient à ses erreurs; elle m'a accordé *violoncelle*, et m'a refusé *faucet*. Peut-être se montrera-t-elle plus libérale dans une autre édition. Elle s'obstine encore à écrire *arpège* pour désigner certains passages favoris des harpistes. Il est inutile de prouver que *arpège* vient de *harpe*, tout aussi bien que *harpiste*. Pourquoi ne pas écrire *harpège*, sauf à ne point aspirer le *h*, concession que je ferais très galamment? La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie* vient de confirmer de nouveau cette orthographe ridicule. D'après le même système de variations drôlatiques, elle devrait écrire: *héros, érotsme; anathème, hanathématisé; singe, çaingerie*, etc. Cela serait tout aussi bien justifié.

Un article que j'avais publié dans le *Journal des Débats*, pour expliquer tous les passages de Molière, de Regnard, de Lesage, de Hauteroche, de Corneille, etc., qui ont rapport à l'ancienne musique, dont la constitution est aujourd'hui ignorée des gens du monde et de beaucoup de musiciens, me mit en correspondance avec Auger, académicien et commentateur de Molière. Auger a dit des bêtises sur le bécarre et le bémol dont Hali parle dans *le Sicilien*. Auger a fait comme tous ses confrères en littérature lorsqu'ils veulent parler de musique; mais il en convenait lui-même, ou du moins il exprimait ses doutes avec assez de franchise dans la lettre qu'il m'écrivit le 24 juillet 1827, et que je retrouve dans ma collection d'autographes: « J'ai fait une note peut-être fort ridicule sur la scène IV du *Sicilien*, etc. » Auger me demanda des corrections pour le *Dictionnaire de l'Académie;* je lui offris de lui donner en huit jours toute la partie concernant la musique, sans exiger aucune rétribution pour un travail que j'aurais entrepris avec plaisir, afin de faire disparaître une infinité de révoltantes erreurs qui ne devraient point se rencontrer dans un livre monumental, et dont les décisions doivent être regardées comme ayant force de loi. J'exigeais pourtant que deux mots de la préface voulussent bien dire que mon *Dictionnaire de Musique* avait été consulté. Cette petite insertion me fut déniée. Je laissai donc l'Académie nager à son aise, et donner un libre cours à ses facéties musicales. Vous voyez ce que cette demoiselle sait faire quand on lui laisse la bride sur le cou. L'Institut a pourtant six musiciens qui siégent sur ses fau-

variations de tous noms, mais non pas de toute espèce (il n'y en a qu'une, les thèmes d'opéra); leur fécondité n'a plus de bornes, ils arrivent, sans effort aucun d'imagination, au numéro 300 ou 350 des arrangemens qu'ils ont la bonhomie d'appeler des œuvres Que leur faut-il pour composer de cette manière? de bons doigts pour faire galoper des traits de piano, et faire ensuite galoper la plume qui les trace, les pointe sur le papier. Tous les instans de la vie sont bons pour ce travail mécanique. Si l'inspiration arrive de temps en temps, on veut bien l'accepter; si elle refuse son heureux secours, on s'en passe.

L'empereur Maximilien anoblit Lassus, et les faiseurs d'armoiries offrirent au musicien des combinaisons de pals et contre-pals, merlettes, glaives, piques, besans, lions, étoiles ou demi-lunes, pour orner son écu. Orland ne voulut pas être traité comme son homonyme de Roncevaux; il donna lui-même son blason, d'une admirable simplicité : un dièse, un bécarre, un bémol, telles sont les figures qu'il fit graver sur ses armoiries; on les voit encore sur son tombeau.

teuils; mais ces musiciens ne sont là que parce qu'ils savent faire des opéras. Là se borne toute l'habileté qu'exige d'eux le réglement. Il faut pourtant qu'un académicien musical sache autre chose, qu'il connaisse l'histoire de son art, que son érudition en embrasse toutes les parties, qu'il sache le grec, ou du moins le latin et le français. « Il sait faire des opéras, » vous répondront les peintres, les architectes, les graveurs, les sculpteurs, qui ont donné leurs voix à leur confrère le musicien. « Il en a fait beaucoup, » ajouteront-ils. La quantité surtout est un argument admirable qui décide la majorité des suffrages. Haydn n'aurait pu se faire ouvrir les portes de l'Institut; mais avec quel empressement n'eût-on pas accepté Gaveaux et Champin. Ces producteurs féconds eussent obtenu la préférence sur Beethoven. Un seul opéra, bien que cet œuvre soit *Fidelio*, ne peut balancer un tas de cinquante partitions misérables.

Me voilà lancé; ma note est cent fois plus longue que je ne croyais la faire d'abord. Puisque j'ai cherché noise aux dictionnaires, je ne veux point finir sans dire un mot d'un philologue qui a surpassé en hardiesse tous les académiciens. Boiste ne s'est pas borné aux termes de musique, il a voulu donner une nomenclature des musiciens fameux pour avoir l'avantage d'en estropier les noms. Les compositeurs d'imprimerie se règlent sur Boiste, et voilà pourquoi les fautes se multiplient, malgré le bon vouloir des musiciens. Ce n'est qu'après dix ans de contrariétés de ce genre que je suis parvenu à connaître la cause, la source, des tribulations qui me poursuivaient dans toutes les imprimeries. C'est Boiste qui, blotti dans un coin, était là pour dicter *Paesiello*, quand j'écrivais *Paisiello*; *Piccini*, quand j'avais soin de tracer curieusement *Piccinni*, en me conformant à l'orthographe de ces maîtres et de bien d'autres, dont j'ai les signatures authentiques sous les yeux. Quelquefois même les imprimeurs poussaient la barbarie et la dévotion en Boiste jusqu'à écrire *Paëziello* avec un tréma, quoique cet accent soit inconnu dans la langue italienne. Après deux ou trois corrections, retrouver la faute sur la bonne feuille est une perfidie dont beaucoup de gens ne savent point apprécier la noirceur. *Paëziello* me faisait dresser les cheveux à la tête. L'erreur d'un dictionnaire enfante des milliers d'erreurs. Je dirai donc à ces mêmes dictionnaires, en empruntant le langage de l'Écriture : *Vos estis sal terræ; si sal evanuerit, in quo salietur?*

H. Delmotte nous les a transmises, il a élevé un monument à son illustre compatriote en publiant sa biographie. *Orland de Lassus*, beau volume de 176 pages, imprimé à Valenciennes, par A. Prignet, a coûté plus de dix ans de recherches intelligentes et de labeurs opiniâtres; c'est une œuvre où le zèle d'artiste et le patriotisme se révèlent également. Ce livre, du plus haut intérêt, orné de gravures, n'a été tiré qu'à cinq cents exemplaires : certes, ce nombre ne suffira point pour satisfaire les admirateurs du talent de Lassus, qui l'ont accueilli avec transport. L'auteur, hélas, n'a pu jouir de ce triomphe, douce récompense de son dévouement : au moment où ce livre a paru, Delmotte venait de rendre le dernier soupir.

CASTIL-BLAZE.

Critique Littéraire.

Poésies Nouvelles.

Il serait injuste d'assurer que depuis la publication de *Joseph Delorme*, les nombreux volumes qui ont continué en France la poésie confidentielle, n'ont offert au lecteur que des pages emphatiques et puériles. Sans doute les yeux se sont souvent arrêtés sur d'insignifiantes rêveries; dans plus d'un recueil qu'elle interrogeait, la critique n'a rencontré, sous une forme prétentieuse ou triviale, que l'affectation de la tristesse et du découragement. Mais parmi ces confessions plus ou moins touchantes, plus ou moins sincères, toutes n'ont pas mérité l'oubli; dans plus d'une même, l'épanchement de l'ame résignée ou souffrante, s'est élevé à la hauteur de la poésie.

Les *Méditations* de M. Guttinguer doivent être comptées parmi ces œuvres choisies. La forme de ces poésies traduit, avec une simplicité charmante, l'inspiration sincère, la confidence émue. Si elle n'a pas rencontré, à notre avis, un artiste toujours patient, toujours laborieux, c'est qu'en toute occasion M. Guttinguer a dû préférer, pour rendre sa pensée, l'abandon à la pureté, l'épître à l'élégie ou à l'ode, la mollesse d'une étoffe ondoyante à l'éclat durable et précieux du marbre. Pour bien des lecteurs, l'écrivain des *Fables et Méditations* ne mérite aucun reproche, et la cause de la franchise est gagnée contre la cause de l'art. Pour nous, tout en estimant l'abandon, la franchise, tout en reconnaissant le charme et le prix de ces qualités, nous regrettons que, dans quelques parties de ce recueil, le dédain de l'apprêt, le défaut de patience aient nui à la précision, au développement de la pensée.

Ce reproche s'applique surtout aux fables de M. Guttinguer. Dans la seconde partie du recueil, *Jumièges*, *l'Enfant malade* et quelques sonnets pèchent par le même défaut. Il règne, dans ces courts épanchemens, une

inspiration douce et tendre; mais on regrette, nous le répétons, un dessin ferme et précis; on voudrait, à cette muse résignée, une attitude moins indolente. Toutefois les pièces qui composent la seconde partie du recueil n'offrent pour la plupart, dans leur allure naïve, qu'une heureuse et poétique insouciance.

Les fables sont en général plutôt improvisées qu'écrites. L'emploi du vers libre invitait, pour ainsi dire, le poète à la nonchalance. On ne saurait donc s'étonner si cette partie du recueil est la moins achevée, la moins sérieuse. Quelques-uns de ces petits morceaux se distinguent cependant par la sévérité de l'inspiration unie à une forme harmonieuse et facile. *Le Chêne et le Chèvrefeuille* est une charmante épigramme dans le sens large que les Grecs attachaient à ce mot. Il règne dans cette courte pièce un parfum suave et délicat qui, joint à la coquetterie du thème, à l'abandon du rhythme, fait souvenir des meilleures élégies de Millevoye.

Une lecture attentive de la dernière partie de ce recueil ne laisse aucun doute sur la pensée qui l'a inspirée. Sous des formes différentes, la résignation est l'idée qu'expriment ces rapides confidences. Accepter la vie sans colère, aimer, espérer, obéir, telle est, selon M. Guttinguer, la loi de l'homme; tel est le moyen d'être heureux. Les derniers vers d'une des fables, *le Paysan de la Touques*, fourniraient au besoin l'épigraphe de cette partie du volume :

Oh! la saine raison!
Oh! *bonne volonté*, simples cœurs, race pure,
Qui réconciliez avec notre nature,
On vous trouve partout; partout soyez bénis;
Justes de tous les temps, Abels, soyez unis.

Quelques vers plus bas, l'apostrophe aux orgueilleux exprime cette pensée sous la forme la plus précise et la plus claire :

Est-ce que plus qu'à vous, esprits fiers, cœurs terribles,
Les biens que Dieu nous fait seraient donc accessibles?
Non! mais nous gardons bien les quatre mots transmis;
Travailler et prier; être doux et soumis.

On ne peut nier la justesse des réflexions que contient la réponse à M. Sainte-Beuve. Un malheur, un devoir ne sauraient toujours suffire pour fortifier, pour renouveler l'ame. Aujourd'hui, si l'on excepte le petit nombre des ames vraiment pieuses, l'humilité est une vertu rare. Le devoir et le malheur, imposés comme remède aux maladies de la société actuelle, n'accompliraient qu'un petit nombre de guérisons. Il faut donc montrer aux ames égarées un dessein plus vaste, un but plus glorieux.

La pièce intitulée : *Des Amitiés prétendues innocentes*, rappelle et par la forme et par l'inspiration tendre et pieuse, les meilleures pages des *Consolations*. Un chapitre de Bourdaloue, *les Saintes amitiés*, a fourni le thème de

cette méditation. L'auteur des sermons condamne, comme un rêve dangereux, les amitiés qui ont la religion, la vertu pour prétexte. Près d'accuser l'austère écrivain de rigueur et d'injustice, le poète s'interroge; il reconnaît que, dans une amitié crue innocente, son cœur n'est pas toujours resté affermi; il s'agenouille, sans murmurer, devant l'inflexible arrêt:

Toute la nuit j'ai dit : Bourdaloue a raison.

La pièce suivante *A un jeune ami*, est d'une exécution moins pure, moins savante que la méditation *sur les amitiés*. L'emploi du vers libre est sans doute la cause de cette différence. La résignation, le calme interrogés par l'enthousiasme et le désir, tel est le sujet de ce dialogue rapide. La réponse du solitaire à l'ami inquiet, impatient, est une noble et sérieuse apologie du poète.

Il règne, dans les premiers vers de *l'Acacia*, une tendresse et une chasteté qui rappellent les confessions de l'évêque d'Hippone. Les souvenirs d'enfance, la rêverie dans les jardins, l'avenir appelé, attendu, dans un trouble mêlé de langueur, et *les parfums dangereux* se mêlant à ces pensées inquiètes, tout cela méritait peut-être un regard moins rapide, et des regrets moins concis. Quoi qu'il en soit, si l'on excepte la conclusion un peu commune, *l'Acacia* est une touchante et naïve élégie.

La méditation, sur un passage de Saint-Martin, exprime, sous une forme rapide, une pensée consolante et vraie. Tant que le débauché conserve encore le don de l'enthousiasme et des larmes, les sages et les clairvoyans ne doivent pas désespérer de sa guérison; on peut lui appliquer ces vers adressés par M. Guttinguer à son ami :

Quand l'admiration vous porte sur son aile,
Vous êtes juste et bon, la divine étincelle
Éclate dans vos yeux et brille dans les pleurs;
C'est à ce signe-là qu'on connaît les meilleurs.

La pièce suivante, *Ne pas haïr*, semble un complément de cette courte méditation. *Aimer*, dit le poète, *ce n'est pas là le don céleste*. Ce n'est pas au nom de l'amour impétueux et jaloux, c'est au nom de la charité calme, inépuisable, que l'homme prend place au rang des élus. Celui qui sait aimer n'a pas tout appris; s'il ne préserve son cœur de la haine, des pensées amères troubleront la pureté de ses désirs; ses plus nobles joies seront empoisonnées, avilies. Savoir ne pas haïr vaut donc mieux que savoir aimer.

Les douze sonnets qui accompagnent ces méditations, se distinguent plutôt par l'idée que par la forme. Ils sont écrits, sinon avec patience, du moins avec sincérité. Dans *le Rêve*, on trouve une lointaine réminiscence d'*Obermann* dans ses parties les plus calmes et les plus riantes. Le repas dans le chalet, le bouquet offert, la chanson, le parfum des fraises, au fond la mer

éclairée du soleil; tout cela forme un tableau d'une heureuse ordonnance et d'une charmante exécution. *Trouville*, *Une Croix*, sont également de gracieux paysages. On retrouve dans le sonnet *A mes amis*, les sentiments doux et pieux qui ont dicté quelques-unes des *Méditations*.

Des deux pièces qui terminent le volume, l'une intitulée *Souvenirs de Lausanne*, est une élégie vague et faiblement exécutée; l'autre doit être rangée parmi les meilleures inspirations du poète. S'élevant contre ceux qui, dans un jour de lassitude, parlent de quitter la vie, il leur rappelle, outre la religion qui les condamne, l'intarissable fécondité de l'avenir; le soleil traversant la nue épaisse d'une clarté inattendue; il s'écrie, dans une tendre effusion :

Ah! ne parlez pas de mourir,
Quand la vie est si pleine encore;
Tant qu'il y reste un souvenir,
Tant qu'une amitié la colore,
Tant qu'on sait encor s'attendrir,
Consoler ceux qu'on voit souffrir,
Ah! ne parlez pas de mourir.

Ce dernier vers, comme un motif heureux, revient dans la pièce et en indique harmonieusement l'unité. Le volume ne pouvait se terminer mieux que par cet éloge charmant de la résignation.

Et cependant, c'est précisément l'idée exprimée dans cette pièce et dans tout le livre, qui nuira peut-être à la popularité de ces poésies Bien des ames douces et pieuses, bien des esprits élevés et délicats, se plairont dans cette lecture et y trouveront une source d'émotions tendres et choisies; mais ceux qui ont beaucoup souffert, et à qui la résignation a beaucoup coûté, seront fatigués, irrités quelquefois de ce calme non interrompu; ils verront dans cette résignation indolente, moins une victoire de la raison, qu'un effet du tempérament; ils regretteront de ne découvrir nulle part la trace d'une douleur profonde et d'un pénible effort. Ils blâmeront le poète, et on ne saurait s'en étonner. Ces confidences s'adressent moins aux ames dont des remèdes savans ont guéri les blessures, qu'à ces ames moins fortes, mais favorisées, qui, dans les luttes passagères, n'ont connu que les joies du triomphe. A celles-là, l'inaltérable sérénité du poète ne paraîtra ni affectée, ni railleuse. Les autres, et malheureusement, c'est le plus grand nombre aujourd'hui, condamneront son oisiveté, son insouciance, au nom des épreuves que la vie leur impose.

En passant du livre de M. Guttinguer aux poésies de M. Ostrowski, nous n'entendons rapprocher en aucune façon *la Semaine d'exil* du recueil des *Fables et Méditations*. Il y aurait injustice, selon nous, à traiter M. Ostrowski comme un écrivain déjà rompu au maniement de la langue. Nous n'insisterons pas sur les obstacles que l'officier polonais avait à vaincre en choisissant le vers français pour contenir, pour exprimer sa pensée; nous n'insisterons

pas non plus sur le plus ou moins de succès qu'ont obtenu ses efforts; nous écartons la question du style. Nous doutons, à vrai dire, qu'un étranger, quelque habitude qu'il ait de notre langue, puisse jamais arriver, par de semblables exercices, à un rang sérieux parmi les poètes. Nous regrettons que M. Ostrowski n'ait pas préféré traduire dans la langue nationale ses inspirations d'exilé. Il ne peut alléguer pour excuse son inexpérience; il nous a donné, avec les notes de son livre, une de ses élégies polonaises. Si M. Ostrowski prend au sérieux la poésie, comme nous le croyons, il ne doit pas hésiter plus long-temps entre la pratique stérile d'une langue étrangère et la pratique de sa propre langue. Mais, en attendant qu'il choisisse, la critique doit s'abstenir de le juger comme écrivain.

Les sympathies de M. Ostrowski pour l'école poétique de la restauration se révèlent avec chaleur dans la préface. Nous n'aimons pas les tendances philosophiques de ce morceau. En plaçant le versificateur des *Messéniennes*, l'improvisateur de la *Nemésis*, au rang des poètes, M. Ostrowski nous paraît manquer de clairvoyance. Mais quelque incomplète et confuse que soit cette introduction, elle intéresse dans quelques parties par l'enthousiasme sincère, par les convictions généreuses qu'elle exprime.

Le recueil de M. Ostrowski se compose d'un poème qui donne son titre au livre, de poésies diverses et d'essais de traduction. Parmi ces essais figurent *les Amours des Anges* de Thomas Moore, et des poèmes de Mickiewicz. La poésie de Thomas Moore nous paraît moins heureusement interprétée que les légendes lithuaniennes. Quoi qu'il en soit, cette partie du recueil est assurément la moins importante.

Le poème intitulé *Semaine d'exil* est partagé en sept nuits. La première, intitulée *le Goustek*, offre des pages fraîches et gracieuses. L'élégie suivante, *le Monument de Kosciuszko*, s'ouvre par une description de la nuit, dont les couleurs éclatantes rappellent la poésie orientale. Les autres élégies, intitulées *le Doute et la Foi*, *le Délire*, *le Néant*, *Résignation*, *les Dernières Amours*, se distinguent, dans plusieurs parties, par l'élévation ou la tendresse des sentimens.

Dans les poésies diverses, il n'y a guère à remarquer que l'ode *Aux Heureux* et *Cassida*. L'ode exprime une noble tristesse, dans une forme et dans un rhythme empruntés à Béranger; le second de ces poèmes, pour l'abondance et l'éclat des couleurs, pour le parfum d'Orient qu'il exhale, mérite la même attention que *le Goustek* et *le Monument de Kosciuszko*.

Nous ne reprocherons pas à M. Ostrowski les réminiscences de son style; notre intention n'est pas, nous l'avons dit, de le juger comme écrivain. Il s'est imposé, en abordant la poésie française, une tâche difficile, et il a subi les conséquences de son choix. Involontairement, il a été élève, lorsqu'il pouvait prétendre, s'il se sentait mu par une vocation sérieuse, à occuper dans la poésie nationale une place meilleure. Il a imité tour à tour le style de Béranger, de Lamartine, de Victor Hugo, quelquefois même le style de M. De-

lavigne. Mais pour peu que l'auteur de *la Semaine d'exil* aspire à de sérieux éloges, ce n'est pas, nous le croyons, dans cette voie qu'il doit persister.

Nous avons reconnu la sincérité, la noblesse de son inspiration. Mais la poésie n'est pas tout entière dans les élans du cœur. Si Kœrner et Schiller n'avaient pas dû l'admiration de leurs contemporains à une autre cause qu'à la générosité de leurs accens, la postérité serait fondée à oublier les tirades héroïques de Posa, les strophes enflammées du *Chant du Glaive*.

Conseiller à M. Ostrowski de se préoccuper plus sérieusement des exigences de l'art, c'est blâmer le choix qu'il a fait d'une langue qui lui est étrangère pour traduire son inspiration. Il y a dans son recueil, en dépit des réminiscences du style, assez de traces d'un véritable talent, pour qu'on l'encourage à essayer un autre rôle que celui qu'il a choisi. Quittant la pratique de notre poésie pour la pratique de la sienne, M. Ostrowski aura du moins la certitude de ne pas s'appliquer à une tâche qui dépassera toujours ses efforts et sa patience.

Le recueil de poésies de M. Autran, intitulé *Ludibria ventis*, est précédé d'une courte préface, où, comme de raison, l'auteur se plaint vivement de l'indifférence du public pour les poètes. Cette indifférence s'explique pour lui par les nouvelles tendances de la poésie, qui, au lieu d'exprimer la pensée générale, n'est plus aujourd'hui qu'une confidence. Mais cette explication ingénieuse ne saurait, aux yeux de l'auteur, excuser le public; car, si la poésie est devenue individuelle, « à qui la faute? s'écrie M. Autran; au poète qui ne demanderait pas mieux que de vivre au milieu de la société et de se faire l'écho de la pensée de tous, ou à la société qui semble ne pas vouloir de lui? »

Voilà donc un fait acquis à l'évidence. Le poète, banni de la société, repoussé comme un paria, se replie nécessairement sur lui-même. De là l'existence de la poésie intime; de là aussi injustice de la critique, *fatiguée*, au dire de M. Autran, *par les confidences de l'individu*. Elle n'a pas droit d'exiger, en effet, que le poète renonce à l'expression de ses sentimens personnels. Malheureusement, l'évidence condamne ces reproches. La vraie, la sérieuse critique, n'est pas fatiguée, comme il le croit, de la poésie confidentielle. Elle accepte, au nom de la beauté poétique, toute œuvre digne d'un succès durable, l'ode, la confidence, comme l'épopée ou le drame; elle ne condamne que les déclamations puériles, l'improvisation prétentieuse, la confidence insignifiante. Et, sur ce point, la partie du public éclairée, intelligente, est de l'avis de la critique, et peut, au besoin, justifier son indifférence.

Les plaintes de M. Autran mériteraient cependant quelque attention, si le public aveugle avait négligé en lui un vrai poète. Continuant d'avancer avec patience dans la carrière qu'une volonté supérieure lui assigne, la muse ignorée aurait droit de déplorer l'injuste sévérité de la critique. Elle ne se laisserait pas rebuter par des obstacles inattendus; elle ne cesserait pas de répandre, dans la solitude, les accens harmonieux que l'enthousiasme et la

méditation lui enseignent; mais elle opposerait au dédain la patience, et dans la beauté impérissable de chaque œuvre livrée par elle au jugement de la foule, elle trouverait la justification de sa tristesse et de sa colère.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi. D'un bout à l'autre, le recueil de M. Autran ne signifie que l'impuissance ambitieuse. Nulle part l'amertume de sa préface n'est justifiée. La lecture attentive de son volume ne laisse aucune prise à l'incertitude bienveillante. L'indifférence du public n'a été que justice; les paroles sévères de la critique n'ont été que de salutaires avertissemens.

M. Autran n'est pas poète; il possède sans doute à merveille les règles de la versification; le vocabulaire est toujours présent à sa mémoire, et le vers obéit à son premier effort. Une fois le thème choisi, les mots harmonieux, les phrases cadencées, se pressent sous sa plume, la richesse des rimes et la sonorité des mots, ne laissent rien à désirer à son oreille scrupuleuse. Mais on a peine à s'expliquer le motif de ces jeux multipliés de la parole. Qu'on cherche sous l'enveloppe des mots et des rimes, le raisonnement, les larmes ou la rêverie; qu'on espère découvrir, dans ces amplifications bruyantes, le travail de la pensée, l'épanchement du cœur, l'ivresse de la fantaisie, la recherche sera vaine, comme l'espoir. Le livre de M. Autran est un livre insignifiant, stérile, pour quiconque a réfléchi, souffert ou inventé. Il peut offrir tout au plus un délassement utile à un élève studieux que le mécanisme de la versification préoccupe. Mais lui assigner une autre valeur, serait montrer une folle indulgence.

M. Autran ne saurait accuser de l'insignifiance de son œuvre la stérilité des sujets qu'il a choisis. Chacun des thèmes réunis dans son recueil autorisait l'essor le plus élevé de la rêverie, de la méditation, de l'enthousiasme! Dans les motifs qu'il a rassemblés pêle-mêle, un musicien habile aurait puisé sans peine des accords abondans et variés. Que ce soit impuissance ou paresse, M. Autran ne doit donc accuser que lui-même. S'il n'a pu ou voulu produire, la tâche qu'il s'était assignée favorisait l'inspiration et n'attendait qu'un poète.

Ce n'est pas, sans doute, un sujet ingrat qu'offre la pièce intitulée : *Ce que rêvait une jeune fille un jour de printemps*. Si l'idylle naïve ou l'élégie brûlante avaient dû concourir à l'interprétation de ce thème, si le poète avait voulu rivaliser de malice avec la Zerline de Mozart ou de pudique rêverie avec la Marguerite de Gœthe; il avait, sans contredit, le champ libre et pouvait puiser, selon son caprice, à une source intarissable. Pourtant la richesse et la grace de cette donnée ont disparu dans la lourde amplification de M. Autran. De telles paroles, vides et ambitieuses, ne sauraient satisfaire que ceux qui amnistient l'absence du sentiment et de la pensée au nom de la rhétorique et des règles de la rime.

La Mort de Beethoven n'était pas un sujet moins fécond que le précédent. Dans l'imagination puissante et variée, dans l'ame brûlante et naïve, qui

nous légua *Fidelio*, *le Christ au mont des Oliviers*, *la Symphonie Pastorale*, il y a sans doute, pour le poète, une étude digne de son enthousiasme et de sa patience. L'absence de l'émotion n'éclate cependant pas moins dans le chant sur Beethoven que dans la rêverie d'un jour de printemps. Dans la strophe et dans l'élégie, le versificateur a également remplacé le poète.

Enfin, dans l'épître à Virgile, ainsi que dans la pièce adressée à George Sand, il y avait encore le sujet d'une interprétation émouvante, et le raisonnement n'a pas été, dans les mains de M. Autran, une meilleure arme que l'enthousiasme et la rêverie.

Il est superflu de pousser plus loin cet examen; des reproches multipliés répugnent à notre sévérité bienveillante. M. Autran s'est trompé; il a pris des essais de versification pour des travaux poétiques; mais, à notre avis, il ne doit conserver aucune incertitude sur le sort qui attend son œuvre. Malgré les éloges indulgens qu'on a pu lui accorder, elle n'est point appelée à un succès durable. Si jamais M. Autran cesse de confondre la versification avec la poésie, il rétractera sa préface et oubliera son livre.

Ce n'est point par la timidité, par la sécheresse que pèche le recueil de poésies intitulé : *Tout est bien*. M. Victor Leroux appartient à une classe d'écrivains que caractérise l'intempérance des idées et du style; il s'est dévoué à la tâche de la poésie prophétique. Dans sa préface, il commence, comme c'est l'usage aujourd'hui, par traiter fort durement la critique. Mais il ne se contente pas de lui reprocher, avec la modération qui distingue M. Autran, *une sévérité trop rigoureuse*. Il prononce contre elle un arrêt d'interdiction; il la déclare insensée, et ne voit dans la rigueur de ses jugemens que stupidité ou folie. *Pauvre bonhomme de feuilleton!* s'écrie-t-il, et pour justifier un dédain si librement exprimé, il entreprend de définir le poète : « C'est, dit-il, un cœur qui sent et qui pense, et de la fusion de ces deux puissances qui se fécondent l'une par l'autre, naît la poésie, c'est-à-dire l'harmonie; c'est, en outre, un être qui se refuse à l'analyse, qui s'ignore lui-même et parfois est tout effrayé du monde qu'il entend bruire dans sa tête; enfin le poète est quelque chose comme un hermaphrodite, comme un androgyne. » Il faut en effet une singulière clairvoyance pour analyser une créature aussi bizarre, un être qui, de l'aveu de l'auteur même, se refuse à l'analyse, et M. Leroux se donne ici beau jeu pour proclamer l'infériorité de la critique.

Pourtant, quoiqu'il vienne de déclarer que la critique est impossible, M. Leroux demande aussitôt pardon de sa définition *un peu dévergondée*, et assure que son intention n'est pas de mettre le poète au-dessus de la critique. Il voudrait seulement voir se terminer la guerre qui sépare, depuis quelque temps, ces deux puissances. « Il y a, entre celle-ci et ceux-là, dit-il, une haine sanglante, calculée d'une part, morne ou échevelée de l'autre. » Il complète sa pensée par une métaphore, et compare les poètes à des martyrs indignés ou silencieux, la critique à un tyran aveugle et brutal. Enfin, dans la même page, il donne raison à la quantité contre la qualité; il s'écrie sé-

rieusement : « Pourquoi donc crier : la poésie est morte ! lorsque le critique ne sait où donner de la tête, au milieu des volumes de vers entassés sur sa table. »

Ayant ainsi donné carrière à son indignation par des raisonnemens que nous ne nous arrêterons pas à réfuter, M. Leroux retourne à sa tâche accoutumée ; il abandonne la satire pour la prophétie, Juvénal pour Moïse. Cette partie de sa préface, comme la première, ne doit pas nous arrêter. Les pensées confuses, les vagues espérances de M. Leroux, ne relèvent ni de la philosophie ni de la poésie. Avant que la méditation ait remplacé, chez lui, l'enthousiasme, la critique ne saurait, sans descendre à la niaiserie, soumettre à un examen sérieux ses théories et ses prévisions.

Il y a dans le recueil de M. Leroux trois parties distinctes : l'ode, la méditation, l'élégie. Dans toutes les trois on cherche en vain les traces d'un talent poétique. L'ode *A Byron*, *le Jour des Morts*, *le Vieux bras de l'empereur*, peuvent satisfaire un écolier peu scrupuleux sur la langue et peu difficile en matière de goût. Il y a dans ces odes assez de lieux communs, de prosopopées ambitieuses pour conquérir les suffrages d'un public ignorant ou frivole. Mais le vide des pensées, l'absence d'élan et de force n'échapperont pas à des yeux clairvoyans sous l'enveloppe sonore des mots et du rhythme. Dans les meilleures pages, des strophes entières semblent avoir été prises aux *Feuilles d'Automne*, aux *Orientales*, et retournées, altérées, écourtées çà et là, par une main inexpérimentée et maladroite.

Les pièces philosophiques du recueil, *le Cirque*, *En attendant celui qui doit venir*, *le Coup de l'étrier*, n'ont rien à envier pour la phraséologie emphatique et obscure, aux pamphlets qui s'écrivaient, chez nos voisins, du temps de Cromwell. Seulement le doute a remplacé la foi puissante et grave qui dictait les prédications puritaines, et les souvenirs des brochures saint-simoniennes s'ajoutant à ceux de la Bible, ont introduit dans le style un nouvel élément d'obscurité.

L'analyse d'une de ces pièces, *le Cirque*, peut donner une idée de l'importance des griefs de M. Leroux contre le siècle. Une foule cruelle se presse sur les gradins d'un amphithéâtre ; trois martyrs s'avancent dans l'arène et sont accueillis par des hurlemens d'impatience. Pour quiconque a lu la préface, l'allégorie est assez diaphane ; sur les gradins, c'est la société qui applaudit ; dans le cirque, c'est le génie inconnu, c'est l'innocence outragée qui expirent. Et pour qu'on ne s'y trompe pas, M. Leroux a baptisé deux des martyrs, avec l'aide des mélanges philosophiques de M. Hugo ; il a appelé l'un Imbert Galloix et l'autre Claude Gueux. Rendre la société responsable des victimes de l'ambition trompée ou de l'application précipitée des lois, est un thème de déclamations trop puéril pour qu'on s'arrête à le réfuter. Mais lui faire jouer autour du lit de mort de l'ambitieux ou de l'échafaud de l'innocent, le rôle de la férocité oisive et impatiente, c'est arriver, on l'avouera, au dernier terme de l'enthousiasme aveugle. A la vérité, M. Leroux a pu trouver dans plusieurs recueils de poésies nouvelles les modèles de son am-

plification. Sans contredit, les madrigaux du règne de Louis XV, les pédantes tragédies de l'empire, étaient plus près de la poésie que ces colères ambitieuses.

La partie élégiaque et intime du recueil est assurément la moins défectueuse et on ne saurait s'en étonner. La confidence est une tâche plus accessible que l'ode, moins périlleuse que l'interprétation de l'avenir. M. Leroux a donc trouvé, nous devons le dire, dans le récit personnel de ses émotions, des accens plus simples et plus vrais que dans la partie lyrique et philosophique de son livre. Bien que plusieurs des pièces datées des Vosges ou des environs de Paris, ne signifient que la rêverie impuissante et vaniteuse et n'aient rien à démêler avec la poésie, deux ou trois de ces confidences mériteraient d'être sauvées de l'oubli, non à cause de leur importance poétique, mais parce que l'émotion qu'elles expriment est évidemment sincère. On ne remarque, dans un *Coucher de Soleil*, dans *Une Voix pendant mon sommeil*, aucune trace de mélancolie affectée, de faux enthousiasme. C'est bien la tristesse poignante, l'inquiétude maladive que ces deux pièces respirent. Mais nous ne louons pas le style qui est au-dessous de la critique.

La méditation capricieuse et confuse peut-elle, en appelant à son aide la rime et la cadence, prendre place à côté de l'ode et du poème? M. Leroux le croit peut-être, et on ne saurait expliquer autrement la confiance qu'il a dans ses forces et dans sa vocation. Toutefois, les poètes et les critiques clairvoyans, qui réclament aujourd'hui l'intervention de la philosophie dans la poésie, sont loin d'approuver, sans doute, l'application abusive qu'on fait depuis quelque temps de cette parole. Parmi les esprits généreux qui choisissent l'avenir de l'humanité pour sujet de leurs rêveries, bien peu ont été appelés par la nature à la tâche du philosophe et du poète. La plupart n'obéissent qu'à la vanité, au caprice. M. Leroux est du nombre de ceux-ci. Il s'élance vers un but qu'il ne saurait atteindre et dépense son ardeur en des luttes inutiles. Il n'est pas né pour les succès du poète, pour la gloire du penseur: il doit renoncer au raisonnement comme à l'ode.

Un drame en vers, de M. Ferdinand Dugué, intitulé *Castille et Léon*, a sa place marquée parmi les nouvelles publications poétiques. Le rapprochement des scènes de ce drame et des recueils lyriques de MM. Autran et Leroux, peut fort bien s'expliquer. Dans *Castille et Léon*, la strophe a tué le dialogue; l'ode a remplacé le drame. Le lyrisme de M. Dugué ne relève pourtant pas plus que la philosophie de M. Leroux et les rêveries de M. Autran, d'une vocation sérieuse. Par ces mots ode et strophe, nous n'entendons pas l'épanchement spontané d'une inspiration féconde. Si M. Dugué a méconnu les exigences du drame, s'il a assigné à la métaphore ambitieuse, la place qui convenait à la parole émue et rapide, c'est uniquement parce qu'il s'est souvenu d'*Hernani* et du *Roi s'amuse;* son choix entre l'ode et le drame, n'est pas né d'une vocation lyrique, mais d'une admiration profonde pour les poèmes dialogués que, depuis 1829, M. Hugo a tirés de sa fantaisie.

Quiconque a lu ces poèmes, reconnaîtra dans don Pèdre et Chrétienne de

Sempy, François Ier et Blanche; dans don Ruis Mayeul, don Ruy Gomez; dans Turquant et Daniot, le personnage de Gubetta divisé en deux rôles, sans doute pour éviter les monologues.

La réminiscence est moins éclatante dans le personnage de Bertrand Duguesclin. Pourtant il ne faut ni un examen assidu, ni une singulière clairvoyance pour la découvrir. La brusquerie emphatique de Cromwell, la franchise chevaleresque du marquis de Nangis, la loyauté candide et verbeuse de Gennaro, ont évidemment joué un rôle dans la conception de ce personnage. Ce n'est pas à l'imagination, c'est à la mémoire de M. Dugué qu'il faut s'en prendre, si le type de la bravoure naïve et aventureuse est présenté dans ce drame, excepté un ou deux passages, sous les traits d'un froid et vaniteux discoureur.

Discuter la valeur des actes et des scènes de *Castille et Léon* est à présent une tâche inutile. Au premier acte, la conspiration de don Juan d'Albuquerque, déjouée par l'arrivée de don Pèdre, fait souvenir du complot de la taverne des Trois Grues, interrompu par la présence de Richard Cromwell. L'assassinat de Blanche de Bourbon, au second acte, se résume dans une étude immobile et insignifiante du remords. Les derniers actes sont assurément la meilleure partie de la pièce, non pas que le drame soit plus épargné par l'ode, non pas que le style ait cessé d'être un minutieux pastiche du style d'*Hernani* et des *Orientales*. Mais au moins les réminiscences lyriques de M. Dugué s'exercent sur une action plus attachante et plus rapide. Il faut retrancher toutefois du quatrième acte la scène absurde où Pèdre déguisé, tente d'empoisonner Duguesclin; et pour lire le dénouement avec patience, il faut oublier le troisième acte du *Roi s'amuse*.

La critique n'a que deux conseils à donner à l'auteur de ce drame. Elle peut blâmer le choix du modèle et le mode d'imitation. Elle doit avertir M. Dugué que la poésie n'est pas toute entière dans les images splendides, dans les jeux de la fantaisie et de la parole. Puis, en admettant même que M. Dugué ait raison d'étudier la beauté poétique dans *Hernani* et dans *le Roi s'amuse*, elle doit lui rappeler que l'étude d'un modèle n'est féconde qu'à condition de n'être pas servile. Si au-dessous de l'inspiration puissante et spontanée, l'inspiration fortifiée, élargie par le travail, a occupé de tout temps une place glorieuse, c'est à l'émulation, à la persévérance, ce n'est pas à l'imitation, comme M. Dugué l'a comprise, qu'elle a dû sa gloire. Entre l'étude et la réminiscence, l'auteur de *Castille et Léon* doit donc se hâter de choisir. S'il aspire en écrivant à des succès légitimes, il doit laisser sa mémoire oisive, et, s'il ne le peut, qu'il se résigne à l'oubli.

D M.

BULLETIN.

Les affaires de Belgique ont été l'objet d'une discussion importante dans la chambre des pairs. M. de Dreux-Brézé, M. de Montalembert s'y sont livrés à de grands développemens, qui ont donné lieu, ainsi que le discours de M. Villemain, à une courte réponse du ministre des affaires étrangères. Nous croyons que ce peu de paroles, que cette réponse ferme où la politique du cabinet, quant à la Belgique, se trouve caractérisée par une phrase si nette, qu'on pourrait l'appeler un fait, répondra à toutes les déclamations. Quelques journaux ont répondu que le ministre des affaires étrangères s'était renfermé dans des réticences diplomatiques, pour échapper aux interrogations des orateurs que nous venons de nommer. Il nous semble, au contraire, que le ministre a tout dit, en rappelant ce qu'il avait fait en 1830, à l'égard de la Belgique, et en ajoutant : « Est-ce bien à moi qu'on ose demander si je serai pour ou contre la Belgique ? » A moins que de communiquer aux chambres les instructions de nos agens dans la conférence dont les séances ne sont pas encore ouvertes, il serait difficile de préciser davantage les vues du gouvernement. En Angleterre, les interpellations adressées aux ministres des affaires étrangères, sur des points en litige, ne sont jamais que des satisfactions que s'accordent les membres de l'opposition qui les adressent. Tout récemment encore nous avons vu lord Melbourne répondre à lord Brougham qui l'interrogeait sur les projets d'indépendance du pacha d'Égypte : « Je sais que le bruit court que le pacha a réellement ce dessein. » Qu'eût dit l'opposition si un ministre eût répondu à M. Villemain : « J'ai lu, en effet, dans le *Constitutionnel* ou dans un journal aussi bien informé, que le roi des Belges pourrait bien résister aux vingt-quatre articles. » — Après cela, M. de Dreux-

Bréné a-t-il lieu de s'étonner que le ministre des affaires étrangères n'ait pas jugé à propos de répondre à une question qu'il avait ainsi posée : « La France appuiera-t-elle l'exécution par la Belgique du traité des vingt-quatre articles, et en cas de refus de la Belgique, abandonnerons-nous ce pays aux entreprises du roi de Hollande? » Une réponse à cette question équivaudrait à la rupture des négociations de la conférence, car elle les rendrait absolument inutiles. Aussi se demande-t-on comment M. de Dreux-Bréné a pu soulever une telle question.

M. de Montalembert a plaidé plus éloquemment et plus utilement la cause de la Belgique, qui, toutefois, n'a pas d'adversaires dans le gouvernement. Il a parfaitement rappelé comment est né le traité des vingt-quatre articles qui succéda à un traité antérieur dit des dix-huit articles, où la partie hollandaise du Limbourg et le grand-duché de Luxembourg étaient assurés à titre onéreux à la Belgique, tandis que le traité des vingt-quatre articles morcèle ces deux provinces. Le fait est exact et important, car il prouve que des novations peuvent être admises dans la situation réciproque de la Belgique et de la Hollande. Les vingt-quatre articles, qui résultèrent de la situation nouvelle de la Hollande vis-à-vis de la Belgique, après l'envahissement de ce royaume par les Hollandais en 1831, n'est pas moins un traité accepté par la Belgique. Il reste à savoir si la situation actuelle de la Belgique, bien armée, suffisamment pourvue de troupes pour sa défense, dans un état financier qui lui permettrait de lutter avec avantage contre la Hollande, ne doit pas apporter quelques modifications à ce traité. Or, c'est justement ce qui sera en discussion à Londres.

Dans un excellent travail sur la Belgique, un membre de la chambre des représentans belges, M. Desmorties, a parfaitement fait ressortir l'inexactitude des documens hollandais, sur lesquels a été basée la partie financière du traité des 24 articles. A l'époque de la réunion, la Belgique n'avait pas de dette liquidée, mais elle possédait d'immenses domaines. Sa dette fut liquidée à 282,717 florins de rente. Celle de la Hollande était énorme, au contraire. De plus, elle avait ce qu'elle nommait la dette différée, qui s'élevait à trois millions de francs. Cette dette provenait de l'époque de la réunion de la Hollande à l'empire français. A cette époque on réduisit la dette publique, en Hollande, de deux tiers, pour établir le *tiers consolidé*, comme il existait en France. A la réunion de la Belgique à la Hollande, les deux tiers furent rétablis sous le nom de dette morte ou différée. Or, le traité des 24 articles réunit toutes ces dettes sous le nom de dette publique hollando-belge, et la partage par moitié entre la Belgique et la Hollande, qui s'est emparée des colonies du royaume des Pays-Bas et de toute sa marine. Cependant, la conférence, dans un annexe à son 20e protocole, établissait ce principe : « Il est nécessaire et juste que la Hollande et la Belgique, reprennent chacune la dette dont elle était chargée avant leur réunion. Cependant, d'après les documens fournis par le gouvernement hollandais, un grand nombre de dettes,

d'origine tout hollandaise, furent mises au compte commun. Il y eut même quelques faux matériels, car l'emprunt de 68 millions de florins, autorisé en 1832, n'a été négocié que jusqu'à concurrence de 20 millions. Les 48 millions restans n'étaient pas négociés en 1829, ils n'avaient donc pas été *empruntés*, et devaient être déduits du capital de la rente, ce qui réduisait la dette générale d'une rente de 1,200,000 florins. L'emprunt de 68 millions figure cependant tout entier dans les états des plénipotentiaires hollandais, qui ont servi à établir la division de la dette. La religion de la conférence a donc été surprise sur ce point, et les articles établis d'après cette déclaration, pèchent par leur base. Il en est ainsi de plusieurs autres points; mais on se demande pourquoi la Belgique n'a pas élevé de réclamations, et comment il se fait qu'elle ait adhéré à ce traité des 24 articles. On peut alléguer contre ce traité les raisons les plus plausibles; la Belgique a été lésée, le traité des 18 articles lui donnait un plus grand territoire, un territoire auquel elle a droit, et que les 24 articles lui refusent. Dans sa partie financière, le traité du 15 novembre 1831 est injuste et exorbitant; la Hollande, dont les déclarations seules ont fait loi, a produit des états inexacts; la Hollande a agi en marchande qu'elle est, et en marchande rusée; elle a surfait sur tous les articles, elle a employé toutes les ruses du commerce pour mieux faire son marché. Elle est coupable, condamnable en ceci; la conférence a été trompée; les intérêts de la Belgique y ont été mal défendus; on ne les a pas compris; mais, encore une fois, d'où vient que la Belgique n'a pas plaidé plus tôt pour elle-même? D'où vient qu'elle a attendu huit ans pour exposer les faits, pour démontrer l'iniquité de cette transaction, et d'où vient que sa ratification se trouve au bas du traité des 24 articles?

Dans cet état de choses, fâcheux pour la Belgique, fâcheux par là même pour la France, qui est intéressée à la sécurité et à la stabilité de cet état, que reste-t-il à faire? Combattre le traité? c'est sans doute ce que la France et l'Angleterre feront dans la conférence. Le discuter de nouveau, faire reconnaître les changemens qui se sont opérés dans la situation des deux états séparés, faire admettre la nécessité et l'utilité de rendre les rapports plus équitables entr'eux, afin de les rendre durables et de donner ainsi une garantie de paix à l'Europe, telle est probablement la tâche que s'imposeront les deux puissances protectrices du royaume de Belgique. Mais pousser la Belgique à s'opposer au traité les armes à la main, soulever les populations, proposer à la France de mettre ses armées au service de la violation ouverte d'un traité qu'elle a reconnu, exciter les sympathies des populations patriotes, mais protestantes, de l'Alsace, en faveur de la Belgique catholique, c'est à la fois mal connaître l'esprit de ces populations et mal servir la cause de la Belgique. Aussi la chambre des pairs a-t-elle unanimement applaudi aux paroles de M. Molé, qui disait, en terminant son discours, que de telles paroles dans un lieu tel que la chambre des pairs pouvaient gêner la liberté dont le gouvernement a besoin dans l'intérêt de tous. Si l'on tient encore à qualifier de réticences diplomati-

ques, ces explications, on conviendra qu'il est bien facile de les pénétrer, et que, dans tous les cas, elles n'annoncent pas l'intention de sacrifier la Belgique à des vues étroites et peu dignes de la France.

A Londres, c'est, en ce moment, la question d'Alger qui a été choisie comme plus propre à troubler l'accord de la France et de l'Angleterre. M. Mac-Lean s'est chargé, dans la chambre des communes, de faire à ce sujet les interpellations obligées. Il y a été répondu avec franchise par lord Palmerston, qui a rapporté les propres paroles de M. Molé dans la chambre des députés. Le ministre français avait dit : « Nous avons déclaré au cabinet de Saint-James que nous entendions renfermer notre action dans les limites de l'ancienne régence d'Alger, et on nous a répondu que dans ces limites l'Angleterre n'avait pas à s'en occuper. » Lord Palmerston a reconnu que ces mots résument parfaitement les diverses communications qui ont été échangées entre les deux gouvernemens. Il a, en même temps, caractérisé avec beaucoup de bienveillance et de justice la situation de la France en Afrique. En 1830, le gouvernement anglais a cru pouvoir demander à la France de s'entendre avec lui sur la manière dont elle disposerait de la conquête; mais, la conquête opérée, l'orgueil national de la France engagé dans l'expédition, de grands sacrifices consommés, la question, a ajouté lord Palmerston, a pris un caractère différent, et le gouvernement anglais n'a pas jugé à propos d'entrer à ce sujet, avec la France, en aucune explication ultérieure. Cette déclaration complète toutes les discussions à l'égard d'Alger. Déjà M. Molé, répondant à M. Berryer, avait fait justice des prétendus engagemens de la France de 1830 avec l'Angleterre au sujet de nos possessions d'Afrique. Les paroles qui viennent de retentir dans le parlement britannique, au moment où la chambre des députés vient de voter les fonds nécessaires à l'établissement définitif de la France dans l'Algérie, sont d'une haute importance; non pas que la France fasse dépendre le sort de sa colonie de l'assentiment des puissances étrangères, mais parce que l'approbation d'un allié est toujours d'un grand prix, et en même temps que cette approbation prouve que le gouvernement de juillet n'a jamais cherché à tromper le pays sur la situation des choses. On peut donc s'en rapporter à lui sur l'affaire de Belgique, et être assuré qu'il n'abandonnera pas plus les intérêts réels et la dignité du pays, dans cette occasion, qu'il ne les a abandonnés en Afrique.

Refoulé de l'Afrique et à la veille de l'être de la Belgique, l'esprit de dénigrement du parti légitimiste et de l'autre opposition extrême, est allé jusqu'à la mer Baltique pour chercher de nouveaux griefs et susciter de nouveaux embarras au gouvernement. Une feuille légitimiste annonce qu'elle a reçu de Stockholm des renseignemens très curieux sur l'entrevue de l'empereur de Russie et du roi de Suède. Il a été convenu, selon cette feuille, que le Sund serait fermé aux escadres anglaises et françaises, à la réquisition d'une des deux puissances signataires. Cette convention sera notifiée au roi de Danemark et lui sera commune. Ce serait, on le voit, plus qu'un pendant au traité d'Unkiar-Skelessi. A la première notification de la Russie, la Baltique et la mer Noire

seraient fermées aux vaisseaux du reste de l'Europe. Sans doute la Russie doit avoir ce désir, car ces deux mers baignent ses côtes, et elles sont les clés du nord et du midi de l'empire; mais la politique de la Suède est plus avancée que celle de la Porte ottomane, les idées qui règnent à Stockholm ne sont pas celles de Constantinople, et nous pensons que si une interpellation était faite à ce sujet au ministère, ailleurs que dans un journal et dans un journal légitimiste, il pourrait répondre du ton moqueur que prend lord Melbourne en pareille occasion : « Je n'ai pas *entendu* dire que pareille chose ait eu lieu. » Les journaux légitimistes ne sont pas d'ailleurs très conséquens avec eux-mêmes en annonçant ce fait, eux qui annonçaient récemment que l'empereur de Russie ne tarderait pas à venir réprimer l'esprit d'anarchie qui règne en Europe. Or, s'enfermer dans ses mers avec inquiétude, ce n'est pas là l'attitude d'un conquérant qui se dispose à marcher, à travers l'Allemagne, contre la France. Nous en avertissons les journaux légitimistes, car il faut un peu d'ensemble, même dans les faux bruits.

Le parti opposé a pris un autre genre d'attaques. Le gouvernement devient trop religieux. Bientôt nous verrons recommencer le règne de la congrégation. Selon le vieux libéralisme, Voltaire et Rousseau sont, depuis 1830, les seuls dieux qu'on doive adorer en France. Le gouvernement de juillet ne peut être qu'un gouvernement athée, selon la détestable définition de l'opposition de 1820, qui ne voyait de meilleur moyen que l'impiété pour combattre la superstition. Dieu merci, nous n'en sommes plus là. Nous n'avons plus un gouvernement superstitieux, mais nous ne croyons pas que l'absence de tout culte, et le manque de protection du gouvernement, à l'égard de la religion dominante, soient une des conditions de la prospérité et de la considération de la France. Un vieil organe du libéralisme d'autrefois, annonce, à sa manière, la création de plusieurs évêchés dans les colonies françaises, nomination dont la création d'un évêque à Alger serait le prélude. Nous ignorons si ces faits sont exacts, mais nous y applaudirions. En Afrique, on l'a dit souvent, l'absence de culte et de prêtres nous a fait beaucoup perdre aux yeux des Arabes. Quant à l'organisation du culte catholique à Alger, c'est une chose décidée, on le sait, et l'annonce de cette résolution a fait un excellent effet dans la chambre des députés, qui n'est pas cependant d'une dévotion outrée. Quant aux évêques des colonies, et aux nouveaux soins qu'on y donnerait au culte, il s'ensuivrait des résultats non moins bons. Puisqu'on veut rendre libre toute cette population si supérieure, en nombre, aux blancs, encore faut-il quelque frein autre que les baïonnettes. Les principes religieux seront la sauvegarde des colonies. On courrait de grands risques à les négliger ou à les détruire. C'est là surtout que des paroles telles qu'on en prononce ici pourraient nuire au bien de tous; et le gouvernement serait coupable, non pas s'il s'occupait de répandre l'instruction religieuse aux colonies, mais s'il s'arrêtait un instant à des déclamations usées, restes d'une faconde qui coule d'habitude, et ne s'est pas entièrement écoulée sous la restauration.

Ailleurs, on suppose que le ministre de l'instruction publique, sur la demande de M. l'archevêque de Paris, a remis en vigueur un arrêté qui défend d'accorder, dans les colléges, aucune permission de sortie les dimanches avant que les élèves aient assisté au service divin. Et là-dessus, force injures au ministre de l'instruction publique. Or, cet arrêté a existé de tout temps, et tous les gouvernemens, même le gouvernement militaire de Napoléon, ont été assez barbares et assez inhumains pour faire assister à l'office divin les élèves confiés à leurs soins. Nous ne songeons pas à défendre cet acte de bigoterie, nous savons trop bien qu'il est inexcusable, et que M. de Salvandy, qui n'a pas réformé cet usage, est digne de toute réprobation. De meilleurs temps viendront peut-être; rien n'est impossible en ce genre.

La religion qui pourrait pervertir nos enfans dans les colléges, et les noirs dans nos colonies, serait aussi funeste pour la population de nos ateliers. Aussi la cour de cassation a-t-elle sa part des injures qui s'adressent au gouvernement. La loi du 18 novembre 1814, sur l'observation du dimanche, n'ayant pas été abrogée, la France se trouve replongée dans les ténèbres de la superstition. Deux cabaretiers demandent à faire jouer et à faire boire pendant l'heure des offices, et réclament contre cette loi. La cour de cassation ne juge pas à propos de rendre un arrêt selon les vues desdits cabaretiers. Aussitôt tous les journaux de l'opposition se soulèvent contre ce tribunal. N'est-il pas inique de forcer les ouvriers à se reposer le dimanche? Il est vrai que les travaux, non publics, ne sont pas interdits, mais il faudrait laisser troubler les offices par le spectacle de l'ivresse, parmi les nombreuses populations qui, dans toutes nos provinces, ont conservé, malgré les déclamations des journaux, la pieuse habitude d'observer le dimanche. Et comme il faut que, dans toute affaire, le gouvernement soit attaqué sous deux aspects opposés, pendant ce temps, un noble pair interpellait, à la chambre, le garde-des-sceaux, au sujet du scandale que donnait le gouvernement en faisant travailler, le dimanche, aux constructions du Luxembourg. M. Barthe a répondu avec le sentiment de modération et de justice que lui a donné un long maniement des hautes affaires; il a déclaré que le gouvernement n'abandonnera ni les lois ni les principes, mais qu'il usera des facultés que lui donne la législation, avec la réserve et l'esprit de bienveillance qui l'animent. L'administration ne gênera donc pas les travaux publics par intolérance; mais elle ne laissera pas troubler le service divin; elle ne méritera ni les reproches de M. Tharin ni ceux du vieux libéralisme: c'est dire qu'elle marchera selon l'esprit de ce temps, sans exagération, et qu'elle ne favorisera ni l'impiété ni le fanatisme.

Nous ne parlerons pas de l'ovation du maréchal Soult à Londres. La réception qui lui a été faite a dépassé toute attente. Les honneurs rendus à un vieux soldat français, dans l'abbaye de Westminster, cette extinction d'une double haine populaire qui datait de Poitiers, d'Azincourt, et qui avait été scellée de nouveau à Toulouse et à Waterloo, est un fait plus significatif que

bien des traités. Nous remarquerons seulement que certains choix tels que ceux du maréchal Valée comme gouverneur d'Alger, du maréchal Soult comme ambassadeur à Londres, et même l'envoi de M. de Las-Cases à Haïti, semblent annoncer quelque tact et quelque bonheur de la part d'une administration qu'on s'applique à nous montrer comme si malencontreuse et si inhabile.

Le couronnement de la reine d'Angleterre finit et le couronnement de l'empereur d'Autriche commence. Les fêtes terminées à Londres vont faire place à celles de Milan; mais les questions politiques, suspendues par ces solennités, ne tarderont pas à se présenter dans toute leur gravité. L'Espagne, grace aux résolutions de la chambre, n'est pas un des embarras du moment. La décision de ne pas intervenir a reçu l'approbation des faits, car la cause du prétendant décline chaque jour, sans que la France se mêle activement des affaires intérieures de l'Espagne. Cependant d'autres questions s'élèvent non moins importantes : celle de la Belgique d'abord, dont il est permis d'espérer d'heureux résultats, grace aux volontés puissantes qui désirent le maintien de la paix en Europe; puis l'Égypte, dont le souverain de fait réclame son indépendance, et se prépare à se soustraire à la suzeraineté du grand-seigneur. Or, cette dernière question se présente d'une façon d'autant plus pressante que le pacha septuagénaire déclare, dans toutes ses communications, qu'il est trop vieux pour attendre la réalisation des projets de sa vie entière. Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de s'effrayer de ces nouvelles complications, mais nous croyons que tous les bons esprits y verront des motifs de ne pas éloigner des affaires les hommes qui les ont conduites jusqu'à ce jour avec bonheur et habileté, et qui y ont apporté un esprit de conciliation et de fermeté plus nécessaire que jamais au dehors et au dedans de la France.

— L'Opéra s'est décidé à mettre un terme à ces représentations incroyables, qui, depuis le départ de Duprez, se succédaient avec une si curieuse persistance, et semblaient vraiment tenir de la gageure. *Don Juan* est venu remplacer *la Somnambule* et *la Révolte au Sérail*. L'administration a eu recours à la musique, et cette fois, comme toujours, le moyen lui a réussi. C'est une chose étrange que l'influence inaltérable de certains chefs-d'œuvre sur l'esprit du public; on a entendu cent fois *Don Juan* dans sa vie, chacun en sait par cœur les mélodies sans nombre; tout ce qui a existé au théâtre de puissant, de dramatique et de fort, tout ce qui est né avec un timbre sonore, tout ce qui porte en soi une étincelle de génie, a traversé cette musique de flamme. On se souvient de la Sontag, cette petite voix qui gazouillait, la veille, Rosine, et qui grandit, en un soir, jusqu'aux plus hautes cimes de l'art, grace à l'influence irrésistible du rôle de dona Anna; de Mlle Falcon, si belle et si triste,

comme si elle eût pressenti déjà la perte qu'elle devait faire bientôt de cet organe éclatant et pur qui contenait toute la fleur de son talent. On se souvient de Garcia et de Tamburini, de la Malibran et de Nourrit, que sais-je? Eh bien! chaque fois qu'il prend fantaisie à l'Opéra de produire dignement le chef-d'œuvre, on s'empresse de toutes parts, on écoute, on applaudit; on ne s'informe pas si c'est Nourrit ou M. Dérivis, Mlle Falcon ou Mme Stoltz, Mme Damoreau ou Mlle Nau; c'est Mozart qu'on cherche, c'est de lui qu'on se souvient; lui seul suffit à l'admiration, à l'étonnement, à l'enthousiasme de tous. Il faut dire aussi que cette musique soutient les chanteurs plus que toute autre, et c'est bien à tort qu'ils s'en effraient la plupart du temps. Les talens sublimes montent jusqu'aux nues sur le flot de cette mélodie, les médiocres s'y abandonnent et se laissent porter par elle. Quoi que vous fassiez, pourvu que vous rendiez la note dans sa simplicité native, on ne vous en demande pas davantage, on vous sait gré de vos moindres efforts. Là où, dans tout autre cas, on se serait contenté de vous applaudir, l'inspiration de Mozart fait qu'on s'exalte pour vous jusqu'à l'enthousiasme; là où votre voix chancelle ou faiblit, la mélodie demande grace et l'obtient. Hoffmann assistait un soir à une représentation de *Don Juan*, qui se donnait dans une chambre d'auberge; il y avait là, pour orchestre, des ménétriers; pour rampe, deux chandelles, et pour exécutans, de misérables chanteurs ramassés au hasard sur les chemins. Maintenant, supposez qu'à la place du chef-d'œuvre de Mozart, on eût exécuté de la sorte, devant lui, *le Postillon de Lonjumeau*, *le Luthier de Vienne*, ou toute autre conception de cette espèce; probablement l'auteur du *Pot d'or* et du *Violon de Crémone*, se serait endormi paisiblement jusqu'au lendemain. Hoffmann, cependant, veillait; son attention croissait de scène en scène, et, tant que dura la musique, ne se démentit pas une minute; on avait fini qu'il écoutait encore, et tout entier à son ravissement, tout entier aux harmonieuses vapeurs dont les airs étaient trempés, il écrivait, au milieu des frémissemens des contre-basses et des vibrations mystérieuses du clavier encore ému, ces pages étranges, les plus éloquentes peut-être qui soient jamais sorties de son cerveau, où la critique dépouille, au grand étonnement de tous, pour la première fois, la robe noire du pédant pour s'élever dans l'air sur les deux ailes de la poésie. — La représentation de vendredi était certes bien loin d'être irréprochable, et cependant depuis longtemps on n'avait écouté *Don Juan* avec plus d'intérêt, d'attention et de soin. C'est que depuis long-temps aussi le chef-d'œuvre ne s'était produit à l'Opéra, et cette privation, où l'on avait vécu depuis tantôt un an, entrait pour beaucoup dans l'empressement que le public mettait à rendre hommage au chef-d'œuvre de Mozart, et dans l'accueil gracieux et plein de bienveillance qu'il faisait aux chanteurs. Levasseur, qu'on n'entend guère maintenant qu'à des intervalles fort éloignés, a dit le rôle de Leporello avec un aplomb excellent, une verve comique de bon goût, une parfaite intelligence de la musique. Ce soir-là, sa voix semblait plus jeune de dix ans; les lourdes mélodies dont on

l'a tout récemment affublée ne pesaient pas sur elle; on eût dit qu'elle se sentait heureuse de se mouvoir ainsi dans le libre espace de Mozart. Mlle Nau chante la partie de Zerline avec toute la coquetterie et toute l'adresse charmante de Mme Damoreau; quant à Mme Stoltz, elle a trouvé dans le magnifique récit du premier acte des effets dont on ne la soupçonnait guère capable. Depuis Henriette Sontag, le rôle d'Anna porte bonheur aux cantatrices. Mme Stoltz, par la sonorité de sa voix dramatique, non moins que par la mélancolie de sa personne, semblait destinée à ce beau rôle de dona Anna; elle n'a cessé de déployer les belles qualités vocales dont elle est douée, tout en les rehaussant dans certaines parties d'une expression qui témoigne de l'intelligence qu'elle a du sentiment de la musique. Et cela n'a rien qui nous étonne de la part de Mme Stoltz. En vérité, il faudrait désespérer de l'avenir d'une cantatrice qui ne saisirait pas un rôle semblable comme un prétexte de développer la mesure de ses forces et de son talent, et de grandir, en une heure, du double dans l'opinion de tous. — Tandis que *Don Juan* triomphait à l'Opéra, un autre chef-d'œuvre non moins grand du même maître, *les Noces de Figaro*, soulevait les transports de toute cette multitude dorée que les solennités du couronnement rassemblent à Londres. Là-bas, c'étaient Tamburini, Lablache, la Persiani et la Grisi; ici, Levasseur, Mme Stoltz et Mlle Nau; partout, Mozart. O prodige! dans un temps où les gloires passent si vite, où la fleur de mélodie, éclose hier, s'effeuille déjà ce matin sous le vent de l'oubli, un musicien, mort depuis plus d'un demi-siècle, tient en émoi Londres et Paris, toute une semaine, et suffit à lui seul à l'enthousiasme de ces deux villes dont l'admiration dévorante a tant absorbé. Qu'on dise, après cela, que la royauté du génie n'est pas éternelle.

La reprise de *Gustave* avait attiré peu de monde; cependant c'est là une des plus charmantes partitions de M. Auber. Cette action assez amusante, assez habilement conduite, mais qui se tient toujours dans les étroites limites de la vie privée et ne s'élève jamais jusqu'à la poésie, convenait à merveille à l'imagination aimable, facile, un peu bourgeoise de l'auteur du *Philtre* et de *l'Ambassadrice*. On a dit que Rossini, en voyant *Gustave*, avait regretté de n'avoir point eu à mettre en musique ce sujet. Il faudrait bien se garder de donner à ces regrets plus de valeur qu'ils n'en méritent; c'est là tout simplement une boutade du grand maître. Depuis que Rossini n'écrit plus, il se passionne pour tous les sujets, mais seulement après qu'ils sont représentés. M. Scribe aurait porté *Gustave* à l'auteur de *Sémiramis*, que Rossini n'aurait su qu'en faire. La musique de Rossini vit d'imagination bien plus que d'esprit, d'idées plus que de motifs. Or, je le demande, quelle part M. Scribe a-t-il faite dans *Gustave* à l'imagination du musicien? Il y a une sorte de fatalité qui s'attache à cet opéra; s'il arrive, par hasard, qu'on le joue une fois dans l'année, c'est toujours au beau milieu de l'été. Le contraste qui existe entre cette salle où l'on étouffe et le théâtre couvert de neige, est sans aucun doute des plus réjouissans, mais ne vaut pas le supplice barbare qu'on im-

pose à ces pauvres comédiens. On a peine à voir Mme Dorus étouffer sous la perruque énorme et ridicule dont on l'affuble, et, pour peu qu'on ait l'âme compatissante, on ne peut assister sans frémir au martyre de ce digne M. Lafont, emprisonné dans une casaque doublée de martre qui lui serre le ventre outre mesure. Le moyen de croire à ces glaçons énormes amoncelés sur le théâtre, à l'aspect de ces pauvres diables de choristes prêts à mourir de chaleur? En vérité, cela seul suffirait pour troubler toutes les illusions dramatiques de ces honnêtes provinciaux que la Providence envoie tous les ans, à cette époque, s'asseoir dans la salle vide de l'Opéra, et se promener au foyer avec leurs femmes et leurs filles. — On annonce pour demain la rentrée de Duprez. Il est temps que l'illustre ténor vienne au secours du répertoire, car, depuis quelques jours, on dit que *la Somnambule* cesse d'attirer la foule, *la Révolte au Sérail* de soulever l'enthousiasme du public, et que *l'Ile des Pirates* commence à perdre son influence sur les recettes.

A Londres, les fêtes du couronnement, dont on nous a, Dieu merci, assez raconté les merveilles, n'ont pas su faire éclore le moindre chef-d'œuvre. Tout cela s'est passé au bruit des fanfares et du canon. En France, il n'en était pas ainsi autrefois, les rois conviaient la musique à leur sacre. Passe encore pour l'Angleterre, qui n'a jamais eu des prétentions bien sérieuses à la musique; mais en Italie, à Milan! comment se fait-il qu'on ne cherche pas à rehausser par quelque appareil grandiose les solennités qui se préparent? Les grands maîtres en renom ne manqueraient pas à l'appel : il y a Rossini, Meyerbeer; il y a Chérubini encore; il serait temps que les chefs-d'œuvre de la pensée eussent leur place dans ces fêtes d'empereurs et de rois; les manteaux de pourpre, les diadèmes et les habits chamarrés d'or, n'en resplendiraient ni plus ni moins au soleil, et l'intelligence y trouverait son compte. Depuis quelques jours les chanteurs italiens passent leur vie à chanter *God save the queen*, et le public anglais, dans son enthousiasme pour sa jeune reine, trouve cela plus mélodieux que toutes les cavatines de Mozart ou de Bellini. — A Naples, on attend toujours avec impatience le début de Nourrit qui s'apprête à rentrer dans la carrière par un rôle qu'il s'est choisi lui-même dans le théâtre de Corneille. Donizzetti termine, à l'heure qu'il est, la partition de *Polyeucte*, et le chanteur français se prépare dans le jeûne et les veilles aux élans sublimes de ce rôle extatique. Voilà sans doute à quelle cause il faut attribuer la subite transformation qui s'est opérée en lui; qui le croirait? Nourrit est aujourd'hui aussi mince que M. Massol. Son visage qu'on a vu si vermeil, si frais, si épanoui, porte maintenant l'expression ascétique du cloître. Pour qui connaît le zèle effréné de Nourrit à l'égard de tout ce qui tient du caractère, du costume, et de la mise en scène, cette récente maigreur s'explique par le rôle qu'il s'est choisi. Nourrit se prépare à jouer *Polyeucte*. Du reste, il paraît que sa voix s'est creusée en même temps que ses joues, et de ténor aigu qu'elle était, est devenue ténor grave. En vérité, le climat de l'Italie ressemble à cet élixir du magicien Coppelius,

qui donnait de la voix aux femmes. Malheureusement cet élixir est un peu comme tous les breuvages inventés par la médecine; il produit des miracles sur les uns et demeure inefficace pour les autres. Mlle Falcon est de retour de Naples; on ne dit pas encore quand elle rentrera.

— Une seconde édition des excellens *Mélanges Philosophiques* (1) de M. Théodore Jouffroy vient de paraître. C'est donc pour la troisième fois que ces différens morceaux, insérés d'abord isolément dans plusieurs recueils périodiques, sont mis sous les yeux du public, et cependant leur attrait n'a pas diminué. Bien qu'ils représentent à un haut degré le mouvement philosophique de la restauration et qu'ils se rattachent la plupart aux souvenirs du *Globe*, ces fragmens, par leur élévation, par l'admirable limpidité du style, par la finesse des analyses, par la puissance des déductions, ont un côté essentiellement durable. Ce n'est pas d'hier que M. Jouffroy a son rang assigné parmi les écrivains de notre temps, et ses *Mélanges* n'ont certainement pas peu contribué à lui marquer cette place. La nouvelle édition est augmentée d'un morceau capital et du plus haut intérêt, c'est la suite du célèbre *Discours sur le Problème et la Destinée humaine*, et l'auteur y indique la méthode à employer pour arriver à la solution de cette éternelle et diffuse question.

— Parmi les travaux estimables qui ont été entrepris dans ces derniers temps pour faciliter l'enseignement de la géographie, et propager l'étude de cette science intéressante, une place distinguée appartient à l'*Atlas des Familles*, publié par MM. G. Heck et Léon Plée. La critique peut recommander, avec confiance, cet ouvrage comme un de ceux qui résument avec le plus d'ordre, d'exactitude et de clarté, toutes les notions relatives à l'histoire, à la statistique, à la géographie de la France,

— Le succès de l'ouvrage important de M. de Carné, *Des Intérêts nouveaux en Europe*, se confirme de jour en jour. Cet honorable accueil était dû à un livre où toutes les questions de la politique actuelle sont discutées avec tant d'élévation et de clarté.

(1) Librairie de Ladrange, quai des Augustins, 19.

F. BONNAIRE.

LE

NEVEU DE BIRAGUE.

PERSONNAGES.

LE ROI HENRI IV.
LE DUC DE GUISE.
SULLY.
BASSOMPIERRE.
BELLEGARDE.
CHATILLON.
D'AUBIGNÉ.
LAROQUE, valet de chambre du roi.
BIRAGUE.
MIRAUMONT.
PITARD, chirurgien.
ANSELME PITARD, son fils.
PETRUS.
JOSEPH, valet de Pitard.
UN LIEUTENANT DE MARÉCHAUSSÉE.
UN PRÊTRE.

MADAME PITARD.
MARIETTE PITARD, sœur du chirurgien.
LA SUPÉRIEURE DU COUVENT DES FEUILLANTINES.
UNE RELIGIEUSE.

UN CAVALIER, UN CHANTEUR, COURTISANS, VALETS, MUSICIENS, ÉCOLIERS, PEUPLE.

ACTE PREMIER.

(Le cabinet de travail de maître Pitard.)

SCÈNE PREMIÈRE.

PITARD, PETRUS.

PITARD. — Croyez-moi, mon cher Petrus, il faut donner une femme à votre fils dès qu'il aura ses dix-huit ans. Je me suis marié à cet âge et cela m'a réussi.

MAITRE PETRUS. — Je le voudrais, mais on ne marie point ses enfans sans argent, et je n'en ai guère.

PITARD. — Quand j'épousai la fille de Guillaume le droguiste, je ne possédais pas un sou; aujourd'hui me voilà riche. Mon père me conduisit à Paris, il y a treize ans, pour faire mes études. Je ne l'y ai point décidé sans peine, car le bonhomme voulait me mettre à sa charrue. Nous sommes partis d'Evreux avec un âne sur lequel nous montions à tour de rôle, dépensant quinze sous par journée de marche. Il me manqua deux paires de souliers pour le trousseau nécessaire à un élève de l'Université; le bon vieillard vendit son âne pour me les donner et s'en retourna seul en son pays, le cœur fort serré.

PETRUS. — Mais où avez-vous trouvé des fonds pour établir votre fabrique d'instrumens de chirurgie?

PITARD. — J'avoue que ce fut par un étrange bonheur. Je marchais un matin dans la rue des Marais, en songeant à mes projets; un cavalier qui passait me cria de me ranger, mais je ne l'entendais point, et continuant à rêver debout, je me mis à dire tout haut : « Ah! si j'avais seulement dix mille livres, ma fortune serait faite! » Le cavalier m'avait entendu; et me touchant l'épaule avec sa baguette, il me dit : « Ça, voyons! ces dix mille livres te tiennent donc bien fort au cœur? je veux te les prêter. » J'ôtai vivement mon bonnet, car je reconnus le duc de Montmorency-Damville. « Regarde-moi en face, poursuivit le digne seigneur; tu as l'air d'un honnête garçon; je te donnerai la somme que tu désires; mais tu m'en rendras bon compte, au moins? — Monseigneur, répondis-je, avant dix ans je vous la restituerai avec les intérêts. — Et si tu ne réussis point? si tu me perds mon argent? — Vous me ferez pendre, lui fis-je sans hésiter. » Le duc se mit à rire; le lendemain son intendant me compta dix mille livres en bons écus avec lesquels je montai cet établissement. On ne rencontre pas si heureusement tous les matins, il est vrai; mais ce n'est rien que dix mille livres si on ne sait point en tirer parti. Je puis dire que c'est moi qui ai tout fait ici. Je me suis enrichi par mon seul travail, par mes seules forces, mon confrère.

PETRUS. — Oui, avec le secours d'autrui.

PITARD. — Je voudrais savoir à qui je dois d'être le premier chirurgien de l'Europe!

PETRUS. — A messieurs les docteurs qui vous ont instruit.

PITARD. — Au bout d'un an j'en savais plus qu'eux tous. Des ignorans qui prétendent guérir les blessures par la poudre de sympathie et qui vous saignent les gens sur les artères! cela fait pitié! Moi, j'ai ouvert une route nouvelle à la pratique; aussi, voyez ma clientelle : c'est le plus fin de la noblesse. On soupire après ma venue dans les plus riches hôtels. On vole au-devant de moi; on se rassure, on est joyeux à mon approche, parce que j'apporte avec moi la santé. Ah! c'est une belle vie que celle d'un médecin!

PETRUS. — Sans doute; mais ne soyez pas si fier de votre savoir, mon ami. La modestie sied aux gens de votre mérite.

PITARD. — Je ne dis rien qui ne soit vrai. C'est avec raison que l'on m'estime. Je donne cent écus par an aux pauvres, savez-vous! et il y a des grands seigneurs qui n'en font pas tant. Ce n'est pas que je sois un homme tout-à-fait sans naissance. Je prétends descendre du fameux Pitard, chirurgien du roi saint Louis, et je trouverai les preuves de ce que j'avance.

PETRUS. — Ah! maître Pitard, la vanité vous perdra. Le langage que vous tenez là est fait pour vous porter malheur.

PITARD. — Le malheur! Par où donc me pourrait-il atteindre? Je me ris de lui.

PETRUS. — Et vous avez tort, mon confrère. J'appelle cela tenter Dieu.

PITARD. — Dieu est bon; pourquoi me voudrait-il du mal, puisque je le sers dévotement?

PETRUS. — Il s'est plû à éprouver de meilleurs serviteurs que vous.

PITARD. — J'ai payé mon tribut au chagrin en apprenant, l'an passé, la mort de mon vieux père; mais j'y ai trouvé une consolation en recueillant auprès de moi ma jeune sœur Mariette que le bonhomme ne m'avait pas voulu céder, car il redoutait fort le séjour des grandes villes. Mariette a seize ans; elle est jolie comme un ange....

PETRUS. — Mais elle aime la parure comme un démon.

PITARD. — Ma femme est la plus vertueuse mère de famille qui soit sous le ciel....

PETRUS. — Assurément, elle n'a point de vanité, celle-là.

PITARD. — Mon garçon, qui touche à sa douzième année, a justement le caractère grave et réfléchi qui convient au bon praticien.

PETRUS. — Je ne dis pas de mal de votre enfant.

PITARD. — Allez, je suis un homme heureux.

PETRUS. — Cela est vrai; mais vous parlez trop de votre bonheur; vous répétez trop souvent que vous l'avez su créer vous-même. Il en faut louer Dieu davantage, et n'en point faire tant de parade. Voilà mon avis, mon confrère. Un malheur est si vite arrivé! Le vent qui soufflera demain peut l'apporter sur ses ailes. Peut-être il chemine là bas sur une route; peut-être il va frapper à votre porte. (On frappe.)

PITARD. — La peste soit de vos discours! (Il ouvre une fenêtre et crie au dehors): Voyez qui a frappé.

(On entend des rires et plusieurs voix qui parlent très haut.)

PETRUS. — Ce sont, à coup sûr, des gentilshommes à la mode. On les reconnaît à leur vacarme. Ces gens-là ne sauraient parler comme tout le monde.

SCÈNE II.

LES MÊMES, MADAME PITARD, MARIETTE.

MADAME PITARD. — Le comte de Birague est en bas qui désire vous voir; il est accompagné d'un autre seigneur que je ne connais point. Je ne pense

pas que ce soit pour affaire ni pour vous consulter qu'ils viennent. Faut-il les congédier?

PITARD. — M. de Birague est de mes cliens. C'est l'un des plus fameux de la cour par son amabilité.

PETRUS. — Oui, c'est le plus méchant garnement de la présente génération, qui est riche en vauriens.

PITARD. — Et savez-vous qui est avec lui?

MARIETTE. — Le chevalier Miraumont, son ami.

PETRUS. — Encore un bon suppôt de l'enfer; et d'où connaissez-vous ces messieurs-là, mademoiselle?

MARIETTE. — Nous les voyons tous les matins à la messe.

PETRUS. — C'est donc alors pour vous qu'ils y vont!

SCÈNE III.

LES MÊMES, BIRAGUE ET MIRAUMONT.

BIRAGUE. — Eh! bonjour, maître Pitard! vos valets sont des coquins qui me voulaient empêcher de vous voir; mais les gens de notre qualité ne sont pas pour être refusés. Je vous présente le chevalier Miraumont, qui ne demande qu'à être malade pour réclamer vos soins. C'est de lui que je tenais ce beau coup d'épée dont vous m'avez guéri. Je vous dois la vie, maître Pitard. Je le dis partout, pour que mes amis vous donnent leur pratique. Recevez mes complimens, madame Pitard; vous avez pour mari le plus savant homme de ce siècle. (A Miraumont.) Chevalier, faisons nos révérences à Mlle Mariette.

MIRAUMONT. — Mademoiselle, vous avez un grand renom pour votre beauté.

BIRAGUE. — N'est-il pas vrai que des yeux comme ceux-là vous blessent cruellement les cœurs?

MIRAUMONT. — Je n'en connais point de plus meurtriers.

PITARD. — Ne dites point de ces douceurs à une petite fille, messieurs; Mariette ne doit pas écouter les gentilshommes. Nous ne sommes que de pauvres bourgeois.

BIRAGUE. — Je ne connais plus la naissance quand il s'agit de la beauté. Mme de Rambouillet me le disait hier : il n'y a point de noblesse *au pays de dames*.

MIRAUMONT. — Pardieu! j'ai des valets qui jouent du violon, je les enverrai ce soir sous vos fenêtres.

MADAME PITARD. — N'en faites rien, je vous prie, messieurs. Cela donnerait à jaser aux méchantes langues. Il faut que Mariette se garde des propos.

BIRAGUE. — Le premier qui s'aviserait d'en mal parler aurait affaire à mes estafiers, si c'était un homme de peu, et si c'était un gentilhomme, je lui planterais mon épée dans le corps par cette botte italienne dont Miraumont m'a transpercé.

MIRAUMONT. — La botte était française, mon cher.

BIRAGUE. — Italienne s'il en fut jamais, corbleu! Je m'y connais, feu mon oncle le chancelier était du pays.

MIRAUMONT. — Je te dis que le coup était une seconde toute simple.

BIRAGUE. — Moi, je te dis qu'il était florentin. La preuve, c'est que tu t'es fendu à fond et que la pointe est entrée de bas en haut.

MIRAUMONT. — Vertudieu! je ne sais ce que c'est; le coup était droit. Voici comme la chose est arrivée : (Il tire son épée.) Je suppose que maître Pitard soit mon second, Fontenay, qui se tenait derrière moi. (A Petrus.) Vous, monsieur, vous représentez Coustenant qui jugerait... Reculez-vous un peu... Mme Pitard sera le chevalier Guitaut qui venait d'être blessé par Fontenay, et s'était écarté comme ceci; veuillez aller au fond de la chambre, madame... plus loin, s'il vous plaît... c'est cela.

(Pendant que Miraumont dispose ses personnages, Birague s'approche de Mariette.)

BIRAGUE, bas. — N'avez-vous pas reçu ma lettre hier?

MARIETTE, de même. — Si fait, monsieur le comte; mais je la tiens pour une plaisanterie.

BIRAGUE, bas. — De ma vie je n'ai parlé si sérieusement. C'est décidément pour vous seule que je m'en vais mourant désormais. Je veux quitter le monde et vous épouser en secret; foi de gentilhomme! — Venez ce soir au fond de votre jardin à huit heures, j'y serai. Vous connaîtrez mes intentions. Si je vous trompe, que je sois pendu comme le dernier des malfaiteurs.

MIRAUMONT. — Voici la botte exacte. J'étais fendu de cette façon, et mon épée était ainsi tournée.

PETRUS, bas à Pitard. — Ceci m'a tout l'air d'une comédie montée à l'avance.

MIRAUMONT. — Or, voyez, maître Pitard, s'il y a rien de plus simple que ce coup. C'est une vraie seconde. De là vient que la blessure allait de bas en haut.

BIRAGUE. — Tu tenais le bras plus étendu et la tête fort basse, ce qui est la mode de Florence.

MIRAUMONT. — Je vais recommencer en me fendant sur maître Pitard, afin qu'il voie bien la direction du fer.

BIRAGUE, bas à Mariette. — Sur ma vie! je vous veux faire comtesse, ma belle Mariette. Il n'en faut rien dire, car si la cour le savait on m'en empêcherait. Viendrez-vous causer avec moi ce soir?

MARIETTE, de même. — Je n'en sais rien. J'ai peur d'une tromperie.

BIRAGUE. — N'ayez point de défiance. Je vous aime furieusement. Je veux vous donner des bijoux et vous conduire aux plus belles places de la comédie. Je suis sûr que nous y ferons un prodigieux effet. Prenez ce billet et acceptez ce diamant en gage de ma foi. Si je vous manque de parole que je sois brûlé vif! (Mariette prend le billet et la bague.)

PETRUS, bas à Pitard. — On se joue de vous, mon confrère. M. de Birague conte fleurette à votre sœur.

PITARD, de même. — Il n'y a pas grand mal à cela.

BIRAGUE. — Allons! chevalier, cesse de pourchasser maître Pitard avec ton épée; je conviens que tu avais raison, et comme toute gageure doit être payée, je veux donner le cadeau à ces dames. Nous prendrons la collation demain tous ensemble sur la terrasse de mon jardin.

MADAME PITARD. — C'est impossible, monsieur le comte. On dirait que nous voulons trancher des femmes de qualité.

BIRAGUE. — Quand on dirait cela, voyez le grand malheur! Laissez-moi faire, je veux trouver à Mlle Mariette un beau parti; mais il faut venir chez moi demain. Nous aurons Blanc-Rocher qui est un divin chanteur.

MADAME PITARD, sèchement. — Cela ne se peut pas, monsieur. Vous savez mes motifs. Je ne changerai point de résolution. Épargnez-vous la peine d'insister davantage.

BIRAGUE. — Comme il vous plaira. Nous mangerons donc la crême sans vous. Chevalier, prenons congé; voici l'heure d'aller au cours. (A Mariette.) Mademoiselle, tout l'univers saura bientôt à quel point je suis admirateur de vos appas. (Bas). Prenez le frais ce soir, et fiez-vous à mes serments. (Haut.) Maître Pitard, au revoir! je suis à vous de tout mon cœur.

(Birague et Miraumont sortent.)

SCÈNE IV.

PITARD, PETRUS, MADAME PITARD, MARIETTE.

MADAME PITARD, à Mariette. — Que cachez-vous donc là dans votre corsage, ma sœur?

MARIETTE. — Ce n'est rien, madame, je vous assure.

MADAME PITARD. — N'avez-vous pas une confidence à me faire?

MARIETTE. — Aucune, ma sœur.

MADAME PITARD. — Eh bien! suivez-moi, je vous prie. C'est moi qui vous dirai ce que j'ai remarqué. (Elles sortent.)

SCÈNE V.

PITARD, PETRUS.

PETRUS. — Vous allez apprendre, mon confrère, que quand un homme comme ce Birague a mis une fois le pied dans une maison où il y a des femmes, on ne s'en défait pas facilement.

PITARD. — Je ne m'en embarrasse guère, mon confrère. On n'a rien à craindre des gens comme M. de Birague dans les maisons où les femmes sont sages.

PETRUS. — Pour que les femmes demeurent sages, mon confrère, il ne faut point les exposer à la compagnie des libertins.

PITARD. — Les femmes qui ont de la vertu se conduisent bien dans toutes les compagnies, mon confrère. Dans les familles nombreuses et unies, comme est la mienne, on ne veut pas perdre l'estime les uns des autres.

PETRUS. — Dans toutes les familles la prudence est de mise.

PITARD. — Eh! qui vous a dit que j'en voulusse manquer?

PETRUS. — Fermez donc votre porte à ces galans.

PITARD. — Il faut bien que je reçoive mes cliens; ma condition m'oblige à fréquenter la cour comme la ville.

PETRUS. — C'est une chose dangereuse. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne gagnent leur brevet d'amabilité qu'en débauchant les filles, en mettant le trouble partout. Ceux-ci ne vous viennent point chercher sans dessein. Ils en veulent à votre jeune sœur. C'est assez clair.

PITARD. — S'il leur plaît de perdre à cela leur temps, on ne peut les en empêcher.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, JOSEPH.

JOSEPH. — Maître, c'est donc la mode à présent que les grands seigneurs se battent contre les chiens? Votre M. Birague vient de tuer le nôtre.

PITARD. — Comment cela? que veux-tu dire?

JOSEPH. — Je veux dire ce que je dis. M. de Birague a tué vilainement notre chien. Ne voilà-t-il pas un beau plaisir pour des désœuvrés que de donner de leurs épées dans le ventre d'un animal qui ne leur fait rien!

PETRUS. — Cela n'est pas naturel, mon confrère; il y a une anguille sous cette roche.

PITARD. — Le chien a peut-être mordu l'un de ces messieurs.

JOSEPH. — C'est ce qu'ils ont assuré; mais je sais bien qu'il n'en est rien: la pauvre bête ne pensait pas à eux. Ce sont de méchans drôles, et, si je n'avais craint d'être battu, je leur aurais dit crûment leur fait.

PETRUS. — Je gagerais qu'ils ont de mauvaises intentions pour cette nuit; je vous conseille de faire bonne garde.

PITARD. — N'allez-vous pas croire que le comte de Birague, aves ses grands biens, voudrait dévaliser un médecin?

PETRUS. — Vous me feriez perdre la patience avec votre aveugle tranquillité. On ne tue pas un chien pour se divertir, au risque d'être mordu ou de se faire quereller par le maître du logis. Pensez-en ce qu'il vous plaira; demain à cette heure il y aura du nouveau chez vous, voilà ce qui est certain.

JOSEPH. — Et moi, je vous réponds que la maison sera bien gardée; car je prétends veiller toute la nuit à la place du chien, et le premier qui voudra entrer chez nous, je vous le couche par terre d'un bon coup d'épée. (Il sort.)

PITARD. — Tout cela ne vaut pas la peine d'y songer, mon confrère. Je prétends dormir d'aussi bon cœur cette nuit que les autres.

SCÈNE VII.

PITARD, PETRUS, MADAME PITARD.

MADAME PITARD. — Les choses ne se passent pas comme il faut chez vous, mon ami. Le désordre s'introduit ici. N'avez-vous pas remarqué l'air de rêverie qu'a notre sœur Mariette depuis plusieurs jours? Elle ne dit plus ses prières le matin ni le soir; elle ne sait plus s'occuper et ne prend aucune part aux soins de notre ménage. Vous pouvez m'en croire; cette petite fille a quelque folie en tête. Il y faut prendre garde, mon ami.

PITARD. — Je ne veux pas de ces tracasseries. Si cette enfant n'a point envie de s'occuper, qu'elle se repose : c'est bien le moins qu'elle puisse rêver à son aise. Elle a seize ans, et les filles de cet âge ont souvent de la mélancolie. Cela passe tout doucement lorsqu'on n'y fait pas attention; mais c'est en leur cherchant des querelles qu'on les jette dans le chagrin.

MADAME PITARD. — A Dieu ne plaise que je cherche querelle à cette chère enfant! ce n'est pas mon humeur. Je lui ai fait amicalement des questions.

PITARD. — Eh! voilà le mal. Vous l'importunez avec vos questions; vous me la rendrez malade. Le ciel lui pardonnera de ne point dire ses prières : comment le pourrait-elle offenser, à son âge et innocente comme elle est?

MADAME PITARD. — Elle garde avec moi un silence obstiné; elle pousse de gros soupirs.

PITARD. — Si elle n'a point envie de parler, qu'elle se taise. Vous lui aurez donné du souci par vos importunités. Les jeunes filles sentent vivement la moindre contrariété. Pour Dieu! qu'on la laisse en repos.

MADAME PITARD. — Puisqu'il faut tout vous dire, je crois savoir ce qui occupe Mariette. Depuis long-temps M. de Biragüe nous suit partout; il adresse à cette enfant des flatteries et des propos galans qui lui ont tourné la cervelle.

PITARD. — Eh bien! ne sortez pas; gardez la maison.

MADAME PITARD. — J'en suis d'avis; mais défendez-en au moins l'entrée à ces jeunes gens.

PITARD. — Je le veux bien.

MADAME PITARD. — Il me semble que votre autorité vous permet de vaincre l'entêtement de cette petite fille et d'en exiger un aveu; car il est bon de savoir jusqu'où va le mal.

PITARD. — Mauvais système que cela. On ne fait pas dire aux filles ce qu'elles veulent cacher. Si la petite a quelque amourette en tête, il faut lui donner des distractions et lui rendre la vie douce. Elle n'y songera bientôt plus. Laissons cela, et surtout point de bruit ni de pleurs. Je veux avoir la paix chez moi.

PETRUS. — Voilà qui est sagement pensé, mon confrère. Mettez à présent vos excellens discours en pratique, et tout ira bien.

TIMBRE ROYAL SEINE

SCÈNE VIII.

(Le théâtre représente une rue. La maison de Pitard est à la gauche de l'acteur. Le jour commence à baisser.)

BIRAGUE, MIRAUMONT, VALETS ET MUSICIENS.

MIRAUMONT. — Notre musique sera d'un effet merveilleux. Elle tiendra les gens de la maison aux aguets, tandis que tu seras à ton rendez-vous. Ça! vous m'allez chanter cela dans le chromatique, vous autres. Sais-tu bien, Birague, que tu me devras ton succès? Le diable m'emporte pourtant si la mignonne ne m'estime pas autant que toi. Elle m'a regardé ce matin d'un certain air.... Là, j'espère que j'aurai mon tour.

BIRAGUE. — Commençons toujours par l'enlever, nous verrons après.

MIRAUMONT. — Elle me plaît diablement fort.

BIRAGUE. — Holà! Galaor! (Un valet s'approche.) Sommes-nous prêts? La litière est-elle ici?

LE VALET. — Elle attend au détour de la rue.

BIRAGUE. — Vous allez me suivre là-bas. Tenez-vous à distance et ne dites mot. Quand je frapperai des mains, vous viendrez prendre la demoiselle et la mettrez dans la litière, bon gré mal gré. Les porteurs ont-ils de bonnes jambes?

LE VALET. — Ce sont de vrais lièvres bâtés.

BIRAGUE. — A la bonne heure! Marchons. Ah! qui a la fausse clé de la petite porte?

LE VALET. — La voici, monsieur le comte.

BIRAGUE. — Donne. Allons! commencez votre musique, et faites vacarme.

(Birague sort avec plusieurs laquais.)

MIRAUMONT. — En avant les violons, et qu'on me fasse de *l'amoroso!* (Les musiciens jouent la ritournelle). Ce début promet. — Voyons un peu la chanson.

UN CHANTEUR.

Hélas! méchant Dieu des amours,
Me faudra-t-il donc, seul, endurer ton atteinte?
Le cœur de Mariette est-il un labyrinthe,
Dont tu ne sais pas les détours!

Elle a des beautés violentes
Dont le ciel nous fait montre afin de nous charmer;
Ah! que l'on a de peine à ne la point aimer!
Ses victoires sont insolentes.

MIRAUMONT. — Cela s'appelle dire galamment les choses. Dieu me damne! si elle ne me préfère pas à Birague, c'est une provinciale.

LE CHANTEUR.

Ah! combien est triste mon sort!
Celle pour qui je meurs n'eut jamais de seconde.
Ce que les dieux ont fait de plus aimable au monde
Est ce qui va causer ma mort.

Mon ame entière est consumée
Des superbes regards que nous jettent ses yeux.
O prodige étonnant! Au milieu de ces feux,
Mon ame en est toute charmée!

MIRAUMONT. — Ah! le maraud qui s'étrangle justement sur le plus beau passage! (Il chante) *Mon ame en est toute charmée!* — Pst! pst! Mariette! êtes-vous là? Hum! Je fais le pied de grue. Allons-nous-en voir un peu ce que devient Birague. Je gage qu'il manque son coup. (Il sort.)

SCÈNE IX.

(Le théâtre représente le jardin de maître Pitard. Au fond est un mur de clôture qui a une petite porte sur une ruelle.)

MARIETTE, et ensuite BIRAGUE.

MARIETTE — Si je ne venais pas comme il me l'a demandé, ce jeune homme serait capable de vouloir entrer jusque dans la maison. Joseph le tuerait s'il le rencontrait. Je ne pouvais éviter cette entrevue; mais c'est bien la dernière. Les yeux sévères et les questions de ma sœur m'ont donné trop de honte. Elle a raison : les filles de ma condition se perdent à écouter les gentilshommes..... J'épouserai quelque garçon bien sot, comme le fils de maître Petrus. Ah! qu'il est triste de n'être qu'une bourgeoise! il faut du courage. Je dirai à M. de Birague qu'il ne doit plus me voir; que je lui ordonne de me fuir. Je lui rendrai cette bague qui brille si fort!... Quand je pense que les belles dames portent des pierres comme celle-ci plein leurs cheveux et tout autour de leur cou!.... Allons! regardons-la encore une fois avant de nous en séparer. (La porte s'ouvre. Birague paraît.)

BIRAGUE. — Me voici, mon ange! que vous avez bien fait de venir!

MARIETTE. — Je suis venue pour vous dire que vous ne devez plus me revoir, que je vous ordonne de me fuir, et aussi pour vous prier de reprendre ce diamant.

BIRAGUE. — Hélas! vous n'avez pas songé à une chose qui rend ce que vous voulez impossible.

MARIETTE. — Quoi donc?

BIRAGUE. — C'est que je vais prendre mon épée, dans l'excès de ma douleur, et que je vais m'en donner trois grands coups dans l'estomac, si bien que mon sang va ruisseler sur la terre, et que j'en rendrai l'ame tout net.

MARIETTE. — O ciel! est-ce que vous seriez assez fou que de vous tuer?

BIRAGUE. — Vous l'allez voir sur l'heure.

MARIETTE. — Ah! bonté divine! que faites-vous?

BIRAGUE. — Je veux me percer le cœur, puisque votre indifférence l'a déjà traversé de part en part.

MARIETTE. — Parlons donc un langage raisonnable, monsieur, et laissez là votre épée.

BIRAGUE. — Non, je vois bien que vous m'allez accabler de vos rigueurs; il vaut mieux que je périsse à l'instant. Je vous en prie, permettez-moi de mettre fin à ma douleur par la mort; aussi bien, puisque vous ne voulez pas être ma femme, puisque vous repoussez l'offre de mon nom et de ma personne, je n'ai plus que faire au monde.

MARIETTE. — Monsieur, quand on a vraiment l'envie d'épouser une fille, on la demande tout simplement à ses parens.

BIRAGUE. — C'est le parti que j'allais prendre dès demain, et je venais pour m'entendre avec vous à ce sujet; mais vous ne savez pas que la reine me veut marier avec une autre. Voici le seul moyen d'échapper à ce malheur : je vous enlève; maître Pitard jette les hauts cris et demande justice. Le roi me condamne à vous épouser, et je suis le plus heureux des hommes.

MARIETTE. — Cela ne vaut rien.

BIRAGUE. — Vous vous trompez; le plan est admirable, et je le mets à exécution sans tarder. (Il frappe des mains. Une douzaine de laquais paraissent.)

MARIETTE. — Quels sont ces hommes, ô sainte Vierge! que voulez-vous, monsieur?

BIRAGUE, la saisissant par la taille. — Permettez, mon ange, que je vous porte dans mes bras.

MARIETTE, se débattant. — A moi! au secours!

BIRAGUE. — Galaor! prends-la par les pieds.

MARIETTE. — Au secours! ah! lâche Biragué! tu n'obtiendras rien de moi par la trahison. Au secours! à l'aide! mon frère!

BIRAGUE, l'emportant. — Nous la tenons.

MARIETTE. — A l'aide! Ah! je suis punie, je suis bien punie de ma faute.

SCÈNE X.

LES MÊMES, JOSEPH.

JOSEPH. — Qu'est cela? Dieu me pardonne! c'est ma jeune maîtresse qu'ils enlèvent! arrêtez, traîtres!

UN VALET. — Halte-là! vieux faquin! reste à distance, si tu ne veux gagner un mauvais coup.

JOSEPH. — Je vous reconnais; je vous reconnais. Il y a une justice pour vous faire pendre. Je vous reconnais, monsieur de Biragué.

BIRAGUE, passant la tête par la petite porte. — N'a-t-il pas dit mon nom?

LE VALET. — Oui, monsieur le comte.

BIRAGUE. — Eh bien! tue! tue donc! (Le valet frappe Joseph.)

JOSEPH. — Ah! scélérat! tu m'as blessé!.. Le ciel confonde les libertins! (Il s'enfuit.)

BIRAGUE, au valet. — Achève-le.

LE VALET. — Il s'est sauvé.

BIRAGUE. — Imbécile! il fallait le tuer. Nous allons être découverts..... N'importe! esquivons-nous. (Ils sortent.)

ACTE II.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Le théâtre représente l'appartement du duc de Sully à l'Arsenal.)

LE DUC DE SULLY, MAITRE PITARD.

SULLY. — Et qui est celui-là qui a enlevé votre sœur?

PITARD. — M. de Birague.

SULLY. — Encore! Je suis bien aise que ce soit lui. Vous aurez justice, mon ami.

PITARD. — Il faut d'abord qu'on me rende ma sœur. Depuis hier que je me plains, il est étrange qu'on ne puisse la retirer des mains de cet infâme. Si je ne l'ai pas avant ce soir, je la reprendrai moi-même. Je vous en avertis, monsieur le duc.

SULLY. — Ne commettez pas cette faute; les torts doivent demeurer du côté de Birague. Il y a eu, dites-vous, un homme blessé dans cette bagarre?

PITARD. — Ils l'auraient tué s'il ne s'était enfui.

SULLY. — Birague est perdu. Je voudrais avec lui anéantir le dernier de ces Florentins. Laissez-moi le soin d'obtenir du roi qu'on lui fasse son procès.

PITARD. — Mais ma sœur, monsieur le duc! pendant ce temps-là elle reste au pouvoir de ce misérable!

SULLY. — J'en fais mon affaire. Soyez calme. Je vais de ce pas au Louvre trouver le roi. Que Dieu nous délivre des étrangers, qui dévorent tout ici! Ils voudraient encore tuer les gens et violer les femmes! Birague, tu paieras pour ton oncle le chancelier qui a fait mourir la reine d'Albret avec des gants empoisonnés. Je te vais tailler de la besogne, Birague, mon ami. Une race de

débauchés et d'empoisonneurs! Ces Médicis n'ont jamais amené d'autres gens en ce pays. Allons, allons! voilà une journée qui ne sera pas perdue.

PITARD. — Monsieur le duc, je vous le répète, si je n'ai point ma sœur avant la nuit, le sang coulera. Je m'embarrasse peu des étrangers, moi; je ne me soucie guère des Médicis, ou de tout ce que vous voudrez. J'étais tranquille dans ma maison; j'exerçais en homme de bien ma profession de médecin. Ce que j'ai au soleil, je l'ai bien gagné par mon travail et mes connaissances. On est venu m'outrager; à présent je veux être un lion jusqu'à ce qu'on m'ait satisfait. Voici ma démission de la charge de chirurgien des enfans du roi. Si mon homme n'est pas puni comme la loi le veut, je quitte la France. Qu'on ne me propose pas de l'argent, qu'on ne cherche pas à étouffer le bruit, je suis riche; je crierai jusqu'à ce qu'on m'étrangle ou que mon homme subisse sa peine, sans qu'il y manque rien; et si ma sœur a souffert la violence, monsieur, voilà un bras qui n'a jamais tiré de sang que pour soulager l'humanité; mais cette fois il frappera pour le compte de la mort, et je sais où le fer doit pénétrer pour cela.

SULLY. — On ne répare pas un crime par un autre crime.

PITARD. — Je vous le dis, monsieur, justice sera faite; si ce n'est par vous ce sera par moi. Je n'ai jamais aimé à croire au mal; mais je ne l'ai que trop bien vu cette fois. J'ai des amis, des écoliers à têtes chaudes. Le feu prendra si je parle, et la langue m'en démange, monsieur le duc.

SULLY. — Tenez-moi un autre langage, maître Pitard. Vous gâtez votre cause qui est belle.

PITARD. — Je vous demande pardon. C'est que je vous vois songer à des intérêts qui ne me touchent point. Que me font les étrangers et les Médicis? Vous devez être indulgent pour ma douleur et mon emportement.

SULLY. — Reposez-vous sur moi. Birague sera puni et votre sœur vous sera rendue. (Il agite une sonnette, un secrétaire se présente.) Qu'on me donne mes chevaux. Que les trente gentilshommes qui sont à moi me suivent. Commandez-leur de garder un maintien grave; il ne s'agit pas de fête aujourd'hui. Allez, maître Pitard, et prenez patience autant que votre chagrin le permettra.

SCÈNE II.

(L'appartement du roi au palais du Louvre.)

LE ROI HENRI IV, BASSOMPIERRE, COLONEL DES SUISSES.

LE ROI. — Ne m'en reparlez plus, Bassompierre. Je ne veux pas que la jeunesse s'accoutume à se faire traîner par les rues dans des boîtes fermées. Je n'aime point cette mode.

BASSOMPIERRE. — Sire, vous savez que le marquis de Rambouillet est si myope qu'il ne peut conduire son cheval.

LE ROI. — Rambouillet aura le carrosse à cause de sa vue basse; mais je trouve mauvais que Fontenay-Mareuil en demande un. Regardez M. de Rosny; il n'a pris un coche qu'étant grand-maître de l'artillerie, et encore le voit-on bien souvent à cheval. Ces damoiseaux d'aujourd'hui ne peuvent donc plus se tenir sur une housse?

BASSOMPIERRE. — Sire, Fontenay-Mareuil va se marier.

LE ROI. — J'accorderai le carrosse à sa femme, si cela me convient; qu'il se marie toujours.

BASSOMPIERRE. — Et Birague, sire?

LE ROI. — C'est un mauvais sujet qui promènera pour sûr des filles avec lui; mais il m'a conté hier de bonnes histoires, et je me suis laissé entraîner à lui faire une promesse. C'est peine inutile que de s'opposer à cet envahissement du luxe. Dites qu'on ouvre les portes, Bassompierre.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LES DUCS DE BELLEGARDE ET DE CHATILLON, AGRIPPA D'AUBIGNÉ, SEIGNEURS ET GENTILSHOMMES.

LE ROI. — Il n'est pas inutile de souhaiter que le ciel vous tienne en joie, messieurs. Vous avez tous des visages d'une aune.

CHATILLON. — Quel est celui de nous qui pourrait se livrer à la joie, sachant les chagrins de votre majesté?

LE ROI. — Qui vous a dit que j'eusse des chagrins? Vos airs compatissans ne me plaisent pas, messieurs. Quant il serait vrai que je cache des soucis au fond de mon cœur, est-ce une raison pour me présenter des figures blêmes et allongées? Regardez-moi ce gros Bellegarde, avec son embonpoint de chanoine; qu'il a bonne grace à singer l'affliction!... Laisse là ces grimaces, mon ami, ou bien fais-les donc tout-à-fait grotesques, afin que j'en puisse rire.

BELLEGARDE. — Vous me mettez à l'aise, sire; je quitterai volontiers les mines consternées, pour vous dire qu'il n'est pas digne d'un prince aussi galant que vous l'êtes de s'abandonner à la douleur pour une personne qui ne mérite pas tant d'amour.

LE ROI. — Réserve tes avis pour d'autres, Bellegarde.... Ah! d'Aubigné, viens ici, que je te parle. (Il entraîne d'Aubigné dans un coin.) Tu es l'ami du prince de Condé; tu es le seul homme de ma cour à qui ce jaloux consente à ouvrir sa maison. J'ai un service important à réclamer de ton amitié : il faut que tu fasses le voyage de Flandre, que tu persuades à M. le Prince de rentrer.

D'AUBIGNÉ. — Ce serait peine perdue, sire; il ne rentrera point. Son altesse n'a pas quitté la cour sans de graves motifs.

LE ROI. — Eh bien! oui, je suis amoureux de sa femme, mon cher ami;

j'en suis amoureux plus que tu ne saurais te l'imaginer. Je l'aimais avant qu'elle fût mariée. Je donnerais mon royaume pour la revoir. Elle m'a blessé à fond.

D'AUBIGNÉ. — C'est une chose déplorable, sire.

LE ROI. — Que veux-tu? c'est sans remède. Si je ne la revois, je suis un homme mort. Tu peux me sauver.

D'AUBIGNÉ. — Je le voudrais au prix de ma vie.

LE ROI. — Va donc chez M. le Prince avec une bonne escorte, et s'il refuse de rentrer, enlève-lui sa femme.

D'AUBIGNÉ. — Ah! sire, ce serait une trahison! Jamais je ne ferai cela.

LE ROI. — Vous êtes tous d'étranges serviteurs, qui parlez sans cesse de votre dévouement, et qui savez admirablement reculer devant l'occasion de me servir. Je vous renouvellerai jusqu'au dernier. Je prendrai des hommes nouveaux, des jeunes gens qui m'obéiront.

D'AUBIGNÉ. — Employez-moi pour une action honnête, sire, et non pour une perfidie.

LE ROI. — Assez, monsieur! Je vous donne cinq minutes pour réfléchir; après quoi vous partirez si vous ne changez de résolution.

D'AUBIGNÉ. — Adieu, sire! Je quitte la cour à l'instant même. Il n'est pas besoin de réfléchir davantage. (Il salue et s'éloigne de quelques pas.)

LE ROI, le rappelant. — D'Aubigné! Il partirait, il me laisserait là sur un mot! Tu es un ingrat comme les autres, et je suis une dupe de t'aimer autant que je le fais. Je connais tes grands principes, Agrippa. Reste encore ici. Nous reparlerons de cette affaire.

D'AUBIGNÉ. — J'aimerais mieux qu'il n'en fût plus question, sire. Je ne suis guère propre à servir les passions d'autrui, ayant passé ma vie à combattre les miennes.

LE ROI. — Sans y réussir mieux que moi. Nos faiblesses diffèrent et voilà tout. Je suis de complexion amoureuse; mais tu aimes fort l'argent, mon vieil ami. (Aux autres seigneurs). Messieurs, il faut nous divertir aujourd'hui à quelque jeu. Nous irons courir la bague.

SCÈNE IV.

LES MÊMES; LE DUC DE GUISE, en costume de ville.

LE ROI. — Eh! comment êtes-vous habillé, mon cousin? Songez-vous à vous faire ermite? Quel diable d'accoutrement?

LE DUC DE GUISE. — Ces habits appartiennent à maître Goubert, le conseiller en votre cour des comptes, sire.

LE ROI. — Par quel hasard les avez-vous sur le dos?

GUISE. — Par une rencontre assez plaisante dont je vais vous faire l'histoire. Depuis long-temps je prenais quelques privautés avec Mme Goubert,

et comme le mari était en campagne hier, je me rendis chez la belle sur le soir. Or, ce matin, tandis que nous dormions tranquillement, voilà ce maudit homme qui s'avise de revenir à son logis plus tôt qu'on ne l'attendait. La dame me réveille à la hâte et me jette tout nu dans un cabinet. Elle m'allait donner mes habits, lorsque le mari entrant tout à coup, elle n'a que le temps de les cacher sous le lit. Je gagnais un gros refroidissement, si je n'eusse par bonheur découvert la garde-robe du conseiller. Je me suis affublé de ses hardes, et la mine que j'avais m'a paru si drôle au miroir que j'ai voulu faire mes visites dans ce costume.

LE ROI, riant. — Ventre-saint-gris! l'histoire est curieuse. Je voudrais voir ce pauvre mari. Ce doit être une bonne figure à porter des cornes.

BASSOMPIERRE. — Si votre majesté le faisait appeler?

LE ROI. — Tu as, par Dieu, raison. Il faut nous en amuser un peu, et le mettre en présence de son pourpoint. Nous verrons s'il le reconnaîtra.

GUISE. — Vous ne savez pas encore le meilleur de l'affaire. Mme Goubaut pliait mes habits pour me les renvoyer, lorsque son mari la surprend et lui demande d'où viennent ces nippes : « C'est, lui dit-elle sans se démonter, un habillement de chasse tout complet, qu'un revendeur m'a cédé pour peu d'argent. Je crois qu'il vous ira parfaitement. » Notre homme met bas ses chausses et endosse mes habits. La fine commère escamote seulement le collet de dentelles et ma bourse qui était restée dans ma pochette, et le mari, enchanté de l'acquisition, dit qu'il ne s'est jamais vu si joliment vêtu.

LE ROI, riant. — De mieux en mieux! envoyons quérir de suite ce Goubaut. Je lui demanderai pourquoi il porte les habits de mon cousin de Guise. Ah! nous allons donc rire ce matin!

SCENE V.

LES MÊMES, LE DUC DE SULLY.

SULLY. — Je supplie votre majesté de retarder ses plaisirs d'une heure, pour m'écouter. J'ai à lui apprendre des choses qui réclament son attention.

LE ROI. — Tu nous vas encore renfoncer notre joie, Maximilien!

SULLY. — J'en ai peur, sire.

LE ROI. Viens donc de ce côté. Je suis à toi; mais abrége le plus que tu pourras. (Ils se retirent près d'une fenêtre.)

BELLEGARDE aux autres courtisans. — Le grand-maître paraît monté sur ses échasses.

BASSOMPIERRE. — On lui aura volé ses pommes.

BELLEGARDE. — Il se fait vieux; à son âge on est chagrin. Cependant je croirais volontiers qu'il y a quelque chose de sérieux, car il relève ses sourcils au faîte de son front.

BASSOMPIERRE. — On lui aura gâté un arpent de blé en courant un lièvre.

BELLEGARDE. — Chut! ils parlent haut, écoutez : c'est une nouvelle fredaine de Birague.

LE ROI. — Je ne veux point de scandale, point de procès. J'exilerai Birague dans ses terres pour un an. Je suis payé pour être doux à ceux que l'amour égare.

SULLY. — Ce n'est pas de l'amour, c'est de la corruption, sire, ce sont des crimes; un rapt, peut-être un viol; une fille mineure enlevée à ses parens; un homme blessé! Que faut-il donc de plus pour éveiller la justice?

LE ROI. — Folies de jeunesse, mon cher Rosny! Nous ferons à Birague, entre nous, une réprimande sévère; mais il est bon d'éviter les grands éclats.

SULLY. — Voilà comme les débordemens se multiplient par l'impunité. Que pensera de vous cette famille que vous abandonnez?

LE ROI. — Nous condamnerons le ravisseur à payer une grosse somme.

SULLY. — On ne l'acceptera point. Pitard a l'ame fière et vous savez qu'il est riche. Il portera ses talens chez l'étranger.

LE ROI. — Nous ferons un accommodement.

SULLY. — En vérité, sire, je ne comprends pas cette protection que vous accordez à ce Florentin qui vient jeter le désordre ici. C'est le digne neveu du chancelier qui empoisonna votre mère...

LE ROI. — Ne rappelons pas de vieux griefs, Rosny. On pourrait dire que je me venge sur le neveu des crimes de son oncle. De pareils motifs ne doivent jamais déterminer les actions d'un roi. Je me sens disposé à pardonner la faute de ce jeune homme; ne cherche pas à m'irriter contre lui.

SULLY. — Prenez garde d'aller jusqu'à la faiblesse, sire.

LE ROI. — Je ne veux plus de procès, te dis-je; celui de Biron sera le dernier de mon règne, j'espère. Tu conduiras chez moi ce soir maître Pitard. Nous l'apaiserons avec des paroles et de l'argent. (Aux courtisans.) Reprenons notre propos, messieurs. Il s'agit de nous récréer un peu aujourd'hui. Suivez-moi dans les jardins.

SULLY. — Sire, je ne vous quitte pas que vous ne m'ayez donné l'ordre d'arrêter Birague. (Ils sortent.)

SCÈNE VI.

(Un appartement dans l'hôtel de Birague.)

BIRAGUE, MARIETTE.

BIRAGUE. — Ce n'est pas la peine de tenir du ciel d'aussi beaux yeux pour ne point vouloir regarder les gens. Ma mignonne, n'ouvrirez-vous pas vos jolies lèvres et ne ferez-vous pas une réponse? Ne fût-ce que pour me désespérer par vos reproches, dites au moins quelque chose et ne demeurez pas ainsi immobile. (Mariette détourne la tête.) Chère ange, votre silence me rem-

plit de douleur. Assurément mon cœur vous est bien dévot, et vous le traitez avec une barbarie à nulle autre pareille; mais c'est votre cruauté pour vous-même qui m'afflige le plus. Si vous refusez de manger, vous allez attenter à votre précieuse vie. Ne consentirez vous pas à souper avec moi ce soir? Eh! ne me fuyez pas ainsi; restez auprès de moi. Il faut vous résigner, car rien ne saurait nous séparer désormais. Allons, dites quelque chose, ma chère ame. Il n'est pas bien de faire jouer à un homme de ma sorte le rôle d'un lévrier. Ne me réduisez point au désespoir, de peur que je ne vienne à me rappeler que la force est de mon côté.

MARIETTE. — La force! lâche que tu es! Si tu l'emploies, je te le déclare, je me tuerai, n'eussé-je que ces murailles où me briser la tête. Tu ne sais pas qui tu prétends réduire. Tu m'as jouée, Birague. Jamais je ne te pardonnerai cela.

BIRAGUE. — A la bonne heure! voilà que vous parlez au moins.

MARIETTE. — C'est la dernière fois. Je te méprise comme la poussière, tout grand seigneur que tu es. Nous sommes gens d'honneur dans ma famille, et tu le verras; oui, sur ma parole, tu verras que la mort n'est rien pour moi lorsqu'on me met à l'extrémité. A présent, je ne parlerai plus. Tu es averti.

BIRAGUE. — Vous avez bien de l'orgueil, ma mie. L'honneur des Pitard! vive Dieu! ce n'est pas une bagatelle. Que dirait le monde, si le grand nom des Pitard venait à recevoir une tache? Je n'avais point songé à cela, moi. Comment, diable! me suis-je venu frotter à cette puissante famille des Pitard! Allons, ne nous fâchons pas, mon ange. Avec le temps, nous deviendrons les meilleurs amis du monde, et l'honneur des Pitard sera de bonne composition.

MARIETTE. — Je suis en ton pouvoir, n'est-ce pas? Eh bien! je te mets au défi! Tu ne m'auras jamais vivante; je te le jure par le soleil qui nous éclaire; ou, si tu viens à tes fins par quelque ruse ou par la force, tu peux en même temps me commander une bière, car je ne survivrai pas d'une heure seulement à ma honte.

BIRAGUE. — Vous parlez divinement bien, et manquez à vos engagemens; ce qui est d'un bon présage.

MARIETTE. — Cette fois, j'ai fini.

SCÈNE VII.

(Une rue de Paris, devant l'hôtel de Birague.)

PITARD, PETRUS, TROUPE D'ÉCOLIERS.

PITARD, criant de toutes ses forces. — C'est là qu'elle est enfermée! Il n'y a plus de justice en ce royaume. Que la France soit maudite! Que la terre n'y

produise plus que de l'herbe ! Ah ! rendez-moi seulement ma pauvre Mariette, et je pars pour l'Allemagne. Du secours, mes amis ! Prêtez-moi main-forte ! M. de Rosny m'a proposé de l'argent ! Il estimait l'infamie à un prix raisonnable ! Il me l'aurait payée sans marchander ! Mais moi, je suis dur à mener.

Un écolier. — C'est un spectacle pitoyable que de voir la douleur de notre maître.

Petrus. — Mon confrère, vous manquez encore de prudence. Au lieu de courir ainsi les rues en désordre, procédez légalement. On ne peut refuser d'entendre vos réclamations.

Pitard. — Je veux courir, je veux crier. Ils s'inquiètent bien de mes réclamations ! M. de Rosny lui-même ne pense qu'aux Médicis ou aux Florentins ; à la justice, point. Oui, je crierai jusqu'à ce qu'on m'ait coupé la gorge. Je crierai contre ce Birague comme un limier acharné sur un loup. Je veux entrer dans cette maison. Holà ! qu'on m'ouvre ! je suis maître Pitard ! (Il frappe à la porte de l'hôtel.) Les valets ont le mot ; ils n'ouvriront pas. Si je pouvais donc seulement approcher de Birague ! mais il n'oserait me regarder en face.

Un écolier. — Mes amis, brisons les vitres, puisqu'ils ne veulent pas ouvrir la porte. C'est moi qui jetterai le premier caillou.

(Tous les écoliers lancent des pierres aux fenêtres. On entend un grand fracas de vitres brisées.)

Pitard. — C'est cela, mes enfans ; saccagez cette caverne de brigands.

(Les écoliers poussent de grands cris.)

Petrus. — Ce jeu-là devient mauvais, mon confrère. Vous verrez qu'on vous arrêtera encore par-dessus le marché.

Pitard. — Que m'importe ? Jetez toujours, jeunes gens, jetez à bas ces murailles, si vous pouvez. Oh ! cela va bien. Il suffirait que nous pussions entrer, car je gage que le crime n'est pas consommé ; j'en répondrais. Tout le monde a de l'obstination dans notre famille. La petite aura résisté. A quatorze ans, quand on lui commandait ce qu'elle ne voulait pas, elle vous secouait sa tête blonde en pleurant de colère fort gentiment.

Petrus. — Vos élèves font du dégât, mon confrère. Je ne veux pas être mêlé dans tout ceci. Adieu ! Vous vous repentirez de n'avoir pas écouté mes conseils. (Il s'enfuit.)

Birague, paraissant à une fenêtre de l'hôtel. — Holà ! manans ! si vous jetez encore une pierre, je vais vous faire répondre par de bons coups de mousquets.

Un écolier. — Gare ! mes amis ; on va tirer sur nous. Sauve qui peut ! (Tous les écoliers se dispersent.)

Pitard — Ah ! je te vois donc enfin, beau voleur de filles. (Il lui jette une pierre.)

Birague. — Tu paieras pour les autres, toi, canaille. (Il lâche son coup de mousquet sur Pitard, et l'atteint.)

Pitard. — Ceci couronne l'œuvre !... Oh ! fou que je suis ! (Il meurt.)

BIRAGUE. — Je crois que c'est Pitard que j'ai abattu! Ouais! voici le cas de partir pour la campagne avec ma colombe. (Il referme la fenêtre. Arrivent huit gardes à pied commandés par un lieutenant.)

LE LIEUTENANT, frappant à la porte de l'hôtel. — Ouvrez, au nom du roi!

UNE VOIX à l'intérieur. — Que demandez-vous?

LE LIEUTENANT. — Ouvrez, au nom du roi! J'ai un mandat à exécuter contre la personne de François de Birague. (La porte s'ouvre.) Que deux hommes gardent ce passage. Ne laissez sortir personne de cette maison que je ne tienne mon prisonnier. En avant! (Ils entrent dans l'hôtel.)

ACTE III.

(La maison de madame Pitard.)

SCÈNE PREMIÈRE.

MADAME PITARD, ANSELME.

MADAME PITARD. — Dans quel temps vivons-nous, bon Dieu, pour qu'on se joue ainsi de tout ce qui est respectable? Les juges absoudront ce Birague, cela n'est pas douteux. Il a pour lui la reine, les Concini, la cour. (A son fils.) Anselme! Anselme! pourquoi n'es-tu qu'un enfant! (Elle ouvre une armoire et en tire les habits ensanglantés de son mari.) Regarde cela, mon fils, et puisse ce spectacle horrible t'inspirer un courage et une force au-dessus de ton âge! Vois sur ces habits le coup de la mort; vois cette ouverture; là-dessous était une plaie profonde. Cela crie vengeance, mon fils. Je te montrerai tous les jours ces tristes reliques; je te répéterai devant elles: Anselme! songe à venger ton père, jusqu'à ce que tu aies juré la mort de l'assassin.

ANSELME. — Je jure de tuer Birague.

MADAME PITARD. — Jure par le sang de ton père, par son ame, qui n'a pas eu le temps de se préparer à la grace et qui gémit dans les tourmens du purgatoire.

ANSELME. — Par le sang et par l'ame de mon père, je jure de tuer Birague!

MADAME PITARD. — Oh! que ne suis-je un homme! je le vengerais moi-même. Pourquoi cette faible main n'a-t-elle pas appris à manier une arme!

SCÈNE II.

LES MÊMES, PETRUS.

PETRUS. — Femme! vous voulez donc attirer pour toujours le malheur sur votre maison? Calmez cette colère. Birague est condamné à perdre la tête sur l'échafaud. Il y a bien des torts des deux côtés, mes amis. Si maître Pitard avait eu plus de patience, il vivrait à cette heure. La société va le venger d'une mort qu'il s'est attirée par son imprudence.

MADAME PITARD. — Oublie tes sermens, mon fils, et prions le ciel qu'il nous les pardonne.

SCÈNE III.

(Le lever du roi au Louvre.)

LE ROI HENRI IV, LE VALET DE CHAMBRE LAROQUE.

LE ROI. — Quel heure est-il, Laroque?

LAROQUE. — Sept heures, sire.

LE ROI. — Il faut que je sois habillé dans une demi-heure. Tu me donneras mon pourpoint de campagne. Je n'ai pas le temps de recevoir les audiences ce matin.

LAROQUE. — Il y a pourtant là cette jeune fille qui demandait si fort à vous parler hier. Elle sera au désespoir si vous ne la recevez point.

LE ROI. — Comment l'appelle-t-on?

LAROQUE. — Mariette Pitard. C'est elle que M. de Birague avait enlevée.

LE ROI. — Elle a en tête quelque manie de femme. Je la recevrai malgré ma robe de chambre. Fais-la entrer.

SCÈNE IV.

LES MÊMES; MARIETTE, voilée, tombe à genoux sur le seuil de la porte.

LE ROI. — Relevez-vous, mademoiselle. Je n'aime pas qu'on prenne de ces postures C'est par de bonnes raisons qu'on doit chercher à m'arracher une grace. Que demandez-vous?

MARIETTE. — Sire, vous voyez devant vous une fille malheureuse qui a déjà causé la mort d'un homme et qui voudrait en sauver un autre que la justice vient de condamner.

LE ROI. — Je connais le procès. Vous avez accusé Birague vous-même. C'est dans la chambre de la Tournelle que vous deviez le sauver. Pourquoi ne l'avoir pas fait quand vous le pouviez d'un mot?

MARIETTE. — Hélas! sire, j'étais égarée par la colère.

LE ROI. — Et parce que votre cœur a tourné dans une nuit comme une girouette, il faut que les rois montent sur leurs chevaux. Voilà bien les femmes! Vous avez dit au tribunal que rien dans votre conduite n'avait motivé les violences de Birague, et vous avez ainsi décidé la cour; était-ce donc un mensonge?

MARIETTE. — Je l'avoue, sire. J'avais encouragé M. de Birague par ma légèreté.

LE ROI. — Et vous l'avez fait condamner! C'est abominable. Vous êtes toutes les mêmes! Le but secret de vos pensées est toujours d'exciter nos désirs, sans les vouloir satisfaire; et quand vos manéges nous ont enlevé la raison, vous criez vengeance! Vous venez faire parade d'une fausse pudeur! Vous êtes toutes des créatures maudites!

MARIETTE. — Accablez-moi de reproches, sire. Que je sois honnie du monde entier; mais sauvez Birague qui ne doit pas mourir.

LE ROI. — Il mourra et puissiez-vous en devenir folle! Le tribunal a bien jugé. Je ne reviendrai pas sur ce qui est accompli. Demain, on vous verrait peut-être jouer une autre comédie, ou jeter de nouvelles tromperies dans les balances de la justice. Sait-on jamais la vérité avec vous? Allez! Birague mourra par votre faute, et quelque jour ce sera mon tour à mourir par les artifices d'une de vos semblables. On ne peut échapper à son destin.

MARIETTE. — Eh bien! sire, vous venez de prononcer ma condamnation. Je ne survivrai pas à Birague.

LE ROI. — Vous l'aimez donc?

MARIETTE. — Je l'aimais depuis long-temps.

LE ROI — Quoi! vous l'aimiez lorsque vous l'avez accusé avec tant d'emportement! Étrange chose que le cœur d'une jeune femme! On peut donc être méprisé en apparence et véritablement aimé dans le fond! Et moi aussi, je suis peut-être aimé de celle qui me fuit jusqu'en Flandre!... Vous êtes belle, mon enfant. Je comprends l'égarement de ce pauvre Birague. Essuyez vos larmes; je tâcherai de faire quelque chose pour vous.

MARIETTE. — Ah! vous me rendez la vie, sire.

LE ROI. — Je ne m'engage à rien. Allez; retirez-vous.

LAROQUE, bas à Mariette. — Espérez, mademoiselle. Il y a tout lieu de croire que le roi fera grace. (Mariette sort).

SCÈNE V.

LE ROI, SULLY, BASSOMPIERRE, BELLEGARDE, COURTISANS.

BELLEGARDE, bas au roi. — Sire, nous disions tout à l'heure que votre majesté avait passé sa vie à pardonner à ses ennemis, et nous pensions que les fautes de Birague...

LE ROI. — N'entamons point ce sujet. Voici là-bas Rosny qui me ferait une grosse querelle.

BELLEGARDE. — Rosny lui-même vous parlera en faveur de Birague, si je l'en prie. N'est-il pas vrai, monsieur le grand-maître?

SULLY. — Il n'appartient à aucun de nous de conseiller le roi, qui est la personne la plus sage du royaume. Le droit de grace est un privilége dont il faut user avec modération et discernement.

BELLEGARDE. — Eh! ne soyez pas si dur, Rosny. Souvenez-vous un peu du temps où vous couriez les aventures au camp d'Agen. Vous aviez pris une maîtresse, comme les autres, parmi les filles de la feue reine, et l'on vous a vu descendre par une fenêtre à cinq heures du matin. Il aurait suffi d'un père mal commode qui survînt en ce moment, pour vous mettre dans le cas où est Birague.

SULLY.—C'est-à-dire qu'on peut tuer et saccager impunément pourvu qu'on ait à citer un exemple.

BELLEGARDE. — Tenez, je vois ce que vous désirez. Birague est Florentin, et vous n'aimez pas les étrangers. Priez avec moi le roi d'exiler pour jamais cette famille au-delà des Alpes.

SULLY. — Je n'ai point d'avis à donner à sa majesté. Tenons-nous dans nos attributions. Les affaires de justice regardent M. de Vic. (Il s'éloigne.)

BASSOMPIERRE, à Bellegarde. — Permettez que je demande au roi le mot d'ordre. (Bas au roi.) Est-ce que vous laisserez mourir Birague, sire?

LE ROI. — Toi aussi! tu me viens harceler jusqu'à ma toilette! je dirai comme Rosny : Tenez-vous dans vos attributions, messieurs, et n'abusez pas de l'exercice de vos charges. Il s'agit d'un mot d'ordre, Bassompierre; ce sera : *justice et fermeté*. Retirez-vous.

LE DUC DE GUISE, entrant. — Le roi a-t-il mis la chemise, messieurs?

UN VALET DE CHAMBRE. — Pas encore; j'allais la donner au maître de la garderobe.

GUISE. — C'est à moi de l'offrir, puisque me voici. (Il prend la chemise et s'approche du roi.) Sire, Birague n'espère plus qu'en vous.

LE ROI. — Il ne doit plus espérer qu'en Dieu.

GUISE. — C'est une famille éteinte, si vous ne le sauvez, et, de bonne foi, il meurt pour une faute légère. Il a vingt-quatre ans. Il doit être au désespoir de n'avoir point trouvé la mort sur un champ de bataille au service de votre majesté.

LE ROI. — A quelle heure le mène-t-on mourir?

GUISE. — Il partira de la Bastille dans une heure.

LE ROI. — A cheval, messieurs, préparez-vous à me suivre.

SCÈNE VI.

La rue du Temple.

BIRAGUE, UN PRÊTRE, GARDES, ÉCOLIERS, PEUPLE.

UN HOMME DU PEUPLE. — Le voilà qui passe! il n'a point l'air d'avoir peur celui-ci. Il lève le nez et regarde de tous côtés. Je n'ai jamais vu aller à l'échafaud de cette façon.

UN ÉCOLIER. — Il a reconnu quelqu'un à une fenêtre. Il salue. C'est cette dame qui est là-haut. Oui, fais le galant, Birague; tu vas saluer tout à l'heure si bas que ta tête roulera du coup sur les planches... Je m'étonne qu'on le laisse marcher si lentement.

LE PRÊTRE, à Birague. — Songez à la mort, mon fils; demandez pardon à Dieu de vos fautes et ne vous occupez plus des choses de ce monde.

BIRAGUE. — L'échafaud est à plus de cinquante pas d'ici, nous avons encore du temps. Nous pouvons faire quelque bonne rencontre.

LE PRÊTRE. — N'attendez pas au dernier instant pour vous recueillir. Les yeux du Tout-Puissant sont ouverts sur vous.

BIRAGUE. — S'il me voulait tirer de cette passe, ce serait de fort bon goût.

LE PRÊTRE. — Ces discours sont impies, mon fils. Appelez à vous la grace du Seigneur.

BIRAGUE. — J'appelle de toutes mes forces la grace de monseigneur le roi; mais je ne la vois guère. Ceci commence à prendre une couleur diablement sombre. Essayons de dire une prière. (On entend des cris dans le lointain.) Ne vois-je pas des casques briller à l'extrémité de la rue? Pardieu! ce sont des gardes-du-corps. Voilà qui va bien, mon père. Au lieu des prières pour les agonisans, nous pouvons commencer celle des naufragés; je vois une planche de salut.

UN CAVALIER, accourant. — Rangez-vous, bonnes gens! place au roi! le roi vient de ce côté! (On entend les cris de vive le roi!)

SCÈNE VII.

LES MÊMES, LE ROI, LE DUC DE GUISE, COURTISANS, GARDES-DU-CORPS.

LE ROI HENRI IV. — Monsieur de Birague, puisque le hasard m'a conduit à votre rencontre au moment où vous alliez périr, je consens à croire que le ciel, touché de votre repentir, a voulu vous sauver. J'userai de mon droit de grace en votre faveur; mais n'oubliez jamais que je suis responsable de votre conduite à venir devant la justice humaine qui vous avait condamné. En vous arrachant à la vengeance des lois, je me fais votre caution. Vous avez commis

des crimes, monsieur; songez à les racheter par une vie honnête et exemplaire. Bien peu d'hommes ont vu la mort d'aussi près que vous; si vous ne profitez pas d'une leçon aussi terrible, les rois devraient renoncer désormais au plus beau de leurs priviléges.

BIRAGUE. — Ah! sire, quel cœur pourrait être assez endurci pour ne pas se sentir pénétré de tant de bonté! Mais vous ne m'avez pas encore tout rendu, sire. J'ai subi la dégradation. Ce n'est pas assez de la vie, il faut que je retrouve l'honneur.

LE ROI. — François-René de Birague, je te rends tes biens et tes titres. Reprends ton épée. Puissent les suites de ma bonté pour toi être toutes heureuses!

MADAME PITARD, écartant la foule et s'agenouillant avec son fils devant le cheval du roi. — Laissez-moi parler au roi! Sire, je supplie votre majesté de m'écouter.

LE ROI. — Quelle est cette femme?

MADAME PITARD. — Je suis la veuve de Jean Pitard, assassiné par le comte de Birague, et cet enfant est mon fils.

LE ROI. — Il est trop tard. J'ai pardonné.

MADAME PITARD. — Je ne demande pas à votre majesté de se rétracter. Le deuil et la désolation sont dans notre maison. La chambre de la Tournelle avait condamné le meurtrier; puisque vous nous enlevez cette réparation, sire, il nous en faut une autre.

LE ROI. — Cela est juste. Je pourvoirai à l'éducation de votre fils.

MADAME PITARD. — Il n'en a pas besoin, sire. Mon fils hérite d'une belle fortune, et il a encore sa mère.

LE ROI. — Eh bien! que demandez-vous donc?

MADAME PITARD. — Je demande pour lui la même grace que vous accordez à Birague, car cet enfant deviendra un homme et il vengera son père.

LE ROI, bas au duc de Guise. — Ventre-saint-gris! je ne m'attendais pas à cela. Voici une maîtresse femme! qu'en pensez-vous, mon cousin? Je suis dans l'embarras.

LE DUC DE GUISE. — C'est une noble demande; il la faut accorder, sire, et nous ramènerons ensuite cette femme à des sentimens plus doux.

LE ROI. — Veuve de Jean Pitard, avant que votre fils ait grandi, votre douleur sera passée. Le temps aura calmé votre haine.

MADAME PITARD. — Vous ne risquez rien en cédant à ma prière, s'il en est ainsi; mais s'il en arrive autrement, il est juste que mon fils trouve auprès de votre majesté la même indulgence que ce meurtrier.

LE ROI. — Mais je suis vieux, et quand je serai mort, les autres ne reconnaîtront point mes engagemens.

MADAME PITARD. — Tous ces nobles seigneurs s'en souviendront, et quand vos fils vous auront pleuré, sire, ils comprendront la douleur du mien.

LE ROI. — Cela est bien, messieurs. Ce ne sont pas nos femmes qui nous regretteraient ainsi. Soyez donc témoins que j'accorde à l'avance une grace

entière à ce garçon, s'il lui arrive un jour de tirer vengeance pour la mort de son père; nous espérons que les efforts et la générosité de M. de Birague l'empêcheront de former des projets de cette sorte.

BIRAGUE. — Assurément. Je ferai du bien à cet enfant. Il faut me donner votre garçon, madame Pitard.

MADAME PITARD. — Il n'est pas temps encore; je te le présenterai le jour qu'il aura vingt ans.

BIRAGUE. — Comme il vous plaira. Aussi bien le petit a l'air fort sournois. Ce serait un mauvais suivant. Mettez-le dans l'église.

LE ROI. — Birague, reprends ton rang au milieu de ma noblesse. Je t'accorde le carrosse et te veux marier de ma main avec la nièce de d'Aubigné.

MADAME PITARD. — Oui, mariez-vous, monsieur le comte, afin que mon fils fasse bientôt vos enfans orphelins comme lui.

BIRAGUE. — Donnez-moi la nièce de d'Aubigné, sire, et plaise à Dieu que je n'aie jamais d'autres ennemis que ces bonnes gens!

SCÈNE VIII.

(Le couvent des Feuillantines.)

MARIETTE PITARD, UNE RELIGIEUSE.

LA RELIGIEUSE. — Calmez-vous, ma sœur; défiez-vous de votre douleur, elle s'apaisera quelque jour.

MARIETTE. — Je veux qu'elle vive aussi long-temps que moi-même.

LA RELIGIEUSE. — Hélas! j'ai dit comme vous; mais aujourd'hui, lorsque je pleure, c'est de regret d'avoir quitté le monde.

MARIETTE. — Qu'on mette les ciseaux dans mes cheveux, qu'on me donne une cellule! Je ne laisserai pas de trève à la nuit par mes pleurs.

LA RELIGIEUSE. — Ma sœur! vous êtes dans l'âge des passions. Soyez moins emportée pour demeurer long-temps fidèle à votre chagrin.

SCÈNE DERNIÈRE.

LES MÊMES, LA SUPÉRIEURE.

LA SUPÉRIEURE. — Est-ce vous, mon enfant, qui voulez entrer dans notre ordre?

MARIETTE. — Oui, ma mère; je voudrais prononcer mes vœux sur l'heure.

LA RELIGIEUSE. — Attendez au moins la fin du noviciat.

LA SUPÉRIEURE. — On ne saurait aller trop vite quand on se jette dans le sein du Seigneur. Venez, ma fille, je vais écrire à M. l'archevêque pour qu'on approche autant qu'il se pourra le moment de vos vœux.

MARIETTE. — Seigneur! ouvrez-moi vos bras. Je suis morte pour le monde.

PAUL DE MUSSET.

SAINT LOUIS A DAMIETTE.

M. de Linant, ce jeune artiste qui nous avait mis en relations avec la tribu d'Oualeb-Saïde, ayant appris notre retour, était accouru à l'hôtellerie franque, et, pour cette fois, n'ayant pas voulu que nous eussions d'autre maison que la sienne, il nous avait emmenés chez lui. Au premier mot que nous lui dîmes de notre intention de visiter Jérusalem et Damas, il nous offrit de nous accompagner, ce que nous acceptâmes par acclamation. M. de Linant, ayant déjà parcouru deux ou trois fois toute la Syrie, était le plus merveilleux cicerone que nous pussions avoir. Il fut décidé que nous nous reposerions en descendant le Nil jusqu'à Damiette, et qu'arrivés à cette ville, frais et dispos pour un second voyage, nous y retrouverions Toualeb et ses dromadaires qui nous conduiraient par El-Arich jusqu'à Jérusalem.

Le jour même, nous nous occupâmes des préparatifs du départ. Rien ne nous prend plus facilement et ne nous quitte plus à regret que la fièvre des voyages; une fois qu'elle s'est emparée de nous, elle nous pousse en avant et il faut marcher toujours : le Juif errant n'est qu'un symbole.

Nous partîmes par une belle soirée, ayant contre nous la brise, mais pour nous le courant et quatorze rameurs nubiens. Pendant la nuit qui descendit bientôt, nous franchîmes toute la partie du Nil que nous connaissions déjà et qui s'étend de Boulacq à l'angle du Delta; lorsque le jour parut, nous commençâmes à nous engager dans la branche de l'est, plus majestueuse que celle de Rosette, et dont la fertilité nous frappait d'autant plus vivement que nous sortions du désert.

Vers le soir, nous vîmes descendre, des villages qui bordaient la rive,

une vingtaine de femmes nues; attirées sans doute par les chants de nos rameurs, elles plongèrent dans le Nil et, nageant vers nous, elles suivirent quelque temps notre barque. La nuit nous débarrassa de nos syrènes basanées, dont heureusement les enchantemens n'étaient point à craindre.

Le lendemain, nous relâchâmes à Mansourah.

Ce nom, comme les Pyramides, rappelait un de ces souvenirs nationaux auxquels un Français ne peut pas rester indifférent. Que nos lecteurs nous permettent donc de suivre, à son tour, l'expédition de saint Louis comme nous avons suivi celle de Napoléon.

Ce fut au mois de décembre de l'an 1244 que la croisade fut décidée. Le roi Louis IX, qui avait déjà signalé sa ferveur pour la religion en rachetant la couronne d'épines du Christ des Vénitiens, chez qui Beaudoin l'avait mise en gage, et en la portant, tête et pieds nus, depuis Vincennes jusqu'à Notre-Dame, venait d'investir, dans une cour plénière tenue à Saumur, son frère Alphonse des comtés de Poitou et d'Auvergne, et de l'Albigeois, cédé par le comte de Toulouse. Il avait battu le comte de La Marche qui avait refusé de lui rendre hommage à Taillebourg et à Saintes, et lui avait fait grace, quoiqu'il sût que la comtesse avait tenté de l'empoisonner; enfin il avait forcé Henri III d'Angleterre de demander une trève qui ne lui fut accordée qu'au prix de 5,000 livres sterling. Tout était donc tranquille au dedans et au dehors lorsque, se trouvant à Pontoise, il tomba malade d'une fièvre mal guérie dont il avait été atteint dans son expédition du Poitou. Le mal fit des progrès si rapides que bientôt l'on désespéra de sa vie. La nouvelle funeste retentit par toute la France; Louis n'avait que trente ans, et les commencemens de son règne avaient promis au royaume une ère de prospérité. Le deuil fut donc général; plusieurs seigneurs et beaucoup de prélats accoururent à Pontoise; dans toutes les églises on fit des aumônes, des prières et des processions; enfin la reine Blanche envoya son aumônier à Eudes Clément, abbé de Saint-Denis, afin qu'il tirât de leurs caveaux les corps des bienheureux martyrs, exposition qui ne se faisait que dans les grandes calamités publiques.

Cependant tous les secours de l'art semblaient insuffisans et toutes les prières de la religion inutiles; Louis tomba dans un évanouissement si profond que l'on fit sortir les deux reines, Blanche, sa mère, et Marguerite, sa femme. Deux dames restèrent seules dans la chambre, priant de chaque côté du lit. Bientôt l'une d'elles, ayant fini sa prière, se leva et voulut couvrir le visage du roi d'un linceul, mais l'autre

dame s'y opposa, disant qu'il était impossible que Dieu eût frappé un pareil coup au cœur de la France; et comme elles en étaient sur ce funèbre discours, Louis rouvrit les yeux, et, d'une voix faible mais distincte, il prononça ces paroles : « *La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grace du Seigneur et m'a rappelé d'entre les morts.* » Les deux dames poussèrent un grand cri de joie, s'élancèrent vers la porte, rappelèrent la reine Blanche et la reine Marguerite qui, ne pouvant croire à ce miracle, rentrèrent en tremblant. En les apercevant, le roi leur tendit les mains; puis, les premiers transports de joie calmés, il demanda Guillaume, évêque de Paris. Ce digne prélat se hâta de se rendre au chevet du malade qui, animé d'une nouvelle force à sa vue, se leva sur son lit et demanda la croix d'outre-mer. Les assistans crurent que le roi était encore en délire; mais Louis, s'apercevant de leur erreur, étendit la main vers l'évêque, qui hésitait à lui obéir, et jura qu'il ne prendrait pas de nourriture avant d'avoir obtenu le signe de la croisade. Guillaume n'osa le lui refuser, et le malade, ne pouvant le mettre encore sur son armure, le fit placer du moins au chevet de son lit.

A compter de ce jour la santé du roi se rétablit rapidement. Il écrivit aux chrétiens d'Orient de reprendre courage, leur promettant de passer la mer dès qu'il aurait rassemblé son armée, et, en attendant, leur envoyant un secours d'argent.

Louis ne perdit pas de temps pour accomplir sa promesse. Odon de Châteauroux, cardinal-évêque de Tusculum, autrefois chancelier de l'église de Paris, et alors légat du saint-siége, vint en France prêcher la croisade, et un grand nombre de seigneurs accoururent des provinces, attirés plus encore par leur amour pour le roi que par leur zèle pour la religion.

Alors la reine Blanche tenta un dernier effort. Elle vint, accompagnée de Guillaume, trouver son fils, toujours occupé de son projet. Le prélat parla le premier, et dit au roi que le vœu qu'il avait fait pendant sa maladie était un vœu précipité, et qu'un tel vœu n'engageait pas; que si d'ailleurs le roi avait quelque scrupule à ce sujet, il se chargeait d'obtenir une dispense du pape. Il lui montra la France à peine pacifiée, qu'il laissait en butte aux artifices du roi d'Angleterre, à l'esprit séditieux des Poitevins et à l'inquiétude des Albigeois. Blanche continua : « Mon cher fils, lui dit-elle, écoutez les conseils de vos amis, et ne vous en rapportez pas entièrement à vos sens. Souvenez-vous que l'obéissance à une mère est agréable à Dieu.

Restez ici, la Terre-Sainte n'y perdra pas, et vous y enverrez des troupes en plus grand nombre que si vous y allez vous-même.

— Ce n'est point la même chose, ma mère, répondit Louis, et Dieu attend mieux que cela de moi. Quand les voix de la terre n'arrivaient plus à mon oreille, j'ai entendu une voix du ciel qui me disait : — Roi de France, tu vois les outrages faits à la cité de Jésus-Christ, c'est toi que j'ai choisi pour les venger!...

— Cette voix, reprit Blanche, ne vous y trompez pas, c'était celle du délire et de la fièvre. Dieu n'exige pas l'impossible, et l'état où vous étiez lorsque vous avez fait le serment, vous sera près de lui une excuse pour le rompre.

— Vous croyez, ma mère, que ma raison était égarée lorsque j'ai pris la croix, répondit le roi. Eh bien! je la quitte, selon votre désir. — Tenez, mon père, dit-il en la détachant de son épaule et en la remettant à l'évêque, la voici.

L'évêque la prit, et Blanche voulut se jeter dans les bras de son fils; mais il l'arrêta en souriant :

— Et maintenant, ma mère, continua-t-il, je n'ai ni fièvre ni délire, vous n'en doutez point. Or, je vous demande la croix que je viens de vous rendre, et Dieu m'est témoin que je ne prendrai pas de nourriture qu'à votre tour vous ne me l'ayez rendue.

— Que la volonté de Dieu soit faite, dit la reine reprenant la croix des mains de l'évêque et la remettant elle-même à son fils : nous ne sommes que les instrumens de sa providence, et malheur à ceux qui tentent de s'opposer à ses décrets.

Cependant le souverain pontife avait envoyé, dans tous les états chrétiens, des ecclésiastiques chargés de prêcher la guerre sainte; leur zèle n'avait point été infructueux, et grand nombre de seigneurs s'étaient rendus à Paris; cependant il y en avait d'autres à qui l'espoir d'augmenter leurs dignités et leur fortune, sous la régence d'une femme et dans l'absence de leurs aînés, donnait un enthousiasme plus réfléchi. Ceux-là, tout en paraissant approuver la croisade, faisaient entendre qu'il n'y aurait pas de mal à laisser en France quelques hommes de courage et de noblesse, dont la tâche serait moins glorieuse, sans doute, mais tout aussi utile que celle des autres, qui, plus favorisés du sort, accompagneraient le roi dans son pèlerinage armé. Louis ne fut pas dupe de ce prétendu bon vouloir, et il employa un moyen assez bizarre pour déterminer les hésitans et hâter les retardataires. Le jour de Noël s'avançait, et c'était alors

l'usage, que, la veille de la Nativité, le roi, au moment de la messe de minuit, fit don aux seigneurs de sa cour de riches manteaux, ornés tous d'une broderie uniforme. Louis non-seulement se conforma à l'usage, mais, cette fois, fit la distribution plus nombreuse qu'elle ne l'avait jamais été sous les rois ses prédécesseurs, ni même dans aucune année de son règne. Comme cette largesse avait été faite au moment où la messe sonnait et dans une chambre mal éclairée, ceux qui en avaient été l'objet revêtirent leurs manteaux en hâte et dans l'obscurité, puis s'acheminèrent vers l'église; mais arrivés dans le saint lieu, chacun aperçut, à la lueur des cierges, sur son épaule et sur celle de son voisin, le signe sacré de la croisade, qu'il n'était plus permis de déposer une fois qu'on l'avait pris. Il n'y avait pas à s'en dédire, et quelque étrange que fût la manière dont les nouveaux soldats du Christ avaient fait leur vœu, pas un n'eut l'idée de le rompre.

Le vendredi, 12 juin 1248, Louis, accompagné de ses frères, Robert, comte d'Artois, et Charles, comte d'Anjou, se rendit à Saint-Denis; le cardinal Odon, de Châteauroux, l'y attendait. Ce fut lui qui déploya l'oriflamme qui, pour la troisième fois, allait reparaître en Orient, et qui donna au roi le bourdon et la panetière, attributs des pèlerins; puis la procession reprit le chemin de l'abbaye de Saint-Antoine, où la mère et le fils devaient se dire adieu. La séparation fut terrible pour Blanche; cette reine, si fortement trempée pour les autres évènemens de la vie, fondait en larmes, dès qu'un danger menaçait son fils.

Enfin Louis quitta sa mère et se mit à la tête de l'armée qui se rassemblait sur le territoire de l'abbaye de Cluny. Là se trouvèrent, prêts et réunis pour la sainte cause, Robert, comte d'Artois, que la mort réclamait à Mansourah, et Charles, comte d'Anjou, qu'un trône attendait en Sicile; Pierre de Dreux, comte de Bretagne; Hugues, duc de Bourgogne; Hugues de Chatillon, Hugues de Saint-Paul; les comtes de Dreux, de Bar, de Soissons, de Blois, de Rhetel, de Montfort et de Vendôme; le seigneur de Beaujeu, connétable de France; Jean de Beaumont, grand-amiral et grand-chambellan; Philippe de Courtenay, Gayon de Flandres, Archambault de Bourbon, Jean de Barres, Gilles de Mailly, Robert de Béthune, Olivier de Thernes, le jeune Raoul de Coucy et le sire de Joinville, qui emportait en Égypte l'épée du soldat, sans savoir encore qu'il en rapporterait la plume de l'historien.

Louis apparut au milieu de tous ses seigneurs, les dépassant par

le rang, les égalant par le courage. Il avait alors trente-trois ans; il était grand, mince et pâle, avait la figure douce et régulière, les cheveux blonds et coupés courts. Quant à son costume, c'était la simplicité chrétienne dans toute sa rigide humilité, et le même roi qui avait fait donner par sa splendeur à la cour de Saumur le nom de *cour sans pareille,* ne se montra plus que vêtu de la robe de pélerin, ou couvert d'une armure de fer poli, *de sorte*, dit Joinville, *qu'en la voie d'outre-mer on ne remarqua une seule cotte brodée, ni celle du roi, ni celle d'autrui.*

Toute cette magnifique assemblée descendit à Lyon, suivit le Rhône, se rendit à la mer. Comme le royaume de France n'avait point encore, à cette époque, de port sur la Méditerranée, et que celui de Marseille, le seul dont Louis pût disposer par sa double alliance avec Béatrix de Provence, ne lui suffisait pas, il avait acheté Aigues-Mortes à l'abbé de Psalmodi; c'était donc dans cette ville qu'était le rendez-vous général, et dans son port qu'attendaient les cent vingt-huit vaisseaux destinés à transporter le roi et les hommes de guerre. Ces nefs, comme les appelle Joinville dans son naïf et poétique langage, étaient en outre escortées d'une multitude de bâtimens de transport, destinés aux chevaux et aux vivres. Comme la France n'avait pas de marine, les pilotes et les matelots étaient presque tous Italiens ou Catalans; les deux amiraux étaient Génois; quant à la plupart des barons, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer.

Louis s'embarqua le 25 août 1248, et toute la flotte se dirigea vers Chypre, où régnait Henri de Lusignan, descendant des rois de Jérusalem. Cette île avait été offerte par son souverain, comme le relai le plus commode, et des magasins considérables y avaient été formés; toute la flotte y débarqua le 21 septembre de la même année, et ce fut alors seulement que les chrétiens d'Orient virent leur espérance si souvent trompée se changer en certitude. Cette nouvelle fut accueillie avec enthousiasme; ils étaient arrivés au dernier degré de misère et de servitude.

Depuis la croisade de Philippe-Auguste, pendant laquelle Saint-Jean-d'Acre avait été pris, les affaires des chrétiens n'avaient fait qu'empirer en Orient. Le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, avait fait une campagne en Égypte, avait pris Damiette et était en route vers le Caire, lorsque, abandonné par la plus grande partie de ses chevaliers, il avait été forcé à la retraite, et maître de deux trônes, gendre de deux rois, beau-père de deux empereurs, était allé mourir à Constantinople sous l'habit d'un disciple de saint François. Frédéric, à son

tour, s'était rendu à Jérusalem avec de grands projets et une belle armée, mais arrivé là, comme s'il n'eût eu l'intention que d'y accomplir un simple pélerinage, toute son ambition s'était bornée à se faire couronner dans l'église du Saint-Sépulcre, et ainsi qu'il l'avait dit dans sa lettre au sultan du Caire, *à planter son étendard sur le Calvaire et sur la montagne de Sion pour conserver l'estime des Francs et lever sa tête parmi les rois de la chrétienté*. Thibaut de Champagne, roi de Navarre, plus troubadour que chevalier, et le dernier des princes croisés qui fût allé en terre sainte, avait fait plus par ses vers que par son épée, et était revenu dans ses états achever des poésies interrompues. Derrière lui, un de ces accidens familiers à l'Asie avait refoulé tout un peuple vers l'occident; c'étaient les Karismiens, que les Tartares avaient chassés de la Perse et qui avaient pris Jérusalem, parce que Jérusalem s'était trouvée sur leur route; puis dévasté la Palestine, parce qu'il fallait vivre, et qui à leur tour venaient d'être exterminés presque entièrement par le sultan de Damas, à qui ils étaient inconnus et qui n'en avait jamais entendu parler avant que le souffle de Dieu ne les poussât l'un contre l'autre. Enfin les dissensions intestines venaient se joindre aux malheurs généraux; le roi d'Arménie et le prince d'Antioche se battaient pour quelques lambeaux de territoire. A Chypre où abordait le roi, les Latins et les Grecs étaient divisés pour cause de religion; les hospitaliers et les templiers pour cause de prééminence, et les Génois et les Pisans pour cause de commerce.

Louis commença par rétablir la paix et la bonne harmonie parmi tous ces auxiliaires si importans. A Nicosie comme à Vincennes, sous le chêne comme sous le palmier, il rendait la justice, et ses arrêts étaient religieusement exécutés. Mais la mission de l'ange de paix retarda celle de l'homme de guerre : lorsqu'on voulut se remettre en route, on s'aperçut que la saison était trop avancée. Hugues de Lusignan offrit aux croisés l'hospitalité pour tout l'hiver, s'engageant à les suivre au printemps, lui et sa noblesse. Chypre, avec sa situation merveilleuse, son admirable fertilité, ses vins, chantés par Salomon, et ses femmes, moitié grecques, moitié arabes, ne plaidait que trop vivement en faveur d'une pareille proposition, et, avant d'avoir vaincu comme Annibal, les chrétiens avaient trouvé leur Capoue.

De leur côté les musulmans étaient en proie à d'affreuses discordes. Depuis la mort de Saladin, un an s'était rarement écoulé sans que le repos de la famille des Ajoubites eût été troublé par quelque dissension. Cependant chez un peuple pareil, campé plutôt qu'établi en Égypte, et ne se soutenant que par la guerre, ces révolutions étaient une école

perpétuelle des armes, d'où sortaient, dans toutes les circonstances où un danger commun réunissait les intérêts divisés, les plus terribles adversaires que pussent rencontrer les chrétiens.

Au moment où Louis IX débarqua à Chypre, le sultan du Caire, Malek-Saleh-Negmeddin, qui régnait alors en Égypte, se trouvait au milieu de la Syrie, où il faisait la guerre au prince d'Alep et tenait assiégée la ville d'Emesse. La maladie dont il mourut peu de temps après le retenait à Damas, lorsqu'un homme déguisé en marchand pénétra jusqu'à lui et lui annonça les préparatifs terribles qui se faisaient à Chypre : cette nouvelle produisit sur son esprit une vive sensation. Les Orientaux avaient appris à regarder les Français comme les plus braves de leurs ennemis, et le roi de France comme le plus puissant et le plus redoutable des rois. A ces craintes réelles venait se joindre une prédiction, que les missionnaires trouvèrent répandue jusque dans la Perse, et qui était également accréditée parmi les chrétiens et parmi les musulmans. Elle annonçait qu'un roi des Francs disperserait tous les infidèles et délivrerait l'Asie du culte de Mahomet. Malek-Saleh ne crut donc pas qu'il y eût un instant à perdre ; il abandonna le siége commencé, et, tout souffrant qu'il était, monta dans une litière, et arriva à Achmoun-Tanah, au mois d'avril 1249. Alors, comme il ne doutait pas que la ville de Damiette ne fût la première attaquée, il s'occupa aussitôt de la mettre en état de défense, y fit entasser des amas de vivres et porter des armes et des munitions de toute espèce ; ensuite il ordonna à l'émir Fakreddin de marcher vers cette ville pour s'opposer à la descente des ennemis ; puis, comme il sentait que sa maladie empirait, il fit publier par tout son royaume que tous ceux à qui il devait quelque chose pouvaient se présenter à son trésor, et qu'ils y seraient payés. Fakreddin campa au Gisch de Damiette, sur la rive gauche du Nil : le fleuve passait entre la ville et le camp.

Cependant l'hiver s'était écoulé dans ces doubles préparatifs, et le roi ayant jugé que le temps allait arriver de se remettre en mer, fit donner l'ordre que tous les navires fussent chargés de vivres et prêts à partir au premier signal. Les provisions, comme nous l'avons dit, avaient été amassées long-temps à l'avance ; des dépôts d'orge, d'avoine et de froment avaient été faits dans les plaines en telles quantités, que ces monceaux semblaient des montagnes. Ce qui rendait la ressemblance plus frappante encore, c'est que les blés exposés à l'air et à la pluie avaient germé, sur une profondeur de quatre ou cinq pouces, de sorte que ces collines étaient couvertes d'herbe ; mais sous-

cette croûte, les grains s'étaient conservés aussi beaux et aussi frais que s'ils eussent été battus de la veille. Rien ne s'opposa donc à l'ordre donné. Tous les transports achevés, le roi et la reine passèrent à bord de leur vaisseau, le vendredi d'avant la Pentecôte, et alors on cria de navire en navire que chacun se tînt prêt; de sorte que le lendemain, au point du jour, au signal donné, tous les bâtimens à la fois déployèrent leurs voiles et s'avancèrent majestueusement, couvrant la mer de toiles tendues et de bois flottans sur l'eau, car la flotte se composait de dix-huit cents vaisseaux, tant grands que petits.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le roi, se trouvant à la pointe de Lymesso, vit à terre une église d'où partait le son des cloches. Ne voulant pas perdre cette occasion qui semblait offerte par Dieu, d'entendre une fois encore la sainte messe, il gouverna vers la terre et aborda avec une douzaine de vaisseaux. Mais tandis qu'il était dans l'église, une grande tempête s'éleva qui dispersa la flotte, et un vent terrible venant d'Afrique éloigna les vaisseaux de la route d'Égypte et les poussa, tous perdus et en désordre, sur les côtes de la Palestine, où le roi eût été jeté comme les autres, si son saint désir ne l'avait conduit à terre; il en résulta que de deux mille huit cents chevaliers qui étaient partis de Chypre, sept cents à peine purent se rallier autour de lui, ce qui n'empêcha pas que le lendemain, le vent étant redevenu favorable, le roi ne se rembarquât et ne continuât sa route vers l'Égypte. « Bien doulans et esbahi, » dit Joinville, de la perte de ses chevaliers, car il les croyait tous morts ou en grand péril.

Le quatrième jour après cette catastrophe, comme la flotte continuait de marcher sur une mer calme, sous un beau ciel et par un temps favorable, le pilote du vaisseau royal, homme expérimenté qui connaissait toute la côte et parlait plusieurs langues, s'écria tout à coup, du haut du mât où il était en observation : « Dieu nous aide, Dieu nous aide, voici Damiette!.... » Au même instant plusieurs autres pilotes répondirent à ce cri par un cri pareil, et bientôt les croisés eux-mêmes, tout émus de cette grande nouvelle, purent apercevoir le sable doré de la rive, sur lequel se détachaient en blanc les murailles crénelées de la ville. C'était le vendredi 4 juin 1249, l'an de l'hégire 647, le 21 de la lune de safer. Alors de grands cris de joie retentirent par toute la flotte. Mais Louis étendit la main faisant signe qu'il voulait parler. On fit aussitôt silence à bord du navire qu'il montait, et les autres nefs s'approchèrent autant qu'il était possible pour entendre ce qu'il allait ordonner. « Mes fidèles, dit alors le roi d'une voix sonore et pleine de foi, ce n'est pas sans une permission divine que nous nous

sommes transportés ici pour aborder dans un pays si puissamment occupé. A cette heure, je ne suis plus le roi de France, je ne suis plus le chevalier de l'église; je ne suis qu'un homme dont la vie s'éteindra comme celle du dernier des hommes, lorsqu'il plaira au Seigneur de souffler dessus. Mais souvenez-vous que tout est pour nous, quelque chose qu'il arrive : vaincus, nous sommes martyrs; vainqueurs, le nom du Seigneur sera glorifié, et l'honneur de la France grandira encore non-seulement dans la chrétienté, mais encore dans tout le monde. En tout cas, soyons humbles comme il convient à des soldats du Christ : nous vaincrons pour lui, mais il triomphera pour nous. Et maintenant Dieu nous garde, car voilà des nouvelles qui nous arrivent de la part de nos ennemis!....

En effet, tout le rivage était couvert tant par l'armée de Fakreddin que par les habitans de Damiette, effrayés de voir tant de vaisseaux réunis. Entre ces deux multitudes, le Nil coulait, et venait se jeter majestueusement à la mer. Bientôt, à son embouchure, parurent quatre galères montées par des pirates, qui s'avançaient pour examiner et reconnaître quelle était cette armée et ce qu'elle voulait; puis, lorsqu'elles furent à trois portées de trait des premiers navires du roi, elles voulurent retourner en arrière, comme si elles avaient appris ce qu'elles voulaient savoir. Mais il était trop tard : de légers bâtimens déployèrent toutes leurs voiles et les joignirent. Ces bâtimens étaient armés de mangonneaux, disposés de telle manière qu'ils lançaient au loin et en même temps, les uns des pierres, les autres des traits, ceux-là des vases de chaux. Les pirates eurent beau se défendre, ils furent bientôt écrasés ; trois de leurs galères, brisées, coulèrent à fond; la quatrième, moins avancée que les autres, parvint à regagner le rivage, toute démâtée et couverte de blessés et de morts. Alors ceux qui survivaient reprirent terre, en montrant leurs blessures et en criant à cette multitude que c'était le roi de France qui arrivait en ennemi avec une multitude de chevaliers, qui faisaient pleuvoir des flèches, des pierres et du feu. Tous ceux qui n'étaient pas armés s'enfuirent vers la ville. Les croisés virent ce mouvement, et leur courage en fut redoublé. Le roi cria le premier : « Au rivage! » et tous répétèrent : « Au rivage! au rivage! » Alors on fit approcher des grands vaisseaux les bateaux plats qui devaient servir au débarquement. Joinville, qui avait à lui une petite galère, s'y jeta le premier, suivi de Jehan de Belmont, de d'Ayrard, de Brienne. Aussitôt tous les chevaliers qui montaient le même navire que lui, n'ayant pas de galère, se précipitèrent dans la barque; en un instant elle reçut

le double de ce qu'elle pouvait porter. Mais aussitôt les mariniers, voyant le danger, s'accrochèrent aux cordages et remontèrent à bord du navire. Malgré cet allégement à sa charge, la barque continua de s'enfoncer; il n'y avait pas un instant à perdre, le péril était pressant. Joinville fit gouverner vers elle, demandant à grands cris combien il y avait de chevaliers de trop dans la barque. « Dix-huit ou vingt, répondirent les mariniers. » Aussitôt il arriva bord à bord, fit passer dix-huit hommes d'armes dans sa galère. Pendant ce temps, un chevalier nommé Plouquet voulut sauter du navire dans la barque; mais la distance était trop grande, il tomba dans la mer, et, alourdi par son armure, il se noya. Ce fut le premier martyr de cette campagne, qui devait en compter tant d'autres.

Cependant les Sarrasins s'apprêtaient à bien recevoir les croisés. Au milieu d'eux, l'émir Fakreddin, revêtu d'une armure d'or qui réfléchissait les rayons du soleil, semblait le dieu du jour lui-même. Une multitude de musiciens faisaient retentir l'air du bruit des cors et des tambours. Les chrétiens leur répondaient par leurs cris, et s'avançaient rapides comme une volée d'oiseaux de mer. C'était à qui toucherait la terre le premier. Joinville tenait toujours la tête de la ligne qui s'avançait; il avait laissé derrière lui le navire royal. Alors les gens du roi lui crièrent d'attendre, et qu'il eût à débarquer avec le vaisseau qui portait l'oriflamme; mais le brave sénéchal ne voulut entendre à rien, continua sa route, et alla toucher, lui vingt-unième, le rivage, en face d'un gros de cavalerie. Il s'y élança le premier, suivi de d'Ayrard, de Brienne et de Jehan de Belmont. Derrière eux, les chevaliers qu'il avait recueillis dans sa galère prirent terre. Au même instant les Sarrasins piquèrent leurs chevaux, et vinrent droit à eux pour les repousser dans la mer. Alors Joinville et ses chevaliers plantèrent leurs lances et leurs écus dans le sable, la pointe tournée vers ceux qui les chargeaient, et tirèrent leurs épées. Mais, en voyant ces préparatifs de défense, les Sarrasins tournèrent bride, et s'enfuirent sans même attaquer. Aussitôt les croisés s'apprêtèrent à les poursuivre; mais, au même instant, un des écuyers de messire Beaudoin de Reims arriva à la nage, priant Joinville de ne rien faire sans son maître, et le bon chevalier lui fit répondre aussitôt qu'un si vaillant homme valait bien la peine d'être attendu; et, ce disant, il s'arrêta effectivement pour attendre.

Alors il jeta les yeux autour de lui. A sa gauche abordait le comte de Jaffa, qui touchait noblement le rivage, porté sur une magnifique galère, merveilleusement peinte et ornée, tout à l'entour,

de l'écusson de ses armes, qui étaient d'or à une croix de gueules patée. Trois cents mariniers faisaient voler ce splendide bâtiment sur la mer; chacun portait au cou une targe au milieu de laquelle brillait un écusson d'or pur. Cent musiciens répondaient aux cors et aux tambours des Sarrasins par des instrumens pareils, de sorte qu'il semblait un roi qui rentre dans son royaume et non un soldat qui met le pied sur un sol ennemi. A peine la galère eut-elle touché le sable, que lui, ses chevaliers et ses gens de guerre, s'en élancèrent armés, et que ceux-ci tout aussitôt tendirent leurs pavillons, comme si cette terre était sienne. Alors les Sarrasins se rassemblèrent de nouveau et en plus grand nombre, et de nouveau chargèrent les Français, frappant leurs chevaux des éperons. Mais, voyant que leurs ennemis les attendaient de pied ferme et sans s'épouvanter, ils tournèrent une seconde fois le dos, et s'enfuirent sans plus oser attaquer les croisés que la première.

Les voyant s'éloigner ainsi, le sire de Joinville tourna les yeux vers sa droite, et il vit, à une portée d'arbalète de lui, la galère de l'enseigne Saint-Denis, qui prenait terre à son tour. Ceux qu'elle portait étaient à peine débarqués quand, honteux de la double fuite de ses compatriotes, un Sarrasin s'en vint seul heurter cette muraille de fer qui venait de s'élever sur la rive; mais, en un instant, il fut mis en pièces, et son cheval s'en retourna seul et en hennissant vers ses compagnons, qui n'avaient point osé le suivre.

Au même instant, derrière Joinville, il se fit un grand cri et un grand tumulte. Le roi Louis, voyant l'oriflamme arrivée à terre, n'avait point eu la patience d'attendre que sa barque gagnât le rivage: et malgré le légat, qui voulait le retenir, il avait sauté à la mer en criant *Montjoie et Saint-Denis*. Heureusement il n'avait de l'eau que jusqu'aux épaules, de sorte qu'il gagna aussitôt la rive, l'épée au poing, le casque en tête. Chacun suivit son exemple. La mer se couvrit d'hommes et de chevaux, comme si toute cette flotte eût fait naufrage. En ce moment trois colombes s'élevèrent au-dessus du camp des Sarrasins et prirent leur vol vers Mansourah: c'étaient les messagers qui portaient au sultan la nouvelle du débarquement des croisés.

Alors les Sarrasins semblèrent se repentir de la facilité qu'ils avaient laissée aux chrétiens d'aborder sur la terre d'Égypte. Les gens du roi venaient de dresser sa tente, qui était d'un rouge éclatant, semée de fleurs de lis d'or; toute l'armée musulmane fondit sur ce point de mire, toute l'armée chrétienne se pressa autour de son souverain. En même

temps la flotte infidèle sortit du Nil et vint heurter la flotte des croisés. Ce fut une mêlée générale, sanglante et acharnée, mais courte; car pendant que Français et Sarrasins se battaient corps à corps sur la terre et sur l'eau, les captifs et les esclaves enfermés à Damiette parvinrent à ouvrir les portes de leurs prisons, et, sortant de la ville avec de grands cris, traversèrent le Nil, brandissant les premières armes qu'ils avaient pu trouver. Alors les Sarrasins, qui ne savaient d'où sortait ce nouveau renfort, lâchèrent pied et se retirèrent dans leur camp. Au même instant, la flotte, voyant fuir l'armée, rentra dans le Nil. Le champ de bataille resta couvert de cadavres sarrasins, parmi lesquels les deux émirs Nedjin-Eddin et Sarin-Eddin. Quant aux croisés, ils ne perdirent qu'un seul homme, et, comme si Dieu eût voulu lui remettre toutes ses fautes par une prompte mort, cet homme fut le comte de La Marche, l'ex-allié des Anglais, le vassal rebelle de Saintes et de Taillebourg!...

Les croisés n'osèrent poursuivre les Sarrasins, de peur de quelque embûche; ils dressèrent leurs tentes autour du pavillon royal. La reine Marguerite et la duchesse d'Anjou, qui pendant la bataille étaient restées à l'écart sur un navire, débarquèrent alors, et le clergé, présidé par le légat, chanta le *Te Deum*.

Dès que la nuit fut venue, Fakreddin profita de son obscurité pour abandonner son camp et se retirer sur la rive droite du Nil. Puis, arrivé là, au lieu d'anéantir le pont qui venait de lui offrir un passage, et de se renfermer dans Damiette ou d'attendre le chrétien sous ses murs, il rentra dans la ville, mais pour la traverser seulement et sortit par la porte opposée, prenant la route d'Achmoun-Tanah sans avoir donné un seul ordre pour la défense de la place. Alors les habitans de Damiette se voyant abandonnés et trahis, se répandirent dans les rues, égorgeant les chrétiens; la garnison, qui se composait d'Arabes de la tribu Beni-Kenamé, l'une des plus braves et des plus cruelles du désert, suivit l'exemple et pilla les maisons. Alors par toutes les portes de la ville, comme les abeilles sortent par les ouvertures d'une ruche, des familles entières se mirent à fuir sans savoir où elles allaient, poussées par la terreur du nom chrétien, comme les grains de sable du désert par l'ouragan, emportant avec elles leurs meubles, leurs habits et leur or qu'elles semaient sur les routes. La garnison ne resta pas long-temps après eux, et se retira à son tour, si bien que vers la mi-nuit la ville se trouva, non-seulement sans défenseurs, mais encore sans habitans.

Le camp des chrétiens commençait à reposer, lorsque les senti-

nelles donnèrent l'alarme. Une grande flamme s'élevait au-dessus de Damiette, éclairant les murailles, le Nil et le Giseh. Tout semblait désert et muet, et dans ce cercle immense qu'éclairait l'incendie, on ne voyait aucune ombre, on n'entendait aucun cri. Les croisés ne comprenaient rien à cette solitude et à ce silence, ils restèrent debout et sous les armes jusqu'au jour. Au moment où il commençait à paraître, c'est-à-dire vers les trois heures du matin, deux esclaves, qui avaient échappé au massacre et qui avaient attendu que la ville fût entièrement évacuée pour se hasarder à sortir dans les rues, accoururent au camp et annoncèrent ce qui s'était passé. Le roi ne les pouvait croire, tant la chose était étrange, quoiqu'il les reconnût pour des frères et qu'ils jurassent par le Christ.

Alors un chevalier de bonne volonté s'offrit pour vérifier ce récit. Son offre fut acceptée, et ayant demandé au légat l'absolution de ses péchés, il s'avança vers Damiette, traversa le pont et entra dans la ville. Une heure après on le vit sortir par la même porte, mais le roi n'eut pas la patience de l'attendre, et mettant son cheval au galop, accompagné de tous les seigneurs qui se trouvaient appareillés, il courut au-devant de lui. Le chevalier raconta qu'il était entré dans la ville et n'y avait trouvé que des cadavres. Alors il avait visité plusieurs maisons, elles étaient vides; les Sarrasins étaient partis. Damiette était au roi de France, et il n'avait pour cela d'autre peine à prendre que d'y entrer comme ce chevalier venait de le faire lui-même.

Le roi ordonna à l'armée de se mettre en bataille, et de s'avancer vers la ville; une avant-garde, conduite par le chevalier qui venait de parcourir la cité déserte, y entra la première et s'occupa d'abord d'éteindre l'incendie; puis derrière elle le roi de France, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, suivis d'une foule de prélats et d'ecclésiastiques tête et pieds nus, entrèrent à leur tour, chantant des psaumes et remerciant Dieu de cette conquête miraculeuse. Ils se rendirent ainsi à la grande mosquée, qui fut convertie aussitôt au culte chrétien et mise sous l'invocation de la Vierge; puis la messe entendue, le roi, les barons et les chevaliers, se répandirent sur les murailles et sur les tours, et rendirent une seconde fois grace au Seigneur de ce qu'une cité si forte, qui aurait pu se défendre des années entières contre une armée triple de celle qui l'assiégait, s'était rendue d'elle-même, sans blocus et sans assauts et comme si les anges du ciel en eussent ouvert les portes.

La consternation fut grande par toute l'Égypte lorsque s'y répandit cette nouvelle; chacun sentait combien une pareille fuite allait aug-

TIMBRE ROYAL

menter la confiance et le courage des chrétiens. Le sultan en apprit la nouvelle sur son lit de mort et la colère lui rendit quelque temps l'énergie de la santé. Il fit venir à son lit cinquante officiers de la garnison de Damiette et les condamna à être étranglés. Un de ces officiers, qui avait un fils, jeune homme d'une rare beauté et qu'il aimait de tout l'amour d'un père, demanda à mourir le premier afin de ne pas voir le supplice de son fils. — Tu m'y fais penser, répondit le sultan, qu'on exécute le fils sous les yeux du père.

Puis il fit approcher Fakreddin à son tour. — La présence des Francs, lui dit-il, doit avoir quelque chose de bien terrible, puisque des hommes comme vous n'ont pu la supporter un jour tout entier? Alors les émirs, craignant pour leur chef le sort des autres officiers, lui firent signe qu'ils étaient près de poignarder le sultan, mais, l'effort que ce dernier avait fait, ayant épuisé ses forces, et Fakreddin le voyant retomber sur ses coussins, pâle et sans voix : — Non, dit-il, ce n'est pas la peine, laissez-le mourir.

En effet, le 22 novembre 1249, le quinze de la lune de chaban, le sultan mourut, désignant pour son successeur son fils Touran-Chah.

ALEX. DUMAS.

ÉCRIVAINS MODERNES.

II.

M. A. DE LAMARTINE.

La Chute d'un Ange.

Il est impossible de nier qu'en France, depuis quelques années, la préoccupation des penseurs ne soit exclusivement religieuse. Au milieu du bruit des passions politiques, à côté des ambitions satisfaites ou renversées, en face des ruines qui chaque jour s'amoncèlent, vit et croît une forte idée, diversement interprétée et comprise, il est vrai, mais destinée à sauver le monde, aussitôt qu'elle sera débarrassée des ténèbres qui l'obscurcissent encore fatalement. Cette idée, c'est la même qui préserva l'humanité d'une mort inévitable vers les derniers jours du paganisme. Transformée aujourd'hui, bien entendu, développée par le temps, en harmonie avec les circonstances nouvelles, elle ne pourra manquer de jouer, aussi heureusement qu'autre fois, le rôle de médiatrice entre un présent déjà passé et un avenir déjà entrevu. Cette idée, c'est l'idée, éternellement jeune malgré ses variations successives, de Dieu et de l'immortalité; c'est l'idée religieuse, pour lui donner son vrai nom. En songeant aux tourmentes terribles auxquelles, hier encore, les consciences étaient en proie, en se rappelant les violentes crises et les catastrophes sanglantes qui ont commencé d'ébranler le monde catholique, il y a trois siècles, on ne s'étonne pas que la régénération sociale soit si lente à s'accomplir. On puise une grande confiance, au contraire, dans cette pensée, que ni l'entêtement criminel de quelques hommes, ni la résistance aveugle de quelques autres, ni le mensonge caché sous d'hypocrites apparences, ni la bonne

foi trop brutalement réactionnaire, ni le fanatisme, ni le scepticisme, n'ont renversé la lampe sainte, et qu'en attendant l'heure de guider l'humanité vers des voies nouvelles, elle rayonne toujours, aussi vivace et lumineuse, à l'abri de l'orage, sous le boisseau.

Ne nous lamentons pas, si, en ces instans d'obscurité profonde encore, les efforts de la philosophie demeurent sans évidens résultats. L'espérance du malade ne doit pas être placée dans la promptitude du remède, mais dans son efficacité. Les esprits qui rêvent pour l'humanité une convalescence prochaine ne s'accordent pas sur les moyens à prendre, il faut en convenir; tous, cependant, ils tiennent les uns aux autres par la communauté des instincts religieux. Tous, bien que divisés d'opinion au sujet de tel ou tel point de morale pour lequel ils proposent chacun une interprétation différente, ils se trouvent unis et serrés en phalange fraternelle dès qu'il ne s'agit que du but. Au fond de tant d'imparfaits systèmes, qui se disputent l'attention, il faut donc ne chercher actuellement que ce qu'ils contiennent, le signe certain du renouvellement futur des croyances. Las du doute, le siècle avoue qu'il a besoin d'une foi.

Et comme pour rendre plus frappante la manifestation du sentiment dont nous constatons l'existence, un poète s'est levé, qui se charge de le populariser par ses chants. Grace à M. de Lamartine, la révolution religieuse, pressentie et désirée, avant lui, seulement par l'intelligence, a pour elle, maintenant, les sympathies de l'imagination.

Dès ses premiers vers, nous voyons M. de Lamartine, en effet, s'adresser directement à Byron, le poète du découragement et du doute. M. de Lamartine sent que c'est là un adversaire redoutable qu'il faut terrasser ou convertir. Aussi, tout en gardant, vis-à-vis du maître justement célèbre, l'attitude modeste d'un rival encore ignoré, fort de la cause dont il a embrassé la défense, M. de Lamartine aborde la question hardiment. Après avoir préalablement payé le tribut d'éloges que Byron mérite, après l'aveu naïf d'une admiration sincère pour le génie qui a créé *Don Juan* et *le Pèlerinage*, l'auteur des *Méditations* interpelle le poète anglais, et lui demande la raison de son amer scepticisme. Il le presse d'interrogations bienveillantes, il le suit pas à pas dans le chemin de plus en plus sombre où le pousse le doute; et, quand il est arrivé avec lui à ce point où l'inquiétude et la curiosité hautaines, plus ardentes qu'auparavant, n'ont le choix qu'entre la foi ou le blasphème, il lui montre aisément que le premier des deux moyens à prendre est le plus sûr et le meilleur. Le conseil qu'il donne, il en sait la valeur par expérience. Lui aussi, autrefois, il a été tourmenté par le désir d'approfondir et de connaître; lui aussi, il a voulu dérober leurs secrets à Dieu et à la nature; lui aussi, épuisé par la lutte insensée de sa raison contre d'impénétrables mystères, il s'était d'abord réfugié dans une audacieuse impiété. Mais un jour, comprenant l'inutilité de sa douloureuse révolte, il a quitté pour la plaine ombragée et fertile les sommets arides et déserts; il a préféré, à l'orgueil

impuissant qui troublait et dévorait son ame, l'humilité confiante qui la calme et la fortifie; et depuis lors il se fait gloire d'ignorer et de prier. — Tel est le sens de cette épître, que l'auteur termine en conjurant Byron de ne pas marcher plus long-temps dans une route fatale qui n'aboutit qu'au désespoir. Si nous insistons sur les vers adressés à Byron, c'est d'abord que ces vers, à cause du souffle puissant qui les anime, et par la nature des questions qu'ils soulèvent, méritent réellement une mention toute particulière; et en second lieu, c'est qu'ils expliquent très bien, à notre avis, la tâche que M. de Lamartine s'est imposée. Le poète a voulu, dès *les Méditations*, réagir, au profit des tendances religieuses du siècle, contre un dédain de toutes croyances qui menaçait d'aller jusqu'à l'athéisme; et voilà ce que l'épître à Byron formule nettement.

Il ne faut pas conclure de là que les *Méditations* sont un recueil d'hymnes et de cantiques. Si le poète se fût décidé à chanter perpétuellement les louanges de Dieu et le bonheur des ames croyantes, il n'eût peut-être pas acquis à sa parole toute l'influence nécessaire; car le lecteur aurait pu ne voir en lui qu'une organisation privilégiée, prédestinée aux émotions pieuses, aux divines extases, naturellement amoureuse des saintes rêveries. Une marche plus sûre à suivre, pour captiver l'attention des esprits irrésolus, c'était de se donner à eux comme un homme en lutte avec le génie du doute, travaillant à repousser les pensées ténébreuses, et triomphant d'elles par la persévérance de ses efforts. Il fallait partir du même point que le grand nombre, pour lui inspirer confiance; il fallait procéder de la révolte à la soumission. Si les *Méditations* ont obtenu un succès si éclatant et si rapide, nous avons la certitude qu'elles le doivent en partie à cette tactique dont nous parlons, et qui a été celle de l'auteur. Nous ne prétendons pas, certes, que les sentimens sceptiques exposés çà et là dans les *Méditations*, par M. de Lamartine, soient faux par rapport à la conscience du poète. Que M. de Lamartine, même dans une intention louable, se soit résolument attribué des sentimens d'emprunt, qu'il ait pris un masque, c'est une supposition gratuite qui n'est permise à personne. Quand M. de Lamartine, parlant à Byron, racontait son passé de trouble et d'angoisses, il ne disait rien qu'il n'eût éprouvé, rien qu'il n'eût senti; de même lorsqu'il écrivait ses belles méditations sur *le Désespoir*, sur *l'Immortalité*. La sincérité du poète, dans les divers morceaux que nous rappelons, éclate à chaque strophe, à chaque ligne. On ne peint pas avec autant de vérité et d'éloquence des tortures imaginaires; si ingénieusement parée qu'elle soit, une douleur feinte n'a jamais la gloire de provoquer de sympathiques émotions. On nous accordera, cependant, que M. de Lamartine, concevant autrement que nous ne l'avons dit le rôle de poète religieux, pouvait s'abstenir de chanter durant ses heures d'ébranlement et d'inquiétude, ou tout au moins ne chanter alors que pour lui seul, pour le soulagement de son génie, et dérober ainsi à la foule de passagères défaillances que nul n'aurait soupçonnées. Assurément, en admettant le pu-

blic à la confidence de ses impressions personnelles, M. de Lamartine avait le droit de s'arrêter où bon lui semblait, de ne se montrer que ferme et assuré dans ses croyances. Mais M. de Lamartine a bien compris, que la première condition pour exercer de l'empire sur les hommes, c'est d'être humain; et il n'a pas cherché à feindre une sérénité d'esprit plus grande qu'il ne l'avait. Le vrai charme des *Méditations*, et le secret de leur influence prodigieuse, c'est précisément la vérité, la naïveté des impressions qu'elles retracent; impressions parfois tristes et décourageantes, mais effacées presque aussitôt par d'autres, douces et consolantes, celles-ci, et respirant la sérénité. Oui, malgré le calme habituel de sa pensée, le poète ne dissimule pas qu'il a parfois à gémir sous le poids du doute; pas plus que ses frères, il n'est à l'abri des tristesses poignantes, des désespérantes réflexions; seulement, ces crises de son intelligence, loin d'être mortelles, ne font jamais que le rendre plus confiant et plus humble à la foi dont elles l'avaient éloigné momentanément. Sa planche de salut, dans la tempête, la voile protectrice qui, en dépit du vent et des vagues, le ramène toujours au rivage, c'est l'amour. Soit qu'il entre pour prier, la nuit, dans un temple, soit qu'il reçoive d'une main aimée et mourante un crucifix tiède encore du dernier baiser, le poète s'élève toujours à l'amour divin par l'amour terrestre. Et comme les affections terrestres sont périssables, il est aisé de prévoir qu'un jour, le poète, isolé sur la terre, se rappelant la source rafraîchissante vers laquelle un pas adoré lui a tracé tant de fois un sentier mystérieux, y retournera par besoin, par reconnaissance, et s'y plongera tout entier.

Les *Harmonies* sont l'accomplissement de ce que présageaient les *Méditations*. Le poète, désormais, n'est plus occupé que d'admirer Dieu dans ses œuvres, de le glorifier. Le lever du jour le trouve errant dans la campagne, attentif aux mouvemens de la terre qui se réveille, écoutant l'oiseau, suivant de l'œil la vapeur transparente qui s'élève du lac ou du fleuve, prêtant l'oreille au bruit insensible des fleurs qu'une douce brise vient caresser. Le poète comprend ce langage de la nature; il saisit le sens de ces prières inarticulées qui montent vers le ciel; et pour que l'homme seul ne soit pas muet dans ce concert où le brin d'herbe a sa partie, comme le chêne, comme le nuage, il mêle sa voix aux voix majestueuses qu'il entend. Et la nuit le retrouve prêt à entonner de glorieux hymnes. Pour lui, le dernier bruit du feuillage, les soupirs de plus en plus faibles du vent qui s'apaise, le gémissement du fleuve qui s'assoupit, sont encore autant de prières, autant d'actions de grace à Dieu; et il s'unit de nouveau à la nature. Plus heureux qu'elle, cette fois, il peut prolonger sa veille jusqu'au retour de la lumière; il peut rester seul, le monde endormi, pour chanter le magnifique spectacle du ciel étoilé, ou pour en jouir en silence. Sa voix et sa parole ont la gloire de monter seules, à cette heure, vers le Tout-Puissant.

A l'exception de quelques pièces, toujours religieuses au fond, puisqu'elles ont l'amour divin pour conclusion unique, spécialement consacrées, toutefois,

à retracer des évènemens personnels; causeries familières, avec un ami, sur la poésie, ou sur la terre natale, ou sur quelque souvenir d'enfance; à ces exceptions près, disons-nous, les *Harmonies poétiques* sont toutes dictées par un sentiment de piété profonde et sincère; piété vague et flottante, si l'on attache à ce mot l'idée d'un culte quelconque, mais piété vraiment pieuse; indépendante de toutes les formules que chaque religion prescrit à ses fidèles, mais assez élevée pour se confondre, aux pieds de Dieu, avec les cantiques des religions les plus opposées.

Un moment arrive, cependant, où le poète ne peut plus laisser le lecteur dans l'incertitude. Jusqu'à présent, le catholicisme s'est fait honneur des vers de M. de Lamartine; il est temps que M. de Lamartine, resté en dehors de toute orthodoxie spéciale, s'enrôle positivement enfin, ou refuse de s'enrôler, sous la bannière de l'Évangile, ne fût-ce que pour réduire au silence les interprétateurs malveillans. M. de Lamartine, avec cette sincérité que nous nous sommes plu déjà à lui reconnaître, ne cherche pas à éluder la difficulté qui se présente. Il ne s'est pas encore rendu à lui-même un compte bien exact de ses convictions religieuses; il n'a pas scrupuleusement interrogé sa conscience, au sujet de telle ou telle doctrine; se contentant de louer Dieu, il n'a jamais songé à conformer ses inspirations à la chatouilleuse littéralité d'un dogme. Mais, puisque c'est un devoir pour lui, maintenant, de se prononcer avec franchise, puisqu'il risquerait, en se taisant, d'accepter des admirations ignorantes ou abusées, il aborde la question sans arrière-pensée et sans détours. Dans l'*Hymne au Christ*, il confesse donc l'affection inaltérable, le respect sans réserve qu'il a voués depuis l'enfance au fils de Marie. La raillerie des philosophes n'a pas entamé d'une ligne les sentimens dont il parle. A ses yeux, l'histoire du monde n'offre aucun exemple d'une mission aussi glorieuse que celle de Jésus, remplie avec autant de grandeur persévérante et de dévouement. La religion qu'a établie le Christ sur la terre, admirable de quelque point de vue qu'on la juge, est aussi divine par la simplicité des moyens qui la fondèrent que par l'importance des résultats qu'elle a obtenus, par la sublimité du but qu'elle propose. Le poète, néanmoins, en méditant sur l'immobilité qu'impose la foi en une révélation directe, en comparant à nos besoins présens les besoins du temps pour lequel fut promulgué l'Évangile, ne peut se défendre de l'incrédulité. Il ne renie pas, certes, le dieu de sa mère; il ne se proclame pas hérétique; mais l'affliction profonde où le plonge la décroissance de la ferveur chrétienne dit assez, qu'il ne croit plus lui-même à l'éternité de la pierre sur laquelle est édifiée l'église; *super hanc petram ædificabo*. Dès qu'il se trouve face à face avec cette pensée, pour lui particulièrement douloureuse, il tombe insensiblement dans une mélancolie noire dont les harmonies précédentes ne contenaient aucun indice, non plus que les *Méditations*. Les idées lugubres l'assiégent. Il s'agenouille tout en pleurs sur le tombeau de sa mère, à laquelle il demande le mot de la grande énigme que la mort seule sait expliquer; et, comme si la réponse

nuette de l'ombre chère ne suffisait pas à son incertitude, il interroge une autre ombre plus profane, l'ombre de celle qui lui a jadis montré Dieu à travers l'amour. Inquiet encore, après ces deux épreuves solennelles, le poète s'enferme en lui-même, résolu à mettre un terme quelconque au supplice qu'il endure : tel un agonisant, abandonné par la science, se décide à essayer de quelque hardi remède qui le guérisse ou le tue promptement. Mais la pièce intitulée *Novissima Verba*, loin d'être pour le poète l'occasion d'une rechute dernière et décisive, détermine en lui une crise salutaire où éclate toute la vigueur de son tempérament religieux ; et les vers à l'Esprit-Saint, qui terminent les *Harmonies poétiques*, montrent clairement que la foi rajeunie du poète est désormais à l'abri de tout danger.

Les deux petits poèmes par lesquels M. de Lamartine préludait à une épopée plus vaste, commencée depuis, ont une évidente parenté avec les *Méditations* et les *Harmonies poétiques*. Ce sont deux fruits mûris au même soleil que les productions précédentes. *La Mort de Socrate* et le *Dernier Chant du Pèlerinage*, œuvres trop légèrement jugées, à notre avis, surtout la dernière, contiennent sous une forme nouvelle, la forme du récit, le développement de l'idée religieuse dont les *Méditations* sont en quelque sorte le confus exorde, et dont les dernières pages des *Harmonies* sont l'intelligente et sublime conclusion. Le rôle philosophique joué par Socrate, ce premier précurseur du christianisme, a des analogies trop frappantes avec le rôle de la philosophie moderne, pour qu'il soit besoin de justifier le choix ou d'expliquer la sympathie de M. de Lamartine. Quant au *Dernier Chant du Pèlerinage*, c'est un noble hommage rendu par l'auteur à la mémoire de son illustre rival. Byron mort, M. de Lamartine seul, en Europe, pouvait revendiquer l'honneur de compléter *Childe-Harold*. Seul, le poète qui avait si bien distingué Byron derrière le sombre pseudonyme, pouvait mettre la main au poème forcément inachevé. Sans vouloir nous occuper ici de cette question oiseuse, si M. de Lamartine est égal ou inférieur à Byron, dans le *Dernier Chant du Pèlerinage*, disons que le *Dernier Chantdu Pèlerinage* est un magnifique fragment qui, bien qu'écrit dans un sens directement opposé au sens des quatres parties qui précèdent, est plein de morceaux admirables, dignes de Byron, et que Byron n'eût pas hésité à signer. Les adieux à Léna, l'élégie sur l'Italie, l'apostrophe à Homère, la méditation sur Dieu, dans le monastère grec, sont autant de passages qu'on peut mettre hardiment à côté des plus beaux du poème anglais. Pour ce qui est de la composition de l'œuvre de M. de Lamartine, on serait mal venu à l'attaquer par voie de comparaison avec le *Pèlerinage;* car on sait que la composition n'est pas la partie forte du *Pèlerinage*, non plus que des poèmes de Byron, en général.

Nous ne dirons qu'un mot du *Voyage en Orient*, livre auquel la critique a injustement demandé beaucoup plus qu'il ne promettait par son titre; c'est que, si la Grèce, l'Égypte et la Terre-Sainte, historiquement et topographiquement, ne sont pas *vraies* dans le voyage de M. de Lamartine, elles y sont,

en revanche, admirablement comprises au point de vue poétique. Or, il nous semblerait peu raisonnable de blâmer un poète de ce qu'il décrit en poète, et non en historien ou en antiquaire, un pays qu'il parcourt. M. de Lamartine, d'ailleurs, n'a pas cherché le moins du monde à donner le change sur la valeur de son livre; en nous promettant, par le titre même du livre, un journal de ses souvenirs, de ses impressions, de ses pensées, il nous prévenait implicitement que nous trouverions, dans le *Voyage*, une appréciation toute personnelle de l'Orient, et non point une appréciation qui pût être approuvée par tout le monde. Que l'on soit sévère avec un voyageur qui s'engage à tracer un itinéraire, cela se conçoit sans peine, puisqu'un itinéraire doit se distinguer, avant tout, par l'exactitude des renseignemens. Mais que l'on veuille contraindre l'imagination d'un poète à une précision matériellement rigoureuse, c'est une prétention non moins absurde que ne le serait celle d'exiger de la science les qualités particulières à l'imagination. Le *Voyage en Orient* est ce qu'il devait être, écrit par un poète, et surtout par M. de Lamartine; c'est un recueil d'éloquentes méditations sociales, inspirées au voyageur par les ruines qu'il a contemplées.

M. de Lamartine nous a donné deux épisodes du grand poème religieux auquel il travaille : *la Chute d'un Ange* et *Jocelyn*. *La Chute d'un Ange*, le plus récemment publié des deux épisodes, est la première pierre du vaste édifice dont *Jocelyn* se trouvera l'avant-dernière pierre, vraisemblablement. La publication de ce nouvel épisode est d'une très-haute importance pour l'intelligence générale du poème; *Jocelyn* y gagne un sens plus net, plus déterminé. L'épopée de M. de Lamartine, de l'aveu même du poète, devant être une histoire complète des souffrances de l'ame humaine, et M. de Lamartine nous découvrant, aujourd'hui, dans *la Chute d'un Ange*, la cause de ces souffrances, Jocelyn devient une très compréhensible personnification de l'ame, qui, après avoir passé par les plus rudes épreuves, en expiation de son amour pour la matière, après s'être lentement et longuement épurée par la douleur et par les larmes, entrevoit le terme du châtiment qu'elle subit. Les diverses épreuves de l'ame, entre sa chute et sa rédemption déjà prochaine, le poète les décrira plus tard dans une série de successifs épisodes. En attendant, les fragmens que nous avons du poème, fournissent amplement aux besoins de la discussion.

Jocelyn, c'est le symbole de la douleur la plus méritoire et la plus noble, la douleur du dévouement. De la première à la dernière page de sa vie, Jocelyn se montre à nous comme une victime volontaire. Le sacrifice, en toute occasion, sous toute forme, est la sainte loi qu'il s'impose, et à l'exécution de laquelle il ne manque pas. Jeune encore, Jocelyn a sacrifié sa modeste fortune au bonheur de sa sœur. Cette sœur chérie, faute d'une dot suffisante, ne pouvait épouser l'homme qui l'aimait et qu'elle aimait; frère généreux, Jocelyn a renoncé à sa part du paternel héritage, et il est entré dans un séminaire, avec l'intention de se consacrer au service de Dieu. Plus tard, la

révolution de 93 survenue, et les prêtres obligés d'abandonner furtivement leurs pieuses demeures, Jocelyn, bien qu'il ne fût pas encore entré dans les ordres, n'a pas voulu se soustraire au péril par une lâche apostasie. Il s'est réfugié au sommet des Alpes, seul, sans ressources, résigné d'avance à l'existence vide et misérable que les évènemens lui ont faite, confiant en la justice du Tout-Puissant. Il semblerait que la paix du cœur dût être au moins le partage de Jocelyn, dans le solitaire asile qu'il a choisi. Mais non! C'est là, au contraire, au milieu des rocs les plus inaccessibles, que l'attend le martyre le plus douloureux. Jusqu'à ce jour, son dévouement a été facile, pour ainsi dire; car il n'a sacrifié qu'un peu d'argent, la première fois, et la seconde fois, en s'exposant à la vengeance révolutionnaire, il avait la chance d'y échapper. L'affection d'une sœur tendrement aimée, l'approbation de ceux de ses frères qui sauraient sa résolution courageuse, lui étaient, en outre, une douce récompense, un glorieux encouragement. A présent, ces stimulans quelque peu profanes vont lui manquer tous deux. Loin de trouver autour de lui une compensation glorieuse ou douce au sacrifice inouï que sa destinée lui impose, il ne sera payé que de haine et de mépris. Laurence, la jeune fille que la fatalité a poussée comme Jocelyn au sommet des Alpes, et qui s'est prise d'un ardent amour pour le jeune homme, Laurence comprendrait-elle un acte de pieux dévouement dont elle serait, elle qui se croit aimée, la première victime? Il ne faut pas l'espérer. Aussi, lorsque, forcé d'opter entre l'apostolat et l'amour, entre Laurence et Dieu, pour adoucir les derniers momens d'un prélat que l'échafaud réclame, Jocelyn a triomphé de la passion qui remplit son cœur; lorsque Jocelyn, plus courageux que jamais, s'est résigné à l'immolation de son chaste amour, sa première et dernière espérance; au lieu d'inspirer désormais, à la jeune fille, une affection d'une nature différente, extérieurement du moins, fraternelle en apparence, admirative à la fois et compatissante, il ne trouve plus en Laurence qu'une femme blessée, chez qui le dédain remplace bientôt la douleur d'abord inconsolable, et à qui le vice apparaît enfin comme un moyen de distraction et d'oubli. Et, pour comble d'infortune, les frères de Jocelyn, le calme rétabli, apprenant son histoire sur la montagne, et ne pouvant croire à la chasteté d'une liaison dont la pensée même est pour eux un crime, n'ont plus qu'un regard de mépris pour le jeune martyr, et s'éloignent de lui comme d'un lépreux.

Si Laurence, devenue sceptique et débauchée, mourait dans l'impénitence finale, Jocelyn n'aurait pas complètement rempli la mission qu'il semble avoir acceptée, et qui consiste à faire le bonheur des autres aux dépens de son propre bonheur. Un malheur dont il serait cause ferait tache dans la vie si exemplaire de Jocelyn. C'est dans cette pensée, sans doute, que M. de Lamartine a inventé la magnifique scène, où Laurence agonisante mérite, par une confession détaillée et sincère, le pardon de ses fautes, et, avant de rendre le dernier soupir, reconnaît l'homme qu'elle a tant aimé dans le prêtre ému qui l'absout. Après cette dernière épreuve, la plus cruelle et la plus méritoire de toutes, Jocelyn, on le sent, n'a plus qu'à mourir.

Entre *Joselyn* et *la Chute d'un Ange*, nous croyons devoir hasarder quelques observations sur la partie plastique des deux épisodes, afin de n'avoir plus à y revenir. On a reproché à *Joselyn*, avec une certaine colère, qui n'est pas sans excuse, les nombreuses imperfections de style qui le déparent. Dans la préface de *la Chute d'un Ange*, épisode qui, du reste, grammaticalement parlant, n'est pas plus irréprochable que l'autre, M. de Lamartine, reconnaissant fort modestement la justesse des critiques qu'on lui adresse, s'engage à y faire droit quelque jour, quand ses loisirs le lui permettront. Pour notre part, nous savons gré à M. de Lamartine de cette promesse, qui prouve un respect réel pour la syntaxe, à défaut de fidélité aux lois qu'elle impose; mais nous dispensons fort volontiers M. de Lamartine de mettre sa promesse à exécution. Pourquoi? parce que nous avons la conviction profonde que, sur deux cents vers corrigés par le poète, cent cinquante perdraient plus qu'ils ne gagneraient au régime de la correction. La raison en est que M. de Lamartine, n'écrivant pas quand il n'a rien à dire, ne forçant jamais son inspiration, n'obligeant pas son cerveau à fournir, en un temps donné, le nombre de vers nécessaire à la confection d'un volume, n'a jamais que des fruits mûrs à cueillir. Quand M. de Lamartine prend la plume, c'est qu'il a porté assez long-temps, trop long-temps peut-être, l'idée qu'il va exprimer. Prêtes à sortir, alors, les pensées se pressent en foule sur les lèvres du poète, qui se hâte de les jeter dans l'espace avec amour. Or, il est évident que l'heure de l'inspiration, quand l'inspiration est réelle, est l'heure la plus favorable pour le choix de l'expression. L'enthousiasme passé, les modifications que l'on s'efforce d'apporter au style, sont comme des glaçons que l'on jetterait sur une matière enflammée, et qui ne tempéreraient la flamme qu'en l'éteignant. D'un autre côté, M. de Lamartine, quand il écrit, étant obligé à une extrême rapidité, pour ne perdre aucune des pensées amoncelées depuis long-temps derrière sa parole, et qui demandent à sortir ensemble, il est évident encore que la préoccupation du style, en cet instant plus que jamais, nuirait au travail de son esprit. Ne regrettons donc pas une correction de langage qui coûterait à M. de Lamartine les qualités, plus difficiles et plus rares, de la verve, de l'abondance, de l'entraînement. N'oublions pas qu'un poète psychologique, comme M. de Lamartine, ne peut que sacrifier la parole à l'idée. Songeons, d'ailleurs, qu'un pédant de collége pourrait, après tout, rectifier les erreurs grammaticales qui se trouvent dans les œuvres de M. Lamartine, et en faire ainsi, à peu de frais, des œuvres parfaitement irréprochables; tandis qu'il ne pourrait compléter, en sens inverse, bien des œuvres d'aujourd'hui où la syntaxe est raisonnablement triomphante, mais où la pensée ne paraît pas.

Cela dit, louons M. de Lamartine des qualités inattendues que *la Chute d'un Ange* vient de nous révéler en lui. Les *Méditations* et les *Harmonies poétiques* étant données, *Joselyn* s'expliquait facilement; car, sans parler de l'amour divin et de l'amour terrestre, qui, à la différence près des personnifications, s'y retrouvent en présence, *Joselyn* est frère des *Méditations* et des *Harmonies*, par la réalité toute contemporaine des douleurs qu'il chante,

par la tendance particulièrement rêveuse de l'inspiration qui l'a produit. Mais nous sommes bien loin des *Méditations*, comme des *Harmonies*, comme de *Jocelyn*, dans *la Chute d'un Ange*. Le poète nous transporte si avant dans le passé que, n'osant pas prendre tout-à-fait sur lui la responsabilité d'événemens qui ne peuvent s'autoriser de l'histoire, il nous donne son poème comme une vision. Libre alors d'ouvrir de larges ailes, il créé tout un monde, lois, mœurs, personnages, tout un monde dont l'intuition philosophique seule peut affirmer l'existence évanouie. L'invention, l'imagination, facultés contestées jusqu'à ce jour, sinon refusées, à l'auteur, sont donc deux mérites que l'on ne saurait plus, dorénavant, s'obstiner à méconnaître en M. de Lamartine, sans faire preuve d'une injuste partialité.

L'auteur de *la Chute d'un Ange*, voulant motiver l'intervention d'un esprit céleste dans les affaires de la terre, mais n'ayant sur cette intervention aucunes données précises, a dû naturellement la supposer à cette époque, enveloppée pour nous d'impénétrables ténèbres, où de fabuleuses traditions placent le règne de la force et de la brutalité. Balbek, cette cité dont les ruines colossales attestent visiblement le passage sur notre globe d'une race géante, où quelques monstrueux débris témoignent, depuis des siècles innombrables, de la prodigieuse supériorité physique des hommes qui l'ont habitée; Balbek était le seul lieu où l'action inventée par M. de Lamartine pût convenablement se dérouler. Le moment n'a pas été moins bien choisi, par le poète, que le temps et le lieu. La race humaine est arrivée au dernier degré de l'avilissement, guidée par le matérialisme. La corruption la plus effrontée et la plus hideuse, la tyrannie la plus infame et la plus absurde, accouplées l'une à l'autre, exploitent la virginité et le travail à leurs mutuels profits. Le petit nombre d'hommes qui, fidèles aux traditions paternelles, ont conservé le sentiment des devoirs imposés jadis à la créature par le créateur, repoussés, bannis de cette société que n'a pu ramener au bien leur voix sévère, se sont réfugiés dans de profondes solitudes où ils attendent pieusement un miracle de Dieu. C'est au milieu de ce désordre impie, c'est à l'heure de la plus impure effervescence, que M. de Lamartine fait descendre Cédar du ciel; l'ange Cédar, à qui une jeune fille de la terre, Daïdha, a inspiré un sentiment inconnu encore, mélange de tendresse et de compassion.

Avant d'aller plus loin, il importe de noter, que l'ame dont M. de Lamartine chante les souffrances, et dont Cédar et Jocelyn offrent chacun une personnification différente, à quelques mille ans d'intervalle, n'est pas cet esprit subtil qui court dans le sang des veines, qui imprime au corps le mouvement, et d'où résultent les phénomènes de la parole et de la pensée; mais bien cet autre esprit, plus impétueux, plus ardent, plus avide, qui se tourmente dans le sein de chair qui l'enferme, et pleure, et demande à grands cris des ailes pour s'envoler. M. de Lamartine, en parlant de l'ame, n'a pas voulu désigner l'esprit proprement dit; car l'esprit est évidemment associé à la matière depuis

le jour de la création. L'ame que chante M. de Lamartine, c'est cette ame, sœur de l'esprit, et pourtant son ennemie mortelle, à qui la vie d'ici-bas est à charge, qui aspire à des joies perdues ou pressenties, qui se consume en élans et en extases, qui a soif de sympathie, d'admiration, de croyances; c'est le désir, c'est l'amour.

Et maintenant, la distinction clairement établie, la différence entre l'ame et l'esprit bien comprise, suivons Cédar qui, étranger aux hommes, regardé d'abord par eux comme un ennemi, excepté par la jeune fille qu'il a sauvée d'un danger terrible, devient esclave de la tribu de Phayr. L'amour de Cédar et de Daïdha grandit de jour en jour, et peu à peu finit par les absorber l'un et l'autre. Cédar, traînant ses liens, rêve du soir au lendemain la venue de Daïdha; et Daïdha, de son côté, attend chaque jour avec impatience le moment où elle pourra s'éloigner sans crainte pour aller consoler Cédar. M. de Lamartine a peint avec une grace exquise les diverses phases de cette passion primitive. Cédar, ne comprenant rien à ce qui l'environne, ne s'expliquant pas la réflexion des objets dans l'eau limpide du fleuve, et s'élançant pour saisir Daïdha qu'il croit emportée par le courant; Daïdha, heureuse de l'affection dévouée qu'elle inspire, s'efforçant de communiquer ses pensées à Cédar, par des signes, et réussissant enfin à lui apprendre le langage qu'elle parle; autant de tableaux ravissans, où la naïveté antique se trouve mêlée heureusement à une sensibilité plus moderne, et que nous craindrions de ternir en y touchant. La scène où Daïdha, mystérieusement interrogée, refuse l'amour de trois frères qui se disputent son cœur, et la scène suivante, où son secret est arraché à la jeune fille; deux autres merveilles comme finesse, comme goût, comme style, perles que l'on croirait dérobées à un collier grec. Le secret de Daïdha dévoilé, et Daïdha devenue mère, elle est condamnée par la loi à mourir. Enfermée dans une tour démesurément haute, et sans issues, Daïdha mourrait en effet, si Cédar ne lui venait en aide. Délivrée par son amant, elle s'enfuit avec lui, et avec lui arrive, après quelques jours de marche, au sommet du mont Liban. Là, dans une grotte obscure, ils trouvent un vieillard incliné par le poids des ans et par la prière; un de ces hommes austères que Balbek repousse, le prophète Adonaï.

Adonaï, dans l'œuvre de M. de Lamartine, est évidemment le symbole du devoir. Adonaï, dépositaire de la tradition religieuse, accomplit fidèlement, depuis des années, les préceptes qu'enseigne la tradition. Il aurait pu aisément, s'il l'avait voulu, prendre rang parmi les géans dominateurs; il aurait pu s'asseoir aux banquets des maîtres de la race humaine. A ces honneurs usurpés, à ces félicités impies, Adonaï a préféré de bonne heure le calme de la conscience, le plaisir qui prend sa source dans la pratique du bien. Adonaï est un de ces esprits d'élite, rares en ce monde, qui n'agissent en vue d'aucun intérêt égoïste, qui ne se proposent aucun but dans la vie, si ce n'est de vivre irréprochables, dont l'ambition se borne à mériter d'être pris pour pieux modèles, et que la règle la plus difficile n'épouvante pas. Homme à part

parmi les hommes, Adonaï a toujours été heureux de l'austérité même des devoirs qu'il remplit; monotones et sans charmes, ils n'en paraissent que plus saints à ses yeux. Convaincu de la grandeur de Dieu et de la faiblesse de la créature, Adonaï ne croit pas que les lois imposées par le ciel puissent être exécutées, ici bas, avec une ponctualité trop scrupuleuse. Et même, tant est grand le respect du vieux prophète pour l'auteur de toutes choses, Adonaï, dans la sévérité calme et inflexible de ses principes, n'a pas besoin d'être encouragé et soutenu par l'espoir d'une récompense. Servir Dieu, s'humilier devant lui, le prier, sont aux yeux d'Adonaï des obligations toutes naturelles et simples, auxquelles il y aurait folie ou crime à se soustraire; et il prie Dieu, s'humilie et le sert.

Dès que Cédar et Daïdha, arrivés auprès du prophète, ont pu être initiées aux vérités que sait Adonaï, transformés tous deux, fécondés, pour ainsi dire, par ces rayons pénétrans, ils s'agenouillent devant le vrai maître, dont ils n'avaient jusqu'alors adoré que l'ombre, il sentent en eux et autour d'eux une vie nouvelle, et leur commun amour, chose étrange! s'augmente en se partageant. Désormais le vieil Adonaï peut mourir sans crainte. La tradition, qu'il tremblait de voir périr avec lui, il l'a confiée au jeune couple voyageur; gravée dans ces deux cœurs limpides et tendres, elle a maintenant de longs jours encore à espérer. Adonaï mort, tué par des émissaires des princes de Balbek, Cédar et Daïdha sont conduits à Balbek, destinés, l'un à l'esclavage, l'autre aux plaisirs des grands; et c'est alors que se montre, dans toute sa splendeur, l'idée mère du poème de M. de Lamartine. Ce qu'Adonaï avait tenté vainement au nom d'une loi froide et sans entrailles, ce retour au bien qu'il avait rêvé pour une société impie et corrompue, Cédar va le réaliser. Hier, Cédar eût été aussi impuissant qu'Adonaï à opérer ce prodige, parce que hier Cédar eût agi sous l'inspiration d'un amour ignorant et personnel, comme Adonaï agissait sous l'inspiration d'un sentiment trop exclusivement austère. Aujourd'hui, au contraire, instruit par Adonai, Cédar sent que la passion doit s'abdiquer elle-même au profit de l'humanité. Tant que Cédar fût resté enfermé dans l'affection égoïste, tant qu'Adonaï n'eût pas trouvé, pour propager ses doctrines pieuses, de meilleures raisons que la nécessité et le devoir, la réforme sociale n'aurait pas fait un pas. Mais, à présent, les deux idées se sont mêlées ensemble, le devoir et l'amour font cause commune, et rien ne saurait résister à de telles puissances combinées. Aussi, dès que Cédar a mis le pied dans Balbek, l'équilibre de la société titanique est violemment rompu. Une révolution éclate dans l'intérieur même du palais des princes; et pendant que l'ambition et la corruption luttent d'audace et de ruses pour arriver à se satisfaire, le peuple, à la voix de Cédar, culbute ce trône, où ne s'est jamais assis qu'un fourbe ou un assassin. Malheureusement, Cédar se lasse trop vite de son rôle populaire; l'amour lui fait oublier trop tôt le devoir. Épuisé par la longue lutte soutenue, il veut s'éloigner avec Daïdha; il veut aller reposer son amour en quelque coin ombragé et solitaire; et c'est alors, à ce moment d'égoïsme recommençant,

qu'il s'égare dans le désert et qu'il meurt. Derrière le dénouement dramatique de ce poème, il est aisé de trouver la conclusion rigoureuse et logique de l'idée de M. de Lamartine : à savoir, que si le devoir et l'amour, éclairés et soutenus l'un par l'autre, peuvent changer la face du monde, l'isolement leur est mortel.

La préoccupation de l'idée philosophique n'a pas été tellement absorbante, chez M. de Lamartine, qu'il ait négligé son œuvre dans les détails. A part quelques rimes défectueuses et quelques locutions aventurées, taches légères que nous avons expliquées plus haut, *la Chute d'un Ange* est d'une exécution entièrement magnifique. En ce qui est de l'abondance, le nouvel épisode n'a rien à envier aux *Harmonies;* en ce qui est de la composition, développement du sujet et caractères, le nouvel épisode est de beaucoup supérieur à *Jocelyn*. Il serait possible de trouver, dans les littératures contemporaines, française, anglaise ou allemande, certains types, desquels le curé de village se rapprochât plus ou moins; Cédar, lui, défie hardiment pareille épreuve. Daïdha s'éloigne également de toutes les héroïnes connues. Aussi admirable que les plus belles créations de Byron et de Shakespeare, elle n'a de commun avec la plupart d'entre elles que la jeunesse et la beauté. Adonaï rappelle, il est vrai, la grande et majestueuse figure de Moïse, mais vaguement, et avec moins d'obscurs nuages autour du front. Quant à Nemphed, tyran de Balbek; quand à Lakmi, courtisane aux gages de Nemphed; quant à Arasfiel, Shaber et Serendyb, dignes ministres du tyran, ce sont là des caractères comme le génie seul peut en inventer; simplement dessinés, et creusant pourtant dans la mémoire une silhouette ineffaçable, pressés l'un contre l'autre, et se distinguant si bien les uns des autres, cependant, que l'attention la plus paresseuse ne saurait les confondre, aussi différens que nombreux. Et une chose à remarquer, surtout, dans les portraits qu'a tracés M. de Lamartine, c'est qu'ils sont d'une saisissante réalité morale, sous leur matérielle exagération. Le cœur qui anime ces colossales poitrines, quoiqu'en harmonie parfaite avec les conditions physiques où il se trouve, n'en est pas moins, au fond, le cœur étudié par Salomon et par Homère, par Dante et par Shakespeare, le cœur vrai, le cœur humain. Il serait trop long, à côté des justes éloges que nous accordons à la partie animée de *la Chute d'un Ange*, d'énumérer toutes les belles scènes, douces ou déchirantes, que jouent entre eux les acteurs. Nous citerons seulement ici, outre les scènes d'amour indiquées tout à l'heure, la lutte entre Cédar et les sept chasseurs, la destruction de la Tour de la Faim par Cédar, et le festin royal, à propos duquel le poète a fait preuve d'une originalité et d'une vigueur qui ne sauraient être dépassées. Le contraste de cette orgie, où la chair vivante est transformée en luxe architectural, avec la misère du peuple s'unissant d'en bas, par des cris étouffés, au concert que des voix joyeuses et avinées donnent en haut, est un tableau qui demeure neuf, épouvantable et grandiose, à côté des péripéties de la tragédie grecque et de l'épisode d'Ugolin.

Au point de vue de la composition, sans approuver aussi complètement

la Chute d'un Ange, nous n'hésitons pas à proclamer une seconde fois la supériorité du nouvel épisode sur *Jocelyn*. Sans contredit, les quinze parties dont se composent *la Chute d'un Ange* pourraient être plus ingénieusement agencées qu'elles ne le sont; disposées avec une habileté plus méthodique, exciter une curiosité et une incertitude plus vives, après chaque page; mais, selon nous, les défauts auxquels nous faisons allusion, qui seraient peut-être de véritables taches dans l'exécution d'un sujet destiné au théâtre, ne sauraient être reprochés à M. de Lamartine sérieusement. L'épopée et le drame, ayant des buts différens, doivent naturellement user de procédés dissemblables; et il nous semble que ce serait une mauvaise chicane à faire à un poète épique, que de lui reprocher l'absence de qualités qu'il a peut-être, qu'il révèlera peut-être un jour, ailleurs, mais que la nature de son sujet actuel lui défendait de montrer. Aussi, ayant appelé l'attention, plus haut, sur la logique des idées contenues dans *la Chute d'un Ange*, nous dirons que l'imprévoyance avec laquelle l'action de ce poème est conduite, imprévoyance qui n'est qu'apparente, devons-nous ajouter, est tout simplement un signe irrécusable de puissance, et qui établit une parenté glorieuse entre la poésie de M. de Lamartine et l'ancienne poésie orientale, religieuse ou héroïque, dont le grand mérite est la naïveté. L'épisode du chien étouffé par Cédar, et l'épisode du supplice d'Isnel et d'Ichmé, nous ont semblé seuls entraver inutilement la donnée générale. Et encore regretterions-nous ces quelque cent vers, si le poète se décidait jamais à les retrancher.

La seule critique à faire du poème de M. de Lamartine est tellement sérieuse, que nous hésitons à la formuler; d'autant plus qu'elle ne porte pas précisément sur *la Chute d'un Ange*, mais bien sur la conclusion du vaste poème dont *la Chute d'un Ange* n'est que le début. Disons-le franchement, néanmoins; car, avec un homme comme M. de Lamartine, c'est un devoir que la franchise : nous craignons que la dernière partie de l'épopée sociale dont nous avons pu admirer déjà deux épisodes, ne se trouve dans un désaccord implicite et complet avec les tendances du temps présent. Depuis les *Méditations* jusqu'à *Jocelyn*, et même jusqu'à *la Chute d'un Ange*, M. de Lamartine, il est vrai, n'a cessé de mêler dans ses chants l'amour terrestre et l'amour divin, c'est-à-dire le plaisir et le devoir. Il a célébré la lutte de ces deux idees rivales; il a peint les douleurs impuissantes de l'ame, ouverte exclusivement à l'une ou à l'autre. Il ne faut pas se le dissimuler, toutefois; cette œuvre de pure expérience perdrait toute sa valeur philosophique, si elle ne concluait pas formellement à l'union prochaine du devoir et du plaisir. Or, d'après la préface de *la Chute d'un Ange*, nous sommes autorisé à penser que cette conclusion n'est point dans les idées de M. de Lamartine. Le langage, irrité et sévère, que le poète prête à Dieu contre Cédar descendu sur la terre par amour, nous confirme encore dans notre fâcheuse prévision. Si le poète croit vraiment, et il semble le croire dans sa préface, que les souffrances de l'ame sont sans remède, que la douleur est une loi

fatale à laquelle l'humanité doit se soumettre sans murmure, et s'il écrit sur la dernière page de son poème le mot résiguation, le poème, certes, n'en sera pas moins une admirable histoire de l'ame humaine. Seulement il aura, aux yeux de l'avenir, une valeur purement historique, au lieu d'avoir une valeur prophétique. Ce ne sera qu'un mausolée splendide, au lieu d'être un glorieux berceau. Si M. de Lamartine cherche résolument la cause des tourmens de l'ame, il la trouvera dans la barrière de bronze élevée, depuis l'origine des pouvoirs du monde, entre le bien et le beau, entre la loi et le plaisir, entre le devoir et l'amour. Que M. de Lamartine, alors, se rappelle la puissance irrésistible de Cédar, tant que Cédar fut à la fois amant et apôtre; qu'il s'inspire de cette dualité féconde, et la conclusion de son poème sera le digne couronnement du magnifique début. Nous espérons, dans le prochain épisode, intitulé *les Pêcheurs*, avoir à signaler la sympathie positive du poète pour l'idée que nous venons d'lmprimer, qui est l'idée du siècle, et la seule, par conséquent, à laquelle la poésie se puisse utilement et raisonnablement rattacher.

J. CHAUDES-AIGUES.

BULLETIN.

La session s'est terminée par une séance de la chambre des pairs qui a voté le budget des dépenses sans discussion. Le contrôle actif, et souvent rigoureux jusqu'à l'excès, qui a lieu dans la chambre des députés, autorise, en quelque sorte, cette promptitude. Les dernières discussions de la chambre des pairs ont prouvé qu'elle entre à fond, quand il le faut, dans les questions qui lui semblent avoir été incomplètement débattues ailleurs, et le budget de ses travaux de la session offre une série de séances importantes. Six séances ont été consacrées, après de longues études préparatoires, à la loi des aliénés. La loi des vices rédhibitoires, celles des tribunaux de commerce et du roulage ont rempli quatorze longues séances; la loi de l'état-major et celle des rentes ont occupé la chambre onze jours, et l'on sait quelles discussions sérieuses a amenées ce dernier projet de loi. Enfin la chambre des pairs, constituée en cour de justice, a terminé le procès Laity.

Le ministère a obéi à une rigoureuse nécessité en provoquant ce procès, et la chambre des pairs a reconnu cette nécessité en appliquant un *minimum*, il est vrai, mais un *minimum* extrêmement rigoureux, prescrit par un article des lois de septembre. L'opposition du parti doctrinaire à ce procès, prouve également qu'il est fermement décidé à faire de l'opposition sur toutes choses, même sur l'application de ces lois de septembre qu'il déclara en péril à l'avénement du ministère actuel, et dont il réclamait si vivement le maintien et l'application? Nous désirons que le ministère ne se croie pas obligé de satisfaire plus souvent aux vœux qu'exprimait alors le parti doctrinaire, et qu'au risque de le faire encore changer d'opinion aujourd'hui, il obéisse au sentiment de son origine. Un grand acte de rigueur a été fait; il

suffira, nous l'espérons, pour arrêter toutes les tentatives criminelles. Ceci fait, les rigueurs de second ordre seraient inutiles. Les petites réactions n'appartiennent qu'aux petits ministères, et quoi qu'en disent les doctrinaires, le ministère actuel ne méritera pas ce nom.

En fait de petites choses, le parti doctrinaire s'y entend mieux que ne fera jamais le ministère. Après le dernier écrit de M. Duvergier de Hauranne, qui n'était pas déjà une œuvre très vaste et très haute, nous voyons une petite lettre de l'honorable député dans un journal de département. Il s'agit, pour lui, de motiver à la fois son écrit et son opposition. Il s'étonne qu'on lui reproche d'attaquer le ministère aujourd'hui, après l'avoir soutenu au commencement de la session. Nous ne nous joindrons pas à ceux qui font ce reproche à M. Duvergier de Hauranne et à ses amis; ils espéraient, au commencement de la session, que le ministère marcherait dans leurs voies, qu'il reviendrait aux ministres du 6 septembre, que le besoin d'une majorité l'entraînerait dans le camp doctrinaire et le forcerait d'embrasser tous les principes qu'on y professe, ou, pour dire plus vrai, les principes qu'on y professait à l'époque dont nous parlons. Voyant le ministère rester dans ses propres voies, dans l'esprit de l'amnistie, de la conciliation, dans les idées larges et tolérantes du 15 avril, le parti doctrinaire a passé à l'opposition. Jusque-là rien ne nous semble plus naturel, et ce n'est pas ce que les esprits sensés reprochent à M. Duvergier de Hauranne, qui s'est fait, cette fois, l'organe du parti. Ce qu'on lui reproche, ainsi qu'à ses amis, ce n'est pas d'avoir changé de bancs, c'est d'avoir changé de principes, c'est d'outrer la démocratie comme ils avaient outré l'esprit d'aristocratie pendant leur ministère, c'est de vouloir ajouter outre mesure à la puissance de la chambre des députés après avoir combattu ouvertement ses prérogatives, en un mot, d'avoir inscrit la devise d'un autre parti sur ses drapeaux afin d'entrer avec lui dans la place qu'ils assiégent. Cette place qu'ils assiégent, c'est le pouvoir. C'est là ce que veulent dans tous les temps les doctrinaires, qui sont immuables en cette opinion et la conservent avec un religieux respect. M. Duvergier de Hauranne a beau ensevelir sa pensée dans la prolixité de ses apologies, elle éclate à toutes les lignes de sa lettre. On n'a pas besoin d'expliquer une opposition quand elle repose sur des espérances déçues. Il se peut qu'à l'ouverture de la session, le parti doctrinaire en ait conçu quelques-unes que le ministère n'a pas réalisées : son opposition est alors légitime. Pourquoi donc se donner tant de peine pour l'expliquer? Dans son embarras et son besoin de se justifier, M. Duvergier va même plus loin qu'on ne s'y attendait, et son mécontentement s'élève plus haut encore que la sphère ministérielle. Comment expliquer autrement cet éloge de la défection royaliste qui contribua tant à la chute du gouvernement de la restauration? « Ce mot, dit M. Duvergier de Hauranne, n'a rien qui m'effraie. Il y a douze ans, je m'en souviens, on l'appliqua à quelques hommes honorables et consciencieux, qui après avoir servi fidèlement et courageusement la res-

tauration pendant ses jours d'épreuve et de danger, ne se crurent pas obligés de la suivre quand il leur parut qu'elle faisait fausse route, et bravèrent, pour lui donner de sévères conseils, toutes les injures et toutes les injustices. » Eh! quoi, à peine un an s'est écoulé depuis que les doctrinaires sont sortis du pouvoir, et déjà leur impatiente colère bouillonne à ce point! Ce que faisait la *défection* après quelques années de vœux déçus, et sous le ministère du prince de Polignac, c'est-à-dire après la réalisation de toutes les craintes du parti modéré et de toutes les menaces du parti violent, M. Duvergier et ses amis sont prêts à le faire, ils le font sous le ministère du 15 avril, et quatorze mois après avoir dirigé eux-mêmes un cabinet réactionnaire! La *défection* était composée d'hommes qui n'avaient pas varié dans leurs principes; elle voulait, depuis l'établissement de la restauration, ce qu'elle voulait encore quand elle tomba, une monarchie modérée, la Charte de 1814 ramenée à ses premiers principes et sans l'interprétation de l'article 14 qui devait servir à la détruire. Mais le parti doctrinaire qui a modifié la Charte de 1830 dans un sens, et qui demande aujourd'hui qu'on force son interprétation dans un autre sens, que représente-t-il au milieu des partis tels qu'ils se dessinent à cette heure? Une défection, il est vrai, mais rien qu'une défection et nullement quelque chose de semblable à la *défection royaliste* « qui ne se crut pas obligée de suivre la restauration quand elle faisait fausse route. » On ne vit pas la défection royaliste livrer ses principes à la merci des alliés politiques qu'elle prenait, elle vint à ces alliés, parce qu'ils avaient, en apparence, du moins, les mêmes principes qu'elle, ses principes modérés qui ont fini par triompher après 1830, et qui ont été, jusqu'en 1837, les principes du parti doctrinaire. Que M. Duvergier et ses amis ne se bercent donc pas d'une illusion; ils voudraient, en réalité, faire au pays tout le mal dont M. Duvergier le menace, qu'ils ne le pourraient pas. M. Duvergier invoque l'histoire; l'histoire lui dira que les partis ne tirent leur force que de la stabilité de leurs principes politiques; et c'est là justement d'où venait la force du parti doctrinaire avant qu'il renonçât aux siens. Cette force, il l'a brisée de ses propres mains, et toute l'action de ce parti se bornera maintenant à prêter de la force aux autres partis. Les doctrinaires sont tout aussi frappés de cette vérité, que nous pouvons l'être, et c'est en s'examinant, en voyant leur débilité actuelle, qu'ils conçoivent cette humeur qui éclate dans leurs écrits et dans leurs discours. Sous ce point de vue, elle est excusable, et on doit la leur pardonner.

En Angleterre, vieux pays constitutionnel, on est plus sévère sur cette facilité de mœurs politiques. La séance de la chambre des lords du 10 juillet, où lord Brougham a fait des interpellations à lord Melbourne, au sujet du blocus des côtes d'Espagne, a produit une fâcheuse impression. Lord Brougham, en cette circonstance, est regardé comme un homme qui a failli aux principes politiques qui doivent diriger les hommes d'état. L'amirauté avait ordonné aux navires anglais, qui croisaient sur les côtes d'Espagne, l'ordre

de s'opposer, par force même, à toute tentative des vaisseaux sardes ou hollandais, pour approvisionner les troupes de don Carlos. On sait que le traité de la quadruple alliance a été conclu au temps du ministère dont lord Brougham faisait partie. En cette circonstance, et par ses interpellations au ministère, lord Brougham s'est réuni, en réalité, aux tories et à la partie la plus exagérée des tories représentée par lord Lyndhurst. Lord Brougham demandait si toutes les formalités relatives aux états neutres avaient été remplies, et il affirmait que, dans le cas contraire, l'Angleterre se trouvait avoir provoqué les effets du *casus fœderis* qui résulte d'une alliance défensive de l'Autriche et de la Sardaigne. C'eût été donner une grande force à cette alliance, que de faire essuyer dans le parlement un blâme public au ministère; et ce rôle était peu digne de lord Brougham. Le refus d'explications donné par le marquis de Landsdown était aussi une définition parfaite des devoirs d'un ministère en présence de tels assauts. Nous regrettons que cette discussion n'ait pas eu lieu pendant les débats de la chambre des députés; mais nous espérons que les paroles du marquis de Landsdown ne seront pas perdues pour la session prochaine.

La présence de l'escadre anglaise à Toulon a donné lieu à de brillantes fêtes. Tandis qu'à Londres on recevait avec enthousiasme le maréchal Soult, les états-majors et les équipages de l'escadre britannique et du port de Toulon se témoignaient leur estime par les égards les plus délicats. Le dîner donné à bord du vaisseau amiral anglais, et le bal de la ville, offert aux officiers anglais, laisseront de long souvenirs. On ne peut rester indifférent à de pareils faits, qui se multiplient heureusement chaque jour, quand on songe que de l'alliance de la France et de l'Angleterre dépendent plus que jamais le maintien de la paix en Europe et le triomphe de la civilisation et de la liberté constitutionnelle.

On parle d'une autre fête, toute nationale et vraiment charmante, donnée par le roi en personne aux élèves du collége de Louis-le-Grand, les compagnons d'étude de M. le duc d'Aumale. Le *Journal des Débats*, qui donne les détails de cette fête, cite les paroles du roi aux élèves, où l'on remarque cette simple et aimable phrase : « Je profite de ce que je suis en ce moment au milieu de vous tous, pour vous remercier de l'excellent accueil que vous avez fait à moi et à mon fils. » — Les élèves de tous les colléges de Paris doivent être reçus tour à tour à Versailles par le roi, qui a daigné montrer lui-même aux élèves du collége Louis-le-Grand le vaste musée historique qu'il a créé. C'est ainsi que le roi se repose des affaires de la session! L'opposition doctrinaire trouverait-elle que c'est encore sortir des limites du gouvernement constitutionnel?

La création près le ministère de l'instruction publique d'une commission des hautes études du droit a soulevé chez un certain nombre de professeurs de l'école de Paris un mouvement singulier, pour ne pas dire une animosité assez déplacée, qui n'a pas craint de se traduire publiquement, de la part

de quelques-uns, en une polémique où la sage discussion n'avait point eu seule place. Tout cependant ne légitime-t-il pas l'institution attaquée? L'enseignement du droit en France et même à Paris est-il si brillant, qu'il soit injuste de lui faire subir un contrôle? Nous pensons qu'il suffit de s'être arrêté quelquefois aux amphithéâtres de la place du Panthéon pour affirmer le contraire. Du côté des élèves eux-mêmes, les résultats sont-ils bien satisfaisans? Trois ou quatre cours seulement sont suivis avec quelque affluence à l'école de droit de Paris, et, aux leçons des autres professeurs, les premiers bancs sont à peine garnis çà et là par quelques rares auditeurs. La France aussi tient-elle le rang auquel elle aurait droit dans des études illustrées avec tant d'éclat au dehors par les Savigny, les Hugo et les Eichorn? Nous sommes loin de regarder la commission nouvelle comme un empiètement illégal sur les priviléges de MM. les professeurs. Cette commission a dans son sein des hommes éminens de la haute magistrature et aussi l'un des plus savans et des plus dignes jurisconsultes de ce temps, M. Blondeau, doyen de l'école de Paris. Toutes les garanties possibles ont donc été données à la commission, et ses actes, nous l'espérons du moins, répondront à l'attente publique, en hâtant la réforme si désirable de l'enseignement du droit. C'est un acte de courage qu'il faut louer chez M. le ministre de l'instruction publique, que d'avoir osé braver les clameurs des gens intéressés au maintien des abus, des gens qui veulent récuser le contrôle qui éloignerait les médiocrités, et exigerait des professeurs un zèle et un travail assidus.

Théatres. — Théatre-Français. — Si la retraite de Mme Dorval du Théâtre-Français ne soulevait qu'une question personnelle, si ce n'était qu'une actrice de moins à la Comédie-Française, une actrice de plus au Gymnase, nous ne nous occuperions de ce fait que pour regretter de ne plus voir à leur place tant de talent et tant de puissance; mais ce fait touche à des intérêts plus graves : ce n'est ni plus ni moins que la proscription d'un genre dont Mme Dorval est l'unique interprète; c'est de la part de la Comédie-Française un retour aux vieilles idoles, une abjuration éclatante de ses erreurs et de ses hérésies. Ce n'est pas Mme Dorval, mais bien le drame moderne qu'on exclut; c'est M. Hugo, M. Dumas, M. de Vigny, qu'on exile de notre première scène, et avec eux tout ce que le drame compte de jeune, de fort et de viril. Quelles sympathies sauraient exister en effet entre la jeunesse et la décrépitude, entre l'avenir et un passé obstiné qui ne veut pas mourir?

Hernani et *Marion Delorme* ont disparu, avec le nom de Mme Dorval, de l'affiche de la Comédie-Française; *Chatterton* demeure enseveli dans les cartons de M. Védel; mais en revanche le théâtre de la rue Richelieu a repris *Lord Novart*, cette froide comédie de M. Empis, cette détestable peinture des mœurs de l'aristocratie anglaise; et voilà que *Philippe III*, une tragédie de M. Andraud, — qu'est-ce que M. Andraud? — oubliée durant quinze ans, vient d'apparaître, on ne sait pourquoi, sur une scène où M. Hugo est obligé, pour se faire jouer, d'avoir recours à la justice. Le Théâtre-Français cède généreusement Mme Dorval au Gymnase, mais en revanche il accueille Mlle Rabut et Mlle Gaussin. Nous ne parlons pas de Mlle Rachel, qui a juste assez de talent et d'intelligence pour pouvoir espérer que les portes du Théâtre-Français se fermeront un jour devant elle. Que dire de *Lord Novart*? que dire de *Philippe III*, sinon que la comédie de M. Empis est bien triste, et la tragédie de M. Andraud bien bouffonne? On se demande par quel céleste privilége M. Empis parvient à obtenir la reprise de ses petits chefs-d'œuvre, lorsque tant d'autres, pour le moins aussi dignes que *Lord Novart* de revoir la lumière, restent enfouis dans l'ombre et dans le silence. M. Empis a-t-il le don de ressusciter les morts? Quant à *Philippe III*, c'est une belle et bonne tragédie en cinq actes et en vers, que nous avons eu le courage d'avaler d'un bout à l'autre, par une température de trente degrés Réaumur. Voici quelque quinze ans, cela n'eût pas été trop mal, et, Talma aidant, Philippe III aurait pu atteindre à la gloire de Sylla ou de Charles VI. Mais à cette heure cela sent terriblement le moisi, et, malgré le talent et les efforts de M. Beauvallet, nous regrettons sincèrement qu'on ait songé à tirer de leur tombe les enfans mort-nés de M. Andraud. Il faut dire toutefois que cette tragédie a des qualités de style assez rares aujourd'hui, et qu'il s'y trouve quelques scènes qui ne manquent ni de charme ni d'énergie. Celle où le prieur de Saint-Germain et l'abbé de Saint-Denis se disputent le cadavre du jeune prince a été justement applaudie. N'oublions pas non plus une scène de famille, qui se détache sur le fond du second acte, gracieuse comme un tableau de Miéris ou de Gérard Dow. Mais, en vérité, c'est là toute la part de l'éloge, et ce n'a pas été sans un vif sentiment de dégoût que nous avons vu un roi de France assassinant son chambellan. Ce petit trait manquait jusqu'à ce jour à l'avilissement de la royauté. Mlle Noblet s'est montrée, comme toujours, l'actrice que vous n'applaudissez pas, et cependant charmante sous sa couronne de reine. Dans le rôle du chancelier Labrosse, M. Marius a l'air d'un mannequin mis en jeu par quelque Vaucanson.

GYMNASE. — Débuts de Mme Dorval. — *La Belle-Sœur*, drame en deux actes, par MM. Paul Duport et Laurencin. — Ici la pièce ne fait rien à l'affaire. MM. Paul Duport et Laurencin sont à coup sûr deux hommes d'esprit et de goût; mais cela importait peu au succès de leur drame. N'avaient-ils pas sous la main ce drame toujours jeune, toujours brûlant et passionné, qui

s'appelle Mme Dorval? Au Gymnase comme au Théâtre-Français, comme à la Porte-Saint-Martin, Mme Dorval a joué au milieu des larmes et des applaudissements de la foule. Toutes les sympathies qu'elle éveille l'avaient suivie là, comme elles suivent Mme Dorval partout où il lui plaira d'aller. En passant par son cœur, les paroles les plus vulgaires, les phrases les plus insignifiantes, ont fait vibrer toutes les cordes; sous ses lèvres, le plomb s'est changé en or pur. Quelques jours auparavant, vous l'aviez admirée, amante de Didier, maîtresse d'Hernani; eh bien! dans ce salon écrasé du Gymnase, au milieu de ces mœurs bourgeoises, Mme Dorval a joué avec tant de grace et d'aisance, qu'il eût été bien difficile d'imaginer que c'était là une reine qui avait abdiqué la veille. Quant à la pièce de MM. Laurencin et Duport, en vérité nous ne saurions qu'en dire. C'est un plaidoyer plus ou moins vrai, plus ou moins habile, plus ou moins éloquent, contre les dangers de l'intimité dans la famille, un plaidoyer surtout contre la loi qui abroge les empêchemens de mariage entre beau-frère et belle-sœur: plaidoyer de quelque portée dans le premier cas, mais, dans le second, véritable enfantillage, batterie de carton qu'un souffle de l'air suffirait à faire crouler. Mais, encore une fois, qu'importe? Enchâssée dans le talent de Mme Dorval, il n'est pas une de ces scènes qui ne soit une perle fine. Tendre, rêveuse, ardente, fougueuse, éplorée, elle a tenu durant deux heures le public, comme un grain de sable, dans sa main. Vous avez beau changer de temple, c'est toujours Adèle, dona Sol, Marion, Kitty-Bell! Mme Dorval a été secondée au-delà de toute espérance. Mlle Sauvage s'est montrée presque la sœur d'Amélie, et Mlle Habeneck n'a pas été sans esprit ni sans grace. Nous faisons des vœux sincères pour que M. Saint-Aubin ne ressemble pas si exactement à un garçon coiffeur.

Les théâtres, depuis quinze jours, rivalisent de rigueur avec la saison. Au théâtre du Vaudeville, nous avons eu *Juana*, comédie en deux actes, de Mme Ancelot, ni plus ni moins spirituelle que toutes les comédies écrites par ce charmant auteur. Nous avons remarqué avec douleur que Mme Albert se fait de plus en plus maniérée, et qu'elle abuse impitoyablement en public du droit que nous avons tous de chanter faux dans notre chambre. Mlle Fargueil, en marchant, relève le pas avec une fierté tout espagnole. Au Gymnase, *le Médecin de Campagne;* aux Variétés, *la Femme au salon et le mari à l'atelier;* à la Porte-Saint-Martin, *Adrienne Ritter*, un énorme drame en cinq actes, tiré d'une nouvelle charmante de Mme Reybaud; puis aux Variétés, *Moustache*, pièce en trois actes de M. de Kock, tiré du beau roman de *Moustache*, du même M. de Kock. On ne peut rien gagner avec ce diable d'homme: si vous échappez à ses livres, vous tombez dans ses comédies. Nous devons aux théâtres du boulevart une foule de Gaspard Hauser. Enfin, au Palais-Royal, *la Pièce de vingt-quatre sous ou la Chasse aux millions*. Il s'agit dans cette dernière pièce d'un oncle d'Amérique, qui ne parle de rien moins que de donner un million de dot à celle de ses nièces qui pourra lui remettre une

pièce de vingt-quatre sous qu'il envoya jadis, pour gage de reconnaissance, à celle de ses sœurs qui l'avait aidé dans sa misère. Cette petite berquinade, égayée par les lazzis de MM. Tousez et Levassor, nous a fait voir, hélas! que nous n'en avons pas encore fini avec les oncles d'Amérique. N'oublions pas au même théâtre *M. de Coylin*, qui fut l'homme le plus poli de son temps et dont les auteurs ont su faire l'homme le plus ennuyeux du nôtre.

— On annonce comme devant bientôt paraître à la librairie Dumont, un nouveau roman de M. Charles Didier, intitulé : *le Chevalier Robert.*

— Un volume de poésies, publié sous le titre de *Premières Feuilles*, fait espérer de M. Stanislas Cavalier des œuvres intéressantes, quand les réminiscences presque inséparables d'un début auront fait place, chez l'auteur, à l'inspiration indépendante. S'il n'est pas encore parvenu à l'originalité, M. Cavalier possède déjà une sensibilité vive et sincère, une rare conscience et une grande modestie. Parmi les pièces du volume, nous citerons *Doute et Foi, Souvenirs de Rome, la Muse et le Poète.* Il ne reste plus à M. Cavalier qu'à s'essayer sans guide dans une carrière où les souvenirs de ses lectures l'ont si bien dirigé une première fois.

F. Bonnaire.

LE SINAÏ.

(IMPRESSIONS DE VOYAGES.)

MANSOURAH.

Cependant les Français ignoraient la mort de Neçmeddin ; car toutes précautions avaient été prises pour la cacher non seulement à eux, mais encore aux Égyptiens. Quoique ce magnifique sultan ne fût plus qu'un cadavre, quoique l'autorité et le pouvoir fussent remis momentanément aux mains d'une femme, les Mameluks *baharites* qu'il avait institués, et qui prenaient leur nom de *baharites* ou *maritimes*, de ce qu'ils gardaient ordinairement le château de Raoudah, situé au milieu du Nil, continuèrent de veiller à la porte de son palais; les repas étaient servis, comme s'il eût été vivant; les ordres étaient donnés en son nom; les prières se faisaient pour son rétablissement dans toutes les chaires des mosquées, et tout cela pendant que des messagers avaient été envoyés à Husn-Keifa, sur les bords du Tigre, où Touran-Chah, son fils, était exilé. Pendant ce temps, l'émir Fakreddin avait pris le commandement de toute l'Égypte : c'était un grand général et un brave soldat, quoique, par sa retraite précipitée, qui au reste n'était peut-être qu'une ruse, il eût livré Damiette. Il avait été fait chevalier par Frédéric II, et sur son écusson il portait réunies les armes des empereurs d'Allemagne et des sultans du Kaire et de Damas.

Mais à la longue, si bien cachée que fût cette mort, les croisés avaient fini par l'apprendre; cependant, comme les Turcs, ils attendaient aussi quelqu'un pour agir. C'était le comte de Poitiers qui, resté en France, devait amener au secours de l'armée, campée devant Damiette, des hommes et de l'argent. Mais, vers le temps qu'ils devaient arriver, la mer devint si mauvaise et les vents tellement contraires, que plus de cent trente vaisseaux furent jetés à la côte ou sombrèrent sous voiles. Le comte de Poitiers, parti d'Aigues-Mortes vers la fin de juin, au moment où la nouvelle de la prise de Damiette arrivait en Occident, fut poussé par le vent à Saint-Jean-d'Acre, de sorte que le roi et tous les chevaliers, ne le voyant point paraître et ne sachant pas ce qu'il était devenu, se désespéraient, le croyant mort ou du moins en grand péril. Chacun ouvrait un avis différent à ce sujet, lorsque le sire de Joinville se rappela que, pendant son voyage de Marseille à Chypre, il lui était arrivé une chose merveilleuse. A la hauteur de Tunis, environ vers l'heure de vêpres, ils avaient rencontré sur leur route une grande montagne toute ronde; ils la doublèrent le soir et croyaient l'avoir laissée bien loin derrière eux pendant la nuit, lorsque en se réveillant le matin ils se retrouvèrent à la même place que la veille, ayant toujours la montagne à l'avant de leur navire, quoique le pilote eût juré qu'il avait fait cinquante lieues pendant la nuit. Alors ils joignirent les rames aux voiles, nagèrent et voguèrent toute la journée et toute la nuit; mais cette peine fut inutile, en rouvrant les yeux le lendemain, ils revirent encore la montagne fatale devant eux. Alors ils comprirent bien qu'il y avait là-dessous quelque magie que l'on ne vaincrait pas, tant que l'on n'emploierait contre elle que des moyens humains. Un prud'homme d'église, nommé le doyen de Mauru, éleva en conséquence la voix, et dit : « Chers sires et chevaliers, je n'ai de ma vie vu ni persécution ni péril qui ne disparaisse par l'aide de Dieu et de sa sainte mère, lorsqu'au jour du samedi, on fait trois fois et dévotement procession en chantant les louanges du Seigneur. » Ce jour était justement un samedi, de sorte que tout l'équipage, sans plus attendre, se mit à marcher en chantant des psaumes autour des mâts de la ne.; et Joinville lui-même s'y fit mener, souteau par les bras; car il souffrait beaucoup du mal de mer. Or la conjuration fut efficace, et le lendemain ils avaient perdu de vue la montagne d'aimant. Joinville proposa donc le même moyen au légat : celui-ci l'accepta incontinent, et fit crier trois processions dans l'armée. Elles devaient avoir lieu de samedi en samedi, et se rendre de la maison du légat au moustier Notre-Dame en la ville de

Damiette. Elles furent exécutées avec grande foi et grande espérance, et à chacune de ces processions, auxquelles assistaient le roi et tous les seigneurs de sa cour, le légat faisait un sermon et remettait les péchés. Enfin le troisième samedi étant arrivé, comme le roi était à l'église, on vint lui annoncer que l'on apercevait plusieurs vaisseaux en mer : c'était le comte de Poitiers et l'arrière-ban de la France.

L'arrivée du frère du roi, sauvé d'une manière si miraculeuse, réjouit toute l'armée. Chacun courut au débarquement, et l'on vit avec plaisir qu'outre un puissant renfort d'hommes, le comte de Poitiers amenait un grand secours d'argent. Douze chariots, traînés chacun par quatre forts chevaux, et chargés de vingt-quatre grands tonneaux liés en fer, contenant des talens, des sterlings et de la monnaie de Cologne, s'acheminèrent vers Damiette. C'était le prix des biens de l'église, qui avaient été vendus pour aider au succès de la croisade.

Le même jour, Louis IX rassembla ses plus hauts barons, leur adjoignit ceux qu'il reconnaissait comme habiles gens de guerre, et leur demanda leur avis sur la voie qu'il fallait prendre, et si l'on devait marcher sur Alexandrie ou sur le Kaire. Le comte Pierre de Bretagne et les plus expérimentés opinèrent pour que le roi allât à Alexandrie, qui avait un bon port au moyen duquel on pourrait ravitailler l'armée, mais cet avis fut repoussé avec force par le comte d'Artois, qui déclara que, pour son compte, il n'irait à Alexandrie que par le Kaire, que le Kaire était la capitale du royaume d'Égypte, et que, lorsqu'on voulait tuer le serpent, il fallait d'abord lui écraser la tête. Le roi lui-même se déclara pour cette proposition, et le 6 décembre, les croisés se mirent en marche, laissant la reine Marguerite, les comtesses d'Artois, d'Anjou et de Poitiers à Damiette, sous la garde d'Olivier de Thermes.

Malgré tous ces accidens, l'armée présentait encore une magnifique apparence; vingt mille cavaliers, la fleur de la chevalerie, quarante mille fantassins, les meilleurs soldats de pied qu'il y eût, remontaient la rive droite du Nil. En même temps le fleuve, dans la longueur d'une lieue, disparaissait tout entier sous les barques, les galères et les grandes et petites nefs chargées d'armes, de harnois, d'instrumens de guerre et d'hommes. Le lendemain on fit halte à Pharescour, et là se présenta le premier obstacle et la première surprise.

On était arrivé à l'une de ces branches nombreuses du Nil, qui s'échappent du fleuve et vont se jeter dans la mer, depuis la bouche Pélusiaque jusqu'à la bouche Canopique; et quoique peu large, la

rivière était trop profonde pour être passée à gué. A cette époque où l'art stratégique n'avait point encore le secret de ces ponts volans qui transportent aujourd'hui nos armées d'une rive à l'autre, il n'y avait en pareil cas d'autre ressource, que de faire des saignées au fleuve, jusqu'à ce que ses eaux, en baissant graduellement, laissassent un gué à découvert. On se mit à l'œuvre, et comme elle s'avançait déjà, on vit s'approcher, en faisant des signes pacifiques, cinq cents cavaliers sarrasins merveilleusement montés, et couverts de magnifiques armures. Louis les envoya reconnaître et leur fit demander ce qu'ils voulaient. Ils répondirent que, le sultan étant mort, et ne voulant pas servir son successeur, ils venaient offrir leurs services au roi de France. Quoique ce prétexte parût peu plausible, comme à cause de leur petit nombre, ils se trouvaient à la discrétion des croisés, le roi ordonna que, sous peine de rébellion, et par conséquent de mort, il ne fût fait aucune insulte à ces nouveaux alliés. On se mit donc, sous leurs yeux, en mesure de passer le fleuve.

Les templiers marchaient les premiers, conduits par Regnault de Bichers, lorsqu'ils virent les cinq cents Sarrasins, qui s'étaient formés en corps serré, se mouvoir tout à coup, et venir à eux au grand galop de leurs chevaux; ils s'arrêtèrent alors pour savoir ce qui allait se passer, se contentant toutefois de se mettre en défense, car eux non plus ne pouvaient croire qu'une si petite troupe attaquât toute une armée. Leur doute ne fut pas long; un des Turcs qui devançait les autres de la longueur de quatre ou cinq lances, frappa de sa masse d'armes un templier qui se trouvait sur les flancs de la bataille, et l'envoya rouler sous les pieds du cheval de Regnault de Bichers; alors celui-ci tirant son épée, se dressa sur ses étriers, en criant : « Or, en avant, compagnons; à eux de par le Seigneur, car nous ne pouvons souffrir de telles choses, » A ces mots il frappa son cheval de ses éperons, et tous ces moines terribles, que Dieu avait armés chevaliers, se retournèrent contre les Sarrasins, les poussant vers le fleuve et les frappant de leurs épées, jusqu'à ce qu'une part fût couchée sur le rivage, et que l'autre eût disparu dans le Nil; si bien que pas un de cette troupe d'élite n'échappa et que tous furent tués ou noyés. Puis les templiers qui avaient fait à eux seuls cette sanglante exécution, revinrent se placer à l'avant-garde, et passèrent le fleuve sans autre accident. L'armée les suivit. Le lendemain soir elle arriva au bourg de Scharmesah.

Cependant le bruit de sa marche remontait le Nil devant elle, et à mesure qu'on approchait de Mansourah, ce dernier rempart du Kaire,

l'effroi se répandait par toute l'Égypte, que la mort récente de son sultan laissait dans le trouble et la confusion. On n'entendait point encore parler du jeune prince Touran-Chah; aucun des messagers envoyés vers lui n'était revenu, et la responsabilité des affaires publiques pesait tout entière sur une femme. Il est vrai que l'historien arabe Makrisi dit que cette femme surpassait toutes les femmes en beauté et tous les hommes en génie.

Cette crainte fut encore augmentée par une lettre que l'émir Fakreddin envoya au Kaire pour appeler tous les bons musulmans aux armes. A l'heure de la prière, le mufti monta dans la chaire, et ayant annoncé qu'il avait quelque chose d'intéressant à communiquer au peuple, il déroula la lettre de Fakreddin et la lut. Elle était conçue en ces termes :

« Au nom de Dieu et de Mahomet son prophète.

« Accourez, grands et petits, la cause de Dieu a besoin de vos armes et de vos richesses. Les Francs, que le ciel les maudisse! sont arrivés dans notre pays avec leurs étendards déployés et leurs épées nues; ils veulent s'emparer de nos cités et ravager nos provinces. Quel musulman peut refuser de marcher contre eux et de venger la gloire de l'islamisme? »

Le contenu de cette lettre, lue dans la grande mosquée, se répandit bientôt par tout le Kaire. Les lâches songèrent à fuir, les braves à marcher au-devant du danger. Pendant trois jours, la ville fut éplorée et abattue, comme si ces Francs tant redoutés étaient déjà aux portes. Pendant ce temps, les croisés avançaient toujours, n'ayant aucune connaissance des localités, mais remontant le cours du Nil, et sachant que sur la rive ils trouveraient Mansourah, et après Mansourah, le Kaire.

Tout à coup, à quelques lieues au-delà de Bermoun, l'avant-garde s'arrêta en poussant de grands cris : elle avait aperçu la ville de la victoire, et, de l'autre côté du canal de l'Achmoun, sur les deux rives du fleuve, les deux camps de leurs ennemis, soutenus par une flotte qui barrait le Nil, tandis que les Turcs barraient la terre. Cette fois, ce n'était plus un torrent à détourner et cinq cents Sarrasins à vaincre, c'était un véritable fleuve à franchir, c'était toute une armée à combattre. On était enfin arrivé au lieu marqué par la destinée, et où devait se décider le sort de la guerre. La flotte des croisés s'avança jusqu'à la hauteur de Mansourah, les chevaliers chrétiens parvinrent jusqu'aux rives du canal, sans attaque et sans opposition. Arrivés là, la flotte jeta l'ancre et l'armée établit son camp. Nasir-Daoud, prince de Karak, établi sur la rive occidentale du Nil, les regarda faire,

C'était le 19 décembre de l'an 1249, le treizième jour de la lune de Ramadan.

Les croisés tracèrent aussitôt leur enceinte sur l'emplacement où l'armée du roi Jean de Brienne avait campé trente ans auparavant, et le roi donna ses ordres pour le passage du canal.

Ce canal, qui s'échappait comme une natte de la tête chevelue du Nil, avait, devant Mansourah, une largeur égale à celle de la Seine. Son lit était profond, ses bords escarpés; aucun pont n'existait, aucun gué n'était connu, et quelques hommes dispersés sur l'autre rive eussent suffi pour détruire une armée qui eût tenté de le traverser à la nage. Louis décida donc que l'on construirait une chaussée, et que deux tours roulantes et à plusieurs étages défendraient les travailleurs. On se mit à ces deux beffrois, qui furent construits en quelques jours; puis l'on s'occupa de la jetée.

Les Sarrasins amenèrent alors seize machines de guerre, qu'ils disposèrent sur la rive méridionale du fleuve, afin de lancer des pierres et des traits de l'autre côté de l'eau. Aussitôt le roi fit faire dix-huit machines, qu'il leur opposa. Parmi ces dix-huit il y en avait une très meurtrière, et dont le maître-inventeur fut un chevalier nommé Jousselin de Courrent. Or, pendant qu'on élevait ces châtels et ces machines, les frères du roi et les chevaliers faisaient bonne garde le jour et la nuit.

Cependant, les galeries étant terminées, malgré la pluie de pierres et de flèches qui tombait sur les travailleurs, la jetée commença d'allonger sa tête sur le fleuve. Mais au même instant, et juste en face, les Sarrasins se mirent à creuser la terre, de sorte que le rivage reculait par un effort pareil à celui qu'on faisait pour le joindre. Pendant trois jours, la chaussée s'avança laborieusement ainsi, toute détrempée de sueur et toute teinte de sang, et, à la fin du troisième jour, il se trouva le même espace à franchir qu'avant le commencement des travaux.

Pendant ce temps, Fakreddin fit descendre la rive gauche du Nil à une troupe nombreuse de Sarrasins, qui traversa le fleuve à Scharmesah, et qui, faisant de nuit la même route qu'avaient faite les chrétiens, s'avança pour les attaquer : l'émir les y avait encouragés en jurant, par le nom du prophète, que le jour de Saint-Sébastien il coucherait dans la tente du roi de France.

L'armée était en train de dîner, se gardant avec grand soin du côté du canal et du fleuve, lorsque, sur les derrières du camp et du côté de Damiette, on entendit de grands cris d'alarme. Joinville, qui était

toujours, comme nous l'avons vu, des premiers au combat, se leva de table avec son compagnon Pierre d'Avallon et tous ses gens, et, faisant seller leurs chevaux en toute hâte, ils s'élancèrent vers la partie du camp que l'on attaquait. En même temps que lui et sa bataille, venait au secours de ceux qui avaient été surpris toute la milice des templiers, conduite par son infatigable maréchal Regnault de Bichers. Ces deux troupes d'élite tombèrent sur les Sarrasins au moment où ils emmenaient déjà le sire de Perron et le seigneur Duval, son frère, qu'ils avaient rencontrés aux champs. Lorsqu'ils se virent ainsi poursuivis, ils voulurent tuer leurs prisonniers; mais leurs bonnes armures les protégèrent, et Joinville les retrouva couchés à terre, meurtris et blessés, mais encore vivans tous deux. Bientôt de nouveaux renforts arrivèrent aux croisés; les Sarrasins furent forcés de quitter le champ de bataille, et les deux bons chevaliers furent ramenés en triomphe dans le camp.

Alors Louis ordonna de nouveaux travaux, et recommanda une nouvelle vigilance. Des fossés furent creusés sur toute la ligne qui s'étendait vers Damiette, de sorte que le camp, qui avait la forme d'un triangle, se trouvait protégé, sur l'une de ses faces, par le Nil, sur l'autre, par le canal de l'Achmoun, et sur la troisième, par les nouveaux fossés, que l'on revêtit encore d'une palissade. Le roi et le comte d'Anjou se chargèrent de veiller sur la partie qui regardait le Kaire; le comte de Poitiers et le sénéchal de Champagne dressèrent leurs logis de manière à garder le côté de Damiette, et le comte d'Artois, avec une troupe choisie, s'établit autour des machines de guerre. Ainsi jamais camp ne fut mieux défendu que le camp de l'Achmoun, car il était gardé par un roi et par trois frères de roi.

Or, les Turcs voyant qu'il n'y avait plus moyen de prendre les croisés par surprise, amenèrent un jour, en face de la digue, une machine de guerre plus forte et plus terrible qu'aucune de celles qui se trouvaient là; en même temps d'autres machines jetaient des flèches et des pierres non-seulement par-dessus le canal de l'Achmoun, mais encore de la rive gauche à la rive droite du Nil. Ces préparatifs, qui annonçaient des dispositions hostiles pour le lendemain, firent que messire Gauthier de Cuisel, et le sénéchal de Champagne, furent appelés à veiller avec le comte d'Artois, dont le roi se défiait toujours à cause de sa jeunesse et de sa fougue. Les chevaliers prirent donc leurs logis au milieu des machines de guerre.

Vers les dix heures du soir, comme les deux bons chevaliers veillaient, à dix pas de distance l'un de l'autre, ils virent une lumière

de l'autre côté de la rive, et se rapprochèrent, pensant qu'il se tramait quelque chose; au même instant un globe de feu de la grosseur d'un tonneau traînant après lui une queue pareille à celle d'une comète, et semblable à un dragon volant par l'air, partit de la machine infernale, jetant une si grande lueur, qu'on voyait le camp, et Mansourah, et toute la bataille des Turcs comme en plein jour. Il vint s'abattre entre les deux galeries, dans une saignée que les croisés avaient faite au fleuve pour le diminuer, et là, quoique dans l'eau, continua de brûler, car ce feu, c'était le feu grégeois, inventé par Callinique, et que l'on ne pouvait éteindre qu'avec du sable et du vinaigre. Tout le camp se réveilla d'un seul coup à ce bruit et à cette flamme, pareils à la flamme et au bruit de la foudre. Le roi sortit de sa tente, chacun se leva, restant debout et immobile; et le bon sire Gauthier de Curel, voyant ce feu, se tourna vers Joinville et ses chevaliers, criant : « Seigneurs, nous sommes perdus sans nul remède, car si nous restons ici, nous sommes brûlés, et si nous laissons notre garde, nous sommes flétris d'honneur! Or, comme Dieu seul peut nous défendre dans un pareil péril, je vous conseille, compagnons et amis, que toutes les fois qu'ils nous enverront ce feu, chacun de nous se jette sur les genoux et la face contre terre, criant merci à notre Seigneur, en qui est la toute-puissance. » Le sénéchal et les chevaliers promirent de faire ce que le prud'homme leur enseignait. En ce moment arriva un chambellan du roi pour leur demander si la flamme avait fait quelque dommage. Mais justement elle venait de s'éteindre, cédant aux efforts d'un homme qui avait quelque connaissance de cette infernale matière, et qui avait seul osé s'approcher de l'endroit où elle était tombée. Le chambellan retourna donc un peu rassuré vers le roi. Mais à peine arrivait-il à la tente, que tout le ciel s'éclaira de nouveau d'une lueur si terrible, que Louis lui-même tomba à genoux, criant d'une voix pleine de larmes : « Beau sire Jésus-Christ, garde-nous, moi, et toute mon armée!.... »

Cette seconde foudre traversait le canal comme la première; mais inclinant plus à droite, elle se dirigeait vers la tour que gardaient les gens de messire de Courcenay, qui, la voyant venir à eux, abandonnèrent la place où elle devait tomber et prirent la fuite à droite et à gauche. Le dragon ardent s'abattit sur la rive du fleuve à quelques pieds seulement du beffroi, de sorte qu'un chevalier, qui voyait la flamme gagner la machine, n'espérant pas pouvoir l'éteindre seul, accourut tout éploré vers le sire de Joinville et messire Gauthier, criant : « Aidez-nous, sire, aidez-nous, au nom du Seigneur Dieu, ou

nous sommes tous brûlés, nous et nos tours. A l'aide, messeigneurs, à l'aide!... » Les deux chevaliers y coururent aussitôt, le courage revint à leurs gens, grace à cet exemple; tous se pressèrent où brûlait le feu; cependant à peine eurent-ils commencé de l'éteindre, qu'une pluie de flèches, de pierres et de viretons tomba sur eux, rapide comme une grêle. Mais c'étaient là des armes humaines que pouvaient repousser des moyens humains. Les croisés s'en inquiétèrent donc peu, quoiqu'au bout d'un instant leurs boucliers et leurs cuirasses en fussent tout hérissés.

La nuit se passa ainsi au milieu de terreurs surnaturelles; jusqu'au jour, le ciel flamboya et les chevaliers veillèrent, commençant à croire que Mahomet, le faux prophète, envoyait à la défense de l'Égypte, non pas des hommes, mais des démons. Les bruits les plus bizarres obtenaient crédit sur cette terre inconnue et dans cette époque de ténèbres. Le Nil lui-même, qui coulait aux yeux de tous, bienfaisant et nourricier, était l'objet des contes les plus inouis. Joinville, avec sa crédule et religieuse bonhomie, nous a conservé les opinions étranges que les croisés s'étaient faites ou avaient reçues à ce sujet. Le Nil prenait, disait-on, sa source dans le paradis terrestre; et ce qui donnait force à cette croyance, c'est que souvent les pêcheurs, en tirant leurs filets, ramenaient de la cannelle, du gingembre et de l'aloës, qu'il charriait avec ses eaux. Or, comme ces arbres précieux poussent dans l'Eden, il était évident pour les chrétiens que le vent abattait des fragmens de ces arbustes, comme dans nos pays le vent brise les branches mortes et sèches; ces fragmens tombaient dans le fleuve, et le fleuve les apportait jusqu'au Kaire, jusqu'à Mansourah, jusqu'à Damiette, où les marchands les recueillaient et les vendaient au poids de l'or.

On disait encore que le soudan qui venait de mourir, avait un jour voulu savoir d'où venait le fleuve aux sources inconnues. Alors il avait ordonné à des gens experts d'explorer son cours; aussitôt une flottille s'était mise en route, emportant avec elle des vivres et du biscuit de peur d'être arrêtée par la famine. Les voyageurs étaient restés trois mois en route; puis enfin, au bout de ce temps, ils étaient revenus, disant qu'ils avaient remonté le fleuve jusqu'à un endroit où des roches taillées à pic barraient le passage, et que du haut de ce tertre inaccessible, ils avaient vu le Nil se précipiter comme une immense cascade. Il leur avait paru, au reste, que le sommet de ces roches était couvert d'arbres magnifiques, et, entre ces arbres, il leur avait semblé distinguer une grande quantité de bêtes sauvages,

telles que lions, éléphans, dragons, tigres et serpens, qui les venaient regarder au bord du précipice. Alors les voyageurs s'en étaient retournés, n'osant pas aller plus avant, et étaient venus rendre compte au sultan de ce qu'ils avaient vu pendant leur voyage.

On conçoit maintenant quelles impressions terribles les moindres évènemens qui paraissaient surnaturels devaient faire naître au milieu d'une armée perdue dans un pays où personne ne révoquait en doute de pareilles histoires. On ne s'étonnera donc pas que la crainte du feu grégeois, ce secret des empereurs de Constantinople, découvert par les Turcs, mais encore inconnu des chrétiens, se fût répandue, aussi profonde, dans toute l'armée. Heureusement pour les chrétiens, cette première attaque se passa sans que la gravité des effets répondît à la terreur qu'inspirait la cause; ceux qui avaient veillé la nuit allèrent se reposer; il n'y eut que le roi et ses frères qui ne voulurent se laisser relever par personne, et qui continuèrent leur garde.

Au jour, le comte d'Anjou ordonna que l'on réparât les machines; et comme les traits des Sarrasins inquiétaient les travailleurs, il fit approcher ses deux tours, et répondit avec les arbalètes de ses beffrois; or, comme les chrétiens avaient d'excellens archers et d'habiles ajusteurs, les Turcs s'aperçurent du désavantage qu'ils éprouvaient. Ils traînèrent alors une espèce de catapulte, qu'ils appelaient la *perrière*, en face des galeries des croisés, et accouplant tous leurs engins pour leur donner plus de force, ils ajoutèrent à ces globes terribles de feu, que lançait la principale machine, une multitude de traits enflammés, à laquelle personne n'osa plus s'exposer.

Cette fois, servi par la lumière du jour, le feu grégeois fut plus sûrement et plus fatalement dirigé; en un instant les deux tours et tous les logis qui les environnaient furent en flammes. A cette vue le comte d'Anjou voulut s'élancer seul pour essayer d'éteindre cet incendie; on le retint de force, si bien qu'il en devint presque insensé. Toute la journée, cette pluie de Gomorrhe tomba, dévorant tout, et le soir il n'y avait plus ni bagages, ni machines. La nuit fut tranquille; il ne restait plus rien à brûler.

Tout le bois était consumé; il n'y en avait ni dans le camp, ni dans les environs. Le roi assembla ses chevaliers, il leur exposa sa détresse. Il fut arrêté qu'on dépécerait une certaine quantité de vaisseaux, et que de leurs débris on construirait une nouvelle tour. On perdit maint navire; mais quinze jours après, une galerie plus forte et plus haute que les précédentes était complètement achevée. Le roi, par un sentiment de chevalerie qui avait pour but de rendre à son frère

l'honneur que celui-ci croyait avoir perdu en laissant brûler ses beffrois, ordonna que cette tour ne serait conduite à la chaussée que lorsque le jour de garde du comte d'Anjou serait revenu. Il fut fait ainsi que le roi avait décidé, et au jour marqué, on poussa la nouvelle tour vers la rive du canal et l'on ordonna aux travailleurs de se remettre à leur besogne.

Alors les Sarrasins recommencèrent la même manœuvre, dont les croisés avaient déjà été victimes; ils conduisirent sur le point menacé l'infernale perrière, lui adjoignirent seize autres machines qu'ils accouplèrent, comme la première fois, pour doubler leurs forces, et firent pleuvoir sur les travailleurs une grêle de pierres et de traits. Ceux-ci tinrent un instant, mais écrasés bientôt sous cette pluie mortelle, ils se retirèrent hors de portée. Aussitôt, voyant la tour abandonnée, les Sarrasins braquèrent la perrière droit sur elle; cinq minutes après, un globe de flamme, enveloppé de fumée, traversa le canal, sifflant et grondant, et vint tomber aux pieds du beffroi. Alors le comte d'Anjou s'élança seul au milieu de cet espace vide, décidé à éteindre cette flamme infernale ou à être dévoré par elle. Au même instant la pluie de flèches et de pierres redoubla, et ce fut un miracle qu'aucune ne l'atteignit. Pendant ce temps on voyait les préparatifs que faisaient les Sarrasins pour lancer une seconde fois le feu grégeois; il n'y avait pas un instant à perdre pour sauver le comte d'Anjou. Quatre chevaliers se dévouèrent, marchèrent à lui comme pour le secourir, puis le saisissant par les bras et par le corps ils l'entraînèrent de force hors de la portée des traits et de la flamme. A peine s'était-il éloigné, qu'un second globe traversa l'air, et vint s'attacher aux flancs de la galerie. A toute autre flamme, peut-être la tour eût résisté, car elle était entièrement garnie de cuir, et construite avec du bois humide. Mais toutes ces précautions étaient inutiles contre le feu grégeois. Le dragon brûlant se cramponna de ses griffes de feu au cœur de la tour, enveloppant de ses ailes gigantesques le colosse inerte et immobile, sur lequel il s'était abattu; bientôt tout se confondit dans un immense brasier, et au bout d'une heure il ne resta plus de la machine qui avait coûté tant de peines et d'argent, qu'un monceau de cendres.

Le roi était écrasé; il ne voyait pas de fin à cette lutte; il fallait traverser le canal ou renoncer à la croisade. Établir une chaussée était impossible; le courant était trop rapide et trop profond pour qu'on le traversât à la nage; la retraite vers Damiette était honteuse et impolitique, et cependant les choses ne pouvaient demeurer en

l'état où elles étaient. La famine commençait à se mettre dans l'armée; quelques hommes étaient morts d'une maladie qui, sans avoir de caractère contagieux, offrait cependant des symptômes uniformes et, par conséquent, inquiétans. Louis rassembla tous ses barons en conseil extraordinaire.

L'assemblée se tenait sous la tente du roi, et l'on n'attendait plus, pour commencer la discussion, que messire Humbert de Beaujeu, connétable de France, qui était en ronde à l'entour du camp, lorsqu'il entra, porteur d'une nouvelle qui rendit le courage à tout le monde. Pendant sa patrouille, un Bedouin s'était présenté à lui, qui lui avait offert de lui montrer un gué accessible aux chevaux, moyennant cinq cents besans d'or. Le roi accepta à la condition que la somme ne serait payée que lorsque les croisés auraient touché l'autre rive. Le traité ainsi conclu, le passage fut décidé pour la nuit du mardi 8 février.

Le lundi soir, le roi remit la garde du camp au duc de Bourgogne, qui commanda aussitôt des patrouilles de peur de surprise; puis le roi et ses trois frères se mirent en marche, commandant les différentes batailles. A l'avant-garde était le frère Gilles avec les templiers dont il était grand-commandeur. Derrière eux venait le comte d'Artois suivi des prud'hommes et gendarmes de sa maison; puis enfin, le roi et ses deux frères, le comte d'Anjou et le comte de Poitiers, commandant le reste du détachement : en tout quatorze cents cavaliers à peu près; plus, trois cents arbalétriers qui devaient passer en croupe avec l'avant-garde.

Le détachement commandé pour l'expédition se mit en route vers une heure du matin, dans l'obscurité, en silence, et suivant les bords du canal dans l'ordre que nous avons dit. Pendant la route quelques cavaliers s'écartèrent imprudemment, et comme les rives en pente étaient de limon et de glaise, ils tombèrent, eux et leurs chevaux, dans le canal et disparurent à l'instant même, tant l'eau était profonde et le courant rapide. Au nombre de ceux-ci se trouva un très brave capitaine nommé Jehan d'Orléans, lequel portait la bannière de l'armée; le roi apprit ces accidens, secoua la tête comme les tenant pour mauvais présage, et ordonna que les chevaliers s'éloignassent de la rive.

Vers les deux heures du matin, les croisés étaient parvenus au gué. A la lueur de l'aube naissante, on aperçut, sur l'autre rive, trois cents cavaliers sarrasins à peu près qui, sans doute, avaient été mis là pour garder le passage. Alors le Bedouin descendit le premier avec son cheval dans le canal, alla jusqu'à l'autre rive, et revint

vers le roi qui lui compta aussitôt les cinq cents besans d'or et le renvoya au camp. Alors, malgré l'ordre qu'il avait donné que nul ne quittât son poste, le comte d'Artois passa de la seconde bataille à l'avant-garde et poussa le premier son cheval dans l'eau. Le roi n'eut que le temps de lui crier, sur sa vie, qu'arrivé à l'autre bord, il l'attendît. Le prince fit signe de la main pour rassurer son frère, et tout le premier, en avant des templiers blessés de cette atteinte à leurs droits, il se mit à traverser le canal. En même temps, les gens du comte voyant leur maître en tête de la colonne se jetèrent à l'eau pour le rejoindre, rompant la bataille des templiers et arrivant pêle-mêle avec eux sur l'autre rive qui heureusement était d'une pente douce, et par conséquent d'un abord facile.

A peine le comte d'Artois eut-il touché l'autre bord, que, malgré l'ordre du roi, qui avait commandé que l'on attendît que tout le monde fût passé pour engager le combat, il ne put résister au désir d'attaquer le camp, et partit au galop avec ses hommes d'armes, remontant la rive. Les templiers alors, les voyant partir ainsi, ne voulurent pas demeurer en arrière, et s'élancèrent à l'envi des chevaliers. Ils arrivèrent ainsi, emportés avec une telle rapidité (quoique la plupart des chevaux, outre leurs cavaliers, portassent un arbalétrier en croupe), qu'ils surprirent la garde, et entrèrent dans le camp, apportant au bout de leurs lances la nouvelle de leur passage. Ils trouvèrent les Sarrasins couchés et endormis. Alors ils jetèrent bas leurs arbalétriers qui s'éparpillèrent dans le camp, et le carnage commença. Exaspérés par un mois de lutte impuissante, les croisés qui étaient enfin parvenus à joindre leurs ennemis, ne faisaient plus grace à personne; enfans, vieillards, guerriers, jeunes filles, tous étaient frappés de même ardeur, sans pitié ni merci, les uns dans leurs lits, les autres fuyant entre les joncs, d'autres enfin à moitié armés et vêtus; l'émir Fakreddin était au bain et se faisait parfumer la barbe, lorsqu'il entendit les cris de mort que poussaient à la fois les assaillans et les victimes. Il courut à la porte de sa tente, tout nu et sans autre défense qu'une masse d'armes; un cheval sans selle et sans bride passait, tout effrayé; il le saisit par la crinière, s'élança sur son dos, et courut vers le point où il entendait le plus de bruit, criant *islam, islam,* d'une voix qui fut ouie de tout le camp; il rencontra les Français au moment où ils venaient de se rendre maîtres des machines de guerre, parmi lesquelles était endormie et sombre cette fatale perrière qui avait jeté tant de flammes dans le camp. L'émir ne croyait pas les croisés si près de lui, de sorte qu'il se trouva

au milieu d'eux, et ne reconnut le danger que lorsqu'il n'était plus temps de fuir. En un instant son corps fut le but de tous les coups, et il tomba percé de plus de vingt blessures. Alors un chevalier, nommé Foucault de Neule, voyant fuir de tous côtés les Sarrasins, saisit le cheval du comte d'Artois par le frein, criant : *Or, à eux, or, à eux.* Le comte d'Artois avait déjà plutôt besoin d'être retenu que d'être excité; il piqua donc son cheval des éperons pour poursuivre les infidèles, mais le grand-commandeur du temple, frère Gilles, se jeta en travers de son chemin, lui rappelant l'ordre du roi, qui voulait qu'on l'attendît. Cependant le chevalier continuait de tirer le cheval du comte d'Artois par la bride, criant toujours et de toute sa voix : *Or, à eux, or, à eux*, car étant sourd, il n'avait point entendu l'ordre du roi, et ne savait pas ce que le commandeur du temple disait au comte. Celui-ci, blessé de la hardiesse de frère Gilles, frappa le cheval du commandeur avec le plat de son épée, pour le faire écarter de la route, lui disant « que s'il craignait, il demeurât où il était, mais le laissât aller, lui qui n'avait pas peur. — Nous n'avons pas plus peur que vous, monseigneur, répondit frère Gilles, et où vous irez, avec l'aide de Dieu, nous irons. » En même temps, il mit son cheval au pas de celui du comte d'Artois, et partit au galop, ne permettant pas, tout frère du roi qu'il était, qu'il le dépassât d'une demi-longueur de lance. En ce moment ils entendirent crier derrière eux : « *Arrêtez.* » C'étaient dix chevaliers qui venaient de la part du roi, ordonner au comte d'Artois d'attendre les autres batailles; mais, le comte d'Artois leur montrant les infidèles en déroute : « Ne voyez-vous pas qu'ils fuient, dit-il, et que ce serait mauvaiseté et couardise que de ne pas les poursuivre. » A ces mots il reprit sa course, s'écartant pour frapper à droite et à gauche partout où il voyait des groupes de Sarrasins, sans tenir aucune route, et toujours suivi de frère Gilles. Enfin, toujours poursuivant et frappant, ils vinrent jusqu'à Mansourah, et comme les portes en étaient ouvertes, afin que les Turcs pussent s'y réfugier, ils y entrèrent, laissant la route qu'ils venaient de suivre, jonchée de morts et détrempée de sang. Derrière eux les portes se refermèrent, et l'on entendit aussitôt un grand bruit de tambours et de trompettes; les Sarrasins s'appelaient aux armes par toutes les voix de la guerre, ne pouvant croire que les Français fussent assez insensés pour s'être engagés en si petit nombre au milieu d'une ville fortifiée, et qui servait de garnison à leurs plus braves soldats, les mameluks Baharites.

Cependant le roi avait passé le canal derrière le comte d'Artois, et

le maître du temple, avec la seconde partie de l'armée; mais la troisième était encore sur l'autre rive, et cependant les Sarrasins se ralliaient et s'armaient en toute hâte. Joinville aperçut, à sa main gauche, une troupe considérable qui allait charger sur le roi, et résolut de la prévenir afin de donner à la troisième bataille le temps de gagner la rive. Il appela donc à lui, outre ses chevaliers, les prud'hommes de bonne volonté qui le voudraient suivre; et répondirent à cet appel, messire Hugues de Trichatel, seigneur de Conflans, qui portait bannière, messire Raoul de Vanon, messire Errard d'Esmeray, messire Regnault de Menoncourt, messire Ferreys de Loppey, messire Hugues d'Écossé, et beaucoup d'autres, si bien que se voyant en nombre suffisant pour faire diversion, ils piquèrent droit aux Sarrasins. Le bon sénéchal, comme toujours et partout, arriva le premier et avec tant de rapidité, que celui des infidèles qui paraissait commander cette troupe n'avait pas encore eu le temps de monter à cheval. Il mettait le pied à l'étrier et un de ses chevaliers lui tenait la bride, lorsque Joinville, le frappant au défaut de la cuirasse, lui enfonça, sous une aisselle, son épée, qui ressortit sous l'autre. Alors le chevalier sarrasin lâcha la bride du cheval de son maître, et, avant que Joinville n'eût pu retirer son épée, il le frappa, entre les deux épaules, d'une masse d'armes, si rudement que le chevalier plia, se courbant jusque sur le cou de sa monture. Mais se relevant aussitôt, il tira une seconde épée qu'il portait à l'arçon de sa selle et en frappa le Sarrasin qui prit la fuite. Comme cette dernière troupe se dispersait, une seconde, composée de six mille hommes à peu près qui avait à la première alerte abandonné ses logis et s'était ralliée aux champs, parut, et voyant cette petite compagnie de chrétiens devant elle, mit ses chevaux au galop et leur courut sus. Quoiqu'ils fussent à peine deux cents, tant écuyers que chevaliers, Joinville et ses amis s'apprêtèrent à faire bonne contenance. Au premier choc, messire Hugues de Trichatel fut tué et messire de Vanon fut pris. Mais comme les Turcs le tiraient à eux, Joinville l'aperçut au milieu de ceux qui l'avaient fait prisonnier, et, se dégageant du combat, il chargea avec messire Errard d'Esmeray sur ceux qui l'emmenaient, et ils le dégagèrent. Au même instant Joinville reçut sur son casque un si grand coup, que son cheval tomba sur ses genoux et, lui faisant vider les arçons, le jeta par-dessus sa tête. Les Sarrasins crurent l'avoir tué et coururent à d'autres. Mais lui se releva aussitôt, son écu au cou et son épée au poing, et, regardant autour de lui, il vit Errard d'Esmeray abattu comme lui, qui venait de se relever comme lui, et

tous deux résolurent de se retirer vers les ruines d'une maison où ils espéraient se cacher ou se défendre jusqu'à ce que leurs gens vinssent à leur secours et leur amenassent des chevaux. Sur ces entrefaites, une grande bande de Turcs, qui couraient à la mêlée, parut tout à coup. Les deux chevaliers n'essayèrent ni de fuir, ni de se mettre en défense; en quelques secondes les Sarrasins les atteignirent; heurtés par les chevaux, ils tombèrent, et toute la charge passa sur eux comme une trombe de fer et alla chercher une lutte plus sérieuse, sans s'inquiéter de ces deux hommes qu'elle croyait écrasés. Cette fois Joinville était presque évanoui, son bouclier était séparé de son cou, et lui-même gisait à terre sans avoir la force de se relever, lorsque messire Errard vint le secourir. Soutenu par son compagnon, il gagna enfin la masure qui leur offrait un abri, et à peine y étaient-ils arrivés, qu'ils y furent rejoints par Hugues d'Écossé, Ferreys de Loppey, Regnault de Menoncourt, Raoul de Vanon et plusieurs de leurs gens. Ils venaient de se rallier ainsi, lorsqu'ils furent chargés par un gros de Turcs qui les enveloppa, les attaquant de face et par derrière, car quelques-uns étaient descendus de cheval et étaient entrés dans les ruines pour combattre de plus près, et la lutte se rengagea de nouveau et avec plus d'acharnement, car les seigneurs avaient donné un cheval à Joinville et un cheval à messire Errard d'Esmeray, de sorte que, grace à des prodiges de valeur, les Sarrasins furent repoussés, et voyant qu'ils avaient affaire à de trop rudes chevaliers, allèrent chercher du renfort. Alors la petite troupe put se reconnaître. Quatre ou cinq chevaliers étaient tués; messire Raoul de Vanon et messire Ferreys de Loppey avaient reçu chacun un coup d'épée entre les épaules et le sang sortait de leurs plaies comme le vin d'un tonneau; messire Errard avait été navré par le visage d'un tel coup d'épée, que son nez et une partie de sa joue, détachés des os, retombaient sur sa bouche. Tous les autres étaient blessés plus ou moins et dans une détresse telle, que Joinville, ayant perdu confiance dans le courage humain, s'adressa à la force divine, et se souvenant de monseigneur saint Jacques auquel il avait une dévotion particulière, joignit les mains disant : — Beau sire saint Jacques, je te supplie, aide-moi et secourre-moi.—Il n'avait pas achevé cette prière, que le comte d'Anjou apparut au milieu des champs, conduisant sa bataille et à mille pas d'eux à peu près.

Cependant le comte d'Anjou, occupé à combattre les Sarrasins qui l'entouraient, ne voyait ni Joinville, ni ses compagnons, qui étaient si faibles qu'ils ne pouvaient aller à lui; alors messire Errard se tourna

vers le bon sénéchal et lui dit : — Sire, si vous ne pensiez que je le fais pour m'enfuir et vous abandonner, je vous irais quérir à mon péril monseigneur le comte d'Anjou que nous voyons là en ces champs. — Alors Joinville lui répondit : — Messire Errard, vous me feriez grand honneur et grand plaisir, si vous alliez nous chercher une aide qui pût nous sauver la vie. — A ces mots il lâcha le cheval de messire Errard, qu'il tenait par la bride. Aussitôt le chevalier partit au galop. Il était temps : derrière lui les Sarrasins revinrent à la charge. Le combat s'engagea de nouveau, et Joinville et ses compagnons allaient succomber, malgré leur défense, écrasés de fatigue, accablés sous le nombre, et trempés de sueur et de sang, lorsque les cris, *d'Anjou à la rescousse*, se firent entendre : c'était le prince et toute sa bataille qui les venaient secourir et délivrer, conduits par messire Errard d'Esmeray qui mourut le lendemain de cette terrible blessure qu'il avait reçue à travers le visage.

Au même instant le roi parut sur une colline avec un grand bruit de clairons et de cors ; là il s'arrêta pour donner quelques ordres. Dépassant, tous ceux qui l'entouraient, de la tête, il avait au front un casque doré, il portait à la main une épée d'Allemagne à la poignée dorée, il était couvert d'une cuirasse couverte de fleurs de lys dorées, de sorte que comme en ce moment le soleil levant donnait en plein sur sa personne, il semblait déjà resplendir de la lumière du paradis. Chrétiens et infidèles, amis et ennemis le reconnurent aussitôt, et tous retrouvant des forces coururent à lui, les uns pour le défendre et les autres pour l'attaquer. Alors il jeta un regard calme autour de lui, et, voyant en quel péril ceux qui n'avaient pas suivi ses instructions avaient mis toute l'armée, il ordonna à sa bataille de se serrer et de ne point se désunir, jurant que, grace à cette précaution et avec l'aide de Jésus-Christ, les Sarrasins, si nombreux qu'ils fussent, ne pourraient rien contre eux. A peine cette ordonnance fut-elle rendue, qu'avec un grand bruit de cimbales et de cors, les Sarrasins, à plus de dix mille, s'en vinrent attaquer le roi.

La bataille, ainsi engagée, était un des plus magnifiques spectacles que l'on pût voir, car nul ne se servait d'arc ni d'arbalète, mais de glaive, de masse et d'épieu, si bien que l'on combattait corps à corps comme dans un tournoi. C'était là où brillait la chevalerie de France, grace à ses longues épées, et quoique chaque prud'homme eût affaire à trois ou quatre Sarrasins, le combat était égal et se maintenait ; or, le premier de tous, au milieu de tous, on voyait le roi, exposant plus sa personne qu'aucun homme de son armée, de sorte que l'un de ses

plus fidèles, messire Jehan de Valéry, prit son cheval par la bride, et malgré lui, l'entraîna du côté du fleuve, où pouvaient du moins, de l'autre rive, le protéger, les machines de guerre et les arbalètriers du duc de Bourgogne. Il y était à peine, que messire de Beaulieu, connétable de France, arriva, tout sanglant, n'ayant plus en main qu'un tronçon de son épée fleurdelisée. Il dit au roi que son frère, le comte d'Artois, était en grand péril dans les rues de Mansourah, se défendant que c'était merveille, mais cependant près de succomber s'il n'était secouru!... Alors le roi s'écria : — Piquez devant, connétable, et sur mon Seigneur Jésus-Christ, je vous suivrai de près. Aussitôt le connétable prit une autre épée, et la levant en l'air : — Qui est de bonne volonté et de bon courage me suive, dit-il. — Et Joinville et cinq autres, tout blessés et meurtris qu'ils étaient, répondirent : Nous voilà! puis frappant leurs chevaux des éperons, suivirent le connétable.

Ils n'étaient plus qu'à une faible distance de Mansourah, lorsqu'un sergent à masse aux armes du connétable, monté sur un cheval frais, les rejoignit, criant : « Arrêtez, messeigneurs, car le roi est en grand péril ; arrêtez. » La petite troupe obéit. Depuis dix minutes le combat avait changé de face, car les Sarrasins avaient changé de tactique. Voyant qu'ils ne pouvaient entamer cette masse de fer, ils s'étaient éloignés et avaient fait pleuvoir sur les chrétiens une telle quantité de flèches, de traits et de viretons, que le ciel en était obscurci, et que les pointes de fer de ces projectiles, rencontrant les cuirasses et les boucliers de fer des croisés, cliquetaient comme la grêle sur un toit. Les hommes abrités sous leurs armures supportaient encore cette tempête; mais les chevaux tombaient, entraînant leurs cavaliers, si bien que Louis, voyant la confusion se mettre dans les lignes, cria : « En avant! » et malgré les représentations de ses barons, chargea le premier. Tout s'ébranla et le suivit; de sorte que les deux batailles se heurtèrent de nouveau avec un tel bruit, que le connétable et Joinville l'entendirent à un mille de distance; alors ils hésitèrent pour savoir qui ils devaient secourir du roi ou de son frère, et il leur parut à tous que c'était le roi. Ils firent donc volter leurs chevaux ; mais entre eux et Louis, il y avait un corps de douze cents Sarrasins à peu près, et eux n'étaient que six : ils prirent alors un détour par les bords du canal, et tout en suivant sa rive, ils voyaient flotter au gré de l'eau, venant de Mansourah, des arcs, des lances, des piques, des hommes et des chevaux, faussés, brisés, rompus, morts ou mourans; c'étaient de tristes nouvelles qui leur arrivaient du comte d'Artois et de ses

gens; ils détournèrent les yeux du canal et continuèrent leur course vers le roi.

Louis s'était retiré sur la rive du fleuve dans une position avantageuse, après avoir fait dans cette lutte gigantesque ce qu'on n'aurait pas cru qu'un homme pût faire : entraîné à la fois par six Sarrasins dont deux déjà avaient saisi le mors de son cheval, il les avait abattus tous les six, de six coups d'épée et s'était dégagé seul. Or, sans cet exemple royal et ce courage surhumain, tout était perdu. Mais lorsque les chevaliers virent leur prince accomplir de pareils faits d'armes, il n'y en eut pas un qui voulût demeurer en arrière, de sorte que chacun fit de son mieux et que les Sarrasins reculèrent enfin pour se rallier à leur tour; car, quoique dix fois plus nombreux, ils avaient été mis par les croisés dans un terrible et piteux état.

Joinville et le connétable étaient donc arrivés à temps, non pas pour voir la fin du combat, car ce repos momentané n'était qu'une trêve où chacun reprenait des forces, mais pour venir en aide à leurs compagnons dans la lutte nouvelle qui se préparait. Or, devant le roi était un torrent qui se jetait dans le canal et sur ce torrent un petit pont. Joinville vit que la position était importante, il s'y arrêta avec le connétable et apercevant son cousin le comte de Soissons : — Sire, lui dit-il, je vous prie de demeurer ici à garder ce passage, et, ce faisant, vous ferez bien, car si vous le laissez, ces Turcs que vous voyez devant nous viendront assaillir le roi par derrière tandis que leurs compagnons l'attaqueront par devant. — Sire mon cousin, répondit le comte de Soissons, si je demeure à ce pont, y demeurerez-vous avec moi? — Oui, répondit Joinville, jusqu'à ce que j'y meure. — Eh bien! répondit le comte, soit, je suis votre homme. Ce que voyant et entendant, le connétable : — C'est bien, dit-il, gardez ce pont comme de braves et loyaux chevaliers et je vais vous chercher du secours. Alors les chevaliers s'organisèrent pour cette garde, et Joinville, qui avait eu l'idée de cette défense, se mit en tête du passage, ayant à sa droite le comte de Soissons et à sa gauche messire de Nonailles.

Ils étaient depuis un instant à ce poste, lorsqu'ils virent accourir droit à eux le comte de Bretagne qui revenait du côté de Mansourah, où il n'avait pu entrer. Il était monté sur un gros cheval flamand, dont toutes les rênes étaient brisées et rompues, et qu'il tenait à deux mains par le cou, de peur que les Sarrasins, qui le suivaient de près, ne l'en fissent choir, auquel cas il eût été perdu. De temps en temps il se relevait sur ses arçons, ouvrait la bouche, et le

sang alors en sortait comme s'il l'eût vomi, ce qui ne l'empêchait pas de se retourner, raillant et insultant ceux qui le poursuivaient. Enfin il arriva au pont, toujours menacé par les Turcs, et toujours se moquant d'eux; mais ceux-ci, voyant un poste de chevaliers qui faisait bonne contenance, et qui tournaient vers eux leurs visages et leurs épées, se retirèrent aussitôt, et allèrent joindre les autres batailles des Sarrasins.

Elles venaient d'être ordonnées de nouveau, de sorte qu'au bout d'un instant, les cors, les cimbales et les cris retentirent plus menaçans et plus terribles que jamais. Toutes les forces turques s'étaient réunies et allaient tenter un dernier effort pour repousser le roi, et les six ou sept cents chevaliers qui lui restaient, dans le canal auquel il était acculé.

Ce que Joinville avait prévu arriva. Une partie des Sarrasins marcha au roi et l'autre tenta de forcer le passage du pont; mais, sur les deux points, ils furent vigoureusement reçus. Parmi la petite troupe de Joinville étaient deux hérauts du roi, dont l'un se nommait Guillaume de Bron et l'autre Jehan de Gamache. Leurs tabards, semés de fleurs-de-lys, attiraient spécialement sur eux l'attention des infidèles. Une grande quantité de populace et de valets s'était donc assemblée contre eux et les accablait de pierres. De leur côté, les arbalétriers sarrasins faisaient pleuvoir sur eux des milliers de flèches; si bien que, derrière les chevaliers, la terre semblait hérissée d'épis inclinés par le vent. Joinville, pour se garantir de cette pluie mortelle, dépouilla un Sarrasin mort de sa cuirasse matelassée et s'en fit un bouclier, de sorte qu'il ne fut atteint que de cinq flèches, tandis que son cheval en avait reçu quinze. Chacune de ces décharges était accompagnée de cris et d'insultes qui mettaient le bon sénéchal hors de lui. Aussi à peine un des bourgeois de sa sénéchaussée lui eut-il apporté une bannière à ses armes et un grand couteau de guerre pour remplacer son épée brisée, qu'il fondit, avec le comte de Soissons et le comte de Nouailles, sur tous les vilains, les dispersa, et après en avoir tué plusieurs, revint au pont, où bientôt ils furent attaqués avec de nouveaux cris et un nouvel acharnement. Aussi voulait-il charger encore lorsque le comte de Soissons l'arrêta, disant : — Laissons crier et braire cette canaille, et par la creffe Dieu, croyez-moi, nous parlerons un jour de cette journée, en chambre et devant les dames. Et il ne fallut rien moins que cette promesse du comte pour faire prendre patience au bon sénéchal.

De son côté, le roi n'était pas moins attaqué et ne tenait pas moins

ferme. Les Sarrasins avaient mis en œuvre la même tactique : ils se tenaient à distance et accablaient l'armée de traits et de flèches, se succédant les uns aux autres, vidant leurs carquois et se retirant pour aller les remplir. Lorsqu'ils virent les trois quarts des chevaux blessés et une partie des cavaliers démontés, profitant de la confusion répandue dans les rangs des croisés, ils pendirent leurs arcs à leurs bras gauches, et décrochant leurs masses et tirant leurs épées, ils chargèrent tous ensemble en criant : *Islam! islam!* Mais le roi et toute sa bataille, leur répondant par le cri de *Montjoie et saint Denis!* reçut le choc sans s'ébranler et le combat corps à corps recommença à la fin de la journée avec le même acharnement qu'il avait été entamé le matin.

Cependant les croisés, qui étaient de l'autre côté du canal, séparés de leurs frères par la distance d'un trait et demi d'arbalète tout au plus, se désespéraient de ne pouvoir porter secours au roi dont ils comprenaient le péril. On les voyait se frapper le visage et se tordre les bras; on entendait leurs cris de rage et leurs menaces impuissantes. Tout à coup, adoptant une résolution désespérée, ils jettent dans le canal les poutres, les engins, les instrumens de guerre. Les cadavres, les piques, les boucliers, les corps de chevaux, qui suivent le courant, s'arrêtent contre cette espèce de digue; bientôt à la chaussée commencée, s'ajoute cette chaussée nouvelle; c'est un pont improvisé, mouvant, infernal, mais c'est un pont qui joint une rive à l'autre. Pourvu que l'on puisse passer, c'est tout ce qu'il faut; on se presse, on se pousse, on se heurte; ceux qui tombent au-delà du pont, sont emportés par le courant; ceux qui tombent en-deçà, s'accrochent aux débris, aux poutres, aux cadavres, remontent tout mouillés; à la place de l'arme qu'ils ont laissé échapper, se saisissent du premier fer qu'ils rencontrent; puis abordent enfin, joyeux et triomphans de pouvoir prendre part au combat, que depuis le matin ils regardent en spectateurs. Leurs cris annoncent au roi qu'il lui arrive du secours, et aux Sarrasins que la victoire qu'ils croient tenir est près de leur échapper; bientôt toute cette multitude se répand sans ordre, sans chef, comme un incendie, comme une inondation et conduite par sa seule colère; le roi et ses chevaliers font un dernier effort, et reprennent l'offensive. Messire Humbert de Beaulieu rassemble à grand'peine une centaine d'arbalétriers, dont il fait une compagnie; il se jette avec eux en avant de Joinville, du comte de Nouailles, du comte de Soissons et de leur compagnie qui allaient être forcés. Les Sarrasins reculent à leur tour. A leur tour ce sont

les croisés qui chargent en criant : *Montjoie et saint Denis*; les infidèles reculent; les chrétiens les repoussent au-delà des limites de leur camp. Cependant on combat toujours; c'est une retraite et non pas une fuite, un avantage et non une victoire; la nuit tombe avec la rapidité des climats orientaux, et sépare les combattans; les Turcs s'enfoncent dans de grands joncs où ils disparaissent. Les chrétiens rentrent dans le camp, inutile conquête qui ne leur présente d'autre résultat que la prise de vingt-quatre machines de guerre; la bataille avait duré dix-sept heures !

Alors le connétable, voyant la journée gagnée, dit à Joinville d'aller trouver le roi, et de ne point l'abandonner qu'il ne l'eût vu descendre de cheval et rentrer dans son pavillon. Au moment où le sénéchal arriva près de Louis, il se mettait en chemin pour se rendre aux tentes que l'on avait dressées sur le bord du canal. Alors Joinville lui enleva son casque, qui était lourd et tout bosselé, et lui mit son propre heaume, qui était de fer battu très mince et très léger. Tandis qu'ils cheminaient ainsi côte à côte, frère Henry, prieur de l'hôpital de Romnay, qui avait passé la rivière, vint au-devant du roi, et baisa sa main gantelée, s'enquérant de lui s'il avait quelques nouvelles de son frère, le comte d'Artois. — Oui bien ! lui dit le roi, j'en ai de sûres. — Et lesquelles? demanda le prieur. — C'est qu'il est en paradis, répondit le roi d'une voix étouffée. Et comme le prieur tentait de le consoler en lui disant que jamais roi de France n'avait eu honneur pareil au sien, puisque, grace à son courage, lui et son armée, avaient passé une mauvaise rivière, et chassé de leur camp les infidèles, le bon roi lui répondit : — Que Dieu soit adoré dans tout ce qu'il nous donne; et, malgré la résignation du chrétien, de grosses larmes pressées et silencieuses coulaient des yeux du frère.

Alors ils furent rejoints par Guyon de Malvoisin, qui revenait de Mansourah. Quoique le roi sût déjà, comme nous l'avons dit, la mort de son frère, le nouvel arrivant était le premier qui pût lui en donner des détails : ils étaient désastreux.

Les Sarrasins, en voyant les chrétiens entrer dans Mansourah, avaient cru que toute l'armée suivait le comte d'Artois, de sorte que, se regardant comme perdus, ils avaient aussitôt fait partir un pigeon pour le Kaire. Ce pigeon portait sous son aile un billet contenant un message conçu en ces termes : « Au moment où l'oiseau est expédié, l'ennemi attaque Mansourah; une bataille terrible est livrée par les chrétiens aux musulmans. » Cette lettre avait porté la terreur dans la capitale de l'Egypte, et le gouverneur avait ordonné que toute la nuit

les portes en resteraient ouvertes pour recevoir les fuyards. Mais dès qu'on se fut aperçu à Mansourah du petit nombre des croisés qui s'étaient engagés dans la ville, le chef des Mameluks, homme de courage et de tête, fit aussitôt, comme nous l'avons dit plus haut, sonner les trompettes, battre les tambours, et baisser les herses; puis, au moment où les croisés pillaient le palais du sultan, il tomba sur eux avec les baharites, cette milice d'esclaves qui était déjà la meilleure troupe des Egyptiens, et sur laquelle Napoléon devait venger, par la victoire des Pyramides, le désastre de Mansourah.

Aussitôt tout musulman en état de porter une lance, de tirer une flèche, de lancer une pierre, s'arme et se prépare au combat. Les chrétiens voient s'amasser l'orage et tâchent de se rallier pour y faire face; mais dans les rues étroites de cette ville arabe, ils ne peuvent faire manœuvrer leurs chevaux ni se servir de leurs épées. A l'instant chaque fenêtre devient une meurtrière, de laquelle partent des traits et des pierres; chaque terrasse se transforme en rempart, d'où tombe le sable embrasé et l'eau bouillante. Alors tout le monde oublie l'imprudence du comte d'Artois en face du danger qui en est la suite. Le comte de Salisbury et ses Anglais, le grand-maître du temple et ses moines, le sire de Coucy et ses chevaliers, se rallient et se pressent autour du frère de leur roi, et la lutte commence, sans l'espérance de la victoire, mais avec la foi du martyre. Pendant cinq heures les croisés combattirent ainsi contre Bibars et ses Mameluks, contre la population tout entière, ayant la mort devant eux, la mort derrière eux, la mort sur leurs têtes. Tous, ou du moins presque tous, tombèrent les uns après les autres, et les uns près des autres. Le comte de Salisbury fut tué à la tête de ses chevaliers; Robert de Vair, qui portait la bannière anglaise, s'en enveloppa comme d'un linceul et mourut dans son drapeau. Raoul de Coucy expira au milieu d'un cercle de Sarrasins abattus autour de lui et par lui. Le comte d'Artois, assailli dans une maison où il s'était retiré, s'y défendit plus d'une heure contre tout ce que la chambre pouvait contenir d'infidèles. Sa cuirasse fleurdelisée l'avait fait prendre pour le roi, de sorte que tous les efforts étaient réunis contre lui, et qu'il répondait à tous de la voix et de l'épée, par la menace et par les coups. Enfin les Sarrasins, lassés de cette lutte, où tombaient leurs plus braves, mirent le feu à la maison. Mais alors le comte d'Artois, se voyant perdu, voulut du moins, comme Samson, perdre ses ennemis avec lui; il se plaça en travers de la porte, et dès-lors personne ne sortit plus; si bien que les murailles tombèrent, écrasant croisés et Sarrasins, chrétiens et infidèles, et

tout ce que le comte d'Artois n'avait pas frappé de l'épée, périt par la flamme.

Le grand-maître des hospitaliers, resté seul sur le champ de bataille après avoir brisé deux épées et frappé de sa masse tant qu'il avait eu la force de lever le bras, fut fait prisonnier. Le grand-maître du temple, après avoir vu tomber à ses côtés deux cent quatre-vingts de ses chevaliers, se jeta, lui cinquième, dans le canal, et revint au camp un œil crevé, ses habits déchirés, sa cuirasse percée de coups; et de tous ceux qui étaient entrés dans Mansourah et qui y avaient vu périr le comte d'Artois, lui et ses quatre compagnons furent les seuls qui purent donner de ses nouvelles.

A cinq heures du soir, un second pigeon était parti pour le Kaire, porteur d'un billet bien différent du premier. Celui-ci annonçait qu'avec l'aide de Mahomet, l'armée française entrée à Mansourah y avait été défaite, et que le roi de France y avait été tué avec la fleur de sa chevalerie.

L'erreur venait, comme nous l'avons raconté, de ce que la cuirasse du comte d'Artois, comme celle de son frère, était semée de fleurs-de-lys d'or.

Cette nouvelle, dit un auteur arabe, *fut la clé de joie pour tous les vrais croyans.*

A. Dauzats. — Alex. Dumas.

Mme DE LA FAYETTE.

On a souvent demandé si les femmes avaient le droit d'écrire, et si elles ne sortaient pas de leur vocation lorsqu'elles se partageaient entre les soins de la famille et la littérature; question oiseuse et impertinente que plusieurs d'entre elles ont tranchée par des chefs-d'œuvre. Mme de La Fayette est de ce nombre, et l'on peut dire que c'est elle qui a donné à son sexe droit de cité dans la république des lettres. Les contes graveleux et les livres mystiques de Marguerite de Valois, les poésies de Louise Labbé, les factums véhémens de Mlle Gournay et les romans démesurés de Mlle Scudéry n'étaient que des préludes contestables, qui pouvaient fournir de spécieux argumens aux partisans comme aux adversaires de l'émancipation intellectuelle des femmes. Après Mme de La Fayette, toute discussion doit cesser, car elle nous a donné des ouvrages durables, qu'une femme seule pouvait écrire, et nous lui devons des richesses nouvelles que le trésor de l'intelligence virile ne contenait pas.

Marie-Madeleine Pioche de La Vergne naquit en 1633, d'Aymar de La Vergne, maréchal-de-camp, gouverneur du Hâvre-de-Grâce, et de Marie de Péna, issue d'une ancienne famille de Provence, où le goût des lettres et le talent semblaient héréditaires (1). Les heureuses dispositions que cette enfant apporta en naissant furent cul-

(1) Hugues de Péna, secrétaire de Charles Ier, roi de Naples, avait reçu des mains de la reine Béatrix le laurier du poète.

tivées par une éducation solide et brillante, que son père ébaucha, et qu'achevèrent les leçons de Ménage et du père Rapin, jésuite, homme de goût. Mlle de La Vergne fut admise fort jeune à l'hôtel de Rambouillet, à l'époque même où Bossuet, âgé de quinze ans, y prêchait son premier sermon. Cette double circonstance, qui nous montre la chambre bleue d'Arthénice comme le berceau de l'éloquence du cœur et de celle de la raison, doit atténuer les torts qu'on attribue généralement à cette société célèbre, et nous incliner à l'opinion de M. Rœderer, qui, dans son *histoire de la société polie*, a réhabilité le cercle de Mme de Rambouillet, en mettant à la charge de Mlle Scudéry toutes les aberrations de sentiment et de langage qui ont décrédité les précieuses et suscité la satire de Molière. Quoi qu'il en soit, si le salon où régnait Voiture fut une école de politesse et de beau langage, Mlle de La Vergne profita des leçons qu'elle y reçut, et si l'affectation y dominait, on peut dire qu'elle échappa à la contagion. Au reste, elle se tira heureusement de dangers plus grands : elle sortit des leçons de Ménage sans pédantisme, et elle encourut ses madrigaux en toutes langues, sans devenir ridicule. C'était le présage d'un bel avenir.

Mlle de La Vergne fit de rapides progrès, grace aux soins passionnés de Ménage et du père Rapin. Ségrais nous apprend qu'après trois mois d'études, voyant ses deux maîtres en discussion sur un passage latin qu'ils expliquaient diversement, elle les mit d'accord en leur montrant qu'ils se trompaient tous les deux. Trois mois d'études pour donner l'intelligence du latin ! les plus hardis charlatans de nos jours n'osent pas même promettre de pareilles merveilles, loin de les réaliser. Quelle était donc la méthode de Ménage ou la pénétration de son élève? Mlle de La Vergne ne tira point de vanité de ces connaissances, elle aurait craint la raillerie des hommes et la jalousie des femmes, en faisant parade d'un savoir qui était le privilége des savans en *us*. Ses études classiques transpiraient plutôt qu'elles ne se montraient; on en sentait le parfum sans voir la fleur, et si elle répondait à une question de Huyghens qu'un ïambe était le contraire d'un trochée, elle rougissait modestement d'une distraction qui dévoilait ses secrètes études sur la métrique. Au reste, les poètes étaient ses auteurs favoris; elle savourait les douceurs du style d'Horace et de Virgile, mais elle fuyait les prosateurs et se garda bien de lire Cicéron, que Régnier a si plaisamment appelé :

Le pain quotidien de la pédanterie.

Ménage fit le damerat auprès de son élève; Ménage, dont les galanteries, suivant l'expression de Tallemant, n'ont jamais fait mal à la tête à personne : il n'y avait pas à craindre qu'elles effleurassent un cœur pur et délicat. Ce commerce fut restreint aux termes d'une affection pédante. Mlle de La Vergne en fut quitte pour des madrigaux où elle recevait le nom latin de *Laverna*. Ménage ne s'aperçut pas que le nom était peu galant, puisque c'est celui de la déesse des voleurs; mais un plaisant le lui rappela assez durement dans une épigramme latine dont le tour est ingénieux :

« Lesbia nulla tibi, nulla est tibi dicta Corinna,
« Carmine laudatur Cynthia nulla tuo :
« Sed, cum doctorum compiles scrinia vatum,
« Nil mirum si sit culta Laverna tibi (1). »

Les hommages contenus de Ménage, quoique souvent importuns, furent toujours tolérés en souvenir de son latin; et, lorsque Mlle de Rambouillet fut devenue Mme de Montausier, l'élève reconnaissante voulut hériter de la visite du mardi-gras, que Ménage consacrait à Julie.

Mlle de La Vergne, bien qu'élève de l'hôtel de Rambouillet, ne mit pas rigoureusement en pratique la théorie des précieuses en matière de mariage. Son prétendant ne fut pas soumis à cette mortelle quarantaine que Julie d'Angennes imposa à M. de Montausier; il ne fut pas réduit à séjourner sur tous les points de la carte du Tendre pendant longues années, et, s'il les toucha tous, ce fut rapidement et comme à la course. Mlle de La Vergne n'avait que vingt-deux ans lorsqu'en 1655 elle épousa le comte de La Fayette. Cette alliance la rendit belle-sœur d'Angélique de La Fayette, cette chaste maîtresse de Louis XIII qui donna à Mme de La Vallière l'exemple d'une retraite austère, en expiation de faiblesses moins tendres et moins coupables. On ne sait pas si Mlle de La Vergne fut déterminée à ce mariage par affection pour le frère ou par sympathie pour la sœur. On ne trouve, au reste, aucune trace de la passion de Mme de La Fayette pour son mari. Ce mari débonnaire s'efface complètement; on ne le voit paraître qu'une seule fois dans une lettre de sa femme, datée de février 1673. Vient-il faire une visite de politesse ou de reproches? On ne sait; mais ce mot, jeté négligemment, constate qu'il paraissait

(1) « Tu n'as eu ni Lesbie ni Corinne à chanter, ce n'est pas une Cynthie que tes vers ont célébrée; mais, plagiaire des doctes poëtes, tu devais choisir Laverne pour ta déesse. »

encore chez lui, après dix-huit ans de mariage, quand la liaison de Mme de La Fayette et du duc de La Rochefoucauld était depuis longtemps établie. Cet époux, qui apparaît comme une ombre dans un clair-obscur, n'en est pas moins le père de deux fils, dont l'aîné suivit la carrière des armes, selon l'usage, et le second embrassa l'état ecclésiastique. Ce dernier n'est connu que par sa complaisance à prêter les manuscrits de sa mère, qu'il ne réclamait pas, et dont plusieurs se sont perdus par cette négligence peu filiale.

Le début littéraire de Mme de La Fayette fut *Mademoiselle de Montpensier*, nouvelle charmante et digne prélude de *Zayde* et de la *Princesse de Clèves*. Ce début remonte à l'année 1662 et coïncide à peu près avec l'entrée de Ségrais dans la maison de Mme de La Fayette. Ségrais avait été disgracié par une autre Montpensier pour s'être opposé avant Louis XIV à la fantaisie de son mariage avec le duc de Lauzun. Ségrais ne perdit pas au change, et Mme de La Fayette, en accueillant un homme de goût et de savoir, recevait un aristarque et un guide plus habile et plus délicat que Ménage. *Zayde* est le résultat de cette association. Ce roman, qui tient encore par quelques côtés à l'ancienne école et qui se rattache à *l'Astrée* avec plus de mouvement dans la passion et non moins de délicatesse, fut publié sous le nom de Ségrais. On admit d'abord cette paternité que rendaient vraisemblable les Nouvelles qu'on devait au traducteur de Virgile. Mais on ne tarda pas à savoir que sa part dans le travail se bornait à des conseils sur la disposition des évènemens et sur le style. Le docte Huet, dans ses *Origines de Caen*, revendiqua, en faveur de Mme de La Fayette, la conception et l'exécution de l'ouvrage; Ségrais lui-même s'exécuta de bonne grace, et s'il lui est arrivé de dire en parlant du roman qui portait son nom: *ma Zayde*, il ne porta pas l'illusion aussi loin que Scudéry, qui voulait à toute force être l'auteur des romans de sa sœur: la complaisance de Ségrais n'alla pas jusqu'à l'usurpation. Malgré cet aveu, un éditeur peu facile à convaincre, Adry, laissait en 1807 la question indécise et paraissait même pencher en faveur du parrain, au préjudice de la mère. L'évêque d'Avranches fit précéder *Zayde* de sa lettre à Ségrais sur l'origine des romans, et Mme de La Fayette lui disait à cette occasion: « Nous avons marié nos enfans ensemble. » Le mariage était assorti, car la dissertation du savant Huet réunit à la solidité de l'érudition, le charme d'un style orné sans affectation. Je résiste avec peine à la tentation de citer un passage de cet opuscule, dans lequel l'auteur, en marquant la source du plaisir que cause la lecture des romans, se montre critique ingénieux et moraliste profond: d'ail-

leurs, ce passage offre un modèle de ce style ample et sévère, de cette phrase abondante dans les détails et précise dans l'expression, qui est le propre des bons écrivains du dix-septième siècle, et il explique, par une analyse ingénieuse, le charme des fictions romanesques pour les esprits de toute nature, et de plus la vocation des femmes vers un genre où la passion et l'imagination les servent merveilleusement, lorsqu'elles veulent bien admettre le contrôle de la raison.

Mme de La Fayette fut admise vers cette époque dans l'intimité de Madame, duchesse d'Orléans. Elle fit le charme de cette cour élégante et polie, conservant la pureté de son ame à côté du désordre des mœurs qui n'allait pas jusqu'au scandale. Elle fut témoin de cette mort soudaine qu'un cri sublime de Bossuet fait retentir encore dans nos cœurs, catastrophe mystérieuse qui rompit brusquement la jalousie d'un époux et la passion d'un beau-frère. Mme de La Fayette l'a décrite avec une simplicité poignante, que l'énergique éloquence de l'orateur chrétien n'a point fait oublier. C'est pendant le cours de cette intimité avec la duchesse d'Orléans que Mme de La Fayette remarqua le duc de La Rochefoucauld et que s'établit cette liaison célèbre et problématique que la mort seule put interrompre.

L'histoire de cet attachement et la conception de *la Princesse de Clèves* sont unies trop étroitement pour que j'essaie de les séparer. Mme de La Fayette s'est peinte dans *Zayde* et dans *la Princesse de Clèves;* elle a fait dans ces deux ouvrages le roman de son imagination et de son cœur. *Zayde* est le rêve de sa jeune imagination, *la Princesse de Clèves*, l'histoire idéalisée des sentimens qu'elle a réellement éprouvés. Ces deux images sont également vraies, et c'est par-là qu'elles sont durables. Avant de montrer comment la princesse de Clèves et Mme de La Fayette se confondent, il faut dire quelques mots sur la liaison de l'auteur avec le duc de La Rochefoucauld.

Mme de La Fayette était mariée depuis dix ans. Elle avait gardé au comte sa foi et ce qu'il avait su lui prendre de son cœur, c'est-à-dire une amitié sans passion, mais pleine d'estime; il avait donc laissé une place à prendre, un vide à remplir. C'est alors que Mme de La Fayette vit M. de La Rochefoucauld, courtisan accompli, laissant encore deviner dans sa maturité ce qu'avait été sa jeunesse chevaleresque, éprouvée dans la guerre civile, marquée par des succès de guerre et de galanterie; esprit délicat et sévère, mal guéri des illusions auxquelles il rend hommage tout en les combattant par rancune. Unissant les rêves de son adolescence aux souvenirs de la jeunesse de M. de La Rochefoucauld, Mme de La Fayette accorda dans son ame

ce double idéal, et sa mémoire fit ce que l'entraînement de la passion aurait fait dix ans auparavant, si elle eût rencontré celui qu'appelait son cœur et que devançait son imagination. C'est ici que se place un problème dont la solution en sens divers serait la mesure de la délicatesse des juges. Mme de La Fayette ne donna-t-elle que son cœur, qu'elle donna pleinement? M. Sainte-Beuve a découvert (heureuse découverte qui nous a valu la plus ingénieuse et la plus délicate de ses études littéraires, que je rappelle impudemment, puisqu'elle aurait dû me détourner d'écrire celle-ci), M. Sainte-Beuve a découvert dans les cartons de la Bibliothèque du Roi, une lettre délicieuse écrite par Mme de La Fayette à la marquise de Sablé, dans laquelle l'amie du duc de La Rochefoucauld demande qu'on efface de l'esprit du jeune M. de Saint-Paul (1) les soupçons de galanterie qu'il a dû concevoir. Elle s'en défend par la crainte du ridicule, sans mettre en avant les scrupules de vertu que sa correspondante aurait sans doute accueillis comme un reproche indirect. Cette lettre ne décide rien : il faut chercher ailleurs des élémens de conviction. Pour moi, je les trouve dans le caractère de Mme de La Fayette. Dans *la Princesse de Clèves*, et surtout dans l'aveu de cette liaison, qui semble un défi jeté à la médisance d'un siècle corrompu. Comment penser qu'une femme jusqu'alors de conduite exemplaire, et qui devait peindre avec tant de vérité la lutte triomphante de la vertu aux prises avec la passion, eût cédé tout à coup avec scandale? Mais alors, *la Princesse de Clèves*, cette peinture si vraie, si personnelle, de sentimens épurés et d'un sacrifice héroïque, aurait été la satire de l'auteur, et comme l'aiguillon d'un remords toujours éveillé par le contraste. Je n'hésite donc pas, et je le dis hautement : « honni soit qui mal y pense. »

J'aime à me représenter les douceurs infinies de ce commerce chaste et passionné où la tendresse s'épanchait sans se contraindre ni s'égarer. Mme de La Fayette, qui ne comptait plus par vingt (2), et qui n'admettait pas la galanterie au-delà de vingt-cinq ans, pouvait en toute sécurité revenir sur ses sentimens, qui n'avaient pas rencontré ce qu'ils appelaient lorsque la rencontre eût été périlleuse. M. de La Rochefoucauld regrettait peut-être d'être venu trop tard; mais ces regrets réchauffaient ses souvenirs sans le pousser à d'autres espérances, et les blessures de son ame se cicatrisaient sous le charme de

(1) Fils de la duchesse de Longueville, et vraisemblablement du duc de La Rochefoucauld.

(2) Mme de La Fayette, étant âgée de vingt-neuf ans, disait : « Je compte encore par vingt. » (Ménage.)

ces tardives confidences. Mme de La Fayette usait de son empire sur ce noble caractère, injustement aigri, pour le ramener à de meilleurs sentimens envers l'humanité; elle lui faisait lire, dans son ame tendre et dévouée, la réfutation des *Maximes;* en retour de cet amendement moral, La Rochefoucauld achevait la culture de l'esprit de son amie, et réglait l'essor de son imagination; échange profitable à tous deux, et dont Mme de La Fayette donne à peu près la balance, lorsqu'elle dit avec modestie et fierté tout ensemble : « M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » Toutefois l'esprit ne se donne pas; on peut l'aiguiser et le fortifier, et c'est tout ce que le contact de l'auteur des *Maximes* ajouta à celui de son amie.

C'est de ce travail de cœur et d'esprit sur des souvenirs réels et des rêves vraisemblables qu'est née *la Princesse de Clèves,* roman inimitable, où la fiction et la vérité se lient si heureusement que la fiction prête de l'intérêt à la vérité et la vérité de la vraisemblance à la fiction. Mme de La Fayette a donné, sous l'image de *la Princesse de Clèves,* les mémoires de son cœur; elle a transporté dans le passé et sur un théâtre analogue, les évènemens de sa vie. En effet, pour peu qu'on y réfléchisse, on retrouvera facilement la cour de Louis XIV dans celle de Henri II; c'est la même grace et la même corruption polie : la duchesse de Valentinois, plus jalouse de son crédit que de la fidélité de son royal amant, c'est Mme de Montespan; la jeune reine d'Ecosse, épouse de François II, galante et spirituelle, curieuse des intrigues de cour, avec son cercle de beaux esprits et de femmes élégantes, n'est-ce pas la duchesse d'Orléans? Comment méconnaître M. de La Fayette sous le nom du prince de Clèves, et M. de La Rochefoucauld sous les traits de M. de Nemours? L'analogie est frappante dans les caractères des personnages et les données générales de la fable. La différence est dans les incidens et dans la rigueur du dénouement. M. de La Fayette ne meurt pas comme le prince de Clèves, il s'éclipse discrètement; Mme de La Fayette ne renonce pas au duc de La Rochefoucauld, comme la princesse de Clèves à M. de Nemours; elle ne s'ensevelit pas dans la retraite pour y raffermir ses scrupules d'honneur contre les mouvemens de son amour. Elle fait plus humainement; elle concilie sa tendresse et ses devoirs : forte de sa conscience et du respect qu'elle inspire, elle avoue une alliance de cœur et d'intelligence qui ne rompt pas d'autres liens indissolubles, et elle oppose à la malignité des cœurs corrompus l'amitié de Mme de Sévigné et l'estime de Port-Royal.

Comme œuvre littéraire, *la Princesse de Clèves* est plus qu'une nouveauté, c'est presque une révolution. Le roman cessait par là d'être le mensonge de la nature, de l'histoire et de la passion; il entrait enfin dans la vérité, il s'humanisait dans ses peintures et dans ses proportions. L'histoire n'est plus qu'un cadre où la passion se développe; les évènemens réels qui se mêlent à la fiction ne sont point altérés dans leur essence ni dénaturés dans leurs principes. L'action de *la Princesse de Clèves* est reportée aux dernières années du règne de Henri II et se prolonge sous celui de François II. L'intrigue du roman se lie habilement aux principaux faits historiques sans nuire à leur enchaînement. C'est le procédé de Walter Scott appliqué à la peinture des passions. Il est vrai que les mœurs sont transportées du XVIIe siècle dans le XVIe, et que la cour des Valois est l'image de celle des Bourbons; mais qu'importe cet anachronisme des mœurs couvert par l'éternelle vérité de la passion? Racine a eu le même tort, plus gravement peut-être, et la même supériorité dans la peinture du cœur humain l'absout complètement. De nos jours, on a cru faire merveille en introduisant dans les romans, et même dans les drames, ce qu'on appelle la couleur locale, et les soins qu'on a donnés à cette décoration ont été pris sur l'étude du cœur humain, dont la peinture seule fait vivre les œuvres de l'intelligence. L'accessoire a souvent ruiné le principal, et pour une fidélité douteuse, que les érudits contestent toujours et que les ignorans n'apprécient pas, on a sacrifié la vérité morale, que les simples aussi bien que les doctes savent reconnaître. Le succès de *la Princesse de Clèves* fut général. Dès qu'elle eut paru, elle devint le texte de toutes les conversations; on s'abordait, dans les lieux publics, par des questions sur le roman nouveau; Fontenelle le lut quatre fois de suite, et une guerre animée s'engagea entre ses défenseurs et ses adversaires.

Une lettre de Bussy-Rabutin à Mme de Sévigné comprend toutes les critiques qu'on fit au roman et en trahit la source. La princesse de Clèves, lorsqu'elle ne peut plus se cacher sa passion et qu'elle craint de n'être pas long-temps de force à la combattre, prend le parti d'en faire l'aveu à son mari, parce que cette confidence lui paraît la seule barrière assez forte contre une défaite qu'elle prévoit et qu'elle redoute. Cet effort d'une vertu désespérée, Bussy-Rabutin avait ses raisons pour la trouver étrange : il n'allait pas à la mesure de sa galanterie peu spéculative, et il le déclare extravagant. « Une femme, ajoute-t-il, dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle, mais

jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit long-temps dans un cœur de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour, en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir. » C'est bien là le langage d'un courtisan libertin, qui s'autorise de sa propre corruption et de celle des ames vulgaires pour nier la puissance du sacrifice. Rabutin continue sur le même ton et ne comprend pas davantage l'héroïque opiniâtreté de la princesse de Clèves après son veuvage. « Si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu durait dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle serait ravie de les pouvoir accorder ensemble en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps. » Ainsi le critique ne conteste au roman que ses conditions d'existence; à cela près, il le trouve achevé. Bussy est plus près de la vérité lorsqu'il critique les monologues et qu'il attaque le hasard par lequel M. de Nemours surprend le secret de la princesse de Clèves : « C'est, dit-il, une grande justesse que, la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade d'où il l'entend. » Sur ce point, je tombe d'accord avec le critique; mais sur tous les autres je le récuse; car, en pareille matière, la pureté du cœur donne plus de lumières que la vivacité de l'esprit.

Pour justifier l'aveu de la princesse de Clèves et répondre à ses critiques par un argument victorieux, Mme de La Fayette écrivit *la Comtesse de Tende,* nouvelle touchante et passionnée, où une femme, entraînée aux dernières faiblesses de l'amour, n'a d'autre ressource, pour échapper à l'infamie, que de confier son secret à celui qu'elle a offensé. Ce roman, quoique naturellement écrit, se ressent de l'intention qui l'a dicté. L'art y triomphe, mais il s'y laisse voir, et en cela il est inférieur à celui qu'il protége. Au reste, *Zayde* et *la Princesse de Clèves,* qui peignent si fidèlement l'imagination et le cœur de Mme de La Fayette, suffisent pour faire vivre le nom de leur auteur aussi long-temps que notre littérature. Ce ne sont pas toutefois les seuls titres littéraires de cette femme aimable : elle a écrit avec un charme infini les *Mémoires de la Cour de France* pour les années 1688 et 1689, et l'*Histoire d'Henriette d'Angleterre,* de cette duchesse d'Orléans dont elle avait été la confidente et l'amie.

La mort de M. de La Rochefoucauld brisa le cœur de Mme de La Fayette; il faut demander à Mme de Sévigné le tableau de son désespoir. Elle survécut dix ans à son ami, elle ne voulut pas être consolée; sa douleur fut sa vie même; elle la couva, comme un trésor, jusqu'au moment où la tombe s'ouvrit pour recevoir sa dépouille mortelle. Elle avait alors soixante ans.

Je n'ai point parlé de l'amitié qui unit long-temps Mme de La Fayette et Mme de Maintenon, ni de leur refroidissement, qui dégénéra en une sourde inimitié. On peut sans témérité rapporter les torts à la veuve de Scarron, qui oublia, dans sa haute fortune, qu'elle devait maintenir l'égalité que Mme de La Fayette avait admise lorsque son rang et son crédit la plaçaient si fort au-dessus de la veuve du poète burlesque, gouvernante de bâtards. Mme de La Fayette était trop *vraie* pour dissimuler son mécontentement, et d'ailleurs elle dut voir avec amertume l'autorité de Mme de Maintenon se tourner contre Port-Royal, et s'associer à l'intolérance des conseillers de Louis XIV.

GÉRUZEZ.

SESSION DE 1838.

M. Duvergier de Hauranne et le Ministère.

M. Duvergier de Hauranne, qui s'est constitué l'organe de cette petite phalange qu'on est convenu d'appeler le parti doctrinaire, privé de la tribune, des bureaux, et surtout des couloirs de la chambre, continue, dans la presse, la guerre opiniâtre qu'il a déclarée au cabinet du 15 avril. Peu satisfait, sans doute, du résultat de ses attaques pendant la session, il poursuit le ministère de ses articles, de ses brochures, et il vient d'en publier une où le cabinet n'est accusé de rien moins que de fausser la constitution, de perdre le pays et la royauté.

Avant d'entrer dans l'examen du nouvel écrit de M. Duvergier de Hauranne, je prie qu'on me permette quelques réflexions préliminaires.

Pour s'ériger ainsi en accusateur du gouvernement, pour donner à ceux qui le dirigent des leçons si sévères, d'un ton si hautain et si tranchant, il faudrait au moins avoir, dans les chambres et dans le pays, cette autorité, cette haute influence que donnent la constance dans les opinions, l'indépendance et la fermeté de caractère.

Or, en est-il ainsi du parti doctrinaire? Est-il aujourd'hui plus fort, plus respecté qu'il n'était au commencement de la session? A-t-il

grandi dans l'opinion publique et dans l'estime des gens de bien? Est-il sorti plus honorable et plus honoré de la lutte imprudente qu'il a entreprise contre le ministère? Non certainement. Je vois bien qu'il a obtenu les éloges de ceux même qu'il avait combattus avec tant de constance pendant sept ans; je vois bien ses discours et ses brochures répétés avec une maligne complaisance dans les journaux de l'opposition dynastique et anti-dynastique; j'ai bien vu, dans la chambre, les plus ardens coryphées de la doctrine fraterniser avec les hommes de la gauche et les hommes les plus avancés du tiers-parti, donner et recevoir le mot d'ordre dans les discussions où le sort du cabinet pouvait être en jeu; mais ces suffrages, obtenus par tant de palinodies, ou arrachés par tant d'intrigues, peuvent-ils avoir quelque valeur sérieuse? Le parti conservateur, dont ils se prétendent les représentans par excellence, ne se composait pas de quinze ou vingt *petits* doctrinaires, comme on les a appelés avec raison. Il se composait aussi, et avant tout, d'un grand nombre d'hommes modérés, consciencieux, considérables par leur position dans la chambre et leur influence sur l'opinion publique. Eh bien! ceux-là ont-ils donné un seul instant leur approbation à la guerre haineuse et toute personnelle entreprise contre le cabinet actuel par M. Duvergier de Hauranne et par ses amis? S'il récuse tous ceux que des liens d'affection privée ou d'intérêt, que des devoirs ou des fonctions attachent au ministère actuel, M. Duvergier récusera-t-il, par exemple, le témoignage d'hommes aussi complètement indépendans (je ne crains pas de citer des noms propres), que MM. Delessert, Jacqueminot, Cunin-Gridaine, Harlé, Locquet, Fulchiron, A. Gasparin, Hartmann, Lamartine, J. Lefebvre, Meynard, Alph. Périer, de La Pinsonnière, et d'autres encore dont les sympathies pour le parti doctrinaire n'étaient pas douteuses à l'ouverture de la session? Que M. Duvergier de Hauranne s'adresse à eux, et il sera effrayé, s'il lui reste encore quelque sentiment de modération, de la sévérité de leur langage.

Et, en effet, comment le parti doctrinaire aurait-il conservé cette estime et cette confiance qui font la force des hommes politiques? Voyez quels ont été la conduite et les votes des doctrinaires dans toutes les circonstances importantes. Au début de la session, ils arrivaient décimés par les élections, et quelque peu effrayés de la vivacité des accusations (pour la plupart injustes et absurdes, je le reconnais) qui les avaient accueillis dans les colléges électoraux. Ils avaient alors le cœur *selon leur fortune*. Rassurés par les paroles de M. le président du conseil, ils appuient, non sans quelque hésitation, le mi-

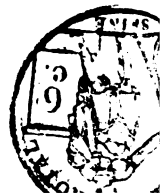

nistère, qui, de son côté, joue loyalement son existence sur un amendement présenté par un de leurs amis, parce qu'il expliquait mieux que le paragraphe de l'adresse la pensée et la politique du gouvernement français à l'égard de l'Espagne.

Peu de temps après, le ministère apporte la loi des fonds secrets. Il est presque passé en habitude dans nos mœurs parlementaires que du vote de cette loi dépend le maintien ou la retraite du cabinet. Dans les bureaux, une imposante majorité se prononce pour la proposition ministérielle; la commission nommée compte à peine deux membres opposans, et tout à coup, lorsque arrive le jour de la discussion et du vote, une opposition active, remuante, passionnée, s'élève du sein même de l'ancienne majorité; la phalange doctrinaire s'agite, circule de gauche à droite, passant de M. Havin à M. Mathieu de La Redorte, de M. Passy à M. Odilon Barrot. L'un parcourt les rangs, soufflant des argumens et remettant des notes; un autre quitte le bureau, offrant des poignées de main, et couvrant la voix de l'orateur du bruit de ses paroles ou de ses éclats de rire; un troisième se tient sur les hauteurs, et attend au passage les députés qui débouchent par les portes latérales; enfin, de tous les points de l'horizon apparaissent des ennemis nombreux, coalisés, disciplinés, lorsqu'un seul mot, digne et calme, de M. le président du conseil, suffit pour dissiper la ligue et pour déterminer un vote favorable.

Que s'était-il donc passé entre le jour de la nomination des commissaires pour cette loi des fonds secrets, et le jour de la discussion? Qu'avait donc fait le ministère pour soulever ces tempêtes, pour attirer cette guerre peu courtoise? Avait-il failli à la politique qu'il avait proclamée dans l'adresse? Avait-il abandonné quelqu'un de ces grands principes que le parti conservateur déclarait seuls capables de sauver le pays et la monarchie constitutionnelle? Non, mais il avait commis un crime bien plus grave, il avait, disaient-ils, dans la nomination des commissaires du budget, trompé l'honorable M. Duchâtel, en l'écartant de la présidence (et qu'on ne croie pas ici que j'invente!). Je ne sache pas qu'aucun autre reproche ait été adressé alors au cabinet par les doctrinaires. Admettons même que le reproche fût fondé; qu'en effet, M. Duchâtel, désiré par les uns, eût été repoussé par les autres, était-ce là un motif sérieux d'opposition? Sans doute, et pour ma part je le crois sincèrement, sans doute il eût mieux valu que M. Duchâtel présidât la commission du budget; cela eût mieux valu, non à cause de ses opinions politiques qui n'avaient point à se manifester dans des questions de finances, mais à cause de ses connaissances spéciales et

de sa supériorité incontestée sur l'honorable M. Passy; mais enfin s'ensuivait-il, je le répète, que la politique du gouvernement eût changé, qu'il eût déserté les principes qui avaient présidé à sa conduite dans la discussion de l'adresse et depuis? S'ensuivait-il qu'il voulût cesser de s'appuyer sur les hommes modérés du centre droit ou du centre gauche, pour aller aux hommes ou aux doctrines de la gauche?

Les doctrinaires ne l'ont pas cru sérieusement; mais leur appui n'avait pas été si désintéressé : dès que le ministère ne se rapprochait pas entièrement d'eux, dès qu'il ne les admettait pas à une part du pouvoir, la guerre était déclarée. Elle a été, comme le caractère de ceux qui la faisaient, vive, passionnée, souvent violente et discourtoise. Seulement, les chefs de la guerre n'étaient plus les chefs du parti; ceux-ci étaient traînés à la remorque. Un sentiment de convenance et de dignité les retenait, leur conscience d'hommes politiques et d'hommes d'état se révoltait parfois à ces attaques si imprudentes contre le *pouvoir* dont ils auraient dû être, dont ils s'étaient proclamés les constans défenseurs. Aussi les a-t-on vus, dans certains votes, rester assis sur leur banc, embarrassés et mal à l'aise lorsque la petite phalange doctrinaire se levait résolument avec l'extrême gauche et toute l'opposition.

La coalition s'était donc formée timide et honteuse d'abord, puis bientôt hautement avouée, audacieuse, ardente, éhontée, recrutant sur tous les bancs, dans toutes les nuances, votant dans les bureaux, dans les commissions, pour les ennemis les plus acharnés du gouvernement, pourvu qu'ils le fussent aussi du ministère, plutôt pour M. Garnier-Pagès, ou pour M. Berryer, que pour un candidat supposé favorable au cabinet.

La vieille opposition s'était empressée d'ouvrir ses bras à ces alliés inattendus, chez lesquels elle trouvait toute l'ardeur de nouvelles recrues, de nouveaux prosélytes; elle les accueillait avec une joie maligne, espérant bien un jour les étouffer dans ses embrassemens. En attendant, elle leur laissait l'honneur de disposer les troupes et de diriger la bataille. Aussi dans toutes les questions où l'existence du cabinet pouvait être mise en jeu, vit-on se reproduire les mêmes manœuvres et les mêmes intrigues. Ainsi dans la loi des fonds secrets, ainsi dans celle des armes spéciales (premier essai d'interdit lancé par la coalition sur les propositions ministérielles), ainsi dans la loi sur les réfugiés! Vaincue dans tous ces votes dont elle avait voulu faire ou qui étaient devenus une question ministérielle, la coalition se consola par l'adoption de la proposition de M. Gouin, et par le rejet de la

loi sur les chemins de fer. J'examinerai plus tard si le ministère a mérité les reproches qu'on lui a adressés à l'occasion de ces deux derniers projets de loi; ce que je veux constater seulement en ce moment, c'est la conduite peu honorable des doctrinaires démentant tout leur passé et tous leurs principes, en votant contre des lois que, six mois plus tôt, ils auraient eux-mêmes soutenues ou présentées. Et en effet, y a-t-il eu, par exemple, quelque chose de plus affligeant et de plus significatif que de voir M. Duvergier de Hauranne et ses amis se lever contre cette loi des réfugiés, si éminemment conservatrice de l'ordre et de la tranquillité publique, cette loi qu'en 1834 ils avaient défendue avec tant d'ardeur? N'ai-je pas entendu M. Duvergier de Hauranne, répondant à l'honorable M. Martell qui lui disait à cette occasion : « Mais vous n'y pensez pas, vos amis peuvent revenir au pouvoir, et comment feront-ils l'année prochaine, s'ils n'ont plus cette loi? — Ils feront comme ils pourront, mais en attendant il faut démolir le ministère? »

Telle a été la conduite de M. Duvergier de Hauranne et de ses amis. Voyons maintenant ses écrits; on jugera de l'autorité qu'ils méritent, par celle qu'ont méritée ses actes.

Je dois dire d'abord qu'au moment où je commençais cet écrit, on annonçait, il est vrai, la prochaine publication de la brochure de M. Duvergier de Hauranne. Mais jusqu'alors il n'en avait paru que quelques extraits, probablement les plus saillans, soit dans le *Journal Général*, organe privilégié des doctrinaires, soit dans les autres journaux de la gauche; et, à cette occasion, je suis bien aise de remarquer en passant que, malgré l'indignation maladroite du *Journal Général*, qui repoussait l'autre jour la supposition que M. Duvergier de Hauranne pût confondre sa pensée avec celle des feuilles opposantes parce qu'elles lui empruntaient une citation, il est probable que l'honorable écrivain n'est pas aussi susceptible; car il est bien évident que c'est M. Duvergier de Hauranne lui-même qui a communiqué à ces feuilles certains passages de sa brochure, puisque cette brochure n'avait encore paru nulle part, et que les extraits donnés par le *Journal Général* ne sont pas les mêmes que ceux donnés par *le Temps, le Siècle, le Courrier Français* et *le Constitutionnel.*

Quoiqu'il en soit, la brochure de M. Duvergier de Hauranne a paru depuis, et les principales propositions qui me paraissent ressortir des pages livrées à la publicité sont celles-ci : premièrement, que M. Duvergier de Hauranne et ses amis n'ont jamais varié dans leurs principes; que depuis 1830 jusqu'à ce jour, ils n'ont cessé de prêcher le

dogme de la prépondérance parlementaire, et de défendre l'influence de la chambre élective contre la prérogative royale : voilà pour les doctrinaires; d'autre part, que les élections se sont faites sans pensée, sans système, sans drapeau, sans principe arrêté et à l'aventure; que le cabinet du 15 avril n'est pas l'expression vraie de la majorité, qu'il est sans action sur les chambres, sans force vis-à-vis de la royauté; qu'il n'a point de pensée qui lui soit propre, de système dont il soit le représentant naturel : voilà contre le ministère; en un mot, que par le fait des ministres actuels, et par leur entêtement à rester au pouvoir, après tant d'échecs, on a vu le pouvoir parlementaire paralysé dans son action, l'administration désorganisée, la royauté compromise.

Telles sont, je crois, toutes les assertions de M. Duvergier de Hauranne, toutes les accusations portées par lui contre le cabinet. J'espère qu'il ne m'accusera ni de les dissimuler, ni de les affaiblir.

M. Duvergier de Hauranne prétend qu'il n'a point changé, que ses doctrines ont toujours été les mêmes, soit en 1834, soit en 1838. Alors c'est apparemment l'opposition qui a changé, car non-seulement elle cite les écrits de M. Duvergier de Hauranne, mais elle les loue et les approuve. Quoi! ces mêmes hommes que *le Courrier Français*, que *le Siècle*, que *le Constitutionnel*, accablaient de tant d'injures et d'accusations, qu'ils traitaient de *parias*, de *jésuites tricolores*, et qu'aujourd'hui ils accueillent de leurs applaudissemens et de leurs éloges, n'ont point varié dans leurs principes politiques! En vérité, cette prétention n'est pas sérieuse. Les doctrinaires, il est vrai, proclamaient dès-lors les droits et la prépondérance de la chambre élective, non pas, comme voudrait le faire croire M. Duvergier de Hauranne, en opposition avec la prérogative royale, mais les droits et la prépondérance de la *majorité* contestés par les partisans du suffrage universel, qui prétendaient que la chambre des députés n'était pas la véritable expression des vœux et de la volonté du pays. C'est ainsi que le comprenait l'opposition, c'est ainsi même que le comprenait le tiers-parti, qui soutenait que les doctrinaires n'avaient pas la *majorité* dans le pays, comme ils l'avaient dans la chambre. Quant à M. Rœderer, dont je suis loin d'ailleurs d'approuver les principes, peut-être, comme il voyait de plus près les doctrinaires, avait-il déjà entrevu que derrière leurs théories parlementaires se cachait une ambition qui, plus tard, ne s'arrêterait pas même devant la prérogative royale.

Aujourd'hui M. Duvergier de Hauranne a pris la plume, dit-il, pour rétablir les véritables principes du gouvernement représentatif, ceux qui, selon l'expression du *Journal Général*, doivent assurer *l'in-*

fluence définitive, la prépondérance nécessaire de la chambre des députés. Je ne suivrai point M. Duvergier de Hauranne dans l'exposé de ses théories générales; je reconnais volontiers que les conséquences qu'il tire du défaut d'harmonie entre les trois pouvoirs sont rigoureusement vraies. Je conviens que l'égalité absolue de ces trois pouvoirs est impossible, sinon en droit, du moins en fait, que le dogme de la trinité représentative est loin de ressembler, à cet égard, à celui de la trinité divine auquel on a voulu le comparer, et qu'en cas de dissentiment sérieux et réel, il est un de ces trois pouvoirs, celui du peuple, qui se charge de briser le voile derrière lequel se cache le mystère, et de se faire le plus fort. C'est ce qui est arrivé en 1830!

Mais en sommes-nous donc revenus là? M. Duvergier de Hauranne dit bien qu'entre la situation actuelle et celle de 1830, il n'existe aucune analogie; il avoue bien qu'en apparence *tout est régulier et constitutionnel,* mais il est difficile de bien saisir sa pensée et le but de sa brochure à travers le vague de ses phrases et de ses propositions souvent contradictoires. En effet, si la constitution n'est pas en péril, à quoi bon soulever ces discussions délicates et irritantes? A quoi bon livrer aux dissertations d'une polémique passionnée les prérogatives plus ou moins étendues de la royauté constitutionnelle? J'ai donc le droit de lui demander quand et comment se sont produits, entre les chambres et la couronne, cette *dissidence grave,* ces dissentimens prolongés qui exigent, en certains cas, *que la prépondérance de la chambre élective se manifeste,* et qu'elle ait *le dernier mot* dans sa lutte avec la royauté. Imprudens et insensés que vous êtes! quoi! c'est lorsque nous sommes si voisins d'une révolution qui a si profondément remué le pays et fait courir de si graves dangers au principe monarchique, que vous ne craignez pas d'invoquer, de rappeler avec complaisance ces conséquences extrêmes de la lutte des pouvoirs, vous qui jusqu'ici aviez fait de si nobles et de si courageux efforts pour affermir notre jeune dynastie, et qui, tout à coup, changez de langage, parce que sa prérogative s'est exercée dans le choix de ses ministres en dehors de vos sympathies ou de vos affections!

Vous accusez le ministère d'être faible vis-à-vis de la couronne, de se prêter aux *envahissemens de la prérogative contre l'influence parlementaire.* Dites-nous donc au moins, mais dites-nous franchement et nettement quels sont les faits, depuis l'existence du cabinet actuel, qui peuvent donner prétexte à ces déclamations empruntées aux plus mauvais journaux de l'opposition, et que vous combattiez vous-

même avec tant d'indignation lorsque vos amis étaient au pouvoir. En quoi le ministère a-t-il cédé à ces prétendus envahissemens? Est-ce en retirant la loi d'apanage? est-ce en proclamant l'amnistie? est-ce en faisant la dissolution? Que signifient ces mots sans cesse répétés, de présidence réelle, *de victoire remportée sur la prérogative royale?* Sommes-nous dans une situation où il faille à tout prix enfermer le monarque dans toute la rigueur de la fiction constitutionnelle, et le reléguer sur son trône, sans qu'il prenne aucune part à la conduite ou à la direction des affaires de l'état, rigueur utile sans doute, quand elle s'applique à un George III ou à un enfant, mais impossible et dangereuse quand il s'agit d'un Guillaume III, d'un fondateur de dynastie. Eh quoi! un prince s'est rencontré doué de toutes les vertus qui font les bons rois, de toutes les qualités qui font les grands rois constitutionnels; appelé au trône, quoique Bourbon, mais parce qu'il était prince, par les suffrages de la nation, il préside depuis huit ans à ses destinées avec autant d'habileté que de sagesse, plein de respect pour la constitution, et sachant se plier merveilleusement aux conditions et même aux exigences parlementaires; et c'est à ce prince que vous venez aujourd'hui contester sa part légitime et constitutionnelle d'influence et de direction dans les affaires publiques? C'est à lui que vous voulez *forcer la main?* C'est sur lui qu'il *faut remporter une victoire*, en lui imposant tels ou tels ministres, tel ou tel président du conseil, plus agréable, dites-vous, à la majorité des chambres? C'est-à-dire que, selon vous, il vaut mieux que la France soit gouvernée par M. Thiers ou M. Passy, M. Guizot ou M. de Broglie, que par le roi qu'elle s'est volontairement choisi? Vous vous récriez bien haut à une semblable conclusion, et cependant, pour tout homme impartial, toutes vos prétentions n'aboutissent pas à autre chose.

J'arrive maintenant aux reproches qui s'appliquent plus spécialement à la politique suivie par le cabinet du 15 avril et à sa position vis-à-vis de la chambre élective.

M. Duvergier de Hauranne fait un crime au ministère du résultat des dernières élections qui, suivant lui, se sont faites sans pensée, sans système, *sans drapeau*, c'est-à-dire *en caressant et en trompant tous les partis.*

L'expression de M. le comte Molé, malgré les commentaires injurieux de M. Duvergier de Hauranne, est aussi vraie qu'honorable. Oui, les élections se sont faites en dehors de tous les partis, en ce sens que le cabinet du 15 avril, dont l'avénement avait été rendu nécessaire par les querelles et les divisions intestines des chefs de

l'ancienne majorité du 13 mars et du 11 octobre, avait pour pensée et pour système de faire sortir des élections nouvelles, les élémens de cette ancienne et glorieuse majorité. Aussi avait-il pris pour devise la conciliation; aussi avait-il prêté son appui dans les colléges électoraux à tous ceux qui, à quelque époque que ce soit, avaient fait partie de la majorité, soit qu'ils eussent voté ou non pour les ministres actuels, soit qu'ils eussent approuvé ou non les lois de disjonction et d'apanage; et ce système était d'autant plus généreux de la part du ministère, que ses derniers et ses plus violens adversaires, à la fin de la session de 1837, avaient été les doctrinaires, et qu'il lui eût suffi, pour empêcher la réélection du plus grand nombre d'entre eux, de ne pas combattre les préventions dont ils étaient l'objet dans le pays, et de laisser sans réplique les accusations exagérées dont retentissaient chaque matin ces mêmes journaux qui citent aujourd'hui avec tant d'éloges les discours et les écrits de M. Duvergier de Hauranne.

Le ministère n'a point réussi, dites-vous; il n'a point obtenu du résultat des élections *ce classement régulier des opinions*, qui donne à un cabinet une majorité forte et compacte, *qui empêche le fractionnement et les tiraillemens des partis*. Supposez que les élections eussent été faites par M. Thiers, ou par M. Guizot, croyez-vous de bonne foi qu'ils auraient obtenu un meilleur résultat? A quoi donc se réduit votre reproche? à dire que le gouvernement n'a pas pu faire tout ce qu'il a voulu, que les intentions les plus louables, les plus consciencieuses, n'ont pas été couronnées d'un plein succès. Eh! mon Dieu, c'est ce qui est arrivé, et bien souvent, depuis 1830, à vos propres amis. Lors donc que vous parlez de l'incertitude qui travaille les esprits, de l'anarchie qui règne dans la chambre, et que vous en rejetez la faute sur le cabinet du 15 avril, vous êtes doublement injustes; injustes, parce que vous oubliez sans cesse dans quelles circonstances ce cabinet est arrivé aux affaires, quels efforts il a tentés pour mettre un terme à ces fâcheuses divisions; injustes surtout, parce que c'est précisément par vous et par vos amis qu'il a vu ses efforts méconnus et entravés. Et, en effet, comment les esprits auraient-ils cessé d'être troublés, inquiets, incertains, comment les hommes les plus modérés du parti conservateur n'auraient-ils pas été jetés dans le doute et l'hésitation, en voyant les orateurs qu'ils s'étaient habitués à prendre pour guides et pour modèles, changer de doctrines et de langage, suivant les besoins de leur ambition, ou selon les entraînemens de leurs inimitiés personnelles? Est-ce donc chez eux, je

vous le demande, qu'ils auraient espéré trouver *cette pensée droite et ferme qui inspire la confiance et commande le respect?* Non, sans doute, et en dégageant les paroles que vous mettez dans la bouche des amis du ministère, de tout ce qu'il y a toujours d'acerbe sous votre plume, elles ne sont que l'expression exacte de la vérité; à savoir que dans l'état d'éparpillement où se sont trouvées les opinions, après la retraite de M. Guizot et de M. Thiers, l'avénement du ministère actuel a rendu un immense service au pays, et que si la tranquillité et le calme profond dont la France jouit depuis quinze mois, n'ont pas encore pénétré dans la chambre, la faute en est, non pas à lui, mais à vous seuls et aux passions que vous avez soulevées. Et vous-même, d'ailleurs, n'avez-vous pas reconnu que cette pensée forte, dont vous invoquez le secours, si elle ne se trouvait pas dans le système du 15 avril, ne pouvait se trouver dans aucun des côtés de la chambre, puisque aujourd'hui tous vos efforts, tous vos écrits, tendent à reconstituer le 11 octobre, puisque telle est, en définitive, la conclusion de votre brochure, conclusion que je désirerais autant que vous, si je la croyais possible? Oui, quelle que soit ma confiance dans les ministres actuels, je les verrais avec le plus vif plaisir se retirer devant une coalition, mais une coalition sincère et consciencieuse, qui rappellerait au pouvoir les hommes du 11 octobre et du 13 mars.

M. Duvergier de Hauranne ne pouvait faire grace au cabinet du 15 avril, du reproche de n'être point *parlementaire*. C'est l'expression convenue; mais enfin on a beau expliquer à sa fantaisie ce qu'on entend par un cabinet *parlementaire*, et quels sont les hommes *parlementaires* par excellence; il faut toujours arriver à prouver qu'un ministère anti-parlementaire est celui qui n'a pas la majorité dans le parlement. Rien de plus simple, et il est vraiment curieux de voir avec quelle naïveté, avec quelle imperturbable assurance, M. Duvergier de Hauranne arrive à cette étrange conclusion, qu'il y a entre le ministère et la majorité qui l'a soutenu de ses votes jusqu'à la fin de la session, une dissidence *profonde*, *radicale*, *inconciliable*. Voici comment il procède :

D'abord, il ne tient aucun compte des lois politiques, de celles qu'un cabinet est obligé d'obtenir telles qu'il les a présentées, ou de se retirer : ainsi des fonds secrets, ainsi de l'adresse, ainsi de la loi des armes spéciales (non que celle-ci fût précisément une loi *politique*, quoiqu'elle intéressât au plus haut degré l'honneur et la sûreté du pays, mais à cause des circonstances qui ont accompagné son

vote), ainsi enfin de la loi sur les réfugiés : de celles-là, il en est à peine question, pour mémoire, dans la brochure de M. Duvergier, et seulement parce qu'il ne peut nier qu'elles aient été favorables au ministère. Ensuite, si des lois administratives d'une haute importance ont été votées, le mérite n'en appartient nullement aux ministres qui les ont présentées et défendues, car ils les avaient trouvées dans les cartons de leurs prédécesseurs. Si, au contraire, d'autres lois d'intérêt purement matériel, lois dont nous ne contestons pas d'ailleurs l'importance, ont été modifiées ou repoussées par la chambre, oh! alors celles-là seulement devaient décider de l'existence du cabinet, et les ministres qui ne se retirent pas après une si rude leçon perdent le pays et la monarchie!

En vérité, M. Duvergier de Hauranne, qui professe d'un ton si dogmatique les théories du gouvernement représentatif, les oublie bien vite lorsqu'elles contrarient ses sentimens et les besoins de sa polémique. Que demande-t-on, en effet, à un ministère pour se maintenir au pouvoir? D'avoir la majorité dans les questions où le système politique du gouvernement est intéressé, mais dans celles-là seulement. S'il fallait que cette majorité lui restât constamment fidèle dans toutes les questions d'économie politique ou administrative, il n'y a pas un cabinet, depuis sept ans, qui se fût maintenu trois mois au pouvoir. Voyez, en effet, sous les *grands* ministères du 13 mars et du 11 octobre, combien de lois, même politiques, ont été ou profondément amendées ou complètement modifiées, ou rejetées tout-à-fait, sans que le cabinet crût le moins du monde avoir perdu la majorité. La *Revue des deux Mondes* a déjà publié une statistique des plus curieuses, à cet égard; je la rétablis à la fin de cet article, plus complète et plus exacte, pour l'instruction et l'édification de M. Duvergier de Hauranne. Je le supplie de prendre la peine de la lire, et quelles que soient ses préventions contre le ministère actuel, il reconnaîtra que ses échecs administratifs ont été au moins égalés par ceux des ministères précédens, qui ont eu cependant toute la confiance de l'honorable écrivain. Ainsi, pour ne citer ici qu'un petit nombre d'exemples, il verra, en 1833, les lois sur l'état de siége, et les fortifications de Paris, mal accueillies par les chambres, mourir dans les bureaux; en 1834, une réduction sur les fonds secrets, consentie par le gouvernement, devenir, l'année suivante, l'objet des reproches les plus amers et les plus embarrassans de la part de l'opposition; les lois municipales et départementales retirées par ordonnance royale, par suite de plusieurs votes favorables obtenus par l'opposition; en

1834, des réductions énormes et s'élevant à plus de 22 millions de francs, opérées sur les budgets de la guerre et des finances; en 1835, le droit d'enquête, dans la question des tabacs, admis malgré la plus vive opposition du gouvernement.

C'est donc à ce point de vue, le seul vrai, le seul constitutionnel, qu'il faut se placer pour apprécier la valeur des votes de la chambre dans les lois que M. Duvergier de Hauranne a choisies lui-même pour exemple.

Je ne dirai qu'un mot de l'adresse; c'était le premier acte de la session, et quelque imposante qu'eût été la majorité en faveur du ministère, je conviens que, si depuis elle ne s'était pas retrouvée, elle n'aurait pas suffi. Mais qu'on veuille bien se rappeler ce qui se passa lors de la discussion des fonds secrets : toutes les oppositions s'étaient réunies, toutes les inimitiés s'étaient coalisées, la question de cabinet avait été nettement posée par M. le président du conseil, chacun était bien averti des conséquences de son vote; aussi, lorsque le président mit aux voix l'amendement qui allait décider du sort du ministère, le scrutin secret et l'appel nominal furent demandés, et le vote eut lieu avec une solennité qui ne s'était pas vue depuis le fameux ordre du jour motivé! il fut encore favorable au cabinet du 15 avril. Cela était-il clair? Oui, pour tout homme de bonne foi; mais l'opposition veut encore tenter une nouvelle épreuve; vaincue dans une question toute politique, elle organise un nouveau combat sur une question administrative, et elle éprouve un nouvel échec dans la loi des armes spéciales. Enfin, dans les derniers jours de la session, elle fait une dernière tentative; elle ourdit secrètement, à l'improviste, une petite coalition, d'autant plus habile, qu'après le vote des crédits d'Afrique et de plusieurs budgets, la lutte ministérielle paraissait terminée; d'autant plus dangereuse que, si elle eût réussi, on n'aurait pas manqué de dire que la chambre, qui avait laissé vivre le ministère par pitié et par tolérance, lui avait donné, en se séparant, un dernier et sévère avertissement. Eh bien! la coalition a été vaincue pour la quatrième fois. Ainsi, au commencement, au milieu et à la fin de la session, quatre fois des questions de cabinet ont été posées, et quatre fois la majorité s'est prononcée pour le maintien du ministère.

Mais la loi des justices de paix, la loi des faillites, la loi départementale, la loi des aliénés, n'étaient point l'œuvre spéciale des ministres de la justice et de l'intérieur? Cela est vrai; mais n'en a-t-il pas été de même de toutes les lois de ce genre? M. Duvergier de Hauranne pourra voir dans le tableau ci-joint telles de ces lois qui ont été repro-

duites sept ou huit fois depuis 1830. M. Barthe et M. de Montalivet ont eu le mérite de se les approprier par des modifications importantes et par une discussion aussi habile que savante. La loi départementale que M. de Montalivet avait déjà discutée, en 1837, à la chambre des pairs, a été encore défendue par lui à l'autre chambre, avec une connaissance approfondie de la matière, et avec un talent auquel tout le monde a rendu justice et qui, sur plusieurs points importans, a triomphé des argumens de MM. Dufaure et Vivien, adversaires si habiles et si honorables. Il en a été de même de la loi des aliénés, dont la discussion a fait le plus grand honneur à M. de Montalivet auprès de ses collègues de la pairie, assez bons juges en ces matières.

La loi sur le système pénitentiaire n'a point été présentée, cela est vrai; mais M. le ministre de l'intérieur en a expliqué les motifs à la chambre, et ils ont obtenu son plein et entier assentiment. On sait d'ailleurs que ce retard n'a point tenu à M. de Montalivet, qui, dès 1836, sous le ministère du 22 février, avait développé devant la chambre un système qui lui avait mérité les éloges les plus unanimes, reproduits le lendemain dans tous les journaux, sans distinction d'opinion.

La loi des sociétés en commandite, n'a point été repoussée par acclamation, comme le prétend M. Duvergier de Hauranne. C'est une loi très difficile, qui soulève les questions les plus délicates; des hommes plus compétens que M. Duvergier de Hauranne, malgré tout son talent, ont approuvé le système du gouvernement, qui était d'ailleurs celui des hommes les plus capables en cette matière. J'engage donc M. Duvergier de Hauranne à attendre au moins la discussion et les lumières qu'elle pourra faire jaillir, avant de faire de cette loi le prétexte d'une accusation contre le gouvernement.

On le voit, de tout ce faisceau de reproches groupés plus ou moins habilement contre le ministère, reste le vote de la loi sur les chemins de fer et de la conversion. Sur ces deux-là je pourrais tout bonnement dire que je passe condamnation, et qu'en mettant d'un côté tous les votes favorables, votes politiques et de confiance, obtenus par le cabinet du 15 avril, et de l'autre ces deux votes contraires, j'aurais le droit de dire que le ministère a conservé la confiance de la chambre élective. Mais je n'ai pas même besoin de faire cette concession à M. Duvergier de Hauranne, car dans la question des chemins de fer, par exemple, le gouvernement a prouvé que, ce qu'il voulait avant tout, c'était l'exécution de ces merveilleuses voies de

communication, qu'elle eût lieu par l'état ou par les compagnies. Le ministre du commerce croyait que l'exécution par l'état donnait plus de sûreté et plus de garanties, il croyait même en cela obéir au vœu exprimé en 1837 par la chambre, et développé avec tant de talent par M. Duvergier de Hauranne lui-même (Voir son rapport du 27 février 1837.), qui a si mauvaise grace aujourd'hui à faire sur ce point un reproche au ministère. M. le président du conseil avait une opinion moins tranchée et était disposé à certaines concessions. Eh bien! n'a-t-on pas permis à certains ministères, ne permettez-vous pas à vos propres amis, de penser autrement que la majorité sur la question d'Afrique? Et vous accorderez sans doute que son importance égale au moins celle des chemins de fer. Je conviendrai volontiers avec vous que le rejet de cette loi a été fâcheux et pénible pour le ministère, mais fâcheux pour son amour-propre, et non pour sa politique. Or, on ne dissout pas un cabinet, on ne jette pas la royauté et les chambres dans les embarras d'une crise ministérielle, pour une question d'amour-propre; d'ailleurs, les blessures de cet amour-propre ont dû être bien guéries par la démarche de plusieurs députés, qui, après avoir voté contre la loi, sont venus dès le lendemain chez M. le président du conseil et chez M. le ministre de l'intérieur, pour les engager à rester au pouvoir et à ne pas se retirer devant un vote qui n'avait rien de politique.

Quant à la conversion des rentes, il y a en vérité peu de loyauté et peu de justice, après avoir déclaré tant de fois que ce n'était point une question politique, que la plus grande faute du ministère du 11 octobre avait été de se dissoudre sur cette question, de venir, le lendemain de son adoption, la présenter comme un de ces échecs qui condamnent un cabinet à une retraite immédiate. Le gouvernement ne devait-il pas, d'ailleurs, laisser cette question si grave subir toutes les épreuves qu'exige la constitution? et que serait-il advenu, si un nouveau cabinet s'était formé en vue de cette seule question? Croit-on, quoi qu'on en dise, que les convictions si profondes de l'immense majorité de la chambre des pairs auraient cédé devant le premier signe de la chambre élective? Ce serait faire une injure gratuite à l'indépendance et à la probité de la pairie. Le ministère a donc rendu un véritable service au pays, à la constitution, à la royauté, en dégageant cette question, pour l'avenir, de tout intérêt ministériel.

Je le demande maintenant à tout homme de bonne foi, que deviennent, en présence de cet exposé sincère et réel des diverses phases de la session et des actes de la majorité, que deviennent les déclamations

reproduites chaque matin par les journaux de toute nuance, et que tout le talent de M. Duvergier de Hauranne n'a pu rajeunir? Est-il vrai que le cabinet actuel a été obligé *de courber la tête sous tous les échecs* et *de sacrifier sa dignité et celle du pouvoir?* Est-il vrai que la chambre ne lui ait accordé qu'*un appui négatif?* Est-il vrai qu'il *ait faussé la constitution* et *compromis la couronne?*

Mais enfin, direz-vous, il est impossible de nier que le ministère n'a pas eu sur la chambre cette autorité, cette influence incontestée qui aplanissent toutes les difficultés et triomphent, presque sans combat, de toutes les oppositions. Cela est parfaitement vrai : mais il y a à cela deux causes qui n'ont rien de défavorable au ministère. La première, et la plus naturelle, c'est que plus les temps sont calmes, plus les majorités sont difficiles à former. La seconde, je la dirai avec toute franchise, c'est que, lors de l'avénement du cabinet actuel, outre les divisions intestines qui partageaient la chambre et la rendaient moins facile à conduire, les chefs du cabinet, sortis de la pairie, arrivaient sans clientelle personnelle dans la chambre élective, et forcés de conquérir leur majorité tout entière par la sagesse de leurs actes et la loyauté de leur politique. Autour de leurs rivaux se groupaient de nombreux amis, dont ils conservaient toutes les sympathies; ces sympathies, habilement exploitées dans les bureaux, dans les commissions, dans les discussions préliminaires des lois soumises à la chambre, leur servaient à combattre le ministère avec plus d'avantage, et semblaient leur donner gain de cause contre les propositions ministérielles. Mais toutes les fois que le sort du cabinet aurait pu être compromis, il en a été bien autrement. Les nouveaux chefs d'opposition restaient alors avec un petit nombre de sol ats, et la majorité qui se prononçait pour le ministère était d'autant plus significative qu'elle était l'unique résultat de la confiance et de l'estime profonde inspirée par sa probité politique à des hommes qui n'hésitaient pas à faire à leur conviction le sacrifice de leurs amitiés personnelles.

M. Duvergier de Hauranne accuse encore le ministère d'avoir désorganisé l'administration. J'aurais voulu qu'il s'expliquât plus clairement sur ce qui concernait ce reproche. Il dit bien que les fonctionnaires sont sans influence, que le pouvoir, dans les départemens, n'est ni fort ni respecté? Mais cet état de choses qui est réel, je le reconnais, comment le ministère actuel peut-il en être plus responsable que tous les ministères précédens? N'est-il pas le résultat presque inévitable de tous les changemens ministériels qui se renouvellent sans cesse? Quelle confiance en eux-mêmes, quelle force peuvent avoir des

fonctionnaires toujours menacés dans leur existence et dans leur position? Comment oseraient-ils résister aux influences de tel ou tel député, dont leur sort peut dépendre, et se brouiller avec l'ami de tel ministre passé ou futur? A quoi bon d'ailleurs se compromettre, risquer les chances d'avenir ou d'avancement pour un ministère qui passera comme tant d'autres, et qui n'aurait sans doute pas même le temps de récompenser ceux qui l'auraient fidèlement servi? Aussi chacun a-t-il ses patrons en dehors du ministère, ses protecteurs dont il reçoit les recommandations, dont il seconde secrètement les influences; aussi, dans les dernières élections, a-t-on vu des préfets accepter des instructions de divers côtés, se tenir également en bonne intelligence avec le candidat ministériel, avec le candidat tiers-parti, avec le candidat doctrinaire? Quel remède apporter à ce mal? Je n'en verrais qu'un seul: la durée du ministère qui existe; mais je doute que ce remède soit du goût de M. Duvergier de Hauranne!

M. Duvergier de Hauranne termine par une véritable diatribe contre ceux qui ne voient dans la députation qu'un moyen d'obtenir pour soi-même, pour sa famille, des emplois et des honneurs: bien entendu que c'est encore la faute des ministres, qui secondent ces tendances de corruption. Les collègues de M. Duvergier de Hauranne lui sauront sans doute peu de gré des honnêtes sentimens qu'il leur prête! C'est montrer un dépit bien maladroit et pousser un peu loin la haine contre le ministère que de supposer qu'on n'a pu voter pour lui que par suite d'un honteux marché, et que chaque *boule blanche* a été l'objet d'un indigne trafic!.... Mais je m'arrête, car il y aurait presque du ridicule de ma part à vouloir venger l'honneur de la chambre contre une semblable accusation.

Je crois avoir répondu à tous les reproches contenus dans la brochure de M. Duvergier de Hauranne, et qui servent à défrayer chaque matin la polémique des journaux. Mais en présence de ce déchaînement d'attaques et de colère, on ne peut se défendre d'une réflexion pénible! Le cabinet du 15 avril s'est formé au milieu des plus graves difficultés; il a trouvé dans les chambres des divisions profondes, des inimitiés d'autant plus vives, qu'elles étaient plus récentes; dans le pays une agitation, une inquiétude, une opposition presque générales, nées des fautes du parti doctrinaire et des préventions qu'il avait soulevées contre lui. Quelques mois après, tout était calme et raffermi, et le ministère avait pu tenter sans danger deux grandes mesures, l'amnistie et la dissolution! Ces mesures ont porté leurs fruits. Jamais à aucune époque, depuis 1830, la France n'a joui d'une tran-

quillité plus profonde, d'une plus grande prospérité! En Afrique, des résultats importans ont été obtenus, et le système adopté par le gouvernement, système qui a mérité l'entière approbation des chambres, en promet de plus importans encore! A l'extérieur, les droits et la dignité de la France ont été maintenus avec autant de prudence que de fermeté. Et cependant aucun ministère n'a été en butte à des attaques plus vives, à des accusations plus violentes! Rien n'a pu désarmer les colères suscitées contre lui, au sein de la chambre, et dans la presse; on n'a voulu lui tenir compte, ni de l'amnistie, ni des élections, ni du mariage du prince royal, ni de la prise de Constantine, ni de la conclusion du traité d'Haïti! Quel est donc son crime? Quelles sont au moins les fautes si graves qui doivent effacer tout le bien qu'il a fait? Son crime, ses fautes, eh! mon Dieu, M. le comte Molé l'a dit: C'est sa durée! On ne l'avait accepté, toléré que comme un ministère de transition; mais lorsque les hommes qui croient avoir le monopole de l'habileté et du talent, ont vu que ce *petit ministère* faisait d'aussi grandes choses qu'aucun de ses prédécesseurs, et que la France allait s'apercevoir qu'elle pouvait se passer de ses grands hommes d'état, et de ses grands orateurs, on s'est dit qu'il était temps de le renverser. Chaque parti étant trop faible, on s'est réuni, on s'est coalisé, on s'est emprunté vingt voix, trente voix pour faire l'appoint d'une minorité hostile, sauf à se disputer ensuite sur les ruines du ministère les fruits de la victoire? mais la vraie majorité, la majorité impartiale et consciencieuse a refusé de s'associer à tous ces calculs, à toutes ces manœuvres de l'amour-propre blessé ou de l'ambition déçue; peu touchée de tant d'accusations vagues elle a demandé à ces ardens adversaires du 15 avril, quels actes ils lui reprochaient, quels hommes et quel système ils avaient à mettre à la place. Voyez, en effet, si depuis quinze mois, un seul reproche sérieux sur la politique intérieure ou extérieure, a été produit contre le ministère, si l'opposition qu'on lui a faite n'a pas été une opposition toute de personnes et nullement de principes. Pendant toute la session, le chef du tiers-parti, sauf sur la question d'Espagne, a gardé un silence prudent, qui d'ailleurs ne manquait pas d'habileté. Un jeune député de la gauche, peu initié aux intrigues, a essayé de soulever la question de la réforme électorale, aucune voix ne s'est fait entendre pour le soutenir; on a discuté une loi d'organisation départementale, et l'opposition de gauche n'a pas même pris part à la discussion; enfin, les doctrinaires, pour attaquer le ministère, même sur les lois d'intérêt matériel, ont été obligés de changer leurs opinions et leur langage de la veille; il

est vrai qu'ils l'ont accusé de faiblesse; mais envers qui? Envers l'opposition sans doute, et au moment où ils lui faisaient ce reproche, au lieu de défendre ce qu'il aurait dû défendre, de combattre ce qu'il aurait dû combattre, ils parlaient et ils votaient comme l'opposition.

Quant à la presse, en vérité, je ne prendrai pas la peine de rechercher pourquoi tel ou tel journal a été hostile au ministère. Je ne dirai qu'un mot, c'est que si jamais j'ai éprouvé un profond étonnement c'est lorsque j'ai lu dans une certaine feuille, qu'elle avait été *dupe* du ministère.

On menace le cabinet, à la session prochaine, d'une opposition encore plus vive, et surtout plus efficace. En vérité, sur le premier point, je ne vois pas ce qu'il peut avoir à redouter; quant au second, je me trompe peut-être, mais je crois précisément le contraire. Je crois que le nombre des députés consciencieux qui voudront s'occuper sérieusement des affaires du pays, sans se laisser distraire par les intrigues qui les ont fatigués pendant la session dernière, ne fera que s'augmenter, et qu'il se formera une majorité d'autant plus forte, qu'elle n'aura pas à subir l'inexpérience d'une nouvelle législature.

Mais, comme un ministère ne peut pas durer toujours, la prédiction de sa chute prochaine, répétée chaque matin, finira sans doute par se réaliser. Alors, MM. Molé et Montalivet, dont l'alliance et l'union intime font la force du cabinet et le désespoir de ses adversaires, après avoir lutté ensemble, se retireront ensemble, et iront reprendre leur place sur les bancs de la pairie, sans faire des brochures dans les journaux, ou des coalitions dans les chambres, sachant conserver cette dignité, ce respect pour le pouvoir qui convient à des hommes qui ont dirigé les affaires d'un grand pays et connu les secrets de l'état.

Voici le tableau que nous avons promis; il contient le relevé des projets de loi qui, depuis le ministère du 11 octobre 1832 jusqu'à celui du 15 avril 1837, ont été ou *rejetés*, ou *modifiés*, ou *considérablement amendés*.

LOIS POLITIQUES.

1833. — État de siége. — Un projet de loi, annoncé dans le discours de la couronne, fut présenté le 10 décembre 1832. Ce projet de loi, fort mal accueilli par l'opinion publique et par la chambre des pairs, avait été tellement dénaturé par la commission, qu'après deux ou trois séances (février 1833), il fut renvoyé à la commission et resta dans les cartons de la chambre, où il mourut sans être de nouveau reproduit.

1833. — Emprunt grec. — Présentation d'un projet de loi (24 janvier 1833) relatif à la garantie de cet emprunt.

Le gouvernement est obligé, par suite de réclamations élevées à la tribune, de donner communication à la chambre de tous les documens relatifs à cette affaire.

(*Séance du 21 mai.*) — L'article 1er n'est adopté, au scrutin secret réclamé par plus de 20 membres, qu'à la majorité de 176 voix contre 140, c'est-à-dire 36.

Nota. Il est à remarquer que, par la tournure de la discussion et par l'annonce du ministère, le vote de cet article 1er était devenu une question de cabinet.

1833. Février. — Fonds secrets. — La demande de 1,500,000 francs pour fonds secrets est réduite à 1,200,000 francs par la commission (M. d'Argout ministre.) La loi est votée par 197 contre 114.

1834. 9 Janvier. — Adresse au Roi. — Cette adresse, rédigée par M. Étienne, était tellement ambiguë qu'elle contenta tout le monde, l'opposition comme le ministère, en apparence. (Votée par 268 contre 43.) Aussi nécessita-t-elle, le 6 décembre suivant, le fameux ordre du jour motivé qui ne fut obtenu qu'à 67 voix de majorité. 184 contre 117.

1834. — Fonds secrets. — Une demande de 1,500,000 fr., pour fonds secrets, est réduite par la commission à 1,200,000 fr.

Cette réduction, consentie par le gouvernement, lui est reprochée par l'opposition.

1834. — Traité des États-Unis. — Un projet de loi pour les ratifications financières de ce traité est présenté (13 janvier) et favorablement accueilli d'abord par la commission, qui en propose l'adoption.

Mais, lors de la discussion (séance du 1er avril), après des débats très animés, le projet de loi est repoussé par 176 voix contre 168.

1834. — Effectif de la Gendarmerie dans l'Ouest. — Dans la discussion de ce projet de loi à la chambre des députés, la disposition grave et capitale de la loi, celle qui traitait des attributions conférées aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers, souleva une très vive contestation. On va au scrutin secret après deux épreuves douteuses, et l'article n'est adopté qu'à la majorité de 12 voix (161 contre 149; séance du 4 février).

LOIS ADMINISTRATIVES

TOUCHANT A DES QUESTIONS POLITIQUES.

1832-1833. — Modifications a l'Organisation municipale. — Un projet de loi tendant à modifier plusieurs dispositions de la loi du 21 mars 1831 est présenté à la chambre des députés (8 octobre 1830). Une commission est nommée, mais ce projet, auquel on reprochait une trop grande tendance à restreindre les libertés municipales, est retiré le 10 avril 1833 par ordonnance royale.

1832 a 1837. — Attributions municipales. — Le projet de loi présenté en décembre 1832 est discuté en mai 1833 (M. Thiers, ministre du commerce, étant chargé des communes). Le rapport de M. Prunelle et les amendemens de la commission avaient bouleversé toute la loi. M. Thiers eut à soutenir des luttes très vives, notamment contre MM. Barbet et Prunelle, sur l'article 7, qui consacrait presque l'indépendance des grandes villes. Il *succomba,* malgré la plus opiniâtre résistance.

M. Thiers fut si mécontent de la loi, telle qu'elle avait été adoptée, qu'il ne la fit pas discuter à la chambre des pairs, et le 13 janvier 1834 il représenta un nouveau projet de loi à la chambre des députés.

La discussion de ce nouveau projet de loi (du 27 février au 10 mars) ne tourna pas toujours à l'avantage du ministère, et la chambre maintint plusieurs dispositions qu'elle avait prises en 1833, malgré lui; et quelques votes partiels furent remportés en dépit de son opposition assez vive. Aussi le ministre, en le présentant à la chambre des pairs, déclara-t-il que son assentiment n'était nullement acquis aux changemens introduits dans les dispositions primitives. La chambre des pairs comprit bien le vœu du ministre, et il ne fut pas même l'objet d'un rapport.

Enfin cette loi, présentée en 1832, n'a été adoptée définitivement que le 6 juillet 1837 (sous le ministère actuel), après *huit* épreuves successives dans les deux chambres.

1831 à 1835. — Loi sur l'organisation départementale. — Présentée dès le 16 septembre 1834. Ce projet de loi avait été tellement amendé par la commission que M. Gillon disait dans son rapport (5 janvier 1834), fait après la présentation du nouveau projet :

« Le projet modifié que le ministère s'est rendu *propre* et qu'il a fait *sien* a été de nouveau soumis à votre commission, qui y a fait des changemens *sensibles*. »

La chambre elle-même le modifia beaucoup dans la discussion : un titre tout entier, relatif au conseil-général de Paris, fut supprimé. (Le gouvernement avait succombé sur plusieurs questions importantes (1), au point que l'opposition avait annoncé qu'elle voterait pour la loi.)

A la chambre des pairs il subit encore des changemens notables, relativement : 1° au nombre des électeurs, 2° à la formation du cens électoral, 3° et 4° à l'origine et au nombre des conseillers d'arrondissement et de département.

Il fut enfin adopté le 28 juin 1833

1831 à 1836. — Attributions départementales — Présentation d'un projet de loi (septembre 1834). Premier rapport par M. de la Pinsonnière, non suivi de discussion.

Ce projet de loi, repris en 1835, n'est pas encore discuté. Repris une troisième fois en 1836 il n'est pas encore discuté.

Ce n'est que le 10 janvier 1837 que ce projet est reproduit par le gouvernement devant la chambre des pairs, et discuté par M. de Montalivet, devenu ministre de l'intérieur.

En mars 1838, il a été discuté à la chambre des députés, et le ministre est parvenu à faire repousser les amendemens proposés par la commission et non consentis par le gouvernement.

1833. — Instruction primaire. — Dans la discussion de la loi sur l'instruction primaire (2 mai), un débat très animé s'établit entre le ministre (M. Guizot) et la commission, sur la question de savoir si les curés feraient partie des comités de surveillance. La commission repoussait l'admission du curé. Elle était vivement défendue par le ministre. Cependant la chambre, au milieu d'une assez grande agitation, adopta l'avis de la commission.

On sait que depuis elle revint sur ce vote, par suite de l'amendement de la chambre des pairs.

1833 — Conseil royal. — Dans la discussion du budget de l'instruction publique, une réduction de 10,000 francs est adoptée malgré l'opposition très vive du ministre sur le chiffre relatif au conseil royal ; ces 10,000 francs destinés au successeur de M. Cuvier.

Ces 10,000 fr. ont été refusés plusieurs fois depuis 1833 et n'ont été adoptés que pour 1837.

1833. — Budget de 1833 — Discussion du budget de 1833 (23 janvier). Une réduction de 207,800 francs proposée par M. Havin, sur les cours royales, est admise, malgré la plus vive opposition de la part du ministre, au scrutin secret par 140 voix contre 124.

1833-1836. — Écoles d'Artillerie a Lyon et a Bourges — Un projet de loi présenté par le gouvernement pour cet objet, a été repoussé par la chambre, malgré l'opposition du maréchal Soult et de M. Jaubert pour Bourges.

Un nouveau projet de loi, pour une école d'artillerie à Bourges, est encore rejetée par la chambre (11 avril 1836), par 133 voix contre 127.

1833 — Sièges épiscopaux. — Dans la discussion du budget des cultes (29 et 30 mai), un amendement de M. Eschasseriaux, tendant à réduire le nombre des sièges, est adopté, malgré la plus vive opposition du ministère.

L'adoption de cet amendement avait tellement contrarié le gouvernement, que le ministre des finances, en présentant le budget à la chambre des pairs, déclara que le gouvernement n'en demandait pas l'annulation, parce qu'il fallait bien avoir le budget, mais qu'il protestait contre toute adhésion de la part du ministère à cet amendement.

(1) Ainsi la chambre statua, malgré le vœu du gouvernement, à la majorité de 168 contre 163, que chaque canton nommerait un membre du conseil-général. La discussion sur l'arrondissement avait pris une telle tournure qu'on demanda le scrutin secret, qui donna en effet 4 voix de majorité à l'opposition.

Ainsi encore, pour les conditions d'éligibilité, le projet du gouvernement différait essentiellement de celui de la commission, puisque le premier demandait un cens de 300 fr., et que la commission n'exigeait qu'un cens de 200 fr. La chambre adopta le cens de 200 fr., malgré l'opposition du gouvernement.

1833. — PERSONNEL DES BUREAUX DE LA GUERRE. (Séance du 13 juin.) — Une réduction sur le personnel des bureaux de la guerre, montant à 52,000 francs, est adoptée, malgré la plus vive opposition de la part du ministère.

Dans la même séance, une réduction de 3,338,000 francs, sur les achats d'armes portatives, est adoptée, quoique le ministre se fût opposé *à toute réduction*.

1833-1834. — PENSIONS AUX VEUVES DES GÉNÉRAUX DAUMESNIL, DECAEN ET DUMOURIEZ. — La chambre rejette la pension pour la veuve du général Daumesnil.

1833. — PENSIONS A DES VEUVES DE SAVANS. — Le gouvernement avait proposé une loi pour accorder des pensions aux veuves de MM. Cuvier, Champollion, Abel Remusat, de Chézy et Saint-Martin.

La chambre accorde seulement les deux premières, et repousse les trois autres. (24 avril.)

1833. AVRIL. — FORTIFICATIONS DE PARIS. — Un projet de loi sur les fortifications de Paris, accueilli peu favorablement par la chambre, meurt dans les bureaux après rapport du colonel Lamy.

1833. — BUDGET DE 1834. — Une nouvelle demande de 2,000,000 fr., pour fortifier Paris, est rejetée par la chambre. (Séance du 11 juin.)

1833 — LOI SUR L'AMORTISSEMENT. — M. Laffitte ayant déposé une proposition relative à l'amortissement, le ministre des finances présente de son côté un projet de loi dont les bases étaient différentes. (6 mai.)

La commission à laquelle on avait renvoyé la proposition de M. Laffitte et le projet de loi du gouvernement, n'adopta aucun des deux systèmes. M. Gouin, rapporteur (18 mai), annonça que les modifications fondamentales, introduites dans la commission, avaient pour objet de suppléer aux lacunes du projet du gouvernement qui était incomplet et provisoire malgré les promesses formelles de l'administration.

Dans la discussion de cette loi (24, 25 et 27 mai), une question de prérogative constitutionnelle s'éleva sur le mot *loi spéciale*.

La contestation, dans laquelle M. Dupin se prononça hautement et fortement contre le droit du ministre, avait pris une importance toute politique. La chambre, votant au *scrutin secret*, maintint le mot *spéciale* à la faible majorité de 152 contre 143.

1831 à 1833. — CAISSE DE VÉTÉRANCE. — A l'ordre du jour depuis 1831, cette question délicate avait été peu favorablement accueillie par la chambre, qui, plusieurs fois, refusa de s'en occuper. Enfin, discutée en 1834, elle était devenue une cause de dissentiment entre les deux chambres. Par suite de ce dissentiment, une commission spéciale avait été nommée.

Le président du conseil, en soumettant ce projet de loi à la chambre élective (9 mai 1833), avait donné à entendre que le gouvernement persévérait dans sa pensée primitive, mais qu'il avait *transigé* pour arriver à un résultat parlementaire.

Le projet de loi fut adopté.

1832 à 1837. — LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES MINISTRES ET AUTRES AGENS DU GOUVERNEMENT. — Cette loi, présentée pour la première fois en 1832, a été deux fois retirée par le gouvernement. Deux fois la commission avait introduit un système entier sur la juridiction de la chambre des pairs, que le gouvernement avait refusé d'admettre.

Présentée pour la troisième fois le 1er janvier 1834, elle a subi de nombreuses modifications; a été discutée enfin, en 1835 et 1836, à la chambre des députés, et adoptée à la majorité seulement de 20 voix.

1833. — TRAVAUX PUBLICS. (Loi du 27 juin.) — Projet de loi qui demande un crédit de 100,000,000 fr. pour achèvement des travaux de la capitale, des canaux, des lacunes, etc.

La commission (M. de Bérigny, rapporteur) amenda assez fortement ce projet. Ainsi, sur 24,000,000 fr. demandés pour les monumens de Paris, elle n'en accordait que 17,000,000.

La chambre rejeta, en outre, le crédit demandé pour la Bibliothèque royale, pour le palais de l'Institut, les Archives de la Cour des comptes, et 18,000,000 fr. demandés pour l'achèvement du Louvre.

A l'égard de ce dernier article et de celui relatif à la Bibliothèque royale, l'insistance extrêmement vive avec laquelle ils avaient été défendus par MM. Thiers et Duchâtel, fit regarder comme un échec ministériel l'adoption (à la majorité de 162 voix contre 150) d'un amendement de M. Jouslelin, qui proposait l'ajournement de la question.

La loi est ensuite adoptée à une très grande majorité (228 contre 85).

1834. — ORGANISATION DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE ET MUNICIPALITÉ DE PARIS.

(9 janvier.) — Immédiatement après le vote de l'adresse, M. Ganneron développe une proposition tendant à la reprise de ce projet de loi, présenté dès le mois d'octobre 1832.

M. le ministre de l'intérieur annonce que le gouvernement a préparé un nouveau projet de loi sur cette matière. Il demande donc l'ajournement. Et comme on insistait de nouveau, il s'y oppose vivement. *Il verrait dans cette précipitation une sorte d'empiétement sur la prérogative royale*

Malgré son opposition, la chambre adopte la demande de M. Ganneron.

Dans la discussion de cette loi à la chambre des députés (13 et 14 janvier), un amendement de M. Lemercier, contre lequel le ministre de l'intérieur s'est vivement prononcé, est néanmoins admis. Il consistait à admettre les douze maires dans le conseil municipal au même titre que le préfet de la Seine, et même de police.

Nota. Cet amendement fut, du reste, rejeté à la chambre des pairs.

1834. — Commission du Budget. — La commission chargée d'examiner le budget pour 1835 se trouve composée d'un certain nombre de membres de l'opposition, MM. Odilon Barrot, Salverte, Eschasseriaux, Auguis, Baude, etc. Ces nominations paraissent causer quelque inquiétude au ministère. Il se rend en masse au sein de la commission, et déclare que, s'il est prêt à transiger sur des questions administratives, il serait inflexible sur les questions gouvernementales et politiques, et que des votes négatifs, touchant certaines parties du budget, entraîneraient la retraite du cabinet. Malgré cette déclaration comminatoire, qu'elle trouva insolite, la commission ne se montra point disposée à fléchir.

Ainsi, M. Duvergier de Hauranne (19 mars), quoique partisan très prononcé du ministère, proposa sur le budget de l'intérieur, dont il fit le rapport, la réduction énorme de 2,036,347 fr.

La chambre n'adopta en définitive qu'une réduction de 1,636,347 fr.

1834. — Budget de la Guerre. — Une somme de 68,000 fr., pour dépenses secrètes, est retranchée par la chambre au ministre de la guerre.

1834. — Budget. — Dans la discussion du budget de 1835, la chambre adopte, sur les budgets de la guerre et des finances, des réductions montant ensemble à près de 22,000,000 fr., non sans une vive opposition du gouvernement.

(Voir notamment les séances des 12, 13 et 14 juin.)

1834. — Pensions aux veuves de généraux. — Un projet de loi est de nouveau présenté à la chambre pour accorder des pensions aux veuves du maréchal Jourdan et des généraux Decaen, Daumesnil et Gérard.

Après des débats très animés, et dans lesquels le ministre défendit vivement le projet de loi, deux de ces pensions seulement sont accordées. Celles pour les veuves Daumesnil et Gérard sont rejetées à la majorité de 143 voix contre 120. (*Séance du 27 janvier.*)

1835. — Indemnités aux victimes des évènemens de Lyon. — Une proposition, présentée pour cet objet par toute la députation du Rhône, est rejetée, malgré l'appui très nettement proclamé de M. Thiers, ministre de l'intérieur, par 230 boules noires contre 140 blanches.

1835. — Chambre des Pairs. — Un projet de loi, pour construction d'une nouvelle salle des séances pour la chambre des pairs, n'est adopté qu'à la majorité de 209 contre 181, c'est-à-dire de 28 voix.

A l'occasion de ce projet, une discussion très vive s'était élevée à la chambre des députés sur l'amnistie, et le principe de la construction n'avait été admis qu'avec cette restriction : *s'il y a lieu.* Ce résultat, rapproché de la majorité de 67 voix, qui avait obtenu un mois auparavant l'ordre du jour motivé, fut considéré comme un échec.

1835. — Monopole des Tabacs. — La loi présentée par le gouvernement demandait une prorogation de dix ans.

La chambre, à une très faible majorité, n'en accorda que cinq. (8 janvier.)

Une proposition d'enquête est faite par M. Martin (du Nord) et vivement soutenue par M. Vivien. Elle est non moins vivement combattue par M. de Salvandy.

M Duchâtel, appelé à la tribune par les interpellations de M. Vatout, reconnaît le droit d'enquête, mais renfermé dans des limites telles que ce soit plutôt les moyens d'éclairer une commission chargée, à son tour d'éclairer la chambre, qu'un droit de coërcition attribué à certains membres de la chambre, sur des individus appelés à déposer.

Le droit d'enquête fut adopté par 241 votans contre 140, quoique les centres se fussent retirés au moment du vote, ce qui le fit remettre au lendemain.

Ce vote avait jeté une telle désorganisation au sein du cabinet, que la réunion Fulchiron fut obligée, au nombre de 150 membres, de faire une démarche auprès de M. Thiers, retiré dans sa tente et boudant.

1834-1835. — Pensions de retraite — Le 16 décembre 1834, un projet de loi, pour pensions de retraite aux employés du ministère des finances, fut présenté.

Mais (le 3 février 1835), M. Gouin proposa, au nom de la commission, le rejet de ce projet de loi, en alléguant que le gouvernement, sur les vives réclamations de la chambre, avait solennellement promis en 1834, par la voix de M le président du conseil, un projet de loi qui réglerait généralement les pensions de retraite des employés de tous les ministères.

D'après ces conclusions, le ministre se décida à retirer le projet de loi.

1836. — Monumens de Paris. — Le rapport de la commission (6 mai) blâmait sévèrement l'administration du précédent ministre de l'intérieur en ce qui concerne l'achèvement des monumens. Partout se révélaient, avec toutes leurs conséquences, une foule de changemens, additions, retranchemens, aux projets primitifs. Elle faisait ressortir la contradiction entre les promesses positives du ministre en 1833 et le surcroît de dépenses.

Dans la discussion de ce projet de loi, les doctrinaires, par l'organe de M. Piscatory, annoncent assez hautement leur séparation avec M. Thiers.

1836. — Budget de 1837 (Finances). — Un amendement de la commission, relatif aux donations de rentes, dont le ministre des finances demandait l'ajournement, est adopté néanmoins à une forte majorité.

Le même ministre, ainsi que le ministre de l'intérieur, s'opposent, sans plus de succès, à un amendement de M. de La Rochefoucauld relatif à la suppression des jeux. Une imposante majorité, à laquelle s'était joint M. Passy, ministre du commerce, se lève en faveur de l'amendement, qui est adopté au milieu des marques d'une sensation très vive et très prononcée dans toutes les parties de la salle. (*Séance du 16 et 17 juin.*)

1835-1836. — Chemins vicinaux. — Le projet de loi présenté sur cette matière le 24 mars 1835 avait été favorablement accueilli par la commission.

Cependant, lors de la discussion, des objections très graves s'élevèrent, des systèmes tout nouveaux se produisirent, un grand nombre d'amendemens furent présentés. Le ministre de l'intérieur lui-même déclara qu'il y avait encore une étude à faire sur la question, et le tout fut renvoyé à la commission (20 janvier 1836).

La discussion s'engagea d'après le nouveau rapport (mars). Elle fut très vive. Un débat très animé s'élève sur la question de savoir quelle serait l'autorité chargée de distribuer entre les communes les subventions que les chemins vicinaux pourraient recevoir des départemens. M. Thiers, président du conseil, voulait que ce fût le préfet; M. Odilon Barrot réclamait ce droit pour le conseil-général.

M. Thiers, en combattant M Barrot sur ce point tout administratif, y mit une telle vivacité, qu'il annonça tout d'abord qu'il poursuivrait auprès de tous les pouvoirs l'adoption de la disposition du projet du gouvernement. (*Séance du 7 et 8 mars.*)

1836. — Budget de l'Intérieur. — Dans la discussion du budget de l'intérieur (pour 1837), une augmentation de 105,000 fr., demandée par le gouvernement pour les préfets, est rejetée par la chambre, quoique le président du conseil et deux autres ministres eussent pris la parole pour l'appuyer. Ce rejet eut lieu au scrutin secret à une faible majorité.

Cette demande, renouvelée en 1837 par M. de Montalivet, a eu plus de succès.

1836. — Budget de 1837. — Les réductions opérées par la chambre s'élèvent ensemble à la somme assez considérable de 9,029,772 fr.

Il est juste toutefois de remarquer que le budget est augmenté d'autres dépenses non proposées par le gouvernement.

LOIS D'INTÉRÊT

PUREMENT MATÉRIEL OU ADMINISTRATIF.

1832. — 19 janvier. — État des officiers de terre et de mer. — Un projet de loi est présenté à la chambre des pairs, relatif à l'état des officiers de terre et de mer. Ce projet fut trouvé tellement insuffisant, que la chambre le refit en entier.

Cette loi, présentée à la chambre des députés le 28 mars, fut de nouveau amendée et considérablement modifiée.

1832 à 1836. — Douanes. — De 1832 à 1836, plusieurs projets de loi, sur les douanes, ont été successivement présentés. En mars 1832, présentation d'un projet qui reproduit les systèmes d'une commission de douanes formée en 1828.

Un rapport de M. Reynaud, qui avait fait subir des modifications très importantes dans les tarifs, n'est pas suivi de discussion dans la session de 1832.

La chambre exprime le vœu que ce projet soit repris en 1833. Mais le 3 février 1834, le gouvernement présente une nouvelle loi non encore discutée; 1er décembre 1834, présentation d'une nouvelle loi.

Enfin, la loi, présentée le 1er février 1836 par M. Duchâtel et dont M. Ducos avait fait le rapport le 4 avril 1834, fut enfin discutée. La proposition avait bien élargi les bases de la loi, et elle traitait de *timides* les essais tentés par le gouvernement.

(14 et 15 avril) La discussion de cette loi donna une physionomie toute nouvelle à la chambre. Les fractions de l'assemblée, qui d'ordinaire se dessinaient avec le plus de relief, semblèrent effacées. Des membres de la gauche votèrent pour la prohibition et des membres de la droite pour la liberté commerciale. M. Duvergier de Hauranne se trouva d'accord, pour la réforme, avec M. Lherbette, etc, tandis que M. Demarçay, M. *Jaubert* et M. Garnier-Pagès prenaient ensemble la défense du système protecteur M. Jaubert même alla jusqu'à dire que cette prétendue réforme n'était que la haine de toute supériorité.

Dans la discussion des articles qui fut très animée (du 18 au 29 avril), l'ancien et le nouveau ministre du commerce, M. Duchâtel et M Passy, succombèrent plusieurs fois en défendant les articles du gouvernement contre ceux de la commission.

1833. 18 février. — Chemin de fer. — La proposition pour un chemin de fer de Paris à Roanne par Montbrison, est rejetée par 127 votans contre 109.

1833. — Pension de retraite pour les employés de l'établissement royal de Charenton. — Ce projet de loi a été retiré le 28 février 1833, par suite des dispositions peu favorables de la commission.

1831-1838. — Police du roulage. — Ce projet de loi, présenté dès 1831 à la chambre des pairs, n'a été définitivement adopté qu'en 1838, après avoir subi un grand nombre d'épreuves et avoir été profondément modifié dans les deux chambres.

1832-1837. — Loi sur les Sucres. — Ce projet de loi, présenté le 31 décembre 1832, avait été amendé dans ses dispositions principales, celles du *tarif*.

La chambre des députés et celle des pairs ont admis les amendemens de la commission, malgré l'opposition du ministre.

Une nouvelle loi a été présentée, et adoptée depuis, le 15 avril 1837.

1833, 7 juillet. — Loi sur l'Expropriation pour cause d'utilité publique. — Cette loi, présentée le 21 mai 1833, avait subi de nombreuses modifications dans les deux chambres.

Un Député.

POÈTES SUÉDOIS

Du Dix-huitième Siècle.

A la mort de Charles XII, le sénat, maîtrisé par ce héros, résolut de reconquérir le pouvoir dont il avait joui autrefois; les circonstances favorisaient son ambition, et le peuple lui-même semblait l'enhardir. Le peuple, tout en admirant encore le vainqueur de Narva, regardait avec effroi l'abîme dans lequel l'absolutisme pouvait le plonger; les états, qui s'étaient sentis parfois jaloux de l'ascendant du sénat, comprirent qu'il valait mieux s'allier à lui que de retomber sous le joug de la royauté, et le sénat se trouva de son côté disposé à faire des concessions aux états. Ainsi, de part et d'autre, il y eut un accord tacite, une sorte de conspiration régulière entre les familles nobles et les représentans de la nation. Les patriciens de la Suède faisaient dans cette circonstance ce que ceux de Rome avaient fait plusieurs fois, ils répandaient autour d'eux le cri d'alarme et sauvaient leurs privilèges en parlant de sauver la patrie.

Charles XII, au milieu de sa vie aventureuse, n'avait pas eu le temps de se marier, il mourut sans laisser d'héritier direct au trône. La royauté appartenait donc à sa sœur. Mais la loi d'hérédité disait formellement que nulle princesse ne pourrait monter sur le trône si elle était mariée; et Ulrique-Éléonore était mariée. Le sénat comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de ce principe d'exclusion; il choisit Ulrique pour reine, en lui faisant sentir qu'elle régnerait non par droit d'hérédité, mais par droit d'élection, et il prescrivit lui-même toutes les conditions attachées à son vote. Ulrique accepta, et en signant son pacte de reine signa la mort de la royauté.

Le pouvoir fut partagé entre la diète et le sénat. La royauté ne fut qu'une fiction; on lui laissa le sceptre, le manteau brodé et le droit de parader dans son palais, comme un personnage de comédie. Toutes les affaires importantes se traitaient par une espèce de décemvirat composé d'un certain nombre de membres de l'aristocratie; le roi avait double voix au sénat : c'était là son seul privilège. Il ne pouvait ni lever des troupes, ni imposer une contribution, ni faire un traité de paix, sans l'assentiment des états. Il ne pouvait accorder un emploi que sur la présentation de trois candidats faite par le sénat. Il devait sanctionner les actes publics par sa signature; mais ce droit, qui constitue ordinairement l'une des prérogatives importantes de la monarchie, n'était plus pour le roi de Suède qu'une vaine coutume dont sa nullité ne tirait aucun fruit. Plus tard, on proposa de remplacer sa signature autographe par une griffe; c'était à peu près la même chose.

D'Ulrique-Éléonore à Frédéric Ier, et de Frédéric Ier à Adolphe, la monarchie tomba dans un tel degré d'abaissement, que le souverain n'avait pas même, comme le dernier de ses sujets, le privilége de régir sa maison selon sa volonté. Le comité secret s'était arrogé sur le palais les attributions d'intendant; il contrôlait les dépenses de la cour (1), la conduite des gens de service et même le choix d'un précepteur pour le prince royal. Un jour, du fond de la Pologne, Charles XII avait menacé le sénat de lui envoyer une botte pour le gouverner; cette menace du héros semblait s'être réalisée.

Des historiens, trompés par quelques fausses apparences de constitution et de représentation populaire, ont nommé ce règne du sénat, qui dura plus d'un demi-siècle (2), un temps de liberté. Il eût fallu plutôt le nommer un temps de despotisme et d'anarchie. Bientôt cette aristocratie hautaine, qui s'était si étroitement unie pour conquérir le pouvoir, se divisa quand elle fut appelée à jouir de sa conquête; la plupart de ces nobles qui venaient de prendre pour eux la souveraineté, ne possédaient pas d'autre fortune que leurs titres et leurs armoiries; ils avaient besoin d'or pour soutenir leur rang. Ils ne pouvaient en attendre de la Suède, ils en demandèrent aux pays étrangers. Les uns se laissèrent séduire par la France, qui, depuis le règne de Gustave Wasa et surtout de Gustave-Adolphe, avait toujours cherché à maintenir la Suède dans ses intérêts, afin d'avoir une barrière au nord; d'autres furent attirés par les promesses de la Russie et de l'Angleterre. Ceux-là étaient désignés sous le nom de *chapeaux*, ceux-ci sous le nom de *bonnets*. Les chapeaux et les bonnets divisèrent le pays, mirent le trouble dans les diètes, décidèrent la paix ou la guerre; tantôt luttant à force égale, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, selon que l'ambassadeur de France soldait ses arrérages, ou que le ministre de Russie augmentait ses moyens de séduction.

(1) Il présenta un jour une requête au roi pour lui faire observer qu'on brûlait trop de bougies dans son palais.

(2) De 1720 à 1772.

Quand Gustave III monta sur le trône, il trouva le pays dans cet état de souffrance qui résulte de toute division intestine: le peuple las de la diète, la diète lasse du sénat, le sénat las lui-même de toutes ces querelles d'intérêt pécuniaire ou d'amour-propre. La souveraineté, envahie par l'oligarchie, vacillait entre ses mains inquiètes; il ne fallait qu'une tentative audacieuse pour la reprendre. Gustave III fit cette tentative; il était jeune, hardi, cher à la foule, et soutenu par la France. Il se souvenait des humiliations que son père avait subies, et il voulait jouer le tout pour le tout.

Le 19 août 1772 est un jour mémorable dans les an ales de la Suède. Ce jour-là, Gustave reçut le serment de fidélité de ses troupes, et la forme du gouvernement fut changée. Cette révolution s'opéra sans effusion de sang et presque sans effort. Trente grenadiers furent placés à la porte du sénat. Les membres du comité secret, effrayés à l'aspect des baïonnettes, se séparèrent d'eux-mêmes. Les sénateurs acceptèrent sans murmure la nouvelle constitution qui leur fut présentée, et, dans l'espace de vingt-quatre heures, Gustave qui s'était vu roi de convention, conduit à la lisière comme un enfant, fut déclaré roi absolu.

Si une grande partie des nobles se rangèrent docilement sous son sceptre, quelques-uns d'entre eux ne lui pardonnèrent pas sa victoire. Vingt ans après (1), Gustave III expia sous la main d'Ankarstrœm l'honneur d'avoir osé et la joie d'avoir accompli sa tentative.

Le règne de Gustave III est l'un des plus remarquables de la Suède; sous le rapport politique, il ne fut ni exempt de fautes, ni exempt de malheurs, mais il fut toujours environné d'une sorte de prestige chevaleresque et d'une auréole de gloire; sous le rapport littéraire, il doit être rangé au nombre de ces époques brillantes et fécondes qui illustrent une nation. Sous les règnes précédens, la littérature était à peine sortie de l'enfance; sous celui-ci, elle se développa. L'esprit du siècle lui imprima malheureusement une fatale direction. Elle aurait pu avoir un caractère de nationalité, et elle imita servilement une autre littérature. Toute l'Europe, au XVIIIe siècle, subit, comme on le sait, l'influence de la France; Gottsched, Addisson, Métastase, furent les apôtres de cette poésie élégante, correcte, enseignée par Boileau, illustrée par Racine. La Suède fit comme les autres nations. Si elle avait cherché à imiter ce qu'il y a de beau, de sévère, d'élevé, dans les écrits de quelques hommes du siècle de Louis XIV, on ne pourrait que rendre hommage à ses efforts, malgré le regret que l'on éprouve toujours à voir cette contrefaçon du génie étranger là où on espérait trouver un génie national. Mais elle n'adopta souvent que le côté le plus superficiel, le côté le moins louable de notre littérature; les madrigaux du *Mercure de France* la séduisirent presque autant que les vers solennels de Corneille; les œuvres laborieuses de l'académicien Thomas rivalisèrent, à ses yeux, avec les magnifiques pages de Bos-

(1) Dans la nuit du 16 au 17 mars 1772.

suet, et quand parfois elle tâcha d'imiter les hommes qui méritaient de l'être, elle le fit maladroitement. Ce qu'il y avait de raide et d'emphatique dans nos tragédies le devint encore plus en passant par l'élaboration des poètes suédois. La diction pleine de tendresse de Racine se refroidit dans leurs œuvres; le tissu charmant des fables de Lafontaine s'alourdit entre leurs mains, et l'étincelle d'esprit de Voltaire disparut dans le creuset où ils entassaient drame et conte, ode et idylle, pour en extraire quelques lambeaux à leur usage. Après tout, on ne saurait nier que si ce travail d'imitation fut un mal, ce fut un mal nécessaire. La langue suédoise était à peine formée, la poésie n'avait fait entendre que quelques accens fugitifs, puis elle était retombée dans le silence; il fallait des modèles à ce pays qui s'acheminait si tard dans la voie littéraire. La France était pour lui ce que la Grèce avait été pour l'Italie : il y chercha son Homère et son Aristote; mais, à la suite de ses études, il n'enfanta point de Virgile et point d'Horace. Sa poésie fut coquette et frivole, elle se couvrit de paillettes et s'habilla de clinquant; en vérité, il faut le dire, les poètes les plus renommés de cette époque ne sont pas de grands poètes, et les œuvres dont toute la cour de Gustave était enthousiaste, sont peu lues aujourd'hui; mais jamais les muses de Suède ne furent plus diligentes, jamais on ne vit apparaître tant de vers : on en faisait à la cour, on en faisait à la ville et dans les provinces. A chaque instant les astronomes de la pensée découvraient à l'horizon littéraire une nouvelle étoile, laquelle ne tardait pas à monter vers Gustave III.

Gustave III était le point central autour duquel tourbillonnaient ces planètes éphémères; il protégeait la poésie comme roi, il l'aimait comme poète, c'était l'un des esprits les plus élevés de son temps et l'un des écrivains les plus corrects. Son éducation toute française l'aveugla sur plusieurs points, mais ce fut la faute de ses maîtres, la faute de son siècle plus que la sienne; dès son enfance il ne parla que français, il ne lut que des ouvrages français. C'était la seule langue qu'il aimât après la sienne, et la seule dans laquelle il cherchât des principes de goût et des modèles. Il idolâtra Racine, il condamna Shakespeare; il ignorait les beautés de la littérature anglaise et de la littérature espagnole, et il professait pour tout ce qui était écrit en allemand la même indifférence ou la même aversion que son oncle Frédéric (1). Ainsi, après avoir subi l'action de son temps, il réagit de la même manière sur lui; il sanctionna dans un âge mûr les théories poetiques qu'il avait apprises dans sa jeunesse, et les répandit parmi les hommes qui l'entouraient.

Les drames qu'il a écrits portent le cachet des principes littéraires que Dalin et le comte de Tassin lui avaient enseignés; ses plans sont très symétriquement construits et conformes aux trois unités, ses personnages sont tous gens de bonnes manières, gens de cour se drapant dans leur dignité, soupirant à propos, et se plaignant avec grace; les scènes sont prises dans une sorte

(1) Rien ne m'est plus désagréable, disait-il, que l'allemand et le tabou.

de monde intermédiaire qui ne touche ni à l'idéal de Schiller, ni à la vie réelle de Shakespeare. Il y a peu de mouvement dans l'ensemble de ses compositions, mais beaucoup de périodes pompeuses, d'exclamations calculées et de dialogues artificiellement faits; ses discours, que l'on a trop loués, ont la même prétention de forme et le même ton de sèche élégance.

Malgré sa partialité pour tout ce qui venait de la France, Gustave III n'oublia pourtant jamais qu'il était Suédois. Il aimait l'histoire, les souvenirs, les illustrations de son pays, et travailla sans cesse à les maintenir dans leur éclat, à les faire revivre. Ainsi, quand l'idée lui vint d'écrire un panégyrique, il n'alla point chercher son héros dans l'histoire de Xénophon ou de Tite-Live, il choisit un des enfans de la Suède, un des compagnons d'armes de Gustave-Adolphe. Quand il se mit à composer des drames, il laissa de côté cette tragique famille des Atrides qui a fait entendre tant de sanglots sur notre scène et succombé sous tant de coups de poignard; il prit encore son sujet dans l'histoire de Su de.

Il manifesta le même sentiment de patriotisme, en fondant plusieurs institutions scientifiques et littéraires. Au commencement du XVIIIe siècle, il n'y avait point encore de théâtre à Stockholm; on jouait de temps à autre quelques ballets à la cour, et de temps à autre on voyait arriver une troupe ambulante de comédiens allemands. En 1787, Frédéric 1er établit enfin un théâtre permanent, on y représenta les comédies de Holberg et quelques pièces suédoises. Gustave III donna à ces représentations dramatiques plus d'extension qu'elles n'en avaient jamais eu: il appela en Suède des acteurs renommés, il enrichit l'Opéra. Au-dessus de la salle de spectacle, il s'était réservé un cabinet de travail comme pour être plus près des muses : c'est là qu'il se retirait lorsqu'il venait de son château de Haga à Stockholm. C'est là qu'il passa une grande partie de la soirée qui précéda la révolution de 1772; c'est là qu'on l'emporta quand la balle d'Ankarstrœm eut frappé sa poitrine.

En 1757, la reine Louise-Ulrique avait fondé l'académie de Stockholm. En 1786, Gustave III l'établit sur de nouvelles bases, et fonda en même temps l'académie littéraire des dix-huit; lui-même en fit l'ouverture par un discours écrit avec talent. Puis, quand elle mit l'éloge de Torsteinsson au concours, il fut du nombre des concurrens et gagna le prix. On assure que les examinateurs, en lisant son discours, ignoraient de qui il était.

Le secrétaire de l'académie d'Ulrique était Olof Dalin, le premier des poètes suédois dont les succès littéraires firent la fortune (1). Il commença par publier, sans y mettre son nom, un journal hebdomadaire intitulé *Argus*. C'était un recueil de nouvelles et d'aperçus critiques, de contes en prose et en vers, une imitation assez pâle du *Spectateur* d'Addisson. Mais le public de la Suède n'avait jamais rien vu de semblable, il applaudit à l'apparition de l'*Argus*, et

(1) Né, en 1708, à Winberg, où son père était prêtre; précepteur du prince royal, et anobli en 1734; chancelier de la cour en 1765; mort le 12 août de la même année.

le lut avec avidité. Dalin, qui ne s'était pas fait connaître, se révéla bientôt par un poème sur la liberté suédoise qui fit une assez grande sensation. Le succès obtenu par de pareilles productions accuse la pauvreté du temps où elles furent publiées: ce poème sur la liberté n'est qu'une longue et froide amplification de rhétorique, une espèce de chronique en vers pompeux, surchargée d'allégories, et parsemée çà et là de complimens à la reine et à la noblesse. Le sénat, qui se trouvait assez bien traité dans cette revue chronologique, prit le poète sous son patronnage, et le chargea d'écrire l'histoire de Suède.

Cette histoire parut quelques années après, et augmenta encore la réputation de Dalin. Elle n'est pourtant ni savante, ni profonde: sous le rapport des recherches et de l'étude des documens, elle est très inférieure à celle de Lagerbring; mais elle est élégamment écrite. Elle fut louée et recherchée, quoiqu'elle n'ait jamais obtenu autant de popularité que l'histoire de Holberg en Danemark. Les Suédois l'ont citée long-temps comme leur meilleure histoire: de nos jours, Geiier, Fryxell, Strinnholm, ont montré qu'on pouvait en faire une meilleure.

Dalin, qui aspirait à tous les genres de gloire, écrivit une comédie, *l'Envieux*, dans laquelle on trouve çà et là des intentions spirituelles et des traits plaisans. Il écrivit ensuite une tragédie, *Brunilde ou l'amour malheureux*: mais elle n'obtint pas le moindre succès. Léopold disait que c'était un amour complétement malheureux, car il n'en connaissait pas un qui eût causé moins d'émotion. Les œuvres de Dalin manquent de mouvement et de vie. Il était doué d'un esprit facile, d'un style brillant, mais il n'avait ni l'imagination qui enfante une grande idée, ni le souffle poétique qui l'anime.

On a publié après sa mort deux volumes de poésies lyriques qui laissent voir à découvert la nullité de cette nature d'écrivain dans laquelle il n'y avait ni élévation ni profondeur. Ce sont des madrigaux coquets, des impromptus et des bergeries, des épîtres dans lesquelles l'auteur court après le bon mot, des vers de circonstance à propos d'une feuille de papier gris ou de la mort d'un chien, à propos d'une montre ou d'un fourneau. Dans une de ces épîtres, il raconte son voyage en France, son séjour à Paris; et que croit-on qu'il admire là? le mouvement d'une grande ville, l'aspect des monumens, les galeries de tableaux ou la richesse des bibliothèques? Non, mais les conversations d'une société frivole, l'art avec lequel les hommes tournent un compliment, les jeux de mots, les rubans roses, les éventails à fleurs, et toutes ces *charmantes bagatelles*, comme il les nomme lui-même, qu'il découvre dans un salon.

Dalin a été en Suède le représentant de cette poésie secondaire du XVIIIe siècle qui se glorifiait d'un quatrain et prétendait s'immortaliser avec un rondeau. Il avait quitté la société bourgeoise où il était né pour s'élever jusqu'aux régions aristocratiques; il fallait qu'il payât son droit d'entrée dans ce monde dédaigneux qui ne le recevait toujours, malgré sa réputation, qu'avec une cer-

taine réserve. De là, tant de vers louangeurs, tant de complimens de noce, de baptême, d'anniversaire, qu'il portait partout avec lui comme les rubans d'une livrée. Aussi, quand il voulut déployer ses ailes pour s'élever plus haut, il se sentit comprimé par l'atmosphère étroite dans laquelle il avait vécu, et quand il s'avisa de prendre pour modèles nos grands, nos vrais poètes, il ne put en saisir ni la grace, ni le charme, et il les parodia. Il est un fait, entre autres, qu'on lui pardonnera difficilement, c'est d'avoir posé un pied profane dans le temple de cristal de notre La Fontaine, d'avoir choisi quelques-unes de ses plus charmantes rêveries pour les dénaturer et les amplifier.

Du reste, on ne saurait refuser à Dalin des qualités de style remarquables pour son temps; il écrivait surtout la prose avec une élégance et une pureté dont personne avant lui n'avait donné l'exemple. Sous ce rapport, il fut utile à son pays, et mérite de conserver une place honorable dans l'histoire littéraire de la Suède.

Il eut pour contemporains quelques hommes dont la réputation fit moins de bruit que la sienne et qui avaient pourtant plus de poésie dans l'ame. Je citerai, entre autres, le comte de Gyllenborg (1), qui écrivit des pièces didactiques remarquables par la sévérité de la forme autant que par la justesse de la pensée; le comte de Creutz (2), homme du monde, homme instruit qui, dans les hautes fonctions dont il fut chargé, trouva le temps d'étudier les auteurs grecs qu'il aimait, et donna à la Suède un des plus jolis poèmes qu'elle possède, un poème idyllique écrit sous l'inspiration des églogues de Théocrite et du roman de Longus.

A la même époque, une femme attira sur elle l'attention du public par quelques élégies écrites dans un style simple et empreintes d'un sentiment vrai; c'était Mme Nordenflycht (3). Elle avait été fiancée pendant trois ans à un jeune prêtre à qui elle écrivait des épîtres en vers. Au bout de sept mois de mariage, elle vit mourir cet homme qu'elle aimait ardemment; elle se retira alors dans une province reculée de la Suède, s'enferma dans sa demeure, fit tendre de noir ses appartemens, et là, seule, abandonnée à ses souvenirs, entourée d'images de deuil, elle raconta ses regrets, et publia, sous le titre de *la Tourterelle affligée*, un recueil d'élégies. La sensation produite par ses vers l'arracha à sa solitude: le monde voulut la connaître; elle reparut dans le monde. Bientôt on la vit à Stockholm présidente d'une société littéraire qu'elle avait formée elle-même, et à laquelle s'adjoignirent plusieurs personnages de distinction. Là on lisait des vers, et on discutait le mérite des productions nouvelles. Mme Nordenflycht donnait elle-même le mouvement à ces réunions, et son ame, froissée par l'amour, se consolait en voyant grandir

(1) Né à Linkœping en 1731; conseiller de chancellerie en 1774; mort le 30 mars 1808.

(2) Né en Finlande en 1729; précepteur du prince Adolphe-Frédéric en 1757; ministre en Espagne en 1763; ambassadeur en France en 1772; président de chancellerie en 1783; mort en 1785.

(3) Née en 1718; morte le 28 juin 1763.

autour d'elle tous ces talens poétiques. Malheureusement le drame de sa vie n'était pas achevé. Elle se reprit à aimer, et celui qu'elle aima la trahit. La pauvre femme, qui se souvenait de Sapho, se jeta dans la mer. Un de ses domestiques accourut assez tôt pour la sauver, mais elle mourut trois jours après.

La forme employée par Mme Nordenflycht a un peu vieilli; elle n'était pas travaillée avec ce tact artistique qui conserve toujours au style un certain attrait; sa douleur fut parfois affectée, et ses vers tombèrent dans la phraséologie. Elle eut aussi le tort de sacrifier à la mode de son temps, de donner une houlette à celui qu'elle pleurait, de revêtir son élégie d'un costume pastoral. Mais à travers ces strophes un peu longues, on découvre une pensée tendre, et, sous son vêtement d'emprunt, on sent battre un cœur passionné de jeune femme.

La société littéraire, dont elle avait été le principal mobile, fut réorganisée, après sa mort, par Schrœderheim, et prit le titre d'*Utile dulci*. On en vit en même temps une autre se former à Upsal sous le titre d'*Apollonis sacra*, et une troisième à Abo en Finlande, sous le titre d'*Aurora*. Plus tard, la ville de Gothembourg eut aussi la sienne. Ces sociétés distribuaient des prix et publiaient leurs œuvres; elles tâchaient de suivre, dans de modestes limites, l'exemple que leur offrait l'académie de Stockholm. Mais de même que cette académie, elles mirent souvent le sceau de l'approbation à des vers qui le méritaient fort peu, et distribuèrent des brevets d'immortalité à des poètes dont la gloire ne fut pas de longue durée. Elles n'eurent, comme la plupart des sociétés de ce genre, qu'une influence fort équivoque; car l'académie de Stockholm, qui leur servait de modèle, fut dès son origine dominée par un esprit étroit, assujettie à des règles inflexibles, et séduite par des théories d'art et de poésie, qui, loin d'aider au mouvement intellectuel de l'époque, l'auraient peut-être comprimé, si elle avait eu plus de force.

L'esprit français régnait toujours dans cette académie. Le même esprit domina Kellgren, un des poètes les plus dignes d'être aimés de la Suède (1). Il avait, il est vrai, peu d'invention; il composa des opéras dont Gustave III lui donna le plan, et il emprunta à d'autres écrivains l'idée de ses meilleures poésies lyriques. Mais il avait une conception vive, et une sensibilité entretenue par de douces et mélancoliques rêveries; il saisissait avec habileté la pensée qui lui était offerte, et lui donnait aussitôt la couleur et le mouvement. Peu de poètes ont eu en Suède une versification aussi élégante, aussi harmonieuse que la sienne; et quelques-unes de ses strophes lyriques ne s'effaceront jamais de la mémoire de ses compatriotes. Il vécut malheureusement dans un ordre d'idées trop étroit et trop exclusif. Il méconnut le génie de Gœthe; il condamna Homère, Ossian et Milton. Sur la fin de sa vie, ses yeux s'ouvri-

(1) Né, en 1751, à Floby; précepteur dans la maison du général Meyerfelt en 1770; secrétaire du roi en 1780; mort en 1793.

rent pourtant à la nouvelle lumière poétique qui commençait à jaillir de toutes parts. Un de ses amis le trouva un jour la tête inclinée sur la poitrine, le regard pensif, tenant à la main un volume de Klopstock. « Hélas! dit-il, je m'aperçois que toute ma vie s'est passée à ne rien faire. »

Dans le temps où Kellgren écrivait avec le roi ses opéras de Gustave Wasa et de Christine, la littérature suédoise devenait de jour en jour plus productive. L'étude des sciences était sacrifiée à l'étude de la poésie, les jeunes gens sortant des écoles tournaient les yeux vers Gustave III, et s'essayaient à faire des vers pour mériter sa bienveillance. Dans ce temps-là, Oxenstierne, le descendant du chancelier, écrivait, à l'imitation de Saint-Lambert, un poème didactique sur les heures; Hallmann égayait le public par des parodies dramatiques, qui toutes ensemble sont pourtant loin de valoir l'excellente parodie de Wessel, le poète danois; Emwalssen imitait les opéras français; Adlerbeth traduisait Horace et Virgile; Thorild donnait à la critique plus de portée qu'elle n'en avait jamais eu, et Ehrensward s'illustrait par ses considérations sur l'art. Dans ce temps-là aussi le joyeux Bellmann s'en allait dans les allées du parc, chantant le bonheur d'être assis à table et le bonheur de boire. Les hommes du Nord ont une sorte de littérature que nous ne connaissons pas ou que nous apprécions peu, c'est la littérature bachique; Béranger, Désaugiers, et avant eux Panard, Collé, l'ont, il est vrai, indiquée par quelques couplets. Mais si on l'accepte comme œuvre de distraction, on ne l'a pas encore classée comme œuvre d'art. Dans le Nord au contraire, c'est une littérature riche et ancienne; elle remonte jusqu'au temps où les Scaldes chantaient l'hospitalité du jarl et la coupe de miœd. Elle a eu ses jours de gloire et ses couronnes, sa place au foyer domestique, et sa place à l'Académie. L'hiver, quand les habitans du Nord se réunissent sous leur toit couvert de neige, tandis que le ciel est chargé de nuages et que le vent froid gronde autour d'eux, la chanson bachique les égaie et la boisson spiritueuse les réchauffe. Ils aiment les poètes qui se sont inspirés de ces heures de joie passées dans un cercle d'amis, et il est parmi eux tel homme qui s'est rendu aussi célèbre par quelques chansons à boire, qu'il pourrait l'être ailleurs par des odes héroïques ou des chants d'amour. Bellmann est un de ces hommes (1). Jeune et riante, sa muse se couronne de lierre et s'assied sous une treille Il était doué d'une grande facilité, d'un talent rare d'improvisateur. La vue d'une des retraites joyeuses qu'il avait coutume de visiter donnait l'impulsion à sa pensée; et comme il était tout à la fois poète et musicien, il trouvait en même temps la rime et la mélodie, il ne récitait pas ses vers, il les chantait. La plupart de ses poésies représentent dans toutes ses phases la vie légère, la vie insouciante; mais il en est quelques-unes où, sous le voile gracieux de cette philosophie épicurienne, il est facile de reconnaître un sentiment plus grave et une teinte de mélancolie. Cet heureux Bellmann

(1) Né à Stockholm en 1740; mort en 1795.

n'était pas riche, sa gaieté fut plus d'une fois comprimée par une réflexion amère. Il essayait de rire encore, et il se trahissait par une larme. Mais quel que fût le sentiment qui les inspirait, ses vers bachiques furent accueillis avec enthousiasme, recherchés de toutes parts, et il n'est pas un canton de la Suède où le paysan ne les répète encore dans les jours de fête. Une autre partie de ses poésies qui n'obtint pas moins de succès, c'est celle où il a tracé une peinture bouffonne du cabaret qui lui servait de refuge, de la vieille Ulla qui remplissait son verre en lui faisant quelquefois crédit, et des bons bourgeois qui venaient disserter sur les affaires d'Europe autour d'une bouteille. Ses chansons à boire rappellent parfois celles d'Olivier Basselin, le poète normand, et quelques-uns de ses tableaux de cabaret ressemblent aux bonnes caricatures de Hogarth.

Gustave III avait pour Bellmann une affection particulière, et prit plaisir un jour à intercéder en sa faveur; il écrivit à la femme du directeur de la loterie cette lettre qui mérite d'être citée (1) :

« Madame de Stierngranat, vous savez que j'ai toujours aimé les poètes et surtout les poètes suédois, vous savez que ces messieurs sont toujours pauvres, et qu'ils demandent toujours des secours. Vous savez aussi que leur verve n'est heureuse et facile qu'autant que leur bourse est remplie, mais ce que vous ne savez pas, c'est à quoi tout ceci va aboutir, et vous m'avouerez qu'en le lisant, vous dites à part: Où mènera tout ce savoir? Un peu de patience et vous le saurez. C'est que je viens d'apprendre qu'il y a une place de secrétaire vacante dans la direction de la loterie royale, et que j'ai reçu une requête en vers du fameux Bellmann, autrement dit l'Anacréon de la Suède, qui me demande ma recommandation auprès de messieurs de la direction. Comme une telle recommandation serait un ordre, et que je ne veux gêner personne, et encore moins ces messieurs, je m'adresse à vous, Madame, pour vous prier d'être la solliciteuse de cette affaire auprès de votre mari. Les muses sont les déesses des poètes, et comme elles sont femmes ainsi que vous, à qui pourrais-je mieux adresser mon pauvre protégé? Je le laisse en vos mains et je vous prie de vous charger de son sort. »

Bellmann obtint la place. Il donna la moitié des émolumens à un homme qui se chargeait de la remplir, et vécut sans rien faire avec le surplus. « Quand il sentit approcher sa dernière heure, dit un écrivain suédois, il invita ses amis à venir le voir. Il s'assit au milieu d'eux, le verre à la main, et entonna son chant du cygne. Toute la nuit il chanta avec enthousiasme les heures joyeuses de sa vie, les bienfaits de la Providence, et l'amour qu'il portait à son pays; puis soudain changeant de rhythme et de ton, il adressa à chacun de ceux qui l'entouraient sa strophe d'adieu. Au point du jour, ses amis émus jusqu'aux larmes le conjurèrent de cesser, mais il leur répondit: Mourons

(1) L'original de cette lettre est en français. C'était la langue que Gustave employait ordinairement dans sa correspondance.

en chantant comme nous avons vécu. Il vida son verre pour la dernière fois, et, dès ce moment, il ne chanta plus. »

La mémoire du chansonnier suédois est restée chère à ceux qui l'avaient connu. On lui a élevé, il y a quelques années, un monument dans le parc de Stockholm.

Après les rians couplets de Bellmann, on ne lira pas sans une triste émotion les poésies de Lidner (1). Ce fut un de ces hommes marqués d'un sceau fatal. Malheureux par sa propre faute, et malheureux par les circonstances qui l'entouraient, il n'amassa que des regrets au fond de son ame, et n'exhala qu'un chant de douleur. Tout jeune, Lidner devint orphelin. Il était pauvre, il se trouva abandonné à la commisération d'un de ses parens qui prit intérêt à lui et l'envoya à l'université de Lund. Là de mauvaises sociétés développèrent en lui ses mauvais penchans : il se livra à la débauche, et rendit sa position à l'université si pénible, qu'il se crut obligé de partir. Il alla à Rostock. Il y étudia mieux qu'il ne l'avait fait en Suède, et soutint assez bien sa thèse philosophique. Mais peu après il s'abandonna de nouveau à ses funestes habitudes. Il revint dans son pays, plus abattu que jamais, sans aucun appui et sans aucune idée d'avenir. Son parent, fatigué de lui avoir si souvent prêté un secours inutile, le força de s'enrôler comme matelot, à bord d'un bâtiment qui partait pour les Indes orientales. En route le bâtiment relâche, et Lidner s'évade. Il erre à travers les champs, privé de tout, et vivant de la vie la plus misérable. Enfin il trouve une occasion de revenir à Gothembourg, et la saisit avec joie. Dans ses longues heures d'isolement, il avait écrit quelques vers : il les lit aux poètes de Gothembourg, et on les loue. L'idée lui vient de s'approcher de Gustave III, qui alors attirait à lui tous les hommes doués de quelque talent. Lidner va à Stockholm, publie quelques poésies, et obtient un grand succès. Le roi le prend sous sa protection, et lui donne une place honorable à l'ambassade de Paris. L'ambassadeur était le comte de Creutz, l'auteur *d'Atis et Camille*, poète aimable qui devait accueillir avec empressement un poète. Mais Lidner ne répondit ni à ses désirs, ni à son attente. Il reprit, comme par le passé, des habitudes qui n'étaient guère en harmonie avec la dignité de ses fonctions, et fut forcé de quitter l'ambassade. Il retourna à Stockholm, accusé par Creutz, condamné par le roi, repoussé de tous ceux qui autrefois lui avaient témoigné quelque intérêt. Sans fortune, sans protecteur, sans emploi, il mit sa muse à l'enchère ; il vendit des odes et des sonnets, des madrigaux et des quatrains, à tous les riches bourgeois et à tous les gentilshommes ambitieux, qui, ne pouvant faire des vers, voulaient pourtant avoir à la cour une réputation de poètes. Un écrivain dit que Lidner gagnait à ce métier douze ou quinze francs par jour : il n'en fallait pas tant pour vivre commodément dans un pays où les fortunes sont si médiocres et les besoins si limités. Mais toute idée d'ordre était pour Lidner une espèce de

(1) Né à Gothembourg en 1759 ; mort en 1793.

problème formidable, qu'il ne se souciait pas de résoudre; il vivait au jour le jour sans songer à l'avenir. Outre sa passion pour le vin de France, il en avait une non moins dispendieuse, c'était de louer une élégante voiture, et de se faire promener dans la ville. Un soir qu'il était chez son ami Thonild : « Je n'ai plus rien, lui dit-il en s'en allant; je ne sais comment je vivrai demain. — Il ne me reste que deux plates (1), répond Thonild; mais je n'en ai pas besoin, prends-les. »

Sur le seuil de la porte, Lidner s'aperçoit qu'il pleut; il appelle un fiacre, et se fait conduire chez lui. « Combien te dois-je? dit-il au cocher. — Une plate. — Comment! mon ami, rien qu'une plate? mène-moi un peu plus loin, et tu en auras deux. » Il donna ses deux plates, et s'endormit sans songer au lendemain.

A l'âge de trente ans, il se maria; les circonstances de ce mariage sont singulières. Un jour Lidner était assis dans sa pauvre chambre de poète, tout seul, dénué de ressources; on frappe à sa porte, et il voit entrer une femme qui n'était plus très jeune, ni très jolie, mais dont les vêtemens et les manières annonçaient une certaine distinction. C'était la fille du général Hastfer de Finlande. Elle s'approche de Lidner, et lui dit qu'elle a lu avec attendrissement ses élégies, et que, touchée de ses malheurs, elle veut essayer d'y porter remède. Elle offre de l'épouser et de partager avec lui sa fortune. Lidner la regarde avec un grand sang-froid : « Avez-vous vraiment de la fortune? lui dit-il. — Oui, j'ai hérité de mon père deux fermes assez considérables. — Prenez garde; car si nous nous marions, tout ce que vous possédez, je le boirai. » Cette menace n'effraya point l'enthousiaste Finlandaise. Peut-être espérait-elle prendre sur Lidner assez d'ascendant pour l'arracher à ses funestes habitudes. Enfin le mariage se fit, et Lidner tint parole. Dans l'espace de quatres années, il dissipa jusqu'au dernier schelling le bien de sa femme, et, lorsqu'il mourut, elle était si pauvre, qu'elle fut obligée de chercher un refuge dans une maison ouverte aux indigens. Le roi lui accorda une petite pension. La malheureuse conserva toute la vie pour Lidner une sorte de culte religieux. On m'a raconté que lorsqu'elle touchait sa pension, elle l'employait à acheter du café, de l'eau-de-vie. elle appelait autour d'elle quelques pauvres femmes pour leur parler de son poète chéri, pour réciter ses vers et faire admirer son génie. Tant que les provisions de café et d'eau-de-vie duraient, les bonnes femmes répondaient par des acclamations à son enthousiasme; mais une fois que la dernière coupe était vide, elles désertaient l'une après l'autre, et la veuve de Lidner se retrouvait seule jusqu'au prochain trimestre. Plusieurs années après, lorsqu'elle fut affaiblie par l'âge et par les infirmités, le nom de Lidner lui rendait encore le prestige de sa jeunesse, le nom de Lidner enflammait sa pensée et son regard. « Je l'ai vue, m'a dit M. Atterbom, entrer un jour dans une maison, maigre, pâle, souf-

(1) Petite pièce d'argent qui équivaut à environ 15 sols de notre monnaie.

frante et couverte de haillons. Elle s'assit devant nous sur une chaise, prononça quelques mots d'une voix débile, et ses traits altérés, ses yeux éteints annonçaient un douloureux affaissement. Je me mis à louer les poésies de Lidner, et à l'instant voilà cette femme qui se lève comme frappée d'un coup électrique, qui se réveille, qui s'anime et parle avec éloquence, avec entraînement. » Elle mourut avec le nom du poète sur les lèvres, laissant une fille, recueillie comme elle dans une maison de charité.

A travers son existence fatiguée, Lidner avait cependant trouvé le temps de s'instruire: il savait le français, l'italien, l'allemand, l'anglais. Il joignait à ces connaissances une sensibilité profonde, une imagination ardente.

Il essaya de faire quelques compositions dramatiques, mais elles n'eurent point de succès, et ne méritaient pas d'en avoir. Il était d'une nature essentiellement lyrique, et manquait à son génie quand il essayait de transformer sa strophe en dialogue. La douleur l'inspira comme la gaieté avait inspiré Bellmann. Il chanta pour apaiser sa souffrance; il chanta pour appeler Dieu à son secours. Sa poésie fut triste comme les soupirs d'un ame en deuil, et touchante comme une prière. Nulle corde joyeuse ne résonna sur sa lyre, et nul rayon d'un soleil pur ne s'arrêta sur le front pâle de sa jeune muse. Au milieu de toute cette littérature insouciante et légère qui de son temps était à la mode, ses vers retentirent comme un cri de malheur au milieu d'une fête. Mais la plupart des compositions artificielles qui occupèrent les beaux esprits du temps de Gustave III sont oubliées, et il n'est personne en Suède qui ne lise encore les œuvres de Lidner.

Un autre recueil de poésies non moins lu et non moins aimé est celui de Mme Lenngren (1). C'était la fille d'un professeur d'Upsal, mariée à un conseiller de commerce, vivant d'une vie modeste, d'une vie de devoir, et dans ses heures de loisir racontant avec grace et naïveté l'observation qui l'avait frappée, ou l'émotion qui l'avait saisie; elle ne se laissa point éblouir par les premiers succès qu'elle obtint. Elle sentit que ses ailes ne la porteraient pas dans les hautes régions, et elle s'arrêta à cueillir les fleurs poétiques qui croissaient autour d'elle. Il y a dans tout ce qu'elle a composé un mélange charmant d'esprit et de tendresse, de gaieté et de mélancolie: tantôt elle dépeint avec un léger sourire la maison du pasteur, le jour où la grande dame de la paroisse la visite, les apprêts du dîner, la décoration de la salle, la toilette du prêtre, l'agitation de sa femme, et l'inquiétude timide de leur jeune fille; tantôt elle nous montre l'image vénérable d'un vieillard avec son visage calme et sa couronne de cheveux blancs; tantôt elle se laisse aller à tout ce qui lui fait battre le cœur, à son espoir de femme, à ses rêves de mère. Quelques-unes de ces poésies ressemblent à de jolis tableaux de genre; les autres ont le caractère de l'idylle ou de l'élégie. La pièce suivante peut donner une idée de ces humbles pensées poétiques.

(1) Née en 1754; mariée en 1780; morte en 1817.

Sur les bords de la forêt sombre,
J'ai vu la source du vallon
Qui lentement coule dans l'ombre,
Et s'enfuit obscure et sans nom.

L'été, son doux et frais murmure
Souvent attire le passant,
Qui savoure son onde pure
Et s'éloigne en la bénissant.

A travers les jours de voyage
Qui nous mènent vers le tombeau,
Puisse ma vie être l'image
De cette obscure source d'eau!

Je laisse aux riches de la terre
Un sort plus grand, plus envié.
Pour moi, mon Dieu, laisse-moi faire
Quelque bien et vivre oublié!

Au commencement du XVIIIe siècle, l'école française avait eu dans Dalin un apôtre dévoué; elle en eut un aussi dévoué à la fin du même siècle. C'était Léopold (1). Comme Dalin, il fit sa réputation en publiant un journal, et, comme Dalin, il voulut composer des pièces dramatiques. La première qu'il publia est *Odin ou la migration des Ases*. Odin n'est pas un sujet de tragédie, c'est une de ces figures grandioses qui flottent dans les nuages du passé comme un héros d'Ossian. L'histoire nous dit à peine qui il était; le voile de la fable enveloppe sa stature de géant. Si on le prend comme un personnage mythologique, c'est un dieu qui a le don des enchantemens et qui erre sur les champs de bataille avec une lance ensanglantée. Si on le prend comme un personnage réel, c'est un chef de tribu courageux et habile, qui des contrées asiatiques s'en vient en Danemark, refoule vers le Nord les peuplades éparses qui habitaient les bords de la mer Baltique, et donne à ses fils les royaumes scandinaves. Dans l'un et l'autre cas, si on persiste à le prendre pour sujet d'un poème, le point essentiel est de ne pas ramener sa puissance de dieu ou sa taille de héros à des proportions ordinaires, de ne pas réduire ce mythe de plusieurs siècles ou cette épopée de plusieurs nations à un fait passager, à un drame accidentel. Mais Léopold n'a pas eu tant de soucis: il s'est dit qu'il conduirait Odin sur la scène, et il ne s'est inquiété ni des chants de l'Edda, ni des récits des Sagas: il a fait d'Odin une espèce de diplomate civilisé qui agit peu, parle élégamment, et tâche de conserver par ses belles périodes son autorité chancelante. Yngue, qui d'après les anciennes traditions, lui succéda

(1) Né à Stockholm en 1756; secrétaire du roi en 1788; anobli en 1809; secrétaire d'état en 1808; mort en 1829.

sur le trône de Suède, est un jeune et galant chevalier à qui il ne manque, pour ressembler parfaitement aux héros de nos romans du moyen-âge, que de porter un chiffre d'amour sur son bouclier et une écharpe brodée par sa maîtresse. Thilda, la fille d'un des compagnons d'armes d'Odin, pleure, soupire et s'évanouit par amour pour Yngue, et Pompée oublie toute son ambition et toute sa gloire par amour pour Thilda. Il vient de remporter une victoire décisive sur les troupes d'Odin, et, pour faire la paix, il demande qu'on lui accorde la main de Thilda. Dans une telle extrémité, la jeune fille qui ne veut pas trahir l'amour qu'elle a juré à Yngue, prie son père de la tuer; ce que le père fait sans aucune cérémonie. Ainsi finit le drame. Quand on représente aux défenseurs de Léopold tout ce qu'il y a d'étrange dans une pareille pièce, ils vous répondent: C'est vrai, mais elle renferme de beaux vers!

Ce sont aussi les beaux vers qui composent tout le mérite de *Virginie*, sa seconde tragédie. Le plan de cette pièce est plus sage, plus judicieux que celui d'Odin, mais elle manque d'action et de mouvement; c'est un plaidoyer continuel entre la passion d'Appius et la vertu de la jeune fille, plaidoyer en cinq actes qui se termine comme on sait.

Léopold était un parfait rhétoricien. Il n'avait ni la facilité de Dalin, ni les qualités de style de Kellgrenn; mais il arrivait par la réflexion et le travail à tourner harmonieusement une période, à former une image, à jeter çà et là un mot heureux. Ce fut ainsi qu'il composa ses tragédies, ce fut ainsi qu'il composa des odes vides et sonores comme celles de J.-B. Rousseau; ce fut ainsi qu'il écrivit avec beaucoup de patience des poésies érotiques qui ne remueront jamais la moindre fibre dans le cœur de ceux qui ont aimé.

Il avait aussi la prétention d'être philosophe. Il développa dans des dissertations obscures quelques idées très superficielles ou très vulgaires. Comme philosophe, il n'a jamais eu qu'une faible réputation; comme poète, le journal qu'il rédigeait, la faveur que Gustave III lui témoigna en différentes occasions et l'éclat apparent de son style, lui donnèrent une autorité qu'il ne conserva pas jusqu'à sa mort. Il fut le dernier représentant de cette époque d'imitation. Il avait trouvé l'école française trônant dans le salon de Gustave III avec des fleurs de rhétorique; il l'enterra honnêtement avec des fleurs de rhétorique.

Au commencement du XIXe siècle, la révolution littéraire de l'Allemagne avait fait impression dans le Nord. Les Suédois comprirent, comme les Allemands, le besoin de marcher avec plus de liberté, et l'un d'eux, en s'abandonnant à l'impulsion de son esprit, sans discuter le système d'aucune école, signala l'aurore de la poésie nouvelle. C'était Michel Franzen.

X. MARMIER.

BULLETIN.

Les journaux de l'opposition faisaient remarquer, il y a peu de temps, qu'il n'y a qu'une voix contre le ministère, et le *Journal des Débats* leur répondait qu'il n'y avait, au contraire, qu'une voix pour le ministère, et que cette voix était la sienne. Il nous semble qu'il y a exagération des deux parts, et que la prétention du *Journal des Débats*, à représenter seul toute la presse qui défend le gouvernement, est aussi mal fondée que la prétention de l'opposition, qui est la même, et qui réduit l'administration actuelle à une seule voix. Le ministère du 15 avril a été, ce nous semble, assez bien défendu dans la presse, pendant cette session, et si les oppositions de la presse et de la chambre, qui ont essuyé tant de réfutations péremptoires, ailleurs encore que dans le *Journal des Débats*, souvent même quand le *Journal des Débats* et le ministère gardaient le silence, ont déjà oublié les causes de quelques-unes de leurs défaites, nous pensons que le ministère en a gardé meilleure mémoire. Nous ne lui souhaiterions pas, d'ailleurs, d'en être réduit, pour tout défenseur, au *Journal des Débats*, avocat très éloquent, sans nul doute, mais quelquefois capricieux et distrait, qui s'occupait souvent d'un projet de pont ou de quelque nouvelle ligne de canalisation, tandis que le parti doctrinaire et le centre gauche chargeaient à fond le ministère à la tribune et dans les journaux de l'opposition. Heureusement pour le ministère, il n'en est pas ainsi. Il a perdu quelques organes il est vrai, dans le cours de cette session, mais il lui en reste encore assez, à cette heure, pour répondre à toutes les attaques de l'opposition, quand elles sont injustes. Il se peut, d'ailleurs, que d'ici à la session prochaine, les forces du ministère s'augmentent encore dans la presse; et, différant en cela de la presse de l'opposition elle-même, nous avons assez bonne opinion d'elle pour croire qu'il ne faudrait que quelques actes pour s'assurer son appui. Nous parlons d'actes heureux, tels que ceux qui ont signalé les premiers mois de cette administration, et l'intervalle des deux dernières sessions; et en fait de bonne politique, nous sommes pour celle qui allie la force à l'esprit de justice et de modération, et qui repousse à la fois les concessions coupables et les rigueurs inutiles. En agissant ainsi, le ministère n'aurait rien à redouter des organes de l'opposition, violente ou modérée, et il pourrait subsister, même s'il était réduit à ce glorieux isolement où le montre le *Journal des Débats*. Toutefois, nous croyons qu'il vaudrait mieux pour lui, et pour plus de sûreté, accepter encore quelques défenseurs, outre le *Journal des Débats*: c'est du superflu si l'on veut, mais ce petit superflu ne lui sera pas inutile, surtout au début de la prochaine session.

C'est là l'inconvénient d'aller trop loin, et le ministère aurait, en vérité, besoin d'être défendu contre le journal qui le défend de cette façon; car il s'ensuivrait que, si cette voix lui manquait, il lui faudrait aussitôt se retirer. Est-ce donc là fortifier un ministère que de montrer qu'on lui est indispensable et qu'il périrait sans vous? Le ministère qui souscrirait à de pareils panégyriques ne donnerait-il pas, par ce fait même, sa démission, et n'abdiquerait-il pas en faveur de la feuille qui lui aurait attaché des lisières si obligeamment? Voyez déjà comme l'opposition se félicite de la déclaration du *Journal des Débats!* Peut-on supposer, dit-elle, que la presse tout entière d'un pays se tourne sans cause contre un cabinet? Sans lui donner tous les torts dont on l'accuse, dit-elle encore, n'y a-t-il pas quelque juste cause de réprobation, quand tout le monde se soulève ainsi? Les ministères les plus antipathiques au pays, ajoute-t-elle, n'ont pas trouvé cette unanimité de voix contre eux. D'où vient cela? Le ministère et son unique soutien, son seul ami, auraient-ils seuls raison? Tout le monde n'a jamais tort, et celui qui est seul de son opinion en fait de gouvernement, court grand risque de se tromper, par ce fait qu'il est seul.

Voilà ce qu'on dit et ce qu'on autorise à dire, en donnant acte à l'opposition de l'isolement du ministère. Quelque juste opinion qu'on ait de sa force, de son talent ou de son crédit, c'est, encore une fois, mal servir ceux qu'on soutient que de se donner pour leur défenseur unique. Ce qu'il y a de plus vrai, c'est que le gouvernement compte dans la presse plusieurs défenseurs; défenseurs éclairés, il est vrai, qui ne le suivraient pas sur toutes les routes, mais qui marcheront avec lui, tant qu'il ne s'écartera pas de celle où il a marché jusqu'à la fin de cette session. Nous sommes de ce nombre, et, quoique nous n'ayons pas pour antécédens l'avantage d'avoir défendu un grand nombre de ministères, peut-être par cela même, nous ne croyons pas que le secours de quelques feuilles de plus qu'une seule soit inutile à l'administration actuelle, ne fût-ce que pour montrer qu'elle n'est pas si éloignée que l'opposition voudrait le faire croire des principes du centre gauche, qui sont les conditions de son origine.

Ce qu'il y a de vrai encore, c'est que l'opposition est loin d'être unanime dans sa manière d'attaquer le ministère, et que cette diversité d'opinions fait que les actes du ministère sont quelquefois approuvés par l'opposition, sans qu'elle le veuille en quelque sorte, et comme à son insu. Le blocus du Mexique, par exemple, n'a-t-il pas été approuvé par tous les journaux qui se piquent de représenter l'opinion nationale? Il en a été ainsi du blocus de Buenos-Ayres, de l'envoi des commissaires français à Haïti. Les journaux légitimistes qui figurent aussi dans le cadre général des forces de l'opposition, ont-ils blâmé le projet d'organisation du culte à Alger? Il leur a fallu laisser cette besogne au *Constitutionnel* et au *Courrier Français*, les représentans de l'ancien libéralisme. L'envoi du maréchal Soult à Londres et vingt autres faits ont trouvé des détracteurs et des approbateurs dans la presse opposante où les attaques sont vives et nombreuses, il est vrai, mais où elles se neutralisent souvent. Ce que veulent les différens partis de l'opposition n'est pas non plus très net, ou plutôt leurs vues sont trop claires pour qu'on puisse s'en servir à entraîner le pays. La *Gazette de France* veut une chose, *la Quotidienne* veut cette même chose sous une autre forme; *le National*, *le Bon Sens* en veulent une autre. Ce n'est pas là sans doute ce que veulent *le Temps*, *le Constitutionnel* et même le *Courrier Français* à se prendre de ce côté,

il suffirait peut-être d'un journal bien fait, comme le *Journal des Débats*, pour répondre à tant d'attaques; mais il y a dans l'opposition un parti qui se distingue dans toute cette cohue, et qui aurait plus de force peut-être sans ce grand nombre d'alliés qu'il a pris de toutes parts. Tant que ce parti-là qui veut, tout comme nous, le gouvernement constitutionnel, les institutions et la dynastie de juillet, tant que ce parti où figurent des hommes du plus haut talent, et qui ont donné des garanties à l'ordre et à la paix publique, comptera dans l'opposition, le gouvernement aura besoin de forces égales pour le combattre. Nous qui nions l'isolement du cabinet, nous soutenons qu'il les a, ces forces; nous espérons pour lui qu'il les conservera, et nous conseillerions de les augmenter encore s'il est possible. C'est parce que nous voyons que le calme dont jouit aujourd'hui le pays est l'ouvrage du présent ministère, que nous désirons le voir s'assurer tous les moyens possibles de le maintenir.

On pense bien que ce parti, dont nous parlons, n'est pas le parti doctrinaire, où chaque jour on travaille à détruire les forces gouvernementales, dont ce parti avait tant abusé quand il était au pouvoir Nous avons vu M. Duvergier de Hauranne se placer à la tête de ceux qui crient à l'abus de la prérogative royale, et travailler à l'établissement du régime de l'omnipotence parlementaire. Maintenant, les doctrinaires s'élèvent, dans le *Journal Général*, qu'ils rédigent, contre les lois de septembre, qu'ils ne trouvaient pas assez rigoureuses, et que la chambre avait laissées incomplètes, selon eux, en ne votant pas l'érection d'une prison au-delà des mers pour les condamnés de la presse. Le procès du *Temps* fournit aux doctrinaires cette occasion de demander la réforme des lois de septembre. Ils les avaient faites, étant au pouvoir; hors du pouvoir, ils veulent les réformer; rien de plus naturel. Que les doctrinaires restent encore six mois exclus des affaires, on les verra demander l'abrogation de ces lois. Au contraire, qu'ils rentrent demain au ministère, on les verra, dans trois mois, les rétablir. Nous n'approuvons pas le procès fait au *Temps;* mais voir attaquer à ce sujet les lois de septembre par les doctrinaires, c'est quelque chose de monstrueux, en vérité. Le parti doctrinaire se distingue des autres en ce qu'il joint l'audace à l'habileté, et que rien ne l'arrête dans les menaces qu'il fait à tout ce qui s'oppose aux projets de son ambition. Arrêté depuis un an, par une force impérieuse, qu'il n'était au pouvoir de personne de surmonter, le parti doctrinaire a fait d'abord ce que font tous les partis: il a menacé le gouvernement de son opposition, et il n'a pas tardé à réaliser ses menaces. Un parti ordinaire s'en tient, en pareil cas, à attaquer les actes du gouvernement; mais celui-ci est un parti philosophique, qui va au fond des choses; et tout en entravant les projets de loi, il s'est mis bravement à ruiner les principes sur lesquels reposent la sûreté et la tranquillité de tous, même sa propre sûreté et sa propre tranquillité. Ne pouvant entrer aux affaires, avec l'équilibre des pouvoirs, il a travaillé à exciter la chambre des députés à prendre les trois pouvoirs en main, sous prétexte de prétendus empiétemens de la couronne sur les droits des deux chambres. La législation de septembre est, selon les doctrinaires qui l'ont proclamé sous toutes les formes, la sauve garde du gouvernement de juillet; c'est leur avis plutôt que le nôtre; ils ont déclaré mille fois que ce gouvernement, encore jeune et entouré de tant de factions, serait en danger sans cette énergique législation. Voilà pourquoi ils en demandent la réforme! — « A la session prochaine et aux futures élections, dit un journal de

l'extrême gauche, les doctrinaires peuvent, en toute sûreté, écrire sur leur programme, comme nous sur le nôtre : *Réforme des lois de septembre.* » — On conviendra que c'est, de la part des doctrinaires, une manière plus que rude de frapper à la porte du pouvoir, et que la palinodie est un peu forte! Le pays montre un grand sens, assurément, en accordant si peu d'attention à ces attaques; mais il ne faut pas oublier toutefois que le parti doctrinaire renferme des hommes influens, et qui le seraient encore plus sans la passion presque folle qui les agite. Quelques voix pour les combattre ne nous semblent donc pas de trop.

En fait d'opposition dangereuse, ce n'est pas celle du parti bonapartiste que nous comptons. La lettre du prince Louis Bonaparte, insérée dans quelques journaux, montre de quelles singulières illusions se bercent quelques personnes de ce parti, et combien elles sont devenues étrangères à la France. L'émigration est ainsi doublement fatale à ceux qui la subissent. On ne peut s'étonner qu'un jeune homme, élevé loin de la France, dans un ordre d'idées qui n'est plus le nôtre, dont l'esprit est rempli de l'admiration de l'empire, admiration qui lui a été inculquée dès l'enfance, se figure qu'il remuera le pays au seul nom de Napoléon, et qu'il est appelé à recueillir l'héritage de ce grand nom. La lettre de M. Louis Bonaparte en dit assez là-dessus. Son jeune auteur en est encore au bonapartisme de 1815, genre d'idées encore plus surannées que celles de la restauration. Il s'étonne qu'on ne veuille pas reconnaître l'existence et la force du parti napoléonien. Pour lui, ce parti existe partout où il y a un portrait de Napoléon, c'est-à-dire partout. La statue de Napoléon, placée sur la colonne par le gouvernement de juillet, est pour lui une preuve que ce gouvernement a été forcé de subir l'influence du parti napoléonien. Ce parti, dit-il, a des partisans en tous lieux, depuis la caserne du soldat jusqu'au palais du maréchal de France. Singulier moyen de s'attirer des partisans que de les flétrir d'abord d'un soupçon de trahison! Il y a là excès d'inexpérience et de jeunesse, et il est facile de voir que le jeune officier du canton de Thurgovie ne compte pas parmi ses conseillers une seule de ces vieilles renommées de l'empire qu'il regarde comme à lui! Le style même de cette lettre, qui définit, en termes de Genève, le gouvernement impérial comme un colosse pyramidal qui renferme *la hiérarchie dans la démocratie et la loyauté dans la loi*, le style n'est pas plus dangereux que l'esprit qui l'a dicté, et l'on doit désirer que M. Louis Bonaparte écrive encore quelques lettres semblables. Elles désabuseront le très petit nombre de ses partisans, s'il lui en reste encore toutefois.

En adoptant les idées de l'auteur de cette lettre, il faudrait compter, parmi les partisans du régime impérial, tout le peuple anglais qui vient de recevoir avec tant d'enthousiasme un lieutenant de Napoléon; et peut-être le maréchal Soult lui-même, quoiqu'il ait renvoyé au *roi et au pays*, dit sa lettre, les honneurs inouis qu'il a reçus. Les journaux anglais ne tarissent pas d'éloges au sujet de l'illustre maréchal. L'allocution qu'il a prononcée au banquet offert par la cité de Londres, a produit une sensation impossible à décrire. Toute l'Angleterre a retenti des vœux de paix perpétuelle entre la France et la Grande-Bretagne, exprimés par une bouche qui a tant de fois commandé le feu contre les troupes anglaises. A la revue de l'artillerie, dans ses visites à l'arsenal, à la prison de Newgate, à King's-College, à l'hospice de Bedlam, partout le maréchal a été l'objet du respect et de l'enthousiasme des Anglais. Les poètes eux-mêmes sollicitent une de ses paroles, et l'un des plus célèbres

écrivains anglais, Allan Cuningham, vient de publier la conversation qu'il a eue avec lui. « Nous parlâmes de guerre, de politique, et *ensuite de poésie*, dit le poète. » La poésie est de trop, ce nous semble; mais quoi qu'il en soit, l'ambassade du maréchal Soult à Londres aura été bien réellement une ambassade extraordinaire.

Les autres affaires extérieures n'offrent encore aucune importance, quoique tout se prépare pour leur donner une grande gravité. Le ministre d'Autriche, à La Haye, vient d'arriver à Londres pour prendre part à la conférence, et la Belgique se prépare à y présenter les documens les plus étendus sur la dette commune à elle et à la Hollande. En Orient, l'agitation produite par les velléités d'indépendance du pacha d'Égypte, est loin d'être calmée. Nos vaisseaux bloquent toujours les ports du Mexique et de la république de Buenos-Ayres, malgré les bruits d'arrangement. Quant à l'intérieur de la France, son calme et son attitude, au milieu de tout ce qui se passe, témoignent de la confiance qu'elle a dans ses forces. Les sessions des colléges d'arrondissement et des conseils généraux, sessions paisibles et tout administratives, vont succéder à la session des chambres, et on peut attendre la prolongation de ce calme profond jusqu'à l'ouverture de la session prochaine. C'est au ministère à s'y présenter assez fort pour conjurer l'orage qui pourrait bien alors s'élever contre lui, et qui ne gronde encore que tout bas, dans les feuilles, peu lues aujourd'hui, de l'opposition.

M. Lacave-Laplagne prend un congé que nécessite son état de santé. M. Martin du Nord est chargé de l'*interim* du ministère des finances. On connaît le zèle et l'activité de ce ministre. Le ministère des finances restera en bonnes mains.

— Duprez est de retour à l'Opéra; grace à lui, *Guillaume Tell* et *les Huguenots* ont repris leur place glorieuse dans le répertoire. A vrai dire, Duprez est rentré par *Guillaume Tell*; on avait bien préparé avec quelque soin une représentation de *Guido et Ginevra*, triste partition, comme on sait, à laquelle l'enthousiasme, qui s'attache à l'illustre chanteur, devait ramener ce jour-là un intérêt que la musique est incapable d'éveiller le moins du monde. Mais ce singulier tour de faveur, que rien ne justifie, élaboré dès long-temps, n'a guère touché le public, et cette représentation dont on attendait merveilles, sauf les trombonnes et les ophycléides qui ont sonné comme c'est leur usage, a fait si peu de bruit, qu'elle a passé parfaitement inaperçue; il y en a même qui prétendent, mais à tort, qu'elle n'a point eu lieu. C'est le surlendemain seulement, dans *Guillaume Tell*, après cette ouverture magnifique, chef-d'œuvre de la symphonie pittoresque, après cette introduction si pure, si calme, si délicieusement mélodieuse, et qui répand dans la salle, quand le rideau se lève, comme une fraîcheur du lac et de la montagne, que Duprez a fait sa rentrée dignement et comme il convient à un chanteur de sa voix et de son talent. Quelle musique, en effet, et quel rôle! partout de ces récits qu'il affectionne, de ces grandes phrases où son style admirable se développe à l'aise; partout la mélodie et l'expression, et pour terminer l'œuvre et la partie d'Arnold, la cavatine, un air qui commence par cet adagio d'une si douce mélancolie, si suave à la fois et si profondément triste, et qui se conclut par cette vaillante *cabaletta* dont on a si long-temps ignoré la puissance irrésistible. Les Italiens ont des secrets merveilleux pour donner à leur inspiration une forme sereine et qui vous plaît. On aime la tristesse quand ils se mettent à la chanter. C'est dans *Guillaume Tell* que Duprez s'est révélé tout entier, et depuis, Arnold demeure toujours son plus beau rôle; on a beau faire, nulle part il ne s'élève aussi haut. Quel élément, en effet, plus noble que cette musique pour l'essor d'une voix comme la sienne! L'école italienne, avec son système de donner

plus à la mélodie qu'à l'orchestre, avec ses manières relâchées d'en agir avec l'instrumentation, sert à merveille les intérêts de la voix. Rossini, Donizetti, écrivent un rôle à l'intention d'un chanteur qu'ils ont sous la main, et voilà qu'aussitôt tous s'en emparent et que chacun y cherche des effets différens, et souvent les trouve. Qui que vous soyez, si vous avez la voix et l'expression, le répertoire tout entier vous appartient : la musique italienne est comme un vêtement ample et flottant qu'on arrange à sa taille tant bien que mal; quelquefois même il arrive que l'habit vous va d'autant mieux qu'il n'a pas été fait pour vous, témoin la partie d'Arnold dans *Guillaume Tell*. Les Allemands, au contraire, se préoccupent avec curiosité de ces menus détails de l'exécution sur lesquels les Italiens passent si volontiers, et, dans la composition d'un rôle, ont égard avant tout aux qualités et souvent un peu aux défauts du chanteur qu'ils affectionnent. De là, dans les premiers temps, une exécution sévère, ponctuelle, irréprochable; mais aussi des difficultés sans nombre lorsqu'une retraite qu'on ne pouvait prévoir amène des combinaisons nouvelles : ce qui ne veut pas dire, toutefois, que Duprez ne se soit pas rendu maître de la musique des *Huguenots*. Pour un chanteur de cette trempe, ce n'est guère qu'une question de temps, et la tâche, pour en avoir été plus difficile et plus laborieuse, ne lui en a valu que plus d'honneur, une fois accomplie à souhait. Il semblait, le premier jour de sa rentrée, que son organe avait perdu quelque chose de son éclat et de sa puissance; par bonheur, les représentations suivantes ont complètement rassuré le public là-dessus, et l'expérience a démontré qu'on s'était trop hâté de répandre le bruit d'une altération qui, dans un pareil moment, pouvait tenir à tant de causes : l'émotion, la chaleur, la fatigue, et, certes, on peut parler de fatigue après le service exorbitant qu'il venait de faire à Lyon. Vraiment il y a de quoi frémir quand on pense à de pareils spectacles. Duprez, vers ses dernières représentations, chantait, le même soir, le quatrième acte de *la Juive*, le troisième acte de *Guillaume Tell* et le quatrième acte des *Huguenots*, c'est-à-dire tout ce qu'il y a dans son répertoire de plus impétueux, de plus fort, de plus lourd à soulever. Qu'on s'étonne, après cela, qu'il n'en pût mais en arrivant ici. Les Lyonnais s'étaient fait un grand festin de cette voix sublime, comme dirait M. Hugo, et nous avions les restes. En vérité il faudrait des poumons de Titan ou de Cyclope pour résister à semblables jeux. N'importe, le soir des *Huguenots*, il avait retrouvé toutes ses forces, et cette voix échappée à de si rudes épreuves s'est élevée, au quatrième acte, à des effets qu'elle n'avait jamais encore osé tenter. Il faut dire aussi que le quatrième acte des *Huguenots* est un champ magnifique où l'inspiration peut se donner carrière sans crainte que rien l'arrête. Meyerbeer a fait son chef-d'œuvre avec ce quatrième acte de sa partition. C'est un prodige comme toutes les périodes de cette musique s'enchaînent; le fanatisme de l'amour succède au fanatisme religieux presque sans transition; et nul ne se sent choqué, tant le sentiment poétique du grand maître assemble avec art les contraires. Si l'on excepte Duprez, qui, du commencement à la fin, s'est maintenu à la hauteur du rôle, l'exécution a été vraiment déplorable. Aujourd'hui que Levasseur vieillit et que Mlle Falcon se tait, la troupe de l'Opéra n'est plus guère que l'ombre où rayonne l'étoile de Duprez, et cela se passera de la sorte jusqu'à ce qu'il plaise à l'administration de produire certaines combinaisons indispensables, dont on parle sans cesse, et qui jamais ne se réalisent. Heureux encore le public quand cette ombre, d'où ressort Duprez, s'en tient à son rôle passif; car lorsque les chanteurs de l'Opéra se mettent à chanter faux, ils le font en gens bien appris, et qui se souviennent des traditions de M. Dabadie et de Mlle Jawureck. — Il serait temps cependant que l'administration se décidât à faire moins de promesses et plus d'affaires. Il règne à l'Opéra une fausse activité qui n'aboutit à rien. On rassemble à tout instant les comités d'audition; on fait venir là Chérubini et Meyerbeer pour leur demander des avis qu'on s'empresse de ne pas suivre. A l'une de ces dernières séances, on a pu entendre une jeune fille, douée à coup sûr de nobles qualités dramatiques, et qui, du

premier coup, a ravi l'assentiment des plus difficiles. Miss Rose Stuart a, pour elle, Chérubini, Meyerbeer, M. Duponchel lui-même, qui trouve que jamais on n'a eu à l'Opéra d'inspiration plus simple et plus grandiose; et cependant, chose étrange, miss Stuart ne peut parvenir à se produire devant le public. Est-ce qu'il y aurait par hasard à l'Opéra une influence capable de dominer M. Duponchel, une influence qui, sans avoir pour elle le droit de l'investiture, puisqu'il y a de fait un directeur nommé par le ministre, ou l'autorité du génie, prétendrait régler toute chose à son gré. Vraiment, s'il en était ainsi, il faudrait que la commission royale intervînt, car de pareils abus sont faits pour entraîner la ruine d'une administration. Vous verrez que tout cela finira par un nouveau début de Mlle Annette Lebrun dans *Guido*. L'engagement à l'Opéra de Mlle Lebrun est une énormité que rien ne justifie; et à moins qu'il n'y ait dans son talent certaines parties remarquables, et dans sa voix certaines cordes justes qu'elle a réussi parfaitement à dérober au public jusqu'ici, on a peine à concevoir comment l'Académie royale de Paris a pu devenir jalouse du théâtre de Dijon, au point de lui ravir sa cantatrice. Il est question aussi des débuts de Mlle Rieux, brune méridionale, dorée par le soleil, qui a l'accent marseillais dans ses yeux, et le ciel nous en garde, peut-être aussi dans sa voix. Si jusqu'à présent Mlle Rieux se produit peu sur la scène, on la voit beaucoup dans la salle, où elle assiste à toutes les représentations avec une persévérance infatigable qui, par les chaleurs qui règnent, témoigne au plus haut degré de sa vocation dramatique. Pendant l'absence de Duprez, Mlle Rieux n'a pas manqué une représentation de *la Fille mal gardée*, ou de *l'Ile des Pirates*, et depuis son retour elle ne met pas moins de zèle à suivre *les Huguenots* et *Guillaume Tell*. Voilà qui est louable, d'autant plus que Mlle Rieux paraît jouir en cantatrice fraîchement arrivée de Marseille, de tous les agrémens de l'Opéra, et vient après chaque acte compléter les sensations musicales de la salle, par une promenade dans le foyer où son excellent père l'accompagne avec un contentement sympathique. Quant à Mlle Nathan, c'est un trésor que l'on se ménage pour l'avenir, une nature élégante et choisie que Duprez forme à loisir, et sur qui reposent les plus belles espérances. — En attendant, on répète avec ardeur *Benvenuto Cellini*, puis viendra pour l'hiver la partition nouvelle de M. Auber, *la Sœur des Fées*, où M. Scribe, ce frère de Novalis, aura sans doute mis quelque chose de cette merveilleuse fantaisie qu'il possède tant et secoué à pleines mains les folles perles du jardin d'Oberon et de Titania. C'est à Mlle Nau que M. Auber doit confier le rôle de sa partition, et l'on ne peut que s'en réjouir : cette voix flexible et charmante qui gazouille comme Mme Damoreau, semble faite tout exprès pour exprimer les sensations d'une fille de l'air. On parle bien aussi d'un opéra en deux actes, de Donizzetti; mais comme ce bruit se rattache aux débuts de M. de Candia, on ne saurait mettre trop de scrupules à l'accueillir. Il est prouvé maintenant, jusqu'à l'évidence, que tout ce qui regarde ces débuts tient de la fable et du conte fantastique; on trouve même des gens qui prétendent que M. de Candia n'existe pas autre part que dans le cerveau de M. Duponchel. Autant vaudrait parler de la voix d'Endymion ou de la lune. Meyerbeer dit bien l'avoir entendue, cette voix, mais en est-il bien sûr; les musiciens ont, comme les poètes, des heures d'inspiration et de délire où leurs rêves s'animent et prennent forme. Meyerbeer pourrait bien avoir entendu la voix de M. de Candia, comme il entendait Valentine et Raoul lorsqu'il écrivait *les Huguenots*, comme Weber, assis, la nuit, à son clavier, entendait Samiel. On a tant abusé de cette voix qu'il est permis de n'y plus croire, à moins que M. de Candia ne fasse comme le philosophe grec qui, pour prouver le mouvement, marchait, et pour démontrer l'existence de sa voix, ne chante.

F. BONNAIRE.

LA

SECONDE VUE D'ÉCOSSE.

Au mois d'avril 1785, M. Bottineau, ancien employé de la compagnie des Indes aux îles de France et de Bourbon, présenta au gouvernement de Louis XVI un mémoire dans lequel il prétendait avoir découvert un moyen physique de connaître l'arrivée des navires à la distance de deux cent cinquante lieues en mer. Dans la colonie, malgré des expériences répétées, on avait ajouté peu de foi à la découverte de M. Bottineau; mais un jour, il annonça tout d'un coup la présence d'une flotte anglaise; il émerveilla tellement, par l'énergie et la persistance de ses discours, M. de La Motte-Picquet, commandant de la station française, qu'une frégate et une corvette furent envoyées dans la direction indiquée par M. Bottineau. On vit effectivement une escadre britannique sous voiles (1). Cette faculté singulière préoccupa beaucoup les esprits spéculatifs dans un temps où la physique expérimentale et même conjecturale était à la mode; elle se rattachait d'ailleurs aux merveilles de catoptrique dont les savants du XVe siècle avaient fait la base de leur *magie naturelle*. Aujourd'hui, les phénomènes de la lumière ont été l'objet d'investigations si profondes que ce miracle est bien près de paraître fort simple, en supposant même qu'il n'ait pas déjà trouvé une explication suffisante dans les lois du mirage, dans les théories de la réflexion et de la réfraction, combinées avec des recherches sur les propriétés des nuages. Dans son *Traité du Mirage* (2), Monge a mathématiquement

(1) *Mémoires secrets*, tom. XXIX. — Archives de la marine.
(2) *Mémoires sur l'Egypte*, an VIII.

démontré les raisons physiques et optiques du phénomène qui produit sur terre une fallacieuse image de l'eau et, réciproquement, sur l'eau une image non moins trompeuse de la terre. La faculté, dont M. Bottineau voulait consacrer les services aux guerres de sa patrie dans l'Inde et que celle-ci refusa, nous paraît une extension, non-seulement du mirage, mais encore d'un phénomène d'optique également particulier aux côtes de la Méditerranée, que les Arabes nomment poétiquement *âl-beïdhât*, *lumières* au pluriel, et qui consiste dans l'apparition simultanée de plusieurs arcs-en-ciel concentriques. Du reste, ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir un semblable débat, et nous nous inclinons devant les arrêts que la science future ne manquera pas de rendre.

Maintenant, serait-ce trop présumer de la perfectibilité humaine et des ressources de notre organisation, ou faire preuve d'enthousiasme irréfléchi, que de rechercher si l'ame ne peut quelquefois, dans des circonstances données et avec des perceptions exquises, profiter surnaturellement du don propre à la vue, et si notre intelligence ne participe jamais du sens extraordinaire que possèdent inopinément nos yeux?

Or, cette prescience que M. Bottineau avait modestement bornée à deux cent cinquante lieues de rayon, une peuplade de pêcheurs, vivant pour ainsi dire en dehors des limites de la civilisation européenne, en a porté si loin, depuis plusieurs siècles, le mystérieux pouvoir, qu'il n'est plus dans les moyens de nos connaissances modernes d'expliquer ses effets, à moins de reconnaître dans l'homme l'existence de facultés secrètes.

Les îles Hébrides, nommées *Western-Islands* par les géographes anglais, sont situées dans l'Océan, à l'ouest de l'Écosse, entre le 35e et le 39e de latitude nord. Il y en a trois cents. On appelle aussi leur groupe *archipel occidental;* quatre-vingt-six sont habitées et assez bien cultivées; elles bordent l'Écosse, dont elles font partie, depuis la Péninsule Cantyre jusqu'au cap Wrath. Leur climat est froid et singulièrement humide; les arbres y manquent complétement; c'est là un trait caractéristique du sol qu'il ne faut pas oublier. Les îles principales de cet archipel sont: Staffa, où se rencontrent plusieurs débris des temps ossianiques et la grotte de Fingal; Sky, la plus grande, qui offre des ruines de fortifications danoises; et Saint-Kylda, célèbre dans les annales des sciences physiologiques par un fait curieux qui prouverait sans réplique l'influence d'un fluide commun à tous les corps animés, l'*effluve* universel particulièrement admis par

les magnétiseurs, si cette influence pouvait encore être l'objet d'un débat. Toutes les fois qu'un étranger débarque dans l'île de Saint-Kylda, une maladie locale, nommée le *mal du gouverneur*, attaque les habitans. C'est Mac-Aulay, missionnaire de l'église anglicane, qui, le premier, rendit compte de ce phénomène en 1758. Cet ecclésiastique, fortement prévenu contre la vérité d'une circonstance qu'il regardait comme une superstition populaire, se transporta aux Hébrides, muni des instructions les plus détaillées et les plus sages, dans le but de constater l'imposture. Voici ce qui lui arriva :

Le troisième jour après son débarquement, quelques-uns des habitans manifestèrent des symptômes évidens de la maladie contagieuse, tels que le froid excessif, l'enrouement, la toux, etc.; et, dans l'espace de huit jours, toute la petite communauté fut infectée de cette épidémie. Mac-Aulay, pour sauver l'honneur de son scepticisme, fit une sorte d'enquête auprès des personnes qui, n'étant pas nées à Saint-Kylda, habitaient seulement l'île depuis long-temps : leur témoignage se joignit à la conviction de ses propres sens. Toutes avaient fini, dans un intervalle plus ou moins long, par s'acclimater dans l'île, c'est-à-dire par gagner le *mal du gouverneur* quand le hasard conduisait un étranger à Saint-Kylda.

Il y a mieux : l'odeur des maisons et des vêtemens des Kyldéens, ainsi que leur haleine, était très nuisible aux étrangers, du temps du missionnaire auquel nous empruntons ces détails. Les approches, la présence d'un habitant de l'île affectaient d'un malaise inoui toute leur organisation; pendant quelques semaines, ils respiraient un air épais très malsain. Les Kyldéens disaient que la société d'un nouveau-venu dans le pays était aussi difficile à supporter que la leur pouvait d'être à cet hôte gênant.

Ainsi, par le fait que rapporte Mac-Aulay, il aurait existé réellement une peuplade entière dont les individus étaient tellement constitués, que l'*effluve* sortant du corps d'un ou de plusieurs étrangers agissait assez puissamment dans de simples approches pour déranger l'économie de leur tempérament et de leur santé; tandis que, réciproquement, le fluide sortant du corps de ces individus affectait d'une manière pénible, mais cependant moins sensible, les étrangers qui abordaient sur leur territoire; et cela, jusqu'à ce que l'équilibre, étant rétabli par la continuité du séjour, l'insulaire et l'étranger n'éprouvassent plus aucune altération notable dans leur organisation.

Nous ignorons si le *mal du gouverneur* sévit encore maintenant aux Hébrides; notre intention, en rétablissant une circonstance his-

torique peu connue, était seulement de préparer nos lecteurs à des phénomènes d'un ordre plus inexplicable, également naturalisés dans ces mêmes îles, qui renferment de nouvelles preuves du tempérament particulier aux habitans de Saint-Kylda, et dont le récit fait le sujet principal de notre article.

Samuël Johnson, dans la relation qu'il a donnée de son voyage aux Hébrides, qu'il visitait en 1773, a écrit les pages suivantes que nous copions scrupuleusement :

« ..... J'aurais passé pour fort peu curieux (Johnson était alors à Ostig), si je n'avais pas examiné, avec un soin religieux, la question de *second sight* ou de seconde vue. La seconde vue est une impression transmise par l'esprit aux yeux ou par les yeux à l'esprit, au moyen de laquelle les objets éloignés ou futurs sont aperçus comme s'ils étaient présens. Un homme en voyage, loin de chez lui, tombe de cheval; un autre, que je suppose à l'ouvrage aux environs de la maison du premier, le voit ensanglanté, meurtri, expirant, et se représente même ordinairement le paysage et l'endroit, témoins de l'accident. Quelquefois ce sera en menant paître un troupeau, en promenant son oisiveté, ou en se tenant assis au soleil, qu'il aura *subitement* acquis la révélation intérieure de l'évènement, et contemplé l'apparition soudaine d'une noce joyeuse ou d'une procession funèbre. Il comptera les personnes de la fête ou du convoi; il dira leurs noms, il décrira leurs habillemens. Enfin, cette faculté communique à l'homme le pouvoir de contempler les choses et les personnes absentes au moment où elles se passent et se présentent dans un lieu souvent fort éloigné. Mais ce pouvoir est passif en quelque sorte; cette faculté n'est ni constante, ni volontaire; les apparitions ne se font pas à volonté. On ne saurait ni les commander, ni les retenir, ni les rappeler. L'impression en est soudaine, l'effet parfois très pénible..... »

« ..... Par l'expression de *seconde vue*, il semble qu'on veuille entendre un moyen de voir qui s'ajoute à celui que nous tenons déjà de la nature. Au surplus, je ne trouve pas qu'il soit vrai, comme on le rapporte ordinairement, que le *second sight* ne reçoive d'impression que des apparences sinistres. Le bonheur prend aussi part à ses visions, dans la même proportion qu'on le rencontre dans la vie réelle. Presque tous les évènemens remarquables ont le mal pour base, et sont des malheurs qu'on éprouve ou qu'on évite. Nos sens sont infiniment plus frappés de nos souffrances que de nos jouissances; d'où il résulte que les idées des peines prévalent dans la majeure partie des esprits. On doit même s'attendre à ce que la mort soit souvent l'objet de ces visions, puisque c'est un évènement fréquent et important... »

« ..... Cette faculté d'apercevoir des évènemens hors de la portée de la vue est locale et communément inutile. Elle constitue une atteinte à l'ordre des choses, sans qu'on en puisse donner aucune raison et sans aucun avantage sensible. Elle n'est allouée qu'à un peuple très peu éclairé, et même fréquem-

ment à la partie de ce peuple la plus pauvre et la plus ignorante. Tels sont les doutes que soulève le pouvoir de seconde vue..... »

« ..... A ces objections qu'on oppose avec confiance, on peut répondre qu'il n'appartient pas à un être aussi borné que l'homme, aussi incapable d'embrasser dans ses spéculations le système de l'univers, de prononcer si une chose est convenable ou non, si elle a dû entrer ou non dans le plan primitif et dans l'harmonie générale... La faculté de seconde vue n'est merveilleuse que par sa rareté; considérée en elle-même, elle n'implique pas plus de difficulté que les songes, peut-être même que l'exercice régulier de la faculté de penser. Chez toutes les nations et dans tous les siècles, on a cru qu'il pouvait exister des impressions qui se communiquaient ou frappaient l'imagination d'une manière inconnue. On a cité des exemples d'une telle évidence, que ni Bacon ni Bayle n'ont eu la force d'y résister..... »

« ..... Il n'est pas facile de discourir avec un *voyant*. Il y en a un vivant à Skye, avec lequel j'ai voulu nouer une sorte de conversation; mais il est ignorant et grossier, et ne sait pas un mot d'anglais... Le temps me manquait pour recueillir un nombre de témoignages suffisant dont je pusse éclairer la conviction du public et la mienne. Il y a contre la seconde vue une apparente analogie dans des faits confusément jugés, et en sa faveur le cri de toute une nation convaincue que cette faculté existe. La conviction des habitans des îles est peut-être susceptible de se réduire un jour à quelque préjugé de tradition. Je ne suis jamais parvenu à me convaincre, mais je suis arrivé au point de l'être facilement..... »

Dans ces lignes sèches et austères de Johnson, on voit l'intelligence d'un philosophe se débattre contre l'authenticité d'un résultat qui choque sa raison. L'incertitude du voyageur anglais ne rend que plus piquante toute la singularité du phénomène.

Thomson n'avait pas oublié les mystérieuses hallucinations de Saint-Kylda et d'Ostig, puisqu'il dit dans son poème :

As when a shepherd of the Hebrid isles,
Placed far amid the melancholy main,
(Whether it be lone fancy him beguiles,
Or that aerial beings sometimes deign
To stand, embodied to our senses plain,)
Sees on the naked hill, or valley low,
The whilst in ocean Phœbus dips his wain,
A vast assembly moving to and fro;
Then all at once in air dissolves the wondrous show.

Dans *l'Officier de Fortune*, Walter Scott met en scène, d'une manière très dramatique, le *voyant* Allan Mac-Aulay, mais il ne se pro-

nonce pas, comme philosophe, sur la faculté dont il use comme romancier.

Au surplus, le respect de Johnson pour les *voyans* de Saint-Kylda est déjà une preuve de l'importance physiologique des merveilles de la seconde vue. Johnson était allé aux Hébrides dans le but avoué de tourner en ridicule les superstitions de l'Écosse, et surtout les fictions héroïques de Macpherson. Mais, en homme d'esprit et de science, il ne plaisantait pas sur les traditions populaires et sur les phénomènes naturels; il ne déclarait la guerre qu'aux inventions des poètes, qu'aux lutins et aux matamores de la littérature erse. Tout ce qui était croyance ou phénomène, provoquait sincèrement son enthousiasme; mais tout ce qui sentait le pastiche et l'imposture, excitait son mépris et sa colère. Si un vassal du clan de Mac-Lean ou du clan Mac-Gregor, comme l'a fort bien dit un critique anglais, lui eût pompeusement crié : « Je crois à Ossian l'aveugle, comme je crois à Oran le ressuscité; je crois à la harpe de Malvina, comme à la sorcière de Corry Vreckan, » le docteur se fût converti à la voix de Selma et au char de Cuchullin. Mais comme il ne trouva qu'un seul maître d'école qui prétendit défendre l'authenticité des chants de Fingal, il défia Macpherson de montrer les textes originaux. Les débats, à propos du *second sight,* seront plus graves; car il s'agit ici d'un poète dont on n'imite pas facilement les œuvres, de l'intelligence souveraine qui a présidé aux mystères les plus cachés de notre organisation.

En 1819, quelques observateurs, plus croyans que la majorité des physiciens anglais, se réunirent à Glasgow, et firent paraître, sous le titre de *Treatises on second sight,* un recueil des divers écrits publiés en Écosse sur la merveille de la seconde vue; mais leur compilation n'explique pas encore naturellement tous les faits étranges de Saint-Kylda. Il n'y a probablement qu'un exemplaire de ce livre dans Paris, celui que possède le docteur Chapelain, un de nos plus habiles magnétiseurs. L'ouvrage édité chez Chapman, à Glasgow, ou, pour mieux dire, la confession de Theophilus Insulanus, des révérends Frazer et Martin, et de John-Aubrey, Esq., est un livre tout-à-fait diabolique; en France, au XVIIIe siècle, la main du bourreau eût brûlé cette publication au bas du degré de la grand'chambre, au Palais-de-Justice. Les arcanes du *second sight* (*deuteroscopia*) y sont gravement approfondis sous les auspices de ces vers d'Horace qui ferment la bouche aux sceptiques :

. . . . . Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; sinon, his utere mecum.

Et de ces vers de Caton, qui ont bien la prétention philosophique d'une épigramme et d'une sentence :

Hoc quicumque velis scriptum cognoscere, lector,
Quum præcepta ferat quæ sunt gratissima vitæ;
Commoda multa feres. Sin autem spreveris illud,
Non me scriptorem, sed te neglexeris ipse.

Dans les *Treatises on second sight*, le plus intéressant est, sans contredit, le livre curieux de Theophilus Insulanus, déjà publié en 1763, à Edimbourg; c'est même en tête de cette édition que se trouve une épître dédicatoire de l'auteur, adressée à sir Hury-Monro, of Fenlis, baronet, et dont nous ne parlerions pas, si le *voyant*, avec un système de partialité dévote et maligne, n'y mettait burlesquement en contraste les superstitions pieuses de l'Écosse et l'athéisme de la France sous Louis XV. La haine que la guerre de sept ans excita, parmi les Anglais, contre nous, n'a pas de monument plus original que cette dédicace où les illuminés des Hébrides font le procès à la philosophie du XVIIIe siècle, sous prétexte que la seconde vue est une faculté divine. Sorti des presses de Morocco's-Close, édité au milieu des ténèbres de Lawn-Market, le livre de Theophilus Insulanus retomba de toute sa lourdeur dans les limbes de son berceau, lorsque la paix fut signée, peu de temps après son apparition; et cette circonstance devint funeste au retentissement du sujet qu'il traitait pour la première fois, il faut le reconnaître, avec un intérêt et une terreur auxquels les miracles du *second sight* durent un peu leur fortune.

Que la seconde vue soit le résultat ordinaire d'un phénomène atmosphérique propre aux contrées montagneuses, ou que ce pouvoir témoigne surnaturellement de facultés inconnues encore chez l'homme, toujours est-il que les écarts particuliers de tempérament et d'organisation, qui distinguent les voyans des Hébrides, forment une série d'observations pleine d'attraits. Les *fata morgana* en Sicile, le mirage dans les déserts de l'Arabie et le spectre du Brocken, sont des prodiges qui appartiennent à la même famille. En 1743, on remarqua même sur le Souter-Fell, montagne du Cumberland, un effet surprenant qui est la répétition à peu près exacte du spectre du Brocken. Le Souter-Fell est une montagne d'un demi-mille de hauteur, entourée au nord et à l'ouest par des rocs coupés à pic, mais tant soit peu entamée du côté de l'est, et là d'un accès plus facile. A Wilton-Hall, éloignés d'un demi-mille de la montagne, par un soir d'été, en 1743, un fermier et son domestique, assis devant leur

porte, aperçurent l'image d'un homme et d'un chien poursuivant des chevaux sur les flancs du Souter-Fell; le lieu était si escarpé que les chevaux pouvaient à peine y conserver leur équilibre. Ils semblaient courir avec une vitesse extraordinaire, jusqu'à ce que tout disparut aux yeux du fermier et du domestique dans les replis inférieurs de la montagne. Le lendemain matin, les deux paysans de Wilton-Hall gravirent le pic de Souter-Fell, bien persuadés que la rapidité avec laquelle l'homme de la veille courait au bord du précipice lui avait été funeste, et s'attendant à découvrir bientôt son cadavre; ils croyaient d'ailleurs ramasser quelques-uns des fers que les chevaux avaient dû nécessairement perdre en galopant sur le roc avec tant de furie. Mais leur désappointement fut extrême lorsqu'ils ne trouvèrent ni vestige d'hommes ni trace de sabot dans le gazon de la montagne.

Le 23 juin de l'année suivante, 1744, sur les sept heures et demie environ du soir, le même valet, alors demeurant à Blakehills, à une distance égale de la montagne, étant dans un pré devant une métairie, vit une troupe de cavaliers chevauchant au sommet du pic de Souter-Fell, d'un pas très vif et en bon ordre. Après les avoir contemplés quelque temps, ce domestique appela son maître qui aperçut pareillement l'escadron aérien, et le phénomène fut bientôt visible pour tous les serviteurs de la ferme. Les cavaliers semblaient venir de la partie basse du Souter-Fell et commençaient à se montrer au lieu nommé *Knolt;* ils grimpaient ensuite, avec des mouvemens réguliers, le long de la croupe du Fell, jusqu'à ce qu'ils fussent vis-à-vis de Blakehills, où ils traversaient la montagne; ils décrivirent ainsi une sorte de spirale, et le premier comme le dernier instant de leur apparition eut pour théâtre le pied même du pic. Leur allure avait le train doux et rapide d'une course de promenade; le défilé durait depuis deux heures, lorsque la nuit vint. Plusieurs escadrons avaient successivement paru, et souvent le dernier, en retard dans sa marche, galopait en avant pour prendre son rang dans le défilé et se mettait au pas de ceux qui le précédaient. Ces manœuvres étaient visibles pour tous les spectateurs, et le point de vue, loin de se renfermer dans l'horizon de Blakehills, s'offrait aux yeux des habitans de tous les cottages voisins, dans le rayon d'un mille. Ce fait extraordinaire fut attesté, devant le magistrat du comté, par les deux individus dont nous avons parlé plus haut, au mois de juillet 1785. Vingt-six personnes comparurent en témoignage et déclarèrent également qu'elles avaient aperçu les voyageurs aériens.

Les merveilles du Souter-Fell ont été récemment citées par le *Dublin quarterly Review*, mais avec un éclectisme qui ne fait pas honneur aux savans de l'Irlande. Les temps sceptiques sont bien passés, et d'ailleurs le doute reste une chose trop facile pour que le rôle d'Érasme ou de Voltaire convienne aux investigateurs de notre époque. Les apparitions capricieuses et indéterminées de Saint-Brandon, cette île fameuse que tout le monde a vue et que personne n'a touchée, à peu de distance de Ténériffe, sont également rapportées par le *Dublin quarterly Review* avec la même ironie et dans l'hypothèse, plus amusante que raisonnable, que nos sens nous trompent aussi et que la nature se joue de l'homme. Pourquoi plutôt ne pas admettre que ses derniers secrets nous demeurent inconnus? Les miracles du Souter-Fell, du Brocken et cette hallucination qui rapproche souvent, pour les habitans du Sussex, les côtes de la France des rivages de l'Angleterre, le phénomène si varié et si universel du mirage dont les illusions d'optique précédentes paraissent une suite très logique, les *fata morgana*, en Sicile, qui ne sont autre chose que le portrait de la ville de Reggio répété par le miroir des eaux du golfe de Messine, dans certains jours, enfin tous les jeux de la seconde vue, en déroutant les calculs de la science actuelle, invitent à les contempler d'une sphère plus haute que des humaines régions de la physique moderne.

L'escadron du Souter-Fell, comme on le voit, ressemble beaucoup au *kelpie* ou cheval démon qui jadis venait caracoler gracieusement sur les lacs d'Écosse, dans les soirées brumeuses, mais qui a décidément fui sur les vagues ou dans les rochers, depuis que les bateaux à vapeur permettent aux curieux de rechercher indiscrètement la nature atmosphérique de cette vision. On sait que le kelpie du loch Tay emporta, en 1809, quatre beaux enfans tout fiers d'avoir dompté ce bucéphale sauvage. Ce fut sa dernière apparition. Les légendes de Saint-Oran, dont Walter Scott a tiré un si grand parti, ne manquent jamais de mentionner la seconde vue, et *la Dame du Lac*, *la Dame Blanche*, toujours placées sur les bords d'un *loch* écossais, participent un peu de l'emploi que les eaux et les brouillards revendiquent mystérieusement dans les phénomènes calédoniens. Les chroniques de la ville d'Édimbourg, dont il ne faut pas oublier la situation montagneuse et la proximité de l'Océan, parlent aussi de combats aériens que se livraient *visiblement* des armées chevauchant dans l'atmosphère; mais, à côté d'un fait physiologiquement vraisemblable, les traditions populaires ont juxta-posé des circonstances, telles que le

bruit des trompettes et le cri des mourans, qui refroidissent la curiosité de l'homme d'esprit et de sens. Il n'en est pas de même des merveilles du *second sight* aux Hébrides. Leur nature, plus naïve et plus vierge, se rapproche mieux de la science.

Il est donc reconnu que la seconde vue existe et que ses effets matériels sont physiquement explicables, ou du moins rentrent dans une voie que nous parcourons. Mais les effets moraux, les perceptions de l'esprit et du cœur, dont elle est fréquemment l'intermédiaire et sous des formes si multipliées, qui les expliquera? Si nous ne redoutions pas de commettre le grand nom de Charles Fourier dans ces tâtonnemens, il y aurait à développer ici son admirable théorie de métaphysique sur la vie transmondaine. Cependant on peut, sans inconvénient, rappeler les singulières idées qu'ont tous les Écossais et les Hébridiens sur les morts. « L'ame, disent-ils, ne quitte la chambre où elle s'est séparée du corps qu'après que les funérailles sont accomplies. Elle plane autour de la couche funèbre, et si on lui adresse certaines paroles d'incantation, elle peut rentrer dans sa prison mortelle, la ranimer un moment et répondre aux questions qui lui sont faites au sujet des causes de son trépas. L'ame n'est pas seule dans la chambre, toutes les ames de sa connaissance viennent lui tenir compagnie pendant l'intervalle qui sépare la mort des funérailles. Invisibles à tous les yeux, les ames ont toutefois la faculté de manifester leur présence, si des indiscrétions la provoquent. L'usage est de tenir la chambre d'un mort ou entièrement ouverte ou fermée. « Si on la laissait entrebâillée, la première personne qui entrerait, dit-on encore aux Hébrides, verrait probablement le corps assis sur le lit. »

N'allons pas plus loin; il en est de la superstition comme des femmes: leur plus ingénieuse, leur plus opulente nature, se perd sous la coquetterie des détails. Les idées de l'Écosse sur les morts finissent par tomber dans le commérage; mais il n'est pas moins singulier que les ombres aromales, peuple si charmant de la théogonie de Fourier, se retrouvent un peu dans les compagnons dont les habitans des bords de la Clyde nous procurent la présence à nos derniers momens. Telle est l'inconstance des progrès de notre esprit, que, sceptique et douteur aujourd'hui, il se verra forcé de croire demain, par l'irrésistible coïncidence des mêmes traditions, à des époques, dans des lieux et chez des personnes que le diamètre de la terre, de l'intelligence et des siècles, si je puis m'exprimer ainsi, avait séparées. Pensez-vous franchement, toute religion mise à part, pensez-vous

que les préjugés populaires, que les héritages de la mémoire, en quelque sorte, pensez-vous qu'une chaîne invariablement continuée à travers les âges ne possède pas en elle-même la force de résister aux plaisanteries des matérialistes? Les anciens tremblaient, comme nous, à voir le sel répandu sur la table: qui nous assure que la chimie et la physiologie, en se réunissant, ne découvriront pas un jour des affinités suffisantes pour expliquer scientifiquement cette répugnance immémoriale? Le *vendredi* est une époque réprouvée dans la semaine; il y a de très railleuses et de très fortes consciences qui ne résistent pas à cette crainte mystérieuse. Peut-être Jésus-Christ, expirant sur le Golgotha, avec un cortége de phénomènes terrestres qui ont rendu sa mort d'un effet plus prolongé, a-t-il répandu dans les témoins de cette magnifique scène une terreur dont l'écho parvint jusqu'à nous en fièvre imitative et par un courant magnétique. Cela n'est pas plus absurde que mille crédulités que nous adoptons tous les jours sur la foi d'un professeur ou d'un livre; la démonstration manque, je l'avoue; mais vous avez le fait. On croit à la fatalité du vendredi; c'est positif: maintenant, pourquoi y croit-on et pourquoi n'y croirait-on pas? Les esprits forts répliquent: C'est un préjugé! Très bien. Mais d'où vient le préjugé? Ici, on ne répond plus.

D'où vient, s'il vous plaît, que nous saluons les morts quand les corbillards passent dans la rue, et qu'un mouvement instinctif, plus impérieux que la réflexion, découvre une tête qui se fût couverte devant l'homme vivant? D'où vient que les chiens crient d'une manière sinistre quand un malade expire dans leur voisinage? Prendriez-vous gaiement place au moindre banquet, vous treizième, et savez-vous si les nombres ne sont pas sympathiques comme les évènemens et les personnes? La foi ne s'élève jamais inutilement, comme une flamme solitaire, au fond de nos cœurs, et l'erreur même est une prédisposition à la vérité. De notre temps, nous vivons comme le philosophe grec Arcésilas, qui, pénétré de cette frayeur intime avec laquelle nous nous abstenons des phénomènes trop confus de la nature, vécut moitié superstitieux, moitié railleur, satisfait d'avoir constaté dans les mystères humains l'*acatalepsie*, c'est-à-dire l'impossibilité de lever le voile.

Il faut regarder la seconde vue comme une de ces merveilles privilégiées dont le rideau se tire déjà par un coin: la brèche n'est pas considérable, mais elle est ouverte. En procédant par l'analyse et en ne portant pas exclusivement dans l'appréciation des phénomènes la rigueur du mathématicien, on obtiendra des résultats qui échappe-

raient encore long-temps à la science austère : beaucoup de faits naturels veulent être sentis plutôt que calculés. Dieu ne se démontre pas; il faut qu'on l'admette. Lors donc qu'une manifestation extraordinaire existe dans l'ordre physique, l'insuffisance des méthodes et de la synthèse à son égard doit s'interpréter en faveur des pouvoirs secrets de l'ame. Prenons pour exemple les apparitions du Cumberland, où toutes les circonstances se réunissent contre nous, puisque elles semblent uniquement matérielles.

M. W..., éditeur de *Theophilus Insulanus*, qui raconte les particularités si intéressantes de ces visions dans la préface de l'édition de Glasgow (1819), met en note que le phénomène du Souter-Fell eut lieu, la veille d'une révolte, au moment où des cavaliers armés croyaient tenir secrètes les manœuvres par lesquelles ils se préparaient au combat du lendemain; et, comme la puissance imitative ou réflective du spectre de Brocken démontre que les actions les plus cachées de l'homme sont quelquefois trahies dans le miroir incompréhensible des nuages, il est probable, d'après toutes les circonstances du phénomène observé sur la montagne du Cumberland, que des vapeurs très subtiles entouraient le pic à l'heure même de l'apparition, et, dans ce cas, certains effets d'ombre, produits par un jeu spécial des rayons du soleil, joints à d'autres combinaisons réfractives et à des accidens atmosphériques qui nous sont encore inconnus, auraient imprimé à l'auréole nuageuse l'image exacte des formes humaines avec leurs lignes et leurs couleurs. Une semblable interprétation, en nous ramenant aux lois naturelles du mirage, paraît d'abord raisonnablement éclaircir le mystère; mais ces *accidens atmosphériques, qui nous sont encore inconnus,* et dont la présence constitue en réalité la partie essentielle du phénomène du Cumberland, se rattachent peut-être à l'existence des propriétés singulières que nous sommes tentés de reconnaître dans l'organisation physiologique de l'homme; et lors même que l'admirable rapport qui se manifeste entre ces prodiges et les merveilles du don de prophétie, des songes, du somnambulisme magnétique, de l'extase et de presque toutes les anomalies, jusqu'à présent inexplicables, du système nerveux, ne nous offrirait pas déjà un sujet grave de réflexions et de doutes, il n'en faudrait pas moins suspendre un jugement précipité sur les miracles du *second sight*, principalement en ce que la faculté propre aux îles Hébrides exige des conditions organiques particulières dans les individus qu'elle possède ou qui en sont possédés. Si la seconde vue était le résultat d'un phénomène atmosphérique ordinaire, d'une loi purement et

simplement physique, toutes les rétines, dans un point donné et avec des circonstances voulues, en seraient nécessairement capables. Or, une telle prodigalité de la nature n'a jamais lieu. Ceci nous ramène aux habitans de Saint-Kylda et d'Ostig.

Le *second sight*, dans ces localités, n'affecte généralement que les personnes d'un caractère mélancolique, dont les yeux sont faibles et le regard délicat, l'humeur timide, les impressions mobiles. La Fenella de Walter Scott, tous les types maladifs reproduits à plaisir et quelquefois à satiété par les romanciers de notre époque, se rangeraient facilement dans la même catégorie; mais cette sensibilité nerveuse n'exclut pas les forces musculaires et les épaules carrées, les habitudes rustiques et une éducation grossière; et si, comme nous sommes portés à le croire, Macpherson, dans les poésies d'Ossian, n'a fait que suivre, en parlant des chœurs de guerriers bardes qui chantent dans les nuages, les traditions populaires puisées aux merveilles du *second sight*, on voit que, dans les siècles fabuleux, les propriétés animiques et les facultés corporelles de l'homme étaient harmonieusement confondues. Les bardes, dont les chants étaient si sublimes et les figures si célestes, maniaient fort convenablement la lance. Enfin les susceptibilités de tempérament qui se développent aux Hébrides dans les indigènes et dans les étrangers, lorsque l'hospitalité les rapproche, et que nous avons citées avec toute la conscience historique imaginable, ne prouvent-elles pas que des causes locales peuvent là modifier tellement les organisations, que leur système exceptionnel devient propre, habile, sympathique aux raisons mystérieuses et inconnues du phénomène du *second sight?*

Cela est si vrai, qu'on ne trouve pas dans les Hébrides les maladies spéciales qui, sous d'autres climats, prédisposent à l'extase. Les voyans sont mélancoliques, timides, mais sobres et lucides; ce n'est pas à Saint-Kylda que se développeraient les hallucinations qui transportent dans le paradis les *tériaki* de Constantinople, bien que l'ivresse toute particulière des buveurs d'opium soit une syncope qui rattache leur situation à l'extase. L'hystérisme, le suicide, l'aliénation mentale, sont des affections parfaitement ignorées dans la mer d'Écosse. On a vu que Johnson reconnaissait l'impossibilité d'une pieuse fraude en avouant la naïveté et la grossièreté de la plupart des voyans. Quelquefois les évènemens sont fortuitement combinés, de manière à prouver, avec la dernière évidence, que leurs prophéties ne dépendent pas d'un calcul. Dans une auberge de Killin, ville du comté de Perth, un voyant était à table, lorsqu'un inconnu vint aussi y prendre place,

A l'aspect de cet homme, le voyant frémit et se sauve. On le poursuit, on l'atteint; il déclare que le nouveau-venu périra sur l'échafaud dans deux jours, et qu'à cette révélation s'est joint en lui un irrésistible instinct de terreur personnelle. Cet homme s'irrite de cette prédiction comme d'un outrage, tire sa claymore et la plonge dans le cœur du voyant. L'assassin est arrêté, jugé à l'instant, et périt, deux jours après, du supplice qui lui avait été prédit.

Il est surtout notoire que les propriétés de la seconde vue sont, à peu de chose près, héréditaires dans quelques-unes des familles dont se composent les clans des Hébrides. Le livre de Theophilus Insulanus renferme la liste et les aventures de douze membres de la famille des Mac-Leod, relatives seulement au *second sight;* et on y retrouve des noms significatifs, comme le nom de Macpherson. Nous ne rapporterons pas toutes les histoires de seconde vue dont parle ce traité; merveilleuses et effrayantes par le fond, elles roulent presque toujours sur les mêmes épisodes dans la forme. Cette uniformité ne flatte pas l'imagination, mais présente un argument spécieux en faveur des origines positives du phénomène; pour que les diverses aventures s'accordent dans un grand nombre de leurs circonstances, il faut bien qu'elles aient un nœud invisible, mais réel. Les principales localités des îles Hébrides, Saint-Kylda, Sky, Ostig, Strontian, Tirec, Coll, Missinish, Lewis, Isla, Bay, Eansay, Oransay, South-Uist, sont les lieux témoins de ces évènemens, qui rarement s'étendent au-delà du comté d'Inverness, mais qui, parfois, se montrent dans la mer d'Écosse, à l'île de Man comme aux Orcades. La majeure partie des héros de Theophilus Insulanus se compose de valets dévots et d'ecclésiastiques fervens; cette prédilection s'explique par le mysticisme de l'auteur, qui voit dans le *second sight* une variété du don de prophétie. Il en est de même de la pompe de son style, quand les anecdotes ont trait directement aux Mac-Leod de Lewis. Theophilus Insulanus épuise les formules terribles et les images descriptives, pour peindre la prérogative que la nature a si libéralement concédée à ces fiers descendans des rois de Norwège, sans doute en retour du trône septentrional qu'ils ont perdu.

Parmi les anecdotes de Theophilus Insulanus, il en est une qui ne nous paraît pas la plus étrange, mais dont les circonstances nous permettront quelques rapprochemens avec d'autres phénomènes du même ordre, qui, pourtant, n'ont pas eu les Hébrides pour théâtre. Son caractère démontre que si le *second sight* est fréquent, endémique, pour ainsi dire, aux îles de la mer d'Écosse, cette puissance redoutable

de l'imagination ou de la sensibilité peut néanmoins se manifester dans toutes les contrées du globe, de même qu'à toutes les époques de l'histoire. Donc, les causes locales ne suffisent pas à la révélation de son origine.

Sur la fin du XVIIIe siècle, le lieutenant Armstrong, officier d'un régiment écossais, se rendant chez un Mac-Leod, à Port-Ree (Hébrides), traversait la montagne de Horniewal, au-delà de Loun-a-Chlerish, lorsqu'il aperçut en bas, dans le vallon, un soldat de sa compagnie. L'officier demanda aussitôt à son domestique s'il voyait comme lui le soldat; mais le domestique répondit que non. Et cependant ils suivaient la même route et marchaient tous deux ensemble. Le lieutenant Armstrong remarqua très bien que la vision ne disparut pas tout d'un coup, mais graduellement, comme un passant qui chemine et s'éloigne de nos regards en diminuant. Lorsque cet officier et son domestique furent descendus dans le vallon, ils cherchèrent avec soin l'homme que M. Armstrong avait vu du haut du pic; mais ce fut inutile : il n'y avait là personne. D'après le propre récit du lieutenant, ce prodige ne semblait pas une erreur des yeux, *deceptio visus*, qui fait prendre un objet pour un autre; c'était réellement une *vue* de l'imagination. Le lendemain il apprit par un courrier, à Port-Ree, la mort de son sergent, expiré la veille, à l'instant même où il l'avait aperçu au-delà de Loun-a-Chlerish. « Voilà assurément, dit Theophilus Insulanus, un *songe de veille* (*waking dream*); c'est la meilleure définition qu'on puisse donner du *second sight.* »

Or, il est impossible de ne pas rappeler ici un fait consigné par Thomas Moore dans ses mémoires sur lord Byron. Il prouve que la seconde vue se rattache, avec une singulière identité dans les phénomènes, à la théorie des songes. Ainsi le principe indéfinissable constaté aux Hébrides ne serait qu'une variété de la grande famille des extases et se confondrait avec la faculté secrète dont les origines ne se manifesteront qu'à la science future.

Lord Byron, d'après Thomas Moore, traversant la Manche sur un navire marchand, provoqua les confidences du capitaine, qui raconta au poète comment un de ses frères lui était apparu en songe à l'heure même de sa mort. Le capitaine était dans sa cabane; il dormait. Tout d'un coup il vit en rêve son frère, pâle et humide, comme le corps d'un noyé qu'on a retiré de l'eau; et, en même temps, soit qu'il se fût réveillé, soit que le songe continuât, il ouvrit les yeux avec un mouvement d'horreur et aperçut, en travers de son lit, grace à la pénombre de la chambre du navire, un cadavre habillé dont le poids

étreignait fortement et lourdement ses jambes. L'épouvante ferma d'abord la bouche du marin et le rendit immobile; mais, comme il n'était pas superstitieux, il étendit la main pour se convaincre de la réalité de l'apparition : ses doigts effleurèrent des vêtemens mouillés. Frappé de terreur, mais n'osant remuer dans son lit, le capitaine contracta vivement ses paupières, afin d'éviter autant que possible cette horrible image. Quand il rouvrit de nouveau les yeux, tout avait disparu. En débarquant, il apprit effectivement qu'un de ses frères, marin comme lui, avait péri dans un naufrage sur les côtes de la Hollande.

Les personnes qui ont navigué, savent que très souvent, à bord, un passager ou un marin, illuminé d'un pressentiment involontaire et subit, déclare entrevoir, à de longues distances, le spectacle d'un navire en détresse. Quand leur imagination paraît vivement frappée, on obéit presque toujours à ces prévisions que les navigateurs ne tournent pas en ridicule, et presque toujours aussi les recherches prouvent la justesse de leur avis. Mille faits de ce genre se présentent à nos souvenirs comme, sans doute, à la mémoire de nos lecteurs. Est-ce là un mirage simplement, ou bien un mirage combiné avec des résultats physiologiques dont le principe nous échappe? Le voisinage des grandes masses d'eau est une circonstance presque toujours inséparable de la seconde vue; l'Écosse, la Hollande, la Norwège, présentent de plusieurs côtés, dans un diamètre fort restreint, leur front à la mer. Quant aux effets du mirage de l'eau, lorsque les patiens se trouvent dans un paroxisme nerveux extraordinaire, ils sont fort étranges, mais authentiques et prouvés. Dans un récit des principales tortures subies par les naufragés célèbres de *la Méduse*, M. de Savigny rapporte que la vue continuelle de la mer, jointe aux souffrances extrêmes de la faim, changeait, à ses yeux, la surface des flots qui devenaient pour lui comme le miroir des visions les plus inexprimables, bien qu'il fût parfaitement éveillé et maître de sa raison. Pendant les guerres de la Péninsule, du temps de l'empire, les prisonniers français, qui encombraient les trop fameux pontons de Cadix, furent, pour la plupart, transférés aux îles Baléares, et notamment à l'île Cabrera, plage déserte, à quatre lieues sud de Mayorque. La position des Français dans cette île fut affreuse; les Espagnols ne s'occupaient pas de la nourriture de leurs prisonniers, qui n'avaient pour subsister que le produit de la chasse. L'effet permanent et énergique des souffrances de la faim sur l'estomac et conséquemment sur le cerveau des plus faibles, et la vue continuelle de

l'Océan, développèrent, dans la sensibilité de leur nerf optique, une faculté extraordinaire, le pouvoir de contempler, au lieu de la nappe des eaux, une plaine immense dont le tableau se déroulait à leurs regards dans certaines conditions de leur état d'appauvrissement corporel, malgré la certitude physique et morale où ils étaient que la mer seule réellement s'étendait à leurs pieds. Cette plaine avait toutes les variétés d'aspect qu'une vallée présente; et ce qui nous fait croire qu'il s'agissait ici de la seconde vue, c'est que le tableau était toujours le même pour les mêmes yeux. Ainsi nous rencontrons dans le paroxisme singulier des prisonniers de l'île Cabrera, une circonstance déjà signalée à toutes les époques de l'histoire dans les phénomènes si infinis et si divers de l'extase : l'effet immédiat du jeûne et de l'émaciation. A mesure qu'on isole, qu'on soustrait l'homme du milieu de ses fonctions matérielles, et qu'on le sépare de la vie animale, des surexcitations, dans le système nerveux, se développent, s'étendent, et s'accroissent avec une rapidité qu'il n'est plus permis à la science même de suivre; et les désordres cérébraux se compliquent, se perfectionnent de manière à nous échapper et à transporter les patiens dans une région où nous ne pénétrons pas encore, mais vers laquelle des penseurs profonds et des expériences, de jour en jour plus magnifiques et plus positives, nous entraînent avec une persistance qui en rompra tôt ou tard les mystérieuses barrières.

En s'élevant dans les catégories successives de la seconde vue, on arrive au don de prophétie. Cette faculté, déjà commune aux extatiques en tout genre, aux ermites amaigris par le jeûne et aux crisiaques exténués par la prière, aux somnambules des magnétiseurs, et généralement aux créatures en qui la vie nerveuse est irritable, est un nouvel argument en faveur des affinités immatérielles du *second sight*. Nous savons un homme qui, n'ayant qu'un fils, embarqué sur un vaisseau de guerre, se prit à rêver la mort de son unique enfant d'un boulet dont le marin fut abattu près du deuxième ratelier du sabord; le matin venu, l'homme se lève, quitte sa maison avec inquiétude et va machinalement se *promener sur les rivages de la mer;* à peine avait-il jeté ses tristes regards du côté des vagues qu'un messager lui apparut : « Je devine, s'écria le malheureux père, ce que vous voulez m'apprendre! mon fils a péri, frappé dans le deuxième ratelier du sabord! » Le messager demeura confondu. — Voilà bien le don de prophétie dans ses plus complètes révélations. Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de meilleure expli-

cation d'un semblable phénomène que l'existence hypothétique d'un sixième sens, nommé le *sens intime;* mais cette appellation vague répond faiblement aux qualités supérieures qu'elle désigne *par interim*. A l'heure où nous écrivons, il y a près de Draguignan, à Figanières, un jeune homme de vingt-deux ans qui n'a jamais parcouru que la route de son village à Nice et qui, dans le sommeil magnétique, possède l'incroyable faculté de transporter son esprit aux antipodes, dans les entrailles de la terre comme dans les astres. Je ne pense pas que les calculs de Monge sur les lois du mirage suffisent à la démonstration de ce problème. La crédulité des Écossais n'est, en définitive, que du bon sens. Ils préfèrent admettre avec foi ce que nos savans nient par impuissance.

Theophilus Insularus renferme, dans le cadre beaucoup trop étroit de son volume, quelques anecdotes non moins singulières que la vision du lieutenant écossais, par les qualités prophétiques dont les *voyans* se trouvent inopinément doués à l'instant même où ils jouissent du *second sight*. Deux faits de cet ordre signalèrent le meurtre de Henry Stuart d'Écosse. Peu d'instans avant le régicide, un pauvre homme, nommé James Lunden, malade depuis long-temps d'une fièvre aiguë, se souleva péniblement dans son lit, à midi, au moment où le prince fut tué, et s'écria d'une voix forte : « Secourez vite le roi, car les parricides vont le tuer ! » Ces paroles étaient à peine lâchées que sa voix devint plus faible, plus lugubre : « Maintenant, reprit-il, c'est trop tard; ils ont tué le roi ! » Le malade lui-même ne vécut que fort peu de temps après cette prédiction qui semblait avoir épuisé les restes de son existence.

L'autre circonstance est plus merveilleuse. Trois amis du comte d'Athol, cousin du roi, gentilshommes d'esprit et de courage, logeaient dans une maison peu éloignée du palais du prince Henry. Tandis qu'ils dormaient, vers minuit, un homme s'approcha de Dugald Stuart, qui couchait près du mur, et lui passa doucement la main sur la barbe et les joues de façon à l'éveiller : « *Lève-toi*, disait-il en même temps, *on va me faire violence!* » Dugald, en effet, se réveilla aussitôt, et il réfléchissait avec surprise à cette apparition, lorsqu'un de ses camarades (ils couchaient tous trois dans le même lit) cria tout à coup : « Qui est-ce qui me touche? — C'est un chat, répondit Dugald. » Mais au même instant voici que le troisième, qui ne s'était pas encore réveillé, sauta brusquement hors du lit, en demandant pourquoi on le frappait dans l'*oreille*. Comme les trois Écossais étaient fort en peine de s'expliquer cette étrange aventure, ils cru-

rent entendre quelqu'un sortir à petit bruit de la maison par la porte. Le matin venu, ils se perdaient en conjectures et en suppositions pour trouver les vestiges de leur hôte nocturne, quand le retentissement produit par le palais de Henry, qui sautait en l'air, les remplit d'une terreur superstitieuse que tous les évènemens de leur sommeil justifiaient trop bien.

Dans les récits qu'on vient de lire, Theophilus Insulanus n'est purement et simplement que l'écho de Buchanan, *Histoire de Marie Stuart et Henry Darnley*, page 191, édit. in-folio. Buchanan admettait, sans choix, toutes les anecdotes qui pouvaient nuire au parti de la reine, et les plus graves comme les plus fantastiques. Il ne faut donc pas faire, sur les visions de James Lunden et de Dugald Stuart, plus de fonds que n'en mérite une simple tradition populaire. Mais cette tradition sort de l'Écosse, et l'Écosse est la terre classique du *second sight*.

Il ne faut pas non plus, dans l'appréciation des phénomènes puisés par nous aux sources de Theophilus Insulanus, de Thomas Moore et des spiritualistes de l'Écosse et de l'Irlande, omettre le caractère particulier de leur origine, un mysticisme ardent, propre à tous les gens d'esprit de cette partie des trois royaumes. Voilà ce qui rend le *second sight* d'une étude fort pénible. On ne sait jamais, vis-à-vis d'un phénomène, s'il dérive d'une tradition pieuse ou d'un accident local. Dans l'impossibilité de définir les merveilles de la seconde vue autrement que par l'exaltation ascétique des facultés de l'ame, les témoins poussent jusqu'à l'abus cette humilité d'ailleurs si éloquemment décrite dans les lignes suivantes de M. de Broglie.

« ..... L'homme porte en lui-même une foule de croyances dont il a la conscience, mais non la science, que les faits extérieurs suscitent en lui, mais qui n'ont jamais été l'objet choisi, le but spécial de sa pensée. C'est par des croyances de ce genre qu'est éclairé et conduit l'esprit humain; elles abondent encore dans l'esprit du philosophe le plus méditatif, et le dirigent bien plus souvent que les convictions réfléchies auxquelles il est parvenu. La sagesse divine n'a point livré l'ame et la vie de l'homme aux hasards de la science humaine, etc. » (*De la Foi*, 1828.)

Ainsi raisonnent les philosophes chrétiens que les phénomènes de la seconde vue transportent au-delà du monde sensible et des connaissances naturelles. Que la foi provoque la science ou que la science trouve appui et lumière dans la foi, c'est là une question que Pascal lui-même n'a pas résolue et sous le fardeau de laquelle il est mort;

M. de Broglie peut donc se tromper. Mais, relativement au *second sight*, le mysticisme écossais prouve que cette faculté rentre encore, pour les esprits graves, dans le domaine du don de prophétie, qui, lui-même, est toujours un secret inexplicable de notre organisation.

M. le comte de Maistre, dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, entretien onzième, parlant au point de vue du catholicisme le plus hostile à tout examen et dans les conditions de la foi chrétienne la plus ardente, il est vrai, mais en même temps guidé par une logique et une pénétration dont la double éloquence est passée en proverbe, M. de Maistre s'exprime ainsi :

« ..... Le matérialisme qui souille la philosophie de notre siècle l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier de l'esprit prophétique, est tout-à-fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire sans motif que la puissance divinatrice ou prophétique était un apanage inné de l'homme? Cela n'est pas possible. Jamais un être, et à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres, ne saurait manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir, et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances..... »

« ..... Le prophète jouissant du privilége de sortir du temps, ses idées, n'étant plus distribuées dans la durée, se touchent en vertu de la simple analogie et se confondent; ce qui répand nécessairement une grande confusion dans ses discours. Le Sauveur lui-même se soumit à cet état, lorsque, livré volontairement à l'esprit prophétique, les idées de grands désastres, séparés du temps, le conduisirent à mêler la destruction de Jérusalem à celle du monde. C'est ainsi que David, conduit par ses propres souffrances à méditer sur le *juste persécuté*, sort tout à coup du temps, et s'écrie : *Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté mes os; ils se sont partagé mes habits, ils ont jeté le sort sur mes vêtemens.* (Psaume XXI, 17.) Un autre exemple non moins remarquable de cette marche prophétique se trouve dans le magnifique psaume LXXI. David, en prenant la plume, ne pensait qu'à Salomon; mais bientôt l'idée du type se confond dans son esprit avec celle du modèle. A peine est-il arrivé au cinquième verset, que déjà il s'écrie : *Il durera autant que les astres*, et l'enthousiasme croissant d'un instant à l'autre, il enfante un morceau superbe, unique en chaleur, en rapidité, en mouvement poétique. On pourrait ajouter d'autres réflexions tirées de l'astrologie judiciaire, des oracles, des divinations de tous les genres, dont l'abus a sans doute déshonoré l'esprit humain, mais qui avaient cependant une racine vraie comme toutes les croyances générales. L'esprit prophétique

est naturel à l'homme, et ne cessera de s'agiter dans le monde. L'homme, en essayant, à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer dans l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps, car le temps est *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir*. De là vient que, dans nos songes, jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état du sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines..... Si vous me demandez ensuite ce que c'est que cet esprit prophétique que je nommais tout à l'heure, je vous répondrai que jamais il n'y eut dans le monde de grands évènemens qui n'aient été prédits de quelque manière. Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition; mais si vous y réfléchissez vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce pieux écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable ... »

Arrêtons-nous un moment : le comte de Maistre est un de ces hommes nourris dont chaque phrase remue une foule de commentaires. Il y a beaucoup de parti pris dans ce fragment, mais il y a beaucoup d'esprit, et *l'esprit*, comme dit Chénier, *est la raison qui finement s'exprime*.

Le don de prophétie, cette seconde vue plus générale et plus incertaine que le *second sight* des Hébrides, dont on retrouve des traces indistinctement dans toutes les histoires qui forment la grande chaîne des annales du monde, le don de prophétie était un caractère local très commun dans les familles du peuple de Dieu. Sans compter les prophètes du Seigneur, nous voyons seulement près d'Achab sept cents prophètes de Baal. Les grands hommes de la nation juive, Samuël, Josué, Moïse, David, Ézéchiel, Job, Saül, et enfin le Christ, étaient salués du nom de prophète, et la plupart n'ont pas eu d'autre puissance morale que le don de prophétie. Il y avait (Livre des rois, cap. 9), des colléges, des séminaires, où les fils des prophètes et les jeunes Hébreux qui annonçaient des dispositions prophétiques, étudiaient, se perfectionnaient et se formaient sous les yeux et par l'exemple des anciens. On disait : Allons consulter le *voyant* (Livre des rois, cap. 9), comme le prouve Saül, qui ayant perdu les ânesses de son père, venait consulter Samuël et lui apportait sa redevance. On appelait enfin *faux* prophètes, non pas les voyans dont les prédictions étaient fausses, mais ceux dont la doctrine était perverse; nouveau témoignage de la généralité et de l'importance du don de prophétie. (M. le comte Abrial, *Recherches sur le Somnambulisme*.)

Xénophon dans la *Cyropédie*, Platon dans *Phédon*, Pomponius

Méla sur les *Druides*, Jamblique sur les *Mystères Égyptiens*, une foule d'écrivains dans l'antiquité grecque et romaine, ont parlé du don de prophétie, tantôt avec conviction, tantôt avec doute, jamais ironiquement. La grande théorie des oracles était fondée sur l'existence d'un phénomène physiologique dont les causes furent réputées divines, parce qu'elles échappaient à la science trop novice. Fontenelle, malgré tout l'emportement de son esprit voltairien, ne saurait détruire l'authenticité des prodiges qu'ils racontent, au surplus, avec étonnement, si ce n'est avec admiration; et Cicéron lui-même, dans le traité qu'il a écrit pour prouver que la divination est une chimère, rapporte sincèrement tant d'anecdotes et cite avec imprudence les noms de tant d'esprits distingués qui ont cru au don de prophétie, que son livre finit par prouver au contraire à peu près l'existence de cette faculté.

Le meilleur logicien de l'antiquité, Aristote, et le plus grand poète de la civilisation grecque, Sophocle, ont figuré comme témoins, comme héros ou comme narrateurs dans des circonstances où le don de prophétie sert de base à leurs commentaires ou à leurs démarches. L'historien Josèphe et Tacite, ces deux annalistes d'une raison si imposante, ont tous deux, l'un par son exemple, l'autre par son témoignage, consacré les titres et les mœurs prophétiques de la Judée. Qu'est-ce donc que ce *démon* de Socrate dont les plus beaux génies d'Athènes ont salué la prescience? Et Plutarque veut-il se moquer de nous quand il *défend* la Pythie? Enfin les pères de l'église, Tertullien, saint Irénée, les hérésies de Marc et de Montan dans les premiers temps du christianisme, ne sont-ils pas, indépendamment de l'exaltation religieuse, des monumens ou des autorités qui méritent quelques égards auprès des sceptiques (1)?

Les poètes surtout ont reconnu le don de prophétie avec enthousiasme; leur instinct ne les trompe jamais sur ce qui remonte aux origines cachées de l'ame humaine. Dans le seizième livre de l'Iliade, Patrocle annonce la mort d'Hector, et, dans les heures de son agonie, Hector prend sa revanche et prédit la mort d'Achille. Une croyance si éternelle et si pieuse, qui d'ailleurs se liait aux plus belles traditions de la morale antique sur les propriétés immatérielles de l'ame, ne devait pas échapper au génie de Virgile, toujours inspiré par l'histoire poétique des superstitions des peuples. Orode, blessé à mort par le tyran Mézence, lui adresse ces paroles empreintes d'une mystérieuse fatalité (Æn., liv. x):

(1) Idées de M. Deleuze.

. . . . . Non me, quicumque es, inulto,
Victor, nec longum laetabere; te quoque fata
Prospectant paria, atque eadem mox arva tenebis.

« ... Qui que tu sois, ton triomphe ne sera pas long, ni ma vengeance tardive. Une destinée semblable à la mienne t'attend, et bientôt tu te coucheras aussi sur la terre. »

Mais Mézence lui répond :

Morere, ast de me divum pater atque hominum rex
Viderit...

« Meurs, toi, et que le père des dieux et le roi des hommes dispose de mon sort! »

Et il retire en même temps sa lance du corps d'Orode qu'il tenait cloué. Orode meurt aussitôt; FERREUS *urget somnus*, dit Virgile. On peut croire que Virgile, à l'exemple de son maître et de son modèle, a cherché à reproduire dans la forme de l'Énéide cette vie extérieure, cette science des choses qu'Homère empruntait à tous les phénomènes du monde sensible. Toujours est-il assez curieux que les circonstances de la mort d'Orode se rapportent exactement aux circonstances de la mort du jeune Florentin Gaspar, dont nous parlerons bientôt; c'est avec le fer dans la plaie que l'Italien fit entendre sa voix prophétique. L'épithète de *ferreus* prouverait combien, malgré tant de scholiastes, les beautés du grand poète latin sont encore inconnues.

Effectivement, on est loin de savoir le dernier mot sur les propriétés sympathiques de diverses substances minérales et sur les résultats de leur présence dans le tissu des nerfs, aux sources même de la sensibilité humaine et du principe vital. L'histoire nous offre, à cet égard, une foule d'évènemens remarquables; la raison confondue garde le silence devant leur authenticité, mais hâtons-nous de dire que le scalpel anatomique, beaucoup plus habile de nos jours, n'a que fort rarement constaté des désordres où l'empirisme des anciens voulait bien voir des affinités spéciales pour les métaux. Il était, d'ailleurs, pardonnable aux époques spéculatives d'accroître démesurément la noblesse du fer, le plus généreux et le plus utile des produits métalliques du globe; sa puissance, déjà si providentielle et si génératrice, excitait la vénération des familles primitives et de tous les peuples qui naguère entouraient les secrets de la nature d'un culte poétique, et assurément l'emploi du fer dans la civilisa-

tion actuelle justifie le respect de l'antiquité (1). Du reste, ce qu'on ne doit pas perdre de vue dans des questions aussi nuageuses, c'est que les empiriques du moyen-âge et de la renaissance avaient une prédilection toute religieuse pour le fer, à cause des propriétés attractives de l'aimant qui était lui-même le grand électuaire de leur thérapeutique. Comme les courans électriques qui déterminent le pouvoir singulier de cette pierre ferrugineuse étaient alors fort ignorés de la science humaine, les médecins reconnaissaient à l'aimant une vertu propre, et naturellement étendaient sa vertu au fer. Il n'est donc pas surprenant que des phénomènes d'exaltation mentale, survenus chez des blessés dont la plaie renfermait ou avait quelque temps retenu un tronçon métallique, aient été rattachés à des sympathies prédisposantes. Peut-être le galvanisme conduira-t-il les philosophes à de subites révélations sur les mystères de l'irritation cérébrale qui nous occupe. Il ne faut pas toutefois oublier que, dans la pratique chirurgicale, l'emploi de certains métaux n'est pas indifférent à la qualité appréciative de quelques instrumens de dissection. Enfin, pour achever une digression très paradoxale et très hypothétique, dont les faits dépassent les limites bornées de nos connaissances, mais qui se liait nécessairement à l'histoire du don de prophétie chez les mourans, nous indiquerons seulement ici trois témoignages qui diffèrent entre eux par toutes les circonstances d'époque, de climat, de localité, d'organisation et de sexe.

Le plus habile tacticien de la Grèce, Épaminondas, blessé à mort d'une flèche qui était restée dans la plaie, prit subitement dans l'agonie une lucidité suprême, une puissance d'esprit révélatrice, et ce fut aux dernières paroles de ce grand homme que les Thébains empruntèrent les moyens de terminer victorieusement une guerre dont sa mort inopinée semblait devoir changer la fortune; quand on voulut extraire la flèche, il rendit l'ame. Le Christ, expirant sur le Golgotha, ne revêtit dans sa figure et dans ses regards cette enveloppe divine, dont les spectateurs grossiers de son supplice ne purent méconnaître à leur frayeur même toute la majesté, qu'à partir du moment où le fer de la lance d'un centurion eut percé son flanc découvert. Antonius Benivenius, médecin de Florence, parle d'un soldat italien, nommé Gaspar, qui avait été blessé d'une flèche à la poitrine. En voulant extraire la flèche, les chirurgiens de l'époque séparèrent le bois du fer, qui resta dans la plaie. C'est absolument l'histoire

(1) Homère, parlant de la blessure d'un héros troyen, dit qu'elle ne pouvait être guérie que par la *rouille* de la lance d'Achille.

d'Épaminondas, mais rien que pour le genre de la blessure. Gaspar, souffrant horriblement, pensait à se tuer. Ses amis le consolèrent, et surtout Manioche, dit le chroniqueur (1), qui lui recommanda de s'adresser à Dieu, l'auteur véritable des guérisons. Le jeune Florentin l'écoute, il prie Dieu nuit et jour, et tout d'un coup le don de prophétie se déclare. Gaspar reconnaît et annonce les personnes qui viennent le voir, *quoiqu'elles soient fort éloignées*. Il désigne par leur nom propre tous les inconnus qui se trouvent parmi les assistans, il leur recommande la crainte de Dieu; il leur dit le jour et l'heure où sa blessure guérira; il leur dévoile son voyage à Rome et sa mort dans cette ville, l'exil et la fuite de Pierre de Médicis, les malheurs de Florence, le bouleversement de l'Italie. Or, dit Antonius Benivenius, qui est médecin, nous avons vu de nos yeux l'accomplissement d'une grande partie de ces prédictions. Le fer de la flèche est sorti de la plaie au moment désigné, et *lorsque le fer fut sorti, le don de prophétie cessa*. Quelque temps après, Gaspar se rendit à Rome où il mourut comme il l'avait prédit lui-même.

C'est en fer que sont les tiges usitées dans les traitemens magnétiques. Nous ne citerons plus qu'un fait récent et notoire. Un opérateur a déclaré solennellement, dans un rapport mis sous les yeux des membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, qu'une aiguille en fer s'étant trouvée par hasard en contact avec un nerf sur un sujet *vivant*, le contact avait aimanté la tige métallique. Il résulte de ce phénomène que l'électricité parcourt les plexus nerveux de l'homme *vivant;* il en résulte aussi qu'une communication spéciale peut s'établir, au moyen du métal, entre le cerveau et un fluide dont l'énergie paraît organique dans l'univers et qui n'a encore révélé à la science que les prolégomènes, en quelque sorte, de son action générale.

Pour ce qui est particulièrement de l'art médical, les facultés prophétiques de certains malades sont depuis long-temps reconnues. Quand le désordre des organes s'étend jusqu'à la catalepsie et au somnambulisme, le don de prophétie se déclare par des conjectures et des pressentimens, quelquefois, mais plus rarement, par des discours tout-à-fait vaticinateurs. Les partisans du magnétisme rapportent à peu près exclusivement ces phénomènes à l'énergie du fluide dont ils croient disposer. Les mêmes origines pathologiques appartiennent aux merveilles du *second sight;* on peut en collationner les

(1) *De abditis morborum causis*. Apud Andræam Crotondrum. Cap. x, pag. 216.

preuves dans les histoires citées par Theophilus Insulanus. De tout temps, au surplus, comme le remarque très bien M. de Sèze, dans ses *Recherches sur la Sensibilité* (1786), lorsque certaines maladies augmentent l'action du cerveau, il s'y forme, non-seulement des idées nouvelles, mais encore des idées qui représentent l'avenir. C'est aussi l'opinion de Peucer (*de Divinatione; Witembergæ*, 1560). Arétée de Cappadoce, dans sa description de la fièvre ardente d'Hippocrate (fièvre cérébrale), travail écrit en dialecte ionien, où la fidélité des détails ne le cède qu'à la beauté du langage, Arétée place le développement du don de prophétie dans la syncope prolongée qui termine le dernier accès, syncope dont le caractère sinistre est le relâchement qu'elle introduit dans les diverses parties de l'organisme humain. Le médecin grec explique la prévision du malade par les qualités immatérielles plus exquises dont se revêt subitement l'ame à mesure que les entraves de la vie tombent et disparaissent (1). Sir Henry Halford, dans une séance du collége des chirurgiens de Londres, a traité cette question d'une manière pratique, mais avec des formes si élégantes et une érudition tellement compréhensive, qu'il satisfait également les philosophes et les curieux. Nous renvoyons nos lecteurs à son discours qui fut prononcé en 1830, et avec lequel, comme on le pense bien, nous sommes hors d'état de lutter.

Les temps modernes ne sont pas moins riches que les époques du paganisme, du bas-empire et du moyen-âge, en curieuses particularités sur le don de prophétie. On m'a montré dans l'hôpital d'Amsterdam les toits et les murs où grimpaient comme des chats, en 1566, des filles et des garçons nourris, élevés dans ce lieu de refuge, par suite d'une maladie extraordinaire. Leur aspect était effrayant; ils parlaient des langues étrangères; ils rendaient compte de ce qui se passait *au moment même* dans le conseil municipal. Si ce n'est pas là de la seconde vue, je ne connais plus la valeur des termes. Cette faculté subitement acquise donna prétexte à un contre-temps historique, consigné dans les registres de la municipalité d'Amsterdam (2). Il arriva qu'un des enfans ainsi malades découvrit à Catherine Gherardi, l'une des mères de l'hôpital, que son fils, Jean Nicolaï, devait partir pour La Haye, où il ne ferait rien de bon. Cette femme allait du côté de la basilique; elle y parvint à l'instant où le conseil municipal levait la séance. Elle trouva son fils encore sur les marches de la basilique. Il paraît que ce Nicolaï était lui-même un des membres du conseil. Sa mère lui demanda s'il

(1) Arétée de Cappadoce, *De signis et causis auctorum morborum*, lib. II, cap. I.
(2) Van-Dael, *De Idolatriâ*.

était vrai qu'il partît pour La Haye. Jean, tout troublé, en convint. Mais quand il sut que la révélation venait d'un enfant de l'hospice, il rentra, fit part au conseil de cet évènement, et ses membres, voyant leur projet découvert, résolurent de l'abandonner.

Si nous nous transportons au règne de Louis XIV, pendant les guerres civiles provoquées par la révocation de l'édit de Nantes, nous trouvons le don de prophétie singulièrement développé dans les *trembleurs* des Cévennes. M. le docteur Bertrand, dans son *Traité du Somnambulisme*, ouvrage purement éclectique, avoue qu'il serait trop long et trop difficile de discuter en détail les faits contenus dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, recueil de pièces originales où il est parlé de plus de *trois cents* prétendus prophètes différens. Il ne s'agit pas ici de débattre la cause plus ou moins raisonnable de leur exaltation; il s'agit seulement de noter que cette exaltation poussait les crisiaques au don de prophétie et à la seconde vue. Les convulsionnaires de Saint-Médard, au XVIIIe siècle, jouissaient des mêmes facultés (1). Charron, dans son traité *de la Sagesse*; Bacon, *de Dignitate et incrementis scientiarum*, et les *Mémoires* de la reine Marguerite, sont encore des sources assurément bien diverses, mais d'une incontestable autorité. Enfin, Machiavel, dans son Discours sur Tite-Live, après quelques réflexions où cet homme si prudent exprime naïvement tous ses doutes sur le don de prophétie, cite pour exemple la prédiction de Savonarole au sujet de l'entrée de Charles VIII en Italie. On peut consulter à ce sujet la *Vie de Savonarole*, les *Mémoires* de Philippe de Commines, Guicciardini, Jacopo Nardi, et l'*Histoire des Républiques italiennes*, par M. de Sismondi. La fin lugubre du moine de Florence occupe une place si importante dans les annales de son époque et de son pays, qu'il est impossible de ne pas dire un mot de ses prédictions.

C'est en 1483 que la renommée de Savonarole se fit jour; le 23 mai 1498, on le brûlait vif, et pendant ces quinze années rien n'a manqué à l'éclat des qualités prophétiques du religieux. En 1484, à Brescia, il prédit à ses auditeurs que leurs murailles seraient baignées de sang. Dix-sept ans plus tard, Savonarole étant déjà mort, le duc de Nemours s'empara de la ville et en massacra les habitans. Après la fuite des Médicis, Savonarole fut compté au nombre des ambassadeurs que le peuple de Florence envoya dans le camp du monarque français, et lui parla avec une grande éloquence. Cette mission du frère Jérôme

(1) Sauvage, *Nosologie méthodique*. — Hecquet, *Naturalisme des Convulsions*. — Grimm, *Correspondance littéraire*, etc., etc.

se renouvela plusieurs fois, et toujours le moine, dans ses harangues, annonça la conquête de l'Italie entière par le jeune roi. D'un tempérament fort irritable et d'une constitution très faible, le moine de Florence joignait l'ascétisme le plus fougueux à cette disposition maladive et nerveuse des organes qui prépare beaucoup mieux l'impressionnabilité des voyans. Bayle lui-même rend complètement justice à Savonarole.

Angelo Cattho, archevêque de Vienne, en Dauphiné, sous Louis XI, a singulièrement excité, par son don de prophétie, la curiosité de Philippe de Commines. Quoi de plus célèbre dans l'histoire de France que la prédiction faite sur le bûcher au roi Philippe-le-Bel, par Jacques de Molay, le templier? « Quand la révolution de 1647 éclata à Naples, dit M. Charles Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*), une tradition unanime attestait que la liberté avait été sur le point d'être conquise, un siècle auparavant, par un autre Tomaso Aniello d'Amalfi, et que cet homme était mort en promettant à la nation qu'elle serait délivrée un siècle après par un de ses descendans. » Dans son histoire de l'Amérique, Robertson rapporte le discours de Montezuma aux grands de son empire, discours où le monarque citait les traditions et les prophéties qui annonçaient depuis long-temps l'arrivée d'un peuple de la même race qu'eux, et qui devait prendre possession du pouvoir suprême. On se moque beaucoup aujourd'hui des centuries de Nostradamus, et pourtant il a exactement prédit les plus graves évènemens des annales modernes, comme la décapitation de Charles Ier, roi d'Angleterre, et la révolution française. Mais c'est principalement dans Jeanne d'Arc que le don de prophétie s'est manifesté en France d'une façon presque divine. Si vous voulez prendre la peine de consulter la volumineuse histoire de la vierge de Vaucouleurs, par M. Lebrun des Charmettes, vous y verrez d'abord que les exploits de Jeanne étaient universellement prédits, et ensuite que la fille guerrière elle-même participa de la faculté prophétique. Les faits abondent dans le livre de M. Lebrun des Charmettes (4 vol. in-8°, Paris, 1817). Nous n'en citerons qu'un seul, moins à cause de sa gravité que par son évidente parenté avec le don de seconde vue. A l'attaque de Jargeau, près d'Orléans, le duc d'Alençon examinait attentivement les dehors de la place, lorsque Jeanne lui cria de s'éloigner, sans quoi une machine de guerre le frapperait. Le duc se retira, et presque aussitôt, le coup partant, vint tuer un gentilhomme d'Anjou, M. Du Lude, à la place même que le prince avait quittée.

En nous rapprochant de notre époque, nous découvrons dans l'his-

toire de Bernardine Renzi un exemple frappant du don de prophétie (1). Lors de la suppression des jésuites par Clément XIV, cette paysanne italienne, du village de Valentano, diocèse de Montefiascone, ne sachant ni lire, ni écrire, mais déjà connue par diverses prédictions respectées du saint-office, annonça que le pape mourrait au mois de septembre suivant (1774), durant l'équinoxe. Ganganelli mourut effectivement le 22 septembre 1774, à huit heures du matin. A ce moment même, Bernardine, qui était renfermée dans un monastère de Montefiascone, alla trouver la supérieure et lui dit : « Vous pouvez commander à la communauté les prières d'usage pour le saint père; il est mort. » En 1804, M. Bouys écrivit au cardinal Mauri, évêque de Montefiascone, pour lui demander des renseignemens officiels sur Bernardine Renzi. En lui transmettant la vérification d'une foule de circonstances secondaires que nous omettons ici, le cardinal assura M. Bouys que les prédictions de Bernardine Renzi étaient de notoriété publique et méritaient de prendre place dans les annales contemporaines. Bernardine vivait alors à Gradoli, où le cardinal Mauri lui rendit visite.

Plus près de nous encore, le don de prophétie et de seconde vue s'est exercé dans le pressentiment général qui a précédé la révolution française, d'une manière trop authentique et trop frappante pour n'être pas l'objet d'une attention sérieuse. La prophétie turgotine, la prédiction de Cazotte, quelques lettres de Cagliostro, les sermons du père Beauregard, les centuries de Nostradamus, sont des ramifications inconcevables, mais prouvées, du *second sight*. Durant le combat de Pombio, la veille de sa mort, le général Laharpe fut très préoccupé, très abattu, ne donnant point d'ordres, privé en quelque sorte de ses facultés ordinaires, et dominé par un pressentiment funeste (2). L'anecdote si terrible de la jeune comtesse Agnès Lanskorouska, que tout le monde a dû lire dans les Mémoires de la marquise de Créqui, est évidemment un fait de seconde vue. Tout récemment enfin, M. de Talleyrand lui-même, cet esprit si dégagé de superstitions et de croyances, n'a-t-il pas prévu le terme de sa carrière épuisée, avec l'exactitude d'un calendrier vivant?

Dans le magnétisme animal on retrouve le don de prophétie, la seconde vue morale, au plus haut degré d'irradiation. Les judicieuses et impartiales conclusions de M. le docteur Husson, dans son rapport

(1) *Nouvelles considérations sur les Oracles*, Th. Bouys. — *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, abbé Proyart.

(2) Napoléon, *Mémoires pour servir à l'histoire de France.*

à l'Académie de Médecine, en juin 1831, les ouvrages spéciaux de MM. Delpit, Georget, Deleuze, Foissac, Virey, les observations de catalepsie consignées par M. Petetin, les expériences si curieuses et si multipliées de M. Chapelain, forment une importante majorité de témoignages, et à moins de supposer que ces médecins se sont entendus pour créer une psychologie, il faut bien reconnaître avec eux que les personnes d'un tempérament magnétique sont capables de pressentimens intérieurs. « Depuis plus de cinquante ans qu'on connaît le somnambulisme magnétique, a dit M. Deleuze (1), le phénomène de la prévision s'est montré si souvent chez les somnambules qu'il n'est plus possible d'en nier la réalité... Voyez par exemple les journaux de M. Tardy de Montravel? Il faut que vous regardiez l'auteur (qui est certainement un homme d'esprit et de mérite) comme un imposteur, ou que vous reconnaissiez le phénomène de la prévision. Ouvrez ensuite les mémoires de la société de Strasbourg, la Bibliothèque du magnétisme, et la plupart des relations de traitemens accompagnés de somnambulisme, publiées en Allemagne, en Russie, en Hollande, vous trouverez les mêmes choses. Et ce concours d'une foule d'hommes pour attester des faits du même ordre, que chacun d'eux a observés à part, est une preuve sans réplique; car il est impossible que des hommes de tous les pays, sans relation entre eux, qui n'adoptent point les mêmes théories, et parmi lesquels on compte des médecins et des physiciens, s'accordent pour attester des faussetés... »

Si nous revenons aux poètes, à ces commentateurs privilégiés de toute science humaine, nous trouvons parmi les modernes le grand Shakespeare ne se défendant pas lui-même des superstitions involontaires qui se pressaient dans l'imagination antique de Virgile. Ainsi Hotspur, succombant dans sa lutte avec Harry-Monmouth, lui crie :

> Oh, I could prophety,
> But that the earthy and cold hand of death
> Lies on my tongue...

« Oui, je pourrais prophétiser, mais la main froide et inanimée de la mort arrête ma langue! »

Dans *Richard II*, John Graunt s'écrie en mourant :

> Methinks, I am a prophet new inspired.

« Il me semble que je suis un prophète tout à coup inspiré. »

(1) *Mémoire sur la faculté de prévision*, 1836.

Quand les poètes s'accordent à reproduire dans leurs images la même opinion, c'est que les influences des temps, des lieux, des climats et des civilisations, sous l'empire desquels ils ont écrit, en étaient pour ainsi dire si vigoureusement trempées, que leur style n'a pu s'y soustraire. Cette reproduction, à de longs intervalles et dans des circonstances parfaitement opposées, prouve encore l'indélébile popularité de la croyance. C'est à ce moment qu'il faut lui trouver une origine positive et qu'on pressent son étroite liaison avec les sciences naturelles.

Theophilus Insulanus, mystique fervent, ne reconnaissait pas cette liaison; M. Martin, dans son traité sur le *second sight*, qu'on peut encore lire dans sa *Description des Iles Hébrides*, et inséré par l'éditeur W.... à la fin du *Compendium* de Glasgow, est plus raisonnable et moins dévot. S'il ne professe pas le scepticisme et la réserve de Johnson, il montre la même équité, la même conscience dans les recherches; il a, de plus que le philosophe, cette foi de l'imagination qui admet *a priori* les évènemens surnaturels, avec mesure toutefois, mais sans mépris. C'est grace à de tels chroniqueurs, dans les annales incompréhensibles de l'histoire de l'homme, qu'on parvient à fixer scientifiquement les lois qui régissent et ordonnent les phénomènes les plus cachés.

Le révérend Martin définit la seconde vue un moyen de voir les objets invisibles, sans préparation et à l'improviste, une faculté subite et involontaire. Tous les détails qu'il donne pour appuyer sa définition ont un intérêt qui tient légèrement de la fantasmagorie, mais cette couleur ne rend que plus séduisante la théorie qu'il bâtit sur des faits dont il assure avoir été souvent témoin.

D'après son livre, la vision produit un effet si extraordinaire sur le voyant des Hébrides, qu'il ne peut en détacher ses yeux et sa pensée, tant qu'elle dure. Nous remarquerons, en passant, que la vie des somnambules magnétiques est compromise lorsqu'on veut les interrompre dans le moment de l'extase et à l'heure des prédictions. Le voyant des Hébrides est mélancolique ou jovial, selon que l'objet du *second sight* est triste ou gai. Quand la vision commence, les paupières du voyant se dressent en quelque sorte d'une manière effrayante, et ses regards demeurent fixes et tendus jusqu'à la fin du phénomène; à Sky, il y a même des voyans dont les paupières s'érigent à un tel point dans le moment de la vision, qu'elles se retournent de bas en haut, et qu'on est obligé de les baisser avec les doigts. On ne peut pas acquérir le *second sight;* c'est un présent inopiné du ciel. M. Martin ne le croit

pas transmissible de génération en génération; il a connu des familles où les pères étaient voyans, tandis que les enfans ne l'étaient pas, et réciproquement. Avant l'heure de la vision, le voyant en ignore le sujet, l'époque et le lieu, et la même peut affecter les regards et l'esprit de plusieurs personnes dans le même instant, quand ces personnes seraient très éloignées les unes des autres.

Tous les écrivains mystiques et tous les chroniqueurs superstitieux des Hébrides ne partagent pas entièrement les opinions de Martin que nous venons de transcrire. Il y a des Écossais qui prétendent que le *second sight* est à la fois une science et un don naturel, et qu'il peut se communiquer par l'initiation. Dans quelques localités, lorsqu'on veut investir un novice des facultés de la seconde vue, les voyans lui serrent la taille avec une corde en crin qui a servi à fixer le couvercle d'une bière. On lui prescrit ensuite de courber la tête jusqu'à ce qu'il aperçoive entre ses jambes un enterrement qui passe. Ceci retombe dans la jonglerie. Quand le vent change au milieu de la cérémonie, qui a presque toujours lieu en plein air, le novice est en danger de mort. Les néophytes prudens mettent leur pied gauche sous le pied droit d'un voyant qui pose en même temps la main sur sa tête. Alors le novice regarde l'enterrement par cette anse que forment le bras et le cou de son tuteur. Il ne craint plus de mourir, mais fréquemment des images si terribles lui apparaissent à l'horizon qu'il en perd la respiration et la parole. Martin se respecte trop pour admettre de pareilles niaiseries.

Nous trouvons d'ailleurs dans son livre des explications qu'il est permis de juger puériles ou graves, mais que l'étrangeté du phénomène nous impose de rapporter fidèlement. Ainsi, dans le *second sight*, quand un drap mortuaire est aperçu sur quelqu'un, c'est un pronostic certain de mort. L'instant fatal se présume, se mesure au plus ou moins de surface que le drap occupe sur la personne qu'il couvre, en partant du pied. Par exemple, s'il ne s'élève pas au-delà de l'ombilic, la mort ne doit pas être attendue dans l'année; mais selon que le drap touche ou enveloppe la tête de la personne, elle expirera dans peu de jours ou dans quelques heures. Le voyant distingue-t-il une femme debout ou assise à la gauche d'un homme? C'est un mariage futur, lors même que la femme serait mariée au moment de la vision. Il y a, du reste, des distinctions fort subtiles établies par le révérend Martin pour le cas où le voyant apercevrait plusieurs femmes au côté gauche d'un homme. Les mariages sont échelonnés de manière à ce que chacune ait son tour.

Le *second sight* est quelquefois imaginaire; le voyant distingue des arbres, des jardins et des maisons qui n'ont jamais existé dans les endroits qu'il indique, et ce désappointement arrive même lorsque toutes les conditions d'intervalle exigées pour la vérification ont été remplies, c'est-à-dire lorsqu'on ne rencontre ni arbres, ni maisons, ni jardins à l'endroit désigné, même après un espace de temps convenable pour que ces objets puissent y paraître en résultat de la seconde vue. Mais l'expérience a prouvé que sous ce rapport il fallait encore s'humilier devant les jeux et les caprices de la nature. A Mogstot, dans l'île de Sky, district généralement couvert de misérables réduits en chaume, il a été reconnu que des vergers en pleine culture, des habitations commodes et des arbres d'une belle venue s'étaient successivement montrés dans des emplacemens où naguère les voyans avaient prédit leur apparition future, malgré la nudité du sol. La prédiction était donc justifiée.

Les simples indigènes des Hébrides, brodant les traditions les plus superstitieuses sur cette trame de faits inouis, ont burlesquement étendu la puissance du phénomène local auquel ils doivent leur célébrité physiologique. Nos lecteurs savent qu'on nomme *bluette* cette étincelle coureuse, éphémère, presque imperceptible, qui brille à la superficie des cendres chaudes remuées. Quand un paysan du Banffshire, immobile et rêveur au milieu des champs, dans la nuit, voit tout d'un coup une femme s'accroupir devant un foyer, en soulever les cendres dont une bluette s'élance avec un éclair sinistre pour retomber éteinte sur sa poitrine et sur ses bras, cette variété du *second sight* est l'avant-coureur de la mort d'un enfant; le malheureux paysan court avec terreur rejoindre sa famille, et trouve son fils expirant sur le sein de la mère. S'il a vu seulement la chaise de son enfant vide à l'heure où la mère ordinairement le fait asseoir, la mort n'est pas instantanée, mais elle est prochaine. Une circonstance étrange, mais qui peut relever de la médecine, accompagne souvent ces dernières visions. Si le paysan est novice, c'est-à-dire s'il est récemment possédé du don de seconde vue, en s'approchant du feu, pendant la nuit, à l'instant du phénomène, il tombera évanoui.

La mort se prédit aussi dans les Hébrides par un cri lugubre qu'on appelle *taisk* dans les montagnes et *wraith* dans la plaine. Ce cri est un gémissement de douleur très rapide et très distinct, qui franchit les portes fermées et ressemble parfaitement à la voix humaine. Le révérend Martin, se trouvant à Rigg, dans l'île de Sky, fut présent aux funérailles d'une jeune fille dont la mort avait été ainsi prédite.

Cinq femmes réunies dans la salle commune d'une métairie, crurent entendre un grand cri partir de la cheminée; et cette voix leur parut être celle de la jeune fille qui par hasard était là. Le lendemain la pauvre enfant fut prise de la fièvre, et dans la même semaine elle expira. Cette faculté de prévision exercée au moyen de l'ouïe passe même à l'odorat. Les indigènes des Hébrides sentent fréquemment dans la braise de leurs foyers l'odeur de la chair et du poisson brûlés, quoiqu'il n'y ait aucune trace de ces alimens dans leur habitation, et qu'on ne puisse raisonnablement y supposer leur présence avant plusieurs années ou plusieurs mois; car les insulaires mangent très rarement de la chair, et ils ne pêchent jamais de poissons, malgré leur proximité de l'Océan, en hiver et au printemps. Il est vrai que leurs combustibles peuvent renfermer ces substances. Du reste, les pressentimens acquis par l'ouïe et l'odorat suivent le don de seconde vue et ne le précèdent pas; ils sont en quelque sorte le corollaire de cette faculté dans les voyans, en petit nombre, qui les possèdent tous trois. Il ne faut pas être fort téméraire pour entrevoir ici, dans l'action simultanée et correspondante des trois sens qui touchent le plus près aux fonctions du cerveau, un mystère du système nerveux que les connaissances actuelles de l'homme n'expliqueraient pas. Nous rappellerons à nos lecteurs d'abord la maladie singulière, propre aux Hébrides, et dont il a été question plus haut; ensuite, que dans les affections spasmodiques les médecins de toutes les époques ont constaté la puissance des fluides ambians, tels que les évaporations de la sueur et les courans d'air, sur le système nerveux des malades, que l'aérophobie accompagne souvent l'hydrophobie, et que les magnétiseurs enfin emploient le souffle pour développer certains phénomènes curatifs qu'ils disent à leur portée. Le principe des émanations est depuis long-temps reconnu dans ses particularités les plus merveilleuses; son existence et son pouvoir ont des effets très réels; les axiomes de Boyle, dans le traité *De mirâ effluviorum subtilitate*, ne sont plus aujourd'hui les rêves d'un esprit délirant, et rien n'est moins absurde que de prévoir les prochaines découvertes de la science qui fixeront à toutes ces modifications insaisissables de la perception des odeurs une origine commune et une cause élémentaire.

A propos de ce cri funèbre des Hébrides, *taisk* ou *wraith*, que les voyans s'imaginent quelquefois entendre, il n'est pas inutile de rapporter que les empiriques du XVIe siècle regardaient la musique ou le son comme l'agent le plus actif, l'intermédiaire le plus délicat de leur fameux esprit vital. Lisez, dans le père Kircher, tout ce qu'il

dit sur le magnétisme de la musique, pour la guérison de la tarentule. Mesmer aussi prétendait que son fluide était communiqué, propagé et augmenté par le son (prop. 16). Porta cite un grand nombre d'exemples de sympathie ou d'antipathie exercée par la puissance de la musique. On connaît toute l'influence mystérieuse du son des cloches sur le moral et sur le physique de l'homme. Néanmoins ces phénomènes, s'ils manifestent des rapports singuliers entre le mécanisme secret de la vie humaine et les effets naturels du son, ne nous révèlent aucun moyen d'expliquer, même conjecturalement, à quoi le voyant des Hébrides est redevable du pouvoir fabuleux dont il se prétend doué pour ouïr la voix d'une personne absente, et tirer de cette audition miraculeuse l'horoscope de sa mort. Il faut ici ne point poursuivre nos recherches sur le *second sight*, à moins de tomber dans des contes qui feraient peu d'honneur à la circonspection de notre intelligence. Un fait seul mérite un souvenir, c'est le grand cri et la musique céleste que Mlle Clairon entendait sous ses fenêtres, rue de Bussy, à certains jours et à l'heure où un de ses amans s'était tué, à ce que je crois, pour elle; on peut lire dans les mémoires de cette actrice les détails d'un évènement que plusieurs contemporains de bonne foi ne révoquent pas en doute. Dans le même ordre de phénomènes s'inscrit la proclamation faite par une voix inconnue du haut de la croix en pierre où se publiaient les lois et ordonnances du royaume, à Édimbourg, durant la nuit qui précéda de quarante jours la bataille de Flodden; cette voix annonçait la mort de toute la chevalerie d'Écosse, et Walter Scott en parle dans *Marmion*. Mais ce qu'il y a de plus inexplicable et de plus effrayant dans la seconde vue, c'est *l'ombre* dont chaque vivant est quelquefois poursuivi, c'est l'homme dédoublé, pour ainsi dire, le *spectre de soi-même*, qui se montre avant les funérailles, comme dans le but de représenter à celui qui n'est pas mort un fac simile du rôle qu'il jouera plus tard parmi les esprits. Toute créature qui s'*apparaît* de cette façon à elle-même éprouve précisément les tourmens contraires à l'effroi dont *l'homme sans ombre* d'Hoffmann était si plaisamment rongé. A l'époque où Georges III devint fou, lord Byron fut aperçu dans Londres, écrivant son nom parmi les visiteurs qui s'informaient de la santé du roi, chez le concierge de Saint-James; et toutefois, à ce moment-là même, heure pour heure, le poète se trouvait à Patras, cloué sur son lit par la *malaria* qu'il avait gagnée dans les marais d'Olympie. L'histoire de Dugald Stuart, racontée plus haut, rentre dans cette variété de la seconde vue.

Je confesse que de semblables faits abusent de la plus raisonnable crédulité, mais comment ne pas y ajouter foi, lorsqu'ils ont pour garant Thomas Moore, Irlandais, dévot, et par-dessus tout homme d'esprit? Ce qu'il y a de plus étrange que la vision de Thomas Moore dans le même genre, c'est la superstition identique du peuple corrompu, sensuel et usé par excellence; les Chinois vénèrent pieusement les ames vagabondes des morts sous le nom d'*esprits du foyer*. Mon savant condisciple et ami, M. Jacquet, de Bruxelles, digne élève d'Abel Rémusat, a même retrouvé dans les manuscrits orientaux de la bibliothèque royale de Paris la légende du docteur Iuthsingi, où ce dogme est exposé avec toutes les péripéties et tout l'agrément d'un drame hindou. Donc, à l'autre bout de la terre, chez la plus vieille nation du monde, la croyance écossaise fleurit comme une plante indigène. La seconde vue est vraiment, non pas un accident local, mais un phénomène constitutif de l'organisation de l'homme. Quel est celui de mes lecteurs, au reste, qui ne sait pas une aventure où les secrets de la mort se compliquent des phénomènes de la science naturelle, où les lumières de la raison la plus forte sont positivement éteintes par le mystère des circonstances les plus impénétrables! Chacun de nous pourrait évoquer un souvenir analogue de ses études et de sa vie, et si jamais preuve testimoniale a été complète, c'est incontestablement pour la chose dont tout le monde semble douter. Telles sont les bizarreries philosophiques de notre génération.

Rien de moins surprenant que des esprits fougueux, entraînés par la grandeur de pareils problèmes, aient voulu acheter par un crime de lèse-humanité la connaissance du vrai, une parcelle du feu de Prométhée. Ce forfait inouï n'est pas sans exemple. Il y a quelques années, des illuminés de Lyon, n'écoutant que l'ardeur sacrilége dont ils étaient brûlés, poussèrent avec si peu de ménagemens une somnambule aux dernières convulsions, que la malheureuse femme, accumulant dans son extase les facultés vitales à une dose trop forte pour son enveloppe, dépouilla subitement la figure mortelle et passa dans la seconde vie, dans les régions transmondaines de Fourier, sous les yeux mêmes de ses bourreaux. Le fil, immodérément tendu, s'était brisé; le vase avait cédé à l'action de la liqueur. Les expérimentateurs restèrent long-temps autour de la victime, s'imaginant qu'elle dormait; mais, quand on voulut la réveiller, le cadavre tomba, et ils reculèrent saisis de terreur. Ils avaient escompté la mort. Ce fut alors seulement que, dans un coin de la chambre où cette affreuse

scène avait eu lieu, ils aperçurent un enfant de la jeune femme agenouillé, pleurant et tenant ses yeux levés. Il déclara en sanglottant que sa mère venait de s'envoler par le plafond!...

Voilà ce que racontent les adeptes; nous ne les accompagnerons pas sur le terrain de l'imagination. On sent que notre devoir était de relever toutes les conjectures. Nous demandons encore une grande indulgence pour ce qui va suivre.

Le révérend Martin déclare que le *second sight* affecte les vaches et les chevaux, dans les Hébrides, aussi bien que l'homme. Dans l'île de Sky, sur la route qui conduit au lac de Skeriness, un cheval rompit un jour tout d'un coup, vers midi, le lien par lequel il était attaché, et disparut, sans que la cause de sa terreur fût visible. Mais deux passans qui se trouvaient à quelque distance et en vue du cheval, illuminés à l'instant même par le *second sight*, aperçurent distinctement une foule de personnes qui marchaient derrière un cercueil, dans la direction de l'église de Snisort. Peu de jours après, la prophétie, que les deux passans et le cheval avaient involontairement faite, se réalisa complètement. Un gentilhomme du voisinage mourut à quelques milles de cette église, et son corps fut transporté à Snisort, paroisse dans laquelle il avait souhaité qu'on l'enterrât. A l'égard des vaches, M. Martin assure que toutes les fois qu'une fermière est prise du *second sight* au moment où sa main presse le pis afin d'en exprimer du lait, un frissonnement étrange, une frayeur inouie agite les membres de la pauvre bête, et qu'il faut de longues heures pour la calmer. Nous nous abstiendrons de tout commentaire sur ces particularités; mais comme notre but est de signaler, autant que ce projet est dans nos forces, les singuliers rapports qui lient les différentes variétés de l'extase au phénomène de la seconde vue, nous ferons remarquer à nos lecteurs que cette transmission de l'état de crise au moyen d'un fluide secret ou d'un agent nerveux quelconque, se rencontre positivement dans les phénomènes de magnétisme animal. Les mêmes accidens ne paraissent pas étrangers aux théories que Charles Fourier a émises sur la métempsycose.

Le *second sight* des Hébrides n'est pas d'ailleurs, au fond, une circonstance physiologique constatée uniquement dans une localité restreinte; c'est en quelque sorte une affection indigène, générale, qui se manifeste sans exception dans les îles, malgré la distance de plusieurs lieues dont elles sont séparées presque toutes les unes des autres. Il faut néanmoins noter que cette faculté extraordinaire se retrouvait plus aisément, au commencement du siècle, dans les habitans

des îles, qu'à l'époque où le révérend Martin prit la plume pour en décrire les effets et en rechercher les causes. Du reste, elle n'a pas borné son pouvoir à ces îles privilégiées. Dans certaines parties de la Hollande, les voyans se montrent avec autant de bonne foi et de sûreté que dans la patrie de saint Oran et de saint Colomba. En 1819, il y avait encore à Bommel, prétend Martin, une femme du peuple qui apercevait autour du visage des personnes menacées de mort prochaine une auréole de vapeurs. *The corps candles, les corps flambeaux* du pays de Galles, ou, si vous aimez mieux, les lumières que répandent les moribonds, sont un prodige qu'on ne révoque pas en doute dans les districts qu'il choisit pour théâtre. A l'île de Man, s'il faut en croire les descriptions du voyageur Sacheverel, les mêmes faits se produisent à l'appui de l'existence de la seconde vue; n'oublions pas cependant que les combustions spontanées, produites par l'abus des boissons spiritueuses, sont assez communes dans le Nord. Il serait parfaitement ridicule de supposer que les paysans du comté de Galles, de la Hollande, des Hébrides et de l'île de Man, ont pu se communiquer leurs traditions héréditaires au point de continuer exactement la série des mêmes prodiges, comme s'ils avaient eu de tout temps les moyens de s'entendre. Des mers et des continens les séparent; les climats, les mœurs et les langues de ces populations diffèrent profondément, si ce n'est complètement; enfin on a vérifié en Norwége, en Suède et en Laponie, des phénomènes qui, tout en expliquant une partie des hallucinations de Swedenborg, montrent aussi combien les pays à la fois montagneux, septentrionaux et humides, sont propres à une extension particulière des facultés du système nerveux.

Mais il ne faudrait pas conclure de ce privilége des contrées montueuses et hyperboréennes que le *second sight* est impossible dans les régions tropicales. M. Léon de Laborde a publié en 1833, dans la *Revue des deux Mondes*, un fait curieux de *magie orientale*, qui nous paraît, comme à tous les physiologistes, essentiellement du domaine de la seconde vue. Dans le récit de ses voyages scientifiques à travers l'Indoustan, M. Brunet, médecin de Nantes, rapporte des circonstances qui prouvent à quel point les brahmines ascètes ont poussé l'exercice d'une faculté que nous restreignons encore aux sorcières de l'Écosse. En ne prêtant même aux excursions un peu frivoles du prince Puckler Muskau qu'une foi conditionnelle, on ne saurait lire sans un intérêt profond l'histoire de la bohémienne Madhava, de Moscou, dont l'extase compliquée de seconde vue et de somnambulisme est une catalepsie bien remarquable, si ce n'est pas un roman

fort ingénieux. Maintenant faut-il s'écrier à propos des voyans, comme Pascal à propos des camisards : *Je crois des témoins qui se font égorger?* L'heure n'est pas venue de conclure avec une pareille franchise.

Chez les anciens, le vrai disciple de Pythagore, mis en rapport avec les dieux par la contemplation, de même que les somnambules poussés par le magnétisme jusqu'à l'extase, arrivait à ce haut degré de perfection appelé *autopsie* dans les mystères, déchirait les voiles de la nature et interrogeait ses origines les plus recalées ; alors, comme dit Pythagore dans ses Vers Dorés :

τουτων δὲ κρατησας
γνωσῃ αθανατων τε θεων, θνητων τ'ανθρωπων
συςτασιν, ῆ τε εκαστα διερχεται, ῆ τε κρατειται ;
γνωσῃ δ', ῆ θεμις εστι, φυσιν περιπαντος ομοιην ;
ωστε σεμητ'ελπητ'ελπιξειν μητε τι λεθειν ;
γνωσῃ δ'ανθρωπους αυθαιρεταπηματ'εχοντας.

Il fallait que l'intelligence fût pénétrée d'une lumière assez vive pour dissiper les illusions des sens, exalter l'ame et la dégager entièrement de la matière : c'est du moins par ce phénomène de l'entendement que Socrate et Platon expliquaient la vision extatique. Ces philosophes et leurs nombreux disciples ne mettaient point de bornes aux avantages de l'autopsie ou de la théophanie, comme ils nommaient quelquefois ce période extrême de la science télestique ; ils croyaient que la contemplation de Dieu pouvait être portée si loin pendant cette vie même, que l'ame non seulement s'unissait au créateur, mais qu'elle se mêlait et se confondait avec lui (1). Plotin se vantait d'avoir joui de cette vue béatifique quatre fois, suivant Porphyre, qui lui-même assurait en avoir été honoré à soixante-huit ans. Le grand but des arcanes Pythagoriciens était d'apprendre aux initiés la possibilité de cette réunion de l'homme avec Dieu, et de leur en indiquer les moyens. N'est-ce pas là le *second sight* parvenu à la plus simple comme à la plus haute expression de son pouvoir?

« Toutes les initiations, toutes les doctrines mythologiques, ne tendaient qu'à alléger l'ame du poids de la matière, à l'épurer, à l'éclairer par l'irradiation de l'intelligence, afin que, désireuse des biens spirituels et s'élançant hors du cercle des générations, elle pût s'élever jusqu'à la source de son existence. Les différens cultes qui ont passé sur la terre n'avaient pas d'autre

(1) *Examen des Vers Dorés*, par Fabre d'Olivet, 1813.

but et obéissaient au même esprit. La connaissance de Dieu a été partout offerte comme le terme de la sagesse, sa ressemblance comme le comble de la perfection, et sa jouissance comme le suprême objet de tous les désirs. On a varié dans l'énumération de ses facultés infinies; mais quand on a osé fixer les yeux sur l'unité de son essence, on l'a toujours défini, comme Pythagore, *le principe et la fin de toutes choses*. Les Brahmes, dans le *Véda*, dans le *Matsya*, dans le *Boushanda-Ramayan*, même dans le *Shanda-Pourâna*, n'ont jamais affiché d'autre doctrine. Ils recommandent d'aspirer à la connaissance de Dieu, de se rendre digne de rentrer dans son sein; mais défendent en même temps de chercher à pénétrer sa nature. Ici leur contradiction n'est qu'apparente. La sagesse indienne, comme la sagesse antique, posait officiellement des limites à la curiosité humaine, dans la crainte que les *visionnaires* ne portassent préjudice aux *voyans*, et que, sous prétexte de remonter à Dieu, on ne profanât sacrilégement cette redoutable puissance de la créature. »

Ainsi parlent les philosophes de notre époque. Les profanations redoutées auront lieu, quoi qu'ils fassent, mais ce ne sera pas de si tôt. On a vu, sous la restauration, le prince de Hohenlohe et un paysan de Rambouillet nommé Martin, vivre dans un continuel penchant à l'extase; leur paroxisme représentait un véritable *second sight*, et les fantasmagories religieuses dont il fut le prétexte et le voile n'altèrent pas son caractère physiologique aux yeux de la science. Peut-être un jour devra-t-on aux efforts combinés de la phrénologie, de l'homéopathie, du magnétisme, et généralement de toutes les doctrines nouvelles qui tendent à régénérer nos études sur le système nerveux, une lumière imprévue dont les phénomènes organiques de l'entendement seront enfin éclairés. Ces théories restent encore à l'état de lutte, il est vrai; mais peu à peu les hostilités font place à des conversions, les répugnances tombent devant l'examen. Lors même que les partisans et les adversaires des doctrines nouvelles ne parviendraient jamais à s'entendre sur les causes, on ne peut nier les effets, et leur harmonie providentielle est plus que suffisante pour constituer en dernière analyse une pratique d'où jaillira la vérité. Nous n'assisterons pas à ce triomphe; mais qu'il nous soit permis de le prédire.

ANDRÉ DELRIEU.

LA NEUVAINE

DE LA CHANDELEUR.

La vie intime de la province a un charme dont on ne conçoit aucune idée à Paris, et qui se fait surtout sentir dans les premières années de la vie. On peut aimer le séjour de Paris dans l'âge de l'activité, des passions, du besoin des émotions et des succès; mais c'est en province qu'il faut être enfant, qu'il faut être adolescent, qu'il faut goûter les sentimens d'une ame qui commence à se révéler et à se connaître. Ce n'est pas à Paris qu'on éprouvera jamais ces émotions incompréhensibles que réveillent au fond du cœur le son d'une certaine cloche, l'aspect d'un arbre, d'un buisson, le jeu d'un rayon du soleil sur la ferblanterie d'un petit toit solitaire. Ces doux mystères du souvenir n'appartiennent qu'au village. J'entendais l'autre jour une femme de beaucoup d'esprit se plaindre amèrement de n'avoir point de patrie : « Hélas! ajouta-t-elle en soupirant, je suis née sur la paroisse Saint-Roch. »

Dieu me garde de faire un reproche à Paris de cette légère imperfection. C'est moins un vice qu'un malheur. La grande métropole de la civilisation a d'ailleurs pour se consoler tout ce qu'il est possible d'imaginer de séductions et d'amusemens : l'Opéra, le bal Musard, la Bourse, les associations de gens de lettres, l'homéopathie, la phrénologie et le gouvernement représentatif. Je pense seulement que le lot de la province vaut mieux, mais je le pense avec mon esprit de tolérance accoutumé. Il ne faut pas disputer des goûts.

La réminiscence même de ces jeunes et tendres impressions qui ne se remplacent jamais, conserve encore une partie de sa puissance, même quand on s'est éloigné par infortune ou par choix des lieux où

on les a reçues, et cela se remarque aisément dans les écrivains qui ont un style et une couleur. La prose de Rousseau se ressent de la majesté des Alpes et de la fraîcheur de leurs vallées. On devinerait que Bernardin de Saint-Pierre a vu le jour sur des rives toutes fleuries, et qu'il a été bercé au bruit des brises de l'Océan. Sous le langage magnifique de Chateaubriand, il y a souvent quelque chose de calme et de champêtre, comme le murmure de son lac et le doux frémissement de ses ombrages. J'ai quelquefois pensé que Virgile ne serait peut-être pas Virgile, s'il n'était né dans un hameau.

A la province elle seule, à la petite ville, aux champs, ces charmantes impressions qui deviennent un jour la gracieuse consolation des ennuis de la vieillesse, et ces pures amours qui ont toute l'innocence des premières amours de l'homme dans son paradis natal, et ces chaudes amitiés qui valent presque l'amour! Avec un cœur sensible et une imagination mobile, on rêve tous ces biens à Paris. On ne les y goûte jamais. Le Dieu qui parlait à Adam a beau vous crier: « Où es-tu? » il n'y a plus de voix dans le cœur de l'homme qui lui réponde.

En province, tous les berceaux se touchent, comme des nids placés sur les mêmes rameaux, comme des fleurs écloses sur la même tige, quand, au premier rayon du soleil, tous les gazouillemens, tous les parfums se confondent. On naît sous les mêmes regards, on se développe sous les mêmes soins, on grandit ensemble, on se voit tous les jours, à tous les momens; on s'aime, on se le dit, et il n'y a point de raison pour qu'on finisse de s'aimer et de se le dire. La différence même des sexes, qui nous impose ici une réserve prudente et nécessaire, mais sévère et sérieuse, n'exclut que bien tard ces intimités ingénues, ces délicieuses sympathies qui n'ont pas encore changé d'objet. Ce sont les passions qui marquent cette différence, et l'enfance n'en a point. L'abandon familier des premiers rapports de la vie se prolonge sans danger jusque au-delà de cet âge où le moindre abandon devient dangereux, où la moindre familiarité devient suspecte entre les jeunes filles et les jeunes garçons des grandes villes. Les affections les plus ardentes continuent à se ressentir de la tendresse du frère et de la sœur, et celle-ci est mêlée de trop d'égards et de pudeur pour que les mœurs aient rien à en redouter. Bien plus, l'adolescent qui commence à deviner le secret de ses sens exerce encore une espèce de tutelle sur cette faible enfant qu'il aime, et que la nature et l'amour semblent confier à sa garde. Plus il apprend dans la funeste science des passions, plus il se rend attentif à protéger la douce et timide créature dans laquelle il met son bonheur ou ses

espérances. Il ne se contente pas de la défendre contre des inspirations étrangères; il la défend contre lui-même dans l'intérêt d'un avenir qui leur sera commun. Il la respecte, il la craint.

Et combien de voluptés impossibles à décrire cet amour délicat d'une ame qui vient de se connaître ne laisse-t-il pas à désirer à l'âge qui le suit? Oh! le premier signe de la préférence de cet ange de la pensée, le premier regard expressif que la petite amie adresse à son ami entre les deux battans d'une porte qui se ferme, la première articulation de sa voix pénétrante, qui s'est émue, qui s'est attendrie en passant entre ses lèvres, la première impression d'une main livrée à la main qui l'a saisie, la tiède moiteur de son toucher, le frais parfum de son haleine!... et bien moins que cela! une fleur tombée de ses cheveux, une épingle tombée de son corset, le bruit, le seul bruit de la robe dont elle vous effleure en courant, c'est cela qui est l'amour, c'est cela qui est le bonheur! Je sais le reste, ou à peu près; mais c'est cela que je voudrais recommencer, si on recommençait.

On ne recommence plus; mais se souvenir, c'est presque recommencer.

On goûte à Paris les doux loisirs de l'enfance; on y connaît la valeur de ses jeux; on y jouit de ces délicieuses soirées de rien faire qui suivent les jours laborieux de l'étude; mais ce n'est qu'en province qu'une heureuse habitude prolonge ces innocens plaisirs, sous l'œil attentif des mères, jusque dans l'ardente saison de l'adolescence. On est homme déjà par la pensée, qu'on est encore enfant par les goûts; on commence à éprouver d'étranges et turbulentes émotions, qu'on subit toujours, à certaines heures d'oubli, des sentimens pleins de grace et de naïveté. On se demande quelquefois ce qu'il y a de vrai entre le passé que l'on quitte et l'avenir que l'on commence; mais on devine, en y plongeant un regard inquiet, que l'avenir ne vaudra pas le passé. Il se trouve même des esprits simples et tendres qui seraient volontiers tentés de ne pas aller plus loin, et qui sacrifieraient sans hésiter les voluptés incertaines du lendemain aux pures jouissances de la veille. A dix-huit ans, j'aurais fait ce marché bizarre avec l'ange familier qui préside aux changeantes destinées de l'homme, s'il s'était communiqué à mes prières; et nous y aurions gagné tous les deux, car j'imagine que mon émancipation insensée pourrait bien lui avoir donné quelque chagrin.

Le 24 janvier 1802, je n'en étais pas encore là. J'aimais ces belles jeunes filles parmi lesquelles je passais les heures les plus douces de la journée, de toute la force d'un cœur accoutumé à les aimer, mais

sans fièvre, sans inquiétude et presque sans préférence. Je me trouvais bien parmi elles; je me trouvais mieux tout seul, parce que mon imagination commençait à se former, dans la solitude, un type qui ne ressemblait à aucune femme, et auquel aucune femme n'a complètement ressemblé, quoique j'aie cru le retrouver cent fois. C'était mon rêve chéri, et, dans le vague immense où il m'était apparu, il me donnait une idée plus distincte du bonheur que toutes les réalités de la vie. Cependant je ne faisais que l'entrevoir à travers mille formes douteuses; mais je le cherchais toujours, et le délicieux fantôme ne manquait jamais à mes rêveries. Tantôt il venait me tirer de ma mélancolie en frappant mon oreille de rires malins, et en balançant sur mon front les noirs anneaux de sa chevelure; tantôt il s'appuyait sur le pied de ma couche d'écolier, en me regardant d'un œil triste, et en cachant sous une touffe de cheveux blonds une larme prête à couler; et mon cœur gonflé s'élançait vers lui avec des battemens à me rompre la poitrine; car je savais que toute ma félicité consistait dans la possession de cette image insaisissable qui me refusait jusqu'à son nom.

Le 24 janvier 1802, nous étions donc réunis comme à l'ordinaire avant l'heure du souper, car on soupait encore, et nous causions en tumulte autour de nos mères, qui causaient plus gravement de matières non moins frivoles: notre conversation roulait sur le choix d'un jeu, question fort indifférente au fond, l'intérêt d'un jeu reposant tout entier dans *la pénitence;* et qui ne sait que *la pénitence* est l'accomplissement du devoir qui rachète un *gage?* C'est le moment des aveux, des reproches, des secrets dits à l'oreille, et surtout des baisers. C'est le moment de la soirée pour lequel on vit tout le jour, et celui de tous les moments de la vie qui laisse le moins de regrets, parce que les sentiments auxquels on commence à s'exercer ne sont pas encore pris au sérieux; quand on est sorti de là une fois avec une de ces idées orageuses qui tourmentent le cœur, c'est qu'on en est sorti pour la dernière fois; le plaisir n'y est plus.

— Nous ne serions pas si embarrassés, dit la brune Thérèse, si Claire était arrivée. Claire connaît tous les jeux qu'on a inventés, et quand par hasard elle ne s'en rappelle aucun, elle en invente un sur-le-champ.

— Elle a bien assez d'imagination pour cela, répliqua Émilie en se mordant les lèvres et en baissant les yeux pour se donner l'air de circonspection dont elle accompagnait toujours une petite médisance. — On craint même qu'elle n'en ait trop, et j'ai entendu dire qu'elle donnait de temps en temps des marques de folie.

— Claire ne viendra pas, s'écria Marianne d'un ton de voix pétulant

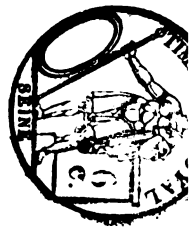

qui annonçait qu'elle ne répondait qu'à sa propre pensée, et qu'elle n'avait pas entendu l'observation désobligeante d'Émilie: Elle ne viendra pas, j'en suis sûre! elle commence aujourd'hui la neuvaine de la Chandeleur.

—La neuvaine de la Chandeleur! dis-je à mon tour; et à quel propos? je ne la savais pas si dévote.

—Ce n'est pas par dévotion, reprit Émilie avec une gravité méprisante; c'est par superstition, ou par ostentation.

J'avais oublié de dire qu'Émilie était philosophe. Tout le monde se mêlait alors de philosophie, jusqu'aux petites filles.

—Par superstition, répéta Marianne qui ne saisissait jamais qu'un mot de la conversation la mieux suivie. Par superstition en effet; la superstition la plus capricieuse, la plus bizarre, la plus extraordinaire, la plus extravagante...

— Mais encore? interrompis-je en riant. Tu excites notre curiosité sans la satisfaire.

— Bon, répondit Marianne en me regardant avec une expression marquée d'ironie, cela est trop stupide pour un savant de votre espèce! Quant à ces demoiselles, elles n'ignorent pas, j'imagine, que la neuvaine de la Chandeleur est une dévotion particulière des jeunes personnes du peuple, qui a pour objet... Comment dirai-je cela?

— Qui a pour objet?... murmurèrent une douzaine de petites voix, pendant que douze jolies têtes se penchaient vers Marianne.

— Qui a pour objet, reprit Marianne, de connaître d'avance le mari qu'elles auront.

— Le mari qu'elles auront! répétèrent encore les douze voix sur le mode varié d'inflexions que devaient leur fournir douze organisations différentes. Et quel rapport le mari qu'on aura peut-il avoir avec un acte de dévotion comme la neuvaine de la Chandeleur?

— Voilà la question, pensai-je tout bas, et je voudrais bien le savoir; mais si Marianne le sait, elle le dira.

— Vous sentez bien que je ne le crois pas, continua-t-elle, et si je le croyais, je ne m'en soucierais pas davantage. Que m'importe, à moi, le mari que j'aurai, pourvu qu'il soit honnête homme, qu'il soit aristocrate et qu'il soit riche? Mes parens ne m'en donneront pas un autre. Beau ou laid, jeune ou vieux, aimable ou bourru d'ailleurs, il ne pourra pas se dispenser de me conduire dans les sociétés, dans les bals, dans les spectacles, et de fournir, selon ma fortune, aux dépenses de ma toilette. Le mariage, c'est cela, j'imagine? Et puis, je ne m'en inquiète pas de si loin.

— Ni moi non plus, dit Thérèse en rapprochant sa chaise de celle de Marianne. Mais le moyen ?

L'impatience était à son comble, et celle de Marianne ne le cédait pas à la nôtre, car elle prenait plus de plaisir à parler vite et longtemps que personne au monde n'en prit jamais à écouter. Elle promena donc sur cet auditoire empressé un regard de satisfaction, qu'elle cherchait à rendre modeste, et elle reprit la parole en ces termes :

— Vous saurez, dit-elle, qu'il n'y a point de dévotion plus agréable à la sainte Vierge que la neuvaine de la Chandeleur, et c'est pour cela qu'on s'est persuadé qu'elle récompensait par une faveur singulière les personnes qui lui rendaient cet hommage. Quant à moi, je ne le crois pas, et je ne le croirai jamais; mais Claire le croit fermement, parce qu'elle croit tout ce qu'on veut. Elle est si bonne! Seulement, il y a beaucoup de cérémonies et de façons à cette expérience, et j'ai peur de m'embrouiller, si Émilie ne m'aide un peu. Elle était près de nous le jour où Claire m'en a parlé.

— Moi? repartit dédaigneusement Émilie. Je ne me mêle pas de vos conversations.

— Je ne dis pas que tu t'en mêles, poursuivit Marianne, mais tu les écoutes.—Il faut donc, ajouta-t-elle après avoir un peu rongé ses jolis doigts, commencer la neuvaine ce soir, à la prière de huit heures, dans la chapelle de la sainte Vierge. Il faut ensuite y entendre la première messe tous les jours, et y retourner à la prière tous les soirs jusqu'au 1er février, avec une piété qui ne se soit pas ralentie, avec une foi qui ne se soit pas ébranlée. C'est terriblement difficile. Et puis, le 1er février, c'est bien autre chose, vraiment. Il faut entendre toutes les messes de la chapelle, depuis la première jusqu'à la dernière; il faut entendre toutes les prières et toutes les instructions du soir sans en manquer une seule. Attendez, attendez! j'allais oublier qu'il faut aussi s'être confessée ce jour-là, et que si, par malheur, on n'avait pas reçu l'absolution, tout le reste serait peine perdue, car la condition essentielle du succès est de rentrer dans sa chambre en état de grace. Alors...

— Alors on y trouve un mari! s'écria Thérèse.

— Tu es bien pressée, répliqua froidement Marianne. Je n'en suis pas encore à la moitié de mes instructions. — Alors on recommence à prier; on s'enferme pour accomplir toutes les conditions d'une retraite sévère; on jeûne, et cependant on dispose tout pour un banquet, mais pour un banquet, à dire vrai, auquel la gourmandise n'a

aucune part. La table doit être dressée pour deux personnes, et garnie de deux services complets, aux couteaux près, qu'il faut éviter avec grand soin. Ceci mérite une extrême attention, car il y a des exemples affreux des malheurs auxquels on s'expose en oubliant cette règle. Je vous les raconterai, si vous voulez, tout à l'heure. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce couvert exige un linge parfaitement blanc, aussi propre, aussi fin, aussi neuf qu'on puisse se le procurer, et que le bon ordre et le bon goût du petit appartement ne sauraient trop répondre à la bonne mine du festin, car ce sont des choses qu'on a coutume d'observer quand on reçoit une personne de considération....

— Tu nous parles banquets et festins, interrompit une des jeunes filles, et je n'ai pas encore vu le moindre préparatif de cuisine.

— Je ne peux pas tout dire à la fois, reprit Marianne. Je vous ai prévenues que le repas serait fort simple. Il se compose de deux morceaux de pain bénit, qu'on a rapportés du dernier office, et de deux doigts de vin pur, répartis entre les deux services, qui occupent, comme de raison, les deux côtés de la table. Seulement, le milieu du couvert est garni d'un plat de porcelaine, ou d'argent, s'il est possible.

— Nous y voilà donc enfin! dit la petite fille.

— Et qui renferme, continua Marianne, deux brins soigneusement bénits de myrte, de romarin ou de toute autre plante verte, le buis excepté, placés l'un à côté de l'autre, et non en croix. C'est encore un point qu'il est très essentiel d'observer.

— Ensuite? demanda Thérèse.

Et le cercle tout entier répéta sa question comme un écho.

— Ensuite, répondit Marianne, on rouvre sa porte pour faire passage au convive attendu, on prend place à table, on se recommande bien dévotement à la sainte Vierge, et on s'endort en attendant les effets de sa protection, qui ne manquent jamais de se manifester, suivant la personne qui les implore. Alors commencent d'étranges et admirables visions. Celles pour qui le Seigneur a préparé sur la terre quelque sympathie inconnue, voient apparaître l'homme qui les aimera, s'il les trouve, qui les aurait aimées, du moins, s'il les avait trouvées; le mari que l'on aurait, si des circonstances favorables le rapprochaient de nous; et heureuses celles qui le rencontrent! Ce qu'il y a de rassurant, c'est qu'on prétend qu'un privilége particulier de la neuvaine est de procurer le même rêve au jeune homme dont on rêve, et de lui inspirer la même impatience de se rejoindre à cette moitié de lui-même qu'un songe lui a fait connaître. C'est là le beau côté de l'expérience. Mais malheur aux curieuses dont le ciel ne s'est

pas occupé dans la distribution anticipée des maris, car elles sont tourmentées par des pronostics effrayans. Les unes, destinées au couvent, voyaient, dit-on, défiler lentement une longue procession de religieuses, chantant les hymnes de l'église; les autres, que la mort doit frapper toutes jeunes, et cela glace le sang dans les veines, assistent vivantes à leurs propres funérailles. Elles se réveillent en sursaut à la clarté des torches funèbres, et au bruit des sanglots de leur mère et de leurs amies, qui pleurent sur un cercueil drapé de blanc!

— Je prends Dieu à témoin, dit Thérèse en se retirant un peu, que je ne m'exposerai jamais à de pareilles terreurs. On tremble seulement d'y penser.

— Tu pourrais cependant t'y exposer sans crainte, répliqua Émilie. Je te suis caution que tu dormirais jusqu'au matin d'un bon sommeil, et qu'il faudrait t'éveiller, comme à l'ordinaire, pour prendre ta leçon d'italien.

— C'est mon avis, reprit Marianne, et je serais bien étonnée si ce n'était pas aussi celui de Maxime, qui paraît abîmé dans ses réflexions, comme s'il cherchait à expliquer un passage difficile de quelque auteur grec ou latin.

— Je ne sais, répondis-je en revenant à moi, et vous me permettrez de ne pas me prononcer si vite sur une croyance appuyée du témoignage du peuple, qui se fonde presque toujours lui-même sur l'expérience. La question vaut bien, selon moi, la peine d'être étudiée : mais, pardonne, chère Marianne, continuai-je en lui adressant la parole, si les détails que tu viens de nous donner avec ta grace accoutumée ont laissé quelque chose à désirer à mon esprit? Tu n'as mis en scène dans ton récit qu'une jeune fille inquiète de son avenir, et tu conviendras sans peine que le même doute peut tourmenter l'imagination d'un jeune homme. Penses-tu que la neuvaine de la Chandeleur ne produise son effet que pour les femmes, et que la sainte Vierge n'accorde pas les mêmes graces aux prières des garçons?

— Nullement, s'écria Marianne, et je te demande pardon de ma distraction. La neuvaine de la Chandeleur, accomplie dans ce dessein, a la même efficacité pour toutes les personnes à marier, et le sexe n'y fait rien. Aurais-tu l'envie étrange de t'en assurer?...

— Vraiment, dit Émilie en relevant de côté ses lèvres pincées, il ferait beau voir un jeune homme raisonnable, qui recherche la société des gens éclairés, et dont le père était l'ami de M. de Voltaire, donner, comme Claire, comme un enfant honnête, mais sans instruction, dans ces honteuses folies!

Je ne répliquai pas, et je n'aurais pas eu beau jeu contre Émilie, qui n'avait pas lu Voltaire, mais qui le citait avec d'autant plus d'autorité que personne entre nous ne l'avait lu. Je me levai doucement, sous l'apparence de quelque préoccupation subite, je me glissai peu à peu derrière le banc des mères, je m'emparai de mon chapeau, et je courus à la chapelle de la sainte Vierge, pour y commencer la neuvaine de la Chandeleur.

Je n'étais pas fort dévot; je ne pouvais l'être ni par habitude d'imitation, ni par l'effet d'une conviction raisonnée; mais je trouvais la religion belle, je la croyais bonne, je respectais ses pratiques sans les suivre, j'admirais ses dévouemens sans les imiter; j'avais la foi du sentiment, qui est peut-être la plus sûre, et je professais dès-lors une haine instinctive contre cet esprit d'examen qui a tout détruit, ou qui détruira infailliblement tout ce qu'il n'a pas détruit encore. Je ne connaissais, en vérité, aucune objection plausible contre la neuvaine de la Chandeleur.

—Pourquoi cela ne serait-il pas ainsi? me demandai-je à moi-même, quand j'eus fait quelques pas vers l'église. La nature a vingt mystères plus merveilleux que celui-là, et qu'il n'est jamais arrivé à personne de mettre en doute. Des corps grossiers et insensibles, en apparence, ont entre eux des affinités qui les appellent les uns vers les autres à travers un espace incalculable; l'aiguille aimantée, consultée sous l'équateur, sait de là reconnaître le pôle; un papillon qui vient d'éclore, vole, sans se tromper, à sa femelle inconnue; le pollen du palmier se livre aux vents du désert, et va féconder sur leurs ailes une fleur solitaire qui l'attend. A l'homme seul, si privilégié, d'ailleurs, entre tous les êtres créés, il serait interdit de pressentir sa destinée, et de se joindre à cette partie essentielle de lui-même que Dieu a mise en réserve pour lui dans les trésors de sa providence! Ce serait calomnier la puissance et la bonté du père commun, que de croire à cet oubli. Mais, si l'homme avait perdu cet avantage par une faute dont l'expiation est imposée à toute sa race, repris-je avec inquiétude!... — Eh bien, l'intercession de Marie, implorée avec confiance, ne suffit-elle pas à le relever de sa condamnation? A qui appartient-il mieux qu'à la pure et douce Marie de protéger les chastes amours et les penchans vertueux! N'est-ce pas là sa plus belle mission dans le ciel? O! si le mythe merveilleux qui est caché sous cette croyance du peuple n'est pas vrai, comme je le crois vrai, il faut convenir qu'il devrait l'être!

Les esprits froids qui ne comprennent pas le charme de la dévotion

pratique, m'ont toujours beaucoup étonné; le dédain des œuvres pieuses me paraît encore plus incompréhensible dans ces ames vives et passionnées pour lesquelles la vie positive n'a pas de sensations assez fortes, et qui sont obligées d'en demander incessamment de nouvelles à l'imagination et au sentiment. Que sont, grand Dieu, les hypothèses de la philosophie et des sciences, le prestige des arts et les inventions de la poésie, auprès de cette poésie du cœur qui s'éveille aux inspirations de la religion, et qui transporte la pensée dans une région d'idées sublimes où tout est prodige, et où, cependant, tout est vérité? Il faut croire, sans doute, mais ce qu'il faut croire, est mille fois plus probable, mille fois plus facile à croire, s'il est permis de comparer des choses si étrangères, que tout ce qu'il est nécessaire de croire dans les rapports communs de la vie sociale, pour la supporter sans amertume et sans dégoût. Examinons au bout de quelques années les sensations dont nous avons joui avec le plus d'ivresse, et nous n'en trouverons peut-être pas une qui ne soit une erreur et un mensonge; les illusions que nous avons goûtées, tout en les prenant pour des illusions, n'étaient pas plus fausses, hélas! que celles que nous avons prises pour des réalités. Et nous dédaignons la religion, si féconde en joies ineffables, en consolations, en espérances, la religion qui serait encore le bonheur le plus pur et le plus complet de l'humanité, si elle n'était qu'une illusion! celle-là au moins n'aurait pas les angoisses du désabusement et du regret. On n'en est pas détrompé sur la terre!

J'avais donc rempli, avec une joie nouvelle pour moi, toutes les obligations de la neuvaine, et comme si l'habitude de ces exercices avait élevé ma raison elle-même à une hauteur qu'elle n'avait jamais pu atteindre auparavant, je me faisais quelque reproche de m'y être livré dans le seul objet de satisfaire à une curiosité puérile. C'était, en effet, ma confiance aveugle pour de misérables contes d'enfans qui m'avait inspiré tant d'actes de soumission et de foi dont une piété plus sincère et plus désintéressée se serait fait un devoir, et dont j'osais attendre la récompense, comme si je ne l'avais pas trouvée dans la satisfaction de mon propre cœur. Ce remords me saisit surtout au moment où, mes préparatifs achevés, et ma porte ouverte à l'apparition prochaine, je me disposais à proférer ma dernière prière. Il est probable que j'y exprimai plus de regrets que de vœux, et je ne sais si cette réparation fut agréée, mais je pus du moins m'en flatter, à la douce sérénité qui rentra dans mes sens, et qui calma en un moment toutes les agitations de mon esprit; j'eus à peine regagné mon fauteuil que j'y fus surpris du sommeil le plus profond.

Je ne sais combien il dura, ni comment s'éclaircirent les ténèbres dans lesquelles il m'avait plongé; mais il me sembla tout à coup que j'avais cessé de dormir; ma chambre reprit son aspect accoutumé, à la lueur vacillante de mes bougies. Je discernai tous les objets, j'entendis tous les bruits, ces bruits faibles, indéterminés, sans origine sensible, qui semblent ne s'élever un moment que pour rassurer l'ame contre l'envahissement du silence éternel. Le parquet extérieur ne criait pas, mais il rendait un petit murmure, comme s'il avait été caressé d'une touffe de plumes ou d'un bouquet de fleurs. Je tournai les yeux vers ma porte, et j'y vis une femme; je voulus m'élancer pour aller la recevoir, et une puissance invincible me retint à ma place. J'essayai de parler, et les paroles restèrent clouées à ma langue. Ma raison ne se perdit pas dans ce mystère; elle comprit que c'était un mystère, et que les prières de ma neuvaine étaient exaucées.

L'inconnue s'approcha lentement, sans m'apercevoir peut-être, comme si elle avait obéi à une sorte d'instinct, d'impulsion irrésistible. Elle arriva au fauteuil que je lui avais préparé, s'assit, et resta ainsi exposée à ma curisoité dont rien ne réprimait l'impatience, car elle avait toujours les yeux baissés. J'attachai sur elle des regards enhardis par son immobilité, par son silence. Je ne l'avais certainement jamais vue, et j'éprouvai cependant, au milieu de la conscience vague d'un songe, la conviction que cette existence, étrangère à tous mes souvenirs, n'en était pas moins réelle et vivante. L'imagination même de mon ame, épurée par le recueillement et par la prière, ne devait rien produire qui approchât de ce rêve. Il appartenait à un ordre d'inspirations auquel l'homme ne saurait s'élever de lui-même, et que cette science délicate et choisie de la sensation qu'on appelle aujourd'hui l'esthétique, est incapable de contrefaire. Ma métaphysique d'écolier philosophe veillait encore dans mon sommeil, mais elle s'humiliait devant l'œuvre de la puissance de Dieu. Je comprenais qu'une création aussi pure et aussi parfaite ne pouvait pas être mon ouvrage.

Je ne parlerai pas de la beauté de cette jeune fille; on ne fait pas de portraits avec des mots; j'ai douté quelquefois qu'on pût en faire avec des traits et avec des couleurs. Il y a dans l'ensemble de toutes les formes d'un être animé je ne sais quel jeu de passion et de vie qui ne se reproduit guère mieux sous le pinceau que sous la plume, et, ce qui n'est pas moins sûr, c'est que la signification de cet ensemble n'est pas également intelligible pour tout le monde. Chacun la lit selon son aptitude à en démêler les caractères, à en pénétrer le sens, à s'en approprier l'esprit. Quand elle est montée au ton d'une parfaite har-

monie avec l'intelligence et la sensibilité de celui qui regarde, elle se sent mille fois mieux qu'elle ne s'analyse, et l'effet en est trop saisissant, trop simultané, pour laisser la moindre place à l'observation des détails. J'imagine qu'il faut déjà être un peu blasé sur les impressions de l'amour pour s'arrêter à l'effet piquant d'un pli de la lèvre ou du sourcil, d'une dent qui se soulève presque imperceptiblement sur son clavier d'émail, d'une petite boucle de cheveux rebelles, échappée à l'arrangement de la coiffure. Les sympathies puissantes qui décident de la vie tout entière procèdent d'une manière plus soudaine, et on sait déjà que l'apparition de la Chandeleur ne s'accomplit qu'en raison d'une sympathie complète et absolue entre les personnes qu'elle met en rapport. Je ne me demandai pas pourquoi j'aimais cette femme, je ne me demandai pas même si je l'aimais; je sus que je l'aimais; je me dis ce que dut se dire Adam quand Dieu combla le bienfait de la création en lui donnant une épouse : J'achève d'être; je suis!

L'étrangère paraissait habillée, comme moi, pour un festin de fiançailles; mais ses vêtemens n'étaient pas familiers aux nouvelles mariées de ma province. Ils me rappelaient ceux que j'avais remarqués plusieurs fois, en pareille circonstance, dans une ville peu éloignée que l'invasion de nos armes et de nos doctrines venait d'attacher à la république. C'était le costume piquant et gracieux de Montbéliard, que la société la plus élevée du pays conservait encore par tradition dans certaines cérémonies solennelles, et qui est probablement abandonné aujourd'hui par le peuple lui-même. Elle avait déposé à côté d'elle, sur la table, un de ces petits sacs à mailles d'acier poli dans lesquels les jeunes femmes renfermaient alors ces légers chiffons qu'il leur plaisait d'appeler leur ouvrage, et je n'avais pas tardé à m'apercevoir que sa plaque était décorée de deux lettres relevées en clouterie d'acier, qui devaient être les initiales des deux noms de ma future, mais j'aurais mieux aimé les apprendre tout entiers de sa bouche. Malheureusement, le charme qui m'avait interdit la parole n'était pas rompu, et toutes les facultés, toutes les puissances de mon ame avaient passé dans mes yeux; car ils venaient de rencontrer les siens. La fascination de ce regard céleste aurait suffi d'ailleurs pour me rendre muet. Je concevais à peine la possibilité d'en supporter l'expression sans mourir, et je ne devais sans doute la force de résister à une émotion si vive qu'au privilége de la neuvaine, dont mon esprit n'oubliait point le mystère. C'est que jamais le feu d'une tendresse innocente n'anima des yeux plus doux et ne révéla mieux ces

secrets ineffables du pur amour, pour lesquels aucune voix humaine ne saurait trouver de paroles. Cependant un nuage étrange obscurcit tout à coup ses paupières. Il sembla qu'une notion confuse de l'avenir qui venait d'éclore dans sa pensée s'y manifestait peu à peu sous une forme plus sensible, et l'accablait d'une horrible certitude. Son sein palpita, ses cils s'humectèrent de quelques pleurs qu'elle cherchait à retenir, elle repoussa doucement de la main le pain et le vin que j'avais placés devant elle, se saisit avec ardeur d'un des brins de myrte bénit, et le fit passer sous un des nœuds de son bouquet. Ensuite elle se leva et reprit le chemin par où elle était venue. Je triomphai alors de l'horrible contrainte qui m'enchaînait à ma place, et je m'élançai sur ses pas pour en obtenir un mot de consolation et d'espérance. — Oh! qui que vous soyez, m'écriai-je, ne m'abandonnez pas à l'horrible regret de vous avoir vue et de ne pouvoir vous retrouver! Songez que mon avenir dépend de vous, et ne faites pas un malheur éternel du plus doux moment de ma vie! Apprenez-moi du moins si je pourrai presser une fois encore cette main que je couvre de larmes, si je pourrai vous voir encore une fois!...

— Une fois encore, répondit-elle, ou jamais!.. Jamais! répéta-t-elle avec un cri douloureux.

En parlant ainsi, elle s'échappa. Je sentis mes forces me manquer et mes jambes défaillir. Je cherchai un point d'appui; je m'y fixai, je m'y abandonnai sans résistance. Le plus obscur des voiles du sommeil avait remplacé sur mes yeux le voile transparent des songes. Je ne fus réveillé qu'au grand jour, par les éclats de rire d'un domestique qui enlevait les apprêts de ma collation nocturne, et qui attribuait cet appareil à des fantaisies de somnambule, auxquelles j'étais en effet sujet. Je ne m'en défendis pas; mais j'oubliai de m'assurer, dans mon trouble et dans ma confusion, si les deux brins de myrthe avaient été retrouvés : c'était la seule circonstance qui pût donner à mon rêve une espèce de réalité positive, ou la lui faire perdre. Dans le doute, un esprit plus grave et plus réfléchi que le mien se serait abstenu; il aurait regardé l'étrange illusion de la nuit précédente comme l'effet d'une longue préoccupation, de l'imagination, du jeûne, et ce n'était peut-être pas autre chose. Mais un amoureux de vingt ans, qui aime sérieusement pour la première fois, n'est pas capable de tant de raisonnemens. Et j'aimais de toute la puissance de mon cœur, avec ivresse, avec frénésie, cette jeune fille inconnue, qui peut-être n'existait pas!

Je n'étais pas d'un caractère qui se déprît facilement des idées dont il s'était fortement occupé une fois. Celle-là devint mon idée fixe,

l'unique pensée de ma vie, le seul but de ma destinée. J'abandonnai tout-à-fait ce monde innocent et doux dans lequel s'étaient renfermés jusque-là mes habitudes et mes plaisirs; je cherchai la solitude, parce que la solitude était la seule manière d'être où je pusse m'entretenir librement avec moi-même de mes vœux et de mes espérances. A quelle docile amitié, à quelle crédulité complaisante aurais-je osé les confier? Il me semblait, dans mon délire, qu'une circonstance prochaine, presque aussi imprévue que celle qui m'avait montré ma fiancée imaginaire, ne tarderait pas à la ramener sous mes yeux; je l'attendais, je croyais la rencontrer dans toutes les femmes inconnues que le hasard me faisait apercevoir de loin, et partout elle m'échappait comme dans le rêve où je l'avais vue. Cette succession perpétuelle d'illusions et de désabusemens finit par prendre un ascendant funeste sur mon esprit; elle était devenue une manie assidue, invincible, inexorable. Ma raison et ma santé cédèrent à la fois, et la médecine, vainement appelée à mon lit de douleur, renonça en peu de jours à l'espoir de me guérir. La médecine ne pouvait deviner la cause de mon mal, et une juste pudeur m'empêchait de l'avouer.

Je n'avais cependant négligé aucun moyen de découvrir ma mystérieuse amie. Les initiales du sac en filet d'acier n'étaient pas sorties de ma mémoire, et je les avais fait connaître, sous la réserve d'un profond secret, à un de mes jeunes camarades d'études qui habitait Montbéliard, en y joignant le portrait le plus circonstancié de la jeune fille dont elles devaient exprimer le nom. La description ne pouvait pas manquer de ressemblance : les traits, hélas! en étaient trop profondément empreints dans mon cœur, où je sens qu'ils vivent encore. Quant au danger de l'exagération, rien n'était moins à craindre : quelle expression, quel langage paraîtrait exagéré à ceux qui l'ont vue?

La réponse avait tardé long-temps. Elle vint tout à coup ranimer mon cœur dans un de ces momens d'angoisse extrême où mes forces épuisées ne semblaient plus capables de lutter avec la mort. L'être idéal que j'avais rêvé dans la nuit de la Chandeleur existait réellement; la ressemblance était parfaite. On avait reconnu la personne que je désignais avec tant de soin, à tous les traits de ce signalement fidèle, et même à un petit signe empreint derrière le col, qu'elle m'avait laissé apercevoir dans sa fuite. Elle s'appelait Cécile de Saverny, et ces noms commençaient par les deux lettres que je me souvenais si bien d'avoir lues sur le sac en mailles d'acier. Elle habitait ordinairement, seule avec son père, une maison de campagne située à quelque distance de la ville, et c'était cette particularité qui avait

rendu les informations plus difficiles et plus lentes. Depuis quelque temps ils étaient rentrés à Montbéliard, où les graces et la beauté de Cécile faisaient l'objet de toutes les conversations. Mon officieux condisciple, qui regardait ces renseignemens comme les préliminaires d'une demande en mariage dans laquelle j'avais consenti à servir d'intermédiaire, se croyait obligé d'insister sur les qualités incomparables de Mlle de Saverny; mais il finissait par ajouter, non sans exprimer quelque regret, qu'elle avait peu de fortune. Cette circonstance ne me fut pas moins agréable que les autres; car ma propre fortune ne me permettait pas d'aspirer à un mariage opulent, et il n'y avait d'ailleurs rien de plus éloigné de ma manière de comprendre le mariage.

Je n'avais plus rêvé. Mon illusion prenait un corps, ma chimère devenait une réalité. C'était Cécile de Saverny que j'aimais, et Cécile n'était plus l'enfant capricieux de mes songes. Elle existait à quelques lieues de moi; je pouvais, je devais la trouver, et passer près d'elle, avec elle, une vie tout entière, douce comme la première pensée de l'amour. Ma langueur disparut avec mes inquiétudes; ma santé se raffermit; il ne me resta de mon mal qu'un peu de trouble et de faiblesse, et mon père consolé, plus heureux de jour en jour, se réjouit enfin de l'espoir assuré de ma guérison. Un jour qu'il pressait ma main avec tendresse, appuyé sur le lit que je n'avais pas encore quitté, « Dieu soit loué! me dit-il, tu as su triompher de ta douleur, et tu me rendras mon fils! je t'en remercie!....

— Ma douleur! répondis-je en me rapprochant de lui pour l'embrasser, croyez-vous en avoir le secret?....

— Oh! reprit-il en souriant, tous les chagrins de ton âge viennent de l'amour, et je les ai connus comme toi. Je vois aujourd'hui d'assez loin ceux qui ont tourmenté ma jeunesse pour n'y penser qu'avec dédain; mais je sais qu'ils peuvent être mortels. Aussi n'aurais-je pas hésité à voler au-devant de tes vœux s'ils avaient pu être remplis. Je te félicite d'avoir pris ton parti contre un malheur inévitable que l'avenir ne tardera pas à réparer, et que tu compteras gaiement un jour parmi les folles déceptions d'une imagination de dix-huit ans. Promets-moi seulement de me mettre le premier dans ta confidence, quand un nouveau sentiment surprendra ton cœur. Nous en parlerons sérieusement ensemble, comme deux amis dont l'un a sur l'autre l'avantage de l'expérience, et je m'engage, si tu persistes, à ne rien épargner pour te rendre heureux! Dis-moi sincèrement, cher enfant, si cet arrangement te convient.

Je saisis la main de mon père, et je la portai à mes lèvres.

— Vous êtes le meilleur des pères, répliquai-je, et votre fils ne l'a pas oublié un moment; mais êtes-vous bien sûr de ne pas vous tromper sur la cause de ma maladie? Je ne comprendrais pas que vous l'eussiez devinée!....

— Cela n'était pas si difficile que tu l'imagines, dit mon père avec un nouveau sourire. C'était l'amour, et tes regards ou ton silence me l'ont dix fois avoué. Il ne s'agissait plus que d'en chercher l'objet parmi les jeunes filles qui font partie de notre société habituelle. Ce n'était pas Thérèse; elle est trop légère et d'un esprit trop superficiel pour t'occuper. Ce n'était pas Marianne dont le babillage t'amuse, mais qui n'a ni solidité dans l'esprit, ni tendresse réfléchie dans l'ame, et qui n'est bonne que par instinct. Ce n'était pas Emilie, qui est froide, pincée, raisonneuse, et qui a appris à lire dans le baron d'Holbach. Ce ne pouvait être que ta cousine Claire, qui est jolie, qui est simple, qui est modeste, et dont l'exaltation naïve s'accorde assez bien avec le tour de ton esprit. Crois-tu que je m'entende si mal à deviner?

— Claire! m'écriai-je dans une sorte d'élan qui put tromper mon père, car il était bien loin d'en connaître le sujet!....

C'était précisément cette jeune fille qui avait fait *la neuvaine de la Chandeleur* en même temps que moi, et dont l'exemple m'avait suggéré cette idée.

— En vérité, continuai-je après un moment de réflexion, vous avez eu raison de supposer que je préférais Claire à toutes les autres. J'aime Claire comme amie, comme parente, comme une personne excellente qui sera, j'espère, une digne femme et une digne mère; mais je n'ai jamais pensé à la faire ma femme et la mère de mes enfans!... Croyez, je vous prie, à la sincérité de mes paroles!...

Mon père me regarda d'un air étonné.

— Je n'ai aucune raison pour en douter, me dit-il, mais ta réponse a trompé mes conjectures. Ce n'est donc pas le mariage de Claire qui t'a réduit à cet état de mélancolie auquel je t'ai vu près de succomber, et qui m'a causé tant d'affreux soucis?....

— Claire se marie? répartis-je en me soulevant sur mon lit..... Claire se marie! dites-vous.... Oh! rassurez-vous, mon ami! je ne vous ai pas trompé. Ce transport n'est que de la joie! Puisse ce mariage être conforme aux intentions du ciel, et la combler d'un parfait bonheur....

— Je le souhaite, reprit mon père, et j'aime à l'espérer, quoiqu'il ait quelque chose de fort extraordinaire. Claire avait refusé cette

année trois établissemens très avantageux, et sa mère la croyait disposée à embrasser la vie religieuse dont elle suivait les pratiques avec une singulière ardeur, quand un jeune homme inconnu, presque arrivé de la veille, a obtenu son consentement dès le premier entretien. Les renseignemens ont été favorables, et les deux familles se sont promptement trouvées d'accord. Claire se trouve heureuse de cette union, que la sainte Vierge lui prépare, dit-elle, depuis le jour de la *Chandeleur*. Tu reconnais là cette imagination mystique et romanesque à la fois, qui m'avait fait croire à quelque sympathie entre vous.

— Je vous proteste, mon ami, que je comprends à merveille le mariage de Claire, et que je ne pense pas qu'elle en eût jamais pu faire un meilleur.

— A la bonne heure! répliqua-t-il en éclatant de rire, cela dépend de votre manière de voir à tous deux. Mais nous ne parlons pas du tien?

— Pensez-vous qu'il soit déjà temps de s'en occuper? Je n'ai pas vingt ans!

— Entre nous, c'est une affaire qui te regarde; mais pourquoi pas? Je me suis marié trop tard, ou les années ont coulé trop vite, et je laisserais à goûter les plus douces joies de la vie si je mourais sans avoir été aimé d'une fille que tu m'aurais donnée, sans avoir joué avec des enfans, sans confier le souvenir de mes traits et celui de ma tendresse à la mémoire d'une génération nouvelle qui sera sortie de moi. C'est là, mon ami, l'immortalité matérielle de l'homme, la seule que la faiblesse de nos organes et de notre intelligence nous permette de pressentir clairement. L'autre est un grand mystère que la religion et la philosophie s'abstiennent prudemment d'expliquer. Ton mariage, à toi, est donc devenu l'objet principal de mes pensées, de mes espérances, et je te dirai franchement que je m'en suis beaucoup occupé depuis la *Chandeleur* dernière...

— Depuis la *Chandeleur*, mon père!...

— Depuis la *Chandeleur*, répliqua-t-il en témoignant un peu de surprise et en me regardant fixement. C'est le temps où les idées de mariage commencent à fermenter, avec la jeune saison, dans le cœur des jeunes gens, et viennent éveiller la sollicitude des pères, car il y a entre les uns et les autres, de secrètes harmonies d'instinct et de prévoyance; mais je me rappelle que cette date a pu te remettre en mémoire la folle préoccupation de notre pauvre Claire. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai conçu le même projet pour toi à la même époque, et selon toute apparence à l'insu de la sainte Vierge. Si j'ai né-

gligé de t'en parler, tu en connais les raisons. Alors commençait pour toi cette longue période de maladie dont tu es à peine sorti, et qui m'a fait craindre pour ta vie. Si l'amour n'est pour rien dans tes souffrances, nous sommes encore à temps aujourd'hui pour parler de mes vues, mais sans qu'elles puissent tirer à conséquence le moins du monde, au cas où elles auraient le malheur de contrarier les tiennes, car j'entends expressément que ton choix et ton établissement restent libres, et je ne me départirai jamais de cette promesse.

— Vous me comblez de reconnaissance et de joie, m'écriai-je en m'asseyant sur mon lit, et en rajustant mes habits, car je sentais mes forces se raffermir avec l'espoir de retrouver et d'obtenir Cécile. J'attends de votre tendresse que vous ne m'imposerez point un engagement auquel je ne puis souscrire, et que je ne saurais contracter sans violer les plus saintes obligations. Je vous jure de mon côté, mon unique et parfait ami, que je n'aurai jamais de secret pour votre cœur, et que je ne ferai entrer de ma vie, dans votre maison, une fille que vous n'aurez pas adoptée d'avance.

— Comme tu voudras, dit mon père; et cependant, cette idée dont il faut bien que je te fasse le sacrifice, était le plus doux des rêves de ma vieillesse. Laisse-moi du moins t'en parler pour la dernière fois. Je n'ai peut-être jamais prononcé devant toi le nom d'un de ces amis d'enfance, dont le souvenir rappelle un jour les seules amitiés réelles que l'on ait goûtées dans la vie, les amitiés sincères et désintéressées du collége. Celui-là n'était pourtant pas sorti de ma mémoire; mais une grande différence de vocation, d'habitudes et de domicile, semblait nous avoir séparés pour toujours. Il était devenu colonel d'artillerie; il émigra, et cette dernière circonstance rendit notre éloignement plus irrévocable; car j'avais suivi, comme tant d'autres, le mouvement de la révolution, quand j'étais loin d'en prévoir encore le but et les résultats. Heureusement, cette direction passagère d'un esprit trompé par les apparences, m'avait valu un crédit politique que j'ai eu la consolation de voir quelquefois utile. Mon ami, désabusé à son tour d'un autre genre d'erreurs, regrettait le séjour de la patrie, toujours si chère aux cœurs bien nés. Je parvins à obtenir sa radiation, et à lui rendre ses foyers, le champ paternel et l'air natal. Nous ne nous sommes pas revus depuis, mais ses lettres ne cessent de me témoigner une tendre reconnaissance qui récompense bien doucement mes efforts. Des confidences réciproques nous ont mis au fait des plus petits détails de notre intérieur et de notre fortune. Mon vieil ami Gilbert sait que j'ai un fils sur lequel repose tout mon avenir,

et que des rapports multipliés lui ont fait connaître, dit-il, sous le point de vue le plus avantageux; il a une fille de seize ans dont l'éloge est dans toutes les bouches et qui fera certainement le bonheur de son mari comme elle fait celui de son père. Je ne te cache point que nous avions vu dans cette union projetée un agréable moyen de nous réunir pour le reste de nos jours, chacun de nous deux étant bien décidé à ne pas quitter son unique enfant. C'était une vie d'élection que nous nous étions préparée dans notre folle confiance, tant il est vrai qu'on s'abuse à tout âge, et que la vieillesse, mûrie par l'expérience des choses, ne se laisse pas moins entraîner à ses illusions que l'adolescence elle-même. Cette perspective était délicieuse, il faut y renoncer!

— Pardon, mon père, mille fois pardon! Pourquoi le ciel m'a-t-il condamné à si mal reconnaître votre tendresse?...

— Rassure-toi, me dit-il, j'oublierai facilement quelque joie que je m'étais promise à voir mes espérances réalisées, pour ne plus penser qu'aux tiennes. — Et c'est vraiment dommage, car Cécile de Saverny passe pour la plus jolie fille d'un pays où l'on a le droit d'être difficile.

— Cécile de Saverny, m'écriai-je en m'élançant de mon lit! Cécile de Saverny! O mon père, vous ai-je bien entendu....

— A merveille, répondit-il; Cécile de Saverny, fille de Gilbert de Saverny, ancien colonel d'artillerie, demeurant à Montbéliard, département du Mont-Terrible. C'est d'elle que je te parlais.

Je tombai aux pieds de mon père dans un état d'agitation impossible à décrire; je m'emparai de ses mains; je les couvris de mes baisers, de mes larmes; je restai long-temps sans retrouver la parole ni la voix. Mon père inquiet, me releva, me pressa contre son cœur, m'interrogea dix fois avant que j'eusse la force de me faire entendre.

— Cécile de Saverny! C'est elle, c'est elle, mon père, criai-je enfin d'une voix étouffée! C'est elle que je vous demandais à genoux!

— En vérité! répliqua-t-il. Alors, tes vœux seront facilement exaucés, puisque l'affaire est presque toute faite; mais te crois-tu bien assuré de cette résolution? Sur quoi est-elle fondée? Où peux-tu avoir vu Cécile? Où peut-elle t'avoir connu? Montbéliard est la seule ville de France où elle ait paru depuis son retour de l'étranger, et, quand tu traversais ce pays, il y a deux ans, je suis positivement certain qu'elle n'y était pas encore.

Je rougis. Cette question touchait de trop près à un secret que je

n'avais pas la force de révéler, et dans lequel mon père pouvait ne voir qu'une illusion ou un mensonge.

— Croyez, lui répondis-je, que j'ai vu Cécile, et que je suis autorisé à penser qu'elle ne repoussera pas mon amour. Sur les circonstances ou l'évènement qui nous ont rapprochés un instant, soyez assez bon, je vous prie, pour ne pas m'en demander davantage.

— Dieu m'en garde! reprit-il en m'embrassant. Je respecte trop ce genre de mystère pour t'enlever le mérite de la discrétion. *Il est des nœuds secrets, il est des sympathies* qui ne sont connues que des amans, et qu'on devine mal à mon âge. Celle-ci répond si bien à mes désirs, que je n'ai aucun intérêt à m'informer de son origine. Pourquoi, d'ailleurs, ajouta-t-il en riant, la sainte influence qui se fait sentir depuis quelque temps dans les affaires de ma famille, n'y aurait-elle pas ménagé deux mariages au lieu d'un? Occupons-nous seulement du tien, qui s'accomplira sans remise aussitôt que tu seras gradué. — Ce délai paraît t'effrayer, mais il n'est pas si long que tu l'imagines. Tes succès dans les écoles font depuis plusieurs années mon bonheur et ma gloire, et le temps que ta maladie t'a fait perdre sera promptement regagné. Tu conçois qu'il te conviendrait mal de te présenter à l'acte le plus solennel de la vie sans y porter en dot un titre honorable et sérieux. Ne t'alarme pas, au reste, des rigueurs d'une séparation dont j'éloigne un peu le terme, et qui n'en rendra ta félicité que plus parfaite; car le bonheur qu'on espère est le bonheur le plus sûr de la vie. Il est d'ailleurs tout-à-fait conforme aux bienséances que tu voies ta future et ton père avant de pousser plus loin les choses, et que tu obtiennes un aveu plus positif encore que celui dont nous nous flattons tous les deux. Puisque voilà ta convalescence en bon train, j'espère qu'un mois de séjour à Montbéliard ne peut que l'affermir, et tu assisteras à la noce de Claire en passant, car elle se fait à moitié chemin, dans sa jolie maison du bois d'Arcey. Qu'en dis-tu? Cet arrangement te convient-il?

Je me jetai dans ses bras; il me baisa sur le front, rentra dans son cabinet, et en sortit bientôt après avec une lettre à l'adresse du colonel Saverny.

Je partis le lendemain pour Montbéliard, plus heureux qu'on ne peut l'exprimer. — Qu'est-ce, mon Dieu, que les joies de l'homme?

CH. NODIER.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN.

Croirait-on que le 27 juillet 1838, un journal de l'opposition, qui est en cela d'accord avec plusieurs autres, imprime que ce qui s'est fait il y a huit ans appelle l'attention de tous les amis de nos institutions, et que le danger qui les menace est si pressant, que toute l'énergie et la vigilance des oppositions réunies ne sont pas de trop pour le conjurer!

Il faut rendre justice à la feuille dont nous parlons, elle ne déclare pas que le gouvernement de 1838 se dispose à marcher servilement sur les traces du gouvernement de 1830, et qu'on médite de reprendre les ordonnances de M. de Polignac dans le conseil que préside M. Molé. Elle annonce seulement que ce qu'on fit autrefois par la force, on veut le faire aujourd'hui par la surprise. La surprise a même déjà eu lieu, s'il faut l'en croire, et le ministère actuel n'est que le résultat d'une combinaison ourdie pour fausser les institutions parlementaires. C'est finir bien modestement un si pompeux exorde, que de demander un changement de cabinet, quand on montre les maux si grands qu'il semblerait qu'un changement de gouvernement suffirait à peine à les guérir!

C'est là le mot, en effet; un changement de ministère. Les ministres actuels ne représentent pas la majorité, qui ne leur a voté que l'adresse, les fonds secrets, le complètement de l'armée, les crédits extraordinaires pour l'Afrique, vingt lois de finances, d'administration, d'utilité publique, et le budget! La majorité est avec les partis coalisés, sinon numériquement, du moins par l'effet de l'autorité des noms et des talens qui y figurent. Le gouvernement représentatif consiste maintenant à obéir au parti qui fait le plus de bruit, qui est ou qui se dit le plus éloquent et le plus spirituel, à suivre les hommes de talent où il leur plaira d'aller, aujourd'hui là et demain ailleurs! On argue même des changemens et des variations de ces chefs infaillibles des partis. On donne pour preuve de la gravité des maux qui vont fondre sur la France et de l'énormité des torts constitutionnels du ministère, que M. Odilon Barrot, M. Passy, M. Guizot, M. Arago, votent tous ensemble. Puisque M. Arago et M. Barrot votent contre le ministère, il est évident que le ministère a tort, et qu'il s'éloigne des principes de la constitution, que ces honorables

députés ont toujours trouvée si conforme à leurs principes et à leurs vues politiques! C'est, assurément, le ministère qui est la cause de l'entrée de M. Guizot et de ses amis dans les rangs de cette opposition! Il est malheureusement vrai qu'on peut dire de M. Guizot ce que nous lisons dans les feuilles de l'opposition, qu'il s'est accordé avec M. Odilon Barrot pour dénoncer comme un malheur public la conspiration qui existe dans les hautes régions du pouvoir, conspiration qui consiste à détourner le gouvernement représentatif des voies parlementaires, pour mettre le roi à la place des ministres, et le ministère à la place des majorités.

Quant à la substitution du roi aux ministres, nous renonçons à défendre le ministère de cette imputation, par la raison que nous ne nous croyons pas plus habiles que presque toute l'opposition actuelle qui n'a pas réussi, autrefois, à défendre M. Thiers, M. Guizot, M. de Broglie et le maréchal Soult, d'imputations tout-à-fait pareilles. On pourrait, il est vrai, se demander ce qui motive ces accusations, et rechercher si quelque chose a donné lieu de les élever dans la dernière session. Serait-ce la présentation de la loi relative aux états-majors, la seule loi politique où l'on revendiquait quelque part d'autorité et d'influence pour la couronne? Mais n'est-ce pas le devoir des ministres que de défendre la prérogative royale dans les chambres qui sont elles-mêmes des pouvoirs dans l'état? Les lois n'ont-elles pas été votées librement? Le jeu constitutionnel a-t-il été gêné dans le moindre de ses rouages? Les échecs mêmes que le ministère a subis dans la session, et dont l'opposition a fait tant de bruit, prouvent du moins que cette prérogative, qu'on nous montre comme si hautaine et si envahissante, sait parfaitement se conformer aux conditions du gouvernement représentatif et accepter toutes ses chances, mauvaises ou bonnes. Que l'opposition n'en fait-elle autant? Que n'attend-elle patiemment que la majorité lui vienne? Alors elle choisira ses ministres, et nous verrons si l'opposition les absoudra de l'accusation de dépendance et de servilité.

Pour ce qui est de la substitution des minorités aux majorités, nous voudrions bien voir le rôle que jouerait dans les chambres un ministère, nous ne disons pas qui manquerait d'une majorité, mais qui ne serait pas sorti de la majorité elle-même. Pour qui était donc, au 15 avril, la majorité qui refusait de voter les lois politiques du cabinet du 6 septembre? Pour le ministère qui retirerait ces lois, pour les ministres qui adopteraient une politique moins acerbe, pour ceux qui pencheraient vers l'amnistie, et qui, en même temps, n'ébranleraient pas la tranquillité publique, par quelque entreprise telle que l'intervention en Espagne, par exemple. En un mot, la majorité se prononçait évidemment pour les hommes d'état qui paraissaient les plus propres à assurer le calme par leur système de politique intérieure et extérieure. M. Guizot et ses amis, qui s'étaient grandement compromis par leurs paroles et leurs écrits, lors de la présentation des lois de disjonction et de dénonciation, n'étaient pas de ce nombre. M. Thiers, qui voyait alors la question d'Espagne d'un autre œil que ne la voyait la chambre, n'y figurait pas non plus. A qui donc était la majorité, si ce n'est aux ministres actuels, dont le pre-

gramme était annulée, conciliation et non-intervention en Espagne? La majorité était si bien du ministère que les doctrinaires votaient avec lui, n'importe par quel motif, tandis que M. Thiers et ses amis lui donnaient aussi leur voix. Si c'est là se glisser au pouvoir malgré la majorité, nous ne savons plus comment il faudra s'y prendre désormais pour former des ministères; et à moins qu'on ne les nomme au scrutin, ou par assis et levé, nous doutons qu'on parvienne jamais à satisfaire l'opposition.

Voilà donc un ministère qui a été l'expression des vœux de la majorité, à son origine, qui a conservé, sinon cette majorité, du moins une majorité bien évidente jusqu'à la fin de la session, et qui est cependant un ministère hors des conditions constitutionnelles. On nous dira peut-être qu'il est inutile de répondre à de semblables accusations. Mais nous ne pensons pas que les accusations se réfutent d'elles-mêmes, parce qu'elles sont absurdes. Le public reste froid, dit-on. Il ne s'émeut pas de tous ces cris d'alarme. C'est une erreur. Des cris d'alarme, répétés chaque jour, doivent finir par émouvoir le public, et nous avons vu des hommes de bonne foi, qui ont donné de grandes garanties d'attachement au gouvernement et à la dynastie de juillet, s'inquiéter sérieusement de ce grand bruit de principes, qui redouble depuis la fin de la session. Puisque M. Guizot et M. Duvergier de Hauranne s'émeuvent eux-mêmes du danger que court en ce moment la charte de 1830, il faut, disent-ils, que le danger soit grand; car si elle n'était menacée qu'à demi, M. Guizot et ses amis, qui en répudient une bonne moitié, resteraient bien tranquilles. Ils nous avaient gratifiés d'une quasi-légitimité, ajoute-t-on; il est évident qu'on veut nous ramener à la légitimité tout entière, puisqu'ils protestent si haut contre ce qui se fait en ce moment!

Le ministère a peut-être fait une faute en provoquant une application excessive des lois de septembre contre un journal dynastique, application qui a dû s'étendre à tous les journaux de département qui avaient copié l'article de ce journal. Mais cette faute, le ministère l'a commise envers lui-même, en aigrissant des feuilles modérées qui ont rendu des services réels au gouvernement. Légalement, le ministère a fait son devoir. C'est là-dessus qu'on l'accuse d'entrer dans l'esprit des réactions doctrinaires, et ce sont particulièrement les doctrinaires qui l'accusent de cela! On nous annonce même un curieux spectacle pour la session prochaine. Les doctrinaires se proposent, et ils l'ont annoncé par un de leurs organes, de demander la réforme des lois de septembre. La main qui a rendu si rude cette législation donnée par la nécessité, se chargera de l'adoucir. Nous verrons M. Guizot élever, pour la première fois, la voix à la tribune pour demander des mesures de clémence et de douceur. Quel éloge M. Guizot ne ferait-il pas par là du ministère actuel, lui qui, sous son propre ministère, ne se trouvait pas assez fort contre la mauvaise disposition des partis, quand il avait en ses mains toute cette législation de septembre, à laquelle il voulait encore ajouter quand il tomba! Au commencement de ce ministère, le parti doctrinaire qui le supposait disposé à fléchir sur l'exécution des lois de septembre, prophétisait les plus grands malheurs à la France. Maintenant qu'on exécute ces

lois, la France lui semble opprimée, et il accourt généreusement à sa défense. Est-ce le ministère ou le parti doctrinaire qui a changé?

De telles attaques ne seraient pas à redouter, et le public n'y prendrait peut-être aucune part, même en les entendant répéter chaque jour par cent voix différentes, si le ministère n'avait quelques amis qu'on dirait lui avoir été envoyés par ses ennemis eux-mêmes, en quelques occasions. La France ne croira jamais que le ministère du 15 avril, veuille, furtivement ou non, mettre la main sur les libertés publiques. Il y a long-temps que l'opposition accuse le roi de gouverner, au lieu de régner. Trouvera-t-elle aujourd'hui plus de créance que par le passé? ou plutôt la France s'inquiétera-t-elle si le roi règne ou si le roi gouverne, tant qu'elle verra la charte observée, les lois respectées, et toutes les libertés publiques en vigueur, comme elles le sont aujourd'hui? Si l'avis du roi prévaut souvent dans le conseil, c'est sans doute que cet avis est bon et qu'il est émis en bons termes, car ceux qui l'écoutent sont maîtres de le suivre ou de ne le suivre pas; et comme, après tout, ce sont des ministres responsables, nous croyons que leur complaisance, en pareil cas, n'ira jamais bien loin. Nous ne saurions dire au juste de quelle tête est sortie la politique qui a dirigé la France depuis huit ans; mais la France s'en est si bien trouvée; cette politique a été, en général, si bien appropriée à ses besoins, à ses penchans, qu'elle nous semble plutôt l'ouvrage de la France entière que d'un seul homme, ou des ministres plus ou moins habiles qui se sont succédé. Dira-t-on, par exemple, que le ministère de M. Casimir Périer, qui a eu l'honneur de rétablir en France l'autorité qui s'écroulait de toutes parts, et dont semblaient avoir honte ceux-là même qui l'exerçaient, dira-t-on que ce ministère n'a pas été l'ouvrage de la majorité du pays? Le ministère du 11 octobre, qui a continué, malgré quelques fautes, l'œuvre de Casimir Périer, avait-il une autre politique que celle qui était alors dictée par la France, quand elle redoutait la violence des partis et quand elle sentait la nécessité de les dominer? Où donc est le despotisme? Où sont les envahissemens de la couronne?

Un despotisme qui est d'accord avec tout le monde est au moins, on en conviendra, un despotisme très facile à supporter. La seule époque où cette influence despotique de la couronne, et son autorité dans les conseils, pourraient avoir été fatales, ce serait à l'époque du ministère des lois de disjonction et de dénonciation. Mais si, dans ce temps, l'influence de la couronne était excessive et extra-parlementaire, de quel droit M. Guizot et ses amis, qui figuraient alors dans le ministère, viendraient-ils reprocher aux ministres d'aujourd'hui leur prétendue complaisance et leur déférence pour la volonté royale? Si nous admettions, au contraire, que ce fut la seule époque de notre histoire parlementaire, de ces huit années, où l'influence royale s'est trouvée contenue dans les étroites limites de ce qu'on nomme la royauté constitutionnelle, il s'ensuivrait que cette influence n'a dominé de nouveau qu'à la sortie de M. Guizot et de ses amis. Le retour de cette influence se trouverait donc signalé par l'amnistie, par le retrait des lois de rigueur et de réaction, par le système de conciliation, par le rétablissement de la paix publique, du calme

dans les esprits, et de l'ordre dans le pays. A ce compte-là, nous ne nous sentirions pas, en vérité, la force de nous plaindre de cet envahissement et de cet excès de pouvoir!

Mais tout en faisant justice de cette singulière prétention des partis à faire du roi le seul homme de France qui n'aurait pas le droit de s'occuper des affaires de son pays, nous voudrions voir le ministère protester contre ceux de ses amis qui prêchent la prépondérance absolue de l'autorité royale. Entre eux et M. Duvergier de Hauranne qui ne nuit pas moins à ses amis, en demandant la prépondérance absolue de la chambre élective, il y a, ce nous semble, une bonne place à prendre. C'est une thèse qui a été long-temps à l'usage des doctrinaires quand ils étaient au pouvoir. M. Fonfrède la soutenait avec beaucoup d'ardeur, et ce n'est pas lui qui a le moins contribué à faire sortir des affaires ceux qu'il défendait si étrangement. Ces grandes questions de conflit ne devraient être abordées que très modérément par les amis du gouvernement. Dans leur bouche, elles ressemblent trop à une menace, et les menaces du pouvoir ne sont pas comme celles de l'opposition, elles ont du retentissement dans le pays. Le roi a des attributions que personne ne lui conteste. Ceux qui veulent entourer la couronne d'influence et de force, n'ont qu'une manière habile de le faire, c'est de la défendre contre les accusations d'envahissement que l'opposition élève contre elle. Quant à l'omnipotence parlementaire, nous ne croyons pas que la chambre qui voudrait s'en saisir, aurait plus de succès que le roi qui voudrait dominer tout. Nous sommes dans un temps où le respect des droits des autres, est une nécessité pour le roi comme pour les pouvoirs; et, pour notre part, nous ne craignons les empiétemens de personne. Toutefois le ministère qui autoriserait ses amis à prêcher la prépondérance excessive du pouvoir royal, et qui verrait en ce pouvoir la source et la fin de toute autorité, aurait bientôt le sort du ministère qui faisait cause commune avec M. Fonfrède. C'est un devoir pour ceux qui croient, comme nous, aux bonnes intentions de ce ministère, et qui connaissent ses principes, de le mettre en garde contre ce genre de plaidoyers.

Ne sommes-nous pas dans le temps des suppositions absurdes? Le plan de partage de la France, publié à Londres par le libraire Rigwan, a cependant trouvé quelques crédules, même parmi ceux qui l'ont réfuté. Ce plan, trouvé dit-on dans les archives particulières de l'empereur de Russie, et confié particulièrement aux soins du prince Orloff, qui n'est pas prince, est, après les fameuses découvertes américaines dans la lune, l'œuvre la plus absurde qui ait été jetée depuis plusieurs années en pâture aux curieux. Nous remarquons dans ce document, donné *in extenso* par quelques journaux, que la Suisse partage aussi le sort de la France, ou, du moins, que la Russie lui enlève également sa nationalité et en fait présent à la maison d'Autriche. La confédération gauloise, composée de dix-huit états confédérés formés par les provinces de la France et appartenant à l'Angleterre, aux Pays-Bas, à la Prusse, à la Sardaigne, à Naples, au Portugal, à l'Espagne, au pape, aux Bourbons déchus, à la dynastie actuelle et même à la famille de Talleyrand-Périgord,

est une de ces conceptions qui naissent ailleurs que dans les cabinets. Cette pièce décèle, d'ailleurs, une ignorance si complète des intérêts même les plus notoires de l'Europe, qu'il serait puérile de s'y arrêter un moment. Quant au partage, il ne serait pas impossible que quelques hommes d'état ou même quelques souverains eussent conçu autrefois cette idée; mais, telle qu'elle est, la France, loin d'être un embarras pour l'Europe, est le véritable sauve-garde de la tranquillité qui y règne aujourd'hui. La sagesse, la modération, et, il faut le dire, la force de son gouvernement, qui a dompté tant de mauvaises passions depuis huit ans, sont la garantie la plus solide qu'un état ait jamais donnée à ses alliés et à ses voisins. Mais, ce qu'à Dieu ne plaise, alors même que la France serait un foyer de troubles et de confusion, elle n'aurait pas à craindre d'être partagée, et ce serait une entreprise qui tournerait sans doute contre ses auteurs que cette lutte de notre compacte puissance avec tant d'états dont les élémens datent d'hier et sont encore si mal liés entre eux. La France est peut-être le seul état de l'Europe qui n'ait pas des provinces qui frémissent dans les liens qui les enchaînent, comme font les populations de la Lombardie, de Venise, du duché de Posen, des provinces du Rhin, de la Pologne, du Caucase, de l'Irlande, de Gênes, de la Sicile, de la Navarre et tant d'autres encore. Le roman du partage de la France ressemble à l'histoire d'un impotent qui voudrait amputer un homme sain et robuste.

Nous avons nos plaies, comme tant d'autres, il est vrai; mais nous les montrons, tandis qu'ailleurs on les cache; et les plus cruelles, après tout, sont celles qu'on ne voit pas. L'anniversaire des journées de juillet est toujours une époque de redoublement d'exaltation de la part de quelques incorrigibles. Il y a deux jours, on a arrêté, dans une maison de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, quelques membres des sociétés secrètes qui étaient occupés, avec une femme, à confectionner des cartouches. On a saisi dans ce local une grande quantité de munitions, et notamment plus de douze mille balles fondues, des mandrins, des mouies, et divers ustensiles propres à la confection des cartouches et à la fonte des balles. L'individu qui semblait diriger ces travaux se nomme Raban. Il était déjà connu par ses liaisons avec Mlle Grouvelle, qui le nommait habituellement *son Ésope*. Parmi les papiers qui avaient servi à faire les cartouches, on a trouvé une note de frais relative à l'élection d'un député de l'extrême-gauche. Tous les individus arrêtés ont été pris en état de flagrant délit. Depuis long-temps l'autorité était prévenue de leurs menées, et s'occupait de suivre leurs traces.

Les hommes politiques sont en bien petit nombre à Paris, et le ministère, resté en face de la seule opposition de la presse, s'occupe activement à remplir l'intervalle de la session par de bons travaux d'administration. Pendant ce temps, l'opposition parlementaire se repose de ses efforts de la session et se distrait par des voyages. M. Duchâtel, resté seul à Paris, se dispose à visiter la Belgique, et sera remplacé par M. Guizot, arrivé hier pour remplir ses devoirs de juré. Le reste du parti doctrinaire a pris la route du midi, et se rendra de là en Italie, aux bords du lac de Côme, dans la villa louée par

M. Thiers. Tandis que les souverains se réunissent à Tœplitz et à Carlsbad, une sorte de congrès politique se prépare à Côme et dans l'Isolabella, où M. Thiers compte achever son histoire des Médicis. On cite parmi les membres de cette réunion demi-doctrinaire, demi-tiers-parti, M. d'Argout, M. de Rémusat, M. Sauzet, M. de la Redorte, M. Dejean, et quelques autres membres des partis coalisés. C'est là qu'on prépare, dit-on, le plan qu'on doit suivre contre le ministère dans la prochaine session. Ainsi M. Thiers a eu beau quitter la chambre avant la fin de la session et chercher le calme loin du mouvement de l'opposition, la cohue d'opinions mélangées qui voit en lui sa force et son lien le poursuit jusque dans sa retraite, et vient lui demander appui. Le rôle de M. Thiers nous semble meilleur que celui qu'on lui fait jouer, et quelque mouvement qu'on se donne, nous doutons qu'on l'entraîne aussi loin qu'on le pense.

Le maréchal Soult est toujours l'objet de la curiosité et de l'empressement des Anglais. On annonce qu'à son retour, qui doit avoir lieu à la fin de ce mois, le maréchal se rendra directement à Eu, où sera le roi, pour rendre compte à S. M. de sa mission. A son départ pour Eu, le roi doit, dit-on, s'arrêter à Champlatreux, dans le magnifique domaine de M. le comte Molé, et y prendre un déjeuner.

GERFAUT, PAR M. CHARLES DE BERNARD.

Le Nœud gordien, qui a précédé *Gerfaut*, montrait dans M. de Bernard un talent aimable, né pour la gaieté franche et les fines intentions de la comédie. Il décrivait, dans *la Femme de quarante ans*, les phases délicates et variées d'une passion expirante avec toute l'habileté d'un observateur expérimenté. Dans *l'Anneau d'argent*, dans *Un acte de vertu*, il développait sous une forme piquante les parties savamment nouées d'une fable ironique. Il écrivait trop facilement peut-être, mais il n'affectait pas la sévérité, et la verve rachetait le défaut de travail. Le succès du *Nœud gordien* peut donc s'expliquer aisément.

De la nouvelle au roman d'analyse, il y a une distance qui, logiquement, ne peut se combler. Le récit dramatique ordonne la concision, le mouvement, la diversité; le récit d'analyse exige l'épanchement, la simplicité, le calme; il communique aux détails qui paraissent les plus minutieux une valeur inappréciable; il substitue impunément le drame de la conscience au drame de la vie publique, ou de la vie de famille. Les plus légers sourires, les plus fugitives larmes, qui peut dire en quels diamans il les transforme? S'il n'a rien oublié, s'il a rivalisé d'exactitude et de sincérité avec le journal d'une ame ingénue, les jouissances du cœur attendri, de l'expérience satisfaite, suffisent, on le sait, pour amnistier la simplicité des inventions du poète.

Le succès légitime obtenu par *le Nœud gordien* ne donnait donc aucun droit de préjuger la valeur littéraire de *Gerfaut*. M. de Bernard abordait, dans ce dernier livre, une tâche toute différente de celle qu'il avait menée à

bout dans le premier d'une main si sûre et si prompte. Le roman, on peut l'affirmer sans crainte, ne saurait puiser uniquement son intérêt, comme la nouvelle, dans la fécondité de l'invention et dans le classement habile des matériaux qu'elle a fournis. *Gil Blas* et *Cleveland* ne prouvent rien contre cette assertion; car tous ceux qui ont cherché, dans Lesage ou dans Prévost, autre chose qu'une distraction frivole, savent combien, sous l'allure rapide, sous la forme romanesque et compliquée de leurs fables, se cachent d'émotions profondes et sincères, d'épanchemens variés d'une douloureuse expérience. Le rôle joué par l'imagination dans le roman, n'est donc que secondaire auprès du rôle qu'y doivent remplir l'esprit et le cœur, ou, en d'autres termes, la méditation aidée de l'expérience. Aussi les succès obtenus dans la narration ingénieuse et rapide n'autorisent-ils aucun écrivain à aborder avec confiance la narration abondante et soutenue. Le but atteint dans l'une des deux carrières peut suffire à tranquilliser une ambition. Mais si cette satisfaction paraît insuffisante, si l'on aspire à une double victoire, il faut regarder comme inutile l'espace déjà parcouru, et se dévouer sans hésitation à de nouveaux efforts.

La lecture de *Gerfaut* prouve que M. de Bernard s'est efforcé, pour écrire son roman, de rompre avec les habitudes de la nouvelle. Il a dirigé principalement son attention vers l'étude des caractères, et, dans le groupe de personnages qu'il s'était chargé d'animer, il en est peu qui ne se distinguent, en effet, par une ferme et consciencieuse exécution. De la première page à la dernière, Bergenheim, Octave, Clémence, signifient l'honneur rude et austère, l'amour ardent, mais égoïste, et la faiblesse purifiée par le dévouement. L'étude de Scott n'a pas été non plus inutile à M. de Bernard dans la tâche nouvelle qu'il abordait. Les descriptions soigneuses des lieux, des personnages, les dialogues amples et minutieusement commentés, la manière même de poser l'action, de la conduire avec une sage lenteur, à travers des incidens variés, vers un dénouement prévu, sans que la curiosité du lecteur se ralentisse, sans que l'émotion ait le temps de s'apaiser, toutes ces ressources d'amusement frivole ou de plaisir sérieux, découvertes dans une donnée fort simple, recueillies et classées avec un zèle infatigable, ce sont là d'éminens avantages que M. de Bernard a certainement retirés de la lecture du romancier d'Édimbourg. Si l'on classait d'après cela M. de Bernard parmi les imitateurs de Scott, on interpréterait mal nos paroles. L'étude ne doit pas être confondue avec la réminiscence. Si la première peut prétendre à des succès durables, la seconde n'aboutira jamais qu'à des travaux sans valeur.

Le portrait fidèle des hommes et de la vie offre, dans les romans de Scott, une source inépuisable d'émotions. Sans doute Scott ne s'est pas toujours préoccupé dans ses beaux romans d'élever la vraisemblance à la hauteur de la poésie. Mais quand on dénierait aux *Contes de mon Hôte* tout mérite d'exécution poétique, quand on pousserait à l'égard de Scott la sévérité jusqu'à l'injustice, il resterait encore à l'auteur de ces admirables récits une qualité assez rare pour les sauver de l'oubli: cette qualité, nous l'avons dit, c'est l'inaltérable respect des données que fournit l'expérience. Il a été possible

aux imitateurs d'emprunter à l'auteur de *Waverley* son érudition, d'opposer aux tartans et aux claymores des armes et des costumes nouveaux, de restaurer, avec une patience égale à la sienne, le côté pittoresque des siècles écoulés. Mais ce qu'ils n'ont pu lui ravir, c'est l'observation clairvoyante; c'est la profonde connaissance du cœur humain. Au-delà de l'enveloppe brillante et superficielle, l'imitation a dû s'arrêter; mais là commence aussi la tâche de l'étude. Le culte de la vérité morale, tel doit être, pour tout esprit que la frivolité n'habite pas entièrement, le résultat de l'étude de Scott; et c'est à ce culte, en effet, que le livre de M. de Bernard rend hommage.

Octave de Gerfaut, Clémence, Bergenheim, sont tracés dans le roman dont nous parlons avec une attention spéciale. Il est bon, avant de raconter la fable du livre, d'examiner ces trois personnages qui occupent le premier plan. Il sera aisé de voir, après cet examen, si l'action a été subordonnée ou non à l'étude consciencieuse de leurs caractères.

Octave de Gerfaut est ambitieux, égoïste; il a gaspillé, de bonne heure, pour acquérir un nom et une fortune, les plus nobles facultés de son ame et de son esprit; livré bientôt à l'épuisement, au dégoût, il connaît tous les tourmens d'une vieillesse précoce. Après avoir en vain cherché au jeu des joies plus fortes que son ennui, il demande à la vie paisible le remède qu'il n'a pas trouvé dans la vie active. Il voyage; il va en Suisse rafraîchir, dans l'atmosphère des glaciers, son front qu'a brûlé la débauche. Sans doute il est encore un remède à l'ennui qui consume Gerfaut. Ce remède, c'est l'amour. Mais lui sera-t-il donné de le trouver? Son ame hautaine n'est-elle point fermée aux chastes émotions? L'amour, s'il s'emparait de Gerfaut, ne serait point pour lui une source de chastes et paisibles voluptés. Si le hasard plaçait sur son chemin une nouvelle Adèle de Sénange, il dédaignerait l'héroïque résignation de lord Sydenham. Il porterait alors dans l'amour l'orgueil et l'égoïsme qui ont été le mobile des autres actes de sa vie. Cette morne tristesse, qui a résisté aux secousses du jeu, se changerait en une activité fébrile. Il accepterait la lutte; il défierait les obstacles; mais il songerait moins au sort de sa maîtresse qu'aux joies égoïstes du présent. Les voluptés convulsives de la lutte et de la victoire résumeraient pour lui l'amour. Aussi son ame, loin de se guérir en aimant, ne trouverait-elle dans la passion qu'une suite d'angoisses et de joies fébriles, qui, terminées, la laisseraient plus triste et plus vide que d'abord.

Clémence a vu dans le mariage un moyen d'échapper à la surveillance austère d'une vieille parente; le caprice et l'ennui l'ont décidée à accepter la main de M. de Bergenheim. L'amour n'a joué aucun rôle dans cette boutade enfantine. Si la réflexion eût précédé la résolution de Clémence, peut-être eût-elle préféré l'attente et la prudence à une dangereuse précipitation. Mais elle ne s'est pas demandé un moment si sa conduite était folle ou sage; sa sensibilité excessive, son imagination rêveuse, ne lui ont pas fait redouter l'acceptation de nouveaux devoirs. Bientôt elle a compris sa faute; l'ennui châtie son imprévoyance. Dans une existence oisive, presque solitaire, de dangereuses rêveries l'assiégent. L'amour, s'il s'empare d'elle, triomphera

aisément du devoir. Clémence lui offre une proie facile, une victime résignée.

Bergenheim a aimé Clémence d'un amour superficiel qui n'a survécu que peu de mois à la conclusion du mariage. Elevé dans le culte inflexible de l'honneur, il a respecté Clémence, quand il a cessé de l'aimer; il a trouvé dans l'apparente froideur de sa femme un sujet de confiance, et a envisagé l'avenir avec sécurité. La vie militaire a fortifié, dans Bergenheim, les sentimens d'honneur et de loyauté; mais elle l'a privé des leçons que donnent l'expérience et la fréquentation du monde. Sa carrière militaire étant arrêtée en 1830, il a passé de la vie bruyante du soldat à la vie paisible du propriétaire de province, conservant sa rigidité antique et sa généreuse ignorance. L'agriculture, la chasse et la vendange, ne lui laissent point regretter les plaisirs de Paris. Retiré au fond des Vosges, il n'exige pas cependant que sa femme partage ses goûts de solitude. Clémence, selon son caprice, peut vivre dans le monde, près de sa tante, ou chez son mari, dans la retraite. Jamais un soupçon n'a troublé l'ame noble et fière de Bergenheim; d'ailleurs, il se sait jeune et bien fait; sa jeunesse, sa beauté mâle, contribuent à écarter de lui toute inquiétude. Dans sa fatuité innocente, il n'imagine un mari malheureux que sous les traits d'un caduc et imbécile vieillard.

La critique n'a point à s'exercer sur la conception de ces personnages. Ils sont vrais, et entre l'égoïsme, la faiblesse et la loyauté inflexible, il peut se jouer plus d'un drame saisissant. Mais, dans l'exécution, M. de Bernard aurait pu peut-être apporter un goût plus sévère. Il eût pu ne pas exagérer la finesse et la rouerie de Gerfaut; il eût pu ménager dans le rôle de Clémence les rêveries mystiques; il eût pu moins insister qu'il ne l'a fait sur le côté ridicule ou brutal du caractère de Bergenheim, qui est toutefois le mieux tracé, le mieux soutenu du roman. Le roué, la femme dévouée, le gentilhomme austère, seraient devenus plus attachans et auraient mieux mérité notre sympathie; la vraisemblance et l'émotion y auraient gagné.

Il reste à examiner si l'action du roman ne contredit pas ces trois caractères. Cette action est simple et peut se raconter en quelques mots. Dans les salons de Paris, Mme de Bergenheim a connu le vicomte de Gerfaut. L'amour resserre une liaison d'abord insignifiante. Octave, grace à un expédient romanesque, revoit Clémence au château de Bergenheim. Les obstacles irritent son orgueil; il les combat avec patience; la certitude d'être aimé soutient son courage. Clémence est faible; l'ennui et l'isolement la livrent sans défense. L'égoïsme d'Octave est près d'être satisfait; mais sur son chemin il rencontre l'austère loyauté de Bergenheim. Celui-ci provoque Octave au nom de l'honneur outragé, de l'amitié méconnue. La balle de Gerfaut frappe Bergenheim; le suicide termine les jours de Clémence devant le cadavre de son mari. Gerfaut continue sa route; sans doute son cœur est en proie à des regrets amers; mais l'orgueil se charge de la guérison. Le souvenir de la mort de Clémence lui inspire des œuvres éloquentes qui assurent l'immortalité à son nom. La gloire réussit avec une merveilleuse promptitude à fermer les plaies de l'amour.

La conception de *Gerfaut*, on le voit, ne blesse en aucun point la vraisem-

blance. L'exécution révèle dans M. de Bernard un romancier habile et spirituel. Les personnages secondaires qui entourent le groupe principal sont bien choisis et finement tracés. La vieille tante de Clémence est une caricature de bon goût; la réminiscence de Chérubin est évidente dans Aline; mais l'intérêt qu'excite la jeune pensionnaire demande grace pour la réminiscence. Quant à Marillac, nous avons blâmé les intentions bouffonnes de ce personnage. Il est juste d'ajouter qu'en plusieurs endroits le rôle du compagnon de Gerfaut respire une heureuse et franche gaieté.

M. de Bernard a fort habilement disposé les matériaux de son roman. La dernière partie du second volume mérite surtout des éloges Les divers incidens qui la remplissent sont inventés et combinés avec beaucoup d'art. Si l'on excepte quelques passages, entre autres, l'autobiographie de Gerfaut et la scène de la grotte, la première partie du roman ne se distingue pas moins que la seconde par une disposition habile et attachante.

Pour conclure, il nous reste à parler du style de *Gerfaut*. Comme le style du *Nœud Gordien*, il est vif et agréable, mais il pèche par trop d'abondance et de facilité. Si la fable de *Gerfaut* était moins intéressante, ces défauts seraient des inconvéniens graves. Mais les lecteurs de M. de Bernard trouveront dans leur amusement un motif pour ne pas se montrer sévères. La verve plaidera auprès d'eux pour le défaut de patience et n'aura point de peine à gagner la cause de l'écrivain. D. M.

— *Le Constitutionnel* paraît ambitionner le rôle de biographe de nos jeunes écrivains. C'est une ambition fort louable sans doute. Seulement nous l'engageons à plus de circonspection, à l'avenir, dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'est imposée. Quel n'a pas été notre étonnement de lire dans *le Constitutionnel* du 23 juillet : « Une erreur malheureuse, commise à la *Revue de Paris*, avait fait tomber pour quelque temps des mains de M. Granier le sceptre de la critique littéraire. Il s'était chargé de rendre compte du roman de M. Sandeau, *Madame de Sommerville*. Ayant lu rapidement les premières pages, il soupçonna que le roman devait se terminer par un inceste. La moralité de l'écrivain fut soulevée de cette hardiesse si commune dans la littérature moderne; une chaude indignation lui dicta des phrases flétrissantes et colorées d'un style pompeux; elles étonnèrent ceux des lecteurs de la *Revue de Paris* qui avaient lu jusqu'à la fin le roman de M. Jules Sandeau. L'inceste ne s'y trouvait pas; les prévisions de M. Granier l'avaient égaré; il dut s'abstenir pendant quelque temps d'écrire à la *Revue de Paris*. » Si le naïf écrivain qui a imprimé ces lignes avait pris la peine de consulter notre collection, il se serait facilement assuré que jamais la *Revue de Paris* n'a inséré un article de M. Granier sur *Madame de Sommerville*. Il est très vrai que l'article fut écrit; mais la direction de la *Revue de Paris*, qui paraît apporter plus de soin que certains journaux dans l'examen des travaux littéraires qu'elle publie, s'aperçut promptement de l'erreur de l'écrivain, et refusa de l'insérer. M. Granier reconnut lui-même sa méprise en homme d'esprit; et ne quitta point la rédaction de la *Revue*.

F. Bonnaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.

Doña Luisa. — Première partie, par Mme Ch. Reybaud. 5
Traces de l'Histoire dans l'Algérie, par M. B. de Xivrey. 35
Traditions Finlandaises, par M. X. Marmier. 52
Bulletin. 67

Doña Luisa. — Deuxième partie, par Mme Ch. Reybaud. 73
Orland de Lassus, par M. Castil-Blaze 115
Critique littéraire. — *Les Poésies nouvelles*, par M. D. M. 131
Bulletin.. 142

Le Neveu de Birague, par M. Paul de Musset. 172
Le Sinaï (Impressions de voyages). — XII. Saint Louis à Damiette, par MM. A. Dauzats et Alex. Dumas. 179
Écrivains contemporains. — M. de Lamartine. — *La Chute d'un Ange*, par M. Chaudes-Aigues. 194
Bulletin.. 209

Le Sinaï (Impressions de voyages). — XIII. Bataille de Mansourah, par MM. A. Dauzats et Alex. Dumas. 217
Madame de La Fayette, par M. Gérusez. 241
La Session de 1838. — M. Duvergier de Hauranne et le Ministère, par un Député. 250
Poètes suédois au XVIIIe siècle, par M. X. Marmier. . . . . 275 - 267
Bulletin. 212

La Seconde Vue d'Écosse, par M. A. Delrieu. 296
La Neuvaine de la Chandeleur. — Première partie, par M. Ch. Nodier. 337
Bulletin.. 357
Critique littéraire. — *Gerfaut*, de M. Charles de Bernard, par M. D. M.. 363

REVUE

DE PARIS.

LVI.

LA NEUVAINE

DE LA CHANDELEUR.

SECONDE PARTIE.

J'ai dit que l'étrange illusion qui remplissait toute ma vie, qui absorbait toutes mes pensées, depuis la nuit de *la Chandeleur,* était devenue équivalente pour moi aux vérités les plus positives. Le résultat de mes recherches lui avait donné une extrême vraisemblance. Le concours inattendu des projets de mon père avec l'époque et les circonstances de mon rêve, le faisait sortir de la classe des rêves ordinaires. Ce n'était plus un rêve, c'était une révélation; Dieu lui-même, touché de la soumission de mes prières, m'avait choisi l'épouse que j'allais chercher. Cette idée augmentait mon bonheur de toute la sécurité dont le bonheur passager des hommes a besoin pour être réellement quelque chose. Disposé par caractère à recevoir facilement l'impression du merveilleux, je m'abandonnai sans résistance à celle-là. Les cœurs qui ressemblent au mien n'auront pas de peine à me comprendre.

J'embrassais pour la première fois la pensée d'un bonheur dont rien ne paraissait devoir troubler la sérénité; je volais vers Cécile dans toute la confiance, dans tout l'abandon de mon cœur; et, par une singulière rencontre, qui me semblait faite exprès pour moi, la fin de ce doux hiver avait pris tout à coup les graces et jusqu'à la parure du printemps. Les frimats avaient disparu de la base à la cime

des montagnes, un air tiède et embaumé circulait à travers les massifs toujours verts des sapins; les pousses précoces des autres arbres commençaient à se colorer de ces nuances d'un rouge vermeil qui peignent les bourgeons pressés d'éclore; et de petites fleurs, inconnues de la saison, émaillaient la mousse comme une semence de perles. Nous n'étions cependant qu'à la fin de janvier, et je fus frappé d'un étrange saisissement, quand je remarquai que le jour de la noce de Claire était précisément le jour de *la Chandeleur*. J'arrivai à temps pour assister à la célébration: une joie modeste et religieuse, sans mélange d'aucune inquiétude, remplissait tous les esprits; la physionomie des mariés exprimait un contentement parfait, mais céleste, calme et recueilli. Le jeune homme était beau, plein de tendresse et de prévenances, et toutefois sérieux, de sorte qu'on l'aurait moins pris pour l'heureux fiancé de la veille que pour un ange envoyé par le Seigneur pour présider au mariage d'une chrétienne. Lorsque la cérémonie fut achevée, je m'approchai de ma cousine, et je lui dis doucement, en portant sa main à mes lèvres : J'aime à croire, petite amie, que cet époux est celui qui t'a été annoncé dans la veillée de *la Chandeleur?* — Claire éleva les yeux sur moi en rougissant, avec un regard qui semblait dire : Comment savez-vous cela?...— et puis, elle me répondit en me pressant la main : « Je n'en aurais pas épousé un autre. » — Oh! non, sans doute, car elle savait bien que cette destinée de sa vie, c'était Dieu qui la lui avait faite! Je me sentis agité d'une émotion délicieuse et impossible à décrire, en songeant qu'une pareille félicité m'était promise.

Pendant que les fêtes du mariage de Claire me retenaient aux bois d'Arcey un peu plus long-temps que je n'aurais voulu, mon excellent père avait prévenu M. de Saverny sur ma visite, dont celui-ci, curieux de me connaître d'abord, n'avait pas jugé à propos d'avertir Cécile. Lorsque j'eus présenté ma lettre au colonel, il se contenta d'y jeter un regard et un sourire, et venant à moi les bras ouverts : — Je n'ai pas besoin, me dit-il avec une tendre cordialité, de m'informer de ton nom; tu ressembles tellement à l'ami de ma jeunesse, qu'il me semble le voir encore quand toutes les matinées rappelaient un de nous deux auprès de l'autre. Tu es seulement un peu plus grand. Sois le bien-venu, mon garçon, comme un ami, comme un fils, si ton cœur parvient à se faire entendre, ainsi que je l'espère, de celui de ma Cécile. Et puis, maintenant, assieds-toi et repose-toi, pendant que je lirai la lettre de ton père, et que je te considérerai plus à mon aise. —

La douceur de cet accueil fit venir à mes paupières quelques douces

larmes, que je cherchai à réprimer en promenant ma vue sur l'intérieur de l'appartement : un chapeau de paille, garni d'un frais ruban bleu de ciel, était pendu à un clou; c'était celui de Cécile. Une harpe était placée dans un des angles du salon; c'était la harpe de Cécile. Un sac à mailles d'acier avait été abandonné négligemment sur un fauteuil voisin du mien, et j'y distinguais aisément le chiffre en clouterie qui m'avait frappé, dans la nuit de ma vision; c'était le chiffre de Cécile... — Et cependant, si ce n'avait pas été Cécile!... Cette idée, qui ne m'était pas encore venue, surprit tout à coup mes esprits, et me glaça de terreur. Je me trouvais engagé de la manière la plus sacrée, la plus irrévocable, par les vœux que j'avais exprimés à mon père, par la démarche que je faisais auprès de M. de Saverny, et mon aveugle précipitation n'aboutirait peut-être qu'à me séparer pour toujours de l'épouse qui m'était promise. Un frisson mortel parcourait mes membres, quand j'aperçus loin de moi un portrait de jeune femme coiffée d'un chapeau de paille; je recueillis toutes mes forces pour y courir, persuadé que la maladresse même d'un peintre de village ne serait pas parvenue à me dissimuler entièrement des traits si bien empreints dans mon cœur. J'arrivai, je restai pétrifié de désespoir; la foudre, tombée sur ma tête, ne m'aurait pas accablé d'un coup plus cruel. C'était le portrait d'une femme charmante, dont la physionomie avait quelque rapport avec celle de ma Cécile imaginaire. Ce n'était pas elle.

Mes jambes fléchissaient sous moi, quand le bras de M. de Saverny, passé autour de mon corps, me soutint : Hélas! me dit-il en essuyant une larme, tu ne verras plus celle-là! c'est Lidy, ma belle et douce Lidy! c'est la mère de notre Cécile! Puisses-tu ne jamais éprouver comme moi l'horrible douleur de survivre à ce que tu aimes!... —

Je me retournai vers lui, je m'appuyai sur son sein, et je baignai ses joues de mes pleurs, mais sans démêler, dans mon émotion, s'ils étaient produits par l'attendrissement ou par la joie. Il n'y avait plus rien qui démentît mes espérances, il n'y avait plus rien qui ne parût les confirmer. Mon effroi s'évanouit.

— Oui, tu seras mon fils, reprit M. de Saverny, du ton d'une résolution solennelle, tu seras mon fils, car tu as une ame! Tu seras l'époux de Cécile, si elle y consent! Et pourquoi n'y consentirait-elle pas? ajouta-t-il en me regardant avec complaisance et en m'embrassant encore. Je n'avais réellement pas encore remarqué que tu fusses si bien.

— Causons maintenant, continua-t-il en me faisant asseoir et en

prenant ma main dans la sienne. Les bienséances ne permettaient pas que tu logeasses chez moi, mais nous nous y verrons tous les jours, pendant le temps que tu as à passer à Montbéliard avant d'aller reprendre tes études. La douce intimité qui doit précéder un engagement sérieux et inviolable, s'établira d'elle-même. Il ne faut pas procéder légèrement dans les affaires de la vie entière et de l'éternité. Cette époque d'épreuves a d'ailleurs un charme que le bonheur lui-même fait quelquefois regretter, et j'imagine que ton père te l'a dit comme moi; et puis, elles ne seront ni longues, ni rigoureuses, car les vieillards ont encore de meilleures raisons que les jeunes gens pour se hâter d'être heureux. Je te parle en tout ceci, comme si je n'avais point de doute à former sur un consentement réciproque entre la jeune fille et toi, et Dieu me garde de me tromper! Mais j'y suis autorisé par les communications que ton père m'a faites, et dont il résulte, à mon grand étonnement, que tu aimes déjà ma Cécile. Ce qu'il y a de plus étrange, s'il est possible, c'est que son cœur naïf qui ne m'a jamais rien caché, se sent entraîné vers toi du même penchant, quoique vous ne vous soyez jamais vus.... à moins pourtant que ma vigilance n'ait été déjouée par quelqu'un de ces artifices que la jeunesse pratique d'instinct et que la vieillesse oublie. Ah! je te le déclare, c'est là un point sur lequel je désire avec ardeur des éclaircissemens, et ma bonne et franche amitié pour toi me donne quelque droit à les obtenir!...

M. de Saverny me regardait fixément, et le trouble où sa question me plongeait ne pouvait pas lui échapper. Je baissai les yeux, j'hésitai, je cherchai une réponse et je ne la trouvai pas.

— Je jure sur l'honneur, monsieur, répondis-je enfin, que je n'ai jamais vu Cécile, que je n'ai jamais vu son portrait, que je n'ai jamais eu l'audace de lui écrire, que son nom m'était connu depuis deux jours à peine, quand mon père l'a prononcé devant moi. Cependant, je l'aime depuis près d'un an; je l'aime pour toute ma vie! Je l'aime plus que je ne me croyais capable d'aimer, du moment où vous avez daigné m'apprendre que nos ames s'étaient entendues! Voilà la vérité, monsieur! Le reste est pour moi-même un incompréhensible mystère!

— Incompréhensible, en effet, reprit M. de Saverny d'un air soucieux, tout-à-fait incompréhensible, car je ne suppose pas que tu puisses mentir!... Et cependant.

— Et cependant, je ne vous ai rien déguisé : j'en prends à témoin la puissance inconnue qui m'a ménagé tant de félicités, et qui a jeté

dans mon sein l'amour dont je viens demander le prix. N'est-il donc point d'exemple de ces sympathies qui s'emparent de nous à l'insu de nous-mêmes, et qui nous entraînent avec toute la véhémence d'une passion? La Providence, qui veille au bonheur à venir des familles, n'a-t-elle jamais préparé, dans le trésor de ses graces, de semblables rapprochemens? Ce qu'elle a fait pour tous les êtres créés, ne l'a-t-elle jamais fait pour l'homme? C'est ce que j'ignore profondément, et c'est pourtant ce qu'il faut que je croie, car je n'ai point d'autre explication à vous donner...

— Bon, bon! reprit M. de Saverny. C'est qu'on jurerait qu'ils se sont concertés; ne faudra-t-il pas croire maintenant qu'ils se sont vus et aimés en rêve? Si le secret de ce genre de rendez-vous vient à se répandre, c'en est fait pour toujours de la surveillance paternelle. Je la mets bien au défi d'aller jusques-là. Qu'importe au reste, ajouta-il, pourvu que vous vous aimiez, puisque je ne souhaite pas autre chose? Voilà ce que nous saurons tous avant peu d'une manière plus positive, car tu dîneras avec Cécile... demain.

— Demain, m'écriai-je! Et je ne tardai pas à regretter cette expansion indiscrète; mais je m'étais flatté de l'espoir de la voir plus tôt.

— Demain, dit-il en souriant. C'est plus tard que tu ne voudrais, mais ce délai n'est pas assez long pour te causer une véritable affliction. Ce demain, si redoutable pour les amans, n'est l'éternité que pour les morts. Je n'avais pas voulu prévenir Cécile de ton arrivée; je m'étais réservé le plaisir de découvrir, à votre première entrevue, quand je te connaîtrais déjà un peu, ce qu'il y a de réel dans votre sympathie, et j'ai saisi volontiers l'occasion de tenir ma fille éloignée à l'instant où je t'attendais. Une nombreuse famille catholique du pays, dans laquelle Cécile ne compte pas moins de six amies, toutes sœurs, solennise aujourd'hui l'anniversaire de naissance d'une bonne aïeule, qui est ma vieille amie, à moi. Comme les longues retraites de la *Chandeleur* sont finies, et que le temps qui nous reste à passer d'ici au carême est consacré, par un usage immémorial, à des divertissemens plus ou moins innocens, mais que la piété même ne s'interdit pas, on dansera, on se réjouira, on se déguisera, je crois même qu'on sera masqué. Ne t'effraie pas, mon garçon : le programme de la fête n'admet que les femmes, et aucun homme n'y sera reçu, mari, père ou frère, avant l'heure où il convient que les douces brebis rentrent au bercail. En attendant, nous allons dîner tête-à-tête, car voilà Dorothée qui nous appelle...

Notre petit repas fut aussi agréable et aussi gai qu'il pouvait l'être

sans Cécile, car M. de Saverny était d'un caractère cordial et enjoué, comme la plupart des hommes d'un certain âge dont la vie a été bonne et honnête. Comme nous étions près de quitter la table :

— Sais-tu, me dit-il tout à coup, qu'il me vient une idée dont tu me sauras probablement quelque gré, car ton impatience s'est trahie tout à l'heure par un mouvement sur lequel je ne me suis pas mépris. Nous essaierons au moins de la tromper jusqu'à demain, puisque demain te paraît si loin, et en voici le moyen. J'ai dû te rassurer sur la composition de la petite société dont ma fille fait aujourd'hui partie, en t'affirmant que les parens seuls y sont reçus, et cela est exactement vrai; mais cette règle n'est pas si rigoureuse que je ne puisse la faire fléchir en ta faveur. J'entrerais seul d'abord, et en quelques mots d'entretien, j'aurais sans doute aplani toutes les difficultés. Un domestique, aposté d'avance, attendrait de moi le signal convenu pour t'introduire, et tu serais accueilli, sans autre éclaircissement, en ami de la maison. Il est bien convenu que nous jouerions notre rôle avec toute l'adresse dont nous sommes capables et que nous aurions soin de paraître entièrement étrangers l'un à l'autre. De cette manière, je pourrai apprécier ce qu'il y a de réel dans ces merveilleuses sympathies dont tu me parlais tantôt, car rien ne t'empêchera, sinon de voir Cécile, au moins de l'entretenir avec liberté, et j'espère que tu n'auras pas beaucoup de peine à la reconnaître sous son déguisement de fiancée de Montbéliard.

— Elle est déguisée en fiancée de Montbéliard, dites-vous? En fiancée de Montbéliard! serait-il possible!

— Eh bien! oui, en fiancée de Montbéliard, continua-t-il sans prendre garde à mon agitation dont il ne soupçonnait pas le motif. Cela est de bon augure, n'est-il pas vrai? Mais ce costume est si gracieux, il a tant d'attrait pour les jeunes filles que plus d'une de ses compagnes pourrait l'avoir choisi comme elle. Dans ce cas, tu la distingueras des autres à un petit rameau de myrte, séparé de son bouquet, qu'il lui a pris fantaisie d'attacher sur son sein, et auquel je dois la reconnaître moi-même.

Cette seconde circonstance, qui me rappelait si vivement une des particularités de mon songe, me causa une nouvelle émotion, mais je parvins à m'en rendre maître, et je ne répondis à la proposition de M. de Saverny que par les témoignages de la plus tendre reconnaissance. Une heure après, il avait exécuté son projet dans tous ses points, et j'étais auprès de Cécile. Je la distinguai aisément aux indices que son père m'avait donnés. Il me sembla même que je l'aurais reconnue

sans cela. De son côté, elle avait manifesté quelque émotion à mon approche, et quand j'eus obtenu la permission de prendre une place qui était restée libre auprès d'elle, je crus m'apercevoir qu'elle tremblait.

— Excusez, lui dis-je, une témérité que le masque et le déguisement expliquent au moins un peu. Étranger ici à tout le monde, ou presque à tout le monde, je vous importune probablement du voisinage d'un inconnu; et je doute beaucoup que mes traits vous rappellent un de ces souvenirs qui donnent matière aux entretiens malicieux du bal masqué.

— Je ne comprends pas ce genre de plaisir, répondit-elle, et je n'imagine aucune circonstance qui puisse m'inspirer la fantaisie de m'y livrer. Dans tous les cas, vous n'auriez pas à redouter de moi ces petites contrariétés qui occupent ici tout le monde et qu'on paraît trouver amusantes; car je ne crois pas, en effet, avoir jamais eu l'honneur de vous voir.

— Jamais, lui dis-je, en vérité?...

— Jamais, interrompit-elle avec un rire forcé, si ce n'est peut-être en rêve; et vous pouvez en croire à ma parole, car je suis incapable de feindre; je n'ai pas même entrepris de déguiser ma voix.

C'était sa voix en effet, la voix que j'avais entendue plus d'une année auparavant, mais qui n'avait cessé depuis de retentir dans mon cœur.

— Permettez-moi donc, répliquai-je avec chaleur, de chercher entre nous quelque motif de rapprochement qui puisse suppléer aux douces habitudes d'une connaissance déjà faite; mon nom, ou plutôt celui de mon père, a dû être prononcé plus d'une fois devant vous par le vôtre, et je n'ignore point que c'est à la fille de M. de Saverny que je parle. Ce nom serait-il assez malheureux pour n'éveiller dans votre ame aucune espèce de sympathie? Je m'appelle Maxime...

Et j'avais à peine prononcé deux syllabes de plus que Cécile tressaillit en tournant sur moi des regards qui semblaient exprimer un mélange d'attendrissement et d'effroi.

— Oui, oui, s'écria-t-elle d'un son de voix altéré, votre nom m'est bien connu. Il est cher à mon père — et à moi aussi — parce qu'il nous rappelle des souvenirs qui ne s'effacent jamais d'un cœur honnête, ceux de la reconnaissance!.. — Il est donc vrai, continua Cécile en s'entretenant avec elle-même, comme si elle avait subitement oublié ma présence, mais de manière à ne pas me laisser perdre une de ses paroles. — Ce n'était point une illusion! tout s'est accompli

jusqu'ici; tout s'accomplira sans doute. — Que la volonté de Dieu soit faite!

Et elle tomba dans un sombre abattement où toutes ses idées parurent s'anéantir.

Une de ses mains touchait presque à ma main. Je m'en emparai sans qu'elle fît le moindre effort pour me la dérober. Seulement elle me regarda d'un œil plus attentif.

— C'est lui! dit-elle.

— Oh! ma vue ne doit pas vous causer d'alarmes, repris-je en pressant sa main dans les miennes. Le sentiment qui m'a conduit auprès de vous est pur comme votre cœur, et il a l'aveu d'un père dont votre bonheur est l'unique pensée. Vous êtes libre, Cécile, et notre destinée à venir ne dépend que de vous.

— Notre destinée à venir ne dépend que de Dieu, répondit-elle en penchant sa tête sur son sein avec un soupir profond. — Mais vous avez parlé de mon père. Vous l'avez déjà vu sans doute. Il sait qu'à cette heure de la nuit, j'éprouve depuis quelque temps un mal inexprimable qui m'étouffe et qui me tue. Je souhaitais si vivement d'en prévenir l'accès! Comment mon père n'est-il pas venu?..

Quoique M. de Saverny m'eût dit quelque chose de cet accident qui n'inspirait aucune crainte, l'expression de souffrance qui accompagnait ces paroles me glaça le sang. M. de Saverny s'était d'ailleurs arrêté devant nous au moment même où elle paraissait le chercher dans la salle d'un regard inquiet. Je m'étonnai qu'elle ne l'eût pas vu.

— Je suis près de toi, dit-il en l'enveloppant d'un bras qui la soutint, car elle allait défaillir.

Elle s'appuya sur son sein et y passa un de ces instans d'angoisse qui sont si longs pour la douleur. Une de ses mains, que je n'avais pas abandonnée, s'était d'abord crispée sur mes doigts, et puis elle s'était relâchée et refroidie, comme si elle eût été gagnée par la mort. Je poussai un cri de terreur.

Les amies de Cécile s'étaient empressées autour d'elle, et, dans les soins qu'elles lui prodiguaient, elles avaient dérangé son masque. Hélas! tous mes doutes étaient dissipés, mais une pâleur effrayante couvrait ces traits si chers à ma mémoire. Je sentais la vie prête à m'échapper aussi, quand Cécile respira, releva son front et promena ses regards sur les personnes qui l'entouraient.

— Ah! dit-elle, c'est bien; je suis mieux, je vis, je ne souffre plus. Je vous demande pardon à tous, et je vous remercie. Cette crise n'est

jamais longue, mais j'aurais voulu vous en épargner le souci. Il fallait ne pas venir ou partir plus tôt. — Et cependant, ajouta-t-elle en se tournant à demi de mon côté — cependant, je regretterais de n'être pas venue ou d'être trop tôt partie. Je n'interromps pas plus longtemps vos plaisirs; l'air et la marche vont achever ma guérison.

Nous partîmes peu de temps après, et M. de Saverny, rassuré, me confia le bras de sa fille. Elle était près de moi, près de mon cœur. Je communiquais librement avec sa pensée; je respirais son haleine; je possédais les dix minutes de vie pleine et heureuse que Dieu m'avait réservées sur la terre, et j'en jouissais avec délices, car aucun souci n'en altérait la pureté. Cécile ne souffrait plus; elle l'avait dit, elle le répétait à chaque pas. Elle marchait d'un pied sûr et léger; elle paraissait heureuse; elle riait en parlant de ce mal capricieux, qui ne la saisissait que pour l'effrayer de l'incertitude et de la rapidité de nos plaisirs. M. de Saverny, un bras passé autour d'elle, se félicitait de la trouver si bien, et de pouvoir attribuer le malaise passager qu'elle venait d'éprouver aux fatigues de la danse, ou à quelque soudaine émotion dont il se refusait gaiement à pénétrer le mystère. L'espace que nous avions à parcourir était fort court, et je ne savais pas si je devais désirer qu'il se prolongeât sans fin pour éterniser la pure félicité que je goûtais, ou que le terme en fût atteint plus vite pour rendre plus tôt à Cécile le repos dont elle avait besoin. Nous étions arrivés; la main de Cécile se dégageait de la mienne, et je ne sais quoi me disait que cette nuit serait trop longue. Je ressaisis cette main qui m'échappait, et je n'osai la porter à mes lèvres; mais je la pressai peut-être avec plus d'amour, et je crois que la main de Cécile me répondit... La porte s'était ouverte.

—A demain, dit M. de Saverny, à demain! Demain, le plus beau jour de notre vie à tous, si mes espérances ne sont pas trompées... Mais la nuit est à demi passée; ce beau demain doit déjà toucher à sa deuxième heure, et Cécile a besoin de dormir long-temps, car sa santé nous a un peu inquiétés aujourd'hui. A quatre heures du soir, continua-t-il en m'embrassant, et cette fois-là nous serons trois à table, en attendant mieux. Bien des occupations pourront abréger pour toi le temps qui nous reste à n'être pas ensemble : le sommeil, la toilette et l'espérance.

Ils entrèrent; la porte retourna lentement sur ses gonds, et Cécile me jeta d'une voix émue un adieu que j'entends encore.

Le sommeil que M. de Saverny m'avait promis ne m'accorda pas ses douceurs, et je l'attendis inutilement jusqu'au lever du soleil dans une insomnie inquiète et fiévreuse dont je ne m'expliquais point les

alarmes. Il ne me surprit plus tard que pour me faire changer de supplice. Je voyais Cécile cependant, mais je la voyais comme elle m'était un moment apparue, pâle, défaillante, le front couvert des ombres de la mort; ou bien, elle penchait vers mon oreille sa tête voilée de cheveux épars, en me répétant cet adieu sinistre qu'elle m'avait adressé quelques heures auparavant. Je me retournais alors de son côté pour la retenir, et mes mains ne saisissaient qu'un vain fantôme. Quelquefois je sentais ma face comme effleurée par le vol d'un oiseau nocturne, et quand je m'efforçais de suivre du regard l'objet inconnu de mes craintes, j'apercevais Cécile encore qui s'enfuyait sur des ailes de feu en m'appelant à sa suite. « Ne viendras-tu pas? me criait-elle avec un long gémissement. Pourquoi m'as-tu laissé partir la première? Que deviendrai-je dans ces déserts, si je n'y suis accompagnée de quelqu'un qui m'aime et qui me protége? » — « Me voilà! répondis-je enfin; » et l'éclat de ma voix me réveilla. Le jour était fort avancé. Cette nuit sans fin s'était prolongée de toutes les heures de la matinée. C'était un dimanche; on sonnait le dernier office à la chapelle catholique.

Je m'étais déjà quelquefois vaguement reproché de n'avoir pas encore reconnu par un seul témoignage de piété le bienfait de ma divine protectrice. Je me hâtai de gagner l'église, et de m'y mêler au petit nombre des fidèles. J'arrivai au moment où le prêtre se rendait à la chaire. C'était un homme à cheveux blancs, dont la noble figure portait l'empreinte d'un chagrin profond, tempéré par la résignation et par la foi. Il s'arrêta un instant devant moi, et me regarda fixement, comme s'il avait été surpris par l'aspect d'un chrétien étranger à son auditoire ordinaire, ou comme s'il eût été préoccupé, au moment de me voir, d'une impression que je venais retracer à son esprit. Il soupira, passa, monta à sa chaire, y donna quelques minutes à un acte d'adoration auquel je m'associai par de ferventes prières, se recueillit et parla. Son discours avait pour objet les vaines espérances des hommes qui ont placé leur avenir dans les choses de la terre, et qui ont compté, pour régler leur vie, sans les décrets éternels de la Providence. Il déplorait l'aveugle présomption de la créature, dont la faible intelligence ne peut comprendre ni les causes ni les motifs des évènemens les plus simples, qui ne sait rien du passé, qui ne sait rien du futur, qui ne sait rien de ce qui touche à ses seuls intérêts véritables, aux intérêts de son ame immortelle, et qui se révolte jusqu'au désespoir contre de misérables déconvenues de cette vie fugitive, parce qu'elle est incapable de pénétrer dans les vues secrètes de

Dieu. « Et cependant, ajoutait-il, qu'est-ce donc que cette vie qui occupe toutes vos pensées, pour qu'on attache la moindre importance à ses plus sérieuses vicissitudes? Qu'est-ce que la pauvreté? qu'est-ce que le malheur? qu'est-ce que la mort, sinon d'imperceptibles accidens de position et de forme dans l'immensité des siècles qui vous appartiennent? Epreuves nécessaires d'une ame mal affermie, ou conditions irrévocables de l'ordre universel, ces accidens qui indignent votre orgueil et qui brisent votre constance, doivent concourir peut-être, dans le plan sublime de la création, à l'ensemble de sa merveilleuse harmonie. Ce qui est, c'est ce qui doit être, car Dieu l'a permis. Vous ne savez pas pourquoi il l'a permis, et vous ne pouvez pas le savoir; mais ce que vous ne savez pas, Dieu le sait!... »

Le langage de ce prêtre vénérable était nouveau pour mon esprit. Les méditations dans lesquelles il m'avait plongé absorbèrent tellement mes facultés que je m'aperçus à peine de ma solitude au milieu de l'église, à l'instant où l'on éteignait les dernières lumières du sanctuaire. C'était l'heure que m'avait indiquée M. de Saverny, l'heure si impatiemment attendue, l'heure si lente à venir où je devais enfin voir Cécile! — Cécile dont je pouvais me croire aimé, Cécile que j'adorais! — Je la nommai à haute voix, comme si elle pouvait déjà m'entendre, et toutes mes idées, toutes les inexplicables inquiétudes dont j'étais tourmenté depuis la veille vinrent s'anéantir dans le sentiment de mon bonheur. Il me semblait si bien savoir qu'elle était à moi, et qu'elle était à moi pour toujours?

La rue que je parcourais, et que j'avais vue presque déserte la veille, était alors remplie de monde. J'attribuai d'abord cette différence à la solennité du dimanche, mais je ne pus pas m'expliquer pourquoi cette foule, que devaient appeler en des sens différens les loisirs d'un jour de fête, se tenait au contraire immobile, ou se bornait à se former çà et là en groupes silencieux. Comme j'avais hâte d'arriver, je me frayais rapidement un passage au travers de ces petits attroupemens, et je n'y saisissais qu'au hasard quelques paroles confuses, dont la plupart ne composaient point de sens suivi. — « Un anévrisme, disait-on, on ne meurt point d'un anévrisme à cet âge. — On meurt quand l'heure de mourir est venue, répondait l'interlocuteur. » — Un peu plus loin, c'était un jeune homme qui paraissait me porter envie. « Que ne suis-je à la place de cet étranger, disait-il, du moins il ne l'a pas connue! » — Plus loin encore, une petite fille parée et voilée, qu'une de ses compagnes écoutait en pleurant : « A deux heures et demie, en sortant du bal... Elle avait bien dit qu'elle

ne serait jamais fiancée! » — Une horrible lumière éclaira ma pensée. Je n'étais plus qu'à vingt pas de la maison; je courus... — Mon Dieu! tant d'années écoulées n'ont pu affaiblir l'impression de cet affreux moment.

La porte était drapée de blanc; dans l'allée il y avait un cercueil drapé de blanc. Quelques flambeaux l'entouraient.

— Qui est mort! qui est mort dans cette maison! m'écriai-je en saisissant violemment par le bras un homme qui paraissait veiller à cet appareil.

— Mlle Cécile de Saverny.

Je tombai sans connaissance sur le pavé, et quand je revins à moi, par rares intervalles, ma raison m'avait abandonné. Je ne sais combien de jours cela dura.

Cependant, mes yeux se rouvrirent tout-à-fait à la lumière, mais je restai long-temps sans pensée, sans réflexion, sans souvenir. Je venais d'acquérir ou de retrouver le sentiment que j'étais, mais sans savoir encore ce que j'étais: il faudrait rester comme cela.

Quelque mouvement qui se faisait près de moi, le bruit d'un soupir, d'un sanglot peut-être, attira enfin mon attention. Debout à mon côté, je reconnus le vieux prêtre dont j'avais un jour entendu les puissantes et sévères paroles; il me regardait de l'air impassible d'un juge qui n'attendait plus qu'un mot de ma bouche pour m'absoudre ou me condamner. Plus loin, vers le pied de mon lit, un autre vieillard venait de se lever de sa place, et se précipitait vers moi, en me tendant des bras tremblans.

— Mon père, m'écriai-je, en cherchant ses mains pour les porter sur mes lèvres, mon père, est-ce vous?...

— Il m'a donc reconnu, dit-il! vous voyez bien qu'il m'a reconnu! j'ai encore un fils. Mon fils est sauvé!.. !

Mes idées commençaient à s'éclaircir, le passé se dégageait lentement de la nuit de mes songes. « M. de Saverny, dis-je à mon père. M. de Saverny? Où est-il? »

— Il est parti, répondit mon père; il est retourné aux extrémités de l'Europe; mais le temps affaiblira peut-être sa résolution, et j'espère le revoir encore.

— Et Cécile, Cécile! repris-je avec exaltation. Cécile est-elle partie aussi? Cécile, qu'en a-t-on fait? continuai-je en retenant mon père par la main. O mon ami, je vous en prie! répondez-moi sans déguisement, car je me sens du calme et de la force. Ne trompez pas mon cœur que vous n'avez jamais trompé: il y avait ici une jeune fille qu'on

appelait Cécile de Saverny, je l'ai vue hier au bal, je lui ai parlé, j'ai pressé sa main de cette main qui presse la vôtre. — Serait-il vrai qu'elle fût morte?...

Mon père se détourna en fondant en larmes, et alla se jeter dans un fauteuil à l'autre bout de la chambre.

— Elle est morte, dit le prêtre, le Seigneur n'a pas permis que l'union à laquelle vous aspiriez pût s'accomplir sur la terre. Il a voulu la rendre plus pure, plus douce, plus durable, immortelle comme lui-même, en la retardant de quelques minutes fugitives qui ne méritent pas de compter dans l'éternité. Votre fiancée vous attend au ciel.

— Eh quoi! repartis-je en le regardant fixement, vous croyez que le ciel n'est pas fermé à la tendresse des amants et des époux? Vous croyez que l'amour aussi ressucitera pour un avenir sans fin, que deux ames séparées par la mort pourront voler l'une vers l'autre devant le Dieu qui les avait formées, sans offenser sa puissance, et que je retrouverai Cécile?...

— Je crois fermement, répondit-il, que, dans la vie de l'homme, la mort ne met un terme qu'aux erreurs et aux misères de la vie; je crois que l'ame, c'est la bienveillance, la charité, l'amour; je crois que tous les sentiments tendres et vertueux que Dieu avait placés dans nos cœurs participeront de notre immortalité, qu'ils en composeront le bonheur immuable et sans mélange, et qu'ils se confondront, sans se perdre, dans l'amour de Dieu qui les embrasse tous.

— Oh! l'amour du Dieu que vous me faites comprendre, dis-je en mouillant ses mains de mes larmes, est le plus naturel des sentimens de la créature, comme le premier de ses devoirs. Mais, pourquoi m'a-t-il enlevé Cécile?

— De quel droit, jeune homme, s'écria-t-il, demandez-vous compte à Dieu de ses volontés? savez-vous si, dans le coup qui vous a frappé, il n'a pas eu en vue votre félicité même, et si sa prescience infaillible ne vous a pas ménagé un bonheur qui ne doit cesser jamais, au prix d'un bonheur bientôt écoulé? connaissez-vous tous les écueils qui pouvaient briser vos espérances, tous les poisons qui pouvaient corrompre votre ambroisie, tous les évènemens qui pouvaient relâcher ou dissoudre vos liens, s'ils ne les avait pas mis à l'abri des périls de cette vie passagère? A compter d'aujourd'hui seulement, la possession de Cécile vous est acquise sans inquiétude et sans trouble, car c'est Dieu qui vous la garde! Oserez-vous le blâmer d'avoir veillé sur vos

intérêts plus attentivement que vous, et de s'être réservé votre avenir tout entier, pour vous le rendre en échange d'une faible et incertaine portion de cet avenir infini, qui vous aurait peut-être fait perdre le reste? quand votre père exigea de vous qu'une année s'accomplît entre le moment où il accédait à vos vœux et celui où la main de Cécile semblait devoir les combler, ne vous rendîtes-vous pas sans efforts aux conseils de sa prudence? et pourtant, une année est un long terme dans la vie de l'homme, un délai plus effrayant encore quand on le compare à la brièveté de la jeunesse, au cours presque insaisissable de cet âge que le temps emporte si vite. Voici maintenant qu'un autre père, qui est le père commun de tous, vous impose un délai de quelques années de plus, de quelques mois, de quelques jours peut-être, car la mesure de votre existence n'est connue que de lui; et ce ne sont pas des années, ce ne sont pas des mois et des jours qui paieront ce faible sacrifice; plus prodigue envers vous, parce qu'il est plus puissant, il vous donne tous les temps qui ne finiront pas. S'il ajourne un instant votre bonheur temporel, c'est pour le perpétuer à travers ces myriades de siècles qui sont à peine les minutes de l'éternité. Tel est le marché que vous venez de contracter, sans le savoir, avec la Providence, et dont une pieuse soumission à ses décrets doit un jour vous faire recueillir le fruit. — Subissez les jugemens de Dieu, mon fils, et ne l'accusez pas!...

— Je saurai me conformer à sa volonté, répondis-je d'une voix ferme, et j'en hâterai l'accomplissement par tous les moyens qu'il a laissés en mon pouvoir! Oui, mon père, j'aime à penser que Dieu avait béni ce mariage, et je crois l'avoir appris de Dieu lui-même! je crois qu'il ne m'a séparé de Cécile que pour me la rendre, et qu'il ne nous a pas permis d'être heureux sur la terre, parce qu'il nous réservait pour lui! j'irai vers lui, mon père, j'irai tout à l'heure. Je lui demanderai Cécile, et il me la redonnera!..

— Que dis-tu? malheureux, cria mon père en courant à moi; n'es-tu pas aussi à ton père, et veux-tu le quitter?.... — J'avais, hélas, oublié, dans mon égarement, que mon père était là!

— Calmez-vous, lui dit le vieux prêtre, en l'éloignant de la main. — Ne craignez pas que sa pensée s'arrête à ces résolutions forcenées de l'athéisme et du crime. Le suicide qui désespère de la bonté de Dieu calomnie Dieu. Il fait plus que de le nier. Il proteste contre son ame en lui cherchant le néant pour refuge, et il ne trouvera pas le néant, car l'ame ne peut mourir. Tout ce que Dieu a créé vivra tou-

jours, et si Dieu pouvait lui-même rendre au néant l'être qu'il anima de son souffle, c'est le néant qui serait le châtiment du suicide; mais le suicide en aura un autre, il saura ce qu'il perd, il comprendra les biens que la patience et la résignation lui auraient acquis, et il n'espérera plus. Les méchants peut-être attendront quelque rémission dans l'éternité; il n'y aura point de rémission pour le suicide, il vivra toujours, toujours, dans un monde fermé qui n'aura plus d'avenir; il a rompu avec l'avenir, et son pacte ne se résoudra jamais. Entre Cécile et l'époux que son père lui avait donné, il n'y a qu'un petit nombre d'instans qui se succèdent et qui s'effacent l'un l'autre. Il y a l'infini entre Cécile et le suicide...

— Arrêtez, arrêtez, mon père! m'écriai-je en m'appuyant sur son sein, — Je vivrai puisqu'il le faut!...

Et voilà pourquoi j'ai vécu.

CH. NODIER.

LESAGE.

Il semble qu'il ne soit plus permis aujourd'hui de parler de Lesage, par la raison que tout le monde l'a lu, non-seulement en France, mais à l'étranger, et partout où il s'est rencontré quelque homme de goût sensible au mérite de l'esprit et aux délicatesses du langage. Il n'est personne qui ne puisse citer par cœur quelques passages de Lesage; ses écrits ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Néanmoins, quel que soit l'éclat qui les entoure, nous pensons que la renommée de Lesage n'est pas encore au niveau de son mérite. Chose rare parmi nos grands écrivains français! Sa lecture tient plus encore peut-être que ne promettent tous les éloges qu'on a pu lui donner; et, comme ses écrits jettent par eux-mêmes assez de lumière, il semble que l'auteur se soit plu, par modestie, à disparaître derrière eux.

De son temps, Lesage fut très médiocrement apprécié et généralement négligé. Il n'eut que fort peu de critiques et point de commentateurs. Mais, pour ne parler que de ce temps-ci, à présent que son nom et ses écrits sont recouverts de cette mousse sacrée qui donne un si précieux caractère aux monumens de l'esprit, nous demanderons s'ils attirent aussi souvent qu'il conviendrait l'attention des gens de goût.

On est convenu de dire aujourd'hui d'un écrivain *qu'il est discuté*, pour indiquer le bruit qu'il fait. Or, si nous employons ce tour d'un

goût un peu moderne, nous remarquerons que Lesage a été moins *discuté* que personne. Tous les jours, l'attention se porte sur des écrivains d'un ordre bien inférieur. On cite Diderot, d'Alembert, Helvétius, Marivaux, que sais-je? parfois même Louvet ou Crébillon fils; Lesage seul échappe à cette discussion. Ce n'est pas là une note défavorable, tant s'en faut; c'est, au contraire, un honneur. Mais, aux yeux des profanes, cela pourrait passer, à la longue, pour une marque de refroidissement. Ainsi, dans cette *Revue*, où depuis bientôt dix ans tant de mains diverses se sont plu à retracer les principaux traits de nos grands auteurs, dans ce cadre où tant de médailles, frappées à leur effigie, ont été tour à tour suspendues, on a pu s'étonner peut-être de n'y point encore trouver celle de Lesage. Quant à nous, qu'une prédilection toute particulière attirait depuis long-temps vers cet écrivain, nous attendions impatiemment que cet hommage lui fût rendu. Nous guettions en quelque sorte au passage l'épreuve d'un portrait gravé d'avance dans toutes les mémoires. Voyant qu'il ne venait pas, nous nous sommes décidé enfin à le tracer nous-même. Puissent tous les lecteurs de *Gil Blas* compléter ce que cette esquisse aura d'imparfait! C'était, au lieu d'un croquis fugitif et léger, un buste en bronze que Lesage méritait.

On peut dire que, par une singulière exception, il n'a presque pas eu de biographie. Sa vie ne fut point aventureuse et romanesque comme celle de Goldsmith ou de Michel Cervantes; elle fut modeste et obscure. Lesage, ce grand peintre de mœurs, n'obtint de son vivant ni gloire, ni argent. Ses contemporains le regardèrent comme un écrivain *agréable, ingénieux*, et qui allait à peu près de pair avec tel autre auteur dramatique de troisième ou de quatrième ordre: Danchet ou Duché, par exemple. On lisait ses romans; mais quels romans ne lisait-on pas alors? On n'était d'ailleurs pas bien d'accord sur le mérite de ceux de Lesage. On citait bien ces deux jeunes seigneurs qui s'étaient disputé un jour un dernier exemplaire du *Diable Boiteux*, au point de se battre en duel à la porte du libraire; mais, en revanche, on racontait cette autre anecdote concernant Boileau, qui avait chassé son valet pour l'avoir surpris *le Diable Boiteux* à la main. Dans tous les cas, qu'on ait estimé ou non les écrits de Lesage de son vivant, on ne paraît pas s'être fort occupé de sa personne. On l'a laissé dans l'oubli et dans un état presque toujours voisin de l'indigence. Ensuite, bien qu'il ait vécu plus de quatre-vingts ans, il ne s'est rencontré parmi ses contemporains personne d'assez zélé pour recueillir quelques traits concernant son intérieur et ses ouvrages.

Lesage est mort sans avoir eu de biographe. Il est vrai qu'il n'a pas même été de l'Académie.

Mais, vers la fin du siècle dernier, *Turcaret* avait été représenté tant de fois; *Gil Blas* et *le Diable Boiteux* avaient été lus et réimprimés si souvent, qu'il fallut bien s'informer un peu du temps, du lieu et de l'époque où leur auteur avait vécu. Malheureusement, quand on fit ces recherches, Lesage était déjà mort depuis près de quarante ans. On n'obtint sur son compte que de vagues renseignemens. Il fallut même se borner long-temps à des conjectures. On le fit naître tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. On ne s'accordait pas davantage sur la date de sa naissance. Enfin, on recueillit quelques indications sur les points principaux de sa vie. On sut qu'il avait publié tel livre à telle époque, donné telle pièce de théâtre à telle autre; mais ses habitudes littéraires et privées, les penchans, les inclinations de l'homme et de l'homme de lettres; en un mot, le coin du feu, le cabinet de travail de Lesage, voilà ce qui n'a pu, malheureusement, être recueilli; et c'est une grande perte; car, en connaissant l'intérieur d'un écrivain, il semble qu'on surprenne parfois certains détails de sa manière et de son style; or, s'il est un écrivain dont il eût été bon de connaître l'intérieur, c'est assurément Lesage.

Ce qu'on sait de lui peut se dire en quelques mots. Il se nommait Alain-René Lesage. Il naquit à Sarzeau, en Bretagne, en 1668. Il mourut en 1747, à Boulogne-sur-Mer. Il eut trois fils : deux se firent comédiens, l'autre fut chanoine. Le père de Lesage était greffier de la cour royale de Rhuys; la petite fortune qu'il laissa à son fils se trouva bientôt réduite à rien par suite de la gestion d'un tuteur inhabile. Lesage vint alors à Paris et ne tarda pas à s'y marier. Il s'adonna entièrement au commerce des lettres, et vécut comme vivaient les écrivains de ce temps-là, qui n'avaient d'autre produit que celui de leur plume. Il travaillait alternativement pour les libraires et pour les comédiens; allant du Théâtre-Français au théâtre de la Foire, suivant les caprices du public et des acteurs. Le maréchal de Villars voulut être son protecteur; mais Lesage refusa : il avait l'humeur indépendante et n'eut jamais ni maîtres ni patrons. Je me trompe, il en eut un, mais qui lui vendit bien cher le peu de liberté et de profit qu'il lui procura. Ce patron s'appela le *Théâtre de la Foire*. Lesage en fut, comme on sait, l'un des principaux soutiens. Il s'y consacra pendant vingt-six années de sa vie. Vingt-six années! bon Dieu! et dire qu'un pareil espace de temps eût suffi peut-être pour faire éclore vingt-six chefs-

d'œuvre de la force de *Gil Blas!* mais l'existence de Lesage n'est point seulement un fait distinct et isolé; c'est une destinée commune à plus d'un grand auteur.

Mais quoi! était-ce donc une époque de barbarie ou d'aveuglement littéraire que celle où vécut Lesage? Louis XIV était alors, à la vérité, sur son déclin, la France était triste; ses armées étaient battues sur tous les points, en Sardaigne, en Espagne et en Hollande : les funestes effets de la guerre de la *succession* ne se faisaient que trop sentir; mais les lettres, les plaisirs, les beaux-arts n'y perdaient rien. On se délassait par avance d'un règne dévot. Les spirituelles débauches du Temple étaient encore toutes florissantes; la régence étendait déjà son joug licencieux aux cercles, aux conversations et aux écrits. Or, pour n'être ni plus recherché ni mieux goûté de cette société ingénieuse, pour vivre ainsi en dehors du monde, Lesage eut-il donc certains travers d'humeur, quelques grains de cette misanthropie sauvage qui fit, plus tard, la fortune littéraire et l'infortune privée de Rousseau?

Hélas! non, disons-le; le caractère de Lesage ne ressemblait en rien à cela. Il était sourd, ce qui pouvait, à la rigueur, le tenir éloigné du monde; mais son caractère était des plus simples. Par la modestie et la tranquillité de ses mœurs, il se rattache entièrement à la grande famille des écrivains du temps de Louis XIV : il eut comme eux cette candeur naturelle, cette bonhomie patriarcale qu'on retrouve dans leurs écrits. Lesage vécut plus pauvre qu'aucun d'entre eux; mais il ne paraît pas s'être jamais révolté contre son sort.

Sa personne était agréable; il eut même plusieurs bonnes fortunes; mais ce fut avant de se marier; car, depuis, ses mœurs furent régulières et pures. Nous avons vu plusieurs portraits de lui; sa physionomie était ouverte et pleine de feu; on y trouve de la franchise, de la bonne grace et même, mêlé à cela, un certain air de causticité qu'on ne remarquerait peut-être pas si on ne se figurait voir le portrait de Lesage. Quant à ses écrits, on n'en sait rien sinon qu'il les travaillait beaucoup.

Ce fut Danchet, son ami intime, qui le poussa vers la carrière des lettres : Lesage traduisit, d'après ses conseils, les lettres d'Aristenete. Il fit bientôt après la connaissance de l'abbé de Lyonne, qui l'engagea à apprendre l'espagnol : cette circonstance fut décisive pour Lesage. Il imita successivement plusieurs pièces de D. Francesco de Roxas, de Lopez de Vega; de 1704 à 1706, il traduisit une suite du *Don Quichotte* par Avellaneda; en 1707, il publia *le Diable boiteux* et fit

représenter *Crispin rival de son maître*. L'année suivante il donna *Turcaret; Gil Blas* ne vint que dix années plus tard. Lesage avait alors quarante-sept ans. Là se bornent les particularités qu'on a pu recueillir sur lui.

Voltaire n'aimait point Lesage, et cette circonstance suffirait peut-être pour expliquer l'état de délaissement où ce dernier languit. Qu'on songe, en effet, au degré de puissance que Voltaire représentait alors. Sans lui, point de faveur; que dis-je? point d'existence possible! Voltaire, l'ange, le démon, l'ami, le railleur de toutes les coteries, de toutes les correspondances, de toutes les cours! malheur à vous si vous heurtiez cette puissance si sensible et *toute épiderme*, comme on l'a si bien dit. Songez un peu à cette pluie de traits que cet infatigable agresseur va lancer sur vous du haut de ses lettres, de ses préfaces, de ses pamphlets et de ses moindres badinages en prose ou en vers. Et non seulement vous perdiez Voltaire, mais tous les oracles littéraires du temps, les Grimm, les Diderot, les Marmontel; puis le *Mercure*, puis les recueils, les mémoires, les encyclopédies, tout cela vous était fermé. Restaient quelques folliculaires obscurs, c'étaient l'abbé Fréron, ou bien l'abbé Desfontaines, ou bien encore Palissot. Tels furent les écrivains qui se hasardèrent à accorder, par hasard, quelques éloges à Lesage. La Harpe lui a consacré deux ou trois pages de son *Cours de Littérature;* mais, même dans le peu de louanges qu'il lui donne, il perce un étrange esprit de sécheresse et de parcimonie.

Que pouvait, hélas! contre la rancune de Voltaire, ce pauvre Lesage, qui vivait seul, sans coterie, sans cabale, retiré sous son petit toit, bien pauvre? Le ressentiment de Voltaire n'avait cependant pas une cause bien sérieuse. Lesage, dans une de ses pièces, intitulée *le Temple de Mémoire*, avait eu l'imprudence de faire dire à un de ses personnages qu'il cherchait à prendre son *vol-terre-à-terre*. Voltaire ne lui pardonna jamais ce jeu de mot; il n'étouffa pas le mérite de Lesage, il fit mieux : il affecta de le dédaigner et parvint à lui aliéner l'attention publique. Dans l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, quand vint la liste des grands écrivains du temps, il fallut bien se décider à nommer Lesage. Or, voici l'article que Voltaire lui consacra; nous citons textuellement :

« Lesage, né en 1677. Son roman de *Gil Blas* est resté parce qu'il y a du naturel; il est *entièrement pris* du roman espagnol intitulé : *la Vidal de lo Escudiero dom Marcos d'Obrego*. Mort en 1747. »

Nous ne ferons point de commentaires à ce sujet. Cette note est la

seule marque d'attention que Lesage ait jamais obtenue de Voltaire, qui a dans sa vie jugé, critiqué tant d'écrivains, et, disons-le, presque toujours avec tant d'éclat et de raison. Mais l'amour-propre de Voltaire était ici en jeu, et l'on sait ce que devenaient ses jugemens en pareil cas.

On a prétendu, depuis, que Lesage s'était vengé en faisant le portrait de Voltaire, sous le nom du poète don Gabriel Triaquero (livre X de *Gil Blas*). Nous avons ce chapitre sous les yeux, et nous cherchons de bonne foi à y démêler ce qui a pu donner lieu à cette application. Lesage y montre, à la vérité, don Gabriel, « qui va de loge en loge présenter modestement sa tête aux lauriers dont les seigneurs et les dames se préparent à le couronner. » Plus bas, dans une discussion, la tragédie de Triaquero est assez maltraitée; mais quoi de commun entre Triaquero et Voltaire? Si c'est une vengeance que Lesage a voulu satisfaire, avouons qu'elle est bien emsurée; et si Voltaire n'eût jamais dirigé d'attaque plus forte contre ses ennemis, on n'aurait sans doute pas à lui reprocher les excès de haine et d'acrimonie où il s'est trop souvent laissé emporter.

Mais il est temps de laisser de côté ces minces querelles qui ne tinrent malheureusement que peu de place dans la vie de Lesage. Venons à ses ouvrages qui se trouvèrent presque toujours placés, ainsi que sa personne, à l'abri des intrigues du temps.

Il nous faut supposer maintenant un étranger de discernement et de goût, un de ces correspondans littéraires comme il s'en trouvait plus d'un dans le siècle dernier, quelque Walpole ou quelque Bolingbroke posthume; il faut que, placé devant les monumens de nos deux grands siècles, il ait à nous déclarer, la main sur le code poétique de sa nation, quel est aux yeux des étrangers le livre français par excellence, le livre le plus avantageusement connu, le plus universellement senti, lu et goûté; en un mot, si le coffre d'or de Darius venait à se trouver vacant, quel serait de tous nos chefs-d'œuvre celui qu'à Vienne, à Berlin ou à Saint-Pétersbourg, on y déposerait le plus volontiers.

Que le sentiment de cet étranger diffère un peu du nôtre, rien de plus naturel. Nous sommes Français et il est Anglais ou Allemand. Il peut donc se faire qu'il ne s'arrête ni devant notre chaire chrétienne, si éloquente pourtant et si sublime, ni devant notre studieuse abbaye de Port-Royal, cette immortelle chancellerie de notre langue, ni même devant notre théâtre, cette arène où tant d'esprits divers se sont tour à tour escrimés.

Que dirons-nous si nous voyons cet étranger, après avoir simplement

salué ces marbres célèbres, aller s'agenouiller au pied d'un petit autel de gazon, recouvert seulement de quelques palmes légères, et même situé un peu à l'écart? Cet auteur qu'il défiera s'appellera Lesage; ce livre qu'il voudra que l'on consacre non-seulement en France, mais dans le monde entier, s'appellera *Gil Blas*. Vous sentirez-vous la force de le contredire, ô vous qui n'avez peut-être en ce moment que ce livre sur la première tablette de votre bibliothèque; vous qui n'avez senti, goûté, approfondi au monde qu'un seul livre, *Gil Blas?*

Que voulez-vous? il faut bien, dans certains cas, nous en rapporter à la décision des étrangers. Un père voit ses enfans d'un autre œil que tout le monde. Il découvre en eux des beautés singulières. Ces petits êtres ont pour lui des délicatesses incompréhensibles. Le moindre sourire, les moindres fossettes des joues ou du menton l'enchantent. Ainsi, nous, rejetons de si nobles aïeux littéraires, ne regardons-nous pas quelquefois, avec les yeux de la plus légitime prévention, cette langue de notre grand siècle, toujours jeune, toujours pure? Ce sont mille tours ingénieux qui nous frappent, une grace sans fard, une abondance naturelle, qualités d'autant plus rares qu'elles sont presque perdues maintenant.

Mais est-il juste, est-il raisonnable d'exiger d'un étranger qu'il apprécie au même degré que nous ces nuances et ces détails? Pour pratiquer un culte, encore faut-il être initié à ses rites. Les langues ressemblent à certains fruits des tropiques qui ne peuvent être savourés que sur le sol même qui les a produits. Mais quand le fruit, transporté sous un autre ciel, ne perd ni son parfum ni son goût, quand l'écrivain français résiste même aux métamorphoses de l'idiome, et retrouve sur les bords de la Tamise, du Danube ou de la Newa, les partisans qui l'accueillirent sur les bords de la Seine; oh! croyez bien qu'alors il n'y a pas à se tromper sur le compte d'un pareil maître! Le germe divin, le souffle immortel existe en lui. Défions-le, consacrons l'œuvre, et plaignons l'auteur, s'il faut qu'il n'ait obtenu que l'oubli de son vivant, et, après sa mort, quelques honneurs ingrats et tardifs.

Mais, enfin, qu'a donc fait Lesage? Quels sont ses titres? Qu'a-t-il laissé pour mériter d'être élevé à ce point et placé sur une ligne si belle?

Disons-le : l'héritage littéraire de Lesage est, en apparence, des plus restreints et des plus modestes. Parmi ses nombreuses pièces de théâtre, on n'en a guère conservé que deux : *Turcaret* et *Crispin rival de son maître*. Parmi ses romans, on en cite deux : *Gil Blas* et *le Diable boiteux*. Les autres ne sont que des traductions ou des imita-

tions de romans espagnols. Le *Bachelier de Salamanque*, qu'on relit quelquefois encore, est une des dernières productions de Lesage. Il avait près de soixante-huit ans lorsqu'il l'écrivit, et l'on n'y démêle que trop clairement les traces de l'âge et de l'affaiblissement.

Deux comédies et deux romans, tels sont donc les seuls titres de Lesage; mais avec ces deux titres nous ne craignons pas de le voir mettre en balance, non seulement avec nos meilleurs écrivains français, mais encore avec les plus originaux inventeurs des littératures étrangères. La popularité de *Gil Blas* est ici notre garant.

Mais d'abord, dira-t-on, qu'est-ce donc qu'un roman? C'est tout ce qu'il vous plaira. C'est la chose à la fois la plus fade et la plus sublime du monde. Il y a long-temps, je crois, que la question est résolue ainsi. Il serait d'ailleurs presque oiseux de parler pour ou contre les romans dans un siècle qui en fait une aussi prodigieuse consommation que le nôtre. Le roman est un instrument que chacun fait résonner à sa façon. Si le musicien s'appelle La Calprenède, l'instrument est détestable; si le musicien s'appelle Richardson, il est sublime. Nous ne pensons donc pas que le titre de *romancier* puisse influer en rien sur le degré d'importance qu'on serait disposé à accorder à Lesage. Le genre existe, la force même des choses l'a consacré; enfin, comme l'a fort bien dit un écrivain, qui s'est aussi occupé de Lesage : « Le roman existait avant d'être inventé. »

Il fut un temps, cependant, où l'excommunication du roman français en tant que genre put être à bon droit prononcée. Ce fut un peu après la vogue de *l'Astrée*, alors que les imitateurs de Mlle de Scudéry et de D'Urfé inondèrent le public de ce déluge de bergeries et de fadaises qui se perpétuèrent jusqu'aux *Pastorales* de Fontenelle et au *Temple de Gnide*, de Montesquieu. Les préjugés contre la fausseté du genre datent assurément de ce temps-là. *Zaïde* et *la Princesse de Clèves* avaient fixé, il est vrai, l'empire du roman français, mais sur des bases un peu languissantes. Il fallait, pour donner à ce genre l'importance qu'il comporte, un de ces écrivains à part qui inaugurent la forme qu'ils adoptent, avec une solennité parfois désespérante. Cet homme fut Lesage. Ce que Molière avait fait pour la comédie, Racine pour la tragédie, Boileau pour la satire, La Fontaine pour la fable, Lesage l'a fait pour le roman. Seulement, nous remarquerons que Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, avaient eu, chacun dans son genre, d'illustres devanciers. Mais quel est le romancier grec ou latin dont Lesage ait pu tirer profit? Est-ce Héliodore, Pétrone ou Apulée? Lesage a eu à la vérité les romanciers

espagnols. Mais s'il leur a emprunté quelques détails, c'est à un point de vue tout différent. Son style ni son observation ne leur doivent rien. Ce n'est point ici une vaine question de préséance que nous revendiquons; ceci s'applique seulement au roman en général, et prouve bien le degré d'originalité que le genre ou plutôt la chose même comporte, puisque chaque fois qu'il paraît un bon et vrai roman, dans toute l'acception du mot, on serait presque tenté de dire : « Voici un genre nouveau qui vient d'être créé. »

Quand *le Diable boiteux* parut, c'est-à-dire en 1707, la société de ce temps-là dut être, ce nous semble, à la fois enchantée et bien surprise. En effet, on n'était pas habitué à des fictions écrites et composées dans ce goût. Personne n'avait encore su prêter à un sujet purement romanesque cette finesse de style et cette fleur d'atticisme français.

On a adressé plusieurs reproches au *Diable Boiteux*. L'intrigue a été jugée insuffisante et uniforme. On eût voulu qu'Asmodée et l'écolier d'Alcala eussent inventé une manière plus noble et plus variée d'étudier les hommes et les choses, que de voyager, comme ils font, sur les toits des maisons pour voir ce qui se passe dans l'intérieur. Nous répondrons à ce grief par un autre grief. Nous rappellerons que le cadre de cette fable n'appartient pas à Lesage. Il l'a emprunté à Louis Velez de Guevara, auteur espagnol. Lesage, par une défiance naïve, commune à la plupart des grands écrivains du temps, préférait emprunter à un auteur ancien ou étranger un ressort parfois invraisemblable, plutôt que de tirer de son propre fonds une intrigue qui eût peut-être cent fois mieux valu.

Il faut avouer aussi que les portraits du *Diable Boiteux* ne se lient pas toujours très bien les uns aux autres. Les vices, les ridicules, les situations, les personnages, tout cela est vu et étudié parfois un peu légèrement; mais si l'on fait la part de la difficulté de ce genre de peinture qui depuis a été imité si souvent, que de saillies supérieures, que de finesse et de verve ne retrouve-t-on pas dans ce charmant petit livre! Quelle divertissante galerie surtout! ces intrigantes fardées, ces coquettes surannées, ces poètes vaniteux, ces comédiens boursouflés d'insolence, ces béats, ces archevêques hypocrites et sensuels! Et quel style! toujours net, plein de sel et de verdeur et surtout d'une si remarquable sobriété! On dit que Lesage travaillait beaucoup ses écrits; cela se comprend. C'est à lui que peut s'appliquer surtout cette jolie phrase de Fontenelle : « Ce qui ne doit être embelli qu'à une certaine mesure est ce qui coûte le plus à embellir. »

Deux histoires espagnoles ont été intercalées dans *le Diable Boi-*

teux : l'une intitulée *Belflor et Léonor de Cespedes,* et l'autre, *la Force de l'amitié.* On les a vivement reprochées à Lesage comme ne faisant point partie de l'action. C'est un reproche que nous n'aurions pas songé à lui faire; car s'il est vrai que ces deux récits soient tracés sur le vieux patron des nouvelles espagnoles, où l'on retrouve de fondation un cavalier, une duègne, une échelle de soie, une sérénade, un duel nocturne et un corsaire d'Alger, il faut songer aussi que ces deux histoires ont été racontées par Lesage, et c'est dire assez qu'on ne pouvait les écrire avec plus de charme ni de grace. Si le fond en est usé, il est racheté par le mérite du langage. Elles prouvent d'ailleurs, chez l'auteur, une habileté non moins grande à faire parler la corde tendre et sentimentale qu'à prendre les vives allures qui conviennent à l'observation et à la satire. C'est là un mérite qu'il ne faut pas laisser échapper.

Il y a sans doute dans *le Diable Boiteux* quelques taches, quelques endroits répréhensibles, mais les détails du livre sont si ingénieux, qu'on ne saurait en retrancher une seule page. C'est un dessin charmant qui sert de prélude à un immortel tableau. Enfin, quel plus bel éloge pourrions-nous en faire? *Le Diable Boiteux* serait un chef-d'œuvre, si *Gil Blas* n'existait pas.

Ici, en parlant de ce livre que nous n'hésitons pas à citer comme un de ces phénomènes tels qu'on en rencontre cinq ou six à peine peut-être, dans l'histoire des littératures, nous sera-t-il permis de confesser le sentiment d'émotion dont nous sommes saisis? Pourquoi non? On sent bien son cœur palpiter et ses sens s'émouvoir en pénétrant dans la nef d'un édifice sacré; que sera-ce donc en approchant d'un de ces chefs-d'œuvre de l'esprit humain que chacun idolâtre et révère? Mais remarquez bien qu'ici l'adoration est en quelque sorte proverbiale et domestique. Le dieu a son autel marqué d'avance au coin de chaque foyer.

Tel est aujourd'hui le destin de *Gil Blas.* Qu'a-t-il besoin des remarques ou des louanges de la critique? Chacun le sait par cœur; c'est le livre de tous les âges, de toutes les intelligences, de tous les peuples. Aussi le peu de mots que nous allons dire de *Gil Blas* ne s'adressent-ils guère qu'aux gens qui écrivent par nécessité ou par goût. On aime quelquefois à connaître le mystérieux creuset où s'est forgée une grande composition littéraire; car, les chefs-d'œuvre ont cela de bon qu'on peut en parler à satiété. Outre l'émulation générale qui en résulte, chacun peut en profiter individuellement. Un bon livre est un bel arbre qui produit de bons fruits et parfois aussi d'heureux re-

ils m'ont instruit, c'est possible ; ils m'ont corrigé, j'aime à le croire ; mais en vérité je ne m'en suis pas aperçu.

Je vais plus loin : quand j'ai rencontré des fripons sur ma route, je dis de vrais fripons, des gens à pendre, je me suis surpris à les aimer, et à m'y attacher sincèrement. J'aime, je vous jure, don Raphael « ce jeune homme de belle taille et de fort bon air, » et son digne acolyte, Ambroise Lamela, le roi des fourbes, et le spirituel Fabrice, et l'effronté Scipion, et Gil Blas lui-même, Gil Blas qui n'est autre chose qu'un aimable fripon, contrit, confessé, repentant. — Mais voici le mal, s'écrient ces mêmes gens qui classaient tout à l'heure Lesage au nombre des moralistes, c'est que cet écrivain ne met presque jamais en scène que des fourbes et des chevaliers d'industrie. Et loin de les châtier, de les flétrir, il les choie, au contraire, les adule, et parvient en quelque sorte à les canoniser à force d'entraînement et de verve.... — Eh! non, profanes, Lesage ne fait ni aimer, ni détester les fripons. A Dieu ne plaise que ce soit là son but! Voici le fripon, et puis voici M. l'alguazil et M. le corrégidor. Il fait bien mieux que de prêcher et de réprimander le chevalier d'industrie; il l'évoque, le fait manœuvrer devant vous; il vous dévoile ses secrets, ses ressorts; il vous donne, en un mot, son signalement; à présent, si vous le rencontrez, démasquez-le vous-même, défiez-vous de lui.

Faut-il donc répéter ici ce qui a déjà été dit tant de fois, qu'en fait de livres et de récits, dans ce monde idéal et fictif, il n'y a, à proprement parler, ni voleurs, ni fourbes, ni hypocrites, ni fripons, ni faussaires? Au contraire, les rôles changent souvent. Le voleur est l'honnête homme, et l'honnête homme est le voleur. En effet, l'honnête homme ennuie, fatigue, il nous vole l'émotion, la surprise, l'intérêt sur lequel nous comptions; le voleur nous saisit au contraire, nous intéresse, nous rend en monnaie d'or de style, de gaieté et de saillies, le peu qu'il nous a pris dans le monde; donc le voleur est l'honnête homme.

D'ailleurs, rassurez-vous, la morale trouve toujours son compte à ces jeux de l'invention et de l'esprit. L'humanité, depuis le temps qu'on cherche à la corriger par des maximes et des sentences, peut être aujourd'hui regardée comme à peu près incorrigible. Les signalemens lui profitent mieux que les réprimandes. A Sparte, on n'écrivait point de traités contre l'ivresse, seulement on forçait les esclaves à s'enivrer devant les enfans.

Mais voici que nous cherchons déjà à démêler la trame et les

finesses intérieures de *Gil Blas*, et nous ne nous sommes pas encore occupé de l'étrange assertion de Voltaire que nous avons rapportée ci-dessus et qui, depuis, a trouvé près de quelques personnes un certain crédit. Nous voulons parler du passage du *Siècle de Louis XIV*, où il est dit que *Gil Blas* est *entièrement pris* de Vicente Espinel. *Gil Blas* est-il un livre espagnol ou français? Il est certain que cette question a été posée sérieusement, et, si puérile qu'elle soit, pour ne rien laisser échapper de ce qui concerne la mémoire de Lesage, il faut bien que nous en tenions compte à notre tour.

D'abord, pour arriver à connaître au juste les obligations que *Gil Blas* peut avoir à Vicente Espinel, il existe un moyen bien simple, c'est de consulter directement et de lire jusqu'au bout, si l'on peut y parvenir, les aventures de l'écuyer Marcos d'Obrego. On verra que Lesage a effectivement daigné emprunter deux ou trois passages indifférens à l'auteur espagnol. Et c'est sans doute à ce sujet que le nommé Jean Isla de Madrid, ex-jésuite, a écrit, en tête d'une traduction de Lesage, une préface des plus curieuses où il prouve que *Gil Blas* a été *volé* à l'Espagne.

Ce sont là, du reste, de véritables futilités dont le bon sens public a depuis long-temps fait justice, tant en France qu'en Espagne. Mais, puisque cette question a été soulevée, nous en profiterons, et nous dirons : — « Vous avez raison mille fois, père Isla : vous voulez que Gil Blas soit Espagnol et non pas Français? D'accord. Eh! que nous importe, après tout, que l'écrivain soit né en deçà ou au-delà de telles frontières? Est-il des Pyrénées pour le génie? Le chef-d'œuvre n'a pas de chef-lieu. Oui, sans doute, Gil Blas est Espagnol et franc Espagnol encore. Il est très vrai pourtant que dans son style, son coup d'œil vif et observateur, il y a bien un peu des allures françaises. Mais n'importe, je soutiens, moi, que Gil Blas est Espagnol, et n'en veux pour preuve que ce costume varié, bigarré, si bien brodé, ce beau pourpoint à manches tailladées, ces plumes, ces bas de soie qu'il prend dans je ne sais quel chapitre; et puis, comment peindre, sans être Espagnol, ce ciel, ce beau ciel des Castilles qu'on ne voit point et que pourtant on devine? Remarquez-le : jamais de pluie, jamais de brouillards attristans, des hôtelleries presque en plein vent; puis cette manière de voyager, commode, fainéante, à dos de mules, avec des arbres sur la route pour y dormir, de claires fontaines pour y tremper ses croûtes de pain, des cavaliers, des moines, des muletiers babillards et naïfs qui chantent les vêpres à pleine voix.

Oui, père Isla, Lesage est Espagnol, il a d'immenses obligations

à l'Espagne; il est vrai qu'il en a de non moins grandes au monde, au cœur humain, aux diverses classes de la société, et surtout à la nature qui l'avait créé grand observateur, grand peintre.

Mais voici qui nous ramène, comme vous le voyez, à notre première thèse, où nous tendions à prouver qu'un grand écrivain n'est autre chose qu'un grand et sublime voleur, qui pille la gaieté, l'imprévu, la verve comique de tout le monde. Gil Blas est, en effet, un de ces fripons ingénieux qu'on ne saurait pendre (si on les pendait) qu'à une potence d'or. Ce qui prouve que pour arriver à un tel but de fascination, il a fallu parcourir bien des routes diverses, et pour donner le mouvement et le sens à cette incomparable figure, mettre en œuvre bien des fibres déliées. Percez ce masque de satire et d'esprit français, et vous y trouverez tout l'attrait, toute l'imprévoyance de la légende mauresque et de la nouvelle espagnole, un vrai *roman* dans le sens oisif et fainéant où Gray l'entendait. Au milieu de ce jet intarissable d'esprit et de raison comique, vous remarquerez aussi le rayon castillan qui le décore et l'embellit de transparentes pierreries. De là, le caractère complexe que nous avons attribué à *Gil Blas* et la raison principale de son éternel succès. On ne peut guère, à l'aide de ressorts plus simples, arriver à des effets plus profonds et plus sûrs.

Les écrivains qui se sont occupés de *Gil Blas* sont en bien petit nombre. Il en est un cependant que nous ne pouvons nous dispenser de citer, tant son suffrage nous semble ici précieux et décisif. Walter Scott, dans une notice, malheureusement trop courte, qu'il a consacrée à Lesage, parle de *Gil Blas* et du *Diable Boiteux* avec cette vivacité de sentiment, qui décèle un maître parlant d'un autre maître. Walter Scott n'hésite pas à mettre la création d'Asmodée sur le rang même d'Ariel et de Caliban. Il loue *Gil Blas* par tous ses beaux côtés, et remarque surtout que le héros du livre n'est rien moins qu'une interprétation inanimée des jugemens et des observations de l'auteur : « *Gil Blas,* dit-il, est, avant tout, un personnage, un caractère, une *individualité.* »

Walter Scott regarde aussi Lesage comme un excellent descriptif. Il remarque qu'en plus d'un passage, on découvre en lui la grace et l'heureuse simplicité d'un paysagiste naturel et plein de charme. Il cite l'agreste description de la grotte du vieil ermite. Ce passage est en effet trop important, il vient trop bien à l'appui de que nous avons dit du caractère complexe de Lesage, pour que nous n'y renvoyions pas ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas bien présent à la mé-

moire. Lesage, grand paysagiste! Qui donc eût jamais songé à démêler en lui cette qualité? Quelqu'un qui eût osé avancer, il y a vingt ans seulement, qu'il existait des liens de parenté très étroits entre le style de Lesage et celui de Fénelon, par exemple, eût sans doute encouru le reproche d'hérésie. Il est très vrai pourtant, comme l'a si bien remarqué Walter Scott, que la description anime et embellit le fond de *Gil Blas*, mais la description réduite à l'état d'accessoire, telle que vous la retrouvez chez tous les grands maîtres : un coin de nature fugitif et inaperçu, un site champêtre dessiné en deux traits, un peu de ciel, un peu de verdure; de façon que la nature morte n'étouffe pas la nature animée comme il n'arrive que trop souvent chez les romanciers modernes. Plût au ciel que Walter Scott, grand descriptif aussi, eût plus souvent imité l'heureuse sobriété de Lesage!

En 1820, l'Académie Française, qui se repentait apparemment de n'avoir point possédé autrefois Lesage dans son sein, proposa son éloge pour prix d'éloquence. Ce prix fut partagé entre deux écrivains de goût et d'esprit qui n'ont pas renoncé depuis au culte des lettres. Ces deux éloges, ingénieusement pensés, purement écrits, comme tout ce que l'Académie couronne, rendaient pleine justice au mérite de Lesage. Peut-être seulement avait-on quelque peine à retrouver la physionomie bien franche du patriarche du roman français, sous les fleurs d'éloquence que les deux concurrens lui prodiguaient à l'envi. Ensuite, l'apothéose de Lesage y était plutôt généralisée que précisée; mais il faut tenir compte aussi des écueils et des difficultés d'un programme académique. Pourtant, ces deux éloges contenaient certaines assertions sur la personne et les écrits de Lesage que nous ne saurions passer sous silence.

L'un des deux concurrens, en reprochant à Lesage son penchant à peindre de préférence la friponnerie et les inclinations basses, a cru voir une certaine analogie entre le style de l'auteur et son genre de vie; c'est là, nous le croyons, une assertion hasardée. En effet, lisez Lesage, et vous serez, au contraire, frappé du ton bienséant qu'il emploie pour peindre même les objets les moins relevés. Jamais écrivain ne fut moins *bourgeois* que Lesage, dans l'acception vulgaire qu'on prête quelquefois à ce mot. Comme écrivain, on n'avait pas le sang plus noble que lui. Voltaire, gentilhomme et grand seigneur, s'est souvent encanaillé d'expressions. Lesage, simple bourgeois de la rue Saint-Jacques, a toujours respecté les bienséances et les règles du langage et du goût français. Insistons bien sur ce point, car il sert aussi à le caractériser.

Palissot a dit, dans ses *Mélanges de littérature*, que Lesage était *l'élève* de Molière, que si Molière eût composé un roman, il ne l'eût sans doute pas écrit autrement que *Gil Blas*. Cette assertion a été reproduite dans les deux éloges couronnés par l'Académie et que nous venons de citer. Élève de Molière! à coup sûr le titre eût été beau pour tout autre que pour l'auteur de *Gil Blas*. Mais, disons-le, il n'est juste ni pour Molière ni pour Lesage. En effet, on ne saurait trop répéter qu'en fait d'art littéraire, les grands maîtres n'ont pas d'élèves, par la raison que la pensée ne se répète pas. Un grand poète peut bien avoir des bâtards, mais jamais de postérité légitime. Virgile n'est Virgile que quand il n'est pas Homère.

C'est donc confondre, suivant nous, deux ordres d'idées bien distincts que de regarder Lesage comme un Molière présomptif, et de considérer ces deux génies comme le continuateur l'un de l'autre. D'abord, en fait de théâtre, le parallèle n'est pas soutenable. *Turcaret*, qui fit grand bruit dans son temps à cause des attaques qu'il dirigeait contre la maltote, n'est plus guère, aujourd'hui, qu'un pamphlet dialogué, si on le compare aux grands traits de Molière. Il est des gens que *Turcaret* attriste, malgré la verve et la hardiesse satirique de la pièce. A la rigueur, cela se conçoit. On a remarqué avec raison que les personnages y ont généralement plus d'intrigue et de rouerie vicieuse que de véritable gaieté. Le traitant Turcaret est si effrontément volé par tout le monde qu'il finit par inspirer aux spectateurs une sorte de compassion, véritable contre-sens comique où Molière n'est jamais tombé. Frontin, froid calculateur, mène toute la pièce de *Turcaret*, mais on se demande s'il ne sera pas envoyé aux galères à la chute du rideau. D'ailleurs, quelle différence entre Frontin et Scapin! Scapin, cet homme unique, ce roi des fourbes qui, non content de tout diriger et de tout conduire, met, de plus, son vieux maître dans un sac pour le bâtonner; ce sac si injustement reproché à Molière par Boileau; sublime hors-d'œuvre, au contraire, et qui montre que Scapin n'est pas seulement un intrigant postiche, un homme de pur mécanisme théâtral, mais aussi et avant tout, un cœur ami de la gaieté et du plaisir; ce sac qui donne du hasard, de la perspective, *une individualité* au caractère de Scapin!

Mais si nous reconnaissons l'impossibilité d'un parallèle entre le théâtre de Molière et celui de Lesage, avouons aussi qu'il est également injuste de considérer *Gil Blas* comme un *manuscrit* de Molière, ainsi que cela a été dit en pleine Académie. Il n'est guère permis d'indiquer ni même de prévoir ce qu'eût été tel ou tel grand génie

placé dans une autre direction que la sienne. Si Molière eût fait un roman, il n'eût été peut-être ni inférieur ni supérieur à celui de Lesage; seulement, il eût été tout autre. Peu nous importe du reste que Lesage soit avant ou après Molière. La question n'est pas là; mais il est bon peut-être de remarquer que telle situation ou tel caractère qui ne sont et ne pouvaient être, dans Molière, que l'objet d'une simple désignation, ont nécessairement plus de profondeur dans le cadre de *Gil Blas*. Nous citerons, par exemple, la comédie de *George Dandin*, où l'infidélité de la femme n'a pas paru assez justifiée par le contrepoids d'une passion dominante. A cette pièce, nous opposerons le récit du garçon barbier dans le deuxième livre de *Gil Blas*, modèle de naïveté et de bonhomie sentimentale.

Nous opposerons de même aux créations devenues proverbiales de Trissotin et de Vadius, mais qui ne sont peut-être que des désignations satiriques, le personnage si profondément observé et senti de l'ami de *Gil Blas*, le poète Fabrice, qui montre si bien les misères, les déboires, les amertumes de la carrière des lettres; création vraie jusqu'à l'ame, effrayante d'exactitude, et qui se termine par cette phrase qui devrait être inscrite sur la porte de tous les poètes : « J'ai fait mon chemin, je suis à l'hôpital. »

On conçoit du reste qu'un pareil rapprochement nous entraînerait hors de notre sujet : cela ne tendrait à rien moins qu'à opposer l'une à l'autre ces deux formes qui ne sont peut-être que les deux termes d'une même proposition; la forme du dialogue et la forme du récit. Peut-être même serions-nous amenés à conclure en faveur de celle qui embrasse et contient l'autre, c'est-à-dire la forme du récit; mais c'est là une question accessoire et différente, et qui d'ailleurs vaut bien la peine qu'on la traite d'une façon séparée.

Nous avons parlé précédemment de Voltaire et du peu de cas qu'il faisait de Lesage. C'est maintenant qu'il faut dire que l'éloignement de ces deux hommes pouvait fort bien ne pas tenir seulement à une rancune personnelle. Peut-être y avait-il aussi entre eux antipathie de manière et de talent, car Voltaire aussi a composé des romans, et s'il est un esprit qui semble appelé, par sa finesse, sa causticité, ses qualités précieuses et variées, à briller dans ce genre, n'est-ce pas celui de Voltaire? Une lecture attentive de ses romans fera mieux apprécier encore que tout ce que nous pourrions dire, l'esprit et le naturel de ceux de Lesage, qu'on a si souvent loués et prônés superficiellement. Mais, pour compléter les idées que nous avons énoncées, qu'il nous soit permis de comparer la manière de Voltaire

à celle de Lesage. Ce rapprochement, en complétant notre opinion, formera en quelque sorte les preuves du débat de fait et peut-être aussi d'esprit qui s'éleva entre ces deux grands hommes. Voici le début d'un des romans de Voltaire :

« Il y avait en Westphalie, dans le château de M. le baron de Thunder-ten-Trunckh, un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa physionomie annonçait son ame; il avait le jugement droit avec l'esprit le plus simple; c'est, je crois, pour cette raison qu'on l'appelait Candide. Les anciens domestiques de la maison supposaient qu'il était fils de la sœur de M. le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut jamais épouser, parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, et que le reste de son arbre généalogique avait été perdu par l'injure du temps.

« M. le baron était un des puissans seigneurs de Westphalie, car son château avait une porte et des fenêtres. . . . . .

« Mme la baronne, qui pesait environ trois cent cinquante livres, s'attirait par là une très grande considération. . . . . .

« Sa fille Cunegonde, âgée de dix-sept ans, était haute en couleur, etc... »

Il faut qu'on nous permette ici un peu de critique de détail; mais elle nous semble indispensable pour apprécier l'intervalle qui sépare une production simplement satirique et spirituelle telle que *Candide* d'un livre individuel et profond tel que *Gil Blas*. Encore une fois, ceci ne s'adresse qu'aux gens mêmes du métier ou aux esprits curieux de ces sortes de choses.

Nous dirons donc que comme pamphlet, comme mise en œuvre incisive d'une pensée épigrammatique, l'introduction de Candide ne peut être dépassée. Mais disons-le aussi, comme fiction, comme probabilité romanesque ou même simplement comique, ce début ne pouvait être plus malheureux. La situation et la scène vont-elles se dessiner? L'esprit de l'auteur les étouffe. Un personnage va-t-il s'animer? Un trait le dessèche et le tue. Voyez plutôt :

« Il y avait en Westphalie, dans le château du baron de Thunder-ten-Trunckh. » D'abord, le nom de *Thunder-ten-Trunckh* est plaisant, grotesque; mais il est impossible. Quelque latitude que vous accordiez à la fiction, vous n'arriverez jamais à supposer un personnage qui porte un pareil nom.

« Candide était fils de la sœur de M. le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut

jamais épouser parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, etc. »

Toujours le même reproche. L'esprit de l'auteur mis à la place de la bonne foi du personnage. Le moindre détail sur cette sœur et sur ce gentilhomme, eût mieux valu peut-être que ces *soixante et onze quartiers* qui n'indiquent rien, ne peignent rien, qui excitent à rire, mais du bout des lèvres et non du fond du cœur, qui font applaudir l'auteur et siffler le personnage.

« M. le baron était un puissant seigneur, car son château avait une porte et des fenêtres... »

Hélas! voilà que vous démolissez le château à l'aide du persiflage, même avant de l'avoir construit.

Enfin, nous apercevons un nouveau personnage qui entre en scène :

« Mme la baronne pesait environ trois cent cinquante livres... » Pourquoi trois cent cinquante livres? Vous le voyez, dès les premiers mots, l'auteur vise au trait, à la saillie. Il esquisse une caricature, il jette, de gaieté de cœur, son personnage hors des routes de la vraisemblance et de la réalité. Si on voulait examiner ainsi pas à pas tous les romans de Voltaire, on y retrouverait sans cesse le même défaut de bonne foi romanesque et d'économie de détail; qualités non moins indispensables au genre comique qu'au genre sérieux. Lesage ne procédait pas ainsi.

Il était au contraire conteur *bonhomme* dans toute l'acception du mot, surtout comparé à Voltaire. Chez lui, la sincérité et la bonne foi passent avant toutes choses. Jetez seulement les yeux sur les premières lignes de *Gil Blas* et vous sentirez aussitôt vous-même cette différence :

« Blas de Santillane, mon père, après avoir long-temps porté les armes pour le service de la monarchie espagnole, se retira dans la ville où il avait pris naissance. Il y épousa une petite bourgeoise qui n'était plus dans sa première jeunesse et je vins au monde dix mois après leur mariage. Ils allèrent ensuite demeurer à Oviedo où ils furent obligés de se mettre en condition. Ma mère devint femme de chambre et mon père écuyer. Comme ils n'avaient pour tous biens que leurs gages, j'aurais couru risque d'être assez mal élevé si je n'eusse eu dans la ville un oncle chanoine. Il se nommait Gil Perez. Il était frère de ma mère et mon parrain. Représentez-vous un petit homme haut de trois pieds et demi, extraordinairement gros, avec une tête enfoncée dans les épaules : voilà mon oncle, etc... »

Remarquez que, dans tout ce passage, il n'y a pas un trait d'esprit

ni même une apparence d'intention plaisante, si ce n'est peut-être à l'endroit où il est parlé de l'oncle Gil Perez. Mais remarquez en même temps qu'il y a là mieux que du plaisant, il y a du comique. Lesage, tout en plaisantant, peint, démontre, individualise. Voltaire, au contraire, en plaisantant, sacrifie, mutile, dégrade ses créations. C'est que le plus grand pamphlétaire français, c'est Voltaire; le plus grand romancier, le plus grand conteur comique de la France, et peut-être du monde, c'est Lesage. Ces deux hommes ne s'aimaient pas, et cette antipathie ne surprendra pas les gens qui savent combien le roman et le pamphlet sont en effet deux genres antipathiques. Mais quel est le premier, le plus estimable de ces deux genres? A Dieu ne plaise que nous cherchions à trancher cette question! C'est à vous-même à la décider avec votre jugement, votre esprit, ou plutôt avec votre cœur.

On a depuis quelques années pris l'habitude de rapprocher nos chefs-d'œuvre français des chefs-d'œuvre des littératures étrangères. Les gens amis de ces sortes de parallèles et qui dans toutes leurs impressions et leurs lectures ont sans cesse présens à l'esprit les grands créateurs italiens, anglais ou espagnols, se croiront peut-être en droit maintenant de nous adresser cette question : « *Gil Blas* est-il ou non un livre idéal? » *Idéal* pris comme synonyme de sublime, d'élevé, comme appel direct à la conception, à l'intelligence, en un mot aux *idées* du lecteur.

Nous dirons d'abord que, suivant nous, *idéal* est un mot un peu vague et que les définitions allemandes n'ont pas peu contribué à embrouiller. Un copiste de Shakespeare commencera par peindre un de ses personnages comme un modèle d'honnêteté; puis, quelques lignes plus bas, il se contredira ouvertement en annonçant que ce même personnage est un monstre de perversité; avant d'être idéal, un pareil écrivain sera insaisissable et inintelligible.

On peut être aussi idéal en peignant sous toutes ses faces et dans toutes ses prévisions un personnage de la vie ordinaire qu'en peignant d'une manière abstraite un génie, un farfadet, ou telle autre création placée en dehors des données réelles du monde.

Nous essaierons de donner à notre tour non pas une définition, ce serait trop ambitieux, mais une simple recette de l'idéal et dont chacun pourra vérifier l'effet sur lui-même.

Voulez-vous donc savoir si tel livre, tel poète exerce véritablement sur vous cette action qu'on est convenu de désigner ainsi pour exprimer l'accroissement et l'extension de vos propres idées? Laissez s'écouler un certain laps de temps entre le jugement et la lecture. Si,

au lieu de s'accroître, l'impression de plaisir s'éteint et diminue, alors il est clair que les conditions de l'idéal ne se trouvent pas remplies. Si, au contraire, votre plaisir, incertain et confus peut-être à son origine, se développe, se fortifie, alors, n'en doutez pas, vous êtes sous le charme de l'idéal. L'invention et les idées du poète se trouvent en contact direct avec votre propre invention, vos propres idées.

Mais que sera-ce donc d'un livre qui, par la plus heureuse combinaison de fiction et de style, réalisera à la fois ces deux grandes conditions de l'art littéraire : sensation présente et sensation future, plaisir d'aujourd'hui et plaisir de demain, à la fois spectacle et sanctuaire, méditation et loisir? Oh! alors n'en doutez pas, un pareil livre possède le sens idéal et poétique, seulement pris à un juste degré de lumière et de raison. Heureux les livres qui portent ainsi leurs commentaires en eux-mêmes, qui n'ont pas besoin d'interprètes pour être goûtés et compris! Il faut bien qu'à la longue la poésie et la raison finissent par se donner la main, et si par hasard on contestait les hautes qualités de l'invention poétique à un livre tel que *Gil Blas*, je connaîtrais pour ma part quelque chose de supérieur à l'*idéal*, de plus réellement profitable aux sensations, à l'épanouissement et même à l'essor direct de notre intelligence; et ce quelque chose s'appellerait *Gil Blas*.

Après avoir cherché à indiquer les bases durables sur lesquelles ce chef-d'œuvre s'appuie, est-il besoin de parler du style? Dirons-nous qu'il peut être proposé comme un modèle d'élégance et de correction? Il eut été trop contradictoire de voir une invention si heureuse ne rencontrer qu'un langage médiocre. S'il est vrai que nos grands écrivains français aient eu tous leur style particulier qui les distingue, nous dirons que Lesage aussi a eu le sien, et d'autant plus précieux, qu'il est le premier écrivain, le seul peut-être qui ait su plier notre langue aux exigences de la narration comique. Ensuite, notez bien qu'il crée, qu'il invente, qu'il n'écrit pas sur des thèmes donnés. Et, certes, s'il faut avoir quelque indulgence pour certains écarts de diction, c'est à l'égard de l'homme qui invente. Lorsque l'esprit est tendu sur une scène, sur une situation, on doit peut-être pardonner à la langue de trébucher parfois. Chez Lesage, loin de porter atteinte à la correction du style, l'invention le rehausse, au contraire, lui prête une couleur, une tournure particulière. Nous pourrions citer, dans *Gil Blas*, vingt endroits où le style, sans devenir un seul instant trivial ni vulgaire, fait jaillir mille traits soudains de gaieté et de naturel que nous appellerions volontiers *des étincelles de situation*; mais pour cela, il faudrait citer *Gil Blas* d'un bout à l'autre.

Nous n'avons rien dit des opuscules de Lesage, tels que *la Valise trouvée*, *Choix d'Anecdotes*, etc. Partout on y retrouve cette élégance et cette ingénieuse pureté qui distinguent les moindres productions de l'auteur.

Vers la fin de sa vie, Lesage vécut alternativement à la charge de ses deux fils, le comédien et le chanoine. Il était déjà sur le retour, lorsqu'il fréquentait un café situé dans la rue Saint-Jacques qu'il habitait alors. On dit que, lorsqu'il s'y trouvait, on faisait cercle autour de lui, on montait même quelquefois sur les tables pour l'écouter, car il avait la mémoire fournie d'intéressantes anecdotes qu'il racontait à merveille.

Ah! combien de fois, poussés par un sentiment de piété que certains esprits comprendront, n'avons-nous point parcouru cette rue populeuse et si peu favorable, en apparence, aux jeux de l'esprit, demandant à tant de maisons indifférentes et consacrées à tant d'industries diverses, l'emplacement, le toit, la fenêtre, où fut écrit *Gil Blas*, ce chef-d'œuvre, qui fut aussi dicté par l'industrie et le besoin! Si nous en croyons certaines indications et les lettres de quelques amis de Lesage, il devait habiter alors cette partie de la rue Saint-Jacques, où se trouve le Val-de-Grace. Mais hélas! ce n'est là qu'une simple conjecture. L'ingratitude du temps est restée muette à ce sujet. Un marbre, c'eût été trop; il n'eût fallu qu'une simple pierre noire avec cette inscription : « Ici a été écrit *Gil Blas*. » Mais il semble que l'abandon qui atteignit Lesage de son vivant, l'ait poursuivi même après sa mort.

Que les gens qui invoquent pour l'écrivain l'inspiration du besoin et l'aiguillon de l'indigence daignent penser quelquefois à la destinée de Lesage. Donnez à ce grand homme un peu de loisir, une existence libre, heureuse, comme celles de Buffon et de Voltaire, et la plume brillante qui a tracé le *Diable boiteux* et *Gil Blas*, n'ira pas se vendre au jour le jour aux libraires du palais ou aux histrions de la foire. Au lieu de cela, l'auteur de *Gil Blas* ne fut toute sa vie qu'un mercenaire de style. Il fut découragé, et finit, sans doute, par douter de lui-même; c'est l'effet inévitable de l'abandon. *Le Bachelier de Salamanque*, sa plus faible production, était celui de tous ses ouvrages que Lesage préférait. Pauvre homme! c'était tout simple, ce livre était sa dernière production; il l'aimait comme on aime son dernier-né. Il eut cela de commun avec Corneille et La Fontaine et tant d'autres grands auteurs du temps.

Quelle conclusion tirerons-nous de cette esquisse, quant au temps

présent et à l'intérêt général des lettres? Nous avons vu d'abord, d'après l'exemple même de Lesage, que la popularité finit toujours par être, à la longue, la pierre de touche du chef-d'œuvre, que le sublime de la poésie est en général le sublime du jugement, parce que l'idéal n'est point le vide, et que les nuages ne sont pas le ciel: témoins *Don Quichotte* et *Gil Blas*, œuvres si naturelles et si populaires, et les romans de Jean Paul, œuvres si impopulaires, au contraire, et si nébuleuses. Toutes banales qu'elles paraissent, ces choses-là ne sont peut-être pas absolument inutiles à redire aujourd'hui.

Quant à l'auteur, c'est une destinée tout inverse. A chaque époque, il se rencontre toujours, je ne sais comment, un écrivain qu'on dédaigne ou qu'on délaisse, parce qu'il a eu le don de créer et d'inventer quelque chose. C'est peut-être pour cela qu'on emploie souvent un siècle entier à le comprendre. A côté de lui, il existe aussi parfois un autre grand écrivain, dictateur de la pensée contemporaine, qui pourrait éclairer sa route, indiquer à la multitude l'astre que lui seul entrevoit. Au lieu de cela, l'un opprime généralement l'autre; le gémeau offusque son frère; Pollux devient Polynice. Ici, l'inventeur, c'est-à-dire la victime, s'est appelé Lesage; le dictateur, c'est-à-dire l'oppresseur, s'est appelé Voltaire. Si Voltaire eût seulement accordé à Lesage la moitié des louanges qu'il a prodiguées à Quinault, nous aurions aujourd'hui les œuvres complètes, et non les œuvres *choisies* de Lesage, et quel bel appendice à joindre aux œuvres complètes de Voltaire!

Quand donc les rois de la pensée assisteront-ils enfin à leur règne? Quand donc les poètes passeront-ils sous leur arc de triomphe? Il semble que nous aimions à saluer à la fois le midi et le déclin des astres que nous encensons. Les météores littéraires paient toujours cher le moment de surprise que leur apparition nous cause. Les couronnes d'or que nous tressons en ce moment sont assurément destinées aux médiocrités viagères et aux faux dieux du jour, car les billets à ordre de la poésie ne sont presque jamais payables qu'à vue du siècle suivant.

Cela était vrai du temps d'Homère, du Tasse, de Cervantes, de Goldsmith, et enfin de Lesage; et, si le même cas se représentait, je craindrais bien que cela ne fût encore vrai de ce temps-ci.

ARNOULD FREMY.

UNE

NOCE ARMÉNIENNE.

C'était le 9 décembre 1837; je n'étais pas depuis quinze jours à Constantinople, et, grace aux recommandations que j'avais apportées, aux relations que ma position dans cette ville m'imposait, pour ainsi dire, j'avais déjà beaucoup de connaissances. Je parlais la langue du pays et j'éprouvais une véritable sympathie pour la société au sein de laquelle je me proposais de vivre quelque temps. Je me mêlais à elle et me prêtais à ses usages avec une facilité que j'ai un peu perdue depuis; cette facilité prenait sa source autant dans la bienveillance et l'empressement de ceux qui m'accueillaient, que dans une soif de nouveautés, dans une curiosité mêlée d'enthousiasme qui brûlaient de se satisfaire. Bref, mes nouvelles connaissances me témoignaient déjà de la confiance et de l'amitié, et j'étais admis dans leurs familles. Ce jour là un banquier arménien vint me prendre pour me faire assister à la noce de l'un de ses confrères. Mon ami, qui s'appelle le fils du *Bouton de Rose*, me fit monter dans son kaïk, espèce de bateau particulière au port de Constantinople, et dont la légèreté, la rapidité et l'élégance ne sauraient compenser l'incommodité dans un trajet un peu long. Nous remontâmes la *Corne d'or*, nous dirigeant vers *Hasse-Keuï*, qui se trouve tout-à-fait au fond du port de Constantinople; nous passâmes le pont nouvellement établi entre Constantinople et *Galata*, la ville des Génois; à notre gauche nous laissâmes successivement derrière nous la mosquée de la *Sultane Validé*, la masse imposante de la mosquée du grand *Soliman*, et le *Fanar*, bas et obscur faubourg, séjour de l'activité grecque. A droite, l'arsenal, le bagne, les collines charmantes où reposent, sous des cyprès verts, les dépouilles mortelles des musulmans, les beaux vaisseaux turcs, autres cadavres qui attendent aussi la

résurrection, et nous débarquâmes près de la caserne des bombardiers, non loin de la maison du fiancé, où je fus reçu avec une politesse et une cordialité qui m'émurent, et avec des honneurs dont je fus confus. On nous servit la pipe, les confitures et le café; puis nous nous installâmes enveloppés dans de longues pelisses sur les coussins du divan, en attendant les autres conviés. On me répétait souvent avec une sorte d'affectation bienveillante: Nous sommes tous des frères; nous sommes tous des enfans du Christ; — et j'étais heureux de voir mes relations s'établir sur une base qui n'est malheureusement pas celle sur laquelle nos compatriotes du Levant ont fondé leurs relations rares et intéressées avec les diverses communions chrétiennes de l'Orient. Nous nous mîmes bientôt à table. Le repas fut court, mais agréable et délicat, espèce de juste milieu entre les dîners à la gamelle des Orientaux et les repas d'Europe, où l'individualité règne aussi complètement que possible. Nous nous servions de couteaux et de fourchettes, mais chacun prenait dans le même plat; l'assiette ne servait que d'un réservoir pour les maladresses.

Être assis une demi-heure sur une chaise est une fatigue pour un Arménien comme pour un Turc; aussi n'est-ce jamais qu'avec un *ouf!* prolongé que les convives s'accroupissent de nouveau sur les coussins en saisissant le chibouk, prélude et accompagnement obligé du café. C'est là le plus haut degré du *keif* du *rahat*, expressions dont le *comfort* anglais n'est qu'une traduction approximative. Il fallait la présence d'un Franc pour rompre le silence qui accompagne ordinairement cette occupation solennelle. Tous ces banquiers arméniens, si graves et si calmes, se changèrent, au bout de quelques minutes, en questionneurs impitoyables. On m'interrogeait beaucoup sur les usages et les institutions d'Europe, sur nos rapports avec les femmes, sur les moyens de faire sa fortune et de la conserver, sur les commodités de la vie, sur les productions, les fruits, la qualité du pain et de l'eau, dans nos contrées. Chacune de ces questions était pour moi un trait du caractère des convives ou de la société à laquelle ils appartenaient. Je répondais avec plaisir à toutes ces demandes qui satisfaisaient mon orgueil national autant que ma curiosité. J'étais d'ailleurs heureux de pouvoir détruire ou du moins affaiblir bien des préjugés, notamment en ce qui concerne la place que les femmes occupent dans nos familles et dans le monde. Ce que mes auditeurs eurent le plus de peine à croire, c'est que tout le monde chez nous mange du pain aussi blanc que le meilleur pain de Constantinople. Témoin de leur surprise, mes souvenirs me ramenaient malgré moi à Paris, et je comparais à nos entretiens de politique, d'art et de littérature, les naïves réflexions de mes interlocuteurs, si préoccupés des moyens de faire du bon pain. Au sein de la civilisation et du bien-être, nous en sommes depuis long-temps à chercher des choses dont ici l'on n'a pas même l'idée : du temps de Voltaire même le superflu n'était-il pas chez nous *chose si nécessaire?* Venez donc dire à des Arméniens ou à des Turcs que tous les jours il paraît chez nous mille écrits où l'on cherche les moyens d'étendre le domaine de l'art, où l'on donne les préceptes de

nouveaux modes d'exprimer par la parole ou par les arts plastiques, les rapports que l'intelligence aperçoit entre l'homme, Dieu et la nature. Chez un peuple où il n'y a ni ordre ni liberté, irez-vous dire que notre grande occupation est de concilier ces deux êtres sans nom pour lui? Dans un pays qui ne produit rien, ferez-vous comprendre que nous en sommes à réglementer l'excès de la production? Les contrastes revenaient à mon esprit, tout occupé que j'étais à répondre à mes interlocuteurs, et j'étais quelquefois obligé de leur faire répéter leurs demandes.

Après une soirée bien remplie, chacun se coucha sur des matelas qui, placés à terre, selon l'usage turc, formaient néanmoins des lits assez élégans et assez commodes. Les oreillers et les couvertures se font même remarquer en Turquie par un luxe de festons et de dentelles que l'on trouve rarement en Europe. Le déjeuner du lendemain fut une répétition du dîner de la veille. Seulement il comptait quelques convives de plus, et fut accompagné de chant et de musique. Cinq musiciens, parmi lesquels on me montra un vieux Grec, le Paganini de Constantinople, accroupis sur le tapis dans un coin de la salle, composaient cet orchestre tout-à-fait de *rumeur locale*. Deux des musiciens chantaient en s'accompagnant d'une espèce de guitare; l'orchestre comptait de plus deux violons et une flûte. Je ne parlerai point des paroles. Il eût été impossible, même avec la connaissance de la chanson, de distinguer une syllabe, tant l'artiste prolonge sur chaque lettre, pour ainsi dire, l'émission de sa voix par le nez et la bouche. Tout le monde sait d'ailleurs que ces chansons ne se composent guère que d'un ou deux vers dans lesquels le mot *aman* (grace! merci!) est répété à satiété, ainsi que le mot *djanum* (mon ame!). Les airs sont quelquefois mélodieux, mais monotones et presque toujours privés de rhythme et d'harmonie. Si l'on excepte quelques airs grecs, ils n'expriment guère que des sentimens douloureux et mélancoliques.

L'anecdote que je vais raconter fera bien comprendre le goût des Orientaux en musique. Un seigneur turc se trouvait à un concert donné en son honneur, et le maître de la maison, avec cette sollicitude polie qui caractérise, en pareil cas, l'hospitalité européenne, cherchait à saisir, sur l'impassible visage de son hôte, quelque trace d'émotion ou de plaisir. Chaque fois que l'orchestre préludait à un nouvel air, le Turc donnait des signes d'inquiétude et de préoccupation. Mais après quelques mesures son visage reprenait l'air d'ennui qu'il ne cherchait pas à déguiser. Le maître de la maison s'en aperçut, et demanda si sa seigneurie ne connaissait pas un morceau favori qu'elle voulût entendre de préférence. « Le premier, dit le musulman, est celui qui m'a plu davantage. » On fait jouer le premier morceau, et le dilettante musulman paraît plus désappointé que jamais. Pendant le colloque embarrassant qui s'établit à cette occasion, les musiciens remettent leurs instrumens d'accord, et le Turc alors de s'écrier : Voilà! voilà! Ils jouent l'air que j'ai demandé.

La musique orientale n'agit que médiocrement sur ceux qui l'écoutent, et pour la sentir il faut être dans des conditions particulières, sauf le cas où

l'on est ému par un éclat de voix du chanteur ou par un cri forcé comme celui d'un homme auquel on serrerait la gorge. On est tenté alors de courir au secours de l'artiste.

Quoi qu'il en soit, le concert plut beaucoup à quelques banquiers qui, plus riches et plus connaisseurs que le reste des convives, redemandaient leurs airs favoris et récompensaient généreusement les artistes. Un air de violon, exécuté par le fameux *Miron*, leur parut le comble de la bouffonnerie; ils riaient à s'en tenir les côtes, toutes les fois que le musicien prolongeait pendant une minute un son aigre et tremblottant sur la chanterelle d'un violon à trois cordes. Après nous avoir ainsi amusés, les musiciens passèrent à l'appartement des femmes où probablement se reproduisirent les mêmes scènes et les mêmes impressions.

Quelques membres notables du clergé arménien avaient déjeuné avec nous. Bientôt nous montâmes dans la pièce la plus grande de la maison (le divan-odaci) où devait se faire la bénédiction des habits de noce du futur. Le clergé arménien déploie un grand luxe dans cette cérémonie. Les costumes pontificaux, riches et nobles, ont tout ce qu'il faut pour plaire aux yeux. On regrette, en les voyant, que dans nos églises on ait retranché quelque chose de l'ampleur de certains ornemens du prêtre. Une vingtaine au moins de jeunes garçons de douze à seize ans remplissaient les fonctions de chantres et d'enfans de chœur. Leurs voix, en général, étaient douces et pures. Le caractère du chant oriental était, cette fois, tout-à-fait de mise, le rhythme était d'ailleurs plus sensible et les parties mieux disposées.

La cérémonie terminée, nous allâmes en bateau chercher la jeune mariée dans la maison de laquelle avaient aussi lieu, depuis la veille, des divertissemens semblables à ceux que j'avais partagés. Elle demeurait au Fanal, c'est-à-dire du côté opposé à la Corne-d'Or. Je fis ce trajet dans le même bateau que le marié; il paraissait agité tour à tour par la crainte et l'espérance, et ne cherchait pas à cacher son trouble. Il n'avait jamais vu sa fiancée et encore moins causé avec elle. Ces mœurs paraîtront bien étranges; mais il faut pour les comprendre considérer quel est en Orient le rôle de la femme; il est si peu important que l'on ne s'étonnera pas que, malgré ces mariages à tâtons, les célibataires soient ici beaucoup plus rares que chez nous et qu'on prenne femme beaucoup plus tôt. Employé tout le long du jour hors de sa maison, le musulman n'y rentre que le soir, et le plus souvent même il passe la soirée avec ses amis; s'il va les voir, sa femme ne l'y accompagne point ou s'y trouve séparée de lui; sa femme n'est donc sa compagne que dans le gynécée; il ne lui demande que la fidélité conjugale et l'accomplissement de ses devoirs de mère. Quant à la première de ces obligations, il s'en repose sur la réclusion où sa femme vit, et quant à la seconde, quelle est la mère qui n'aime pas son enfant? Chez nous c'est bien autre chose; l'épouse est la compagne de tous nos instans, elle prend part à tous nos plaisirs et souvent à nos affaires; nous exigeons tant d'elle qu'il n'est pas étonnant que nous

hésitions long-temps à contracter une association si intime et si complète. Les parens des deux parties sont d'ailleurs en Orient des négociateurs mieux éclairés et plus heureux qu'un jeune homme souvent séduit et aveuglé par l'apparence.

Il y avait dans la maison du père de la mariée, de même que chez son futur gendre, grande réunion de parens et d'amis. Jamais aréopage n'eut un aspect plus grave et plus imposant que cette assemblée d'Arméniens, aux vêtemens amples et de couleurs sombres, coiffés d'un bonnet de peau noire sans bords et accroupis au milieu des bouffées ondoyantes de leurs pipes, sur les sofas qui bordaient la chambre. Après une heure d'attente et de préparatifs, la bénédiction des robes de la mariée eut lieu de la même manière à peu près que celle des vêtemens du futur époux. Ensuite on l'habilla dans l'appartement des femmes, et bientôt après nous la vîmes sortir accompagnée des parentes du mari qui étaient venues la chercher en même temps que nous. Un long voile, composé de rubans de papier doré, descendait autour d'elle, la voilait jusqu'aux pieds et l'empêchait aussi bien de voir que d'être vue, ce qui la forçait à marcher si lentement qu'elle fut plus d'un quart d'heure à traverser un petit jardin pour se rendre au bateau qui l'attendait. A-t-on voulu par cette cécité momentanée et par ce voile qui la couvre, lui enseigner la résignation et la modestie? ou n'est-ce tout simplement qu'un secours à sa pudeur? Pendant sa marche on faisait pleuvoir sur elle une pluie de petites pièces de monnaie, symbole de l'abondance et du bonheur qu'on lui désirait.

Nous repassâmes la mer, et, les hommes à pied, les femmes dans un chariot traîné par des bœufs, nous nous rendîmes, à la lueur des flambeaux, à l'église où l'union devait être consacrée. Avant de m'occuper de cette cérémonie, je dois parler d'une circonstance assez caractéristique : la jeune mariée était à peine débarquée, quand nous vîmes arriver un domestique qui parla mystérieusement au frère de l'époux, lequel s'entretint aussi à voix basse avec les principaux invités. Je demandai la cause de ces chuchottemens à mon bon ami *Bouton de Rose* qui ne m'avait pas quitté un seul instant et qui, avec une bienveillance parfaite, n'avait cessé de me présenter à ses amis, et de me donner tous les renseignemens qu'il jugeait être de quelque intérêt pour moi. Je sus par lui que le colonel, dirigeant l'école des bombardiers, Ali-Bey, avait fait avertir les parens pendant notre absence que, bien qu'ils eussent la permission du séraskier-pacha pour célébrer la noce avec de la musique et des jeux, il ne permettrait pas la continuation de la fête si on ne lui donnait pas un *Bakchich* (étrenne pour boire). Que l'on juge de mon étonnement, quand je vis que l'on s'exécutait sans témoigner de surprise et de la meilleure grace du monde. J'ai appris depuis qu'en cas de refus ou d'impossibilité, ces mendians orgueilleux faisaient quelquefois mettre le futur en prison. Il y a lieu d'espérer que bientôt on pourra regarder de pareils faits comme de l'histoire ancienne et qu'ils ne se renouvelleront plus.

Arrivé à l'église, je m'accroupis comme tout le monde sur les riches tapis qui en recouvrent les dalles. Les Arméniens schismatiques qui, par leurs mœurs, ressemblent plus aux Turcs que leurs frères restés fidèles à l'unité, semblent avoir porté, dans leurs églises même, l'imitation des coutumes de leurs maîtres. Le luxe des tapis et le grand nombre des lampes sont un caractère commun aux églises des Arméniens et aux temples de l'islamisme. Après des prières et des chants fort longs, la messe commença : il était sept heures du soir, mais on sait qu'en Orient on suit l'ancienne division du temps, et qu'ainsi, par exemple, le dimanche soir chez nous est le commencement du lundi chez eux; c'est *matines*, comme l'on dit encore en style de bréviaire. L'église, d'une forme très élégante, aux voûtes fraîchement peintes et luisantes de vernis, réfléchissait les mille feux des bougies et des lampes, l'odeur de l'encens était enivrante. De jeunes enfans portant des cierges allumés se promenaient en chantant sur une balustrade qui règne à la naissance de la voûte. D'autres en bas, portant au bout d'un bâton doré un disque d'argent garni de clochettes, l'agitaient de temps en temps, et à ce signal le chant s'élevait ou s'abaissait. Au moment où les paroles sacramentelles allaient appeler Dieu sur l'autel, un voile déroba le prêtre officiant et les prêtres acolytes aux regards des fidèles, et les enfans de chœur qui chantaient sur la balustrade, se groupant au-dessus de l'autel, préludèrent à des hymnes plus lents et plus suaves. Leurs jeunes têtes, sortant en relief du milieu des nuages peints sur le dôme, semblaient dans l'éloignement un chœur d'esprits célestes.

Les jeunes époux, agenouillés presque face à face, priaient en attendant le moment de la bénédiction nuptiale dont une circonstance seule me parut digne de remarque : c'est que le prêtre tint suspendu, pendant un assez long temps, un crucifix sur leurs deux têtes rapprochées. Que d'enseignemens dans cette imposition de la croix rédemptrice ! Les froides allocutions que prononcent nos prêtres en pareil cas sont bien loin d'égaler cet éloquent symbole.

Pendant toutes ces cérémonies la mariée était restée couverte de son long voile, orné de bandelettes d'or, et ce ne fut qu'à notre arrivée dans sa nouvelle famille qu'on la dévoila à son époux en présence des parens les plus proches de l'un et l'autre sexe. J'aurais pu assister à cette cérémonie, mais je crus voir que j'aurais transgressé un usage, et la discrétion eut peu de peine à imposer un frein à ma curiosité. Je savais qu'elle était fort jeune et jolie, probablement un de ces visages vermeils qui, avec de beaux yeux noirs, caractérisent les femmes arméniennes. Cette fraîcheur indique la pureté de leurs mœurs et la quiétude de leurs sentimens. Les regards de ces beaux yeux révèlent rarement plus que la naïveté et la bienveillance. Telles qu'elles sont cependant, les filles d'Arménie sont certainement la portion la plus séduisante du beau-sexe de Constantinople.

Le dîner qui suivit fut plus copieux, plus long que celui de la veille, l'orchestre plus bruyant, la société plus nombreuse; mais tout se passa suivant l'étiquette ordinaire. Les hommes passèrent la nuit à fumer et à prendre du

café; les femmes à peu près de même; seulement quelques femmes grecques invitées formèrent des danses, espèce de rondes sans cadence et sans caractère. On me proposa une chambre, et fatigué d'une journée si pleine, je fus heureux de me trouver seul à repasser les impressions qu'elle m'avait laissées. Le chef de la nation arménienne, dont j'avais apprécié pendant toute la journée l'esprit et l'intelligence aussi bien que la bienveillante politesse, fut avec moi la seule personne qui put se permettre la retraite, de la manière que les Anglais appellent *french leave*. Cette nuit d'insomnie, plutôt que de plaisir, est destinée sans doute à remplacer pour la jeune épouse le temps que l'on passe en Europe à lui rendre le passage moins brusque des bras de sa mère dans ceux de son nouveau maître.

Il n'était pas étrange que j'eusse de la peine à m'endormir; mais ce qui pourra le paraître, c'est que les idées les plus graves, les plus tristes, vinrent me visiter. De ma fenêtre je pouvais voir, il est vrai, les minarets et les tombes impériales de la mosquée d'Eyoub; mais cet asile coquet, doré, émaillé, des morts du sérail, de ces princes inconnus au monde, qui ne font que passer d'un tombeau à un autre, n'a rien dans son aspect qui puisse inspirer de la mélancolie. Parer les morts est un des dogmes pratiques de l'Orient, et après avoir parcouru ses nécropoles et ses villes, la première réflexion que l'on fait est celle-ci : les morts sont mieux logés que les vivans et les animaux mieux traités que les hommes.

Le sommeil vint enfin; j'en fus tiré par le bruit du canon qui annonçait à Constantinople l'anniversaire de la naissance de Mahmoud.

M. J. C.

LES PEINTURES DE M. ZIÉGLER

A la Madeleine.

Depuis vingt ans la grande peinture a eu de nombreuses occasions de se produire, la coupole du Panthéon, les plafonds des salles du Louvre, et plus récemment l'intérieur de Notre-Dame de Lorette et les décorations de la chambre des députés. De tout cela, il n'est guère sorti que deux belles œuvres, l'*Homère* de M. Ingres et les allégories de M. Eugène Delacroix. Même, à bien dire, M. Delacroix est le seul qui ait fait de la peinture monumentale; car l'excellente composition de M. Ingres n'est point du tout appropriée à sa place; c'est simplement un tableau appliqué à un plafond. Rien n'est plus difficile, en effet, que de mettre la peinture en accord avec l'architecture. Les coupoles, par exemple, sont toujours censées représenter le ciel. Il faut qu'il se passe là quelque scène au-dessus de la réalité terrestre. Le sujet d'une coupole doit toujours être une sorte de vision ou d'apparition. Dans toute la série de l'école française, il n'y a guère, après Charles Lebrun, que François Lemoine, qui ait su faire plafonner ses admirables compositions de Saint-Sulpice et de Versailles.

M. Ziégler avait d'immenses difficultés à vaincre dans sa peinture de l'abside de la Madeleine. Cet hémicycle, de surface concave, a environ trois mille pieds carrés. Pour couvrir un pareil espace, M. Ziégler devait choisir le sujet le plus vaste et le plus substantiel. Il s'est attaqué à l'épopée de la civilisation moderne. Il a voulu écrire l'histoire et la glorification du christianisme depuis dix-huit cents ans. C'est en même temps, comme on le voit, de la philosophie, de la politique et de l'art. Nous applaudissons de grand cœur à cette intention d'une alliance entre les hautes manifestations de la vie humaine; car cette direction est, suivant nous, la seule où l'on rencontre de féconds résultats. C'est par l'alliance de la philosophie et de l'art, ou si l'on veut de la pensée et de la forme, que Raphaël et le Poussin dominent tous leurs rivaux. C'est ce mariage mystérieux de l'idéalité et de la beauté qui est le plus sublime effort de la poésie.

Mais pour atteindre à ces régions divines, où l'on est admis à contempler le dessus et le dessous des choses, il faut être prédestiné comme Raphaël, ou bien, comme le Poussin, il faut conquérir la science par le travail et la réflexion. Le Parnasse n'a point été aplani, selon les vanteries d'une récente école littéraire : la vieille montagne allégorique subsiste toujours avec un Dieu pour couronnement. Bien peu d'hommes arrivent à baigner leur front dans la lumière qui rayonne autour d'Apollon. La plupart de ces Titans, qui veulent escalader le ciel, retombent lourdement sur la terre ou meurent en chemin, d'épuisement et de désespoir. Léopold Robert, qui était pourtant un grand poète, a été tué par cette aspiration impuissante, non moins que par son douloureux amour.

M. Ziégler a entrevu les sommets poétiques. Il a dû rêver un singulier mirage, le jour où son sujet s'est déroulé comme une image plastique devant les yeux de son esprit. Une fois l'unité de la composition trouvée, tous les détails sont venus se ranger en leur place, selon les prédilections de l'auteur. L'œuvre existait virtuellement au sein de sa pensée; il restait à la mettre au jour.

Voici comment M. Ziégler a exprimé la glorification du christianisme : le point culminant de la peinture est occupé par le Christ radieux dans une vague atmosphère; le rédempteur, assis au milieu des apôtres et des évangélistes, qui représentent les glorieux travaux de la primitive église, tient d'une main le signe de la croix et de l'autre main fait un geste de miséricorde. A ses pieds, la Madeleine, agenouillée sur un nuage que supportent trois petits anges, signifie l'Amour par lequel tous les péchés sont effacés, comme l'indique cette inscription : *dilexit multum;* elle a beaucoup aimé. Ce groupe du Christ, des apôtres et de la Madeleine, est le centre mystique de toute la composition. C'est le verbe initial qui va s'incarner d'abord dans les commentateurs et les martyrs pour se réaliser bientôt dans l'ordre politique. Ici, l'image se bifurque comme un immense chapelet. A droite du Christ, l'histoire de l'Orient, à gauche l'histoire de l'Occident, forment une sorte de guirlande cyclique dont les deux bouts se rejoignent à la partie inférieure de l'abside. Le centre de ce cercle simule un vaste escalier conique dont les degrés, occupés par tous les personnages, remontent jusqu'au trône du Christ, précédé de la Madeleine. Le chemin qui conduit à Dieu, c'est donc le chemin de la Madeleine, c'est-à-dire de la charité, de l'espérance et de la foi. Ainsi se trouvent reliés, par l'unité de la pensée, tous les élémens de cette épopée religieuse.

Les pères de l'église, saint Ambroise et saint Augustin, commencent la chaîne de l'histoire du christianisme en Orient; après eux, vient l'empereur Constantin; puis saint Maurice, chef de la légion thébaine, et saint Laurent. C'est la première époque de l'installation du christianisme. Du Bas-Empire, nous sautons en plein moyen-âge, au milieu des croisades. Cet épisode, développé outre mesure, comprend une foule de personnages, les papes Urbain et Eugène, saint Bernard et Pierre-l'Hermite, vêtus de blanc et prêchant le dé-

part; Louis-le-Jeune, l'abbé Suger, Godefroi de Bouillon, portant l'oriflamme; saint Louis à genoux et en prière; Richard-Cœur-de-Lion, Robert de Normandie, le connétable de Montmorency; Dandolo, le vieux doge aveugle, avec le drapeau qu'il planta sur les murs de Constantinople; Ville-Hardouin, l'historien de la croisade; enfin, nombre de ducs, de comtes et de barons, tirant leurs épées et jurant de reconquérir le saint Sépulcre. Entre les croisades et le troisième épisode consacré à la glorification du christianisme en Orient, il y a encore une éclipse historique de six siècles. Nous passons de saint Louis aux martyrs politiques de la Grèce contemporaine, dont le peintre a représenté les malheurs, afin, dit le livret, de consacrer la mémoire des efforts faits jusqu'à nos jours par les chrétiens contre l'islamisme.

L'autre côté de la composition présente une succession plus serrée et plus logique. Au-dessous du groupe des apôtres, dont Ahasvérus le maudit se détache pour commencer son exil éternel, on voit les premiers martyrs de l'Occident, les saintes de Cologne, saint Symphorien, le Gaulois; sainte Catherine appuyée sur sa roue, sainte Cécile, emblème de l'harmonie divine. Au même plan descendent les guerriers de Clovis, instruits par saint Waast, et Clovis lui-même, qui reçoit le baptême de saint Rémi, auprès de sainte Clotilde à genoux. Charlemagne, assis à la hauteur de saint Louis, tient en main la boule du monde; l'envoyé du calife Haroun-al-Raschild lui offre les clés du saint Sépulcre; un cardinal lui offre les insignes d'empereur romain. Ce groupe est un des plus saillans, comme il convenait à Charlemagne, ce premier pape de la chrétienté. L'épisode de l'empereur Frédéric Barberousse, baisant les sandales du pape Alexandre III en présence du doge Ziani, indique ensuite la victoire du pouvoir spirituel sur le temporel, qui aura tout à l'heure sa revanche en la personne de Napoléon. Après Barberousse, Othon, chef de la maison de Bavière; puis Jeanne d'Arc, entourée de guerriers, et, tout près d'elle, Dante, Michel-Ange et Raphaël, comme les représentans des arts chez les chrétiens. Enfin, en se rapprochant du centre, Henri IV, qui acheta son royaume par une messe; Louis XIII, élevant sa couronne en souvenir de son vœu, et le cardinal de Richelieu, qui joint ses prières à celles du roi.

Mais il fallait un dernier anneau pour rattacher les deux branches du cercle et les fermer à l'extrémité inférieure, comme le Christ les unit au sommet. M. Ziégler a placé là l'empereur Napoléon, prenant sa couronne des mains du pape Pie VII. Conclusion singulière à cette apothéose du christianisme, poursuivie à grande peine jusqu'au XIXe siècle! Près de Napoléon sont les cardinaux Caprara et Braschi, et l'évêque de Gênes, tenant le concordat.

Quelque admiration qu'on éprouve devant la peinture de M. Ziégler, on ne peut s'empêcher de présenter plusieurs critiques sur sa manière d'envisager l'histoire politique et religieuse du monde moderne. Son point de vue sera difficilement accepté par la véritable orthodoxie traditionnelle du catholicisme, et plus difficilement encore par la philosophie. Cependant nous avouons qu'il nous paraît en harmonie avec le système constitutionnel, qui entend subordonner le principe spirituel au principe temporel, et continuer le galli-

canisme; mais alors comment Bossuet, le grand précurseur du concordat, n'a-t-il pas sa place à la droite de Napoléon? M. Ziégler s'est peut-être trouvé embarrassé entre Bossuet et Fénelon, pour représenter le catholicisme au XVIIe siècle; lequel des deux est orthodoxe? Ni l'un, ni l'autre. Celui-ci est quiétiste, celui-là gallican.

Suivant nous, le défaut capital de cette grande épopée, comme intelligence historique, c'est d'avoir séparé le christianisme à son origine en deux branches distinctes. Est-ce la scission de l'église grecque et de l'église romaine qui pourrait justifier cette violente interprétation? Mais l'église grecque n'est presque rien dans le développement du christianisme. L'arbre de vie planté par Jésus n'a poussé qu'un seul tronc qui a verdi jusqu'au XVIe siècle, malgré les plantes parasites accrochées à son écorce. Luther a coupé les racines, et l'arbre se dessèche depuis la Renaissance; mais les générations nouvelles ont recueilli ses semences qui, dans une terre meilleure, produiront des rejetons plus vigoureux. De christianisme, proprement dit, il n'y en a jamais eu le moindre en Orient. Le christianisme a toujours été antipathique au pays du soleil. L'Orient a été obligé de se faire un christianisme à son usage, par l'entremise de Mahomet. L'islamisme est un fils bâtard du christianisme. Aussi voyez comme l'apothéose du christianisme, en Orient, est restée vide dans la peinture de M. Ziégler. Quels hommes, quels événemens vont contribuer à sa glorification? C'est Constantin, un homme d'Occident, transplanté à Bysance; c'est saint Augustin, un disciple posthume de Cicéron, un professeur de Rome et de Milan. Ce sont les croisades, c'est-à-dire l'Occident qui va combattre les infidèles; ce sont les Grecs écrasés par les Turcs. Pauvre apothéose!

La chaîne historique de l'Occident nous semble aussi assez obscure et fort incomplète. M. Ziégler a balancé souvent entre le fait et l'idée. Il n'a pas osé prendre parti pour le pape ou pour l'empereur, pour le spirituel ou le temporel. Quelquefois il considère avec justesse la politique comme une déduction du dogme religieux; plus loin, c'est la religion qui est effacée par la politique. Il n'a pas choisi bravement entre l'histoire de la pratique et l'histoire de la théorie. Où est saint Paul? A-t-il été oublié, lui, le prophète du catholicisme? Où est Hildebrand, le fondateur de la papauté? Où sont tant de pères de l'église, ou de papes qui ont contribué à l'expansion du dogme chrétien?

Mais c'est surtout à partir du XVIe siècle que l'embarras de M. Ziégler devient évident. Qui mettra-t-il pour représenter cette époque d'indépendance et de protestation? Raphaël, le peintre de *la Fornarina*, qui est mort pour avoir abusé des plaisirs sensuels; Michel-Ange, le roi de la chair, dont *la Léda* fut brûlée en France, sous prétexte d'immoralité. Pourquoi pas le Tasse, le chantre de *la Délivrance de Jérusalem*? C'est que l'esprit et la forme de son poème sont fort peu chrétiens, outre l'embarras de choisir sa place du côté de Ville-Hardouin et de Saint-Louis, ou du côté de l'Occident. Après les artistes païens de la Renaissance, ce sont des chrétiens comme Richelieu ou comme Henri IV, le diable-à-quatre et le vert-galant.

Au surplus, M. Ziégler a pris soin lui-même de montrer l'obscurcissement du christianisme depuis quelques siècles. Auprès du Christ, les saints rayonnans ont la face tournée vers lui. A mesure qu'on s'en éloigne, les papes eux-mêmes lui tournent le dos, comme Alexandre III, qui imite en cela Charlemagne.

Si l'on considère le point de vue théologique de la composition, il y a bien aussi plusieurs objections à faire : pourquoi le Christ est-il représenté assis avec une pose et un geste qui rappellent le *Jupiter olympien* de Phidias, et aussi, je le veux bien, un *Christ* de Raphaël? Le fils de Dieu, l'Homme par excellence, ne saurait être compris comme immobile. J'aime mieux le Christ, debout, actif, et prêt à l'envahissement.

La conception de M. Ziégler, en tant qu'interprétation du dogme métaphysique, a beaucoup d'analogie avec une certaine histoire de l'humanité que M. Chenavard voudrait écrire en peinture. M. Chenavard commence par le commencement, à la façon de la Genèse : Dieu au sommet et Adam découlant de ses mains avec toute la suite de sa descendance jusqu'à Fourier inclusivement. Dans ces deux traductions mystiques, le passé a le défaut de tenir au ciel, tandis que le présent s'en éloigne, ce qui implique le dogme de la chute. Il vaudrait mieux peut-être retourner l'image de haut en bas et montrer ainsi l'ascension progressive de la vie vers Dieu. L'échelle de Jacob est un des plus beaux symboles de l'Écriture. Mais nous ne voulons pas aborder les discussions théologiques, à propos de peinture, et nous nous empressons de passer au côté purement plastique de la grande œuvre de M. Ziégler.

Le premier aspect de l'ensemble est un peu confus; mais les groupes s'éclairent sous le regard, les individualités se détachent, et l'on se sent initié à l'intelligence de cette composition si complexe. Une fois qu'on a bien saisi les plans de la perspective, on s'arrête tour à tour sur les trois époques principales, qui sont, en quelque sorte, les zones différentes de l'histoire. Au fond, tout le cortége du Christ, et ses premiers disciples, et ses glorieux martyrs, le Bas-Empire et les barbares, se dessinent sur un nuage radieux, par lequel les temps antérieurs sont dissimulés. Cette partie est complètement illuminée d'une clarté singulière. On dirait des ombres triomphantes qui se baignent au sein de l'éther. Les figures des apôtres, debout autour du Christ, sont d'un dessin pur et sévère, comme le dessin de M. Ingres ou des Allemands. M. Ziégler n'a pas échappé, en ce point, à l'imitation de l'école qui sacrifie pour la ligne les magnificences et l'éclat de la couleur. Une fois cette gamme acceptée, il a été forcé de s'imposer dans le reste une extrême simplicité de ton. C'est en même temps une qualité et un défaut; un défaut, parce que l'ensemble y perd de la vigueur, de la variété et de la chaleur; une qualité, parce que le résultat y gagne de l'harmonie et de la gravité. C'est peut-être à cette sobriété d'exécution que la peinture de M. Ziégler doit sa parfaite convenance et son accord avec l'architecture. Toutefois, nous hasarderons encore une observation sur cette partie la plus reculée, mais la plus importante du tableau. Le Christ, ce grand fécondateur, dont

procèdent tous les autres personnages, ne nous a pas semblé assez puissant. Michel-Ange a compris bien autrement son rédempteur suprême, qui apparaît au milieu du jugement dernier. Le Christ de Michel-Ange attire d'abord tous les regards, quoiqu'il soit de moindre proportion que les sublimes figures jetées tout autour de lui. On dirait qu'il a porté toute la création dans ses flancs. A quoi tient cet effet de la peinture du maître florentin? C'est sans doute au style des lignes et à l'audace de la tournure. En se préoccupant trop du calme, M. Ziégler n'a pas tout-à-fait évité la froideur.

La zone mitoyenne, consacrée aux beaux temps de la réalisation catholique, accuse plus de fermeté et surtout plus d'entraînement dans l'exécution. C'est là que le peintre a retrouvé toute l'énergie de sa brosse. Il y a là des figures superbes, des armures et des draperies magnifiques. Du côté de l'orient, le vieux Dandolo et quelques autres chevaliers des croisades, du côté de l'occident, Charlemagne et Jeanne d'Arc, sont peints avec une assurance incomparable. Enfin, les groupes les plus rapprochés, qui appartiennent à ces derniers siècles, comme le groupe des Grecs et le groupe de Napoléon et des prélats, sont enlevés en maître. Il s'agit tout simplement de figures de dix-huit pieds.

En résumé, il n'est pas un des peintres contemporains qui ait été soumis à une épreuve si difficile. Excepté les deux maîtres de l'école française, dans une manière opposée, M. Ingres et M. Delacroix, nous affirmons qu'aucun autre ne se fût tiré de cette rude entreprise avec autant de bonheur. Nous félicitons vivement M. Ziégler d'avoir défendu son droit, il y a trois ans, contre les réclamations de M. Paul Delaroche. Le talent de M. Paul Delaroche ne nous paraît avoir aucune affinité avec la grande peinture de décoration. La peinture monumentale exige impérieusement une invention exubérante, une intelligence élevée et les ressources d'une pratique vigoureuse. Le talent de M. Ziégler, se rapproche davantage de ces conditions, s'il ne les domine pas toutes à un degré supérieur.

Nous n'avons vu l'hémicycle de la Madeleine qu'une seule fois. Nous savons bien qu'une création consciencieuse, qui a coûté à l'artiste des années de travail assidu, réclame, de la part de la critique, une étude approfondie et l'expérience d'un examen réitéré. Cependant nous espérons que le jugement public sera d'accord avec notre première impression; car l'œuvre de M. Ziégler, par la nature même de son mérite, n'est point destinée à soulever les passions ardentes de la polémique, comme firent jadis les œuvres de M. Ingres ou de M. Eugène Delacroix.

T. Thoré.

Critique Littéraire.

Grandeur de la vie privée.

Les deux romans publiés par M. Hippolyte Fortoul sous le titre de: *Grandeur de la vie privée*, n'ont pas été écrits uniquement pour la distraction du lecteur: si l'on sépare, dans l'examen de ce livre, l'œuvre littéraire de l'œuvre philosophique, si l'on se tait sur la portée du plaidoyer en prononçant sur la valeur du roman, M. Fortoul pourra se plaindre avec raison; car on n'aura porté sur ses deux récits qu'un jugement incomplet. Avant d'examiner le mérite poétique de *Steven* et de *Simiane*, il est donc nécessaire d'exposer nettement l'idée en faveur de laquelle ils plaident. L'intention du romancier une fois connue, on sera plus apte à critiquer les fables qui la traduisent.

M. Fortoul a lui-même devancé la critique dans cette tâche, et il a développé, dans la préface et dans la conclusion des deux romans, toutes les intentions de son œuvre avec un soin qui paraît minutieux au premier abord, mais que la réflexion réussit sans peine à expliquer. Le poète, en face de ses lecteurs, n'est pas astreint sans doute aux verbeux éclaircissemens qu'autorisent le barreau et la tribune. Mais d'abord, la paresse et la frivolité du public justifient jusqu'à un certain point aujourd'hui les longs développemens des préfaces; ensuite la cause défendue dans le livre de M. Fortoul ne s'accommodait pas d'un plaidoyer frivole, et l'importance de la question soulevée permettait à l'écrivain de sacrifier quelquefois la concision à la clarté.

M. Fortoul signale dans sa préface une tendance fâcheuse de notre siècle, une maladie grave dont il indique le remède. C'est le dégoût des joies calmes et des devoirs modestes; c'est le culte de la vie publique érigé sur les ruines

de la famille. Chacun se croit appelé aujourd'hui à une tâche éclatante et se trouve prêt à sacrifier, quand il le faudra, les devoirs privés à sa folle ambition. Parmi ceux qu'une agitation fiévreuse éloigne du foyer, beaucoup ne méritent sans doute que le mépris, et, vantant leur clairvoyance et leur zèle pour l'humanité, ne sont au fond que des charlatans vulgaires. Mais combien aussi ont méconnu leur vocation pour obéir à des illusions généreuses! combien se dévouent à des souffrances dignes de notre pitié! en présence d'un tel spectacle, l'indifférence doit faire place à la compassion. Les victimes de l'orgueil ne sont pas en petit nombre aujourd'hui, et le mal est souvent sans remède; car l'ambition déçue mène plus souvent au désespoir qu'à la résignation. Ainsi, l'affaissement général dont on se plaint aujourd'hui a, dans la dispersion de la famille, dans le mépris des devoirs privés, une cause évidente.

En regard de ce fait, la corruption de la vie publique ne mérite pas moins d'attirer l'attention. Signaler le rôle que jouent aujourd'hui l'égoïsme et la vénalité dans la politique et dans la littérature, serait-ce faire autre chose que répéter des lieux communs qu'on accepte sans résistance? Evidemment, la corruption de la vie publique découle, aussi bien que le découragement des ames généreuses, de la ruine des devoirs et des joies de la vie privée. « A Dieu ne plaise, dit M. Fortoul, après avoir opposé ces deux faits l'un à l'autre, que je sois jamais indifférent au mouvement qui emporte mon pays et l'Europe vers des destinées meilleures! Mais il me semble qu'on méconnaît les véritables lois du progrès. Il n'y a personne qui ne se plaigne chaque jour de la corruption qui a tout envahi et qui met obstacle à l'amélioration de la société : eh bien! pense-t-on que ce soit en accroissant le tumulte des passions extérieures qu'on parviendra à donner aux hommes le sentiment de la sainteté de leurs devoirs. Pour moi, je crois au contraire que c'est au foyer de la famille qu'est la source de toutes les vertus. »

Steven et *Séméane* sont donc une démonstration poétique de l'excellence de la vie privée. On l'a trop oublié : la famille exerce sur nous une influence mystérieuse et sacrée. C'est sous le toit domestique, c'est aux rayons bienfaisans du foyer que notre vie se prépare et se décide. Si l'influence sous laquelle nous grandissons et nous nous fortifions est maligne, nos dernières années s'en ressentent; si elle est bonne, elle agit puissamment sur chacun de nos jours. Avant de nettoyer le fleuve, il faut donc purifier la source; avant d'attaquer la dépravation dans les idées, il faut la poursuivre dans les mœurs.

Telle est la thèse qui est soutenue dans le livre de M. Fortoul. Le culte de la vie privée a été envisagé par lui sous deux aspects, comme devoir et comme plaisir. Il l'a montré, comme devoir, égal en héroïsme, en sainteté, au culte de la patrie; il l'a montré, comme plaisir, supérieur aux joies de l'orgueil et de l'ambition. Nous n'osons pas prédire un égal succès aux deux parties de ce plaidoyer. Il sera plus facile de ramener en nous le sentiment des devoirs de la vie privée que le sentiment de ses joies. Conseiller aux habitans des

bords de la Seine ou de la Loire l'existence pieuse et calme qu'abrite le toit domestique, au bord du Danube ou de la Sprée, c'est accepter, nous le croyons, l'insuccès de bonne grace. Le foyer pourra devenir chez nous un autel sacré, mais il ne cessera pas d'être un lieu de passage. Nous accepterons les devoirs de famille comme une tâche pieuse, qui nous mènera, par une route rapide, au respect des devoirs publics; mais le grand nombre ne renoncera pas, pour les joies modestes, aux joies bruyantes. C'est à notre conscience, plutôt qu'à notre imagination qu'il faut parler de la famille, et, sous ce rapport, la seconde partie de l'œuvre de M. Fortoul témoigne d'un enthousiasme noble et intelligent.

Avant d'aborder l'analyse de *Steven* et de *Simiane*, nous avons une autre observation à faire. C'est que, dans l'ordre logique, l'histoire de Steven aurait dû précéder celle de Simiane. Avant de montrer la vie privée comme une source de jouissances poétiques, ne fallait-il pas la faire accepter comme une règle, comme un devoir! La joie doit suivre l'accomplissement de la règle, et le dévouement de Steven devait nous mener à l'heureuse insouciance de Simiane.

Au point de vue littéraire, les deux romans de M. Fortoul ont une valeur inégale, mais tous deux méritent l'attention. Quelques parties de l'ouvrage ont pu être écrites à la hâte, et çà et là une main sévère pourrait indiquer des passages inutiles ou des développemens oubliés. Mais des pages pleines d'élan et de fraîcheur font oublier les longueurs et les omissions. Les tendances spiritualistes de l'écrivain, lors même qu'elles ne l'ont pas préservé de la recherche ou de la négligence, ont donné à son style une couleur chaste et pure, qui mérite d'autant plus d'être appréciée aujourd'hui qu'elle est devenue plus rare.

Simiane, le héros du premier récit, est né dans un hameau des Alpes françaises; une maladie contagieuse l'a privé de ses parens dès le berceau. Recueilli par des paysans charitables et confié par eux au curé de leur village, il a passé les premières années de sa vie au presbytère. Le curé, ame excellente, lui a offert de bonne heure l'exemple de la résignation et de la piété. A l'exemple s'est joint le précepte. Le protecteur de Simiane met tout son bonheur dans la méditation, et regarde, après l'accomplissement des devoirs religieux, le développement de l'intelligence comme le but le plus digne de nos efforts. Il engage donc son élève à l'imiter; il l'invite aux joies austères de la science; mais sa conduite est dictée par un zèle irréfléchi. Si la simplicité du cœur a survécu, dans le prêtre, au développement de l'esprit, c'est qu'il est doué d'une force supérieure à celle du vulgaire. La science qui n'a pas ébranlé sa modestie, mène rapidement Simiane à l'orgueil. Sans le vouloir, le meilleur ami de Simiane lui a préparé des souffrances aiguës, des luttes qu'il ignore. Séparé bientôt de son protecteur, pour terminer ses études, isolé dans une maison étrangère, au milieu d'une foule bruyante, Simiane s'élève du sentiment de ses douleurs privées au sentiment des douleurs géné-

rales. Il voit se résumer en lui toutes les souffrances de son siècle; il se considère comme une victime dévouée à un grand sacrifice. S'il accepte l'existence, c'est pour servir ses semblables et pour chercher les moyens de les rendre heureux. La science doit le mener à ce but; il se dévoue aussitôt à toutes les recherches qu'elle impose. Il débat sans relâche les questions les plus obscures de la philosophie. L'enthousiasme soutient sa patience. Un jour doit venir où il possédera la vérité tout entière, et pour hâter cet heureux moment, rien ne lui coûte. Sorti du collége, il ne songe point à une carrière; il consacre sa modeste fortune à l'assouvissement de ses désirs. Il vient à Paris, inconnu et solitaire, poursuivre plus librement ses illusions généreuses.

Arrivé à Paris, Simiane voit ses illusions détruites une à une par l'expérience. A mesure qu'il observe la société de plus près, il sent le dédain prendre dans son cœur la place de l'enthousiasme. On est en plein dix-huitième siècle; depuis quinze ans le pouvoir est confié aux mains énervées du cardinal Fleury; l'église et la monarchie tombent en ruines. Un nouveau pouvoir, la philosophie, s'élève auprès de celui du roi et du prêtre; mais des relations assidues avec ceux qui le représentent n'ont éveillé, dans Simiane, que le mépris et le dégoût. Son ame, élevée et pure, voudrait rompre également avec le passé, avec l'avenir. La tâche de régénérer l'espèce humaine n'est plus, à ses yeux, qu'une vision de l'amour-propre. Pourtant le doute et l'impiété l'environnent; il plie un instant sous leur souffle impur; il met son talent et ses connaissances au service des idées nouvelles; mais il est plein d'horreur pour l'œuvre qu'il entreprend. Bientôt l'inspiration s'éteint en lui; les sources de l'enthousiasme tarissent dans son ame. Il est près de devenir semblable aux sceptiques et aux débauchés dont il partage les fêtes, et déjà on vante autour de Simiane ses progrès et l'heureuse direction de son talent. Insensible à ces éloges, Simiane cherche de quelle façon il pourra être utile à lui-même et ses semblables, et, convaincu de la vanité de ses rêves, s'affaisse en souriant dans le désespoir.

L'amour ramène Simiane à la route du bien et de la vérité. Il a accepté un rôle au-dessus de ses forces, et l'expérience lui a révélé sa faiblesse. Mais, renonçant à la gloire de servir l'humanité, doit-il perdre confiance dans l'avenir? doit-il renoncer au bonheur? Non; et au moment où il regarde sa vie comme achevée, une aurore inattendue éclaire la route et lui montre un but meilleur. Une belle et jeune femme, aperçue au théâtre, lui fait oublier la science et la gloire. Introduit chez Juliette Mairan, il connaît, pour la première fois, un bonheur sans mélange et aussi vaste que ses désirs. L'admiration et la foi renaissent dans son ame et, unies à l'amour, le font jouir des plus douces émotions.

Le temps est venu cependant, pour Simiane, de choisir entre deux destinées. Abdiquer sa vie au profit de ses semblables ne lui paraît plus qu'une généreuse folie. Il reconnaît que sa place n'est pas marquée parmi les régéné-

rateurs de la société; il s'éloigne des philosophes dont il méprise l'orgueil et dont il ne partage plus le scepticisme. Né pour l'amour, pour la retraite, pour les joies humbles et pieuses, il a la modestie d'avouer son erreur et le courage d'y renoncer. Aimer sera désormais son unique affaire. Il cessera d'enseigner la vertu à une foule insouciante; mais il pratiquera ses préceptes dans la retraite, et cette pratique lui suffira pour qu'il s'estime sage et heureux.

En effet, dès qu'il a quitté Paris, emmenant sa chère Juliette, dès qu'il revoit la Suisse et qu'il se retrouve au sein des Alpes, une vie de bonheur et de piété commence pour Simiane. En même temps qu'il se sent meilleur, il se sent plus calme et plus attaché à la vie. L'amour qui unit Juliette à Simiane, est né du cœur et ne doit pas mourir Chaque jour d'une longue existence leur apporte des joies nouvelles et les excite à des hymnes plus fervens. Ils oublient sans regret, dans les travaux modestes de la campagne, la fiévreuse activité de Paris. Jamais l'obscurité ne pèse à Simiane, ni le repos à Juliette. Au verger, sur les eaux du Léman, sous l'humble toit que les mûriers abritent, ils portent dans leurs travaux comme dans leurs plaisirs une ivresse sans mélange et une paix inaltérable.

Un ami vient seul quelquefois les visiter dans leur retraite. Mais c'est en vain qu'il exhorte l'amant de Juliette à secouer son inaction; c'est en vain qu'il lui montre les progrès du doute et qu'il lui reproche d'abandonner la société qu'il est appelé à servir. « Vous avez trouvé l'infini dans la charité, répond Simiane à Rousseau : je le possède dans l'amour. Dieu est partout; l'essentiel est d'aller à lui; mais pourvu qu'on y aille, on est sans reproche. » Rousseau n'insiste plus; au nom de la société, il devrait condamner Simiane; mais la vue de son bonheur et de sa piété ne lui laisse de force que pour l'admiration. Il quitte son ami pour aller servir les hommes; mais dans la glorieuse activité de sa vie, l'auteur de l'*Émile* regrette plus d'une fois la vertueuse inaction de Juliette et de Simiane.

Le récit que nous venons d'analyser a fourni à M. Fortoul des développemens ingénieux et pleins d'intérêt. Nous trouvons seulement que l'autobiographie de Simiane, c'est-à-dire le tableau de l'orgueil ramené au bien par l'amour, y occupe une trop grande place aux dépens de la donnée principale. Montrer la poésie de la vie privée était une fort belle tâche qu'il ne fallait pas réduire à des proportions secondaires. M. Fortoul, en traitant le sujet de Simiane sous la forme épistolaire, aurait peut-être eu moins de peine à rester fidèle à son programme. S'il y a dans son livre des parties trop courtes, s'il y en a d'autres développées à l'excès, c'est à un défaut de prévoyance dans l'exécution qu'il faut s'en prendre. La lettre aurait traduit avec plus de précision et de charme que le récit les émotions paisibles des dernières années de Simiane. Le choix de cette forme aurait entraîné aussi d'utiles et involontaires modifications dans les tendances de M. Fortoul au style grave et soutenu de l'histoire. La fraîcheur, l'abandon, la familiarité, si nécessaires à un

tableau de la vie privée, se seraient montrés plus souvent dans son livre. Sans doute, en abrégeant les parties dramatiques de Simiane au profit des parties calmes, on avait à craindre la froideur et la monotonie. Mais, d'abord, dans une œuvre de ce genre, le romancier pouvait impunément sacrifier le mouvement à la simplicité. Ensuite, une plume habile aurait aisément vaincu les obstacles. Le drame étant résumé dans la lutte de Simiane et de Rousseau, de la vertu modeste et de la vertu active, les incidens, les détails simples et gracieux fournis par les visites de Rousseau, par les entretiens de Simiane et de Juliette, par leurs promenades et leurs travaux solitaires, auraient suffi à exciter et à soutenir l'intérêt. La forme épistolaire, nous le répétons, pouvait seule répandre, sur toutes les parties du sujet de *Simiane*, une égale et favorable lumière. M. Fortoul ayant choisi le récit pour interprète, a involontairement insisté sur le côté dramatique de la donnée, et n'a esquissé que d'une main rapide le séjour au bord du Léman. Les jouissances de la vie privée l'ont moins occupé que les malheurs éprouvés par Simiane avant d'y parvenir. La forme qu'il a choisie manquait de souplesse et n'a pas traduit toute sa pensée.

L'histoire de Steven, qui succède à celle de Simiane, est une glorification des devoirs de la vie privée, comme *Simiane* est une glorification de ses joies. La famille, qui ne joue aucun rôle dans *Simiane*, domine tout le drame de *Steven*. Une situation, où les liens privés obligent une ame généreuse aussi étroitement que le culte de la patrie, est destinée à nous montrer toute la grandeur et toute la sainteté des devoirs domestiques.

Steven est l'unique soutien d'une mère et d'une sœur. Le soin d'entretenir et de protéger ces deux existences l'a occupé dès sa jeunesse. Pour accomplir ce devoir, il accepte une tâche pénible et dangereuse. Chargé de régir les ouvriers d'une mine, il porte dans ces travaux obscurs une patience, une énergie infatigable. Sa seule joie est de revenir, le soir, tranquilliser par sa présence les deux êtres chéris qui l'attendent. Clore sa journée dans un entretien paisible ou dans une pieuse lecture, réchauffer à la flamme d'un modeste foyer ses mains fatiguées du travail, lire dans le sourire de sa mère, dans les yeux reconnaissans de sa sœur, la joie qu'il leur procure, le calme qui leur est rendu, telle est la seule consolation qu'il désire, telle est la récompense qui lui suffit. Le noble nom de Travendahl autoriserait dans le jeune ouvrier des rêves ambitieux; mais l'ame de Steven est formée aux troubles vulgaires. Le dévouement, sous un toit de chaume, dans une solitude ignorée, ne lui paraît pas moins héroïque et moins sacré qu'entouré de gloire au milieu des batailles. Sans doute, il est né ardent et fier; l'épée du gentilhomme irait mieux à ses mains que la lampe du mineur. Son activité ne s'est transformée en patience que grace à des luttes nombreuses. Mais, quand il interroge sa conscience, il oublie volontiers ce qu'il a souffert et ce qu'il souffre encore : il trouve dans la certitude qu'il a d'avoir rempli son devoir une digne compensation aux joies de l'orgueil, aux emportemens de la jeunesse.

Tout s'unit bientôt pour ébranler la résignation de Steven. Sa sœur succombe lentement aux angoisses d'une passion sans espoir, et lui-même a vu la femme qu'il aimait mariée au gouverneur de sa province. Le Hartz, la patrie de Steven, retentit du bruit des exploits de Charles XII; la guerre est allumée de toutes parts, et le Nord frémit sous le pas des armées. C'est un double défi aux passions de Steven. Pourtant il reste calme. La gloire et l'amour lui ont fait défaut, et, les yeux fixés sur sa pauvre famille, il avance avec sérénité dans la vie.

Une dernière épreuve est réservée à son courage. Charles XII, à son retour de Bender, traverse les vallées du Hartz en fugitif. Il demande à Steven un asile, et Steven lui ouvre sa porte et l'accueille à sa table. Charles est accompagné d'Ulric Duringer, l'amant dont la sœur de Steven pleurait la perte. Le retour d'Ulric est le signal d'une fête, et Mina, pressant la main de son fiancé, se voit rendue au bonheur et à la vie. Mme de Travendahl s'empresse d'annoncer à Charles, qu'elle ne connaît que sous le nom du capitaine Carlsberg, le prochain mariage de sa fille. Cette nouvelle est un coup de foudre pour le roi; lui enlever son compagnon de voyage, c'est entraver sa fuite, c'est compromettre les plans de son ambition. Les destinées de la Suède ordonnent qu'Ulric abandonne Mina, et risque ses jours auprès de Charles, au lieu de les consacrer à la sœur de Steven.

Alors commence entre Charles et Steven une lutte dont l'issue n'est pas douteuse. L'heure de partir est venue pour le roi de Suède; il parle à Steven en particulier; il exige qu'Ulric l'accompagne; il se fait connaître. Le danger est pressant; Steven doit se décider. D'un côté la gloire de la Suède; de l'autre la vie de sa sœur. Steven n'hésite pas. Ulric ne quittera pas sa demeure; les intérêts de la famille passeront avant les intérêts publics. Son terrible adversaire a beau menacer et frémir, Steven résiste, raconte sa vie, les sacrifices qu'il a faits, les douleurs qu'il a endurées. Le bonheur de sa famille est le prix de ses sueurs et de ses larmes; il proteste contre la violence qui veut lui arracher ce précieux salaire. Après avoir insisté, après s'être livré à sa colère impétueuse, Charles est forcé de fléchir devant la fermeté de Steven; il reconnaît dans cet homme une force supérieure à la sienne, et déclare qu'il partira seul.

Mais alors Steven, ému, s'offre à Charles pour l'accompagner à la place d'Ulric; celui-ci prendra dans la mine la place que le départ de Steven y laisse vacante. Par cet arrangement, l'existence de Steven n'est plus nécessaire à sa famille, et il peut l'offrir tout entière à son roi. Toutefois ce n'est qu'après avoir obtenu le consentement de sa mère que Steven part avec Charles dont il va partager les dangers et la gloire. Pendant trois ans, il suit la fortune du conquérant et satisfait dans les batailles l'ardeur qu'il s'est jusque alors efforcé de contenir. La balle qui frappe Charles XII à Frederichstal, délie Steven de ses engagemens; revenu dans le Hartz, il retrouve sa famille heureuse et la femme qu'il aimait, devenue veuve, lui rend la main

qu'une obligation sacrée l'avait forcée d'accorder à un vieillard, une première fois. Alors s'ouvre enfin, devant Steven, une existence calme et heureuse à l'ombre du foyer sacré qu'il ne quittera plus.

Il n'est pas besoin d'une clairvoyance singulière pour apprécier le mérite de ce roman. Dicté par une émotion sincère, il s'adresse au cœur et rend inutile l'intervention du raisonnement. Les caractères de Jeanne et de Mina sont une heureuse réminiscence des chastes héroïnes de Schiller; Steven n'excite pas une moins légitime sympathie par sa fierté généreuse, par son pieux dévouement. Charles XII intéresserait plus si son orgueil s'exprimait avec moins de recherche, et si quelques passages plus dignes d'un capitan que du rival de Pierre disparaissaient de son rôle.

La supériorité de *Steven* sur *Simiane* peut s'expliquer aisément. La forme adoptée par l'écrivain convenait cette fois et à son talent et au sujet qu'il avait choisi. *Steven* a cependant un défaut de commun avec *Simiane*, et avant de conclure nous devons l'indiquer. Le désir d'être fidèle au titre et de prouver les assertions de la préface a nui quelquefois à la simplicité de ces deux récits. Sans nul doute, les personnages inventés par M. Fortoul auraient dû à l'absence de cette préoccupation une plus grande vraisemblance et une exécution plus parfaite. Pour notre part, nous aurions vu sans peine la valeur philosophique de l'œuvre un peu sacrifiée à sa valeur poétique. L'abnégation de Simiane, le dévouement de Steven, ne sauraient exercer, après tout, comme exemples, une autorité générale; et ces deux nobles caractères devront leur succès bien moins à la conviction qu'à la sympathie. M. Fortoul aurait donc pu, nous le répétons, sans que l'importance de son œuvre en souffrît, ne pas reproduire les longs raisonnemens de sa préface dans les entretiens de ses personnages. La donnée philosophique une fois trouvée, c'était à l'art de la traduire, et il fallait oublier les argumens pour le récit. Aujourd'hui on ne saurait trop le redire, un roman n'est pas une thèse. Lesage, Prévost et Richardson n'emploient pas, pour convertir les lecteurs à leur opinion, les mêmes armes que Platon ou qu'Erasme; la narration et l'entretien passionné remplacent pour eux le dialogue sentencieux des philosophes. Pourtant qui leur reprochera l'obscurité? Qui refusera de comprendre *Desgrieux*, *Gil Blas* ou *Clémentine?* Ayons donc confiance dans la forme que notre pensée préfère. N'hésitons pas, si nous voulons convaincre, entre la fiction et le syllogisme; car ni l'art, ni la philosophie ne pardonnent l'hésitation. Entre l'un et l'autre, entre l'invention et la discussion, il faut choisir.

D. M.

BULLETIN.

Les violences de l'opposition continuent, et ses accusations tombent chaque jour avec plus de fracas sur le ministère; c'est, heureusement, un bruit auquel le pays et le ministère lui-même s'habituent; or, comme l'exagération réussit mal aujourd'hui en France, et révolte les bons esprits, le petit nombre de reproches qu'on pourrait adresser avec quelque fondement à l'administration, se perd même dans ce grand bruit d'attaques et d'accusations absurdes.

M. Molé est naturellement le point de mire de toutes les attaques des partis coalisés. C'est un honneur qui lui revient de droit, et le seul dont il ne s'empresse pas de faire part à ses collègues. M. Molé méconnaît tous les principes constitutionnels, il livre, au dedans, la France aux empiétemens de la prérogative royale, au dehors, à tous les dédains des puissances étrangères; M. Molé attaque et viole tour à tour toutes les libertés publiques; tous les abus dont se plaint le pays, c'est-à-dire l'opposition, sont tombés de sa main; en un mot, M. Molé est ce que sont tous les ministres en place, ce qu'ont été tous les présidens du conseil tant qu'ils ont gardé leur emploi. Que M. Molé s'éloigne demain, le jour de la justice viendra dès-lors pour lui; on le trouvera peut-être aussi bon citoyen que M. Thiers, que M. Passy, que M. Sauzet, que le maréchal Soult, que M. Guizot et tous ceux qui ont aujourd'hui, aux yeux de l'opposition, le mérite immense de n'être plus aux affaires, et de vouloir y rentrer; grands citoyens quand ils sont tombés, traîtres quand ils sont en place! Aussi nous croyons que les louanges de l'opposition et ses panégyriques, font naître souvent de tristes réflexions dans quelques-uns de ces bons esprits, et qu'en voyant les dégoûts dont on abreuve leur adversaire d'aujourd'hui, ils doivent se dire quelquefois, qu'on nous passe la comparaison, le mot si connu du buveur : « Voilà pourtant comme je serai dimanche! »

L'opposition parle sans cesse du gouvernement constitutionnel et de la nécessité de le conserver intact et pur. Nous ne voyons pas ce que gagnera le gouvernement constitutionnel à cette véhémence des partis qui les entraîne si loin au-delà des bornes de la vérité et de la justice. Nous demandons, en

toute sincérité, aux écrivains qui crient si haut et qui s'échauffent à froid au point où nous les voyons, si, dès qu'ils ont déposé la plume, ils peuvent relire leurs articles, sans rire eux-mêmes des déclamations auxquelles ils se sont abandonnés. Nous récapitulerons quelque jour, page à page, les accusations des journaux contre le ministère du 15 avril et contre M. Molé particulièrement, et l'opposition en sera surprise elle-même. Quelle créance veut-on que le pays accorde à ce genre de discussions? Si l'opposition veut en connaître l'effet, elle peut facilement l'apprendre par analogie, et nous lui en donnerons, à l'heure même, les moyens. Qu'elle se rappelle l'effet des violences de M. Jaubert et de ses amis dans la chambre, le résultat du dernier discours de M. Guizot lui-même, les suites de ce *parti pris* de tout arrêter, de tout entraver dans la session? Qu'a fait la chambre à la vue de tant d'aigreur et d'animosité? Elle s'est mise à voter plus fréquemment pour le ministère, et, à la fin de la session, les boules blanches tombaient dans l'urne sans même que le ministère eût besoin de les appeler en réfutant les discours de l'opposition. Les choses en sont arrivées aujourd'hui à ce point au dehors de la chambre; le pays se trouve dans une disposition semblable vis-à-vis de la presse. Dans les départemens les plus reculés, dans ceux où l'on a le moins de moyens de vérifier le plus ou moins d'exactitude des assertions de la presse, on se demande, en voyant le calme, l'ordre et la prospérité qui règnent autour de soi, si toutes ces accusations, venues des journaux de Paris, peuvent avoir quelque fondement, si l'on vit, en réalité, sous un gouvernement despotique; si la France est réellement privée de liberté, d'indépendance; si elle n'est pas respectée et enviée, au contraire, par ses voisins. Les réflexions qui viennent à la suite de cet examen, l'opposition nous dispensera de les lui dire. Nous ne voulons pas l'imiter, et la vérité aurait ici un caractère d'aigreur qui ne nous convient pas.

Il y a peu d'habileté dans toute cette véhémence; mais les attaques spéciales dirigées contre le président du conseil sont d'une meilleure tactique. Il est évident que le ministère n'existerait plus si ces attaques atteignaient leur but. Nous les voyons donc sans étonnement, même quand elles ont un caractère d'exagération difficile à concevoir. Celles que nous trouvons dans un journal du soir méritent d'être remarquées, par leur exagération même. M. Molé y est attaqué comme un ministre du 6 septembre. C'est lui qu'on rend responsable, à titre de président du conseil, de toutes les lois présentées par ce ministère, comme si la séparation du ministère d'alors et du président du conseil n'indiquait pas suffisamment que la politique de ce cabinet était loin d'être unanime. Aussi ce n'est pas à cette accusation, déjà vieille, usée, et si souvent réfutée, que nous nous arrêterons, mais à une idée qui la suit, et qui a, du moins, le mérite d'être plus neuve. « De quel côté, demande le journal dont nous parlons, sont aujourd'hui les principes inconstitutionnels, les écrivains inconstitutionnels, la violence du langage et des actes? Les anciens collègues de M. Molé, ceux sur lesquels il avait su faire porter tout le poids de l'impopularité du ministère, sont au premier rang des défenseurs de la prérogative des chambres? Où sont, au contraire, les écri-

vains qui, sous le 6 septembre, mettaient en jeu la personne royale, prêchaient l'extension exagérée de la prérogative royale, la royauté d'en haut, la royauté prépondérante? Dans quel rang sont aujourd'hui M. Fonfrède et les autres? » Et là-dessus la feuille que nous citons, conclut que les doctrines que l'on a tant blâmées dans le 6 septembre, sont restées le partage exclusif du 15 avril!

Voilà un de ces raisonnemens qui eussent fait fouetter jadis un élève en logique à l'école. De ce que M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne et leurs amis, partisans avérés, créateurs du système d'intimidation, apologistes violens du pouvoir, ont changé de doctrine depuis qu'ils sont sortis des affaires, il doit s'ensuivre forcément que M. Molé, resté aux affaires, a dû prendre les principes délaissés par ces messieurs! M. Guizot et ses amis sont devenus, depuis trois mois, défenseurs exagérés de la prérogative parlementaire; donc M. Molé est devenu le séide de la volonté royale. Les doctrinaires proclamant l'omnipotence de la chambre des députés, le ministère doit au contraire établir le principe de l'omnipotence du roi, en d'autres termes, le pouvoir absolu! Voilà pousser bien loin la manie de l'équilibre politique. D'après ce système, à chaque faute de l'opposition, le pouvoir se trouverait engagé à faire une faute non moins lourde et non moins grosse. Il nous semble qu'il y aurait, en pareil cas, une nécessité toute contraire, et que plus l'opposition s'écarte de la modération et des véritables principes de notre gouvernement, plus le ministère doit se tenir dans cette ligne. Le gouvernement n'est pas, comme l'opposition telle qu'on la fait aujourd'hui, un jeu où il ne s'agisse que de contrarier ses adversaires. Il est libre à M. Guizot, à M. Duvergier, à M. Rémusat, à M. Jaubert, de rejeter les principes qu'ils professaient il y a un an, pour prendre ceux de la gauche; l'opposition est bien libre aussi de mettre à profit ces reviremens; mais vouloir cantonner le ministère dans les idées du parti doctrinaire, abandonnées par le parti lui-même, c'est se jouer un peu trop témérairement de la raison publique et compter sur des lecteurs par trop naïfs. Voilà pourtant ce que fait chaque jour l'opposition.

On dit, pour surcroît de preuves: M. Fonfrède et les autres défendent aujourd'hui le ministère. Nous voudrions bien d'abord qu'on nous dît ce qu'on entend par *les autres*. Pour M. Fonfrède, on sait que personne n'a une allure plus libre que lui. Il a défendu les doctrinaires et leurs principes d'alors, à leur demande; il s'est rendu à Paris pour y rédiger un journal, d'accord avec M. Guizot, alors ministre. Ces faits sont notoires, jamais les doctrinaires ne les ont niés, et ils ne pourraient le faire assurément. Un esprit vif et prompt à s'alarmer, a augmenté, aux yeux de M. Fonfrède, le mal que cause au pouvoir la défection du parti doctrinaire à ses propres principes. M. Fonfrède a émis ses inquiétudes avec une certaine éloquence qui lui est propre, et, dans la pensée que le pouvoir se trouve affaibli par l'alliance de ses anciens amis avec la gauche, il a défendu ce pouvoir. Que s'ensuit-il? Que le ministère actuel partage les idées de M. Fonfrède sur la royauté et sur la chambre? Mais nullement: le ministère n'a pas besoin de faire de profession de foi là-

dessus; ses actes, ses discours à la chambre en disent assez, et l'on aura beau les dénaturer, comme on le fait chaque matin, on n'arrivera pas à les identifier avec les idées qu'émettait M. Fonfrède quand il rédigeait le *Journal de Paris*, d'accord avec M. Guizot, et en collaboration avec M. Duvergier de Hauranne. M. Fonfrède est le seul, le dernier doctrinaire; il gémit sur l'extinction de cette race qui se survit à elle-même, et qui pourrait bien revivre si on la laissait rentrer au pouvoir. N'est-il pas curieux de faire au ministère un crime de la constance politique de M. Fonfrède, comme on lui en faisait un tout à l'heure de l'inconstance politique des doctrinaires? Est-ce là de l'opposition ou une guerre puérile? Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi. Et quand on se retranche dans de pareilles arguties, n'est-ce pas que le terrain des accusations sérieuses manque tout-à-fait? Nous ne nous chargerions pas assurément de répondre à toutes les attaques de ce genre. Ces disputes d'écolier ne nous conviendraient pas; mais nous avons voulu montrer, une fois, combien la réponse est facile, afin de décider l'opposition à trouver quelque chose de mieux.

L'affaire de la Belgique est venue, grace au ciel, fournir quelques argumens à l'opposition forcée de se réfugier dans ces pauvres débats de personnes. Le ministère est mis en demeure de dire toute sa pensée à la presse, même avant qu'il l'ait fait connaître à la conférence de Londres, laquelle n'a pas encore siégé. La France soutiendra-t-elle la Belgique dans la question du territoire? Si elle l'abandonne, il faudra se voiler la face, la France sera déshonorée, perdue! Comment, ne pas déchirer les traités dès que l'opposition le demande! Hésiter, c'est déjà un crime qui mérite l'accusation devant les chambres! C'est ainsi qu'en 1830, l'extrême gauche voulait faire déchirer les traités de 1815, qui se déchirent peu à peu tout seuls depuis ce temps-là. Qui pense aujourd'hui qu'on ait eu tort de ne pas suivre les injonctions de l'opposition de 1830? Personne assurément, pas même l'opposition. Il est donc bien permis de ne pas se hâter autant, en cette occasion, que le voudraient les journaux de l'extrême gauche, qui n'est pas même toute l'opposition; car nous savons, à n'en pas douter, que les ex-doctrinaires sont tout-à-fait pour l'exécution du traité des 24 articles en ce qui concerne le territoire, et quelques membres du centre gauche sont de leur avis. Si donc il y avait lieu de composer un nouveau cabinet, comment s'entendrait-on seulement sur cette question qui se présente en première ligne?

On demande si le cabinet français soutiendra la Belgique dans ses prétentions à l'égard du Limbourg et du Luxembourg; mais il faudrait s'entendre auparavant sur les vues de la Belgique. Le traité des 24 articles contient des stipulations financières; pour cette partie du traité, il est évident que la ratification de la représentation nationale de la Belgique sera nécessaire; mais quant à l'ensemble du traité, c'est spécialement le roi des Belges qui est chargé de son interprétation, de son exécution, et de sa ratification. Sans doute, le roi ne saurait consentir au morcellement du territoire de son royaume; mais les parties de territoire contestées n'appartiennent pas, en droit, à la Belgique, qui n'existait pas comme royaume, aux yeux de l'Eu-

rope, avant le traité du 15 novembre. C'est donc la volonté du roi des Belges qu'il s'agit d'appuyer? Or, cette volonté, qu'il ne faut pas confondre avec les désirs, soit de la Belgique, soit de la France, nous ne la connaissons pas encore officiellement à cette heure. On ne doit pas oublier que la volonté d'un souverain n'est et ne peut être que l'expression du sentiment des droits qu'il se suppose à lui, et à son peuple, et ce n'est pas un esprit aussi éclairé que celui du roi Léopold, qui faillirait à ce principe. Le roi des Belges a reçu, dans son camp de Beverloo, les membres du conseil provincial du Limbourg, qui lui ont lu l'adresse votée par le conseil au sujet de l'exécution des 24 articles. Le roi, dans sa réponse, a-t-il déclaré aux députés du Limbourg qu'il entendait rejeter les 24 articles? N'a-t-il pas dit, au contraire, qu'en 1833, quelques personnes, et particulièrement quelques esprits remuans, réclamèrent « à cors et à cris » l'exécution immédiate et définitive des 24 articles? Cette qualification d'esprit remuans à qui s'appliquait-elle? Peut-être à ceux-là même qui déclament aujourd'hui le plus hautement contre les 24 articles. Nous le croyons du moins. Du reste, le roi s'est renfermé dans une réserve complète, réserve commandée en pareil cas; mais qui ne laisse pas moins ses résolutions dans le mystère. Que demande donc l'opposition? Veut-elle que nos soldats aillent en Belgique soutenir les députés du Limbourg et du Luxembourg contre la Hollande et la confédération, et cela, sans la participation du gouvernement belge qui n'articule encore aucune prétention? Autant vaudrait proposer au gouvernement belge de venir faire une campagne en Espagne, avec les partisans de l'intervention! Un journal de l'opposition, dit que le ministère français est décidé à ne soutenir la Belgique dans la conférence que sur la question de la dette. Il est mieux instruit que nous des intentions du gouvernement, et nous n'avons pas de peine à confesser notre ignorance à ce sujet. Si ce journal dit vrai, le gouvernement serait de l'avis de M. Guizot, de M. de Broglie, et peut-être même de M. Thiers, qui ne diffère sans doute pas d'opinion à ce sujet avec ces hommes d'état. Cet avis, nous l'ajoutons humblement, est aussi le nôtre; et nous doutons que l'affaire de Belgique, si elle se prolonge, puisse être envisagée autrement par quelque ministère que ce soit. Nous parlons des ministères possibles. Il va sans dire que M. Mauguin la traiterait sous un autre point de vue. Heureusement que cette affaire là, et bien d'autres encore, s'arrangeront avant ce futur ministère.

Que si la Hollande, la Prusse ou toute autre puissance, essayait de passer outre pour l'exécution de la partie territoriale du traité, avant que la question financière fût résolue, nous serions d'avis de leur faire sentir la force de la volonté de la France. On parle beaucoup de la concentration des forces prussiennes sur la frontière du Luxembourg, de la mise en campagne des troupes de la confédération, de la réunion du huitième corps, de ceux de Bulow et de Bronstell, peu importe! La France a quarante mille hommes sur la frontière de Belgique; et le général Schramm, qui vient de passer l'inspection de ces troupes, déclare que leur esprit est excellent et leur tenue admirable. La France aurait donc des forces toutes prêtes, pour appuyer les vues

les plus modérées qui aient jamais animé une grande puissance. Alliée plus étroitement que jamais à l'Angleterre, la France a de quoi se faire écouter à Londres, et faire exécuter, en Belgique, ce que veut la justice et le droit. Si la France prétendait quelque chose au-delà, elle entrerait dans un autre ordre d'idées, elle remettrait ses destinées futures et celles de l'Europe à la chance des batailles; quoique son avenir le plus sûr soit dans la paix. Il s'agirait alors d'un autre système; et ce serait une véritable séparation entre le gouvernement et l'opposition qui voudrait suivre cette nouvelle voie. Le centre gauche et le parti doctrinaire sont-ils engagés avec l'extrême gauche jusqu'à partager ses idées de propagande et de guerre? C'est un point qu'il serait bon d'éclaircir. On saurait alors sur quoi débattre, et l'on ne serait pas long-temps à se demander de quel côté se mettrait le pays.

La nouvelle de l'occupation de Téhéran par les Russes ne s'est pas confirmée. Les dépêches reçues du consul de France à Tiflis, permettent de repousser tout-à-fait ces rumeurs. La retraite du résident anglais, et l'envoi de troupes britanniques à Bushire, centre du commerce et des communications maritimes de la Perse, est toutefois un évènement sérieux. L'Angleterre s'est assurée ainsi un point important dans cette partie de l'Orient. L'attitude que prennent la France et l'Angleterre dans la mer d'Orient, du côté de Constantinople, la notification que ces deux puissances, d'accord avec l'Autriche, ont faite au vice-roi d'Égypte, tout montre la fermeté avec laquelle on compte maintenir l'équilibre établi en Europe. La France est en première ligne dans cette ligue des intérêts constitutionnels, et c'est bien mal choisir le moment d'accuser le gouvernement de faiblesse dans ses relations extérieures, que celui où il redouble de vigilance et de vigueur. Les attaques de la *Gazette d'Augsbourg*, citées par tous les journaux, en sont une très bonne preuve. Les journaux de la sainte-alliance n'attaquent pas les ministères qui faiblissent vis-à-vis d'elle.

Des troubles ont eu lieu en Suède au sujet de la condamnation d'un écrivain. Le peuple a pris fait et cause pour le condamné, et cette émeute, qui coïncidait avec la maladie du roi, causée par sa chute de cheval, a donné quelques inquiétudes. En Portugal, on s'attend aussi à quelques troubles. En Espagne, le parti de Munagorri grossit chaque jour; il a actuellement trois mille hommes, et des officiers anglais pour les instruire. Pendant ce temps, la France est tranquille, l'émeute n'est que dans les journaux; les grandes entreprises poursuivent activement leurs travaux, les chemins de fer se préparent, l'esprit d'association se régularise sans s'affaiblir, et tout fait prévoir qu'au début de la session prochaine le gouvernement pourra annoncer aux chambres un progrès notable de la prospérité et du bien-être du pays. C'est la meilleure réponse qu'il puisse faire aux déclamations dont il est l'objet.

Un journal a avancé que le maréchal Soult, dans une audience d'une heure et demie que lui a accordée le roi, avait critiqué le système de gouvernement en France, et que, se fondant sur l'esprit des institutions anglaises, il aurait proposé *le retour irrévocable à la légalité constitutionnelle*. Cette sorte de jargon, très vague et très à la mode dans l'opposition aujourd'hui, n'est pas

à l'usage du maréchal Soult, qu'on exploite, en ce moment, à l'aide de suppositions, faute de mieux. Dans la longue audience que le maréchal a obtenue du roi, il a constamment parlé de l'enthousiasme dont il a été l'objet en Angleterre, ajoutant que ces manifestations s'adressaient, selon lui, beaucoup plus à la monarchie nouvelle, dont il était le représentant, qu'à lui-même. Ce modeste langage est loin de ressembler, on le voit, à celui qu'on prête au maréchal Soult, qui comprend un peu mieux que les journaux de l'opposition la véritable légalité constitutionnelle.

THÉATRES. — Les Italiens vont cet hiver à l'Odéon. La noble salle qui s'est tant de fois émue aux accords de *Don Juan*, de *Frezschuts* et d'*Otello*, va retrouver ses pensées mélodieuses d'autrefois, les pensées de Mozart, de Weber et de Rossini Quant à nous, nous ne voyons pas grand mal à cette émigration, pourvu que les chanteurs et les grands maîtres y soient: l'Odéon ou Favart, peu importe, que fait la distance au public qui fréquente les Italiens? Après tout c'est une question de quartier; si la Chaussée d'Antin perd au change, le faubourg Saint-Germain y gagne, et certes, le faubourg Saint-Germain est bien pour quelque chose dans le succès des Italiens; et d'ailleurs que ceux qui le trouvent mauvais s'en prennent à M. Berlioz et compagnie, ou plutôt à M. Berlioz qui n'a pu former de compagnie, car sans l'administration avortée de l'auteur de la symphonie fantastique, à l'heure qu'il est, la salle Favart serait en pleine construction. La galerie s'est convertie en un rang de loges; déjà M. Robert prend ses mesures pour que chacun se retrouve à sa place; le soin et le goût qu'il avait apportés dans les dispositions de la salle Favart répondent d'avance qu'à l'Odéon rien ne manquera des agrémens indispensables à ce charmant théâtre. Le luxe est l'élément de la musique italienne en France. Du reste, si la salle change les chanteurs demeurent les mêmes; ce sera toujours Rubini, toujours Lablache, Tamburini, la Persiani, la Grisi. Il faut espérer que Mlle Grisi, si célèbre en ce moment par les passions qu'elle inspire aux gentilshommes de la Grande-Bretagne, sera remise de tant d'émotions qui ne tarderaient pas à devenir funestes à son talent. Rien, en effet, n'altère la voix comme de prendre des chevaux de poste, après une représentation de *Sémiramide* ou d'*Otello*, pour aller retrouver un mari à Brighton.

VAUDEVILLE. — Le feu s'est montré, cette année, essentiellement démocrate; il s'est attaqué indistinctement à toutes les royautés. Comme le Théâtre-Italien, le Théâtre du Vaudeville a de grands désastres à réparer; comme le Théâtre-Italien, il a rencontré dans le public des sympathies qui ne lui feront pas faute. On assure qu'un malheur est toujours bon à quelque chose. C'est un stupide axiome inventé par l'égoïsme heureux pour consoler les misérables. Toutefois, le malheur a cela de bon chez nous qu'il éveille tous les généreux instincts qui dormaient dans le cœur. Nous sommes un admirable peuple pour le malheur! Impitoyables à tout ce qui s'élève, mais si indulgens à tout ce qui tombe! Hostiles au succès, mais dévoués à la ruine, nous n'avons pas assez de bâtons pour entraver la marche de ceux qui montent, ni assez de mousse pour amortir la chute de ceux qui descendent. Il y a dans la religion du malheur quelque chose de doux et de facile que nous n'osons pas approfondir. D'ailleurs, ce n'est pas ici le cas d'appliquer la philosophie

désolante de l'auteur des *maximes*. Chers au public à plus d'un titre, les acteurs du Vaudeville n'ont fait que récolter les fruits d'un intérêt qui depuis long-temps leur était légitimement acquis.

Cet intérêt a été général; il s'est manifesté partout : bienveillant, empressé, gracieux, tel enfin que doit être l'intérêt qui s'attache au talent malheureux. La cour a donné l'exemple, le Théâtre-Français l'a suivi, puis les autres théâtres ensuite; la Bourse a rendu en pièces d'or les sarcasmes qu'elle avait reçus; enfin ça été de toute part une lutte d'excellens procédés qui ont dû aller droit au cœur des artistes incendiés. Au Palais-Royal, la recette a été livrée tout entière aux bénéficiaires, sans déduction des frais; les sapeurs-pompiers qui, ce soir-là, faisaient le service du théâtre, se sont piqués de générosité et ont refusé leur solde. M. Harel a eu son tour : il a mis son désert à la disposition de nos artistes, et le désert s'est peuplé par enchantement. Le Théâtre-Français a joué le *Mariage de Figaro*. Mlle Mars remplissait le rôle de Suzanne; Mlle Anaïs celui de Chérubin, et telle est l'influence d'une bonne action, que, ce soir-là, Suzanne avait vingt ans, et Chérubin, le croirez-vous? seize printemps à peine. N'est-ce pas bien l'occasion, je vous prie, de proclamer cette grande vérité, qu'un bienfait trouve toujours sa récompense? Espérons qu'avant peu de jours le Vaudeville renaîtra de ses cendres et qu'Arnal nous sera rendu, aussi bien que Mlle Mayer, l'un plus spirituellement bête, l'autreplus charmante que jamais.

Gymnase. — *Le tête-à-tête*, comédie en un acte. — Cette petite comédie, qui a le double tort de rappeler *le Roman d'une Heure* et de n'avoir pas réussi, est cependant empruntée à une nouvelle de M. Frédéric Soulié, et jouée avec infiniment de grace et d'esprit par M. Paul et Mme Dorval. On a donné tout récemment au même théâtre, sous le titre de *la Cachucha*, une de ces adorables bêtises, telles, qu'hélas! on n'en fait plus guère aujourd'hui. Si vous aimez le fou rire, allez voir *la Cachucha;* c'est tout à la fois un drame, un ballet, un opéra, et par-dessus tout la plus plaisante folie du monde. M. Bernard-Léon y joue avec toute la verve et tout l'entrain de ses jours heureux. Ajoutez que Mlle Nathalie y danse *la Cachucha*, de telle sorte qu'après l'avoir vue, on ne peut s'empêcher de convenir que la tentation de saint Antoine n'est qu'une mauvaise plaisanterie, et qu'en ce temps-là le diable connaissait fort mal son métier.

— Le nouveau roman que M. Alexandre Dumas vient de publier chez le libraire Dumont se recommande par des qualités toutes différentes de celles que nous avons dernièrement signalées dans *Pauline*. Dans *le Capitaine Paul*, l'intérêt ne résulte pas du développement unique d'un caractère, mais bien de la variété des caractères et de la quantité des évènemens. Nous connaissons peu de livres capables de présenter à l'analyse une aussi complète résistance que *le Capitaine Paul*, précisément à cause du nombre et de l'entrelacement des épisodes qui le composent. *Le Capitaine Paul*, bien que portant en certains endroits les marques d'une précipitation évidente, est très digne de la plume qui a écrit *Isabeau de Bavière* et *Antony*.

F. Bonnaire.

LE SINAÏ.

(IMPRESSIONS DE VOYAGES.)

XIV.

LA MAISON DE FAKREDDIN-BEN-LOKMAN.

La nuit fut agitée; les Sarrasins, vainqueurs à Mansourah, avaient été vaincus sur les bords du canal; leur camp tout entier était resté au pouvoir des croisés, et le roi et les chefs de l'armée avaient élevé leurs tentes tout autour des machines de guerre qu'ils avaient prises. Aussi Joinville, qui avait établi son logis à droite des engins, dans une tente qui lui venait du grand-maître des templiers, et que ses gens lui avaient apportée de l'autre rive, fut-il vers le milieu de la nuit, quelque envie et quelque besoin qu'il eût de dormir, réveillé par les cris : *A l'arme! à l'arme!* Il fit aussitôt lever son chambellan et lui ordonna d'aller voir ce qui se passait. Celui-ci rentra quelques secondes après tout effrayé et criant : — Sire, or sus! or sus, sire! car voici les Sarrasins à pied et à cheval qui égorgent les gens qui font le guet autour des machines. — A ces mots, Joinville se leva en hâte, passa sa cuirasse, mit un casque de fer sur sa tête, et sortit de sa tente, appelant ses hommes d'armes. Quelques chevaliers, attirés comme lui par les cris des gens de garde, accouraient aux seuils de leurs

logis; tout blessés et à demi armés qu'ils étaient, ils se ruèrent sur les Sarrasins qui furent repoussés. En ce moment le roi envoya Gauthier de Châtillon avec un corps de troupes fraîches qu'on avait tirées du camp; ils s'établirent entre les pavillons et les Turcs, et, grâce à cette précaution, les chevaliers purent au moins dormir jusqu'au jour.

Ce jour était celui du premier mercredi de carême. Toute l'armée commença ses pénitences; seulement au lieu de cendres, le légat répandit sur la tête du roi le sable du désert.

Les Sarrasins étaient campés dans la plaine, à un jet de pierre à peine des chrétiens. Quoique le combat eût cessé, les traits volaient toujours de part et d'autre, et continuaient de blesser et de tuer au hasard dans les deux armées; alors six chefs sarrasins descendirent de leurs chevaux et vinrent dresser une espèce de rempart de grosses pierres de taille pour se mettre à l'abri des viretons et des flèches. Or, Joinville et ses chevaliers, voyant ces apprêts de défense, décidèrent que la nuit venue ils iraient renverser cette muraille. Si court que fût ce délai, il parut sans doute encore trop long à un prêtre, nommé messire Jehan de Waysy, lequel, aussitôt qu'il eut fini de confesser les chevaliers et de leur verser de la cendre sur le front, opération qu'il faisait, la cuirasse au corps, mit un casque sur sa tête et une épée sous son bras, de manière à ce que les Sarrasins ne vissent pas qu'il était armé, et marcha droit à la muraille; les six Turcs ne firent point attention à cet homme qui venait seul et continuèrent leur besogne; mais à peine fut-il à portée, qu'il tira son épée, et courant sus aux travailleurs, se mit à frapper sur eux avant qu'ils eussent eu le temps de se mettre en défense. Deux tombèrent, l'un blessé, l'autre mort, et les autres prirent la fuite. Le prêtre les poursuivit quelques instans; mais, voyant qu'un gros de Sarrasins venait au secours de ceux qu'il chassait, il se retourna vers l'armée des chrétiens, poursuivi à son tour par une quarantaine d'hommes qui piquaient leurs chevaux à grands coups d'éperons. Alors un même nombre de chevaliers et de gens d'armes monta à cheval du côté des chrétiens pour soutenir le prêtre. Ils n'eurent pas besoin de faire d'autres démonstrations; les Sarrasins, les voyant debout, se retirèrent; les chevaliers ne chargèrent pas moins sur eux; ne pouvant les joindre, un des croisés leur lança de toute volée sa dague; l'arme, jetée au hasard, alla s'enfoncer dans le côté d'un Sarrasin, qui l'emporta en fuyant; mais bientôt il tomba de son cheval mort ou blessé mortellement, car on ne le vit pas se relever.

A part cette escarmouche, la journée fut assez tranquille; les Sarrasins étaient occupés à recevoir à Mansourah le jeune sultan Touran-Chah, qui y était arrivé le jour même de la bataille; il avait passé par le Kaire, où la sultane Cheger-Eddur lui avait remis le pouvoir, et aussitôt, suivi d'une troupe d'élite, il s'était mis en marche pour le théâtre de la bataille. Les deux colombes qui portaient dans la capitale, l'une la nouvelle de l'attaque des Français, l'autre le récit de leur défaite, passèrent au-dessus de sa tête, sans qu'il apprît rien des avis dont ces oiseaux étaient porteurs, de sorte que le soir il arriva au moment où les Sarrasins proclamaient capitaine de l'armée, en remplacement de Fakreddin, Bibars, surnommé Bendocdar, parce qu'il était général des arbalétriers. Le nouveau sultan confirma sa nomination; et convaincu comme les autres que c'était le roi de France lui-même qui était tombé sous les coups de ses soldats, il fit exposer sa cotte d'armes, afin de redoubler leur courage. Il ne s'était pas trompé; à cette vue, tous se mirent à crier le cri de guerre, et demandèrent à combattre; mais Bibars, voulant leur laisser un jour de repos, fixa le vendredi pour le jour de la bataille. Le soir même, des espions vinrent prévenir le roi de ce qui s'était passé, et lui annoncèrent qu'il serait attaqué le lendemain. Louis rassembla aussitôt ses chevaliers, et du tentre sur lequel était élevée sa tente, dominant la foule, il étendit la main pour demander le silence, et leur dit : — Mes fidèles, vous qui avez partagé avec constance mes travaux et mes dangers, sachez que demain nous devons être attaqués par toutes les forces réunies des ennemis du Seigneur. Or, que devons-nous faire? Si nous faisons retraite, nos ennemis se réjouiront, triompheront de nous, et se glorifieront de notre fuite; et, plus agiles que nous, animés encore par la vue de notre faiblesse, ils nous poursuivront sans relâche jusqu'à ce qu'à la honte de la chrétienté ils nous aient exterminés tous; alors la gloire universelle sera perdue, et la France couverte d'opprobres. Invoquons donc le Seigneur que nous avons, à ce qu'il paraît, grièvement offensé par nos péchés; attaquons avec confiance nos ennemis, tous sanglans du sang de nos frères, et tirons d'eux une vengeance solennelle, afin qu'on ne puisse pas dire que nous avons supporté avec patience les injures faites à Jésus-Christ. — Et à ces paroles du roi, dit Mathieu Pâris, tous furent animés et armés comme un seul homme. *Armati sunt et animati quasi vir unus, universi.* Alors le roi, voyant cet enthousiasme, en conçut bon augure, fit approcher tous les capitaines de l'armée, leur ordonna de faire armer et préparer tous leurs gens d'armes, et que chacun couchât hors des tentes et des pavillons,

et tout à l'entour de l'entrée du camp, afin qu'on ne pût être surpris. Grâce à ces ordonnances, la nuit fut assez tranquille, et les croisés purent prendre quelque repos.

Au point du jour le roi organisa ses batailles.

Nos lecteurs connaissent déjà la position des chrétiens : ils étaient appuyés au canal de l'Achmoun, qui se rend du Nil au lac de Menzaleh; ils avaient à leur droite Mansourah, aux sanglans souvenirs; à leur gauche et à l'extrémité occidentale de la plaine de Daquelich, les ruines de Mendes, et devant eux la vaste plaine qui s'étend jusqu'au Kaire.

Louis disposa son armée sur toute cette ligne; la première bataille, commandée par le comte d'Anjou, se trouvait la plus proche de Mansourah; elle était composée de chevaliers qui avaient perdu leurs chevaux dans les batailles précédentes, de sorte que le frère du roi était à pied comme les autres.

La seconde avait pour capitaines messire Guy d'Ibelin et messire Beaudoin, son frère; ils commandaient aux croisés de Chypre et de Palestine, et ne s'étant point trouvés à la dernière bataille, pour n'avoir pas pu passer le canal à temps, ils étaient frais et reposés, et avaient tous leurs chevaux et toutes leurs armes.

La troisième était sous les ordres de messire Gauthier de Châtillon; il avait avec lui les meilleurs prud'hommes et les plus braves chevaliers de toute l'armée. Et le roi Louis avait mis ainsi ces deux belles compagnies à côté l'une de l'autre pour qu'elles pussent défendre et secourir celle qui venait après elles.

La quatrième était la plus pauvre de toutes; elle se composait du reste de la milice des templiers. Elle était commandée par le grand-maître Guillaume Sonnac, encore tout mutilé de son dernier combat. Sentant sa faiblesse, elle s'était entourée d'un rempart qu'elle avait élevé avec les débris des machines de guerre sarrasines.

La cinquième était celle de messire Guy de Malvoisin, peu nombreuse, mais composée toute de braves chevaliers, frères et amis, ne formant qu'une famille, combattant toujours ensemble et partageant tout, gloire, danger et butin. Elle était déjà fort diminuée depuis le commencement de la campagne, et la journée qui se préparait devait la réduire encore.

La sixième bataille commençait l'aile gauche, que commandait le comte de Poitiers, comme le comte d'Anjou l'aile droite. Elle était toute composée de gens de pied, au milieu desquels monseigneur le frère du roi était seul à cheval; il avait à sa gauche un de ses chevaliers qu'il

avait amené en Egypte avec lui, et qui se nommait messire Jocerand de Brançon; il commandait avec son fils une autre petite troupe de pédaille, et dans celle-ci comme dans l'autre, les deux chef seuls étaient à cheval.

La septième bataille était celle de Guillaume, comte de Flandres, qui n'avait pas donné dans l'autre combat, et qui était toute fraîche et ardente. Aussi avait-on mis en quelque sorte à l'abri, sous son aile de fer, la petite troupe du sénéchal de Champagne, qui fermait le demi-cercle et venait s'appuyer au canal à quelque distance de l'endroit même où l'armée l'avait passé à gué. En effet, Joinville et ses chevaliers étaient si meurtris de la dernière lutte que deux ou trois à peine avaient pu revêtir leur cuirasse; les autres, et parmi eux était le bon sénéchal, n'avaient pour toute arme défensive que leur casque, et pour toute arme offensive que leur épée.

Au centre de ces huit batailles et prêt à se porter partout où besoin serait, était Louis avec ses plus preux et ses plus fidèles, dont huit s'étaient réunis pour lui former une garde, que l'on appelait les prud'hommes du roi. Enfin, le long du canal, protégés par cette muraille de fer, bivouaquaient les gens de l'armée, bouchers, valets, vivandiers, femmes et pages, qui avaient passé le pont aussitôt après le combat de Mansourah, et s'étaient établis à l'entour des logis des chevaliers, se bâtissant des huttes avec les débris des engins et des machines de guerre que les croisés avaient conquis sur les infidèles.

Pendant que Louis prenait ses dispositions, le général sarrasin ne restait pas en retard pour établir les siennes. Comme le soleil se levait, les croisés le virent paraître à la tête d'à peu près quatre mille chevaliers bien montés et bien armés, qu'il disposa sur une ligne pareille à celle des chrétiens, les divisant en autant de batailles que Louis en avait fait de son côté, puis il alla chercher une telle assemblée de gens à pied, pour soutenir sa chevalerie, qu'elle enveloppait tout le camp des Français comme aurait pu le faire une muraille. Bientôt, outre ces deux armées, en arriva une troisième; c'était celle qu'avait amenée avec lui le jeune sultan Touran-Chah. Cette dernière bataille fut rangée à part, afin qu'elle pût manœuvrer selon les circonstances. Ces ordonnances faites, le général sarrasin passa une dernière fois devant le front de ses troupes, monté sur un petit cheval de course, s'avançant jusqu'à cent pas de l'armée française, examinant ses batailles, et augmentant ou diminuant les siennes, selon qu'il avait reconnu celles des chrétiens pour fortes ou pour faibles; ensuite il fit approcher trois

mille Bédouins aussi près qu'il le put du pont qui joignait l'armée au camp du duc de Bourgogne, afin, le cas échéant, de s'opposer à ce que les croisés reçussent aucun secours pendant la bataille.

Ces préparatifs durèrent jusqu'à midi à peu près; tout étant réglé, un grand bruit de tambours et de cors s'éleva dans l'armée sarrasine, qui se mit en marche, fantassins et chevaux, et vint attaquer l'armée chrétienne.

Le premier point sur lequel le combat s'engagea fut celui que commandait le comte d'Anjou, non que de part ou d'autre on eût usé en cela de tactique, mais parce qu'il se trouvait le plus rapproché des Turcs; ceux-ci s'avancèrent, disposés en manière de jeu d'échec; les pions ou gens de pied marchant les premiers, armés de tubes, par lesquels ils soufflaient le feu grégeois, et derrière eux les cavaliers qui profitaient du trouble produit pour entrer dans les rangs et y frapper à droite et à gauche. Cette manœuvre adoptée à l'égard des gens de pied mit bientôt le désordre dans la bataille du comte d'Anjou, à pied lui-même au milieu de ses soldats. Heureusement, le roi, du point élevé où il était placé, dominait toute la plaine, et vit l'extrémité dans laquelle se trouvait son frère. Aussitôt il frappa son cheval des éperons, et, suivi de sa garde, il vint se jeter, l'épée au poing, tout au milieu des infidèles. A peine y était-il qu'un Sarrasin, se trouvant à sa portée, souffla sur lui le feu grégeois, et cela si près et si hardiment, que son cheval en fut tout couvert; mais avec l'aide de Dieu, pour lequel Louis combattait, ce qui eût dû sauver les Sarrasins les perdit; le noble animal, dont la crinière et la croupe flamboyaient, perdu par la douleur, ne sentant plus ni frein ni voix, emporta son maître au plus profond des rangs infidèles, où il entra comme l'ange exterminateur; derrière lui venaient les plus braves qui avaient juré de suivre leur roi partout, et qui le suivaient, heurtant et renversant tout ce qui se trouvait devant eux, si bien que la bataille des infidèles, frappée au cœur de cette blessure profonde, recula, dégageant le duc d'Anjou et sa compagnie. Le roi remonta sur un autre cheval, et revint prendre ce poste élevé, d'où, comme l'aigle, il pouvait tout embrasser et s'abattre partout.

Pendant cette charge merveilleuse, exécutée par le roi, le combat s'était engagé sur toute la ligne d'une égale ardeur, mais avec des succès différens. Messire Guy d'Ibelin et Beaudoin, son frère, avaient vigoureusement reçu les Sarrasins; car, on le sait, ni hommes ni chevaux de leur compagnie n'avaient encore donné. Il y a plus : Gauthier de Châtillon s'étant réuni à eux avec une troupe d'élite, les

Sarrasins furent bientôt forcés de s'enfuir et d'aller reformer leur bataille, abandonnant les fantassins, qui furent presque tous tués.

Mais il n'en était pas de même de la quatrième bataille, commandée par frère Guillaume de Sonnac, maître du temple, à qui il ne restait que quelques-uns de ses soldats, réunis aux débris des hospitaliers. Vainement ils s'étaient, comme nous l'avons dit, fait un rempart avec des palissades tirées des machines de guerre. Les Sarrasins jetèrent le feu grégeois sur cet amas de planches qui s'enflamma aussitôt et leur découvrit à travers les flammes le peu d'hommes qu'elles défendaient; alors, sans attendre même que cette faible défense fût détruite, ils s'élancèrent au milieu de l'incendie, qu'ils traversèrent pareils à des démons, et vinrent se heurter contre les restes de cette terrible milice. Cependant, tout affaiblis qu'ils étaient, les templiers n'étaient pas gens à succomber ainsi, et au bout de quelques minutes, les infidèles repoussés, après avoir perdu leurs plus braves, passaient à travers les flammes; mais cette fois pour se sauver. Cependant, comme ils n'étaient pas poursuivis, ils s'arrêtèrent à distance; alors leurs arbalétriers s'avancèrent, et firent pleuvoir sur les templiers une telle quantité de traits, qu'à cinquante pas derrière eux la terre en était couverte comme d'une moisson. Cette pluie meurtrière avait fait plus de mal qu'un combat corps à corps; presque tous les chevaux qui restaient en avaient été frappés; le grand-maître et quatre ou cinq chevaliers seulement avaient conservé leurs destriers, encore étaient-ils tout hérissés de dards et de flèches. Les Sarrasins jugèrent que le moment était alors venu de défaire ces invincibles, et se ruèrent tous ensemble et d'un seul effort une seconde fois sur eux. Au moment du choc, le grand-maître, qui avait déjà perdu un œil au combat du mercredi, reçut un coup d'épée qui lui creva le second; mais, tout aveugle et sanglant, il piqua son cheval qui le jeta parmi les Sarrasins où il frappa au hasard, jusqu'à ce que, percés de coup, monture et cavalier s'abattissent pour ne plus se relever; et tous eussent été détruits comme lui dans cette charge, si Louis, voyant leur détresse, ne fût venu à leur secours, comme il était venu à l'aide du duc d'Anjou. Les Sarrasins n'attendirent pas le roi, et pour la deuxième fois ils traversèrent en désordre cette ligne de flammes qui n'étaient plus que de la fumée.

Pendant que le roi Louis portait secours aux soldats du temple et de saint Jean, son frère, le comte de Poitiers, commandant l'aile gauche de l'armée, se trouvait en grand péril. Il était, comme nous avons dit, seul à cheval au milieu de toute une bataille de gens à pied,

de sorte que ce qui était advenu pour le comte d'Anjou, advint pour lui. Les infidèles arrivèrent, fantassins contre fantassins, soufflant le feu grégeois devant eux, de sorte que les cavaliers n'eurent qu'à entrer et frapper au milieu de toute cette pédaille épouvantée. Le comte d'Anjou se jeta au devant d'eux; mais, après avoir abattu deux ou trois Sarrasins, il fut enveloppé et pris; et déjà on l'emmenait prisonnier, et il était traîné hors du camp, lorsque tous les gens de l'armée, pages, valets, bouchers, vivandières, qui l'aimaient à cause de sa bonté, s'émurent et s'armèrent. Tout leur fut bon, haches, épieux, couperets et couteaux; toute cette troupe, sur laquelle nul ne comptait, se rua sur les Sarrasins, coupa les jarrets des chevaux, égorgea les cavaliers qui tombaient, se prit corps à corps et de lutte avec les fantassins, et se battit avec de tels cris et une telle rage, que les infidèles, étourdis de leurs clameurs et de leur acharnement, prirent la fuite, relâchant le comte de Poitiers, qui, abandonné par ses soldats, fut secouru par des vilains.

Les Sarrasins furent encore plus rudement reçus par les trois dernières batailles. L'une était, comme nous l'avons dit, sous les ordres de messire Jocerand de Brançon, qui en était le maître et le chef; c'était un digne chevalier, oncle de Joinville, et il avait assisté dans sa vie à trente-six batailles et journées de guerre, où presque toujours il avait emporté le prix des armes. Un jour de vendredi saint en carême, comme il était en l'armée du comte de Mâcon, son cousin, il s'en vint à Joinville et à un de ses frères et leur dit : « Mes neveux, venez m'aider, avec toute votre puissance, à courir sus aux Allemands qui abattent et pillent le moustier de Mâcon. » Joinville et son frère répondirent aussitôt à l'appel, et, sous la conduite de leur oncle Jocerand de Brançon, ils entrèrent tous armés jusque dans l'église, ce que Dieu leur pardonnna sans doute, car ils faisaient cela pour la bonne cause, et, à grands coups de taille et de pointe, ils chassèrent les Allemands du saint lieu. Cela fait, messire Jocerand descendit de cheval, et s'agenouilla tout armé devant l'autel, criant : « Beau sire Jésus-Christ, Monseigneur, je vous prie, si vous croyez me devoir quelque récompense, de m'accorder celle de mourir à votre service! » Or, messire de Brançon s'était croisé un des premiers, avait, dans les batailles du mardi et du mercredi, frappé comme un des plus forts, si bien que de toute sa troupe lui et son fils avaient seuls conservé leurs chevaux. Lorsqu'il voyait ses gens pressés par les Sarrasins, il faisait semblant de fuir par les ouvertures des ailes de la bataille, puis il revenait avec son fils par derrière les infidèles à grande

course de chevaux; ceux-ci étaient obligés de se retourner, et, pendant ce temps, ses gens reprenaient courage et se ralliaient. Enfin, Dieu lui fit la grace qu'il avait demandée, et, dans une de ces charges audacieuses, il fut renversé et mis à mort, ne voulant pas se rendre. Son fils alors lui succéda dans le commandement de sa petite troupe, avec laquelle il battit en retraite jusqu'à la rive du canal. Arrivé là, messire Henry de Cone, qui était de l'autre côté et dans le camp du duc de Bourgogne, amena force arbalétriers et archers, qui, d'une rive à l'autre, firent, chaque fois que les Turcs chargeaient, pleuvoir sur eux une telle grêle de traits et de flèches, que, sur vingt chevaliers dont se composait la suite de Jocerand, douze seulement périrent, et que le reste fut sauvé.

Après la bataille de messire de Jocerand, on se rappelle que venaient celles de monseigneur Guillaume de Flandre et de Joinville, la plus forte et la plus faible de l'armée; elles étaient près l'une de l'autre, et protégées l'une par l'autre. Le comte et ses Flamands étaient pleins d'ardeur, ayant passé le fleuve la veille, et tous bien montés et bien armés; ils attendirent les infidèles, qui, de leur côté, arrivèrent sur eux avec courage; mais à peine en furent-ils venus aux mains, que Joinville et ses chevaliers, qui, étant blessés et meurtris, n'avaient pu endosser leurs armures, saisirent des arcs et des flèches et se mirent à seconder de leur mieux les archers et les arbalétriers qu'ils avaient disposés de manière à prendre les Turcs en flanc. Ceux-ci se mirent aussitôt en désordre; le comte Guillaume profita de ce trouble pour leur courir sus. Les Turcs ne purent supporter le choc de cette merveilleuse chevalerie, portée sur ses lourds destriers flamands qui semblaient des coursiers héroïques. Ils prirent la fuite; les croisés les poursuivirent au-delà des limites du camp. Les cavaliers arabes échappèrent seuls, grace à la vitesse de leurs chevaux; mais tout ce qui était homme de pied parmi les infidèles, fut tué et taillé en pièces; de sorte que tous les gens d'armes du comte, parmi lesquels était au premier rang messire Gaultier de la Horgue, revinrent chargés de targes et de boucliers.

Ce fut ainsi que la mêlée s'engagea sur toute la ligne. Elle dura depuis midi jusqu'à sept heures du soir. A ce moment, les Sarrasins, repoussés partout, grace à la vigilance de Louis, qui, toujours en tête de sa bataille royale, venait en aide à ceux qui faiblissaient, commencèrent à se retirer. Les chrétiens les poursuivirent jusqu'aux limites de la lice; mais, cette fois, instruits par l'expérience, ou plutôt brisés par la lassitude, ils s'arrêtèrent aux barrières

de leur camp. Sur la longueur d'une lieue et sur une largeur de cinq cents pas, la terre était toute couverte de morts, parmi lesquels on comptait trois infidèles pour un chrétien.

Alors Louis, voyant le combat terminé à la plus grande gloire de ses armes, rassembla ses barons devant sa tente royale, et là, de même qu'il leur avait parlé avant le combat pour leur donner courage, il leur dit après la victoire pour les féliciter : « Seigneurs et amis, maintenant vous pouvez voir et connaître les grandes graces que Dieu nous a faites et nous fait encore, puisque mardi dernier, qui était jour de carême prenant, nous avons, par son aide, chassé et débouté nos ennemis de leurs retranchemens où nous sommes logés à cette heure, et que, aujourd'hui, nous nous sommes défendus, à pied et mal armés, contre eux, bien armés à pied et à cheval, et en deux endroits. » Puis à la France, à qui il ne devait autre chose que la vérité, il envoya cette relation, simple et grande comme son ame : « Le premier vendredi du carême, le camp ayant été attaqué par toutes les forces des Sarrasins, Dieu se déclara pour les Français, et les infidèles furent repoussés avec beaucoup de perte. »

Cependant malgré cette double victoire et les actions de graces qu'il en rendait au ciel, Louis commençait à comprendre que la campagne était manquée : l'armée avait perdu presque tous ses chevaux, un tiers des chevaliers était blessé et le reste écrasé de fatigue; d'un autre côté, chaque jour augmentait le nombre des ennemis. Il ne fallait plus songer à aller au Kaire, et quelques-uns pensaient déjà, même avec crainte, qu'il serait impossible de rester où l'on était. On parla de retourner à Damiette; mais retourner à Damiette, c'était fuir. Or, des chevaliers français, des soldats du Christ pouvaient-ils fuir devant un ennemi vaincu? Ce conseil fut donc repoussé. On mit le camp en état de défense, afin de se garantir de toute surprise de la part des Sarrasins, et l'on attendit une nouvelle attaque.

Ce fut en vain : les Sarrasins demeurèrent cois et couverts. Eux aussi attendaient et ne furent pas trompés dans leur attente.

Huit ou dix jours après la bataille, les corps qui avaient été jetés dans l'Achmoun se corrompirent et remontèrent à la surface du fleuve. Le courant alors les emporta vers la mer, mais bientôt ils rencontrèrent le pont que les chrétiens avaient établi sur le canal, et comme l'eau était haute, ils ne purent passer entre les piles, et s'y amassèrent en si grande quantité que l'on ne voyait plus le courant, à plus d'une portée de trait au-dessus du pont. Alors le roi loua cent hommes de travail pour séparer les chrétiens des infidèles. Ces

hommes portaient les premiers dans de grandes fosses creusées pour leur donner la sépulture, et avec de longues perches ils enfonçaient les corps des Sarrasins sous l'eau jusqu'à ce qu'ils suivissent le courant, qui les entraînait entre les piles, et de là à la mer. Il y avait là des pères qui cherchaient leurs fils, des frères qui cherchaient leurs frères, des amis qui cherchaient leurs amis. Tout le temps que dura cette funèbre besogne, Degville, le chambellan du comte d'Artois, ne quitta point un instant le rivage, espérant toujours reconnaître le prince. Mais le dévouement de ce brave serviteur fut inutile, et le corps du martyr de Mansourah ne fut pas retrouvé.

Or, comme nous l'avons dit, on était depuis quinze jours entré dans le carême, et les croisés, quoique en campagne et en guerre, suivaient à la lettre les commandemens de l'église, jeûnant et faisant maigre les jours désignés, comme s'ils eussent été dans leurs villes ou dans leurs châteaux. Il en résultait que, comme la pénurie était extrême, ils n'avaient pour tous vivres qu'une espèce de poissons que l'on pêchait dans le canal même de l'Achmoun, lesquels, étant des poissons voraces et carnivores, n'avaient vécu que de cadavres, sur lesquels on les voyait, depuis que ces cadavres étaient remontés sur l'eau, fondre en grandes troupes. Soit dégoût, soit qu'effectivement cette odieuse nourriture eût communiqué à leur chair des qualités nuisibles, bientôt le scorbut se déclara dans l'armée. Tous ceux qui avaient mangé de ce poisson, et c'était la plus grand nombre, furent malades. Les gencives leur enflaient jusqu'à ce qu'elles recouvrissent les dents; et alors les barbiers de l'armée, qui occupaient en même temps l'office des médecins, étaient forcés de détacher avec leurs rasoirs ces excroissances corrompues, ce qui était une des plus douloureuses opérations chirurgicales qui se put voir. « Si bien, dit Joinville dans la naïve bonhomie de son langage, que l'on n'entendait que cris et plaintes, comme si l'armée tout entière n'était composée que de femmes en travail d'enfant. »

A cette épidémie vint s'en joindre une autre, causée par les exhalaisons méphytiques des cadavres. Celle-ci s'attachait à tout le corps, mais particulièrement aux jambes, qui se desséchaient jusqu'à l'os, et dont la peau devenait tannée et noire à la ressemblance, dit encore Joinville, d'une vieille botte de cuir qui eût été long-temps cachée derrière des coffres. La mort se présentait donc déjà aux chrétiens sous ce double aspect, lorsque ces deux fantômes appelèrent à leur aide un troisième plus terrible encore, la famine.

L'armée tirait ses approvisionnemens de Damiette; aussi la première tactique du soudan avait-elle été d'occuper ses soldats non plus à combattre les chrétiens, mais à les affamer. Il avait fait descendre 3,000 cavaliers et 6,000 fantassins jusqu'à Scharmesah, les avait éparpillés aux deux côtés du Nil, et avait barré le fleuve avec une flotte, de sorte que, ni par terre ni par eau, rien ne parvenait plus au camp. Les chrétiens ne comprenaient ni ce silence ni cet abandon, lorsqu'une galère du comte de Flandre, qui avait brisé l'obstacle et était passée de force, vint annoncer la nouvelle du blocus. Alors il fallut s'approvisionner par les Bédouins, espèce de horde sauvage pareille à celle des chakals et des hyènes qui rôdaient sans cesse autour des deux camps, pillant l'un comme l'autre, et prête à tomber sur le plus faible au premier cri de détresse qu'il jetterait. Il en résulta une telle cherté que, lorsque Pâques fut venu, un bœuf se vendait 80 livres, un mouton 30 livres, le muid de vin 10 livres, et un œuf 12 deniers, prix exorbitant si l'on compare à la valeur actuelle la valeur de l'argent à cette époque.

Quand le roi vit l'armée réduite à cette extrémité, ses dernières illusions disparurent; il comprit qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour retourner vers Damiette, si déjà même il n'avait attendu trop longtemps. Il ordonna donc de tout préparer pour repasser le canal; mais jugeant avec raison que la retraite ne s'opérerait pas sans obstacles, il fit établir à la tête et aux deux côtés du pont des fortifications couvertes qui permettaient même aux gens de cheval de le traverser à l'abri. Louis ne s'était pas trompé. A peine les Sarrasins virent-ils ces préparatifs, qu'accourant de tous côtés, sans que l'on sût d'où ils sortaient, ils reformèrent ces batailles qui avaient momentanément disparu. Mais le roi continua de donner ses ordres pour le départ, convaincu que chaque jour de retard, en affaiblissant l'armée, rendrait encore le passage plus périlleux et plus difficile. La tête de colonne, composée des malades et des blessés, se mit donc en marche, tandis que de chaque côté du pont et en avant d'eux, pour les protéger, le roi, ses deux frères, et tout ce qui restait encore debout, attendaient, l'épée au poing, qu'ils fussent passés jusqu'aux derniers. Cette attitude imposa aux Sarrasins.

Après les blessés, les harnais et les armes passèrent, puis vint le tour de Louis, qui dut à regret les suivre. Ce fut le moment que les Sarrasins choisirent pour attaquer, car ils avaient vu que partout où était le roi là aussi était la victoire. Louis suivait donc une des bar-

bacanes (1) et le comte d'Anjou l'autre, lorsqu'on entendit de grands cris à l'arrière-garde de l'armée, commandée par Gauthier de Châtillon. C'étaient les Sarrasins qui chargeaient; la bataille était engagée de nouveau. Le comte d'Anjou se retourna aussitôt, et sortit des retranchemens avec une troupe encore terrible, quelque malade et affamée qu'elle fût. Il était temps; Gauthier de Châtillon, accablé sous le nombre, allait succomber, car il s'était jeté presque seul entre l'arrière-garde et les Sarrasins. Messire Erard de Vallery était pris, et son frère, à pied, ne voulant pas l'abandonner, frappait sur ceux qui l'entraînaient, sans autre chance que de tuer et d'être tué. Au cri de guerre que le comte d'Anjou poussa en reparaissant, tous reprirent courage. Les Sarrasins lâchèrent messire Erard, qui, n'étant pas blessé, ramassa la première épée venue et se mit à son tour à défendre son frère, comme son frère l'avait défendu. Gauthier de Châtillon, que toute l'armée infidèle n'avait pu faire reculer d'un pas, reprit la défensive du moment qu'il se vit soutenu par le comte d'Anjou. L'arrière-garde passa le pont, sauvée par le dévouement et le courage de deux hommes.

Le lendemain, le bruit se répandit que des négociations de paix étaient entamées entre le roi de France et le soudan. En effet, messire Geoffroy de Sargines, chargé des pleins pouvoirs de Louis, venait de repasser le canal pour avoir une entrevue avec l'émir Zeineddin, mandataire de Touran-Chah. Une lueur de joie ranima le cœur de tous les hommes qui se regardaient comme perdus, et ils attendirent avec anxiété le retour du messager. Vers les cinq heures du soir, messire Geoffroy de Sargines rentra au camp, et l'on pouvait juger à son visage triste, sinon abattu, qu'il était porteur de fatales nouvelles.

En effet, les négociations, arrêtées sur tous les points, s'étaient rompues sur un seul. Louis devait rendre au soudan la cité de Damiette, et le soudan rendre aux chrétiens la ville de Jérusalem.

Ce premier article avait été adopté.

Louis devait emmener tranquillement tous ses malades de Damiette et reprendre, dans les magasins de la ville, toutes les chairs salées dont les musulmans ne mangent point et dont le roi avait besoin pour nourrir son armée en mer.

Ce second article avait été adopté.

Louis offrait de donner pour sûreté du pacte, et jusqu'à son entier

(1) Nom des palissades que le roi avait fait établir pour protéger le passage de l'armée.

accomplissement, l'un de ses deux frères en otage, soit le comte de Poitiers, soit le comte d'Anjou. Et ce fut ici que les négociations se rompirent. L'émir Zeineddin avait reçu du soudan l'ordre de n'accepter d'autre otage que le roi. A cette prétention, Sargines se récria; les envoyés du soudan insistèrent, et messire Geoffroy se retira, déclarant que l'armée chrétienne se ferait tuer, depuis son premier baron jusqu'à son dernier valet, avant de donner son roi en gage. C'était cette nouvelle qu'il rapportait. La retraite fut fixée pour le mardi soir, après les octaves de Pâques.

Cette résolution arrêtée, le roi qui lui-même était malade de l'épidémie, fit venir Josselin de Corvaut, l'inventeur de la grande machine de guerre, et, le nommant chef de maîtres d'œuvres et ingénieurs, il lui ordonna, au moment où il verrait l'armée se mettre en marche, de rompre la chaussée qui communiquait à l'autre rive de l'Achmoun, afin que les Sarrasins ne pussent le poursuivre, sans aller à deux lieues de là chercher le gué, ce qui donnerait toujours aux chrétiens quelques heures d'avance sur les infidèles. Puis, cette précaution prise, Louis fit venir lui-même les mariniers et leur commanda d'ordonner leurs vaisseaux, afin qu'ils fussent prêts au moment désigné à recueillir les malades pour les conduire à Damiette.

De ces deux ordres un seul fut exécuté. Lorsque la nuit fut venue, sombre et propice, chacun se prépara à partir. On avait allumé, comme d'habitude, des feux sur la rive, autant pour réchauffer les malades que pour ne pas donner de soupçons. Joinville venait de descendre dans son vaisseau avec deux chevaliers et quelques valets, seuls débris de toute sa maison de guerre, lorsque du milieu du fleuve où il était parvenu il vit à la lueur des flammes les Sarrasins pénétrer dans le camp. Soit trahison, soit impossibilité, Josselin de Corvant et ses ouvriers n'avaient point rompu le pont, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre, de sorte qu'il était au pouvoir des Sarrasins qui passaient par milliers sur la rive et, s'étendant comme un immense demi-cercle, enfermaient toute l'armée.

Alors toutes les craintes eurent le roi pour objet; tous les efforts tendirent à le faire embarquer sans retard. Mais, quoique malade et affaibli, quoique vêtu d'un justaucorps de soie en place d'armure, quoique montant un faible cheval au lieu de son destrier de bataille, le roi s'arrêta au premier cri d'alarme, déclarant qu'il ne descendrait dans les barques que lorsqu'il aurait vu embarquer le dernier de ses malades et de ses soldats. Les mariniers, perdant la tête en ce moment ou songeant à se sauver eux-mêmes, coupèrent les cordes

des galères, qui avaient à peine recueilli un tiers de l'armée, et les laissèrent dériver malgré les clameurs des chevaliers qui criaient de toute part : *Attendez le roi! sauvez le roi!* Joinville qui était dans sa barque, vit venir à lui cette flotte insensée qui ne pensait qu'à fuir, et se trouva pris et presque brisé entre les gros vaisseaux. Quelques pilotes cependant, cédant aux instances des chevaliers, s'approchèrent de la rive; mais sitôt qu'ils y abordaient, Louis faisait entrer dans leurs navées des malades et des blessés; puis, lorsqu'elles étaient pleines, il leur ordonnait de reprendre leur route et continuait de demeurer, disant qu'il aimerait mieux mourir que d'abandonner son peuple. Un si grand exemple rendit, non pas le courage, nul ne le perdit dans cette terrible circonstance, mais la force à quelques chevaliers. Érard de Vallery, Geoffroy de Sargines, demeurèrent près du roi, jurant de le défendre jusqu'à la mort. L'occasion de tenir leurs sermens ne se fit pas attendre : les Sarrasins s'étaient rués comme des troupeaux de loups au milieu des malades et des blessés, égorgeant sans choix et sans trève. Bientôt les arbalétriers arrivèrent avec le feu grégeois. Une multitude de flèches enflammées sillonna l'air, éclairant le champ de bataille et le dévoilant dans toute sa confusion et dans toute son horreur. Ces traits tombaient en telle quantité qu'on eût cru que c'étaient les étoiles qui pleuvaient du ciel. Alors tout fut perdu, les mariniers gagnèrent le large, les blessés et les malades firent un dernier effort et les uns se jetèrent à l'eau pour poursuivre les barques, les autres se mirent à genoux pour attendre la mort. Partout on égorgeait. Sur une étendue de deux lieues, la plaine n'était qu'un lit d'agonie; et cependant le roi ne voulait pas quitter cette terrible mêlée, pleurant et levant les mains au ciel pour invoquer le Seigneur. Une dernière galère restait, c'était celle du légat du pape; on pressait Louis d'y monter. Mais il déclara qu'il suivrait la rive pour protéger, autant qu'il le pourrait, les restes de son armée, et ordonna aux mariniers de rejoindre la flotte. — Ils obéirent. Louis, alors, ordonna à sa bataille de marcher vers Damiette, sous la conduite d'Érard de Vallery, et toujours accompagné de son fidèle Sargines, il alla prendre sa place à l'arrière-garde.

La petite troupe marcha toute la nuit. Au point du jour un vent très fort s'éleva qui repoussa toute la flotte vers Mansourah. En même temps que cette raffale augmentait le danger de ceux qui s'étaient embarqués, elle donnait quelque répit à ceux qui suivaient la rive, en élevant entre eux et leurs ennemis un nuage de poussière si épais, qu'il les dérobait à leur vue. Alors s'il faut en croire l'historien arabe

Salih, les chrétiens étaient tellement abandonnés de leur Dieu, que le cadi Gazal-Uddin, s'apercevant que la victoire allait échapper aux Sarrasins, adressa la parole au vent, lui criant de toute sa force : — Au nom de Mahomet je t'ordonne de diriger ton souffle contre les Français. — Et le vent obéit.

Ce changement, dans la direction du vent, qu'il fût le résultat d'un hasard ou d'un miracle, avait soulevé les flots du Nil; plusieurs des bâtimens, chargés outre mesure, avaient été submergés et d'autres jetés à la côte. De ce nombre était la galère de Joinville. De l'endroit où il était échoué, il voyait de l'autre côté du fleuve, une grande partie des vaisseaux déjà tombés au pouvoir des infidèles, qui égorgeaient les équipages, jetaient les cadavres à l'eau et tiraient hors des nefs les coffres et les harnais qu'ils avaient gagnés. En même temps il vit venir à lui une troupe de Turcs, qui, le voyant échoué, accouraient pour s'emparer de son navire; mais le sort qui les attendait rendit quelque puissance à ses gens, de sorte qu'après des efforts inouis ils se retrouvèrent à flots. Les Sarrasins arrivèrent au rivage comme ils venaient de le quitter, de sorte que voyant qu'ils ne pouvaient les rejoindre, ils les accablèrent de traits et de flèches, en telle quantité, que Joinville, tout blessé qu'il était, revêtit son haubert pour se garantir de cette pluie de viretons qui tombait dans son vaisseau. Arrivé au milieu du Nil, le pilote continua son chemin vers l'autre rive, sans que Joinville remarquât son intention, mais un de ses gens se mit à crier alors : — Sire, sire! notre marinier, parce que les Sarrasins le menacent, nous veut mener à la terre où nous serons tous tués et occis. — Aussitôt Joinville lui ordonna de suivre le courant, mais il ne tint compte de cette injonction, si bien que le bon sénéchal se fit soulever, et tirant son épée, lui déclara que s'il faisait un pas de plus vers la terre, il le tuerait sans miséricorde. Cette menace produisit son effet; le pilote se maintint à une égale distance des deux rives; mais bientôt les vaisseaux arrivèrent à l'endroit où le Nil était barré par la flotte du soudan. Le pilote alors demanda à Joinville ce qu'il aimait le mieux ou de continuer sa route, ou de gagner le rivage, ou de jeter l'ancre au milieu du fleuve. Joinville se décida pour ce dernier parti; mais à peine l'avait-on mis à exécution, que l'on vit paraître quatre galères du soudan, qui contenaient bien 10,000 hommes et qui s'avançaient de front, dans le but d'enfermer la flotte française et de lui ôter tout espoir de salut. A cette vue, Joinville délibéra avec ses chevaliers pour savoir si l'on devait se rendre aux Sarrasins de la rive, ou à ceux des vaisseaux. L'avis fut unanime pour

qu'on se rendît à ces derniers, parti qui leur offrait au moins la chance de n'être point séparés les uns des autres. Il n'y eut, dans tout l'équipage, qu'un clerc qui voulait que l'on ne se rendît pas, mais qu'on se fît tuer pour aller en la compagnie de Dieu; mais il fut le seul de son avis.

Alors Joinville prit un petit coffret dans lequel étaient ses joyaux les plus précieux et ses reliques les plus saintes, et afin qu'il ne tombât point entre les mains des infidèles, il le jeta dans le fleuve. Un de ses mariniers s'approcha en même temps de lui, et lui dit qu'ils étaient tous perdus s'il ne le laissait dire aux Sarrasins que leur captif était le cousin du roi. Joinville lui répondit de dire tout ce qui lui plairait. En ce moment les galères arrivaient bord à bord; l'une d'elles jeta son ancre par le travers du bâtiment chrétien. Le bon chevalier se croyait perdu, et recommandait déjà son ame à Dieu, lorsqu'un Sarrasin, touché de pitié sans doute, vint à la nage, lui disant: Sire, si vous ne m'en croyez, vous êtes mort. Jetez-vous promptement à l'eau; ils ne vous verront pas, occupés qu'ils seront à piller votre vaisseau: alors je vous sauverai. Joinville, qui ne s'attendait pas à un tel secours, ne perdit pas une minute pour profiter de l'avis et se laissa glisser dans le Nil. Alors le Sarrasin le soutint, car il était si faible que seul il se fût noyé. Ils abordèrent ainsi à la rive. A peine y eurent-ils mis le pied, que les égorgeurs se jetèrent sur eux; mais le Sarrasin couvrit Joinville de son corps, criant: Le cousin du roi! le cousin du roi! Il était temps. Joinville, sentant déjà sur son cou le froid du couteau, était tombé à genoux. L'espérance d'une riche rançon l'emporta sur la soif du sang. Le prisonnier fut conduit jusque dans un château occupé par les Sarrasins qui, le voyant si faible, eurent pitié de lui, le dépouillèrent de son haubert, et lui jetèrent sur le dos une couverture d'écarlate, fourrée de menu vair, que sa mère lui avait donnée; en même temps un autre lui apporta une courroie blanche dont il se ceignit les reins; enfin un troisième lui donna un chaperon dont il se couvrit la tête.

Quant au roi, il avait vu de la rive le désastre de sa flotte, et ne pouvant y porter secours, il avait continué sa route, toujours poursuivi, et toujours gardé si fidèlement par Sargines et par Châtillon, que pas un Sarrasin n'osait en approcher; car, à grands coups d'épées, les deux chevaliers chassaient les infidèles, comme des serviteurs vigilans, dit Joinville, écartent les mouches du hanap de leur maître. Enfin, épuisé de fatigue, ne pouvant plus se soutenir sur son cheval, il fut forcé de s'arrêter à Minieh, où il descendit *au giron d'une*

bourgeoise qui était de Paris, et là il fut reconnu si mal, que l'on crut qu'il ne passerait pas la journée.

Il se jetait sur un lit, lorsque messire Philippe de Montfort accourut près de lui, disant qu'il venait d'apercevoir, parmi ceux qui les poursuivaient, l'émir Zeineddin, avec lequel des pourparlers de paix avaient été échangés à Mansourah. Il venait demander au roi si son bon plaisir était qu'il tentât un dernier effort près de lui, afin d'obtenir au moins une suspension d'armes. Le roi lui donna toute liberté d'agir comme il voudrait. Messire Philippe de Monfort prit une petite escorte pour l'accompagner, sortit de la ville, s'achemina vers les infidèles, et les joignit comme ils se reposaient et reprenaient haleine pour attaquer la ville où ils avaient vu entrer le roi. Leurs armes étaient couchées à côté d'eux et leurs turbans déroulés et étendus sur le sable.

Le chevalier laissa son escorte à cinquante pas des Sarrasins, marcha droit à l'émir, qui, voyant s'avancer un homme seul, et se doutant qu'il était chargé de quelque message, avait fait signe qu'on le laissât passer. Alors il lui rappela les conditions offertes par le soudan, c'est-à-dire la reddition de Damiette en échange de Jérusalem, que devait garantir la personne même du roi, restée en otage. Ces conditions, Louis les ratifiait et messire Philippe de Monfort venait demander à l'émir Zeineddin s'il était toujours dans l'intention de les accepter. Telle était la crainte que le roi, tout malade et abandonné qu'il était, inspirait encore aux Sarrasins, que leur chef consentit aussitôt. Alors le sire de Montfort tira son anneau en marque d'engagement pris, et le donna à l'émir; mais, au moment où celui-ci allait le passer à son doigt, un traître, nommé Marcel, sortit de la ville, et, courant à l'escorte de Montfort : « Seigneurs chevaliers, cria-t-il à haute voix, rendez-vous tous; le roi vous le mande par moi. Ne le faites pas tuer en résistant. » Aussitôt les chevaliers, ne se défiant pas de lui, jetèrent leurs armes et leurs harnais : les Sarrasins, saisissant l'occasion offerte, se précipitèrent sur la petite troupe. Alors l'émir rendit l'anneau à Philippe de Montfort, en disant : « On ne traite pas avec des prisonniers. »

Cette réponse fut le signal d'une nouvelle attaque. Philippe de Montfort rejoignit, lui troisième ou quatrième, la compagnie de Gauthier de Châtillon. Les Sarrasins, conduits par les deux émirs Zeineddin et Gemal-Eddin, marchèrent vers la ville. Le roi, entendant le bruit du combat, fit un dernier effort, et, quittant la maison ouverte et sans défense dans laquelle il avait été reçu, se rendit dans le palais d'Abiab-Allah, seigneur de Minieh, qui pouvait au moins opposer

quelque résistance, et Gauthier de Châtillon se plaça, avec le reste de son arrière-garde, au bout de la rue étroite qui conduisait à la forteresse royale.

Alors la dernière lutte s'engagea. Tout ce qui s'était rallié à Gauthier était ce qu'il y avait de plus brave dans la chevalerie française, et le chef qui la commandait était digne d'une pareille troupe. On eût dit que lui et son cheval étaient de fer comme leurs armures, tant ils avaient tous deux supporté de fatigues devant Mansourah, sans en paraître atteints ni inquiétés. Lorsqu'il vit s'avancer les Sarrasins, il tira son épée et marcha de nouveau à eux, comme si c'eût été un premier combat, criant : « A Châtillon, chevaliers; à Châtillon, mes prud'hommes. » Et les Sarrasins le reconnurent et le retrouvèrent tel qu'il s'était montré à eux sur le canal de l'Achmoun. Les infidèles, étonnés d'une pareille résistance lorsqu'ils croyaient tout espoir perdu pour les Français, reculèrent d'abord jusqu'aux portes de la ville. Gauthier de Châtillon profita de ce moment de trève pour arracher de son bouclier, de sa cuirasse et de son corps, les viretons d'arbalète dont il était tout couvert, de sorte qu'en retournant à la charge, les Sarrasins le retrouvèrent encore le premier à la tête de ses chevaliers, tout sanglant, mais debout et prêt à continuer le combat. Cette fois, ce fut un carnage. Les Sarrasins, irrités d'une si longue lutte, revenaient avec des forces décuples de celle des Français. Tout ce qui était là fut tué. Gauthier de Châtillon tomba le dernier, percé de coups, et frappant sans vouloir de merci, tant qu'il put lever le bras. Un Sarrasin s'empara de son épée et de son cheval mourant.

Les infidèles alors se précipitèrent vers le palais du roi. Quand Louis les entendit briser les portes, le courage du guerrier l'emporta sur la résignation du martyr; il prit son épée et se leva; mais, presqu'aussitôt, il tomba évanoui. Le premier qui entra dans la chambre et qui porta la main sur lui fut l'eunuque Rechild; il fut suivi de l'émir Sufeddin Eckanieri : Louis était prisonnier.

Alors, sans respect pour le courage, pour la faiblesse, pour la majesté du martyr, ils lui mirent une chaîne aux pieds, et le transportèrent sur le Nil dans un bateau de guerre, entouré de ses serviteurs, prisonniers et enchaînés comme lui. Aussitôt les cors, les tambours et les cimbales retentirent de tous côtés en signe de victoire et de joie; le bruit se répandit partout que le soudan des Français était pris. Les égorgeurs cessèrent un instant la besogne qui les éparpillait dans la plaine, et accoururent sur la double rive du Nil, qu'ils remontèrent dans le désordre du triomphe, accompagnant la

barque qui portait le roi, et qui était suivie elle-même de toute la flotte.

Le lendemain, le roi arriva à Mansourah, fut conduit dans la maison de Fakreddin-Ben-Lokman, et remis à la garde de l'ennuque Sahib.

Le jeune sultan ne pouvait croire à une victoire si complète; à peine en eut-il la certitude, et la vue seule du roi captif put la lui donner, qu'il écrivit à tous ses gouverneurs pour leur annoncer cette grande nouvelle. L'Arabe Makrisi nous a conservé la lettre de Touran-Chah à Dgemal-Eddin-Ben-Jagmour; elle peint, par la joie qu'elle exprime, la crainte qu'il avait éprouvée. La voici :

« Graces soient rendues au Tout-Puissant, qui a changé notre tristesse en joie! C'est à lui seul que nous devons la victoire. Les faveurs dont il a daigné nous combler sont innombrables, et la dernière est la plus précieuse. Vous annoncerez au peuple de Damas, ou plutôt à tous les musulmans, que Dieu nous a fait remporter une victoire complète sur les chrétiens dans le temps qu'ils avaient conjuré notre perte. Le lundi premier jour de cette année, nous avons ouvert notre trésor, et avons distribué nos richesses à nos fidèles soldats. Nous leur avons donné des armes; nous avons appelé à notre secours les tribus arabes; une multitude innombrable de soldats se sont rangés sous nos étendards. Le soir du mardi au mercredi, nos ennemis ont abandonné leur camp avec tout leur bagage et ont marché vers Damiette. Malgré l'obscurité de la nuit, nous les avons poursuivis. Trente mille des leurs sont restés sur le champ de bataille, sans compter ceux qui se sont précipités dans le Nil. Nous avons fait périr et jeter dans le fleuve les captifs sans nombre que nous avions faits. Leur roi s'était retiré à Minieh; il a imploré notre clémence. Nous lui avons accordé la vie et rendu les honneurs qu'exigeait sa qualité. »

A cette lettre était joint, comme don, le bonnet du roi de France, qui était tombé pendant la bataille; il était d'écarlate fleurdelisé d'or, et fourré de petit gris : le gouverneur de Damas le mit sur sa tête pour lire au peuple la lettre du soudan, puis il répondit à son maître :

« Dieu, sans doute, vous destine à la conquête de l'univers, et vous allez marcher de victoire en victoire, puisque en gage de cet avenir, vos esclaves se couvrent déjà des dépouilles que vous faites sur les rois. »

Cependant la nouvelle de la défaite s'était répandue à la fois chez les amis et les ennemis. La reine l'apprit à Damiette, trois jours avant que d'accoucher, et sa douleur fut grande; il lui semblait à tout mo-

ment, malgré les précautions prises par le brave gouverneur, qui répondait d'elle au roi, que Damiette était prise et que les Sarrasins entraient dans sa chambre. Alors, tout endormie, elle s'écriait : « A l'aide! à l'aide! » Enfin, sentant combien ces terreurs pouvaient nuire à l'enfant qu'elle portait en elle, elle fit veiller auprès de son lit un vieux chevalier âgé de plus de quatre-vingts ans, qui ne lui lâchait point la main et qui, chaque fois qu'elle s'écriait ainsi dans les songes, la réveillait en lui disant : « Madame, n'ayez garde; je suis avec vous et vous veille. » Enfin, la nuit qui précéda le jour de son accouchement, cette terreur fut si grande, que la reine fit sortir tous ceux qui étaient dans la chambre. Puis restant seule avec le vieux chevalier, elle descendit de son lit et se jeta à genoux devant lui, le requérant de lui accorder un don : le chevalier aussitôt le lui octroya par serment, comme femme à qui il devait courtoisie et comme reine à qui il devait obéissance. Alors Marguerite de Provence lui dit : « Sire chevalier, je vous requiers, sur la foi que vous m'avez donnée, que, si les Sarrasins s'emparent de cette ville, vous me couperez la tête avant qu'ils ne me puissent prendre. » Et le chevalier lui répondit : « Très volontiers je le ferai, madame; car j'avais eu la pensée de le faire sans que vous me le demandassiez, si la chose que vous craignez arrivait. »

Le lendemain, la reine accoucha d'un fils, qui fut nommé Jean, et surnommé Tristan, en mémoire de ce qu'il avait vu le jour en tristesse et en pauvreté.

Elle venait d'être délivrée à peine, lorsqu'on vint lui dire que les chevaliers de Pise et de Gênes, qui avaient leurs vaisseaux dans le port, voulaient fuir et abandonner Damiette. Or, abandonner Damiette, c'était abandonner le roi. Damiette était la seule rançon que Louis pût offrir pour sa personne; Damiette était donc le dernier espoir de la chrétienté. Elle fit en conséquence prier les chevaliers pisans et génois de venir lui parler, et ordonna aux chambellans, toute souffrante qu'elle était, qu'ils fussent introduits auprès d'elle. Dès qu'elle les aperçut, elle se souleva sur son lit, et, tendant les mains vers eux : « Seigneurs, dit-elle, au nom de Dieu, je vous supplie de ne point abandonner cette ville, car, si vous le faisiez malgré mes prières, vous savez bien que monseigneur le roi et tous ceux qui sont avec lui seraient perdus; et, si vous ne le faites pour lui, qui ne vous est ni maître ni souverain, au nom de la Vierge et de l'enfant Jésus, faites-le pour la pauvre femme et pour le pauvre enfant que vous voyez couchés et gisans devant vous. » Tous lui répondirent

qu'il était impossible qu'il restassent plus long-temps, parce qu'ils mouraient de faim. Et alors la reine se fit apporter un coffre plein d'or, l'ouvrit devant eux, et leur dit qu'elle allait faire acheter tout le pain et toutes les viandes qui se trouvaient dans la ville, de sorte qu'à l'avenir ils seraient nourris aux dépens du roi. Moyennant cette promesse, ils restèrent, et il en coûta à la reine, pour tenir cet engagement, 370,000 livres. Ce n'était pas acheter trop cher la possession de Damiette.

Le soir, une troupe considérable d'hommes armés apparut à l'horizon, se dirigeant vers la ville. A mesure qu'ils approchaient, on reconnaissait les harnais, les armures et les bannières des chrétiens. Cependant, comme il y avait quelque chose d'étrange dans la manière dont ils s'avançaient et dans le silence qu'ils gardaient en s'approchant, le gouverneur fit fermer les portes et monter les soldats sur les murailles. En effet, à leurs visages basanés et à leurs longues barbes, Olivier de Thermes reconnut bientôt la ruse. Les musulmans, couverts des armures chrétiennes et marchant sous les bannières saintes, avaient espéré surprendre la ville. Mais, se voyant reconnus et découverts, ils n'essayèrent pas même de poursuivre leur projet, et se retirèrent sans combattre. Cet échec eut un bon résultat, en ce qu'il prouva aux infidèles que, quoique les chrétiens connussent la prise de leur roi, ils n'en étaient point abattus, et se tenaient toujours prêts à la défense.

Cependant Touran-Chah songeait à tirer partie de sa victoire, et commençait à comprendre qu'ayant entre les mains la fortune de la France, il devait l'estimer à sa valeur; il avait calculé non par humanité, mais par avarice, que ceux que l'on tuait ne se rachetaient pas, et il avait donné l'ordre de ne plus tuer que les pauvres gens desquels on ne pouvait espérer rançon, et de garder les chevaliers. Alors le roi apprit que quelques-uns de ceux-ci, pressés de sortir des mains des infidèles, avaient déjà entamé des négociations particulières; aussitôt il fit faire défense à qui que ce fût, même à ses frères, de conclure aucun accord, disant qu'il traiterait pour eux, puis, qu'ayant traité pour tout le monde, il traiterait pour lui; il avait amené son armée en Egypte, ajoutait-il, c'était à lui de l'en faire sortir. Le soudan vit donc que c'était au roi qu'il lui fallait avoir affaire; et soit qu'il voulût le bien disposer en sa faveur, soit qu'il fût réellement touché de son courage, il envoya à Louis cinquante habits magnifiques, que le roi refusa, disant qu'il était souverain d'un royaume plus riche que l'Egypte, et que c'était à lui de donner

et non de recevoir. Alors Touran-Chah, ayant appris que la reine était accouchée à Damiette, fit partir une ambassade chargée d'offrir de riches présens à la mère, et un berceau d'or à son fils. Marguerite voulait refuser d'abord; mais elle se rappela les présens des rois Mages, qui étaient infidèles comme le soudan, et en souvenir du divin enfant et de sa sainte mère, elle accepta.

Alors le soudan commença de marcher à son but, et fit demander à Louis s'il voulait lui rendre Damiette et les cités que les Français avaient en Palestine, disant qu'alors il serait libre. Mais le roi répondit que Damiette était à lui, il est vrai, puisque Notre-Seigneur avait permis qu'il la conquît sur les infidèles, mais qu'il n'avait aucun droit sur les autres villes de la Judée. Le soudan renvoya devers le roi. Les nouveaux messagers étaient chargés de lui demander s'il voulait, pour sa rançon, rendre Damiette et les châteaux de Rhodes et du Temple. Et le roi répondit qu'il ne le pouvait faire, attendu que la chose serait contre le serment accoutumé, et que les châtelains et gouverneurs de ces forteresses juraient à Dieu et à Notre-Seigneur de ne les rendre aux Sarrasins pour la rançon du corps d'aucun homme, fût-ce celui du roi. Les messagers reportèrent cette réponse à Touran-Chah.

Alors vint un émir avec des soldats; cette fois il était porteur non plus de propositions, mais de menaces; les ambassadeurs avaient fait place aux bourreaux; ils avaient mission d'annoncer au roi que, comme il refusait tout arrangement, le soudan avait décidé de le mettre à la torture jusqu'à ce que la douleur eût obtenu de lui ce que ne pouvait obtenir la persuasion. Et Louis répondit qu'il était le prisonnier du soudan, que le soudan pouvait faire de lui ce qu'il voudrait, et que toute douleur et affliction qui lui serait envoyée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, serait la bien venue, dès qu'elle venait en son nom.

Alors les massacres recommencèrent. Les chevaliers étaient dans des pavillons, et les soldats et valets dans une immense cour; ces derniers, qu'on avait promptement reconnus pour des gens de peu d'importance, avaient été entassés pêle-mêle entre ces murailles de terre, où rien ne les garantissait de l'ardeur du soleil, et où nul ne s'occupait de les nourrir. Et cependant ce n'était pas la maladie et la famine qui en tuaient le plus, c'était le caprice du soudan; chaque nuit on en faisait sortir quelques centaines; on les emmenait au bord du fleuve, où les attendait une troupe de bourreaux, et là on leur demandait s'ils voulaient apostasier; ceux qui reniaient avaient la vie

sauve; ceux qui refusaient de renier étaient égorgés et jetés dans le Nil; puis le courant les entraînait vers Damiette, où ils portaient de terribles nouvelles de l'armée.

Cependant les conseillers du soudan, qui se composaient de la cour jeune et voluptueuse, qu'il avait ramenée avec lui de la Mésopotamie, voyaient avec crainte ces retards et ces massacres. Tout ce qui pouvait prolonger la présence des chrétiens en Orient les effrayait; car ils sentaient instinctivement qu'il existait une haine sourde entre les émirs, la milice des mamelouks, fondés par le père, qui avaient tout fait dans cette guerre, et la troupe frivole des courtisans du fils, arrivés après le combat, et juste à temps pour partager les dépouilles des prisonniers qu'ils n'avaient pas vaincus, et des morts qu'ils n'avaient pas tués. Il était donc important que le soudan fût débarrassé d'un ennemi si puissant encore, tout captif qu'il était, afin d'affermir au dedans son pouvoir et de commencer véritablement son règne. De nouveaux messagers furent donc envoyés à Louis; ils venaient lui offrir la liberté à la condition qu'il paierait pour sa rançon cinq cent mille livres. Mais Louis répondit qu'un roi de France ne se rachetait pas pour de l'or; que si tel était le bon plaisir du sultan, il donnerait pour son armée les cinq cent mille livres, et pour lui la ville de Damiette. Touran-Chah trouva la proposition si digne, qu'il ne voulut point être en reste de générosité avec son captif, et qu'il s'écria, lorsqu'on lui eut reporté cette réponse : Par ma foi! le Français est libéral, qui n'a pas marchandé sur une si grande somme, mais qui octroie et paie tout ce qu'on lui demande. Allez lui dire que pour sa rançon j'accepte la ville de Damiette, et que sur celle de ses gens je lui fais remise de cent mille écus.

Cet accord terminé, le soudan fit monter le roi et ses barons sur quatre galères, afin de les conduire à Damiette en descendant le fleuve. Arrivée à Charescour, la flotte jeta l'ancre; Louis devait y avoir une entrevue avec Touran-Chah; soit dans ce but, soit en honneur de la victoire de Minieh, un grand pavillon de bois de sapin, recouvert de toile peinte, avait été élevé au bord du fleuve. Devant ce monument il y avait un vestibule, où les émirs reçus en audience par le soudan laissaient leurs épées et leurs bâtons; ce pavillon avait, au centre des bâtimens divisés en quatre ailes, une grande cour carrée, au milieu de laquelle s'élevait une tour dont la plate-forme dépassait toutes les terrasses environnantes, et du haut de cette tour le soudan distinguait tout le pays d'alentour et les deux armées; puis par un berceau de treilles doublé de riches étoffes de l'Inde, on communiquait de ce

pavillon au Nil, et ce passage était réservé au jeune soudan lorsqu'il voulait aller se baigner dans le fleuve.

Les chrétiens arrivèrent devant ce palais improvisé, le jeudi d'avant la fête de l'ascension de Notre-Seigneur; aussitôt arrivé, le roi fut conduit à terre et reçu par le soudan. C'était un beau jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, de la famille des Eioubites, Curde d'origine et dernier descendant de la postérité de Salah-Eddin, élevé, comme nous l'avons dit, loin de son père, qui, arrivé au trône par usurpation, avait craint pour lui le sort qu'il avait fait à son frère. Le jeune prince, dans son exil aux bords de l'Euphrate, avait pris ces habitudes de mollesse et d'insouciance, léguées par les Assyriens aux peuples qui leur ont succédé. Comme nous l'avons vu dans ses différentes relations avec le roi, il ne manquait pas d'une certaine élévation de caractère; mais elle se montrait sans continuité, sans direction, et par lueurs passagères et rapides comme des éclairs. La première chose qu'il avait faite en arrivant au Kaire, avait été de demander compte à la sultane Cheger-Eddur des trésors de son père, qu'il avait aussitôt distribués entre ses favoris, acte doublement impolitique en ce qu'il ruinait l'état, pour enrichir des hommes inutiles, et qu'il mécontentait ceux qui venaient de sauver l'Egypte à Mansourah. Ceux-ci, les Mamelouks baharites, formaient à cette époque une milice de 800 cavaliers, commandés par Bibars qui, ainsi que nous l'avons dit, avait été proclamé émir sur le champ de bataille en remplacement de Fakreddin. Or, cette milice qui se perpétua jusqu'à nos jours, qui disposa pendant sept siècles de la vie des différens soudans qui se succédèrent en Egypte, avait été fondée par Nedjm-Eddin, père de Touran-Chah, un jour qu'au siége de Naplouse il avait été lâchement abandonné par ses troupes, et soutenu par les esclaves, turcs d'origine, que lui avaient vendus des marchands syriens. Reconnaissant de ce courage et de ce dévouement, qu'il n'avait pas droit d'attendre de la part de gens achetés, il les combla de bienfaits, les éleva aux premières dignités, et comme il venait de faire bâtir un palais dans l'île de Roudah, il leur en confia la garde. De pareils hommes étaient à craindre. Aussi les conseillers les plus sages du nouveau roi lui recommandaient-ils toujours de les ménager; mais lui, jeune, sans expérience des hommes ni des choses, porté tout à coup, et comme par un tourbillon, de l'exil au trône, arrivé en Egypte pour voir tomber devant lui l'armée la plus brave de la chrétienté, riait de ces conseils, donnés le plus souvent au milieu d'une orgie, et, tirant alors son sabre, il faisait voler avec le tranchant l'extrê-

mité des bougies qui éclairaient le repas, et disait, pour toute réponse : « C'est ainsi que je traiterai les esclaves baharites. » Tel était l'homme qui régnait alors en Egypte, et qui disposait des destinées du roi Louis et des premiers princes et barons de la France. Cependant, esclave de sa parole, en digne fils du prophète, il renouvela avec son royal prisonnier les conditions arrêtées, et il fut convenu que le samedi suivant, c'est-à-dire le surlendemain, le roi rendrait Damiette. Ce point établi, Touran-Chah voulut retenir Louis à un grand dîner qu'il donnait le jour même aux Mamelouks; mais le roi, pensant que cette invitation lui était adressée non pas pour lui faire honneur, mais pour l'exposer à la curiosité de ses vainqueurs, refusa, malgré les instances du prince, et retourna sur sa galère, rapportant aux chevaliers l'heureuse nouvelle que toutes les conventions étaient réglées définitivement aux termes convenus entre les messagers, et que le samedi suivant ils seraient libres. Ce fut une grande joie alors parmi tous les prisonniers, qui, après s'être vus si près de la mort ou de la captivité éternelle, ne pouvaient croire à leur délivrance.

De son côté, Touran-Chah n'avait jamais été si fier et si joyeux : il était maître souverain du royaume d'Égypte, l'un des plus antiques, des plus beaux et des plus riches de la terre; chef d'une milice si brave, qu'elle venait de vaincre une armée dont aucune nation n'eût attendu le choc sans frémir. Enfin, aux trésors de son père que lui avait remis la sultane, il allait joindre 400,000 écus d'or que devait lui payer le roi. C'était une merveilleuse féerie, c'était un conte des *Mille et une Nuits* digne d'être ajouté aux contes arabes les plus incroyables et les plus dorés.

Un souffle fit écrouler toute cette Babel, qui, en tombant, écrasa Touran-Chah sous ses débris.

Pendant le dîner, le soudan n'avait point remarqué les conversations à voix basse des Mamelouks et les coups d'œil échangés entre les convives. Lorsque le moment de quitter la salle du repas fut venu, il se leva en chancelant et demanda à Bibars son sabre, qu'il avait déposé en entrant dans la chambre; or, comme l'émir n'obéissait pas, Touran-Chah renouvela sa demande d'une voix impérieuse. En ce moment Bibars tira le sabre du fourreau, et frappant le bras du soudan, étendu vers lui, il lui fendit la main entre le troisième et le quatrième doigt. Le soudan, blessé profondément, leva sa main ensanglantée, et, se retournant vers les autres émirs : « A moi! cria-t-il, à moi! vous voyez que l'on veut me tuer. » Mais ceux-ci, tirant leurs sabres à leur tour, lui répondirent : « Nous ne te

faisons que ce que tu voulais nous faire, et mieux vaut que tu meures, toi qui es un lâche, que nous qui sommes des braves. » Alors Touran-Chah vit que ce n'était pas une vengeance individuelle, mais une révolte générale. Il se précipita sur l'escalier, gagna la tour qui s'élevait au milieu du préau, et referma les portes derrière lui. Bibars, craignant que le reste de l'armée ne vînt secourir le soudan, moins encore peut-être par amour pour lui que poussée par cette haine instinctive des soldats pour les corps privilégiés, sortit du pavillon, et s'adressant aux chevaliers sarrasins et aux Arabes, il leur annonça à haute voix que Damiette était prise, et leur ordonna, au nom du soudan, qui allait s'y rendre, de l'y précéder. Les guerriers sarrasins et les soldats arabes n'eurent aucun soupçon de la ruse, et, montant à cheval, ils s'élancèrent tous à l'envi l'un de l'autre. Les Mamelouks restèrent seuls.

Les chrétiens, effrayés de cette course précipitée, et croyant que la nouvelle de la prise de Damiette était vraie, virent alors un étrange spectacle. A peine l'armée eut-elle disparu, que les pavillons qui enfermaient la tour furent abattus comme par enchantement, laissant à découvert toute la milice des Mamelouks menaçante et en armes. A l'une des fenêtres de cette tour était le soudan, agitant sa main sanglante et demandant merci. Les chrétiens commencèrent alors à comprendre qu'une de ces révolutions militaires, si communes en Orient, allait se dénouer devant eux.

Le soudan priait et implorait toujours, et Bibars, devenu à son tour le maître, lui ordonnait de descendre; mais Touran-Chah ne voulait pas le faire que les émirs ne lui eussent promis la vie sauve. Alors, jugeant inutile de prendre cette tour, dans laquelle ils craignaient de trouver quelques soldats fidèles disposés à défendre le sultan, les révoltés formèrent un grand demi-cercle qui enfermait la tour entre eux et le Nil, et lancèrent sur le dernier asile du malheureux soudan une pluie de flèches ardentes. Les croisés, placés au milieu du fleuve, ne perdirent aucun des détails de la scène. La tour, comme nous l'avons dit, était de bois et de toiles peintes; elle s'enflamma sur tous les points attaqués par le feu grégeois avec une rapidité effroyable; en un instant le soudan se trouva au milieu des flammes; la tour brûlait à la fois par la base et par le faîte; les flammes montaient et descendaient, menaçant de se rejoindre. Touran-Chah, menacé à la fois au-dessus et au-dessous de lui, monta sur le rebord de la fenêtre, où il parut un instant hésitant et suspendu; puis, comme l'incendie n'était plus qu'à quelques pieds de lui et allait l'atteindre, il s'élança

de la hauteur de vingt pieds, et étant tombé sans se faire aucun mal, il se précipita vers le Nil, n'ayant plus d'espoir et de secours à attendre que des prisonniers, que la veille encore il menaçait d'une captivité éternelle ou de la mort.

Bibars vit son intention et s'élança à sa poursuite : avant qu'il n'eût gagné le fleuve, il le joignit et lui donna un second coup d'épée dans le côté; Touran-Chah n'en continua pas moins sa course, se jeta dans le Nil et se mit à nager vers les galères. Tous les chrétiens étaient attentifs à cette odieuse lutte; instinctivement et généreusement, ils excitaient le fugitif de leurs cris, et déjà le soudan se croyait sauvé, lorsque Bibars et six autres Mamelouks, se dépouillant de leurs habits, s'élancèrent à sa poursuite, le poignard entre les dents. Touran-Chah, quoique affaibli par ses deux blessures, faisait des efforts inouis pour leur échapper; mais comme, en s'éloignant du bord, le courant était plus rapide, ses vêtemens ralentirent ses mouvemens. Les assassins le rejoignirent, et, malgré ses cris et ses supplications, ils le poignardèrent sans pitié; puis, le traînant sur la plage, l'un des émirs, nommé Fares-Eddin-Octaï, lui ouvrit la poitrine, en tira le cœur tout sanglant, et le montrant aux Mamelouks : « Voilà, dit-il, le cœur d'un traître; qu'il soit mangé par les chiens et par les oiseaux. » Et il le jeta loin de lui, pour que cette condamnation reçût son accomplissement; personne ne songea à le ramasser, et sans doute il fut fait par les animaux de proie ainsi qu'il avait été décidé par les hommes.

Alors les chefs des Mamelouks se jetèrent, au nombre de trente, dans une barque, et se firent conduire aux galères des prisonniers. Fares-Eddin-Octaï, accompagné de deux ou trois hommes, monta sur le vaisseau de Louis, et se présentant à lui la main tout ensanglantée : « Roi des Francs, lui dit-il, que me donneras-tu pour t'avoir délivré d'un ennemi qui te trahissait, et qui, après t'avoir repris Damiette, t'aurait fait mettre à mort. » Mais Louis ne répondit rien, soit qu'il ne comprît pas ce que lui disait le meurtrier, soit que le roi lui-même ne voulût point paraître approuver l'assassinat d'un autre roi. Alors l'émir, prenant ce silence pour du mépris, tira le poignard qui venait d'ouvrir la poitrine de Touran-Chah, et l'appuyant sur le cœur du roi : « Roi des Francs, lui dit-il, ne comprends-tu pas que je suis maître de ta personne? » Louis croisa les bras et sourit dédaigneusement. La colère monta comme une flamme au visage de l'assassin. « Roi des Francs, cria-t-il d'une voix altérée par la colère, fais-moi chevalier, ou tu es mort.

— Fais-toi chrétien, lui répondit le roi, et je te ferai chevalier.

Soit qu'Octaï n'eût pas réellement de mauvaises intentions contre son prisonnier, soit que ce calme lui imposât, il ne répondit rien, remit lentement son poignard dans le fourreau et sortit du navire.

Il trouva tout en confusion sur la galère de Joinville; les autres émirs y étaient montés avec des cris et des menaces, ayant leurs épées nues à la main et leurs haches d'armes au cou. Joinville demanda alors à messire Beaudoin d'Ibelin, qui entendait la langue sarrasine, ce que demandaient ces furieux. Le chevalier répondit qu'ils venaient pour couper la tête des prisonniers, s'il fallait en croire ce qu'ils disaient. Joinville se retourna, et vit une troupe de ses gens qui se confessaient tous ensemble à un religieux de la Trinité : cela lui confirma la vérité de ce que venait de lui annoncer messire Beaudoin; mais comme il ne se rappelait avoir commis aucun péché, il s'agenouilla devant un Mamelouk, et tendant le cou, il fit le signe de la croix, et résolu à son sort, il dit seulement : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Or, pendant qu'il était à genoux, messire Guy d'Helin, connétable de Chyprée, qui était dans la même posture, attendant la mort comme lui, lui demanda qu'il voulût bien recevoir sa confession. Joinville y consentit, et lorsqu'il eut fini, lui accorda l'absolution qu'il pouvait lui donner, Mais, de tout ce qu'il avait entendu, le bon sénéchal avoue lui-même qu'il ne se rappela point un seul mot, une fois relevé. Ce fut en ce moment qu'Octaï parut et ordonna que pas un seul coup de sabre, de hache ou de poignard, ne fût donné. Les Mamelouks obéirent, et les chrétiens se retirant tous ensemble, et pressés comme un troupeau de moutons, vers la poupe de leur galère, ils tinrent conseil à la proue; puis, la décision arrêtée, ils redescendirent dans leur barque, et se firent conduire au vaisseau du roi.

Cette fois leur manière d'y aborder fut toute différente : ils montèrent en silence sur le pont et se présentèrent respectueusement à Louis; ils lui dirent qu'il n'arrivait rien que par le jugement de Dieu qui, lorsqu'il voulait un évènement, en préparait d'avance les causes; qu'il fallait donc que les chrétiens oubliassent ce qui venait de se passer sous leurs yeux; que ce qui était fait était fait, et que la seule chose que les Mamelouks exigeassent du roi, c'était l'accomplissement du traité fait avec le soudan. Le roi répondit qu'il était prêt à le tenir; mais les Mamelouks pensèrent alors que les sermens du roi avaient été faits à Touran-Chah, et non à son successeur, de sorte qu'il fallait que ces promesses fussent renouvelées. Le roi y consentit,

et, de part et d'autre, des négociateurs furent nommés pour rédiger la formule des nouvelles conventions.

Il fut stipulé que les sermens que devaient prêter les Mamelouks seraient au nombre de trois et conçus en ces termes :

Le premier, que s'ils ne tenaient au roi leurs conventions et promesses, ils voulaient être honnis et déshonorés à l'égal du musulman, qui, à cause de ses péchés, est condamné à faire tête nue le pélerinage de la Mecque.

Le second, que s'ils ne tenaient pas leurs conventions et promesses, ils voulaient être honnis et déshonorés à l'égal du musulman qui, ayant répudié sa femme, la reprend sans avoir vu un autre homme couché près d'elle et dans son lit.

Le troisième, que s'ils ne tenaient pas leurs conventions et promesses, ils consentaient à être honnis et déshonorés à l'égal du musulman qui mange de la chair de porc.

Les émirs firent les sermens demandés, puis, à leur tour, ils présentèrent par écrit ceux qui devaient être prononcés par le roi; il y en avait deux : ils avaient été rédigés par des apostats. Les voici :

Le premier, que si le roi ne tenait pas ses promesses et ses conventions, il consentait d'être à jamais séparé de la compagnie de Dieu, de sa digne mère, des douze apôtres et de tous les autres saints et saintes du paradis.

Le second, que si le roi ne tenait pas ses promesses et ses conventions, il serait réputé parjure comme le chrétien qui a renié son Dieu, son baptême et sa loi, et qui, en mépris de Dieu, crache sur la croix et la foule aux pieds.

Louis répondit aux messagers des émirs qu'il était prêt à prononcer le premier serment; mais qu'aucune puissance humaine ne lui ferait jurer le second, qui était un blasphème.

A cette réponse, il s'éleva un grand tumulte dans l'assemblée, car tous s'écriaient à la fois qu'ils avaient juré tout ce que le roi avait voulu, tandis qu'à son tour le roi refusait le serment qu'il avait promis de faire. Un des messagers dit alors qu'il savait bien d'où venait l'empêchement et l'hésitation, et que c'était non pas du roi, mais du patriarche de Jérusalem, qui était son conseiller. Aussitôt les émirs montèrent de nouveau dans une barque et se rendirent pour la troisième fois au vaisseau de Louis. Ils le trouvèrent toujours ferme et calme, quelques menaces qu'ils lui fissent; puis, voyant que rien ne pouvait l'ébranler, et croyant, comme l'avait dit le messager, que

c'était le patriarche de Jérusalem qui l'affermissait ainsi par ses conseils, ils se saisirent de ce prêtre, et quoique ce fût un beau et vénérable vieillard de quatre-vingt-six ans, ils l'attachèrent à un poteau, et devant le roi ils lui serrèrent les mains avec une corde, de telle force que ses mains enflèrent et que le sang en jaillit. Mais le martyre des autres ne put avoir d'influence sur celui qui était prêt à le subir lui-même, et quoique le patriarche, vaincu par la douleur, lui criât : « Jurez, sire, jurez hardiment, j'en prends le péché sur moi et sur mon ame, » le roi répondit qu'il valait mieux mourir en bon chrétien que de vivre dans le courroux de Dieu et de sa mère. Enfin les musulmans, voyant que le vieillard était évanoui et que Louis ne voulait pas jurer, le détachèrent, et dirent qu'ils se contenteraient de la parole du roi ; mais que c'était bien le plus fier chrétien que l'on eût jamais vu en Orient.

Le soir même Louis envoya un messager à la reine ; il lui ordonnait de partir pour Aix à l'instant même, car Damiette devait être livrée le surlendemain. Marguerite reçut le message, souffrante et alitée des suites de sa couche ; mais aussitôt elle se leva, préférant risquer sa vie à l'horreur de se voir, ne fût-ce qu'un instant, à la merci des infidèles ; de sorte que lorsque le roi arriva le lendemain au pavillon qu'il avait fait tendre à quelque distance des murailles, sa femme et son fils étaient déjà en mer, et par conséquent en sûreté.

Damiette était libre ; il n'y restait plus que les malades qui devaient demeurer en otage jusqu'à ce que le roi, qui payait comptant deux cent mille livres, c'est-à-dire la moitié de la somme convenue, eût renvoyé d'Aix le reste de sa rançon. Les Sarrasins entrèrent au soleil levant dans la ville, conduits par messire Geoffroy de Sargines, qui remit les clefs de la ville aux mains des amiraux ; puis l'on commença de faire le paiement des 200,000 livres.

Cette opération se faisait au poids et dans des balances ; chaque pèsement était de 10,000 livres. Cela dura depuis le samedi matin jusqu'au dimanche à trois heures du soir, et afin que les choses se fissent d'une manière loyale, le roi y avait assisté pendant tout le temps. Les dernières 10,000 livres pesées, Louis rentra dans sa tente, et s'occupa des préparatifs de son départ. Il allait quitter le rivage, lorsque messire Philippe de Montfort, qui avait été chargé de livrer l'argent, lui dit qu'il avait fraudé les Sarrasins d'une balance ; alors le roi, malgré les supplications de ses gens qui le voyaient avec terreur se remettre aux mains des infidèles, rentra dans sa tente, fit rouvrir un coffre et renvoya les 10,000 livres.

Le lendemain Louis, ayant fidèlement rempli ses promesses comme roi et comme chrétien, quitta avec trois galères et cinq cents chevaliers seulement cette terre d'Egypte, qu'il avait abordée avec onze cents vaisseaux, neuf mille cinq cents chevaliers et cent trente mille fantassins.

Dix-huit ans après, un poète arabe nommé Ismaël, ayant appris que Louis se préparait à une seconde croisade contre l'Afrique, fit les vers suivans :

« Français, ignores-tu que Tunis est la fosse du Kaire? Songe au sort qui t'attend. Tu trouveras dans cette ville le tombeau au lieu de la maison de Fakreddin-ben-Lokman, et les deux anges de la mort, *Munkir* et *Nakir*, remplaçant l'eunuque Sahil, viendront te demander qui est ton Seigneur, qui est ton prophète. »

Louis partit pour Tunis, et la prédiction du poète fut accomplie le 25 août 1270.

A. DAUZATS. — ALEX. DUMAS.

ÉTUDES HISTORIQUES.

I.

DE LA NATURE DE LA NOBLESSE.

Excepté la question de la nature de Dieu, il n'y en a pas d'autre qui ait autant excité la curiosité des hommes que la question de la nature de la noblesse. Les poètes et les moralistes de tous les temps se sont toujours assis, avec une respectueuse et irrésistible avidité, en face de ces deux grandes énigmes humaines, pour arracher à celle-ci le secret de ce monde, à celle-là le secret de l'autre, à Dieu les lois de la vie religieuse et morale, à la Noblesse les lois de la vie sociale et politique.

Il a toujours été visible, en effet, que la noblesse était la source d'où découlait toute civilisation primitive; qu'en elle prenaient naissance les premiers pontifes, les premiers guerriers, les premiers législateurs, les premiers poètes; et que si, lasse et épuisée par son œuvre, au bout d'un grand nombre de siècles, elle laissait tomber le globe du monde aux mains de la bourgeoisie victorieuse, ce n'était qu'après l'avoir conquis par l'épée, moralisé par la religion, conduit par la loi, illuminé par l'intelligence.

La noblesse est donc le fait historique le plus élevé par sa nature, et le plus immense par ses ramifications; aussi a-t-il été de tout temps

le plus étudié et le plus débattu. Depuis Moïse jusqu'à Isaïe, chez les Hébreux; depuis Homère jusqu'à Plutarque, chez les Grecs; depuis Caton l'ancien jusqu'à Sénèque, chez les Romains; depuis saint Mathieu jusqu'à saint Ambroise, chez les chrétiens, toute tête un peu grave et méditative s'est courbée sur ce grand sujet, toute imagination en a rêvé, toute plume en a écrit.

Cependant, chose étrange à dire, peu de matières sont sorties aussi indéfinies et aussi ambiguës du creuset de la controverse. Écoutez les Hébreux, écoutez les Grecs, écoutez les Romains, écoutez les Chrétiens, sur les conditions intimes et constitutives qui font la noblesse, et vous resterez tout incertain et tout hésitant sur l'idée qu'il faut avoir de son origine et de sa nature. Pour l'un, la noblesse est l'antiquité de la race; pour l'autre, elle est la richesse; pour celui-ci, elle est la science; pour celui-là, elle est la vertu; si bien qu'après avoir tout lu, tout comparé, tout jugé, on demeure clairement persuadé qu'aucune de ces opinions ne définit exactement et complètement la noblesse, et surtout ne rend suffisamment compte du procédé de sa formation, des alternatives de son développement et de l'éclat de sa chute.

Les poètes et les moralistes, dont nous mentionnons à cette heure, et dont nous détaillerons plus bas les opinions sur la noblesse, ont tous ceci de commun entre eux, qu'ils l'ont jugée, et qu'ils ne l'ont pas racontée. On voit chez eux ce qu'ils la trouvent, on n'y voit pas ce qu'elle est. En outre, comme la noblesse s'est toujours alliée, dans ceux qui la possédaient, à une certaine suprématie sociale, ces poètes et ces moralistes ont été en général portés à croire que cette suprématie était la noblesse elle-même, et qu'on était noble parce qu'on était riche, illustre et puissant, tandis que l'induction contraire aurait été souvent beaucoup plus fondée et beaucoup plus juste. Ce sont donc de certains accidens, de certains caractères extérieurs de la noblesse, bien plus que la noblesse elle-même, que les poètes et les moralistes hébreux, grecs, latins et chrétiens, ont discutés, approuvés ou blâmés, de telle sorte que leurs opinions sur la noblesse laissent tout entier le récit qu'on en voudra faire, et qu'après qu'ils l'ont jugée, il reste encore à la raconter.

C'est ce récit de la noblesse, de son origine, de son organisation, de sa grandeur, de sa chute, que nous allons essayer. Ce n'est rien autre chose que la moitié de l'histoire humaine, dont l'origine, l'organisation, la grandeur et les diverses fortunes des races affranchies forment l'autre moitié. Les idées à travers lesquelles nous allons nous

jeter courent peut-être quelque risque de passer pour singulières et étranges; ce sera, si cela arrive, moins la faute de ces idées elles-mêmes, que la faute du temps, des choses et des hommes au milieu desquels elles se produisent. On a beaucoup fait de l'histoire complaisante, on a peu fait de l'histoire vraie. Nous ne comprenons que celle-ci, quoiqu'elle gêne ceux qui la lisent, et qu'elle compromette ceux qui l'écrivent. Les faits n'ont personne à ménager, parce qu'ils viennent de Dieu.

Quoique les anciens, qui ont tant parlé de la noblesse, ne l'aient jamais considérée historiquement, et ne se soient pas appliqués à découvrir et à développer ses origines, c'est néanmoins avec le secours des anciens, avec leurs livres, avec leurs témoignages, que nous allons l'étudier et la raconter. Sa nature et son essence leur sont toujours restées inconnues; mais elles les avaient frappés par de certains caractères et par de certains symptômes, qu'ils ont fidèlement observés, et qui nous serviront à la reconnaître et à la décrire.

La première chose que les anciens aient remarquée sur la noblesse, c'est qu'elle ne s'alliait pas avec l'indigence et l'humilité de la condition; non pas précisément qu'une pauvreté personnelle et fortuite ôtât la noblesse; dans le traité *des Hommes illustres*, attribué à Pline le jeune, Marcus Emilius Scaurus, qui était de si grande race, est appelé « noble indigent; » dans Tacite, Cotta est nommé « noble et pauvre; » dans un fragment d'Euripide, cité par Stobée, il est dit que « la richesse s'en va et que la noblesse reste; » et dans un autre fragment de la tragédie d'*Archelaüs*, il est dit d'un personnage que « quoique pauvre, il n'avait pas perdu sa noblesse; » mais les anciens avaient unanimement constaté que la noblesse était incompatible avec l'infériorité de la condition et avec la pauvreté originelle, constante et héréditaire. C'est en ce sens que, dans *les Phéniciennes*, Euripide dit que « le pauvre n'est pas noble. » Hérodote rapporte, dans le livre de ses histoires, intitulé *Euterpe*, que chez les Egyptiens, les Scythes, les Perses et les Lacédémoniens, les ouvriers n'étaient pas nobles. Xénophon, dans son traité sur *l'Œconomique*, Aristote, dans sa *Politique*, disent la même chose des ouvriers en général. Philostrate nous apprend, dans la *Vie des Sophistes*, que les manouvriers ne pouvaient pas avoir de statues au cirque des jeux olympiques; dans *l'Ecclésiaste*, il est dit des laboureurs, des ouvriers en bois, des ouvriers en métaux et des potiers, « qu'ils n'entreront ni dans les assemblées, ni dans les conseils; qu'ils ne seront point assis sur les siéges des juges, et qu'ils n'auront point l'intelligence

des lois et des jugemens; » et il y a dans le quatrième livre du code Justinien une loi d'Honorius et de Théodose, de l'année 563, qui prononce la perte de la noblesse contre ceux qui exerceraient les professions mécaniques.

La seconde remarque sur la noblesse que les anciens aient faite, c'est qu'elle s'alliait toujours à une grande ancienneté de famille. Ce caractère les avait particulièrement frappés, car ils le mentionnent fréquemment, comme un indice positif et indubitable. Cicéron, dans son discours pour Murena, dit, en parlant de quelqu'un : « Sa famille est libre, ancienne et illustre. » Tacite dit, au sujet de Volusius : « Il est d'une ancienne famille. » Dans la vie d'Alexandre Sévère, Lampride dit d'Ovinius Camillus : « La famille de ce sénateur est ancienne. » Valère Maxime écrit de Marcus Emilius Scaurus, qu'il avait été renvoyé d'une accusation de concussion, « à cause de l'ancienneté de sa noblesse. » Dans la vie des Césars, Suétone dit d'Auguste qu'il était sorti « d'une famille équestre, ancienne et riche. » Les exemples de cette remarque faite par les anciens sont si fréquens, et doivent être si familiers à ceux qui ont l'habitude de leurs livres, que nous ne croyons pas nécessaire d'en rapporter un plus grand nombre.

La troisième remarque des anciens sur la noblesse, c'est qu'elle ne se trouvait jamais que dans les familles « libres. »

Au premier coup d'œil, cette remarque semble rentrer dans le sens de la précédente, car, comme les esclaves et même les affranchis ne pouvaient point former une famille selon le droit civil, à plus forte raison selon le droit quiritaire, c'est-à-dire primitif et seigneurial; toute famille ancienne était nécessairement libre, puisqu'il n'y avait famille ni dans l'esclavage, ni sous le patronat. Mais la portée réelle de cette remarque est beaucoup plus étendue qu'elle ne le semble, et comme elle va aboutir à la nature même de la noblesse, elle veut être étudiée, exposée et débattue avec soin.

Premièrement, constatons-la. Dans le passage du discours de Cicéron pour Murena, que nous avons déjà cité, il est dit de la personne dont parle l'orateur que sa famille était « libre, » ancienne et illustre. Pline mentionne, au livre trente-troisième de ses histoires, les conditions requises pour entrer dans l'ordre équestre, et parmi ces conditions il fallait celle-ci, à savoir, que le père et le grand-père du nouveau chevalier fussent d'une famille « libre, » payant quatre cents sesterces de cens. Ajoutons à ceci qu'une loi de Dioclétien et de Galère, datée de Ravenne, du mois de mars de l'année 287, précise le sens du mot « libre, » employé par Pline, en l'assimilant à deux ex-

pressions qui signifient « ancienne noblesse. » En outre, un fragment du quarantième livre d'Ulpien sur l'*Édit perpétuel*, reproduit au livre trente-huitième du Digeste, fait connaître que, dans la loi politique et dans la loi civile, une famille qui avait cette qualité de « libre, » était fort au-dessus d'une autre famille qui aurait même fait partie de l'ordre équestre. Tite-Live rapporte, au dixième livre de ses histoires, un discours de Publius Decius, sur la question de savoir s'il fallait augmenter le collége des augures; dans ce discours il est dit que les familles patriciennes et les familles « libres » étaient de même condition. Enfin, la même chose se lit exactement dans un passage de l'historien Lucius Censius Alimentus, contemporain de la seconde guerre punique, qui a été conservé par Festus.

Nous disions tout à l'heure que ce mot de « famille libre » voulait être étudié avec soin, parce qu'il avait une signification importante. En effet, il n'y avait et il ne pouvait y avoir que deux espèces de familles libres, celles qui l'avaient toujours été, et celles qui ne l'avaient pas toujours été. Par exemple, il pouvait arriver, et il arrivait en effet souvent qu'un esclave fût affranchi, que cet affranchi se mariât, devînt plus tard citoyen romain, et fondât ainsi une famille libre, mais libre seulement à partir de sa propre liberté. Ainsi, une novelle de Justinien, datée de Constantinople, du mois de janvier de l'année 539, confère cette qualité de libre, ou, comme dit le droit romain, cette qualité d'*ingénu*, à tout esclave affranchi d'après une certaine formule déterminée. Eh bien! il résulte clairement d'une foule de témoignages positifs et authentiques, que les familles « libres » dans lesquelles se trouvait la noblesse, n'étaient pas les familles de la dernière espèce, c'est-à-dire celles qui n'avaient pas toujours été libres.

D'abord, il faut remarquer que ce droit de liberté ou d'ingénuité, conféré aux affranchis par la novelle de Justinien, est du temps où il ne restait presque plus rien de la noblesse romaine, et où les empereurs épousaient des comédiennes, c'est-à-dire des courtisanes affranchies. En remontant un peu plus haut, et même seulement jusqu'au troisième siècle, on trouve que ce droit d'ingénuité, accordé en certain cas à des affranchis, n'était qu'une fiction, et par conséquent que l'ingénuité ou la liberté ne se pouvaient pas véritablement conférer, mais qu'il fallait qu'elles fussent originelles et héréditaires dans les familles. Nous avons déjà vu plus haut qu'une des premières conditions que dût remplir un citoyen romain, au IIIe siècle, pour devenir chevalier et avoir le droit de porter l'anneau d'or, c'était d'avoir un père et un grand-père « libres » ou ingénus. Quand les

empereurs voulaient accorder par faveur le droit équestre à un affranchi, il fallait donc, au préalable, comme Auguste le fit pour son médecin Musée, qu'ils lui accordassent, par dispense, le droit d'ingénuité ou de liberté : or, une loi de Dioclétien et de Galère, datée de Sirmium, de l'année 294, constate qu'en pareil cas cette ingénuité ou cette liberté conférées n'étaient pas une ingénuité ou une liberté réelles; que l'affranchi n'en avait que la possession viagère, qu'il mourait affranchi pur et simple, et par conséquent qu'il ne pouvait pas se prévaloir de son privilége pour fonder une famille libre ou ingénue.

Il résulte donc bien évidemment de cette loi que l'ingénuité ou la liberté n'étaient pas le fait des familles qui ne les avaient pas toujours possédées, c'est-à-dire des familles qui avaient pour souche un affranchi, et que l'ingénuité que leur conféra Justinien n'était qu'une ingénuité fausse, fabriquée et faite à l'image de l'ingénuité réelle et véritable, c'est-à-dire de celle qui se trouvait dans les familles qui avaient toujours été libres.

D'ailleurs ce point est entièrement mis hors de doute par les témoignages que nous avons cités. La loi de Dioclétien et de Galère, de l'année 287, assimile, comme nous l'avons vu, les familles « libres ou ingénues » aux familles d'ancienne noblesse, et le fragment du discours de Cicéron pour Muréna, dit de la famille dont il est question, qu'elle était « libre », ancienne et illustre : or, une famille d'ancienne noblesse et une famille ancienne et illustre ne peuvent pas remonter à un affranchi. Il est donc irrévocablement établi que, toutes les fois qu'une famille est qualifiée de « libre ou d'ingénue », surtout jusqu'au IIIe siècle, il ne s'agit point d'une famille qui a commencé d'être libre à un moment donné et connu, par l'affranchissement d'un esclave, mais d'une famille qui a toujours été libre, c'est-à-dire qui ne descend d'aucun affranchi.

Voici du reste une preuve directe qui ne laisse pas de réplique : c'est un fragment du grand pontife Scævola, conservé par Cicéron dans son traité de la *Topique*, adressé à Trébatius, et qui contient une explication formelle et un commentaire explicite du mot « libre ou ingénu » : « Les ingénus, dit-il, ce sont ceux parmi les aïeux desquels il n'y a jamais eu d'affranchi. »

Ainsi nous voilà parvenus à la nature même de la noblesse, par quelques inductions qu'il convient de récapituler.

Premièrement, en suivant les indications unanimes des anciens, nous avons trouvé que la noblesse ne s'alliait jamais avec une con-

dition humble, une origine obscure et une profession mécanique. Cette observation nous a donc conduit à écarter immédiatement toute une moitié de la société, et à chercher la noblesse parmi les familles riches et illustres.

Secondement, en nous dirigeant par les mêmes données, nous avons constaté que la noblesse supposait toujours une grande ancienneté de tradition et d'extraction. Cette remarque nous a donc fait mettre de côté toutes les familles nouvelles et enrichies, et a circonscrit nos recherches dans l'étendue des familles qui avaient la possession immémoriale de la richesse et du renom.

Troisièmement, un grand nombre de textes authentiques nous a porté à reconnaître, d'abord, que la noblesse ne pouvait jamais résider que dans des familles libres, ensuite nous a fait conclure à peu près, avec toute certitude, que ces familles libres étaient celles qui n'avaient point pour souche un affranchi. Cette observation a rétréci encore le champ de nos conjectures, en écartant toutes les familles qui remontaient à quelque esclave émancipé.

Quatrièmement, un fragment du grand pontife Scævola, confirmé par l'autorité de Cicéron, a donné un caractère de certitude et de démonstration à notre remarque précédente, et nous a mené à comprendre, à reconnaître et à constater l'essence même de la noblesse, que nous pouvons définir ainsi :

La noblesse est une descendance d'aïeux libres;

Par opposition à la roture, qui peut se définir de cette manière :

La roture est une descendance d'aïeux esclaves.

A la rigueur, nous pourrions nous en tenir à ces notions, toutes pleines d'ailleurs d'exactitude historique en ce qui touche la nature de la noblesse; mais, comme les idées que nous exposons ici doivent servir de base à un grand nombre de déductions ultérieures et sont loin de répondre, nous ne nous le dissimulons pas, aux principes établis par la science historique actuelle, nous allons tâcher d'établir les mêmes vérités à l'aide de preuves d'une autre nature; et, après avoir découvert, par l'analyse des témoignages des anciens, l'essence de la noblesse, nous allons la vérifier par la synthèse, en la comparant à des témoignages nouveaux.

La noblesse repose, avons-nous dit, sur une descendance d'aïeux libres; il n'y a pas noblesse dans une famille qui remonte à un affranchi. C'était là l'idée qu'en avaient les anciens, idée un peu voilée, il est vrai, parce que l'histoire critique leur manquait, mais idée certaine et positive néanmoins, et qu'ils sentaient fortement, s'ils la

comprenaient vaguement. Or, c'est seulement quand on s'est placé au point de vue de cette idée, qu'on se rend compte du soin infini que prenaient les anciens de conserver leurs généalogies, et d'écrire avec toute la clarté possible l'histoire de la filiation de leurs aïeux.

Il existait dans toutes les villes, et peut-être dans toutes les familles notables parmi les anciens, un registre assez semblable à ce qu'a été le livre d'or à Venise, à ce qu'ont été les armoriaux en France, avant la révolution, et à ce qu'ils sont encore en Angleterre et en Allemagne. Ces registres contenaient les noms, les titres, les alliances des familles, et servaient à constater ainsi leur origine et leur ancienneté. Saint Ambroise parle de ces registres des anciens dans ses commentaires sur la Bible, en reprochant aux gentils d'écrire les généalogies de leurs chiens et de leurs chevaux, comme on faisait des généalogies des nobles et de la succession des consuls; et Plutarque dit expressément, dans la Vie de Numa, qu'il y avait à Rome, de son temps, des registres semblables, dans lesquels plusieurs familles étaient parvenues à se faire inscrire sans titres; mais qu'il suppose que ces registres ne sont pas très authentiques, et que les véritables avaient été perdus lors de la prise de Rome par les Gaulois, ainsi que le témoignait un certain Clodius, auteur d'un livre intitulé la *Table du Temps*, lequel existait à l'époque de Plutarque, mais n'est point parvenu jusqu'à nous.

L'Écriture sainte prouve que les Juifs conservaient aussi avec grand soin l'histoire généalogique des familles, et les évangélistes saint Mathieu et saint Luc commencent le récit de la vie de Jésus-Christ, considéré comme homme, par l'exposé de la filiation de ses ancêtres, celui-ci à partir d'Abraham, celui-là à partir d'Adam.

Un autre moyen employé par les anciens, indépendamment des registres publics ou privés, pour la conservation des généalogies, c'étaient des arbres généalogiques dressés en forme de cartes, avec des dessins à l'appui, ou même de simples notices détaillées, jointes à des collections d'images des aïeux, faites en cire. Ces arbres généalogiques portaient en grec et en latin le nom de *Stemmata*, qui signifie littéralement *couronnes*, et qui s'appliquait d'abord et directement aux couronnes et aux guirlandes de feuillages et de fleurs dont on entrelaçait les statues des ancêtres. Pline, dans le livre trente-cinquième de *ses Histoires*, et Sénèque, dans le livre troisième *des Bienfaits*, donnent des détails fort précis sur cet usage des anciens. Ils disent que dans la première pièce de la maison d'un noble, dans l'atrium, il y avait des armoires ou des châsses dans lesquelles étaient enfermées

les statues des aïeux. Ces statues, rangées par ordre de génération, étaient portées processionnellement aux funérailles des descendans. Indépendamment des statues de cire, Pline mentionne encore d'une manière très positive les arbres généalogiques avec des portraits. Nous verrons plus bas, quand nous traiterons des anoblissemens, que certaines charges publiques conféraient à ceux qui en étaient revêtus le devoir de faire faire ainsi leurs portraits, et de dresser leur arbre généalogique.

Du reste, cet usage des anciens, de dresser des statues en cire des aïeux morts, s'est perpétué bien avant dans l'histoire moderne. Presque tous les rois de France, jusqu'à Henri IV, ont été ainsi moulés en cire, exposés dans leurs habits royaux sur un lit de parade, après leur mort, et portés en duplicata à leurs funérailles. Il est probable que beaucoup de ces statues existaient encore à l'abbaye de Saint-Denis, avant la révolution. La Tour de Londres renferme une image en cire fort ancienne de la reine Élisabeth, et les diverses chapelles de l'abbaye de Westminster conservent encore à cette heure une collection assez ample de rois, de reines et de grands seigneurs en cire, revêtus de leurs costumes contemporains.

Ceux qui sont familiers avec les livres de l'antiquité savent à quel point la mention des statues en cire des aïeux y est fréquente. C'est un fait devenu vulgaire, que l'absence des images de la famille de Brutus, aux funérailles de César. Suétone raconte, dans la vie de Néron, qu'on fit un crime à Cassius Longinus de les avoir conservées parmi celles de ses ancêtres.

Il y avait, parmi les anciens, certaines familles qui pouvaient en quelque sorte se passer d'arbre généalogique et de statues en cire, pour établir leur illustre origine : c'étaient celles qui descendaient des dieux.

Comment pouvait-on descendre des dieux? Nous avouons franchement que l'histoire nous semble dans l'impossibilité de répondre clairement à cette question. D'un autre côté, il n'est pas moins certain qu'un grand nombre de familles, grecques et romaines, étaient fort sérieusement convaincues qu'elles descendaient des dieux; qu'elles le disaient hautement et naïvement, et que personne, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, ne trouvait leurs prétentions déraisonnables, mal fondées, ou seulement obscures.

Il est évident que, lorsque les anciens disaient qu'ils descendaient des dieux, ils croyaient du reste très fermement aux principes de la théologie païenne. Quand les Héraclides, qui étaient rois de Sparte,

se vantaient d'être issus de Jupiter, ils ne doutaient pas un seul instant que Jupiter n'eût pris la forme d'Amphytrion, et qu'il n'eût passé trois nuits avec Alcmène pour engendrer Hercule. Quand Jules César disait, du haut de la tribune aux harangues, en faisant l'oraison funèbre de sa tante Julie, que sa maison remontait à Jupiter, par Vénus, mère d'Énée, il était profondément convaincu que Vénus s'était livrée à Anchise, dans les grottes du mont Ida, et toute l'assemblée qui l'écoutait en était convaincue comme lui. On peut donc comprendre comment, durant les derniers siècles du paganisme, la loi religieuse avait pris la place de l'histoire, et la remplaçait complètement dans l'esprit des Grecs et des Romains; mais sur quoi s'était primitivement fondée cette foi elle-même? Sur quoi s'était appuyé le premier qui avait dit qu'Hercule était fils de Jupiter, et Énée fils de Vénus? Voilà la question, et nous répétons qu'elle nous paraît insoluble.

Il n'y aurait qu'une seule explication à donner de ce fait, et il faut avouer qu'elle mérite d'être considérée; c'est l'explication que donnait Évhémère, que répétait Diodore de Sicile, qui paraît avoir été assez répandue vers les premiers siècles de l'ère vulgaire, et qu'a reproduite Tertullien.

Plus de trois siècles avant la venue du christianisme, le polythéisme avait déjà ses hérésiarques. Euripide se fit accuser d'impiété; Socrate fut condamné à mort par l'inquisition d'Athènes, Evhémère fut banni, Diodore de Sicile fut persécuté. Euripide et Socrate attaquaient le polythéisme par la philosophie; Evhémère et Diodore l'attaquèrent par l'histoire. Ils réveillèrent d'anciennes opinions mal éteintes, relatives à l'origine des dieux de l'Olympe, et d'après lesquelles ces dieux n'auraient été que des hommes, des sages, des rois, ayant bien vécu, bien pensé, bien régné, et sur la vie desquels les poètes avaient, plus tard, brodé une théologie. Que valaient au fond ces opinions? Et faut-il y rapporter quelques passages assez mystérieusement significatifs du *Prométhée* d'Eschyle? Nous ne savons. Tout ce qu'il y a de clair, c'est que les impies les colportaient, et que les philosophes les soutenaient.

Au commencement du troisième siècle, Tertullien reprend toutes ces vieilles opinions, et, s'appuyant du témoignage de Diodore, de Thallus, de Cassius Severus et de Cornélius Nepos, il explique fort nettement comment, à partir de Saturne, ce *maître en divinité*, jusqu'aux dieux inférieurs, tous ont été les uns des hommes, les autres des vertus divinisées par les poètes et par les théologiens. Tertullien

est-il dans le vrai quand il explique ainsi l'origine du polythéisme? Nous sommes assez porté à le croire; mais il faut avouer que l'histoire laisse encore beaucoup à désirer sur ce point. Du reste, ce n'est qu'en admettant cette explication qu'on arriverait à comprendre comment certaines familles descendaient véritablement des dieux.

Les familles qui croyaient et qu'on croyait descendre des dieux étaient fort nombreuses, et toutes le rappelaient avec orgueil. La plupart des grandes races qui avaient régné primitivement dans les villes de la Grèce : les Erechtides à Athènes, les Héraclides à Sparte, les Pélopides à Argos, les Eacides à Phthie, descendaient des dieux. Romulus en descendait. Nous avons vu que Jules-César croyait en descendre, et on lit dans Suétone que Galba avait fait placer dans l'atrium de son palais, un arbre généalogique d'après lequel il descendait de Jupiter par son père, et de Minos par sa mère.

Dans Homère, les héros ne s'abordent guère sans se dire leur origine. Au deuxième livre de l'Iliade, Agamemnon explique fort au long, aux chefs grecs assemblés, comment son sceptre lui vient de Jupiter. Au sixième livre, Glaucus, fils d'Hippolochus, raconte en soixante-deux vers, à Diomède, par quelle suite d'aïeux prouvés il remonte à Sisyphe. Au treizième livre, Idoménée aborde Déiphobe, et lui dit qui il est, en ces termes : « Jupiter a engendré Minos, Minos a engendré Deucalion, et Deucalion est mon père. » Au vingt-unième livre, Achille, qui vient de tuer Astérope, lui parle ainsi : « Tu disais que tu descends d'un fleuve; mais moi, je descends de Jupiter. Je suis fils de Pélée, Pélée était fils d'Eaque, Eaque était fils de Jupiter. »

Les tragiques grecs ne mettent pas moins de soin à exposer la généalogie de leurs personnages. Dans l'*Oreste* d'Euripide, Électre raconte qu'elle est fille de Clytemnestre et d'Agamemnon, qu'Agamemnon est fils d'Atrée, Atrée fils de Pélops, Pélops fils de Tantale, et Tantale fils de Jupiter. Dans *les Phéniciennes*, Jocaste expose également la filiation des Labdacides. Arrien dit qu'Alexande se disait descendant des dieux, et Plutarque rapporte que le célèbre Pyrrhus, roi d'Épire, qui fit la guerre aux Romains, se disait de la race des Eacides, et par conséquent du sang de Jupiter. Enfin, les familles de l'antiquité qui se prétendaient de race divine sont sans nombre, et l'on peut s'en référer là-dessus à cet hémistiche d'Hésiode dans la *Théogonie :* « Les rois sont fils de Jupiter. »

Il est bien évident que si les familles des peuples anciens attachaient tant de prix à leur parenté avec les dieux, c'était, première-

ment, parce que cette origine les dispensait de toutes autres preuves de noblesse, celle-là étant plus que suffisante; secondement, parce que leur illustration était d'autant plus considérable, qu'elles descendaient d'un dieu plus élevé dans la hiérarchie céleste. C'est ce qu'exprime formellement Achille, dans Homère, en adressant à Astérope l'allocution dont nous avons parlé.

Si nous nous replions quelque peu sur les aperçus que nous avons déduits jusqu'ici, il ne peut plus être douteux maintenant que la noblesse n'ait été considérée par les anciens comme une descendance d'aïeux libres. Cela est résulté d'abord d'une suite d'opinions que nous avons comparées, ensuite du soin que prenaient les anciens de conserver leurs généalogies, et de la gloire qu'ils attachaient à descendre des dieux. Ce n'est pas que les anciens n'aient institué, en de certaines occasions que nous déduirons à leur place, une autre noblesse faite à l'image de celle-là, et enrichie par eux des mêmes prérogatives sociales; mais il n'est pas moins vrai que la noblesse primitive, la noblesse type, la noblesse incréée et existant par elle-même, a été ce que nous avons dit, une descendance d'aïeux libres.

Nous venons de raconter la noblesse, c'est-à-dire de rechercher ses origines et de discuter ses élémens. Nous l'avons fait en suivant pas à pas, dans les livres des anciens, moins leurs opinions arrêtées, car ils n'en avaient point d'unanimes et de précises sur cette matière, que leurs pressentimens vagues et leurs intimes convictions. Les anciens ne s'étaient jamais élevés jusqu'à l'histoire générale et critique, et il leur arrive presque toujours d'être plus aptes à exposer les choses qu'à les apprécier. Il y a ainsi dans l'histoire des peuples, de certains aspects qui veulent être considérés à distance, et que les contemporains n'aperçoivent pas; ou bien encore il y a de certains mouvemens moraux qui s'opèrent si lentement parmi les nations, qu'ils ne deviennent sensibles qu'au bout de plusieurs siècles. Les livres de l'antiquité grecque et latine renferment donc, pour celui qui vient de les lire dans leur ensemble, de certaines vérités qui n'étaient qu'en partie dans chacun, et qui sont tout entières dans tous. De ce nombre est la noblesse. Homère, pris à part, ne la comprenait pas; ni Euripide, ni le pontife Scévola, ni Cicéron, ni Sénèque, ni Suétone; cependant leurs livres, rapprochés et complétés l'un par l'autre, montrent clairement son origine et sa nature.

Ceci prouve une vérité que nous avons plus d'une fois expérimentée, à savoir que les anciens apprennent souvent aux autres des choses qu'ils ne savaient pas eux-mêmes. On peut leur appliquer ce

que Schiller a dit de la trompette, qu'elle ne comprend pas les sons qu'elle transmet. En outre, cela explique pourquoi, après nous avoir fourni les témoignages à l'aide desquels nous avons découvert et constaté la nature de la noblesse, ils n'étaient pourtant parvenus à se faire à ce sujet aucune opinion nette et solide.

Il faut dire aussi qu'ils avaient toujours cherché plutôt à juger la noblesse qu'à la raconter. Chacun d'eux l'avait comparée à telle ou telle doctrine religieuse ou morale, et l'avait naturellement sacrifiée dans cette comparaison.

Nous laissons maintenant de côté les idées du mosaïsme et du christianisme sur la noblesse, parce qu'elles veulent être longuement discutées à part, et nous passons directement aux opinions si diverses des poètes et des moralistes païens; opinions toutes conçues, comme nous disions, au point de vue de quelque doctrine spéciale, et par conséquent destinées à juger la noblesse plutôt qu'à l'expliquer.

Homère est encore pour la noblesse ce qu'il est pour tout, c'est-à-dire le génie qui voit le plus loin et le plus juste. Ses idées sur la noblesse peuvent se résumer en quatre vers que Glaucus adresse à Diomède, au sixième livre de l'Iliade, et que l'on peut traduire ainsi : « Mon père Hippolochus m'ordonna de bien faire toujours, et de surpasser les autres; surtout, il me recommanda de ne point déshonorer nos ancêtres qui furent les plus illustres et les meilleurs d'Éphyre et de la Lycie. »

Euripide, païen sceptique et sans religion, philosophe individuel et sans théorie propre, pense tant de choses de la noblesse, qu'on ne sait plus à la fin s'il en pense véritablement quelque chose. Dans l'*Archelaüs*, il dit qu'être noble, cela revient à être riche. Il dit quelque chose de pareil dans l'*Eolus* et dans l'*Alcmène*. Dans le *Dictys*, il dit qu'un noble, c'est un homme de bien. Dans l'*Alexandra*, il développe une doctrine évidemment empruntée des livres hébreux, et qui se trouve notamment exposée au chapitre deuxième du prophète Malachie; cette doctrine revient à dire que la terre nous fait égaux; que le temps et des lois arbitraires ont introduit les distinctions sociales; et qu'il n'y a d'autre noblesse réelle que l'intelligence. Dans l'*Ino*, il avoue qu'il ne sait pas ce que c'est que la noblesse, à moins que ce ne soit le courage.

D'après un fragment de Méandre, conservé par Stobée, on est toujours noble quand on est homme de bien, fût-on né d'une esclave éthiopienne.

Platon, d'après Diogène Laërce qui a écrit sa vie, admettait quatre

sortes de noblesse ; la première, tirée de la naissance ; la deuxième, tirée de l'illustration guerrière ; la troisième, tirée des victoires aux jeux olympiques ; la quatrième, tirée de la grandeur de l'esprit. Celle-ci lui semblait la meilleure.

Aristote parle de la noblesse en quatre endroits de son traité sur la politique. Au livre premier, il cite deux vers de l'*Hélène* de Théodecte, desquels il résulte qu'il y aurait une noblesse de naissance. Au livre troisième, il donne la noblesse comme un élément social de toute nation, destiné à transmettre de génération en génération la vertu des ancêtres. Au livre sixième, il dit que la noblesse n'est qu'une ancienneté de richesse et de talent, opinion reproduite par Plutarque, dans un fragment d'un traité contre la noblesse, conservé par Stobée ; et par saint Jérôme, dans son épître à Helbidia. Au huitième livre, Aristote semble reprocher à ceux qui sont nobles de naissance, de s'estimer bien au-dessus du commun des hommes. Aristote avait écrit en outre un livre spécial sur la noblesse, qui s'est perdu et dont Stobée a conservé un assez long fragment. Dans ce fragment, Aristote examine les opinions de Socrate, de Simonide et de Théognis, qu'il rejette, et il conclut ainsi : Il est certain que la noblesse, c'est une vertu de race.

Horace dit que l'argent donne tout, la noblesse et la beauté.

Ovide prétend qu'on n'est pas noble à cause de la richesse ou de la naissance, mais à cause de la probité et des talens.

Juvénal dit qu'il n'y a qu'une seule noblesse, la vertu.

En nous arrêtant là de ces citations, et elles comprennent tout ce que les païens ont écrit de notable au sujet de la noblesse, on verra qu'ils en portaient un jugement moral, plutôt qu'ils ne s'en faisaient une opinion historique ; sur quoi il convient de faire quelques observations.

La noblesse est évidemment un fait, ainsi que nous l'avons montré : or, il est loisible à chacun de se former sur ce fait l'opinion qui lui paraît convenable. On est donc le maître d'estimer, ou de n'estimer point la noblesse ; Euripide peut lui préférer la richesse, Ménandre la vertu, Platon la gloire, Aristote le talent, Socrate la sagesse, saint Jérôme la sainteté ; on peut en un mot avoir de la noblesse, comparée à d'autres faits, à d'autres qualités, à d'autres avantages, l'idée qu'on voudra ; mais tout cela n'empêchera pas la noblesse d'exister, et d'être ce qu'elle est. Il importe beaucoup, en effet, de faire cette distinction entre la noblesse et la gloire, entre la noblesse et la vertu, entre la noblesse et le talent ; c'est que la

gloire, la vertu et le talent, dépendent des appréciations humaines et que la noblesse ne dépend de rien; c'est qu'il y a ou qu'il n'y a pas gloire, vertu, talent, selon les mœurs, les religions et les principes, et que rien au monde ne peut faire qu'il y ait noblesse, quand il n'y en a pas, ou qu'il n'y en ait pas, quand il y en a; en un mot, c'est que la gloire, la vertu et le talent sont des opinions, et que la noblesse est un fait.

Il faut bien prendre garde que nous ne disons pas ceci pour mettre la noblesse au-dessus de la vertu, du talent et de la gloire, mais seulement pour l'en distinguer, et pour faire comprendre qu'il manquait quelque chose aux jugemens portés sur la noblesse par les anciens, qui lui ont préféré d'autres avantages, à savoir que ces préférences n'ôtaient pas à la noblesse ce qu'on ne saurait lui ôter, sa nature et sa valeur propres. Si peu qu'on estime la noblesse, si peu qu'on lui attribue d'action sur les individus, sur les sociétés, on ne peut pas faire, comme nous disions, qu'elle n'existe pas, quand elle existe. Même il faut reconnaître ceci, à l'avantage de la noblesse, que, si elle ne constitue par elle-même aucun mérite, elle n'empêche pas non plus d'en avoir. Nous admettons très volontiers qu'il n'y ait pas grande gloire à naître gentilhomme, et que cela ne dispense d'avoir ni de l'esprit, ni du courage, ni de la vertu; mais il faut bien qu'on admette également qu'un gentilhomme est aussi bien placé que qui que ce soit pour acquérir toutes ces choses; que la noblesse n'a pas empêché Alexandre, César et Napoléon d'être de grands capitaines; Flavius Josèphe, Plutarque et Commines d'être de grands historiens; Platon, Marc-Aurèle et Descartes d'être de grands philosophes; Lucrèce, Dante et Byron d'être de grands poètes, et qu'à égalité de mérite personnel, il y a toujours avantage, avantage providentiel ou fortuit, à être noble.

C'est ainsi, du reste, que les anciens et les modernes ont toujours compris la noblesse. Ils l'ont considérée comme un avantage que la providence avait fait à certaines familles, en leur imposant plus qu'aux autres l'austérité dans les passions, l'élévation dans les sentimens et la grandeur dans les idées. Homère voulant donner une idée du guerrier gentilhomme, dit de Pandare qu'il était « sans reproche et sans peur, » ce qui a formé, près de trois mille ans après Homère, la devise de Bayard, cette fleur de toute chevalerie. Les hérauts d'armes et les maîtres en blason du moyen-âge ont exprimé cette même idée, par cet adage : Noblesse oblige.

A. Granier de Cassagnac.

PRÉDICATEURS GROTESQUES

DU SEIZIÈME SIÈCLE.

MICHEL MENOT.

L'histoire de la France au moyen-âge est-elle entière et complète dans l'étude de ses institutions politiques, de ses guerres, de ses arts et de sa poésie? Non, et l'on s'expose à méconnaître gravement le passé en l'isolant de sa littérature religieuse. C'est là en effet, c'est dans cette littérature si prodigieusement féconde, que la pensée humaine resserra, durant des siècles, la sphère de son activité. Philosophie, morale austère, scepticisme, enthousiasme rêveur, merveilleuses croyances, tout s'y retrouve, le doute sous le nom d'hérésie, l'éternelle aspiration de l'homme vers l'infini sous le nom de mysticisme. Mais par un contraste difficile à expliquer, la pensée architecturale seule est complète et achevée; on dirait qu'autour de la cathédrale haute et majestueuse, il n'y a que des échoppes adossées. Les écrivains religieux manquent essentiellement d'instinct et d'arrêt dans la forme, comme du sentiment juste dans les détails. Aussi long-temps que la foi conserva toute l'extension de son empire, cette absence de mesure et d'ordonnance ne fut guère aperçue. Toute œuvre de littérature sacrée était avidement recherchée et lue, parce qu'un intérêt puissant, résultat de croyances fortes et vivantes, s'attachait au fonds même du sujet, parce qu'avant l'éclatante séparation opérée par Bacon ou plutôt par Descartes, la théologie était à la fois la science de la vie pratique, de la mort, de la destinée future, la solution précise de tout le problème humain. Mais lorsqu'arrivèrent les jours de l'indifférence, l'oubli ne tarda pas à s'étendre sur l'œuvre des écrivains religieux, car la plupart étaient impuissans à vivre par eux-mêmes. Chose vraiment digne de remarque! Tout est grave, solennel, poétique dans le christianisme, et pourtant c'est à peine si l'on rencontre quelque trace d'une véritable inspiration en ces poèmes

latins du moyen-âge écrits dans la langue officielle de l'église, sous l'impression saisissante de l'élan religieux. La poésie vulgaire, quelquefois si pleine de grace, manque également dans son ensemble du sentiment de l'art et de la proportion, et ces poèmes de l'idiome des trouvères, qu'un zèle louable publie chaque jour, doivent être acceptés comme des productions dignes sans doute d'intérêt et d'étude, mais qui sont loin de valoir l'admiration absolue qu'on semble leur vouer, et surtout d'égaler les productions des grands siècles de culture littéraire. Quant aux prosateurs ecclésiastiques, bien que réduits souvent, comme les poètes, à des procédés informes et barbares, ils ont quelquefois rencontré, dans la ferveur de leurs croyances ou dans leur tristesse, d'admirables pensées et de brillans éclats de style. Mais ce serait se tromper étrangement que d'y voir un sujet d'étude esthétique, et tout en essayant de mettre en lumière les beautés inconnues qui s'y rencontrent, le profit le plus sûr qu'on puisse tirer, c'est encore d'en appliquer le résultat à l'histoire.

La littérature religieuse suit pas à pas la société dans ses développemens et ses phases diverses. Triste, austère, comme les mœurs de la primitive église, avec Hilaire d'Arles et Césaire, rêveuse et sauvage avec le Celte Colomban, verbeuse avec Alcuin, durant le siècle rhéteur de Charlemagne, aride et stérile au xe siècle, cet âge de fer du christianisme, dans le xiie mollement mystique et élégiaque chez Hugues de Saint Victor, éclatante et fougueuse chez Bernard, hautement morale dans le *Verbum abbreviatum* de Pierre-le-Chantre, raisonneuse et subtile chez Abélard, puis tournée tout entière à la sécheresse scholastique, mais grave encore, elle perd bientôt dans la chaire chrétienne, c'est-à-dire dans son côté le plus actif, toute retenue, toute dignité; elle arrive aux détails cyniques, à la satire éhontée, bien que gardant toujours le sentiment de la moralité pratique. Mais comment s'opéra cette transformation?

Le mysticisme chrétien a dominé sur le monde, en toute sa plénitude, pendant le xiie et le xiiie siècles. Préparé dans le cloître par les ascétiques défaillances et les ardentes aspirations de Gautier de Coinçi et de Bonaventure, propagé avec éclat dans la société elle-même par la parole puissante de Bernard, il avait dès-lors envahi la pensée humaine tout entière. Mais déjà au siècle suivant, quand d'Ailly voit avec terreur la chaire de Saint-Pierre, cette chaire qui était le ralliement du monde, tour à tour vide et disputée pendant le grand schisme d'Occident; quand Gerson s'écrie effrayé: « Aie pitié de ton troupeau, il bêle, il bêle vers toi, ô mon Dieu! » quand tous les docteurs de l'église, Nicolas de Clémangis à leur tête, aperçoivent la corruption gagnant chaque jour le cloître, la puissance se retirant du clergé, à mesure qu'il devient plus ambitieux, et que l'ardeur de la foi s'éteint, alors l'idée d'une sage réforme dans la discipline et dans l'organisation sacerdotale, devient peu à peu le rêve le plus cher des grands esprits de la chrétienté. Ces tentatives n'eurent qu'une influence bornée et sans suite.

L'invasion anglaise, qui bientôt n'allait pas laisser à Charles VII de quoi payer le baptême de son fils, pesait de tout son poids sur la France, et Gerson, obligé de fuir dans les montagnes de la Bohême, revenait, vieilli, instruire à Lyon les petits enfans, comme si, dégoûté de la société où il avait vécu et n'y voyant que des élémens de ruine pour l'église, il eût voulu au moins laisser, en mourant, à la génération la plus jeune, la foi de ses pères et des croyances de résignation et d'amour. En vain on essaya çà et là quelques réformes, surtout dans les couvens. Déjà Dante, parlant de ces relâchemens du cloître qu'on tentait en vain de détruire, s'était écrié, en s'adressant aux moines : « Hélas! vous êtes si faibles, qu'une bonne institution ne dure pas autant de temps qu'il en faut, pour voir des glands au chêne que vous avez planté. » Ainsi le mysticisme allait mourant, et bientôt ce n'était plus la poésie ascétique seulement qu'il fallait sauver, c'était l'héritage même légué du haut du Calvaire. La plupart des élémens religieux semblaient suivre cette voie de décadence. La langue des trouvères elle-même, qui avait fourni à la poésie chrétienne les plus pieuses inspirations de ses mystères dramatiques et de ses longs poèmes, se faisait définitivement mondaine dans le *Roman de la Rose*. Bien qu'on en ait dit, avec une insistance et un développement qui demanderaient une plus longue contradiction, on tient à maintenir ici cette opinion que la langue des trouvères, dont les débris ou le fonds, si l'on aime mieux, allait former le français, s'éloignait alors de plus en plus de cette perfection relative à laquelle elle était arrivée au XIIe siècle. Du temps de Gerson, elle devint presque exclusivement satirique, elle emprunta les formes légères, les tensons et les sirventes de son harmonieuse sœur, dès-lors oubliée, la langue des troubadours. Comment les prédicateurs n'auraient-ils pas subi cette influence? Comment n'auraient-ils pas continué à se servir de cet idiome déchu, dans lequel les habitudes du théâtre avaient introduit les termes burlesques et populaires? Jusque-là d'ailleurs le verbe chrétien ne s'était guère adressé du haut de la chaire qu'à des convictions profondes; et s'abstenant à dessein du côté actuel et pratique, il s'était volontairement enfermé dans les formules élevées de la morale religieuse et de l'ascétisme claustral. Vincent Ferrier, au milieu des ardentes et nombreuses missions de son apostolat, tenta le premier de séculariser la prédication, en s'adressant exclusivement au peuple même, dans des discours simples, pleins d'images vulgaires et de traits familiers. Jacques de Lausanne, en de véhémentes déclamations, où l'on rencontre déjà un mélange continuel de mots français et latins, ainsi que d'expressions grotesques, acheva l'œuvre, et réduisit la science parénétique aux libres proportions d'un enseignement populaire. Cette école, diversement continuée, se prolongea dans le XVe siècle par Raulin, Pépin, Clérée, pour arriver enfin à Olivier Maillard, qui osa lutter corps à corps avec la puissance de Louis XI, et à Michel Menot, qui est un des types les plus caractérisés de l'éloquence cynique et triviale.

Lorsque l'oubli n'était pas encore venu pour Menot, de graves préventions s'élevaient contre ses œuvres. Au commencement du XVIIe siècle, on était loin des bourgeois de 1508, qui l'avaient surnommé *la langue d'or*, et Naudé l'appelait déjà *un écrivain plein de superstition et de simplicité*. Massillon, plus tard, en son discours de réception à l'Académie française, persista dans cette voie de dédain. Fleury, à son tour, ne lut ces sermonnaires du XVe siècle que pour *leur ridicule et leurs moralités fades et insipides* (1). Plus tard l'abbé Maury n'y trouva *qu'un style abject*, une *érudition barbare* et de *plates bouffonneries* (2). Menot enfin n'était plus connu que de quelques annotateurs, qui voyaient exclusivement en lui une des sources du latin macaronique de Merlin Coccaie et de Joseph d'Arena. Les érudits de l'école de Niceron et de Le Duchat laissèrent le côté vraiment important de ces bizarres sermons du XVe siècle, pour disserter sur la question, si controversée, de la langue usuelle des prédicateurs de la famille de Menot, de Maillard et de Messier. La solution pourtant paraît fort simple. Comment Menot, le prédicateur du peuple, aurait-il parlé latin, quand au XIIe siècle saint Bernard, et plus tard Gerson, s'étaient déjà servi de l'idiome vulgaire? Et à qui se serait-il adressé, si ce n'est à la classe instruite, avec cette langue devenue aristocratique, dans ce XVIe siècle, où le grec, ravivé par les savans échappés à la prise de Constantinople, ne devait pas tarder à être traité par les moines, du haut de la chaire, de langue du démon et des hérésies (3). *Græcum est, non legitur*, comme on disait à l'école. Bien que docteur en théologie (Lacroix du Maine lui donne ce titre, que Moréri lui refuse) et professeur chez les cordeliers de Paris, Menot méconnaissait aussi les traditions classiques. Il fait reprocher à Jésus-Christ, par les pharisiens, de n'être pas maître ès-arts et docteur en droit canon; autre part, il parle des bénéfices du temps de Josué. Ailleurs encore, racontant le jugement de Salomon, il lui fait dire: « Femmes, taisez-vous, car je vois que vous n'avez jamais étudié à Poitiers ou à Angers, pour savoir bien plaider. » Le Trivium et le Quadrivium, qu'allaient étudier les plus grossiers écoliers de la rue du Fouarre, en s'étendant sur la paille des colléges de Navarre, de Montaigu et des Quatre-Nations, n'étaient-ils même pas familiers à Michel Menot? *Les sept arts libéraux*, connus de Pantagruel, étaient-ils de même étrangers au sermonnaire, si versé dans la connaissance des livres saints, auxquels il emprunte sans cesse avec une remarquable érudition? Etait-ce là ignorance grossière, ou plutôt simplicité affectée qui voulait se mettre à la portée du vulgaire? Peu importe; il impliquerait qu'un prédicateur, si volontairement populaire, se fût servi d'une langue exceptionnelle. Si l'on adopte le système contraire, pourquoi ne pas aller plus loin? Pourquoi ne pas soutenir, comme

(1) *Hist. ecclésiast.*, tom. XXIII, Discours préliminaire.

(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, tom. I, chap. XVIII.

(3) Goujet, *Mémoires sur le Collége royal*, première partie, pag. 8. — Ellingii *Historia linguæ Græcæ*, pag. 335.

l'a fait le père Hardouin, que le Christ et les apôtres prêchaient en langue latine? Si ce n'est là qu'une singularité de plus de l'érudit qui soutenait que l'Énéide et les odes d'Horace étaient l'œuvre de quelque moine du moyen-âge, au moins n'y doit-on voir aussi que le dernier mot de l'opinion qui nous a ici pour contradicteur. Sans doute Menot faisait quelquefois, trop souvent même, il en convient (1), des citations latines; il *lardait* son texte, pour parler comme Rabelais. Mais la trame, le fond du discours était français. Les auditeurs, qui avaient recueilli ces sermons, les rédigèrent en latin, selon la coutume, avant de les publier; et comme les détails en étaient souvent trop familiers ou intraduisibles, ils insérèrent des passages français, ou les répétèrent à la suite du passage latin, pour plus de clarté. De là ce mélange barbare de latin et de vieux français; de là ce latin *francisé* et ce français *latinisé*, qui donnent à cette œuvre un caractère si original et si étrange; en sorte que ces sermons, tels qu'ils nous sont parvenus, sont, à certains égards, l'inverse de ce qu'ils étaient pour l'auditoire, du latin lardé de français, au lieu de français lardé de latin.

« Il est trop poinnant et picquant le prescheur; qu'avoit-il affaire de dire cela? Il s'en povoit bien passer; il montre quasy les gens au doy, » disaient, en 1508, les bourgeois de Tours, parlant de Menot, qui prêchait dans leur ville; on murmurait de ses personnalités, et les enfans, quand il passait, criaient derrière lui : « Frère, frère, il faut baptre les crespes et faire les buygnets; » car les enfans savaient le rigorisme de Menot contre les gourmands bien repus, dans ce siècle où Rabelais allait célébrer les *belles roustisseries roustissantes* et les *beuveurs* aimant à *boire net* et à *manger salé*. Neuf ans plus tard, en 1517, quand le hardi cordelier prêchait devant l'Université de Paris, c'était encore dans le peuple la même insouciance des choses saintes. Beaucoup, dit-il, l'écoutaient, l'estomac surabondamment saturé, pour rire et faire leur digestion. On venait voir son maintien, voir s'il se trouvait dans ses paroles quelque passage qu'on pût tourner en gaudisserie. Pourtant c'était lui savoir peu de gré de ses audacieuses sorties; car souvent, il le dit lui-même, on menaçait les prédicateurs, traînant ainsi la vérité dans la chaire, de leur donner le cardinalat et de leur faire porter le chapeau rouge, sans aller jusqu'à Rome. Menot d'ailleurs s'inquiète peu des murmures; personne ne trouve grace devant ses sarcasmes, et il ne craint pas de présenter aux chrétiens les païens et les juifs d'Avignon pour modèles, comme Jacques de Vitri proposait les mahométans en exemple aux croisés dégénérés, comme Tacite louait les Germains à la Rome impériale. Il se pose donc, avec une impitoyable énergie, en face de ces bourgeois libertins, de ces ouvriers qui le dimanche consomment dans

(1) Menot dit en propres termes : « Hoc est multum loqui latine; utor nimis verbis latinis. » Voyez *Sermones Paristis declamati*, Paris, Chevallon, 1526, in-8° goth., folio 181; dans les *Sermones ad populum Turonis declamati*, Paris, 1525, in-4° goth., la Passion est presque exclusivement en français.

les tavernes le travail de la semaine et laissent leur famille sans pain (1). Régens qui corrompent leurs écoliers, usuriers impitoyables, joueurs d'*espinglues*, de dés, de *glic*, de *flus*, de *triumphe* (2), juges qui se vendent, abbés qui se *gonflent à crever* des richesses de l'église, ménages où il y a bien des choses à *rapoincter*, nobles, gens de justice et d'église qui ne parlent que par juremens et blasphèmes, célibataires aux genoux de leurs gouvernantes, époux ressemblant à des anges dans la rue et à des démons chez eux, enfans avides d'héritages qui souhaitent le paradis à leurs parens, notaires qui volent des honoraires et qui feraient mieux d'être corroyeurs et de tirer le *cuyr à belles dents*, noces qui dégénèrent en orgies, étuves où les hommes courent pêle-mêle avec les femmes, enfin vices inhérens soit à la nature même de l'homme, soit aux époques maladives des sociétés, défaillances sans nom, crimes obscurs d'une race tombée et maudite, qui, selon lui, porte sur le front l'empreinte fatale du péché; il exhume, il remue tout, sans que sa parole brutale ait jamais pitié d'une faiblesse ou sache pardonner à un secret penchant. Comme Olivier Maillard, il connaît les infinis détours d'une conscience qui faillit et qui s'abuse; comme lui, il sait toutes les petites misères de la vie.

Les toux opiniâtres et les catharres, résultat nécessaire des habits ouverts et immodestes, viennent se joindre aux enfans pleureurs, pour empêcher la voix du prêcheur de parvenir à son auditoire. Aussi Menot déploie-t-il une grande sévérité contre le luxe. « O ville de Tours, dit le sermonnaire, l'orgueil prostitue tes filles! La femme *d'ung cordouanier* porte une tunique comme une duchesse; avec 500 livres de rente, on a chiens, chevaux et maîtresses; avec 1200, on est l'ami d'un comte, on a maison de ville et de campagne. Il n'est pas jusqu'à ces hommes, dont le vil métier n'a pas de nom dans le monde, qui ne soient habillés comme des seigneurs et qui n'aient or et argent, comme *changeurs de hasard*. » Ces minutieux reproches de Menot, sont aux mœurs corrompues et bouffonnes du XVIe siècle, ce qu'est la correspondance à la fois cultivée et barbare de Sidoine Apollinaire aux dernières traditions du paganisme dans le christianisme naissant; ils semblent jeter un jour assez curieux sur la vie de province au temps de la Réforme, vie presque aussi désordonnée que celle de Paris, où les femmes portaient de même de grosses chaînes d'or, de grandes queues de robe, et des manches larges et *bragardes* (3), dont la mode (luxe extrême!) ne durait même plus dix ans. Ces soins de parure laissent-ils aux femmes le loisir d'arriver à temps à l'office? Non, dit le prêcheur, et il ajoute avec un cynisme singulier, dont j'ose à peine conserver l'expression : « Et pourtant, madame, de votre maison à

(1) Ce trait se retrouve dans les *Sermons de Messier*, Paris, 1531, in-8° goth., folio 11.

(2) Ces jeux de cartes sont aussi nommés dans le XXIIe chapitre du *Gargantua*.

(3) Manches larges comme la bouche d'une bombarde, ajoute Menot, queues de robe grandes comme celle d'un paon et raides comme celle d'un cheval anglais. Voyez *Serm. Par.*, folio 36.

l'église, il n'y a que le ruisseau à traverser. Voilà bientôt neuf heures! et vous êtes encore au lit. On aurait plutôt fait la litière d'une écurie où auraient couché quarante et quatre chevaux, que d'attendre que toutes vos épingles soient mises. La reine de Saba était cependant femme aussi, mais femme de cœur et vous ne tenez pas de sa race (1). Pour vous prêcher à temps, il faudrait aller à votre chevet, dans votre chambre, porte close, comme certains font pour la confession; mais cela ne me convient guère et n'est surtout point dans mes habitudes. Puis, quand madame vient à l'office, ce n'est guère mieux; elle arrive *desbrallée* (Massillon, parlant au sexe sous Louis XV, s'y prenait plus adroitement, mais avec autant d'énergie pourtant), et si, pendant que le peuple chante les louanges du Dieu vivant, pendant que le prêtre élève sur l'autel l'holocauste sans tache, quelque gentillâtre entre dans l'église, alors il faut que madame, selon les singulières coutumes de la noblesse, se lève, lui prenne la main et aille l'embrasser *bec à bec*. A tous les diables pareils priviléges, *ad omnes diabolos*. » Quoique Menot dise qu'au sermon il y a d'ordinaire quatre femmes pour un homme, ne croirait-on pas qu'il voit d'avance l'indifférence religieuse s'introduire dans le sexe le plus faible? Ne paraît-il pas deviner Marguerite de Navarre et Renée de France?

Ainsi la colère prend souvent à Menot contre la beauté; sous la peau veloutée de la femme, il cherche le squelette décharné, la fange et le limon dont elle a été pétrie; il peint cet objet de tant d'amour à l'agonie, la peau ridée, et collée sur des os saillans (2), et il demande quel est l'amant qui, vingt-quatre heures après la mort, oserait porter ses lèvres sur des lèvres flétries, décolorées, jaunies sous la putréfaction, sur ce sein où il croirait déjà sentir le frémissement du ver sépulcral. Cette pensée se retrouve presque textuellement dans un trouvère du moyen-âge :

Il n'est si bele ne si riche
Ne tant soit fière
S'ele estoit demain en la bière,
Que l'on besast pas en la chière,
Ce set-on bien,
Plus que l'en feroit un mort chien (3).

Mais bien que Menot montre ainsi à la passion ce qu'elle ne reconnaît que dans la satiété des désirs, bien qu'il reproche quelquefois aux femmes des

(1) *Serm. Par.*, folio 96. — Menot entre, sur la toilette des femmes, dans de minutieux détails, qu'il serait ridicule de reproduire, soit qu'il peigne les dames achetant à l'envi de l'étoffe de deux ducats, soit qu'il compare longuement la vieille coquette, qui se farde, au savetier dont le métier est de boucher, frotter, *retatymer*, et qui a besoin d'une foule de pièces pour *acoustrer et agentir*, etc. (*Serm. Par.*, folio 37; *Serm. Tur.*, folio 109.)

(2) Comme une feuille de parchemin sur une marotte, ajoute Menot. (*Serm. Tur.*, folio 50.)

(3) Jubinal, *Jongleurs et Trouvères*, Paris, 1835, in-8°, pag. 89.

crimes impossibles et sans nom (1), il semble avouer que leur ame est meilleure que celle de l'homme. Ne faut-il pas pardonner d'ailleurs quelque chose aux faiblesses du cœur? A la femme poursuivie par la fièvre des sens, Jérôme ou Bernard, dans les grands siècles chrétiens, eussent offert le voile des vierges; mais au XVe siècle, la solitude était un asile peu sûr contre la chair révoltée. Cette grande poésie virginale du moyen-âge, où Marie apparaissait sans cesse avec son blanc cortége de jeunes filles aux habits de lin, avait disparu des sermons chrétiens, et Menot, en homme qui a la science de son époque, s'écrie : « Subis le joug du mariage, si tu crains de faillir; entre deux maux, il faut choisir le moindre (2). » Mais, l'union accomplie, combien y en a-t-il qui respectent l'épouse vertueuse, cet ange du foyer? N'en sait-on pas beaucoup qui rentrent à neuf ou dix heures du soir (c'était bien tard au XVIe siècle), et qui, trouvant leur femme occupée à filer, la prennent aux cheveux, sans qu'elle ait dit un seul mot, l'injurient et la maltraitent? Malheur à eux!

Le ton grotesque de Menot, qui pourra paraître déplacé, mais qu'il est pourtant impossible d'altérer, ne lui était pas familier seulement à propos des vices qui sont le fonds même du caractère de l'homme, mais encore pour les choses et les évènemens de son temps. Cette vieille magistrature française qui se révèlera un siècle plus tard avec tant d'éclat dans les noms d'Étienne Pasquier, de Harlay et de Daguesseau, ne trouve pas grace devant ses sarcasmes. Il montre la belle et odorante rose du parlement de Paris, selon son expression, tirant sa sève de ce sang des pauvres, qui a aussi teint les siéges et rougi les robes des juges. Ou bien il peint plaisamment les conseillers faisant courir les plaideurs après les queues de leurs mules, pendant vingt ou trente ans, tandis que le sac au procès est *pendu au clou*. Puis viennent les avis et les reproches. Un procès de six blancs coûte plus que les tailles, les gabelles, les impôts et les garnisaires, dont on peut être accablé en un an; et à la fin encore, est-on obligé de quitter la maison, sujet du procès, un bâton blanc à la main. En somme, conclut familièrement Menot, la justice ressemble au chat qui garde le fromage, mais qui lui est plus nuisible par un seul coup de dent que dix rats ensemble. Il se plaint encore que la police est très mal faite, qu'on assassine impunément à Paris, et que les juges ne condamnent que *là où il y a acquest*. Les avocats, dès long-temps flétris par l'église de France, témoin l'office si connu d'Ives de Chartres, où il est dit :

Advocatus et non latro
Res miranda populo!

les avocats ne valent guère mieux que les juges, au dire de Menot. Ils en-

(1) Voyez *Serm. Tur.*, folio 56 et 103.

(2) Et il ajoute avec malice : « Melius est dare corpus homini quam animam diabolo, et calefacere quam uri. » (*Serm. Tur.*, folio 109.)

gagent les pauvres plaideurs à tout perdre, et là-dessus le prédicateur cite ce proverbe populaire : « Quant on a perdu toute sa vache, et on en peult recouvrer la queue, encore esse pour faire ung tirouer à son huys. » Dans sa colère, il va même jusqu'à nommer de leur nom les avocats froids pour la cause du peuple, *comme ung Lendier de Frairie qui n'eschauffe*. Aussi, déduit finalement Menot, ceux qui ont tant plaidé de causes, auront, au jour du jugement, bien du mal à plaider la leur. On retrouve là des signes évidens de cette haine, que devaient occasionner au clergé l'enseignement et le retour du droit romain à l'encontre du droit canonique. D'ailleurs les hommes de loi n'étaient guère croyans ; Luther a dit quelque part : « Si un juriste devient chrétien, il est considéré parmi les juristes comme un animal monstrueux ; il faut qu'il mendie son pain, les autres le regardent comme séditieux. »

S'abuserait-on ici sur la valeur de ces sorties triviales dans la chaire chrétienne ? Qu'elles fussent de fort mauvais goût, on l'accorde, mais il faut pourtant y voir autre chose que les boutades d'un orateur naturellement bouffon et caustique. Michel Menot n'est pas un prédicateur isolé qui a dû l'étrangeté de sa parole aux dispositions particulières de son esprit. Maillard et Geiler l'avaient précédé et toute une école l'a suivi. Qu'on y prenne garde ! En 1516, Zwingli, avec son verbe hardi, avait enlevé la moitié de la Suisse au saint-siége ; l'année suivante, l'année même où Menot prêchait à l'académie de Paris, l'impétueux Luther jetait, en Allemagne, le premier cri du soulèvement religieux. Ainsi que nous le verrons tout à l'heure, Menot voulait aussi la réforme du clergé et des cloîtres, et les mêmes causes qui avaient amené le succès des apostrophes burlesques, virulentes et hérétiques du moine de Wittemberg, donnèrent un grand retentissement aux prédications cyniques, audacieuses, mais orthodoxes du sermonnaire de Tours et de Paris. Chez Luther, comme chez Menot, le grotesque résulte bien moins du manque d'harmonie dans les idées, que de la disproportion entre la forme et l'idée. Tous deux ils parlent exclusivement au peuple et ils savent qu'ils ne peuvent remuer la foule qu'à la condition d'être violens et d'user d'images vulgaires. Cette singulière tendance de la chaire n'a pas manqué, comme toutes les oppositions populaires et politiques du moyen-âge, de se reproduire dans l'architecture chrétienne, et la sculpture a empreint sur les façades de plusieurs monumens de la France, bien des imitations et, qu'on nous passe l'expression, bien des caricatures de ce genre. Ainsi à Toulouse, dans une stalle de l'église de Saint Sernin, il y a un âne en chaire, orné du bonnet et du surplis et prêchant un auditoire de porcs crossés et mitrés, avec ces mots : *Calvin le porc preschant*. Dans l'église de Cléry, où est le tombeau de Louis XI, nous avons vu représentés, au-dessous du banc mobile de plusieurs stalles, des prédicateurs ouvrant, tordant et contournant bizarrement leur bouche. Sur le portail de l'hôtel-de-ville de Saint-Quentin, nous avons trouvé des singes, en habit de moines, se démenant dans des chaires et gesticulant à l'envi.

La façade de la cathédrale de Fribourg montre aussi des diables à hure de cochon emportant des ames dans une hotte. Singulière analogie qui rapproche l'architecture de la prédication et qui fait que la science parénétique du XVe et du XVIe siècle trouve, sur la pierre, la traduction vivante de ses bouffonneries et de son cynisme!

Mais les sermons de Michel Menot ne lui furent pas pardonnés par ses coréligionnaires comme à Luther. Ce qu'on regarda chez le réformateur comme de la verve et de l'audace, ce qu'on eût appelé là volontiers la lave du volcan, ne fut plus, chez le sermonnaire catholique, que de la grossièreté ignoble et sans portée. Et cependant, pour être juste, ce travail moindre et sans éclat de Menot, cette lutte dans son propre camp, cette réforme austère, prompte à l'attaque, mais restant dans les limites de l'orthodoxie, n'étaient-ils point aussi difficiles, plus méritoires, que la révolte ouverte, bruyante, et ne sachant que le combat? Il y a de la sorte et souvent, dans l'histoire, des rôles difficiles et durs qui, à cause même de leur modération, disparaissent derrière la vie éclatante des sectaires et de tous les hommes qui s'imposent dans les temps de révolution. Plus tard la scène reste tout entière à ceux qui triomphent, et les autres sont même immolés par l'opinion, lorsque par hasard on leur fait l'honneur de parler d'eux. Je ne m'abuse pas à vrai dire sur ces sermons grotesques et je fais la part de l'humeur du sermonnaire, de la boutade si l'on veut; mais l'attaque n'en subsiste pas moins au fond. Henri Estienne, avec cette impitoyable causticité de sceptique et de réformé qui ne le quittait pas, ne manqua point dans son *Apologie pour Hérodote*, de ridiculiser les prédicateurs, et ce XVIe siècle, grand et mesquin, admirable et ridicule, ce XVIe siècle qui retrouvait l'antiquité et les lettres, lut avec avidité le pamphlet de Henri Estienne contre l'école de Menot, comme, en ses premières années, il avait applaudi avec admiration à l'audace de Michel Menot lui-même. Tout ce qu'il y avait de burlesque et de satirique faisait fortune au XVIe siècle. La folie elle-même était à la mode; Érasme en publiait l'éloge, et Geiler prenait pour texte de tous ses fameux sermons de Strasbourg et de Warstbourg, des vers grotesques tirés de la *Nef des Fous* de Sébastien Brandt.

C'est vraiment un bien bizarre côté du moyen-âge que cette parodie qui se retrouve presque toujours à côté des grandes choses et qui semble une continuelle protestation de la chair contre l'esprit, de l'empirisme contre l'idéalisme. Le roi a son fou, la mort ses danses macabrées; l'étole du prêtre revêt à certains jours le dos d'un âne; la sculpture religieuse se fait satirique et éhontée, et la voix criarde de la Basoche et des Frères-Sans-Souci, les juremens des écoliers qui battent le guet à la porte des clapiers, les cliquettes des ladres, la royauté des ribauds et des truands, sont un étrange accompagnement de la foi et du mysticisme. Tous ces contes gais et graveleux, toutes ces épigrammes lestes, tous ces livres de *haulte gresse*, comme dit Rabelais, qui abondèrent au XVIe siècle et firent la joie de nos aïeux, ne peuvent plus sans doute nous charmer désormais, et pour que nous retrou-

vions le vieux *rire gaulois*, il faut plus que Beroalde de Verville ou Folengo, il faut au moins la voix de Panurge ou quelque malicieuse histoire de la reine de Navarre. C'est qu'il y a, pour ainsi dire, une sorte de plaisanterie propre à chaque siècle et à chaque nation. Ainsi la manière de Rabelais, de Swift, de Jean-Paul; ainsi même, dans ses triviales et violentes sorties, le grand orateur M. O'Connell toujours entouré d'applaudissemens. Mais les goûts ne sont pas les mêmes dans un autre temps, dans un autre pays. La saveur n'est plus sensible; on dirait, si l'on veut me passer le mot, que l'estomac des esprits a changé.

Mais cette tendance moqueuse, ces allures libres de l'intelligence ont, au surplus, une valeur historique, et, pour nous, ils expliquent comment le verbe chrétien ne put résister à l'envahissement de la satire grivoise et du langage populaire. La chaire fut bientôt victime de l'idiome qu'elle usurpait; les sarcasmes ne lui manquèrent pas de cette part, et, d'un autre côté, quand la culture se perfectionna, quand les lettres eurent triomphé de la barbarie, la réaction fut encore violente et la chaire eut à en souffrir. Les prédicateurs scholastiques surtout furent moqués. Érasme et les cicéroniens railleurs étaient aux sermonnaires ce que Ramus, Mélanchton et Vivès étaient aux philosophes. Avec quel agrément et quelle exquise ironie, l'auteur des *Colloques* ne se rit-il pas des prêcheurs qui prouvent la nécessité de l'abstinence par les douze signes du zodiaque, la foi par la quadrature du cercle, et la charité par les branches du Nil (1)!

Comment la chaire chrétienne, cette chaire où étaient montés tour à tour Césaire d'Arles, saint Bernard et Gerson; comment l'enseignement catholique, naguère si élevé, tombaient-ils à cette décadence? Où en était donc réduit le verbe du Christ, qu'il fallût des acrostiches pour le défendre? Et cette pureté austère du cloître, si long-temps intacte, et ces grands dévouemens pareils à ceux d'Élisabeth de Hongrie, et cette foi vive qui avait soulevé l'Occident contre l'Orient, qu'étaient devenues ces gloires de l'église? Au milieu des luttes du conceptualisme et des préoccupations de son enseignement, Abélard, en un de ces trop rares sermons qui nous sont restés de lui, avait déjà fait un tableau effrayant de l'intérieur de certains couvens (2); saint Bernard lui-même n'avait guère été plus indulgent. Au moins là ce n'était encore que l'exception. L'admirable élan chrétien du XIIe siècle allait venir jeter toute sa poésie, tous ses voiles mystiques sur ces obscurs et rares relâchemens des cloîtres, où sainte Claire et François d'Assise établirent bientôt une sage et ardente réforme. Mais à l'époque de Gerson, ce n'étaient déjà plus les mêmes mœurs, le même zèle; et le pieux chancelier s'en plaignait souvent avec amertume. Au temps de la Réforme, le désordre était au comble, et c'est surtout chez Michel Menot qu'on en trouve des preuves ir-

(1) Erasmi *Opera*, 1703, in-folio, tom. IV. *Moriæ encomium*.
(2) Abelardi *Opera*, 1616, in-4°. Serm. XXXI, de Joanne-Baptista.

récusables et authentiques. Dans les *Sermons de Tours*, les traits qu'il lance contre le clergé n'ont rien de profond et ne s'élèvent guère au-dessus de la facétie. Il s'en tient toujours à des reproches vagues, généraux, à l'ironie superficielle. C'est à peine si, dans son langage commun et sans fard, il compare les prêtres corrompus chantant les louanges de Dieu à des grenouilles qui croassent dans la boue (1). Mais, dans les *Sermons de Paris*, son ton devient plus âpre, plus mordant. Sans doute il conserve toujours les idées de théocratie, et ne perd jamais de vue les traditions de Grégoire VII. Volontiers il répète que le monde doit se courber devant la tiare romaine, et que les rois sont faits pour baiser la mule du pontife; volontiers il maudit ceux qui violent les priviléges sacerdotaux, le droit d'asile, par exemple. Mais s'il déclare encore le prêtre plus puissant que Marie, qui est plus puissante que les anges, il en arrive vite aux regrets, aux reproches, aux sarcasmes. Songeant sans doute à ce temps où les Bernard, les Gerson, les d'Ailly, dictaient des lois à la chrétienté, il s'écrie :

« Autrefois la ville de Paris donnait à l'église de grands docteurs qui allaient jusqu'à Rome réformer les Romains; Rome, d'où nous viennent maintenant de fausses dispenses, de faux contrats, si bien que le pauvre esprit de l'homme en demeure stupéfié, au pied de la croix qu'il adore. Aujourd'hui nos docteurs sont *baillonnez*: ils ont un os en bouche, ils soutiennent les abus énormes qui minent la France et qui viennent de la cour pontificale. O chrétiens! les bons religieux seuls vous ont prêché la vérité. Sans parler de ceux qui sont venus depuis Clotaire, et pour m'en tenir aux hommes que vous avez vus, les voix de frère Jean Tisserant, ce sauveur des filles pénitentes, de frère Jean Bourgoys, de frère Antoine Fariner, et de ce frère Olivier Maillard, doué du don des miracles, ces voix pures et austères ne vous ont-elles pas prêché la vertu? Et pourtant vous vous obstinez dans le mal. Hélas! hélas! le bruit du *claquet* ne réveille pas le meunier, le bruit du marteau le forgeron, les cris de l'enfant la nourrice. Et comment en serait-il autrement? le clergé donne l'exemple. Que trouve-t-on maintenant dans les chambres des prêtres? Est-ce quelque exposition des épîtres, quelque commentaire sur les évangiles? Mais maître Nicolas de Lyre leur ferait mal à la tête. Qu'y trouve-t-on donc? C'est plutôt un arc, une baliste, un couteau de chasse et autres armes. Les prélats traînent après eux des chiens, des maquignons, avec livrée militaire (2), tandis que les chanoines disent leur office dans la cuisine, et entretiennent des filles perdues *à pot et à cuiller* (3). » Maillard disait *à pain et à pot*.

On trouvera peut-être que toutes ces plaisanteries se ressemblent et que,

(1) *Serm. Tur.*, folio 182. — A un autre endroit, il parle des confesseurs qui écoutent les avis des pénitens aussi vite *qu'ilz avallent ung œuf mollet*. (*Ibid.*, folio 64.)

(2) *Serm. Par.*, folio 5. — Prælati hodie post se ducunt canes et mangones, indutos ad modum armigerorum sicut suytenses.

(3) *Serm. Tur.*, folio 17; *Serm. Par.*, folio 82.

comme aux entrées des rois dans les villes du moyen-âge, je ne présente que des *épices*, sans y joindre même *l'hypocras*. Qu'y faire? C'est un dîner de charcuterie dont les ragoûts ne sont pas même aussi divers que ceux du repas de langues chez Esope, ou que ceux des poulets de la comtesse de Montferrat dans Boccace. Mais comme mes lecteurs ne liront sans doute jamais Menot, et que ce travail les en dispense une fois pour toutes, j'ose réclamer quelque indulgence.

Menot, comme on peut croire, n'a pas épargné davantage les scandales de la simonie et de la pluralité des bénéfices. « On a à la fois, dit-il en son langage familier, un archidiaconat, plusieurs abbayes, deux prieurés, quatre ou cinq prébendes. C'est là vraiment un arbre avec de bien belles branches; mais il ne servira qu'à vous brûler en enfer. Est-ce qu'aujourd'hui les cardinalats et les archiépiscopats ne sont pas lardés d'évêchés, et les évêchés d'abbayes, et les abbayes de prieurés? A tous les diables (Rabelais disait : A mille pannerées de diables) pareille façon d'agir. On prend les bénéfices à *embrassées*, on ne les répare pas, et on les vend comme des chevaux en plein marché. C'est un horrible abus. Un enfant de dix ans obtient de gros bénéfices parce que sa mère *estoit fort privée de l'évesque et par les cognoissances dedit ei* (1). » Dans sa colère, Menot oublie que ce qui donna long-temps au clergé une immense puissance politique et une grande popularité fut cet accès que l'église offrait sans distinction à tous, cette égalité religieuse qui lui faisait recruter ses évêques, ses pontifes et ses prélats dans les rangs des pauvres, comme dans les rangs de la noblesse. « Une fois abbés, papes ou cardinaux, dit Michel Menot, ils veulent que leurs parens soient pourvus; ils font de leur protégé un évêque, un archidiacre, un chanoine, *voire feust-il filz d'ung savetier, ou sorty de la maison d'ung bostelier de foing.* » Autre part, Menot se plaint de l'abus contraire : « Tandis que les ordres mendians se réforment, les abbayes riches persistent dans leurs désordres, parce qu'elles ont un abbé noble. Ceux qui viennent de Rome ne valent guère mieux. Monsieur le protonotaire a un archidiaconat dans l'église cathédrale; son habit donc devra être pourpre. Comme abbé commendataire bénédictin, *abbas commendatarius, seu potius comedatarius*, il sera vêtu de noir. Comme prieur d'une autre abbaye, il devra être habillé de bure blanche. Sa robe donc sera bigarrée, si bien qu'il fera peur au diable, qui l'emportera en enfer, pour achever de le peindre. Mais encore si les ecclésiastiques qui rongent les os des morts, et qui fondent des chapelles avec les biens pris aux pauvres, étaient généreux et bienfaisans! Mais non; il y a de l'or aux queues de leurs mules, et sur leurs autels le sang du Christ est dans des calices d'étain. Ils ont la main vide quand il s'agit d'aumônes, et pleine lorsqu'il est question

(1) Menot même quelquefois est tout-à-fait personnel, comme quand il dit : « O Domina quæ facitis placitum domini episcopi et dicitis : O ipse bene faciet filio meo, erit primo provisus in ecclesia. » (*Serm. Par.*, folio 110.) — Voltaire a cité ce passage au mot *bien d'église* du *Dictionnaire philosophique*, mais sans citer la page et en copiant simplement Henri Estienne.

de jeu et de débauche. Pour un pauvre, ils fouillent une heure dans leur escarcelle, et ne trouvent qu'un denier tournois.

« Est-on dans les cloîtres plus occupé de l'affaire du salut et de l'amour du Seigneur? nullement. On entre au couvent, non par piété, mais par avarice, pour vivre voluptueusement et sans rien faire. Ainsi, nos abbés de *trois cuictées*, qui en un jour ont été moines, professes et abbés; et au couvent, loin de la paix chrétienne, ce ne sont que murmures, rixes, haines, divisions et procès. Au dehors, le curé plaide contre ses paroissiens, l'évêque contre son chapelain, l'abbé contre ses moines. *Velà ung piteux mesnage*! Et que rencontre-t-on au palais, sinon des bénédictins, des bernardins, et aussi les bissacs de saint François et des autres ordres mendians, qui n'ont rien à perdre ni à gagner? Demandez ce que c'est; un clerc vous répondra : Notre chapelle est divisée contre le doyen, contre l'évêque, et je me cramponne pour cela aux queues des robes de messieurs du parlement. — Et toi, maître moine? — Je plaide une abbaye de 800 livres pour mon maître. — Et toi, moine blanc? — Je plaide un petit prieuré pour moi. — Et vous, mendians, qui n'avez *terre ny çillon, que battez-vous icy le pavé?* — Le roi nous donne le sel, le bois, et les officiers nous le refusent. »

C'est ainsi, par groupes, par petits tableaux, par dialogues incisifs et gais que procède Michel Menot. Il ne s'en tient pas, d'ailleurs, à ces reproches plus ou moins plaisans contre les moines, à ces sorties contre le népotisme et le cumul; la vraie plaie ne lui échappe pas, et il la touche au vif. « On nomme évêques, dit-il en propres termes, des gens qui ne savent pas la grammaire et qui n'ont pas lu Donat (1). Nous voyons, non en esprit, mais sous notre œil, des ânes couronnés, *asinos mitratos*, s'asseoir sur le siége des apôtres. » Puis Menot traite brutalement de veaux ces prélats ignares, sous prétexte qu'ils n'ont pas les deux cornes, symboles de science et de sainteté. Tous ces *porteurs de rogatons*, qui sont si ridiculisés dans Erasme et Henri Estienne, n'ont pas été non plus ménagés par le prêcheur. « Ils perdent, dit-il, leurs reliques dans les tavernes, et font ensuite passer pour les os de saint Laurent quelque vieux bout de pieu trouvé dans une étuve. Les indulgences qu'ils prêchent sont plutôt établies, continue le hardi moine, pour le gain de la bourse que pour le gain de l'ame. Ils osent conseiller aux veuves de laisser plutôt leurs enfans mourir que de manquer une indulgence; mais ce sont choses dont les théologiens ne parlent guère, et que les seuls caffards, *caffardi*, exploitent à leur profit avec infinis mensonges. Essayez de mourir, dit audacieusement Menot, avec votre dispense du roi et du pape, et vous verrez si vous ne serez pas damnés (2). Il en est de ces pouvoirs de pardon et de clémence comme du bâton dangereux de l'excommunication

(1) Grammairien en usage au moyen-âge. (*Serm. Par.*, folio 93.)

(2) *Serm. Par.*, folio 87, 131, 147, 195. — Bail a l'air de reprocher cette sortie à Menot. Voir *Sapientia foris prædicans*, tertia parte, pag. 391. — Gerson pourtant avait déjà montré cette sévérité. Voir ses œuvres, II, 514.

laissé à la main de quelque fat de prélat, *periculosum baculum in manu unius fatui prelati*. C'est là une source de grand scandale pour l'église et de mauvais exemple pour le clergé inférieur, qui s'autorise de ces désordres; car, selon le proverbe populaire du prédicateur : *Quant le maistre est tambourineur et ménestrier, communiter les varlets sont danseurs.* »

Les accusations de Michel Menot contre les prêtres de son temps sont graves et rigoureuses; il comprend que l'enseignement religieux demande une ame courageuse, et que la vérité a encore besoin d'apôtres quand il ne lui faut plus de martyrs. Les couvens, comme on l'a aperçu, sont surtout l'objet de ses âpres récriminations. Beaucoup des scandaleuses histoires, transformées par Boccace en joyeux récits, attristaient le vertueux prêcheur, et on voit qu'il était presque de ce temps où Desportes pouvait dire au roi très chrétien que ses abbayes ne lui donnaient point *charge d'ames*, parce que ses moines n'en avaient pas. Gerson s'était longuement demandé si l'austérité du cloître permettait d'autres travaux que la psalmodie; mais cette question, qui devait, au XVIIe siècle, ranimer tant de savantes querelles entre l'abbé de Rancé et Mabillon, était devenue inutile au temps de Menot. Il ne se la pose plus, comme avaient fait la plupart des théologiens du moyen-âge, et il se contente de maudire la corruption qui ne s'était point arrêtée devant les asyles du Seigneur, devant les ascétiques transports de la prière et de la solitude.

Mais était-ce assez d'attaquer le pouvoir sacerdotal dans sa corruption et ses abus, de l'attaquer en face et dans la chaire religieuse même? Tous les sentimens populaires ne devaient-ils pas trouver dans Menot un interprète naïf et inaccessible à la crainte? Aussi, dans ses sermons prêchés à Tours, sous le souvenir voisin du château de Plessis, comme dans les sermons du couvent de l'Observance, s'est-il élevé contre les puissances politiques. Se louant un peu lui-même de sa hardiesse, il s'écrie : « Malheur au prédicateur qui tord l'évangile pour plaire au roi, aux princes, ou aux grandes dames; je le déclare fourbe et voleur. » Toute injustice, toute inégalité dans l'ordre social, émeut encore sa bile et sa colère. Le noble qui accable son vassal et lui fait avaler *son bled vert* et *mâcher le parchemin avec les dents*, les tyrans rongeurs du peuple, qui mangent le pauvre jusqu'aux os; les gabelles, qui sont pour lui au même rang que l'usure, les simonies, et les rapines; le luxe culinaire des grands (1), enfin tous les mainteneurs d'abus et de priviléges, trouvent dans le moine franciscain un adversaire toujours audacieux, souvent téméraire. « Messieurs et mesdames, crie-t-il sans façon à la portion riche de son auditoire, vous portez de belles tuniques d'écarlate; mais je crois que, si on les mettait sous le pressoir, le sang des pauvres en sortirait. Allez, allez recueillir vos taxes et vos impôts, qui seront sel et épices pour saupoudrer vos chairs dans la damnation. »

(1) Il dit, en parlant des cuisiniers des grands, qu'ils étaient plus recherchés que des docteurs en théologie, et qu'ils faisaient des sauces si exquises, qu'on y eût mangé *semelle vieille*. (*Serm. Par.*, folio 113.)

On se convainc facilement par la lecture attentive des sermons de Menot, que, dans les campagnes, le régime féodal était plus doux. Il est bon de le dire, les rapports des paysans avec les seigneurs, dans les communes rurales même, qui n'avaient point obtenu l'affranchissement comme les villes, étaient alors plus paternels qu'on ne se le figure en général. Menot dit formellement que ce n'est que dans les cités que se rencontrent ces écorcheurs de pauvres, *excoriatores pauperum*, qu'il maudit avec tant de persévérance. Ce qui était d'un grand poids aux habitans des campagnes, c'étaient plutôt, au dire du prêcheur, les déprédations des bandes armées, des soldats sans paie réglée, qui rançonnaient et battaient les agricoles, violaient les femmes, pillaient les basses-cours, et donnaient les récoltes en pâture à leurs chevaux.

Il ne faudrait pas croire que Michel Menot ménageât le tiers-état aux dépens de la noblesse et du clergé. Les parvenus de toute sorte trouvent en lui un rude adversaire. « Aujourd'hui, dit Menot, dès qu'un régisseur, dès qu'un majordome, fils de quelque petit marchand, a mis la main à la caisse du maître, l'argent fond comme la cire; ne faut-il pas avoir une belle maison, et des domaines et des revenus? Ensuite on méprise sa pauvre famille, et on dit : C'est vrai; un tel est de ma parenté; nous avons les mêmes armes; mais il descend d'un bâtard de la maison de monsieur mon père. » Menot n'était pas obligé d'en savoir plus long en science héraldique, et il aurait pu dire : *c'est matière de blason*, comme, dans le *Pantagruel*, frère Jean des Entommeures, dit : *ceci est matière de bréviaire*. Puis il continue, de ce ton demi-mordant, demi-familier, qui lui est ordinaire : « De pauvre clerc et de vilain qu'on était, on se déclare noble aussi bien que le roi; on achète un fief avec les deniers qu'on a volés, en servant dans le château de quelque gentilhomme. » Il n'est donc pas un abus qui ne trouve le prédicateur toujours prêt à l'attaque et à l'ironie. Quand le sarcasme fait défaut, la malédiction cynique, brutale, ne tarde pas à en tenir lieu. Toutefois, dans ses attaques politiques, Menot respecte toujours deux choses, le pays et la royauté. Le souvenir de la domination anglaise, de ces hommes, comme il dit, qui, trouvant le vin meilleur que la cervoise, voulaient faire leur patrie de la France, ce souvenir réveille sans doute en lui la triste pensée de Crécy et d'Azincourt, et lui fait regarder comme un crime horrible la trahison envers le monarque et la nation; car Menot, en ses patriotiques élans, sentait que la croix ne pouvait trouver un plus sûr abri que sous le drapeau vainqueur à Bovines.

Des fragmens que nous avons cités jusqu'ici, de ces phrases glanées çà et là, éparses dans notre auteur et agencées ici en un ordre logique, on pourrait peut-être déduire que Menot a toujours le reproche à la bouche, et qu'il méconnait cette loi du sacerdoce chrétien, que la main du prêtre doit s'étendre plus souvent pour pardonner que pour maudire. Pourtant on trouve quelquefois dans ses sermons de rares traces de cette douceur idéale et angélique, de ce mysticisme indulgent dont Jean Climaque et Bonaventure laissèrent l'ascétique et rêveuse tradition à Thérèse d'Avila, à François de Sales et

à Fénelon. Menot croit aussi à cette loi d'amour donnée par la Providence, qui relève le pécheur comme une mère embrasse et console son enfant tombant et blessé; il croit à la miséricorde et au repentir. Jamais, dit-il, épée n'a été assez acérée pour qu'un soupir de regret n'ait pas valu le salut au pécheur frappé. Ce tendre ascétisme l'amène de temps à autre à de gracieuses images, comme quand il compare l'immaculée conception de la Vierge aux vitraux des églises, que traversent sans les ternir les éblouissans rayons du soleil. Toutefois, et nous nous hâtons de le dire, au temps de Menot, le mysticisme avait presque entièrement reployé ses ailes et s'était transformé en un esprit raisonneur et goguenard, qui allait trouver carrière dans les luttes de la Réforme, puis dans les saturnales de la Ligue. Michel Menot, orateur essentiellement pratique, homme non de spéculation, mais de volonté et de bon sens, était naturellement peu enclin à ces aspirations célestes, et se sentait tout disposé à prêcher une morale actuelle, qui fût surtout utile dans la pratique habituelle de la vie et qui s'adressât à tous, aux savans comme aux ignorans. Il ne faut pas être astrologue ou docteur en théologie pour avoir la grace de Dieu, dit-il en son patois naïf : il comprend qu'au point où en sont les mœurs, les promesses des félicités de l'autre vie, des ravissemens divins, des extases éternelles, ne suffisent plus aux bourgeois positifs et railleurs du XVIe siècle. Mais que faire? Où trouver une digue au débordement? Menot appellera la terreur à son aide; il évoquera la mort, l'enfer et le jugement sous mille formes, hideuses, familières, solennelles. Quelquefois les plaisanteries basses et comiques viennent traverser, comme un cynique éclat de rire, les scènes de suaire et de cercueil qu'il raconte à son auditoire. Ici il peint avec d'horribles détails les diables aux bras velus comme des ours; là il compare l'homme qui espère vivre long-temps au corbeau qui répète toujours *cras, cras*. Ailleurs, avec le mauvais goût si familier aux écrivains de la renaissance, il dit à ses auditeurs qu'en enfer la complainte des damnés est aussi composée de *ut, ré, mi, fa, sol, la*. Puis le prédicateur cite six passages de la Bible pleins de menaces contre les damnés, et tous ces passages commencent par les syllabes des six notes musicales alors connues. Henri Estienne, rappelant ce puéril jeu de mots, dit que c'est *donner à chascune note son lardon et brocard*. A un autre endroit, parlant aux habitans de Tours, Menot compare la vie au mystère de saint Martin, leur patron, qu'ils n'ont pas manqué d'aller voir jouer, en vrais provinciaux curieux et gausseurs. Quand le drame est fini, on ne pleure plus; l'admiration a cessé, et l'on ne sait que rire des acteurs. Celui qui faisait saint Martin, *c'estoit*, dit le peuple, *ung mauvais garçon;* celui qui représentait le roi, *c'estoit ung savetier*. Ainsi, quand la mort vient, ajoute à la lettre Menot, la farce est jouée. Chose singulière! c'est la même parole que prononça Rabelais en mourant, tant il devait y avoir de rapprochement entre la chaire et la satire, tant l'enseignement chrétien, suivant l'esprit humain dans ses plus étranges transformations, puisait alors à une source exclusivement populaire!

Les triviales allusions de Menot sur la mort se présentent souvent sous une

forme digne du *Pantagruel*. Soit qu'il montre sans façon le prince et les prélats, qui *s'en vont le grand gallot ad omnes diabolos*, soit qu'il crie à la truande que les jeunes filles qu'elle a séduites lui serviront en enfer « de bourrées et de cotteretz pour luy chauffer ses trente costes (1), » soit enfin qu'il parle de ces *grands milours* pour lesquels, une fois qu'ils sont sous le pavé des églises, il se dit autant de messes que pour le diable s'il était au cercueil. Mais que font les déclamations du prédicateur à propos de la mort? Ses auditeurs savent bien que la coutume de paradis est comme aux hôtelleries d'Espagne, de payer avant de manger, que celle d'enfer est comme aux auberges de France, de manger puis de payer. Hélas! hélas, les terribles exemples laissent une courte impression; ceux qui écoutent Menot ressemblent au convive qui, voyant son voisin se brûler la bouche avec un mets chaud, s'arrête un instant, puis recommence bientôt. Aussi l'adroit orateur ne se borne pas à ces images, frappantes sans doute de vérité et d'horreur, mais dont la forme inculte prêtait au rire; il emprunte à la terreur ses évocations les plus sombres, à l'émotion ses plus saisissantes paroles. De la sorte le moine franciscain arrive à cette terrible éloquence de la mort qui rappelle quelquefois saint Bernard, et qui présage déjà Bourdaloue et Bossuet.

En présence des générations qui passent, Menot semble saisi d'un vague effroi; la sombre poésie du sépulcre et de la destruction élève, agrandit sa pensée. Sa voix prend un accent plus ferme. Il montre le convoi du roi de France, dans sa lente marche vers Saint-Denis. Le corps est entouré de barons, de gentilshommes, de princes; mais l'ame est seule, seule comme le corps après que le grand-maître, jetant son bâton sur le cercueil, a donné le signal du départ par ces mots : Le roi est mort! Vive le roi! Mais la dernière heure ne sonne pas seulement pour les princes. O Seigneur, Seigneur, dit Menot, nous marchons tous à la mort. La Loire coule sans cesse, mais l'eau d'hier est-elle aujourd'hui sous le pont? Il y a cent ans, pas un homme n'existait de ce peuple qui est maintenant dans la ville. A cette heure, c'est moi qui vous prêche; dans un an peut-être un autre vous prêchera. Où est le roi Louis, monarque redouté, et Charles, qui, dans la fleur de sa jeunesse, faisait trembler l'Italie. Hélas! ils pourrissent tous deux dans le cercueil; et vous, jeunes filles, qui admirez votre beauté, ne savez-vous pas le *Roman de la Rose?* ne vous souvenez-vous pas de Mélusine et de tant d'autres femmes qui furent belles comme vous? Nous mourons tous, et comme l'eau nous fondons dans la terre.—Cela ne rappelle-t-il pas les vers de Villon et le charmant refrain :

Mais où sont les neiges d'antan?

Mondains, s'écrie encore textuellement Menot, vos pères se putréfient

(1) On trouve, dans un autre sermon, une apostrophe plus violente encore sur le même sujet : « Malheureuse truande, tison d'enfer, *credis tu quod cum maledicta anima tua damnata fuerit ad penas eternas, quod Deus sit contentus. Non, non; angebitur pena tua;* tu prendras ton corps puant, infect, et plus corrumpu que une savate vieille » (*Serm. Par.*, folio 90.)

dans le linceul! Mais ils étaient vieux, dites-vous, c'est ce que je veux! Car après les vieux viendront les jeunes.—Grandes dames, quand vous visiterez le caveau où sont les tombes de vos pères, dites aux hommes couchés dans ces bières : « Quel méchant vous a ainsi dépouillé et ne vous a laissé qu'une chemise nouée autour des reins, comme à un misérable truand? » Et il vous sera répondu : « Je suis ver et non homme, l'horreur des vivans, l'abjection du monde; quand vous serez étendues là, comme nous, sous ces froides pierres, qui pourra reconnaître votre tête de reine ou de duchesse, de celle de l'humble servante qui lave la vaisselle de vos tables? » — On le voit, l'apostrophe ne manque jamais à Menot, et l'élève quelquefois à une grande hauteur, comme quand sa voix, avec une énergie et un mouvement dont on retrouve des traces dans Massillon, retentit pleine d'éclat dans ces paroles : « Vrai Dieu! si le Christ était à ma place dans cette chaire, comme il était sur le Golgotha, le croiriez-vous? O mort, que tu serais douce à ceux auxquels tu as été amère! Si les damnés pouvaient obtenir quelque chose de Dieu, que demanderaient-ils? Le retour sur la terre? Non certes. Le paradis? Non, parce qu'ils ne l'ont pas gagné. Eh bien! eh bien! je vous déclare qu'ils demanderaient la mort. Seigneur, n'est-ce pas une horrible misère que ceux qui ont tant aimé la vie, réclament la mort sans l'obtenir? »

Des récits, tantôt vrais, tantôt empruntés aux plus rêveuses légendes, viennent, à chaque page des sermons de Menot, réveiller l'effroi et exciter par l'épouvante à la pénitence. Ici c'est un prêtre impie qui tombe mort sur les marches de l'autel, là c'est le tableau hideux de l'agonie chez les pécheurs non repentans. Des crapauds viennent s'accroupir sur leur poitrine et les regardent. On dirait les images affaiblies d'une vision de Dante. Les démons quittent l'enfer, se pressent et mugissent autour de l'impie mourant et livrent à son ame les plus rudes assauts. L'ame, étourdie de leurs attaques, ressemble alors, au dire du prêcheur, à la perdrix poursuivie par les chiens et les faucons. Le pauvre oiseau tourne comme en vertige, bat de l'aile et se jette dans les buissons. La pauvre ame aussi se réfugie *dans le cœur;* mais les démons l'y suivent et l'en chassent, et alors il s'accomplit dans l'homme de si terribles mystères, qu'il perdrait l'intelligence, s'il lui était donné de se souvenir et de revenir au monde.

Après la mort, l'enfer, l'horreur de ses supplices, les damnés étouffés dans les vapeurs du soufre et se brûlant entre eux par le contact, comme des charbons qui s'enflamment dans un même foyer, le jugement, ces grandes assises de Dieu, cet arrêt sans appel, selon l'expression du prêcheur, toutes les terreurs du monde en ruines, tous les mystères de l'autre vie apparaissent dans Menot, comme dans le tableau de Michel-Ange. Entendez-vous les gémissemens de la création tout entière? Voyez-vous ces vitres se briser, dit Menot en montrant sans doute les magnifiques vitraux de Saint-Gatien de Tours, dont les deux tours jumelles s'achevaient cette année même (1),

(1) Chalmel, *Histoire de Touraine*, III, 442.

les voûtes de cette église frémissent et s'écroulent, les morts soulèvent leur pierre, les cheveux des vivans se hérissent, et le Christ descend sur les nuages, tenant dans ses bras la croix qui a sauvé le monde. Mais cette croix brisée en mille fragmens par la piété des peuples, cette sainte relique dispersée en tant de lieux, comment se retrouvera-t-elle en entier? De même que la poussière des corps consumés dans le sépulcre, de même que les os brisés sur les champs de bataille, les morceaux de la vraie croix sortiront des ossuaires d'or, des reliquaires des princes, et se réuniront au ciel.

Les fragmens de Menot que nous avons cités, *curieusement déduits, abstraits et quintessenciés*, comme on disait au XVIe siècle, tous ces centons scrupuleusement empruntés au texte même, mais rapprochés ici et comme juxta-posés en un ordre rationnel, peuvent sans doute donner une idée du procédé simple, sans art, plein de naïveté, de rudesse et de mauvais goût, qui caractérise les prédicateurs de cette époque. Dès que Menot a énoncé un principe, il en vient à l'application, et sa pensée se traduit aussitôt en une image prise, sans apprêt et sans intermédiaire, à la vie de chacun. Il enserre son enseignement dans les proportions rétrécies d'une causerie populaire, et il est facile de voir que cette méthode est le résultat d'un système arrêté, et qu'en ces familiers récits il y a volonté et préméditation. Menot s'adressait au peuple; comment n'eût-il pas parlé son langage? Ainsi, quand il prêche les Tourangeaux, c'est à des traits, à des histoires tirés des chroniques de leur ville même, qu'a recours le prédicateur. Toujours il leur parle d'eux ou de leurs pères. Des rives de la Loire aux murs de cette vieille abbaye de Saint-Martin, qui avait les rois de France pour abbés perpétuels, il place presque exclusivement le théâtre des évènemens qu'il raconte. Par-là, sa parole sauvage et abrupte à la rencontre, est sûre de toucher à des intérêts prochains et vivans, et de remuer les sympathies ou les craintes d'un auditoire, à la portée duquel se met volontiers l'orateur. Pathétique sans prétention, images frappantes, comparaisons familières, apologues amusans, et, comme le Dieu dont il prêche la loi, paraboles cachant un sens élevé sous une enveloppe commune, Menot emploie tous ces moyens à leur tour et n'oublie rien de ce qui peut émouvoir les bourgeois et manans assis devant sa chaire. C'est surtout à la curiosité qu'il s'adresse; il est facile de s'apercevoir qu'il parle aux descendans de ces Franks naïfs, qui arrêtaient les étrangers pour les forcer à leur raconter des histoires.

Mais ce dont cette étude ne peut aucunement donner l'idée, c'est le procédé ingénieux avec lequel Menot groupe à sa manière les faits qu'il raconte, de façon à en faire un petit drame plein de détails, auxquels son imagination vive sait donner un tour original, et dont il gradue habilement l'intérêt, en entremêlant son récit de comparaisons et de plaisanteries analogues au goût du temps. Soit qu'il raconte la Passion, tantôt en une longue allégorie sur la chasse du cerf, pleine de vers de sa façon, tantôt avec une minutie charmante de détails, et une naïve mise en scène qui présage déjà la sœur Emmerich; soit qu'il nous montre longuement la Madeleine *belle, plaine, fringante, vermeille, comme une rose*, et qu'après s'être écrié à propos de sa

vie mondaine : « Vela ung très piteux estat pour une jeune dame! » (1) il nous expose longuement sa conversion, Menot donne à son récit une allure dégagée, il anime et fait jouer ses personnages comme sur un théâtre, et il les rend tellement vivans, qu'il les transforme à son insu en bourgeois du XVIe siècle, comme les miniaturistes et *rubricateurs* dans les belles enluminures de leurs missels, dans leurs *portraitures* sur vélin, habillaient les soldats romains en archers du roi Charles VIII, comme les trouvères dans leurs poèmes célébraient, avec une croix, de l'eau bénite et des religieux, les funérailles de Jules-César (2). Rien n'est plus comique et plus étrange à la fois que son sermon de l'enfant prodigue (3), qu'il peint plutôt comme *ung mignon* et *ung vert gallant* du règne de Louis XII, que comme un dissipateur hébreu. Menot commence par lui donner le costume de 1517, *bottines d'escarlate bien tyrées, la belle chemise fronsée sus le colet, le pourpoint fringant de velours, la tocque de Florence à cheveux pignez,* rien n'y manque. Quand le jeune prodigue sent qu'il a en poche *monsieur d'Argenton*, et que son père *luy a avallé la bride sus le col*, il tient *table ronde aux ungs et aux aultres où riens ny est épargné;* il a *histrions, rotisseurs, truandes a dextris et a sinistris,* auxquelles il donne *les robbes de fin drap,* en sorte que c'est *ung gouffre de tous biens.* Mais quand la bourse fut vide, et *qu'il n'y avoit plus que frire, chascun emportoit sa pièce de monsieur le bragard, chemise et pourpoint, si bien que mon gallant fut mis en cueilleur de pommes, habillé comme ung brulleur de maisons, nud comme un ver.* Alors ses *compaignons sans soucy si ont commencé à dire : aux aultres! Celuy-là est plumé et espluché, et on luy fit visaige de boys.* Menot continue de la sorte et en termes aussi peu recherchés, à décrire la détresse du prodigue, qui, ayant usé *son pain blanc le premier,* fut réduit à la *mangeaille de l'auge aux pourceaulx;* il le montre revenant en son pays *sec comme brésil, avec ung petit roquet qui venoit aux gerrez et vestu comme ung belistre.* Le pardon du père, la jalousie du frère, qui, à propos des fêtes qu'on fait au prodigue, *se plaint de tant de caquet et de tant de haha pour ung malotru, ung marauld,* tout cela fait une comédie assez burlesque, qu'on est étonné d'entendre réciter dans la chaire où avaient parlé Hilaire de Poitiers et Pierre d'Ailly.

Et qui donc osait ainsi transporter le patois de la basoche dans la science parénétique? C'était un pauvre moine franciscain qui prêchait à Amiens et à Montdidier en 1494, à Tours en 1508, à Paris en 1517; un pauvre moine enseignant la théologie dans son couvent, et allant de ville en ville instruire le peuple et anathématiser le vice à la face des puissans du monde. Quoique Menot fût du siècle où l'on persécuta Marot et où l'on brûla Étienne Dolet, il est peu probable que ses allusions téméraires et ses déclamations violentes

(1) *Serm. Par.*, folio 169 et seq. — Réimprimé à part par M. Labouderie, 1832, in-8°.

(2) Roquefort, *État de la poésie française dans les douzième et treizième siècles*, pag. 274.

(3) Reproduit dans le tome VI de la première série des *Mémoires de la société royale des Antiquaires*, pag. 437.

aient troublé le calme de sa carrière laborieuse, puisqu'il ne nous est venu aucun détail de sa vie, et que ses sermons parurent avec un grand succès, moins de deux années après sa mort, en 1519. Les gens de la cour s'inquiétaient peu des déclamations d'un moine obscur, et le haut clergé avait trop à faire de ses bénéfices et de sa vie dissipée, pour prêter l'oreille à la mauvaise humeur d'un prêcheur trivial. Mais les sermons de Menot s'adressaient au peuple, et ils devaient laisser en lui des impressions favorables à la cause éternellement sainte de la morale et de la liberté.

Les pages qu'on vient de lire présentent, si nous ne nous abusons, un tableau assez vrai des mœurs, des croyances et de la situation politique du XVIe siècle. La noblesse féodale y apparaît affaiblie déjà par les efforts de Louis XI; après les attaques de la royauté, viennent les attaques du sacerdoce qui, pour conserver son influence sur la société civile, sent qu'il doit soutenir le peuple contre les oppressions des grands, et que, malgré son respect pour l'ordre établi, il lui faut enfin rendre moins étroite cette alliance de la théocratie et de la féodalité qui dominait sur le monde depuis Charlemagne. Menot n'épargne pas davantage le haut clergé. A la veille des luttes de la Réforme, il flétrit la vente des indulgences, l'ignorance, la simonie, la corruption, qui gagnaient de plus en plus les différentes hiérarchies de l'organisation religieuse. Il montre au doigt, sans craindre le sort de Savonarole, les abus de la cour de Rome, tandis que Borgia et Jules II sont assis dans la chaire de Saint-Pierre. Enfin, par une impartialité digne de remarque, au moment où il semble s'efforcer d'appuyer l'église sur le peuple même, Menot ne pardonne à aucun des vices de la bourgeoisie. Le tiers-état n'a plus chez lui ce caractère désintéressé et énergique, ce dévouement intègre à la cité, cette simplicité de mœurs, qu'on lui trouve au temps de l'affranchissement des communes, et qui se détachent avec une si admirable couleur dans les *Lettres* d'Augustin Thierry. Il est désordonné, ambitieux, plein de vices remuans; il ressemble déjà au peuple qui accomplira la Ligue. Remarquons aussi, au point de vue moral et littéraire, qu'à chaque époque les mêmes classes d'esprit sont représentées; le genre de Menot semble se retrouver toujours, surtout dans le peuple. Mais à certains momens telle ou telle classe prend le dessus et tient le dez. Au XVIe siècle, ce fut l'esprit grotesque qui domina.

Quoi qu'il en soit, la noblesse, le clergé et ce tiers-état, qu'on ne trouve presque jamais nommé dans les sermons du moyen-âge, se dessinent chez Menot chacun en leur attitude, et déjà avec quelques-unes de ces passions haineuses, qui, un moment calmées sous le sceptre ferme de Louis XIV, lutteront toujours sourdement, jusqu'à ce qu'elles soutiennent enfin un sanglant combat dans la révolution française.

CH. LABITTE.

BULLETIN.

Il était évident que la note présentée par M. le duc de Montebello au directoire fédéral, serait blâmée par toute l'opposition. Un grand débat s'est élevé d'abord sur la question d'initiative. M. de Montebello avait-il présenté cette note de son propre mouvement, en demandant préalablement l'aveu du cabinet, ou bien cette note lui avait-elle été envoyée par le ministère? La différence était grave, en effet, et, dans la disette de nouvelles, par conséquent de motifs d'attaque où se trouve l'opposition, il était important de tirer de celle-ci tout le parti possible.

Peu importe, ce nous semble, de qui vient cette note, si notre ambassadeur en Suisse l'a signée, et si le ministère l'approuve, en la faisant publier lui-même. Les choses se sont passées, sans nul doute, selon l'ordre ordinaire en pareil cas; et cette mesure n'a certainement été prise que d'après les indications qui se trouvaient dans les dépêches de l'ambassadeur. Pour la note elle-même, elle est ce qu'elle devait être, ferme et modérée, et ce n'est guère qu'en Suisse, peut-être, dans quelques cantons démocratiques à l'excès, et en France, dans l'opposition, qu'on pourra la blâmer. La plupart des journaux anglais ont déjà approuvé cette note, et, parmi nous, quelques feuilles de l'opposition elle-même, faisant un acte de bonne foi, ont reconnu que M. Louis Bonaparte devait opter entre son titre de citoyen suisse et celui de citoyen français, subir la loi des réfugiés politiques ou renoncer à ses prétentions, toujours absurdes dans les deux cas, mais plus absurdes encore de la part d'un citoyen du canton de Thurgovie.

Un ami de M. Louis Bonaparte, lequel ami est un citoyen suisse, sans doute, car s'il était notre concitoyen, il ne parlerait pas, apparemment, comme il le fait, *des prétentions absurdes du cabinet français*, cet ami demande comment le neveu de l'empereur Napoléon aurait pu renoncer à son titre de citoyen français. C'est là, justement, ce qui fait le sujet de la réclamation de notre gouvernement, et ce qui se trouve parfaitement expliqué dans la note de M. de Montebello, où il est dit que la Suisse ne saurait permettre à M. Louis Bonaparte de se dire Français, toutes les fois qu'il conçoit l'espérance de troubler sa patrie, et citoyen de Thurgovie quand le gouvernement français veut prévenir le retour de ses criminelles tentatives.

On voit que cette qualité de Français que M. Louis Bonaparte réclamait à

Strasbourg, et que réclament pour lui ses amis, ne lui est pas ici contestée; mais, s'il parvient à la conserver, il ne saurait désormais se soustraire, en France, aux lois qui concernent les personnes de sa famille et que la tolérance du gouvernement ne doit pas laisser tomber dans l'oubli quand on s'efforce de l'attaquer en face. Si ses prétentions sont admises, M. Louis Bonaparte ne sera plus qu'un réfugié politique, et, dès lors, la France se trouve en droit de réclamer son expulsion d'un pays si voisin, où il s'est fait le centre de menées anarchiques.

Mais, tandis que les amis de M. Louis Bonaparte réclament pour lui la qualité de citoyen français, le député de Thurgovie le revendique, dans la diète de la confédération, comme un citoyen suisse, et insiste pour le rejet des réclamations de la France. Ceci montre l'esprit qui règne parmi les meneurs de ce petit état de Thurgovie, esprit qui a été jusqu'à s'opposer à l'exécution du chemin de fer de Bâle. D'après la décision de la diète, la note du gouvernement français a été envoyée à l'état de Thurgovie. Il est facile de prévoir sa décision; mais le directoire fédéral, qui représente la confédération suisse, est animé d'un autre esprit, et il jugera mieux que les représentans de l'état de Thurgovie, de la portée de la réponse qui sera faite à la France. Deux députés, celui de Bâle-Ville et celui de Genève, se sont montrés plus éclairés et plus dépouillés de passions que la plupart de leurs collégues, et il faut regretter, dans l'intérêt même de la Suisse, que leurs voix n'aient pas eu plus de retentissement. Les explications du député de Thurgovie ne semblaient pas suffisantes au député de Bâle, et elles ne le sont pas en effet. Ce député insistait pour savoir si les lois de Thurgovie avaient prévu le cas qui se présente. Le devoir d'un citoyen thurgovien est de défendre la Suisse, disait-il; ne renonce-t-il pas à cette qualité en se déclarant prétendant au trône de France? Le député de Bâle voulait donc que Thurgovie obligeât M. Louis Bonaparte, comme citoyen de cet état, à s'abstenir de toute tentative contre la France, et que l'état de Thurgovie présentât une déclaration formelle à ce sujet. On accuse, il est vrai, le député de Bâle-Ville de faire partie d'un canton aristocratique; mais quelle singulière preuve d'esprit démocratique donne donc l'état de Thurgovie en déployant tant de partialité en faveur d'un de ses citoyens qui joue le roi sur son propre territoire, qui a des chambellans et presque des gardes, et qui ne regarde la qualité de membre d'une république que comme une transition au rôle d'empereur qu'il avait déjà commencé puérilement à jouer en France?

Aux yeux de quelques écrivains de l'opposition et dans certains journaux qu'on dirait écrits par des citoyens suisses, c'est la France qui a tort. On est contre elle avec les députés de Thurgovie, de Vaud et de Bâle-Campagne. Le président de la diète, qui représente Lucerne, et qui a voté pour le rejet de la réclamation, leur semble blâmable d'avoir dit qu'il ne souhaitait pas à la Suisse beaucoup de républicains de l'espèce de M. Louis Bonaparte; et les plus modérés se bornent à dire que M. Louis Bonaparte doit opter entre la qualité de citoyen suisse et celle de citoyen français.

Si l'option dépend de M. Louis Bonaparte, nous croyons qu'elle est toute faite par l'échauffourée de Strasbourg. M. Louis Bonaparte a manqué à la Suisse et à la France, en cette occasion, comme l'a bien dit le président de la diète. En se déclarant souverain de la France, il s'est démis de sa qualité de citoyen suisse, comme il avait renoncé à sa qualité de citoyen français, en se faisant admettre aux droits civiques dans le canton de Thurgovie. C'est dans cette seconde transformation que le trouverait la note du gouvernement français, si le principe de l'option était posé par la diète elle-même, comme on semble s'y préparer. En subissant les suites de la clémence qu'elle a exercée envers le jeune Louis Bonaparte, la France avait toutefois le droit de demander son expulsion de la Suisse; et il ne s'agit pas de savoir si, depuis 1830, le traité d'extradition a cessé d'exister, mais si le droit des gens permet à un état de souffrir dans son sein des étrangers qui troublent la tranquillité des états voisins. Or, le droit des gens est formel à cet égard.

Puisqu'on a reproché, dans la diète, à la France, l'acte de clémence dont M. Louis Bonaparte a été l'objet, nous ne nous étonnons pas qu'on ait tiré parti contre elle de l'abolition de l'acte du 18 juillet 1828, abolition qui eut lieu en 1833 à la demande formelle de la France. Ce n'est pas la première fois que la France de 1830 se voit reprocher sa noblesse et sa générosité. Mais la France n'en appelle pas à des actes abolis; elle ne réclame rien au nom de sa clémence et de sa longanimité; ce qu'elle veut, c'est la mise en pratique des premières maximes sur lesquelles se fondent les rapports inter-nationaux; c'est une satisfaction qu'un député, peu favorable à la France, celui de Neuchâtel, a cependant rendue autant qu'il était en lui, en disant que le droit des gens impose à la Suisse l'obligation de ne pas tolérer dans son sein des actes qui pourraient compromettre la tranquillité de ses voisins. La tentative faite à Strasbourg constitue suffisamment un de ces actes, il nous semble; et la lettre de M. Louis Bonaparte à M. Laity écarterait toute idée de prescription, si elle pouvait avoir lieu en pareil cas. Il est donc bien inutile de rechercher si le château d'Areneberg est actuellement un foyer d'intrigues; les représentans de l'état de Thurgovie sont bien maîtres de tirer un voile favorable sur ce qui s'y passe; peu importe si M. Vaudrey est venu en Suisse avec un passeport français; peu importe encore que l'acte de 1828 soit aboli, la France n'invoque que le droit public, le droit des gens, les notions qui sont la base des rapports des états entre eux. La Suisse voudrait-elle les méconnaître? Sa réponse nous le dira.

Outre les dispositions qui se sont manifestées dans la diète helvétique en cette occasion, nous y avons remarqué une combinaison nouvelle qui touche encore plus à la politique générale qu'à la France en particulier. Il y a quelques années, quand M. de Rumigny remplissait les fonctions d'ambassadeur près de la confédération, les cantons dits démocratiques se regardaient comme placés sous la protection de la France. Aujourd'hui, ce sont précisément ces cantons qui ont voté contre elle, tandis que les cantons conservateurs se sont jetés dans une voie contraire. Ne serait-ce pas qu'il s'agit ici d'une ques-

tion de tranquillité générale, et que la cause, dont on entreprend la défense, est moins la cause de M. Louis Bonaparte que celle de tous les agitateurs, quels que soient leurs desseins? Si la majorité adopte ces sentimens, il suffira désormais de se faire admettre comme citoyen dans un canton de la Suisse, pour trouver, au milieu de ses montagnes, un asile sûr contre tous les gouvernemens qu'on serait allé troubler. Et demain, s'il plaisait à M. Louis Bonaparte de réclamer, à titre d'empereur légitime des Français, la royauté d'Italie, qui appartenait à Napoléon, et d'aller tenter à Milan une expédition dans le goût de celle de Strasbourg, le canton de Thurgovie lui ouvrirait sans doute encore les bras, et opposerait ses redoutables décisions et ses arrêts sans appel aux réclamations de l'Autriche! C'est là cependant la conséquence la plus immédiate des principes qui semblent prévaloir aujourd'hui dans la diète helvétique. Nous en livrons l'appréciation au directoire de la confédération.

L'opposition, d'abord si unanime pour approuver la décision du gouvernement français à l'égard du Mexique, commence à trouver le blocus un peu long, et à se plaindre qu'on n'en finisse pas au plus vite. Une feuille de Brest donne des détails qui prouvent que cette expédition est conduite avec toute la sagesse et la vigueur possibles. M. le baron Deffaudis, notre ministre plénipotentiaire, vient d'arriver à Paris. On peut entendre les éloges qu'il fait de nos marins, et de la conduite du commandant de l'expédition, M. Bazoche. Les chances qu'offrait l'attaque du château de Saint-Jean d'Ulloa, n'ayant pas été jugées assez favorables, le blocus a dû continuer, et peut-être déjà le gouvernement de la république mexicaine a-t-il consenti à se rendre à l'ultimatum qui lui était proposé, sans qu'il ait été besoin d'en venir au bombardement. A Buenos-Ayres, notre marine est également en devoir de faire respecter les droits des citoyens français, des citoyens laborieux et paisibles qui, loin de troubler la tranquillité des autres nations, travaillent à leur prospérité, en portant chez elles les objets de notre commerce et nos procédés industriels.

Comme il faut, pour la plus grande gloire de l'opposition, que la France éprouve toujours quelque confusion de ses actes vis-à-vis de l'étranger, n'a-t-on pas avancé tout récemment que M. Fabricius, chargé d'affaires de Nassau, et faisant l'intérim de la légation des Pays-Bas, avait réellement dupé le gouvernement français, et s'était procuré, par le moyen du sieur Chaltas, quelques pièces qui sortent véritablement de la chancellerie des affaires étrangères. Un journal légitimiste va même jusqu'à dire que des infidélités de ce genre ont été commises au profit de quelques autres diplomates d'un rang plus élevé que celui de M. Fabricius. C'est pousser bien loin la haine qu'inspire un gouvernement, que d'envelopper ainsi dans ses attaques les hommes qui devraient être le plus à l'abri de pareils soupçons. Grace au rang qu'ils occupent dans l'estime publique, ce serait déjà les offenser que de répondre. Il nous suffira de dire que, dans toute l'Europe peut-être, on ne trouverait pas une réunion d'hommes plus intègres, plus entièrement dévoués à leur mission, et plus

pénétrés de l'importance de leurs devoirs, que les fonctionnaires à qui se trouve si justement confié le secret des affaires diplomatiques. La ruse de M. Chaltas et la duperie de M. Fabricius ont été même plus complètes qu'on ne pense; car ce dernier ayant pressé M. Chaltas de le mettre en rapport avec l'employé du ministère des affaires étrangères, qui livrait les dépêches, M. Chaltas lui amena, sous ce titre, un individu que M. Fabricius crut, dans sa préoccupation, avoir rencontré dans les salons du ministère. Nous ajouterons que c'est le gouvernement français qui a formellement demandé le rappel de M. Fabricius.

On commence à s'apercevoir que M. le maréchal Soult est loin de vouloir se prêter aux projets de ceux qui cherchent à l'entourer. L'extrême gauche, en le conviant chez M. Laffitte, espérait le faire passer pour le chef actuel de l'opposition et le restaurateur du gouvernement constitutionnel, qui périclite si gravement, au dire de quelques journaux. Le maréchal consentait bien, sans doute, à oublier qu'il avait été autrefois l'objet de rudes attaques de la part de ceux qui s'éprennent aujourd'hui si subitement de sa gloire et de sa capacité; mais il n'a pas voulu se prêter à leur servir d'instrument. Avant de quitter Paris, le maréchal a dîné, mardi dernier, chez le président du conseil avec un grand nombre de diplomates et de fonctionnaires, et l'on a pu remarquer les bons rapports qui existent entre lui et le ministère.

Tous les journaux, sur des bruits de ville assez inexacts, ont annoncé que M. Molé aurait l'honneur de recevoir le roi au château de Champlâtreux, le dimanche 12 de ce mois. C'est hier, samedi, que le roi et sa famille ont passé quelques heures dans la belle propriété du président du conseil. De grands apprêts avaient été faits, depuis huit jours, par M. Molé, dans cette magnifique demeure, pour y recevoir dignement ses augustes hôtes. Cette faveur a déjà valu à celui qui en est l'objet les suppositions injurieuses de quelques feuilles assez mal inspirées.

— Jeudi dernier, l'Académie Française a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. le ministre de l'instruction publique, directeur. La séance s'est ouverte par un rapport du secrétaire perpétuel sur les ouvrages couronnés. On le sait, personne ne se tire plus habilement que M. Villemain des difficultés académiques. Juger en public, et par la parole, des livres dont les auteurs sont présens et qui ont déjà obtenu le suffrage trop souvent facile de l'Académie; toucher au vrai en n'effarouchant aucune susceptibilité, et savoir maintenir, dans un discours officiel, son jugement personnel, quelquefois différent, c'est une tâche bien épineuse et dont s'acquitte toujours, avec une merveilleuse grace, l'esprit si finement railleur de M. Villemain. Les applaudissemens ne lui manquent jamais, car on ne se lasse pas de l'entendre; mais le rôle de la critique est plus difficile. Elle a épuisé toutes les formules pour louer la malice philosophique et le bon goût exquis de sa spirituelle parole. En parlant de l'essai si médiocre de M. Alletz, sur la démocratie (ce *livre honnête*, comme le jugeait d'un mot M. Royer-Collard), M. Villemain a

été plein d'une piquante causticité, car la médaille de M. Alletz vaut presque l'élection de M. Viennet. A propos du *Pie VII* de M. Artaud, et des éloges de Gerson, et en rappelant ces deux caractères si grands, l'un par la résignation dans les persécutions politiques, l'autre par l'élévation contemplative, M. Villemain a rencontré, comme toujours, d'éloquentes paroles qui ont été fort applaudies. A ce charmant rapport a succédé la très ennuyeuse lecture de deux fragmens des éloges couronnés. Nous ne voudrions pas juger ces travaux sur une première et partielle audition, mais le morceau de M. Faugère nous a paru bien commun, bien flasque; celui de M. Dupré-Lasalle, quoique moins vulgaire, nous a semblé cependant être bien loin aussi de la hauteur philosophique et de la rigueur historique qu'exigeait le sujet. M. de Salvandy, directeur, a ensuite, et pour clore la séance, lu son rapport sur les prix de vertu. Après un exorde où la chaleur et les traits brillans n'ont pas fait défaut, M. le ministre de l'instruction publique a raconté, dans un discours vif et animé, les différens dévouemens qui, selon le jugement de l'Académie, ont mérité les prix légués par M. de Monthyon.

Ces sortes d'exposés, excitent d'ordinaire de vives émotions dans l'auditoire; mais cette fois la parole énergique de M. de Salvandy donnait une nouvelle force à ces touchans récits. Quand l'orateur en est arrivé au brave Martin, qui avait élevé dans sa chaumière le dernier descendant du grand Sully, tout le monde s'est levé pour voir le jeune enfant et l'héroïque serviteur. Des larmes sincères étaient dans les yeux de tous, et d'universels et longs applaudissemens ont éclaté, quand M. de Salvandy s'est écrié, en s'adressant au jeune de l'Aubespine : « N'oubliez pas qu'il vous faut remonter jusqu'à Sully pour trouver près de vous un nom que celui de Martin n'efface pas. » — Au résumé, cette séance est une des plus brillantes qu'ait jamais tenue l'Académie Française.

Le lendemain vendredi, c'était le tour de l'Académie des Inscriptions, présidée par M. Jomard. Une foule nombreuse était venue entendre la notice sur M. Sylvestre de Sacy, par M. Daunou. L'illustre et vénérable savant a obtenu un grand et sérieux succès. La fermeté et l'élégance de son style, la grace sévère de sa phrase, la rigueur élevée de ses jugemens, la sagesse de ses vues, et la gravité simple de cette parole qui a retenti avec honneur dans presque toutes les assemblées publiques depuis 89, ont fait écouter la lecture de M. Daunou avec une religieuse attention, et lui ont valu des applaudissemens bien mérités. La longue et glorieuse carrière, la vieillesse laborieuse de M. de Sacy, ne pouvaient être mieux jugées que par son successeur au secrétariat de l'Académie des Inscriptions, que par le collègue qui, dans d'autres voies, s'est distingué par la même probité austère, par le même dévouement à la science.

FORTUNIO, PAR M. GAUTIER.

Le nouveau roman de M. Gautier, *Fortunio*, signale dans sa manière un double progrès. Interprétation moins triviale du monde sensuel, rupture presque complète avec l'imitation servile, telles sont les qualités qui distinguent *Fortunio* de *Mademoiselle de Maupin* et de *la Comédie de la Mort*. Ce progrès a dû s'accomplir spontanément. Les pastiches lyriques de M. Gautier lui avaient, au prix de l'originalité du style, enseigné l'importance de la dignité dans l'expression; la forme souple du roman, abordée dans *Fortunio*, lui a rendu son indépendance. Si donc *Fortunio* présente à la fois moins de pages triviales que *Mademoiselle de Maupin* et moins de réminiscences que *la Comédie de la Mort*, c'est involontairement et non grace à la réflexion que cette réforme a dû s'accomplir.

Dans *Mademoiselle de Maupin*, le talent de M. Gautier s'est révélé, pour la première fois, sous une forme sérieuse. Ce livre a été son début véritable. Toutes les sympathies de M. Gautier pour l'art splendide et voluptueux, pour les festins radieux du Véronèse et pour les fougueuses batailles de Rubens, pour les costumes et l'architecture de la renaissance et pour la sculpture du siècle de Périclès, *Mademoiselle de Maupin* les a exprimées. Dans son enthousiasme, M. Gautier a oublié qu'une page d'un roman ou d'un poème ne devait pas interpréter la nature par les mêmes procédés que l'œuvre du peintre ou du statuaire. Il s'est étudié à lutter, dans ses descriptions, avec l'éloquence sensuelle des tableaux vénitiens et flamands, avec la hardiesse chaste et poétique des statues d'Athènes et de Milet. Mais la parole, comme la couleur, comme le marbre, comme la mélodie, est une forme distincte qui obéit à des lois spéciales. Appliquer à la poésie les lois de la sculpture et de la peinture, est une tentative aussi téméraire que vouloir douer la musique de la rigoureuse précision du langage. Les parties chastes d'un tableau ou d'une statue cessent de l'être, transportées dans l'ode ou dans le récit, tout comme les parties claires d'un livre trouvent, dans la note, un interprète infidèle.

Mais cette critique, si grave qu'elle soit, n'autoriserait pas une condamnation absolue. La lutte audacieuse de la parole et du marbre pouvait s'éterniser dans une œuvre indépendante et naïve. Malheureusement, dans *Mademoiselle de Maupin*, le défaut presque général de chasteté, de délicatesse, n'est pas racheté par la couleur savante et animée de quelques pages. Les réminiscences de *Notre-Dame de Paris*, et des écrivains du XVIe siècle ont imprimé au style un cachet d'imitation puérile. Si, comme témoignage d'un culte de l'art profond et sincère, *Mademoiselle de Maupin* a droit d'être lu avec intérêt, ce roman, comme œuvre d'art, n'est pas destiné à vivre, et les parties triviales ou prétentieuses qui le déparent le feront justement oublier.

Dans *la Comédie de la Mort*, l'imagination de M. Gautier se montre à la fois plus sévère et plus variée que dans *Mademoiselle de Maupin*. L'art ca-

tholique, apprécié noblement dans *Mélancholia*, rachète les ambitieuses déclamations semées dans *les Vendeurs du Temple* et dans l'*Épître à un Jeune Tribun*. Une inspiration élevée s'allie, dans *le Triomphe de Pétrarque*, à la suavité des contours, à la sérénité du coloris. Toutefois les poèmes et les fantaisies contenus dans ce recueil rappellent presque sans exception, par l'éclat ou la familiarité de la forme, par l'allure énergique ou folâtre, quelques-unes des œuvres les plus populaires de l'école poétique de la restauration. Dans les horizons nouveaux que M. Gautier ouvre à sa fantaisie, il ne s'avance pas d'un vol indépendant. La mémoire lui tient lieu de clairvoyance; au lieu de traduire sa pensée dans des formes nouvelles, il s'attache à rivaliser avec les inventeurs de puissance et d'adresse dans l'emploi des formes qu'ils ont découvertes. C'est pourquoi, si l'on en excepte quelques pages, le recueil de M. Gautier ne saurait fonder sa réputation de poète auprès du public sérieux. Le pastiche, si savant, si parfait qu'on l'imagine, n'est jamais appelé qu'à de frivoles suffrages.

Fortunio ne dément aucune des tendances exprimées successivement sous la forme du roman et sous celle de l'ode, dans *Mademoiselle de Maupin* et dans *la Comédie de la Mort*. L'hymne à la beauté sensuelle, commencé dans ces deux livres, se continue dans *Fortunio* avec la même abondance et la même sérénité. Mais si l'expérience n'a pas enseigné de nouvelles sympathies à l'écrivain, elle a donné à son style une couleur plus ferme et plus égale. Il y a plus d'indépendance et de simplicité dans la forme du nouveau roman de M. Gautier que dans la forme de ses œuvres précédentes.

Décider si le roman de M. Gautier s'adresse à l'imagination, au sentiment ou à la pensée, peut paraître à la première vue une question embarrassante. Derrière les personnages qui s'y agitent, aucune thèse philosophique n'est attaquée ou défendue. Bien qu'il y soit fort question d'amour, il n'est pas dans tout le livre une seule page qui s'adresse au cœur et qui puisse émouvoir. Enfin, la fantaisie ailée, mystique, idéale, telle que l'Allemagne et l'Angleterre l'ont connue, n'a rien à démêler avec ce livre.

Mais il y a dans l'imagination, outre cette face idéale, une partie sensuelle où les formes splendides du monde extérieur se reflètent et se gravent, d'une façon plus ou moins précise, dans leur harmonieuse diversité. C'est à cette partie sensuelle de l'imagination, à cette mémoire supérieure et créatrice que la peinture de Venise et d'Anvers a dû des chefs-d'œuvre impérissables. Puisque le plaisir des yeux peut se purifier et s'anoblir, puisque l'or, le marbre, la pourpre, les tableaux, les meubles éclatans peuvent créer en dehors de la pensée, du sentiment, de la fantaisie idéale, éthérée, des joies qui ne sont ni grossières, ni frivoles; nous n'avons pas le droit de proclamer l'insignifiance de *Fortunio*. Car c'est à de telles joies que l'œuvre de M. Gautier nous invite. Seulement, il est bon de le répéter, la poésie ne s'adresse pas aussi directement que la peinture, à l'imagination sensuelle. De même que la couleur et le marbre sont propres surtout à interpréter la forme et la lumière, de même la parole, par la richesse de ses nuances, par sa singulière

précision, est appelée spécialement à traduire la pensée ou le sentiment. Dans *Fortunio* comme dans ses autres livres, M. Gautier a donc méconnu les conditions de la poésie; il a lutté avec l'art du sculpteur et du peintre, mais non impunément. La lutte était téméraire et la parole a été vaincue.

Dans le personnage de Fortunio, se trouvent réunies toutes les perfections de la matière, tous les dons de la naissance et de la fortune. L'idéal de M. Gautier ne s'est jamais formulé plus nettement. Si Fortunio n'est pas ingrat, la nature et la société ont un droit égal à sa reconnaissance. Dans le ciel, une étoile bienfaisante protége sa destinée; sur la terre, entouré d'esclaves qui l'adorent, d'amis qui le chérissent; joignant une beauté merveilleuse à une naissance illustre, à une fortune inépuisable, il n'a jamais connu le désir et ne s'est jamais lassé de la jouissance.

Après avoir vécu dans l'Inde et avoir partagé sa jeunesse entre les chasses aux tigres, les danses des bayadères et les rêveries de l'opium, Fortunio a trouvé plaisant de faire succéder à ces voluptés barbares les joies de la civilisation la plus raffinée; il est donc venu en Europe; il a visité Londres et Paris. Dans ce monde nouveau, ce que l'on nomme élégance ne paraît à Fortunio que de la mesquinerie; il trouve les hommes ridicules et les femmes laides; il prend les grands seigneurs pour des mendians. Toutefois, grace à la souplesse de son caractère, il s'accommode bientôt des frivoles distractions qui lui sont offertes.

Musidora, que Fortunio rencontre à un souper, chez un de ses amis, le comte Georges, est la seule femme d'Europe sur laquelle s'arrêtent ses regards. Musidora vient d'avoir dix-huit ans, et sa beauté noble et chaste rappelle les créations de Thomas Moore. Les anges du poète irlandais ne sont pas doués d'une pâleur plus divine et d'une plus suave mélancolie. Indifférente au rire des convives, à l'éclat de la fête, elle semble, parmi les débauchés qui l'entourent, une statue de la pudeur égarée dans un mauvais lieu. Cependant, à dix-huit ans, il n'y a plus rien de nouveau pour Musidora que la vertu. Elle marche dans le vice d'un pas fier et nonchalant. Dans sa folle vie de courtisane, elle n'a noué que des liaisons d'intérêt ou de caprice. Douée d'un sentiment profond de la beauté, elle n'éprouve, pour la plupart des hommes, que du mépris ou du dégoût. La délicatesse excessive de son organisation l'a donc préservée long-temps de l'amour. Mais la vue de Fortunio triomphe de son indifférence. Jusqu'à ce jour, Musidora, dans sa froideur obstinée, dans son dédain et ses caprices, a moins été une femme, une jeune fille, qu'un enfant hautain et rusé. De ce jour, la vie d'une femme commence pour elle; l'amour succède à l'égoïsme, elle a reconnu son vainqueur, et voudrait rayer de sa vie tous les jours qui n'ont pas appartenu à Fortunio.

Malheureusement Fortunio échappe comme un rêve aux recherches patientes de Musidora. Depuis la soirée où elle l'a vu pour la première fois, il a été invisible à ses amis. Personne ne connaît sa demeure; aux demandes réitérées de ses compagnons, Fortunio oppose une discrétion inébranlable. Ils se sont habitués peu à peu à le voir apparaître et disparaître sans pouvoir

apprendre où il va, d'où il vient. Musidora doit se résigner : Fortunio n'a pas voulu la revoir et le mystère de son absence ne peut être pénétré.

Fortunio personnifie donc la volupté satisfaite; Musidora peut signifier la curiosité et le désir. Ces deux types remplissent-ils les conditions du roman? Y a-t-il dans la volupté insouciante et calme, suppliée par le désir, matière à des émotions dignes de la poésie? Nous ne le pensons pas. Rien n'est noble et chaste, à la vérité, comme les statues antiques de la volupté et de l'amour. Mais le roman n'est pas dans les mêmes conditions que la sculpture. Le marbre pouvait seul purifier le trouble de Musidora, la sérénité de Fortunio; la parole, interprétant le désir et la joie des sens, a manqué de noblesse et de pudeur.

Au moment où Musidora, désespérée, se décide à quitter la vie, une lettre de Fortunio lui est remise. Il veut la revoir; il l'attend le soir même. Musidora passe au même instant de la tristesse la plus profonde à la gaieté folle; elle croit se réveiller d'un long sommeil, et salue avec une gaieté naïve les premières joies que son cœur ait goûtées. La nature lui paraît transformée et rajeunie; elle lit de joyeuses promesses dans l'azur du ciel, dans la verdure naissante; elle parcourt avec la rapidité de l'éclair la route qui la sépare de Fortunio, et, pendant le trajet, d'ineffables rêveries occupent son impatience. Le lecteur pourrait croire un moment que les émotions du cœur vont prendre dans cette histoire la place que les émotions des sens y ont occupée jusqu'alors; mais cette attente est bientôt déçue.

Dans le chapitre suivant, l'habitation de Fortunio est minutieusement décrite. La joie des amans réunis n'occupe qu'une place fort secondaire dans des pages remplies par l'énumération des ornemens, l'inventaire des meubles, la description du souper. L'enivrement de Musidora, la paresseuse sensualité de Fortunio, n'étaient pas, à la vérité, un thème heureusement choisi. Les joies des sens, quand elles ne sont pas purifiées par le sentiment, offrent au poète l'alternative de la grossièreté ou de la froideur. A qui dédaigne en ce cas la fadeur et la monotonie de Dorat, il ne s'offre plus que la cynique abondance de l'Arétin. M. Gautier a sans doute éludé spirituellement la difficulté. Il a oublié les personnages pour décrire les meubles, pour discuter le programme du souper, l'élégance du service et le parfum des vins. Mais s'il avait abordé l'obstacle au lieu de l'éviter, il aurait été contraint assurément, sous peine d'exciter l'ennui ou le dégoût, de faire intervenir dans l'ivresse des sens l'émotion du cœur.

Le dénouement est inattendu. Le souvenir de la vie passée de Musidora trouble la joie de Fortunio. De la jalousie, Fortunio passe au dégoût. Après avoir brûlé la maison donnée à Musidora par un ancien amant, il lui arrive d'oublier un jour cette maîtresse si chère pour une des esclaves qu'il a ramenées de l'Orient. Musidora se suicide en recevant une lettre anonyme qui lui annonce la mort de Fortunio.

Si *Fortunio* ne nous était donné pour une fantaisie, nous pourrions condamner, au nom de la vraisemblance, le suicide de Musidora. Pourquoi, en

effet, prêter au désir inassouvi les angoisses sacrées de l'amour? La satiété devait suffire à dénouer la liaison de la courtisane et du voluptueux. Mais, ce motif de blâme écarté, il s'en présente un autre, car le dénouement choisi par M. Gautier n'est pas en harmonie avec la sérénité générale de sa composition.

Quoi qu'il en soit, on rencontre dans cette dernière partie les meilleures pages du roman. L'imagination de M. Gautier se montre pleine de verve dans la description du palais mystérieux où Fortunio vient oublier, au milieu d'un peuple d'esclaves et des magnificences de l'Orient, la froideur et la trivialité de nos mœurs. Grace à des précautions infinies, ce palais est dérobé à tous les regards. Entouré de maisons désertes, dont les façades le protégent, il est aussi introuvable que l'Eldorado des anciens voyageurs, dont il porte le nom. Nous n'aborderons pas la revue détaillée de ses merveilles. Nous ne parlerons ni de la serre immense qui englobe le palais et procure au voluptueux possesseur une atmosphère à sa guise, ni des rosées odorantes qu'on fait jaillir à volonté de ce ciel de cristal, par des tuyaux invisibles, ni de ces dioramas exécutés d'une façon si merveilleuse, grace auxquels Fortunio, en se réveillant, peut, selon sa fantaisie, saluer de sa fenêtre les dômes de marbre de Venise, les îles fleuries du golfe de Naples, les pagodes de Benarès, ou les agrestes hameaux de la Suisse. Cette description et la lettre où Fortunio annonce à Radin-Mantri son retour dans les Indes, font oublier l'insignifiant récit de la mort de Musidora, et terminent spirituellement le volume.

L'idée ne viendra à personne de chercher le sens de cette fantaisie. L'anathème prononcé contre le siècle, au nom des yeux révoltés, de la beauté sensuelle méconnue, aurait quelque gravité, si le cri de l'ame était venu se joindre au cri des sens. Mais, nous le répétons, le parti le plus sage est de ne voir dans *Fortunio* aucune arrière-pensée philosophique. C'est avec les peintres, non avec les penseurs, que M. Gautier a lutté. L'imagination, pour écrire *Fortunio*, s'est suffi à elle-même; elle a repoussé l'aide du sentiment et de la réflexion.

Mais si l'on s'interdit d'examiner la valeur philosophique de ce roman, il n'est pas hors de propos d'en discuter la forme, et, sur ce sujet, nous avons, en finissant cet examen, deux observations à faire. D'abord, le choix que M. Gautier a fait de l'époque actuelle pour y transporter ses personnages et ses tableaux, a exercé, sur l'ensemble de son œuvre, une fâcheuse influence. Le dandysme moderne, représenté par le comte George et ses amis, embarrasse inutilement le roman, et en trouble l'harmonie. Ensuite, le style de M. Gautier, souple, abondant, facile dans la description, est d'une grande médiocrité dans le dialogue. Il serait à désirer, pour la valeur poétique de *Fortunio*, que les entretiens prétentieux des convives de George et les froides causeries de Musidora et de son amant disparussent du livre. Le vide serait à peine senti; car il n'y a d'important, on le voit, dans *Fortunio* que la partie pittoresque.

D. M.

F. Bonnaire.

ORIGINAUX DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Le Marquis de Mariamé.

Peu de temps avant la mort de M. le cardinal de Richelieu, il y eut un matin bien du vacarme dans le cabinet de travail à Ruel. Un envoyé d'un petit prince allemand, qui était venu avec un sauf-conduit, attendait, pour la troisième fois, à la porte du ministre. Cet homme cria si fort contre les gardes que M. le cardinal lui donna audience pour se débarrasser de ses importunités; mais son éminence lui montra une mine si grise, que si c'eût été une personne de la cour de France, elle en eût éprouvé une cruelle peur.

— Monsieur, dit le ministre, qu'avez-vous à me demander? Vous avez vu le roi; il vous a promis justice; il vous l'accordera, s'il lui plaît. Je n'ai pas le loisir de songer à des affaires de cotillon.

— Monsieur le cardinal, répondit l'Allemand sans s'effrayer, c'est le roi qui promet et c'est vous qui tenez parole. Nos états sont en guerre; mais si un ravisseur amenait chez nous une princesse de France, le comte d'Isembourg, mon maître, est homme d'honneur et il vous donnerait satisfaction.

— Eh bien! trouvez-moi donc le chevalier de Massaube, et je le punirai.

— Si votre police le voulait, elle aurait bientôt découvert le coupable. On l'a vu, il y a trois mois, à Orléans avec Mme la comtesse. Je

ne puis concevoir que vous donniez protection à ce misérable qui fut pendu en effigie pour avoir volé la solde de sa compagnie, quand il était à votre service.

— Ouais! il a volé nos troupes! s'écria le cardinal en relevant ses sourcils gris jusqu'à sa calotte de velours. J'ignorais cela. Attendez ici un moment, je vous prie, on va vous donner satisfaction sur l'heure.

Son éminence parla bas à l'oreille du capitaine des gardes, et environ dix minutes après cela, deux porte-piques amenèrent un garçon mal accoutré qu'on reconnaissait néanmoins pour un gentilhomme à sa bonne tournure.

— Monsieur de Massaube, dit le cardinal, voici l'envoyé du comte d'Isembourg dont vous avez enlevé la femme. Je vous aurais peut-être pardonné cette escapade; j'aurais peut-être répondu qu'on ne saurait faire trop de mal de toutes les façons à des ennemis éternels comme le sont pour nous les impériaux; mais j'apprends que vous étiez passé en Allemagne avec l'argent de votre compagnie. Votre affaire est mauvaise, monsieur.

— Permettez-moi de dire un mot, monsieur le cardinal, reprit le gentilhomme. Je suis passé en Allemagne, il y a dix ans, sans emporter une maille de la solde de mes troupes. Il manquait trois hommes dans le cadre de ma compagnie lorsqu'un officier du roi vint faire une revue. Je remplaçai ces trois hommes par de faux soldats. On prétendit que c'était un jeu pour toucher plus d'argent qu'il ne m'en revenait; mais c'était pour la bonne mine du corps. L'inspecteur me dit des injures; je lui cassai sur les épaules une fourchette à mousquet. Il fallut passer le Rhin à la hâte. Voilà toute l'affaire, je vous le jure, monsieur le cardinal, par l'honneur de mon oncle, le marquis de Massaube, qui mourut à Coutras sous les yeux du feu roi. En arrivant à Cologne, je fus bien reçu du duc de Lorraine qui me donna un régiment; mais je n'aimais pas à tourner la pointe de mon épée du côté de mon pays, et j'ai saisi l'occasion de quitter le service. Son altesse le comte d'Isembourg me voyait avec plaisir. Sa femme conçut de l'amitié pour moi parce que je jouais proprement du téorbe et qu'un Français a toujours meilleur air qu'un Allemand. Mme la comtesse s'ennuya de son vieux seigneur de mari et me fit la faveur insigne de fuir avec moi. Je pris un faux nom et je rentrai dans le Languedoc où je me cachais depuis six ans lorsque votre éminence a bien voulu m'y faire arrêter. La comtesse avait emporté pour un million de pierreries; nous avons tout mangé, monsieur l'envoyé, jus-

qu'à ses boucles d'oreilles. Si je meurs, je veux être roué. Maintenant qu'il ne nous reste plus rien, c'est un coup heureux du sort que d'avoir été découverts, car la misère de ma maîtresse m'aurait transpercé le cœur. Au lieu de cela, je serai pendu tout tranquillement, et la comtesse retournera dans sa principauté; mais, je vous en supplie, monsieur le cardinal, dites un mot pour que cette aimable personne ne soit point maltraitée.

A mesure que Massaube parlait ainsi, les rides s'étaient effacées du front de M. le cardinal; ses yeux avaient pris de l'adoucissement et, finalement, son air fâché avait fait place à quelque chose approchant d'un sourire.

Une députation des villes de Flandre venait d'entrer pour régler des affaires de commerce, et, parmi les envoyés, était un tout jeune homme, héritier d'une grande maison de Belgique :

— Monsieur de Marianné, dit le cardinal à ce jeune cavalier, les gens d'église se connaissent mal à juger les cas de galanterie. Donnez-moi, je vous prie, votre opinion sur l'affaire de Massaube, et parlez, non pas comme un Flamand, mais comme un gentilhomme favori des dames.

— Par ma foi! monsieur le cardinal, répondit Marianné, si la comtesse d'Isembourg veut retourner près de son mari, c'est un devoir que de la laisser partir, et je m'offre pour la reconduire; mais si elle préfère demeurer ici, la courtoisie française vous oblige à la garder. Quant à M. de Massaube, n'ayant rien autre chose à lui reprocher que d'avoir inspiré de l'amour à une belle personne, si j'étais le grand ministre qui gouverne la France, je vous le mettrais incontinent sur le pavé.

— Vous entendez, monsieur l'envoyé, reprit son éminence. C'est un sujet de l'Espagne qui parle ainsi, et non un Français. Vous direz donc au comte d'Isembourg que nous n'avons point retenu sa femme par force, et qu'elle lui reviendra quand elle voudra. Tant pis pour lui s'il n'a pas su se faire aimer d'elle. Mme la comtesse mangera du pain de France aussi long-temps qu'elle le trouvera bon, et toi, Massaube, mon ami, tu peux aller rejoindre ta maîtresse.

Le chevalier de Massaube fit un bond de joie et, saisissant les mains du jeune Flamand, il lui dit avec effusion :

— Vous êtes un aimable seigneur! je vous dois la liberté; ne craignez pas que je l'oublie jamais. Si vous avez besoin d'un coup de main pour vos affaires de cœur, songez à moi; vous me verrez venir, fussiez-vous en Asie. Les femmes vous rendront le bien que vous me

faites, monsieur de Mariamé. Demandez encore à M. le cardinal de l'emploi pour moi; je le veux servir jusqu'à ma dernière goutte de sang.

— Nous verrons cela, dit le ministre d'un ton bourru. Massaube, tu es un étourdi. Je te fournirai occasion de te faire casser la tête. Va, mon ami, laisse-nous.

A quelques jours de là, comme la députation du commerce de Flandre s'apprêtait à quitter Paris, M. de Mariamé, en traversant à cheval la rue Saint-Denis, aperçut Massaube en piteux état. Le pauvre garçon montrait la corde de son pourpoint, et son épée était suspendue après une jarretière en guise de baudrier.

— Comment vont les amours? lui dit Mariamé. La comtesse est-elle heureuse?

— Hélas! répondit Massaube, je crains fort qu'elle n'en soit bientôt à manier elle-même ses casseroles pour l'amour de moi, si le cardinal ne nous prête assistance.

— Permettez-moi, monsieur, de vous offrir ma bourse. J'ai emporté pour mon voyage dix mille écus dont je n'ai que faire. C'est à la comtesse d'Isembourg que je les enverrai ce soir. Vous devez vous féliciter de la belle humeur où M. le cardinal s'est trouvé l'autre jour, car le roi lui a reproché tout haut de ne vous avoir pas mis devant la justice; mais son éminence a répondu : « Il faudrait que tous les gentilshommes qui passent le Rhin, enlevassent des princesses allemandes. »

— Fi! le vilain! dit le chevalier. J'ai connu que ce cardinal était un méchant homme dans le fond, en voyant qu'il laissait impuni un aussi grand crime que le mien.

— Que vous êtes de drôles de corps, vous autres Français! reprit M. de Mariamé en riant. Nous ne saurions jouter avec vous pour l'esprit. Adieu, monsieur. Si vous passez les frontières, souvenez-vous que nous avons fait amitié ensemble.

— Je ne suis pas de ceux qui oublient les services. Tenez-moi pour un homme qui vous appartient.

Cette aventure et ce voyage à Paris eurent une influence considérable sur la vie de Mariamé. Ce jeune seigneur était naturellement mélancolique. Il avait peu de brillant dans l'esprit, mais du bon sens par-dessus toutes choses et une noblesse accompagnée d'un grand feu de cœur qui en faisaient un de ces personnages tendres et chevaleresques à inspirer de fortes passions aux femmes. Ayant eu le loisir de juger les Français, il ne donna point dans le travers des gens

de la Flandre qui avaient alors la manie de singer notre cour le plus gauchement du monde. Il s'était dit souvent :

— Pour agir comme un Massaube, il faut être Massaube lui-même ou l'un de ses pareils. J'ai du sang flamand dans les veines et je ne ferais que des sottises en me donnant les airs et les façons d'un Français. Demeurons tel que le ciel m'a fait.

Cinq ans après sa visite à Ruel, M. de Mariamé, ayant reçu le titre de marquis à la mort de son père, était devenu l'un des plus riches et des plus beaux cavaliers qui fussent à la cour de l'infante d'Espagne, à Bruxelles. Il usait magnifiquement de ses biens et donnait des fêtes. Ajoutez à cela qu'il avait l'ame fière sans rodomontade, une majesté naturelle qui était fort de qualité, les yeux en amande, ce qui ne gâte rien, et vous comprendrez qu'il devait faire un Amadis accompli.

En ce temps-là on vit arriver à la cour des Pays-Bas une jeune dame espagnole renommée pour sa beauté. C'était la femme d'un nouveau trésorier. Elle s'appelait dona Marie de Cardone et était nièce, par sa mère, des ducs d'Arcos, une fort grande maison. Don Antoine de Cardone l'avait épousée avant qu'elle eût ses quinze ans et il en comptait plus de soixante. L'époux avait les cheveux blancs et le dos bien voûté; mais une belle réputation d'honnête homme et très capable en politique, ce qui n'est point assez pour contenter une femme de dix huit ans, avec des doigts d'ivoire, une santé d'Espagne et des yeux noirs à fleur de tête. Don Antoine avait beaucoup d'occupations, étant du conseil de régence et trésorier comptable. Il sortait de chez lui dès le matin et n'y rentrait que la tête embarrassée d'affaires qui n'amusaient point dona Marie, mais comme il laissait une liberté entière à sa jeune épouse, elle ne se plaignait point de ses absences. Elle était vertueuse, n'ayant pas eu occasion de faillir, et si don Antoine n'avait jamais eu l'amour de sa femme, du moins il n'en recevait aucun désagrément, et il eut le bonheur d'un autre côté de gagner la confiance entière de l'infante et le collier de la toison d'or. On avait beaucoup glosé sur cette alliance à cause de la différence d'âges qui existait entre les époux, et on assurait que dona Marie ne connaissait du mariage que la cérémonie nuptiale.

Dès le premier jour qu'elle parut à la cour, la jeune dame remarqua M. de Mariamé pour le plus joli homme et le mieux fait qu'elle eut jamais rencontré. Les yeux d'une honnête femme, quand elle est de race espagnole, parlent souvent plus haut qu'elle ne le voudrait. Le marquis s'aperçut de l'effet qu'il venait de produire, et comme il n'est rien tel que l'assurance de plaire pour devenir amoureux, il se

prit incontinent d'une passion brûlante pour dona Marie. Sans échanger un mot, leurs regards se dirent pourtant furieusement de choses et ils s'allèrent coucher en pensant l'un à l'autre.

Ce manége d'œillades se poursuivit, entre eux, long-temps, à la promenade, aux ballets, à la comédie. Mariamé avait bonne envie de se déclarer; mais, à cause de la violence même de sa flamme, il se sentait le cœur tout gonflé de craintes au moment d'approcher de sa belle.

Le seigneur de Cardone invita les jeunes gens de la cour à venir chez lui. Mariamé eut ainsi ses entrées dans la maison; mais il demeura encore un grand mois dans sa réserve, et dona Marie en était toute rêveuse. Cependant un jour qu'il vint faire une visite du matin, je ne sais comment il arriva que la dame était seule. Nos amans se dirent mille sornettes, et vous les eussiez crus bien indifférens, si ce n'est qu'ils changeaient de couleur à tous propos, et que leurs mains tremblaient. La jeune femme était au supplice; elle proposa une partie d'échecs pour reprendre contenance. Ils n'avaient point poussé quatre fois les pièces que, leurs genoux s'étant rencontrés sous le guéridon, Mariamé, hors de lui, jeta les échecs par la chambre et tomba aux pieds de dona Marie. Il fallait que cette aimable personne eût bien de la faiblesse pour le marquis, puisqu'au rebours de ce que font les femmes ordinairement, elle ne sut jouer ni l'étonnement, ni la colère, et qu'elle reçut ses déclarations avec beaucoup de joie, en lui avouant qu'elle l'aimait de toutes ses forces. Pourtant, lorsqu'elle vint à se remettre dans l'esprit qu'elle appartenait à un autre, et que le monde parlait avec mépris des femmes qui trompaient leurs maris, elle pleura en disant qu'elle ne consentirait jamais à endommager l'honneur de don Antonio son époux. Mariamé était trop heureux de savoir que la tendresse de sa belle lui était donnée pour ne se pas contenter d'une assurance aussi agréable. Il promit de ne rien demander de plus, et nos amans jurèrent ensemble de vivre honnêtement jusqu'à la mort du vieux Cardone.

Depuis trois cents ans qu'il y avait en Flandre des Mariamé, on n'en citait pas un qui eût manqué à sa foi, et le jeune marquis n'était pas pour faire une exception. Il aurait pu sans doute abuser des bontés et de l'inexpérience de dona Marie; mais il avait dans le sang une vieille loyauté qui l'arrêtait lorsqu'il s'agissait de tenter une vilaine action dont il se serait repenti sur l'heure. C'était un de ces véritables modèles des héros de roman d'alors, pour qui les sacrifices les plus pénibles avaient au fond quelque douceur, pourvu

qu'on en retirât de la considération; or, comme dans cette circonstance, Mariamé n'était payé de sa générosité que par l'estime de sa maîtresse et la sienne propre, sa conduite fut vraiment fort méritante.

De son côté, dona Marie, qui était pieuse, se mit à faire assidûment ses dévotions et ne cacha aucune de ses pensées à son confesseur, afin d'avoir la conscience en repos. Il arriva de ces beaux arrangemens, que tous deux s'en allèrent, languissant comme des plantes malades, perdant le rire et l'appétit, devenant distraits et rêveurs, avec des fronts tout chargés de nuages.

Ils étaient trop jeunes pour savoir se mettre en garde contre la méchanceté du monde. On ne cache habilement, d'ailleurs, que les passions qui ont du criminel. Il se rencontre assez de gens qui veulent connaître ce dont ils n'ont que faire et qui regardent les autres au blanc des yeux pour deviner leurs secrets. On comprit que ces jeunes gens s'aimaient et pourtant on n'en osait pas encore médire. Dona Marie avait un étourneau de frère qui arrivait de France et qui lui dit un soir devant bien de la compagnie :

— Ah! ma sœur, que les femmes de ce pays-là savent mieux que vous ce qui est de bon ton! Je gage que vous n'avez pas d'amant! Prenez-en donc un si vous ne voulez avoir l'air d'une sotte. Sachez qu'il n'y a rien de si beau à Paris que d'être galante.

Le seigneur Cardone vint au secours de dona Marie en relevant ces propos ridicules avec sévérité; mais des envieux firent réflexion que la jeune dame avait balbutié comme une personne démontée qui, sans être innocente, ne possède pas encore le grand jeu des femmes à expérience. Dona Marie s'apercevait souvent de certains regards curieux et perçans qui lui donnaient de la peine. Heureusement à dix-huit ans on passe vitement des larmes à la joie. Le chagrin ne durait guère dans le cœur de la belle enfant; mais à force d'aller et de revenir, il finissait par lui faire quelquefois les yeux rouges, et Mariamé en avait l'ame fendue de douleur.

Malgré la liberté que lui laissait son mari, la dame ayant des devoirs de cour et une grande maison où venait une foule d'importuns, ne pouvait consacrer que peu d'instans à son ami. Mariamé commençait à trouver cette vie-là insupportable. Un matin qu'il se promenait dans ses jardins en rêvant à ses amours, il se ressouvint de l'aventure de Massaube :

— Hélas, se disait-il en poussant de gros soupirs, que ces gens qui n'ont point de scrupules sont heureux! Si j'étais du caractère de ce

chevalier, j'enlèverais ma maîtresse; mais de l'humeur dont je suis, je ne pourrais vivre en songeant qu'on écrit mon nom sur des papiers qui déshonorent. Je ne saurais affronter les bancs de tribunaux, ni me cacher comme un voleur, ou me laisser appeler traître et contumace. Si je faisais cela, mes neveux mettraient quelque jour un voile noir sur mon portrait, comme les Vénitiens sur celui du doge Faliero.

A force de repasser dans sa cervelle cette idée d'enlèvement, elle lui devint bientôt familière. Il s'indigna d'abord à la pensée que des recors voudraient peut-être mettre leurs mains sur sa noble épaule. Il se vit dans l'avenir misérable par suite d'une confiscation, portant son épée attachée avec une ficelle, près de sa maîtresse manquant du nécessaire; mais il fit aussi comme tous les jeunes gens et caressa volontiers l'espoir que les choses ne tourneraient pas si mal.

Un soir, en allant faire sa cour, il vit, au milieu des femmes, dona Marie qui était pâle d'ennui et de langueur. Il s'approcha d'elle et lui parla long-temps à l'oreille d'un projet qu'il venait de concevoir.

— Il faut, lui dit-il, que vous demandiez à visiter la Hollande pendant un mois. Votre mari n'aura pas le loisir de vous y mener; vous partirez seule et j'irai vous rejoindre.

La jeune dame s'enflamma aussitôt pour cette belle invention; mais elle n'osait pas demander la permission à son mari. Sur ces entrefaites, don Antoine eut ordre d'aller à Bruges pour affaires d'importance. La dame choisit ce moment pour s'éloigner. Elle ne cacha point ses préparatifs, et prit congé de ses amies en leur disant qu'elle avait une fantaisie de voir La Haye. On chargea les coffres en plein jour sur trois berlines. Dona Marie écrivit une lettre respectueuse pour le vieux Cardone, envoya six cents florins à son confesseur et monta en carrosse. Les postillons étaient en selle, lorsqu'une troupe de cavaliers encombra la rue. C'était l'élite des gentilshommes de la cour qui venaient, avec Mariamé à leur tête, faire escorte à la belle voyageuse. Ils étaient pour le moins vingt-cinq. Tous les bourgeois s'en mirent aux fenêtres.

— C'est ainsi, pensait le marquis, qu'un homme de ma sorte doit enlever sa maîtresse, à la face de l'univers, au grand soleil, et non pas de nuit comme un fuyard.

Dona Marie, charmée de cette heureure idée, donnait force sourires à ses compagnons en acceptant leurs services, et cette fois on allait se mettre en route, quand un carrosse poudreux s'arrêta devant la maison. La portière s'ouvrit et don Antoine parut.

— Est-ce vous qui partez? dit-il à sa femme qui le vint embrasser. La circonstance ne souffrait pas d'hésitation.

— C'est moi-même, répondit la dame. J'ai une furieuse envie depuis hier de faire un petit voyage, et comme je sais que vos affaires ne vous permettent pas de m'accompagner, je m'en vais toute seule. Ces messieurs me conduisent hors la ville.

M. le trésorier n'avait pas l'humeur tyrannique, et il le montra bien en disant à sa femme d'un air tranquille :

— Eh bien! partez, Maria, et ne soyez point trop long-temps absente.

— Je compte demeurer un mois en Hollande.

— Un mois soit. Je vous le permets. Allez, et conduisez-vous honnêtement.

Le vieux seigneur entra chez lui, tandis que la cavalcade s'éloignait à grand fracas. Dona Marie avait failli s'évanouir des efforts qu'elle avait faits pour surmonter son trouble; mais, après une lieue de route, elle se remit et n'aurait plus songé qu'au plaisir de voir son amant en liberté, sans le dernier mot de don Antoine qui lui laissa du sombre dans l'esprit.

L'escorte des cavaliers s'en alla diminuant d'heure en heure. Les plus galans restèrent encore pendant la seconde journée. A la troisième, ils n'étaient plus que trois, qui prirent congé vers le soir, en abandonnant Mariamé qui parlait d'aller jusqu'à la frontière.

Nos amans firent un voyage fort agréable et vécurent ensemble un grand mois sans trouble ni gêne, se parlant de leur passion le plus doucement du monde. La tentation était pressante pour le marquis de tâcher à déchirer le contrat du vieux Cardone; mais la dame demeura fidèle à ses devoirs avec une belle obstination, peut-être à cause du dernier mot de don Antoine qui lui revenait souvent à l'imagination durant le chemin.

Si le moment du départ avait été délicieux, celui du retour fut bien moins charmant. Don Antoine avait appris que Mariamé conduisait sa femme. Les langues perfides avaient voulu exciter sa jalousie. On l'avait même raillé quelque peu. Un autre vieux seigneur, homme brutal, qui avait reçu de son épouse de gros désagrémens pendant qu'il était à l'armée, dit un jour en face à don Antoine :

— Nous pouvons nous donner la main, seigneur Cardone; votre femme vous doit tailler de la rude besogne depuis un mois qu'elle court la campagne avec un galant de vingt-cinq ans.

Cependant Mariamé déploya ses façons d'agir chevaleresques pour

ramener sa belle au logis. Il écrivit à ses amis de le venir chercher à une journée de marche et ils arrivèrent trois fois plus nombreux qu'ils n'avaient été au départ. Leur entrée dans la ville fut un véritable triomphe.

— Monsieur, dit Mariamé au vieux Cardone, dona Marie m'a fait l'honneur de me choisir pour l'accompagner dans son voyage. Je sais qu'il y a des gens disposés à en mal parler; mais un homme de mon nom et de ma loyauté n'est pas fait pour supporter le soupçon. Si donc il vous revient aux oreilles quelque médisance, vous m'obligerez de m'en avertir, afin que je tue celui qui aura tenu de méchans propos.

Don Antoine remercia le marquis avec sa politesse et son flegme ordinaires; mais Mariamé apprit le lendemain que dona Marie était retirée au couvent des Ursulines. Voilà notre amoureux aveuglé par la fureur, se disant offensé mortellement et ne faisant plus que des imprudences. Il envoya un défi au vieux Cardone : pour toute réponse il reçut un ordre en bonne forme de passer la frontière avant deux jours. Le marquis s'en alla droit au palais de l'infante, flanqué de ses trois frères et de ses oncles, tous gens renommés pour leur grand courage et, comme lui, un peu portés au *roman*.

Si M. de Mariamé se fût retiré sans bruit et qu'il eût envoyé sa famille parler en sa faveur, on l'eût sans doute rappelé bientôt; mais étant venu lui-même, le front haut et avec un cortége menaçant, on ne pouvait plus lui céder; on le força de partir. Il trouva néanmoins, à la frontière, un courrier qui lui remit une lettre où l'infante lui donnait, en termes obligeans, la promesse que son exil ne durerait que six mois. Son altesse lui commandait de ne point s'inquiéter de dona Marie et de patienter jusqu'à la mort du vieux Cardone. Il reçut encore, à La Haye, une épître fort tendre de sa maîtresse avec une belle mèche de cheveux qu'il posa incontinent sur son cœur et qui le rendit presque joyeux.

Avec ses airs de héros, son véritable naturel de grand seigneur, sa fortune et sa belle figure, M. de Mariamé trouva sur son chemin bien des dames qui l'auraient volontiers consolé de ses ennuis; mais il aimait trop dona Marie pour songer à lui être infidèle. Il s'en alla jetant à pleines mains l'or et les présens, donnant de la musique et des collations, sans demander jamais, en retour de sa magnificence, que l'amitié des plus belles, ce qui lui valut une réputation d'homme singulier partout où il passa. Comme il n'y avait encore que trois mois d'écoulés après qu'il eut achevé de parcourir la Hollande, il se

rendit en Danemark et voulut visiter la Suède, à cause du bruit que faisait alors la sagesse précoce de la reine Christine.

La cour de Stockholm n'était composée que de philosophes et de vieilles gens qui manniaient des plumes. La reine s'était prise d'un amour extrême pour les lettres et les sciences. Le chancelier Oxenstiern se plaignait qu'on ne trouvât dans le conseil que des grammairiens. M. Descartes y faisait les beaux jours. Christine, à peine âgée de vingt-quatre ans, se levait à cinq heures du matin pour causer avec lui de ses tourbillons et de cent choses dont, à son âge, on ne se doute point d'ordinaire.

Les jeunes gens n'ayant pour eux que leurs agrémens naturels n'étaient pas en faveur, et la reine affectait un mépris particulier pour les qualités brillantes qui les auraient fait réussir à d'autres cours. Toutes les dames ne partageaient point ces préventions royales; mais celles qui avaient de l'estime pour les gens de bonne mine s'en cachaient avec le plus grand soin, et les plus indifférentes aux belles choses feignaient de chérir tout au moins l'astronomie et les mathématiques.

Quoique la reine n'eût pas encore parlé de son abdication comme d'une affaire bien arrêtée, on prévit de loin, à ses autres bizarreries, qu'elle en viendrait à cette folle résolution. La jeunesse en accueillit l'idée avec plaisir et se groupa aussitôt à l'entour du prince Charles-Gustave, cousin germain de Christine : ce fut de ce côté que Mariamé chercha des amis. Il en trouva peu; mais bien plutôt des envieux et des ennemis, à cause de ses richesses et de ses grandes manières, qui le faisaient bien voir des dames.

Les premières maisons de Stockholm s'ouvrirent pour le marquis, et il y fut d'autant mieux accueilli qu'il se fit précéder par quelques présens. Un jour qu'il était assis auprès d'une jeune veuve, à l'une des réunions du grand-chancelier, Mariamé fut complimenté par cette dame sur un gros diamant qu'il avait à son chapeau et qui jetait des feux admirables. Le marquis ôta sur-le-champ ce joyau du milieu de ses plumes et l'offrit gracieusement. Cette belle personne, qui était de Lithuanie, où les femmes aiment fort la parure, accepta le diamant et pria Mariamé de venir dîner chez elle le lendemain. Or il arriva qu'un gentilhomme, nommé Galéas Salvius, qui était des intimes du prince Charles-Gustave, recherchant depuis peu la main de cette veuve, conçut une furieuse jalousie contre le marquis. Il y avait nombreuse compagnie au dîner du lendemain, où Mariamé tenait la place d'honneur. Sa générosité lui valut bien des éloges; il

répondit aux politesses de la jeune veuve par des complimens. Ce n'était que du savoir-vivre; mais le seigneur Galéas crut y voir de la galanterie, et il en fut au désespoir. Ce gentilhomme avait du sang italien dans les veines, par sa mère, qui était de Toscane; il résolut de se défaire de son concurrent à la florentine, c'est-à-dire en l'assassinant.

M. de Mariamé s'en revenait chez lui vers dix heures du soir, précédé de deux valets à flambeaux, lorsqu'il reçut, par derrière, un grand coup d'estoc, dont il fût resté sur la place si la lame, donnant à faux dans les plis de son manteau, ne lui eût passé sous le bras. Le marquis tira prestement son épée, en s'adossant à la muraille pour faire face aux assaillans, qui étaient au nombre de cinq et tous masqués. Il était aussi habile que courageux, et fit si bien que les assassins, voyant leur coup manqué, lâchèrent pied après lui avoir tué ses deux laquais. Mais, comme cette vilaine attaque l'avait mis en colère, Mariamé poursuivit celui qu'il croyait le chef de la bande et l'appela coquin et poltron, en le frappant du plat de l'épée sur les épaules. Cet homme se retourna pour croiser le fer avec le marquis, et ils n'eurent pas fait trois passes, que Mariamé lui donna de la pointe si avant dans la poitrine qu'il le fit tomber à la renverse. En le voyant plein de sang et tout en convulsions, le marquis ne sentit plus de colère et lui ôta son masque pour le secourir : il reconnut alors Galéas Salvius.

— Revenez à vous, seigneur, lui dit-il; la jalousie vous a égaré. Je ne songeais pas à vous enlever votre maîtresse. Votre conduite n'est pas belle; mais je vous la pardonne de tout mon cœur. Prenez courage : votre blessure n'est peut-être pas dangereuse.

Cependant plusieurs bourgeois s'étaient assemblés, tandis que d'autres couraient au poste le plus voisin chercher main-forte. Mariamé se vit bientôt entouré d'un cercle de mousquetaires, et le lieutenant qui les commandait mit le chapeau à la main pour l'arrêter avec les égards dus à une personne de qualité.

— Vous parlez en vain à ce seigneur que vous venez de frapper, dit-il. Voilà une fort mauvaise rencontre pour vous, monsieur. Je m'y connais : ce gentilhomme ressemble diablement à quelqu'un qui s'en va mourant.

— Aidez-moi donc à lui donner secours, disait Mariamé.

— C'est l'affaire du chirurgien; la mienne est de vous arrêter, si vous voulez bien le permettre.

Le seigneur Galéas roulait ses yeux comme un homme plein de rage; il cria d'une voix étouffée :

— Ne le laissez pas échapper. Il m'a tué parce qu'il aime ma maîtresse. Ayez soin qu'il meure.

— Ne mentez pas en un pareil moment si vous voulez sauver votre ame, répondit le marquis. C'est vous qui m'avez attaqué lâchement et par derrière.

— C'est lui, dit encore le moribond; c'est lui qui m'a tué pour épouser ma maîtresse.

— Chien de traître, tu en as menti! s'écria Mariamé.

Mais Galéas rendit l'ame en répétant qu'on l'avait assassiné. Tout le monde eut pitié du trépassé. Ceux qui n'avaient rien vu jurèrent que le marquis était un imposteur qui venait de frapper sous leurs yeux ce brave et aimable gentilhomme par une abominable perfidie. Mariamé eut beau protester, on ne le voulut pas croire, et la canaille l'escorta jusqu'à la citadelle avec un grand bruit d'injures.

Il y avait eu depuis peu dans Stockholm des guet-apens de ce genre, et dont on n'avait point retrouvé les auteurs. La famille et les amis de Salvius étaient puissans et jetèrent les hauts cris. Le prince Charles-Gustave leur promit qu'ils auraient la vie du coupable. Le marquis étant étranger et banni de son pays, ne pouvait espérer de grandes protections, il comprit qu'un terrible orage grondait sur sa tête. La reine le voulait faire juger par un conseil militaire, qui l'eût envoyé, dans les vingt-quatre heures, aux fossés de la ville, pour être fusillé; mais l'ambassadeur d'Espagne fit opposition à cette mesure, et obtint que le procès fût mis entre les mains du prévôt de l'hôtel, comme si Mariamé eût été de la cour de Suède. Les dernières paroles du défunt semblaient des preuves accablantes contre le marquis. Les valets du seigneur Galéas se gardèrent bien de démentir leur maître, et d'avouer qu'ils avaient reçu de l'argent pour l'aider à tuer un homme. Ceux de Mariamé étaient morts dans la bataille. Le caractère chevaleresque de l'accusé n'était point connu dans ce pays, et les amis qui pouvaient témoigner en sa faveur ou le soutenir par leur crédit, demeuraient à plus de trois cents lieues, et ne songeaient point à traverser la mer Baltique.

M. de Mariamé n'avait, pour résister à ce terrible coup du sort, que sa fermeté, sa conscience pure et cet air de droiture qui brillait en lui par le regard, le geste et la parole. Malgré les preuves qui s'élevaient en grand nombre contre lui, les juges tombèrent dans une étrange perplexité, dès le commencement du procès. Il en arriva que

la cour et la ville s'occupèrent de cette affaire. Les savans et grammairiens en firent le sujet de leurs conversations; la reine elle-même ne parla d'autre chose, et comme on tardait beaucoup à prendre une décision, bien des lettres en furent écrites à des gens de tous les pays.

La fille de Gustave-Adolphe avait un génie fort éclairé; mais la flatterie l'avait déjà un peu trop accoutumée à se croire infaillible dans ses jugemens. Elle se prononça contre le marquis, un soir, en causant avec tous les beaux esprits qui l'entouraient. Vossius ne partagea point son avis et pensa que, dans le doute, on devait s'abstenir; M. de Saumaise croyait à l'innocence de Mariamé. Ce savant était fort orgueilleux et soutenait toujours ses opinions avec aigreur, la reine s'emporta contre lui, et pour mieux prouver que la raison était de son côté, elle jura que Mariamé serait mis à mort, parce qu'elle le voulait. La difficulté se trouva ainsi tranchée le plus nettement du monde, et le prévôt de l'hôtel se vit tiré de son embarras.

Tandis que le marquis de Mariamé défendait à grand'peine ses jours et son honneur, le ciel semblait se jouer de lui en le favorisant d'autre manière sans qu'il en fût instruit. Le vieux seigneur Cardona, usé par le travail et les soucis de la vie politique, avait rendu l'âme. Dona Marie était sortie de son couvent. Assez de jeunes gens se montrèrent désireux d'entrer en possession de sa personne et de sa belle fortune; mais elle n'était point de ces femmes légères qui oublient qu'elles ont donné leur cœur à un absent. Son premier soin fut d'obtenir le rappel de Mariamé. L'infante, qui avait de l'amitié pour elle, ne la laissa pas prier long-temps; cependant dona Marie apprit avec bien de l'inquiétude que la famille du marquis ignorait ce qu'il était devenu. Ce fut un des jeunes gens dont elle avait refusé la main qui se chargea de l'en informer avec un zèle officieux. Il lui montra une lettre d'une personne de Stockholm où l'aventure et le procès qui occupaient la cour étaient racontés tout au long. Après le premier moment de la douleur, dona Marie ne songea qu'aux moyens de sauver son amant. Elle courut chez l'infante et en obtint une lettre pressante adressée à la reine Christine, et puis elle partit pour la Suède avec toute la diligence possible. L'arrêt qui condamnait M. de Mariamé à perdre la vie par la hache venait d'être prononcé, le matin même du jour où dona Marie arrivait dans Stockholm, et ce fut la première chose qu'elle apprit en descendant de carrosse. Elle quitta ses robes de voyage, en toute hâte, pour prendre des habits de cour. Ses femmes ne purent empêcher qu'il y eût du désordre dans sa toilette; mais elle n'en était que plus charmante, et sans doute elle s'en

aperçut elle-même vaguement, car elle murmura en jetant le dernier regard sur son miroir :

— Hélas! pourquoi faut-il que mon sort dépende justement de cette reine qui étale un grand mépris pour les passions et les faiblesses de son âge? J'aurais plus d'espérance si j'avais à prier un jeune prince. Mais il n'y a pas à balancer.

L'ambassadeur d'Espagne envoya chez la reine demander sur-le-champ une audience pour dona Marie. Bien en prit à la veuve du vieux Cardone de s'être munie d'une lettre au cachet royal, car on ne l'aurait point reçue sans cela. Sa majesté fit réponse qu'elle était en conférence avec deux savans, mais qu'elle interromprait ses occupations pour prendre connaissance de l'épître de l'infante. En effet, lorsque la jeune dame se présenta, la porte du cabinet de la reine s'ouvrit et dona Marie se trouva en présence de Christine. Dans le désespoir où elle était, la maîtresse de Mariamé se sentait la gorge serrée, au point de ne pouvoir prononcer une parole. Heureusement sa majesté lui donna le temps de se remettre, en lui disant de loin, sans la regarder :

— Asseyez-vous, madame, je vous écouterai dans un instant.

Dona Marie se retira dans un coin et parvint tout doucement à surmonter assez son trouble pour faire attention à une scène comme on n'en voit guère chez les princesses.

La reine Christine avait le visage pâle et les traits fort marqués; le nez un peu long et pointu. Ses yeux avaient de la dureté. Sa taille était petite et sa démarche ressemblait si peu à celle qui est ordinaire aux femmes, qu'on l'eût prise volontiers pour un écolier en déguisement, ou pour une de ces filles de Bohême qui font une vie libertine. Son costume offrait un mélange de ceux des deux sexes. Le principal vêtement, fendu sur le devant et fixé à la taille par une ceinture, était plus long que les justaucorps des hommes, mais bien trop court pour qu'on pût l'appeler une robe. Là-dessous on voyait des espèces de chausses longues qui montraient les formes des jambes qui étaient droites et bien faites. Sa majesté portait des bottines rouges garnies de fourrures, et avait sur la tête un bonnet à glands d'or, comme ceux des Moscovites. En voyant cette étrange petite personne ainsi accoutrée, avec des mouvemens brusques et une voix perçante, dona Marie, habituée aux douces paroles et aux belles manières de l'Espagne, eut peine à se figurer que c'était là cette reine si renommée pour sa sagesse, et qui parlait de tout comme un docteur, en huit langues différentes, dont étaient le grec et le latin.

Christine dissertait dans ce moment avec deux hommes vêtus de noir, que dona Marie aurait pris pour de méchans scribes si elle les eût trouvés ailleurs. C'étaient le célèbre M. Meibom et le bibliothécaire, M. Naudé, qui venaient, le premier de Leipsick, et le second de Paris. Quoique la conversation se fît en allemand, et que cette langue fût familière à dona Marie, elle n'en comprit pas la moitié, à cause du sujet qui n'était point à sa portée et de quelques mots grecs qui revenaient fort souvent : elle devina pourtant qu'il s'agissait de la danse des Athéniens.

— Puisque les femmes de ma cour ne peuvent se passer de remuer leurs jupes, disait la reine, il faut bien que je leur accorde la permission de sauter; mais comme ces futiles délassemens me sont fort ennuyeux, je veux du moins y trouver sujet à occuper l'esprit. Je laisse aux ignorans les courantes et les violons; c'est avec vous, messieurs, que je prétends ouvrir le bal, par la véritable danse grecque.

— Avec nous ! s'écrièrent les deux savans; mais nous n'avons jamais su faire un pas de notre vie.

— Vous raisonnez si bien sur ces matières que la pratique vous sera facile. Vous me l'enseignerez de votre mieux et nous trouverons bien un joueur de guitare en état de manier le tétracorde.

— Nous ne sommes plus à l'âge où l'on danse, madame, et votre majesté court le risque d'avoir en nous de fort mauvais compagnons.

— Nous ferons mieux que vous ne pensez. J'étudierai avec soin ce que vous m'avez dit aujourd'hui, et je prendrai pour modèles les gravures que voilà. Le temps presse. Mettez-vous au travail, et nous commencerons ce soir nos répétitions. C'est une faveur que je vous fais, messieurs; je terminerai ainsi les querelles des trois princes qui se disputent l'honneur de me mener danser. C'est à la science que je donne la préférence. Allez, et soyez prêts pour ce soir.

La reine n'était pas fâchée sans doute de faire voir à l'étrangère qui devait porter chez l'infante les nouvelles de sa cour, qu'on ne s'amusait point, à Stockholm, à des bagatelles, et que la fille du grand Gustave consacrait ses loisirs à des passe-temps homériques.

— Approchez-vous, madame, dit sa majesté à dona Marie, quand les deux savans furent partis. N'avez-vous pas une lettre de son altesse l'infante ?

Dona Marie remit la lettre, et toute son ame passa dans ses yeux pour regarder la reine tant que dura la lecture. Christine parut demeurer indifférente et releva la tête avec assez de fierté, quand elle

eut achevé. Elle fit ensuite un sourire malicieux en disant sur le ton du badinage :

— Notre sœur l'infante prend fort à cœur les intérêts de ce Mariamé; mais elle ne me dit point les motifs de cette grande amitié. Je ne comprends pas non plus pourquoi elle a choisi une femme pour son courrier; c'est peut-être que vous avez d'autres confidences à me faire.

Dona Marie était parvenue à dominer son émotion dans ce moment critique; elle répondit sans hésitation :

— C'est autant par amitié pour moi que pour M. de Mariamé que son altesse a fait cette démarche auprès de votre majesté. Le marquis m'aime depuis plusieurs années, madame, et la hache qui doit trancher sa tête frappera deux personnes du même coup. Je ne lui survivrai pas. Voilà pourquoi je suis venue ici moi-même.

— J'entends; c'est une affaire d'amour. Je vous avoue, ma chère, que je ne prends jamais conseil des passions ni des gens soumis à leur empire. Ce serait le moyen de gouverner fort mal. Ce Mariamé a commis un crime.

— Il est innocent, madame, interrompit Marie avec force. C'est l'ame la plus généreuse qui soit au monde. C'est pour cela que je l'aime et que l'infante vous prie en sa faveur.

— C'est-à-dire que vous le croyez innocent, parce que vous l'aimez; mais le tribunal et moi, qui ne sommes point aveuglés, nous en avons jugé autrement.

— Vous avez été trompée par de fausses apparences, madame; je ne sais point ce qui est arrivé; mais je connais Mariamé, je me connais moi-même; je n'aurais jamais aimé un homme capable de commettre une lâche action. Il me suffit de penser à la conduite du marquis dans nos amours, à sa loyauté qu'il a poussée jusqu'à l'héroïsme, pour assurer, sur le salut de mon ame, qu'il est innocent.

— Quelles sont donc ces héroïques façons d'agir? demanda la reine dédaigneusement.

Dona Marie raconta naïvement toute l'histoire de ses amours. Elle parla des scrupules qui avaient empêché le marquis de porter dommage à l'honneur du vieux Cardone. Elle peignit avec les couleurs qu'on aimait alors ce caractère de héros de roman, et se sacrifia elle-même, dans son récit, pour répandre plus d'éclat sur les mérites de Mariamé.

— S'il m'en avait pressée, disait-elle en baissant les yeux, je serais devenue coupable pour lui, madame, car je n'aurais su lui rien re-

fusir; mais c'est à lui bien plus qu'à ma vertu que je dois d'être restée pure, et cependant je n'ignorais pas combien il lui en coûtait de vivre ainsi, puisque je le voyais dépérir par l'ennui et la tristesse. Jugez de mon désespoir lorsque, après tant de peines, j'ai appris que la mort menaçait de m'arracher une personne qui m'est si chère, et dans l'instant où nous allions enfin être unis! Son altesse l'infante a été touchée de mon malheur; y serez-vous insensible, madame?

— Le crime pour lequel votre amant est condamné n'a pas été commis sur les terres de son altesse, et je n'ai pas les mêmes raisons qu'elle de m'intéresser à ce gentilhomme. Je ne suis pas une princesse comme les imagine M. de La Calprenède. Les jugemens de mes tribunaux seront respectés; M. de Mariamé mourra.

— Quoi! madame, vous renoncez donc à faire jamais grace aux malheureux?

— Je n'y renonce pas; mais il faudra, quand j'arrêterai l'épée de justice, que le coupable ait d'autres titres à mon indulgence; que ce soit un savant, un philosophe ou un bel esprit.

— Hélas! madame, Mariamé n'est rien de tout cela; mais il sera plus utile aux hommes que les savans par l'exemple de ses grandes qualités. Il est courageux, noble et magnifique, respectueux aux lois et pitoyable aux infortunés. Jamais condamné ne sera plus digne de votre clémence.

— Les têtes couronnées ne doivent point sentir comme le reste des humains. La faiblesse en elles est un crime. Je tiens du ciel la fermeté de mon père, le grand Gustave; sachez que si vous réussissiez à m'émouvoir au point de m'arracher la grace de ce Mariamé, j'abdiquerais demain pour aller écrire des romans avec Scudéry. Je méprise ces passions qui troublent les sens et le jugement. L'amour est une mauvaise recommandation auprès de moi.

— Puissiez-vous le connaître bientôt! puissiez-vous être dévorée de toutes ses flammes! que le souvenir de celui que vous allez faire mourir vous accable alors et change vos délices en amertume!

— Imprudente! vous ne savez pas ce qu'on risque à m'offenser.

Dona Marie tomba sur ses genoux :

— Ah! pardonnez-moi, dit-elle en pleurant; votre majesté ne comprend pas ma douleur; mais la colère est une de ces passions dont elle ne veut pas ressentir le trouble.

— Je n'ai point de colère, reprit Christine en faisant un effort sur elle-même; relevez-vous. La prière est inutile. Je ne veux pas être

touchée. Je suis fâchée de ne pouvoir être agréable à l'infante dans cette occasion. Demain on vous remettra ma réponse à sa lettre.

— Accordez-moi du moins une grâce. Faites-que je voie Mariamé; que je puisse le consoler et recevoir ses dernières pensées. Donnez-moi l'autorisation de le visiter dans sa prison à toute heure pendant le temps qu'il lui reste à vivre.

— Je vous l'accorde. Les ordres nécessaires seront donnés pour que vous demeuriez avec lui, si vous le désirez, pendant trois jours, car c'est le plus long délai qui puisse précéder l'exécution de la sentence. C'est par considération pour ma sœur l'infante que je fais cela. Quand voulez-vous aller à la prison?

— A l'instant même.

La reine écrivit un billet au commandant de la citadelle, tandis que dona Marie marchait avec agitation par la chambre en répétant :

— Je vais donc le voir! ô triste et délicieux moment! mon Dieu! je vous donnerai ma vie entière après ces trois jours, si la douleur ne m'emporte point.

Quand le billet fut achevé, Marie s'enfuit au plus vite, oubliant de prendre congé de la reine avec les formalités d'usage, quoiqu'elle n'ignorât point les détails de l'étiquette. Christine haussa les épaules en disant :

— La malheureuse est folle d'amour!

Puis elle se mit à étudier gravement la danse grecque d'après les instructions du bibliothécaire Naudé.

M. de Mariamé crut faire un songe quand la porte de sa prison s'ouvrit et qu'il vit dona Marie se jeter à son cou. Ils n'eurent d'abord la force de parler ni l'un ni l'autre.

— Hélas! dit enfin dona Marie toute en larmes, dans quel horrible lieu je vous retrouve!

— Ne m'en faites pas de reproches, Marie; je suis innocent. Le malheur seul m'a précipité où vous me voyez. Mais ne perdons pas un temps précieux dans les explications : resterez-vous quelques heures dans ma prison?

— J'y resterai pendant ces trois jours. Je ne te quitterai plus d'un instant. Je te veux conduire jusqu'au pied de l'échafaud. J'y veux monter avec toi, s'il est possible, et mourir du coup qui te tuera.

— Comment! tu peux demeurer ici jusqu'au dernier moment?

— Jusqu'au dernier moment; la reine le permet.

Le marquis leva ses bras en l'air en s'écriant :

— Soyez béni, mon Dieu! vous me donnez plus que je n'aurais osé vous demander.

Ils s'assirent alors et se contèrent longuement tout ce qu'ils avaient souffert. Mariamé tenait entre ses mains celles de sa maîtresse; il sentait sur son épaule cette tête qu'il chérissait de toute son ame s'appuyer avec la tendresse et l'abandon de l'amour qui n'a plus de contrainte. Des soupirs pleins de langueur et de tristesse caressaient ses joues, et des cheveux plus doux que la soie se mêlaient à ses cheveux. Le marquis promena des regards fort préoccupés sur le chétif mobilier de son cachot et sur son lit de prisonnier; son cœur bondissait de joie; le feu courait dans ses veines. C'était assurément quelque piége de ces démons qui assiégent les condamnés pour les exciter à mal faire dans les heures suprêmes, et Mariamé comprit le danger où il était :

— Écoute-moi, Marie, dit-il; je veux profiter de la faveur signalée que le ciel m'accorde. Tu es libre; nous nous aimons; la mort va nous séparer; sois à moi ce soir même.

— Je le voudrais, mon ami; mais il faut aussi sauver votre ame par une vie exemplaire pendant ces derniers momens.

— C'est ainsi que je l'entends. Il faut que nous soyons unis par un prêtre avant la nuit. Il me reste encore trois jours; j'emporterai du moins une consolation; je connaîtrai le bonheur que j'espérais goûter pendant bien des années. Peut-être ne mourrai-je pas tout entier; au lieu de ne laisser qu'une amie sur la terre, j'y veux laisser une veuve. Écrivons à la reine; tu porteras ma supplique. Si Christine a des entrailles, tu sauras l'émouvoir.

M. de Mariamé, comme tous les grands seigneurs, ne se piquait pas d'être fort versé dans l'éloquence ou les lettres; c'était assez alors de savoir apprécier les beaux esprits, sans l'être soi-même. Il n'eut point recours aux finesses ni aux antithèses; il écrivit à la reine tout naturellement ce que lui dicta son cœur, et comme il l'avait plus noble et mieux placé que personne, on verra tout à l'heure si les inspirations en étaient heureuses.

Vers cinq heures du soir environ, la reine Christine sortit de table ce jour-là et fit ouvrir les portes. Sa majesté n'était pas en belle humeur. M. Descartes l'avait hardiment contredite sur plusieurs points de philosophie, et lui avait presque donné à entendre qu'elle n'y entendait rien. M. Vossius avait mal fait sa cour, en disant à la reine que ses armées étaient assez puissantes, et sa gloire assez grande,

pour qu'elle n'eût pas de honte à se voir un peu battue dans la conversation. Pour comble d'ennui, la danse grecque avait mal réussi à la répétition. M. Naudé, dont la langue était si déliée, n'avait rien su faire de bon de ses jambes, et M. Meibom dansait comme un emplâtre. On se moquait déjà de cette royale fantaisie, et le médecin Bourdelot, qui se donnait imprudemment ce parler franc qui le fit bannir plus tard, osa dire que les danseurs athéniens montreraient bientôt qu'ils possédaient la sagesse d'Alcibiade, la grace de Timon et les agrémens de Socrate. La reine éprouvait de la confusion de ces sarcasmes qu'elle feignait d'ignorer. Une des filles d'honneur, qui causait avec un gentilhomme qu'elle devait épouser bientôt, eut le malheur de regarder Christine d'un air où sa majesté crut voir de la raillerie. Ce fut comme la goutte d'eau qui fait déborder le vase trop plein, ou comme le fameux biscuit qui servit plus tard de prétexte à Louis XIV pour soulager sa colère contre ses neveux, en brisant sa canne sur le dos d'un laquais. Christine éclata en reproches terribles, disant qu'elle savait bien les discours moqueurs que tenaient ces êtres sots et ignorans qui portaient des jupons; mais qu'elle les chasserait de sa maison, et se ferait servir par des hommes.

— La nature, ajouta la reine, s'est trompée en faisant de moi une femme; je saurai le prouver à l'univers.

Christine était encore émue, et la cour consternée de cette esclandre, lorsque l'ambassadeur d'Espagne entra, et pria Sa Majesté de lui accorder quelques minutes d'entretien. Il est rare que les grands emportemens ne soient pas suivis chez les princes d'un peu de confusion, à cause du manque de dignité qu'il y a toujours dans la colère; aussi la reine, dont le maintien était devenu embarrassé, fut-elle satisfaite de cette interruption. Elle parut écouter favorablement tout ce que l'ambassadeur lui voulut dire touchant la supplique de Mariamé. Elle consentit même à quitter les grands appartemens pour se rendre dans un salon d'attente, où dona Marie s'était arrêtée. Comme la prière du prisonnier lui sembla tout d'abord singulière, elle se fit suivre de M. Descartes et du fameux général Torstenson, qu'on appelait le Condé de la Suède, afin d'avoir au besoin quelqu'un à consulter.

— Vous me donnez de l'occupation avec vos amours, dit-elle à dona Marie, sans trop de sévérité.

— Hélas! madame, c'est que l'heure presse, et que ma vie se réduit à ces trois jours, dont le premier est déjà presque achevé.

— De quoi s'agit-il? Vous voulez vous marier avec ce condamné

que la mort va prendre, et qui n'a qu'à peine le temps de s'y préparer?

— Je n'y aurais point songé, madame; c'est lui qui le désire, et je veux tout employer pour répandre quelque douceur sur ses derniers momens.

— Voyons donc en quels termes il me fait cette étrange prière. Monsieur Descartes, donnez-m'en lecture.

Descartes ouvrit la lettre du marquis, et lut à voix haute :

« Avant d'oser rien demander à votre auguste majesté, je la dois remercier du fond de mon ame de m'avoir accordé une joie que je n'espérais plus goûter. Vous m'avez envoyé un ange qui a changé ma prison en un séjour plus beau que le palais des empereurs. Faites que cette insigne faveur soit complète. J'ai toujours brûlé du désir d'être uni à la personne qui vous remettra cette supplique; je puis encore voir réaliser mes espérances, si votre majesté le veut bien permettre. Il faut que je sauve mon ame et que je laisse dona Marie de Cardone pure de toute souillure; cependant nous sommes jeunes tous deux, et la passion est si forte en moi que je n'ai plus le loisir de penser à la mort. Je suis catholique, et je n'aurais point le courage, au pied même de l'échafaud, de me repentir des péchés que l'amour me pourrait faire commettre. Daignez regarder avec attention celle que j'aime, et sans doute vous comprendrez, en la voyant belle comme elle est, que ces trois jours vaudront pour moi une vie entière. »

M. Descartes interrompit sa lecture à ce point, pour jeter un regard sur dona Marie que la douleur rendait plus charmante encore que d'habitude, et sa voix était notablement altérée lorsqu'il continua :

« Je n'accepterais point de rester sur la terre s'il me fallait renoncer à mon amour; je ne dirai donc pas que je me ris de la mort, mais que j'en voudrais souffrir mille fois les tortures pour qu'elle ne fût point une séparation. Il serait dommage, pour la gloire de votre sexe, que le beau dévouement dont ma maîtresse veut donner l'exemple rencontrât des obstacles. Votre majesté se mariera quelque jour; puisse-t-elle goûter, pendant sa vie entière, le bonheur dont je suis assuré de jouir, si ma prière est exaucée! »

— Que dois-je faire, Descartes? dit la reine. Il y a, ce me semble, dans ce jeune homme, une liberté d'esprit qui excuse les faiblesses et les ridicules de la passion.

— Si l'amour est une faiblesse, répondit M. Descartes, il faut avouer qu'il n'en a point, cette fois, les apparences; bien au con-

traise, il donne à M. de Mariamé un courage remarquable pour affronter une chose assez généralement redoutée, la mort violente.

— Au diable toutes ces finesses! s'écria Torstenson; votre majesté n'a que faire d'éplucher ainsi les mots. Il faut marier ces pauvres jeunes gens, les marier au plus vite. Je voudrais être catholique pour leur servir de témoin et voir la cérémonie. Ce garçon-là doit être un beau cavalier, s'il a le corps construit comme l'ame. Je supplie votre majesté de se prêter à ses désirs.

— Allons! je donne mon consentement. La cérémonie se fera dans la citadelle. Nous chercherons un prêtre catholique.

M. Descartes ayant proposé son directeur, les mesures furent prises sur-le-champ pour qu'il n'y eût aucun retard, et l'ambassadeur d'Espagne emmena dona Marie, qui pouvait à peine se soutenir, tant elle avait enduré de secousses pendant cette entrevue,

En rentrant dans les salons, Torstenson et Descartes contèrent ce qui venait de se passer. On en raisonna diversement. Les philosophes y trouvèrent matière aux plus beaux discours, et les femmes s'y intéressèrent particulièrement. Or, il y avait parmi elles une fort belle et fort vertueuse personne appelée la comtesse de La Gardie, qui était nièce du fameux courtisan Magnus de La Gardie. Cette dame, en causant avec la reine, lui dit tout bas qu'elle serait curieuse de s'assurer si la fermeté de Mariamé ne se démentirait pas un instant, et s'il aurait, pendant la cérémonie, la contenance d'un époux heureux et non celle d'un homme tout près de la mort.

— J'y pensais, répondit Christine, et je cherche un moyen de voir ce spectacle sans que personne se doute que j'y sois présente.

— Il doit y avoir, dans la citadelle, quelque logis où l'on puisse regarder les prisonniers sans en être aperçu. Donnez ordre qu'on y conduise M. de Mariamé.

— Je vais faire appeler le commandant de la prison. Ne parlez de ceci à personne. Vous viendrez avec moi.

La reine avait quitté les salons depuis une heure environ, lorsqu'un de ses pages vint appeler la comtesse et la conduisit à la chambre à coucher.

— Tout est prêt, dit Christine. On va donner à Mariamé le logement des prisonniers d'état où nous aurons les commodités nécessaires pour voir et entendre sans être remarquées. Partons. Un carrosse de louage nous attend.

L'auguste fille de Gustave-Adolphe et la comtesse de La Gardie s'en allèrent gaiement comme deux aventurières, en compagnie du

commandant de la citadelle. La reine se mit en humeur joyeuse, à cause du pittoresque de l'affaire, et parla des promenades que faisait le calife Haroun pour examiner le menu peuple de Bagdad. Le trajet fut assez long par les rues et les corridors de la prison, de façon que la messe de mariage était commencée lorsque les deux grandes dames se glissèrent dans une petite loge fort sombre où était une cloison remplie d'ouvertures pratiquées pour les yeux et les oreilles des espions.

On avait arrangé en manière d'autel une table sur laquelle étaient des reliques prêtées par le chapelain de l'ambassadeur d'Espagne. Le directeur de M. Descartes officiait; plusieurs soldats d'un régiment de Suisses étaient agenouillés sur des chaises, et quelques gardes suédois se tenaient debout aux portes sans prendre part à la cérémonie, étant de la religion réformée.

M. de Mariamé avait mis des habits si magnifiques et les portait si noblement, qu'on l'aurait pris volontiers pour un prince faisant un mariage secret; mais on n'aurait point osé dire que ce fût une mésalliance à voir la riche parure, le bel air et la délicate personne de la fiancée, dont la beauté merveilleuse et qui sentait le terroir d'Espagne prenait un relief plus éclatant par l'entourage de toutes ces figures du Nord. Comme dona Marie avait l'ame dévote et que c'est toujours une affaire de conséquence que le mariage, elle avait oublié pour un temps les lugubres circonstances qui accompagnaient cette union pour ne songer qu'à l'importance du sacrement. Le prêtre parlait fort bas et avait de l'émotion dans la voix; tout le monde était recueilli, et les visages même des gardes, qui peignaient l'étonnement, donnaient à cette scène quelque chose de mystérieux et qui avait un goût de roman à frapper l'imagination. Les deux puissantes dames qui regardaient ce spectacle étaient venues là en badinant; mais elles devinrent tout à coup fort graves et sentirent bien ce qu'il y avait de triste et de touchant dans cette cérémonie nuptiale. La reine dont le naturel était un peu gâté par l'habitude de philosopher à tout propos et de faire examen de ses moindres sentimens, craignait sans doute de se trop livrer à ses impressions, car elle se pencha contre l'oreille de la comtesse pour lui dire :

— Que vous semble de ceci?

— Vous me voyez dans le ravissement, répondit la dame. Ce jeune couple est le plus charmant qu'on puisse voir.

— Il est vrai qu'ils sont fort jolis tous deux.

— Ce gentilhomme ne saurait être un malfaiteur.

— Vous voilà bien, femme que vous êtes! Vous vous laissez prendre à une mine heureusement douée. Souvenez-vous que Socrate était fort laid, et qu'il n'y eut jamais d'air plus doux que celui d'Héliogabale dont l'ame était affreuse.

Lorsque le prêtre s'approcha des époux, il y eut un léger frémissement dans l'auditoire à cause des paroles sacramentelles, où il était dit :

« Vous ne ferez plus qu'une même chair, et de deux que vous étiez, vous ne serez qu'un. L'homme ne doit plus séparer ce que Dieu a uni. »

Le souvenir de la terrible séparation qui devait s'effectuer bientôt revint si cruellement en mémoire à dona Marie qu'elle pâlit singulièrement et faillit s'évanouir; mais la figure de Mariamé n'exprima rien autre chose que la peine de voir ainsi souffrir sa maîtresse.

— Votre majesté n'aura point le courage de les séparer, dit Mme de La Gardie.

— Les lois auront ce courage, répondit la reine.

La messe étant terminée, l'ambassadeur d'Espagne, qui avait assisté la mariée avec une bonté fort paternelle, la baisa sur le front. On s'aperçut alors qu'il avait de grosses larmes dans les yeux. Mariamé était ferme de contenance; il fit aux assistans un salut gracieux qui était une manière de les congédier. En effet, ils sortirent doucement à la suite du prêtre qui se montra troublé à tel point, qu'il pensa laisser choir les reliques et les ustensiles sacrés. Il n'était pas malaisé de tirer un noir pronostic de ce trébuchement, et tout le monde en fut glacé jusqu'au fond de l'ame.

— Savez-vous, madame, dit la comtesse, que tout ceci n'est point gai. Nous prenons là un sombre divertissement. Remarquez-vous que le jeune homme seul n'a point l'air de savoir le sort qui l'attend?

— C'est qu'il se voit l'objet de l'attention; les regards des hommes donnent du courage au plus faible. Telle preuve de stoïcisme qui éclate en public tournerait souvent en lâcheté si elle devait demeurer inconnue. Maintenant que les témoins sont partis, nous allons juger ce Mariamé.

— Je ne pense pas qu'il tienne moins à l'estime de sa maîtresse qu'à celle des étrangers.

Dès que la porte s'était refermée derrière le dernier garde, Mariamé avait mis un genou en terre devant sa femme :

— Vous êtes à moi, Marie! lui dit-il avec feu. Je ne changerais

pas mon sort contre celui du roi d'Espagne. Ne pensons, je vous prie, qu'au bonheur d'être unis.

— Ah! si cela devait durer toujours....

— Durer toujours, Marie! rien ne dure éternellement. Qui sait si je ne dois point mourir avant demain? C'est une chose fragile que la vie. Qu'importent quelques jours de plus ou de moins! Nous sommes liés par l'église, nous nous retrouverons ailleurs où il n'y aura ni prisons ni juges aveugles. Nous n'allons point avoir le temps de nous voir vieillir, ni de sentir l'amour s'éteindre en nous, toutes choses qui doivent être fort tristes.

— Tristes si vous voulez, mais non pas aussi horribles que la violence qui va briser nos liens.

— Allons! reprit Mariamé presque gaiement, voyons les choses de leur meilleur côté. Nous pouvons tenir pour certain que nous serons comptés parmi les époux qui se seront demeurés fidèles. Je vous laisserai mon nom, Marie. Ce sera une consolation pour tous deux. Vous le garderez aussi long-temps que mon souvenir vous sera cher. J'ai confiance en vous; je ne doute point que vous ne deviez encore porter ce nom lorsque vous arriverez dans le monde où je vais vous attendre.

La marquise de Mariamé jeta ses bras au cou de son mari et se mit à pleurer.

— Essuie ces larmes, reprit le marquis; ne tenons plus de ces discours qui attristent. Goûtons le bonheur présent. En vérité, je me sens ivre de joie, Marie. Je te veux laisser un gage précieux de mon amour.

Le marquis, passant son bras gauche autour de la taille de sa femme, l'avait fait asseoir sur son genou. Les sanglots se calmèrent lorsqu'il appliqua tendrement ses lèvres sur celles de Marie. M. de Mariamé délit négligemment la boucle de ceinture de la marquise. D'autres craintes et d'autres sentimens s'introduisirent alors dans le cœur de la nouvelle épousée.

— Il est évident, dit la comtesse de La Gardie avec embarras, qu'il ne se démentira point. Nous pouvons quitter la place, si votre majesté le trouve bon.

— Nous le pouvons, répondit la reine.

Sa majesté retira fort lentement, et comme à regret, ses yeux de l'ouverture. Elle sortit ensuite en compagnie de la comtesse et retourna dans son palais sans dire mot pendant le voyage.

Peut-être Christine n'avait-elle témoigné du mépris pour les passions que par cette raison qu'elles lui étaient encore inconnues et que ja-

mais elle n'en avait eu le spectacle ni écouté le langage. La comtesse vit bien que la scène de la prison avait produit quelque impression sur l'imagination de la reine. Christine ne parla point aux savans, comme d'ordinaire; elle parut rêver profondément, mais non point à un article de grammaire, ni même à la danse grecque.

— Il faut que je soumette à votre majesté une fantaisie qui me vient à l'esprit, dit Mme de La Gardie. Je voudrais envoyer des fleurs à ces jeunes époux, afin d'embellir leur sombre séjour.

— Je vous le défends, s'écria la reine.

Il n'était pas neuf heures quand sa majesté congédia la cour qui avait habitude de rester plus tard. Le savant M. Meibom, tenant un gros manuscrit sur lequel il frappait à petits coups d'un air satisfait, s'approcha de Christine.

— J'ai mis aujourd'hui la dernière main à mon grand ouvrage que votre majesté est si désireuse de connaître. Je puis lui en lire ce soir la dédicace.

— Ce sera pour un autre jour, dit la reine; je n'ai pas le temps.

Puis elle s'éloigna sans attendre les complimens d'usage, laissant la cour saisie d'effroi, et M. Meibom, particulièrement, fort bouleversé.

Cet ouvrage était cependant le beau traité *des poisons*, écrit en latin d'un bout à l'autre, et portant ce titre ingénieux : *de Mytheridato et Theriaca*.

La fille du grand Gustave ne savait point quelle agréable lecture elle venait de refuser; mais elle avait en tête un caprice qui l'entraîna encore une fois loin de son palais. Elle sortit à la dérobée, marcha précipitamment par les rues jusqu'à la citadelle, traversa les rangs des sentinelles étonnées, et se glissa de nouveau, seule et haletante, dans la loge aux espions. Il était bien minuit lorsqu'elle quitta ce lieu mystérieux. Christine avait dans ce moment les attitudes les plus réfléchies qu'on eût encore remarquées en son auguste personne, et il semblait qu'une révolution s'opérât dans son ame.

Le lendemain, un dérangement considérable mit le palais en rumeur. Lorsqu'on vint réveiller la reine à cinq heures du matin et l'avertir que M. Descartes était arrivé pour l'entretenir de sa philosophie, elle se retourna dans son lit et répondit qu'elle voulait dormir et que M. Descartes était le mal venu de troubler son repos. Après les doctrines cartésiennes, ce furent les danses grecques, puis les leçons savantes de Meibom, puis les critiques de Saumaise, puis enfin les conférences théologiques de M. Vossius, qui furent envoyées

à tous les diables. Les affaires de l'état n'eurent pas un meilleur sort : sa majesté ne voulut point aller au conseil. Sur le midi on apporta des lettres. Il y en avait une du fameux Balzac, avec des vers latins, et une fort longue de M. Ménage. La reine n'en regarda que les signatures et les jeta sur sa table sans les lire. Celle de Mlle Scudéry eut plus de faveur; sa majesté prit quelque plaisir à une dissertation fort raffinée sur l'amour et les généreux mouvemens que cette aimable passion fait naître dans les ames où elle règne. Christine demeura ensuite long-temps enfermée. Les filles d'honneur, qui épiaient aux portes, s'aperçurent qu'elle était dans une étrange agitation, que son visage était fort animé, son humeur si impatiente et si emportée, qu'on n'approchait point d'elle sans voir s'élever aussitôt une bourrasque. Elle ne pouvait tenir en place et faisait de gros soupirs à fendre les murailles. On l'entendit murmurer des mots sans suite, et le nom de Mariamé fut prononcé maintes fois par les lèvres royales. Enfin sa majesté quitta le palais par les petits degrés et s'en retourna encore à la citadelle, où elle resta pendant une grande partie de la journée.

Si le lecteur a pris intérêt aux infortunes de Mariamé, il a conçu l'espérance d'un amendement en sa faveur dans les cruautés du sort, en voyant la reine offrir ces signes diagnostiques d'une crise favorable, comme aurait dit le docteur Meibom. Nous nous ferions un scrupule de le laisser dans une erreur qui pourrait lui devenir désagréable, et nous sommes forcés, à regret, de lui apprendre que cette fièvre n'était qu'un accès de jalousie qui donnait à Christine un furieux désir de troubler le bonheur de nos amans. Sans doute toute autre femme se fût laissé attendrir par la noble passion et la belle fermeté du marquis; mais la fille du grand Gustave avait un caractère plein de bizarreries et de contrastes. Elle prétendait à une entière abnégation des faiblesses de son sexe et tombait dans d'autres faiblesses, comme il arrive à ceux qui s'ingèrent de forcer ou de contrarier nature. On n'échappe point aisément à ces routines qui mènent le monde. Christine ne voulait point connaître l'amour; mais elle avait peine à voir les autres s'y adonner, et, lorsqu'elle se croyait supérieure au commun, elle ne songeait pas qu'elle s'abaissait à de méchantes tyrannies. L'envie des talens, des vertus et du génie, est ordinaire : Christine était une envieuse de passions. Cependant si la reine se laissait aller à de vilains sentimens et si elle avait des fantaisies de tourmenter les gens, elle le voulait faire avec des dehors de grandeur et de magnificence. C'était pour elle une pensée gênante

que ce dévouement de dona Marie, ce mépris de la mort de Mariamé, ce monde amoureux où vivaient ces jeunes gens, oubliant l'autre monde. Leur bonheur lui donnait du souci; mais elle n'aurait pas osé le détruire petitement; elle voulait seulement avoir raison de la noblesse d'ame du marquis, et lui aurait volontiers fait grace de la vie, pourvu qu'il s'humiliât devant elle et qu'il montrât des craintes du supplice. D'un autre côté, elle comprenait bien qu'en abandonnant les choses à leur cours, Mariamé s'en irait mourir sans dire mot, et qu'il porterait cavalièrement le manteau de sa fierté jusque sous le coup de la hache; que le beau rôle resterait ainsi à cet homme, et qu'on pourrait reprocher à la souveraine d'avoir négligé une grande occasion d'être généreuse et applaudie : ce n'était pas là non plus le compte de Christine. Il est probable aussi que le spectacle dont elle venait de se repaître solitairement avait frappé son imagination et jeté quelque trouble dans ses sens; il n'est donc pas surprenant qu'elle éprouvât des combats intérieurs. Au rebours de la plupart des femmes qui sont irrésolues et laissent souvent aller à vau-l'eau ce qui les touche le plus, Christine avait du moins la force de vouloir. On va voir comment elle s'y prit pour mettre fin à ses perplexités.

Le marquis de Mariamé dînait paisiblement dans sa prison, comme si le compte des heures qui lui restaient n'eût pas été réduit à trente-six environ, et son plus grand soin était d'écarter de sa femme les pensées lugubres. Il affectait un calme qu'il n'avait point; car, s'il ne craignait pas la mort, cependant l'idée d'une séparation lui causait au fond une peine amère. Tout à coup, quatre mousquetaires le vinrent chercher, en lui disant qu'ils l'allaient mener chez le commandant de la citadelle. On le conduisit en effet dans le logis du commandant; mais ce fut la reine qu'il y trouva; et, dès que le prisonnier fut entré, sa majesté fit sortir tous les assistans, à l'exception de Mariamé.

— Monsieur, dit Christine d'un ton qu'elle voulait rendre sévère et qui ne l'était pas, on m'a beaucoup priée de vous faire grace; vous avez gagné l'intérêt de plusieurs gens de qualité; je consentirai peut-être à vous donner la vie si vous acceptez les conditions que je vais vous imposer. On m'a vanté votre courage; on assure que vous êtes un bon militaire, et, si je me décide à vous soustraire aux lois qui vous ont condamné, je veux que ce soit d'une manière qui profite à mes états. Sachez que je déclare la guerre à l'Espagne, monsieur, et que je l'attaque par ses possessions de Flandre. Vous êtes de ce pays, vous pourrez me servir utilement. Vous aurez un régiment dans mon

armée, avec la haute solde étrangère; vous deviendrez sujet de la Suède, et je vous prendrai dans ma maison. Cela vous convient-il?

— Vous me mettez au désespoir, madame; je ne puis me rendre à vos désirs. Après le roi mon maître, votre majesté est la personne que j'aurais le plus de joie de servir; car je lui serais dévoué du plus fort de mon ame; mais il s'agit de mériter le nom de traître, et cela m'est impossible. Je supplie votre majesté de m'employer dans quelque autre guerre.

— Je ne changerai rien à mes conditions. Vous les accepterez ou vous irez à l'échafaud.

— Il me faut donc songer à mourir, madame.

— Cependant, monsieur, je passerai peut-être sur ce premier article, si vous me cédez sur le second point. Votre femme est Espagnole, et je chasserai de mon royaume tous les sujets de ce pays avant deux jours; la marquise partira; vous ne la reverrez de votre vie; il faut vous y résoudre. Je n'aime point que mes serviteurs soient empêchés par le mariage. Vous divorcerez demain.

— Que je suis malheureux! s'écria le marquis. Je ne puis rien accepter de ces conditions. La mort est mille fois préférable à ce que vous me proposez; mais ce n'est pas sérieusement que votre majesté me demande une lâcheté pour ma rançon.

— Vous apprendrez à vos dépens que ceci n'est point une plaisanterie. Je vous donne une heure pour vous décider.

— Il n'est pas besoin d'une minute. S'il y a d'autres conditions, je ne veux pas les connaître.

Moriamé fit un profond salut et se retirait vers la porte, lorsque la reine reprit d'un ton plus doux :

— Vous n'avez rien à ajouter, monsieur?

Il revint alors près d'elle, et posa un genou en terre avec une aisance qui donnait à cette posture quelque chose approchant de la galanterie.

— J'ajouterai, dit-il fort tristement, qu'il n'est point de malheur ni de regrets comparables aux miens; que je verserais volontiers tout mon sang pour pouvoir vous être agréable; que je voudrais quitter le roi d'Espagne et servir votre majesté contre toute la terre à l'exception de l'Espagne, et que je briserais avec joie tous les liens pour vous consacrer ma vie entière, si je n'avais pour ma maîtresse un amour qui est bien plus que ma vie. J'ajouterai encore que, malgré la rigueur dont vous m'allez accabler, je vous dois de la reconnaissance pour le grand bonheur que vous m'avez donné dans mes derniers

jours, et que, tout innocent que je suis du crime dont on va me punir, je ne maudirai point le nom de votre majesté.

Tandis que Mariamé parlait, le visage de la reine avait pris un air de bienveillance qu'on ne lui connaissait point encore. Elle tendit involontairement une main que le marquis porta aussitôt à ses lèvres; mais cet adoucissement passa plus vite qu'un éclair; Christine retira sa main brusquement comme si le baiser de Mariamé lui eût brûlé les doigts.

—Relevez-vous, monsieur, dit-elle d'une voix tremblante. Puisque vous repoussez la grace que je vous offre, je vous punirai de votre obstination. Vous ne méritez plus les faveurs que je vous avais accordées. Vous mourrez sans revoir votre femme.

— Sans la revoir! Ah! madame, faites-moi donc mourir à l'instant. Par pitié! avancez l'exécution d'un jour; c'est là toute la faveur que je vous demande.

Nous devons informer le lecteur d'une particularité qui mérite attention. La reine avait quitté pour cet entretien les habits presque masculins dont elle était toujours vêtue, et les avait remplacés par une robe à queue, d'étoffe fort riche, qui lui allait à merveille. Soit que les dernières paroles du marquis l'eussent troublée, ou bien que sa colère ne fût point un jeu, elle parut très agitée en répondant:

— Adieu! monsieur, vous apprendrez tout à l'heure mes intentions!

Puis elle se tourna, pour sortir, vers une porte qui menait à l'intérieur de l'appartement. Elle avait fait à peine quatre pas, que ses pieds s'embarrassèrent dans les plis de sa grande robe; elle chancela et perdit l'équilibre. Sa majesté serait tombée de son haut par terre, si Mariamé, s'élançant avec agilité, ne l'eût saisie par la taille. Dans l'effroi que cause toujours une chute, Christine se retint aussi après le premier objet qui s'offrit, et il se trouva que c'était le cou du marquis; elle y passa son bras royal. Les joues de la jeune reine devinrent fort rouges; mais ce pouvait être par suite du saisissement. Quoi qu'il en soit, le bras fut retiré lentement, et Mariamé ayant demandé avec inquiétude si sa majesté ne s'était point fait de mal, Christine répondit avec une émotion extrême:

— Allez! je suis plus malheureuse que vous!

Elle sortit alors en cachant son visage dans son mouchoir et laissant le marquis étonné, mais disposé à tirer un bon augure de cette circonstance.

En effet, les mousquetaires le vinrent bientôt chercher et le recon-

duisirent à sa prison, où il trouva la marquise tout éplorée d'une si longue absence. Mariamé était trop sincère pour songer à taire aucun détail de la scène qui venait de se passer. Dona Marie, en apprenant l'aventure de la robe à queue et le dernier mot de sa majesté, s'écria tout d'un coup :

— Ah! sainte Vierge! voilà que la reine est amoureuse de toi! Qu'allons-nous devenir?

— Amoureuse de moi! répondit le marquis en éclatant de rire; êtes-vous folle, Marie?

— Êtes-vous aveugle, vous, de ne le pas voir? Cette femme vous aime, et c'est pourquoi elle veut que vous divorciez. Ses offres et ses raisons d'état ne sont que supercheries. Bonté divine! il ne manquait plus que cela!

— Ne vous effrayez pas, Marie; laissez seulement la reine me faire grace et tout ira bien.

— Bien, pour vous, qui deviendrez roi de Suède; mais moi je retournerai au couvent; je mourrai de douleur.

— Vous êtes un enfant, marquise.

— J'ai deviné juste, monsieur, vous le verrez bientôt. Hélas! que je suis malheureuse!

Dans cet instant, la porte s'ouvrit et des laquais entrèrent, qui déposèrent dans la chambre des corbeilles de fleurs et des rafraîchissemens. Ces gens gardèrent le silence malgré les questions de dona Marie, et sitôt qu'il furent sortis :

— Que vous disais-je? s'écria-t-elle. Quelle autre personne que la reine peut vous envoyer ce cadeau?

Mariamé commençait à trouver la chose bizarre. Il eut toutes les peines imaginables à rassurer sa femme qui pleurait chaudement et se voyait déjà répudiée. Le commandant vint à propos faire une interruption. Il pria les deux époux de le suivre. Un carrosse aux armes de Suède attendait dans les cours de la citadelle. Ils y montèrent et furent menés au palais dans la salle des audiences où il y avait nombreuse compagnie.

Christine était assise sur le trône du grand Gustave. Autour d'elle se tenaient le chancelier et les membres du conseil; mais on n'y voyait pas, comme d'habitude, les savans ni les gens de plume. On fit avancer le jeune couple jusqu'au pied des degrés.

— Monsieur de Mariamé, dit la reine, je vous fais grace de la vie; ne vous trompez point sur les motifs de cette faveur. Vous la devez aux prières de messieurs les députés de Moscovie.

C'était la vérité.

— Vous voyez, ajouta-t-elle en s'adressant aux députés, que je ne vous refuse aucunes choses, pas même celles qui touchent à mes affaires intérieures. Monsieur de Mariamé, vous quitterez Stockholm avant trois jours.

La reine avait ainsi parlé sans jeter un seul regard sur le marquis; elle tourna enfin les yeux vers lui et reprit d'une voix un peu émue :

— C'est une grande faveur du hasard qui vous sauve des mains de la justice, monsieur. Lorsque vous parlerez de cette aventure, faites-le avec réserve.

Le marquis et sa femme comprirent seuls le véritable sens de ces paroles. Elles avaient trait à la scène de la prison, à la chute de sa majesté, ainsi qu'aux ruses employées pour tenter les vertus chevaleresques du condamné.

— Mon langage, répondit Mariamé, sera toujours celui du respect, de l'admiration et de la reconnaissance, quand je parlerai de votre majesté.

— C'est bien, monsieur, reprit Christine d'un ton fort gracieux. Allez, et que le ciel vous favorise.

L'ordre de quitter la Suède était loin de déplaire à dona Marie, car elle ne voulait pas attendre au lendemain pour partir, tant elle craignait un changement dans les volontés de la reine! Mariamé consentit à se mettre en chemin à l'instant même. Cependant on ne s'éloigna pas assez tôt pour ne point recevoir un message que Christine envoya dès qu'elle eut congédié les envoyés moscovites. La comtesse de La Gardie vint embrasser dona Marie et lui remit, de la part de la reine, un collier de diamans d'une grande valeur, avec le portrait de sa majesté. Christine n'avait point voulu se montrer généreuse à demi.

En sortant de Stockholm pour n'y jamais revenir, Mariamé rencontra un cavalier qui lui cria d'arrêter. C'était Massaube, arrivant en Suède avec l'ambassadeur de France, M. de Chanut.

— J'ai appris vos malheurs et leur fin agréable, dit-il au marquis. Il paraît que vous avez fait tout comme moi vos petites fredaines. Nous avons enlevé une dame et tué un importun.

— Je n'ai point assassiné Salvius, chevalier; j'étais innocent.

— Oui-dà! et vous fuyez ainsi sans avoir tiré cela au clair?

— Il le faut bien puisqu'on m'ordonne de partir.

— Vous vous êtes laissé condamner comme un écolier, marquis;

cela n'est pas bien. Laissez-moi le soin de faire réparation à votre honneur.

— Je vous donne mes pouvoirs. Eh! que sont devenues vos amours?

— La comtesse d'Isembourg s'est ennuyée de moi comme elle avait fait de son mari, et je l'ai galamment renvoyée dans sa famille.

— Cela est beau, chevalier. La fortune vous a souri, à ce que je vois; vous êtes en bon équipage.

— J'ai gagné 60,000 écus au jeu, par mon habileté à manier les cartes.

— J'entends.

— Et puis je me suis donné à M. de Chanut, pour être à quelqu'un.

— Adieu! je vous enverrai de mes nouvelles.

Massaube était un garçon à expédiens. Il imagina bien vite un moyen d'éclaircir le démêlé que Mariamé avait eu avec la justice. Il rechercha les valets du seigneur Salvius et, les ayant trouvés, il posa l'épée sur la gorge à l'un de ceux qui avaient témoigné contre le marquis. Cet homme avoua ses mensonges, et donna explication de la manière dont les choses s'étaient passées. On révisa le jugement et la réhabilitation se fit en bonnes formes. Dans une de ses lettres, le bibliothécaire Naudé parle de cette histoire et ajoute qu'on pendit le valet pour lui apprendre à dire la vérité.

La reine écrivit de sa main, à Mariamé, afin que la réparation fût éclatante, et lui permit de revenir à la cour de Suède; mais la marquise assura qu'elle mourrait infailliblement si elle revoyait des lieux si pleins de cruels souvenirs.

Il n'est pas besoin de dire que dona Marie et M. de Mariamé vécurent le plus délicieusement du monde à s'aimer de toutes leurs forces. Je ne sais point s'ils eurent beaucoup d'enfans; mais on voit par les correspondances que, vingt-cinq ans plus tard, il vint à Paris un jeune seigneur flamand du nom de Mariamé, qui plut fort aux dames par des airs d'Amadis, et qui faisait des folies de roman. Il est probable que c'était un fils de notre marquis. M. de Brissac, ayant servi de second à un gentilhomme que ce Mariamé avait tué en duel, le regardait avec ravissement, et disait :

— Ce jeune homme-là est un aimable cavalier, bien mis, riche, de mine galante, et qui tue admirablement son monde.

C'étaient de bien beaux éloges et qui eussent fait plaisir au père de ce jeune seigneur.

Ce que fit la reine Christine par la suite des temps a donné trop d'occupation aux historiens pour que nous ayons à en parler. On

connaît ses paroles remarquables aux grands de son royaume, qui la pressaient de se marier :

— Peut-être, leur dit-elle, ce que vous désirez si fort serait-il un malheur pour la Suède, car il se pourrait aussi bien qu'il sortît de moi un Néron qu'un Auguste.

Mais comme les sujets ont souvent plus de souci de savoir à qui donner leur amour que les princes n'en prennent de le conserver, les représentations des Suédois se renouvelèrent en beaucoup d'occasions. Christine répondit, une autre fois, en particulier, au général Torstenson, d'une façon à ne lui laisser aucun espoir :

— Si vous tenez à mon gouvernement, lui disait-elle, gardez-vous de souhaiter que je prenne un mari. Je ne suis point de ces gens qui peuvent mener de front leurs passions et les affaires d'un royaume. Il me faudrait choisir entre les deux, et sitôt que l'amour aura une place dans mon cœur, il étouffera tous les autres sentimens. Je voudrais être aimée pour moi et non pour ma couronne. Celui qui recevrait ma main se devrait résoudre à l'accepter toute seule, car j'abdiquerais la veille de la célébration. Tenez cela pour certain.

Il ne serait pas impossible que le souvenir des amours de dona Marie et du marquis de Mariamé fût entré pour quelque chose dans les résolutions de la jeune reine. Du reste elle a bien prouvé qu'en parlant ainsi elle disait sincèrement, puisqu'elle abdiqua cinq ans après, non pour une passion, mais pour se livrer simplement à son goût des sciences et du bel esprit.

On a beaucoup écrit sur ces évènemens extraordinaires et sur les voyages de Christine. La grande Mademoiselle nous apprend, par ses gros mémoires, que cette reine fut regardée en France avec plus d'étonnement que d'admiration.

Si les passions ont un peu tardé à prendre racine dans le cœur de Christine, elles y ont rapidement poussé. La fille de Gustave-Adolphe a montré qu'elle sentait avec assez de vivacité, le jour qu'elle fit massacrer impitoyablement Monaldeschi dans la galerie des Cerfs de Fontainebleau. Elle eût mieux fait, à mon sens, d'agir, en cette occasion, comme le commun des femmes, qui pleure d'une infidélité d'abord, et finalement la pardonne ou s'en console par un autre amour.

PAUL DE MUSSET.

PÊCHE DU CORAIL

A LA CALLE.

Nous étions revenus à la Calle, après avoir visité les belles forêts qui couvrent les montagnes du pays des Souhara. Un maître corailleur, à qui j'avais témoigné le désir de voir la pêche du corail, me demanda si je voulais partir avec lui la nuit prochaine pour satisfaire ma curiosité. Ne devant pas monter à cheval le lendemain, j'acceptai son offre avec plaisir.

Il était minuit lorsque le patron vint m'annoncer que la flottille, composée de vingt bateaux corailleurs, allait mettre à la voile. Le temps était calme et la nuit assez claire. Malgré la tourmente que la mer conservait encore (les vents d'est avaient très fortement soufflé pendant trois jours), nous avions gagné le large à une heure, en nous dirigeant au nord. Après plusieurs bordées, nous atteignîmes, vers quatre ou cinq heures du matin, le lieu désigné pour la pêche. Il est bon, avant de passer outre, de dire un mot du corailleur et de la manière dont il s'oriente en pleine mer, sans boussole, pour se diriger avec certitude vers le point où il veut jeter ses nombreux filets. L'équipage des bateaux corailleurs se compose de dix hommes, simples corailleurs, plus le patron qui les commande, et qui, possédant toute la confiance de l'armateur, a aussi toute la responsabilité de la pêche. Pour être accepté dans ce dernier grade, il faut joindre, à une certaine expérience de la navigation, une solide réputation de probité. Cette dernière condition ne paraîtra pas inutile, si l'on considère qu'au patron appartient le soin de conserver les produits de la pêche et de les rapporter à son armateur.

Les simples corailleurs sortent ordinairement des dernières classes de la société. Le travail qu'on leur impose est un travail de forçats. Il faut, comme ils me le disaient, être sorti des galères pour s'accommoder d'une pareille

vie. On m'a assuré que plusieurs d'entre eux sortaient, en effet, de ces lieux de punition, et qu'ils s'étaient résignés à ces pénibles travaux après avoir cherché en vain un refuge dans le monde. Ces hommes témoignent la plus grande obéissance à leur patron, qui exerce sur eux le même pouvoir despotique qu'un capitaine de vaisseau sur son équipage. C'est parmi les dix corailleurs qu'il commande que le patron choisit celui qui a le plus de titres à sa confiance pour en faire son second. Celui-ci ne travaille ni plus ni moins que les autres; mais, lorsqu'il a exercé long-temps et sans reproche l'emploi de second fonctionnaire du bord, il peut espérer le grade de premier patron ou commandant en chef d'un bateau.

Telle était la composition de l'équipage avec lequel j'allais passer vingt-quatre heures. Dès le point du jour, le patron m'annonça qu'on allait jeter les filets; « mais, ajouta-t-il, quoique l'endroit choisi pour la pêche soit très abondant en corail, je ne puis espérer une journée bien productive. » Ces paroles ayant excité ma surprise, il me donna à ce sujet les explications qu'on va lire.

Le fond de la mer devant la Calle est hérissé de rochers dont l'élévation varie. Le corail vient également sur toutes les faces de ces rochers; mais sur la surface sud, qui regarde la terre, il est plus abondant et de meilleure qualité que sur le sommet ou sur le côté opposé. Le patron de notre équipage avait acquis, grace à trente ans d'expériences, les notions les plus exactes sur la partie de la mer que nous visitions. Il connaissait les divers courans qui la sillonnent, la disposition du corail sur les rochers et la direction principale de ceux-ci par rapport à la côte; aussi rarement se trompait-il sur le pronostic d'une pêche accomplie sous l'influence de l'un ou l'autre de ces courans. Il savait, par exemple, que les rochers sous-marins affectent une direction générale de l'est à l'ouest, et parallèle à la côte; que le corail vient plus abondamment et en qualité meilleure sur la face sud, qui regarde la terre, que sur la face nord, tournée vers la pleine mer. Des courans battent ces rochers dans tous les sens. Il savait aussi que, sur toutes les mers, tels ou tels courans placés sous l'influence des vents subissent, dans certaines saisons, une impulsion particulière. « Quiconque, me dit-il, est instruit de ces particularités, doit comprendre sans peine pourquoi la pêche n'est pas également abondante dans tous les temps, et pourquoi tous les courans ne lui sont pas également favorables »

Le patron ajouta à ces explications des détails sur la manière dont les corailleurs s'orientent sur la petite étendue de mer qu'ils parcourent. « Notre pêche, dit-il, se fait entre le cap qui avoisine Bizerte, et qui s'allonge, vous le voyez, assez avant dans la mer, et le cap, près le fort Génois (ou cap de Garde), qui forme dans l'eau une saillie très prononcée. C'est dans la grande anse qui se trouve entre ces deux caps, et dont l'étendue est de vingt-cinq lieues environ, que nous exploitons le corail. C'est aussi dans cette anse que se trouvent la rade de Bone, le petit port de l'ancien Bastion, celui de la

Calle, et enfin celui de Tabarca. Les bateaux corailleurs ne s'éloignent jamais de plus de six à huit lieues de la côte; dans cet espace, une longue expérience a appris à connaître les lieux qui offrent le plus de chances favorables à la pêche. Pour retrouver ces lieux une fois découverts, voici le moyen que nous employons. » Ici le patron, tournant la main vers l'est, m'indiqua une montagne et m'en fit remarquer les ondulations, les saillies, les éminences, qui se continuaient jusqu'au cap de Bizerte. « Examinez en même temps, ajouta-t-il, cette autre montagne plus rapprochée et un peu moins haute; voyez les rapports qui existent entre ses points culminans et ses coupures avec les mêmes incidens de la première. Voilà nos jalons de ce côté. Mais ces rapports nous induiraient en erreur, si nous ne faisions rapporter le point fourni par le côté est avec un autre point pris sur le côté sud. Ainsi, lorsque, en partant, nous voulons conduire notre bateau à tel ou tel endroit, nous ne disons pas, comme la marine savante: Il faut naviguer par tel degré de longitude et tel degré de latitude sud ou nord; nous disons simplement: La barre à telle partie de la montagne des Souhara ou des Beni-Mazen, par exemple, qui correspond à telle éminence ou telle saillie de la montagne de Tabarca, de la Calle, du Bastion, ou d'autres pays intermédiaires. Une fois ce point atteint, le bateau se trouve juste à la réunion, à angle droit, de deux lignes prises, l'une à l'est et l'autre au sud. » Ce moyen me parut infaillible.

Je me fis ensuite montrer le filet, ou pour mieux dire les filets. Ils sont tissus de chanvre à mailles très larges, et dont les fils égalent une petite plume à écrire. Chaque filet forme un faisceau très épais et très large; étalé, il se divise ordinairement en sept parties, fixées à un appareil formé de deux pièces de bois carrées, ayant chacune quatre pouces d'épaisseur et quatre pieds de long. Ces pièces sont disposées en croix et bien enchâssées l'une dans l'autre. Au point où elles se réunissent est fixé un câble très long et très fort, et, du côté opposé, une grosse pierre ou un morceau de plomb est aussi attaché à l'appareil. Les filets sont fixés: 1° un à la partie centrale sous la pierre; 2° un aux quatre bouts; 3° deux sur la longueur des pièces. Avant d'être lancé, l'appareil est renversé sur le bateau et tous les filets pliés les uns sur les autres. On le lance dans l'eau en le retournant, et on lâche le câble. Alors commence ce que les pêcheurs appellent la manœuvre. Lorsque le filet est lancé, toutes les voiles, à l'exception du petit focque, sont pliées. A défaut de vent, on emploie la rame. Lorsque le filet touche le rocher, le choc occasionné par le mouvement du câble est tel qu'on dirait réellement que le bateau lui-même a heurté. Quand le patron a acquis ainsi la certitude que le filet touche le fond, il fait toujours, et quelle que soit la direction des courans et des vents, avancer le bateau du sud au nord. Cette loi est générale, ou du moins elle n'a que de rares exceptions. Lorsque les mailles du filet s'engagent assez pour faire éprouver de la résistance, tous les corailleurs tirent le câble avec force jusqu'à ce que l'appareil soit enlevé. Aussitôt que le second patron, qui dirige toute cette manœuvre fort pénible, s'aperçoit qu'elle a réussi, il commande

de lâcher tout à coup. Le filet ainsi dégagé et lâché, est traîné sur un autre point du rocher jusqu'à ce qu'il s'engage de nouveau. Cette manœuvre est répétée sans interruption pendant une heure et demie au moins et deux heures au plus, temps pendant lequel le filet a pu s'engager une vingtaine de fois. Si l'appareil se trouve pris assez fortement sur les rochers pour que les bras des hommes ne suffisent pas pour le dégager, on a recours au cabestan. En retirant le filet, on plie le peu de voiles qu'on avait conservées, et bientôt l'appareil se présente à la surface de l'eau. On saisit alors les faisceaux les uns après les autres; tout l'appareil remonte sur le bateau, laissant voir à travers ses mailles le produit de la pêche.

Au premier coup de filet, nous prîmes une livre à peu près de corail, tandis que les cinq ou six autres ne ramenèrent que des zoophytes de formes variées, des morceaux de madrépores, des algues, des fragmens de rochers, etc. Un moment cette pêche offrit à mes yeux un spectacle des plus intéressans; tous les bateaux corailleurs, réunis sur un seul point, lancèrent leurs filets sur la même roche. Les embarcations se heurtaient les unes contre les autres; les cabestans, pressés par les nombreuses circonvolutions des câbles, faisaient entendre leurs cris plaintifs, et les hommes des équipages, redoublant d'activité pour décrocher et relancer les filets, me confirmaient, par l'énergie de leurs efforts, ce qu'on m'avait dit de la rivalité qui existe entre les bateaux pêcheurs. La plupart des filets ayant été hissés à bord, des cris d'allégresse partirent des embarcations qui étaient satisfaites de leur pêche, tandis que les embarcations moins heureuses se contentèrent de détacher en silence, du milieu des mailles, les produits sous-marins qui, n'ayant aucun prix, ne servent, dans un moment critique, qu'à exaspérer les corailleurs.

Comme la nuit approchait, tous les corailleurs dirigèrent leurs bateaux vers la Calle. Lorsque le vent souffle légèrement, le retour est un moment de repos pour les pêcheurs. Le vent et le timonier font seuls les frais de la manœuvre, tandis que le reste de l'équipage cherche à se distraire des fatigues de la journée. Les cartes sont le délassement ordinaire des corailleurs, et ils jouent de préférence la *quadrète* italienne. L'enjeu se compose le plus souvent de quelques verres d'anisette de Bordeaux ou de celle de Cette, qui est à meilleur marché. Le maître, qui pendant tout le temps de la pêche se tient fièrement à l'écart, ne dédaigne pas, dans ces momens de récréation, de se confondre avec les hommes qu'il commande et de courir les chances de la partie avec eux. C'est lui qui vend l'anisette, et comme les corailleurs ne sont payés que tous les ans, il donne à chacun d'eux la moitié d'une marque en bois où ils inscrivent le nombre de bouteilles livrées. Le chiffre s'élève souvent jusqu'à cent bouteilles et plus dans une année. La partie est ordinairement fort gaie; je remarquai sur toutes les figures l'expression de l'hilarité la plus franche. Nous rentrâmes à la Calle au milieu des rires et des trépignemens de joie des gagnans, tandis que les joueurs moins favorisés inscrivaient silencieusement leur perte sur la marque fatale, puis la remettaient au maître avec un hochement de tête significatif.

Le jeu est la principale distraction du corailleur. Sa nourriture est très frugale : du biscuit, quelques viandes salées et quelques légumes secs composent le fonds invariable de ses repas. Il fait *bouillir la marmite* une fois tous les huit jours, si toutefois la pêche ne le retient pas à la mer; car, dans une époque où le temps est favorable, il sacrifie tout aux intérêts de son armateur.

La solde du corailleur varie depuis 25 jusqu'à 30 francs par mois, et celle du chef depuis 50 à 60. Cette solde est payée annuellement. La nourriture est à la charge de l'armateur. Le patron a une bouteille de vin par jour et un peu d'eau-de-vie; le simple corailleur de l'eau seulement.

Nous pouvons donc, en récapitulant la dépense de chaque bateau corailleur, juger de l'importance de la pêche du corail et du prix auquel ce produit doit être vendu pour procurer quelque profit à celui qui l'exploite ou le fait exploiter.

Chaque bateau corailleur paie pour l'autorisation de la pêche au gouvernement français : 216 piastres pour la pêche d'été et 104 pour la pêche d'hiver, ou, pour toute l'année, 320 piastres; ce qui fait, à 5 francs 40 centimes la piastre, 1,728 frans pour l'année.

Solde de l'équipage : Neuf hommes à 30 francs par mois, 3,240 francs pour l'année; plus le patron, à 60 francs par mois, 720 par an. Total : 3,960 francs par an.

Pour la nourriture, il faut bien compter au moins 50 centimes chaque jour par homme, ce qui fait 5 francs pour tout l'équipage; par mois, 150; et, par an, 1,800 francs, qui, réunis à la solde, font 5,760 francs par an. Ajoutons 1,728 francs pour frais de pêche, on aura un total de 7,488 francs, sans compter les frais de réparation du bâtiment, et surtout des filets, dont il se fait une grande consommation.

Le produit de la pêche est ordinairement de 150 livres en été et de 50 liv. en hiver; en tout 2 quintaux. Si la prise dépasse cette quantité, elle est excellente; mais, si elle reste au-dessous de 100 livres, elle ne défraie pas l'armateur des avances qu'il a faites, comme on peut s'en assurer par le prix moyen du corail.

Le prix du corail est ordinairement de 7 à 8 francs l'once, choisi et brut; mais mêlé, il ne vaut plus que 6 francs. Le prix courant est de 70 à 75 francs la livre de 12 onces. Si la pêche a produit 1 quintal seulement, le produit sera de 7,500 francs, somme qui est au-dessous des frais de l'armateur. Si la pêche est de 150 livres, le produit sera de 11,250 fr., et si elle est de 2 quintaux, le bénéfice sera assez grand, puisque le produit brut s'élèvera à 15,000 fr.

Au premier abord on a droit d'être étonné de l'émulation qui existe entre les patrons pour cette pêche; très souvent on les voit braver de grands dangers et rester plusieurs nuits en pleine mer, tandis que l'armateur aux intérêts duquel ils sacrifient leur repos mène une vie insouciante à quelques cents lieues de l'endroit de la pêche. Mais, outre que le patron reçoit une gratification lorsqu'il fait une bonne pêche, les équipages exercent entre eux une

sorte de police dont les résultats sont bien supérieurs à ceux qu'on pourrait attendre d'une inspection salariée. Les qualités du patron sont d'ailleurs jugées par le produit qu'il rapporte, et ce produit sert de mesure à la confiance qu'on lui accorde. Il est renvoyé si, pendant deux ans, il n'a pêché qu'une quantité de corail moindre que celle de ses camarades. Aussi la pêche, quoiqu'elle ne soit soumise à aucune surveillance, se fait-elle avec la plus grande émulation.

Quelquefois, le temps ne paraît pas favorable à la pêche, et la plupart des corailleurs voudraient rester dans le port. Mais si parmi eux il se trouve un patron assez zélé pour courir la chance d'une mauvaise mer, il est bientôt suivi de tous ceux qui avaient résolu d'attendre dans l'oisiveté le retour d'un temps meilleur; ils craignent que le bateau qui sort ne fasse une bonne prise et que le patron ne puisse se vanter d'avoir pêché, pendant que ses camarades se reposaient dans le port, telle quantité de corail. L'armateur avide est toujours porté d'ailleurs à attribuer à la paresse une conduite qui n'est souvent que le résultat d'une sage réflexion faite par le patron dans son intérêt.

Cette police réciproque est, comme on le voit, toute dans l'intérêt des armateurs. Le seul instant où les patrons peuvent se livrer impunément à la nonchalance, c'est en pleine mer, pendant qu'ils jettent les filets; ils peuvent alors s'abstenir de les retirer pendant un laps de temps plus ou moins long, selon leur caprice, sans craindre d'être épiés par personne.

Le nombre des bateaux corailleurs établis à la Calle varie beaucoup. L'année dernière, il était de 200; cette année, de 200 pendant l'été et de 50 cet hiver. Le produit qu'il rapporte à notre gouvernement, pour frais de pêche seulement, est de 125,280 fr. pour 200 bateaux, pendant l'été; 27,000 fr. pour 50 bateaux, pendant l'hiver. Le total pour l'année 1837 est donc de 152,280 fr.

On a pu voir, par ce que nous venons de dire, combien la vie du corailleur est pénible, surtout en été. Tant que dure cette saison, le corailleur dort à peine. L'activité avec laquelle se fait alors la pêche ne lui laisse que deux ou trois heures la nuit, pendant lesquelles il goûte le sommeil, sans quitter le pont. « Vous ne pouvez vous figurer, monsieur, me disait le patron qui m'accompagnait, la fatigue que prennent ces braves gens pendant les fortes chaleurs. Les galériens ne sont plus malheureux que par le nom qu'ils portent et par la force brutale qui les fait aller. »

Tant qu'il conserve la santé, le corailleur se résigne cependant; il supporte avec courage les peines d'une carrière que sa volonté seule lui a fait choisir et qu'il est libre de quitter tous les ans. Mais il y reste d'abord parce qu'il craint de devenir plus malheureux en changeant de vie, et ensuite parce qu'il croit de son devoir de ne pas abandonner sa condition. « Si je quittais, disait un corailleur, un autre me remplacerait, et pourquoi n'aurais-je pas autant de courage que celui qui viendrait prendre ma place? »

Tous ne mènent pas cependant une vie aussi pénible. Quelques équipages suspendent la pêche quand arrive l'hiver, et ceux qui les composent rentrent à Naples, à Livourne et autres villes; là, pendant la suspension de la pêche, qui dure du mois de novembre aux mois d'avril et mai, ils peuvent se livrer à d'autres occupations moins fatigantes.

Il est une situation cependant si malheureuse dans la vie du corailleur, qu'on ne saurait s'en occuper légèrement; comme médecin, j'ai dû surtout m'y intéresser; heureux si, par cet énoncé, je pouvais contribuer en quelque chose à l'amélioration réclamée par cette classe industrielle et qu'il est si urgent de lui accorder: je veux parler du corailleur malade. Alors, non-seulement il n'a pas de médecin à qui il puisse s'adresser avec confiance, mais encore aucun asile ne s'ouvre pour le recevoir. A la Calle, il y a bien un médecin, mais on manque entièrement d'un local convenable. Les corailleurs ne sont pas plus heureux à Bone, où ils se logent comme ils peuvent, dans des maisons humides, couchés sur la terre, presque sans couvertures, comme j'ai pu le voir pendant que le choléra a sévi sur quelques-uns d'entre eux. Personne ne s'occupe d'eux, pas même les consuls, qui, depuis le temps, auraient bien pu, ce me semble, faire bâtir, aux frais des armateurs, un caravansérail pour les corailleurs malades. Quant au médecin, il eût été facile d'en trouver un *ad hoc* moyennant une rétribution annuelle perçue par bateau. Chaque barque de corailleur s'abonne pour faire soigner son équipage, moyennant une somme de 30 à 35 francs pour la durée de la pêche. Cette somme qui, prélevée sur les deux cents bateaux, forme un capital annuel de 6,000 à 7,000 fr., serait suffisante, entre les mains d'un administrateur économe, pour faire cesser en peu de temps l'état de pénurie et de misère dans lesquelles se trouvent les malades. Les mesures à prendre à cet effet me paraissent être : 1° de former un hôpital dans la partie la plus centrale et la plus salubre de la côte où tous les corailleurs malades seront admis. Le nombre de malades étant de cent au plus, cent vingt lits suffiraient. Une salle serait réservée dans ces établissemens pour recevoir les malades de la garnison, tant civils que militaires. La Calle, par sa position et sa salubrité, est, sans contredit, le point le mieux approprié à cette destination. Les murs de l'ancien hôpital pourraient encore être utilisés; on diminuerait ainsi de beaucoup les frais de la construction. Le gouvernement, qui avancerait les sommes nécessaires, serait remboursé insensiblement au moyen d'un impôt ajouté à celui des frais de pêche, à moins toutefois, ce qui me semblerait mieux et plus digne de lui, qu'il ne se contentât de percevoir la rente de son capital. Le gouvernement percevrait donc les 35 francs que les corailleurs d'un bateau donnent au premier médecin qui se présente et qui s'est engagé à leur donner des soins dans l'occasion (1). Ces 35 francs forment un capital de 7,000 francs, au

(1) Les uns s'adressent à Bone, d'autres à la Calle, et d'autres enfin vont à Tabarca. Étant mal dans toutes ces villes, ils portent leurs malades à l'endroit qui se trouve le plus à portée.

moyen duquel le gouvernement pourrait attacher à cet hospice un médecin aidé d'un personnel convenable. Les sœurs, ces dignes enfans de la charité chrétienne, n'hésiteraient pas à seconder cette belle œuvre de leurs efforts et de leur dévouement. Je suis même persuadé que la formation d'un établissement semblable, outre qu'il resserrerait les liens établis entre le corailleur et sa profession, attirerait aussi un plus grand nombre de bateaux à la Calle. Ce qu'il y a de certain, c'est que le nombre des bateaux diminue insensiblement tous les ans à la Calle, tandis qu'il augmente à Tabarca, où les corailleurs se trouvent, disent-ils, beaucoup mieux.

Sous la direction de l'ancienne compagnie, le nombre des bateaux était, tous les ans, de sept à huit cents. En 1825 on en compta quatre cent cinquante; en 1826, trois cent quatre-vingt-neuf. Autrefois un tiers des bateaux était frété par des armateurs français, tandis qu'actuellement on n'en compte, sur deux cents, que dix à douze conduits par des Corses. Les autres armateurs viennent de Naples, de Gênes et de Livourne. Cette diminution, qui équivaut presque à l'absence complète de bateaux français, peut s'expliquer par le discrédit dans lequel est tombé le corail, en France, tandis que ce produit a conservé une grande valeur dans quelques pays étrangers. La Chine est le pays où on expédie le plus de corail, et il s'y vend à un prix fort élevé. On s'étonne toutefois que les Français, qui ne paient rien pour la pêche, aient abandonné une branche de commerce cultivée si avidement par nos voisins. Ne pourrait-on pas attribuer cette nonchalance aux fatigues qu'exige une pareille exploitation? On ne saurait cependant faire le reproche aux Français d'estimer moins les bienfaits du commerce que les autres peuples; mais il y a certaines contrées de la France dont les habitans aiment à gagner l'argent un peu à leur aise. Cette remarque, toute futile qu'elle paraisse, pourrait fournir l'explication de bien des faits importans qui se sont succédé, en Afrique, depuis que nous occupons ce pays.

Dr Bonnafont.

SOUVENIRS

DE VOYAGE.

STOCKHOLM.[1]

Les voyageurs ont tous admiré Stockholm l'un après l'autre, les peintres l'ont prise sous ses différens points de vue, les poètes l'ont chantée. C'est la plus belle ville du Nord. Les uns l'ont comparée à Naples, d'autres à Venise, d'autres à Constantinople. Toutes ces comparaisons feraient difficilement comprendre, à celui qui ne l'a pas vu, le singulier aspect de cette cité suédoise. Je me rappelle encore avec quelle émotion de joie et de curiosité j'y entrai pour la première fois. J'étais parti le matin, de Norrkœping, sur un élégant bateau à vapeur. Après avoir long-temps navigué à travers des groupes d'îles rocailleuses et des rescifs, nous entrâmes vers le soir dans un canal qui rejoint la mer Baltique au Mœlar, et bientôt à la place de ces collines desséchées, de ces rocs arides qui, quelques heures auparavant, fatiguaient nos regards, nous ne vîmes plus autour de nous que de grandes plaines vertes et fécondes, des forêts de sapins étendant sur la vallée leurs longs rameaux et des maisons de campagne élevant le haut de leur façade au-dessus des forêts. Tous les passagers étaient accourus sur le pont; les joueurs avaient quitté leur partie;

(1) Cette description doit être prochainement suivie d'un autre article sur les établissemens scientifiques et les institutions d'utilité publique de Stockholm.

les dormeurs s'étaient éveillés, et chacun regardait complaisamment autour de soi, tantôt pour saluer les cabanes de pêcheurs, bâties sur la grève, tantôt pour suivre dans leurs détours les fraîches allées des jardins anglais. Puis le lac s'élargit et nous aperçûmes au bout la ville avec ses maisons blanches et son magnifique château doré par les rayons du soleil couchant. C'était un dimanche de juin. La foule parée et diaprée nous attendait sur les quais; les jeunes filles du peuple, les *piga*, ces proches cousines des grisettes de Paris, étaient là avec le foulard damassé sur la tête, le corset étroit et la chaussure coquette. Les bons bourgeois, les ouvriers étaient là, les uns endimanchés comme des habitans de la rue Saint-Denis, les autres revêtus de leur jaquette de *radmel*. Parmi eux on distinguait aussi des paysans de la Dalécarlie portant le chapeau à larges bords, la longue veste pareille à celle des paysans d'Alsace, les bas rouges et les souliers à hauts talons. En apercevant de loin cette quantité d'hommes debout sur le rivage, j'avais peur de rencontrer parmi eux les portefaix d'Avignon, ces oiseaux de proie du voyageur. Mais quelques commissionnaires seulement vinrent à nous avec plus d'humilité que de hardiesse, et la foule s'écoula docilement pour nous laisser passer.

Quand nous quittâmes le bateau, nul employé d'octroi ne vint fouiller dans nos malles, nul sergent de police ne nous demanda nos passeports. Je ne me rappelais pas être jamais entré aussi gaiement dans une ville; les cloches sonnaient dans les églises, le monde circulait dans les rues, les barques flottaient sur le lac, toute la ville semblait s'épanouir avec délices à cette douce température d'un soir d'été, toutes les physionomies étaient gaies et conflantes, et dans chaque rue où je passais, des maisons, dont l'extérieur annonçait le *comfort*, m'invitaient à entrer avec cette inscription : *Rum fœr hesande* (chambre de voyageur).

Le lendemain je traversai les ponts pour gravir les flancs escarpés du *Mosebacke*. C'est une colline située au sud de la ville, couverte de pauvres habitations d'ouvriers, sillonnée irrégulièrement par des rues fangeuses, assez semblable aux quartiers les plus sombres de la Croix-Rousse à Lyon. Jamais ni la voiture du grand seigneur, ni le cheval fringant de l'officier aux gardes ne sont montés là-haut. On n'arrive à ces maisons perchées l'une sur l'autre que par des sentiers rocailleux et glissans, ou par des escaliers en bois, à travers des enfans déguenillés qui barbottent dans le ruisseau comme des canards, et des vieilles femmes, qui cardent la laine, assises sur leur porte. Mais une fois parvenu au haut de la colline, on entre dans un grand jardin où le peuple se réunit pour boire et chanter comme dans les *lustgarten* de l'Allemagne. Sur le toit de sa maison, l'hôte a fait élever une plateforme en planches avec quelques bancs. C'est là qu'il faut venir pour connaître le panorama de Stockholm, c'est là qu'on peut passer de longues heures de rêverie et de contemplation, comme à Strasbourg sur la flèche du Munster, à Lausanne au haut du lac, aux environs de Christiania sur la pointe de Ringrig.

Qu'on se représente une grande ville baignée d'un côté par un lac, de l'autre par la mer, coupée par des canaux, parsemée de jardins, de groupes d'arbres et posée sur sept îles comme Rome sur ses sept collines. Au milieu la vieille cité, l'ancienne forteresse du pays, la résidence des rois, le cœur de la Suède, comme l'appellent les chroniques du moyen-âge, le château grandiose et imposant comme le Hradschin à Prague, élevant au-dessus des autres édifices sa tête de géant; puis au nord et au sud les deux faubourgs plus vastes que la cité; ici une longue côte verdoyante qui longe les bords du Mœlar; là les bâtimens de l'arsenal, le port où flotte le pavillon de guerre à côté du pavillon marchand, le parc avec ses forêts de sapins et ses mille sentiers, et de tout côté un horizon que rien ne limite, point de muraille qui arrête le regard et suspende l'essor de la pensée, l'eau, les bois, les édifices de toute sorte, les flèches de clochers, les mâts de navires, les sites travaillés par la main de l'homme et les sites agrestes. C'est Stockholm; c'est cette ville d'où Gustave Adolphe partit pour devenir le héros de la guerre de trente ans, Charles XII pour vaincre l'armée russe à Narwa. Par un singulier jeu de la nature, cette capitale de la Suède, qui doit être si fière de ses rois, présente dans ses contours l'emblème de la royauté. La cité ressemble à la partie supérieure d'un diadème, ses faubourgs au cercle qui l'environne et le bassin de la mer, le bassin du lac à deux rubans d'argent qui flottent de chaque côté.

J'étais là depuis long-temps, debout et pensif sur la frêle terrasse. Une famille étrangère vint s'asseoir à côté de moi et contempla en silence ce vaste et riant tableau. Sans nous jeter un seul regard, nous partagions la même surprise, nous étions livrés aux mêmes émotions, et quand nous nous quittâmes, j'étais sûr que nous avions conversé ensemble sans nous dire un seul mot; car il est une heure où toute différence de langue, de caractère, d'origine disparaît. Quand le bruit du monde s'éloigne avec ses sons discordans, quand la nature nous sourit et nous parle, tous les hommes se réunissent pour contempler l'œuvre céleste qui charme leurs regards et entendre la voix harmonieuse qui retentit au fond de leur cœur.

L'histoire de Stockholm, comme celle de Copenhague, ne remonte guère au-delà du XIIe siècle. Les rois de Danemark habitaient Leire, les rois de Suède Sigtuna. Odin avait été le fondateur des deux monarchies. Ses fils avaient une même demeure, une forteresse près d'un temple. L'œuvre du paganisme s'est écroulée avec le paganisme. On cherche Leire et on ne trouve pas même une ruine qui en indique la trace. On cherche Sigtuna, et on ne voit que des tombeaux.

Sur le sol où s'élèvent aujourd'hui les plus anciens édifices de Stockholm, il n'y avait, dans les premiers siècles de notre ère, que quelques cabanes de pêcheurs. C'était une terre pauvre et obscure. Un évènement tragique lui donna sa première célébrité. Agne, le douzième descendant de la race des Ynglingues, venait de faire une expédition en Finlande. Il avait ravagé plu-

sieurs districts, et ramenait avec lui Skialf, la fille d'un prince qu'il avait tué. Il débarqua sur la côte de Stockholm et voulut épouser celle dont il avait dévasté le pays, celle qu'il avait rendue pauvre et orpheline. La jeune fille ne résista pas et reçut l'anneau de fiançailles. Mais, au fond du cœur, elle n'éprouvait que le sentiment de la haine et le besoin de se venger. Le jour du mariage étant venu, Agne assembla ses compagnons d'armes et célébra son bonheur par tant de libations de *méad*, qu'il finit par chanceler et tomber sans force. Skialf prit une longue chaîne qu'il portait au cou et le pendit avec cette chaîne à un arbre. Puis elle délivra ses compatriotes captifs, coupa les câbles des navires et s'embarqua pour la Finlande.

Le lieu où ce drame s'était passé porta long-temps après le nom d'Agne. Les Suédois vinrent le voir par curiosité. Il le trouvèrent attrayant et commode, et, peu à peu, la côte se couvrit d'habitations. En 1255, Birger Jarl agrandit cette cité naissante, lui donna des priviléges et y fixa sa demeure. Bientôt elle eut, comme toutes les villes du moyen-âge, ses remparts et sa forteresse. Ce fut là qu'une femme héroïque, Christine Gyllenstierna, la veuve de Sten-Sture, défendit ses concitoyens contre l'invasion de Chrétien II que la Suède ne voulait plus reconnaître pour son roi. Le mari avait reçu une blessure mortelle à la bataille de Bogesund. Sa femme le vengea; la bourgeoisie qui l'aimait se rallia autour d'elle et fit payer cher à Chrétien l'honneur d'entrer à Stockholm. Trop faible enfin pour lutter contre une armée nombreuse, Christine capitula, les armes à la main. Elle commandait à des soldats dévoués. Elle obtint, pour tous ses partisans, une amnistie générale. Mais Chrétien II trahit sa promesse. A peine était-il entré à Stockholm qu'il fit jeter Christine en prison. L'échafaud fut dressé sur la place des Chevaliers et le sang des plus nobles familles inonda le pavé.

A ces jours de douloureuse mémoire succéda le règne bienfaisant de Gustave Ier. Cet homme, dont l'adversité avait mûri le caractère et développé l'intelligence, menait de front l'art, la science et les combinaisons politiques. En même temps qu'il cherchait à fortifier le royaume par de sages institutions, il travaillait à donner plus de vie et de mouvement à l'université d'Upsal, et il embellissait Stockholm. Ce fut lui qui ordonna aux habitans d'abattre les maisons en bois, bâties sur la rive du Mœlar, pour construire des édifices en pierre. Alors la ville de Stockholm ne s'étendait pas au-delà des limites qui bornent encore aujourd'hui la Cité. Toute la côte où s'élève maintenant le vaste faubourg du Sud n'offrait aux regards que quelques habitations disséminées çà et là. Le Brunkeberg n'était qu'une colline déserte, et, à l'endroit où l'église de Sainte-Claire apparaît maintenant au milieu d'un amas de grandes et belles rues, on n'apercevait qu'un cloître isolé.

Peu à peu la population, resserrée dans une enceinte trop étroite, déborda au nord et au sud. La montagne et la plaine furent envahies, et le noyau primitif de la capitale suédoise fut entouré de deux faubourgs qui ressemblent à deux grandes villes. La Cité a conservé son caractère d'ancienneté. Elle est

bâtie irrégulièrement, traversée par des rues tortueuses, par des ruelles sombres, et toute peuplée de bourgeois, d'ouvriers, de marchands. Le faubourg du Sud n'a pas la même apparence de vétusté; mais il n'a pas des contours plus réguliers ni des maisons mieux construites. Le faubourg du Nord est la plus belle, la plus riante partie de la ville. Là sont les rues larges et alignées, les grandes places dessinées carrément, les édifices construits dans le goût moderne, les habitations élégantes des hauts fonctionnaires et de l'aristocratie, le palais du prince Charles, le théâtre, la statue en bronze de Gustave-Adolphe et celle de Charles XIII, l'Académie et l'Observatoire.

Après tout, l'œuvre de la nature efface ici complètement l'œuvre des architectes. La vraie beauté de Stockholm est dans sa position. Il faut prendre cette ville dans son ensemble, il faut l'admirer dans ses larges points de vue. Mais en passant d'un de ses quartiers à l'autre, l'archéologue trouverait peu de monumens dignes d'être étudiés. Les édifices du temps de Birger Jarl ont disparu. La forteresse de Christine Gyllenstierna s'est écroulée. Les rues de la cité n'ont pas le prestige des anciens temps, et la riante ostentation de la jeunesse manque aux faubourgs nouveaux.

Au milieu de ces constructions uniformes, il est un monument dont les proportions grandioses étonnent les voyageurs et dont on aime à observer la noble structure. C'est le palais. Le comte de Tessin en dessina le plan sur la fin du XVIIe siècle. Charles XI, qui par une loi de réduction amassa des trésors considérables, fit bâtir ce palais dans l'espace de sept ans. Il mourut le 5 avril 1697, et le 5 mai l'édifice fut réduit en cendres; la cour se réfugia dans la maison du maréchal Wrangel.

Le jeune comte de Tessin, qui avait hérité des talens de son père, dessina un autre plan plus large encore que le premier, et dirigea lui-même les travaux de construction. Mais alors Charles XII était roi de Suède. Ses guerres l'occupaient plus que ses châteaux. Il avait besoin d'hommes, d'argent, et il se souciait sans doute peu que son palais s'achevât à Stockholm, pourvu qu'il pût porter sa tente en Russie. L'œuvre de Tessin fut plusieurs fois abandonnée et reprise. Il ne la termina qu'au bout de vingt ans.

Ce palais, l'un des plus remarquables qui existent en Europe, a la forme carrée et l'enceinte intérieure du Louvre, sans les colonnades et les cariatides. Il est bâti sur une hauteur qui domine la ville. Du côté du nord, on y arrive par deux larges chemins surmontés d'une terrasse d'où l'on a une très belle vue sur le pont et sur les faubourgs. Du côté de la mer est la façade, élevée au-dessus d'un jardin et fermée par une balustrade en pierre. Du côté du nord est aussi la porte d'entrée des équipages. Les salles sont hautes et spacieuses, décorées avec goût, enrichies de draperies, de dorures et de tableaux. Le roi habite une des ailes du château; le prince royal en habite une autre. Le reste des appartemens est occupé par le cabinet des affaires étrangères, les archives du royaume, le musée, la bibliothèque particulière du roi, et la bibliothèque publique dont j'aurai occasion de parler plus tard.

Les églises de Stockholm n'ont rien de saillant, ni par leur origine, ni par leur construction. Celle de Riddarholm mérite seule, à vrai dire, d'être visitée. C'est là que les rois de Suède ont été enterrés. C'est là qu'on dresse encore le catafalque des chevaliers du Séraphin. Cette église est, comme notre Saint-Denis, l'asile des grandeurs passées et des gloires déchues. Quand on y entre, tout ce qui vous entoure n'éveille, au fond de l'ame, qu'une émotion de tristesse. Ces voûtes sombres n'ont jamais répété que la mélodie plaintive du chant des morts, cet autel n'a vu que des fêtes funèbres, ces cierges n'ont éclairé que les noires draperies du cercueil. Ici on aperçoit la tombe du héros qui mourut à Lutzen en combattant pour ses croyances religieuses; plus loin celle de Charles XII qui, après avoir épouvanté par ses victoires trois grands royaumes, périt à Frédérickshall en défendant le sien, tous deux placés bien jeunes sur le trône, tous deux séparés l'un de l'autre par près d'un siècle et réunis dans cette chapelle par la mort qui sépare et réunit tout. Sur les murailles on aperçoit des écussons de chevaliers qui se glorifiaient de reposer auprès de leurs maîtres et des arbres généalogiques qui, après avoir long-temps fleuri dans le monde, sont descendus ici avec leur dernier rameau.

Parmi ces pierres sépulcrales, sur lesquelles nous nous arrêtions, tantôt pour lire une épitaphe, tantôt pour contempler la mâle figure d'un guerrier, le sacristain nous montra une large dalle toute nue qui couvre les restes d'un de nos compatriotes, Ch. de Mornay. Il était de la famille de ce Duplessis-Mornay qui fut l'ami de Henri IV, et dont le nom se retrouve à différentes époques, aux plus belles pages de notre histoire. Il vint en Suède dans sa jeunesse, et ne tarda pas à se distinguer par sa bravoure. Éric XIV lui accorda sa confiance, le plaça au nombre de ses officiers favoris, puis l'éleva au grade de général. Dans la guerre qui éclata entre la Suède et le Danemark, il commandait un corps d'armée et se signala plus d'une fois par son audace et ses succès. Quand Jean III détrôna son frère Éric XIV, il appela auprès de lui Ch. de Mornay et l'investit d'un nouveau commandement. Mais Mornay ne pouvait oublier celui qui avait été son premier maître et son premier bienfaiteur. Il résolut d'arracher Éric à sa prison, de lui rendre sa couronne. Sa conspiration fut découverte au moment où elle devait éclater, et Mornay paya de sa tête son crime de fidélité. Il mourut le 4 septembre 1574. Sa naissance lui donnait le droit de reposer dans la chapelle de Riddarholm, mais on l'enterra comme un coupable, sans monument et sans épitaphe. La postérité plus juste lui en a fait une, et l'histoire a rendu hommage à ses nobles qualités. Il était, dit Fryxel, fier, brave et persévérant. Dans un temple étranger, sur une terre lointaine, on aime à retrouver avec ce souvenir d'honneur la tombe d'un compatriote.

L'église de Riddarholm était naguère encore parée de ses trophées funèbres, fière de son deuil et de ses souvenirs. La foudre la frappa, il y a deux ans, et depuis ce jour ses arbres généalogiques ont été détachées de la place qu'ils

occupaient, sa nef est en désordre, ses murailles sont crevassées. Le prêtre n'y célèbre plus aucun office, le sacristain laisse la poussière ternir les armes des rois, et les gouttes d'eau qui filtrent à travers les fissures de la voûte tombent comme les larmes du ciel sur ces tombeaux abandonnés (1).

Stockholm a, comme toutes les grandes villes, son faubourg aristocratique et sa Chaussée-d'Antin. Les fonctionnaires, les nobles, les diplomates étrangers, forment une société à part; les bourgeois et les négocians en forment une autre.

La noblesse de Suède est une des plus anciennes et des plus honorables de l'Europe. Elle a été appauvrie par Charles XI; elle a perdu son pouvoir à la révolution de 1772, et il ne lui reste plus maintenant que fort peu de priviléges; mais le souvenir de sa gloire passée maintient en elle un sentiment de dignité héréditaire. Elle se rappelle que ses ancêtres ont jadis gouverné la Suède, qu'à chaque époque elle a servi de bouclier à son pays, et de rempart à ses lois. Il y a ici des familles comme, celle de Brahe, qui, dès les temps anciens, n'ont fait que passer par une longue suite d'illustrations. Il y en a qui peuvent faire remonter leurs titres jusqu'aux premières races historiques des rois de Suède, celle des Leewenhaupt, par exemple, des Bonde, des Posse, des Stedingk. Plusieurs de ces familles ont perdu tout à la fois et la fortune et l'ascendant qu'elles ont eus jadis en leur possession. Mais elles ont eu le bon esprit de ne pas se retrancher dans la fastueuse inutilité des regrets aristocratiques. Elles se ravivent aujourd'hui en s'associant au mouvement de la civilisation moderne. Les jeunes nobles étudient aux universités de Lund et d'Upsal. Il ne sortent de là qu'après avoir subi plusieurs examens, puis ils voyagent en pays étranger, et ils entrent ordinairement dans l'armée ou dans la diplomatie. S'il est vrai, comme on l'a dit, que les Suédois soient les Français du nord, cet axiome est surtout applicable à cette partie de la société qui, par sa manière de vivre, perpétue encore les habitudes élégantes du temps de Gustave III. Chacun dans cette société parle français et s'occupe de notre littérature. De tout ce que j'ai vu en pays étranger, rien ne ressemble plus à un salon parisien que le salon d'un noble de Stockholm.

Les riches négocians tâchent d'imiter le ton de la noblesse; les bourgeois vivent d'une vie modeste et retirée. Ils ont généralement peu de fortune, et par suite peu de luxe. Quelques familles se réunissent parfois autour d'une table à thé. Les hommes causent, les femmes tricotent. On entre là à sept heures du soir, et on en sort à dix. Cet intérieur de maison est, comme en Allemagne, assez sévèrement clos. Quand on y admet un étranger, c'est une marque d'estime qu'on lui accorde. Les voyageurs qui veulent avoir une idée

(1) Le roi vient de décider que cette église serait promptement et dignement réparée. L'un des architectes les plus distingués de Stockholm a déjà fait le plan d'un nouveau clocher, qui sera fort beau.

vraie des habitans de Stockholm, ne doivent pas négliger les moyens d'entrer dans ces réunions de famille : il y a là un repos d'existence, un parfum de vertus domestiques, et une intelligence honnête, qui séduisent le cœur.

On trouve à Stockholm peu de vie littéraire et de sociétés qui se réunissent pour une tâche. La science est dans les universités de Lund et d'Upsal. C'est là qu'elle est honorée ; c'est là qu'elle règne. A Stockholm, elle n'apparaît que dans les séances académiques et les leçons de quelques professeurs. Le monde ne va pas au-devant d'elle, et elle ne recherche pas le monde. La maison de M. Berzelius est la seule où l'on trouve à certains jours de l'année un cercle de savans. La capitale de la Prusse et celle du Danemark ont, sous ce rapport, un avantage marqué sur celle de Suède : à Berlin et à Copenhague, la vie scientifique se mêle à la vie de salon, les entretiens sérieux s'allient aux entretiens frivoles, les hommes de l'université aux hommes du monde ; à Stockholm, la vie de salon l'emporte sur tout le reste.

L'été, les nobles quittent la ville et se retirent dans leurs châteaux. Le premier jour de mai est le signal de cette émigration. C'est le jour où les habitans de Stockholm se réunissent au parc, comme ceux de Vienne au Prater, comme ceux de Paris à Longchamps. Vers quatre heures du soir, les voitures défilent le long de l'amirauté, les cavaliers caracolent autour des voitures, et les piétons les suivent en foule. Ce jour-là, il est bien convenu, d'après les lois de l'astronomie et les maximes du calendrier, que le printemps doit faire son entrée en Suède ; mais le printemps du nord est un singulier personnage qui se rit de toutes les prévisions d'astronomie, voire même de Mathieu Landsberg. Vous vous figurez peut-être que le printemps arrive à Stockholm tel que nous le connaissons, une couronne verte sur la tête, des joues roses et des guirlandes de fleurs à la main. Pas du tout. Il porte très souvent un lourd manteau fourré. Il a des flocons de givre dans les cheveux et des flocons de neige sur les épaules. Il cache sa tête sous les longs replis de son manteau, et souffle dans ses doigts pour les réchauffer. On s'en va, pendant plusieurs heures, à la suite de cet être capricieux, on l'invoque, on le loue, on lui adresse toutes sortes de jolies chansons ; mais ni les complimens ni les chansons ne peuvent l'émouvoir. Il laisse le ciel se couvrir de nuages ; il laisse la neige tomber sur les pelouses fanées du parc et le vent froid siffler entre les rameaux d'arbres dépouillés. Vers le soir, on s'en revient tout transi de cette poétique promenade, et quiconque est assez heureux pour posséder dans sa chambre un poêle en bon état, se hâte de faire allumer un grand feu, afin de mieux bénir le printemps.

Mais bientôt les nuages disparaissent, le ciel se revêt d'une teinte claire et azurée, le bouton de lilas éclot sur le rameau, et la pervenche, cachée sous des touffes d'herbe, s'épanouit au bord du sentier. Alors c'est une charmante chose que de voir cette nature du nord si long-temps attristée par son linceul de neige, s'égayer et sourire aux rayons du soleil qui l'éclairent et la raniment. Alors le parc devient le but de toutes les promenades, le rendez-vous des

familles. C'est pour chaque habitant de Stockholm une vraie fête que d'y retourner, de le parcourir en tout sens, de revoir ses jolies maisons champêtres entourées de fleurs et d'arbustes, et ses lacs limpides, endormis sous les rideaux épais d'une enceinte de sapins. Là le Vatel de la ville ouvre à ses habitués ses salons à tenture rouge, et ses cabinets silencieux; le limonadier dresse sous une allée d'arbres ses tables mobiles; les Tyroliens chantent sous un pavillon; le marchand d'eau-de-vie appelle les gens du peuple autour de sa tente, et l'orchestre bruyant annonce qu'il y a un bal dans la maison de bains. Au milieu de ces bastides de la bourgeoisie, au milieu de ces jolis jardins si coquettement arrangés, de ces groupes d'arbres, de ces lacs et de ces chemins sablés, le roi s'est fait bâtir une habitation simple, mais gracieuse et pleine de goût. La plus belle œuvre qui la décore est un magnifique vase en porphyre taillé dans les carrières de Suède, et posé devant la porte d'entrée. L'intérieur des appartemens est décoré avec élégance, mais sans faste. C'est une *villa* de gentilhomme plus qu'un palais de souverain. Le roi affectionne cette retraite. Il y vient presque tous les jours, et se plaît à passer au milieu du peuple qui, en le voyant arriver, se range respectueusement sur son chemin et le salue avec affection. Les avenues de sa demeure ne sont défendues ni par des grilles, ni par des factionnaires; le peuple circule dans le jardin, s'approche des appartemens, et quelquefois passe des heures entières, immobile et muet, sous les fenêtres, comme une garde fidèle.

A cette vie bruyante du parc, à ce mouvement continuel de la journée, à ces courses à cheval ou en voiture, succède, vers le soir, une impression de calme et de recueillement qui n'appartient qu'aux contrées du nord. Les rues de Stockholm sont désertes et silencieuses, le ciel est d'un bleu transparent, la nuit est si claire, qu'elle ressemble au jour. Les derniers rayons du soleil brillent encore sur les vagues de la mer, les premiers rayons de l'aurore apparaîtront bientôt. Dans cette saison de l'année, il n'y a point de nuit, il n'y a point d'ombre. Entre le jour qui s'achève et le jour qui recommence, un crépuscule de pourpre s'étend à l'horizon, et de blanches et molles clartés enveloppent les eaux, les champs, la ville; on aime à s'égarer au bord de cette mer qui roule dans ses flots des étincelles d'argent, et si un sentiment de mélancolie traverse de temps à autre cette rêverie du soir, c'est une douce et religieuse mélancolie qui repose le cœur et élève la pensée.

L'hiver, toute la ville reprend un autre aspect et une autre vie. Les horizons lointains ont un caractère triste et monotone, les rues sont couvertes de neige, le port est fermé, les vagues du bassin reposent sous une épaisse couche de glace. Mais d'ordinaire, en ce temps-là, le ciel est plus bleu, l'atmosphère plus limpide, l'air plus pur que jamais. Tout le monde va se promener comme aux jours d'été, et alors il y a dans Stockholm un grand luxe de chevaux à grelots et de traîneaux chargés de fourrures. C'est la saison des courses en plein champ, des montagnes russes, des soirées et des *kalas*.

La kalas est un colossal dîner auquel chaque bon bourgeois convie loyale-

ment ceux qui lui ont fait le même honneur. C'est la quittance générale des invitations qu'il a reçues dans le courant de l'année. De tous les banquets de corps et de circonstances qui affligent la société, je ne connais rien de plus redoutable que la kalas. Ce qui se consomme là de sauces au sucre et de vins de Lubeck, est quelque chose d'incroyable. La manœuvre des verres, le cliquetis des fourchettes, l'intrépide attaque des couteaux dure quatre à cinq heures; puis il y a un moment de trève, et la bataille gastronomique recommence le soir. Avant de se mettre à table, chacun boit un verre d'eau-de-vie. Quelquefois le maître de la maison ajoute au contingent ordinaire de la kalas, deux grands bowls de punch. C'est un surcroît de luxe qui entraîne une terrible quantité de toasts, de harangues louangeuses et de discours pathétiqnes.

Il y a encore la kalas de café, qui ne commence qu'après le dîner, et la kalas de thé, qui, pour obtenir quelque renom, doit entraîner après elle un bal. Les Suédois ont un amour inné pour la danse; ils courent à tous les bals, et il est vrai de dire qu'ils dansent avec grace. Pendant l'hiver, on n'entend parler que de walses, de quadrilles, de polonaises et de cotillons; car, de même qu'ils traduisent dans leur langue la plupart des œuvres littéraires qui obtiennent quelque succès en pays étranger, ils traduisent aussi dans leur poésie chorégraphique toutes les jolies inventions des bals de France et d'Allemagne. Non contens de danser dans les salons de la noblesse et de la bourgeoisie, ils ont encore des sociétés closes, dont les directeurs doivent savoir avant tout présider à l'embellissement d'une salle et à la composition d'un orchestre. On n'est admis à faire partie de ces sociétés qu'à la suite d'une présentation en forme; on n'y entre qu'en subissant une harangue; mais, une fois que vous avez vu votre nom inscrit sur les tables d'or de ces confréries dansantes, qui pourrait dire les joies infinies qui vous attendent? Désormais on s'associe, non seulement à toutes les réunions qui se préparent, on assiste de droit à toutes les fêtes; mais il y a encore, ce qui est un grand bonheur pour les Suédois, il y a là des ordres de chevalerie pour récompenser les membres qui se distinguent par leur coopération aux faits et gestes de la société : on obtient d'abord une médaille d'honneur avec un ruban moiré, puis on monte de grade en grade. Avec du zèle et de la persévérance, on peut devenir commandeur de l'ordre, qui sait?... peut-être même grand-cordon. Il est vrai que l'almanach de Gotha ne mentionne pas ces décorations et que le factionnaire n'est pas tenu de présenter les armes en les voyant passer; mais pour le bon bourgeois qui n'ose demander ni l'Étoile polaire, ni la Croix de Wasa, dont le gouvernement suédois est sagement économe, c'est encore une grande joie de rentrer un soir d'hiver chez lui et de dire à sa famille émue : Je viens d'être nommé officier de l'ordre de l'Amaranthe ou de l'ordre de l'Innocence.

Il y a encore à Stockholm un autre usage dont les voyageurs ne peuvent guère entendre parler sans surprise; c'est celui d'exposer pendant quelques temps aux regards du public la jeune fille qui va se marier. On m'a dit que

cette coutume ne remontait pas très haut; mais elle est tellement invétérée dans l'esprit du peuple, qu'il serait difficile de s'y soustraire et plus encore de l'abolir. Le jour où les guirlandes de fleurs et les candelabres parent la salle des fiançailles, le jour où la consécration nuptiale doit avoir lieu, le peuple a le droit d'entrer dans la maison et de contempler celle qui porte sur sa tête la couronne de myrte.

J'ai assisté un soir à cette singulière réception. Une jeune fille de Stockholm allait se marier, une des plus belles et des plus nobles. Elle était debout au fond d'une salle décorée de vases de fleurs et d'orangers; elle portait sur sa tête une guirlande de myrte, et sur ses épaules des colliers de diamants; à ses côtés étaient sa mère, son frère, et sa sœur, qui étendaient sur elle un regard d'amour. Le peuple se pressait autour de la maison, dans les rues et sur les escaliers. Puis il entra en foule; il passa lentement et s'inclina devant elle, car elle était si gracieuse et si pudique, qu'elle inspirait en même temps l'admiration et le respect. A la voir avec sa robe de soie blanche, ses pierreries étincelantes et sa couronne de fleurs, au milieu des frais arbustes qui inclinaient sur sa tête leurs rameaux verts, on l'eût prise pour une jeune fée sortant de sa grotte. Le poète de Sacountala l'eût mise dans un de ses jardins enchantés, et les vieillards de l'Iliade se seraient levés devant elle. Et les hommes passèrent, et les femmes, et les enfants, les uns surpris par un sentiment de curiosité, les autres par cette douce et sainte émotion qu'inspire la vraie beauté. A huit heures, les portes furent fermées et tout rentra dans le silence.

J'étais arrivé là en blâmant au fond du cœur un usage que je regardais comme une cruauté : je sortis de cette salle avec une autre impression. Toute cette scène s'était passée avec tant de calme et de solennité, qu'elle triompha de mes préventions; il me sembla que les hommes étaient venus saluer la jeune fiancée à son entrée dans une nouvelle vie, que les jeunes filles étaient venues voir celle qui avait été jeune comme elles, celle qui allait devenir femme pour lui porter un dernier vœu, pour lui dire par leurs regards et par leur sourire : Adieu, soyez heureuse.

X. MARMIER.

Critique Littéraire.

MÉMOIRES D'UN TOURISTE.

On dit qu'il n'y a pas de voyages en France, cela est vrai. On dit même que les Français n'aiment pas leur pays, qu'ils le connaissent à peine et préfèrent souvent comme but de voyage l'Angleterre, la Suisse ou l'Allemagne à la France, cela est encore vrai. Est-ce la faute des Français ou bien celle de la France? C'est, je crois, un peu la faute de la France et aussi celle des Français. Par caractère, nous sommes passablement esclaves de la mode, nous voyageons plutôt par ton que par goût. D'un autre côté, il faut avouer aussi qu'un grand nombre de nos villes de province ne sont ni bien intéressantes ni bien curieuses à visiter. Les mœurs y sont d'une monotonie extrême. Nous avons en France çà et là de beaux sites; mais il faut savoir les trouver. Quant à l'architecture, que peut-on en dire? A l'exception de quelques débris romains et de certains monumens gothiques, l'architecture française a le défaut d'être lourde et triste.

En Italie, c'est tout autre chose. Comme il y a cinq ou six centres différens de civilisation, on n'est pas exposé à retrouver dans le royaume de Naples ou dans la Toscane ce qu'on a rencontré en Lombardie ou en Sardaigne. La physionomie change, les mœurs varient d'états en états. Les arts s'en réjouissent, mais la liberté en pleure.

Écrire un voyage en France, est donc une tâche fort pénible. D'abord, c'est faire ce que personne ne fait, ce qui a toujours son côté dangereux; ensuite, on risque fort d'être accusé par certaines gens du crime de *lèse-patrie*. Les Français placent parfois si singulièrement leur vanité et leur patriotisme!

Un homme s'est rencontré assez hardi pour oser raconter sans détours et avec une entière bonne foi ce qu'il a vu en parcourant, non pas toute la France, mais une certaine partie de la France : le Nivernais, la Bourgogne, le Lyonnais, un peu du Midi, la Bretagne, la Normandie et le Dauphiné. Cet homme est un marchand de fer qui voyage pour ses affaires. Fils d'un député, il a été élevé chez les jésuites, puis envoyé par son père à la Martinique, pour avoir chanté un jour une chanson de Béranger. « Dans ce pays-là (c'est lui-même qui parle), je fus saisi par une inflammation du cerveau; on m'embarqua pour l'Europe à demi mort : je survécus; j'étais guéri en arrivant. J'allais repartir lorsque mon père voulut me marier à la fille d'un marchand de fer qui m'associa à son commerce. J'ai perdu ma femme et suis resté dans les fers. » Cet homme, en parcourant pour ses affaires les provinces que nous venons de nommer, a eu l'idée d'écrire un journal. Il a tenu un compte exact de ses impressions rassemblées, datées, et, pour ainsi dire, cotées jour par jour. Ce marchand-là est assurément un homme d'infiniment d'esprit et de bon sens. Il s'est décidé depuis à faire imprimer ce journal sous ce titre : *Mémoires d'un Touriste. Journal d'un Touriste* eût été, je crois, plus exact et plus conforme à l'humilité du marchand de fer.

Mais, nous dira-t-on, qu'est-ce donc que ce marchand de fer qui prend cette superbe dénomination de *touriste*, et s'occupe sans cesse, pendant son voyage, d'art, de peinture, de monumens et d'archéologie? En lisant ces pages, parfois si justes et toujours si brillantes, ne dirait-on pas un écrivain de profession, une plume habituée à semer en abondance les traits d'observation et d'esprit? On lit au frontispice du livre, *Mémoires d'un Touriste, par l'auteur de Rouge et Noir;* à qui doit-on donc attribuer ce journal? Est-ce au marchand de fer? est-ce à l'auteur d'un excellent roman?

En admettant que nous pussions répondre directement à cette question, nous ne le ferions pas. Nous devons croire, en effet, que le nom de l'auteur de *Rouge et Noir* a été mis là par quelque considération particulière; qui sait? peut-être même par mégarde. Le marchand de fer ne dit pas un mot de *Rouge et Noir*, non plus que de tant d'autres livres ignorés de la multitude, mais idolâtrés des gens de goût. Devons-nous donc nous enquérir de ce qu'on a jugé à propos de nous taire? Le nom de l'auteur ne fait rien d'ailleurs au mérite ni aux défauts de son livre.

Il nous semble aussi, pour le dire en passant, qu'aujourd'hui on en agit un peu trop lestement avec les anonymes ou les pseudonymes. On doit toujours penser qu'un écrivain a eu de fortes raisons pour cacher son nom ou recourir à un déguisement littéraire. N'y a-t-il pas quelque indiscrétion et même une certaine irrévérence à écarter ces voiles et à démasquer brusquement l'homme qui ne veut pas être connu? En supposant qu'un écrivain ait la passion, la maladie même, si vous le voulez, du mystère et de l'énigme, qu'il compte sur l'éclat de son mérite pour percer tôt ou tard les ténèbres préméditées dont il s'enveloppe; cette faiblesse n'en mérite peut-être que plus

d'égards, car elle tient en quelque sorte aux délicatesses mêmes de la pensée, et, si l'on peut dire, au tempérament littéraire de l'homme. L'esprit ressemble à la beauté; ses graces s'achètent toujours par un peu d'artifice.

Les gens qui lisent, je veux dire les gens qui ne lisent que les bons livres, se sont beaucoup occupés des *Mémoires d'un Touriste*. On les a critiqués; c'est dans l'ordre: « Voici, s'est-on écrié, un singulier livre et qui n'a pas même la marche, les allures des livres ordinaires, Il dit en courant tout ce qu'il pense, sans ornemens, sans emphase, sous la forme de simples notes recueillies à la hâte, et souvent rédigées de même. »

Disons-le: ce livre n'est pas un livre, c'est un voyage, ce qui indique assez qu'il a tous les inconvéniens, les déboires et les vicissitudes des voyages. *Voyager* est d'ailleurs un mot sur lequel on ne s'entend généralement pas. La plupart du temps, on voyage pour se réjouir et se récréer; on croit qu'il n'y a qu'à parcourir une certaine étendue de pays, à se déplacer, à quitter foyer, parens, amis, pour doubler la somme de ses plaisirs et de ses jouissances ordinaires. C'est une erreur dont on reviendra tôt ou tard. Quand on en sera venu à regarder les voyages, non comme un agrément, mais comme un devoir, une privation qu'on s'impose volontairement; alors il est possible qu'on y trouve quelque plaisir. Je comparerais volontiers les voyages au mal de mer; tant qu'il dure c'est une malédiction, un désespoir; mais laissez finir le voyage et vous vous saurez bon gré alors d'avoir enduré de fortes souffrances, en retrouvant l'empire de vos idées enrichi d'un monde nouveau. Si je ne craignais d'employer un terme ambitieux, je dirais que vous avez ainsi *colonisé* vos impressions. Voyages sur mer, voyages sur terre, tout cela se ressemble; ce sont des tourmens réels qui nous vendent des images et des souvenirs. Si l'on pouvait mettre sous les yeux des voyageurs la liste des mauvais repas, des mauvais gîtes, des accidens, des ennuis de toute espèce, et même des dangers réels qu'ils devront affronter avant de jouir de tel monument ou de tel site dont ils ne jouiront peut-être pas, il en est, je crois, beaucoup qui prendraient le sage parti de ne point sortir de chez eux. Mais voilà le mal: c'est qu'on s'obstine presque toujours à emmieller la coupe des voyageurs, lorsqu'on devrait leur persuader au contraire que c'est une médecine qu'ils devront avaler, et une médecine très amère, mais qui aura peut-être pour but de les fortifier et de les soutenir pour la suite.

Ces idées-là ne nous appartiennent pas, elles appartiennent aux *Mémoires d'un Touriste*. Elles en sont la conséquence et la morale: l'auteur a compris que la première qualité du voyageur comme de l'historien était d'être vrai; il n'a donc voulu rien déguiser, rien farder, il a tenu avant tout à raconter les choses telles qu'elles se sont passées, telles qu'elles existent. On parle des rives de la Loire; quelques gens les comparent même aux îles Borromées, elles lui paraissent à lui froides, monotones; eh bien! il a le courage de le dire: de même pour la Touraine ou pour les sites du Berry qu'un grand écrivain de ce temps-ci a, suivant lui, un peu trop ornés.

En voyage on ne vit pas seulement d'archéologie, de peintures, de cathédrales et de paysages, il faut dormir aussi, manger, se loger, et se distraire. L'auteur dit tout cela, il parle des auberges où il s'arrête, des cafés où il se trouve, des rencontres qu'il a faites, de ses ennemis ou de ses amis de diligence, de table d'hôte et de bateau à vapeur.

On se plaint, on dit que le livre attriste souvent, fatigue, qu'il a le spleen. C'est peut-être le plus bel éloge que l'on en puisse faire. En effet, croyez-vous par hasard que tout soit bien-être et jouissance en voyage? Il y a certains momens de fièvre et d'enthousiasme, l'auteur en tient compte aussi, et ses élans sont d'autant moins suspects d'exagération, qu'ils sont plus rares. Écoutez-le parler des choses vraiment belles et grandes qu'il rencontre; des églises de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen, des remparts d'Avignon, des antiquités d'Autun, de la maison carrée de Nîmes. Comme alors son langage s'échauffe, s'anime presque malgré lui! Ce n'est plus le simple touriste raffiné, gourmet, sensuel; on reconnaît la voix du professeur en fait d'arts, de l'homme maître de ses sentimens et de son goût. Vous regretterez ensuite peut-être qu'il n'y ait pas dans le livre un peu plus de ces passages exaltés et un peu moins de pages ennuyées et indifférentes. L'auteur vous répondra à cela que lui aussi il le regrette. Il eût bien voulu que les maisons de Lyon fussent moins noires et moins laides, que l'esprit des habitans fut un peu plus ouvert aux beaux-arts, que la cathédrale, l'Hôtel-de-Ville et la plupart des édifices publics eussent un aspect moins triste; mais, pour vous dénaturer tout cela, pour vous peindre en rose ce qu'il a vu en noir, c'est assurément ce qu'il ne fera pas, car il fuit l'hyperbole et déteste le mensonge. Si vous n'avez jamais voyagé, fermez donc le livre dès la première page; c'est précisément par ses bons côtés qu'il vous déplaira.

On sait d'ailleurs que les livres, ainsi que les tableaux, les opéras et les statues, ne peuvent guère s'accommoder au goût de tout le monde (ceci est encore une idée des *Mémoires d'un Touriste*). Pour goûter certaines productions, il faut non-seulement du goût, il faut parfois du raffinement. Si vous êtes initié, préparé, et même un peu blasé, vous aimerez dans ce livre précisément les choses qui feront le désespoir des lecteurs vulgaires.

Loin de vous rebuter, ce décousu de convention, cette simplicité si peu simple, cette naïveté si peu naïve, tout cela deviendra pour vous un charme irrésistible, un plaisir des plus vifs, un peu inquiet, mêlé de douceurs et de vicissitudes. C'est un mets d'une saveur inconnue qui aiguise sans cesse l'appétit. Il est vrai qu'il y a quelque chose de plus rare et de plus noble que d'agacer sans cesse par des traits imprévus l'esprit du lecteur, c'est de le saisir, de l'emporter dans des régions idéales et éloignées de la terre. Mais je ne sais s'il est bien du devoir d'un simple voyageur de produire un semblable effet. Or, il est facile de voir que l'auteur a voulu avant tout ne pas sortir de son rôle.

La monotone tristesse des voyages en France tient, je crois, à ce que gé-

néralement on ne dit pas de la France ce qu'on pense. S'il pouvait paraître beaucoup de livres du genre des *Mémoires d'un Touriste*, nul doute qu'il ne s'opérerait bientôt une révolution non-seulement dans l'esprit des voyageurs, mais même dans les usages, les mœurs et peut-être même l'architecture et les arts de nos provinces. C'est un procès en bonne forme que l'auteur a, sans le vouloir peut-être, intenté à un grand nombre de nos départemens et de nos chefs-lieux, et nul doute qu'il ne produise quelque effet, car on connaît le pouvoir de l'amour-propre sur les Français. C'est pourquoi on ne saurait trop prêcher la vérité aux voyageurs. Ils ont presque tous à s'acquitter d'un rôle sacré. Ce sont les missionnaires de la raison, les intermédiaires du progrès entre Paris et la province.

Des livres dans le genre des *Lettres sur l'Italie*, par le président de Brosses, ou du *Voyage dans l'Inde*, par Victor Jacquemont, sont rares; mais ils valent mieux peut-être pour l'avancement et l'éducation morale des peuples que toutes les relations emphatiques ou les plus profonds traités d'économie politique. Un bon voyage est un miroir fidèle où chacun se reconnaît. La vérité, la bonne foi forment assurément son plus grand charme. Les lettres du président de Brosses et celles de Jacquemont ont avant tout le mérite d'être vraies. L'auteur des *Mémoires d'un Touriste* doit-il être mis sur la ligne de ces deux voyageurs? Oui et non : on peut dire qu'il est de leur école. Il a des qualités que les deux autres n'ont pas; en revanche, ceux-ci ont plus de naturel que lui; mais il faut songer aussi à la différence des voyages. Le Rhône et la Loire ne sont ni le Gange ni la Brenta. Il est, en vérité, bien difficile de voyager en France, bien difficile d'écrire un voyage en France, et aussi plus difficile qu'on ne croit d'en rendre compte.

Nous aurions voulu pouvoir donner aux lecteurs de la *Revue* une idée des *Mémoires d'un Touriste*, mais comment faire? Quel parti prendre? De quel côté aborder un livre en apparence inabordable, où tous les défauts (il s'en trouve partout) sont en quelque sorte convenus? Vous voulez faire un reproche à l'auteur, mais il est clair qu'il l'a prévu lui-même; toutes vos objections, il les a senties, vous diriez parfois qu'il s'inocule lui-même ses imperfections. C'est, après tout, un esprit bien singulier, bien hardi, bien exalté, bien mobile, sujet à d'étranges bigarrures. Vous diriez par moment qu'il surabonde de pensées, de sentimens, d'émotions, et puis bientôt vous découvrez en lui une sécheresse désolante, de tristes ravins, d'affreux précipices de scepticisme et d'incrédulité.

Tout cela se mêle, se coordonne néanmoins; on admire à chaque page une sensibilité exquise, la fleur du plus parfait esprit, une ame d'élite. En lisant les *Mémoires d'un Touriste*, à travers nos transports, nos ravissemens et nos sourires, il est très vrai pourtant que nous avons eu aussi nos regrets, nos secousses, nos malaises; et il faut bien que nous en rendions compte, car, si la vérité est une qualité chez un voyageur, c'est au moins une vertu chez un critique.

Mais, puisqu'il ne s'agit ici que d'une impression légère et rapide, et non d'un jugement complet, disons donc brusquement, brutalement même, ce qui nous a choqué, déplu dans ce livre, qui serait cependant en droit d'attendre, de notre part, tant de restrictions, de soins; une critique faite en quelque sorte à l'image de ses délicates beautés et de ses fautes plus délicates encore.

Nous dirons dons sans détour que la narration de l'auteur, malgré toutes ses graces, a souvent, pour nous, quelque chose d'un peu trop brusque et d'écourté, qui, à la longue, fatigue. Nous traduirions ce défaut ainsi : le manque de transition. Tous nos bons écrivains français ont eu le mérite de l'enchaînement. La Bruyère, qui pouvait mieux qu'un autre, dans un livre de sentences et de portraits, se faire pardonner le manque de liaisons, n'a eu garde de se le permettre. Quel art! quelles nuances! quel ordre parfait établi au milieu d'idées en apparence opposées entre elles! C'est un grand talent et que peu d'écrivains ont possédé.

L'auteur des *Mémoires d'un Touriste* y manque quelquefois. Est-ce chez lui mépris des transitions ou bien négligence involontaire? Je ne sais; mais je crois pouvoir dire que le défaut existe. En voici une preuve dès la première page du livre :

« Il n'y a presque pas de voyages en France; c'est ce qui m'encourage à faire imprimer celui-ci. J'ai vu la province pendant quelques mois, et j'écris un livre; mais je n'ose parler de Paris, que j'habite depuis plus de vingt ans. Le connaître est l'étude de toute la vie, et il faut une tête bien forte pour ne pas se laisser cacher le fond des choses par la mode, qui, dans ce pays, dispose plus que jamais de toutes les vérités.

« La mode pouvait tout aussi du temps de Louis XIV; elle faisait condamner à mort le général Lally, qui n'avait d'autre tort que d'être brusque et peu aimable; etc..... »

Quiconque a l'oreille sensible sera nécessairement choqué à cet endroit : « La mode pouvait tout aussi du temps de Louis XIV. » Cela est trop brusque et n'est pas assez préparé. Il fallait je ne sais quelle agrafe, quelle soudure entre les deux paragraphes. Qu'on nous pardonne ces détails; c'est du pédantisme. Mais qu'est-ce donc que la critique si ce n'est le pédantisme de tout le monde? Voltaire, dont le style est si brillant, si prompt, si vif, qu'il semble parfois effleurer tous les sujets qu'il traite, a su mettre, même dans ses moindres lettres, cette logique de phrases qui forme un des premiers mérites du style français. Ce défaut de liaisons n'existe guère que dans les écrivains du second ordre : Helvétius, bien qu'il y ait un mérite réel dans son livre de *l'Esprit*, a souvent passé pour un écrivain entortillé et obscur, précisément à cause de ce manque de liaison entre ses idées.

Le style des *Mémoires d'un Touriste* possède une qualité précieuse, c'est d'avoir un caractère, un cachet particulier. Il y a peut-être un peu de recherche, non pas dans les termes, car le choix en est irréprochable, mais

dans la coupe, la physionomie de la phrase; l'auteur met, je crois, un peu trop d'alinéas : avec de plus larges paragraphes, son récit serait nécessairement moins haché. Ensuite on remarque qu'il fuit la description; il sait qu'on en a abusé souvent, et il veut surtout éviter cet abus.

Mais, sans tomber dans l'emphase, ne peut-on pas se permettre quelques excursions à travers champs en parcourant notre bonne France? Une ou deux forêts, une ou deux métairies bien grasses, des vaches et quelques moutons, n'auraient pas nui, je pense, à ce voyage. J'aurais aimé que le style des *Mémoires d'un Touriste* sentît parfois un peu le serpolet et le fourrage, s'émaillât çà et là de quelques prairies. C'est un doute que nous proposons, c'est une faiblesse de notre part peut-être; mais il nous semble qu'en voyage un peu de description ne messied pas. Je ne hais pas les meules de foin, les couvées d'alouettes, les petites cabanes encadrées de verdure, les jolies échappées de bois : tout cela récrée, rajeunit et met de la fraîcheur dans le récit. Mme de Sévigné ne manque pas, dans ses lettres, de faire chanter de temps en temps les rossignols.

Les choses sont généralement envisagées, dans les *Mémoires d'un Touriste*, sous un aspect juste, mais triste. L'auteur s'écrie à une certaine page : « Ces monstres de provinciaux! » Et cela à propos d'une auberge où on lui a apporté trois fois de suite de l'eau tiède pour faire son thé. *Monstres!* le terme est un peu fort. Il ne passe rien aux auberges qui l'éclairent mal, le couchent mal, le font mal dîner. Il y a dans ses reproches un peu d'exigence et même d'aigreur intolérante. Le président de Brosses raconte les choses bien plus gaiement que lui. Partisan non moins déclaré des objets commodes et agréables, il aime mieux rire et se moquer des petits accidens qui lui arrivent que de s'en plaindre sérieusement. Il est vrai que le président de Brosses vivait en 1750 et voyageait avec des amis, gens d'esprit et d'un commerce agréable. Un autre écrivain, l'auteur de *Rome, Naples et Florence*, a vu aussi l'Italie, entouré de compagnons charmans. Sa manière de voir s'en est nécessairement ressentie. L'auteur des *Mémoires d'un Touriste* a vu la France en solitaire, et je crois qu'il aurait pu mettre parfois sur le compte de l'isolement ou de la réclusion nomade tel ou tel désagrément qu'il impute aux hommes et aux choses.

Depuis qu'on est convenu d'appeler *paradoxe* la vérité de la semaine prochaine ou celle du mois prochain, tout le monde est aujourd'hui exposé au paradoxe. Est-ce donc un éloge à faire des *Mémoires d'un Touriste* que de dire qu'on y rencontre à chaque page des paradoxes, mais si charmans, si imprévus, que ce serait, en vérité, un meurtre de les réfuter. Rien de plus piquant que ces continuelles boutades contre le caractère français, l'esprit français, les ridicules français, les monumens français, les salons français, la musique française, qui reviennent à tout propos comme d'amusans refrains. Malheur à l'homme qui voudrait entreprendre d'argumenter en forme contre de pareilles thèses! Fi! le pédant qui ne craindrait pas de peser ces

saillies dans sa lourde balance et prétendrait interdire à cette bulle de savon qu'on nomme la pensée, ses détours, ses circuits, et même ses écarts! Un médecin disait à une dame qui souffrait d'un violent mal de tête : « Madame, votre migraine est si belle que ce serait dommage de la guérir. » Ainsi nous aimons, dans l'auteur des *Mémoires d'un Touriste*, jusqu'à ses migraines, ses crispations, ses accès de spleen qui donnent tant de tournure et de relief à tout ce qu'il dit. La raison en murmure quelquefois sans doute, mais le devoir de la raison n'est-il pas de s'emporter, et celui de l'invention de la calmer en la caressant? La raison est souvent en droit de s'emporter contre l'auteur des *Mémoires d'un Touriste* : il manque de justice, de logique, de tolérance.

Mais hélas! à quelles plaintes nous laissons-nous aller, à l'égard d'un livre que nous aurions dû proclamer déjà comme un des meilleurs qui aient été publiés depuis long-temps! Si l'on tient compte de quelques taches légères que l'auteur pourrait effacer d'un trait de plume, de combien de traits d'esprit, de sentiment et de goût, n'est-on pas frappé? Citer les saillies, autant vaut-il copier le livre d'un bout à l'autre. L'auteur prétend « qu'il aime mieux des brigands sur la route que des puces dans les lits d'auberge. » N'est-ce pas là un mot charmant? Et quelle piquante manière de caractériser la peinture de Rubens que de la comparer « à des viandes bien fraîches, étalées sur des linges très blancs! »

Être érudit n'est rien aujourd'hui, car l'érudition court les rues au moins autant que l'esprit, je pense; mais apprendre à résumer en peu de mots ce que le public a mis souvent quinze ou vingt volumes à ignorer, être savant, non pour soi, mais pour autrui; aplanir une route jugée jusqu'alors inabordable, n'est-ce pas là un don précieux? L'auteur le possède à un suprême degré. Nous citerons, par exemple, les pages sur l'architecture dont il résume les principaux genres d'une façon à la fois si brève et si juste. La discussion sur les races d'hommes qu'il divise en *Gaels*, *Kymris*, *Ibères* et *Métis*, peut être citée comme un modèle de ces traits de science qui viennent si à propos animer un entretien. L'auteur excelle dans ce genre de pédantisme exquis dont on ne retrouverait pas même le modèle dans les meilleures pages du *Dictionnaire philosophique*.

L'instinct du beau, le fanatisme de tout ce qui est vraiment noble et grand en fait d'arts et de belles-lettres, respire dans tout le cours du livre. De pareils esprits sont rares aujourd'hui. Figurez-vous un homme qui, sans la moindre pensée personnelle, sans mélange d'intérêt et d'égoïsme, voyage purement dans un but d'art, cherchant partout un chef-d'œuvre enfoui, poursuivant comme un trésor un portail gothique, une jolie chapelle, parlant de tout ce qui se produit maintenant, prose, vers, théâtre, peinture, avec cette franchise si chère aux poètes et aux artistes. On peut récuser parfois ses jugemens ou amender en soi-même quelques-unes de ses sentences, mais du moins il juge, il sent, il aspire de toute son ame la moindre émotion que le

souffle des arts lui apporte. Or, faut-il l'avouer! combien de gens ne jugent aujourd'hui, n'observent, ne sentent que parce qu'ils sont payés pour sentir!

C'est là, je crois, un côté qu'on ne saurait trop louer dans l'esprit de l'auteur des *Mémoires d'un Touriste;* c'est, si j'ose le dire, ce désintéressement littéraire, cette noblesse de sensations qui l'empêche de déguiser en rien ses pensées et rend par momens sa bonne foi presque fervente et chevaleresque. On a dit que l'esprit était sur le chemin du génie. Quiconque aura l'ame ouverte aux pensées vraiment belles et hardies, avouera qu'il y a dans les *Mémoires d'un Touriste* des pages de génie. Du génie! Je sais bien que ce mot-là ne doit être employé qu'avec réserve et nous offusque toujours un peu. Mais, enfin, il faut bien nous décider tôt ou tard à le prononcer. D'ailleurs, n'avons-nous pas dit ce qui nous avait rebuté, refroidi, dans le livre? Il faut bien que nous exprimions aussi nos ravissemens et nos transports. Ceci est de toute justice.

L'auteur a mêlé à son voyage plusieurs anecdotes qui ont été blâmées par certaines personnes. Il est vrai que ces anecdotes arrivent un peu à point nommé, qu'elles n'ont pas toutes le même intérêt; mais il s'en trouve aussi quelques-unes racontées avec tant de charme, qu'on ne saurait, en vérité, les passer sous silence.

Lisez, par exemple, ce récit d'un paysan des environs de Grenoble, rapportant l'entrevue de Napoléon avec le général Marchand, à son retour de l'île d'Elbe; l'empereur s'avance vers le bataillon, et dit aux soldats : « Si quelqu'un de vous veut tuer son empereur, qu'il tire. » L'histoire par elle-même est magnifique, mais cela n'ôte rien au mérite du narrateur, qui a écrit ce récit comme s'il l'eût parlé. Dans certains cas il n'est pas d'éloquence qui vaille ce style-là.

Lisez aussi, dans un autre genre, le récit de Paul Brémont et de son ami Saint-Vernange qu'il a surnommé *son Pétrone*. Cela est vivant, animé, frappant de naturel.

Quoi de plus gracieux, enfin, que le portrait de cette dame vêtue à la campagnarde, que l'auteur rencontre près d'Avranches? Mme de Nintrey est une charmante esquisse, de même que ces deux jeunes Espagnoles qu'il voit au théâtre du Hâvre, et peint en quelques mots : « Ce n'était point, dit-il, la majesté d'une dame de Rome, c'était toute la pétulance, et, si j'ose le dire, toute la coquetterie de la race ibère. »

En général, il est à remarquer que du moment où l'auteur entre dans la fiction, son style renonce entièrement à ses saillies et à ses bigarrures. Il prend le ton le plus simple; rien ne heurte le cours de sa narration; c'est la vérité même. Ces traits de sentimens, et entre autres le souvenir que l'auteur accorde à J.-J. Rousseau, sur les bords de la Saône, nous ont rappelé, par je ne sais quel lien, les plus délicieux passages d'un roman que tout le monde a lu, que tout le monde a dans la mémoire, et que cependant on oublie si souvent de vanter. Ce roman a pour titre : *Rouge et Noir*.

Nous oserons dire ce que Fénelon dit de l'*O fortunate senex!* de Virgile : Malheur à celui qui pourrait lire sans attendrissement le récit des amours de Julien Sorel et de Mme de Renal. Si ce n'est la première partie des *Confessions* de Rousseau, peut-être, notre langue n'a rien produit, je crois, de plus touchant ni de plus délicatement senti que cette histoire de deux cœurs novices et timides à des titres différens et qui se cherchent, se fuient, se craignent tour à tour. Est-il rien de plus doux et de plus naturel, en même temps, que ce sentiment qui enveloppe ces deux êtres comme une première fraîcheur? L'amour, avec ses ardeurs, ses nuances, ses graces indécises, respire tout entier dans le cœur de ce petit paysan ambitieux, aux idées tortueuses et bizarres comme le cours de *la Fidélité*.

La seconde partie du livre est sans doute moins fraîche et moins tendre que la première, mais, je le crois, plus forte. L'hôtel de la Mole est resté comme le modèle de ces forteresses aristocratiques où se retranchent encore certains restes de préjugés nobiliaires et de féodalité polie. On croit franchir le seuil de cette porte cochère surmontée d'une plaque noire; on frissonne en parcourant ce grand appartement pour arriver au cabinet où se tient le maître de cet hôtel, M. de la Mole, « dont la perruque a trop de cheveux. »

Le caractère de Mathilde est venu opérer une réforme complète parmi les héroïnes de romans. C'est toute une révolution qu'une création semblable. Il y a là plus de véritable hardiesse et de nouveauté que dans tant de prétendus caractères romantiques chez qui l'innovation n'a jamais dépassé l'épithète. Nous avons tout à l'heure prononcé le mot de *génie!* Je ne sais en vérité à quels traits et à quels mouvemens de cœur nous l'accorderons, si nous le refusons à certaines pages de *Rouge et Noir*.

J'en demande pardon à l'auteur des *Mémoires d'un Touriste*, je m'étais promis en commençant de ne pas le confondre avec l'auteur de *Rouge et Noir*, de respecter la ligne de démarcation qu'il a semblé vouloir établir lui-même : je voulais, en un mot, être réservé, bienséant, convenable; mais à présent j'y renonce, car je m'aperçois qu'il est des souvenirs qui nous entraînent malgré nous et des rapprochemens auxquels on ne résiste pas.

A quoi bon le nier? La plume qui a tracé les *Mémoires d'un Touriste* est celle qui a doté aussi notre littérature de *Rome, Naples et Florence*, de *l'Amour*, de *l'Histoire de la peinture*, etc... Ces productions ont depuis longtemps franchi le seuil du sanctuaire mystérieux où l'auteur a voulu vainement les enfermer. A présent, il a perdu ses droits sur elles : émancipées par les suffrages des gens de goût, elles sont tombées malgré lui dans le domaine de l'admiration publique.

Le monde, les convenances particulières, ont leur droit, sans doute; mais la poésie, la pensée, a aussi les siens, et nous nous trouvons ici en quelque sorte chargé de les revendiquer devant l'auteur contre l'auteur lui-même. Il faut bien que tôt ou tard un écrivain, que tout le monde adore et salue, se résigne à laisser rassembler ses titres et compter ses croix et ses chevrons.

Il est doux de compter les terres que l'on possède, les vallons, les prairies qui se rattachent à notre héritage. Ainsi, pour certains esprits, un grand écrivain est un patrimoine dont ils aiment à calculer l'étendue et la fécondité. Pour peu qu'un nouveau champ ou même un nouvel arbre s'ajoute au fonds primitif, c'est pour eux un bonheur de parcourir le domaine dans son entier, de visiter chaque coteau, chaque détour, objets de tendre rêverie et de délicieuses impressions.

Pour revenir aux *Mémoires d'un Touriste*, nous dirons que l'auteur de *Rouge et Noir*, de *Rome, Naples et Florence*, de l'*Histoire de la peinture*, ayant voulu écrire un voyage en France, ne pouvait manquer d'y réussir, mais que, malgré toutes les qualités de son livre, il est cependant à regretter qu'il ait écrit ce livre et non pas un autre.

Après tout, comme nous le disions plus haut, un voyage ne peut jamais être qu'un voyage, et il faut même qu'il ne soit que cela. Or, quand l'imagination nous a une fois ouvert son écrin, nous devons y puiser sans partage, sous peine de la voir tôt ou tard se venger de nos dédains. Ainsi en remontant à la source même des défauts des *Mémoires d'un Touriste*, on en trouverait peut-être la cause dans la vocation de l'auteur, qui se trouvait appelé par un instinct secret vers des sentiers plus rians, plus élevés et par conséquent plus libres. Il est, en un mot, *inventeur* avant d'être *voyageur;* de là, je crois, ses incohérences et ses écarts.

Nous ne ferons donc plus qu'un reproche aux *Mémoires d'un Touriste*, c'est de nous avoir peut-être privés d'un livre qui serait aujourd'hui le pendant de *Rouge et Noir*. Puisse ceci ne point aggraver encore la brouille entre l'auteur de *Rouge et Noir* et l'auteur des *Mémoires d'un Touriste!*

ARNOULD FREMY.

BULLETIN.

Le mouvement des grandes affaires est tout extérieur aujourd'hui. La Suisse, la Belgique, le Mexique, Buenos-Ayres, l'Orient, l'Espagne, Tœplitz même, occupent tous les esprits Une extrême vigilance, une grande activité, la ferme résolution de surmonter tant de questions difficiles, se font remarquer, dans ces circonstances, de la part du gouvernement français; et quoiqu'il ait aussi à combattre, dans ses négociations au dehors, les embarras que lui suscitent les intrigues des partis en France, tout porte à croire qu'il se présentera au commencement de la session, avec quelques résultats importans.

Le blocus du Mexique va prendre une activité nouvelle. Le contre-amiral Baudin se dispose à partir avec les forces nécessaires pour assurer le succès des mesures arrêtées par le gouvernement français. En même temps, le roi vient d'accorder à M. le prince de Joinville, capitaine de corvette, le commandement de *la Créole*, corvette de vingt-quatre canons, et ce navire va rallier l'escadre de blocus. Le prince a été mandé du camp de Lunéville, où il se trouvait, pour se rendre à Brest. On est déjà accoutumé à voir les jeunes princes français prendre part à chaque expédition lointaine et périlleuse de nos armées ou de nos flottes, et le départ du prince de Joinville n'étonnera personne. L'arrivée du contre-amiral Baudin et de son escadre terminera sans doute les résistances du gouvernement mexicain, aux justes réclamations de la France, et mettra fin à un état de choses fâcheux pour toutes les nations qui commercent avec l'Amérique du sud. Au Mexique et dans quelques-uns des nouveaux gouvernemens de l'Amérique espagnole, le droit des gens est encore à établir, le respect dû aux personnes et aux propriétés y est en quelque sorte inconnu, et après dix ans de patience et de

réclamations inutiles, c'est la France qui se charge aujourd'hui de faire prévaloir ces principes pour le compte de toutes les puissances de l'Europe. Le langage tenu dans le parlement anglais par lord Lyndhurst et lord Strangford, et déjà réfuté par le duc de Wellington et lord Brougham, trouvera peu d'écho, même en Angleterre, car le commerce anglais, si vigilant lorsqu'il s'agit de ses intérêts, ne se trompe pas sur les effets probables de la mesure que vient de prendre la France. Une plus grande sécurité dans les rapports avec le Mexique, tel en sera le premier résultat, et la correspondance de tous les étrangers qui résident à Mexico, Anglais et autres, est une réponse suffisante et péremptoire aux discours des deux adversaires de la France, qui ont blâmé si aigrement une conduite dont l'Angleterre elle-même nous a souvent et noblement donné l'exemple. Dans peu de mois, grace au redoublement d'activité du blocus, cette affaire sera terminée sans doute à la satisfaction de la France. Il est à regretter qu'elle ne l'ait pas été plus tôt. Nous n'accusons pas de ce retard les agens du gouvernement français, mais nous sommes assurés que ce n'est pas à l'exiguité des forces navales employées au blocus, qu'il faut l'attribuer.

En attendant la décision du canton de Thurgovie, le vote de la diète helvétique et la notification du directoire fédéral, on essaie d'exciter en Suisse quelques passions populaires. Un faubourg de Zurich, la commune d'Oberstrass, vient de conférer le droit de bourgeoisie à M. Louis Bonaparte. Cet acte a été publié à Zurich, et publié gratis, ce qui est une grande faveur en Suisse. Voilà donc M. Louis Bonaparte citoyen de deux communes différentes, et de plus citoyen français, car il ne renonce pas à ce titre, qu'il a entendu conserver en n'adhérant pas à l'article 25 de la constitution thurgovienne! Mais la confusion des idées qui règne dans une partie de la presse suisse ne permet pas de discuter sérieusement avec elle la valeur de ces actes. Croirait-on, par exemple, que *le Gardien de Thurgovie* demande si les paysans thurgoviens boiraient moins tranquillement si la France ou l'Autriche faisaient marcher des troupes sur les frontières, et la même feuille demande ce que dirait le roi Louis-Philippe si la diète lui envoyait une note pour exiger l'expulsion de tel ou tel citoyen. Ce que dirait le roi, ou son gouvernement pour parler juste, la feuille suisse veut-elle le savoir? Le gouvernement français examinerait attentivement la conduite du citoyen qui serait l'objet de cette note, et s'il avait réellement cherché à renverser l'ordre établi en Suisse, si, ayant été citoyen suisse, il ne pouvait justifier qu'incomplètement de la qualité de citoyen français, le gouvernement français accorderait sans doute la demande de la Suisse, pays limitrophe, avec lequel on tient à entretenir des relations de bon voisinage. Il ne s'agit pas ici d'extradition, mais de l'éloignement d'un individu qui aurait formellement attenté à la sûreté de l'état voisin, et la réponse ne saurait être douteuse. Mais la feuille du petit canton de Thurgovie ne tient pas à obtenir une réponse à sa question, et elle conclut elle-même que M. Louis Bonaparte, étant citoyen de Thurgo-

vie, a droit à la protection de toute la confédération. En conséquence, elle s'écrie fièrement que la note de M. de Montebello doit être retournée avec cette simple suscription : *refusée*. Nous verrons si c'est là l'avis du directoire.

Une autre feuille, la *Gazette de Bâle-Campagne*, journal anarchique à l'excès, va plus loin, et se demande si la Suisse est une province française, qu'on le prend avec elle sur ce ton. « Non, cela ne doit pas être, ajoute la feuille de Bâle, et la réponse la plus laconique que vous puissiez faire à cette lettre française est celle-ci : *Si vous le voulez, venez-le chercher.* » Encore une fois, le directoire fédéral ne doit pas être confondu avec ces organes virulens de quelques cantons mal notés dans la confédération même; son langage et sa décision seront, sans nul doute, d'une autre nature, et la France ne sera pas contrainte à mettre garnison dans quelques villes de la Suisse, pour se faire rendre une justice qu'elle ne peut se laisser dénier sans manquer à tous ses devoirs et à sa propre dignité.

L'ouverture des conférences de Londres est encore différée. Cependant lord Palmerston reçoit fréquemment les commissaires chargés de lui faire connaître la situation véritable de la dette hollando-belge, qui avait été présentée autrefois d'une manière erronée à la conférence. On pense que des négociations s'ouvriront à ce sujet sur des bases nouvelles, et que les puissances du nord, sans en excepter le roi des Pays-Bas, ouvriront l'oreille aux justes représentations de la Belgique. Ce travail de révision du partage de la dette, établi sur des bases très équitables, et appuyé d'argumens concluans, est de nature, dit-on, à produire une impression réelle dans la conférence. On assure que ces stipulations financières adoptées, le roi des Pays-Bas, déçu dans ses prétentions, pourrait bien consentir à la cession de certaines parties du territoire qui lui est accordé par les 24 articles, et à en faire échange contre quelques-unes des sommes qui se trouveraient remises à la Belgique. Nous l'ignorons et nous en doutons; mais ce qui nous paraît certain, c'est que les négociations ne s'ouvriront que sur la partie du traité relative à la dette commune, et que tous les efforts des partis pour animer le peuple belge contre l'exécution des articles qui concernent la division territoriale, ne feront que rendre le rôle de la France et de l'Angleterre plus difficile dans la conférence, et finiraient peut-être par paralyser leurs bons offices Il est donc permis de regretter qu'un honorable député, qui avait donné quelques preuves de modération dans la dernière session, se soit laissé emporter par la chaleur de l'improvisation, au point de traiter de lâcheté, en présence d'une population frontière de la Belgique, le respect des traités que professent la France et l'Angleterre. Le besoin d'être populaire ne doit pas rendre injuste, et M. Odilon Barrot n'a pas fait là un grand acte de courage en excitant d'aveugles passions dont il connaît mieux que personne le peu d'élévation et de portée.

En répondant ainsi aux citoyens de Lille qui venaient de lui donner une sérénade, M. Odilon Barrot a-t-il réfléchi lui-même à toute la portée de son

discours. Selon lui, souffrir l'exécution du traité du 25 novembre, c'est, de la part de la France, une lâcheté, une atteinte au droit des nations; on n'a pas droit, dit-il, de faire violence, par les traités, aux relations mutuelles des peuples. Il n'est personne, en France, a-t-il ajouté, qui ne se sente profondément blessé dans sa dignité d'homme et dans son orgueil national par le marché honteux qui va se consommer.

Ce sont là des paroles graves dans la bouche de M. Odilon Barrot. Un homme tel que lui n'ignore pas que la Belgique n'existait pas en 1830, et que le traité de 1831, dont on réclame aujourd'hui l'exécution, est la base même de la constitution territoriale de ce royaume, à moins que M. Barrot ne regarde le droit d'insurrection comme un droit suffisant pour changer la face des états de l'Europe, droit auquel doivent se soumettre toutes les puissances dès qu'il a fait surgir un nouvel état. Ce droit a été suffisamment reconnu en 1831, quand, par le traité du 15 novembre, les puissances européennes, à la demande de la France et de l'Angleterre, ont consenti à admettre parmi elles le nouveau royaume de Belgique. Et aujourd'hui, M. Barrot trouve qu'il y a lâcheté, ignominie, à ne pas déchirer cet acte constitutif, sollicité, imposé et garanti par nous-mêmes en 1831! Mais d'où vient donc qu'alors M. Barrot et ses amis, qui étaient à la chambre et au moins aussi influens qu'ils le sont aujourd'hui, n'ont pas protesté contre ces délimitations que M. Barrot qualifie aujourd'hui de *violence faite aux relations naturelles des peuples?* Ces relations changent-elles tellement en sept années, qu'elles soient devenues aujourd'hui autres qu'elles n'étaient quand M. Barrot les trouvait suffisamment respectées? Son silence d'alors le dit du moins, et la délimitation de la Belgique et de la Hollande n'excita pas, que nous sachions, les critiques de l'opposition. Qu'est-il donc arrivé depuis? La Belgique a prospéré, elle a fait des chemins de fer; le droit public en a-t-il été changé? Et s'il plaît aujourd'hui à M. Barrot de traiter de lâcheté ce qui lui semblait, il y a sept ans, un acte de courage et de libéralisme, car il a été des premiers à applaudir à l'établissement du royaume indépendant de la Belgique tel qu'il est aujourd'hui, faut-il donc que le gouvernement se croie obligé de se conduire selon les phases de cette politique si exigeante dans ses changemens? Que voudrait donc aujourd'hui M. Odilon Barrot? Qu'on fasse la guerre à l'Europe pour donner à la Belgique une portion du Limbourg et du Luxembourg, qui ne lui appartient pas? Est-ce là ce qu'il conseille aux habitans de nos frontières du Nord? C'est, ce nous semble, faire bon marché des intérêts de cette vaste industrie dont M. Barrot a tant admiré les heureux résultats dans son récent voyage. M. Barrot a souvent conseillé la guerre depuis huit ans; il voulait qu'on la fît pour aller au secours de la Pologne, pour l'Espagne, pour l'Italie; maintenant il voudrait qu'on l'entreprît pour la Belgique. Mais la France s'est bien trouvée jusqu'à ce jour de n'avoir pas obéi à l'impulsion guerrière de M. Barrot, et, quoique l'auteur du *compte-rendu* ait été le plus ardent adversaire de la politique suivie depuis huit ans, nous ne voyons pas que tous les maux qu'il nous annonçait devoir résulter de cette politique, se

soient accomplis. Lui-même, pendant sa tournée dans les riches départemens du nord qu'il vient de parcourir, il a pu juger par ses yeux, dans les manufactures et dans les campagnes, de la différence qu'il y a du système de propagande et des principes de l'extrême gauche qu'il professe avec plus d'ardeur que jamais, au système de paix, de non-intervention, et aux principes de gouvernement soutenus depuis Casimir Périer jusqu'à ce jour. Nous ne suivrons pas M. Barrot dans tous les passages de son éloquente allocution aux citoyens de Lille; elle est assez nette pour ne pas laisser de doute sur les sentimens de l'honorable député, et elle prouve suffisamment que son prétendu rapprochement avec le centre gauche, et même avec les doctrinaires, n'était qu'une pure invention de ses ennemis. A moins que M. Guizot, M. Passy et toute l'opposition coalisée, n'aient adopté les principes de l'extrême gauche, avec tous leurs résultats, la guerre européenne, la réforme électorale, la souveraineté absolue de la chambre des députés, etc. Nous serions curieux d'obtenir quelques éclaircissemens à ce sujet, de la part des personnes que ces questions intéressent.

Que le gouvernement hollandais s'efforce d'entraver les négociations de la France à la conférence de Londres, rien ne nous semble plus naturel. L'*Avond-Blaad* (journal du soir) soutient que les dépêches vendues par M Chaltas à M. Fabricius, sont bien réelles, et que c'est pour découvrir le vrai coupable que le secrétaire de M. Fabricius a été forcé. Il est remarquable qu'on ait attendu l'éloignement de M. Fabricius pour répandre ces allégations, tandis qu'on se taisait prudemment quand il était à Paris. Une autre feuille, le *Handelsblaad* (journal du commerce), annonce que le devoir de M. Fabricius était d'acheter les dépêches offertes à lui par le sieur Chaltas. Ce journal affirme aussi que c'est le gouvernement français qui a été dupe, et non M. Fabricius. A la bonne heure! mais, dans l'intérêt du gouvernement hollandais, nous l'engageons d'abord à ne pas régler sa conduite sur les documens que lui a fait passer son chargé d'affaires à Paris par *intérim*, puis à se montrer aussi vigilant que l'a été le gouvernement français dans tout le cours de cette affaire. Nous pouvons prédire au gouvernement hollandais qu'il se trouvera bien de suivre ces deux conseils.

Est-il bien nécessaire de répondre au journal le *Times*, qui assure qu'on a découvert à Varsovie une conspiration contre le gouvernement russe, et cela sur les indications fournies par le gouvernement français. Cette conspiration consistait à faire sauter la forteresse de Bola, pendant une visite de l'empereur Nicolas. Pour quiconque a vu la forteresse de Bola, cette nouvelle est déjà absurde; car sa surface est d'une immense étendue, et ses abords tellement isolés de la ville, qu'on n'aurait pu en miner une partie qu'en poussant des lignes d'une longueur immense, et sous des terrains où l'on trouve l'eau à quelques pieds. Peu importent, du reste, les difficultés de l'entreprise, il ne s'agit pour nous que de la dénonciation de la France. Le *Times* sait bien lui-même qu'il propage là une ridicule invention.

La *Revue des Deux Mondes* a publié un état du nombre des feuilles pré-

sentées dans ces deux derniers mois au timbre et à la poste, par les journaux politiques. Un journal, qui paraît avoir fort à cœur de cacher le chiffre actuel de ses abonnés, a jeté feu et flammes au sujet de cette publication, qu'il qualifie d'abord d'inexacte. Ce journal ajoute, en outre, qu'on cherche ainsi à jeter un discrédit politique sur son entreprise, et qu'en montrant que le chiffre de ses feuilles envoyées à la poste, a diminué notablement depuis 1837, on voudrait faire croire que *l'appui à lui prêté par de grandes notabilités parlementaires, que la part d'influence qui leur a été donnée* dans sa *direction*, ont été pour cette feuille une cause de décadence. « Le ministère voudrait, ajoute ce journal, poursuivre de ces chiffres mensongers *les éminentes collaborations qu'on nous connaît*, et harceler, dans cette escarmouche de presse, des hommes contre lesquels on ne sait trop quelle contenance faire à la tribune. » Plus loin, l'accusation prend une autre forme. Ce n'est plus un discrédit politique qu'on a voulu jeter sur *le Constitutionnel*, c'est son crédit commercial qu'on attaque. « L'administration des postes s'arroge le droit de communiquer le chiffre des abonnés, pourquoi ne pourrait-elle pas communiquer aussi ses listes? dit *le Constitutionnel;* c'est absolument comme si on publiait la balance inexacte de la caisse d'un commerçant ou des cliens d'un médecin. »

Il nous semble à nous, qui sommes désintéressés dans cette question, que la comparaison du *Constitutionnel* pèche par l'exactitude, et qu'il envisage d'un point de vue bien étroit la nature et la mission des journaux politiques. D'abord, et même en restant sur le terrain commercial où il se place en dernier lieu, il y a loin de faire connaître le chiffre des abonnés d'un journal à communiquer ses listes. Les listes d'abonnés pourraient servir à une entreprise rivale, et ce serait un tort tout-à-fait réel, tout-à-fait matériel causé à ce journal; mais il n'en est pas ainsi du *chiffre* de la poste. Ce chiffre est un fait de notoriété publique, il appartient à la statistique générale, et quand le préfet du département fait publier le chiffre de l'entrée des denrées dans Paris, il n'attaque pas les différentes industries dont il signale le mouvement. Un journal politique est-il donc une entreprise mystérieuse dont les résultats doivent échapper à l'investigation statistique, cette science si utile à l'organisation et au perfectionnement des sociétés modernes? Sans doute, il serait injuste de faire connaître le nombre des cliens d'un médecin; car c'est là une industrie toute privée. Aussi la comparaison nous paraît-elle très mal choisie par *le Constitutionnel;* et nous en prendrons une autre qui répondra mieux à sa propre pensée. Un directeur de théâtre se croit-il lésé parce qu'on publie, à la fin de chaque mois, le montant de ses recettes? Est-ce attaquer dans son industrie le directeur de l'Opéra, par exemple, que de lui dire que tel jour sa salle contenait tant de spectateurs? Non, parce qu'il en sort une conclusion pour l'art, parce qu'on connaît par là le goût du public, la direction des idées en matière de musique, la popularité des ouvrages, la réputation des auteurs, et une infinité de choses qui intéressent

TIMBR

l'opinion. *Le Constitutionnel* voit qu'il y a déjà industrie et industrie, que, pour n'en citer que deux, celle du médecin n'est pas tout-à-fait celle du directeur de théâtre, et que ce qui serait une divulgation coupable à l'égard de l'un, n'est que droit et justice à l'égard de l'autre.

La différence est encore plus grande entre l'entreprise d'un théâtre et l'entreprise d'un journal politique. Le but est plus élevé d'abord, nous en prévenons *le Constitutionnel*. Le journal a des doctrines à répandre; dans un gouvernement constitutionnel, c'est une force réelle, une force avec laquelle il faut compter. On dit sans cesse au gouvernement qu'il doit se régler sur l'opinion publique. Les journaux politiques sont, après la chambre des députés, les organes les plus directs de l'opinion; ils devraient l'être du moins. Si un journal compte un grand nombre de lecteurs, il est évident que ses doctrines plaisent à un grand nombre; s'il en compte peu, c'est la conséquence contraire qui en résulte. Où est donc le mal de faire connaître le nombre des lecteurs d'un journal? Est-ce attaquer une industrie? Mais un journal est plus qu'une industrie; il a lui-même des comptes à rendre à l'opinion publique, et si l'industrie elle-même est obligée de compter avec la statistique, de lui laisser résumer ses résultats généraux, et cela dans l'intérêt matériel du pays, à plus forte raison un journal ne peut-il avoir la prétention d'échapper à cette investigation véritablement morale. C'est, en réalité, méconnaître la dignité de la presse politique, que de la faire descendre au rang des trafics clandestins, et que demander, pour elle, de mesquines exceptions, faites pour les industries privées, mais non pour des entreprises auxquelles concourent, en quelque sorte, tous les citoyens.

Quant à l'inexactitude reprochée à la statistique en question, elle n'a été relevée ni par le *Journal des Débats*, ni par aucun journal qui se trouve en voie d'accroissement depuis 1837. On a toujours le droit de nier ce qui déplaît, et *le Constitutionnel* fait bien d'user de ce droit que donne un vieux proverbe. Il étend même quelquefois ce droit bien loin, car nous l'avons vu déclarer formellement, pendant la session, qu'il était faux qu'un ancien ministre qu'on désignait prît part à la rédaction du *Constitutionnel*, et aujourd'hui il dit qu'on l'attaque à cause de l'*appui* que lui prêtent de *grandes notabilités parlementaires*, et de la part d'influence qui leur a été donnée dans sa direction. Il ajoute qu'on ne le harcèle qu'à cause des *éminentes* collaborations qu'on lui connaît, et qu'on poursuit, dans cette escarmouche de presse, *des hommes contre lesquels on ne sait trop quelle contenance faire à la tribune*. Tout ceci s'adresse, en termes formels, au ministère.

En fait d'hommes qui ont occupé avec éclat la tribune dans la dernière session, et qui ont pu fournir cette hyperbole politique au *Constitutionnel*, nous ne voyons guère que M. Thiers (déjà dénié par *le Constitutionnel*), M. Guizot, M. Passy, M. Duchâtel, M. Berryer et M. Jaubert. Sont-ce là les rédacteurs actuels du *Constitutionnel*, ou ne dispose-t-il que de quelques-uns? Dans les deux cas, nous l'en félicitons, et nous ne doutons pas que son chiffre

d'abonnés ne soit bientôt de nature à être publié, sans exciter de sa part d'aussi vives réclamations.

Une dernière remarque : elle s'adresse à un journal du soir, *le Nouvelliste*. *Le Nouvelliste* s'étonne de trouver, dans *le Constitutionnel* un éloge pompeux de M. Molé, qu'on y décore des titres « de serviteur intelligent des temps nouveaux, » dont on vante l'illustration monarchique et populaire, qu'on cite comme ayant rendu des services personnels à son pays, et qui est déclaré « un homme précieux par les ressources, par la capacité et le poids, et surtout par ses attouchemens parlementaires. » *Le Nouvelliste* s'étonne à bon droit. Il demande si c'est une des notabilités que *le Constitutionnel* revendique, qui a tracé ces éloges. « C'est chose grave pour des hommes d'état, ajoute-t-il, que d'être regardés comme les directeurs secrets d'un journal, quand le journal qui passe pour être écrit sous leur influence n'appartient pas à des amis d'un dévouement éprouvé, et peut leur échapper au premier mouvement de caprice ou d'intérêt. Nous sommes loin, ajoute *le Nouvelliste*, de supposer au *Constitutionnel* l'intention d'abuser de la position qu'il a prise pour diviser ou trahir le centre gauche au profit de M. Molé. L'article que nous avons si vivement regretté de trouver dans ses colonnes, ne nous a paru qu'un fragment égaré des chroniques de certaines *revues*... »

Comme il n'y a guère que deux *Revues* qui s'occupent de politique, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, nous répondrons, pour nous d'abord, que l'article en question ne nous étonne pas moins que *le Nouvelliste*, nous qui nous souvenons de quelques épithètes assez récentes, appliquées à M. Molé dans *le Constitutionnel*, et dont celle de *médiocrité complaisante* n'était pas la moins injuste et la moins passionnée; puis, que nous défions de trouver dans une seule page de la *Revue de Paris* un éloge pareil de M. Molé. Nous avons souvent approuvé les actes de son ministère, ainsi que la *Revue des Deux Mondes;* nous les avons critiqués d'autres fois, particulièrement à l'occasion du procès fait au *Temps;* mais rien ne nous paraît, dans nos récits, de nature à nous faire renvoyer, comme nous appartenant, le singulier panégyrique du *Constitutionnel*. Quant à la *Revue des Deux Mondes*, elle défendait M. Molé contre les calomnies dont il était l'objet cinq ans avant son ministère; elle l'a constamment appelé depuis sept ans au poste qu'il remplit avec honneur aujourd'hui; mais elle ne lui a pas épargné les avis et les critiques, et jamais, en aucun temps, elle ne lui a adressé de *flagorneries*.

Le *Journal de Paris* a parlé d'un projet de modification ministérielle. Il n'en est rien. M. Molé n'a fait d'avances et de propositions à personne. Ni le maréchal Soult, ni M. Humann, ni d'autres, n'ont dû remplacer les ministres actuels. Ce n'est pas flatter M. Molé que répondre de sa loyauté et de sa délicatesse, et ses collègues, ainsi que tous ceux qui la connaissent, ont déjà fait justice de ces bruits.

Théâtre-Français. — *Le Ménestrel*, comédie en cinq actes et en vers, par le jeune M. Camille Bernay. — On raconte, à propos de ce premier ouvrage du jeune M. Camille Bernay, la petite anecdote que voici : nous la citons à notre tour, en conseillant à la censure d'en méditer le sens et d'en pénétrer la moralité. S'il faut en croire des personnes bien informées, *le Ménestrel*, accueilli par le comité du Théâtre-Français, mais repoussé par la censure, en aurait appelé à M. de Montalivet, qui aurait cassé l'arrêt de MM. les censeurs et renvoyé le jeune M. Camille Bernay au tribunal du parterre, se reposant sur le public du soin de venger la morale, s'il y avait lieu, et de donner au jeune M. Camille Bernay une bonne et forte leçon. La censure agirait sagement en usant parfois de cette noble confiance; MM. les censeurs ont à coup sûr infiniment de tact et d'esprit, mais nous ne voudrions pas leur voir la prétention d'être meilleurs juges que tout le monde. Cela dit, aussi brièvement que possible, arrivons à la pièce du jeune M. Camille Bernay. Cette pièce n'est pas une pièce. Mettez dans un sac, pêle-mêle, *le Mariage de Figaro, les Fourberies de Scapin, le Barbier de Séville, l'Avare, le Bourgeois Gentilhomme;* remuez bien le sac, mêlez bien les chefs-d'œuvre, puis tirez au hasard, sans choix, sans méthode, une scène par ci, une scène par là, et vous obtiendrez pour résultat un je ne sais quoi qui pourra bien ressembler au *Ménestrel*. Ce ménestrel est un assez mauvais drôle, qui descend en ligne directe, bien qu'il vive sous Charles V, de Figaro, Scapin, Gil Blas, Mascarille, et autres honnêtes fripons de la même famille. Mais, du moins, ceux-là sont de leur temps, tandis que le ménestrel est tout à la fois un plagiat et un anachronisme. On se demande pourquoi le jeune M. Camille Bernay a choisi le règne de Charles V pour faire danser ses marionnettes. Nous comprenons très bien que la comédie de mœurs, comme le drame historique, se prenne à toutes les époques. Mais la comédie d'intrigue, une comédie comme *le Ménestrel*, à quoi bon s'avise-t-elle de revêtir les costumes d'une époque qui appartient tout entière au côté sérieux de l'histoire, et dont elle ne reproduit aucune face, ni les mœurs, ni les habitudes, ni l'esprit, ni le caractère? C'est bien la peine, vraiment, de remonter jusqu'au règne de Charles V, au temps des Clisson et des Duguesclin, pour nous conter de pareilles fariboles! Il est vrai que M. Bernay est si jeune! Mais Alceste dirait, avec raison peut-être, que l'âge ne fait rien à l'affaire. Il est vrai aussi que, dans la comédie du jeune M. Bernay, il est bien quelque peu question de la prise de La Rochelle, et que le ménestrel fait marcher de front l'intrigue politique et l'intrigue amoureuse; qu'il est en même temps pourvoyeur officieux des amours du gouverneur, serviteur dévoué de la passion d'un certain Richard, nouvel Almaviva, épris d'une nouvelle Rosine que le nouveau Figaro introduit sous le toit d'un nouveau Bartholo; qu'il est enfin ennemi de l'Anglais, ami de notre belle France. Mais, en vérité, M. Bernay eût tout aussi bien fait de laisser en paix l'Angleterre et de nous faire grace de cet épisode médiocrement intéressant, et que le jeune M. Bernay ne saurait prendre au

sérieux. Le brave homme qui vient, bardé de fer, annoncer, au dernier acte, la reddition de La Rochelle, est pour le moins fort ridicule, et le vieux Bartholo de gouverneur, lorsqu'il remet à Condorier son épée, en osant dire, le malheureux! que c'est l'épée d'un brave et d'un gentilhomme, mériterait qu'on le jetât tout bonnement par la fenêtre. La partie comique du *Ménestrel* n'est pas toujours très divertissante; mais la partie sérieuse est d'une charmante jovialité. Le style, qui n'est pas plus original que la pensée, se recommande par des qualités véritables que nous nous empresserons de louer lorsque M. Bernay voudra bien ne pas y ajouter les qualités d'autrui. C'est un style vif, rapide, abondant, d'un tour gracieux et souvent comique, qui ne demande qu'à se développer librement. Digne d'encouragemens, ce premier ouvrage du jeune M. Bernay a été d'autant mieux accueilli par le public, que celui-ci a vu passer dans *le Ménestrel* toutes ses vieilles connaissances, et qu'il a pu applaudir hardiment, sans crainte d'applaudir à faux. M. Monrose est venu proclamer le nom du jeune M. Camille Bernay. Toutes les mères pleuraient dans la salle. M. Provost a toujours cet organe nasillard que vous savez, et Mlle Anaïs cet air enfantin qu'on admirait en 1820 à l'Odéon. Nous aurons le courage de dire à M. Monrose que, d'un bout à l'autre, il a grimacé son rôle, et qu'il n'a pas eu un geste vrai, pas un mouvement simple, pas une inflexion de voix naturelle. Voyez, ne semble-t-il pas que M. Monrose a posé pour les dessins de Callot? C'est ainsi qu'on abuse des meilleures choses, et qu'un acteur de verve et d'esprit peut être un détestable acteur.

On a joué au même théâtre, sous le titre des *Adieux au Pouvoir*, une pièce de M. d'Épagny, dirigée contre le directoire. Il ne manque plus à M. d'Épagny que de demander l'abolition de la torture et d'écrire des satires contre les jésuites. Le public a fait prompte justice de ce petit acte, qui n'a plus reparu sur la scène.

— La 8e et la 9e livraison du grand ouvrage archéologique, intitulé: *les Anciennes Tapisseries historiées de France*, et que publient MM. Jubinal et Sansonetti, vient de paraître à la *librairie spéciale des sociétés savantes, rue de Seine*, 23. Ces livraisons contiennent les tapisseries de l'église de la Chaise-Dieu, données en 1450 à l'abbaye de ce nom par la famille Roger de Beauffort Canillac. Ces vénérables tentures, qui sont en soie, en fils d'or et d'argent, ont été dessinées par M. Anatole de Plaussol, ancien élève de l'École Polythechnique, sous la direction de M. Maurice de Bonald, évêque du Puy. Nous rendrons compte prochainement du premier volume des *Anciennes Tapisseries*.

— La notice sur Mme de La Fayette, insérée dans un des derniers numéros de la *Revue de Paris*, fait partie du *Plutarque français*, vaste collection entreprise et dirigée par M. Mennechet. La science, la poésie, les beaux-arts, l'administration politique, trouvent place, dans cette galerie, pour leurs

représentans les plus illustres. Le directeur du *Plutarque français* a fait à la plupart de nos écrivains un appel qui a été entendu. Il suffit de citer, parmi les collaborateurs qui ont déjà donné ou promis leur assistance, MM. Arago, de Barante, de Châteaubriand, Villemain, Lamartine et Victor Hugo. Pour rehausser le mérite du texte, l'exécution typographique a été confiée à M. Crapelet, et les portraits qui accompagnent chaque notice sont dus au crayon et au burin d'artistes distingués. L'ensemble de l'ouvrage se composera de 200 livraisons, sur lesquelles 136 ont déjà paru. On peut donc être assuré que cette entreprise s'achèvera heureusement, car on ne s'arrête pas aux deux tiers de la route et en si bon chemin. Nous voudrions pouvoir citer tout ce qui nous a paru remarquable dans la partie déjà publiée de ce recueil, où nous avons particulièrement distingué les biographies de Henri de Guise, par M. Mérimée; Poussin, par M. Delécluze; Grégoire de Tours, par M. Raoul-Rochette; Rabelais, par M. Géruzez; Mlle de Scudéry, par M. de Féletz; Montaigne, par M. de Peyronnet; Rollin, par M. Patin. Le *Plutarque français*, malgré quelques imperfections, inévitables dans un travail de longue haleine, réalise heureusement la pensée de ses fondateurs.

— Un libraire du quai des Augustins, riche d'un vieux fonds de boutique qu'il avait la douleur de voir rester intact, a imaginé un étrange moyen d'écouler les ballots qui importunaient sa vue : ç'a été de leur donner un passeport nouveau, signé George Sand et Alex. Dumas. Malheureusement pour le malencontreux spéculateur, George Sand, que l'on croyait en Italie, était encore à Paris. Le célèbre écrivain s'est promptement et vivement inscrit en faux contre la paternité qu'on lui attribuait. Le libraire, honteux et confus, en a été quitte pour la destruction de ses *bouquins*. Reste à savoir si la contrefaçon belge s'arrêtera devant la réclamation de George Sand.

F. Bonnaire.

MARIUS MEINIER.

I.

— Ma chère amie, dit Mme de Montsallier avec un mouvement d'épaules, en vérité je ne conçois pas vos tristesses! Est-il possible que vous ne soyez pas la plus heureuse personne du monde!

— Mon Dieu! je ne nie pas mon bonheur, répondit Élise en se renfonçant dans son fauteuil d'un air accablé.

— Pourtant vous n'en jouissez guère, et vos jours s'écoulent dans une apathie, dans une sorte de somnolence dont rien ne peut vous réveiller. Je ne vivrais pas vingt-quatre heures ainsi!

— Mais je vous assure que je ne me trouve pas malheureuse, ma chère cousine!

— Vous dites cela avec un sang-froid! C'est inouï! interrompit Mme de Montsallier presque en colère. Eh! bon Dieu, je le crois bien que vous ne vous trouvez pas malheureuse! Les avantages que vous possédez à vous seule feraient le bonheur de quatre femmes raisonnables, si on pouvait les leur partager. D'abord vous êtes jeune.

A ce mot Mme de Montsallier s'arrêta et retint un soupir en jetant un coup d'œil sur la glace devant laquelle elle achevait sa toilette.

— Ah! dit Élise, vous pensez donc qu'il suffit de n'avoir que vingt ans pour être heureuse?

— Oui, répliqua vivement Mme de Montsallier; mais malheureusement on ne comprend bien ce bonheur-là que quand il est passé. Ce n'est pas tout, Élise; vous êtes jolie, fort jolie.

— Je le sais, répondit-elle avec insouciance; mais qu'est-ce que cela me fait puisque je ne suis pas coquette?

— Bon! est-ce que l'on ne doit pas être toujours bien aise de plaire, ne fût-ce qu'à soi-même, quand on se regarde là, toute seule, dans son miroir? Ensuite vous êtes riche, vous êtes indépendante.

— Et vous pensez que cette fortune, cette indépendance, sont aussi d'infaillibles moyens de bonheur? interrompit Élise avec un mélancolique dédain; eh bien! dites, si vous voulez, que je suis une folle, mais je vous avoue que je n'en sais pas le prix. Les jouissances du luxe, de la vanité n'éveillent en moi aucune satisfaction, et cette liberté tant enviée n'est rien, à mes yeux, qu'un triste isolement!

— Il ne tient qu'à vous d'y renoncer! interrompit vivement Mme de Montsallier.

— Oui, dit Élise avec un soupir, en me mariant! Tenez, chère cousine, ne parlons plus de tout cela.

Il y eut un silence; Mme de Montsallier se mit à feuilleter un livre ouvert sur la table, pour dissimuler l'espèce de dépit et d'impatience que lui causait la mélancolie ennuyée d'Élise. Il n'y avait aucune sympathie entre les deux cousines, bien qu'elles s'aimassent au fond et qu'une longue habitude eût resserré leurs rapports. La comtesse de Montsallier avait une de ces organisations qui ne vieillissent que physiquement; elle conservait, à un âge très mur, les goûts, les illusions de sa jeunesse. Vive, bonne, frivole et se passionnant à tout propos, elle n'avait eu de sa vie aucun sentiment profond et véritable. Sa coquetterie ne l'avait jamais menée trop loin; elle n'était pas de ces femmes qui se prennent dans leurs propres filets, et bien que l'amour eût été la grande affaire de sa vie, elle n'en avait usé qu'en tout bien tout honneur, comme d'un agréable passe-temps, et de fait, et dans la rigoureuse acception du mot, elle était restée sage. Elle n'avait jamais connu de véritable peine jusqu'au jour où, réfléchissant sur le passé, elle s'aperçut qu'elle datait de loin déjà et que sa jeunesse s'en allait. Ce n'était pas là une découverte, pourtant elle en eut un grand chagrin; mais cette préoccupation tourna bientôt en un soin attentif et continuel de sa personne; elle se mit à disputer au temps les restes de sa beauté avec une persévérance inouïe, et, à force d'art et de coquetterie, elle était parvenue à rester en arrière avec lui de dix bonnes années.

La jeune cousine de Mme de Montsallier, Mlle Élise de Saurens, était restée orpheline dès son enfance; ce fut sa grand'mère qui l'éleva. Tout ce qu'une tendresse exagérée, une complaisance aveu-

gle et une immense fortune peuvent procurer de soins, d'adulations et de vaniteuses jouissances, fut prodigué à la jeune héritière. Elle grandit au milieu des plaisirs du monde, toujours comblée de ces attentions qui ne lui laissaient pas même le temps de former un désir. Le résultat de cette éducation si libre, si dissipée, si heureuse, fut une incurable satiété. Élise n'était pas née pour les frivoles satisfactions d'une vie toute mondaine; elle avait une ame ardente, un esprit simple, une imagination vive et mélancolique. Il y avait dans un tel caractère les élémens de toutes les fautes que font faire les passions; pourtant Mlle de Saurens était arrivée à vingt ans sans connaître l'amour autrement que par les théories qu'elle s'en était faites. Parmi les hommes qui cherchaient à lui plaire, il y en avait de fort dignes d'elle; mais elle n'était point frappée par leurs qualités, et aucun n'éveilla en elle une simple émotion de coquetterie. Tous ces gens-là se ressemblaient par la distinction de leurs manières et l'élégance de leurs habitudes; ils lui offraient un type unique qui n'excitait en elle ni intérêt, ni curiosité; il fallait à ce cœur tout à la fois vierge et blasé, d'autres mobiles plus saisissans, plus rudes et surtout plus neufs.

Mlle de Saurens avait près de vingt ans lorsqu'un triste évènement vint rompre cette monotonie de bonheur qui l'environnait, elle perdit cette aïeule qui avait été pour elle une mère si tendre, si faible, si imprévoyante. Sa douleur fut amère, profonde, et pourtant ces premiers jours de larmes et de regrets lui parurent moins longs que les jours heureux de sa vie; ce grand chagrin lui avait été une occupation. Mais tout cela finit par s'apaiser, et la jeune fille retomba plus profondément dans cette langueur dont le germe était depuis longtemps en elle. Son deuil lui servit de prétexte pour fuir le monde; elle se refusa obstinément aux distractions dont elle était rassasiée, et se renferma avec ses études et ses lectures favorites. Quand elle se prenait à réfléchir sur son propre cœur si vide, si ennuyé, il lui semblait qu'elle aurait pu aimer ces hommes d'un autre temps dont l'histoire lui offrait des portraits frappans et souvent bizarres; elle se passionnait pour les belles et poétiques figures peintes par Byron; elle y rêvait comme si dans la vie réelle il était possible de rencontrer ces êtres qui tiennent de l'homme et du démon. Avec cette tournure d'esprit exaltée et romanesque, Élise avait heureusement conservé des manières pleines de bonhomie et de simplicité. Naturellement timide et réservée, elle ne manifestait guère ses idées et ses impressions, et les personnes qui vivaient dans son intimité

lui supposaient une froideur d'ame, d'imagination dont elle était bien loin.

Après la mort de l'aïeule de Mlle de Saurens, Mme de Montsallier s'était trouvée tout naturellement le chaperon de sa jeune parente, qu'elle aimait autant qu'elle pouvait aimer une autre personne qu'elle-même. D'abord elle avait résolu de la marier : pour faire réussir ce projet elle s'y était prise assez adroitement; elle ne l'avait point manifesté, et c'était d'une manière discrète et secrète qu'elle soutenait le prétendant de son choix. Celui qu'elle favorisait ainsi était son beau-frère, le marquis de Saint-Nizier; Mlle de Saurens le connaissait depuis son enfance : il se trouvait naturellement placé vis-à-vis d'elle dans une sorte d'intimité, et il aurait eu d'assez belles chances s'il s'était agi d'une personne comme tout le monde. James de Saint-Nizier était jeune, brillant, d'agréable visage et de belles manières. Mais Élise avait déjà rencontré dans la société vingt jeunes gens qui le valaient, ni plus ni moins; d'ailleurs elle était habituée à sa présence, et le redoublement de prévenances et de soins dont il l'entoura ne produisit aucun effet. Elle l'estimait, elle disait de lui tout le bien possible, mais elle ne s'apercevait ni de sa présence, ni de son absence. Cette complète indifférence porta ses fruits; James, qui d'abord s'était prêté avec assez d'insouciance aux projets de sa belle-sœur, devint réellement et sérieusement amoureux quand il s'aperçut que très probablement il ne réussirait pas. Alors il ne voulut pas s'exposer aux suites d'un refus formel, et pour garder du moins les avantages de sa position, il ne parla ni de son amour, ni de ses espérances, et il se tint prudemment dans son rôle d'ami.

Les choses en étaient là depuis deux mois, le jour où Mme de Montsallier s'était impatientée tout haut de l'apathique mélancolie de sa belle cousine.

— Eh bien! reprit-elle en feuilletant toujours le livre du docteur Bourdon, la saison des eaux va commencer partout; où irons-nous, ma chère Élise?

— N'est-ce pas pour le savoir que depuis tantôt huit jours vous ne lisez que ce livre? dit Élise en souriant faiblement.

— Oui; mais comme je veux absolument vous emmener, il faut que le lieu vous convienne. Vous allez me dire qu'il y a trop de monde à Plombières, à Vichy, à Cauterets, à Bagnères. Moi, d'abord, je ne tiens pas à trouver nombreuse société aux eaux; je n'y vais que pour ma santé.

— Eh bien! alors, cherchez quelque fontaine où il ne soit pas en-

core de mode d'aller recommencer la vie de Paris, quelque endroit où l'on puisse commodément passer un mois sans être poursuivie par tous les plaisirs de la grande ville et tous les inconvéniens du séjour hors de chez soi.

Mme de Montsallier hocha la tête et se remit à feuilleter le *Guide aux Eaux Minérales*.

— Bon! dit-elle tout à coup, je l'ai trouvé cet endroit, ma chère amie. Voulez-vous venir à Aix? Non pas à Aix en Savoie, mais à Aix en Provence.

— En effet, dit nonchalamment Élise, ce doit être un séjour fort paisible. Ma bonne cousine, quelle est la vertu de ces eaux? Font-elles des miracles?

— Le plus grand de tous les miracles, répondit sérieusement Mme de Montsallier, elles rajeunissent.

— Eh bien! nous les essaierons.

— Oui, le docteur assure que ces eaux contiennent un principe qui redonne la fraîcheur, la beauté, qui rend la peau admirablement blanche, élastique et ferme.

— Mais, ma belle cousine, interrompit Élise, votre teint n'a pas besoin de cette espèce de fard.

— Ma chère enfant, c'est une affaire de précaution; je veux prendre les eaux d'Aix pour les rides à venir. Malgré vos vingt ans, il faut faire comme moi.

Élise passa la main sur son front blanc et poli, mais marqué d'un léger pli entre les sourcils.

— Des rides, dit-elle avec un soupir et un sourire; voyez, j'en ai déjà!...

Dès ce moment Mme de Montsallier ne s'occupa plus que des apprêts du départ. Elle avait fait dix fois de semblables voyages, mais elle changeait si volontiers de place que partir était pour elle un plaisir toujours nouveau. Le marquis ne parut pas se soucier d'accompagner sa sœur et Mlle de Saurens, mais il prit un prétexte frivole pour les devancer, et il annonça que probablement il les rejoindrait à Aix. Cette manière d'agir n'était pas sans habileté; elle laissait Élise dans une grande sécurité sur les sentimens de James; il lui devait d'être parfois traité avec amitié, avec une douce familiarité, et il comptait, avec le temps, parvenir à pousser plus loin ses avantages.

Les deux dames partirent donc seules; Élise et Mme de Montsallier étaient dans un charmant coupé de voyage; deux femmes et un valet de chambre suivaient dans une berline. En sortant de Paris, Mlle de

Saurens éprouva un mouvement de bien-être et de joie : l'air des grands chemins l'avait ranimée, l'aspect des champs la faisait rêver; mais avant le soir elle était retombée dans son apathie ordinaire. Tout allait trop bien autour d'elle; pas le moindre accident, pas le plus léger inconvénient. Elle était servie comme à Paris; les hôtels où l'on s'arrêtait étaient très confortables; le temps même resta magnifique. Élise aurait voulu essuyer un orage, seulement pour le plaisir d'avoir peur.

Le cinquième jour après leur départ de Paris, les voyageuses, qui s'étaient reposées toutes les nuits, ne voulurent pas s'arrêter à Avignon, et elles poursuivirent leur route pour arriver à Aix le lendemain matin.

Un peu avant le jour, les voitures avaient dépassé Pont-Royal; il faisait un temps admirablement serein; la lune jetait sa vive et blanche lumière sur un paysage désert et silencieux comme les vastes plaines de sable que traversent les caravanes. D'un côté de la route on voyait les derniers rochers de la chaîne du Luberon, dont les cimes grisâtres se perdaient à l'horizon. Quelques oliviers au pâle feuillage croissaient çà et là entre les vignes rampantes, et parmi ces maigres cultures on n'apercevait aucune habitation. Les voyageuses sommeillaient, les chevaux allaient au petit trot, et le postillon, à moitié endormi, sifflottait et jurait en rêve le nom de Dieu.

Tout à coup plusieurs hommes semblèrent sortir de dessous terre aux bords du chemin; l'un d'eux se jeta à la tête des chevaux, un autre coucha en joue le postillon, tandis qu'un troisième ouvrit la portière en proférant l'exclamation classique : La bourse ou la vie! La voiture qui suivait fut arrêtée en même temps et de la même manière.

A cette voix, Mme de Montsallier s'éveilla en sursaut; muette d'effroi et blottie au fond de la voiture, elle ne répondit que par une faible exclamation. Élise avança la tête et s'écria :

— Ce sont des brigands! de véritables brigands! Je croyais qu'il n'en existait plus!

— Mesdames, dit un de ces hommes avec l'accent provençal le plus déterminé, il faut descendre....

Elles obéirent, et les voleurs commencèrent à dévaliser les voitures. Ils étaient dix ou douze, la plupart assez déguenillés. Celui qui semblait les commander portait la veste courte, les culottes de velours olive, et les guêtres de peau boutonnées jusqu'au genou; ses vêtemens étaient serrés par une de ces ceintures barriolées qu'on appelle

dans le pays *tayolle;* il avait la tête couverte d'un chapeau de gros feutre, et un mouchoir rouge lui cachait le visage. Tous ces gens-là fouillaient les voitures et visitaient les malles avec beaucoup de prestesse et de sang-froid, sans proférer une parole. Le postillon avait mis pied à terre, et l'un des voleurs le tenait en respect avec une longue canardière. Mme de Montsallier était assise au bord d'un fossé, entre les deux suivantes éplorées, et le valet de chambre, qu'on avait forcé de se coucher à plat ventre, s'était évanoui sous sa casquette de loutre. Pour Élise, elle regardait cette scène d'un air étonné, et avec une certaine émotion; mais elle n'avait pas tout-à-fait peur.

Lorsque les bandits eurent ouvert toutes les malles, tous les cartons, ils parurent fort désappointés; ces toilettes élégantes, ces charmans chiffons, n'avaient aucun prix pour eux; c'étaient des bijoux et de l'argent qu'ils cherchaient. L'un deux, vieux coquin à barbe grise, s'approcha de Mlle de Saurens; et après avoir proféré une effroyable malédiction, il lui demanda en mauvais français où étaient ses louis d'or.

— Monsieur, répondit la jeune fille devenue un peu tremblante; nous n'avons point d'autre argent, je vous assure, que celui qui est dans les poches du valet de chambre; c'est lui qui paie à chaque relais et dans les auberges....

Le voleur secoua la tête.

— Comment! s'écria-t-il, mais il y a juste de quoi aller jusqu'à Marseille!... Vous n'arriverez pas là sans le sou, peut-être....

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit Élise; mais nous avons une lettre de crédit....

A cette explication, le voleur renia Dieu, et se mit dans une grande fureur. Puis, apercevant au cou d'Élise une petite chaînette d'or, il avança brutalement la main pour la lui arracher. Mlle de Saurens jeta un cri; ces longs doigts rudes avaient effleuré son cou; elle crut qu'on allait la tuer, et une horrible frayeur la saisit, ses genoux fléchirent, sa voix s'éteignit, elle ferma les yeux; il lui sembla que la vie allait lui manquer; pourtant elle sentit qu'un bras passé autour de sa taille la soutenait, et elle entendit une voix proférer vivement quelques paroles en provençal. Pendant quelques momens ses sens l'abandonnèrent; elle n'avait qu'une conscience incomplète de sa situation; mais elle sentait avec une étrange émotion que son cœur battait contre un autre cœur, et qu'un souffle ardent passait sur son

visage; pour la première fois les bras d'un homme l'étreignaient ainsi. Toutes ces sensations furent vives, rapides, purement instinctives; et au bout de quelques momens, Élise reprit ses sens. Alors elle se trouva assise sur un des coussins de la voiture; celui qui semblait le chef des bandits, était debout à côté d'elle; le mouchoir rouge qui lui servait de masque s'était détaché, et laissait voir un visage brun et beau, marqué d'une cicatrice qui coupait la lèvre supérieure, sa physionomie était noble et hardie; il avait un certain air de tête dont la fierté allait bien avec sa riche taille et son costume pittoresque.

— Monsieur, dit Élise en se soulevant, cet homme allait me tuer... Vous m'avez sauvée... Qui que vous soyez, je vous rends grace...

Le voleur s'était hâté de relever son mouchoir; il hocha la tête sans répondre; et promenant autour de lui ses yeux sombres et brillans, il donna en provençal quelques ordres qui rallièrent les bandits; un moment après, toute la troupe avait disparu entre les rochers. Un quart d'heure s'écoula sans que personne osât bouger; puis le valet de chambre releva la tête; et ne voyant plus personne, il s'écria :

— Les voleurs! les brigands! où sont-ils? Si madame m'avait commandé d'emporter des pistolets, on se serait défendu!...

— Taisez-vous, Daniel! dit Mme de Montsallier un peu revenue de sa frayeur, il était inutile de se faire tuer...

— Ma cousine, ma chère cousine, s'écria Élise, vous n'avez eu, comme moi, d'autre mal qu'une frayeur mortelle!...

— C'est bien assez! Ah! ma belle enfant, quelle horrible rencontre!... Enfin, nous en serons quittes pour la peur...

— Et une centaine de francs qu'ils m'ont pris, dit vivement le valet de chambre.

— Bon! s'écria Mme de Montsallier, j'en rirais si je n'avais pas eu si grande peur! Savez-vous, ma chère cousine, qu'ils pouvaient trouver mieux que cela?

— Comment! vous avez de l'argent?

— Douze mille francs en or cousus dans le tabouret où j'appuie mes pieds! répondit tout bas Mme de Montsallier; on ne sait pas ce qui peut arriver; j'aime à emporter toujours des valeurs en espèces. Heureusement nous n'avons point de bijoux, et ces gens-là ne savent pas le prix des dentelles et des cachemires!

A ces mots Élise mit une main à son cou et ne trouva plus sa chaî-

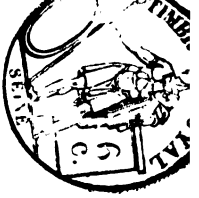

nette; il lui semblait pourtant que le vieux bandit ne la lui avait pas ôtée. Il ne lui vint pas à l'esprit que celui qui était accouru à son secours la lui eût volée.

— C'est singulier! murmura-t-elle, troublée au souvenir de cette circonstance, qu'elle n'était point tentée de raconter à Mme de Montsallier.

II.

En arrivant à Aix, Mme de Montsallier fit sa déposition devant le procureur du roi, et la gendarmerie commença immédiatement des recherches qui n'eurent aucun résultat. La comtesse racontait fort gaiement toute cette aventure où les bandits mystifiés s'étaient jetés sur une centaine de francs et avaient laissé le tabouret cousu d'or. Huit jours durant, on ne parla que de cela aux bains et même dans les cafés de la ville d'Aix. Mlle de Saurens parut moins que personne préoccupée de cette rencontre sur les grands chemins; pourtant elle lui avait laissé un souvenir profond, ineffaçable. Vingt fois le jour tous les détails de cette scène revenaient à sa mémoire; il lui en était resté une impression tenace d'intérêt et de curiosité; elle aurait donné tout au monde pour savoir quel était cet homme, ce bandit, qui l'avait protégée contre la rapacité brutale du vieux voleur. Elle se le figurait sous des couleurs plus poétiques qu'on ne voit en général cette espèce de gens; elle le supposa égaré, perdu par quelque fatal enchaînement de circonstances; elle se prit de pitié pour lui et s'affligea très sérieusement de n'avoir aucune action sur sa vie, de ne pouvoir le faire sortir de la voie coupable et environnée d'effroyables périls dans laquelle il était engagé. Tout cela donnait un certain aliment à son activité; elle était toujours triste, abattue; mais l'ennui uniforme et pesant ne dévorait plus toutes ses heures. L'influence du climat avait aussi contribué à la ranimer; sa beauté pâlie semblait refleurir sous ce ciel d'un azur si doux, au milieu de cette nature fraîche et sereine qui est comme une transition entre le nord froid et nébuleux et le midi brûlant. Elle sortait chaque jour pour de longues promenades; à une demi-lieue de la ville elle laissait sa voiture et marchait au hasard à travers les champs. Partout le paysage était pittoresque et varié; tantôt un bouquet de pins s'élançait entre les roches amoncelées; tantôt un humble ruisseau fuyait au milieu du long sillon de verdure qui marquait son cours, ou bien c'étaient des sentiers solitaires bordés de grands genêts d'Espagne, ou bien encore quelque

lande inculte, couverte d'une végétation grisâtre, mais dont les plus petites fleurettes exhalaient des parfums pénétrans et suaves. Dans ces continuels mouvemens de terrain, chaque pas amenait une découverte; Élise ne se lassait point à parcourir cette agreste contrée; Mme de Montsallier elle-même avait volontiers rompu ses habitudes de paresse pour accompagner sa jeune parente. Souvent, quand le soleil à son déclin enflammait l'horizon et jetait de chaudes teintes sur les riches paysages de la Provence, il lui était arrivé de dire : C'est beau!

Au bout d'une quinzaine de jours M. de Saint-Nizier arriva; Élise le reçut avec cette bienveillance affectueuse qui présidait depuis six mois à leurs relations; mais il s'aperçut avec un douloureux dépit qu'elle n'avait pas éprouvé en le revoyant la plus légère émotion; elle avait souri, elle s'était levée en lui tendant la main et sans dissimuler le moins du monde sa tranquille satisfaction. Mme de Montsallier se hâta de raconter l'histoire des voleurs qu'elle avait déjà écrite à son beau-frère. James devenait pâle en l'écoutant; il regardait Élise qui, troublée et distraite à ce souvenir, rêvait, le front penché sur sa main. Dans la chaleur de sa narration, Mme de Montsallier se souvint d'une circonstance qu'elle n'avait pas jusque-là mentionnée.

— Cependant, dit-elle, ces bandits n'ont pas été tout-à-fait sans égards; tandis que j'étais à moitié morte de frayeur sur un tas de pierres, l'un d'eux avait poliment assis Élise sur les coussins de la voiture.....

— Est-il possible que vous ayez subi de telles angoisses, interrompit James; et ce lâche Daniel, qui n'a pas essayé de vous défendre!.... Vous ne voyagerez plus seule, ma sœur, je le jure! j'ai des pistolets qui ne font pas long feu, et si nous rencontrons des voleurs, il y en aura certainement deux de morts!....

— Monsieur James, dit Élise avec une sorte de frayeur, ces gens-là font un coupable métier, sans doute; mais qui sait si quelque fatale nécessité ne les a pas entraînés? qui sait s'il n'y a pas parmi eux quelque homme malheureux et touché de remords?

— Oui, un honnête homme de voleur qui se ferait un cas de conscience de prendre tout ensemble la bourse et la vie, dit Mme de Montsallier; c'est probable; et la preuve, c'est que nous sommes ici saines et sauves. Pour Dieu! mon enfant, n'ayez pas tant de commisération pour ces coquins là. Moi, je ne veux pas leur mort; mais je trouverais fort équitable qu'ils passassent quelques années au bagne.

— Quelle grace! interrompit Élise avec véhémence : pour celui qui

aurait conservé quelques sentimens de fierté, d'honneur, ce serait pire que la mort!

— Voilà un mot étonnant! Mais vous ne méprisez donc pas tout-à-fait ces gens-là?

— Non, je l'avoue.

— C'est une singulière indulgence!

— Je la comprends, dit alors James; car il y a des gens que je méprise plus que les voleurs de grands chemins.

— N'est-ce pas? s'écria Élise avec reconnaissance; vous me comprenez, Monsieur James.

— Oui, reprit-il; il y a des hommes plus méprisables : ce sont ceux qui, par ruse, par adresse, vont au même but; ce sont ces escroes, ces chevaliers d'industrie qui, ne possédant rien et ne voulant rien faire, vivent aux dépens d'autrui par mille procédés habiles dont les résultats peuvent tout au plus les mener en police correctionnelle. Cette vie de mensonge et de duplicité dégrade un homme à fond. Il n'y a du moins ni lâcheté ni bassesse dans le crime d'un voleur de grand chemin; en faisant son affreux métier, chaque jour il risque sa tête. Le repentir d'un tel homme trouverait grace devant moi, je pourrais y croire, tandis que je ne me fierais pas à celui d'un fripon. En un mot, j'ai pitié du bandit qui m'attaque ouvertement et me demande ma bourse, le pistolet à la gorge; je méprise le filou qui me salue humblement et me vole sans que je m'en doute.

— Vous avez bien compris ma pensée, Monsieur James, dit Élise avec émotion; oui, voilà ce que je sens quand je considère le sort de ces malheureux. Quelle vie, mon Dieu! et peut-être quelle fin!

— Ne parlons plus de cela, dit Mme de Montsallier; j'en deviendrais triste.

Le lendemain matin, Élise était paresseusement accoudée à sa fenêtre; il faisait une de ces chaudes et resplendissantes journées de juin pendant lesquelles on ne respire que lorsqu'un souffle de vent ride les eaux et frémit dans le feuillage. La jeune fille parcourait d'un regard distrait le jardin qui s'étendait devant ses fenêtres. Ses larges terrasses s'élevaient graduellement jusqu'au mur d'enceinte et formaient comme un vaste amphithéâtre couvert de verdure et de fleurs. Les oiseaux gazouillaient sous les sombres platanes, au tronc desquels des rosiers musqués nouaient leurs grêles rameaux. Çà et là croissaient, parmi l'herbe humide, des touffes de genêts aux grappes d'or, des lys qui penchaient, au moindre souffle de l'air, leurs têtes

pâles. Au bas de la première terrasse, les eaux tièdes et limpides qui redonnent la jeunesse et la santé s'écoulaient dans deux bassins formés par des sarcophages antiques. Un silence profond comme celui de la nuit régnait sous ces frais ombrages; on n'entendait rien que le murmure égal de la fontaine et quelques faibles gazouillemens parmi les feuilles immobiles. Élise avait laissé retomber sa tête sur ses mains jointes; elle rêvait, éveillée, à la scène étrange qui lui avait laissé un si profond souvenir, le souvenir de la plus vive, de la plus puissante émotion de toute sa vie. En ce moment, un homme sortit de derrière une haie de tuyas qui bordait la plus haute terrasse et descendit lentement sous les platanes sans interrompre la lecture du volume qu'il avait à la main. Sa toilette était d'une simplicité bizarre et négligée; il portait une courte redingote grise passablement usée, un chapeau de paille très fatigué, et les longs bouts dénoués d'une cravatte noire flottaient sur sa chemise à col rabattu; mais il était d'une si riche taille, il avait un si grand air, que ces vêtemens mesquins ne lui donnaient pas un aspect misérable; il les relevait par sa bonne mine. Il se promena un moment le long de la terrasse, ensuite il s'assit sur un banc de gazon, et, posant son livre sur ses genoux, il appuya sa tête au tronc d'un platane et parut s'endormir.

A l'aspect de cet homme, Élise avait reculé, pâle et tremblante, jusqu'au fond de sa chambre, puis elle était venue le regarder encore: c'était le voleur qui l'avait défendue, c'était bien lui; elle l'avait reconnu à ses traits, à sa chevelure, à cette cicatrice qui coupait horizontalement sa lèvre supérieure. Son premier mouvement avait été celui d'une vive frayeur, non pour elle-même, mais pour lui; elle se rassura en songeant que très probablement elle seule pouvait le reconnaître; car ni Mme de Montsallier ni les domestiques n'étaient assez de sang-froid pendant la rencontre pour avoir remarqué ce visage qu'elle-même n'avait fait qu'entrevoir. Elle se rassit derrière les persiennes et resta là long-temps, plongée dans une agitation singulière. Son imagination fit tout un roman; elle se perdit en conjectures, puis elle eut une violente curiosité de savoir réellement quel était cet homme. Il n'y avait pour cela qu'un moyen fort simple: elle sonna et, sous un prétexte, elle fit monter une des femmes de la maison. Après lui avoir donné quelques ordres insignifians, elle dit tout à coup, en jetant les yeux sur le jardin:

— Voyez donc, Mariette, quel est cet homme qui dort là dans la grande allée?

— C'est Marius Meinier, répondit la baigneuse d'un certain air de

dédaigneuse compassion et comme si ce nom seul eût expliqué toute sa pensée.

— Marius Meinier, répéta Élise; voilà la première fois que j'entends son nom; c'est un jeune homme du pays?

— Oui, mademoiselle. Oh! il n'y a pas de quoi s'en glorifier, répondit vivement Mariette; si tous les jeunes gens d'Aix ressemblaient à celui-là, les pauvres demoiselles iraient toutes à la sépulture avec la couronne blanche sur le front. Qui voudrait épouser un pareil mauvais sujet?

— Ah! dit Élise avec un pénible sourire, ce monsieur mène donc une vie bien abominable?

— D'abord, répondit Mariette en comptant sur ses doigt avec le geste et l'accent vif et saccadé d'une grisette provençale, d'abord il est joueur comme les cartes, débauché comme sainte Nicole, fainéant comme un valet de chanoine, querelleur et fier comme Artaban, enfin il a plus de défauts que je n'ai d'*Ave Maria* à mon chapelet, et si le diable a fait pis que lui, ce n'est que parce qu'il est plus vieux.

— Ah! mon Dieu! dit Élise avec une certaine amertume, est-ce bien possible? On exagère peut-être des torts de jeunesse.

— Non, mademoiselle, ce que je vous dis est la pure vérité; avec cela Marius Meinier a cependant un bon côté: d'abord il est brave comme un César, il ne cède jamais sur le point d'honneur; et quand il s'agit de se battre, il ne recule pas.

— Peut-être ses défauts viennent-ils de son éducation?

— Bien au contraire, mademoiselle, il a eu une belle éducation; trois ans au petit séminaire! Ses parens étaient des gens très comme il faut; ils avaient du bien; malheureusement ils sont morts jeunes, et Marius Meinier a hérité, à vingt ans, d'une campagne, d'une maison; avec de l'économie il pouvait vivre bourgeois et même amasser quelque chose. Bah! en dix-huit mois il a tout achevé.

— Et maintenant de quoi vit-il donc?

— Ah! de pas grand' chose, aussi est-il terriblement rapé; mais cela ne l'empêche pas d'être fier; il mange son pain sec, et se promène les mains dans ses poches vides, sans saluer personne, comme quand il dînait tous les jours à la Mule Noire et qu'il passait glorieux comme un chasseur d'Afrique sur son beau cheval.

— Mais, enfin, dit Élise, tous les fautes qu'on attribue à ce pauvre M. Marius Meinier ne regardent que lui; son seul tort est d'avoir mené trop joyeuse vie, et c'est chose réparable.

— Réparable! Et comment, mademoiselle? s'écria Mariette; avec rien on ne fait rien. Qui donnera de quoi entreprendre quelque chose à un homme qui a comme cela mangé son bien? Marius Meinier n'a qu'une ressource, c'est de se faire soldat... Il vaut mieux porter les paremens jaunes et le pantalon garance, qu'une redingote trouée aux coudes.

— Pauvre jeune homme! murmura Élise devenue pensive et n'osant plus tourner la tête vers la fenêtre.

— Mademoiselle va-t-elle descendre au bain? demanda Mariette.

— Oui, dans un quart d'heure, répondit Élise. Et dès que la baigneuse fut sortie, elle s'approcha de la persienne et regarda encore. Marius Meinier venait de se lever, il marchait lentement, la tête baissée, et comme absorbé dans un triste accablement. Il avait vraiment ainsi une belle et poétique figure; Élise crut lire sur sa physionomie toutes les amertumes d'une ame altière, pleine de passion et remords. Elle recommença son roman, elle fit une espèce de héros de cet homme, entaché d'une mauvaise renommée si vulgaire et dont le seul avantage était de lui être apparu dans une circonstance qui pouvait le faire aller aux galères. Par une inexplicable bizarrerie elle s'intéressa plus à ce type, dont son imagination créait les qualités occultes, qu'à tant d'autres qui s'étaient montrés sous un meilleur jour.

Un moment après Marius Meinier disparut au fond du jardin et Élise descendit au bain toute triste et préoccupée.

Le lendemain elle était encore, à la même heure, derrière les persiennes, et comme la veille Marius Meinier vint se reposer sous les platanes pendant la grande chaleur du jour. Évidemment il venait là sans dessein, sans autre but que de chercher l'ombre et la fraîcheur dont il semblait jouir avec une ineffable paresse. Il passait ainsi des heures entières à lire et à rêver; dès que quelque promeneur venait interrompre sa solitude, il se hâtait de s'éloigner, et personne ne l'avait jamais rencontré face à face. Cela dura ainsi pendant cinq ou six jours. Élise ne descendait plus au jardin; un sentiment de retenue, peut-être d'effroi, lui faisait craindre de rencontrer Marius Meinier. Pourtant elle recherchait avec un avide besoin d'émotion la vue de cet homme. Cachée à tous les regards, elle l'observait, le suivait des yeux et s'exaltait dans cette contemplation; c'était un sujet de préoccupation pour le reste de la journée. Elle était toujours triste, languissante, mais elle ne s'ennuyait plus.

M. de Saint-Nizier s'aperçut de ce changement, mais n'en vit point

la cause; la sollicitude de son amour et de sa jalousie n'alla pas jusqu'à deviner un fait aussi étrange.

— Ma chère sœur, disait-il à Mme de Montsallier, je suis bien malheureux! Je ne comprends plus rien à ce qui se passe dans la tête et dans le cœur de Mlle de Saurens; il y a en elle un développement de sensibilité qui m'effraie. Elle se passionne pour des choses qui ne la touchaient pas naguère; elle comprend mieux les arts, les beaux aspects de la nature. Sa physionomie a une expression nouvelle, son chant a plus d'ame, elle s'émeut à la peinture des sentimens tendres et exaltés. Hier soir, elle lisait, une main sur ses yeux, j'ai vu une larme tomber sur le livre. C'était la fin de Jean Sbogar qui l'attendrissait ainsi. Mais quel est celui qui a produit ce changement?

Mme de Montsallier prit son beau-frère par la main, et le menant devant une glace, elle dit d'un air triomphant et convaincu :

— Le voilà!

— Eh! non, non, ma sœur! interrompit tristement James, ce n'est pas moi, j'en suis trop sûr! Mais qui donc, grand Dieu? Il n'y a ici que des figures allongées et souffrantes, des gens malades tout de bon et qui viennent aux eaux pour guérir seulement.

— Oh! certainement, vous n'avez ici aucun rival, dit Mme de Montsallier avec un dépit dédaigneux; ces gens-là, voyez, ne sont pas de ce monde; quand je pense qu'on n'a pas pu danser une seule fois! Je vous demande un peu si ce n'est pas une chose déplorable de ne voir ici que des infirmes; si du moins, une fois guéris, ils revenaient par reconnaissance! Tenez, James, je crois que le changement survenu dans le caractère d'Élise est tout simplement l'effet des eaux.

— Je ne pense pas qu'elles aient la vertu de faire un tel miracle, dit James en soupirant.

Quelques jours s'écoulèrent encore; puis tout à coup Élise manifesta le désir de s'en aller bientôt, sur-le-champ. Elle avait peur enfin des rêves de son imagination; elle s'effrayait de cette préoccupation ardente, continuelle, de ce mouvement impérieux de son cœur qui la ramenait chaque jour à la fenêtre d'où elle voyait pendant des heures entières Marius Meinier. Une fois, l'ame pleine d'amertume et d'effroi, elle en vint à se dire : Peut-être j'aime cet homme!... C'est alors qu'elle voulut partir. Mme de Montsallier ne demandait pas mieux; en quelques heures tout fut arrangé. On devait d'abord faire un court voyage dans les Basses-Alpes; puis revenir à Marseille en parcourant la frontière du Var et tout le littoral jusqu'à Toulon.

On devait partir dans l'après-midi. Pour la dernière fois Élise s'ap-

procha de sa fenêtre avec une profonde émotion, une tristesse qui lui serrait le cœur; son regard troublé chercha sous les platanes, il n'y avait personne; elle attendit droite, immobile, et le front appuyé aux lames de la persienne; une heure s'écoula, et personne ne vint. Alors des larmes douloureuses coulèrent de ses yeux : Je ne le reverrai jamais! murmura-t-elle; puis, honteuse de sa souffrance, de ses pleurs, elle quitta violemment la fenêtre, et s'alla cacher au fond de la chambre en disant, au milieu de ses sanglots : Mais je suis folle, mon Dieu! je suis folle!...

Quelques heures plus tard, quand il fallut partir, Élise était calme, et ses yeux noirs n'exprimaient plus qu'une sérénité souffrante; mais un accablement mortel succédait aux agitations intérieures qui l'avaient fait vivre si violemment pendant quelques jours. Ce drame étrange, qui s'était passé tout entier en elle, et dont les scènes muettes n'avaient eu ni confidens ni témoins, était fini à peine, et déjà un sombre ennui la prenait au cœur. M. de Saint-Nizier l'observait avec une sollicitude inquiète; mais comment aurait-il pu deviner ce qu'elle regrettait, et pourquoi elle avait pleuré.

Il était presque nuit quand les voyageurs arrivèrent à une auberge isolée entre les chaînes de rochers qui vont s'abaissant graduellement jusqu'aux plaines que baigne la Durance. Les relais étaient mal servis sur ce chemin, où ne roulent pas tous les jours des chaises de poste; il n'y avait point de chevaux en ce moment; ceux qui menaient le courrier venaient de partir, et l'on avait en perspective plusieurs heures d'attente.

— Il faut coucher ici, dit Mme de Montsallier en prenant bravement son parti; n'est-ce pas, ma belle Élise, que vous n'avez pas peur de passer la nuit dans cette espèce de *venta?*

— Mon Dieu, non! répondit-elle avec sa déférence ordinaire.

Cet endroit s'appelait le Logis d'Anne. C'était un grand vilain bâtiment irrégulier, autour duquel croissaient quelques mûriers rabougris; de tous côtés s'élevaient de grands rochers pelés, et entre leurs croupes arides fuyaient d'étroits vallons tapissés de plantes sauvages. De l'autre côté du chemin, un filet d'eau coulait entre les pierres et formait un petit bassin ombragé par quelques saules. Tout ce paysage était triste, muet, désert; on aurait pu se croire au bout du monde. Le Logis d'Anne ressemblait fort à la célèbre *venta* où don Quichotte fit la veillée des armes, et la servante même avait toutes les allures de la Maritorne asturienne avec ses cheveux roux, ses bagues de laiton et sa jupe d'amadou. Élise et Mme de Montsallier s'assirent tranquille-

ment dans la cuisine, tandis que les femmes de chambre, arrêtées sur le seuil, hésitaient à pénétrer dans ce séjour enfumé comme la hutte d'un boucanier, et se regardaient avec un geste de frayeur,

— Ce lieu-ci a véritablement l'air d'un coupe-gorge, observa gaiement Mme de Montsallier; mais je n'ai pas peur, mon cher James, à présent que vous êtes avec nous; si les voleurs nous attaquaient, ils seraient repoussés avec perte.

A ce mot, Élise changea de couleur et passa la main sur ses yeux comme pour écarter une pensée pénible.

— Tout le monde n'est pas si brave que vous, ma sœur, dit James à voix basse; voyez comme votre cousine est pâle.

Mme de Montsallier se leva pour présider à quelques arrangemens; Élise et James restèrent seuls. Il faisait nuit déjà; la lumière vacillante d'une lampe de terre éclairait à peine cette pièce assez vaste et qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger; mais de temps en temps les broussailles qui brûlaient dans la cheminée illuminaient d'une flamme soudaine les murs noirâtres, tapissés de grossières images, de longs fusils luisans, et l'espèce de niche où une figure de Notre-Dame-de-Bon-Secours en plâtre colorié avait été placée au milieu des rameaux bénits et des guirlandes de papier doré. Mlle de Saurens était assise devant la fenêtre grillée avec des barreaux de fer; son attention était partagée entre la conversation qu'elle s'efforçait de soutenir avec James et le récit qu'un vieux mendiant, arrêté dehors, sous la fenêtre, faisait au valet de chambre. C'était une terrible histoire de voleurs arrivée en ce lieu même. Tout à coup Élise fondit en larmes.

— Mon Dieu! s'écria James effrayé et en lui prenant les mains, qu'avez-vous? depuis ce matin vous souffrez!...

— Ce n'est rien, mon bon monsieur James, répondit-elle en tâchant de se remettre; je ne sais, mais j'éprouve une sorte de frayeur sans objet, sans motif; est-ce un pressentiment!...

— C'est le souvenir de la rencontre de ces bandits; il vous en est resté une vague impression de terreur.

— Oui, c'est ce souvenir, dit-elle, en pressant son front de ses deux mains; mon Dieu, quelle folie!

— Sans doute, c'est une folie, dit James avec une tendre sollicitude; que pouvez-vous craindre ici? Nous ne sommes plus au temps où l'on assassinait dans les auberges les pauvres voyageurs; d'ailleurs, j'ai pris des précautions capables de vous rassurer entièrement.

— Comment? demanda-t-elle étonnée.

Il se rapprocha et lui dit plus bas : Mme de Montsallier a peut-être trop parlé à Aix de la sottise des voleurs qui ont pris une centaine de francs dans les poches de Daniel, et laissé ce tabouret cousu d'or ; on aurait pu nous suivre ; en un autre endroit je ne craindrais personne ; mais dans cette maison isolée, je ne veux pas être seul pour vous défendre, si quelque accident arrivait. Il y a un poste de gendarmerie à un quart de lieue d'ici, je viens d'écrire au brigadier en le priant d'envoyer trois hommes qui passeront ici la nuit ; certainement ils vont venir.

— Oui ; cela suffira pour empêcher toute tentative, quand même on en aurait l'intention, dit Élise devenue encore plus pâle.

Une demi-heure après les gendarmes arrivèrent, et l'on crut dans la maison que c'était par hasard ; l'hôte essaya de les renvoyer, car il n'y avait pas place pour eux ; mais ils déclarèrent qu'ils passeraient la nuit dans la cuisine. A onze heures, Élise et Mme de Montsallier montèrent dans leurs chambres, c'étaient deux galetas garnis de meubles anciens assez beaux, et qui, probablement, venaient du sac de quelqu'un de ces châteaux que les paysans brûlèrent au temps de la première révolution. Mlle de Saurens se fit déshabiller et renvoya aussitôt sa femme de chambre ; il lui tardait d'être seule enfin pour se livrer sans contrainte à la morne et inexplicable souffrance qu'elle ne pouvait avouer à personne. L'extrême fatigue qu'elle éprouvait n'amenait pas le sommeil ; une inquiétude vague, une douloureuse agitation précipitaient les battemens de son cœur, et répandaient sur son front une moiteur glacée. Elle s'enveloppa de son peignoir et s'assit près de la table où veillait une lampe dont la blême clarté ressemblait à celle des cierges qu'on allume pour les morts.

Élise passa sur ses yeux sa main froide et tremblante ; puis elle jeta un coup d'œil autour de la chambre. Les murs étaient blanchis à la chaux, et le plancher grossièrement carrelé, mais le lit, haut et large, était surmonté d'un baldaquin et recouvert d'une belle housse bleu de ciel, dont les franges, qui traînaient jusqu'à terre, avaient dû être jadis bleu et argent ; un grand fauteuil de cuir, aux dorures noircies, était au pied du lit, et un simulacre de rideau pendait devant la fenêtre entr'ouverte. Ces débris du luxe d'un autre temps faisaient un bizarre contraste avec la pauvreté nue de cette chambre d'auberge ; Élise se sentait comme un frisson à l'idée de coucher dans ce grand lit, sous ces rideaux où peut-être filaient les araignées. Elle ouvrit son nécessaire de voyage et prit un livre ; mais elle ne pouvait parvenir à fixer son attention sur ces pages qu'elle lisait d'un bout à

l'autre sans en comprendre un seul mot. Cependant le calme et la fraîcheur de la nuit agirent peu à peu sur ses sens; elle éprouvait un sentiment de bien-être lorsqu'un souffle de vent faisait frôler le rideau et passait sur son front brûlant. Elle laissa aller son livre, sa tête alourdie retomba sur ses mains jointes, et enfin elle s'assoupit. Des rêves fatigans traversaient ce sommeil incomplet; la jeune fille, renversée dans son fauteuil et les yeux à demi ouverts, était sous l'influence d'une crise nerveuse; il lui semblait qu'un douteux crépuscule avait remplacé la nuit et qu'elle voyait les rochers arides qui s'étendaient sous la fenêtre, élevée de vingt pieds au-dessus du sol; d'abord elle ne distinguait rien, puis au milieu d'ombres que traversait parfois une faible lueur, elle crut voir plusieurs hommes s'approcher et faire le tour de la maison : ils touchaient les portes, ils cherchaient, ils attendaient dans un profond silence, puis l'un d'eux s'élança et se mit à gravir la muraille. Élise avança les mains avec un mouvement d'effroi, comme pour repousser cet homme, elle voulut crier, mais ses lèvres muettes et tremblantes ne laissèrent échapper qu'un long soupir. En ce moment, un bruit sec et distinct la réveilla tout-à-fait, elle se dressa de toute sa hauteur et ouvrit les yeux; le même homme était debout devant elle, il avait le visage masqué par un mouchoir rouge, et ses yeux brillans paraissaient seuls sous le rebord de son chapeau. Élise était comme pétrifiée, il ne lui échappa ni un cri, ni un geste; mais à peine avait-elle reconnu cette apparition, que l'explosion d'une arme à feu retentit en bas. Le voleur se précipita vers la fenêtre, et recula aussitôt...

—Je suis perdu! dit-il, voilà des gendarmes!

A ce mot, Élise s'avança; le sang-froid lui était tout à coup revenu, ou, pour mieux dire, cette situation extrême et l'exaltation d'une inconcevable sentiment de tendresse et de pitié l'inspirèrent.

—Rassurez-vous, dit-elle à Marius Meinier; vous leur échapperez...

A ce mot inouï, il recula d'étonnement.

— Cachez-vous sous le lit, reprit Élise.

A peine en eut-il le temps, on montait l'escalier avec des cris confus; Mlle de Saurens ouvrit au premier coup qu'on frappa à sa porte.

— Eh bien! qu'est-ce donc, qu'est-il arrivé, dit-elle à James qui entra le premier, le pistolet à la main.

—Ah! s'écria-t-il en jetant un regard autour de la chambre, il n'y a personne!...

— Certainement il n'y a personne que moi, dit Élise; d'où vient donc cette alerte? De quoi avez-vous eu peur?

— C'est inconcevable! s'écria James encore tout ému et en allant à la fenêtre; personne n'est donc entré par là?

Élise secoua la tête.

— Je lisais devant cette table, dit-elle en montrant le volume ouvert; je n'ai rien vu. Mais que s'est-il donc passé?

— Des voleurs viennent de tenter d'entrer dans la maison, répondit James; je veillais en bas avec ces messieurs, lorsqu'un mendiant, couché dans le grenier, est venu nous avertir qu'il avait entendu quelque bruit de ce côté; il y a une heure, j'avais vu votre fenêtre entr'ouverte, je suis accouru... Cette fois, mes yeux m'ont trompé... Là, sur l'appui de la fenêtre, il m'a semblé voir un homme qui a sauté aussitôt dans la chambre, tandis qu'en bas plusieurs autres se cachaient.

— Il sera retombé dehors, dit un gendarme en avançant la tête; vous l'avez manqué, monsieur, il n'y a personne là-bas.

— Le mendiant a rêvé dans son grenier, et vous aussi vous avez vu tout cela en songe, mon bon monsieur James, dit Élise avec un calme sourire, et en même temps elle s'appuya au dossier du fauteuil; car elle sentait ses genoux fléchir.

— Non, non, répondit-il vivement, j'ai vu ces hommes; un d'eux a tenté d'escalader cette fenêtre... Le coup de pistolet que j'ai lâché a fait fuir ces bandits.

— Vous avez agi trop précipitamment, monsieur, dit un gendarme; si vous eussiez attendu que celui qui escaladait le mur fût entré, nous l'aurions eu mort ou vivant.

— Sans doute, dit Élise avec beaucoup de sang-froid.

— Mais vous auriez couru un grand danger, vous auriez eu une horrible frayeur, interrompit James, et je n'ai songé qu'à cela.

— Eh bien! dit Mlle de Saurens d'une voix qu'elle tâchait de rendre ferme et tranquille, tout a fini fort heureusement. Nous sommes hors de danger; je vous remercie, messieurs, et je vous engage à redescendre....

— Mademoiselle, dit James, ceci vous a fort troublée, vous êtes toute pâle et tremblante, vous ne pouvez passer ici le reste de la nuit toute seule....

— Non, sans doute, répliqua-t-elle vivement; je vais aller trouver Mme de Montsallier, et personne ne restera dans cette chambre. Voulez-vous descendre, messieurs?

Elle prit la lampe, et se rangea en faisant signe qu'elle voulait passer la dernière; puis, sortant vivement, elle referma la porte à double tour, et emporta la clé.

Mme de Montsallier s'était levée, elle accourait pleine d'effroi.

— Ah! ma pauvre Élise! s'écria-t-elle, vous êtes blême et défaite comme une morte! Que s'est-il donc passé, grand Dieu!...

— Rien, ma chère cousine, rien; je n'ai pas seulement eu peur...

En disant ces mots, elle s'évanouit. Tous les gens de l'auberge accoururent; on transporta Mlle de Saurens dans la chambre de sa cousine, et bientôt elle reprit connaissance.

— Mon Dieu! s'écria-t-elle avec un geste d'effroi et en portant vivement la main à sa ceinture. La clé y était encore cachée sous les plis de son peignoir.

On barricada la porte dans la crainte de quelque attaque; les gendarmes veillèrent dans la cuisine avec leurs pistolets sur la table, et les femmes réunies dans la même chambre ne dormirent pas du reste de la nuit.

Au point du jour, Élise monta en tremblant l'étroit écalier de sa chambre, et ce fut avec un indicible saisissement qu'elle ouvrit cette porte, dont la clé était restée toute la nuit dans sa main. Comme elle s'y attendait, il n'y avait plus personne. Mlle de Saurens joignit les mains et respira profondément.

— Mon Dieu! murmura-t-elle en levant au ciel son regard plein de larmes, il est sauvé!...

Elle fit lentement le tour de la chambre; et en passant devant la fenêtre, elle sentit quelque chose sous ses pieds qu'elle se hâta de ramasser. C'était un couteau à lame pointue et bien effilée, et dont le manche était orné d'une petite plaque d'argent, sur laquelle on avait gravé deux M entrelacées.

III.

Au lieu de revenir à Paris par la Provence, Élise se laissa mener en Suisse par Mme de Montsallier; elle y passa trois mois toujours plongée dans les tristes agitations d'un sentiment si bizarre, si insensé, qu'elle osait à peine se l'avouer à elle-même. Ce souvenir la poursuivait incessamment, cette voix qu'elle n'avait entendue qu'une fois résonnait toujours dans son cœur, elle voyait encore ces traits, ce noble visage, et dans ses douloureuses rêveries, le nom de Marius Meinier s'échappait souvent de ses lèvres. Une ardente inquiétude la dévorait; elle tremblait pour la vie de cet homme; elle en était venue à ne plus voir autre chose que le péril dans l'horrible métier qu'il faisait.

Ce fatal secret ne pouvait pas avoir de confidens; Élise était bien sûre qu'on ne le soupçonnerait pas, et c'était encore une souffrance pour elle de paraître ainsi, sans motif, triste et malheureuse. Un jour que James la sollicitait doucement de lui découvrir le sujet de l'inconcevable abattement où elle était plongée, elle se laissa aller à un mouvement d'abandon :

— Hélas! dit-elle en mettant la main sur son cœur, je porte là un mal cruel.

A ce mot James devint pâle :

— Vous aimez! dit-il.

Elle baissa la tête en pleurant.

— Mon Dieu, reprit le bon jeune homme atterré, mais ce sentiment doit vous rendre heureuse, vous, mademoiselle! Sans doute celui que vous aimez vous aime!

— Mon bon monsieur James, dit-elle, ne parlons pas, ne parlons jamais de cela... J'ai fié à demi ce triste secret à votre amitié; ne m'interrogez point, je ne pourrais vous en dire davantage. Plaignez-moi, hélas!

M. de Saint-Nizier sut contraindre son étonnement et sa peine; il garda le silence sur ce qu'Élise lui avait dit, même avec sa belle-sœur, et tâcha de réduire ses propres sentimens à une amitié désintéressée. Dès-lors sa conduite, vis-à-vis Mlle de Saurens, fut admirablement discrète et dévouée; car il avait toujours pour elle les mêmes procédés attentifs, affectueux; il laissait toujours Mme de Montsallier suivre son projet de mariage, et pourtant il n'espérait plus rien.

Au bout de trois mois les voyageurs allèrent à Nice; puis, au moment de retourner à Paris, Élise voulut encore passer par Aix. Ils descendirent à la maison des bains. Le soir Mlle de Saurens se coucha de bonne heure et, après avoir éloigné sa femme de chambre, elle trouva un prétexte pour faire monter Mariette.

— Eh bien! lui dit-elle au milieu d'une foule d'autres questions insignifiantes, qu'est devenu ce mauvais sujet, vous savez, M. Marius Meinier?

— Il a eu plus de bonheur qu'il ne mérite, répondit Mariette en hochant la tête. Son oncle, un richard qui l'avait renié à cause de ses déportemens, est mort sans testament, et il a hérité de plus de bien qu'il n'en a jamais eu.

— Ah! c'est fort heureux pour lui! dit Élise avec une émotion pleine de joie. Et mène-t-il toujours cette vie qui l'avait ruiné!

— Certainement. Je parierais cinq sous contre un liard qu'il est

toujours le même, quoique je n'en sache rien positivement. Après son héritage il est parti pour Paris; peut-être mademoiselle le rencontrera là-bas.

Élise laissa retomber sa tête sur l'oreiller : elle avait pâli, son cœur battait à rompre sous ses mains jointes. Après un moment de silence, elle dit d'une voix faible :

— Bonsoir, Mariette, emportez les bougies et dites à ma femme de chambre que je n'ai plus besoin d'elle jusqu'à demain matin.

Dès ce jour Mlle de Saurens sembla reprendre une sorte d'animation; il y avait moins d'abattement dans sa tristesse; un espoir vague, et qu'elle ne s'avouait pas, la soutenait. En arrivant à Paris, elle se prêta volontiers à quelques distractions; elle sortait tous les jours pour des promenades ou des emplettes et elle allait souvent au spectacle. A mesure qu'elle semblait plus gaie et plus heureuse, James devenait plus triste.

— Mon frère, lui dit un jour Mme de Montsallier, à présent c'est vous qui m'impatientez avec vos mélancolies. Pour Dieu! que signifie tout ceci, je vous le demande? Vous vous obstinez à feindre, pour Élise, une amitié fort calme, tandis que vous avez pour elle de l'amour. D'abord j'ai approuvé votre tactique, mais à présent je la trouve absurde. Qu'attendez-vous pour vous déclarer, enfin? Si vous persistez à vous taire, un de ces jours, je prends sur moi de parler.

— Gardez-vous-en, ma sœur! interrompit vivement James, je suis certain d'être refusé.

— Ah! vous ne m'aviez jamais dit cela! Mais alors pourquoi vous consumez-vous dans cette espèce d'attente? pourquoi persistez-vous à revoir chaque jour Élise?

— Parce que je l'aime! répondit-il tristement.

— Je vous demande un peu à quoi cela vous mènera?

— A rien, je le sais.

— Eh bien! si vous êtes comme cela sans espoir, je suis sûre que vous guérirez de cet amour. J'en ai tant vu, tant vu, de ces gens qui voulaient mourir d'une passion malheureuse, et qui en sont revenus dès qu'ils ont été bien convaincus que ce beau dévouement ne les mènerait à rien.

— Pensez-vous que le cœur des femmes soit ainsi fait? demanda James.

— Mon Dieu, oui. On a beau faire de subtiles distinctions, le cœur des femmes est comme celui des hommes; vos passions sont les nôtres et nous guérissons tout comme vous d'un amour malheureux.

— Mais Élise ne ressemble pas aux autres femmes, murmura James.

Le pauvre jeune homme se donna mille peines pour deviner quel était son mystérieux rival; mais toutes ses observations n'aboutirent à rien, et il en vint au point de ne pouvoir même plus former une conjecture raisonnable. Il n'y avait aucun motif apparent aux inégalités d'humeur qu'Élise ne pouvait entièrement dissimuler; tantôt elle était vive, animée, elle voulait aller partout; tantôt elle retombait dans un abattement subit, et semblait s'arrêter lasse, accablée, frappée de découragement à ne s'en relever jamais.

Un soir qu'elle était ainsi triste et plongée dans une morne apathie, Mme de Montsallier voulut absolument l'emmener à l'Opéra; c'était pour une grande solennité musicale, pour la première représentation de *Robert-le-Diable*. Mlle de Saurens se laissa habiller sans prendre aucun intérêt à cette grave occupation dont nul sentiment, nulle passion même ne peut distraire entièrement la plupart des femmes. Après que cette toilette fut achevée à la hâte, Mme de Montsallier s'écria avec une sincère admiration :

— Ma chère Élise, je ne vous ai jamais vue si charmante!

En effet, sa pâleur, sa physionomie douce et souffrante, avaient un charme plus puissant. Cette tête allanguie, qui semblait faiblir sous le poids de quelque douloureuse pensée, était divinement belle sous sa couronne de roses. James, en voyant Mlle de Saurens tout à la fois si brillante et plongée dans un si triste accablement, eut les larmes aux yeux; pour Mme de Montsallier, elle était ravie et il lui semblait que tout le monde devait être heureux comme elle.

Élise n'était point préparée à l'émotion de cette musique sublime, de ce drame grand et bizarre dont les scènes fantastiques ont l'intérêt saisissant de la réalité. Des sentimens assoupis à peine se réveillèrent plus forts, plus ardens; le cœur de la jeune fille saisissait de secrètes allusions dans chaque scène; ces combats, cette lutte acharnée entre les deux principes du bien et du mal qui se disputent l'ame de Robert, semblaient retracer la destinée de cet homme qu'elle avait rencontré dans cette voie fatale où l'avaient jeté d'indomptables passions, et que la Providence avait sans doute sauvé. Agitée, les yeux pleins de larmes, elle s'était retirée au fond de sa loge; mais à la dernière scène, Mme de Montsallier la fit rasseoir presque par force à son côté. Le regard troublé d'Élise tomba sur les stalles d'amphithéâtre et le faible cri qui lui échappa se perdit dans les dernières salves d'harmonie du final : elle venait de reconnaître Marius Meinier, assis à quel-

ques pas devant elle; il la regardait avec une visible attention; sans doute il venait de la reconnaître aussi.

Dès cette soirée, Élise revint assidument à l'Opéra, et bientôt commença une de ces secrètes intelligences qu'un seul regard peut établir et qui procèdent par de muettes expressions. Marius Meinier revenait invariablement à la même place, et fort évidemment ce n'était pas pour entendre vingt fois de suite *Robert-le-Diable*. Marius n'était plus alors le pauvre hère qui se promenait sous les platanes de la maison des bains; il avait la mise et la tournure d'un dandy, et si l'on pouvait reprocher quelque chose à sa toilette, c'était une élégance trop recherchée. En y regardant de près, on se serait aussi aperçu qu'il était parfumé comme une vieille coquette. Élise ne le voyait qu'à distance, et elle eut une indicible joie de cette métamorphose. Un instinct généreux et romanesque l'avait d'abord attachée à cet homme; elle l'avait aimé sans espoir quand il était pauvre, flétri, coupable; maintenant qu'elle le retrouvait riche, heureux, brillant, il lui semblait que ce changement inouï était une volonté de la Providence. Elle se laissa aller avec bonheur à cette passion pleine jusque-là de douleur et de larmes. Ni des considérations de rang et de fortune, ni l'infamie passée de cet homme, ne purent arrêter l'instinct aveugle qui la livrait à lui; elle en vint à calculer la possibilité d'un mariage. Cette vie de bandit qu'avait menée Marius Meinier semblait un secret qu'on ne parviendrait jamais à découvrir. Élise avait la certitude qu'il ne se doutait pas d'avoir été reconnu par elle, et elle était résolue à lui laisser toujours ignorer toute l'étendue et le dévouement de cet amour d'une jeune fille noble, pure, respectée, pour un voleur de grands chemins. Durant un grand mois, Marius Meinier fit sa cour à Mlle de Saurens en se mettant assidument devant elle à l'Opéra et en la suivant aux promenades; souvent il trouvait moyen de s'approcher d'elle à la sortie du spectacle, et plus d'une fois sa main toucha furtivement la main d'Élise. Tout cela eût semblé impertinent et de mauvais goût de la part d'un autre; mais, dans cette situation exceptionnelle, Mlle de Saurens n'y voyait que des preuves d'amour.

Mme de Montsallier était une femme qui n'avait de perspicacité que pour ses propres affaires, elle ne s'aperçut de rien. James, que son amour et sa jalousie eussent mieux éclairé, était parti pour Londres après la première représentation de *Robert-le-Diable*, et il ne fut de retour qu'au bout de six semaines.

Dès le lendemain de son arrivée il accompagna Élise et Mme de

Montsallier à l'Opéra. Marius était à sa place accoutumée, et M. de Saint-Nizier remarqua bientôt ce beau jeune homme à l'air nonchalant et fier, qui, accoudé au dossier d'une stalle, ne regardait jamais le théâtre et avait les yeux invariablement fixés sur Mlle de Saurens.

— Connaissez-vous ce monsieur si merveilleusement habillé et qui rejette de temps en temps sa chevelure noire en arrière avec un geste tant soit peu prétentieux? demanda-t-il à son cousin, Jules de La Chassaigneraie, qui venait d'entrer dans la loge.

— Je ne sais de lui que son nom, répondit-il; l'ouvreuse l'appelle M. de Meinier. On le rencontre partout, excepté dans le monde : c'est sans doute un étranger.

Élise s'accouda sur le devant de la loge et respira son flacon; à peine si elle pouvait dissimuler le trouble qui l'avait saisie à ce nom prononcé pour la première fois devant elle. Dès ce moment, le regard inquiet et attentif de James ne la quitta plus.

On était alors dans les premiers jours d'avril. Le lendemain, M. de Saint-Nizier dit à sa belle-sœur : — C'est dommage, vraiment, de s'enterrer à Paris par ce beau commencement de printemps; la campagne est déjà verte : comment ne songez-vous pas à aller passer quelques jours à Aumont?

L'idée d'un déplacement quelconque souriait toujours à Mme de Montsallier; elle alla sur-le-champ trouver Élise et lui proposa ce projet. La jeune fille eût mieux aimé ne pas partir; pourtant elle céda aussitôt : la peur qu'on devinât le motif secret de son refus l'eût contrainte à bien d'autres sacrifices. Toutes les fois que Mme de Montsallier avait dans la tête un projet grand ou petit, elle secouait sa nonchalance habituelle, et son activité entraînait tout le monde. Le surlendemain elle était installée à Aumont avec Élise, James de Saint-Nizier, et une vieille dame qu'on n'emmenait que pour faire le quatrième au wisth.

Aumont était un château situé au-delà de Senlis, sur les bords de la Nonette, dont les eaux indolentes traversaient le parc. Mlle de Saurens aimait ce séjour solitaire et comme inaccessible aux bruits du monde; tout y était à la fois magnifique et sauvage. Ce château, bâti par un grand seigneur de la cour de Louis XIV, avait le caractère de grandeur particulier aux monumens de cette époque, et les sombres allées, les bassins couronnés de jets d'eau et les parterres avec leurs bordures de buis, rappelaient les jardins plantés par Le Notre.

Dès que Mme de Montsallier fut arrivée à Aumont elle commença, selon sa coutume, à s'occuper du jour de son départ; elle était comme ces oiseaux voyageurs qui, dans certaines saisons de l'année, sont pris d'une inquiétude, d'un besoin de mouvement qui les chasse vers de nouvelles régions. Élise avait emporté dans son cœur une de ces préoccupations qui empêchent de s'ennuyer nulle part; elle était animée, rêveuse, triste parfois. Quant à James, il était assez malheureux pour se décider à sortir de cette situation par quelque résolution violente. La familiarité douce et affectueuse avec laquelle le traitait Mlle de Saurens et qui, pendant si long-temps, lui avait suffi, commençait à lui faire mal; il la voyait tous les jours, à toute heure; pourtant il était dévoré par un sombre chagrin, par une irritation qui ne savait à qui s'en prendre, et il songeait à rompre cette vie si douloureuse en entreprenant seul quelque long voyage.

Un matin qu'Élise était descendue de bonne heure au salon, elle s'assit devant la table et prit machinalement un livre dont elle ne tourna seulement pas la première page, ses mains jointes retombèrent sur ses genoux et elle demeura immobile, les yeux fixés sur ces lignes qu'elle ne voyait plus. James la surprit au milieu de cette distraction.

— Quelle lecture intéressante vous absorbe si fort, mademoiselle? dit-il avec une légère ironie.

— En vérité, je ne sais, répondit-elle; je ne lisais pas. J'éprouve une extrême difficulté à fixer mon attention.

— C'est que rien de ce qui se passe sous vos yeux ne frappe suffisamment votre esprit, votre cœur, votre imagination; c'est que rien ici ne vous intéresse. Souvent je me trouve moi-même dans cette triste disposition, et je veux m'en guérir. Pour cela il faut aller au-devant d'une autre vie, d'objets nouveaux; il faut rompre ses habitudes, il faut voyager au loin et long-temps.

— Ah! dit Élise avec quelque surprise, vous voulez partir?

— Je songe depuis long-temps à visiter nos colonies d'outre-mer: vous savez, mademoiselle, que j'ai des parens à l'île Bourbon; j'irai les voir.

— Mais vous parlez de cela comme s'il s'agissait d'aller aux eaux, dit-elle étonnée. Mon Dieu! c'est pourtant un voyage à l'autre bout du monde!

Et comme il ne répondait pas, elle reprit d'un air de reproche affectueux:

— Vous vous ennuyez beaucoup ici?

— Non, dit-il vivement; mais j'y suis malheureux.

Ce mot frappa Mlle de Saurens comme un trait de lumière; elle rougit légèrement, et courut au-devant de Mme de Montsallier, qui entrait. Pour la première fois, elle venait de soupçonner que James l'aimait d'amour, et cette découverte l'affligeait sincèrement.

Le même jour, dans l'après-midi, on était réuni dans le salon. Il faisait un temps affreux; le vent s'engouffrait dans les cheminées, au sommet desquelles criaient les girouettes; de fréquens éclairs déchiraient les nuages amoncelés, et de larges gouttes d'eau commençaient à bruire dans le feuillage.

— Voici un orage terrible, dit Mme de Montsallier tout effrayée; il faut faire fermer les fenêtres et allumer les bougies, cela nous empêchera de voir les éclairs. Allons, James, faisons une partie d'échecs pour me distraire... Ma chère Élise, que vous êtes heureuse de n'avoir pas peur du tonnerre!

En ce moment, le concierge, qui habitait un petit pavillon à l'entrée du parc, arriva tout effaré.

— Je viens prendre les ordres de madame, dit-il; il vient d'arriver un étranger qui me demande à dîner et un lit pour cette nuit. Madame sait qu'il n'y a guère de place dans le pavillon.

— Quel est donc ce monsieur?

— Madame m'excusera si je ne peux pas dire son nom; c'est que je ne le sais pas. Il a l'air très comme il faut; son cheval est une très belle bête, et il est très bel homme. Par ce mauvais temps, il s'est perdu dans la forêt, et depuis ce matin il cherche sa route. Madame comprend qu'il est très fatigué; c'est pourquoi il s'est arrêté au pavillon. Ne sachant comment le recevoir, j'attends les ordres de madame.

— Bien; je vais envoyer quelqu'un pour le prier de venir ici, dit Mme de Montsallier enchantée de cet incident, qui lui promettait une compagnie nouvelle pour la soirée.

Quelques momens après, l'étranger entra. A son aspect, James, qui allait au-devant de lui, s'arrêta court; Mme de Montsallier s'avança en faisant une gracieuse révérence, et Mlle de Saurens, qui s'était aussi levée, resta immobile et absorbée dans la plus vive émotion de surprise et de joie qu'elle eût éprouvée de sa vie. Elle venait de reconnaître Marius Meinier.

Mme de Montsallier engagea l'étranger à accepter pour une nuit l'hospitalité au château d'Aumont. Elle se souvint vaguement d'avoir vu ce visage-là. Quant à James, il avait sur-le-champ reconnu ce

monsieur, qui, à l'Opéra, avait, pendant toute une soirée, arrêté si obstinément ses regards sur Mlle de Saurens, et il avait pris sur-le-champ vis-à-vis de lui un air de froide hauteur. Élise était troublée jusqu'au fond de l'ame; elle comprenait que cette rencontre n'était pas l'effet du hasard, que Marius Meinier avait recherché l'occasion d'arriver jusqu'à elle, et elle excusa facilement le stratagème banal dont il se servait. On s'assit; la contenance de l'étranger était gênée, bien qu'il promenât autour de lui un regard assuré, presque trop hardi.

— Monsieur, lui dit Mme de Montsallier, voilà un orage affreux; il est heureux que vous soyez arrivé ici à temps pour vous mettre à l'abri de cette grosse pluie.

— Oui, madame, répondit-il en posant son chapeau par terre et en se renversant au dossier de sa chaise, j'ai failli être trempé comme une soupe.

A ce mot, James et Mme de Montsallier se regardèrent en échangeant un sourire.

— Certainement que voilà un temps qui va faire fleurir les fèves, comme on dit dans mon pays, reprit l'étranger; mais c'est très embêtant pour nous, qui ne sommes pas des jardiniers.

Et comme personne ne répondit, il ajouta encore en regardant tout autour du salon :

— Vous avez un très beau logement, madame. Est-ce que la maison est à vous?

— Certainement, monsieur, répondit James, qui avait tout à coup repris sa bonne humeur; ce château appartient à Mme de Montsallier, ma belle-sœur.

L'étranger fit un grand salut.

— J'ai vu le parc, dit-il, c'est magnifique; des allées à perte de vue, des bosquets, une petite rivière, enfin beaucoup d'agrémens. La propriété est belle, mais ça doit être comme une bague au doigt.

— Mais oui, répondit Mme de Montsallier en riant; c'est une habitation charmante, qui ne rapporte rien. Mon intendant dit même qu'elle me coûte quelque chose.

L'étranger ne répondit que par un mouvement d'épaules assez significatif, et qui voulait dire : Vous êtes la dupe de ce fripon-là.

— Monsieur, demanda James en se rapprochant avec une politesse à la fois grave et railleuse, voulez-vous bien nous dire qui Mme de Montsallier a l'honneur de recevoir chez elle en ce moment?

— Monsieur, certainement l'honneur est de mon côté. Je m'appelle M. de Meinier.

— J'ai connu un M. de Meinier, officier de dragons; est-il votre parent, monsieur?

— C'est possible; j'ai un cousin dans la troupe, mais je ne sais pas ses grades. Il était parti soldat; on dit qu'au siége d'Alger il s'est flanqué de bons coups avec les Bédouins.

Pendant cette conversation, Élise n'avait pas relevé la vue. Elle était comme une personne frappée de vertige. Elle doutait de son intelligence, de sa mémoire, de ce qui s'était passé et de ce qui se passait maintenant devant elle. Cette illusion, ce rêve ardent que son cœur avait nourri avec tant de remords, d'exaltation et de dévouement, venait de finir; elle se trouvait en face d'une humiliation profonde, d'un affreux désenchantement. A la place de cette belle et poétique figure de bandit, elle ne trouvait plus qu'un vulgaire et plat personnage.

On annonça bientôt que le dîner était servi. Alors l'étranger remit ses gants jaunes et s'élança pour offrir la main à Mlle de Saurens, qui ne lui avait pas adressé la parole, qui ne l'avait seulement pas regardé. James de Saint-Nizier offrit le bras à sa belle-sœur; et l'on passa dans la salle à manger.

Élise frémit en sentant la main de Marius Meinier serrer la sienne; la pensée qu'elle lui avait tacitement donné le droit de la traiter ainsi la mettait au désespoir. Elle s'assit morne et tremblante au bout de la table, et levant pour la première fois les yeux sur lui, elle s'aperçut avec étonnement qu'il portait au cou cette petite chaînette que le vieux voleur avait tenté de s'approprier. A ce souvenir, Mme de Saurens changea de couleur; elle eut peur, elle eut honte d'elle-même; des larmes de douleur et d'indignation roulaient sous ses paupières.

— Ma chère belle, dit gaiement Mme de Montsallier, mettez-vous donc là, près de notre hôte. Bon Dieu! comme vous êtes sérieuse... Est-ce que vous souffrez?

— Un peu, reprit Élise en tâchant de faire bonne contenance; ce temps orageux me donne toujours mal à la tête. Cela va finir avec la pluie.

— Alors je crois que mademoiselle en aura pour jusqu'à demain, dit Marius Meinier; il va faire toute la nuit un temps à ne pas mettre un chien dehors; c'est pourquoi j'ai accepté de tout mon cœur l'offre d'un lit.

Le dîner dura une grande heure; Élise était au supplice; la conversation, les manières de Marius Meinier étaient d'une vulgarité si révoltante, qu'on ne s'en moquait même pas; avant la fin du repas il.

avait ennuyé Mme de Montsallier. En l'écoutant, on ne le trouvait même plus si beau de visage. Son esprit donnait à sa personne une physionomie ignoble.

En sortant de table, Élise ne rentra pas au salon, et au grand étonnement de Marius Meinier, elle ne reparut point de la soirée. Mme de Montsallier proposa une partie de wisth à son hôte; elle ne vit pas d'autre moyen de neutraliser la présence d'un homme d'aussi mauvaise compagnie.

Mlle de Saurens renvoya sa femme de chambre, puis tombant à genoux, le front appuyé sur son lit, elle se prit à pleurer avec des transports de douleur, de repentir, d'amers regrets. Elle ne pouvait se relever à ses propres yeux d'avoir aimé un homme si indigne d'elle. Jamais désenchantement ne fut plus prompt et plus complet. Par une étrange inconséquence, cet amour que n'avaient point épouvanté les vices, les désordres et même l'infamie secrète de celui qui en était l'objet, venait de s'éteindre subitement par l'effet de quelques trivialités ridicules. Après avoir long-temps pleuré sur cette découverte, après avoir formé cent résolutions violentes pour se réconcilier avec elle-même, Élise commença à considérer son malheur sans trop d'exagération, et elle se consola un peu en songeant que cette folie n'avait eu d'autre témoin que son propre cœur, que tout s'était passé là, et que Marius Meinier lui-même ne l'avait peut-être pas comprise.

A onze heures, Mme de Montsallier entra dans la chambre d'Élise.

— Ah! ma chère belle, je n'en puis plus! s'écria-t-elle, vous avez bien fait de vous réfugier chez vous; quel hôte le ciel nous a envoyé! quelle ennuyeuse soirée je lui dois! Ce M. de Meinier est bête comme un danseur; et puis quelles manières!

— J'espère que nous ne l'aurons plus demain, dit Élise en tremblant.

— Non, sans doute, James lui a fait entendre que nous allions dès le matin chez des voisins de campagne. Bonsoir, mon enfant, soyez tranquille, demain nous serons seules.

Cette certitude rassura Élise; elle s'assit devant son secrétaire, et se mit à brûler, sans les relire, bien des feuilles écrites sous l'influence de ce sentiment qui venait de mourir, ne lui laissant rien au cœur qu'un souvenir de honte et de regret. Elle était là depuis deux heures, triste, agitée, et ne pensant plus à rien, à force d'avoir pensé, lorsqu'un bruit léger la fit tressaillir. Son appartement, composé de trois pièces, était au fond d'une galerie qui le séparait de celui de Mme de Montsallier.

— Lucie, est-ce vous? cria faiblement Mlle de Saurens devenue tremblante.

Personne ne répondit; mais la porte s'ouvrit doucement et Marius Meinier entra. Le premier mouvement d'Élise fut de s'élancer au cordon de sonnette; mais il la retint à temps.

— N'ayez pas peur, mademoiselle, lui dit-il un peu troublé, je ne viens pas ici avec une mauvaise intention, vous le savez...

— Monsieur, interrompit-elle, sortez, sortez sur-le-champ, ou je vais éveiller tous les gens de la maison par mes cris!

— Ah! ah! qu'est-ce que cela signifie? dit-il avec étonnement; il semble que vous ne me reconnaissez pas... Nous avons pourtant filé le parfait amour pendant deux mois, de loin à la vérité, mais enfin je vous parlais des yeux et vous me répondiez...

— Cessez, cessez, monsieur, interrompit-elle encore avec une sombre indignation.

— Non pas, vous m'écouterez! s'écria-t-il en colère. Est-ce que vous croyez comme cela me faire aller comme un Cassandre! Voyons; ne nous fâchons pas! Je vaux aujourd'hui ce que je valais le dernier lundi à l'Opéra, quand vous m'avez regardé comme cela, avec vos jolis yeux que j'adore... Oui, ma parole d'honneur, je vous aime plus que je n'ai jamais aimé aucune femme... Je n'ai que des intentions très honorables et je ne vois pas pourquoi vous me dédaigneriez. Je m'appelle Marius de Meinier, j'ai quinze mille francs de rente, c'est clair et net comme un sou neuf au soleil. On pourra dire que j'ai été mauvais sujet dans le temps; mais je me suis rangé. Il ne me manque plus que de me marier pour faire une bonne fin. Je suis venu ici par amour pour vous et parce que je croyais que cela vous ferait plaisir...

— Vous vous êtes trompé, monsieur, interrompit Élise avec fierté, et je ne peux pardonner une telle insulte que si vous sortez d'ici sur-le-champ.

— Non, je ne sortirai pas! dit-il en élevant la voix avec une sourde colère, je ne me laisserai pas chasser comme un laquais! Je dirai que je suis venu parce que depuis deux mois vous m'attirez...

— En effet, monsieur Marius Meinier, interrompit Élise exaspérée, j'ai désiré quelquefois qu'il se présentât une occasion de vous voir, de vous parler seule à seul, mais ce n'est pas pour le motif que vous supposez...

Elle s'interrompit à ces mots, et fouillant dans le tiroir du secré-

taire, elle en tira le couteau qu'elle avait trouvé dans sa chambre à l'auberge du Logis d'Anne.

— Tenez, lui dit-elle, je voulais vous revoir pour vous rendre ceci et vous redemander cette chaînette que vous portez au cou...

Marius Meinier se redressa, un éclair jaillit de son regard plein d'étonnement et de rage. Élise ne bougea pas, elle ne baissa point la vue, mais une terreur profonde fit pâlir son front et ses lèvres: elle crut que sa dernière heure était venue, elle sentit dans son cœur le froid de la lame acérée qui reluisait sous ses yeux. Cette terrible situation ne dura qu'un moment. Marius Meinier coupa avec son couteau la chaînette qu'il avait au cou, et la jetant sur la table, il dit froidement :

— Que tout ceci soit fini comme si nous ne nous étions jamais rencontrés. Bonsoir, mademoiselle.

Il sortit lentement à ces mots. Elise referma la porte à double tour, et se jetant à genoux pour rendre grace au ciel de l'avoir délivrée d'un si grand péril, elle s'écria :

— Mon Dieu! c'est plus que ma vie, c'est mon honneur que j'ai sauvé!

Le lendemain matin, James et Mme de Montsallier attendaient au salon l'heure du déjeuner; Élise, contre son habitude, descendit tard.

— Bonjour, belle, lui dit Mme de Montsallier, vous pouvez entrer sans crainte; cet aimable monsieur est parti sans même prendre congé de nous.

— Ah! tant mieux! répondit la jeune fille avec un long soupir.

Il y eut un silence. James, les yeux fixés sur le journal, avait l'air de lire.

— Ma chère amie, reprit Mme de Montsallier avec une tristesse qui ne lui était pas ordinaire, nous allons dès demain retourner à Paris; nous serions trop seules ici, à présent que James nous quitte.

— Comment? dit-elle avec une triste surprise, M. James part donc aujourd'hui?

— Oui, mademoiselle; je croyais vous l'avoir annoncé hier, répondit-il sans lever la vue; mais le tremblement de sa voix annonçait une profonde et douloureuse émotion.

Il y eut encore un silence; puis Élise se rapprocha de Mme de Montsallier qui avait les larmes aux yeux.

— Chère cousine, murmura-t-elle tout bas en appuyant son front sur l'épaule de la comtesse, dites-lui donc que je ne veux pas qu'il parte!

Mme CHARLES REYBAUD.

L'ALGÉRIE

ET SES ADVERSAIRES.

DISCUSSION ET VOTE DES CHAMBRES.
— BROCHURES DE M. MATHIEU DE DOMBASLE,
DE M. DESJOBERT, ETC.

Alger, 5 août 1838.

Personne assurément ne voudra douter de l'intérêt qu'excitait ici la discussion d'Alger et de la vive satisfaction qu'a dû causer le vote qui la termine. C'était une épreuve décisive, et les quatre-vingt-quatorze boules noires tombées dans l'urne du scrutin nous montrent assez combien, encore aujourd'hui, les idées en France sont peu fermes et peu fixées sur ce qui touche l'Algérie. Il ne faut même pas se dissimuler que le ton général de la discussion a été peu favorable à la colonie, bien que l'on ait tout lieu de croire qu'elle en a fixé le sort : beaucoup, en effet, ont voté comme contraints et forcés; les regrets, les méfiances, les rancunes même se sont donné carrière aussi l'idée d'une occupation restreinte est celle qui, en définitive, a triomphé, celle que le chef du cabinet a proclamée à diverses reprises, sans doute pour rassurer les timides, et montrer à tous quel devait être le but et le terme de nos sacrifices et de nos efforts.

Malheureusement il en est de cette déclaration comme de tant d'autres du même ordre et de la même nature : quelle est sa signification exacte? Est-on

bien fixé sur la portée que l'on veut lui donner? Constantine, par exemple, située à trente lieues dans l'intérieur des terres, et dont l'occupation se lie à la soumission des contrées contiguës au désert, est-ce de l'occupation restreinte? Mais tel n'est point l'objet que nous nous sommes proposé de traiter. On n'a que trop fait de politique au sujet de l'Afrique! tandis que l'on recherche un but que l'on ne peut atteindre, on néglige celui que l'on a sous la main. Tandis que l'on se préoccupe des pays que l'on ignore et que l'on ne peut garder, on oublie celui que l'on possède et nul ne songe à en tirer parti!

Il y a un mot qui a fait fortune dans cette discussion; on a dit : L'Algérie n'est pas une colonie, c'est un empire. Nous demandons pardon à l'auteur de ce mot; mais il n'est rien moins qu'exact, et il entraînerait à de fatales conséquences. Il se peut que l'Algérie devienne quelque jour, pour la France, un empire; mais, à coup sûr, cet empire aura commencé par une colonie. Il y a pour cela des raisons insurmontables; à Paris, on peut ne pas les voir, mais ici elles sautent aux yeux. Vous voulez que ce soit un empire; eh bien! alors, il faut en faire la conquête; et vous n'êtes pas en état de le parcourir, non par la résistance que vous opposent les hommes, mais par les difficultés qui résultent des choses. N'avez-vous pas vu, par les expéditions de Constantine et de Tlemsen, ce qu'il en coûtait pour remuer, à des distances même assez courtes, quelques chétifs bataillons? voici, par exemple, un calcul très simple et familier à tous ceux qui ont donné quelque attention aux affaires d'Afrique. Il faut, pour alimenter les corps d'armée détachés aux expéditions, d'innombrables transports, soit par les voitures, soit par les bêtes de somme. Pour peu que l'on veuille que le corps en marche opère avec promptitude, ce dernier moyen est le seul praticable, le seul qui réponde au but que l'on se sera proposé. Mais il est reconnu qu'un convoi de mulets ne peut pas porter au-delà de vingt jours de subsistance pour lui-même; que reste-t-il pour l'armée? Tout le monde sait que l'armée de Constantine, lorsqu'elle entra dans la place, en était à son dernier boulet et à son dernier morceau de pain, et cependant la campagne n'avait duré que treize jours! A Tlemsen, les convois qui opérèrent, à diverses reprises, le ravitaillement de la petite garnison du Méchouar, étaient en quelque sorte épuisés, et un jour il fallut que la place où ils devaient jeter des vivres leur fournît des bœufs. Ne voudra-t-on jamais voir qu'un problème ainsi posé ne présente que des données insolubles, à moins de sacrifices et d'efforts sans proportion avec les résultats?

Vainement voudrait-on citer l'exemple des Anglais dans l'Inde? Ce ne sont pas les quelques régimens appartenant à l'armée britannique, et momentanément employés au service de la compagnie, qui maintiennent sa puissance; ce sont les Cipayes qui se sont offerts à eux et avec lesquels ils ont formé une armée de 200,000 hommes. Puis, lorsqu'ils projettent une expédition dans l'intérieur, ce n'est pas des magasins de Chatam ou de Wolwich qu'ils attendent le matériel dont ils ont besoin; ils ont sur les lieux mêmes des établissemens créés long-temps à l'avance, et qui suffisent à tous les besoins;

surtout ils trouvent dans les populations dont ils parcourent le territoire, toutes les ressources, toutes les subsistances qu'ils peuvent désirer. Leurs opérations se font d'une manière assurée, régulière, et c'est ainsi qu'ils ont pu fonder un empire et qu'ils ont été dispensés de créer une colonie. Il serait du reste facile de compléter cette démonstration par des exemples plus rapprochés de nous et mieux connus.

En 1796, le général Bonaparte, appelé au commandement de l'armée d'Italie, trouva cette armée pleine de résolution et de courage, mais réduite à un état de délabrement et de misère dont on aurait peine à se faire idée aujourd'hui. Acculée entre la mer et le pied des Alpes, ne tirant rien de France, ayant épuisé le pays qu'elle gardait depuis dix-huit mois, il fallait, de toute nécessité, qu'elle marchât en avant ou se repliât en Provence. Mais bientôt Napoléon, franchissant les Alpes et l'Apennin, *au défaut de la cuirasse*, comme il l'écrit lui-même, est descendu dans la vallée du Pô : il envahit la Lombardie et ne s'arrête que sur les bords de l'Adige. Le pays est un des plus riches du monde, et quelques mois d'une sage administration suffisent pour rétablir l'armée dans des conditions normales; la cavalerie se remonte, le soldat est habillé, payé, nourri au moyen de distributions régulières; une magnifique série de victoires rejette les Autrichiens jusqu'aux portes de Vienne; l'Italie est conquise et administrée : et ainsi se jettent les fondemens du grand empire.

En 1798, le combat naval d'Aboukir prive l'armée d'Égypte de toutes communications avec la France; il n'y a plus de ce côté rien ni à espérer ni à attendre. Mais l'Égypte est un pays peuplé et fertile; une administration aussi intelligente que vigoureuse en réunit toutes les ressources : le Nil forme entre les différens corps d'occupation un moyen de communication prompt et régulier; l'armée abandonnée à elle-même se suffit à elle-même; si Napoléon ne revient pas en Europe, ou si Kléber n'est pas assassiné, l'Egypte sera bientôt une province française, il n'est pas besoin de la coloniser.

En 1810, le maréchal Suchet, lorsqu'une lettre émanée du cabinet impérial vint l'avertir qu'il ne devait plus désormais compter que sur lui-même pour l'entretien des troupes, ne se conduisit pas par d'autres principes. Étudiant avec soin les besoins et les ressources des populations au milieu desquelles il se trouvait, il se considère comme substitué aux droits du gouvernement national; de concert avec les députations provinciales, il réglait les budgets, pourvoyait aux dépenses civiles, à la subsistance, à la solde, à l'habillement des troupes; les évènemens qui eurent lieu dans les autres parties de l'Espagne, détruisirent son ouvrage; mais il avait certainement rencontré le secret de la pacification et de la soumission de l'Espagne; le temps eût fait le reste.

Veut-on au contraire avoir une idée de la manière dont se fait une occupation en Afrique? Au commencement de cette année, l'établissement des trois nouveaux camps de l'est et de l'ouest est décidé : il faut alors réunir autour d'Alger un nombre considérable de chevaux, de mulets, de voitures

de toute espèce. Dans les premiers jours de mai, les Zouaves et quelques bataillons d'infanterie quittent le camp de Maelma. Comme depuis deux mois ils ont travaillé à construire la route qui doit les porter en avant, ils arrivent sans difficulté au Mazafran, le franchissent sur un pont de chevalet que l'on vient d'établir, et par une marche rapide se portent sur le terrain qui leur a été désigné en avant de Coleah. Croyez-vous que leur tâche est finie? Point du tout, elle commence. La ville de Coleah, qui est à côté d'eux, ne leur est d'aucune ressource. Il faut d'abord qu'ils se couvrent de retranchemens en terre, qu'ils rendent praticable la route qui conduit au Mazafran et qui assure leurs communications avec Alger; il faut qu'ils extraient la pierre, qu'ils fassent cuire la chaux, qu'ils réunissent enfin tous les matériaux nécessaires pour la construction d'un hôpital, d'une caserne, d'une manutention, enfin de tous les bâtimens qu'exige un établissement fixe et durable. Allez au camp de Belida, aux camps sur l'Hamyze, partout vous trouverez la même activité, les mêmes travaux, surtout les mêmes besoins et les mêmes obstacles. On dresse d'abord les tentes, puis viennent les barraques en bois, qui, avec le temps et le travail de l'armée, se changent en constructions de pierre.

Et notez bien que les mouvemens ne sont devenus possibles que parce qu'ils ont été précédés de mouvemens et d'établissemens du même ordre; si Douera, si Bouffarick n'existaient pas, l'occupation de Belida, de Coleah n'eût pas été possible. Les vins, les grains, les farines, une foule d'objets nécessaires à la subsistance du soldat, viennent de l'extérieur; on ne tire du pays que les bestiaux et les fourrages. Tous les jours, partent, des magasins principaux, les rations de toute espèce, que les transports de l'armée vont distribuer sur tous les points où se trouve la troupe. Sans ces routes, qu'elle a percées en tout sens, rien de tout cela ne serait possible. Aussi le duc de Rovigo, en ouvrant les premières routes, est le véritable fondateur de la colonie, et il est juste que son nom soit le premier que l'on rencontre gravé sur le roc qu'il a fait creuser.

Pensez-vous, après cela, qu'une armée qui a tant à faire puisse se livrer à de grandes et rapides opérations? A mesure qu'elle avance, les rares populations, qui ravageaient ce sol plutôt qu'elles ne le cultivaient, se retirent; le vide, suivant une expression aujourd'hui consacrée et qui a trouvé place dans des documens semi-officiels, le vide s'opère, et l'armée invoque une population qui fasse corps avec elle-même, et qui lui rende l'accomplissement de sa tâche plus facile, en même temps qu'elle lui en montrera la moralité et le but.

C'est donc dans l'établissement de cette population que repose, à vrai dire, toute la question; vainement s'agitera-t-on pour lui trouver une solution différente. De quelque point que l'on parte, quelques préventions que l'on professe, on y reviendra toujours. Ceux qui s'appliquent à régler, à asseoir l'occupation militaire, comme ceux qui ne voient de succès que dans de continuelles expéditions audacieusement conduites et sagement préparées; les uns et les autres répéteront comme ils l'ont fait, à la chambre: Colonisation!

colonisation! ceux-là parce qu'ils seront frappés du vide qu'ils opèrent, ceux-ci parce qu'ils comprendront encore mieux les obstacles qui les arrêteront à chaque pas de leur course et la stérilité de leurs efforts.

Qu'on se le persuade donc bien en France : ce n'est pas en quelques années, ce n'est pas avec quelques mouvemens de troupes que nous assujettirons cette vaste portion du nord de l'Afrique qui nous est échue en partage. Jamais conquête ne s'est accomplie par les moyens essayés et adoptés jusqu'à ce jour. Quand César fit ces dix campagnes qui soumirent les Gaules, il y avait un siècle et plus que la province romaine était organisée. La république avait de nombreuses relations nouées depuis long-temps avec les principales nations de la confédération gauloise. César s'appuyait donc, non-seulement sur l'Italie, mais sur cette partie de la Gaule transalpine que l'émigration continuelle des sujets italiens et la fondation de municipes rendait entièrement semblable aux plus anciens alliés du nom romain. On multiplierait ces exemples à l'infini, on n'en trouverait pas un seul qui dérogeât à la règle que nous venons de poser. Les Turcs eux-mêmes qui ont plutôt exploité ce pays qu'ils ne l'avaient conquis, les Turcs n'ont pas méconnu ce puissant moyen de politique et d'influence : çà et là, ils avaient établi au milieu des populations rebelles et insoumises de véritables colonies qui leur servaient de point d'appui pour leur marche dans l'intérieur du pays. Tels étaient les Coulouglis de Tlemsen, qui se sont maintenus si long-temps après la prise d'Alger, en possession du Méchouar; tels aussi les Ouled-Zeitoun, qui gardaient pour eux les vallées des Issers et que la politique d'Abd-el-Kader a rejetés dans nos lignes. Dans les provinces d'Oran et de Constantine, les Turcs avaient pris des précautions semblables; cependant on écrit tous les jours que les Turcs n'étaient qu'une milice et ne se maintenaient dans la régence qu'à la condition de rester toujours distincts des populations qui les environnaient; comme si, au contraire, ils ne s'étaient pas montrés très désireux de contracter des alliances avec les riches familles du pays; comme s'ils n'avaient pas fondé une race qui prenait rang parmi les races indigènes (les Coulouglis)? Et n'est-ce pas la confirmation éclatante du système qui vient d'être développé, que de voir les faibles tentatives qu'ils avaient dirigées en ce sens survivre à leur désastre, et seules rester encore aujourd'hui pour rappeler le souvenir d'un empire qui n'a pas duré moins de trois siècles?

Mais autant la nécessité de cette colonisation a été jusqu'à ce jour peu admise en fait et peu reconnue en droit, autant les difficultés qu'elle pouvait rencontrer ont été exagérées avec emphase. L'agriculture est la base de toute société, surtout d'une société naissante; il a donc fallu surtout dénier à ce pays toute possibilité d'y fonder une agriculture. Voici, par exemple, en quels termes un agronome des plus distingués nous dépeint ces contrées, qu'assurément il n'a pas vues : « *D'immenses étendues entièrement dépourvues de cours d'eau, de source et de toute végétation d'arbres ou d'arbustes, des torrens de pluie dont l'abondance et la continuité dépassent tout ce qu'on peut*

observer dans nos climats, des sécheresses brûlantes aussi durables que les pluies, et alternant avec des froids très rigoureux. » Nous avons pris cette citation entre beaucoup d'autres, parce qu'elle nous paraît résumer et concentrer en quelque sorte les opinions, j'oserai dire les préventions des adversaires les plus déterminés de l'Algérie. Voyons maintenant si les faits ne donnent pas un démenti complet à ces formidables assertions du savant M. Mathieu de Dombasle; je n'irai pas chercher mes preuves et mes autorités dans les livres ou dans les opinions contraires à celles de M. de Dombasle. Je ne me permettrai de lui opposer que des témoignages dont il ne récusera pas l'exactitude; c'est l'agriculture elle-même, ce sont les phénomènes les plus simples de la végétation qui fourniront tous les élémens de cette discussion.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui que la température réelle d'un pays ne se détermine pas d'après quelques accidens extraordinaires qui ne se reproduisent qu'à des intervalles plus ou moins éloignés : la température moyenne est la seule que l'on doive considérer; et n'est-ce pas par la nature des produits d'un pays que cette température est positivement indiquée?

Or, quels sont les produits ordinaires de l'Algérie? Ce sont les blés, l'orge, les plantes fourragères d'Europe qui croissent spontanément, tous les légumes que nous connaissons, la plupart de nos arbres forestiers ou fruitiers, et surtout la vigne, qui, au rapport du docteur Shaw, donnait des produits comparables aux meilleurs vins de l'Ermitage. Le docteur Shaw a passé douze ans à Alger, en qualité de chapelain du consulat d'Angleterre, il y a de cela un siècle. On ne l'accusera sans doute pas de partialité en faveur des prétendus spéculateurs de la Métidja. Nous le demanderons maintenant avec une humble confiance. Comment cette variété de produits s'accommoderait-elle et de *cette absence de végétation*, et de ces *sécheresses brûlantes*, enfin de tous ces signes d'une terre maudite, comme on se plaît à représenter l'Algérie? Les ingénieux calculs que M. Arago a fait insérer dans l'Annuaire de 1834 ont prouvé que la température moyenne de la Palestine n'est que de 21 degrés centigrades; par cette raison le dattier et la vigne y étaient cultivés simultanément. Mais à Alger les dattes ne mûrissent pas, même imparfaitement; il faut se transporter au-delà de l'Atlas, et jusque vers les frontières du désert, pour rencontrer des pays où ce fruit arrive à sa maturité. Au contraire la vigne, celle qui donne du vin, y mûrit facilement. La température moyenne de l'Algérie est donc au-dessous de celle de la Palestine, qui elle-même est beaucoup inférieure à celle de la Syrie et de l'Égypte. Il en est de cette *sécheresse brûlante* comme des fameux sables brûlans; d'ordinaire la saison des pluies commence à la fin de septembre, la dernière expédition de Constantine en est, ce me semble, une assez bonne preuve; elles ne cessent que vers la fin d'avril, se prolongeant même souvent jusque dans le mois de mai, et cela avec de continuelles alternatives de beau temps. La sécheresse ne dure réellement que trois à quatre mois; quatre mois sans pluie doivent

paraître à nos agriculteurs un phénomène très effrayant; ce ciel d'airain leur est sans doute très redoutable. Mais la condition des climats chauds n'est pas celle du nôtre; des rosées abondantes tempèrent avec autant de régularité que d'énergie la chaleur du soleil. C'est pendant toute cette période de sécheresse que mûrit la vigne, toutes les espèces d'arbres propres au pays, telles que l'olivier, le carroubier, l'oranger, etc., conservent leur verdure; nos arbres d'Europe, tels que le frêne, le tremble, le noyer, l'abricotier, le mûrier, etc., ne la perdent qu'en automne, et comme cela a lieu en Europe. Alors les pluies arrivent, et les grains ou les herbes commencent à pousser. Si le pays était boisé comme il peut, comme il doit l'être, ce serait une éternelle végétation; dans les terrains bien arrosés elle ne s'arrête jamais. Ajoutez à ces observations, qui sont toutes d'une rigoureuse exactitude, que les pays auxquels elles s'appliquent ne font pas loi pour l'Algérie tout entière, et lorsqu'il nous sera donné de pénétrer dans les vallées de l'Atlas, il est évident que nous devons y trouver des conditions de climat et de végétation beaucoup plus rapprochées de celles de l'Europe.

Voyez en effet la singulière structure de ce pays. Les monts Atlas courent de l'est à l'ouest parallèlement à la Méditerranée, dont ils sont séparés par une distance moyenne de dix à douze lieues, encore bien que sur certains points, comme à Bougie et à Tenez, ils projettent leurs chaînons jusque sur le rivage de la mer. On peut donc considérer toute cette portion du littoral africain qui nous intéresse, comme partagée en trois zones différentes : la première, celle du littoral, dont le climat ressemble beaucoup à celui du midi de l'Espagne; c'est celle où nous avons commencé à nous établir. La seconde zone appartient tout entière au système des montagnes; souvent nous voyons leur sommet couvert de neige, et, sur quelques-uns de leurs pics les plus élevés, ces neiges durent jusqu'au commencement de l'été. Les vallées qui séparent ces montagnes, les plateaux qui les dominent, offrent toutes les apparences d'une température peu élevée. Enfin viendrait la troisième zone, qui nous est encore à peu près inconnue, celle qui touche au désert et qui marque certainement la dernière limite des terrains où la race européenne puisse pénétrer.

Les Arabes ont une autre manière de partager le pays; elle explique parfaitement tout ce qui vient d'être dit : il y a ce qu'ils nomment le *tell* ou terre cultivable, et le *sahara* ou terre inhabitée. Le docteur Shaw, qui a cherché à éclairer toutes ces questions, a pris soin de marquer sur les cartes dont il a accompagné son ouvrage, l'importante division que nous venons de signaler. Selon lui, la largeur moyenne du *tell* serait de quarante ou cinquante lieues. Toute cette géographie nous est encore peu familière. Qu'est-ce que le désert, ce terrible désert qui joue un si grand rôle dans l'existence des populations arabes, qui frappe si vivement leurs imaginations? à quelle distance réelle en sommes-nous? commence-t-il subitement? cet océan de sable, comme on l'a nommé, apparaît-il tout à coup comme les eaux d'un lac immense que le

voyageur étonné contemple avec admiration, ou, ce qui est plus vraisemblable, ce désert s'annonce-t-il à de longues distances par l'infléchissement insensible des terrains, par une dégradation continue dans la constitution géologique du sol? Toutes ces questions sont pour nous l'objet d'une profonde incertitude que la politique, non moins que la science, est intéressée à éclaircir.

Quoi qu'il en soit, ce que nous connaissons aujourd'hui de l'intérieur de ce pays suffit pour nous montrer la route que nous avons à suivre. Occuper fortement le littoral, créer au centre un établissement complet qui possède en lui-même toutes ses conditions d'existence et de sécurité, soit contre les chances des commotions européennes, soit contre les agitations inévitables de l'intérieur, tel doit être le but constant de notre politique actuelle. Que si nous demandons que cet établissement soit formé au centre, ce n'est pas seulement à cause des facilités et des moyens acquis, inhérens à la possession de la ville d'Alger elle-même, mais bien plutôt parce qu'il amène nécessairement, et en peu d'années, la division complète de cette large bande de terrains qui forment la régence. Les provinces de l'Ouest et de l'Est se trouvent sans communications les unes avec les autres; aucune confédération redoutable ne devient possible entre les grandes tribus arabes situées à l'ouest de Medeah et les belliqueuses populations des Kabaïles cantonnées dans les montagnes situées au sud de Bougie : par là, les deux grandes provinces de la régence, celle d'Oran et celle de Constantine, ne sont plus solidaires l'une de l'autre. A l'avenir est réservé le soin de développer tous les avantages de cette position; mais l'on peut, dès à présent, entrevoir la nouvelle attitude qu'elle doit nous donner: soit que nous voulions nous diriger à l'ouest ou à l'est, nous n'attaquons plus de front les montagnes, nous les prenons à revers, nous marchons parallèlement à la mer et à la chaîne de l'Atlas, comme ont fait les Romains, comme fait Abd-el-Kader lui-même, qui n'est guidé ni par l'expérience ni par de profondes études, mais par les suggestions d'un admirable instinct.

Les adversaires de l'Algérie ont coutume de lui reprocher, non sans raison, ce défaut absolu de cours d'eaux navigables qui a si merveilleusement secondé la colonisation de l'Amérique du nord. Il est bien certain, en effet, que la régence tout entière ne possède pas une rivière capable de porter un bateau; et la création d'une navigation artificielle rencontrerait de grands obstacles dans les immenses difficultés d'un sol aussi accidenté que l'est celui de l'Algérie. Nous ne pousserons pas non plus l'illusion jusqu'à croire que ces obstacles puissent être, d'ici à de bien longues années du moins, aplanis par l'innovation des chemins de fer; mais ce qui a été dit plus haut de la configuration de ce pays, ne donne-t-il pas lieu de croire que l'inconvénient sur lequel on a cru pouvoir bâtir des raisonnemens si décisifs est moins grand qu'on ne le suppose? Le pays, je veux dire par là le pays réellement habitable, étant tout en longueur et point en profondeur, il en résulte qu'aucun des points de sa surface n'est à une grande distance de la mer : ce serait donc la mer qui serait chargée de desservir toutes les populations de l'Algérie. Il

suffirait seulement de créer des routes ordinaires pour l'écoulement des produits; un cabotage aussi lucratif que facile s'établirait sur tous les points de la côte. C'est déjà ce qui a lieu. Tous les jours nous recevons par les sandales maures les grains de Cherchell, de Tenez, les huiles de Delhis ou de Gigeri; et ces bâtimens s'en retournent, emportant des denrées coloniales, des tissus, des fers, enfin tous les objets que l'industrie européenne est en usage de fournir aux populations indigènes. En fixant à trente lieues la distance extrême de la mer, pour les lieux de production qui pourraient entrer dans cette sphère d'activité, on serait bien plus au-delà qu'en-deçà de la vérité. L'Italie méridionale, la Sicile, la plus grande partie de l'Espagne, les côtes de l'Asie mineure, ne sont pas, sous ce rapport, dans une position différente de l'Algérie; et cependant on n'a jamais reproché à ces pays d'être improductifs; ou, s'ils le sont, ce n'est pas à une cause de ce genre qu'il faut l'attribuer. En France, le cinquième du territoire, dix-neuf départemens sur quatre-vingt-sept, ne possèdent pas une lieue de voie navigable; et ces départemens ne sont pas les plus pauvres. C'est l'industrie qui a surtout besoin de ces grands moyens de communications; l'agriculture s'en passe plus aisément, surtout lorsque ses produits, et c'est ici le cas dont il s'agit, n'ont pas à parcourir des distances considérables : or, l'Algérie ne sera jamais qu'un pays agricole.

Nous savons bien que c'est précisément cette agriculture que l'on veut à toute force lui contester; mais il est bon d'examiner ce qui peut donner lieu à cette assertion, et ce qui rend si tranchant et si décidé le ton avec lequel on l'exprime. Loin de nous la pensée de réchauffer le moins du monde ces petites rivalités locales dont les meilleurs esprits ne savent pas toujours se défendre. Cependant nous serait-il permis de dire que, dans les hostilités perpétuelles contre la colonie, il entre un peu de ce dédain que l'agriculteur du nord professe volontiers pour l'agriculteur du midi. Le mérite des agriculteurs du nord est immense; car il leur faut sans cesse suppléer à l'irrégularité des saisons, à l'inconstance du climat, à l'influence destructive des froids, au peu d'énergie de l'action solaire, cette condition première de toute végétation. Placée dans des conditions moins heureuses, l'agriculture du nord aura donc obtenu d'aussi grands résultats, ou, si l'on veut, des résultats plus remarquables; mais est-ce donc une raison pour envelopper l'Algérie dans une réprobation commune, et lui refuser les avantages qu'elle possède à l'égal, si ce n'est au-dessus des provinces du midi de la France et des royaumes du midi de l'Europe? L'olivier, par exemple, cet arbre exclusivement méditerranéen, l'olivier est une culture qui, avec le temps et des soins plutôt qu'avec du travail, peut en ce pays donner des résultats hors de proportion avec ce que l'on voit ailleurs : il ne gèle jamais, il croît partout avec autant de facilité que de vigueur; ce n'est plus cet arbre chétif et délicat que l'on observe avec surprise dans les plaines d'Aix qu'il a enrichies; en Afrique il atteint une grosseur énorme; à Tlemsen surtout on en voit de comparables aux plus beaux arbres de nos forêts.

Mais cette production si précieuse, abandonnée aux mains insouciantes

et barbares qui en étaient dépositaires, a été jusqu'à ce jour frappée d'une stérilité presque absolue; jamais Maures, ni Arabes, ne se donneront la peine de greffer un arbre; à peine quelques tribus kabaïles y ont-elles songé. C'est au cultivateur européen qu'il appartient de rétablir, dans tous ses effets, une si précieuse ressource; mais trop peu de temps encore s'est écoulé depuis la conquête; les efforts tentés jusqu'à ce jour étaient trop impuissans, trop bornés, souvent même trop mal dirigés pour avoir encore pu remédier, au moins d'une manière sensible, à la négligence du passé. Quoi qu'il en soit, l'essor est donné, et il n'est pas douteux que dans un certain nombre d'années, Alger ne devienne pour le commerce des huiles un marché considérable. Écartons tout ce qui peut être hypothétique ou douteux, faisons la part de l'Algérie aussi petite que l'on voudra, et quoi qu'en puissent dire ses détracteurs, elle restera encore plus grande qu'ils ne veulent le croire. Le travail de l'Européen, par conséquent le travail libre, est non seulement possible, mais facile : voilà une question résolue, et elle est immense. Ce qui se peut en Europe se peut également ici, souvent même à des conditions plus avantageuses. En voici un exemple : on sait toutes les difficultés qui entourent d'ordinaire l'éducation du ver à soie, les soins minutieux qu'elle demande; ici, au contraire, l'épreuve en est déjà faite, ici le climat fait lui-même ce qui exige ailleurs tant de soins et d'industrie. Indépendamment de la facilité avec laquelle croît le mûrier, le ver, dès qu'il éclot, rencontre naturellement cette température douce et constante que nos magnaneries n'obtiennent que par artifice; point de ces variations subites dans l'atmosphère, point de ces orages si nuisibles à l'éducation du précieux insecte, point de ces gelées funestes qui viennent tout à coup lui ravir sa nourriture. N'est-ce pas là un gage certain pour la bonne exploitation de ce produit, l'un des plus riches du monde? Et faut-il une si grande variété de productions pour faire la fortune d'un pays? La betterave, dans le nord, la garance, dans le midi, n'ont-elles pas causé de véritables révolutions industrielles? Nous ne voulons pas dire que le travail soit moins nécessaire à l'Algérie qu'aux autres contrées du globe; mais la preuve doit nous être acquise que ce travail n'est pas frappé à l'avance d'une stérilité irrémédiable. Ne jugeons pas par ce qui est de ce qui peut être; ne condamnons pas ce sol parce qu'il est depuis plusieurs siècles livré à d'impitoyables destructeurs. N'est-ce pas plutôt une de ces bonnes terres dont parle Virgile, et qu'il a célébrées dans ces vers si connus :

> Illa tibi lætis intexet vitibus ulmos :
> Illa ferax oleæ est; illam experiere colendo, etc.

Nous ne chercherons pas à nous excuser d'être entrés dans ces détails presque techniques; c'est là, en vérité, toute la question. Que sommes-nous venus faire sur cette côte d'Afrique, et pourquoi voudrions-nous y rester, si

jamais elle ne peut nourrir ceux qui viendront la visiter, si elle n'est bonne qu'à subir éternellement le vagabondage destructeur du pâtre arabe, si nous ne devons nous proposer d'autre but que d'y établir quelques chétifs impôts perçus à la turque, d'y construire quelques blockhaus, et, au plus, d'y allumer quelques phares pour la sûreté des navigateurs? Où est-il cet établissement maritime, ce nouveau Toulon que rêve notre politique nationale, si, éternellement placé entre la disette et l'hostilité par terre et la difficulté des approvisionnemens par mer, il ne porte jamais en lui-même ses conditions de force et de sécurité? Qu'est-ce enfin que cet empire qui n'aurait pour garantie de sa durée que la présence d'une armée toujours prête à remonter sur ses vaisseaux, et les éventualités périodiques d'une discussion dont le dénouement ne pourrait jamais être prévu?

On a souvent avancé, dans le cours de cette discussion, que les établissemens français du nord de l'Afrique se recruteraient difficilement dans les populations européennes, parce qu'ils n'offriraient pas aux imaginations les chances d'une grande et rapide fortune, que l'on attribue si bénévolement aux colonies transatlantiques. Voilà encore une de ces assertions qui, pour être plus sérieuses ou présentées par des hommes sérieux, n'en sont pas moins susceptibles de bien des objections. Est-ce donc avec l'espoir de cette grande fortune que partent, tous les ans, les nombreuses émigrations d'Irlandais, d'Allemands, de Suisses, de Français même, qui vont aux États-Unis renforcer et seconder les populations déjà maîtresses du sol? Les mêmes causes qui depuis plus de deux siècles peuplent l'Amérique, subsistent encore aussi actives que par le passé. Ce que les oppressions religieuses ont fait dans un temps, les agitations politiques ou sociales le produisent dans un autre. On n'émigre plus pour mettre sa conscience en paix; mais ce goût de l'indépendance, ce désir de bien-être, ce besoin si général, si naturel, d'être propriétaire, d'avoir, comme on dit, pignon sur rue ou place sur le sol, tout cela porte les esprits aventureux et énergiques à chercher dans un climat et sous un ciel étranger une perspective que la mère-patrie n'offre plus. L'Irlandais fuit le grand propriétaire tory et la dîme protestante; le petit cultivateur saxon ou wurtembergeois s'arrache sans regrets au vieux servage féodal qu'il n'a pu briser, et il franchit avec joie le vaste bassin des mers, pour aller vivre sur cette terre de liberté qui lui promet un plus doux avenir. Non, ce n'est point l'appât des richesses qui entraîne ces hommes simples et laborieux. Les colonies où se sont faites quelquefois ces grandes fortunes dont on a parlé, les colonies à esclaves, en un mot, sont discréditées; celles, au contraire, qui semblent assurer au travail et à la sobriété la plus modeste aisance, sont les colonies qui se peuplent le mieux et le plus vite.

Sans croire que ce grand mouvement d'émigration puisse et même doive être actuellement dirigé vers l'Afrique, n'est-il pas possible à l'administration d'en détourner une parcelle, et de la faire dériver jusqu'à nous? Mais indépendamment des conditions de sécurité, qui présenteront peut-être de moins

grandes difficultés qu'on ne semble le croire, lorsque l'on voudra bien faire de cette sécurité l'affaire la plus importante du pouvoir en Afrique, lorsqu'on en fera l'objet d'une responsabilité sérieuse, il est d'autres mesures à prendre pour préparer cet établissement que nous supposons; et ces mesures, on ne s'en occupe point. Quel législateur, par exemple, a songé à régler en ce pays le sort de la propriété, à la faire sortir du chaos où la jette l'amalgame des deux lois française et musulmane, mises en contact, ou plutôt en lutte, l'une avec l'autre? La loi musulmane admet les substitutions à l'infini; la loi française les proscrit. Le Coran, et surtout les commentaires des théologiens musulmans, autorisent le père de famille à grever les biens qu'il laisse à ses enfans d'un droit de retour éventuel qui frappe d'un discrédit irrémédiable la propriété ainsi substituée. Il y a, par exemple, à Alger, des biens appartenant à des corporations religieuses, et constitués de la même manière que l'étaient, avant la révolution, les biens du clergé; ce sont ceux de la Mecque et Médine, des mosquées, des fontaines, etc., etc. Il en est même qui, en vertu de fondations très anciennes, sont affectés spécialement aux descendans des familles andalouses que la conquête de Grenade expulsa, il y a trois siècles, de leur patrie. Ces biens-là, le domaine s'en est emparé, et les administre comme il fait en France. Quant aux Européens qui ont acheté, ils n'ont guère rencontré que des propriétés grevées de rentes perpétuelles, qu'ils sont tenus de servir très exactement, sous peine d'une prompte et immédiate dépossession. Ces sortes de transactions ont, en général, été beaucoup plus favorables aux Maures qu'aux Européens; quelques grandes fermes appartenant au beylick, sont devenues, par le fait de la conquête, le domaine de l'état, et celui-ci, par d'imprudentes concessions, les a presque toutes aliénées.

Voici donc le singulier spectacle que présente en ce moment la propriété en Algérie. Celui-ci est franc-tenancier d'une soi-disant corporation de la Mecque et Médine, représentée par l'administration; celui-là tient d'une famille maure un bail à rente perpétuelle : c'est la propriété *habous*, véritable majorat qui doit, par l'extinction de la famille du vendeur, faire retour à l'état. Tel autre jouit d'une propriété dont le fonds et l'usufruit lui sont réellement acquis, mais pour lesquels il faut qu'il serve une rente perpétuelle, qui, dans le cas où le propriétaire viendrait à mourir sans héritier, fait également retour au domaine; c'est ce qu'on appelle l'*ana*. Un peu plus loin dans la plaine et le Sahel se trouvent les propriétés des douaires arabes, soumises à peu près aux mêmes lois et aux mêmes usages que celles de la ville.

De tout cela résulte cet immense inconvénient que la propriété est, dans la plupart des cas, frappée d'une immobilité presque absolue, nul n'est acquéreur sérieux et surtout acquéreur paisible. L'hypothèque n'est pas possible, ou du moins ne l'est que dans des limites très étroites, puisqu'elle serait toujours primée par la rente musulmane : la division ne peut avoir lieu, parce que cette rente est indivise, et suit à l'infini chacune des parcelles de la pro-

priété, pesant également sur toutes, mais s'adressant par privilége et suivant l'occurrence à celle qui lui offre la meilleure garantie. Faut-il s'étonner après cela que l'intérêt de l'argent, qui se règle surtout par la valeur de la propriété foncière, reste toujours aussi élevé? Faut-il s'étonner que les capitaux se montrent si peu disposés à suivre une route semée de tant de difficultés et d'écueils?

Nous conviendrons sans peine, après cela, que les colons et surtout les spéculateurs venus à leur suite (et pour le dire en passant ces spéculateurs ne sont pas en général si étrangers à l'administration et à l'armée que l'une et l'autre aient bonne grace à jeter la pierre contre la population civile) ont encore augmenté par leurs achats les complications dues aux causes que nous venons d'exposer. Rien de plus étrange que la situation où l'on est arrivé de conséquences en conséquences. Nous avons le désert autour de nous; et ce désert est possédé par un certain nombre de propriétaires qui ne se montrent qu'au moment où un individu, quel qu'il soit, veut tirer parti de ce sol qui lui semble abandonné. Le gouvernement n'est pas dans un moindre embarras; il ne sait où prendre un arpent, je ne dis pas pour le concéder, mais pour y construire un camp ou un blockhaus.

Cependant cet accaparement des terres a eu pour résultat de les retirer des mains des anciens propriétaires, sans violence et par la plus équitable des transactions, le contrat de vente ou le louage. Or, l'administration, lorsqu'elle voudra sérieusement fonder des villes ou des établissemens publics, aura meilleur marché des propriétaires arabes, à l'égard desquels tout acte de dépossession même accompagné d'une juste indemnité, n'aurait jamais paru qu'un acte de violence et un abus du terrible droit de la guerre. Que l'on cesse donc de s'effrayer, pour l'avenir de la colonie, du résultat de ces spéculations, dont on s'est après tout beaucoup exagéré l'importance. Si la colonisation doit s'accomplir, ce ne sera pas seulement par les efforts privés, ce sera aussi par l'effort de l'action publique : les deux forces doivent travailler au même résultat, les deux causes au même effet; mais dans l'un comme dans l'autre cas, l'édifice a une base commune, une condition fondamentale; c'est que la propriété du sol, qu'elle réside dans les mains des particuliers ou dans celles de l'état, soit également libre et mobile.

Il s'agit donc, à l'égard des particuliers, de proclamer la mise en vigueur de cet article de notre code qui prononce le remboursement facultatif, c'est-à-dire l'abolition de toutes rentes perpétuelles. Entre le système qui admet les substitutions et celui qui les repousse, il n'y a pas de transaction possible : par là l'abolition de toutes ces substitutions musulmanes s'accomplira sans secousse et sous la seule influence de la loi. Quant au gouvernement, quel obstacle peut-il trouver à se procurer, comme et quand il lui conviendra, les portions de territoire qui lui seront nécessaires? N'a-t-il pas d'une part la loi d'expropriation commune à tous? et sans doute on n'aurait pas à arbitrer une ruineuse indemnité pour des biens onéreux à leurs détenteurs

eux-mêmes. S'il veut déconcerter les spéculations obstinées, n'a-t-il pas à sa disposition les moyens de répression les plus simples et les plus actifs? Une fois qu'il sera reconnu que la culture du sol est la loi de salut de votre établissement, la conséquence naturelle sera qu'il ne vous est pas permis de retenir, sans l'employer, une partie quelconque de ce qui touche de si près au salut commun. En même temps que vous retenez, que vous anéantissez, autant qu'il est en vous, une partie de la fortune publique, vous ne voulez que spéculer sur la plus-value qu'obtiendra votre propriété, grace au travail et des particuliers et de l'état. Ce n'est donc pas la société qui vous doit la jouissance paisible de vos nuisibles spéculations, c'est vous qui lui devez une juste indemnité, et pour les ressources actuelles dont vous la privez, et pour les chances favorables que vous voulez vous assurer. Vous devez donc l'impôt, non pour la terre que vous cultivez, mais pour la terre que vous ne cultivez pas. De même que le droit féodal disait dans sa rigoureuse inflexibilité : *Point de terres sans seigneur;* de même notre droit colonial dira, dans sa juste prévoyance : *Point de terre sans culture.* En d'autres termes, on fera en Afrique, pour l'exploitation de la surface du sol, ce que l'on fit en France pour l'exploitation du *trèsfonds.* La loi de 1810, qui adjuge à l'état les richesses minéralogiques, et qui lui permet de concéder à qui lui semble plus capable, l'exploitation de ces richesses nécessaires à tous, est une loi d'une incontestable équité.

Mais ce sol ainsi organisé, ces populations que nous supposons devoir y prendre place, ne faut-il pas que l'autorité destinée à les gouverner, que la législation destinée à les régir leur offrent quelque chose de simple et de facile qui les retienne et les attire? Est-il vraisemblable que l'on consente à quitter l'Europe, si l'on ne doit trouver en Afrique que l'autorité dans toute sa morgue, que l'administration dans toutes ses complications et ses lenteurs? C'est une grande erreur de croire que lorsqu'on aura détruit les premiers élémens de colonisation, lorsqu'on aura, pour parler avec franchise, lassé et dégoûté les premiers venus, il sera plus facile de reprendre l'édifice en sous-œuvre, et de le reconstruire avec des matériaux choisis à souhait et triés à loisir; il y a ici un cercle vicieux dont il faut sortir. On demande à cette colonie naissante toutes les conditions de fortune et de moralité que l'on veut bien reconnaître à nos départemens de France. Mais on ne veut pas pousser plus loin l'assimilation, et l'on se croirait perdu si l'on accordait à l'Afrique la moindre des institutions auxquelles nous sommes habitués en France. Nous aimons donc bien peu ces institutions, que nous craignions si fort de les voir se répandre au dehors? Un Français qui se rend dans une colonie étrangère conserve tous ses droits et sa qualité de citoyen. Ici, il la perd. Que sont les enfans qui naissent dans cet état non encore défini? Voilà une question que le légiste le plus consommé n'est pas en état de résoudre; elle jettera quelque jour les tribunaux dans de grandes perplexités. Si l'on veut que cette population acquière quelque consistance, se recrute aisément parmi les classes éle-

vées de la société, si l'on veut surtout qu'elle se fasse française et uniquement française, il faut la relever, non-seulement à ses propres yeux, mais aux yeux du monde entier. Ce serait un acte de sage politique, de lui accorder quelque influence sur ses affaires, mais on se garde bien de cette habile générosité; on ne lui a concédé, même en l'environnant des précautions les plus jalouses, aucune voie légale de faire entendre ses vœux ou ses plaintes. Et qu'y gagne-t-on, après tout? Au lieu d'agir légalement et d'une manière ouverte, on agit d'une manière occulte et par intrigue. Les secrets que l'on s'est efforcé d'environner d'un impénétrable mystère, vont s'épandre en toute liberté dans les journaux de la métropole, et l'administration n'est pas moins que la colonie dépourvue de tout moyen efficace de combattre l'erreur, de dissiper la prévention, de rétablir la vérité des faits et des choses.

Il ne faut donc pas prendre en mépris cette société naissante; il ne faut pas mesurer la grandeur du but qu'elle doit atteindre, par la petitesse de son origine. On ne veut encore faire attention qu'à la lutte matérielle dont nous suivons avec anxiété les pénibles phases. Mais déjà la lutte morale est ouverte; nous recommençons, au nom de la civilisation, l'œuvre que no aïeux, les croisés de Saint-Louis, tentèrent vainement au nom de la religion. Et n'est-ce pas le sentiment de ce mystérieux avenir qui pousse l'instinct national à persévérer dans une entreprise aussi pénible, à briser toutes les barrières qu'une égoïste prudence voudrait lui opposer? On aura beau dire et beau faire; on aura beau chercher à composer un amalgame impossible : c'est le Christ et Mahomet, c'est l'Orient et l'Occident qui sont aux prises; il faut que l'un repasse les mers ou que l'autre recule; Abd-el-Kader et ses Arabes le savent bien, eux qui songent déjà à se créer des points d'appui dans le désert, sans doute pour accomplir les mémorables paroles de la Genèse, sur le premier de leur race : *E regione universorum fratrum suorum figet tabernacula sua.*

On voit d'après cela combien le choix des moyens que le pays doit employer de préférence dans cette lutte de longue haleine mérite un judicieux examen. Selon nous, c'est une affaire de population et non d'armée, d'organisation pacifique et non de stratégie militaire. Nous ne pouvons transporter tous les Arabes, comme Mouloud-Ben-Arach, et leur faire visiter notre vieille Europe : sachons donc établir sur cette côte africaine une image et comme un abrégé de notre monde européen; montrons aux Arabes ce que peut le travail qui a pour lui la sécurité et la liberté; montrons leur comment, par les efforts persévérans d'une agriculture intelligente, les déserts se repeuplent; comment les productions du sol se varient et s'améliorent; comment même les races d'animaux utiles à l'homme se fortifient et s'embellissent. Voilà, n'en doutez point, les leçons et les exemples qui ébranleront l'esprit des générations nouvelles et feront tomber, sans combat, d'indomptables résistances. Un tel système n'entraîne pas de grands efforts ni de pénibles sacrifices, et un bon citoyen peut, sans crainte, le conseiller à son pays; car,

enfin, n'y a-t-il de glorieux pour la France que ce qui la ruine, et son honneur sera-t-il sérieusement compromis parce que quelque chétive tribu lui aura refusé le serment d'allégeance? On s'est beaucoup passionné, dans ces derniers temps, pour la politique à suivre envers les Arabes; mais, si l'on veut être de bonne foi, on conviendra que cette politique est encore à naître. Jusqu'à ce jour elle n'a pu agir que sur des données bien incertaines; elle ne sait ni le nom ni la langue des peuples sur qui elle veut s'exercer : aussi nos expéditions ne sont, à vrai dire, que de grandes reconnaissances; on commence à s'en lasser, et ce n'est point sans motifs. On a compris enfin qu'il fallait donner aux entreprises à venir une base et une solidité qu'elles n'ont point eues jusqu'à ce jour. Réserver pour les pays que l'on occupe réellement les soins et les sacrifices que l'on prodigue si volontiers pour les pays que l'on ne peut garder, voilà ce que conseille la vraie politique, d'accord en cela avec l'humanité, qui nous commande de ménager un peu plus la vie de nos soldats et qui nous défend aussi d'aller porter à l'aventure le ravage et la désolation chez des peuples qui ne nous connaissent pas encore, et pour un but qu'ils ne peuvent comprendre.

ERNEST BEQUET.

LES

ARTS AU MOYEN-AGE,

Par M. du Sommerard.

La grande mosaïque qui garnissait toute la paroi circulaire de l'église de la Daurade était encore intacte en 1727, lorsque les bénédictins Martenne et Durand visitèrent ce couvent de leur ordre. « Le sanctuaire surtout, disent-ils, est admirable, incrusté, depuis le bas jusqu'à la voûte, d'un ouvrage à la mosaïque; c'est le seul que j'aie vu en cette manière. Il y a quelques années qu'un homme de piété, et riche en même temps, s'offrit d'y faire un autel somptueux; mais parce que dans son dessein il fallait détruire cet ancien monument, nos pères le remercièrent, et les pères carmes profitèrent de sa bonne volonté. » — Il n'y avait en effet que les Bénédictins qui pussent préférer une vieille mosaïque à un autel somptueux; et ce fait seul prouve quel fut et quel sera toujours le résultat des études historiques pour la conservation des monumens.

Chez M. du Sommerard, à qui nous empruntons cette citation et cette remarque, une marche inverse a produit la réunion des mêmes résultats. Le goût, la passion, pouvons-nous dire, des monumens du moyen-âge lui a fait étudier, comprendre et approfondir l'histoire, comme la science profonde de l'histoire en faisait aimer et sentir les monumens aux bénédictins. La pratique de ces monumens a été pour M. du Sommerard une clé qui l'a introduit de prime abord bien avant dans l'arcane historique, dont il a su apprécier avec une rare sagacité beaucoup de points délicats. Nous disons de *prime abord*, car à la manière dont le célèbre antiquaire traite l'histoire, on croit y voir une nouvelle conquête de l'activité jusque-là consacrée à recueillir tant de raretés

merveilleuses. Après les avoir rassemblées avec la persévérance du goût le plus indépendant, il a voulu les animer en les rattachant à l'histoire. L'originalité de son esprit investigateur a fait jaillir de cette étude une profusion d'observations et de rapprochemens inattendus. La contemplation du passé, où pénètre en furetant cet esprit gai, sceptique et tant soit peu goguenard, lui suggère une foule de saillies, qu'il communique à ses lecteurs avec le même abandon qui lui fait livrer chaque mois tous ses précieux chefs-d'œuvre à la curiosité bien fatigante, il semble, d'une véritable foule. Avec une inexpérience, vraie ou simulée, de l'art d'écrire, le malin archéologue entremêle l'éloge à la satire, le persiflage à l'admiration, d'une façon bizarre et qui surprend, quelquefois même embarrasse le lecteur sur la pensée de l'écrivain. Ainsi, après une juste appréciation des heureux effets qu'ont produits pour la science les travaux archéologiques des savans de nos provinces, où, selon lui, les habitudes oiseuses sont abandonnées au profit de ces curieuses recherches, il ajoute sans transition : « L'administrateur, le magistrat, l'ecclésiastique, le noble, le châtelain, etc, et jusqu'à l'industriel et au financier, s'arrachent, à l'envi l'un de l'autre, l'honneur ou le profit d'une découverte quelconque d'intérêt local. On voit le juge numismate supputer l'âge d'une médaille en vidant un référé, l'avocat suspendre la cause des vivants pour argumenter sur celle des morts, le notaire délaisser ses contrats pour les chartes, l'avoué brocher un mémoire d'archéologie entre deux mémoires de frais, le mire (docteur) *in utroque* abandonner l'étude de *son sujet* pour celle d'un torse antique, ou pour l'anatomie des lobes de l'ogive en lancette, et le poète obligé de l'endroit, l'ancien pourvoyeur du *Mercure de France* et de l'*Almanach des Muses*, embouchant une autre trompette, vouer les démolisseurs aux dieux infernaux dans le *Bulletin départemental*, certain de trouver un écho dans *l'Art en province*, utile et intéressant recueil où notre ardente jeunesse combat, par des explorations en sol vierge, les erremens de la science purement routinière, et formule en bons termes ses pensées d'art et d'avenir. »

Avouons ici que, pour qui ne connaîtrait pas le recueil dont l'éloge se trouve si plaisamment amené, il serait difficile de se bien rendre compte si l'auteur a voulu rire encore ou sérieusement parler, comme il le fait très certainement. Cette satire de l'*archéomanie* n'est pas au reste ce qu'il y a de plus hors-d'œuvre dans ces longues notes dont l'étendue surpasse le texte, où se presse un pêle-mêle d'idées vives, de faits curieux et instructifs, dont la richesse et l'entassement rappellent ces opulentes boutiques des marchands de bric-à-brac, où, à côté d'une médaille d'Athènes, un magot de la Chine ou un casse-tête américain se trouve placé, entre un psautier du XIIIe siècle, un plat de Bernard Palizzi, ou l'armure de fer d'un chevalier croisé.

Si tel nous a paru le défaut des *Arts au moyen-âge*, leur auteur ne nous a pas laissé le mérite d'en faire la première observation ; il est allé lui-même au devant de notre critique. « Possesseur, dit-il, d'une collection nombreuse en objets d'art long-temps proscrits, puis restaurés par la fantaisie du mo-

ment, nous sacrifions au goût du jour en la publiant, et nous mettons à leur reproduction les soins les plus consciencieux : à cela se borne notre ambition d'auteur. Le texte obligé ne doit être considéré que comme une causerie sténographiée, que comme l'expression des idées et des sentimens qui nous sont personnels, avec accompagnement de notes explicatives, de citations latines, enfin de tout ce qu'on peut puiser dans les livres. Qu'on ne s'étonne donc pas que nous descendions assez souvent des sommités nuageuses du moyen-âge pour nous reposer dans des régions moins sombres, voire même dans l'actualité. »

Après cette déclaration aux lecteurs *qui ont le goût difficile*, rien ne nous arrête plus pour dire aux autres : Vous qui cherchez dans un ouvrage amusement et instruction sur l'étude aujourd'hui la plus répandue, et qui préférez un livre revêtu de ces qualités à une œuvre d'art plus irréprochable aux yeux du goût, mais d'un intérêt moins direct et d'un attrait moins séduisant; achetez le livre de M. du Sommerard, et vous ne vous en repentirez pas. Enfin, à ceux qui connaîtraient seulement de réputation cet antiquaire si distingué et la splendeur quasi-royale de sa collection, exposons en quo consiste son entreprise actuelle.

Commencée, il y a tantôt quarante ans, à une époque où le dédain, pour les produits des arts au moyen-âge, était porté aussi loin que l'est aujourd'hui la faveur dont jouissent les mêmes monumens, la collection de M. du Sommerard est parvenue à un point de richesse vraiment incroyable, et qui, aujourd'hui, quand ces objets ont reçu de la mode une valeur presque inestimable, paraît hors de toute proportion avec la fortune d'un particulier, fût-il vingt fois plus riche que peut l'être cet honorable magistrat. Lorsque, dans ces dernières années, la réaction dont nous venons de parler commença à faire de ses salons le pèlerinage obligé de la mode, il encadra dignement son antique mobilier en le transportant dans un local avec lequel il fût en harmonie parfaite. D'heureuses circonstances mirent en effet à sa disposition le somptueux hôtel des abbés de Cluny qui, par une coïncidence non moins heureuse, se trouve contigu, comme chacun sait, à l'antique palais des Thermes, vestiges majestueux de la domination romaine chez les anciens *Parisii*, sur une colline voisine de *Lutetia*, capitale de cette tribu gauloise. Ainsi se trouvent rapprochés sur le même point deux édifices qui peuvent représenter notre double origine sociale, du moyen-âge et de l'antiquité; M. du Sommerard fut donc entraîné aussi dans l'étude de cette époque primitive, par la vue du palais romain, dont il joignit la notice à celle de l'hôtel de Cluny dans le premier ouvrage où il publia un aperçu d'ensemble sur sa collection.

L'éclat chaque jour croissant de toutes ces précieuses reliques, la perspective de leur dispersion après lui, un vœu fait à la science au moment critique d'une opération dangereuse (1), déterminent aujourd'hui M. du Somme-

(1) Au moment d'être opéré de la pierre par le docteur Civiale, M. Du Sommerard lui dit

rard à publier sa collection tout entière, à y joindre même des documens empruntés aux autres collections du même genre, à l'enrichir de tous les détails technologiques, biographiques, anecdotiques et historiques qui s'y rattachent naturellement, de manière à justifier, par un travail aussi étendu, ce qu'on peut attendre de ce titre : *Les Arts au moyen-âge* (1).

Tous les perfectionnemens récens de la lithographie et de la gravure, tels que l'emploi du procédé de M. Collas pour les médaillons et les métaux repoussés, celui du diagraphe pour l'exactitude minutieuse du trait dans la reproduction des ornemens les plus délicats, ont été admis par l'intelligent antiquaire. Les objets les plus riches revivent dans les exemplaires coloriés, rehaussés d'or et d'argent, avec un éclat et une vérité dont n'a peut-être approché jusqu'à présent aucun produit de la chalcographie. Nous en avons pu juger, non-seulement par les gravures de ces premières livraisons, mais par plusieurs autres déjà préparées pour les livraisons suivantes, et que M. du Sommerard a bien voulu nous montrer à l'avance ,comme spécimen étonnant de la perfection de son œuvre.

La partie du texte qui répond aux quatre premières livraisons est consacrée au palais des Thermes. L'auteur examine avec soin tout ce qui peut nous éclairer sur l'époque de sa fondation et la personne de son fondateur. Comme on ne peut arriver à cette solution que par des inductions, il passe en revue, à cet effet, les divers systèmes des historiens de la ville de Paris, et remonte à la source des témoignages dont ils se sont appuyés. Dans l'absence de documens positifs, il ne dédaigne l'examen d'aucune opinion, pas même celle de Raoul de Presle, qui, d'après les mots *palatium de terminis*, appliqués à cet édifice dans certains actes du moyen-âge, suppose que ce palais fut construit par Jules-César, « pour recevoir les *termes* des tributs de la Gaule. »

C'est donc à partir de ce grand capitaine qu'il faut passer en revue tout ce que l'histoire nous apprend du séjour des chefs de l'empire romain dans la Gaule, pour voir auquel d'entre eux on doit attribuer la construction de l'édifice de la rue de la Harpe, édifice qui, dans son état primitif et tel qu'il resta pendant les deux premières races de nos rois, non-seulement comprenait les terrains où furent bâtis plus tard l'hôtel de Cluny et la Sorbonne, mais dont les dépendances s'étendaient en haut, à gauche, sur la montagne Sainte-Geneviève, et à droite, en bas, jusqu'aux carrefours Bussy et de l'École de Médecine. On n'est plus étonné des vastes développemens de cette résidence impériale, si l'on considère que ses restes imposans sont ceux non

qu'il prenait l'engagement de consacrer à la publication complète de sa collection ce qu'il allait devoir encore d'existence au succès de l'opération.

(1) Le texte, formant 4 beaux volumes grand in-8°, accompagnés d'un atlas de 106 planches petit in-f°, sera divisé en 26 livraisons, dont le prix est de 7 fr. 50 c. tirage des planches en noir, et de 15 fr. avec les planches coloriées. Indépendamment de l'atlas de 106 planches, correspondant au texte, la publication de toute la collection se complétera par un *album* du même format que l'atlas, mais indépendant de l'ouvrage, auquel il pourra se rattacher par des numéros d'ordre.

pas du palais, mais des bains qui y étaient annexés. De là, M. du Sommerard conclut qu'un tel édifice suppose, de la part de son fondateur, un séjour à Paris d'assez longue durée, joint à un état de calme dans cette partie de l'empire. Il parcourt donc dans cette vue l'histoire de tous les empereurs jusqu'à Dioclétien, et démontre qu'à aucun d'eux ne peut être attribuée la construction du palais romain de Paris.

La possibilité de l'élever dut dater seulement de Dioclétien. C'était également l'avis de Dulaure; mais M. du Sommerard, en établissant le même fait sur d'autres preuves, double ainsi la force de cette démonstration. Il est également prouvé, et d'une manière plus directe, que ce palais existait sous Julien, dont la tradition a même conservé le nom aux Thermes, appelés encore aujourd'hui, à Paris, *Thermes de Julien*. Ce que M. du Sommerard avait à établir négativement, c'est que cet empereur, l'hôte le plus illustre de notre palais, n'en a pas été le fondateur; ses actions sont si bien connues par ses propres écrits, comme par tous ceux de ses détracteurs et de ses amis, que l'on peut déjà trouver dans leur silence au sujet de cette construction une preuve qu'elle ne lui appartient pas. En opposant à ce silence leurs détails sur tout ce qui le concerne, et notamment sur son séjour dans le même palais, on en peut conclure qu'il était tout bâti lorsque Julien arriva en 356 à Lutèce, ville trop peu importante par elle-même pour qu'il s'y fût établi, s'il n'y eût trouvé une résidence impériale toute prête. « S'il choisit Lutèce pour prendre quelque repos sur la foi de la trève de dix mois obtenue par la bataille de Strasbourg, lorsque tant de villes plus voisines du Rhin, telles que Trèves, Autun, etc., lui offraient des résidences impériales fraîchement décorées, ce ne dut être que pour y habiter un palais également tout disposé, mais placé selon ses goûts, dans une situation riante et près d'une population moins corrompue que celle des grandes villes. Peut-être aussi ce choix tint-il à cette bizarrerie dont il donna tant de preuves, et à sa répugnance pour les résidences qu'avaient occupées, à Trèves, Autun, etc., son oncle, son beau-père, et de plus, ennemi juré, quoique mort, Constantin, dont il poursuivit l'ombre et le souvenir dans toutes leurs traces, comme aussi à la préférence qu'il accordait à la mémoire de son grand-père Constance Chlore. »

C'est en effet à ce prince que notre auteur attribue l'érection du palais romain de Paris. Parmi les raisons qui excluent Constantin et son fils Constance, la plus forte nous paraît puisée dans les considérations précédentes sur les antipathies de ce même Julien, qui fit de ce palais son séjour de prédilection. De là résulte une conviction morale qui ne le cède pas à toute autre démonstration. Celle que M. du Sommerard a voulu y ajouter, en l'empruntant aux annales des règnes de Constantin et de son fils, n'aurait pas été suffisante; au reste, il a rejeté dans une note cette partie de sa discussion. Quant au père de Constantin, les motifs qui lui font attribuer l'édifice sont de toute vraisemblance, par son pouvoir souverain sur les Gaules, par la libre disposition

des tributs, par le séjour de quatorze ans, dont dix d'un calme parfait, dans cette importante province de l'empire, enfin par l'intérêt que donnaient à la chétive cité des *Parisii* les voies romaines dont elle était traversée, qui communiquaient avec la ceinture de places formant la ligne de défense de la Gaule, et avec l'Italie, le Rhin et la Bretagne, non encore soumise. M. du Sommerard remarque de plus que les frais de ce monument, frais immenses pour tout autre, durent être considérablement réduits pour Constance Chlore par le travail de ses légions long-temps inactives. Aimé des peuples de la Gaule, il dut trouver d'ailleurs un concours empressé chez les *Parisii*, qui appréciaient le relief qu'une résidence impériale donnerait à leur localité. Enfin, le silence des écrivains contemporains est loin d'être une preuve négative, comme à l'époque si animée de Julien. Notre auteur remarque avec raison que le règne pacifique de Chlore appartient à ces temps de calme et d'uniformité que l'histoire néglige.

Ayant établi ainsi les droits de Constance Chlore au titre de fondateur de notre palais romain, son historien arrive au règne si retentissant du célèbre apostat. Il nous montre d'abord le jeune césar, à peine rappelé d'Athènes par Constance, donnant désormais une direction politique à son active énergie, prenant le gouvernement de la Gaule et y raffermissant aussitôt la domination romaine, ébranlée par les attaques des Allemands. L'été de 356 le voit à Autun, à Auxerre, à Troyes et à Reims; il passe l'hiver à Sens. L'année suivante, il consolide sa puissance par la victoire qu'il remporte à Strasbourg sur sept rois allemands; puis il vient passer à Paris l'hiver de 357 à 358. C'est ici que l'histoire parle pour la première fois de notre palais, où vont bientôt se passer de grandes choses.

Le premier fait qui s'y rattache est l'asphyxie dont Julien pensa être la victime, comme il le rapporte lui-même dans son *Misopogon* : « Le froid aug-« mentait chaque jour et devenait insupportable..... Je me contentai de faire « porter dans ma chambre, que je n'avais pas voulu qu'on échauffât, quel-« ques charbons allumés dont la vapeur m'endormit. Je pensai être étouffé; « on m'emporta dehors. » M. du Sommerard conclut naturellement du fait de cet hiver rigoureux qu'une telle température ne put se concilier avec des travaux de constructions, surtout pour les aquéducs nécessaires aux Thermes, alimentés par l'eau d'Arcueil. Julien parle en effet dans la même satire de la surprise que lui causèrent les glaçons de la Seine, qu'il compare aux carreaux de marbre blanc qu'on tirait des carrières de la Phrygie. M. du Sommerard a accumulé ici les preuves : « La construction d'un palais, dit-il, et surtout d'un palais avec thermes, n'eût été ni dans ses goûts, ni dans ses convenances. Il eût craint avant tout d'imiter Constantin, qu'il décrie sous ce rapport dans ses *Césars*, et il se montra trop ménager des tributs gaulois pour leur donner un tel emploi. On sait que, dès la première année de son séjour à Paris, il ne fit percevoir ces tributs que dans la proportion des frais de guerre, et que plus tard il réduisit encore la capitation de chaque chef de fa-

mille de vingt-cinq pièces d'or à sept. Quel besoin aurait eu d'ailleurs d'une résidence de luxe un philosophe à dehors presque sauvages, qui se vantait ouvertement de la longueur de ses ongles, des taches d'encre dont ses doigts restaient couverts, et de l'hospitalité qu'il donnait dans sa barbe à des hôtes incommodes, en s'applaudissant de rester étranger même aux soins de la propreté? Ce qu'il dit dans sa *Lettre aux Athéniens* et dans le *Misopogon* de ses affections pour sa chère Lutèce et ses habitans, prouverait qu'indépendamment de l'avantage de se placer pendant la paix plus au centre de la province qu'il gouvernait par lui-même, il chercha sans doute dans ce lieu paisible, devenu depuis si bruyant, un abri contre les distractions qu'il fuyait, ayant, comme il l'avoue, horreur des spectacles et autres jeux. »

Plusieurs nuances du caractère si extraordinaire de Julien sont appréciées avec une finesse et une exactitude qui ne nous permettent pas de reprocher à l'auteur les pages qu'il a consacrées à l'évènement capital dont notre palais romain fut le théâtre, lorsque le jeune césar, s'y laissant assiéger de tous côtés par ses légions concentrées à dessein autour de Lutèce et révoltées contre Constance, parut céder à la force, en ceignant le bandeau impérial. C'est dans ce palais qu'il prétendit avoir eu l'apparition du Génie de l'empire; c'est d'une des fenêtres de ce palais qu'il demanda un présage à Jupiter, et qu'enfin, revêtu de la pourpre, se considérant comme mort à la philosophie, son étude chérie, il s'appliqua plaisamment le vers d'Homère, qui représente un héros saisi par *la Mort empourprée*.

D'après les détails que donne l'histoire sur ce grand évènement, dont les suites auraient pu s'étendre si loin, sans la mort prématurée du nouvel empereur, notre auteur réfute le paradoxe de Saint-Foix qui seul a prétendu que cette tragi-comédie eut pour théâtre un palais construit dans la Cité, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le Palais de Justice, et que Julien, en quittant Paris, aurait donné l'ordre de construire celui des Thermes pour prouver sa reconnaissance aux Parisiens. Cette assertion toute gratuite de Saint-Foix est surtout réfutée par l'espace resserré qu'aurait offert à tous ces mouvemens de légions révoltées, décrits par les historiens, un palais renfermé dans l'île de la Cité, dont l'étendue si bornée l'était encore plus alors qu'aujourd'hui, puisque toute la pointe, à partir de la rue du Harlay, formait deux petites îles séparées, qui ont été réunies par la suite à l'île principale. « Quoiqu'on puisse mettre en doute, dit M. du Sommerard, l'existence à cette époque d'un palais de la Cité qui se révèle pour la première fois dans le *tunc in ipsa urbe morabatur*, appliqué à Clotilde, par Grégoire de Tours, nous ne contesterons pas que, dès le quatrième siècle, Lutèce, siége d'un évêché, érigée en municipe et constituée cité, ne pût avoir dans son centre même un palais affecté aux autorités qui l'administraient, peut-être même aux agens civils de l'empereur, palais qui est devenu celui de nos comtes et plus tard celui de nos souverains, par l'avènement d'un de ces comtes, Hugues Capet, au trône; mais il y a loin de cette concession à la consécra-

tion de l'opinion de Saint-Foix, qui, indépendamment de cet édifice municipal, du palais de l'Évêque, des basiliques affectées au culte, et des constructions nécessaires à une population assez importante pour constituer une cité, loge en outre dans cette enceinte, bien plus restreinte que de nos jours, l'empereur, toute sa cour et toute son armée. »

« La principale considération qui paraît avoir frappé Saint-Foix, et sur laquelle il a échafaudé toutes ses hypothèses, est celle-ci. Julien dit dans son *Misopogon*, que les Parisiens n'ont pas d'autre eau que la Seine. *Donc l'aqueduc d'Arcueil ou de Rungis n'était pas construit alors, non plus, par une conséquence toute naturelle, que les grands thermes qu'il alimentait.* Mais, selon nous, la remarque statistique de Julien ne détruit nullement nos édifices. Habitué à voir en Orient, en Italie, et même dans nos provinces occupées depuis longs-temps par les Romains, d'immenses aquéducs venir, après un parcours de douze ou quinze lieues, pourvoir à l'agrément de villes flanquées comme Lyon par deux grands fleuves, Julien observe naturellement que Paris est dépourvu de ces sources vivifiantes, sans tenir plus de compte de la rigole d'Arcueil, affectée spécialement aux bains, que des fontaines qu'on voyait alors sourdre de tous côtés dans le territoire de Paris. » Cette explication est fondée sur une très bonne appréciation des mœurs et des habitudes de l'antiquité romaine.

Valentinien Ier, qui résida constamment dans les Gaules, a daté de Paris quatre de ses lois; on peut donc le regarder aussi comme un des hôtes du palais. Il y reçut sans doute la tête de l'usurpateur Procope, que son frère Valens lui envoya à Paris. M. du Sommerard ajoute avec ce style railleur dans lequel il exprime souvent ses jugemens historiques : « Valens connaissait sans doute les habitudes de son frère et le servait selon ses goûts. Conclura-t-on de cette attention, que nous pourrions peut-être compter aussi au nombre des hôtes de notre palais, à cette époque, les deux ourses carnassières *Mica aurea* (Miette-d'or) et *Innoxia* (Innocence), que Valentinien Ier logeait dans des cages dorées placées près de sa chambre, et auxquelles il faisait distribuer journellement sous ses yeux (Ammien nous affirme ces circonstances comme *documenta verissima*) les membres souvent palpitans des victimes de sa sévérité outrée.... Si l'on plaçait à Paris ces scènes de cannibalisme par procuration, il resterait à déterminer dans quelle forêt voisine l'empereur aurait pu, sans de graves conséquences, faire reconduire *Innocence*, lorsqu'il lui rendit la liberté pour prix de ses bons et loyaux services : *Ut bene meritam, in sylvas jussit abire Innoxiam.* »

Le fils de ce cruel empereur, son successeur à l'empire comme dans l'habitation du palais, est « un prince jeune, beau, brave, loyal, clément, affable, ami des lettres qu'il cultive et des arts qu'il encourage, n'ayant d'autres torts à nos yeux, continue M. du Sommerard, que celui d'avoir cédé trop vivement à l'entraînement de son âge en poursuivant de ses dards les hôtes favoris de son père. » — « On conçoit que, dominé par cette passion,

le jeune Gratien ait choisi pour ces exercices un champ moins aride que des frontières toujours dévastées, et qu'il ait trouvé dans le palais tout disposé de Lutèce, situé dans une contrée riante et vierge, alternativement boisée et découverte, une belle carrière pour ses ébats contre les ours et les lions. Voici donc les ours revenus dans ce palais, et cette fois en liberté et en compagnie de lions par centaine, *centum leones*, ce qui certainement exclut le séjour de l'étroit palais de la Cité. Au contraire, le vaste enclave, nécessairement muré, du palais de la montagne, se prêtait merveilleusement à ces chasses en champ clos, comme aux évolutions équestres du prince et aux exercices d'adresse qu'il requérait avant tout des Alains dont il avait formé sa garde. » — Dans l'appréciation de ce jeune prince et de son père, M. du Sommerard montre un jugement indépendant des opinions des historiens, dont il n'accepte que les faits.

Au reste, trahi et abandonné à Paris même, il est probable que dans ce palais où Julien avait reçu l'empire, le jeune Gratien perdit l'empire avec la vie. Là se termine la première période historique de notre palais, comprenant les traces de son existence romaine. Les autres ombres impériales qu'on pourrait se plaire encore à y évoquer répondraient seulement à de vagues suppositions, que rien ne repousse, mais que rien non plus ne justifie.

On doit admettre par des inductions beaucoup plus directes, que pendant le siége de cinq ans, soutenu par les Parisiens contre Childéric, de 465 à 470, ce roi des Francs s'installa à son tour dans le palais des empereurs romains, placé précisément dans la ligne de circonvallation des assiégeans, et à distance raisonnable de l'enceinte fortifiée, restreinte alors nécessairement à l'île de la Cité.

Enfin, son fils Clovis, qui s'était emparé de cette ville en 493, en fit sa capitale en 507, fier sans doute, dit notre auteur, de déployer son luxe barbare dans un palais tout rempli des souvenirs des maîtres du monde. Sa résidence dans ce palais, bien que dénuée de preuves directes, qui nous ont manqué jusqu'ici, doit se conclure de l'état des choses et du silence des contemporains sur toute construction de ce prince à Paris, autre que la basilique des Saints-Apôtres.

Childebert fonda l'église Saint-Vincent, aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés, où il se rendait par les jardins de son palais, que plusieurs témoignages précis prouvent avoir été celui des Thermes. Il est peu probable que les autres rois de la première race, qui dans leurs partages héréditaires se disputaient l'entrée de Paris, comme une des prérogatives dont ils étaient le plus jaloux, habitèrent jamais, autrement qu'en passant, le palais impérial qui n'était pas compris dans les utiles fortifications de la ville.

Notre auteur réclame plusieurs fois pour ce monument le séjour des rois de la seconde race, malgré l'opinion exclusive et tranchante de Dulaure, qu'il nous a paru bien réfuter. A partir de Charles-le-Chauve, sous le règne duquel on doit supposer que le palais de la montagne ne fut pas épargné par

les hordes normandes, M. du Sommerard renonce à suivre les traces sans gloire du *vieux palais*, comme on l'appelait alors, jusqu'à Louis VII, sous lequel Jean de Hauteville composa le poème latin où il décrit ces restes imposans avec des détails qui en montrent encore les grandes proportions : « La « façade, les cours et les ailes de l'édifice embrassent dans leur développe- « ment tout le pourtour de la montagne. Cette longue suite de bâtimens pré- « sente une infinité de réduits sinueux, toujours favorables aux crimes secrets, « mystérieuses cachettes complices du crime.... C'est là que l'épaisseur des « ombres, usurpant les fonctions de la nuit, protége incessamment les « amours furtifs, et dérobe souvent au regard sévère de la surveillance les « derniers symptômes de la pudeur mourante. »

Ce poème de Jean de Hauteville est un témoignage d'autant plus précieux, sur l'ensemble de l'antique résidence impériale, que, bien peu de temps après, cet ensemble fut sacrifié par Philippe-Auguste au besoin de préserver sa capitale. « En traçant sa nouvelle enceinte, de manière à former une ligne de défense hérissée de tours, aboutissant par un circuit, de la pointe orientale à la pointe occidentale de la Cité, ce roi divisait nécessairement l'ancien enclos du *vieux palais;* et cette circonvallation qui garantissait de toute aferte la population de la partie du faubourg enclavée dans l'enceinte, devait naturellement créer dans cet espace une nouvelle ville. De là le don qu'il fit en 1218 à Henri, concierge de Paris, chambellan du roi, du palais isolé et sans autre dépendance que le pressoir qui y était (*Consergio Parisiensi, cambellano nostro... donamus in perpetuum palacium de Terminis... cum pressorio quod erat in eodem palacio*). L'enclos attenant, qui appartenait en grande partie à l'abbaye Saint-Germain-des Prés, fut exploité comme terrain libre. Désigné long-temps sous le nom de clos de *Lias* ou *Laas* (par corruption du mot *arx*, palais), il se garnit successivement d'habitations, qui, pour la plupart, tombent aujourd'hui de vétusté. » — C'est comme l'on sait le quartier dont le nom de Saint-André *des arx* ou *arcs* conserve encore cette fidèle tradition.

Quant aux dépendances méridionales, elles restèrent en partie la propriété de nos rois, comme on le voit, et par le premier don que saint Louis fit en 1250 à Robert Sorbon, son confesseur, de plusieurs maisons et écuries qu'il possédait dans la rue *Coupegueule*, en face du palais des Thermes, et par le second, en 1258, où il y joignit toutes les autres maisons qu'il possédait encore au même lieu (*omnes domus quas habebamus Paristis in vico de Coupegueule ante palacium Thermarum*); enfin, en 1263, par le don de toutes ses maisons de la rue *des Massons*, plus une qui lui restait dans la rue *des Portes* (aujourd'hui rue de Sorbonne). C'est entre cette rue et celle des Maçons qu'était placée la rue Coupegueule.

Le fief du chambellan Henri passa successivement à Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, à l'évêque de Beauvais; puis à Pierre de Châlus, abbé de Cluny, qui l'acquit vers 1340. Il resta la propriété de son ordre jus-

qu'à la révolution, où furent vendus séparément les ruines des thermes romains de l'hôtel de Cluny, bâti sur une partie de l'emplacement de l'ancien palais impérial. Mais ces deux monumens se communiquent toujours par les derrières. Les récentes vicissitudes de la ruine romaine, que M. le duc Decazes, éclairé par MM. Quatremère de Quincy et Raoul Rochette, sauva de la destruction en 1820, ont été racontées par M. du Sommerard dans ses *Notices sur l'hôtel de Cluny et le palais des Thermes*, etc., publiées en 1835. Mais nous aurions aimé à voir ce récit reproduit dans l'ouvrage plus complet que nous annonçons. Il nous montrait l'incurie portée jusqu'au point de laisser se former un joli jardin, trop bien arrosé, au-dessus de la voûte de la salle des thermes, protégée aujourd'hui par une toiture. Grace à ces dernières précautions du respect archéologique, on peut espérer de conserver indéfiniment des ruines dont peut-être on dira encore dans mille ans et plus :

Leur masse indestructible a fatigué le temps.

Et cependant le mot de *masse* est une injure pour des constructions dont leur docte voisin signale en certains points la *légèreté effrayante*. Telles sont les aires de quelques-unes de ces voûtes qui recouvrent ces immenses souterrains du palais. A ce sujet, M. du Sommerard nous conte fort spirituellement une tradition merveilleuse conservée encore aujourd'hui dans la rue des Mathurins. « Pouvons-nous, à propos de ces souterrains, dit-il, faire usage d'une note que nous a remise une personne digne de foi à tous égards, mais qui malheureusement ici ne porte que sur un ouï-dire? Pourquoi non? Ceux qui nous imputeront une crédulité niaise ou nous accuseront de viser à l'effet, de tendre au merveilleux, de gloser sur l'absurde, seront peut-être les derniers à douter de l'existence, au centre de Paris, d'une grotte enchantée qui, pour briller à tous les yeux d'un éclat d'autant plus neuf qu'il daterait de plus loin, n'attend que la présence d'un chevalier intrépide. Tel n'était pas, selon la note, l'ancien lieutenant de police, M. Lenoir qui, je ne sais sur quelles indications, ayant fait lever une des pierres de notre cour (de l'hôtel de Cluny) destinée à recevoir le choc du dégorgement des gargouilles, aurait fait dans un souterrain très profond une descente *in fiocchi*, puisque le témoin prétendu oculaire lui aurait servi de caudataire, et y aurait trouvé..... un grand bassin entouré de statues, etc., etc.; toutes choses qui n'expliquent cependant pas la détermination qu'aurait prise immédiatement ce magistrat de faire murer l'accès de ce crypte. — Nous tenons en réserve pour les curieux le nom du commis libraire qui fit les fonctions de caudataire, et qui révéla le secret de police à notre aimable correspondant, né dans l'hôtel où cette tradition n'était pas autrefois l'objet du moindre doute. Nous pourrions même montrer la pierre, levée et scellée de nouveau par ordre de M. Lenoir, à qui se sentirait le courage de tenter l'aventure; ce que nous entreprendrions peut-être, n'était la fausse honte attachée à une mystification plus que probable. »

Le travail historique de M. du Sommerard, sur le palais des Thermes, tient la moitié du texte qu'il a fait paraître comme répondant aux huit premières livraisons de son atlas, splendide galerie où, sous un certain nombre de titres généraux, comme *ameublemens*, *tableaux*, *statuettes*, *bois*, *ivoire*, *fer sculpté*, *fer repoussé*, *orfévrerie*, *émaux*, *armes*, *service de table*, *ustensiles divers*, etc., trente-trois belles planches commencent à multiplier cette merveilleuse collection. Aux plans, vues intérieures et extérieures du palais romain et de l'hôtel de Cluny, M. du Sommerard a cru devoir joindre les vues de quelques monumens principaux du moyen-âge, les mieux caractérisés, cités comme les plus excellens types, et dont les innombrables détails ramenés, malgré leur variété, à l'unité de la pensée religieuse, semblaient résumer, dans leur étonnant ensemble, toutes les merveilles des arts aux mêmes époques. Une place leur appartenait donc dans le grand ouvrage consacré à ces arts.

L'autre moitié du texte déjà publié est consacrée à l'hôtel de Cluny, dont l'histoire est traitée avec les mêmes développemens et le même luxe d'accessoires que celle du palais romain. Cette seconde partie mériterait donc un compte-rendu aussi attentif que la première où nous avons cherché, par notre analyse, nos remarques et surtout par les citations dont elles s'appuient, à donner quelque idée de tous les riches joyaux d'anecdotes, d'archéologie et d'histoire, renfermés déjà dans les cent trente-six pages de cette première causerie du spirituel antiquaire.

B. DE XIVREY.

BULLETIN.

L'heureux accouchement de Mme la duchesse d'Orléans est l'objet de la préoccupation générale. La naissance d'un prince, qui augmente les garanties données à la stabilité de nos institutions, comme l'a si bien dit le roi dans sa lettre au corps municipal de Paris, est un de ces évènemens que la France ne peut laisser passer avec indifférence. Quelques organes de l'opposition, qui ont jugé l'occasion favorable pour donner des conseils sévères au gouvernement, ont fait remarquer que les héritiers n'ont pas manqué aux races royales en France, depuis long-temps, et que ce n'est pas faute de successeurs que se sont écroulés les trônes de Charles X et de Napoléon. Il est vrai; mais le gouvernement de juillet n'a pas donné, que nous sachions, le moindre prétexte à lui supposer les projets d'envahissement qui ont finalement amené la chute de ces deux dynasties; et ce n'est assurément ni le roi, qui ne perd aucune occasion de témoigner son respect pour les institutions qu'il a jurées, ni son héritier, qui ont pu motiver ces prophéties sinistres : aussi ne nous y arrêterons-nous pas maintenant.

La naissance du comte de Paris est un évènement heureux. La France, nous parlons de la France tranquille, de celle qui veut le maintien de ses institutions sans chercher un avenir inconnu au-delà, la France sentira tout ce qu'il y a de favorable pour tous dans cette venue d'un second héritier du trône, dont la naissance a lieu au milieu d'une prospérité publique inconnue jusqu'aujourd'hui et que n'a pu encore diminuer la passion des partis. C'est comme le sceau mis à une époque heureuse, et c'est ainsi qu'on doit l'envisager. Le prince trouvera dans sa famille tous les exemples qui doivent lui apprendre à assurer un jour à la France une pareille prospérité; il recevra l'éducation nationale que le roi a donnée à tous ses enfans, et qu'il voudra sans doute donner à son tour aux siens. C'est là le plus sûr moyen de consolider l'avenir du nouveau rejeton de la dynastie de juillet, et, avec ces garanties, le trône ne manquera pas à l'héritier, nous croyons pouvoir le prédire.

Pour se consoler, l'opposition se dispose à porter M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre. Depuis quelques jours le thème de l'opposition est que tous les partis constitutionnels, quelle que soit leur nuance, se sont réunis contre le gouvernement, et qu'il n'y a hors de l'opposition que le parti de la cour. Ce vaste parti parlementaire, qui n'est pas cependant parvenu à constituer une majorité dans la dernière session, et qui se flatte, vainement, de le faire dans la session prochaine, débutera par se faire représenter à la chambre par M. Odilon Barrot; l'honorable député sera à la fois l'élu de M. Guizot, de M. Passy, de M. Mauguin, de M. de Rémusat, de M. Salverte et de M. Duvergier de Hauranne. L'opposition est si unie! M. Dupin ne représente, lui, que les principes constitutionnels les plus purs; il préside la chambre avec une impartialité reconnue par tous les partis; mais M. Dupin n'est pas de la coalition, et il faut qu'il cède sa place à M. Barrot. Aussi, pourquoi M. Dupin est-il si arriéré en matière de vues politiques? Comment se fait-il qu'il n'ait pas compris que M. Duvergier de Hauranne et ses amis sont les sincères et les plus ardens défenseurs des idées du centre gauche, depuis la chute du cabinet du 6 septembre, et pourquoi n'est-il pas convaincu que s'il y a quelque reproche à leur faire aujourd'hui, c'est d'outrer un peu trop ces principes, et d'être par trop constitutionnels? M. Dupin paiera de son fauteuil de président ce déni de justice à l'égard des doctrinaires, et ce défaut de clairvoyance. La majorité qui se prépare pour la session, avait bien songé un moment à le remplacer par M. Duchâtel; mais comme elle aura besoin d'un ministre des finances, elle s'en tiendra définitivement à M. Barrot. On voit que M. Dupin n'a pas de temps à perdre pour préparer sa maison et opérer son déménagement du quai Bourbon.

« La nomination de M. Barrot, dit un journal de l'opposition, aurait une portée immense et immédiate. Elle signalerait la naissance et les élémens d'une majorité nouvelle, qui, après s'être long-temps cherchée et avoir long-temps attendu, prend enfin un parti et se déclare gros comme un fait. » Outre le style, qui offre un véritable intérêt de curiosité, l'esprit de ce passage du *Constitutionel*, mérite quelque attention. On voit tout de suite ce que sera la nomination de M. Barrot; elle constituera la naissance d'une majorité, grosse comme un fait. Voilà une naissance qui balancerait bien celle du second héritier du trône, et qui aurait une bien autre importance dans le monde politique! L'opposition se chargera de l'annoncer à la France par des salves suffisantes. Mais si prenant à l'égard de l'opposition la liberté qu'elle a prise, depuis quelques mois, à l'égard de la dynastie de juillet, nous supposions un instant que cette naissance attendue et préconisée d'avance n'aura pas lieu, ou que du moins ce mâle chiffre de majorité qu'on nous annonce ne sera, en réalité, qu'une minorité bavarde et intrigante; en un mot, que le garçon ne sera qu'une fille incapable d'aspirer à la succession ministérielle, serait-il habile à l'opposition de faire constater sa défaite dès l'ouverture de la session? M. Barrot est son candidat à la présidence, l'opposition le déclare. S'il est

nommé, si M. Dupin se retire devant lui, la majorité sera née, cette majorité *qui se cherche* et qui se tâte depuis si long-temps. Dans le cas contraire, il faudra bien admettre que cette majorité sera morte-née; qu'après s'être long-temps cherchée, elle ne se sera pas trouvée, et qu'elle sera réduite à passer tout le temps de la session à se chercher encore, comme elle a fait dans la session passée! Nous rappellerons en temps et lieu à l'opposition les conséquences que nous tirons très légitimement de ses paroles.

Dans le journal dont nous parlons, et qui se donne pour l'organe le plus important de l'opposition actuelle, on trouve encore un aveu d'une naïveté charmante : « L'adhésion doctrinaire, dit-il, donnerait plus que des voix à M. Barrot, elle lui ôterait, pour beaucoup d'incertains, son ancien caractère hostile. Avec l'apostille monarchique des doctrinaires, il y aurait moins de place aux vieilles antipathies des centres dépaysés par cette tactique, qui, de la sorte, cautionneraient la modération du nouveau symbole parlementaire, et la fidélité des nouveaux apôtres de la prérogative des chambres. »

Nous déclarons que nous copions textuellement le journal qui imprime, en tout sérieux, les phrases que nous venons de transcrire. Il faut vraiment se demander comme Figaro : Qui trompe-t-on ici? Quoi! un journal de l'opposition, qui se dit l'organe et l'ouvrage de hautes notabilités parlementaires, vient proposer ouvertement aux doctrinaires de mystifier les centres et de couvrir, pour quelques instans, M. Odilon Barrot de leur manteau monarchique, afin qu'il puisse se glisser, ainsi déguisé, jusqu'au fauteuil de la présidence! Et pour que la jonglerie soit complète, on promet aux doctrinaires de les faire passer dans la gauche pour des apôtres fidèles, quoique nouveaux, de la prérogative des chambres!

Voilà bien le marché le plus scandaleux qui ait jamais été proposé à un parti politique. Nous n'en accusons ni les doctrinaires, ni la gauche; aux uns nous reconnaissons trop d'esprit, et aux autres trop de conscience pour les soupçonner d'avoir ratifié un moment de si niaises combinaisons; qu'on nous passe le mot, mais nous ne saurions en trouver un autre. Ce sont là pourtant les feuilles qui accusent le gouvernement de corruption, et qui signalent sans cesse de prétendues intrigues de la part des journaux qui ne jugent pas à propos de s'échauffer à froid pour le compte de l'opposition! Heureusement, ce n'est pas par de telles routes qu'on atteint à l'influence politique; et si l'opposition n'en a pas d'autre à ouvrir à M. Odilon Barrot, ce n'est pas encore cette année qu'il arrivera à la présidence de la chambre.

Tandis qu'on propose si honnêtement à la gauche de faire passer les doctrinaires pour des libéraux, et aux libéraux de donner à l'extrême gauche un faux passeport monarchique, M. Odilon Barrot, très étranger, par son caractère, à toutes ces menées, rend ce carnaval politique assez difficile. M. Odilon Barrot est plus conséquent que M. Guizot, qui a oublié un peu vite son allocution du marché aux toiles de Lizieux. Les discours récens de M. Odilon Barrot dans sa tournée du département du Nord, sont bien, au contraire, la suite de sa harangue lors du banquet de Thorigny. M. Barrot n'a pas re-

noncé à réaliser les idées du *compte-rendu*, et son début comme ministre serait une rupture formelle avec l'Europe, au sujet du traité des 24 articles, dont la reconnaissance de la part de la France, est, dit-il, *une lâcheté et une violation des droits des peuples*. Après ce discours, qui a eu tant de retentissement, il faudra que le voile qu'on propose aux doctrinaires de jeter sur M. Barrot, soit bien épais, si on veut réussir à le faire passer pour un conservateur et un ami de la paix.

La France a cependant assez à faire en ce moment, et M. Barrot, ainsi que ses amis, une fois à la présidence de la chambre et au ministère, auraient, sans les 24 articles, assez d'occasions de faire naître des ruptures en Europe.

Nous exceptons toutefois l'affaire de la Suisse, qui ne s'arrangera pas selon les vues de l'opposition; c'est dire assez qu'elle s'arrangera, nous le croyons du moins. La lettre de M. Louis Bonaparte à la commune d'Oberstrass, qui lui a accordé le droit de bourgeoisie, lui aurait ôté ses partisans en France, s'il y avait eu jamais en France des partisans de M. Louis Bonaparte. M. Bonaparte ne voit dans sa tentative de Strasbourg qu'un *insuccès*. Le mot restera. La perte de quelques hommes généreux, qui est son ouvrage, les maux incalculables qu'il pouvait faire, tout cela qualifié d'insuccès! Après cette lettre, nous ne contesterons plus à M. Bonaparte la qualité d'étranger qu'il réclame; il est évident que ce n'est pas là la lettre d'un Français.

M. de Montebello insiste, il est vrai, pour que M. Louis Bonaparte soit regardé comme un réfugié, malgré tous les droits de bourgeoisie dont le couvrent tardivement les démocrates de quelques cantons. Nous doutons toutefois que notre ambassadeur soit contraint de prendre ses passeports. Les hommes modérés de la Suisse, et ils sont en grand nombre, blâment ouvertement les partisans de M. Bonaparte. Une lettre de Soleure, insérée dans la *Sentinelle du Jura*, exprime avec énergie ces sentimens. On y demande si un *dandy politique* est réellement l'objet de la vénération des radicaux suisses, et si le motif qui les guide n'est pas plutôt le plaisir de tutoyer un prince. « Quelle inconséquence! s'écrie-t-on dans cette lettre; mais ce rôle est digne de leurs principes. Un confédéré qui, dans le temps de la véritable grandeur de la Suisse, eût proposé d'admettre un prince étranger au droit de cité, se fût attiré le bannissement du territoire helvétique. Et c'est pour cela qu'ils sont prêts à mettre en question le bonheur et le bien-être de leur patrie! » Ce sont seulement les radicaux suisses qui parlent avec emphase des 60,000 hommes de troupes régulières, des 9,000 carabiniers et des 167,000 hommes de landwehr dont dispose la Suisse; ce sont eux qui prétendent que l'interruption des communications commerciales avec la France nous serait seule défavorable, tandis que les importations de Suisse ont été, en 1836, de 82,299,004 fr., et les nôtres, en Suisse, seulement de 76,486,299. Le directoire fédéral a de meilleurs renseignemens, les représentations de la Prusse et de l'Autriche lui donneront encore à réfléchir, et il ne voudra pas prendre sur lui d'engager la Suisse dans des difficultés qui ne feront pas reculer la France d'un seul pas dans la voie d'énergie et de modération qu'elle a dû se tracer.

On s'attend à voir se terminer la résistance du Mexique à nos justes réclamations, dès l'arrivée du contre-amiral Baudin, qui part avec des forces imposantes. On sait que, sous le rapport financier, la république mexicaine est déjà aux abois. Buenos-Ayres ne se trouve pas dans une situation moins difficile.

Tous les honnêtes gens ont applaudi à l'arrêt de la cour royale, qui condamne les entrepreneurs de l'affaire des mines de Saint-Bérain pour fait d'escroquerie. La cour royale a donné ainsi une garantie au commerce, qui avait de justes raisons de s'effrayer de l'impunité dont se couvraient d'audacieux spéculateurs pour faire des dupes. L'arrêt de la cour royale sera plus efficace pour protéger l'industrie, que toutes les lois nouvelles qu'on se propose de faire sur les sociétés en commandite. Dans un moment où se créent tant de belles et honorables entreprises protégées par le gouvernement, on est heureux de voir les hautes cours de justice faire leur devoir, de leur côté, et poursuivre sévèrement les entreprises frauduleuses.

Théâtres. — L'Opéra continue à produire régulièrement deux fois par semaine les immortels chefs-d'œuvre de M. Halévy. Si Duprez s'éloigne du théâtre pour quelques jours, c'est avec *la Juive* qu'il nous fait ses adieux; s'il rentre, c'est par *Guido et Ginevra*, et chaque fois la salle est comble, chaque fois l'enthousiasme du public se maintient au niveau de la musique. Il faut dire aussi que lorsque, par intervalle, un petit opéra de Rossini ou de Meyerbeer parvient à se glisser dans le répertoire, c'est prodige comme on l'exécute. Ainsi, l'autre soir, il n'y a pas d'outrage que *Guillaume Tell* n'ait eu à subir : les chœurs vociféraient, les chanteurs sortaient à tout moment de la mesure, ou plutôt s'obstinaient à n'y point entrer, et, au milieu de ce sabbat effréné de fausses notes, la grande voix de Duprez semblait seule rendre hommage au soleil éternel de cette musique. C'était la première fois depuis la mort de son père que Duprez chantait Arnold. Or, on sait combien le caractère de ce rôle était fait pour lui rappeler ses récentes douleurs, dans l'*adagio* de l'air du troisième acte surtout. C'est sans doute à cette expression lamentable où Duprez s'est abandonné tout entier, que le public a dû les magnifiques jouissances qu'il a éprouvées ce soir-là. Triste chose que le théâtre! cette tristesse qu'un acteur vous donne en spectacle est quelquefois la sienne, et plus cette douleur est profonde, plus ces larmes sont sincères, plus le public y prend goût et se sent d'aise. Mais, en revanche, si Duprez était sublime, les autres, en bons camarades, ne négligeaient rien pour lui ménager les contrastes : M Dérivis chantait faux, Mme Widemann ne chantait pas du tout. Vraiment, il y a maintenant à l'Opéra des sujets venus on ne sait d'où, dont on ignore partout l'origine, et dont le nom ne franchit pas les limites du théâtre. Un beau jour qu'il s'agissait de remplacer Mme Dorus, Mme Widemann sort des chœurs, et chante dona Elvire dans *Don Juan*, en dépit de la mesure, de la note et du sens commun. De ce moment, elle a pris rang parmi les premiers sujets de l'Académie royale, et

chante faux sans se déconcerter, ni plus ni moins que si elle s'appelait Mlle Lebrun. Pour avoir droit de bourgeoisie à l'Opéra, il suffit d'avoir outragé Mozart, Rossini ou Meyerbeer. Je vous laisse à penser si la ville est peuplée. Dernièrement on a profité de l'absence de Meyerbeer pour produire Mlle Annette Lebrun dans *les Huguenots*. L'épreuve a tourné de façon à décourager la cantatrice, malgré son intrépidité peu commune. Ensuite est venu le tour de M. Darexi. L'organe de M. Darexi rappelle un peu celui de M. Trevaux; c'est la même grace indécise, la même ténuité de son, le même timbre fluet. Quant à la méthode, on n'en saurait parler; M. Darexi a une manière à lui qui ne ressemble à rien de ce que l'on peut connaître. C'est là, du reste, toute l'originalité du nouveau ténor de l'Opéra, originalité curieuse, et qui ne manque pas, à certains momens, de provoquer les fous rires de la salle. Les débuts de M. Darexi, dans *le Philtre*, ont eu pour résultat un engagement nouveau de M. Alexis Dupont. Belle occasion de se réjouir et de chanter victoire! Sonnez, clairons, voilà M. Alexis Dupont qui recommence sa carrière! On va donc l'entendre encore dans *le Philtre*, encore dans *le Comte Ory*, encore dans *la Tentation*, où sa voix a laissé de si précieux souvenirs. Le public de l'Opéra joue de malheur. Franchement, il supportait depuis quinze ans M. Alexis Dupont avec assez de patience, pour mériter aujourd'hui d'en être délivré. On a peine à voir tant de médiocrités de toute espèce envahir l'Opéra, et préluder à leurs triomphes de Dijon ou d'Arras, sur cette noble scène que M. Véron, qui s'entend, nous lui avons toujours rendu cette justice, à diriger un théâtre, avait élevée au niveau des Italiens. C'est sans doute cet état de détresse et de provisoire éternel où se traîne l'Opéra qui a donné cours au bruit dont on s'est ému si fort tout récemment. Il ne s'agissait de rien moins que de l'abdication de M. Duponchel et de la réunion dans les mêmes mains de l'Opéra, du Théâtre Italien et du *Queen's-Theatre*. Nous nous sommes abstenus de parler de ces bruits, parce qu'ils se rattachaient, comme on le voit, à des combinaisons impossibles, et que des traités en vigueur empêchent, pour le moment, de se réaliser. Peut-être sommes-nous bien sévères avec l'Opéra. Que M. Duponchel ne voie dans ces paroles qu'une preuve de l'intérêt que nous portons à son administration. Nous savons tous les obstacles qui entourent le directeur de l'Académie Royale de Musique; mais nous voudrions le voir s'armer de plus de volonté pour tenir tête aux nécessités d'une situation qui change tous les jours, aux prétentions mesquines qui l'assiègent, et aux intrigues de toute espèce qui veulent commander sans avoir la responsabilité du commandement.

M. Meyerbeer est aux eaux de Schwalbach, où le retient le soin de sa santé. En revanche nous avons ici M. Spontini, et, pour peu qu'on fréquente l'Opéra, on ne peut manquer de rencontrer l'illustre musicien vêtu d'un petit habit noir chargé d'ordres de toute espèce et se promenant avec la grave importance d'un conseiller aulique d'Hoffmann. S'il faut en croire les journaux de Londres, M. Spontini aurait entrepris un voyage tout musical. Depuis trente ans, l'auteur de *la Vestale* et d'*Agnès de Hohenstaufen* travaille à une partition

de *Cromwell;* or, avant de mettre la dernière main au chef-d'œuvre, il a pensé ne pouvoir mieux faire que d'aller apprendre en Angleterre comment chantait le lord protecteur. M. Spontini a parcouru à ce sujet les Trois-Royaumes; il a vu la chambre où Cromwell est né, la table où il a signé l'arrêt de Charles Ier, le lit où il est mort de la gravelle; après cela M. Spontini peut avoir la conscience nette, et si les inspirations mélodieuses ne viennent pas, du moins n'aura-t-il rien à se reprocher. Il faut convenir que cette façon de courir le monde à la poursuite des airs nationaux est un charlatanisme qu'on n'avait pas imaginé d'exploiter jusqu'ici. Je ne sache pas que Mozart se soit jamais soucié d'aller en Espagne pour écrire *Don Juan*, ou qu'en recevant le *libretto* de *Sémiramide*, Rossini ait mis à la voile pour Babylone, et M. Spontini lui-même croit-il par hasard avoir fait de la musique romaine avec *la Vestale* ou mexicaine avec *Fernand Cortez?* quelle plaisanterie que tout cela! Comme si le caractère de la musique n'était pas tout entier dans le cerveau du musicien. Un air est espagnol quand il y a des castagnettes dans l'orchestre, suisse quand il y a des cornemuses, chinois quand il y a des triangles; voilà tout. La musique nationale n'existe pas; c'est là une de ces mystifications sublimes dont on amusait autrefois le public de l'Opéra-Comique. Lorsque Rossini était à Dieppe, il y a trois ans, le bibliothécaire de la ville vint le trouver un matin et l'inviter à se laisser conduire dans une taverne du Pollet où les marins du port entonnaient tous les soirs des airs du pays d'une saisissante expression populaire. Rossini n'eut garde de refuser, et, bien qu'il n'ait guère plus de foi aux airs nationaux qu'à la musique imitative il se rendit, avec son guide, à la taverne. Or, à peine arrivé, l'illustre maestro ne fut pas médiocrement surpris d'entendre un de ces robustes marins entonner, d'une voix de taureau, son air de Tancredi, *di tanti palpiti*, qu'un arrangeur de l'endroit avait augmenté d'un refrain que tous les autres reprenaient en chœur. Ce fut là toute la musique nationale que l'auteur de *Guillaume Tell* rapporta de son voyage à Dieppe. Il est à souhaiter que M. Spontini soit plus heureux et ne prenne pas pour des mélodies *favorites* de Cromwell quelques motifs d'Oberon ou d'Euryanthe arrangés par M. Bishof.

La Figurante, que le théâtre de la Bourse a représentée vendredi, est tout simplement une nouvelle de M. Scribe, qui se reproduit sur la scène pour la quatrième fois au moins. Nul ne possède à l'égal de M. Scribe l'art si précieux de tirer parti d'une idée et de l'exprimer jusqu'au dernier écu; pour peu qu'elle soit nouvelle à sa naissance, à l'âge mûr elle devient opéra-comique, se fait ballet quand la vieillesse arrive, et le plus souvent meurt vaudeville. De cette façon, les idées de M. Scribe ne peuvent manquer d'avoir cours. Or, chacun sait ce que signifie avoir cours, dans la langue de M. Scribe, homme d'affaires au moins autant qu'homme de lettres. — Cette Judith appartient à l'une des plus grandes maisons d'Espagne. Au moment de la guerre des Français, son père qui, en bon gentilhomme castillan d'opéra-comique, n'a rien de plus pressé que de fuir, la confie, avec une partie de sa fortune, aux soins d'un familier du saint-office, chargé de la conduire en France et de

pourvoir aux frais de son éducation. Le drôle, à peine arrivé, disparaît avec la somme, et voilà *l'héritière* d'un si grand nom dans la loge d'une portière de la rue Richelieu. Judith entre à la classe de danse, puis devient figurante à l'Opéra où commencent ses aventures avec le comte Arthur de Villefranche, bon jeune homme que son oncle le cardinal destine à l'église, et qui ne trouve d'autre moyen pour se soustraire aux obsessions de sa famille que de faire une esclandre avec une fille d'Opéra, à laquelle il s'attache d'abord par bravade, ensuite par amour.— La musique de M. Clapisson ne se distingue ni par de bien éminentes qualités, ni par de bien graves défauts. A vrai dire, cela n'est ni bon, ni méchant, et le blâme ne convient pas plus ici que l'éloge. Cette partition s'entend sans trop d'ennui ou de fatigue, et ne manque pas çà et là d'une certaine grace dans les mélodies, d'une certaine expérience dans les combinaisons de l'orchestre; mais où donc est la force dans tout cela, où donc est la verve, l'invention, l'originalité, le souffle? M. Clapisson apporte dans ses morceaux d'ensemble des habitudes de romance qui vous déconcertent; il faut attendre le troisième acte pour trouver un quatuor sérieusement traité. La critique ne doit s'exercer qu'avec ménagemens envers ceux qui débutent, nous le savons, mais aussi pourquoi tant de négligence dans une aussi grave question? Le public s'informe de ce que vous faites, non de ce que vous pouvez faire.

Vraiment on a peine à voir ceux qui commencent s'en tenir aux routines hors de cours de ceux qui finissent, et d'avance abdiquer les plus beaux dons de la jeunesse et du talent dans une sorte d'indifférence et de laisser-aller qui n'a pas encore le découragement pour excuse. La belle chose pour M. Clapisson quand on aura dit que sa partition de *Judith* a réussi l'autre soir sur la scène de l'Opéra-Comique, et qu'il a dignement pris sa place entre M. Halévy et M. Thomas. — Mlle Colon chante sa partie avec assez de goût et d'intelligence; il est à souhaiter pour Mlle Colon que le volume de sa voix augmente un peu, et que l'embonpoint vraiment merveilleux qui fleurit autour d'elle diminue, surtout si elle doit paraître souvent dans le costume léger et diaphane d'une nymphe. Il y a aussi dans *la Figurante* une cantatrice qui ressemble à s'y méprendre au personnage de Charlotte dans *l'Ambassadrice*. C'est Mlle Rossi qui joue ce rôle. Mlle Rossi est désormais la *prima dona* du théâtre de la Bourse, et ne néglige pas de se mettre en avant toutes les fois qu'il s'agit de se lancer dans des roulades impossibles ou d'excentriques vocalisations. Ce n'est pas que Mlle Rossi manque de voix, tout au contraire, son timbre est agréable et sonore, et, sauf un petit chevrottement dont il se dégagerait avec l'étude, rappelle à ses belles heures celui de Mlle Falcon. Mais quelle manière de chanter, bon Dieu! quel goût! quelle hardiesse à se jeter à corps perdu dans des difficultés inextricables, d'où la Grisi se tirerait à peine. Où donc Mlle Rossi a-t-elle pris ces cadences singulières dont elle fait un si curieux abus dans son air? A coup sûr ce n'est pas à l'école de Mme Damoreau. M. Scribe a mis encore dans *la Figurante* un de ces caractères de secrétaires d'ambassade *fats et roués* que M. Moreau-Sainti

excelle à rendre. Décidément M. Moreau-Sainti ne veut plus sortir de la diplomatie. Dans *l'Ambassadrice* il est chargé d'affaires, dans *le Domino noir* et *la Figurante*, secrétaire d'ambassade, et dans quelque grade qu'il se trouve, c'est toujours la même élégance, la même distinction, le même contentement de soi, qui se trahit par une manière sans égale de regarder la boucle de ses souliers. Il faut dire aussi que M. Scribe fait tenir à ses dandies un bien singulier langage. Ces façons d'agir et de parler n'ont jamais eu cours en aucun temps dans la bonne compagnie, pas plus sous la restauration que sous l'empire. M. Scribe et M. Moreau-Sainti en sont restés tous les deux à l'élégance de botte à revers et de culottes de peau si en honneur jadis dans *Maison à Vendre* et *les Maris Garçons*. Quant à M. Roger, le succès de Duprez lui aura sans doute tourné la cervelle et la voix. M. Roger se démène aujourd'hui comme un possédé, force ses poumons, crie à tue-tête, et sue sang et eau pour rendre insupportable une voix que la nature a faite douce et charmante. Nous conseillons au jeune lauréat du Conservatoire de modérer sa fougue, de régler son chant, et de laisser là cette énorme canne à pomme d'or qu'il porte absolument comme un Suisse de paroisse sa hallebarde.

GYMNASE-DRAMATIQUE. — *Henry Hamelin*, drame en trois actes, par M. Émile Souvestre. — On a prétendu que c'était là une contre-partie de *Chatterton* · nous ne le pensons pas. Nous ne pensons pas qu'il soit jamais venu à l'esprit de M. Souvestre d'humilier l'art au profit du métier ni de glorifier la boutique aux dépens de l'intelligence. Ce n'est pas M. Souvestre qui tentera jamais de décourager les nobles efforts; ce n'est pas lui qui refusera de tendre la main aux saintes vocations de l'artiste. Mais qu'il se montre sévère aux médiocrités ambitieuses, qu'il sacrifie sans pitié la rêverie oisive à la poésie du devoir, qu'il place au front du travail obscur et modeste l'auréole usurpée de l'orgueil impuissant, je ne sache pas que la pensée et l'intelligence puissent exercer une plus belle magistrature. On accuse notre époque d'être âpre et rude aux talens qui bourgeonnent; reprochez-lui plutôt de sourire trop complaisamment à toutes les vanités, à toutes les ambitions, à toutes les fantaisies de gloire. C'est cette fatale complaisance qui a perdu tant de jeunes gens, en les détournant du but raisonnable de leur destinée. Tout ce qui s'est cru doué de quelques facultés inventives ou intelligentes s'est rué avec fureur dans le champ de l'art et de la poésie. Parce qu'on a quelque facilité, quelque grace, quelque sentiment élevé des choses nobles et belles, on se croit poète, on se proclame artiste, on délaisse son avenir; en cédant au caprice, on pense obéir aux lois du destin. On part; mais les branches qui de loin semblaient s'abaisser pour offrir leurs fruits et leurs fleurs, se relèvent brusquement; les sentiers qui avaient paru sablés et mollement inclinés, sont escarpés et glissans, et c'est alors que ces faibles courages, trouvant la plainte plus facile que le travail, jettent à notre siècle un cri de désespoir et de malédiction. Quelle grande injustice a-t-il donc commise, ce siècle tant de fois blasphémé? Où est *Chatterton* pâle et

mourant de faim ? Je vois des poètes dînant au Café Anglais, et partout le talent, le travail et l'intelligence récoltant de riches moissons dans les champs qu'ils ont ensemencés. A ceux qui pleurent et qui blasphèment, le talent, le travail, le génie seuls ont manqué. Que le poète soit donc sévère aux ambitions qui s'essaient ! Qu'il encourage les efforts sérieux, qu'il ménage le vent et la pluie au duvet des ailes naissantes, mais qu'il ne sourie point à la faiblesse ! Qu'il n'invite pas l'impuissance par des caresses menteuses, et qu'il venge enfin le devoir et le travail des déclamations et des mépris de l'oisiveté fastueuse ! c'est un noble rôle à prendre, c'est celui qu'a choisi M. Émile Souvestre. Il était temps de faire justice de ces petits jeunes gens, génies étouffés, grands hommes méconnus, qui s'en vont partout racontant le second livre de leur *Énéïde* et semant le trouble dans tous les ménages assez fous pour les accueillir. Il était temps aussi de réhabiliter la vertu bourgeoise et de la montrer plus véritablement grande, plus véritablement poétique que la paresse outrecuidante de tous ces petits messieurs. C'est là sans doute ce qu'a tenté de faire M. Émile Souvestre, en écrivant ce drame qui s'appelle *Henry Hamelin*, et le succès n'a pas failli à ses efforts. M. Souvestre a frappé du même coup la femme *incomprise*, cette sœur obligée du génie méconnu. Il l'a fait avec le même esprit, avec le même charme et le même bonheur. M. Emile Souvestre a trouvé de dignes interprètes dans les deux acteurs d'élite, MM. Bocage et Ferville, auxquels il avait confié les principaux rôles.

— Un nouvel ouvrage de M. Arnould Fremy, *les Roués de Paris*, vient de paraître chez l'éditeur Desessart. Un des types les plus curieux de la société actuelle est personnifié dans ce roman avec une verve et une hardiesse dignes d'éloge. *Les Roués de Paris* joignent au mérite d'une satire piquante l'intérêt d'une étude animée des passions. Nous reviendrons sur ce livre qui forme la première série d'une suite de romans annoncée par l'auteur sous le titre de *Mœurs contemporaines*. La critique a pu blâmer quelquefois les écarts de M. Fremy ; mais elle ne saurait contester ni l'intérêt, ni l'originalité de ses livres.

F. Bonnaire.